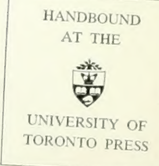

3 1761 08154288 8


HANDBOUND
AT THE
UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS



1882. JANVIER-FÉVRIER-MARS Nos 1, 2 et 3

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

TOME Ier

BULLETIN

PARAISSANT AU MOINS TOUS LES TROIS MOIS

SOMMAIRE :

LILLE
IMPRIMERIE L. DANEL
1882

ABONNEMENT : 10 FR. PAR AN POUR LA FRANCE ; 12 FR. POUR L'ETRANGER.
PRIX DE CE FASCICULE : 3 FR.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE.

MANIFESTE DU COMITÉ D'ÉTUDES

Pendant un an et demi, la Société de Géographie de Lille a eu l'honneur d'être associée à la Grande Union Géographique du Nord, et de contribuer avec les sections diverses qui la composent, au développement de la science dont elle veut propager l'étude.

Le Comité, par une décision récente, qu'ont sanctionnée les votes unanimes de deux assemblées générales, a proposé d'assurer à la Société de Lille une existence indépendante, et de la doter d'une constitution particulière.

Cette mesure, qui nous était pour ainsi dire imposée par les progrès rapides et constants de la Société de Lille, par ses besoins croissant chaque jour et auxquels le système fédératif pouvait difficilement répondre, permettra, nous l'espérons, d imprimer une impulsion plus facile sans aucun doute, mais aussi plus active et plus régulière à ses travaux.

Toutefois, la Société de Lille reste unie de cœur avec l'Union et ses sections diverses ; elle poursuivra, en même temps qu'elles et avec elles,

le développement de la science géographique et sa diffusion par tous les moyens dont elle dispose, persuadée qu'elle accomplit une œuvre utile dans le présent, et qui deviendra plus fructueuse encore dans l'avenir.

LE COMITÉ D'ÉTUDES.

STATUTS DE LA SOCIÉTÉ

de Géographie de Lille.(1)

Article Premier. — La Société de Géographie de Lille a pour but la vulgarisation et le développement des études géographiques.

Art. II. — Elle s'efforcera de servir les intérêts industriels, agricoles et commerciaux de la région.

Art. III. — Les Membres de la Société s'interdisent toute discussion étrangère au but de l'Institution.

Art. IV. — La Société entretient à Lille une bibliothèque géographique, organise des cours et des conférences, encourage l'emploi des meilleures

---

(1) Approuvés par M. le Préfet du Nord, dont voici l'arrêté :

« Nous, Préfet du département du Nord, officier de l'Ordre de la Légion-d'Honneur,

» Vu la demande formée pour l'établissement à Lille d'une Société particuliere de Géographie ;

» Vu les statuts de cette Société ;

» Vu aussi l'article 291 du Code pénal, la loi du 10 avril 1834, et le décret du 25 mars 1852 ;

» Arrêtons :

» Art. 1er. — La Société particulière ci-dessus désignée est autorisée à se constituer légalement sous la condition qu'il ne pourra être apporté aucun changement à son règlement actuel sans une nouvelle autorisation préalable et que toute discussion politique ou religieuse sera formellement interdite pendant les réunions.

» Art 2. — Les membres de cette Association devront se conformer anx règlements de police sur les lieux publics.

» Art. 3. – M. le Maire de Lille est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

» Lille, le 16 février 1882.

» Pour le Préfet du Nord :

» *Le Secrétaire-Général délégué*,

» Bouffet. »

méthodes d'enseignement, décerne des prix, organise des excursions et propage le goût des voyages.

Art. V. — Elle publie, tous les trois mois au moins, un bulletin où sont insérés les travaux utiles ou intéressants, approuvés par un comité de rédaction, composé de neuf membres.

Art. VI. — La Société organise à l'étranger un service de correspondants capables de lui fournir tous les renseignements dont elle peut avoir besoin sur le pays qu'ils habitent. Un règlement spécial fixera leur situation.

Art. VII. — Pour être admis dans la Société, il faut : 1° être présenté par deux membres et agréé par le bureau ; 2° adhérer aux statuts ; 3° payer une cotisation annuelle de 10 fr., réduite à 5 fr. pour les membres de l'enseignement primaire.

Art. VIII. — La bibliothèque de la Société est ouverte tous les jours aux membres qui acquitteront un droit supplémentaire de 5 fr., réduit à 3 fr. pour les membres de l'enseignement primaire.

Art. IX. — La Société comprend des membres d'honneur, des membres fondateurs, des membres ordinaires et des membres correspondants :

1° La Société peut décerner le titre de membre d'honneur à toute personne qui, par ses services ou ses travaux géographiques, lui en paraît digne ;

2° Sont fondateurs les membres qui versent une somme de 200 fr. en une ou deux annuités. Ils sont dispensés de toute cotisation ultérieure ;

3° Les membres ordinaires payent une cotisation annuelle de 10 fr. ;

4° Le bureau peut admettre à titre gratuit comme membres correspondants les personnes, qui n'habitant pas la région du Nord, peuvent être utiles à la Société, par leurs renseignements, leurs communications ou leurs travaux.

Art. X. — Les Dames sont admises à faire partie de la Société.

Art. XI. — Tous les membres de la Société ont droit au Bulletin à partir de leur entrée dans la Société. Ils sont invités à toutes les conférences et aux cours réguliers, organisés par la Société.

Art. XII. — Il est institué une caisse de réserve comprenant :

1° Les versements des membres fondateurs ;

2° Une somme de 5 %, prélevée sur les cotisations.

La réserve est limitée à la somme de 6000 fr.

Art. XIII. — L'Assemblée générale élit un comité d'études de 27 membres, nommés pour 3 ans, à la majorité absolue des suffrages exprimés, ou, après

ballotage, à la majorité relative. En cas de vacance, il est pourvu au remplacement à la première réunion générale.

Art. XIV. — Le comité d'études est renouvelable par tiers tous les ans. Pour les trois premières années les membres sortants sont désignés par le sort.

Art. XV. — Les membres sortants sont rééligibles.

Art. XVI. — Le Comité choisit chaque année dans son sein le bureau, ont les membres sont rééligibles.

Art. XVII. — Le bureau comprend :

Un Président,
Quatre Vice-Présidents,
Un Secrétaire général,
Trois Secrétaires,
Un Trésorier,
Un Bibliothécaire-Archiviste,

Art. XVIII. — Le Comité se réunit au moins une fois par mois, sauf pendant les mois d'août et septembre. Le Président peut en outre le convoquer extraordinairement.

Art. XIX. — La Société se réunit en Assemblée générale cinq fois par an : en janvier, avril, juillet, octobre et décembre. Le bureau peut toujours provoquer une réunion générale, lorsqu'il le juge utile.

Art. XX. — En janvier, il sera rendu compte, en *séance solennelle*, de la gestion financière et des travaux de la Société. En décembre, il sera procédé au renouvellement partiel du bureau.

Art. XXI. — Tous les votes ont lieu au scrutin secret.

Art. XXII. — L'année sociale commence au 1er janvier. Les cotisations seront perçues dans le 1er trimestre.

Art. XXIII. — Les statuts ne peuvent être modifiés que par une Assemblée générale, convoquée à cet effet, sur la proposition du bureau ou sur la demande écrite du cinquième des sociétaires, et annoncée au moins dix jours à l'avance. Les modifications devront être votées par les deux tiers au moins des membres présents.

Art. XXIV. — En cas de dissolution, les fonds et collections subsistant après paiement du passif, recevront une destination conforme au but de l'œuvre. Une Assemblée générale extraordinaire en réglera l'emploi.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE.

	MM.
Président d'honneur....	Le Général FAIDHERBE, sénateur du Nord, grand chancelier de la Légion-d'Honneur.
Président.............	CREPY (Paul), négociant, juge au Tribunal de Commerce, officier d'Académie.
Vice-Présidents........	BOSSUT (Henri), ancien président du Tribunal de Commerce de Roubaix.
	DÉJARDIN, avocat.
	VERLY, directeur de l'*Écho du Nord.*
	FAUCHER, ingénieur-directeur des poudres et salpêtres, conseiller-municipal.
Secrétaire-Général.....	GUILLOT, agrégé de l'Université, professeur d'histoire et de géographie au Lycée.
Secrétaires...........	DUFLOS, homme de lettres.
	Dr LACROIX, pharmacien.
	VAN HENDE, vice-président de la Commission historique du département.
Trésorier.............	FROMONT (Auguste), homme de lettres.
Bibliothécaire-archiviste	RENOUARD (Alfred), filateur, vice-consul d'Italie.
Comité d'études	BERTOUX, négociant.
	BOUFFET, secrétaire-général de la Préfecture.
	CARRÉ, directeur de l'enseignement primaire.
	CHON, avocat.
	DAMIEN, maître de conférences à la Faculté des Sciences.
	DELAMARRE, chef de bataillon au 43e de ligne.
	DELESSERT, homme de lettres à Croix.
	DESCAMPS (Ange), filateur.
	DUBURCQ (Victor), négociant à Roubaix.
	GOSSELET, professeur à la Faculté des Sciences.
	MASQUELEZ, ingénieur-directeur de l'Institut Industriel du Nord.
	SCRIVE (Jules), membre de la Chambre de Commerce.
	TELLIEZ, juge au Tribunal civil.
	TILMAN, directeur de l'école supérieure, rue du Lombard, 2.
	WARIN, administrateur des Hospices.
	X......

COMMISSIONS.

1° COMMISSION DU LOCAL

Chargée de l'acquisition et de l'installation du local destiné à la bibliothèque et aux cours de géographie.

MM. DÉJARDIN, président.
RENOUARD, rapporteur.
TELLIEZ.
FAUCHER.
LACROIX.

MM. DESCAMPS.
BERTOUX.
WARIN.
TROUHET, adjoint.

2° COMMISSION DU BULLETIN ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

Chargée de rassembler toutes les publications qui devront être insérées dans le bulletin, d'en approuver la disposition et de réunir les nouvelles géographiques pour les communiquer aux Assemblées générales.

MM. FAUCHER, président.
LACROIX, rapporteur.
VERLY.
RENOUARD.
DUFLOS.

MM. BOUFFET.
DELESSERT.
LAROCHE-BAUCHET, adjoint.
VILLERVAL, adjoint.

3° COMMISSION DES PRIX ET RÉCOMPENSES

Chargée de préparer les concours de géographie, de procéder à l'examen des candidats et de dresser la liste des prix et médailles à décerner.

MM. DÉJARDIN, président.
DELAMARRE, rapporteur.
BOSSUT.
FAUCHER.
VAN HENDE.

MM. CARRÉ.
TILMANT.
LAROCHE-BAUCHET, adjoint.
DEMEUNYNCK, adjoint.

4° COMMISSION DES COURS ET CONFÉRENCES

Chargée de l'organisation des cours de géographie et des rapports avec les conférenciers.

MM. FAUCHER, président.
RENOUARD, rapporteur.
BOSSUT.
VERLY.
LACROIX.

MM. DAMIEN.
BOUFFET.
SCRIVE.
TROUHET, adjoint.

5° COMMISSION DE L'EXAMEN DES OUVRAGES, CARTES ET APPAREILS

Chargée de donner son avis sur les ouvrages ou les appareils de toute nature soumis à son approbation.

MM. Masquelez, président.
Van Hende, rapporteur.
Gosselet.
Delamarre.
Damien.

MM. Tilmant.
Gruel (abbé), adjoint.
Trouhet, adjoint.
Laroche-Bauchet, adjoint.

6° COMMISSION DES FINANCES

Chargée de vérifier les comptes du trésorier, de dresser le budget annuel.

MM. Bossut, président.
Renouard, rapporteur.
Duflos.
Van Hende.
Delessert.

MM. Warin.
Descamps.
Scrive.
Laroche-Bauchet, adjoint.

7° COMMISSION DES FÊTES ET DU CÉRÉMONIAL

Chargée de l'organisation des séances solennelles et de la réception des conférenciers.

MM. Renouard, président.
Duflos, rapporteur.
Fromont.
Warin.
Descamps (Ange).

MM. Bouffet.
Helluy, adjoint.
Villerval, adjoint.
Trouhet, adjoint.

8° COMMISSION DES EXCURSIONS ET VOYAGES

Chargée de préparer les itinéraires des excursions et d'organiser des voyages en dehors de la région.

MM. Dejardin, président.
Lacroix, rapporteur.
Gosselet
Chon.
Delessert.

MM. Duburcq.
Baggio, adjoint.
Laroche-Bauchet, adjoint.
Villerval, adjoint.

MEMBRES D'HONNEUR

MM. Harmand (docteur), vice-président de la Société de Géographie commerciale de Paris, consul de France à Bangkok.

Suérus, professeur d'histoire et de géographie au collège Rollin, ancien secrétaire-général de la Société de Géographie de Lille.

Foncin, inspecteur général de l'enseignement secondaire, ancien président de l'Union Géographique du Nord.

MEMBRES FONDATEURS.

MM. Bossut (Henri), vice-président de la Société.

Dassonville-Leroux, membre de la Société.

Crepy (Paul), président de la Société.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

Les membres correspondants ne paient aucune cotisation, et jouissent de tous les privilèges que confère le titre de sociétaire :

Ils ont droit au Bulletin ; ils peuvent y faire insérer leurs travaux, acceptés préalablement par le Comité de Rédaction.

Le Bureau leur fournit, autant que possible, les renseignements dont ils ont besoin sur la France et les pays où la Société possède des membres correspondants. Ils peuvent d'ailleurs se mettre en rapport avec les correspondants des autres pays, soit directement, soit par l'intermédiaire et sur la recommandation du Bureau.

S'ils viennent en France : Ils peuvent user librement de la bibliothèque de la Société et assister aux séances ; ils sont invités aux conférences et à toute cérémonie organisée par la Société de Géographie.

De leur côté, les membres correspondants doivent, autant que cela

leur est possible, transmettre au Bureau, tous les renseignements qui leur sont demandés sur les pays qu'ils habitent ; soit au point de vue du commerce et des productions de la contrée, soit au point de vue de la salubrité du climat, des mœurs et des besoins des habitants.

Ils doivent, dans la mesure du possible, assister le voyageur ou l'émigrant recommandé par le Bureau : c'est-à-dire, l'aider de leurs conseils, lui donner les avis dont il a besoin, le mettre en rapport avec les personnes qui peuvent lui être utiles ; et lui faciliter soit son installation, soit l'accomplissement de sa tache ou de sa mission.

Les membres correspondants qui voyagent à l'étranger doivent communiquer à la Société les observations curieuses et intéressantes qu'ils ont recueillies et, s'il y a lieu, une relation de leur voyage.

Le Bureau invite les membres correspondants à faire des communications utiles à la Société.

L'adresse des membres correspondants est inscrite au Bulletin de la Société.

LISTE DES MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. **Lacroix** (Adhémar), chirurgien de la marine à La Martinique (actuellement et momentanément à Brest).
Meyer, consul de France à Tananarive.
Lepers (Auguste), à Panama.
Brock (docteur), ancien ministre de la marine de Suède-Norwège.
Martin (Georges), aide-médecin de la marine à Toulon.
Theiler, officier de la marine brésilienne à Rio-Grande do Sul (Brésil).

MEMBRES ORDINAIRES.

Nos d'inscription. MM.

572. **Abraham** (D.), rentier, rue du Faubourg-de-Roubaix, 38, Lille.
317. **Abret** (Mlle), institutrice à l'institut Fénélon, rue Jean-sans Peur, 2, Lille.
338. **Adler** (Émile), tailleur, rue Nationale, 83, Lille.
30. **Agache** (Alfred), propriétaire, square Jussieu, 13, Lille.
48. **Agache** (Edouard), vice-président de la Société Industrielle, boulevard de la Liberté, 57, Lille.
535. **Alavoine** (Mlle Berthe), institutrice-adjointe, rue du Marché, 58 bis, Lille.
257. **Allard** (Georges), ancien magistrat, rue Princesse, 59, Lille.
565. **Allier**, chef du service international, à la gare.

Nos d'inscription. MM.

290. ANCHIER (Maurice), gérant de la maison Mouth, rue de Sèze, 5, Paris.
50. AUBERT, inspecteur primaire, rue Colbert, 95, Lille.
302. AUDIFFRET (marquis d') trésorier-payeur-général du Nord, rue d'Anjou, 2, Lille
372. AZAMBRE, notaire, à Fourmies.

570. BACQUET, Jules, docteur en droit, rue Basse, 11, Lille.
24. BAGGIO (César), avocat, rue Sainte-Catherine, 76, Lille.
182. BAILLIEZ, principal du collège, rue des Jésuites, 29, Armentières.
308. BARATTE, aide-commissaire de la marine, à Cherbourg, Manche.
21. BARROIS (Charles), professeur à la Faculté des Sciences, rue Solférino, 220, Lille.
57. BARROIS (Edouard), propriétaire, rue des Guinguettes, Fives-Lille.
326. BARROIS (Théodore, fils), filateur de coton, rue de Lannoy, 37, Lille.
507. BARROIS-CARPENTIER, filateur, ancien juge consulaire, rue de Lannoy, 37, Lille.
509. BARROIS (Maurice), filateur de coton, rue de Bouvines, 8, Lille.
542. BASTID, substitut du procureur de la République, rue Royale, 118 bis, Lille.
328. BAUDELER (G.), publiciste, rue de Lille, 26, Tourcoing.
463. BAUDRY, docteur en médecine, boulevard de la Liberté, 53 bis, Lille.
526. BAZIN (Mlle), économe de l'institut Fénelon, Lille.
476. BECQUART (Henri), fondé de pouvoir de la banque Devilder et Ce, rue des Postes, 60, Lille.
339. BEDEL, lieutenant-trésorier au 16e bataillon de Chasseurs à pied.
480. BERGERON, professeur à la Faculté de médecine, Lille.
513 BERLEMONT, professeur au Lycée, Lille.
81. BERTOUX, négociant en graines, place du Concert, 10, Lille.
248. BERTRAND (Charles), professseur à la Faculté des Sciences, grande route de Béthune, 17, Loos.
544. BÉTHUNE-DURIEUX (Mme), propriétaire, rue Saint-Jacques, 25, Lille.
27. BIGO-DANEL (Émile), imprimeur, boulevard de la Liberté, 95, Lille.
520. BIGO (Louis), agent des mines de Lens, boulevard Vauban, 133, Lille.
259. BILLON, docteur en médecine, maire de Loos.
340. BLANDAIN (Pauline), institutrice, rue Jean-sans-Peur, 8, Lille.
331. BLERZY, directeur des postes et télégraphes, rue de Roubaix, 45 bis, Lille.
462. BLOCH (Armand), négociant, rue Beauharnais, 52, Lille.
260. BLONDEAU (E.), avoué, rue Royale, 28, Lille.
502. BOCQUET (C.), juge au Tribunal de commerce, rue de Thionville, 7, Lille
416. BOCQUILLON (Mlle), institutrice, rue de l'École, Fives.
261. BOMMART (Emile), percepteur des contributions directes, place du Concert, 1 ter, Lille.
13. BOMPARD, secrétaire de la direction du Crédit foncier, algérien, rue Neuve-des-Capucines, 21, Paris.
341. BONIFACE (Mme veuve), négociante en toiles, rue de Paris, 191, Lille.
54. BONTE (Adrien), membre de la Chambre de Commerce, boulevard de la Liberté, 25, Lille.
578. BONTE (Auguste), fabricant d'huiles, boulevard de la Liberté, 25, Lille
77. BONZEL (Arthur), industriel, Haubourdin.
429. BORAIN (Mlle), institutrice, rue des Anges, Roubaix.
553. BOREL (Mme), propriétaire, rue Esquermoise, 60, Lille.
394. BOSSUT (Émile), négociant, Grande-Rue, 5, Roubaix.

Nos d'inscription. MM.

158. BOSSUT (Henri), ancien président du Tribunal de commerce, Grande-Rue, 5, Roubaix.
342. BOSSUT-PLICHON, négociant, Grande-Rue, 3, Roubaix.
59. BOUFFET, secrétaire-général à la Préfecture, Lille.
209. BOULARD, directeur des contributions directes, rue du Pont-Neuf, 28, Lille.
549. BOURBOTTE (Henri), étudiant, boulevard de la Liberté, 167.
506. BOUTEMY (Jules), filateur de lin, Lannoy.
505. BOUTEMY (Louis), filateur de lin, Lannoy.
531. BOUTMY, receveur des télégraphes, rue d'Inkermann, Lille.
343. BOUTRY-BRAME, médecin, rue de Douai, 63, Lille.
193. BOUVART (Camille), professeur au lycée, rue Colbert, 182, Lille.
85. BOUVART (Gustave), professeur au Lycée, rue Nationale, 322, Lille.
517. BUCHEL, receveur particulier des contributions indirectes, rue des Urbanistes, 9, Lille.
548. BUISINE-CLAIS, sculpteur, rue des Canonniers, 5, Lille.
155. BULTEAU (Ferdinand), fabricant, rue Pellart, 31, Roubaix.
563. BURE (de), ancien préfet, directeur du Crédit général français, rue des Ponts-de-Comines, 28, Lille.
253. BRABANT (Paul), fabricant de céruse, boulevard Louis XIV, 4, Lille.
481. BRAME (Max), fabricant de sucre, Marquillies.
109. BRETON (Ludovic), ingénieur du tunnel sous-marin, Calais.
419. BRONGNIART (Mlle), institutrice, place Philippe-le-Bon, Lille.
305. BRUMME, sous-lieutenant au 43e de ligne, Lille.
440. BRUNEAU, pharmacien, rue Nationale, 71, Lille.
75. BRUYELLE, propriétaire, à Marcoing (Nord).
22. BRUYERRE, négociant, rue de Béthune, 27, Lille.

58. CAMBON, ministre de France à Tunis.
200. CANNISSIÉ-TESTELIN, conseiller municipal, rue du Faubourg-de-Roubaix, 137, Lille.
245. CANTALOUBE, receveur principal des contributions indirectes, rue Joséphine, 5, Lille.
543. CANONNE-PREUVOST, fabricant de papiers, place Richebé, 9, Lille.
130. CAPON (Alfred), étudiant, place aux Bleuets, 2, Lille.
504. CARPENTIER (Henri), propriétaire, rue du Château, 6, Saint-Maurice.
5. CARRÉ, inspecteur d'académie, rue Alexandre-Leleux, 11, Lille.
210. CASTELAIN (F.), docteur en médecine, place des Reigneaux, 21, Lille.
37. CATEL-BÉGHIN, ancien maire de Lille, boulevard de la Liberté, 21, Lille,
38. CATEL (Charles), filateur de lin, rue d'Iéna, 2, Lille.
39. CATEL (Gustave), filateur de lin, rue d'Iéna, 2, Lille.
225. CATTELOTTE, instituteur, à Seclin.
411. CATOIRE, rentier, rue Nationale, 280, Lille.
457. CAUCHIE-BECQUART, directeur d'assurances, boulevard de la Liberté, 86, Lille.
499. CAVREZ (Jules), médecin, place Voltaire, 2, Paris.
107. CAVRO, directeur de l'école primaire, rue Fombelle, 32, Lille.
114 CAZENEUVE (Albert), homme de lettres, rue des Ponts-de-Comines, 26.
522. CAZIER, commis-négociant, rue Manuel, 102, Lille.
444. CHAPT DE FONTAINE, directeur d'assurances, rue de la Gare, 23, Lille.
186. CHAS, négociant en toiles, rue de la Gare, Armentières.
530 CHOMEL, instituteur, rue Colbert, 80, Lille.

Nos d'inscription, MM.

74. Chon, avocat, rue du Palais-de-Justice, 5, Lille.
217. Christiaens, directeur de l'école communale, rue du Long-Pot, 55, Fives.
431. Christiaens (Mlle), institutrice, rue Olivier de Serres, Roubaix.
557. Clinquet, instituteur, à Saint-André-lez-Lille.
287. Colas (Pierre), étudiant, rue des Fossés-Neufs, 62, Lille.
539. Colle, négociant, rue du Curé-Saint-Étienne, 9, Lille.
3. Colsenet, professeur de philosophie à la Faculté de Besançon, Doubs.
108. Coée, instituteur, Haussy (canton de Solesmes).
140. Comère (L.), fabricant de plâtre, rue de la Halle, 9, Lille.
288. Coquelle (Edmond), négociant en toiles, rue de Puébla, 10, Lille.
408. Coquelle (Léopold), fondé de pouvoir de la banque Devilder et Ce, rue de l'Hôpital-Militaire, 5, Lille.
546. Cordonnier (Léon), propriétaire.
65. Corenwinder chimiste, rue Solférino, 61, Lille.
282. Corman (Narcisse), brasseur, rue Notre-Dame, Lille.
461. Cornille, propriétaire, rue de la Louvière, 15, Saint-Maurice.
82. Cornut, ingénieur des mines, rue de la Gare, 2, Lille.
32. Cosset-Dubrulle, propriétaire, rue de la Digue, 3, Lille.
183. Cosserat, principal de collège, à Saint-Amand-les-Eaux.
166. Coulbaux (Mlle), directrice de l'école Sévigné, rue Saint-Georges, Roubaix.
552. Coussemaker (de), adjoint au maire, Bailleul.
294. Crémont, pharmacien, à Bavay.
344. Crémont, distillateur-liquoriste, boulevard de la Liberté, 219, Lille.
280. Crepy (Adolphe), filateur de lin, rue du Bois-St-Sauveur, 6, Lille.
199. Crepy (Auguste), propriétaire, rue Royale, 85, Lille.
293. Crepy (Eugène), filateur de coton, boulevard Vauban, 99, Lille.
263. Crepy (Ernest), membre du conseil des prud'hommes, rue de Turenne, 2, Lille.
264. Crepy (Léon), filateur de coton, rue de Boulogne, 7, Lille.
56. Crepy (Paul), juge au tribunal de commerce, rue des Jardins, 28, Lille.
474. Crepy (Mme Paul), rue des Jardins, 28, Lille.
196. Crespel-Tilloy, ancien maire de Lille, rue Royale, 103, Lille.
265. Crespel (Lucien), fabricant de fils retors, rue des Fleurs, 14, Lille.
266. Crespel (Albert), fabricant de fils retors, rue des Jardins, 18, Lille.

12. Damien, maître de conférences à la Faculté des Sciences.
493. Danchin (Fernand), avocat, rue du Priez, 18, Lille.
26. Danel (Léonard), imprimeur, président des mines de Lens, rue Royale, 85, Lille.
425. Danel (Léon), imprimeur, boulevard de la Liberté, 93, Lille.
189. Dansette (Jules), étudiant en médecine, rue des Jésuites, 5, Armentières.
223. Darchez, professeur au lycée de Lille, rue Alexandre-Leleux, 31, Lille.
175. Dassonville-Leroux, négociant en laines, rue du Sentier, 33, Tourcoing.
148. Daudet, ancien maire de Roubaix, rue du Grand-Chemin, 15, Roubaix.
320. Debayser (Paul), courtier, rue Saint-André, 20, Lille.
438. Debièvre (Albert), négociant, boulevard Vauban, 135, Lille.
518. Debuchy (François), fabricant de tissus, rue Basse, 36, Lille.
282. Decroix (Jules, père), banquier, rue Royale, 42, Lille.
345. Defrance-Debreucq, négociant en mercerie, rue des Sept-Agaches, 6, Lille.
346. Defrenne (Achille), juge au Tribunal de commerce, rue du Grand-Chemin, 46, Roubaix.
237. Defresnes, propriétaire, rue Nationale, 295, Lille.

Nos d'inscription. MM.

66. Deguillage (Mlle), directrice de l'école primaire supérieure, boulévard de la Liberté, 97, Lille.

541. Dehaisne (le chanoine), archiviste, rue du Pont-Neuf, Lille.

55. Déjardin-Verkinder, avocat, boulevard Vauban, 17, Lille.

233. Deladerrière-Loiset, négociant, rue Beauharnais, 61, Lille.

133. Delamare, commandant au 43e de ligne, rue Basse, 28, Lille.

146. Delebecque, agent-général du contrôle des recettes au chemin de fer du Nord, Saint-Denis près Paris.

111. Delecaille, adjoint au maire, rue Patou, 1, Lille.

487. Deledicque (Paul), notaire, boulevard de la Liberté, 101, Lille.

219. Delegutte (Benjamin), entrepreneur de transports, gare Saint-Sauveur, Lille.

151. Deleporte-Bayart, adjoint au maire, rue du Curoir, 49, Roubaix.

515. Delesalle (Mme Alfred), propriétaire, à La Madeleine-lez-Lille.

218. Delessert (Eugène), propriétaire, chez MM. Holden et fils, à Croix.

220. Delettré (Henri), négociant en coton, rue de Gand, 33, Lille.

501. Delettré (Louis), négociant en coton, rue des Jardins, 13, Lille.

427. Delhaye (Mlle), institutrice, rue de l'Hôpital-Militaire, 33, Lille.

143. Delhaye, sous-lieutenant au 43e de ligne.

61. Demeunynck (Auguste), marchand de musique, rue des Chats-Bossus, 6, Lille.

122. Descamps (Anatole), membre de la Chambre de Commerce, boulevard de la Liberté, 36, Lille.

198. Descamps (Ange), administrateur du Crédit du Nord, rue Royale, 49, Lille.

227. Descamps (J.), agent-général des carrières de Guenast, rue de l'Aqueduc, 5, Paris.

491. Descamps-Crespel, juge au Tribunal de commerce, rue Royale, 77, Lille.

490. Descamps (Jules), fabricant de fils retors, rue Royale, 77, Lille.

234. Desmars (Alfred), ingénieur des mines, Ferfay.

450. Déprez (Ch.), négociant en fers, rue des Jardins, 4, Lille.

289. Dépret (Ch.), ancien notaire, boulevard Vauban, 110, Lille.

238. Dequoy (J.), manufacturier, boulevard Vallon, 79, Lille.

267. Derode, ancien président du tribunal de commerce, rue de Thionville, 5, Lille.

434. Derache (Ch.), courtier de commerce, rue Molière, 3, Lille.

538. Deschin (Édouard), mécanicien-constructeur, rue du Bourdeau, 14, Lille.

145. Desrousseaux (Jules), propriétaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 35, Lille.

316. Desrousseaux (Gustave), négociant en épiceries, rue St-André, 21, Lille.

386. Desmons, docteur en médecine, rue Ratisbonne, 12, Lille.

378. Desurmont (Achille), filateur de lin, Seclin.

379. Desurmont (Ch.), brasseur, rue du Quai, 22, Lille.

430. Detille (Mlle), institutrice, hameau du Pille, Roubaix.

525. Dewaux, vétérinaire, Armentières.

554. Dewitt (Antoine), négociant, rue Blanchemaille, 8, Roubaix.

485. Dhalluin, maître maçon, entrepreneur, rue Saint-André, 44, Lille.

221. Doniol, ingénieur en chef du département, rue Nationale, 91, Lille.

510. Dornemann (G.-W.), fabricant de bleu d'outremer, rue Nationale, 190, Lille.

392. Dubar (Gustave), publiciste, rue de Pas, 7, Lille.

87. Dubois, professeur au Lycée, rue du Romarin, 7, La Madeleine.

94. Dubois (Henri), instituteur à l'école supérieure, rue du Lombard, 2, Lille.

397. Dubreucq (Horace), fabricant d'amidon, rue du Faubourg-de-Tournai, 198, Lille.

N^os d'inscription. MM.

414. Dubreucq (Achille), négociant en huiles, rue Notre-Dame, 286 bis, Lille.
295. Duburcq (Victor), publiciste, rue des Longues-Haies, 16, Roubaix.
347. Duburcq (Alfred), assureur, rue des Longues-Haies, 16, Roubaix
104. Dubus, instituteur, rue du Marché, 49, Lille.
165. Duchemin, instituteur, rue du Long-Pot, 55, Lille.
45. Ducrocq (Léon), conseiller d'arrondissement, à Marcq-en-Barœul.
503. Duflos (François), homme de lettres, Loos
436. Dugardin (Mlle Berthe), institutrice, rue de la Grande-Chaussée, 49, Lille.
129. Dujardin (Gustave), propriétaire, rue Royale, 25, Lille.
517. Dujardin (Armand), propriétaire, boulevard Vauban.
348. Dupire (Auguste), architecte, rue du Curoir, 24, Roubaix.
400. Duplay, négociant, rue de Bourgogne, 18, Lille.
103. Dupont, directeur de l'école primaire, rue d'Artois, 200, Lille.
545. Duprey (Alfred), négociant en vins, à Loos.
213. Dupret (A.), instituteur primaire au lycée, Lille.
106. Duriez, directeur de l'école, rue Boilly, Lille.
423. Duriez (Mlle), institutrice, rue Rolland, Lille.
101. Durieux, directeur de l'école primaire, rue des Poissonceaux, 19, Lille.
110. Dutilleul, sénateur, ancien maire de Lille, rue de Bourgogne, 35, Lille.
296. Duvillier (Joseph), filateur de laines, rue du Tilleul, 62, Tourcoing.

291. Eeckmann (Georges), agent-principal d'assurances, rue du Coq-Français, 39, Roubaix.
511. Epinay, professeur d'histoire au lycée, Lille.
154. Ernoult (François), fabricant de tissus, rue Grand-Chemin, 77, Roubaix.
51. Evrard (Alfred), ingénieur-directeur des aciéries, Firminy, Loire.

228. Facq, négociant en bronzes, rue Esquermoise, 55, Lille.
506. Facq, entrepreneur, rue Jean-sans-Peur, 50, Lille.
163. Faidherbe (Alexandre), directeur de l'école communale, rue du Bois, 9, Roubaix.
164. Faidherbe (Aristide), directeur de l'école communale, rue Brézin, à l'Epeule, Roubaix.
34. Faucher, ingénieur-directeur des poudres et salpêtres, cour des Bourloires, 5, Lille.
448. Faucheur (Edmond), filateur de lin, square Rameau, 13, Lille.
500. Fauchille-Prévost (Mme), propriétaire, rue Basse, Lille.
559. Fauchille (Édouard), propriétaire, rue de Jemmapes, 86, Lille
360. Félice (de), ancien professeur, rue Nicolas-Leblanc, 22, Lille.
349. Ferlié (Cyrille, fils), négociant, rue de Lille, 11, Roubaix.
359. Ferlié (Mme Cyrille), propriétaire, rue de Lille, 11, Roubaix.
252. Fernaux-Defrance, négociant, rue Grande-Chaussée, 44, Lille.
159. Fernier (Edouard, fils), rue du Curoir, 53-59, Roubaix.
373. Flament, filateur, à Fourmies.
401. Flament (Mlle), institutrice à l'institut Fénélon, rue du Soleil-Levant, Lille.
418. Fockeu (Mlle), institutrice, rue de l'Arbrisseau.
124. Fockeu, directeur de l'école, rue de Juliers, 73, Lille.
243. Fontaine-Flament, juge au tribunal de commerce, rue des Sarrazins, 98, Lille.
336. Fourlignie (Aug.), négociant en laines, rue des Ursulines, 66, Tourcoing.

Nos d'inscription. MM.

406. Franciosi (de), homme de lettres, rue Nationale, 93, Lille.
187. Fremaux, conseiller municipal, à Armentières.
459. Frichot, ingénieur civil, rue Colbrandt, 8, Lille.
324. Froment (Mlle), professeur, rue Nationale, 53, Lille.
60. Fromont (Auguste), homme de lettres, rue de l'Hôpital-Militaire, 77, Lille.
304. Fropo, sous-lieutenant au 43e de ligne, rue des Arts, 12, Lille.

314. Gabrel, employé de la maison Holden, Croix
361. Gaillard, économe du Lycée, Lille.
131. Gauche (Léon), négociant en cotons, rue de Paris, 153, Lille.
573. Gaume (le général), commandant la 1re brigade de cavalerie, rue André, 9, Lille.
215. Gernez, instituteur à l'institut Turgot, Roubaix.
303. Ghins, capitaine au 43e de ligne, rue du Palais-de-Justice, 8, Lille.
6. Giard, professeur à la Faculté des Sciences, rue Colbert, 37, Lille.
536. Gilles (Alphonse), employé, rue des Tanneurs, 23, Lille.
492. Giraud (Abel), juge au tribunal de commerce, rue de la Halle, 35, Lille.
362. Goffin (Joseph), employé, à Croix.
404. Gombert, chef d'institution, à Fournes.
36. Gontier de la Roche, contrôleur des douanes, rue Notre-Dame, 317, Lille.
8. Gosselet, professeur à la Faculté des Sciences, rue d'Antin, 18, Lille.
97. Gossin, proviseur du lycée, Lille.
11. Gouyet, professeur au collège, à Bailleul.
68. Grimbry (Raymond de), propriétaire, rue Royale, 107, Lille.
269. Grimonprez (Eugène), ancien maître de forges, à Valenciennes.
483. Grolez (Henri), pépiniériste, Ronchin.
533. Grolez (Louis), pépiniériste, Ronchin.
571. Gronier (jeune), négociant en métaux, rue de Cambrai, 36, Lille.
271. Gruel (l'abbé), rue de Metz, 24, Lille.
405. Grugeon (Georges), voyageur de commerce, place de l'Arbonnoise, 3, Lille.
270. Guermonprez, directeur de l'établissement du gaz de Wazemmes, boulevard Montebello, 61, Lille.
403 Guillemaud (Claude), filateur de lin, à Seclin.
528. Guillemaud (Mlle), institutrice, à l'institut Fénelon, Lille.
7. Guerne (de), préparateur à la Faculté des Sciences, rue Solférino, 181, Lille.
566. Guiny (le général du), commandant la 1re brigade d'infanterie, boulevard de la Liberté, 26, Lille.
2. Guillot, professeur d'histoire au lycée, rue Beauharnais, 59, Lille.
313. Guissez, négociant en charbons, rue de Dunkerque, 167, Lille.

491. Hallez, professeur à la Faculté de médecine, rue des Jardins, 16, Lille.
299. Hallier, général du génie, rue de Thionville, 2, Lille.
445. Hamant, employé des tabacs, rue des Augustins, 18, Lille.
441. Hannotin (Mme), rentière, rue Beauharnais, 39, Lille.
115. Hartung (le général), commandant la 1re division d'infanterie, rue Royale, 118 bis, Lille.
222. Hartung, directeur de la succursale de la Banque de France, rue Royale, 69, Lille.

Nos d'inscription. MM.

556. Hautecloque (de), sous-lieutenant au 16e chasseurs.
256. Hedde, juge au tribunal, place Philippe-de-Girard, 10, Lille.
93. Helluy, professeur à l'école, rue du Lombard, Lille.
84. Henry, docteur en médecine, rue de l'Hôpital-Militaire, 38 bis, Lille.
455. Henry, fabricant de bleu d'outremer, rue Denis-Godefroi, 3, Lille.
464. Herland, commis-négociant, rue des Fossés, 39, Lille.
92. Herlemont, instituteur à l'école, rue du Lombard, Lille.
393. Heyndrickx (Georges), négociant en tissus, au Raverdy, Roubaix.
395. Heyndrickx (Albert), négociant en tissus, boulevard de Paris, 26, Roubaix.
364. Hilst, négociant, rue du Dragon, 5, Lille.
281. Houdoy, conservateur général des musées, square Jussieu, 8, Lille.
272. Houzé de l'Aulnoit, docteur en médecine, square Jussieu, 14, Lille.
380. Houzé de l'Aulnoit, avocat, rue Royale, 61, Lille.
381. Houzé de l'Aulnoit, ancien officier de marine, rue de Turenne; 25, Lille.
453. Houzé (Victor), avoué, square Jussieu, 11, Lille.
458. Huart, professeur à l'institution Preys, Lille.
226. Humbert (Emile), propriétaire, boulevard de la Liberté, 56, Lille.
62. Humbert, professeur au lycée, rue Comtesse, 2, Lille.

478. Jacquemart, négociant, rue Nationale, 67, Lille.
569. Jacquin, inspecteur du chemin de fer, rue Nationale, 120, Lille.
329. Jametel, interprète-adjoint à la légation de France en Chine, rue Vaugirard, 16, Paris.
251. Jean, instituteur, à Mouveaux.
460. Jonckèere, négociant en produits chimiques, rue Baptiste-Monnoyer, 4, Lille.
161. Junker, filateur de soie, rue de Wattrelos, Roubaix.

301. Labbe, ancien président du tribunal de commerce, rue du Metz, 6, Lille.
23. Lacroix, pharmacien, rue Esquermoise, 60, Lille.
309. Lacroix, chirurgien de la marine, à Brest.
102. Ladrière, directeur de l'école, square Jussieu, 24, Lille.
273. Ladureau (Albert), chimiste, rue des Jardins, 14, Lille.
63. Lafont, professeur au Lycée, rue Colbert, 164, Lille.
425. Lagrange (Mme). institutrice, rue de Bailleul, 425, Lille.
413. Lamford (Emma), square Rameau, 7, Lille.
67. Lambret, directeur de l'institut Fénelon, rue Jean-Sans-Peur, 2, Lille.
241. Lammens (G), propriétaire, rue d'Angleterre, 11, Lille.
206. Landrieu, (Adolphe), négociant, rue St-André, 38 bis, Lille
76. Landousy, étudiant en médecine, rue de Paris, 35, Lille.
315. Lardeur, général de brigade, Paris.
446. Larivière, directeur du tissage Jules Scrive, Marquette, Lille.
208. Laroche (Jules), négociant en papiers, place du Théâtre, 64, Lille.
207. Laroche-Bauchet, id.. id.
71. Laurand, professeur, boulevard de la Liberté, 20, Lille.
365. Laurent; (Adolphe), négociant en lins, café Molière, boulevard de la Liberté, Lille.
383. Laurenge, (Marcel), entrepreneur, rue Marais, 3; Lille.
454. Laurent, (Victor), filateur de lins, boulevard de la Liberté, 76, Lille.
147. Lechat, négociant, rue de Paris, 12, Lille.

Nes d'inscription. MM.

150. Lebrat, pasteur protestant, rue des Arts, 39, Roubaix.
274. Le Blan, (Paul), filateur de lin, rue Joséphine, 24, Lille.
560. Le Blan, (Julien), filateur de coton, rue Solferino, 118, Lille.
89. Lecocq, assureur, rue du Nouveau-Siècle, 7, Lille.
311. Leclercq, (Frédéric), receveur municipal, rue Inkermann, 8, Lille.
498. Lechat, (Eugène), négociant en draps, rue de Paris, 12, Lille.
25. Lefebvre (Léon), imprimeur, rue Esquermoise, 57, Lille.
80. Lefebvre, (le général), commandant en chef le 1er corps d'armée, rue Négrier, 10, Lille.
120. Lefebvre, professeur de mathématiques au Lycée, place aux Bleuets, 20, Lille.
407. Lefebvre, (Ernest), employé de commerce, rue des Célestines, 2, Lille.
537. Lefebvre-Lelong, représentant de commerce, rue de Bourgogne, 52, Lille.
390. Légereau; instituteur, à Fives.
366. Legrand, (Géry), maire de Lille, rue Nicolas-Leblanc, 34, Lille.
471. Legrand, (Clément), professeur à l'école supérieure, Haubourdin.
128. Legrand (Pierre), député, rue Royale, 76, Lille.
149. Leloir, adjoint au maire, rue du Collège, 169, Roubaix.
176. Leloir (Jules), négociant, place des Nonnes, Tourcoing.
212. Leloir (Henri), interne des hôpitaux à Paris, rue Monge, 17, Paris.
555. Lelong, (Jules), négociant en charbons et engrais, boulevard des écoles, 5, Lille.
47. Lemaitre (G.), ancien conseiller général, boulevard de la Liberté, 215, Lille.
100. Lemaire, directeur de l'école primaire, rue Notre-Dame, 97 bis, Lille.
337. Lequenne, greffier du tribunal de commerce de Roubaix, rue de Bougogne, 24, Lille.
170. Lerat, directeur de l'école communale, rue de l'Alma, Roubaix.
334. Leroux-Lamourette, filateur de laine, rue Blanche-Porte, 35, Tourcoing.
335. Leroux-Brame, (Ch.), négociant en laines, rue de Gand, 55, d°
318. Leroy-Crépeaux, négociant en lins, boulevard de la Liberté, 141, Lille.
171. Leroy, directeur de l'école communale, rue Pierre de Roubaix, Roubaix.
540. Leroy, (Mlle Marie), propriétaire, rue des Guinguettes, 17, Lille.
33. Lesert, géomètre, rue Royale, 15, Lille
428. Lesne (Mlle), institutrice, rue du Coq-Français, Roubaix.
16. Lesur, directeur de l'école primaire, rue des Stations, 52, Lille.
558. Lewe, instituteur, rue Lydéric, 2, Lille.
374. Loncke, (Eugène), directeur d'assurances, boulevard de la Liberté, 13, Lille.
375. Loncke (Mme), propriétaire, boulevard de la Liberté, 13, Lille.
330. Longhaye, (Edouard), négociant, boulevard de la Liberté, 161, Lille.
470. Loridan, (Victor), directeur de l'école supérieure, Haubourdin.
477. Lorent, (L.,) propriétaire, boulevard de la Liberté, 120, Lille.
382. Loyer, (Ernest), filateur, rue Nationale, 287, Lille.
244. Lucas-Girardville, censeur au lycée de Lyon, Lyon.

322. Mac-Geagh, négociant en lins, rue Inkermann, 13, Lille.
323. Mac-Geagh (Mme), propriétaire, d° d°
184. Mahieu, ancien maire, rue des Jésuites, 7, Armentières.
28. Mamet, professeur d'histoire au lycée, 15, rue de la Plaine, Lille.

Nos d'inscription. MM.

415. Maniez (Mlle), institutrice, rue de Douai, 43 bis, Lille.
240. Maquet (Ernest), négociant en lins, rue des Buisses, 15-17, Lille.
523. Maquet, (Alfred), négociant en lins, boulevard Vauban, 31, Lille.
484. Marette, négociant en coton, rue du Vieux Faubourg, 29, Lille.
527. Martin, (Mlle Marguerite), à l'Institut Fénelon, Lille.
388. Martin, (Paul), professeur au Conservatoire de musique, rue de la Grande Chaussée, 20, Lille.
389. Martin, (Fernand), d° d°
17. Masquelez, directeur de l'Institut Industriel, rue de Bruxelles, 4, Lille.
132. Masure (Gustave), député.
156. Masurel (Jules), manufacturier, rue du Chemin de Fer, 48, Roubaix.
197. Masse-Meurice, brasseur, rue de la Barre, 114, Lille.
325. Masurel, (François), filateur de laines, à Tourcoing.
399. Masquelier, (Auguste), membre de la Chambre de Commerce, rue de Courtrai, 5, Lille.
514. Mas, (Charles), président du Tribunal de Commerce, rue du Molinel, Lille.
551. Masurel, (Paul), filateur, à Roubaix.
53. Mathias (F.), président de la Société Industrielle, rue des Fossés, 28, Lille.
91. Mathieu, (Émile), instituteur. à l'école, rue du Lombard, 2, Lille.
142. Mathieu, colonel du 43e régiment de ligne. à la Citadelle, Lille.
250. Mathieu, instituteur, a Croix.
367. Maulion, Procureur de la République, boulevard Vauban, Lille.
368. Mayer (Mme), propriétaire, rue Barthélémy-Delespaul, 1, Lille
232. Melchior (le Frère), directeur du pensionnat Ste-Marie, rue des Stations, 179, Lille.
31. Meunier, professeur au lycée, rue André, 18, Lille.
134. Meurice (Paul), négociant en bois, rue Solférino, 204, Lille.
119. Micaut, ingénieur en chef, à Bully-Grenay (Pas-de-Calais).
279. Milius, administrateur du crédit du Nord, rue des Jardins, 11, Lille.
195. Millot, professeur au lycée, rue du Vieux-Marché aux Poulets, 18, Lille.
398. Milson, Intendant militaire en retraite, rue Solferino, Lille.
167. Mollins (De), entrepreneur à Croix.
376. Montigny, (Alfred De) directeur d'assurances, rue de Béthune, 59, Lille.
576. Montigny, (Philippe De) agent d'assurances, place du Concert, 1 bis, Lille.
479. Morat, professeur à la Faculté de médecine, rue Beauharnais, 59, Lille.
422. Morel, (Mlle) directrice de l'école communale, rue de Wazemmes, 49, Lille.
327. Motte-Vernier, négociant, rue Neuve, Roubaix.
369. Motte, (Georges), filateur de coton, rue de l'Union, 24, Roubaix.
370. Motte-Descamps, juge au Tribunal de Commerce, rue du Château, 17, Roubaix
451. Motte, (Alfred), manufacturier à Roubaix.
285. Mouchet ingénieur en chef, à Auchy-au-Bois.
99. Mourcou, architecte, rue Manuel, 103, Lille.
371. Muller, professeur au lycée, Lille.
204. Mullier (Albert), négociant en lins, rue d'Angleterre, 48, Lille.
41. Muot, propriétaire, rue du Faubourg-de-Roubaix, 29, Lille.

534. Neut (Émile), négociant en lins, rue de la Grande Chaussée, Lille.
466. Nicodème, négociant en fers, rue de Paris, 212, Lille.
350. Nicolle, négociant, rue Beauharnais, 69, Lille.

N° d'inscription. MM.

254. Noguet, docteur en médecine, rue de Puébla, 33, Lille.

377. Obin (Jules), teinturier, rue des Stations, 101, Lille.
192. Ollier, pasteur protestant, rue Jeanne-d'Arc, Lille.
333. Ollivier, docteur en médecine, rue Solférino, 314, Lille.
18. Olry, ingénieur, professeur à l'Institut industriel, rue de Bruxelles, 2, Lille.
319. Ovigneur (Émile), avocat, rue de Tenremonde, 2, Lille.

352. De Pachtère, propriétaire, rue Négrier, 66, Lille.
353. Pajot, avoué, rue d'Angleterre, 44, Lille.
20 Peslin, ingénieur de la navigation, place Philippe-de-Girard, 18, Lille.
310. Petit (Pierre), inspecteur des douanes, rue Nicolas-Leblanc, 8, à Lille.
469. Petit (Delphin), négociant, boulevard Vauban, 76, Lille.
550. Philippe (Louis), avocat, boulevard de la Liberté, 50, Lille.
439. Picavet (Léon), filateur, boulevard Louis XIV, 3, Lille.
350. Pirot (Gaston), brasseur, rue Colbrand, 12, Lille.
519. Plaisant, substitut du procureur de la République, Lille.
384. Platel (Léon), négociant en bois, rue Princesse, 48, Lille.
385. Platel (Albert), négociant en bois, rue de la Préfecture, 2, Lille.
524. Plumecoeq, chef de bureau à la préfecture, Lille.
529. Pollet (Mlle), institutrice, rue Gombert, 9 bis, Lille.
117. Pollet (Justin), ingénieur principal à Ferfay,
561. Pollet, vétérinaire départemental, rue Jeanne-Maillotte, 20, Lille.
306. Porion (L), distillateur à Saint-André-lez-Lille.
201. Pottier (Julius), chez M. Senoutzen, orfèvre, rue Esquermoise, 18, Lille.
297. Pouchain (Victor), ancien maire d'Armentières.
452. Pouille (Émile), caissier, rue de la Louvière, 54, Lille.
396. Preys (Ferdinand), chef d'institution, rue Masurel, 19, Lille.
224. Prieure (Madame la) du monastère de Notre-Dame de la Plaine, rue d'Esquermes, 93, Lille.

354. Quarré, propriétaire, boulevard de la Liberté, 70, Lille.
442. Quef, propriétaire, boulevard Louis XIV, 2, Lille.
298. Quettiez, pharmacien, à Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais).

86. Raquet (Désiré), commis-négociant, rue Notre-Dame, 207, Lille.
157. Reboux, (Alfred), direct. du *Journal de Roubaix*, rue Neuve, 17, Roubaix.
568. Regnard, chef de gare, à Lille.
432. Renard, instituteur-adjoint, rue du Bois, Roubaix.
96. Renouard (Alfred), négociant, rue Alexandre Leleux, 46, Lille.
292. Reuflet (Frédéric), avocat, rue Nationale, 104, Lille.
216. Richard, directeur de l'école primaire, rue Fénelon, 26, Lille.
153. Richard (Paulin), fabricant, rue de l'Hospice, 31, Roubaix.
169. Richez, directeur de l'École communale, rue Saint-Sébastien, Lille.
205. Rigal (Émile), négociant, rue Saint-André, 38, Lille.
72. Rigaux, archiviste de la ville, rue de l'Hôpital-Militaire, 112, Lille.
88. Rigaut, adjoint au Maire de Lille, rue de Valmy, 15, Lille.
435. Rigaud (Ernest), filateur, rue Saint-Gabriel, 91, Lille.
417. Robert (Mlle), directrice d'école communale, rue Racine, 82, Lille.
177. Rogeau, docteur en médecine, Petite Place, 5, à Tourcoing.

Nos d'inscription. MM.

126. ROGER, représentant de charbonnage et Hauts-Fourneaux. rue Blanche, 39, Tourcoing.
443. ROGER-DEPLANCK, négociant, rue de Tournai, 24, Lille.
333. ROGIER-MOÏSE, entrepreneur, rue de Lorraine, Roubaix.
512. ROMPTEAU, professeur d'histoire au Lycée, Lille.
121. ROSMAN, professeur de 3e au lycée, rue Esquermoise, 55 ter, Lille.
391. ROSSI (Auguste), comptable à la banque populaire de Soudrio (Italie).
284. ROUSSEAU (Melle), institutrice, place de Béthune, 7, Lille.
203. ROUSELLE (Théodore), agent général de la « Confiance », boulevard de la Liberté, 115, Lille.
43. ROUZÉ (Henri), propriétaire, rue de Thionville, 37, Lille.
239. ROUZÉ (Émile). entrepreneur, rue Joséphine, 20, Lille.

44. SAINT-AMOUR (Mlle Constance de), professeur, rue du Vieux-Faubourg, 27 bis, Lille.
355. SAVARY, pharmacien, à Amiens.
357. SAVY (Émile), employé, à Croix.
112. SCHNEIDER-BOUCHEZ, adjoint au Maire de Lille, rue des Ponts-de-Comines, 47,
235. SCHIVRE (Gustave), directeur des ateliers de construction, a Lens.
13. SCHOTSMANS (Émile), fabricant de sucre, distillateur, boulevard Vauban, 9, Lille.
489. SCHOTSMANS (Paul), meunier, à Don.
456. SCHOUTTETEN (Jules), membre de la Chambre de commerce, façade de l'Esplanade, 52, Lille.
147. SCHUBERT, négociant, boulevard de la Liberté, 29, Lille.
162. SCRÉPEL-ROUSSEL, négociant, rue du Pays, 5, Roubaix.
40. SCRIVE-WALLAERT, propriétaire, rue Royale, 130, Lille.
201. SCRIVE-BIGO, ancien membre de la chambre de commerce, rue du Lombard, 1, Lille.
229. SCRIVE (Gaston), négociant en lins, rue Saint-Sauveur, 19, Lille.
356. SCRIVE-LOYER, membre de la Chambre de commerce, rue Notre-Dame, 292, Lille.
564. SCRIVE (Gustave), conseiller municipal, fabricant de papiers, rue du Lombard, Lille.
135. SÉE (Edmond), ingénieur, boulevard de la Liberté, 121-123, Lille.
42. SENOUTZEN, orfèvre, rue Esquermoise, 18, Lille.
482. SEVER (Jacques), capitaine du génie, attaché à l'état-major général à Paris, boulevard Lefebvre, 1, passage Duclos, 11 (Plaisance), Paris,
162. SKENE et DEVALLÉE, mécaniciens, rue Neuve, 39, Roubaix.
52. La Société Industrielle du Nord de la France, rue des Jardins, 39, Lille.
426. SOMAIN (Mme), institutrice, rue de la Deûle, 1, Lille.
214. SPÉDER, directeur de l'école, rue des Urbanistes, 17, Lille.
236. STIÉVENART, (Arthur), fabricant de câbles, à Lens.
1. SUÉRUS, professeur d'histoire au collège Rollin, rue de La Chapelle, 17, Paris.
231. SWYNGHEDAUW (Mlle), directrice de l'école communale, rue Gombert, Lille.
118. SY, (Albert), greffier au Tribunal de Béthune.

188. TAHON, négociant, Grande Place, 33-35, Armentières.
46. TELLIEZ, juge au Tribunal civil, rue des Fleurs, 22, Lille.
424. TELLIER (Mlle), institutrice, rue de Tournai, 49 bis, Lille.

Nos d'inscription. MM.

465. Tenaille-Saligny, sénateur (chez M. Ladureau), rue des Jardins, 14, Lille.
473. Terquem, professeur à la Faculté des Sciences, rue Nationale, 116, Lille.
98. Testelin, (Achille), sénateur, rue du Faubourg-de-Roubaix, 139, Lille.
521. Testelin (Alexandre), avocat, rue Jean-sans-Peur, Lille.
552. Theiler (Édouard), propriétaire, rue des Palais, 91, Bruxelles.
283. Thellier (Paul), avocat, rue d'Angleterre, 41 bis, Lille.
64. Thévenin, avocat, rue de l'Hôpital-Militaire, 39, Lille.
127. Thiriez (Alfred), négociant, rue Nationale, 308, Lille.
49. Thomas (Albert), ingénieur civil, rue Durnerin, 10, Lille.
575. Tilloy-Delaune, administrateur des mines de Lens.
90. Tilman, directeur de l'école primaire supérieure, rue du Lombard, 2, Lille.
95. Tilman, (Lucien), instituteur à l'école, rue Lottin, 14, Lille.
113. Toffart, secrétaire-général de la Mairie, à l'Hôtel-de-Ville, Lille.
9. Toussaint, inspecteur primaire, rue Joséphine, 11, Lille.
409. Toussin (Georges), filateur de coton, rue Royale, 83, Lille.
497. Toussin (Mme Gustave), propriétaire, rue Royale, 83, Lille.
286. Trachet (Jules-Bernard), employé des télégraphes, place de Béthune, 3, Lille.
202. Tys (Alphonse), commis-négociant, rue Sans-Pavé, 23, Lille.

387. Vaille (Mlle), institutrice, rue des Tours, 14, Lille.
494. Valdelièvre (Alfred), fondeur en cuivre, rue des Tanneurs, 34-41, Lille.
437. Valeviducq (Jean), notaire à Lannoy.
412. Van den Heede, horticulteur, rue du Faubourg-de-Roubaix, 55, Lille.
496. Van den Bulcke (Ch.), commissionnaire en douane, rue des Buisses, 25, Lille.
73. Van Hende, président du musée de numismatique, rue Masséna, 50, Lille.
449. Vanoye (Henri, fils), filateur, boulevard Vauban, 13, Lille.
276. Van Ryswick, négociant en grains, rue des Jardins, 30, Lille.
160. Vassart (l'abbé), rue du Curoir, 42, Roubaix.
547. Vasseur, instituteur, Grande-Place, 42, Lille.
277. Vennin, négociant en métaux, rue du Pont Neuf, 4, Lille.
475. Verkinder, négociant en lins, rue de Paris, 160, Lille.
562. Verley (Charles), ancien président du Tribunal de commerce, rue Voltaire, 41, Lille.
15. Verly, directeur de l'*Echo du Nord*, rue Solférino, 7, Lille.
136. Verstaen, avocat, rue de Tenremonde, 7, Lille.
486. Verstraete (Jules), fabricant de fils retors, rue du Gros-Gérard, 12, Lille.
307. Verstraete, fabricant de fils, à Lomme-lez-Lille.
358. Villerval, instituteur, rue de Marquette, 55, à La Madeleine.
402. Vincent (Georges), agent d'asurances, rue du Palais-de-Justice, 3, Lille.

14. Wacquez-Lalo, géographe, à Loos.
467. Wallaert (Mme Émile), propriétaire, boulevard de la Liberté, 66, Lille.
312. Wallaert (Auguste), filateur de coton, boulevard de la Liberté, 23, Lille.
16. Wannebroucq, doyen de la Faculté de médecine, rue Beauharnais, 25, Lille.
567. Wannebroucq (P.), syndic de faillites, rue de l'Arc, 7, Lille.
86. Wanneufville, étudiant en pharmacie, rue Solférino, 89, Lille.
488. Wannin, fabricant d'huiles, rue de Flandre, 23, Armentières.
278. Wargny, juge au Tribunal de Commerce, rue de Valmy, 1, Lille.
70. Warin (Mlle Émilie), propriétaire, boulevard de la Liberté, 197, Lille.

Nos d'inscription. MM.

69. Warin, négociant, boulevard de la Liberté, 197, Lille.

508. Wartel, docteur en médecine, rue de Lannoy, 35 bis, Lille.

420. Watteau (Mlle), directrice de l'école communale, rue Saint-Gabriel, 83, Lille.

332. Wattine (Gustave), négociant, rue du Château, 23, Roubaix.

123. Wéber, professeur d'allemand au Lycée, rue du Gros-Gérard, 11 bis, Lille.

574. Weber, rue des Fossés-Neufs, 59, Lille.

230. Wohlfarth (Joseph), commissionnaire en marchandises, rue de Bourgogne, 3, Lille.

410. Ybert-Descat, négociant, rue Beauharnais, 126, Lille.

CONFÉRENCES

(in extenso)

Conférence sur Dupleix

Par M. SUÉRUS.

I

La Société de Géographie de Lille s'est associée à l'initiative prise par la Commission Historique du département du Nord, en vue d'ériger une statue à Dupleix dans sa ville natale de Landrecies. Les Anglais, plus justes que nous, avaient placé son buste à Calcutta, avant qu'une statue ne lui fût élevée en 1861 dans les galeries de Versailles, et une autre érigée en 1870 sur la place publique de Pondichéry ; leurs écrivains, entre autres MM. Cartwright et Malleson (1), ont les premiers mis en relief cette grande figure. Chez nous Dupleix vient seulement de trouver coup sur coup deux biographes, MM. Bionne et Hamont (2), tous deux remplis d'enthousiasme pour leur héros et soucieux de réparer les injustices du passé. Nous croyons intéressant de reproduire, d'après leurs ouvrages, les principaux faits de la carrière du grand homme, si longtemps méconnu ; il nous semble que, du récit de ses exploits et de ses infortunes, peut sortir plus d'un enseignement ; utile pour la conduite à tenir dans le temps

(1) *Cartwright.* Dupleix et l'Inde française. (Revue britannique, 1862).
Malleson. History of the Franch from the founding of Pondichéry, in 1674, to its capture in 1761. (1868).

(2) *Bionne.* Dupleix (2 vol. in 8°, Paris, 1881).
Hamont. Dupleix, d'après sa correspondance inédite (1 vol. in-8°, Paris, 1881).

présent, salutaire pour la grandeur et la prospérité futures de notre pays.

La date exacte et le lieu de la naissance de Dupleix ont été connus au milieu de notre siècle par un document vérifié sur les registres de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul à Landrecies :

La vieille forteresse, illustre déjà par les sièges auxquels se rattachent les noms de François Ier, Charles Quint, Turenne, le prince Eugène, et conquise sur l'Espagne quarante ans auparavant, acquiert par là un intérêt nouveau et considérable pour l'histoire.

Son père, originaire du Poitou, avait été envoyé à Landrecies comme fermier général ; sa mère appartenait au contraire à une famille flamande, et nous retrouvons bien en lui les traits caractéristiques de l'homme du Nord, le mélange de poésie et de sagesse pratique, l'application aux plus sévères études et un goût passionné pour la musique, en un mot les qualités réunies de l'artiste et du négociant. Il s'embarqua très jeune, à dix-huit ans, et voyagea à travers le monde, en Asie, en Amérique, acquérant à la fois la force morale et l'expérience positive ; nommé, au retour, aux fonctions assez modestes, malgré leurs titres ronflants de membre du Conseil Supérieur et Commissaire des Guerres à Pondichéry, il débarquait en 1721 dans cette Péninsule de l'Hindoustan, à laquelle il devait se consacrer tout entier pendant plus de trente années.

L'Inde, pays des rares denrées et des pierres précieuses, était depuis longtemps l'objet de la convoitise des Européens ; elle avait vu accourir, depuis le seizième siècle, négociants, soldats, marins, pour y fonder des postes ou des comptoirs. Si les établissements des Portugais et des Hollandais n'avaient guère duré, la Compagnie anglaise, constituée en 1600, occupait d'importantes positions, Bombay à l'Ouest, Saint-David et Madras à l'Est, sur la côte de Coromandel ; la Compagnie française, fondée par Colbert en 1664 après plusieurs essais infructueux, avait eu d'assez habiles serviteurs dans Caron, créateur de Mazulipatam et de Chandernagor au Bengale, dans François Martin qui avait bâti la grande et belle ville de Pondichéry, dans le gouverneur Dumas. Pourtant sa situation était médiocre et languissante ; on n'importait rien d'Europe et on se contentait d'exporter quelques cargaisons payées avec les fonds de la métropole, qui n'arrivaient pas toujours et qui, en tous cas, s'engouffraient sans profit dans la Péninsule ; on ne faisait rien pour profiter du démembrement de l'empire du Grand-Mogol en principautés vassales, pour

repousser les incursions des Mahrattes ou pillards musulmans, pour combattre la concurrence anglaise. Une impulsion vigoureuse devait tout relever.

Dupleix, à peine arrivé, organise le commerce des côtes et de l'intérieur, pour son son propre compte ; il y fait sa fortune et inspire ainsi la confiance à la Compagnie, jusque-là hésitante et craintive. Un instant destitué à cause d'une accusation plus ou moins fondée de prêt usuraire, il est nommé en 1730 gouverneur de Chandernagor, pauvre bourgade du delta du Gange, dont il fait d'abord une ville avec des maisons, puis le premier comptoir d'Asie avec une flotte commerciale de soixante-dix vaisseaux et un trafic de plus de vingt millions par an jusqu'en Chine. Jamais richesse ne fut d'ailleurs plus honorablement acquise que la sienne ; ni alors, ni plus tard au milieu d'une prospérité plus grande encore, il ne donna prise à la calomnie ou au soupçon ; sa probité, scrupuleuse des moyens comme du but, ignorante des compromis et des alliances suspectes, imposa toujours le respect, même à ses ennemis les plus acharnés. Exemple bien rare en de telles contrées, au milieu de telles tentations, et qui ne sera pas suivi par ses sucesseurs anglais. Clive ou Warren Hastings, dont les concussions donneront lieu à des procès retentissants !

En 1740, il était appelé par la Compagnie au gouvernement de Pondichéry, et le 23 octobre 1742, au gouvernement général des possessions françaises. Quelque temps auparavant, il avait épousé une jeune veuve, Jeanne Albert de Castro, fille d'un Français et d'une Portugaise. A la fois énergique et gracieuse, instruite dans les dialectes, l'histoire, les mœurs de l'Inde où elle était née, elle apporta à son mari un précieux concours. Telle fut son influence que, sous le nom respesté de la princesse Jeanne, Johanna Begum, elle demeura légendaire parmi les peuples de la Péninsule ; et plus tard, aux jours d'épreuve, c'est elle encore qui, de son cœur bien trempé, soutint l'homme de génie méconnu contre les défaillances et les chagrins. Ayant été jadis à la peine, il est juste qu'elle soit maintenant à l'honneur, et que son nom soit rappelé avec respect.

II

L'œuvre de Dupleix, pendant ses quatorze années de gouvernement général, peut se diviser en deux périodes distinctes. La première est

plus particulièrement militaire. Il veut profiter de la guerre ouverte entre la France et l'Angleterre, sur le continent européen comme aux colonies, pour chasser à jamais nos rivaux. Une escadre anglaise menaçant Pondichéry, il fortifie la ville en toute hâte avec ses propres ressources, sa bourse, son crédit; il la sauve plus sûrement encore en prétendant aux princes indigènes que leur intérêt est de venir à son aide, et les renforts qu'il en obtient suffisent à maintenir l'ennemi immobile. Enfin arrive une escadre de secours, improvisée de toutes pièces par La Bourdonnais, gouverneur des îles de France et Bourbon, homme d'initiative et d'énergie, mais dont le caractère entier, absolu, ne pouvait consentir à un partage du commandement. Et justement des instructions, envoyées de Paris par le gouvernement et la Compagnie, donnaient aux deux gouverneurs des ordres contradictoires, et provoquaient leur rivalité en paraissant attribuer à chacun d'eux la prépondérance sur l'autre. La Bourdonnais disperse l'escadre anglaise, mais refuse d'attaquer Madras; puis, forcé de céder, il redevient lui-même dans la prise de la ville, mais pour promettre aux vaincus de la restituer moyennant une rançon et un engagement illusoire de neutralité. Dupleix, indigné d'une telle faiblesse, refuse de reconnaître la capitulation, de rendre cette clef de l'Inde que, par une idée de génie, il veut donner à un prince indigène, qu'on dominera plus tard; il supplie son rival de se rétracter, s'adressant à lui comme à un frère, au nom de Dieu, au nom de sa femme et de ses enfants, dans une lettre sublime d'éloquence passionnée, et qui est le document le plus intéressant cité par M. Bionne. Et pendant cette lutte, les vaisseaux français, exposés aux vents dangereux de ces parages, périssaient presque tous avec leurs équipages dans une tourmente. Vaincu par ce désastre, La Bourdonnais part enfin; au retour, il est gardé pendant trois ans à la Bastille dans une dure captivité, puis acquitté sur le chef de trahison, même sur ceux de désobéissance et de péculat. Mais sa santé était ruinée, sa fortune engloutie; il mourut bientôt, en 1753, épuisé par le chagrin, et la France entière, entraînée par la sympathie pour les persécutés, oublia les fautes de son égoïsme pour le pleurer comme une victime, et presque comme une victime de Dupleix que ses mémoires accusaient.

Quelle énergie il fallait à celui-ci pour poursuivre, malgré ce triste exemple, son œuvre d'ardeur et d'enthousiasme! Il gardait Madras, mais il n'avait ni vaisseaux, ni soldats, à peine quelques centaines d'hommes, contre les Anglais et les indigènes, à ce moment coalisés.

L'armée du nabab du Dekan, forte de plus de 100.000 hommes, est repoussée de Madras, puis mise en complète déroute près de San-Tomé, par son lieutenant Paradis ; lui-même défend héroïquement Pondichéry contre la flotte des premiers, augmentée de puissants renforts, et, après deux mois de siège, l'amiral Boscawen, ayant perdu sous le feu de la place ses meilleurs soldats, devait se retirer aux approches de l'hiver. Malheureusement le même jour (17 octobre 1748) on signait en Europe le traité d'Aix-la-Chapelle, qui restituait toutes les conquêtes, et l'ordre arrivait bientôt de rendre Madras, jadis si chèrement achetée, et conservée au prix de tant de persévérants efforts. C'était tout le système politique du temps, fondé sur l'inertie et l'abandon, qui se dressait contre Dupleix pour l'arrêter en plein succès. Que nous sommes loin du temps où Colbert fondait nos premières colonies partout et ne trouvait pas que le globe entier fût un champ trop vaste pour l'activité de notre race ! L'Europe même paraissait trop lourde aux gouvernants d'alors, et la prépondérance dans le monde était livrée par eux, presque sans lutte, aux mains des Anglo-Saxons.

Pourtant Dupleix ne s'abandonna pas. La paix pouvait autant et mieux que la guerre, servir ses projets. Il accroîtra notre territoire par d'habiles négociations, notre influence, en s'immisçant comme arbitre dans les querelles des princes indigènes ; les ressources lui seront fournies par le sol même de l'Inde, ses armées se composeront d'Indous exercés à l'européenne. C'est la deuxième période de son gouvernement, plus diplomatique que militaire. Sans doute, c'est par la force, par l'épée de son lieutenant Bussy, qu'il installe un de ses protégés, Murzapha-Yung sur le trône vacant de Dekan, mais sa politique propre apparaît aussitôt après dans la cérémonie de l'investiture, donnée par lui au nouveau prince à Pondichéry même, au milieu d'une pompe magnifique et destinée à frapper les imaginations. Il reçoit de son allié toute la partie méridionale du Dekan, le Carnatic, que, par un désintéressement calculé, il cède à un Indien dévoué, Chunda-Saïb. Une autre campagne heureuse contre les Mahrattes lui vaut tout un royaume sur les côtes d'Orissa. Il est maître du quart de l'Hindoustan pour l'étendue, du tiers pour la population et les richesses ; il s'étend jusqu'au Bengale, jusque vers l'Indo-Chine, dans laquelle, grâce à l'occupation de la Cochinchine et du Tong-King, pourra peut-être un jour se relever notre puissance, aujourd'hui perdue dans l'Inde,

Mais tandis que les Anglais recevaient sans cesse des renforts et des chefs habiles, entre autres le colonel Clive, Dupleix était seul, épuisant toute sa fortune personnelle, n'ayant de ressources qu'en son propre génie, et désavoué comme un auxiliaire compromettant par la Compagnie pusillanime, le gouvernement qui tremblait devant l'Angleterre, et l'opinion dévoyée, soupçonneuse, injuste. « De quel droit vous opposez-vous aux indigènes, lui écrivait-on, s'il leur plaît d'appeler les Anglais ? Ne vaut-il pas mieux pour les Européens s'entendre, s'aider réciproquement, ne jamais entrer dans les querelles des nababs ? » Et l'on dressait des mémoires qui ne parlaient que de désarmement général et de paix perpétuelle. Il fallait à tout prix se débarrasser de ce diable d'homme qui brouillait tout là-bas.

Cependant les blâmes détournés, les taquineries mesquines à propos de quelques échecs de ses lieutenants, par exemple au siège de Trichinapaly dans le Carnatic, ne l'amenaient pas à se retirer volontairement. Comment donc faire, car on le savait populaire et tout puissant ? Alors un véritable complot est ourdi entre le gouvernement et la Compagnie, dont le directeur Godeheu, est envoyé dans l'Inde, officiellement comme commissaire extraordinaire pour des réglements de comptes arriérés, secrètement comme gouverneur général, avec ordre de faire arrêter Dupleix, s'il hésitait à résigner le commandement. On avait bien tort de craindre, et l'appareil militaire déployé autour de la mission était singulièrement inutile. Dès les premiers mots, Dupleix comprend tout et accepte sa disgrâce sans un reproche, sans un murmure. Le Conseil réuni, Godeheu donne lecture des ordres dont il est porteur ; ils sont accueillis par un silence glacial, obstiné, jusqu'à ce que Dupleix assis à sa droite, se dresse et pousse d'une voix forte le cri de : Vive le Roi ! L'assemblée, prête à se lever pour sa cause, répéta comme un écho cette exclamation résignée, puis se sépara tristement. L'embarquement fut précipité, et le 14 octobre 1754, l'homme qui avait voulu faire de l'Inde entière une terre française en était pour ainsi dire chassé, et partait presque comme un prisonnier, en suppliant seulement son successeur de continuer son œuvre. A peine le navire qui le portait avait-il levé l'ancre que Godehen s'abouchait avec le gouverneur anglais Saunders pour signer un traité honteux qui sacrifiait toutes nos dernières conquêtes, qui nous faisait renoncer à tout rapport avec les princes indiens, qui mettait enfin sur un pied de parfaite égalité les possessions des deux Compagnies. Il repartait presque aussitôt, sa besogne étant accomplie et la déchéance de notre empire consommée.

Le conquérant de l'Inde avait été d'abord bien reçu en France, salué sur la route de Lorient à Paris par les acclamations populaires, accablé de compliments et de flatteries à la cour. Mais l'engouement des premiers jours s'effaça vite dans cette société frivcle, et lorsqu'il réclama à la Compagnie le remboursement des avances faites pour elle, c'est-à-dire toute sa fortune, il vit ses créances contestées, repoussées sous les motifs les plus frivoles. Il entama un procès que le roi évoqua bientôt devant lui comme une cause politique, et, poursuivi d'injures, d'accusations, de calomnies, il usa à se défendre son intelligence et ses forces. Sa vie ne fut faite pendant neuf années que de luttes et de misère. Sa compagne dévouée mourut de chagrin, dès 1756, suppliant encore à la dernière heure qu'on rendît justice à son mari. Il retrouva dans une nouvelle union contractée deux ans plus tard, des soins affectueux, mais non la fortune, et il succomba à la peine. « J'ai sacrifié, écrivait-il quelques jours avant sa fin, ma jeunesse, ma fortune, ma vie à combler d'honneurs et de richesses ma nation en Asie. De malheureux amis, de trop faibles parents consacrèrent leurs biens pour faire réussir mes projets. Ils sont maintenant dans la misère et le besoin. Je me suis soumis à toutes les formes judiciaires ; j'ai demandé, comme le dernier des créanciers, ce qui m'est dû. Mes services sont traités de fables, ma demande est dénoncée comme ridicule : je suis traité comme l'être le plus vil du genre humain ! Je suis dans la plus déplorablie ndigence. La petite propriété qui me restait vient d'être saisie. Je suis contraint de demander une sentence de délai pour éviter d'être traîné en prison. » Il voyait autre douleur !) l'Inde perdue, Pondichéry même livrée aux Anglais, et il mourait le 11 novembre 1763, dans une petite maison de la rue Neuve-des-Capucins, à côté du palais de cette Compagnie dont il n'avait recueilli qu'ingratitude. Il était depuis longtemps oublié par la foule indifférente. A peine quelques gazettes enregistrèrent sa mort, et quelques amis le pleurèrent.

III.

En même temps périssait notre puissance coloniale, non seulement dans l'Inde où le traité de Paris ne nous rendait que quelques comptoirs démantelés, mais en Afrique où le Sénégal était perdu, en Amérique où il ne nous restait rien des Antilles, du Canada, de la Louisiane. Le sentiment public commença dès lors à se désintéresser de ces entre-

prises lointaines qui aboutissaient ainsi au désastre et à la ruine ; il se laissa persuader que nous n'étions pas un peuple colonisateur, et même que la colonisation était chose inutile, sinon funeste ; et ces préjugés ne sont pas encore aujourd'hui complètement déracinés. L'exemple de Dupleix est pourtant une preuve (et il y en a bien d'autres) que notre génie peut se prêter au labeur énergique et persévérant des fondations coloniales, et, d'autre part, les résultats immenses que l'Angleterre retire de la possession de cette péninsule indienne, un instant notre domaine, démontrent surabondamment que les établissement coloniaux ouvrent aux grands états des débouchés indispensables et qu'ils sont une source féconde de richesses et d'influence.

Avant donc de nous remettre à l'œuvre, il n'est que juste d'honorer ceux qui nous ont tracé la voie, surtout s'ils ont été victimes de leur dévouement. Dès 1868, le conservateur des Archives de la Marine, M. Margry, qui, le premier en France, s'est fait comme le champion désintéressé de la mémoire de Dupleix, demandait dans le *Nouvelliste* d'Avesnes et le *Propagateur* de Lille, qu'une statue lui fût élevée au lieu de sa naissance. Grâce au concours qu'il a rencontré dans notre collègue, le savant président de la Commission historique du Nord, M. l'abbé Dehaisne, ses efforts vont enfin aboutir. Un Comité départemental s'est récemment constitué sous la présidence de M. le Maire de Lille, et cette grande cause ne pouvait être remise en de meilleures mains. Le concours de la Société de Géographie ne lui fera pas défaut.

Un autre Comité a été formé à Paris sous la direction de M. Henri Martin, qui, l'un des premiers, a réclamé pour Dupleix *un monument dans cette patrie qu'il avait voulu doter d'un monde.* Il importe en effet que la souscription ne reste pas localisée dans notre région, mais qu'elle s'étende à toute la France, afin que la réhabilitation soit l'œuvre de tous, comme l'ont été jadis l'outrage et l'abandon. Il ne s'agit pas d'une célébrité de clocher, mais d'une gloire nationale. En exaltant cette grande mémoire, nous réparerons le passé et nous préparerons l'avenir.

COMMUNICATIONS

I. — Notice sur les Pères Joseph Cortyl et Jacques Du Béron natifs de Bailleul et de Lille, explorateurs des îles Palaos

Par M. l'abbé GRUEL.

La revue intitulée : *Précis historiques,* année 1881, a fait paraître un travail sur les anciens missionnaires belges aux îles Philippines. Elle cite parmi eux les P. Joseph Cortyl et Jacques du Béron, qui appartiennent à notre contrée. Comme ils ont exploré les îles Palaos, et qu'ils ont contribué en y débarquant les premiers à faire connaître la position exacte de ces îles, nous avons cru intéresser la Société de Géographie de Lille, en lui faisant connaître la périlleuse entreprise et la disparition tragique de ces deux missionnaires.

Ce fut en 1686, que le pilote Francisco Lascano, aperçut pour la première fois une des îles Palaos. On lui donna le nom de Caroline, en l'honneur de Charles II, ou encore de St-Barnabé, parce qu'elle fut découverte le 17 juin, jour de la fête de cet apôtre. Dix ans plus tard, cette île qui n'avait pu être retrouvée fut aperçue de nouveau par un autre vaisseau parti de Manille, et que la tempête avait écarté de sa route. Les missionnaires des Philippines, conçurent aussitôt un ardent désir d'aller à la recherche de ces îles. Une circonstance particulière vint encore augmenter ce désir. Les vents d'est, qui règnent sur ces mers depuis le mois de mai, avaient jeté à trois cents lieues des Philippines, dans l'île de Samal, 35 personnes venues sur de petits vaisseaux nommés Paraos. On apprit par eux, que l'archipel d'où ils venaient, comprenait 32 îles, peu éloignées des Mariannes. Le P. Serrano, passa en Europe avec le P. Medel, et se rendit à Rome, où il obtint deux brefs pour les rois de France et d'Espagne, au mois de

janvier 1705. Il se rendit d'abord à Versailles, au mois de mars, pour présenter le bref du Souverain Pontife à Louis XIV, qui lui remit une lettre pour le roi d'Espagne son petits-fils. Philippe V donna l'ordre d'équiper un vaisseau pour réaliser le projet des missionnaires. Il leur fournit l'argent nécessaire, et le vice-roi de la nouvelle Espagne fut chargé de fournir aux Pères de Manille, la somme de deux mille pesos par an.

C'est alors que les PP. Cortyl et du Béron se joignirent à l'expédition.

Antoine-Joseph Cortyl, naquit à Bailleul, le 3 février 1675, de Mathieu-François, avocat, et de dame Marie-Jacques de Coussemaker: il était leur troisième enfant. Après de bonnes études d'humanités achevées à Bailleul et à Cassel, il entra au noviciat des Jésuites de Malines, le 1er janvier 1693. Deux ans plus tard J. Cortyl se rendit à Anvers, pour y commencer l'étude de la philosophie. En 1694, nous le retrouvons au cours de logique avec le P. du Béron, son futur compagnon d'apostolat. Depuis l'année 1697 jusqu'en 1701, il remplit à Anvers, les fonctions de professeur de grammaire, de poésie et de rhétorique et enfin en 1702, il s'appliqua à l'étude de la théologie à Louvain, puis à Anvers ou il acheva son éducation sacerdotale.

Jacques du Béron, naquit à Lille, le 30 décembre 1674. Son frère Nicolas né également à Lille en 1672, entra dans l'ordre de Citeaux. Il paraît que la famille du Béron occupait un rang honorable; en 1631, un Jean du Béron était échevin de Lille, et dans une histoire abrégée de la paroisse Ste-Madeleine de Lille, on trouve une liste de marguilliers qui renferme parmi les premiers noms Jean du Béron, grand connétable de la confrérie, Philippe du Béron, seigneur de Lompré et un autre sieur de Boullarieu.

Le P. J. du Béron, désirait ardemment se consacrer à l'apostolat. L'apparition en 1707 du premier recueil des lettres édifiantes et curieuses contribua puissamment à développer ce généreux désir. Aussi quand le P. Serrano vint en 1705, recruter des missionnaires pour les Philippines, le P. du Béron répondit-il à son appel.

C'est au mois de septembre 1707, que les PP. Cortyl et du Béron auquels on avait adjoint les PP. Egide Wibaut, Pierre Cruydolf et Gabriel Gruson, quittèrent les Pays-Bas pour se rendre dans l'extrême Orient. Il traversèrent à pied la France pour se rendre à Madrid, emmenant avec eux un cheval chargé de leurs petits bagages.

De Madrid ils se dirigèrent vers Cadix lieu de leur embarquement.

Là les attendaient le Procureur de la mission et plusieurs PP. destinés aux îles Philippines. Le 21 mai 1708, la flotte mit à la voile pour le Mexique, et, comme la guerre de la succession d'Espagne durait toujours, elle fut accompagnée d'un navire de guerre espagnol,, de 3 frégates et de deux vaisseaux français. Il fallait se protéger contre les Anglais qui appuyaient Charles III, compétiteur de Philippe V, au trône d'Espagne.

Partis de Cadix le 21 mai, il virent le 29 du même mois les îles Canaries, le 24 juin ils apperçurent l'île St-Martin de la Martinique, et le 28 juin ils arrivèrent à Porto-Rico. C'est dans cette île que les bateaux renouvelaient leurs vivres de viande, de fruit et leur provision d'eau. Ils y restèrent quatre jours et de là ils partirent pour l'île Santo-Domingo ou Hispagnola. Peu de jours après ils arrivèrent à Cuba. A cette époque, ils rencontrèrent douze navires anglais qu'ils prirent pour des navires de guerre. Malgré leur infériorité numérique ils se préparèrent au combat, mais aux premières lueurs du jour, ils s'aperçurent qu'ils avaient affaire à des vaisseaux marchands qui s'enfuyaient à leur approche, ils en prirent six et ils arrivèrent à Vera Cruz.

De Vera Cruz, ils allèrent sur des mulets à Mexico; la route est de 80 milles espagnols. (Les Espagnols comptent comme mille une heure de marche d'un mulet). Après avoir séjourné jusqu'au mois de mars dans les environs de Mexico, ils s'embarquèrent dans le port dit Acapulco. La traversée dans le Pacifique fut de trois mois et demi. Ils eurent un vent favorable qui dura trente jours de suite et qui fut suivi de 6 à 7 jours de calme, avec grande chaleur, après quoi le vent redevint favorable.

Après 73 jours de traversée, ils arrivèrent aux îles Mariannes ainsi nommées par le P. Sanvitorès en l'honneur de Marie-Anne d'Autriche.

Elles portaient auparavant les noms de Ilas de las velas ou îlas de los ladrones. Le premier nom leur avait été donné à cause du grand nombre de voiles qui passent d'une île à l'autre, et le second, parce que les habitants avaient volé une hache à Magellan.

Le voyage jusqu'à Manille est d'environ 400 milles. Ils eurent continuellement un calme plat ou vent contraire avec tempête. Ils mirent quatre semaines environ pour atteindre la première île des Philippines. Ces îles sont nombreuses et très grandes. La principale est Luçonie dans lequelle se trouve Manille résidence du Gouverneur. C'est à Manille qu'ils rencontrèrent le P. Bobadilla.

On appareilla deux navires, une balandre et une patache. Le pre-

mier qui était plus petit devait servir de capitane, l'autre de vaisseau amiral. La balandre avancerait plus rapidement et explorerait le fond de ces mers, les côtes et les ports à découvrir. Le P. Bobadilla s'embarqua sur la capitane, tandis que les PP. Cortyl et du Béron montèrent à bord de l'amiral, la Sainte-Trinité.

Ce navire prit les devants sous le commandement de François Padilla et alla mouiller dans un des ports du détroit de Saint-Bernardin en attendant l'autre navire. Celui-ci ne se fit point attendre et en peu de temps il eut gagné le détroit. Par malheur, le pilote fit une fausse manœuvre, son navire s'engagea entre les écueils et s'échoua, mais de telle sorte cependant qu'on put tout sauver, équipage et provisions. La patache continua donc seule sa course emportant les PP. Cortyl et du Béron, le frère Étienne et un Palaos avec sa femme et son enfant. Cet insulaire, en cas de réussite, devait leur servir d'interprète et d'auxiliaire.

Ce fut le 14 novembre qu'ils sortirent des îles Philippines et qu'ils firent route pour reconnaître les îles Palaos. Ils naviguèrent 15 jours et le 30 novembre ils découvrirent la terre à environ trois lieues. Ils virèrent de bord pour en approcher davantage, et aperçurent deux îles qu'ils nommèrent les îles Saint-André. Lorsqu'ils en furent à une petite distance, ils virent un bateau qui venait à eux et dans lequel se trouvaient des insulaires qui leur criaient de loin : Mapia, Mapia, c'est-à-dire bonnes gens. Le Palaos qui accompagnaient les Pères leur parla. Aussitôt ils vinrent à bord et ils dirent que ces îles s'appelaient Sonsorol et qu'elles faisaient partie des îles Palaos. Ils manifestèrent une grande joie d'être avec les missionnaires et la leur témoignèrent en leur baisant les mains et en les embrassant. Puis arrivèrent deux autres barques portant chacune huit hommes. Aussitôt qu'ils se furent approchés du bord ils se mirent à chanter ; ils réglaient la cadence en frappant des mains sur leurs cuisses. Quand ils eurent abordé, ils prirent la longueur du navire, s'imaginant qu'il était fait d'une seule pièce de bois. Quelques autres comptaient les hommes qui étaient à bord. Ils dirent que la principale de leurs îles qui s'appelle Panloq était au nord-est et qu'au sud étaient encore deux îles importantes appelées l'une Mérières et l'autre Poulo.

Le vent ayant manqué, ils dérivèrent au large. Des courants violents emportèrent le vaisseau et ce ne fut que le quatrième jour qu'il put se rapprocher de la terre. Le capitaine envoya la chaloupe pour chercher un bon mouillage. Ce fut inutilement. Elle revint à 4 heures

du soir n'ayant pu jeter l'ancre à cause d'un grand fond de roche qu'elle rencontra partout.

Le cinquième jour à 7 heures du matin, les P.P. Cortyl et du Béron formèrent le dessein d'aller à terre. Le capitaine leur représenta les dangers auxquels ils s'exposaient et l'embarras où ils se trouveraient si les courants emportant le vaisseau le mettaient dans l'impossibilité de les secourir. Leur zèle l'emporta, ils persistèrent dans leur résolution. Après avoir laissé le frère Baudin dans le navire, ils entrèrent dans la chaloupe avec le contre-maître de vaisseau et plusieurs hommes destinés à les protéger. La chaloupe portait en tout 16 personnes y compris le Palaos sa femme et son enfant. Leur dessein était de revenir le même jour à bord afin d'aller à la découverte des autres.

Ceci se passait le 5 décembre 1710. La réussite de cette tentative hardie parut un instant assurée, et tout semblait présager un succès complet. Ils ramèrent à force de bras vers l'île que dévoraient leurs désirs ; mais les courant étant devenus plus forts, ils furent jetés sur le côté, et finirent par disparaître aux regards de l'équipage. La patache fut obligée, poussée par des vents contraires, de gagner la haute mer.

Comme la patache n'avait plus de chaloupe et qu'elle commençait à manquer d'eau potable, on prit la résolution de retourner à Manille pour y porter la triste nouvelle.

Le P. Égide Wibault écrivit en 1721 au P. du Chambge que quelques efforts qu'on eut faits pendant dix ans, on n'avait pu retrouver la trace des Pères. Les familles des PP. Cortyl et du Béron prirent longtemps des informations au sujet des deux missionnaires. C'est ainsi que nous lisons dans une lettre de Jacques-Ferdinand Cortyl, frère puîné de Joseph, à la date de 1735, c'est-à-dire vingt-cinq ans après l'infructueuse tentative, que d'après les rapports des insulaires on avait d'abord massacré les soldats espagnols descendus dans l'île avec les Pères et puis les deux missionnaires. Ce sont là les derniers renseignements que l'on a pu obtenir.

En rappelant ces souvenirs glorieux pour les membres encore existants des familles Cortyl et du Béron, nous avons voulu aussi conserver à l'histoire locale la mémoire de deux hommes dont les travaux et les recherches dans ces contrées lointaines ont illustré notre pays.

L'abbé L. Gruel.

II. — Congrès de Venise et de Lyon.

Deux importants Congrès Géographiques ont été tenus en 1881 à Venise et à Lyon : MM. Renouard, bibliothécaire, et Delessert, membre du Comité d'études, avaient accepté la mission d'y représenter la Société de Géographie de Lille. En publiant le rapport si intéressant que M. Renouard a bien voulu nous adresser sur le Congrès de Venise, nous regrettons qu'il ait été impossible à M. Delessert de nous adresser en temps utile et d'une façon complète la relation de ce qu'il a vu et entendu à Lyon : elle sera insérée dans le prochain Bulletin.

Rapport sur le Congrès international des sciences géographiques, tenu à Venise en 1881

Par MM. Alfred RENOUARD et Eug. DELESSERT,
Délégués de la Société de Géographie de Lille.

Le troisième Congrès international des sciences géographiques, qui s'est tenu à Venise du 15 au 22 septembre 1881, avait été précédé de deux réunions du même genre qui ont eu lieu : la première à Anvers en 1871, la seconde à Paris en 1875. Ces deux Congrès avaient porté leurs fruits. Celui d'Anvers avait guidé les esprits dans la voie des connaissances géographiques jusque là délaissées, et préparé la création de ces nombreuses Sociétés de géographie que nous avons vues se fonder depuis dix ans et dont l'Union Géographique du Nord n'a été que la conséquence. Celui de Paris avait eu comme résultante le percement de l'Isthme de Panama, dont les premiers plans lui avaient été soumis, et qui restera, ainsi que la création du canal de Suez, comme l'une des grandes œuvres de l'initiative française.

Quelle sera la sanction du Congrès de Venise ? Nous l'ignorons en-

core. Cependant, si l'on veut bien jeter les yeux sur l'ensemble des travaux présentés à ce Congrés, on verra qu'il en est un qui domine tous les autres, et par son caractère d'utilité et par sa vive originalité, nous voulons parler du percement de l'isthme de Corinthe. Ce projet sera, croyons-nous, la conséquence de cette belle réunion géographique.

Le Congrès de Venise s'est présenté à nous sous trois faces : 1° le Congrès proprement dit et les discussions auxquelles il a donné lieu ; 2° l'Exposition internationale de géographie qui a eu lieu en même temps et qui est restée ouverte jusqu'au mois d'octobre ; 3° les fêtes et excursions données à l'occasion du Congrès. Nous allons passer rapidement en revue ces trois parties.

I.

LE CONGRÈS.

Le Congrès a été ouvert le 15 septembre, dans la grande salle des Pregadi du Palais Ducal, par le président de la Société de Géographie de Paris, M. de Lesseps, en présence de L. L. M. M. le Roi et la Reine d'Italie, du prince de Naples et du prince Amédée, entourés des membres des bureaux permanents des anciens Congrès et des représentants des Sociétés savantes d'Italie.

Il nous serait difficile de résumer le magistral discours de l'éminent « homme d'action » français. M. de Lesseps s'est attaché, non-seulement à comparer le rôle géographique de l'Italie dans les temps anciens et dans la période actuelle, mais aussi à montrer que ce pays avait toujours tenu un rang des plus honorables parmi ceux qui ont aidé aux progrès de la science qu'il représentait ; il a rappelé la grande part qu'a prise l'Italie dans les découvertes géographiques au temps des Romains, puis au moyen-âge, et il a montré le rôle prépondérant de cette contrée dans les explorations modernes. Remettant ensuite au prince de Teano, président de la Société italienne de géographie, les comptes-rendus et la médaille commémorative du Congrès de Paris, il lui a transmis aussi la présidence temporaire du Congrès, et il a déclaré celui-ci ouvert. Nous disons que la présidence du prince de Teano n'était que temporaire, car elle devait être donnée au duc de Gènes, mais celui-ci, qui faisait route à ce moment du Japon en Italie, ne put arriver que vers la fin du Congrès.

C'est dans les réunions suivantes que furent discutées les diverses questions énumérées dans le programme que le Comité d'organisation avait publié longtemps à l'avance et envoyé aux membres du Congrès. Celui-ci s'était constitué en huit groupes, suivant l'ordre établi par un questionnaire, savoir :

1° Géographie mathémathique, géodésie et topographie.

2° Hydrographie et géographie maritime ;

3° Géographie physique, météorologique, géologique, botanique et zoologique ;

4° Géographie anthropologique, ethnographique et philologique ;

5° Géographie historique, histoire de la géographie ;

6° Géographie économique et commerciale, statistique ;

7° Méthodologie, enseignement et diffusion de la géographie ;

8° Explorations et voyages géographiques.

Les assemblées générales qui ont suivi la séance solennelle d'inauguration du 15 septembre, ont été au nombre de quatre, elles ont été présidées successivement par le Dr Nachtigal, de Berlin ; le colonel Coëllo, de Madrid ; le colonel Wauwermans, président de la Société de géographie d'Anvers ; et celle de clôture par S. A. R. le duc de Gènes.

Outre les comptes rendus sommaires des travaux des groupes et les vœux des diverses sections, diverses communications méritent d'être mentionnées.

Au premier rang se place, comme nous l'avons dit, le projet de percement de l'isthme de Corinthe par le général Türr, percement qui aurait pour résultat de fournir aux navires qui aujourd'hui sont obligés de doubler le cap Matapan, une diminution de parcours de 185 milles maritimes pour la traversée de l'Adriatique au Pirée et de 95 milles pour celle de la Méditerranée au Pirée. Le Roi de Grèce venait de signer, peu de temps avant le Congrès, le décret accordant la concession du percement, concession déjà faite il y a quelques années à d'autres personnes qui l'avaient abandonnée. Les plans, devis et profils, nécessaires à l'exécution de ce gigantesque projet, ont été soumis au Congrès, et, après une étude approfondie, il a été émis le vœu que l'exécution en fût immédiatement entreprise. Le général Türr a dit que les travaux commenceraient probablement au printemps de 1882 et ne dureraient que cinq années.

Mentionnons encore parmi les autres communications ; l'entreprise du canal de Panama par M. de Lesseps, l'expédition Matteucci-Massari en Afrique et le voyage du Dr Crevaux en Amérique.

Les Sociétés françaises représentées au Congrès étaient les suivantes : Association polytechnique pour le développement de l'instruction populaire, Société américaine de France, Société de Géographie de Bordeaux, Société pour l'étude des questions de l'enseignement secondaire, Société ethnographique de France, Société des ingénieurs civils, Société académique de l'Indo-Chine, *Société de géographie de Lille*, Société de géographie de Lyon, Société de géographie de Marseille, Société de Géographie de Montpellier, Société de géographie de Nancy, Société de géographie d'Oran, Société de géographie de Paris, Société de géographie commerciale de Paris, Société de géographie de Rochefort et Société de géographie de Rouen.

Enfin un grand nombre de géographes éminents, de toutes les nations, avaient tenu à honorer le Congrès de leur présence.

II

L'EXPOSITION.

Bien que l'Exposition ait été ouverte avant le Congrès, nous avons cru bien faire de placer celui-ci au premier rang, car la plupart des membres étrangers qui se sont rendus à Venise n'ont considéré celle-ci que comme le corollaire et non comme le prélude des réunions.

L'inauguration de cette Exposition a eu lieu le 1er septembre, à 9 heures du matin, au Palais-Royal, sous la présidence du prince de Teano, dans la grande salle de la vieille bibliothèque, en présence des commissaires et délégués étrangers, du préfet royal, du syndic de Venise et de son Conseil municipal, de nombreux députés, conseillers de province, sénateurs, etc., ainsi que des membres du Comité d'organisation.

Les premières paroles de bienvenue ont été exprimées par le baron G. F. Cattanei, président de la section organisatrice. Il a exprimé en excellents termes combien Venise était fière de recevoir les savants de tous pays, et comment le Comité avait compris sa tâche en organisant une belle exposition géographique. Le prince de Teano a adressé ensuite les remerciements de l'Assemblée au Comité ordonnateur.

Enfin, M. Van der Brock d'Obrenau, délégué général pour la France, a pris la parole, au nom des délégués et des commissaires étrangers, pour remercier aussi les membres du Comité ordonnateur de leur admirable accueil et pour reporter également sur le roi Humbert l'expression de la vive gratitude des membres du Congrès.

Après ce discours, le prince de Teano, suivi des assistants, a parcouru rapidement les salles; puis, cette courte cérémonie terminée, l'Exposition a été ouverte au public.

Installée dans plus de 60 salles du Palais-Royal, donnant sur la Piazetta, le canal et la place Saint-Marc, cette Exposition, ouverte chaque jour de 9 heures du matin à 4 heures du soir, a été des mieux organisée par la Commission qui en avait été chargée.

Unique en son genre, on pouvait dire qu'elle résumait d'une façon intelligente l'état de nos connaissances géographiques contemporaines. Aussi n'a-t-on pas épargné les éloges aux organisateurs; en ce qui nous concerne, nous avons été favorisés pour l'étudier du concours de tous et nous remerçions ici M. le baron Cattanci, président de l'Exposition, M. le commandeur Barozzi, secrétaire, ainsi que M. le prince de Teano, président du Congrès, de la bienveillance qu'ils ont bien voulu nous témoigner en cette circonstance.

L'Exposition a été fréquentée par plus de 20,000 visiteurs, sans compter parmi eux les 7 ou 800 membres du Congrès, qui pouvaient s'y rendre dans les courts intervalles que leur laissaient les assemblées générales ou les travaux des groupes. Le catalogue comprend deux volumes et un supplément (7,255 numéros) et renferme environ 8,000 objets de toute nature et d'époques bien diverses, aussi, serait-il difficile d'en faire ici une énumération, même approximative. Il nous suffira de dire que la Grèce et le Vénézuela y ont figuré pour la première fois; que la Norwège, le Danemarck, le Portugal et la Turquie se sont abstenus, et que *vingt et un* pays des deux hémisphères y ont pris part, savoir: l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, la Belgique, le Brésil, le Canada, le Chili, l'Egypte, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, la Hollande, la Hongrie, l'Italie, le Japon, la République Argentine, la Russie, la Suède, la Suisse et le Vénézuela; enfin, la Commission européenne du Danube. Entrons-y aussi et glanons « à l'aventure. »

Voici d'abord le *Japon*, contrée qu'on pourrait dire unique en son genre, tant elle a marché vite, tant elle a passé rapidement d'une ignorance invétérée à un désir extrême de savoir et d'apprendre. Le

Japon se débarrasse aujourd'hui de ses institutions surannées ; et non-seulement ses portes, autrefois fermées à l'étranger, sont actuellement ouvertes, mais encore des habitants parcourent, toujours pour apprendre, le Continent européen, qu'ils ont fini par reconnaître supérieur à leur Asie. Ce pays nous montre d'abord des photographies très originales, faites par les indigènes (nous notons ce détail avec intention), représentants des monuments, sites et produits de la contrée, avec une collection très variée de types de ses hatitants, depuis la race aujourd'hui dominante jusqu'aux anciennes peuplades dès maintenant réfugiées dans les parties les plus septentrionales de l'Empire. Nous voyons à côté une exposition des essences forestières du pays ; le bois a sa couleur naturelle, les morceaux sont encadrés de leur écorce, et sur chacun d'eux, un artiste a dessiné les fleurs et les fruits de l'arbre auquel ils ont été empruntés ; c'est là une idée intelligente au plus haut chef, et nous ne pensons pas que rien de mieux puisse être imaginé pour l'enseignement intuitif.

Nous passons de là aux cartes du pays. C'est avec une extrême surprise que nous en avons vu là de toute nature ; plans de ville, cartes marines, tracés géographiques, qui valent beaucoup des nôtres à bien des points de vue. Nous avons entre autres remarqué l'une d'elles qui nous a semblé des plus claires, donnant les montagnes, rivières, ports, phares, ancrages, divisions administratives, villes, lieux célèbres et temples des principaux cultes, indiqués en caractères japonais. Cette carte ne nous a pas paru imprimée sur pierre, ni sur zinc, utilisé chez nous pour la conservation des tirages pour faire ensuite des reports sur pierre par suite de la pénurie de celles-ci.

Prenons maintenant la *Grèce*. Cette contrée a exposé quelques cartes du royaume, son musée pédagogique, la reproduction pour ses écoles des cartes de Kiépert, des documents sur le dernier voyage du commandant Prjewalski, la réunion des plans en projet du canal maritime de Corinthe, et — chose curieuse — le plan « stratégique » de l'Iliade, dressé par un Crétois.

Voici le *Brésil*. Nous y remarquons des cartes modernes relatives au fleuve des Amazones et à la rivière Savary, et une carte très ancienne, datée de 1643, dresssée par Maurice Margrapphius, dans laquelle les montagnes, rivières et tribus de l'intérieur sont remplacées par des scènes de la vie des colons, de leurs esclaves ou des indigènes qui leur disputent le sol de leurs ancêtres.

Nous traversons les salles de la *Hollande*. Petite exhibition, mais

curieuse et satisfaisante : on y remarque principalement les résultats des dernières explorations de ses géographes au pôle Nord et au centre de Sumatra, et les cartes géologiques des diveres parties des Indes d'où elle tire, soit le charbon, comme à Padang, soit l'étain, comme à Banka.

En *Belgique*, l'exposition comporte notoirement diverses publications pédagogiques, des cartes géologiques, et des cartes très remarquables envoyées par son Institut cartographique militaire.

Enfin, voici la *France*, dans la grande salle du palais. Une vive émotion nous saisit en visitant cette partie de l'exposition. Nous voudrions pouvoir dire qu'elle a été belle, qu'elle a attiré le public; nous parcourons, nous regardons, et finalement...... nous sommes contents ; l'exposition française, si elle ne domine pas toutes les autres, demeure certainement l'une des plus complètes, elle est des plus visitées. Franchement, il est difficile de s'y retrouver, tant il y a à décrire; il n'est pas un département ministériel qui n'ait donné ; la guerre : les œuvres de son dépôt; la marine : les cartes du dépôt des fortifications de la marine et les travaux de Brandt relatifs à la direction et à l'intensité des vents dans les océans ; l'instruction publique : les cartes qu'elle fait dresser en ce moment sur la géographie de l'ancienne France, divers spécimens de types et costumes réservés au musée ethnographique du Trocadéro (entre autres un intérieur breton, représenté par des figures de grandeur naturelle, placées dans un cadre d'ameublement tel qu'on ne doit même plus le trouver dans le village le plus bretonnant de la Bretagne bretonnante) et une collection des cartes murales, atlas, globes et livres les plus répandus dans l'enseignement ; les beaux-arts : les principaux monuments de France ; l'intérieur, les travaux publics ; le commerce, l'agriculture : des statistiques graphiques, les seules qui aient le droit d'être recommandées et qui seules soient intelligibles pour le public, celles qui, nous l'espérons, seront bientôt substituées aux énormes in-folios que les chiffres qu'ils renferment font paraître plus lourds et plus indigestes qu'ils ne sont en réalité, et qui encombrent, couverts de poussière, les bibliothèques de nos administrations publiques. Mais ce n'est pas tout; nous ne mentionnons pas des cartes qu'il serait difficile de classer dans une catégorie quelconque, mais qui n'en sont pas moins plus intéressantes les unes que les autres : nous voulons parler de celles relatives à l'instruction publique, à la criminalité, à l'ivrognerie, aux ravages du phylloxéra, à la situation économique des communes, à l'extension qu'a pris en France le système des assurances, etc.

Nous parlerons, après la France, de l'*Autriche* et de la *Hongrie*. Nous y noterons en particulier les œuvres créées par la maison Hölzel, de Vienne, pour l'enseignement de l'histoire et des arts dans leurs rapports avec la géographie et où figurent d'excellents tableaux polychromiques de 70 sur 92 adoptés dans les écoles moyennes de l'Autriche, ainsi que les envois du bureau de Statistique de la ville de Pesth : Cette dernière création, que nous voudrions voir fleurir dans nos villes de Lille et de Roubaix, coordonne un ensemble de faits réunis systématiquement qui, paraît-il, ont bien souvent servi à la municipalité de Pesth pour l'éclairer sur les besoins de ses administrés et sur les résultats des réformes qu'elle est amenée à faire en les consultant.

A Venise, l'*Italie* devait naturellement briller aux premiers rangs. Une bonne partie de son exposition est entièrement consacrée à l'érudition : une rarissime exhibition, empruntée à la bibliothèque Marciana et au musée civique Correr, (de Venise) à la bibliothèque du palais Brera (de Milan), aux bibliothèques Nationale et Laurenziana de Florence, aux bibliothèques universitaires de Padoue et de Bologne, aux archives de l'État, et même aux anciennes familles du royaume, caractérise l'état des connaissances géographiques dans un passé déjà lointain. Nous y voyons la mappemonde de Fra Mauro, des plans et manuscrits du XIVe Siècle, les plans en relief de l'île de Crète, et au milieu de tout cela, les œuvres et la statue de Marco Polo, ce patricien de Venise dont la statue figure encore aujourd'hui à Canton dans le temple des cinq cents génies, et qui joua au XIIIe Siècle un rôle si utile au profit de ses concitoyens. Dans la partie qui concerne la géographie moderne, nous signalerons principalement les travaux de la société Italienne pour l'exploration de l'Afrique, laquelle crée en ce moment — et cet exemple ne saurait être trop imité — un musée commercial formé des produits des différents pays explorés, destiné à faire connaître aux industriels Italiens les besoins et les goûts des marchés étrangers ; et des tableaux peints par un professeur de géographie de l'Institut technique de Palerme, pour faire connaître à ses élèves les grands paysages typiques de la terre.

Nous passons à *la Suède*. Dans la partie se rattachant à la géographie ancienne, nous notons l'ingénieuse reconstruction d'une ancienne embarcation des Wikings du Nord, récemment découverte dans un Fiord du pays. Dans la partie qui concerne la géographie moderne, nous trouvons d'excellents tableaux géologiques à l'usage des écoles

par Erdmann, montrant toute l'histoire du développement du globe terrestre.

Nous notons l'*Angleterre*, qui ne présente guère de particulier qu'une série de cartes de l'Inde et une collection d'instruments de précision ; le *Canada*, avec ses tracés géologiques, ses minerais et ses essences forestières ; l'Allemagne, avec la carte de l'état major prussien et des tracés géographiques relatant les explorations de Schweinfurth en Egypte et à Socotora ; l'*Egypte*, qui nous exhibe un musée des plus curieux de produits et d'objets divers rapportés par ses explorateurs de l'Afrique équatoriale ; l'*Union Nord-Américaine* enfin, qui expose diverses cartologies émanant des ministères de la Guerre, des Finances, des Postes et Télégraphes, de l'agriculture et de la marine, ainsi que des bureaux de statistique, du Comité des Phares, du Comité de Météorologie et du service des signaux, des ingénieurs préposés aux explorations géographiques, etc. Nous sommes obligés de passer rapidement, mais nous devons encore une mention spéciale à la Suisse, à l'Espagne et à la Russie.

En *Espagne*, la géographie ancienne est représentée par des atlas du temps de Philippe II et de Philippe IV et par les correspondances de Diaz et d'Améric Vespuce ; la géographie moderne, par les productions cartologiques récentes du colonel Coëllo.

En *Suisse*, cette mère patrie des clubs alpins, imités en France, en Autriche et en Italie, et qui par suite a tant contribué à faire connaître dans ces différents pays la configuration des principaux pics, pitons, glaciers, fleuves et torrents, nous signalerons, outre d'anciennes cartes de l'Helvétie et divers plans de tunnels hélicoïdaux, les publications du club alpin Suisse, de plusieurs Sociétés scientifiques, du bureau topographique fédéral, l'atlas du général Dufour, une foule d'ouvrages et de reliefs destinés à l'enseignement, ainsi qu'une grande collection de sectographes, curvimètres, barographes, stéréographomètres, planimètres polaires, et une grande variété de chronomètres.

Enfin, la *Russie* l'emporte par l'ensemble des choses exposées relatives à l'enseignement de la géographie, et la collection qu'elle nous présente d'appareils, cartes, figures en terre cuite, photographies, tableaux, images, etc., réunis par le général Kokhovsky avec cette piquante inscription : « Il est permis d'y toucher, » tout cela, disons-nous, joint au musée pédagogique de ses écoles militaires, forme un ensemble des mieux réussis et qui fait grand honneur au pays qui en a fait l'envoi.

III

FÊTES ET EXCURSIONS.

Nous ne saurions passer sous silence la partie « décorative » de cette réunion internationale, c'est-à-dire les fêtes offertes en l'honneur des membres du Congrès. L'organisation de ces réjouissances a réussi au delà de toute attente, et les promoteurs, particulièrement la municipalité de Venise et son aimable syndic, M. le commandeur D. Seregho Allighieri, ont eu droit à toutes les félicitations des congressistes.

Le premier soir du 15 septembre, jour de l'ouverture du Congrès, a eu lieu l'illumination architectonique de la place Saint-Marc et de l'île St-Georges Majeur, exécutée sous l'habile direction du chevalier Ottino. C'était vraiment féerique ; tous les bâtiments de la place, garnis du haut en bas de lampions rouges et blancs qui en dessinaient les lignes architecturales, présentaient aux yeux étonnés un spectacle magique : c'était une orgie de lumière et de couleur. La vaste place Saint-Marc fut du reste illuminée tous les autres soirs, soit au gaz, soit à la lumière électrique, mais presque chaque fois d'une manière différente. De charmants concerts furent aussi quotidiennement donnés par divers corps de musiques.

Le lendemain, grande promenade en mer pour aller visiter les *Murazzi*, énormes murailles destinées à protéger l'île de Palestrina contre les vagues de la mer.

Le 17, grande représentation de gala au théâtre de la Fenice.

Le 18, régates et joutes nautiques sur le Grand Canal, avec accompagnement de musique. Les membres du Congrès avaient été invités dans les divers palais qui bordent le canal, et jouirent ainsi d'un curieux et magnifique spectacle qu'ils n'oublieront jamais.

Le 19, réception dans les salles du Palais Royal et grand concert de musique d'ensemble donné par cinq fanfares militaires.

Le 20, les membres du Congrès sont invités à Padoue, ils y reçoivent le plus aimable accueil. Ils assistent, le soir du même jour, au Palais Giovanelli, à une splendide soirée que le Prince et la Princesse donnaient en leur honneur.

Le 21, brillante soirée Vénitienne sur le Grand Canal, avec « sérénade » et illumination « fantastique. »

Enfin, le 22, excursion à Torcello, remarquable par son église de

style Byzantin, remontant au moyen-âge ; puis à Murano, où se trouvent, comme on le sait, d'importantes fabriques des fameuses verreries de Venise.

C'est en ce jour qu'a eu lieu la séance de clôture, sous la présidence du duc de Gènes. Après le discours du Prince, le voyageur allemand Schweinfurth, qui remplissait les fonctions de président du jury international de l'Exposition a rendu compte à l'assemblée des travaux du jury et fait le résumé des récompenses décernées. Des remerciments publics ont été ensuite adressés : par le Prince de Teano aux membres du jury, par le commandeur Negri au Duc de Gènes, par lord Aberdare, président de la société de géographie de Londres au Prince de Teano, puis la Congrès a été déclaré clos.

Néanmoins, le lendemain et les jours suivants, ceux des membres qui restaient encore à Venise eurent le plaisir d'assister à d'autres réceptions et invitations... Mais nous nous arrêtons ici ; cette relation du troisième Congrès international de géographie est bien imparfaite, l'indulgence habituelle du public qui veut bien vous écouter nous a engagé à la poursuivre jusqu'au bout.

Nous garderons toujours le plus agréable souvenir de cette importante réunion ; elle comptera assurément dans les annales de la science, et tout en marquant un pas en avant dans la voie du progrès, elle nous indiquera combien est vaste le champ des connaissances géographiques et combien de points obscurs il y reste encore à élucider.

A. Renouard.
Eug. Delessert.

RÉSUMÉ DES CONFÉRENCES

Conférence de M. de Franciosi sur son voyage en Espagne

Faite le 27 octobre 1881.

Après quelques courtes variations humoristiques sur le thème emprunté à un opéra comique : *Qu'il est doux de courir le monde!* le conférencier entre dans le cœur de son sujet.

Quand on considère une carte d'Espagne, l'œil est tout d'abord frappé par de grandes lignes noires, ce sont des chaînes de montagnes. Pour moi, dit M. de Franciosi, l'Espagne n'est qu'une montagne, les chaînes qui s'y rencontrent sont les rayons d'une ossature grandiose. Ainsi, que l'on parte des rivages de la Méditerranée ou de ceux de l'Atlantique, ou encore de la frontière française, pour arriver jusqu'au plateau de Madrid, dont l'altitude est de 675 m. au-dessus du niveau de la mer, il a fallu sans cesse gravir ce prodigieux escarpement.

C'est donc un sujet de graves études que l'orographie dans la Péninsule, car, à la science des allitudes se relie celle des eaux, l'hydrographie et on sait quelle importance a pour la fertilité, la fécondité des campagnes, la question des irrigations, et quelle importance aussi pour les relations commerciales, les voies navigables. ces chemins qui marchent, a dit un profond penseur.

Pour le poète, pour l'amant de la nature, ces montagnes ont mille charmes, et l'orateur trace rapidement la physionomie de diverses sierras.

Mais, ce ne sont point là des études à sa portée, continue-t-il, et c'est par les villes principales qu'il va conduire ses auditeurs.

Sur une carte sommaire, le conférencier trace l'itinéraire qu'il a suivi :

Voici d'abord Madrid, la capitale atcuelle, ville moderne, sans sou-

venirs, comme son fleuve le Manzanarés est sans eau. Effleurant à peine la question du gouvernement, le conférencier rappelle une antique légende.

Le saint roi Ferdinand III avait accompli sa carrière mortelle et Saint Jacques le présentait à la Vierge au paradis. La reine du Ciel promit à son serviteur de lui accorder tout ce qu'il pourrait désirer pour le royaume sur lequel il avait régné. Toutes les demandes de Ferdinand furent accueillies jusqu'à ce qu'enfin il réclamât pour son pays un bon gouvernement.—Non pas cela, répondit la Vierge, car alors les saints déserteraient le paradis pour l'Espagne.

Puis, traversant le pont d'Al Kautara, nous entrons à Tolède, après un regard jeté au bas des rochers sur le commencement du Tage qui, à Lisbonne va couler entre deux rives distantes l'une de l'autre de 14 kilomètres. Tolède c'est un souvenir vivace des trois dominations qui l'ont eue pour capitale : Visigoths, Maures, Espagnols.

Quelques kilomètres et des Monts de Tolède, nous sommes passés à la Sierra Morena, la montagne noire, ainsi nommée parce que dépouillée de verdure, à peine égratignée par quelques buissons maigres, elle présente à distance une mape sombre.

Mais la voici dépassée et Cordoue se présente à nous, avec les souvenirs des califes,la merveilleuse mosquée, le Guadalquivir bien déchu, hélas ! des radieuses descriptions des poètes.

Ici une petite anecdote sur la facilité inouïe avec laquelle l'Espagnol reçoit sous forme monnayée le remerciement du service réclamé par lui, remettre dans sa route le promeneur égaré, par exemple. Un employé même de la municipalité, la casquette brodée d'argent, accepte parfaitement la piécette de 1 fr. ou même les 2 réaux.

Il n'en est pas moins vrai que l'Espagnol est fier...... disons plus exactement fanfaron mais jusqu'aux extrémités logiques de la fanfaronnerie.

Un savetier contemplait, à Séville, avec un œil d'envie, un superbe saumon. — Ce n'est point pour vous, dit la marchande, il est trop cher. — S'il était bon marché, j'en prendrais une livre : puisqu'il est cher, servez-m'en trois livres.

Séville a fourni son contingent aux souvenirs de M. de Franciosi, le faubourg de Triana avec ses cigarières, en particulier.

Valence, Barcelone ont eu leur part. Mais, à travers les nombreux détails, les anecdotes, les réflexions de diverses natures, on sent que le conférencier a voulu courir d'un pas rapide au travers de souvenirs

dont le nombre trop grand pour une sorte d'improvisation, aurait réclamé un cadre plus étendu. Est-ce habilité de l'orateur ? Il a su du moins éviter la fatigue à ses auditeurs en faisant abnégation des propensions du conteur à la prolixité.

Conférence de M. Théodore Barrois sur sa mission en Laponie

Faite le 13 novembre 1881.

Le 21 février 1881, M. le Ministre de l'Instruction publique avait confié à M. Pouchet, professeur d'anatomie comparée au Jardin des Plantes, l'organisation d'une mission à laquelle furent adjoints deux jeunes savants de Lille, MM. de Guerne et Théodore Barrois. Elle était chargée de visiter la grande pêcherie de Wadsoe en Laponie, et de recueillir des collections anatomiques et zoologiques.

Le bureau de la Société de Géographie de Lille, avait été heureux de recevoir au mois de septembre les jeunes explorateurs à leur retour à Lille ; le 13 novembre M. Théodore Barrois exposait devant un nombreux auditoire les résultats de cette importante mission et retraçait les diverses péripéties de son voyage.

Nous regrettons vivement que l'abondance des matières nous oblige à reporter la publication de la très intéressante relation qui nous a été communiquée par M. Théodore Barrois au bulletin suivant, où elle sera insérée *in extenso*.

M. Barrois, a terminé sa conférence en présentant au public différents costumes ou objets rapportés de son voyage, et dont la vue a vivement égayé l'auditoire.

L'intérêt déjà si grand de cette séance a été encore augmenté par la présence au bureau de M. le docteur Brock ancien ministre de la marine de Suède-Norwège, membre correspondant de la Société de Lille, le savant si connu par son remarquable ouvrage auquel M. Barrois a déclaré avoir eu bien souvent recours.

M. Brock dans une improvisation énergique et chaleureuse a parlé de la nécessité des rapports commerciaux entre toutes les nations euro-

péennes et il a obtenu un franc succès d'enthousiasme lorsqu'il a affirmé la sympathie et l'amitié de la Suède et de la Norwège à l'égard de la France.

Conférence sur le projet de chemin de fer à ciel ouvert entre la France et l'Angleterre

Faite le 5 décembre 1881 à Roubaix,

Par M. DES GROIS.

La Société de Géographie ne s'est pas contentée d'organiser à Lille, des conférences nombreuses et intéressantes et de créer un cours régulier sur les colonies Françaises. Elle a voulu offrir à ses sociétaires de Roubaix et aux habitants de cette ville, une conférence sur un des sujets qui intéresse le plus vivement l'avenir commercial de notre région,

Le lundi 5 décembre, M. des Grois, répondant à l'appel de M. le Président de la Société, venait exposer à Roubaix le grandiose projet de chemin de fer à ciel ouvert entre la France et l'Angleterre dont M. Vérard de Sainte-Anne est le promoteur.

Malgré un temps affreux, c'est en présence d'un auditoire des plus choisis et relativement nombreux que M, Paul Crepy, président de la Société de Géographie, a donné la parole à l'un des vice-présidents M. Henri Bossut.

Auprès d'eux avaient pris place au bureau MM. Telliez et Verly vice présidents, Guillot secrétaire-général, Van Hende secrétaire, Renouard bibliothécaire, Duburcq et Delessert membres du comité d'études.

M. Henri Bossut a ouvert la séance en ces termes :

« Mesdames, Messieurs,

» La Société de Géographie de Lille, dont la fondation est récente, doit son développement rapide à son utilité même et à l'intelligente

initiative de M. Paul Crepy, notre cher président, habilement secondé d'abord par M. Suérus, ensuite par M. Guillot, deux secrétaires généraux aussi remarquables par leur talent que par leur dévouement à notre société.

» La ville de Lille a vu, grâce à une active organisation du comité, se succéder d'intéressantes conférences, publier une revue, créer un cours de géographie qui a débuté avec un succès assurant sa durée, fonder un cercle littéraire où les membres souscripteurs peuvent, moyennant une légère rétribution annuelle, se réunir et passer quelques heures agréables au milieu de livres, de cartes, d'atlas, de publications nouvelles.

» Roubaix, par suite de circonstances indépendantes de toute volonté, n'a pas donné jusqu'ici un grand nombre d'adhésions à cette œuvre, et cependant, on peut se demander s'il existe une ville qui ait plus que Roubaix, besoin de connaître la géographie et de parler les langues étrangères. Cette double étude y doit marcher de pair. D'ailleurs, Messieurs, dans le vaste champ ouvert aux connaissances humaines, toutes les parties se touchent et se lient et le propre du savoir n'est-il pas de vouloir apprendre encore plus et toujours davantage ?

» Il n'est pas superflu de dire ici que l'avenir de la fabrique de Roubaix dépend de l'extension de son commerce, et que son industrie progressera en raison de la qualité de son travail et de l'importance des commandes qui lui seront données. Or, se sont nos relations avec l'étranger qui doivent nous procurer la vente et le débouché d'une production qui excède les besoins de la consommation intérieure, surtout vis-à-vis d'importations toujours croissantes.

» La France a beaucoup à apprendre de l'Angleterre en matière d'économie politique, industrielle et commerciale, nous le savons tous, Messieurs, et sans sortir du terrain qui est le nôtre et que je me garderai bien de quitter, quel profit, dirai-je, notre commerce ne peut-il pas retirer de la création de consulats gérés par des hommes spéciaux, s'occupant de connaître les besoins de chacun des pays où ils nous représentent et indiquant dans leurs rapports à la Mère-Patrie les produits manufacturés ou naturels qui peuvent y convenir. Ce sont, en définitive, les connaissances acquises par l'étude de la Géographie et des langues vivantes qui poussent au dehors et dirigent utilement à travers le monde les jeunes gens instruits et vaillants, pour servir à la fois la fortune et l'honneur d'une cité manufacturière comme la nôtre.

» Voilà le but que poursuit notre société ; voilà pourquoi elle s'ingé-

nie par des conférences dont Roubaix aura sa part, par des concours et par des prix, à répandre largement dans les écoles et dans les familles, le goût et le moyen de s'instruire et de grandir par l'étude de la géographie et de tous les sujets qui s'y rattachent; voilà pourquoi enfin, Mesdames et Messieurs, nous sommes aujourd'hui réunis pour entendre M. des Grois qui a bien voulu nous apporter le concours de sa brillante parole et traiter devant vous, la question de relier l'Angleterre à la France par un chemin de fer passant par dessus la Manche, question neuve, hardie et intéressante que vous avez hâte de connaître et dont je me reprocherais de retarder plus longtemps l'exposé. »

Ce discours, lu d'une voix claire, remarquable par la précision des idées et tout à fait approprié aux circonstances, provoque de vifs et sympathiques applaudissements.

La parole est ensuite donnée au conférencier. M. des Grois établit d'abord d'une façon concise et irréfutable qu'un grand danger menace le commerce français et qu'il est urgent d'y porter remède par tous les moyens dont nous pouvons disposer, l'établissement d'un chemin de fer à ciel ouvert, sur la Manche est le seul qui puisse contrecarrer les projets de l'Allemagne, qui cherche à déplacer, en le portant de l'autre côté du Rhin, la route des échanges commerciaux de l'Orient avec l'Europe occidentale et l'Amérique.

« Les voies allemandes, que la Prusse complète sans relâche, réduisent le temps de parcours entre Londres et Bombay à 10 ou 12 jours au lieu de 25 ou 30 par la Méditerranée.

» Ces chiffres parlent plus haut que tous les raisonnements.

» Pendant qu'en France on disserte sur des questions d'un ordre secondaire, l'Allemagne active ses dispositions pour amener et fixer sur son territoire, la route du transit de l'Orient qui a contribué dans une large mesure au développement rapide de la prospérité de notre pays.

» Depuis longtemps déjà, les malles de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Allemagne, à destination du Levant et de l'Inde, traversent d'un bout à l'autre la Belgique, la France et l'Italie.

» Jaloux, à juste titre, des avantages considérables que produit sur toute la route, un pareil transit, et bien avant la guerre de 1870, le gouvernement allemand avait formé le projet d'enlever à ces provinces un monopole si fructueux.

» Que veulent les hommes d'État allemands ? Quelle œuvre poursuivent-ils ? Les faits parlent, dit le conférencier, ils nous révèlent hautement leur secret.

» Ils veulent étendre sur toute l'Europe, l'hégémonie de leur pays. Suppression de la Confédération germanique, écrasement et inféodation de la Belgique, de l'Autriche, abaissement et démembrement de la France, voilà leur première étape ! Mais avec la puissance territoriale, il faut à l'Allemagne, la prépondérance maritime et la prospérité commerciale.

» Les ingénieurs allemands ont trouvé moyen de procurer à leur pays, cette prépondérance. Ils ont imaginé une voie ferrée directe d'Odessa et de Constantinople à Anvers. Cette ligne déplacerait tout le mouvement du transit de l'Orient avec l'Occident et lui ferait traverser l'Allemagne.

» Ce projet, longuement élaboré, habilement poursuivi et renforcé par le traité de Berlin, recevra bientôt un commencement d'exécution.

» Dès que les travaux du port d'Anvers seront terminés, et ils le seront avant trois ans, le courrier d'Angleterre prendra de préférence le chemin de Berlin, atteindra la mer Noire à Odessa, gagnera Téhéran par Tifflis et la mer Caspienne.

» De Téhéran au détroit d'Ormuz et à Bombay, la route est facile et le parcours relativement au précédent, n'est plus de grande importance.

» Actuellement, dit M. des Grois, le trajet de Londres à Constantinople par la France et Brindisi est de 8 à 9 jours.

» Par Anvers et Vienne, il sera de TROIS JOURS ET DEMI.

» Pour aller de Londres à Odessa, il faut environ 12 à 14 jours. Par Anvers et Berlin, il ne faudra plus que TROIS JOURS ET DEMI !

» Conclusion : Pour prévenir à temps les désastres écrasants qui menacent notre fortune nationale, il nous faut un tunnel de 15 à 16 kilomètres, qui franchira la crête du pays des Grisons, prolongera la ligne de l'Est par Bâle et Coire (où elle s'arrête aujourd'hui), elle traversera la vallée de l'Inn, passera près de Trieste, reliera le réseau turc et ne laissera plus Constantinople qu'à 48 *ou* 50 *heures de Paris*, 55 *à* 60 *heures de Londres, au lieu de* 8 *à* 9 *jours.*

» Mais, avant tout, pour réaliser un tel progrès, un pont doit relier la France à l'Angleterre. Il faut que les marchandises qui nous viennent de l'Asie, puissent un jour être chargées sur wagon à Calcutta et déchargées, sans aucun transbordement à Liverpool.

» M. des Grois aborde ensuite la seconde partie de sa conférence, et il pose devant ses auditeurs, deux questions, qui ont déjà été résolues affirmativement, dans une réunion de savants et d'ingénieurs réunis en 1877, au Grand-Hôtel, à Paris.

» 1° Le projet, tel qu'il est établi par les plans et types de construction, en tenant compte de la profondeur de la mer, des courants sous-marins, des vents et des tempêtes, est-il exécutable?

» 2° Les arches du pont seront-elles suffisantes pour le libre passage des navires; en un mot, l'entreprise est-elle réalisable et pratique?

» Le conférencier, se basant sur l'opinion des ingénieurs et des marins les plus distingués, l'affirme et le démontre. Il ajoute que le tunnel sous-marin, dont le projet est à l'étude en ce moment, ne peut-être un obstacle à l'établissement du chemin de fer à ciel ouvert; il en appelle, au contraire, la réalisation de tous ses vœux, en assurant que l'importance du transit est telle dès à présent, que les deux lignes ne suffiront pas et qu'au lieu de se nuire, l'une de ces voies de communication sera le complément de l'autre.

» Le détroit mesure 35 kilomètres dans la partie la plus étroite, et 44 kilomètres dans la plus grande largeur.

» Cinq tracés ont été successivement étudiés et celui auquel nous serions portés à donner la préference aurait une longueur de 37 kilomètres.

» En travers du détroit se trouvent deux bancs :

» Le Colbart a 16 kilomètres 200 mètres, de la côte de France.

» Le Varne a 19 kilomètres.

» Ils sont recouverts de 3 et 4 mètres d'eau et découvrent parfois.

» Les sondages ont été opérés par la marine de l'État, de 100 en 100 mètres, en 1832. On a reconnu les profondeurs, la nature des fonds, la direction des vents et des courants. (Les données françaises sont conformes aux données officielles anglaises. Les cartes sont identiques).

» La plus grande profondeur rencontrée est de 56 mètres.

» La carte se divise en 3 zones :

» La première offrant une profondeur moyenne de 21 mètres sur une largeur de 25 kilomètres 900 mètres.

» La deuxième une profondeur de 36 mètres sur une largeur de 8 kilomètres 1/2.

» La troisième une profondeur moyenne de 52 mètres, sur une largeur de 3 kilomètres 600 mètres.

» Le fond de roche domine ; on le rencontre dans tous les tracés et nous y trouverons de solides assises.

» Les arches du pont peuvent avoir 200 mètres d'écartement. Les grands établissements de fonderies de France promettent des tabliers de 200 mètres de portée (Tubulaires).

» Les constructeurs, les entrepreneurs de travaux maritimes ne se préoccupent pas de la plus grande profondeur et se font forts de conduire à bien les travaux, aux profondeurs indiquées.

» Il avait été question d'établir un radier sur tout le parcours ; les ingénieurs avaient émis cet avis ; c'était une sorte de nivellement du fond ; les constructeurs regardent ce radier comme inutile.

» Les arches seront poussées jusqu'à 40 mètres au-dessus de l'eau.

» La hauteur d'un navire ancien de haut bord, grand modèle, mesure de la ligne de flottaison à la partie supérieure des mâts, 33 mètres. — Les sondages sont exprimés au taux des plus hautes mers. — En donnant donc 40 mètres de hauteur et 200 mètres d'écartement le passage et l'évolution des plus forts navires sont assurés.

» Deux objections ont été faites :

» 1° « Solidité des piles et danger pour les navires de se briser contre elles, ou danger pour les piles d'être brisées, renversées par les navires ;

» 2° Brumes de la Manche qui exposeront les navires à se jeter sur les piles. »

» R. 1° L'épaisseur des piles sera décidée par les ingénieurs ; des masses de 20 mètres d'épaisseur résisteront à l'effort des vents et des courants. Ces masses opposent à leurs deux faces un taillant ou brise-lames. La mer aura peu ou point de prise sur elles. Ces brises-lames divisent l'eau à distance et déterminent un courant qui porte forcément au milieu, entre les arches, les navires qui s'approcheraient du pont.

» En jour, en temps clair, on pourrait toujours évoluer, en vue du pont, pour éviter les piles.

» En temps obscur, couvert, en temps de brume épaisse, le danger sera conjuré par l'éclairage électrique des piles.

» Notre devis place au-dessus de chaque arche, c'est-à-dire de 200 en 200 mètres, une lanterne avec puissante lumière électrique, qui combattra victorieusement l'obscurité en même temps que des cloches sonores, seront mises en branle par un appareil.

» Les ingénieurs et les constructeurs ne font aucun doute de la *réalisation facile* du projet. Ce sera une question d'argent seulement, pas une question de temps parce que les travaux seront menés de front sur le parcours. Ces travaux demanderont cinq années. »

En terminant, M. des Grois remercie son auditoire de la bienveillante attention qu'il lui avait accordée, M. le Président et M. le Vice-Président de leur gracieux accueil.

M. Guillot, secrétaire-général présente ensuite au public un des voyageurs les plus modestes, mais les plus remarquables de notre époque, M. Coillard, missionnaire français, qui a vécu vingt-trois ans en Afrique dans le pays des Bassoutos et qui sauva la vie au major Portugais Serpa Pinto. M. Guillot retrace cet émouvant épisode de la vie de M. Coillard et le remercie au nom du public tout entier d'avoir bien voulu se joindre au bureau de la Société.

Une promenade en Algérie

Conférence faite à Lille le 11 décembre 1881

Par M. A. RENOUARD,
Bibliothécaire-archiviste de la Société.

M. Alfred Renouard, annonce qu'il se propose de faire moins une conférence, qu'une simple causerie, un récit de voyage en quelque sorte, qu'il intitulera « Une promenade en Algérie » ; ceux qui connaissent le pays essaieront d'y retrouver leurs premières émotions, ceux qui ne le connaissent pas voudront visiter cette pittoresque contrée de l'Afrique, et c'est ainsi que la société aura poursuivi son œuvre de vulgarisation.

M. Renouard s'embarque à Port-Vendres, point le plus repproché de l'Afrique et nous mène d'abord à Alger, qu'il prend comme point de repère. Il décrit sommairement la ville avec ses maisons carrées comme des dés, etagées en amphithéâtre, et dont l'ensemble ne peut mieux être comparé qu'à une immense carrière de marbre ou à un esca

lier de géants. Nous visitons successivement les quartiers modernes et la ville arabe ; nous faisons connaissance avec les Juifs, les Maures, les Kabyles, les Mozabites, les Biskris, toutes les races enfin qui forment la population musulmane, et que M. Renouard esquisse successivement d'un trait rapide, mais exact.

Après une digression originale sur les environs d'Alger : le Hammam, Mustapha, Saint-Eugène, la Pointe-Pescade, auxquels on se rend facilement au moyen des fiacres-corricolos de la ville, M. Renouard transporte le public dans la province, partout où il y a quelque chose de curieux à voir — et ce ne sont pas les curiosités qui manquent. Nous voici d'abord à Bouffarick, avec son marché arabe du jeudi ; puis au Tombeau de la Chrétienne, sépulture des rois maures auquel se rattache une attrayante légende, puis à Blidah avec ses orangers et son bois sacré : nous y visitons, entre autres,la zaouïa de Sidi Yacoub, ce musulman, satellite de Mahomet, qui s'était efforcé vainement de donner la fidélité aux femmes arabes, et, constatant son impuissance, s'est contenté de leur accorder la fécondité ; nous passons ensuite aux fameuses gorges de la Chiffa,près desquelles se trouvent la Rivière des Singes et la Roche Pourrie, nous nous arrêtons à Médéah. Près d'Alger nous revenons à la Trappe de Staouéli, puis nous nous dirigeons du côté de Boghari jusqu'à la sombre vallée du Chélif dont le conférencier donne une saisissante description.

Après avoir revu Alger, on repart à Oran par la grande ligne d'Oran à Alger. On s'arrête aux principales stations pour visiter les points intéressants : Milianah, Orléansville, Perrégaux et le barrage de l'Habra, Mostaganem, Arzew. Nous voici à Oran, ville essentiellement espagnole.Un fiacre conduit les voyageurs dans les environs,aux célèbres Bains de la Reine, à Misserghin où se trouve un orphelinat des plus curieux et un parc d'autruches que l'on visite, à Mers -el- Kébir, qui servit de point de débarquement aux troupes françaises, etc. Une diligence spéciale nous conduit à Tlemcen, la seule ville arabe qui possède des monuments. Le conférencier s'y arrête, vous décrit les environs qui sont charmants, et part ensuite à Sidi bel Abbès où commencent les interminables champs d'Alfa, l'herbe textile qui sert à mille usages et sur laquelle M. Renouard donne des explications qui paraissent intéresser vivement l'auditoire. On revient à Alger par le chemin de fer du Tlélat.

Une courte traversée nous mène d'Alger à Bougie, puis l'on monte en voiture jusqu'à Sétif par les admirables gorges du Chabet-el-Akra ;

de Sétif on se rend à Constantine par voie ferrée. Le conférencier s'arrête longtemps à Constantine, la plus curieuse des capitales algériennes, bâtie au sommet d'un rocher escarpé et trop à l'étroit sur son aire : le village Kabyle,les gorges du Rummel, etc.,sont autant de curiosités qui entourent la ville.

De Constantine on se rend par la diligence à Biskra dans le Sahara. Ici la route est des plus originales. M. Renouard nous fait visiter successivement Batna, ville assez peu curieuse, les ruines de Lambèse qui ne valent pas leur réputation, les ravissants oasis d'Ain-Touta et d'El Outaya et finalement les majestueuses gorges du Foum-ès-Sahara, avec sa forêt de palmiers, appelées par les français « gorges d'El Kantara » à la sortie des quelles (col de Sfa) on éprouve pour la première fois la sensation du grand désert, qui nous apparaît comme aux premiers soldats qui y furent envoyés, sous l'aspect d'une mer immense. Enfin, voici Biskra, la délicieuse oasis aux touffes ondoyantes comme des vagues, qui possède dans ce désert dix mille dattiers de plein rapport, et où il n'est de voyageur qui ne s'arrête longtemps.

Sur les points intéressants, le conférencier jette un terme typique, attache une légende ou une anecdote qui suffit à nous en faire concevoir aussitôt le caractère et la vérité.

Des projections, reproduisant sur un écran les monuments, sites, et même les types photographiés au passage, ont vivement intéressé l'auditoire.

PROCÈS-VERBAUX

DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LA SOCIÉTÉ

Par L. LACROIX, Secrétaire.

Assemblée générale du 27 *octobre* 1881

Présidence de M. Paul Crepy.

La séance est ouverte à 8 heures 1/4.

M. Guillot, Secrétaire-Général, donne lecture du procès verbal de la séance précédente, qui est adopté sans observation.

M. le Président annonce le départ de M. Suérus, nommé professeur d'histoire à Paris. En considération des services qu'il a rendus à la Société, M. Suérus est nommé membre d'honneur.

L'assemblée est ensuite saisie de la question du local. Elle ratifie les dispositions prises par le Comité dans sa réunion du 14 octobre.

On discute les moyens de couvrir les frais de loyer, de chauffage, d'éclairage et tous frais quelconques résultant de la nouvelle situation.

Sur la proposition écrite de M. Faucher, qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, il est décidé, à l'unanimité moins une voix, que la bibliothèque sera ouverte gratuitement à tous les sociétaires sans distinction, les jeudis seulement. Les sociétaires qui voudront y être admis tous les jours, devront acquitter un droit supplémentaire de cinq francs par an, pour couvrir les frais ci-dessus énoncés.

L'assemblée est informée de la création d'un cours régulier de géographie, dont M. Guillot veut bien se charger. Ce cours aura lieu le jeudi de chaque semaine à 8 heures 1/4 du soir dans le nouveau local de la Société. M. Guillot traitera cette année des colonies françaises.

La conférence de M. Barrois sur son voyage en Laponie est fixée au 13 novembre.

M. Guillot annonce à la Société qu'une conférence sera faite prochainement à Roubaix, soit par M. Marmottan sur le canal du Nord ; soit par M. Verard de Ste-Anne, sur un projet de chemin de fer, à ciel ouvert entre la France et l'Angleterre.

M. le Président informe l'Assemblé que M. Verkinder a offert à la Société de Géographie une somme de deux cents francs qui sera distribuée de la façon suivante : cinquante francs seront décernés en prix à des jeunes filles ; cent cinquante francs seront consacrés à un voyage d'un certain nombre de jeunes gens dans un des ports du Nord.

La parole est donnée à M. de Franciosi qui fait une intéressante communication sur un récent voyage en Espagne. Un résumé de cette relation sera inséré au bulletin (voir page 50).

M. le Président lui adresse des remerciements au nom de l'assemblée toute entière.

Des membres nouveaux sont présentés et admis.

On procède à l'élection d'un membre du Comité en remplacement de M. Suérus. — Le scrutin donne les résultats suivants :

MM. D'Audiffret.
Daudet.
Demeunynck.
Duflos.
Henri Labbe.
Laroche-Bauchet.
Mullier.
Tilman (élu).

M. Tilman est élu membre du Comité à une majorité relative de 11 voix.

M. le Président rappelle que la conférence de M. Barrois est fixée au 13 novembre, et invite les membres de la Société à l'honorer de leur présence. Plusieurs personnes font observer, à ce propos, qu'un journal de Lille a déjà publié un compte-rendu de ce voyage, et regrettent que la conférence perde de ce fait une partie de son intérêt.

La séance est levée à 10 heures moins 1/4.

Assemblée générale du 22 décembre 1881

Présidence de M. Paul Crepy.

La séance est ouverte à 8 heures 1/4.

M. Lacroix donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté sans observation.

Après avoir soumis les membres nouveaux à l'acceptation de l'assemblée, M. le Président donne la parole à M. Guillot, pour proclamer les noms des lauréats qui ont obtenu des prix et des récompenses au concours organisé par la Société de Géographie. Il énumère les ouvrages et les médailles qui ont été choisis et qui seront décernés à chacun d'eux, dans la séance solennelle du 29 janvier 1882.

La parole est donnée à M. l'abbé Gruel, qui fait une intéressante communication sur la découverte des Iles Palaos, par les R.R. P.P. Joseph Cortyl de Bailleul et Jacques du Béron de Lille. Ce travail sera inséré au Bulletin de la Société (voir page 34).

M. le Président lui adresse ses félicitations et le remercie au nom de l'assemblée.

M. l'abbé Gruel demande de nouveau la parole qui lui est accordée. Il expose en quelques mots son projet de fonder en France un Institut de langues orientales, et fait ressortir l'intérêt de cette institution.

On aborde la question des rapports de la Société de Lille avec l'Union géographique du Nord. M. le Président expose la situation de l'Union géographique. Il fait part à l'assemblée des résolutions prises par le Bureau, à la suite du vote émis, après mure délibération, dans la dernière réunion du Comité.

M. Guillot donne lecture de la lettre adressée au Bureau central de l'Union, pour l'informer des résolutions arrêtées par le Comité de Lille. Les décisions et la lettre du Bureau sont approuvées à l'unanimité absolue des membres présents. Le Comité n'a pas pris part au vote.

M. le Président fait observer qu'aux termes de l'article XX des statuts de la Société, l'assemblée ne peut prendre le jour même une

détermination définitive ; attendu que le dit article XX stipule qu'aucune modification ne peut être apportée aux statuts, si ce n'est par une assemblée générale convoquée spécialement à cet effet et annoncée au moins quinze jours à l'avance. Il propose donc de renvoyer la question à une autre assemblée générale, convoquée en janvier, spécialement pour arrêter une résolution définitive.

Plusieurs membres font observer qu'il est urgent de trancher immédiatement la question, afin de ne pas se trouver engagé pour l'année 1882.

M. Verly propose à l'assemblée de donner à donner à ce sujet pleins pouvoirs au Bureau.

M. le Président fait observer que : d'abord la question est trop grave, pour que le Bureau en prenne la responsabilité et qu'en outre la proposition de M. Verly est contraire aux règlements, puisqu'il est expressément stipulé par l'article XX qu'une modification ne peut être faite aux statuts que par l'assemblée générale elle-même.

L'assemblée reste donc saisie de la question.

Sur une observation de M. Chon, qui dit que l'assemblée est toujours maîtresse de ses décisions, on passe à l'examen immédiat de la question.

M. Déjardin, après un examen clair et précis des avantages et des inconvénients de la situation actuelle, conclut à ce que l'on donne à la Société de Lille une situation particulière et indépendante. Ses conclusions sont adoptées à l'unanimité.

M. le Président fait alors observer que, pour se conformer à l'article XX, on devra convoquer une nouvelle assemblée générale en janvier, pour régulariser les décisions prises en séance de ce jour, et apporter aux statuts les modifications que comporte la nouvelle situation.

M. le Président annonce à la Société que M. Suérus fera une conférence sur Dupleix à la séance solennelle du 29 janvier.

On procède ensuite au renouvellement partiel du Comité. Dix membres sont à nommer : 9 membres sortants et 1 membre en remplacement de M. Haussaire, nommé professeur à Versailles. Il est convenu que celui qui réunira le moins de voix prendra le lieu et place de M. Haussaire. Cette distinction est importante, M. Haussaire étant soumis au renouvellement de l'année prochaine.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants............................ 42.

Sont élus :

MM. LACROIX.
FROMONT.
VAN HENDE.
TILMAN.
DUFLOS.
VERLY.
CHON.
DUBURCQ.
BOUFFET.
SCRIVE (élu en remplacement de M. Haussaire).

Obtiennent ensuite : MM. Daudet, 20 voix ; Laroche-Bauchet, 18 voix ; Trouhet, 14 voix ; Duchemin, 11 voix ; Lechat, 8 voix ; abbé Vassart, 5 voix. Enfin 12 voix se sont portées sur différents noms.

Après la proclamation du scrutin, la séance est levée à 10 heures.

Assemblée générale du 17 *janvier* 1882

Présidence de M. Paul CREPY.

La séance est ouverte à 8 heures.

M. Lacroix donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté sans observation.

M. Guillot donne lecture de la correspondance.

Des membres nouveaux sont présentés et admis.

M. le Président informe l'assemblée :

1° Qu'une magnifique carte de tout le réseau du chemin de fer du Nord a été offerte à la Société par l'Administration de la Compagnie du Nord. Cette carte sera prochainement placée dans le local de la Société.

2° Que le Comité a décidé la création d'un musée géographique, où seront exposés des produits de tous les pays du globe.

M. Guillot fait un rapide exposé de la situation financière et donne

lecture d'une lettre de M. Lamy, secrétaire-général de l'Union géographique du Nord ; M. Lamy espère que la constitution particulière donnée à la Société de Lille ne sera pas un obstacle à la bonne harmonie qui a existé entre les diverses Sociétés de l'Union.

En réponse à cette lettre et pour témoigner de ses bonnes dispositions, l'assemblée vote à l'unanimité, que l'on proposera au Bureau central de l'Union de régler nos rapports sur les bases suivantes :

1° Echange des bulletins ;

2° Echange d'articles nouveaux et communication réciproque de nouvelles géographiques ;

3° Invitation réciproque aux conférences et cérémonies ;

4° Admission réciproque aux Bibliothèques.

L'assemblée, désireuse de témoigner sa sympathie et sa reconnaissance au fondateur et premier président de l'Union géographique décerne à M. Foncin, à l'unanimité, le titre de membre d'honneur.

On passe ensuite à l'examen des modifications à apporter aux statuts, qui sont adoptés dans les dispositions suivantes (voir p. 5).

Les statuts seront soumis à l'approbation de M. le Préfet.

M. Delessert fait ensuite, d'après un journal anglais, une curieuse communication sur le voyage des envoyés de Mtesa, roi d'Ouganda, en Angleterre.

SÉANCE SOLENNELLE DU 29 JANVIER 1882.

La Société de Géographie a tenu sa seconde séance solennelle le dimanche 29 janvier 1882.

Bien que les invitations n'eussent été distribuées qu'avec une parcimonie extrême, que commande d'ailleurs le nombre toujours croissant des sociétaires, un public nombreux et sympathique remplissait longtemps avant l'ouverture de la séance la salle des concerts de l'ancien Cercle du Nord.

A trois heures précises un brillant morceau exécuté par la musique du tissage de Marquette, qui avait bien voulu prêter son concours tout

gracieux à cette cérémonie annonce l'entrée des membres du bureau.

M. Paul Crepy, président de la Société de Géographie, prend place au fauteuil : à ses côtés se trouvent MM. le général Hartung, commandant la 1re division d'infanterie, Géry Legrand, maire de Lille, le général Gaume, commandant la 1re brigade de cavalerie, Bouffet, secrétaire général de la Préfecture, le colonel du 19e régiment de chasseurs, plusieurs officiers d'État-major, les quatre vice-présidents de la Société, les membres du bureau et du Comité d'études. MM. Leroy, président du tribunal civil, Nolen, recteur de l'académie, président de l'Union Géographique du Nord, les généraux Hallier et du Guiny s'étaient excusés de ne pouveir répondre à l'invitatïon que leur avait adressée le Comité.

M. Paul Crepy se lève et dans une allocution courte mais précise résume les progrés immenses accomplis depuis un an par la Société de Géographie, grâce à ses travaux incessants et à son absolue neutralité.

Discours de M. Paul Crépy.

« Mesdames, Messieurs,

» La Société de Géographie de Lille vient de parcourir sa deuxième étape. Votre Comité, mes chers collègues, a-t-il rempli, en tous points, la tâche qu'il s'était imposée ? Je ne crains pas de répondre affirmativement, car, fidèle observateur de nos statuts, il vous a offert ces nombreuses conférences dont vous conservez le plus charmant souvenir ; il a institué des concours auxquels 150 personnes ont pris part; des excursions, si agréables à nos jeunes et vigoureux sociétaires ont été organisées, enfin, il a obtenu de la Société Industrielle, toujours si bienveillante à notre égard, un local digne de vous, dans lequel est installée une bibliothèque où vous pouvez consulter cartes et livres.

» Mais je laisse à notre éloquent secrétaire-général, le plaisir de vous exposer les résultats obtenus : vous en serez satisfaits, j'en ai la certitude.

» Cependant il est une chose qu'il ne vous dira point : c'est le zèle, l'intelligence qu'il a sans cesse déployés dans ses nombreuses et délicates fonctions. Monsieur Suèrus, je suis heureux de pouvoir le dire publiquement, l'énergique impulsion que vous avez imprimée à notre Société, a été scrupuleusement maintenue par M. Guillot. Et comme si cela ne suffisait pas pour lui assurer notre reconnaissance, il a bien voulu créer ce cours si intéressant sur « les possessions françaises, » où chaque jeudi, vous venez Mesdames et Messieurs entendre sa parole attrayante, et profiter de ses instructives leçons.

» Voilà ce qui a été fait, par nos propres forces, avec nos trop modestes ressources. Vous avez constaté nos efforts incessants, encouragez-les : donnez-nous donc les moyens de garnir davantage les rayons de notre Bibliothèque, et surtout de récompenser ceux qui étudient la Géographie et concourrent à ses progrès.

» Au congrès des sciences géographiques, tenu à Venise, en septembre dernier, M. de Lesseps disait : « Celui qui aide la Géographie travaille a l'honneur de son pays, il travaille aussi au développement du bien-être social, et contribue, en même temps, à l'association fraternelle des peuples. »

» Aucun de vous ne restera sourd à la voix de ce grand homme, dont la France s'honore à si juste titre ; vous continuerez à soutenir notre Société dont le but est de mettre en pratique les paroles de celui qui a percé l'isthme de Suez et percera celui de Panama.

» D'ailleurs, votre bienveillant appui nous est maintenant plus que jamais nécessaire, car, tout récemment, en affirmant son *existence particulière*, la Société de Lille a voulu beaucoup moins acquérir son indépendance, que donner une impulsion plus vigoureuse à ses travaux, et rendre ses progrès plus fructueux et plus rapides.

» Telle est, Messieurs, la pensée qui a toujours inspiré les actes du Comité, sanctionnés par les votes unanimes de vos assemblées générales.

» Toutefois, elle ne saurait oublier qu'elle a, pour ainsi dire, été fondée par M. Foncin, cet infatigable promoteur des études géographiques, et elle désire conserver avec toutes les Sociétés de l'Union Géographique du Nord, les relations les plus fréquentes et les plus amicales.

» Lorsqu'il nous quitta pour aller au collège Rollin, occuper une chaire si bien méritée par son talent, M. Suèrus nous dit : « il est

beau d'aller à Paris, mais combien je regrette d'abandonner notre chère Société ; je reste entièrement à sa disposition. »

» Votre comité conservait un premier souvenir de ces bonnes paroles ; aussi a-t-il cru répondre à vos vœux, Messieurs, en le priant de venir en ce jour solennel, faire entendre sa parole éloquente et persuasive.

» Pouvait-on choisir un sujet plus palpitant d'actualité, alors qu'on se dispose par un généreux élan, à réhabiliter la mémoire de Dupleix, ce grand citoyen qui, après avoir consacré sa vie, sa fortune, à la gloire de son pays, ne recueillit, en échange, que misère et ingratitude ?

» Vous jugerez ensuite si les Français de 1882 n'accomplissent pas une légitime réparation, en organisant une vaste souscription nationale, pour ériger une statue à celui qui — on l'a dit justement, — attend encore un monument dans sa patrie, qu'il avait voulu doter d'un monde !

» Cette conférence patriotique sur Dupleix aurait amplement suffi pour remplir dignement cette séance ; pourtant, afin d'en rehausser l'éclat, un de nos plus sympathiques collègues, a bien voulu nous prêter le concours tout gracieux de l'excellente musique de son important tissage. — Ses accords mélodieux ne symbolisent-ils pas l'agréable harmonie que nous sommes heureux de voir régner entre les cinq cent soixante membres de la Société. — Cette harmonie, cette union ont fait et feront toujours notre force. — Courage donc, chers collègues, à l'œuvre ! et que l'an prochain, les hauts fonctionnaires qui nous honorent aujourd'hui de leur présence, et le public tout entier, puissent dire : La Société de Géographie a bien mérité de Lille. »

Après ce discours vivement applaudi, M. le Président donne la parole à M. Guillot, secrétaire-général, pour exposer la situation et les travaux de la Société.

Dans un rapport long et soigné, M. Guillot relate avec netteté les évènements multiples qui ont assuré et affirmé depuis un an les progrès de la Société de Lille, et, proclamant de nouveau sa neutralité complète, il sollicite l'appui de tous pour la continuation de l'œuvre dont le succès s'affirme chaque jour.

Rapport de M. Guillot.

« Mesdames, Messieurs, mes chers Collègues,

» Il y a huit jours la Société industrielle décernait en présence d'un auditoire nombreux et sympathique, de brillantes récompenses à ceux qui par leurs travaux et leurs découvertes s'étaient rendus dignes de ses encouragements. Aujourd'hui la Société de Géographie est heureuse de pouvoir à son tour rendre populaire la science qu'elle représente, et dont elle poursuit la vulgarisation avec autant d'activité que de bonheur.

» Le rapprochement déjà remarqué l'année dernière, de ces deux séances successives, ne proclame-t-il pas d'une façon éclatante l'estime réciproque de ces sociétés amies, poursuivant toutes deux une œuvre commune, et dont la plus jeune, la nôtre, jadis inconnue et naissante trouva auprès de sa grande sœur déjà célèbre un appui aussi empressé que généreux, dont le souvenir lui est particulièrement cher au jour de sa prospérité.

» Depuis ce temps, Messieurs, la Société de Géographie a grandi : Soutenue par votre confiance, encouragée par vos suffrages, elle n'a pas craint de résoudre par un vote récent la périlleuse question de son existence indépendante. Mais en adoptant cette grave mesure elle ne pouvait oublier qu'elle avait eu pendant deux ans avec la grande Union Géographique du Nord des relations dont elle s'honore. Aussi elle a voulu, en décernant à M. Foncin le titre de membre d'honneur dont elle s'est montré jusqu'à ce jour si avare, non seulement témoigner sa reconnaissance au promoteur des idées géographiques, mais encore s'associer à son œuvre, la consolider en même temps que les sections de l'Union et avec elles. Le but qu'elles se proposent est le même que le nôtre ; nos efforts seront communs ; car si l'on trouve dans nos statuts un article qui nous oblige à servir les intérêts divers de la région, il existe dans le cœur de tous nos sociétaires une loi plus générale et non moins patriotique qui nous ordonne de travailler à la diffusion de la science géographique, c'est-à-dire au relèvement

présent et futur de la France par l'extension de son influence extérieure et le développement de sa puissance coloniale.

» Fidèle à ces principes, la Société de Géographie de Lille a imprimé une impulsion vigoureuse à ses travaux. Si nous avons perdu, par décès, ou par suite de départ, plusieurs de nos collègues, quelques-uns seulement par démission, nous avons eu la satisfaction de voir presque doubler le chiffre de nos sociétaires ; l'an dernier, à pareille époque, il était de 290 : il dépasse aujourd'hui 560, succès indiscutable et fécond, Messieurs, car en augmentant nos ressources, il nous a permis de rendre plus fréquentes nos conférences, et de tenir toutes nos promesses.

» Des modifications importantes se sont produites dans le Comité d'études : Nous avons perdu notre secrétaire-général ; et l'assemblée des sociétaires, en applaudissant à l'avancement mérité et prévu de M. Suérus, a bien voulu me confier la tâche difficile de le remplacer. Je regrette, Messieurs, que sa présence parmi nous ne me permette point de lui rendre un public hommage ; mais ce que je puis proclamer ici, c'est que, pour mener à bien l'œuvre que nous avions fondée ensemble, il m'a suffi de suivre son exemple, de continuer les traditions d'activité et de dévouement qu'il nous avait enseignées lui-même, qui lui méritent aujourd'hui encore nos remerciements, et qui depuis longtemps lui avaient assuré notre reconnaissance.

» Si nous avons eu le regret de perdre M. Haussaire, appelé à Paris par une nomination récente et bien accueillie de tous, l'auteur de plusieurs des belles cartes, que vous pouvez admirer dans la salle des cours, et M. l'abbé Vassart, que ses occupations nombreuses retenaient sans cesse loin de nous, il nous a été agréable de voir entrer dans le Comité quelques-uns de nos plus zélés sociétaires, M. Bertoux, l'infatigable donateur à qui la bibliothèque doit plusieurs de ses plus beaux ouvrages, M. Tilmant, le sympathique directeur de l'Ecole supérieure, dont les travaux et les appareils cosmographiques, méritaient l'année dernière une mention publique, et témoignaient de l'excellence de son enseignement que vient d'affirmer encore le succès de ses élèves au concours de géographie, M. Duflos à qui son dévouement et sa bonne volonté semblent assurer dans un avenir prochain, un rôle plus actif dans le bureau, M. Scrive dont la bienveillance devrait aujourd'hui, s'il ne m'avait prié de la taire, recevoir un témoignage public de gratitude, enfin M. Bouffet tout dévoué à la science géographique et à cette œuvre de Dupleix dont il a été un

des plus zélés promoteurs. Ces noms si sympathiques vous prouvent, Messieurs, qu'en dehors de toute question particulière, nous faisons appel à toutes les aptitudes, nous réunissons toutes les bonnes volontés, car ce n'est pas trop du concours de tout le monde pour assurer les progrès de la science et propager ses découvertes.

» Pourquoi faut-il qu'après ce témoignage d'estime, je sois obligé de déplorer les vides hélas! trop nombreux que la mort a faits dans nos rangs. A côté des noms regrettés de MM. Mayer et Van der Straete, l'un que nous avons eu à peine le loisir de connaître, l'autre dont la compétence dans les questions d'instruction était proclamée par tous, nous devons en citer beaucoup d'autres. Lorsque l'année dernière on payait ici même un juste tribut de regrets à la mémoire vénérée de M. Kuhlmann, nous n'avions pas prévu qu'un nouveau malheur viendrait frapper cette famille déjà si éprouvée, et que nous aurions si vite à déplorer la perte de celui qui nous apparaissait comme l'héritier de sa bienveillance et de son talent.

» La fin prématurée de M. René Toussin est venue ensuite nous surprendre au milieu du nos travaux. Il avait su par son dévouement et l'utile expérience que lui avaient acquise ses voyages, conquérir l'affection de tous ses collègues, lorsque ce coup douloureux est venu mettre un terme à sa trop courte carrière, et briser toutes nos espérances. Nous sommes heureux du moins dans cette triste occasion d'offrir à sa famille entière et à notre cher président, son oncle, l'expression de notre vive sympathie et de nos regrets.

» Enfin un deuil terrible a frappé notre illustre président d'honneur. La fièvre jaune, qui a fait tant de victimes au Sénégal, n'a pas épargné son fils, M. Louis Faidherbe. Il a succombé dans ce pays qui retentit encore des exploits de son père dont le nom lui imposait de grands devoirs, mais était aussi un sûr garant de son avenir.

» En revanche la Société se rejouit des distinctions qui ont été accordées à plusieurs membres de son bureau. Elle a applaudi à la nomination de M. Van Hende, notre secrétaire, comme officier de l'Instruction publique; elle a été aussi bien heureuse lorsque les palmes académiques ont été décernées à notre président qui récemment encore, par une faveur toute spéciale, a reçu les insignes de l'ordre portugais de la Conception de Villaviciosa, justes récompenses de l'impulsion intelligente qu'il a su imprimer à nos travaux.

» Ils sont en effet considérables, Messieurs et attestent notre vitalité. En consacrant une bonne partie de nos recettes au chapitre conféren-

ces, nous avons essayé de vulgariser devant vous des questions géographiques aussi nombreuses que variées.

» Vous applaudissiez l'année dernière, dans notre séance solennelle, M. Léger, l'éminent professeur de langue slave, vous décrivant la formation de cette Russie qu'il a si souvent parcourue, puis M. Gaston Tissandier à qui ses périlleuses ascensions ont assuré une place à part dans le monde de la science, et dont vous n'avez oublié ni la parole attachante ni l'émotion patriotique.

» C'était ensuite M. Jules Garnier qui avec une modestie invincible, venait vous entretenir de la Nouvelle Calédonie qu'il a visitée, et dont il a donné une description pleine de charmes de son beau livre.

» Peu de temps après, votre secrétaire général traitait devant vous une des grandes questions du moment, les progrès incessants de l'Angleterre dans l'Afrique Australe, et vous parlait de ces Zoulous, de ces Boërs devenus, par les circonstances, si diversement populaires. En même temps M. Talbert, dans une joyeuse improvisation, vous faisait accomplir, à sa suite, dans les glaciers du Mont Blanc, une ascension plus facile et moins longue que si vous étiez parti de Charnounix.

» Enfin, au mois de juin, malgré les chaleurs de l'été, M. Suérus, contribuait dignement à l'anniversaire de la fondation de la Société, en vous parlant de nos deux grandes colonies Africaines, le Sénégal et l'Algérie, dans un moment où l'on faisait tant pour elles, et où le Martyrologe déjà se remplit des expéditions lointaines, s'enrichissait tristement d'un nouveau nom, qui ne sera plus prononcé qu'avec respect, celui du colonel Flatters.

» Un instant interrompus par la période des vacances, nos travaux ont repris en octobre avec une activité nouvelle. M. le Dr Barrois vous a fait connaître dans une intéressante lecture la mission qu'il avait accomplie en Laponie ; et, pour changer à la fois de ciel et de climat, M. Renouard l'organisateur dévoué de notre Bibliothèque, dont les Sociétés industrielle, d'agriculture et de géographie se disputent les travaux et les succès, vous retraçait dans une fine causerie, avec de piquantes anecdotes, son voyage dans ce beau pays d'Algérie où nous étions si heureux de le suivre.

» Notre activité ne s'est pas bornée à Lille : Nos sociétaires de Roubaix-Tourcoing ont été mis au courant d'un grand projet qui présente pour la région du Nord un intérêt spécial, le chemin de fer à ciel ouvert entre la France et l'Angleterre ; et M. Des Grois qui nous l'exposait, insistait avec une conviction pénétrante sur la néces-

sité de sa rapide exécution destinée à faciliter pour toutes les marchandises étrangères la traversée de notre territoire.

» Enfin comme l'année dernière, nous étions assez riches pour prêter à nos voisins : M. Suérus, répondant à l'appel de la Société de géographie de Boulogne, lui parlait des intérêts Français au Tonquin, et, après lui, votre secrétaire-général vulgarisait à Cambrai et à Valenciennes, dans trois conférences successives, la question de l'Afrique Australe et la conquête de la Tunisie.

» Quel que fut le succès de ces réunions fréquentes, l'intérêt des questions traitées, le talent des orateurs, votre comité a pensé qu'il pouvait être utile d'organiser pour les Sociétaires des séances, moins solennelles peut être, mais plus régulières, où il fut possible d'aborder des sujets de longue haleine se rapportant aux intérêts les plus chers de la France en même temps qu'aux grands événements du jour. Un local fut acquis, non sans peine, et le 13 novembre dernier votre secrétaire-général inaugurait dans une salle devenue trop petite un cours nouveau sur les colonies Françaises. Le succès que vous avez bien voulu lui faire, et qui ne s'est point démenti jusqu'à ce jour, nous a prouvé que l'on avait fondé une institution utile, et il a été pour votre secrétaire-général le meilleur de tous les encouragements et la plus précieuse des récompenses.

» L'initiative de nos Sociétaires s'est encore affirmée avec éclat dans les communications présentées en assemblée générale ordinaire. Le 12 avril M. Faucher, un de nos collègues les plus occupés et pourtant les plus actifs, nous décrivait l'embacle de la Loire pendant l'hiver de 1879-80 et nous exposait ses causes. Pour fêter dignement l'anniversaire de notre existence, M. le Général Faidherbe nous adressait, par l'intermédiaire de M. Houdoy, un opuscule où se trouvent résumés avec la modestie qui est le propre des grands hommes, les actes de celui qui dans des circonstances difficiles sut joindre à l'habileté de l'administrateur, l'enthousiasme du patriote. En novembre nous écoutions avec plaisir la fine et spirituelle causerie par laquelle M. de Franciosi nous décrivait ses impressions de voyage en Espagne. Enfin, plus récemment encore, M. l'abbé Gruel, le zélé promoteur d'un institut de langues Orientales, s'attirait nos remerciments unanimes en abordant une question toute locale, la découverte par deux Flamands d'un archipel Océanien, le groupe des îles Palaos.

» Vous le voyez, Messieurs, ni le concours d'étrangers de talent, ni le zéle de ses propres membres n'a fait défaut à la Société. Leur acti-

vité se retrouve dans ces commissions si nombreuses, organisées par notre président, et qui se sont divisé peu à peu une besogne devenue trop lourde. Ce sont elles qui ont installé ce salon de lecture où vous pouvez travailler à l'aise, parcourir ces publications variées qui nous arrivent, et dont le nombre augmente chaque jour. C'est dans leur sein que fut discuté le remarquable rapport de M. le Commandant Delamarre. notre vaillant collègue, qui, hier encore, de la Tunisie où il se trouve nous envoyait l'expression de son dévoument. Des prix furent fondés avec une largesse qui effraya quelque peu notre vigilant trésorier, mais qui avait sa raison d'être, car en quelques jours 150 concurrents se faisaient inscrire, car notre libéral président donnait comme toujours l'exemple, et le comité d'études par de modestes mais généreuses cotisations, s'empressait de l'imiter. Je ne saurais passer sous silence le don gracieux qu'à bien voulu nous faire M. Verkinder : Comme la Société industrielle, et après elle, nous devons le remercier doublement : car il a fait des heureux de ces jeunes gens à qui nous pouvons en son nom promettre un voyage. et il a, plus que personne, par cette idée toute nouvelle, propagé le gout de l'étude et ravivé l'émulation.

« Enfin dans toute circonstance s'affirmait cette harmonie merveilleuse qui règne entre tous les membres de notre grande famille. Un premier banquet réunissait au mois de Juin les plus empressés de nos sociétaires et leur permettait de fêter dignement un anniversaire qui nous est cher. Dans les beaux jours de Juillet, une excursion, préparée avec soin par avance, était faite dans la région occidentale de notre département. Une vingtaine de touristes donnaient l'exemple de ces promenades si utiles et attrayantes : ils gravissaient avec plus de facilité que M. Talbert le Mont-Blanc et M. Villerval le Saint-Bernard, les sommets moins glacés et moins abrupts du Mont-des-Cats, du Mont-Noir. du Mont-Rouge : et vous auriez pu voir. après une course matinale, vos collègues intrépides et joyeux. quelques-uns même affamés, se promettre après un repas modeste mais fort gai de renouveler souvent leurs tentatives, et vous verrez, Messieurs, qu'ils tiendront parole.

« Ces résultats satisfaisants n'ont été obtenus ni sans un travail assidu, ni surtout sans d'énormes sacrifices pécuniaires. Est-il donc étonnant, Messieurs, que nos ressources relativement minimes, aient été en très grande partie consacrées au développement de l'œuvre Géographique sous toutes ses formes. Et cependant, oserai-je le dire,

la situation de nos finances est encore meilleure que nous ne l'avions espéré. Les recettes se sont élevées à 6.451 francs, les dépenses à 4.629 francs : il restait donc en caisse au 31 décembre une somme de 1.622 francs, sans parler de la réserve de 600 francs à laquelle nous ne saurions porter atteinte. Il est vrai d'ajouter que cette somme de 1.622 fr. se trouve presqu'entièrement absorbée par les dépenses déjà faites et qu'il faut solder sans retard. Toutefois en ne possédant guère à l'heure présente, ni passif ni actif, sauf la réserve, nous augurons bien de l'avenir, car nous avons satisfait à des exigences pressantes dans une année où les frais d'installation, de mobilier ont été considérables, où nous avons accru le nombre de nos conférences, et où nous avons affirmé hautement notre existence devant les autres Sociétés de Géographie de France et de l'étranger.

Deux importants Congrès Géographiques ont été tenus cette année en Europe et la Société de Géographie de Lille a eu l'honneur d'y participer. M. Renouard nous a représentés à Venise : M. Delessert à la fois à Lyon et à Venise. Enfin la satisfaction la plus haute et la plus désirable que puisse éprouver une Société de Géographie n'a pas été refusée à la nôtre. Le mois dernier, nous avions l'honneur de recevoir en séance publique, pendant la Conférence de M. des Grois, un des voyageurs les plus persévérants de notre époque, qui s'est fait un nom dans l'histoire des découvertes, et à qui son trop court passage ne nous a pas permis de faire l'accueil brillant dont son nom et ses services le rendaient digne. M. Coillard a passé 23 ans de sa vie en Afrique au milieu des Bassoutos : il a vu et connu tous les grands voyageurs qui ont sillonné de leurs courses la partie méridionale du continent mystérieux. Il a même sauvé la vie à l'un d'eux, le major portugais Serpa Pinto. Égaré au milieu de peuplades hostiles, dénué de toutes ressources, le courageux voyageur, résigné à une mort certaine, avait perdu connaissance. Il se réveille entre les bras de M. Coillard qui le rappelle à la vie, lui fournit des ressources généreuses et lui permet d'accomplir jusqu'au bout sa glorieuse mission. Aussi, quand de retour en Europe, Serpa Pinto exposait à Paris les résultats de son grand voyage, il affirmait au nom de ses compatriotes, sa sympathie pour la France, et serrant les mains de tous ceux qui exaltaient ses mérites, il leur disait avec une émotion profonde : « Vous tous, Français, je vous aime, car je dois la vie à l'un de vous. »

» Voilà, Messieurs, ce que nous avons fait depuis un an : il vous appartient de juger notre œuvre et de nous permettre de la poursuivre.

Les progrès qui ont été réalisés, nous les devons à l'activité infatigable de notre Président, aux travaux assidus du Comité, des assemblées générales, des Commissions particulières, à cette harmonie merveilleuse que, par notre impartialité, par la neutralité absolue de nos études, nous avons su et saurons maintenir entre tous nos sociétaires, enfin à la presse Lilloise tout entière qui nous a prêté depuis longtemps un appui libéral et empressé pour lequel je ne saurais lui exprimer trop vivement notre gratitude. Encouragez nos efforts, nous chercherons à justifier votre confiance ; loin de demeurer stationnaires, nous avons foi dans l'avenir : nous voulons rester fidèles à cette maxime que nous souhaiterions de voir inscrite en lettres d'or en tête des Statuts qui nous régissent, cas elle résume notre œuvre dans le passé, elle l'indique pour l'avenir ; si par le travail on arrive toujours à bien faire, par la persévérance il est toujours possible de faire mieux encore. »

La lecture de ce rapport a été fréquemment interrompue par d'unanimes applaudissements qui en ont souligné les parties saillantes et qui attestent l'intérêt sympathique du public tout entier pour la science géographique dont les sociétés de France et celle de Lille en particulier, poursuivent l'étude et la vulgarisation.

M. Suérus se lève ensuite et retrace la carrière et les malheurs de notre grand Dupleix, avec un art et une éloquence remarquables, dont il avait déjà donné tant de preuves en vulgarisant l'année dernière à Roubaix l'importante question du Ton-Kin, et en exposant à Lille même la situation de nos deux grandes colonies Africaines, l'Algérie et le Sénégal. Jamais toutefois il n'a eu d'accents plus passionnés, jamais il n'a déployé de qualités oratoires plus brillantes que dans son énergique et éloquent plaidoyer en faveur de Dupleix. Aussi quand résumant l'œuvre de réhabilitation qu'on lui prépare, il a proclamé hautement que la statue de Dupleix serait une réparation du passé et une préparation à l'avenir, une triple salve d'aupplaudissements lui a prouvé quel plaisir ses auditeurs avaient à l'entendre et combien ils s'associaient à ses vœux ardents et patriotiques. (Voir la conférence de M. Suérus page 26).

La parole est donnée à M. Renouard bibliothécaire, qui expose les résultats du concours du mois de juillet 1881, et proclame les noms des lauréats. 150 candidats avaient répondu à l'appel de la Société et pris part à ce concours dont le succès permet de bien augurer pour le développement futur des études géographiques.

PREMIÈRE SÉRIE

JEUNES GENS DE 15 A 19 ANS

Prix fondés par *M. Paul CREPY*, Président de la Société de Géographie (300 fr.)

1er Prix............... LAURENT, Arthur, élève du lycée de Lille.

2e Prix............... SERVIN, Abdon, élève du lycée de Lille.

Mention honorable.— BEGHIN, Edmond, élève de l'école supérieure de la rue du Lombard.

DEUXIÈME SÉRIE

JEUNES FILLES AGÉES DE MOINS DE 16 ANS

Prix fondés par le Comité d'Études (200 fr.) et par M. Verkinder (50 fr.).

1er Prix ex æquo. Melles Maria DERAET, Louise PORTEAU, Élèves de l'école supérieure du boulevard de la Liberté.

2e Prix. Marie LESIMPLE, élève de la même école.

3e Prix. Eugénie PRUVOST, id, id.

4e Prix. Marie CAPPELIÉ, id. id.

TROISIÈME SÉRIE

JEUNES GENS AGÉS DE MOINS DE 15 ANS

Prix fondé par la Société (100 fr.)

1er Prix. LOUCHET, Louis, élève du lycée de Lille.

2e Prix. PRÉVOST, Hippolyte, élève de l'école supérieure de la rue du Lombard.

3e Prix. GALOPIN, Léon, id. id.

4e Prix. MOREAU, Edmond. id. id.

Mentions honorables.
- DE BEIR, Laurent, élève de l'école de la rue du Bois, à Roubaix.
- MERCIER, Eustate, élève de l'école supérieure de la rue du Lombard.

PRIX VERKINDER.

M. Verkinder a fait don à la Société de Géographie, d'une somme de 200 francs pour être affectée comme suit : 50 francs destinés à augmenter les prix de la 2e série ; 150 francs destinés à faire accomplir à plusieurs jeunes gens un voyage dans un des ports de la région du Nord. Les noms des candidats qui ont obtenu cette récompense sont par ordre de mérite :

MM. Quæghebeur, Charles, élève de l'école supérieure de la rue du Lombard.
Montel, Simon, élève du pensionnat Ste-Marie.
Vigneron, Albert, élève du lycée de Lille.
Lecomte, Louis, élève de l'école supérieure de la rue du Lombard.
Rys, Charles, élève de l'institut Turgot, à Roubaix.
Convain, Léon, élève du pensionnat Ste-Marie.
Schouttetten, César élève du même pensionnat.
Longcamps, Hector id. id.

La séance est levée à 5 heures 1/4.

COURS DE GÉOGRAPHIE

Professé par M. GUILLOT, Secrétaire-Général.

Depuis longtemps la Société de Géographie se proposait d'organiser, à côté des conférences mensuelles, un cours régulier plus fréquent et non moins profitable dans lequel seraient traités les sujets d'actualité ou les grandes questions nationales dont l'importance s'accroit chaque jour.

Les préoccupations de l'organisation primitive et la difficulté de se procurer un local avaient forcé le bureau pendant toute l'année dernière à différer l'exécution de cet utile projet.

Au mois d'octobre dernier, une salle fut acquise, la bibliothèque installée, et le 13 novembre dernier, M. Guillot, secrétaire-général, inaugurait devant un public nombreux dont l'assiduité ne s'est pas démentie un seul instant, son cours sur les Colonies Françaises.

Le bureau a pensé qu'il serait utile et agréable aux sociétaires, qui n'avaient pu profiter du cours, d'en lire le résumé et d'en connaître la marche générale; à tous ceux qui ont suivi ces leçons, de retrouver les grandes idées qui les inspirent et les souvenirs évoqués par ces questions si modernes que M. Guillot traite avec tant de compétence en joignant à des connaissances scientifiques très développées le charme de sa parole facile et élégante.

Le résumé des cours que M. Guillot a faits jusqu'à ce jour paraîtra dans les bulletins suivants.

SITUATION DE LA BIBLIOTHEQUE

au 1er Janvier 1882.

I.

Réglement de la Bibliothèque et du Salon de Lecture.

Article Premier. — La bibliothèque est formée par la réunion ;

1° Des dons faits à la Société ;

2° De ses acquisitions ;

3° Des collections des publications périodiques retirées du salon de lecture au fur et à mesure que leur date de publication le justifiera.

Art. 2. — Il est dressé un Catalogue de la bibliothèque par ordre de matières. Ce catalogue est imprimé annuellement et délivré aux sociétaires qui en font la demande.

Art. 3. — Il y a deux catégories de sociétaires pouvant consulter les livres de la bibliothèque :

1° Ceux ayant acquitté une cotisation supplémentaire de 5 francs, réduite à 3 francs pour les membres de l'enseignement primaire ;

2° Ceux n'ayant acquitté que la cotisation ordinaire exigée pour faire partie de la société.

Art. 4. — Une carte spéciale est délivrée aux sociétaires de la première catégorie, auxquels la Bibliothèque est ouverte tous les jours, excepté les dimanches, les jours fériés, et pendant la durée des vacances de la Société (du 1er août au 30 septembre).

Art. 5. — La bibliothèque est ouverte aux sociétaires de la seconde catégorie :

1° Le lundi, de 10 heures à midi ;

2° Le vendredi, de 4 heures à 6 heures ;

Art. 6. — Les sociétaires peuvent emprunter les ouvrages de la Bibliothèque. A cet effet. il est créé un registre sur lequel sont inscrits la désignation de l'ouvrage, la date du prêt, et le nom du sociétaire ; une souche mobile porte en outre sa signature et lui est rendue lors de la restitution du livre prêté.

Art. 7 — Le bibliothécaire doit faire rentrer, après quinze jours, les ouvrages prêtés aux sociétaires ; passé ce délai, une lettre imprimée, signée de lui, est adressée aux retardataires. Toutefois, le livre peut être conservé par le sociétaire, à condition de le faire inscrire à nouveau sur le livre de prêt, et pourvu qu'un autre sociétaire ne l'ait pas demandé dans la quinzaine.

Art. 8. — Les journaux et publications périodiques ne peuvent être prêtés avant qu'un numéro subséquent ait paru, le dernier numéro paru ne pouvant, pour aucune raison, être distrait du Salon de Lecture.

Art. 9. — Le salon de lecture contient sur sa table les publications périodiques, comprenant :

1° Pour les publications annuelles, le dernier volume paru ;
2° d° semestrielles, le dernier semestre ;
3° d° trimestrielles, le trimestre en cours ;
4° d° bimensuelles, le dernier numéro ;
5° d° mensuelles, le mois en cours ;
6° d° hebdomadaires, la semaine en cours.

Art. 10. — Il est dressé un catalogue spécial des publications périodiques reçues par la Société ; ce catalogue est affiché dans le Salon de Lecture.

Art. 11. — Tout sociétaire qui aurait distrait du Salon de Lecture un livre ou un numéro quelconque d'une publication périodique sans faire inscrire son nom sur le livre de prêt, est passible d'une amende de 1 franc la première fois, de 2 francs la seconde.

Art. 12. — Tout sociétaire qui aurait négligé de rapporter au bout de 15 jours le livre ou les brochures qu'il aurait empruntés est passible d'une amende de 50 centimes.

Art. 13. — Tout sociétaire qui aurait volontairement soustrait un livre de la Bibliothèque est passible d'une amende de 5 francs la première fois. A la récidive, il est exclu de la Société.

Art. 14. — Tout sociétaire qui aurait perdu un ouvrage de la Bibliothèque est tenu de le remplacer à ses frais.

II.

Catalogues des Livres de lecture.

1. *Dictionnaire du Hainaut,* géographique, historique, archéologique, biographique et bibliographique, par Th. Bernier. — 1 vol. in-12, Mons, 1879. (Don de l'auteur).

2. *Voyage de La Pérouse autour du monde*, pnblié conformément au décret du 22 avril 1791 et rédigé par M. L.-A. Millet-Mureau. — 4 vol. in-4°, Paris 1797, avec un atlas gr. in-fol. de 40 pl. (Don de M. le Dr Rey).

3. *Documents officiels sur l'Afrique Centrale*, réunis de 1876 à 1879, par le Comité national suisse pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique Centrale. — 1 vol. in-8°, Genève, 1879. (Don de M. Delessert).

4. *Les chemins de fer à l'Exposition universelle*, par Albert Cazeneuve. — 3 vol. in-18, 1879 ; le premier volume consacré à la section française, les deux autres aux sections étrangères. (Don de l'auteur).

5. *Mémoires sur la Chine*, par le comte d'Estayrac de Lauture — 1 vol. pet. in-fol. ; Paris, 1865. (Don de M. le marquis d'Audiffret).

6. *La géographie ancienne, moderne et historique*, par d'Audiffret. — 3 vol. in-4°, Paris, mdclxxxi (Don du même).

7. *Dictionnaire usuel et scientifique de géographie*, par M. G.-L. Domeni de Rienzi. — 1 vol. in-4°, Paris, 1847. (Don de Mme Prévost-Peligot).

8. *Voyage en Chine, Cochinchine Inde et Malaisie*, par A. Hausmann. — 1 vol. in-8° ; Paris, 1847. (Don de Mme Prevost-Peligot).

9. *Voyage aux sources du Niger*, avec sept illustrations et une carte, par MM. J. Zweifel et M. Moutier. — 1 vol. in-8°, Marseille, 1880. (Don de M. Paul Crepy).

8. *Le royaume de Norvège et le peuple norwégien*, par le Dr Broch. — 1 vol. in-8°, Paris, 1878. (Don de l'auteur).

11. *Tennesse : its agricultural and mineral wealth*, by J.-B. Killebrew. — 1 vol. in-8°; Nashville, 1877 (Don de M. A. Ladureau).

12. *Voyage autour du monde*, par le capitaine Lafond. — 8 vol. gr. in-8°, 1851 : 1er et 2e vol : voyages dans les Amériques ; 3e, 4e et 5e : voyages dans les mers du sud ; 6e, 7e et 8e : naufrages célèbres (Don de M. Bertoux).

13. *Voyage pittoresque autour du monde*, publié sous la direction de M. Dumont d'Urville. — 2 forts vol. in-4° illustrés, Paris, 1839 (Don du même).

14. *Le Soudan*, par P. Trémaux. — 1 vol. in-12, Paris, 1868 (Don du même).

15. *L'Algérie ancienne et moderne*, par Léon Galibert. — 1 vol. in-4° illustré ; Paris, 1845 (Don du même).

16. *Notitia orbis antiqui* sive geographia plenior, par Cristophorus Cellarius. — 1 vol. in-4°, 1703 (Don du même).

17. *Le lac Albert*, nouveau voyage aux sources du Nil, par sir Samuel Backer, abrégé d'après la traduction de Gustave Masson, par J. Bélin de Launay, avec une carte. — 1 vol. Paris, 1879 (Don du même).

III

Catalogue des Cartes, Atlas et Plans.

1. *Richard Andrée's algemeiner Handatlas* (Bieleeld et Leipsig, 1880). — (Acquisition de la Société).

2. *Relief de l'isthme de Panama*, en plâtre. (Don de M. Paul Crépy).

3. *Plan de la principauté de Monaco*, 1880 (Don de M. Paul Crépy).

4. *Carte au 1/100,000e de l'arrondissement de Lille*, par M. Raillard (Don de l'auteur).

5. *Carte itinéraire de M. Cambier au lac Tanganika.*

6. *Afrique physique*, dressée par Bardier ; 1881.

7. *Anciennes provinces de France* ; cinq cartes sur toile, par V. Robert (renfermées dans un carnet). (Don de M. Prevost.)

8. *Cruchley's new plan of London ;* encarté, 1836.
9. *Philip's new plan of London.* ; sur toile, 1862.

IV

Catalogue des Publications périodiques reçues par la Société.

1. *L'Afrique explorée et civilisée*, journal mensuel, imprimé à Genève, dirigé par Gustave Moynier, rédigé par Charles Faure. — Voici les principaux articles, la plupart non signés, parus dans le courant de 1881 (3e année) : Les conditions sanitaires du continent africain ; les Spelounken ; les mines de diamants du sud de l'Afrique ; l'expédition Verminck aux sources du Niger ; les explorations de Combez au Congo ; la question de l'esclavage dans le Zanguebar septentrional ; lacs salés de l'Afrique australe ; expédition du Dr Lenz au Maroc et à Tombouctou ; langues de l'Afrique ; expédition de M. James Stewart du Nyassa au Tanganyka ; le Chobé ; les Pygmées de l'Afrique ; les acacias gommiers en Afrique ; exploration de la Dana par Cl. Denhardt ; la mouche tzetzé, etc

2. *Boletim da Sociedade de Geographia de Mozambique*, publição mensal (le premier numéro commence en juin 1881). Nous attirons particulièrement l'attention sur les articles suivants : As linguas da Africa oriental portugueza ; Relatorio à cerca de uma visita as barras do Zambese ; estudo sobre as minas de Sofala ; memoria acerca da defesa do valle do Zambese na parte que diz respeito a regiao do littoral, etc.

3. *Bulletins du canal intérocéanique*, paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. — Parus en 1881 (1re année) : Note sur les forages pratiqués dans les terrains qui seront traversés par le canal de Panama, et différents articles sur les travaux du canal, le personnel parti pour l'isthme américain, les diverses opinions émises à l'égard de cette entreprise, l'état des travaux à différentes époques de l'année, les diverses conférences qui y ont rapport, etc.

4. *Bulletin de la Société de Géographie de Paris* (mensuel), rédigé avec le concours de la section de publication par les secrétaires de la Commission centrale (L'année 1881 forme le tome I de la 7e série). Les mémoires de 1881 comprennent principalement : Routes entre la

Chine et l'Inde, avec une carte dans le texte, par J. Dutreuil de Rhins; expédition américaine à la recherche des reste de Franklin sous les ordres du lieutenant Schwatka; voyage de M. Khandachewski dans le nord du gouvernement de Tobolsk et de M. Balchaschine dans le Turkestan, par M. Ch. de Uyfalvy; exploration du Rio Napo, par Ch. Wiener; expédition au fleuve blanc pendant les années 1839 à 1842, par d'Arnaud Bey; le désastre de la mission Flatters, par H. Duveyrier; les missions catholiques dans l'Afrique orientale, par Charles Ledoulx; A propos de la mission de Nab-Tchou (Thibet), par Dutreuil de Rhins; de Moscou aux monts Tatras, par G. Le Bon, etc., et nombre d'autres travaux remarquables.

5. *Revue des travaux scientifiques*, publication paraissant depuis 1881, éditée par le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, et donnant chaque mois le résumé des mémoires parus dans les bulletins publiés par les Sociétés savantes de France. — Les fascicules de juillet et décembre contiennent seules le compte-rendu des travaux relatifs à la géographie et aux voyages publiés en France.

1. *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux*, paraissant le 1er et le 3e lundi de chaque mois. Nous y signalerons particulièrement parmi les travaux originaux publiés en 1881 (4e année): Étude sur le Japon, par M. E. Labroue; la province d'Oran, par M. Du Mazet; les Espagnols en Algérie, par le même; la République du Pérou, par le baron de Hoben; l'éruption de Mauna-Loa et les îles Sandwich, par M. Th. Fleury; un voyage à la cour du roi Nom-Rodon, lettre sur le Cambodge, par M. L. Charles, etc.

7. *Bulletin de la Société de Géographie de l'Est.*, publication trimestrielle rédigée par les soins et sous le contrôle d'un Comité de rédaction. — Nous signalerons particulièrement pour 1881 : Le bassin du Nil, par M. de Carcy; l'île de Délos, par M. Homolle; journal de voyage du capitaine Carter, par M. Millot; les isœtes des Vosges, par M. Fléche; voyage dans l'Amérique du Sud, par M. le Dr Crevaux; le pays des Faucilles et du grès bigarré, par M. le Dr Dailly; voyage en Roumanie, par M. A. Gottereau; note sur les ports ouverts de la Chine, par le traité de Nanking, par M. Antoine: une excursion sur les côtes orientales de la Patagonie, par M. N. C. Fabvril, etc.

8. *Journal de la Société régionale d'horticulture du Nord de la France*, fondée le 24 octobre 1880 (publication mensuelle). Les mémoires parus en 1881, qui peuvent être considérés comme ayant

rapport à la géographie sont les suivants : Note sur les jardins du littoral des Alpes-Maritimes, par le Dr J. Jeannel, les arbres à fruits recommandables pour le Nord, par Jacques Cronié ; la Flore des Alpes-Maritimes, par M. Grodée.

9. *Bulletin de la Société de géographie de Lyon,* publication trimestrielle. On peut citer pour 1881 (4e année) ; Dessèchement du lac Fucino, par MM. L. et M. Desgrand ; quatre années au Dahomey, par le Dr Chappey ; dix jours aux sources du Missouri par A. Séguin, etc.

10. *Mittheilungen des Vereins für Erdkunde zu Halle,* publication annuelle. — La Société possède les 4 premières années 1877 à 1880. — L'année 1881 ne lui est pas encore parvenue.

11. *Bulletin de l'Institut géographique international de Berne,* publication mensuelle — A signaler pour 1881 ; le commerce de l'île Maurice ; la baie d'Assab, etc. (Les bulletins ont surtout pour but de renseigner les voyageurs sur les ouvrages, cartes et autres publications qui ont paru en diverses langues et qui ont trait aux contrées que ces voyageurs se proposent de visiter ; elle publie peu de mémoires originaux).

12. *Journal de la Société impériale russe de Géographie* (en langue russe.)

13. *Journal de la Société Géographie d'Orenbourg* (en langue russe.)

14. *L'Exploration,* revue des conquêtes de la civilisation sur tous les points du globe, recueil géographique hebdomadaire illustré de cartes, plans et gravures hors texte, publié sous la direction de M. Paul Tournafond. — Il parait 3 volumes par an depuis 1877. (Il ne nous est pas possible de citer les principaux articles de cette publication de premier ordre dont chaque fascicule renferme toujours des mémoires d'un haut intérêt.)

15. *Proceedings of the Royal Geographical Society* and monthly record of Géography. — Publication mensuelle. — Mêmes observations.

16. *Mémoires de la Société des Sciences de Lille,* paraissant depuis 1802. — Ne renferment pour 1881 aucun mémoire ayant trait à la Géographie.

17. *Archives de l'agriculture du Nord de la France,* publiées par

les soins du comice agricole de Lille. — Paru en 1881 : L'agriculture en Algérie par M. Alfred Renouard.

18. *Bulletins de la Société industrielle du Nord de la France*. fondée en 1873. (publication trimestrielle). — En 1881 : Les textiles de l'Algérie, par M. Alfred Renouard.

19. *La Nature*, revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie, publication hebdomadaire sous la direction de M. Gaston Tissandier. — Les grands faits géographiques de 1881, sont l'objet de courts articles à différents intervalles.

20. *Boletim da Sociedade de Geographia de Lisboa, fundada en 1875.* — Les principaux articles parus en 1881 sont relatifs au Transvaal et aux colonies Portugaises.

21. *Bulletin de la Société des études coloniales et maritimes.* — (5e année). — Excellente publication mensuelle, éditée par la librairie coloniale de Challamel, dont chaque fascicule renfermé un grand nombre d'articles très-intéressants, la plupart d'actualité.

22. *Revue Géographique internationale*, Journal mensuel illustré des sciences Géographiques paraissant le 16 de chaque mois sous la direction de M. Georges Renaud. — Chaque fascicule contient un courrier de l'intérieur, des nouvelles Géographiques, des articles nécrologiques, un bulletin des explorations et un article bibliographique. — Les mémoires originaux y ont peu d'importance.

23. *Annales de démographie internationale*, recueil trimestriel avec bulletin bibliographique spécial, publié sous la direction du Dr Chervin. — Nous signalerons pour 1881 : Recensement de l'Inde en 1881, statistique des naissances et des décès dans la population annamite de la Cochinchine francaise de 1872 à 1877 ; Géographie nosologique de l'Italie ; esquisse démographique de la nouvelle Galle du Sud, etc.

24. *Rapports sur les travaux du Conseil Central de Salubrité* et des Conseils d'arrondissement du département du Nord. Publication mensuelle ne renfermant rien qui se rapporte à la Géographie.

25. *Le Globe*, organe de la Société de Géographie de Genève (publication trimestrielle). — Renferme un très grand nombre de mémoires intéressants.

26. *Journal des Consulats*, moniteur international de l'importation et de l'exportation, paraissant (depuis 1868) le 1er et le 15 de chaque

mois. — On y trouve à chaque numéro de courts articles relatifs à des renseignements commerciaux sur tous les pays du globe.

27. *Boletin de l'instituto Geografico Argentino*, publicado bajo la direccion de se presidente Dr Estanislas, S. Zeballos. — Les bulletins paraissent 5 fois par an. Nous signalerons particulièrement pour 1881 (2e année) : La expedicion del Teniente Bove a los mares del sur; Explorationes sobre El Rio Negro, temperatura y clima del Chaco, etc.

28. *Bulletin de la Société géologique du Nord*, fondée en 1870. — Publication annuelle, renfermant un grand nombre de mémoires des plus intéressants dont la plupart sont relatifs à la géologie de nos régions, par MM. Gosselet, Ch. Barrois, Ortlieb, Cheilloneix, Ladrière. etc. — La Société possède le volume 1880-1881.

29. *Dr A. Petermann's Mittheilungen aus Justus Perthès Geographischer Anstalt*, herausgegeben von Dr E. Behm. — Publication mensuelle de premier ordre, l'une de celles qui doivent être considérées comme le plus au courant des nouvelles géographiques.

On trouvera encore sur la table du salon de lecture de la Société un grand nombre de journaux hebdomadaires spéciaux non catalogués, mais conservés aux archives, tels que : *Moniteur de l'Alimentation*, *Moniteur de la Chasse*, *Journal des Capitalistes français*, *les Annonces françaises*, *la Circulaire Financière Auspitzer*, *la Circulaire Financière de la Banque Nouvelle*, *le Moniteur du Crédit*, *la Bourse de Paris*, *la Réforme Commerciale*, *le Crédit Provincial*, *le Panthéon de l'Industrie*, etc., qui peuvent être consultés par les personnes abonnées au Cercle géographique.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

Au 1er Janvier 1882.

M. Fromont, trésorier de la Société, a adressé à M. Paul Crepy a lettre suivante :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous remettre le compte général des recettes et dépenses de l'année de 1881 (1).

RECETTES

En caisse au 1er janvier 1881	584 fr.	80 c.
Cotisations de l'année 1880	285	»
Cotisations de l'année 1881	4670	»
Cotisation de membre fondateur	200	»
Subventions de l'Union Géographique du Nord	120	»
Vente de Bulletins	8	»
Remboursement de la Société de Géographie d'Arras	13	50
Don d'un anonyme versé par M. Paul Crepy	370	50
Don de M. Verkinder	200	»
Total des recettes	6451	80

DÉPENSES

Solde des frais des conférences Harmand et Suérus (1880)	149	10
Conférence de MM. Léger et Tissandier (30 janvier)	370	50
Conférence de M. Garnier (6 mars)	217	85
A reporter	737	45

(1) Vérifié et approuvé par la Commission des finances.

Report..............	737	45
Conférence de MM. Talbert et Guillot (1er mai)........	197	53
Conférence de M. Suérus (19 juin)......................	125	10
Réception de MM. Barrois et De Guerne (septembre).	58	65
Conférence de M. Barrois (13 novembre)..............	54	25
Conférence de M. Renouard (11 décembre)............	49	60
Versement statutaire à l'Union Géographique du Nord	2201	80
Timbres et frais du bureau..............................	107	15
Frais d'impression..	503	80
Achats pour la bibliothèque, abonnements à diverses publications, photographies.....................	155	85
Frais de recette...	107	20
Gages de l'appariteur et frais divers d'administration.	248	30
Mobilier et chauffage	83	05
Total des dépenses......	4629	73
Versement à la caisse de réserve (cotisation de membre fondateur)..	200	»
Balance en caisse..	1622	07
Total égal aux recettes......	6451	80

Vous le voyez, Monsieur le Président, nous avons en caisse au 1er janvier 1882 une somme de 1622 fr. 07 cent., mais elle suffira à peine à payer les dépenses qui ne sont pas encore soldées. Nous pouvons donc nous considérer, au début de l'exercice nouveau, comme n'ayant ni passif, ni actif, sauf, bien entendu, nos 600 francs de la caisse de réserve.

Veuillez agréer, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Le Trésorier,

A. Fromont.

AVIS DIVERS.

I. — Le Bureau de la Société de Lille, ne prend sous sa responsabilité aucune des opinions émises par les auteurs des articles insérés au Bulletin.

II. — Il sera rendu compte de tous les ouvrages adressés à la Société de Lille. — On ne s'engage pas à rendre les manuscrits.

III. — Pour tout ce qui concerne la rédaction du Bulletin les renseignements et les réclamations, adresser les lettres à M. Paul CREPY, président, 28, rue des Jardins, à M. GUILLOT, secrétaire-général, 59, rue Beauharnais, ou à M. Lacroix, secrétaire, 60, rue Esquermoise

Les lettres concernant la partie financière devront être adressées à M. Auguste Fromont, trésorier, 77, rue de l'Hôpital-Militaire.

Les lettres non affranchies sont refusées.

Le Trésorier,
AUGUSTE FROMONT.

Le Secrétaire-Général,
E. GUILLOT.

Lille Imp. L. Danel.

1882. AVRIL-MAI-JUIN N°s 4, 5 et 6

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
DE LILLE

Tome I

BULLETIN

PARAISSANT AU MOINS TOUS LES TROIS MOIS

SOMMAIRE :

LILLE
IMPRIMERIE L. DANEL
1882

Abonnement : **10** fr. par an pour la France ; **12** fr. pour l'Étranger.
Prix de ce Fascicule : **3** fr.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE.

MODIFICATION DU COMITÉ D'ÉTUDES.

Le 25 avril, il a été procédé en Assemblée générale, à l'élection d'un membre du Comité d'études, en remplacement de M. Toussaint, démissionnaire.

M. le marquis d'Audiffret ayant, après deux tours de scrutin, obtenu la majorité des voix, a été élu membre du comité d'études.

ADHÉSION D'UN MEMBRE FONDATEUR.

M. Baratte, aide-commissaire de la marine, 12, rue Molière, à Toulon, ayant versé la somme de 200 fr., est inscrit en qualité de membre fondateur de la Société de Géographie de Lille.

LISTE DES MEMBRES NOUVEAUX

ayant adhéré à la Société depuis le 1er mars 1882.

Nos d'inscription. MM.

592. Becquart, négociant en charbons, rue de Thionville, 4, Lille.
607. Bernard-Wallaert (Maurice), boulevard de la Liberté, 66, Lille.
600. Boyaval (Louis), rue Nationale, 40, Lille.
613. Boudry, juge-de-paix, façade de l'Esplanade, 12 *bis*, Lille.
583. Coquelle (Pierre), agent des mines d'Anzin, rue du Palais, 11, Lille.
589. Deligne, président de la Société des Sciences, rue du Gros-Gérard, 20 *bis*, Lille.
602. De Parade, rue Esquermoise, 28, Lille.
590. Depléchin (Eugène), sculpteur, rue de Douai, 96, Lille.
599. Derensy, instituteur à Doulieu, Estaires.
596. Desreumaux, rue Marais, 17, Lille.
604. Dissart, percepteur à Tourcoing.
591. Droulers-Prouvot (Charles), membre du tribunal de commerce de Roubaix.
586. Dubus (Gustave), industriel, rue de la Halle, Lille.
578. Dujardin (Armand), propriétaire, boulevard Vauban, 31, Lille.
579. Duvillier (Edmond), place Saint-Martin, 11, Lille.
588. Fauchille (René), rue de Tournai, 88 *bis*, Lille.
598. Follet, docteur, rue des Trois Moilettes, 2 *ter*, Lille.
606. G. de B......
609. Herbaut, substitut du procureur de la République.
612. Imbert (Eugène), directeur général du cadastre, rue Colbert, 150, Lille.
611. Japy (le général), commandant la 1re division d'infanterie.
595. Le Fort (Hector), médecin, rue Colbert, 44, Lille.
584. Le Roy (Félix), président du tribunal civil, rue Royale, 95, Lille.
597. Lessens (Eugène), rue Saint-André, 83, Lille.
581. Mahieu (Mlle), institutrice, rue Notre-Dame, 64, Lille.
605. Petit (Jules), rédacteur du *Courrier populaire.*
585. Renaux (Georges), négociant, rue d'Inkermann, 21, Lille.
603. Rollez (Arthur), rue Beauharnais, 123, Lille.
608. Rousselle (Émile), teinturier, rue de l'Épeule, à Roubaix.
610. Scrive (Albert), rue des Buisses, 13, Lille.
587. Scrive (Georges), fabricant de cardes, rue de Roubaix, 28, Lille.
580. Seratski, professeur de dessin au lycée.
601. Vallet (Alphonse), rue du Molinel, 28, Lille.
582. Van den Heede (Charles), rue Masséna, 24, Lille.

CONFÉRENCES

(in extenso).

La distribution géographique des langues.

Conférence faite le 12 mars, à Lille,

par M. Victor HENRY.

Docteur en Droit,

Bibliothécaire de la ville de Lille,

Membre de la Société des Sciences et de la Société de Linguistique de Paris.

Après avoir remercié la Société de Géographie de l'honneur qu'elle lui faisait, et sollicité l'indulgence de son auditoire, M. Henry a abordé son sujet en ces termes :

« Mon intention ne saurait être, vous le comprenez, de vous entretenir du langage humain en lui-même, de vous dire comment les langues prennent naissance, croissent, se perfectionnent et dépérissent dans le cours des siècles. Pareil sujet prêterait sans doute à de féconds développements, moins arides d'ailleurs, disons-le en passant, qu'on ne se plaît généralement à le croire. Mais je ne dois pas oublier le patronage sous lequel je me présente devant vous : c'est de géographie que je suis invité à vous parler. Je vais donc étudier rapidement la distribution géographique des langues, non point celle des trois ou quatre mille idiomes répandus à la surface du globe, mais des grandes familles linguistiques sous lesquelles se rangent les principaux d'entre eux.

» Trois ou quatre mille, ai-je dit. Ce chiffre n'est point exagéré, et même il ne comprend pas les sous-dialectes et les patois. Jadis il était plus élevé encore, mais beaucoup de langues ont disparu, étouffées par la concurrence des autres. C'est-à-dire que les langues ont, comme les nations qui les parlent, des fortunes diverses. On en voit

qui, parlées par une tribu de quelques milliers d'individus, restreintes à quelques lieues carrées de terrain, s'éteignent peu à peu et ne laissent pas même un souvenir, comme cette langue des Atures, dont parle Humboldt dans ses merveilleux écrits, langue oubliée et mystérieuse dont survivait seulement une dizaine de mots dans la mémoire d'un perroquet centenaire. On en voit d'autres, au contraire, qui, portées au loin par la conquête, l'émigration ou le commerce, gagnent de proche en proche, et couvrent de leurs rejetons des continents entiers, comme ces langues indo-européennes, qui, parties du centre de l'Asie, ont successivement envahi l'Asie occidentale, l'Europe et l'Amérique tout entière.

» J'ai nommé la famille de langues la plus répandue, celle qui, par ses principaux représentants, le français, l'anglais, l'allemand, le russe, l'espagnol, marche à la tête de la civilisation dans les deux mondes. Combien furent modestes les débuts d'une race appelée à de si hautes destinées ! Nos premiers pères, les Aryas, habitaient le grand renflement central-asiatique, qu'aujourd'hui encore on nomme le Toit du Monde, ce vaste plateau de Pâmir, d'où s'écoulent dans des directions différentes quatre fleuves, et qui semble avoir abrité dans ses flancs le berceau de plusieurs races. Ils y vivaient de la vie pastorale, qui a laissé sa trace dans les plus anciens éléments de leur vocabulaire. Ils faisaient du feu en frottant vivement un bâtonnet au point d'intersection de deux bâtons disposés en forme de croix, instrument qui subsiste encore, comme signe mystique ou magique dans la vieille religion des Brames. Enfin, leurs appellations de famille ont révélé à Pictet leurs occupations habituelles : il est probable que leur mot « frère », *bhrâtar*, encore bien reconnaissable dans l'anglais *brother*, et l'allemand *Bruder*, signifiait « celui qui soutient », mieux encore peut-être « celui qui porte les fardeaux » ; il est certain que le mot « fille » *dughitar*, qui revit, par exemple, dans l'anglais *daughter* et l'allemand *Tochter*, a signifié d'abord « celle qui trait les vaches. » Ainsi nous apparaît, dans la primitive famille aryenne, une division du travail conforme au vœu de la nature, bien différente de la coutume des peuplades les plus sauvages de notre époque, qui condamnent l'être faible et délicat à la plus lourde tâche.

« Du plateau de Pâmir, les Aryas se sont lentement répandus sur les plaines avoisinantes : au sud, ils ont gagné l'Inde, à l'ouest, l'Iran, et de là, l'Europe, par divers chemins, par la trouée de l'Oural, par les défilés du Caucase, par les bras de mer dont le nom rappelle le

mythique enlèvement d'Europe. Des bords du Gange à ceux de la mer d'Irlande, et par delà, c'est leur langue qui se parle, si différents que semblent les dialectes qui en sont issus. »

Le conférencier a ensuite passé en revue les divers groupes de la famille Aryenne : le groupe indien, représenté dans l'antiquité par le sanskrit, langue sacrée du brahmanisme, et aujourd'hui par les principaux idiomes de l'Indoustan ; le groupe éranien, où l'on distingue le zend, presque aussi pur que le sanskrit, et le vieux-perse, dont quelques mots à peine nous ont été conservés dans des inscriptions en caractères cunéiformes, qui ne présentent à la lecture que peu de difficulté, puis, de nos jours, trois dialectes principaux, l'afghan à l'est, le persan au centre, et l'arménien à l'ouest, les deux premiers très déformés par l'intrusion de mots arabes et turcs et par l'emploi de l'écriture arabe ; le groupe hellénique, qui a produit en grec ancien, les plus purs chefs-d'œuvre du génie humain, et qui survit, sensiblement corrompu, dans le grec moderne ; le groupe italique, où brille au premier rang, le latin......

« Le latin, langue d'administrateurs plus que de poètes et de philosophes pratiques, plus que d'idéalistes, a conquis le tiers de l'Europe à la faveur de la supériorité guerrière et politique de la race qui le parlait. De tous les idiomes qui en sont issus, celui qui s'en rapproche le plus est l'italien : l'italien aux finales mélodieuses, langue de la musique, dit-on parfois. Sans m'inscrire en faux contre ce jugement, je ne puis me défendre de me rappeler l'impression que raconte avoir ressentie M. Gounod à la première représentation de son admirable opéra de *Faust* sur une grande scène italienne, quand le ténor eut chanté les premières notes de l'air qui vibre dans toutes les mémoires, *Salut, demeure chaste et pure*. Le librettiste italien avait purement et simplement traduit les paroles françaises : *dimora casta e pura*. Eh bien, ces voyelles sonores, éclatant comme un coup de clairon sur la mélodie discrète et voilée qui les accompagnait, faisaient un étrange contraste, soit avec cette mélodie elle-même, soit avec cette humble demeure de Marguerite que le poête et le musicien avaient voulu peindre. C'était une sorte de dissonnance. Les sons sourds et comme étouffés des paroles françaises se marient bien mieux avec cet air tendre et rêveur et les sentiments qu'il exprime. La conclusion à tirer de ceci, c'est peut-être qu'il n'y a point, à proprement parler, de langue de la musique, et qu'il faut entendre chaque mélodie dans la langue même sur laquelle elle a été composée.

« L'espagnol, plus sonore que l'italien, plus mâle et plus expressif, possède une gutturale profonde, qui ne revient pas assez souvent pour donner de la dureté au langage, mais qui, par l'effort de prononciation qu'elle exige, lui imprime une allure majestueuse et grave, chère à la fierté castillane. C'est bien la noble langue qu'on parlerait à Dieu. Le portugais, bien moins beau avec ses finales assourdies et nasonnantes, confine de plus près au provençal, ce français du Midi, qui, simple patois aujourd'hui, ou peu s'en faut, eut son heure de grandeur et d'éclat. Ce fut la langue de la moitié de la France au moyen-âge, et de la moitié la plus brillante, la plus riche, la plus avancée en civilisation, celle qui la première eut des savants, des artistes et des poètes. Tout cela disparut dans les flots de sang de la croisade albigeoise : et, malgré les efforts des felibres, qui cherchent à reprendre la tradition des troubadours, la langue d'oc se meurt, remplacée déjà dans toutes les villes par la langue du Nord, le français, qui lui est bien inférieur pour la mélodie, le rhythme, le coloris de l'expression, mais qui l'emporte en clarté, en précision sur toutes les langues du monde.

« La clarté, la précision, ce sont là, en effet, les qualités dominantes et bien connues du français, celles qui lui ont valu son étonnante expansion. Aujourd'hui encore, le français s'étend bien au-delà de son domaine propre, qui est la France, la moitié de la Belgique, une faible partie de la Suisse et ce coin de terre que nos voisins nomment la Lorraine allemande. Jadis il était plus répandu : il fut un temps où quiconque savait deux langues, savait la sienne et le français. L'anglais par le commerce, l'allemand par l'émigration, font de nos jours plus de progrès. Le français n'en restera pas moins, longtemps encore, la langue littéraire et cultivée du monde. Et c'est justice. A ceux qui ne le connaissent que superficiellement, son extrême clarté peut sembler banale, et aride son élégante sobriété. Mais celui qui a médité les modèles du grand siècle sait ce que recouvre de variété cette sécheresse apparente, ce qu'il y a de charme dans cette phrase simple et sévère, qui, pareille à un vêtement ni trop flottant ni trop juste, drape la pensée sans jamais en altérer la forme.

« A l'extrême orient de l'Europe, nous trouvons encore une langue issue du latin, le roumain, apporté sur les bords du Danube par les légions colonisatrices de Trajan, qui a conservé intacte l'originalité de sa grammaire, au milieu des éléments slaves dont il est partout environné.

« Après le groupe italique se présente à nous le groupe celtique, qui

en est le plus proche parent, mais qui n'a plus nulle part de représentant important. Fils des Celtes, nous parlons latin, et la langue de nos glorieux ancêtres, les soldats de Vercingétorix, est pour nous lettre close. Seuls, quelques patois informes la continuent jusqu'à notre temps : le plus dégradé, le bas-breton, achève de mourir dans les campagnes du Finistère, du Morbihan et des Côtes-du-Nord : le gallois, l'erse, le gaélique des Iles Britanniques disparaissent aussi devant la redoutable concurrence de l'anglais. Le celte offre même l'exemple étrange d'une langue morte, si je puis ainsi dire, dans le présent et dans le passé : nous n'en possédons aucun monument écrit qui remonte au-delà du VIIe siècle de notre ère, sauf de rares inscriptions, dont le sens, le plus souvent, se dérobe à nos recherches. Et pourtant, est-il une étude plus intéressante que celle de cet idiome perdu, qui se lie si intimement à tout notre passé.

« Le centre de l'Europe, les Iles Britanniques et la Scandinavie appartiennent au groupe germanique ; l'Europe du Nord et de l'Est, au groupe slave, dont la langue russe est le seul type largement répandu..... »

Ici ont pris place quelques détails sur les langues germaniques, réparties en trois subdivisions : scandinave, c'est-à-dire irlandais, norvégien, danois et suédois : bas-allemand, comprenant l'anglais, devenu la langue commerciale du monde entier, le hollandais, le flamand et le patois plat-allemand du littoral baltique ; haut-allemand enfin, ou allemand-littéraire, parlé, avec quelques variations dialectales, par 80 millions d'individus, tant en Allemagne que dans la plus grande partie de la Suisse et la moitié occidentale de l'Autriche-Hongrie. Le groupe slave, divisé en Slaves du Nord (Russes, Ruthènes, Polonais) et Slaves du Sud (Serbes, Croates, Bosniaques, Bulgares) a clos l'exposé de la famille indo-européenne.

« ... Il est temps d'aborder d'autres domaines. Après les descendants des Aryas, ce sont les Sémites, Phéniciens, Hébreux, Assyriens, Arabes, qui ont joué le plus grand rôle dans l'histoire de l'humanité.

« Aussi loin qu'il nous est donné de remonter dans les annales du monde, nous rencontrons les Phéniciens, rois de l'industrie et du commerce. Ils ont exploré toutes les côtes de la Méditerranée, exploité les mines d'or et d'argent de l'Espagne, et semé sur leur passage des colonies florissantes, dont la plus riche vécut assez longtemps pour se mesurer avec Rome. Mais, colportant les idées en même temps que les marchandises, ces Anglais d'il y a cinquante siècles se sont acquis des

titres plus sérieux encore à notre reconnaissance. On leur a longtemps attribué l'invention de l'alphabet. C'était une erreur, l'alphabet est d'origine égyptienne ; mais il serait demeuré peut-être à jamais confiné dans les secrets de la jalouse Égypte, si les Phéniciens n'en avaient propagé la connaissance. C'est donc bien à ce petit peuple anéanti, dont la langue même n'est point parvenue jusqu'à nous, que nous devons les progrès en tous genres que nous a valus la possession de ces merveilleux instruments.

« Voisins des Phéniciens et leurs éternels ennemis, les Hébreux nous sont connus par leurs propres annales. Nous remontons dans le plus lointain passé de la famille d'Israël : nous la suivons depuis la période patriarcale ou pastorale, où elle mène la vie nomade des Arabes du Nedjed, jusqu'à l'époque où elle se fixe sur les bords du Cédron, s'organise en État, bâtit un temple et demande des rois. Dans son histoire déroulée siècle à siècle, nous retrouvons les phases de la nôtre : toutes les épreuves par lesquelles nous avons passé, elle les avait subies bien avant nous; bien avant nous, elle avait connu les oppressions de la tyrannie et les revanches furieuses de la populace, le fanatisme religieux et le doute philosophique, et elle a consigné tout cela, traditions, enthousiasmes, tristesses, dans les pages sublimes, écrites en une langue qu'on ne parle plus, mais qui n'en demeure pas moins le lien sacré de tous les membres de cette famille dispersée. Il faudrait une voix plus éloquente que la mienne, celle d'un Renan, pour vous dire tout ce que nous devons à cette noble race, qui fut, à sa manière et au même titre que la race grecque, l'éducatrice du genre humain.

« Guerriers et conquérants, les Assyriens ont gravé leurs hauts faits sur la pierre de leurs palais et de leurs temples ; mais les témoins les plus durables de leur civilisation, ce sont les milliers de briques empilées dont se composaient leurs bibliothèques. Chaque brique est une page : littérature à coup sûr peu portative, mais absolument indestructible. Ces livres curieux sont écrits en cunéiformes, caractères qui, vous le savez, se composent d'un nombre plus ou moins grands de traits en forme de clous, et dont je vous parlais tout à l'heure à propos de la Perse. Les Perses ont emprunté cette écriture aux Assyriens, mais en la simplifiant beaucoup. Nulle part cette simplification n'apparaît mieux que dans les inscriptions en trois colonnes des rois perses achéménides : la langue de la première colonne n'est pas encore déchiffrée, et l'on ne saurait dire même à quelle famille appartient l'idiome mystérieux qu'elle contient ; la troisième est en assyrien et n'a livré ses

secrets qu'à de patientes investigations, Il s'en faut de beaucoup que l'assyriologie ait été partout aussi heureuse : nombre de textes prêtent à l'équivoque et à la controverse. Dans un des plus célèbres, l'inscription de Borsippa, là même où un interprète du plus grand mérite traduit « et en désordre proférant des paroles incohérentes » et croit voir une allusion à la légende de Babel, un autre, moins distingué, propose de lire « par suite de la négligence à entretenir les déversoirs des eaux pluviales. »

» Si le phénicien, l'hébreu, l'assyrien, le syriaque sont des langues mortes, quelles sont donc les langues qui continuent jusqu'à nos jours la tradition du sémitisme ? A vrai dire, il n'y en a qu'une, mais elle occupe un territoire d'une étendue considérable : c'est l'arabe, parlé depuis les oasis du désert de Syrie jusqu'à celles du Sahara et aux hauts plateaux d'Abyssinie, l'arabe qui s'est répandu avec l'islamisme à la suite de la prédication de Mahomet, a traversé une brillante période littéraire, profondément pénétré le vocabulaire des peuples même qui ont gardé, en le recevant, leur idiome primitif, Turcs, Persans, Afghans, Malais, et qui enfin, après le morcellement et l'irrémédiable déchéance du grand empire ottoman, demeure la langue religieuse de tout le monde musulman, la langue commerciale des caravanes qui chaque année partent du Caire ou de Zanzibar pour chercher jusqu'au centre de l'Afrique leur cargaison habituelle d'ivoire, d'ébène, d'or et de nègres esclaves : fructueux trafic que menace aujourd'hui la concurrence européenne guidée par les Livingstone et Stanley. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance que présente pour nous, Français, l'étude de l'arabe : vous savez tous que la langue arabe est celle de notre belle colonie algérienne, concurremment avec une autre, moins connue et non moins intéressante, qui peut être appartient à la même famille, mais ne s'y rattache en tous cas, que par un lien fort éloigné.

» Avec celle-ci nous entrons, en effet, dans le domaine des langues que, par opposition aux sémitiques, on dénomme khamitiques, domaine aujourd'hui bien restreint, parce que le sémitisme l'a envahi de toutes parts. La famille khamitique, représentée dans l'antiquité par l'égyptien, dont on connait les curieux hiéroglyphes, la plus ancienne, avec le chinois, des langues civilisées, ne se perpétue de nos jours que par les idiomes dits berbères, dont les plus importants sont le zénaga du Sénégal, étudié par M. le général Faidherbe, le touâreg du Sahara et le kabyle du Djurdjura. Vous savez quelle différence

profonde de race, de mœurs, d'habitudes, de goûts sépare le Kabyle de l'Arabe, bien qu'il se soit converti à l'islamisme : le Kabyle est sédentaire, cultivateur, propriétaire d'un coin de terrain qu'il retourne avec acharnement : l'Arabe est nomade, pasteur, et communiste, au moins quant à la possession du sol. C'est dire que les instincts de l'une des races s'accordent avec nos institutions autant que ceux de l'autre y répugnent, et que la colonisation française, en Algérie, aura pour auxiliaire le Kabyle, après l'avoir eu pour ennemi, si elle sait respecter ses traditions et se plier à ses besoins. Or, pour se pénétrer de ses traditions et de ses besoins, c'est sa langue qu'il faudrait tout d'abord étudier à fond — toute l'âme d'un peuple est dans son langage — et l'on regrette de ne pas la voir enseignée dans les écoles où se forment nos futurs administrateurs.

» Les langues khamitiques ont pour caractères principaux, comme les langues sémitiques, quoique à un moindre degré, d'une part, une grande simplicité de structure grammaticale, mais de l'autre, une étonnante richesse de vocabulaire et une abondance remarquable de gutturales profondes, qui en rendent la connaissance pratique et la prononciation aussi difficiles que l'étude théorique en est relativement aisée.

» Nous avons, Messieurs, parcouru déjà toute l'Europe, près de la moitié de l'Asie, et le Nord de l'Afrique. Pourtant en Europe même, y quelques territoires que nous avons dû négliger : le plus important est le grand quadrilatère qui forme le troisième bassin du Danube, celui où le grand fleuve coule parallèlement à la Theiss, qui finit par se joindre à lui, en un mot, la plaine de Hongrie. Là résonne un langage qui n'a rien de commun avec tous ceux que nous avons, jusqu'à présent énumérés, le hongrois ou magyar, rameau le plus occidental du grand tronc ouralo altaïque, le magyar qui, enserré et pressé de tous côtés par les éléments germaniques ou slaves, se défend avec vigueur et maintient son originalité. A cette même famille, dont le nom indique bien l'origine et ramène notre pensée aux plateaux de l'Asie centrale, premières ruches de l'humanité qui ont largement essaimé, à la famille ouralo-altaïque, dis-je, bien qu'à une autre branche de cette souche, appartient encore un idiome européen important, le turc ottoman de Stamboul, langue officielle de l'empire dont les sujets, en grande majorité, ne parlent et n'entendent que des dialectes slaves. Les traits distinctifs du magyar du turc et de leurs congénères, sont une grande douceur de prononciation, l'absence

presque complète de gutturales profondes ou d'autres articulations exigeant un effort, un sens exquis de la mélodie du langage, qui fait que les voyelles d'un même mot sont forcées de s'harmoniser entre elles suivant certaines combinaisons parfois assez compliquées, et enfin, en grammaire, une faculté, pour ainsi dire, indéfinie d'agglutination, c'est-à dire la possibilité d'ajouter à une racine monosyllabique un nombre considérable de particules monosyllabiques aussi, soudées les unes aux autres, dont chacune, prise à part, ne signifie rien, mais modifie le sens de la racine principale. C'est ainsi qu'en ottoman on dira en un seul mot : « ils sont incapables, quoi qu'on fasse, d'éprouver de l'affection l'un pour l'autre ; » et ce mot n'est pas autrement long ni difficile à prononcer. C'est tout simplement *seríschdurilemezler*. M. Jourdain n'avait pas tort : c'est une langue admirable que ce turc. »

Le conférencier a ensuite énuméré les principales divisions de la famille ouralo-altaïque, le finnois et le lapon ; les langues de la Russie orientale ; les dialectes turcs du Turkestan, souvent plus purs que l'ottoman, parce qu'ils sont moins mélangés d'éléments persans ou arabes ; le mongol qui, par deux fois, au moyen-âge, menaça d'envahir l'Europe ; enfin les dialectes samoyèdes et tongouses de la Sibérie, ce qui l'a amené au mandchou, parlé dans la partie Nord-Est de l'empire chinois.

» A l'occident, en Europe, nous avons trouvé deux langues littéraires et cultivées, le magyar et l'ottoman ; à l'extrême orient du domaine ouralo-altaïque, nous en rencontrons une encore, d'un caractère tout particulier, le mandchou. Il n'est pas douteux que la culture chinoise ne l'ait profondément influencé : pourtant, tout pénétré qu'il est de cette influence, il garde son cachet propre, qui est un des plus bizarres qu'on puisse imaginer. Vous savez tous ce que c'est que l'onomatopée, et vous savez aussi combien en général ce procédé semble puéril aux hommes de goût, avec quelle sobriété il en faut user, si l'on veut qu'il produise son effet. Eh bien, ce procédé, c'est l'essence de la beauté littéraire pour les Mandchoux ; la palme est à l'écrivain qui aura semé son œuvre des onomatopées les plus nouvelles et les plus ingénieuses ; il en est même de si ingénieuses que nous perdrions notre temps à tâcher de les comprendre. Chaque objet devient en quelque sorte un être animé qui a son cri particulier, et ce cri, c'est le bruit que fait cet objet personnifié et qu'on place, pour ainsi dire, dans sa bouche : le sabre qu'on tire du fourreau dit *choufar* ; la mer qui monte dit *Khô* : la vague qui se retire dit

Khôway; quand elle assaille avec impétuosité la falaise, elle s'écrie *Khôwanggar Khôwallar*; quand elle tourbillonne sur elle même, elle mugit, *yonggor Khonggor*. Passe encore pour ces imitations; mais qui nous donnera de suivre l'écrivain mandchou, quand il prétend nous initier au bruit de l'herbe qui pousse? Evidemment il y a dans ces reproductions des voix de la nature tout un ordre de beautés littéraires, peut-être très saissantes, mais que nous sommes impuissants à sentir : tant il est vrai qu'il entre toujours une large part de convention dans nos sensations esthétiques même les mieux définies.

» Du Mandchou nous passons par une facile transition de voisinage au chinois, que parle, entre les ruines de la Grande Muraille et l'Océan, du golfe de Petchili à celui de Tonkin, une population serrée de 400 millions d'hommes. Mais nous quittons ainsi la famille ouralo-altaïque, et nous entrons dans le domaine de ces langues monosyllabiques, que, faute d'avoir pu les classer méthodiquement, force est jusqu'à présent, de dénommer simplement d'après leur aire géographique, langues de l'extrême Orient. Toutes sont plus ou moins cultivées, et servent d'instruments à des littératures très anciennes et très riches, quoique bien différentes de la nôtre. Le chinois en particultier possède une écriture qui date au moins de 40 siècles et qui depuis cette époque lointaine s'est à peine modifiée. Chacun sait en quoi consiste cette écriture, pareille à celle des anciens monuments égyptiens : chaque mot, ou plutôt chaque objet y est représenté par un signe spécial, dont le type original est un grossier dessin plus ou moins altéré par le temps ou les exigences de la transcription cursive.

Si altérés pourtant que soient les caractères, il n'est pas impossible d'y démêler parfois les principaux traits du dessin primitif : c'est ainsi que dans le caractère *cheval*, qui se lit *mà*, on distingue encore très bien les quatre pieds et la queue. On comprend, sans qu'il soit besoin de les développer, les inconvénients de ce genre d'écriture, qui exige un prodigieux effort de mémoire et un travail de vingt années, uniquement pour arriver à ce mince résultat, que nos enfants atteignent en trois mois, savoir lire. Il ne faut pas moins de 50,000 caractères, compliqués à l'infini, pour peindre à l'œil les idées que le Chinois est capable de concevoir : il en résulte que ceux-là seuls savent lire qui ont pali sur les bancs de l'école. Combien de temps et de mémoire leur reste-t-il ensuite pour toutes les autres notions utiles ? Le lecteur le plus lettré rencontre presque à chaque page quelque signe qu'il ne peut traduire qu'avec le secours de son dictionnaire : en eût-il retenu

20,000, ce qui suppose déjà une pénible étude, il est loin de connaître ce que la lecture amènera sous ses yeux. Mais ces critiques que nous adressons à l'écriture chinoise, les Chinois ne les comprennent pas : leur écriture leur semble bien supérieure à celle des occidentaux, en ce qu'elle exprime des idées, tandis que la nôtre, grossière et matérialiste, ne sait rendre que des sons.

« La langue chinoise n'est pas moins bizarre, jugée à notre point de vue. Je ne m'étendrai pas sur les particularités qu'elle présente et qui, à elles seules, fourniraient matière à toute une conférence. Quelques-unes sont tout à fait caractéristiques : l'une des plus remarquables est l'extrême politesse des formules. Les langues très vieilles, sont généralement cérémonieuses ; mais il n'en est pas une qui, sur ce point, ne le cède au chinois. Il n'est sorte de formules d'éloges envers un interlocuteur, de formules de plate humilité, pour se désigner soi-même, dont on ne doive incessamment user, soit en parlant, soit en écrivant. En voici un exemple frappant : le commentateur qui ajoute une scolie, une note en marge d'un ouvrage, est tenu de se désigner soi-même par le caractère *iù*, qui signifie *stupide* ; « *l'imbécile pense, l'imbécile fait observer* », ce sont les termes courants pour exprimer sa propre opinion. Si réservés que nous puissions être, notre modestie ne va pas jusque-là, on ne se dit pas ces choses-là à soi-même, quoi qu'en pense Brid' Oison.

« Un autre trait, que la langue chinoise possède en commun avec ses plus proches voisines, c'est la multiplicité et la variété des accents. Pour comprendre ce point, il faut savoir que le vocabulaire de cette langue ne se compose que de monosyllabes, dont la juxtaposition, suivant les lois d'une syntaxe rigoureuse, tient lieu de tout accord grammatical. Mais le nombre des monosyllabes, c'est-à-dire des sons à consonne initiale et voyelle finale (car c'est la règle immuable du phonétisme chinois), que peut proférer le gosier humain, est fort limité : et il se réduit à quatre cents en chinois, parce que plusieurs consonnes, entre autres l'*r*, y font défaut. Quatre cents mots pour tout bagage lexique, c'est bien peu : de là la nécessité de les multiplier, en prononçant chacun d'eux sur plusieurs intonations différentes, dont chacune correspond à un sens spécial. Le sens dépend donc moins de la syllabe elle-même que du ton dont elle est revêtue : mal accentuer est un défaut pire que de mal articuler, car une syllabe faussement accentuée signifie tout autre chose que ce qu'on veut lui faire dire. En chinois on distingue quatre tons principaux, mais c'est là une classification

purement théorique, il y en a bien davantage : le grave et l'aigu, d'abord, cela va sans dire ; puis le grave aigu, qui consistera à prendre la syllabe sur un ton bas et à la prolonger en montant, par exemple, d'une quinte : et l'aigu-grave, qui exigera une modulation inverse ; et le *staccato*, qui arrête net le son à peine éclos : et le *sostenuto*, qui le continue en le laissant mourir ou le renforçant. Que sais-je encore ? Mille nuances qu'on ne peut saisir qu'au moyen d'une ouïe très délicate, encore affinée par l'habitude. C'est pour cela que les Européens arrivent si rarement à comprendre le chinois et à se faire entendre d'eux : il leur manque cette éducation, en quelque sorte musicale, qui fait ressembler la langue à une longue mélopée sans rhythme, psalmodiée avec une justesse infinie jusqu'à tenir compte d'intervalles d'un quart de ton : il leur manque cette gymnastique à laquelle se livrent de bonne heure les enfants chinois, qui dans les écoles, à la grande stupéfaction des visiteurs étrangers, passent des heures à chanter le même monosyllabe sur tous les tons dont il est susceptible, sous la surveillance d'un maître attentif comme un chef d'orchestre au moindre écart de chaque exécutant.

« Ces caractères du monosyllabisme se retrouvent dans tous les idiomes de l'extrême Orient : le Tibétain, la langue sacrée du boudhisme, peu connu, comme le pays inaccessible où il se cache ; le Tonkinois, qu'il nous importerait d'étudier, puisque l'avenir de notre colonie cochinchinoise est dans son extension le long du fleuve du Tonkin ; l'annamite, langue de nos sujets de l'embouchure du Cambodge ; enfin le cambodgien, le laotien, le birman et le siamois. C'est même dans les idiomes de l'Indo-Chine que ces variations de l'accent se multiplient et se compliquent le plus. Un Français qui écoute parler deux Annamites ne saisit que de petits grognements indistincts : à peine peut-il imaginer qu'ils se comprennent entre eux. C'est en annamite que le simple monosyllabe *ba*, accentué de diverses façons, signifie tour à tour : « favori du prince, dame, trois, soufflet, jus de fruit », etc., en sorte qu'en prononçant sur quatre tons différents, que naturellement je ne me chargerai pas de reproduire, les membres de cette simple phrase *ba ba ba ba*, on fait entendre que « trois dames ont donné un soufflet au favori du prince ». Ce n'est pas moi qui affirme le fait, mais j'en ai pour garant M. Max Müller.

« Nous sommes arrivés à l'extrémité sud-orientale de l'Asie, à la péninsule de Malacca : avec elle commence un nouveau monde linguistique. La langue malaise, langue rude et sonore, parlée par une

population très nombreuse dans cette péninsule, dans les grandes îles de Sumatra, Java et Bornéo, dans les groupes de la Sonde, de Célèbes, des Moluques, des Philippines, est d'une extrême importance surtout pour le commerce des Pays-Bas. Les Hollandais règnent en souverains sur ces magnifiques contrées, et les exploitent en fermiers d'une habileté consommée. Le malais se transcrit en caractères arabes; car le prosélytisme musulman a poussé jusque-là ses conquêtes, et même il n'est point de sectateurs de l'islam plus fervents, plus fanatiques que les Malais. Leur souche ethnique a projeté, bien avant cette conversion, deux grands rameaux, l'un vers le nord, l'autre vers le sud-est. Le premier toutefois n'est que conjectural; c'est le japonais qu'on rattache parfois au malais, faute de lui trouver un congénère, mais qui, en réalité, demeure linguistiquement isolé jusqu'à présent. Le japonais est très voisin du chinois, auquel il doit beaucoup, notamment une partie de son lexique, et son écriture incommode, qu'il a transformée en un système syllabique d'environ 150 signes. Néanmoins il est difficile de citer deux langues qui diffèrent davantage, soit par leur structure grammaticale, soit même par leurs caractères extérieurs. Nous sommes loin, avec le japonais, de ces monosyllabes chantés sur un ton nasillard qui distinguent le chinois: ce sont des mots bien faits, où les voyelles et les consonnes s'entrelacent dans un heureux équilibre, des lois euphoniques d'une rare délicatesse, des finales vocaliques à demi éteintes dans la prononciation qui caressent l'oreille et justifient le surnom d'*italien de l'Orient*, langue de poètes et d'artistes, langue aimable et sympathique, comme le peuple qui la parle.

« Le polynésien est la branche méridionale et orientale du malais. Il s'étend sur un vaste espace; car son domaine comprend presque toutes les îles disséminées dans la partie méridionale du Grand Océan, jusqu'à la Nouvelle-Zélande au sud et l'archipel Sandwich à l'est. C'est une langue très douce, mélodieuse et fluide, caractérisée par le petit nombre des consonnes et l'abondance extrême des voyelles Vous avez sans doute présentes à la mémoire quelques-unes de ses applications géographiques, et vous entendez sonner à votre oreille ces articulations indécises, toutes en voyelles, qui ressemblent aux premiers bégaiements des enfants, *Papé-iti*, *Hiva-oa*, *Haouaï*. Tel dialecte de la Polynésie n'a pas plus de dix consonnes: celles qui exigent quelque effort, notamment l'*r*, que nos enfants aussi ont tout d'abord peine à prononcer, en sont absolument exclues. Enfants par la angue, les Polynésiens le sont aussi par le caractère: doux et sans

défiance, ils ont accueilli à bras ouverts l'immigration européenne, devant laquelle leur race trop faible s'éteint lentement.

« En attendant qu'il disparaisse, leur idiome subit dans son vocabulaire certaines modifications, dues à un usage trop étrange pour que je puisse le passer sous silence. Leurs noms propres ne sont que des noms communs employés au propre ; il n'y a rien là que de très ordinaire. Mais à Taïti il est interdit, tant que règne un souverain, de prononcer, de faire entrer dans le langage usuel, comme nom commun, le mot ou même une partie du mot qui sert de nom propre à ce souverain; le sujet doit s'abstenir d'employer, autrement que pour la désignation du roi, les syllabes devenues en quelque sorte sarées et exclues de l'usage vulgaire. Ainsi quand la reine Pomaré monta sur le toône, le mot *po*, qui signifie *nuit*, dut disparaître de la langue, et fut remplacé par le *mi* ; quand la reine Aïmanta succéda à Pomaré, le verbe *aï* (manger) fut proscrit de la conversation. et l'on adopta le verbe *amu* en son lieu et place. Ce que deviendra cette coutume, maintenant que les Taïtiens sont en république avec nous, je l'ignore, mais elle m'a paru d'autant plus précieuse à recueillir, qu'elle semble aujourd'hui plus compromise.

« Si bizarre que nous le jugions, cet usage n'est point isolé. On en rencontre d'analogues sur différents points. Je crois même en avoir signalé un du même genre dans une famille jusqu'à présent peu connue, les Aléontes, peuple pêcheur qui habite, au nord-ouest du continent américain, la péninsule d'Aliaska et les îles qui la prolongent. Chez les Aléontes les noms propres les plus répandus étaient naguère des noms de poissons : on s'y appelait couramment *morue*, *hareng* ou *baleine*. Depuis lors, des missionnaires russes les ont convertis : ils ont embrassé l'orthodoxie grecque et adopté les noms du calendrier byzantin. Or qu'est-il arrivé ? c'est qu'en même temps qu'ils se faisaient baptiser, ils ont débaptisé les poissons, leurs homonymes et leur ont imposé des noms nouveaux. La raison en est, dit l'auteur russe auquel j'emprunte ce détail, qu'en prononçant l'ancien nom du *hareng* devant le naturel qui autrefois portait ce nom ils craindraient d'éveiller en lui de pénibles souvenirs, de lui rappeler le temps où il gémissait dans les ténèbres de l'erreur et de l'ignorance païennes. Voilà certes un sentiment d'une exquisse délicatesse chez de pauvres sauvages.

« Avec les Aléontes nous avons abordé l'Amérique. Mais les langues de ce vaste continent, très importantes pour le théoricien, qui parfois ne possède aucun autre document sur des races presque éteintes, sont

entièrement dépourvues d'intérêt au point de vue pratique, parce que la concurrence des idiomes européens, appuyée sur le progrès incessants de la conquête et de la colonisation, les a partout éliminées. A l'extrême Nord, on parle danois ; français, vers les embouchures du Saint-Laurent, dans cette belle contrée du Canada, restée française en dépit des revers et de l'annexion, où l'on retrouve, non pas cristallisée et raidie comme dans les écrits de Racine ou de Bossuet, mais vivante et pleine de sève la noble langue du XVIIe siècle ; anglais dans le bassin des Grands Lacs et dans le vaste territoire des États-Unis ; espagnol dans tous le reste de l'Amérique du Nord et dans celle du Sud, sauf quelques territoires insignifiants, et le triangle brésilien, qui appartient au portugais. Voilà donc la dernière étape de ces langues indo-européennes dont nous avons vu l'humble berceau au plateau de Pâmir. Après avoir envahi toute l'Europe, trouvant leur domaine encore trop étroit, elles se sont répandues sur l'Amérique tout entière, de telle sorte qu'on peut, à la grande rigueur, traverser d'un bout à l'autre un continent dont l'étendue égale quatre fois celle de l'Europe, et se faire partout comprendre sans connaître que deux langues, l'anglais et l'espagnol. Les pâtres âryas ont, vous le voyez, conquis la moitié du globe.

« Devant cette formidable invasion, que pouvaient devenir les idiomes indigènes ? Ceux des Américains qui sont entrés dans le couran de la civilisation européenne et ont contracté avec les conquérants de unions d'où sont issues les races métisses, ont nécessairement adopté leur langue en même temps que leur religion et leurs usages; les autres, décimés par la guerre, la famine, les fléaux endémiques, achevai tristement de mourir. Ainsi périssent peu à peu les dialectes gutturaux et durs des Esquimaux du Groënland et des Terres Arctiques, les langues compliquées des Peaux-Rouges des prairies et des Rocheuses, dont les admirables romans de Fenimore Cooper ont popularisé les tournures pittoresques, celle du plateau mexicain, cette Babel américaine, où s'entrechoquèrent vingt races différentes, où prit naissance une civilisation monstrueuse entée sur un culte de sacrifices humains. L'Amérique du Sud est moins maltraitée : il y subsiste du moins un débri du passé, le quichua, langue des anciens péruviens, qui, chassé des villes, a réussi à se maintenir dans les campagnes reculées de l'Équateur, du Pérou et de la Bolivie. Quand les premiers conquérants espagnols arrivèrent au Pérou, ils y trouvèrent, on le sait, une civilisation assez avancée, un peuple doux et timide, qui adorait le soleil, le

dispensateur de tous les biens sous la zone torride, et ne pratiquait dans son culte ni rites sanglants, ni cérémonies choquantes. On sait aussi de quel salaire ils payèrent le bon accueil de ces inoffensifs indigènes, quels flots de sang coulèrent dans ce paisible royaume, qui pour son malheur possédait en abondance l'or et l'argent, dont il ne savait que faire et dont les aventuriers espagnols lui apprirent l'usage en l'en dépouillant. Le culte du Soleil n'a pas survécu aux persécutions, mais la langue quichua demeure, suprême protestation des vaincus. C'est une langue expressive et colorée, riche en consonnes, et surtout en gutturales, dans laquelle ont été composées diverses œuvres littéraires, et notamment des chants populaires, qu'accompagne une mélodie lente et mélancolique jouée sur une petite flûte d'une rare simplicité. Particularité remarquable, dans un idiome arrivé à un haut degré de développement, il n'a jamais été écrit ; les anciens Péruviens n'ont jamais connu l'écriture. Ils y suppléaient en partie au moyen de cordelettes de diverses couleurs, tressées et nouées de diverses façons : l'agencement des couleurs et des entrelacs, la forme, le nombre et la disposition des nœuds, formaient un système mnémotechnique, dont les prêtres avaient seuls le secret et dont ils se servaient pour conserver les annales du pays. On retrouve encore aujourd'hui beaucoup de ces *kippus* (c'est leur nom quichua), surtout dans les vieilles sépultures ; mais ils tombent en poussière au moindre contact. D'ailleurs le secret en est pour jamais perdu : si quelques descendants de la caste sacerdotale le possèdent encore par tradition orale, on l'ignore ; en tout cas ils le gardent avec un soin pieux et jaloux, et jamais ne le révèleront aux fils des oppresseurs. »

L'Amérique étant parcourue, le conférencier, pour achever le tour du globe, a passé à l'Afrique noire, séparée de l'Afrique blanche par le Sahara, qui constitue encore aujourd'hui une ligne de démarcation ethnique et linguistique parfaitement tranchée. Au nord, les idiomes sémitiques et khamitiques ; au sud, les idiomes nègres, qu'on peut répartir en trois groupes : la langue peule, parlée au Sénégal, isolée jusqu'à présent, étudiée dans les flexions compliquées de sa grammaire par le général Faidherbe ; le groupe bantou, qui comprend la très grande majorité des langues des nègres du centre de l'Afrique, depuis la Guinée et le sud de l'Abyssinie jusqu'à la colonie du Cap ; enfin, la famille hottentote, confinée dans le voisinage de cette colonie, vers le désert de Kalahari, et remarquable par ces articulations bizarres, ses

quatre consonnes claquantes, qu'on ne rencontre dans aucune autre langue.

« Je finis, Messieurs, je n'abuserai pas davantage de votre patience. Nous avons, vous le voyez, visité toutes les parties du monde, en assignant à chacune d'elles les idiomes qui y sont les plus communs. Sans doute, dans cette rapide revue, nous avons dû négliger quelques contrées ou peu étendues, ou peu peuplées [1] il n'en reste pas moins que nous avons énuméré et essayé de caractériser les familles de langues les plus importantes, depuis cette famille indo-européenne, qui marche à la tête de la civilisation, jusqu'à la race hottentote, qui occupe les derniers degrés de l'échelle humaine. Je ne me séparerai de vous sans donner un souvenir au savant qui nous a servi de guide dans ce long voyage. Dans ce souvenir vous puiserez peut-être une conviction et un espoir qui me sont chers : les voici : la région du Nord, bien que la linguistique y semble délaissée, a déjà payé son tribut à cette belle science ; elle en pourra dans la suite encourager encore plus efficacement les progrès. Je vous citais tout à l'heure notre concitoyen, M. le générale Faidherbe, qui n'a pas dédaigné d'employer à de sérieuses et profondes études de grammaire les rares loisirs de sa carrière si noblement remplie. C'est un autre savant d'origine lilloise, M. Abel Hovelacque, qui, dans un petit volume plus précieux que bien des in-folio, a présenté un lumineux et complet résumé des connaissances acquises en linguistique jusqu'à ce jour, et préparé ainsi un terrain solide à toutes les recherches futures

« Puisse ce double hommage ne point paraître trop déplacé à la fin d'une modeste causerie ! Puisse-t-il exciter le zèle et l'émulation de tous ceux qui auraient le goût de semblables études et le loisir de s'y

---

(1) On a imprimé cette conférence à peu près telle qu'elle a été faite ; on n'a donc pas cru devoir combler les lacunes volontaires, imposées par la nécessité de se borner. On signale ici les plus regrettables d'entre elles : en Europe, le basque (Pyrénées françaises et espagnoles) et le groupe lithuanien (Russie Occidentale), ce dernier faisant partie de la famille indo-européenne ; en Asie, les langues dravidiennes (plateau du Dékhan) ; en Océanie, celles des Harafouras et des Nègres de l'Australie ; en Amérique, le nahuatl (Mexique) et le tupi (Brésil) ; en Afrique, le malgache (dialecte malais).

livrer ! C'est le vœu que je forme en terminant et en vous remerciant de votre bienveillante attention (2).

---

(2) Les principales autorités auxquelles sont empruntés les faits cités dans cette conférence, sont : A. Hovelacque, *la Linguistique ;* M. Müller, *Science of Langage ;* A. Pictet, *Origines Indo-Européennes ;* Renan, *Histoire des Langues Sémitiques ;* Redhouse. *Grammaire Ottomane ;* Whitney. *La Vie du Langage ;* L. Adam, *Grammaire Mandchoue ;* A. Rémusat, *Grammaire Chinoise ;* Saint-Julien, *Syntaxe Chinoise ;* Pallegoix, *Dictionnarium Linguae Thaï ;* Véniaminor, *Grammatika Aléutskago Jazyka ;* Tschudi, *die Kechua Sprache ;* F. Julien, *Voyage au pays de Babel*, etc.

Vt HENRY.

COMMUNICATIONS

I°. — Rapport sur le 4e Congrès national de Géographie *tenu à Lyon du 6 au 10 septembre* 1881,

Par M. EUGÈNE DELESSERT,
Délégué de la Société de Géographie de Lille.

PREMIÈRE JOURNÉE.

La séance d'ouverture de ce Congrès, auquel étaient représentées la plupart des Sociétés françaises de géographie, eut lieu mardi, 6 septembre, à dix heures, dans la grande salle de la bibliothèque de la ville de Lyon.

On comprendra sans peine que nous ne puissions reproduire les discours fort intéressants qu'il nous a été donné d'y entendre ; aussi nous bornerons-nous simplement à en faire mention.

Tout d'abord, M. GAILLETON, maire de Lyon et président d'honneur, souhaite la bienvenue aux membres du Congrès national et les remercie d'avoir choisi Lyon pour y tenir leurs délibérations.

Ensuite, M. DESGRAND, président de la Société de Géographie de Lyon, en expliquant le but des Sociétés de Géographie, rappelle que c'est au Congrès de Nancy que la ville de Lyon a été choisie pour siège du quatrième Congrès ; puis il cède la parole à M. Ferdinand de Lesseps, qui a bien voulu accepter la présidence du Congrès, dont les fonctions avaient d'abord été dévolues à M. l'amiral La Roncière-Le Nourry, décédé peu de temps auparavant.

M. DE LESSEPS commence par féliciter les membres du Comité local pour l'organisation de la belle Exposition géographique, remarquable

par ses collections variées, dont la plupart sont très curieuses, ainsi que par une quantité de travaux originaux de maîtres et d'élèves.

« Maintenant, ajoute-t-il, on ne pourra plus dire de nous, comme on le disait autrefois, que nous sommes tout-à-fait ignorants en géographie. » — M. de Lesseps continue à exposer ses vues sur les progrès de la géographie, sur la part qu'y prennent les explorateurs français et sur les travaux des sociétés de géographie, en émaillant son récit d'anecdotes, qui ont vivement intéressé l'assemblée. Aussi est-il plusieurs fois interrompu par des applaudissements chaleureux. Il termine en rappelant que c'est à Lyon qu'on doit la première application de la vapeur à la navigation.

M. Levasseur, membre de l'Institut, lui succède. Délégué par le Ministère de l'instruction publique, il fait part d'une lettre de M. Jules Ferry, qui promet son concours à toutes les sociétés de géographie, en les aidant par une subvention, lorsqu'elles entreprendront un projet coûteux : aussi accorde-t-il 1,500 francs à celle de Lyon pour les frais du Congrès. — M. Levasseur ajoute des vœux pour la continuation de la bonne entente des sociétés entre elles et l'affermissement de leur union fraternelle.

Enfin, M. Arlès-Dufour souhaite la bienvenue à M. de Lesseps de la part des négociants en soieries de Lyon, et lui apprend qu'on se propose de lui offrir son portrait, tissé en son honneur. Ainsi s'est terminée cette séance d'inauguration, à l'issue de laquelle les membres du Congrès ont procédé sans retard à la nomination du Bureau.

DEUXIÈME JOURNÉE.

Séance du matin, présidée par M. Maunoir.

Après les rapports des délégués sur les travaux des sociétés qu'ils représentent et dont plusieurs ont été remarqués, on passe au « *projet d'union des Sociétés françaises* », demandé par celle de Bordeaux et présenté par M. le commandant Poulot. Deux projets analogues ont été aussi présentés par M. Desgrand, président de la Société de Lyon, et par M. Chambeyron, membre de la Société de Paris.

Après discussion, cette question est renvoyée à la Commission du

prix quinquennal (1) proposé par la Société de Lyon ; mais, en principe, le projet d'union est voté à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée à M. J.-V. Barbier, secrétaire général de la Société de l'Est, pour la communication relative à son atlas uniprojectionnel, sujet qu'il traite avec le talent et la compétence qu'on lui connaît. — Aussi est-il vivement applaudi, surtout quand il insiste sur la nécessité d'encourager l'exécution d'atlas français

Puis M. l'ingénieur Moyret, directeur du journal le *Textile*, présente un travail sur la question des eaux à Lyon, rapport intéressant et bien pensé, mais auquel on ne donne pas suite, car ce sujet rentre plutôt dans le domaine des ingénieurs.

Ajoutons toutefois, que cette question a donné lieu à une discussion assez nourrie et à des observations qui n'ont pas manqué d'intérêt.

Séance de l'après-midi, présidée par M. Gauthiot.

Le premier travail inscrit à l'ordre du jour de cette 2e séance, était le Rhône historique, d'après les auteurs latins. Ce sujet fort bien traité par son auteur, M. le chanoine Christophe, a particulièrement intéressé les historiographes.

Vint ensuite M. Desjardins, qui nous donne un résumé de la biographie de Dupleix, par Henry Bionne ; l'orateur profite, à juste titre, de cette circonstance pour faire l'éloge de cet auteur regretté. Après cette lecture, l'honorable secrétaire général de la Société de Géographie commerciale de Paris ajoute quelques mots sur Bionne. Puis le président de la Société de Lyon annonce que le prix du Concours sur la vie de Dupleix ayant été décerné à Bionne, les 500 francs seront remis à la famille de l'auteur.

Le troisième orateur inscrit nous était bien connu : nous avons eu le plaisir de l'entendre à Lille : c'était le Dr Harmand, membre d'honneur de notre Société. Nous nous dispensons de donner ici un aperçu de la savante causerie qu'il a faite sur l'Indo-Chine, car nous ne doutons

(1) A la suite des discussions de la commission des délégués, ce prix est devenu *quatriennal* ; voir à l'appendice l'article 2 du projet que j'ai transmis l'année dernière à notre comité.

(Eug. Delessert).

pas que l'excellente impression que sa conférence donnée à Lille sur le même sujet, ne soit encore profondément gravée dans l'esprit de ses auditeurs.

M. le Dr Harmand a obtenu aussi à Lyon un vrai succès ; mais, disons-le franchement, s'il a pu être satisfait des marques d'approbation qu'il a reçues, il a du regretter d'être obligé de quitter la tribune à cause des exigences du règlement, avant d'avoir pu parler du climat et des productions de cette riche contrée.

Il est évident qu'en ceci nous ne faisons allusion à personne, et que nous nous garderions d'ailleurs, en pareille matière et dans une telle relation, de faire aucun procès de tendance.

Qu'on nous permette, cependant, de placer ici une question que d'autres membres du Congrès se sont aussi posée.

Pourquoi, en effet, n'avoir pas établi à l'origine deux sortes de réunions : des assemblées de groupes ou de sections et des assemblées générales ? — Dans les unes comme dans les autres, il aurait fallu de prime abord s'en tenir à des travaux purement scientifiques, ou du moins s'écartant le moins possible du but géographique proposé.

Ce point de vue admis, on ne traiterait dans les réunions de sections que des questions spéciales, se rapportant à telle ou telle branche de la géographie et dont l'exposition serait immédiatement suivie de la discussion des vœux qu'on aurait à émettre à ce sujet, afin de pouvoir les présenter à l'assemblée générale suivante. — Les vœux pourraient ainsi être adoptés ou rejetés avec pleine connaissance de cause et surtout en présence des principaux intéressés.

Les réunions générales seraient exclusivement réservées à des questions d'un intérêt général ou à des travaux dont les sujets, heureusement choisis, intéresseraient non seulement tous les membres du Congrès, mais aussi le public qu'on pourrait plus facilement attirer de cette manière.

En d'autres termes, c'est demander aussi ce qu'un de nos honorables collègues proposait alors, à savoir de consacrer les séances du matin aux rapports et aux discussions, celles de l'après-midi aux conférences et aux communications (1) : mesure que nous avons eu l'honneur de voir appliquer avec avantage dans de précédents Congrès.

---

(1) Une disposition analogue se trouvait bien dans le règlement du congrès, mais l'application en a été quelque peu modifiée.

Après cette digression nécessaire, ajoutons qu'à la fin de cette séance s'est élevée une discussion regrettable, provoquée par un exposé du Dr COMBET sur son projet de canalisation de Lyon à Marseille, sujet trop local pour la plupart des membres du Congrès.

TROISIÈME JOURNÉE.

Séance du matin, présidée par M. POULOT.

M. le commandant Poulot donne la parole à M. le colonel WAUWERMANS pour des explications complémentaires sur les cartes murales de la Bourse d'Anvers, dont il avait parlé la veille.

Ces trente-neuf cartes, peintes sur trente-cinq grands panneaux dans les galeries du rez-de-chaussée de cet édifice, ont été exécutées sous l'habile direction du capitaine d'État-Major GHESQUIÈRE et par les soins de la Société de Géographie d'Anvers, à laquelle la ville a accordé à cet effet un subside de 70,000 francs.

M. Wauwermans présente une reproduction photographique de l'une d'entre elles ; puis il fait part de deux observations sur des questions qui devraient être étudiées dans les Congrès futurs : celle d'une nomenclature uniforme des noms de villes ou de pays, y compris leur prononciation, et celle d'un degré unique.

M. le président fait remarquer au délégué du Roi des Belges que la première question sera traitée dans la séance de l'après-midi, et que la deuxième le sera à Venise par les délégués des Sociétés que cela intéresse.

Après l'intéressante communication du président de la Société de Géographie d'Anvers, M. HURBIN-LEFEBVRE vient déposer un intéressant projet sur le choix d'une unité itinéraire, l'emploi du mille géographique de préférence au kilomètre. Mais il n'est pas donné suite à cette excellente proposition, M. le président lui répliquant d'ailleurs qu'il existe à Paris une Commission internationale, qui se réunit chaque mois dans le but d'étudier cette sérieuse question sous toutes ses faces.

M. BROUCHOUD traite ensuite de l'*Histoire éclairée par la topographie*, en s'appuyant sur des recherches qu'il a faites au sujet de la filiation des branches de la famille des « *Maubec* » : puis il montre combien

d'erreurs de tous genres fourmillent dans les cartes françaises, inexactitudes provenant la plupart de l'ignorance et de l'incurie des copistes.

M. le délégué du ministre de l'instruction publique lui succède.

L'éminent géographe nous donne une attrayante et émouvante conférence sur les tentatives faites jusqu'à notre époque dans les régions arctiques pour y découvrir un passage. Nous regrettons de ne pouvoir, dans notre rapide aperçu, donner une idée de cette intéressante causerie que nous nous félicitons d'avoir pu entendre. Nous devons toutefois ajouter que, pendant toute une heure, M. Levasseur a tenu son auditoire entier sous le charme de sa parole agréable, nette et sympathique ; aussi ses nombreux auditeurs lui ont-ils témoigné leur admiration par des applaudissements répétés.

M. Arlès-Dufour termine enfin la séance par un éloquent discours, plein de tact, de justesse, de hauteur de vues et de largeur d'opinions, sur l'utilité de la création d'une Société française d'exportation.

Sans craindre de parler avec faveur des nombreuses Maisons allemandes et suisses qui fourmillent à l'étranger, l'orateur fait l'éloge des institutions suisses et des écoles de commerce de cette vieille et petite République. A la suite de ce plaidoyer vraiment patriotique et chaleureusement applaudi, M. Gauthiot appuie cette proposition et demande qu'on procède sans retard à la création de Chambres françaises de commerce à l'étranger.

M. Desgrand, tout en l'approuvant pleinement, répond qu'il y en a déjà trois, entre autres à New-York et à Lima.

Séance de l'après-midi, présidée par M. Brettmayer.

Le premier travail est traité par M. Maillefert, délégué de la Société de Bordeaux, dont il émet une proposition relative à la prononciation des noms géographiques. Appuyé par MM. Gauthiot, Gros et Wauwermans, elle est renvoyée à la séance des vœux, qui devait être la dernière du Congrès.

M. de Lucy lui succède et annonce à l'assemblée qu'il publie, à un prix modéré, un *Index géographique* très utile aux marins et aux négociants pour toutes les questions concernant les ports de mer, les écueils, les ressources des pays, le prix des denrées, etc.

M. de Lucy n'a pas de peine à faire ressortir les avantages incontes-

tables d'une pareille publication, et, tout en rappelant que les Anglais et les Américains en possèdent de semblables, il demande surtout l'appui bienveillant du Congrès et le concours de tous ceux que sa vaste entreprise peut intéresser,

Inutile de dire que ce travail des plus complets et des plus consciencieux, dû aux recherches infatigables d'un travailleur si désintéressé, a reçu l'entière approbation des auditeurs qui lui ont fait comprendre que son *dictionnaire « Maritimo-géographique »* sera partout le très bien venu.

A la demande de l'assemblée, il donna plus tard lecture d'un article spécimen (sur Bankok) qui a paru fort intéressant.

L'ordre du jour appelle un rapport sur le Sénégal, par M. Delor, Conseiller général de cette colonie. Après avoir parlé du plan du général Faidherbe, des travaux et projets entrepris, ainsi que des difficultés survenues, il rappelle l'expédition de Galliéni, ses négociations avec Ahmadou et la réussite du traité qui en a été la conséquence ; puis il termine en exposant la question du chemin de fer du Niger et en souhaitant l'affermissement complet de ces possessions.

Sur ces entrefaites, M. Soleillet se lève pour remercier M. Delor de ce qu'il a bien voulu parler de lui dans son fidèle exposé, et pour affirmer que, dans sa pensée, le « Trans-saharien » se fera en son temps et sans aucun doute. Mais il tient surtout à dire que si l'on avait ajouté foi, dès l'origine, aux renseignements exacts qu'il avait donnés sur ces contrées encore inexplorées, on n'aurait pas été en butte aux difficultés qui ont surgi dès lors : aussi est-il regrettable que ses conseils n'aient pas été suivis.

Nous entendons ensuite un remarquable travail de M. le commandant Titre, délégué du gouvernement d'Algérie et de la Société de géographie d'Alger, et auquel il a donné le modeste titre d'*Étude générale d'orographie*. Son système a pour but de rendre plus sensibles à l'œil et plus vrais les différents mouvements du terrain et d'avoir ainsi une représentation tout-à-fait adéquate des plateaux, des cols, des ravins et du relief des montagnes (dont il colore en bistre les pentes ombrées et en vert clair les sommets, réservant le bleu pour les eaux).

Il obtient ces effets en employant la lumière zénithale et en remplaçant les courbes et les hachures par des couleurs dont il varie les tons, suivant les altitudes.

A l'appui de sa démonstration il présente des cartes dressées par lui et qui sont le fruit de laborieuses recherches et de longues années

d'études. Nous en avons vu des exemplaires très remarquables à l'Exposition internationale de géographie de Venise.

Cette œuvre considérable fait le plus grand honneur à M. le commandant Titre, qui est prié de remettre pour les mémoires du Congrès son travail dont il n'a pas pu achever la lecture.

Enfin, en l'absence de M. Peillon, (professeur à l'École supérieure de commerce de Lyon), qui a préparé un travail sur les *projections des cartes géographiques* et obtenu d'excellents résultats, M. Ganeval en fait la lecture et nous apprend que *trois méthodes* seules doivent être employées pour la confection des cartes : celles par *projection orthogonale*, par *projection stéréographique* et par *projection conique.*

Si nous avons bien compris, il semblerait résulter de l'emploi de ces méthodes que nous n'avons pas le temps de développer ici, qu'un élève peut parfaitement faire usage de la théorie des coordonnées, sans connaissance préalable de la géométrie et de la trigonométrie. (?).

La séance terminée, on nous annonce pour le soir même une confé-de M. Merritt, sur le *tour du monde*, avec projections lumineuses. Cette conférence, faite avec beaucoup d'esprit, d'entrain et de finesse, avait attiré au Palais des Beaux-Arts, une foule nombreuse et sympathique, qui n'épargna pas ses applaudissements à l'érudit conférencier.

QUATRIÈME JOURNÉE

Séance du matin, présidée par M. Barbier.

M. Merritt prend le premier la parole pour développer son projet de canalisation à travers les chotts des hauts plateaux de l'Algérie, canal destiné surtout à améliorer l'état de l'agriculture. Mais cette proposition, vivement discutée et combattue principalement par M. G. Renaud, n'est pas prise en considération.

Vient ensuite M. Pagnon, qui nous lit quelques pages de son voyage au Caucase, et tout en nous servant de guide dans la curieuse ville de Tiflis, nous fait assister en particulier à la célèbre, mais lugubre fête du Tcharzé-Vozzé.

M. Seguin lui succède et nous fait une relation de son voyage aux Etats-Unis et aux sources du Missouri.

Traitant avec compétence son sujet, il intéresse vivement l'auditoire et reçoit les félicitations de M. Levasseur, qui l'engage à faire une publication complète de ses observations.

Puis, M. Ernest CHANTRE, récemment de retour d'Asie, raconte ses diverses explorations en Perse et en Syrie, et nous assure qu'il a été fort bien reçu dans la région de l'Ararat ; il parle des nombreuses collections qu'il en a rapportées et présente de magnifiques photographies représentant des vues de ces contrées et des types de diverses tribus. Il fait remarquer entre autres celles de quelques Kurdes qu'il a réussi à prendre, et même de femmes Kurdes , ce qui est fort difficile, paraît-il. Il termine en disant comment il a dû procéder pour parvenir à ses fins ; il y a réussi en les prenant deux à deux et en les occupant, car elles n'ont jamais voulu se laisser photographier séparément.

M. REVOIL questionne M. Chantre sur la forme, la matière et la provenance des haches de pierre qu'il a trouvées, ainsi que sur la forme des *tumuli* qu'il a rencontrés dans ses voyages, et cela dans le but de les comparer avec ceux qu'il a pu observer en Afrique.

Enfin, M. Georges RENAUD, directeur de la Revue géographique, dans un extrait qu'il nous donne des voyages du docteur Rey, au Brésil, en particulier chez les Botocudos, nous dit qu'il y a encore sur le territoire du royaume brésilien plus de cent trente mille esclaves qu'on espère voir bientôt affranchis.

Suit une discussion animée que nous ne relèverons pas.

Séance de l'après midi , présidée par M. SEVÈNE, *Président de la Chambre de Commerce de Lyon.*

Le premier article à l'ordre du jour, intitulé : « *Lyon, ville de la soie* » est un sujet plutôt industriel que géographique, que M. DUCARRE traita pendant près d'une heure et que nous n'analysons pas.

Le second, « *Influence des croyances religieuses sur le développement économique* », par M. DESGRAND, amène une vive discussion engagée par M. Renaud, qui avait demandé qu'on retranchât cet article de l'ordre du jour, parce qu'il pourrait amener des discussions fâcheuses dans l'assemblée, diversement composée, ou blesser en tout cas certaines convictions; d'ailleurs, ajouta-t-il, ce n'est point du tout un sujet géographique.

Mais le Président et le Bureau maintiennent ce N°2, et M. Desgrand, passant en revue les religions les plus répandues qu'il divise en cinq grandes classes, montre qu'il existe un rapport entre la philosophie et le commerce. — « car il y a une philosophie commerciale !...... — Ajoutons qu'il donne comme preuve des effets de la religion sur le dé-

veloppement économique, l'état stationnaire des Indous, qu'il attribue à leur religion.

Vu l'heure avancée, M. DELAVAUD, qui devait parler des *Modifications du littoral de la France*, et lire un travail de M. Bourru sur la « *Peste au Thibet* », cède son tour à MM. Maunoir et Soleillet, pour qu'ils aient le temps de faire leurs communications.

M. de ROZEMOND, profitant de cette complaisance, présente un maxillaire humain trouvé à Nice dans un diluvium, et à ce propos lit tout un article sur le « déluge biblique »..., sur lequel nous passons.

Enfin, M. MAUNOIR chargé de présenter un aperçu général sur les *travaux des voyageurs français* dans les diverses parties du monde durant l'année écoulée, nous donne un compte-rendu aussi instructif qu'intéressant des beaux résultats auxquels sont arrivés la plupart des explorateurs, mais sans négliger de nous montrer tous les obstacles qu'ils ont rencontrés et de nous faire sentir tout ce qu'il leur a fallu de patience, de courage et d'abnégation pour surmonter tant de difficultés et parvenir à leur but.

Ce que nous regrettons extrêmement, c'est que M. Maunoir n'ait pu terminer cette communication à cause des quinze minutes réglementaires auxquelles le président eut l'idée de le rappeler, tandis qu'il avait laissé parler le premier orateur bien au-delà du temps prescrit.

Oui, disons-le franchement, — et sans vouloir en faire un reproche à nos aimables collègues de Lyon, qui d'ailleurs auront éprouvé les mêmes regrets que nous, — si l'on s'est permis parfois des exceptions au sujet de ce laps de temps, c'est bien alors qu'il eût fallu en créer une en faveur du secrétaire-général de la Société de Paris, dont l'exposé si attrayant était suivi avec tant d'intérêt que, privé de cette jouissance, l'auditoire entier protesta contre cette mesure arbitraire.

Nous croyons pouvoir ajouter à la décharge de M. le Président, qu'il pensa bien agir en appliquant ainsi le règlement, son but étant probablement de donner la parole au dernier orateur inscrit.

De tels faits néanmoins sont fort regrettables.

Nous avons par conséquent le plaisir d'entendre encore M. SOLEILLET, dont la communication aurait pu, sans aucun inconvénient, être retardée de quelques instants, d'autant plus que nous étions arrivés à la clôture des travaux : M. SOLEILLET ne s'y fut point opposé, et chacun eût été satisfait

L'infatigable explorateur nous rend compte de l'esclavage en Afrique

et des erreurs auxquelles il a donné lieu ; puis il énumère les quatre catégories d'esclaves et les conditions qui les différencient. Il termine enfin par un éloquent plaidoyer en faveur des captifs et déclare que si la France tient à s'agrandir en Afrique, elle doit tout d'abord commencer par y détruire l'esclavage et combattre la traite à l'intérieur par tous les moyens en son pouvoir.

Les vifs applaudissements de l'assemblée témoignent à notre voyageur qu'il a parfaitement gagné sa cause.

Le même soir, à huit heures, dans la grande salle de la Faculté des Sciences, remplie outre mesure par la foule qui s'y presse comme la veille, M. Revoil nous raconte sans prétention et d'une voix agréable et sympathique — son dernier voyage au pays des Somalis. Les descriptions intéressantes, parfois même émouvantes, du savant explorateur ont été rendues plus attrayantes par des projections photographiques représentant un grand nombre de vues et de types recueillis dans cette contrée. Il présente en outre une quantité d'instruments, d'armes, de costumes, de poteries, d'émaux, etc., qu'il n'a pu se procurer souvent qu'à force d'énergie, de patience et de ruse, et grâce surtout à son domestique Somali « Garak », qu'il a ramené avec lui de cette expédition. On avait déjà pu admirer à l'Exposition une magnifique collection de ces objets, placée sous la surveillance de Garak dans la cour du bâtiment, au milieu de laquelle se dressait en outre un gourgui avec tous ses accessoires.

Ajoutons une observation qui nous a particulièrement frappé dans cette relation : Par de longues et patientes recherches, M. Revoil est parvenu à établir, à l'aide de silex, de perles et de fragments de poteries, trouvés dans des *tumuli*, que l'on rencontre en grand nombre dans le pays des Somalis, que cette peuplade descendait de la race grecque, dont au reste elle parle presque le langage.

A l'appui de cette assertion, le modeste conférencier cite plusieurs mots et expressions qui nous rappellent tout à fait le grec.

Des applaudissements redoublés se firent entendre à la fin de la conférence, surtout lorsque M. Revoil présenta son fidèle nègre, qui l'a secondé très activement dans tous ses voyages, et l'a tiré de maintes difficultés suscitées par les cheiks et les sultans de ces contrées.

CINQUIÈME JOURNÉE.

Séance du matin, présidée par M. Delavaud.

Des deux questions à l'ordre du jour, la seconde : « *Examen du questionnaire du Congrès international de Venise, au point de vue des intérêts français,* » est mise de côté, vu le manque de temps.

La première seule est traitée, celle de : « l'*Adoption des vœux,* » portée au programme sous la dénomination de : « *Étude des vœux proposés par les membres du Congrès.* »

Premier vœu. — M. Ganeval demande que « dans les promenades scolaires, les surveillants apprennent aux enfants à s'orienter. »

Ce vœu est adopté après que M. Merritt eut ajouté que cela se pratique déjà depuis longtemps en Amérique.

Deuxième vœu. — M. de Luze émet plusieurs propositions :

1° De supprimer dans les atlas destinés à l'enseignement public, tous les termes géographiques étrangers, ainsi que les abréviations qui ont la même origine, en leur substituant partout le terme français correspondant ;

2° De maintenir, au contraire, mais placés entre parenthèses, ceux qui sont accompagnés d'un qualificatif quelconque et les faire précéder alors de la traduction française ;

3° De conserver exactement, sans les traduire, tous les noms de ville qui ont une étymologie ;

4° De supprimer tous les noms de ville francisés, ou au moins écrire à côté, entre parenthèses, le nom original tel qu'on le prononce dans le pays ;

5° D'adopter l'orthographe française pour tous les noms et termes géographiques des pays où l'on ne fait pas usage de l'alphabet latin, et les transcrire de façon à figurer la prononciation véritable aussi exactement que possible.

Après une discussion intéressante, les divers articles de ce vœu sont adoptés.

On accepte aussi celui de la Société de Bordeaux, relatif à la prononciation de certains noms géographiques français, pourvu que cette

Société en dresse un vocabulaire qu'elle soumettra au prochain Congrès.

Troisième vœu. — M. Gros, membre de la Société de géographie commerciale de Paris, demande que le Congrès national des sociétés françaises de géographie, émette le vœu que des ponts soient construits pour relier les deux rives du Rhône dans la partie située entre Loyette et Lyon, et faciliter ainsi les relations des habitants des départements de l'Ain et de l'Isère. — Ce projet est vivement discuté, puis rejeté, comme n'étant pas du ressort de la géographie.

Quatrième vœu. — Il en est de même du vœu de M. le D[r] Combet, sur la navigation du Rhône et son amélioration, projet qui, sauf erreur, doit avoir été adopté et voté par le Conseil général du Rhône, le même jour, dans sa dernière séance du 10 septembre.

Cinquième vœu. — M. Brau de Saint-Pol Lias propose un double vœu :

1° De faire placer sur les paquebots et les navires de haut cours, des cartes représentant l'itinéraire qu'ils parcourent, cartes routières qui seraient peintes sur les panneaux des salons.

M. le vicomte de Bizemont, capitaine de frégate, fait une objection au sujet des peintures murales, qui présenteraient des inconvénients, et propose de les remplacer par des atlas ou des cartes marines, dont la plupart des vaisseaux sont du reste munis : amendement qui est accepté.

2° Que chaque société française de géographie, recherche dans ses bibliothèques des doubles de livres, de cartes et de brochures qui peuvent s'y trouver et les envoie à la Société de géographie de Paris, qui les fera parvenir à la « Société Japonaise pour l'étude du français au Japon. »

On adopte sans discussion cette excellente proposition.

Sixième vœu. — M. Arlès-Dufour, demande la création, (par l'initiative privée), d'une société pour la formation d'une école de jeunes gens pour le commerce à l'étranger et d'une société française d'exportation.

Ce vœu est adopté.

Septième vœu. — M. Adrien Varinard, avocat, avait ajouté au vœu précédent un amendement, transformé après discussion en une propo-

sition qui fut adoptée et rédigée dans les termes suivants : « Formation dans les Consulats français, d'un Bureau commercial, destiné spécialement à donner tous les renseignements désirables aux personnes qui en font la demande ; Bureau qui serait dirigé par un élève diplômé des écoles supérieures de commerce. »

Huitième vœu. — M. DESGRAND émet un vœu ralatif à la fondation d'un « Institut supérieur de commerce. »

M. LEVASSEUR propose une rédaction à laquelle se range M. Desgrand et qui est acceptée par le Congrès.

Neuvième vœu. — La *Société académique indo-chinoise* présente une série de vœux qui ont été adoptés après une longue et chaude discussion, et parmi lesquels nous remarquons des projets de « canalisation, d'organisation d'expéditions au point de vue commercial et géographique, etc, Elle demande, en un mot, que la France entreprenne une nouvelle expédition dans le Cambodge, pour faire suite aux recherches archéologiques poursuivies par les Dupuis et les Garnier.

Dixième vœu. — On passe ensuite au vœu du Dr HARMAND, demandant que » le gouvernement favorise l'extension de la puissance française au Tonkin » ; mais M. l'abbé LESERTEUR, directeur des missions étrangères (de la rue du Bac), proteste de toutes ses forces contre l'émission de ce vœu et parle avec éloquence et indignation contre l'annexion du Tonkin. Aussi, pour soutenir que l'occupation de l'Indo-Chine serait un acte illégitime que rien n'autorise, il avance des raisons diamétralement opposées à celles du Dr Harmand, dont on regrettait à juste titre l'absence et le départ.

Il est facile de comprendre l'embarras de certains auditeurs.

Mais M. J. V. BARBIER se chargea de trancher la difficulté, en rappelant qu'un vœu analogue avait été présenté au Congrès de Nancy et qu'il était préférable de ne pas y revenir, d'autant plus que les Chambres avaient catégoriquement voté contre cette annexion. En conséquence le dit vœu est écarté comme ne rentrant pas dans la compétence du Congrès.

Viennent enfin deux propositions qui trouvent leur place toute naturelle à la suite des vœux. L'une d'elles, présentée à la première séance par la Société de Bordeaux, avait été renvoyée à la « Commission du *Prix quinquennal,* » proposé par la Société de Lyon, pour y être étudiée en même temps.

Mais cette proposition, c'est-à-dire le « *projet d'union des Sociétés françaises de géographie,* » fut traitée incidemment à la dernière réunion de cette Commission, en ce sens qu'elle fut écartée, puisque le but auquel elle aspirait, était pour ainsi dire atteint par l'application de la seconde.

Quant à celle-ci, qui tendait à demander « *la création d'un prix à décerner tous les CINQ ANS par les Sociétés françaises de géographie,* » prix devenu *quatriennal* en suite des décisions de la Commission, nous en avons déjà parlé plus haut.

Nous renvoyons donc à l'Appendice, le texte des articles de ce projet soumis à l'approbation de toutes les sociétés françaises, qui, nous l'espérons, accorderont leur sanction.

Qu'il nous suffise de dire que ce projet, passablement modifié, a été l'objet de discussions sérieuses de la part de la Commission (composée de tous les délégués des sociétés représentées au Congrès), laquelle s'est réunie quatre fois dans ce but, en dehors des opérations proprement dites du jury.

Séance de l'après-midi, présidée par M. Desgrand.

En l'absence de M. Guimet, qui avait été désigné pour présider la séance solennelle de la distribution des récompenses, c'est le président de la Société de géographie de Lyon qui en est chargé.

M. Levasseur ouvre la séance par un discours remarquable et plein d'éloges à l'adresse de quelques exposants et des voyageurs en quête d'explorations géographiques ou de recherches purement scientifiques. Dans un résumé rapide et concis, il passe en revue les principaux travaux de l'exposition, en en faisant ressortir ceux qu'il considère comme les sources d'où dérivent la plupart des autres publications.

Puis, passant à la géographie appliquée, il énumère ce qu'il y a de plus caractéristique dans les collections exposées par les établissements d'instruction, par les éditeurs, par les particuliers et par les sociétés de géographie.

Il remercie enfin tous ceux qui ont bien voulu prêter leur appui et leur concours au 4e Congrès et à l'Exposition nationale de géographie, et qui en ont assuré la réussite ; il remercie en particulier les membres de la Société de géographie de Lyon, ainsi que les autorités de la ville et ses habitants.

M. le Général Carteret-Trécourt, gouverneur de Lyon, répond aux remerciements et aux éloges de M. Levasseur, au nom de la vieille cité qui a été si fière et si heureuse de recevoir les membres du Congrès dans ses murs ; ainsi que M. Desgrand, au nom de la Société de géographie.

M. Ganeval, secrétaire-adjoint, présente alors le rapport du Jury d'examen sur l'Exposition géographique.

Le manque de place ne nous permet pas d'en présenter un résumé : ceux que cela peut intéresser, pourront le lire au complet dans le compte-rendu des assises du Congrès.

Rappelons cependant à ce sujet quelques échos de nos impressions d'alors :

Cette belle et intéressante Exposition était installée dans une douzaine de salles de l'École supérieure de commerce. Outre une quantité de travaux de maîtres et d'élèves, elle renfermait des collections rares et vraiment curieuses, provenant du musée Guimet, des bibliothèques de la ville, des voyageurs et des particuliers, et dont la plupart des pièces présentaient un grand intérêt, tant au point de vue de la topographie qu'à celui de l'ethnographie et de la géographie historique.

Aussi devons-nous témoigner ici notre vive reconnaissance et nos sincères félicitations, à ceux qui l'avaient si bien organisée, en particulier à M. le colonel Debize, secrétaire-général de la Société de géographie, ainsi qu'à M. Ganeval et à M. Senil, chargés de la direction proprement dite de l'Exposition.

N'oublions pas d'ajouter que l'École supérieure de commerce avait accordé aux visiteurs l'autorisation de parcourir ses ateliers de tissage, qui représentent l'ensemble de toute la fabrication lyonnaise. Ils sont divisés en trois sections : au rez-de-chaussée se trouvent les métiers mécaniques actionnés par un moteur à gaz ; au 1er étage, les métiers d'étoffe façonnée, parmi lesquels nous avons remarqué la machine Jacquard, en train de tisser le portrait de M. de Lesseps : et au 2e étage, ceux des étoffes unies et des velours. Nous avons pu visiter encore d'autres salles, contenant un musée des échantillons de marchandises de toutes provenances, une collection de travaux d'élèves et d'étoffes fabriquées dans l'établissement.

Mais revenons à notre séance. Après le rapport de M. Ganeval, on procède à la *distribution des récompenses*, dont nous ne pouvons

reproduire l'énumération ; au nombre des personnes qui en ont reçu, mentionnons toutefois celles qui nous sont particulièrement connues :

Ce sont MM. J. V. BARBIER, CHANTRE, le missionnaire COILLARD, le Dr DOR, le Dr HARMAND, REVOIL, SEGUIN, SOLEILLET et le commandant TITRE, etc.

Parmi tant de récompenses si bien méritées, nous avons compté, si nous ne nous trompons, une vingtaine de diplômes d'honneur, 4 médailles d'or, 8 de vermeil, 25 d'argent et 44 de bronze. Cela donne une idée de l'importance de cette exposition et surtout de la générosité de la Société de géographie de Lyon.

Enfin, après avoir adressé des remerciements aux délégués et aux membres du Congrès, M. DESGRAND prononce une courte allocution sur la clôture de cette réunion nationale et annonce à l'assemblée que *Bordeaux* a été choisi pour recevoir, en 1882, le 5e Congrès national de géographie, réclamé aussi par la ville de Rochefort.

Le 4e Congrès était donc terminé : nous croyons en avoir reproduit aussi fidèlement que possible la physionomie, mais nous réclamons néanmoins votre indulgence, ami lecteur, s'il y avait quelque rectification à faire à ce rapide résumé.

Il est cependant encore un devoir auquel nous ne saurions nous soustraire, et par lequel, au fond, nous aurions dû commencer, celui de vous présenter les personnages officiels et les délégués qui ont assisté au Congrès.

En conséquence, nous avons l'avantage de vous citer :

MM. ANTHOINE, ingénieur, délégué du Ministère de l'Intérieur ;
J. V. BARBIER, secrétaire général de la Société de géographie de l'Est ;
BREITTMAYER, représentant de la Société de géographie de Marseille :
ARTHUR BRUN, Consul des Pays-Bas, à Elmina ;
Le vicomte DE BIZEMONT, délégué du Ministère de la Marine et des Colonies ;
L. DELAVAUD, délégué de la Société de géographie de Rochefort;
E. DELESSERT, » » » Lille ;
DELOCRE, ingénieur, délégué du Ministère des Travaux publics ;
DELOR, Conseiller général du Sénégal ;

de Lucy, fondateur de l' « *Index géographique* » ;

de Luze, représentant de la Société de géographie commerciale de Paris ;

Desgodins, représentant de la Société de l'Est ;

Gauthiot, secrétaire-général de la Société de géographie commerciale de Paris ;

Gros, membre de la Société de géographie de Paris ;

Dr Harmand, » » »

Hurbin-lefebvre, délégué spécial au service de la Presse ;

Kleinhans, représentant de la Société de géographie commerciale de Paris ;

Melle Kleinhans, représentant la Société des études pour l'avancement des Sciences ;

MM. E. Levasseur, délégué du Ministère de l'Instruction publique ;

Loiseau; délégué de la Société de géographie de Bourg ;

Maillefert, » » » Bordeaux ;

Maunoir, secrétaire-général de la Société de géographie de Paris ;

Perroud, secrétaire général de l'Union géographique du Nord de la France ;

Le Commandant Poulot, délégué de la Société de géographie de Bordeaux ;

Rabaud, président de la Société de géographie de Marseille ;

G. Renaud, directeur de la « *Revue géographique* » ;

Revoil, délégué de la Société de géographie de Marseille ;

Le Colonel Rouby, délégué du Ministère de la Guerre ;

Soleillet, délégué de la Société de Géographie commerciale de Paris ;

Le Commandant Titre, délégué du gouvernement d'Algérie et de la Société de Géographie d'Alger ;

Verne, délégué de la Société de Géographie de Bourg ;

Le Colonel Wauwermans, délégué de S. M. le Roi des Belges, et président de la Société de géographie d'Anvers ; etc., etc.

CONCLUSION.

Qu'on nous permette, en terminant, d'exprimer aussi notre vœu :

Au fond, le résultat le plus important du Congrès de Lyon est, sans contredit, ce projet du « *prix quatriennal* » qui nous semble un ache-

minement vers un autre projet, celui d'une *Association nationale des sociétés françaises de géographie*, Eh bien, que celles-ci sachent donc profiter en temps utile de cette circonstance favorable, pour établir entre elles un système d'organisation tel qu'il se rencontre depuis longtemps dans les sociétés suisses, où les convictions sont respectées et les libertés sauvegardées ; régime fédératif, imité et pratiqué du reste ici, par le Club Alpin français.

Conservant alors leur autonomie pleine et entière, et puisant dans leur sein tous les éléments nécessaires pour répandre autour d'elles la vie et la lumière, puissent ces sociétés, dans une union toujours plus intime, s'efforcer d'étendre leur influence dans tous les rangs de la société et de développer sans relâche le goût des connaissances géographiques !

N'est-ce pas là un puissant moyen, facile et à la portée de tous, pour agrandir les vues de l'esprit humain, pour former et tremper les caractères, pour affermir et réchauffer enfin le patriotisme de tous les cœurs bien nés ? Grand et noble but, que chacun de nous doit poursuivre en vue de la vulgarisation des sciences géographiques, dont le vaste champ embrasse tant de domaines divers, et surtout pour le bonheur de la nation tout entière !

Eug. DELESSERT.

APPENDICE.

Projet de constitution d'un prix à décerner solennellement par les sociétés françaises de géographie.

PRIX QUATRIENNAL.

Article 1er. — Les Sociétés de Géographie de France fondent un prix périodique à décerner en leur nom, dans le but d'encourager le progrès géographique.

Art. 2. — Ce prix sera décerné tous les quatre ans, dans la ville où se réunira un congrès périodique.

Art. 3. — Le prix sera attribué à l'œuvre d'un Français, qui aura le

plus fait progresser la science géographique, que ce soit un voyage de découverte, un livre géographique, une œuvre de cartographie ou une œuvre de géographie appliquée.

Art. 4. — Ce prix sera de dix mille francs ; il pourra être divisé, ou réservé en tout ou en partie.

Article supplémentaire. — Dans le cas où le prix à décerner reviendrait à une œuvre ou à une entreprise qui ne pourrait ou ne voudrait pas profiter de la somme affectée, il lui serait délivré une médaille d'or, et la somme pourrait être appliquée dans la même année et à une autre œuvre.

Art. 5. — Chaque Société contribuera à la formation de cette somme, à raison de *un pour cent* des cotisations annuelles de ses membres.

Art. 6. — Dans le courant de l'année où le prix devra être décerné, la société de la ville où aura lieu le congrès, sera chargée de concentrer le montant des cotisations affectées à ce prix.

Art. 7. — Les demandes et les propositions relatives à ce prix devront être adressées dans le courant du mois de janvier à la Société de la ville où aura lieu le congrès.

Art. 8. — Cette Société transmettra purement et simplement à chacune des autres sociétés, avant le 1er mars, copie des demandes et des propositions qu'elle aura reçues.

Art. 9. — Le prix sera décerné par un jury, composé d'un ou de deux délégués de chaque société. Toutefois, chacune d'elles, pour le vote, n'aura droit qu'à une voix.

En cas de partage des voix, le Président du jury aura voix prépondérante.

Art. 10. — Le jury nommera lui-même son Président et son Secrétaire.

Exploitation de l'Alfa en Espagne et en Algérie.

Par M. Alfred RENOUARD,

Ingénieur civil, Vice-Consul d'Italie, Bibliothécaire de la Société.

Dans le récit des derniers évènements qui ont ensanglanté le sud de la province d'Oran, il a souvent été question des *plaines d'alfa*, parcourues et dévastées par les hordes de Bou-Amena. Quelques membres de la Société, ne connaissant que de nom, la plante dont il s'agit ici, ont désiré obtenir quelques renseignements sur son exploitation et ses usages : je m'empresse de donner satisfaction à ce légitime désir dans les lignes qui vont suivre :

Alfa est le nom arabe, passé dans le langage vulgaire, d'une graminée d'un genre spécial, que les botanistes appellent *stipa tenacissima* (L) ou *machrochloa tenacissima* (Kunth).

Cette plante se présente sous forme d'une touffe de feuilles aiguillées, plates, longues et étroites, dont les bords s'enroulent rapidement les uns sur les autres, de façon à lui donner bientôt l'apparence des tiges du jonc. Elle se plait particulièrement au soleil et dans les endroits qui manquent d'eau, se développant vraisemblablement aux dépens de l'atmosphère, abstraction faite des éléments minéraux qu'elle doit puiser dans le sol. Lorsqu'elle est en pleine maturité, elle est surmontée d'un épi jaunâtre, court et pointu.

En Algérie, l'alfa vient en profusion dans toute la colonie, dans le Sahara comme dans le Tell, mais principalement dans la région des Hauts Plateaux. Au sud de la province d'Oran particulièrement, il couvre dans ces contrées d'immenses espaces, résistant à la chaleur comme à la sécheresse, croissant seul sur une terre aride, ombrageant le sol et le roc de ses épaisses touffes, hautes de 1 m. à 1 m. 1/2, pendant que la végétation tout entière s'affaisse sous l'ardeur du soleil d'été. Lorsque le vent souffle sur ces régions, les plantes d'alfa s'agitent, se courbent, se dressent, tourbillonnent en tous sens, et produisent aux yeux du spectateur étonné l'effet d'une mer agitée ; au

calme, tout est immobile. Les colons ont désigné ces espaces du nom caractéristique de *mer d'alfa*.

L'alfa croit encore au Maroc et en Tunisie, mais il y est moins exploité.

En Espagne, il vient surtout dans les terrains calcaires et gypseux; on le rencontre dans la Manche, la Castille, Murcie et Valence, où l'on appelle *atochales* les vastes terrains qu'il couvre en entier, mais il affectionne de prédilection, tout le littoral africain de l'Espagne, depuis Murcie jusqu'à Gilbraltar.

Enfin, l'alfa est encore exploité en Grèce et en Barbarie: dans ces pays les feuilles en sont plus longues sans être aussi fines, et elles sont exportées dans les contrées voisines.

RÉCOLTE DE L'ALFA. — MANIPULATIONS AUXQUELLES IL DONNE LIEU.

Comme l'alfa est une graminée qui croît spontanément sans culture et qu'on ne replante jamais une fois arrachée, il faut nécessairement, pour le perpétuer, en retirer les feuilles sans enlever la racine du sol. Les ouvriers préposés à l'arrachage des feuilles (qu'on appelle *alfatiers* en Algérie et *sparteros* en Espagne), se répandent alors sur les terrains à alfa; ils exercent sur les feuilles un effort de traction de bas en haut progressivement accentué, et, de cette façon, détachent celles-ci du collet qui les relie à la souche. Ces feuilles sont engaînées à la base de la plante, l'opération consiste donc à les *déboîter*. Comme elles blesseraient les mains des travailleurs, les alfatiers se munissent soit de gants en cuir souple, soit d'un petit bâtonnet en bois dur autour duquel ils enroulent l'extrémité de la plante.

En opérant ainsi, non seulement on conserve l'alfa, dont les feuilles repoussent quelques mois après avoir été arrachées, mais on ne s'embarrasse pas de produits inutilisables en industrie, tels que la racine et l'épi. Ces derniers ne peuvent être employés que comme fourrage: les chevaux aiment la racine, les chameaux se contentent parfois de la feuille, les moutons préfèrent l'épi; encore ces derniers recherchent-ils de préférence les petites herbes qui poussent sous la protection de cette plante rustique, ce qui a fait dire que, si l'alfa venait à disparaître, les steppes de l'Algérie ne sauraient être habitées par les Arabes pasteurs et se dénuderaient complètement comme le grand désert auquel elles servent de préface.

Un grand nombre de ceux qui vont arracher l'alfa, s'en interdisent l'exploitation pendant l'hiver et avant la complète maturité des tiges. Lorsque, en effet, la plante n'est pas mûre, le tige ne casse pas au collet et la racine sort de terre ; en outre, la maturité s'effectue justement pendant l'hiver, alors que le terrain est mouillé et qu'il n'est pas possible de tirer sur l'alfa sans l'enlever complètement du sol. Ils ne procèdent donc à l'arrachage que d'avril à juin. Mais, dans certaines exploitations particulières, on ne prend pas autant de précautions : on arrache tout, on dévaste les plantations d'alfa, et on se trouve bientôt privée d'une richesse incontestable, alors qu'il eut été si facile de l'entretenir sans plus de peine.

Les usages auxquels on fait servir l'alfa sont des plus divers, mais les principaux sont la sparterie et la corderie.

Les alfas sont ordinairement conduits, aussitôt arrachés, dans des usines spéciales. Lorsqu'ils arrivent, on commence par en faire le triage. Ce sont des femmes que l'on charge de cette opération. Celles-ci en distinguent plusieurs qualités : les plus belles feuilles sont mises à part sous le nom d'*alfa de sparterie* ; on classe ensuite celles qui suivent pour la corderie et la papeterie en n°s 1, 2, 3 ; les rebuts appelés *alfas noirs*, ne servent qu'à la papeterie.

L'alfa qui doit être exporté est presque toujours exclusivement destiné à la fabrication du papier. Il est séché 8 ou 10 jours avant d'être emballé et perd par la dessication environ 40 0/0 de son poids. Lorsqu'il est bien sec, on en fait, à l'aide de la presse, des balles comprimées de 160 à 170 kilos, que l'on enrobe généralement d'une toile solide et que l'on cercle en fer : on peut aussi les transporter aisément et elles sont d'un facile arrimage.

Les alfas destinés, dans le pays de production, à la fabrication de cordes, ne doivent être ni trop jeunes, ni trop vieux : trop jeunes, ils sont courts et contiennent peu de filaments : trop vieux, ils sont durs et cassants. Il faut donc pour cet usage, n'utiliser que les feuilles dont la fibre est suffisamment formée. Celles-ci sont alors humectées, battues à l'aide de pilons, puis peignées. En ce dernier état, elles ont l'apparence d'un chanvre grossier, court et un peu sale, mais elles sont très tenaces et on peut en faire, outre des cordes, des tapis d'entrée et d'escalier en sparterie, des tissus nattés, etc. Elles sont livrées aux cordiers et aux fabricants spéciaux qui les soumettent alors aux manipulations spéciales à leur industrie.

L'ALFA EN ESPAGNE.

C'est d'abord de l'Espagne seule qu'on a tiré l'alfa. Dans les premiers temps, on n'accordait dans le pays aucune valeur à cette plante. Elle était extirpée comme une mauvaise herbe ; les propriétaires des terrains où elle croissait la brûlaient et en arrachaient les racines pour la détruire complètement. Lorsque les Anglais, vers 1862, arrivèrent pour acheter ces touffes dont personne ne voulait, les Espagnols s'aperçurent alors seulement qu'ils pourraient les utiliser. Ils apprirent à les arracher sans retirer la plante de terre, puis ils en fabriquèrent divers objets pour leur consommation domestique.

Tout d'abord, ils en firent des semelles d'espadrilles : encore aujourd'hui, un grand nombre de villages ne font pas autre chose de l'alfa, et dans certaines communes de la côte, notamment à Betera, Naguero, Villavieja, Santa-Pola et Millares, les trois quarts de habitants, en fabriquent journellement chacun une centaine de paires, habituellement vendues 6 cuartos la paire.

Puis, on en fit des vases dits de sparte, des filets, et ce ne fut que plus tard qu'on songea à en confectionner des cordes.

Actuellement, les cordes en alfa, qui pourrissent difficilement au contact de l'eau, contrairement aux cordes en chanvre, servent, à l'exclusion de toutes autres, dans les norias et les puits pour l'extraction des eaux : on les utilise aussi dans les constructions pour élever des poids et opérer des tirages de grande résistance ; elles sont encore employées par les laboureurs, les muletiers, les maçons, les bergers, etc. Pour les fabriquer, on fait macérer la plante dans les mares et les lagunes, puis on la broie, soit au moyen de maillets à main, soit avec une machine, et on finit par les peigner. Il y a des communes, comme Avarau, où on ne prépare que le sparte écrasé ; d'autres, où on le peigne seulement et où on en fait un produit manufacturé.

On extrait environ, en alfa, 150,000 tonnes anglaises des côtes d'Espagne, mais on n'en exporte en moyenne que 60,000. Le principal port de destination est Newcastle-on-Tyne, en Angleterre, dont les docks en renferment constamment plus de 20.000 tonnes, et où se trouvent un certain nombre de maisons espagnoles qui se livrent exclusivement au commerce de cet article ; les autres ports anglais

qui reçoivent de l'alfa sont Cardiff, Liverpool, Glasgow, Edimbourg, Aberdeen et Londres. Les ports d'embarquement en Espagne sont : Alicante, Almeria, Carthagène, Malaga, Garrucha, Motril et Aguilas.

L'Alfa d'Espagne est le plus fin de tous. Il paraît qu'en Angleterre on en prépare couramment certains genres de tissus grossiers et qu'on le mélange quelquefois au coton, notamment pour la fabrica-des veloutés.

L'ALFA EN ALGÉRIE.

Les Anglais ne s'adressèrent à l'Algérie, que lorsque l'alfa qu'ils prenaient à l'Espagne atteignit dans ce pays des prix exagérés. La récolte de la Péninsule fut, en effet, dès 1868, entièrement accaparée par de puissantes maisons anglaises, qui ne la proposèrent plus qu'à des prix inabordables. Il fallut, pour le moment, s'en contenter. Mais, l'année suivante, des achats furent effectués au Maroc, qui expédia environ 2,000 tonnes en Angleterre et des agents anglais furent chargés d'acheter en Algérie tout ce qu'ils pouvaient trouver de disponible. Dès ce moment, l'exportation de la colonie prit des proportions inaccoutumées.

Le premier envoi d'Algérie en Angleterre datait cependant de 1862, mais ce n'avait été qu'un essai. Le *Moniteur de l'Algérie* nous apprend, en effet, qu'un navire anglais, l'*Hippocamp*, partit à cette époque d'Oran à Newcastle avec un chargement d'alfa. Dans les années suivantes, il fut envoyé de Mers-el-Kébir, avant-port d'Oran, et d'Arzew, les deux principaux entrepôts d'exportation :

1863............	10,500	quint. mét.
1864............	19,000	—
1865............	28,000	—
1866............	42,000	—
1868............	27,000	—
1869............	90,000	—
1870	370,000	—

On voit donc, en effet, qu'à partir de 1869. l'exploitation prit des proportions considérables. Ce fut nécessairement au détriment de l'exploitation. Seuls, les indigènes, se livrèrent à l'arrachage de l'alfa, dénudant le plus souvent les terrains où poussait cette graminée, et

les transportant à la mer sur de lourds chariots ; à la fin de 1871, ils avaient défoncé, ruiné, réduit à néant, toutes les routes fréquentées de la province d'Oran.

Tant que l'arrachage fut entre les mains des indigènes, les Anglais ne traitèrent qu'avec les commissionnaires, la plupart juifs, qui servaient d'intermédiaire entre eux et les alfatiers. Aujourd'hui, que le Gouvernement a accordé, pour 3, 6 ou 9 années, une légère partie des terres domaniales sur lesquelles croît l'alfa (à raison de 31 centimes l'hectare dans le département d'Oran et de 20 centimes dans celui de Constantine), l'étranger préfère traiter avec les concessionnaires, qui exploitent dans de meilleures conditions. Le bon marché seul les fait quelquefois revenir aux indigènes.

On estime à plus de 5 millions d'hectares, la superficie des Hauts-Plateaux couverte d'alfa. Voici, comment le colonel Charrier, qui a habité longtemps Saïda, nous en décrit la topographie : « si l'on étudie, dit-il, la configuration de l'Algérie depuis Orléansville jusqu'au Maroc, on voit qu'elle affecte la forme d'un tronc de pyramide s'élevant, par gradins, du Nord au Sud. Chaque gradin correspond à un palier qu'il soutient, horizontal et d'une grande étendue. En bas, sur le premier palier, sont les plaines du Tlélat, de Relizane, d'Orléansville ; au-dessus, sur le deuxième palier, les plaines de Sidi-bel-Abbès, d'Egris, de Tagremaret ; plus haut, les plateaux telliens supérieurs ; plus haut encore, au sommet, une table dominant l'ensemble par toutes les têtes des vallées, à plus de 900 mètres d'altitude.

Cette table, base supérieure, est complètement fermée, et retient toutes les eaux pluviales qu'elle déverse en son milieu, où elles vont former des lacs salés, appelés *chott*, dont les principaux sont le chott Chergui et le chott Garbi dans la province d'Oran.

Elle est bornée au Nord par les forêts de la lisière du Tell ; à l'ouest par la frontière du Maroc, au delà de laquelle elle se prolonge ; au sud par la ligne des montagne des Kçours ; à l'est elle s'étend au delà du Hodna ; sa longueur, dans la partie que nous considérons, est de plus de 400 kilomètres, sa largeur moyenne du nord au sud dépasse 170 kilomètres. Toute cette table est *couverte* d'alfa. Il y règne en maître absolu, excessif, ne supportant à côté de lui qu'une petite végétation herbacée qu'il protége, et qui constitue le paturage sur lequel vivent d'innombrables troupeaux. Il y forme une nappe à peu près uniforme. »

Les bas fonds salés et les lits des rivières dans lesquelles se réunis-

sent les eaux pluviales pour descendre vers les chott, sont garnis de thym et forment prairie. Cette prairie couvre environ un cinquième du plateau.

La plaine d'alfa ne touche pas au Tell : elle en est séparée par une zône presque nue, zone des terres de labour des tribus demi-sahariennes, dont la largeur va s'agrandissant de l'ouest à l'est et ne dépasse pas une moyenne de 40 kilomètres.

En partant des différents postes de la lisière du Tell, il faut parcourir les distances suivantes pour pénétrer dans la nappe d'Alfa :

En avant	de Sebdou	15 kilom.
—	de Daya	15 —
—	de Saïda..............	35 —
—	de Fremdah..........	40 —
—	de Tiaret.............	50 —
—	de Teniet-el-Haad...	60 —
—	de Boghar	60 —

Il est difficile, si l'on n'a pas parcouru la plaine dont nous parlons, de se faire une idée des plantations qui la couvre. Dès le deuxième jour de marche, le voyageur a quitté un de nos postes avancés. il retrouve l'aspect monotone de la mer immobile, du calme plat. Plus d'horizon autour de lui, si ce n'est le cercle muet, de quelques kilomètres, déterminé par la hauteur du cheval, plus de terre, rien, absolument rien, que le ciel et l'alfa.

Pour exploiter leurs terrains à alfa, les *colons* concessionnaires ne trouvèrent tout d'abord que des ouvriers indigènes, puis, au premier appel, les ouvriers espagnols arrivèrent en grand nombre : ces derniers sont aujourd'hui les meilleurs et les plus nombreux. Le travail auquel ils se livrent est des plus pénibles, ils se trouvent toute la journée au milieu de solitudes sans eau et arrachent la plante sous un soleil de feu, mais rien ne les rebute, car ils obtiennent un salaire élevé : ils ne reviennent de leurs chantiers à la commune la plus proche que le dimanche de la semaine.

Quant aux *indigènes* qui exploitent pour leur compte personnel les terrains qui leur appartiennent, ils vont chercher l'alfa soit individuellement, soit par tribus.

Dans le premier cas, ils ne se dérangent que lorsqu'ils ont besoin d'argent. Ils attendent alors qu'on leur signale un acheteur, et une

fois certains du placement, ils rassemblent le personnel de leur tente : femmes, enfants, etc, et leur ordonnent de se mettre immédiatement à l'œuvre. Ceux-ci se précipitent alors sur les champs d'alfa, arrachent tout, prennent pèle-mèle ce qui vient, les feuilles mortes, les racines, la terre qui y adhère ; puis, le lendemain, apportent à l'acheteur ce qui a été glané. L'acheteur, peu scrupuleux, a souvent une bascule qui ne fonctionne que sur trois couteaux et pèse à 25 % de diminution ; l'arabe, encore moins honnête, a soin de mettre des pierres dans tout ce qu'il apporte. On pèse et on paye. Lorsque l'arabe s'est éloigné, l'acheteur fait sécher les plantes, en fait sur place un triage grossier, puis dirige le tout sur les magasins de la côte qui le font emballer et expédier. Le rendement, dans ces conditions, ne s'élève pas à plus de 25 ou 30 % ; en outre, on a détruit la plante, et ruiné le sol que l'on a dépouillé sans lui faire aucune restitution.

Dans le second cas, les *tribus* ne se livrent en bloc à l'exploitation de l'alfa, que lorsqu'elles ont fini leurs travaux. Alors, le prix de la plante s'élève en proportion de la concurrence des acheteurs entre eux : plusieurs chantiers s'établissent en effet dans les plaines d'alfa aussitôt que l'exploitation en est commencée par les tribus, et les directeurs surenchérissent les uns sur les autres dans le but d'accaparer la récolte. Cette situation, a pour résultat d'exhausser considérablement le prix de la matière première, et d'entraîner les tribus voisines à abandonner leurs travaux agricoles proprement dits pour aller arracher l'alfa. On sait entre autres que, bien des fois, il a fallu contraindre les Kamnés à moissonner les champs de blé des Fellahs, envers lesquels ils s'étaient engagés, alors que ces tribus préféraient, travail pour travail, celui de l'alfa, qui leur paraissait moins pénible et plus rémunérateur.

Nous avons expliqué plus haut comment on préparait l'alfa en Algérie pour la fabrication des cordes. Mais on en fait aussi, dans le pays de production, comme en Europe, de la sparterie et du papier. Les principaux ouvrages de sparterie, faits en Algérie, sont des nattes pour les mosquées, des paniers doubles dits *chouari* pour les transports à dos d'ane ou de mulet, des vases garnis intérieurement de goudron et destinés à recevoir les liquides, des plats, cuillers, tasses à café, corbeilles en tous genres, etc.

Les papeteries algériennes sont principalement établies à Saint-Denis du Sig, aux Ouled-Ramoun, etc.

UTILISATION DE L'ALFA EN FRANCE ET EN ANGLETERRE.

En France, l'alfa exporté d'Algérie ne sert que très peu à la fabrication du papier, on en fait surtout de la sparterie. Aux environs de Marseille et notamment à Mazargues, l'alfa est immergé dans l'eau pendant une certaine durée, puis tressé à la main par les femmes et les jeunes filles des villages. Les tresses ainsi perfectionnées, sont assez larges, on les coud ensemble au moyen de ficelle d'alfa, on en fait des paniers à deux anses (couffins), des poches pour les bêtes de somme, des nattes pour le sol des appartements, etc ; en faisant saillir les brins, on en fait aussi de petits paillassons pour portes d'entrée. Dans le pays, les jardiniers s'en servent comme de liens, les paysans les utilisent pour mettre en faix les sarments qu'ils apportent au marché.

En Angleterre, au contraire, presque tout l'alfa exporté d'Algérie est utilisé pour la fabrication du papier. Il suffit, pour en faire de la pâte à papier, de le hâcher, puis de le traiter pendant 6 ou 8 heures par une dissolution de soude caustique : la partie ligneuse qui reste est lavée et blanchie par les décolorants ordinaires ; mêlée ensuite à une petite quantité de pâte de chiffons, elle fournit un papier excellent. La Compagnie *Lloyd's weekly news paper* est celle à qui revient d'avoir introduit l'alfa d'une façon presque exclusive dans certaines papeteries anglaises ; aujourd'hui, les trois quarts des journaux d'Ecosse sont imprimés sur papier d'alfa.

COMMERCE DE L'ALFA.

On a calculé qu'en totalité, de 1867 à 1877, l'Algérie avait exporté 400 tonnes de cette précieuse graminée, représentant une valeur marchande de 50 millions. Depuis 1877, elle en a expédié 192,533 tonnes, dont 136,926 en Angleterre et 44,592 en Espagne, le reste étant réparti entre divers pays, ainsi qu'il résulte des tableaux comparatifs ci-après :

PAYS DE DESTINATION.	QUANTITÉS LIVRÉES.			TOTAL des trois années.
	1877.	1878.	1879.	
	tonnes.	tonnes.	tonnes.	tonnes.
France..................	2.080	1.708	1.252	5.040
Angleterre.............	42.710	46.255	47.760	136.726
Espagne...............	20.859	12.133	11.600	44.592
Portugal...............	1.885	927	1.182	3.994
Belgique	1.199	166	784	2.249
Autres pays............	25	10	17	52
TOTAUX......	68.758	61.199	62.596	192.553

Ces expéditions ont été réparties comme suit au cours de chaque année :

PORT D'EXPÉDITION.		QUANTITÉS EXPORTÉES.		
		1877.	1878.	1879.
		tonnes.	tonnes.	tonnes.
Département d'Oran.	Nemours.............	750	250	131
	Oran.................	64.847	58.679	59.409
	Arzeu................	562	449	706
Département d'Alger :	Alger.........	1.563	1.205	1.999
Département de Constantine.	Philippeville......	255	207	351
	Bone.............	780	409	»
TOTAUX........		68.758	61.199	62.596

Ainsi, depuis trois ans, la majeure partie des produits exportés a été livrée à l'Angleterre et l'Espagne, savoir :

A l'Angleterre............ 71 %
A l'Espagne............... 23, 16 %

94, 16 %

Mais, nous en sommes persuadés, dans quelques années, les exportations doubleront, lorsque les navires des autres nations auront appris, comme les navires anglais, à prendre la route de l'Algérie pour aller y chercher l'alfa. En ce moment, les essais commencent.

En 1877, 25 tonnes d'alfa ont été expédiées en Hollande et aux États-Unis à titre d'échantillon ; en 1878, 10 tonnes ont été exportées au même titre dans les États-Barbaresques ; pareil envoi de 17 tonnes a été fait en 1879, savoir : 15 tonnes aux États Barbaresques et 2 en Russie. Nous ne doutons pas que ces essais n'aient donné pleine réussite, et n'aient ultérieurement pour résultat une exportation suivie dans les pays que nous venons de nommer.

Cependant, si l'alfa est pour l'Algérie et doit surtout devenir plus tard une source de richesses, elle pourrait parfois devenir pour nous une cause de sérieuses difficultés. L'exploitation de cette graminée a servi en effet de prétexte à l'émigration espagnole, qui a pris dans ces dernières années des proportions considérables. Nous l'avons dit plus haut, tous les ouvriers qui arrachent l'alfa sont en majeure partie des espagnols ; à Oran, port d'embarquement principal, les espagnols sont si nombreux (environ 8,000) que la langue de la Péninsule y est parlée couramment, et que les trois quarts des enseignes de maisons sont en langue espagnole.

Dans quelques autres communes, la population est souvent plus forte :

	Population.	Français.	Espagnols.
Aïn-el-Turck	479	118	299
Aïn-Témouchent	1,304	480	730
Mers-el-Kébir	1.690	284	830
Saint-Cloud	2,107	715	754
Saint-Denis du Sig	9,008	1,179	5,145
Sidi-bel-Abbès	10,772	2,044	6,736

Certains économistes redoutent à bref délai « l'hispanisation » de la province d'Oran. Ces craintes nous semblent vaines. Nous comprenons toutefois qu'elles se manifestent, surtout en raison de l'éventualité possible d'une guerre entre le Maroc et l'Espagne ou d'une attaque de l'Algérie par l'Espagne.

A. Renouard.

3° Cours de Géographie

Professé par M. GUILLOT, Secrétaire-Général.

LEÇON D'OUVERTURE

(13 novembre 1881)

Histoire de la colonisation depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Après avoir résumé les progrès accomplis par la Société de Géographie de Lille depuis sa fondation, et avoir montré sa préoccupation constante de remplir toutes les obligations que lui imposent ses statuts. M. Guillot expose le sujet du cours et présente un aperçu général de la colonisation et des dominations maritimes depuis les temps anciens jusqu'à nos jours.

Dans l'antiquité, nous trouvons les Egyptiens qui, plus de quinze siècles avant notre ère, sont déjà maître d'un vaste empire embrassant la région du Nil supérieur et toute l'Asie occidentale : les Phéniciens, hardis navigateurs, qui firent peut être le tour de l'Afrique, qui fondèrent Monaco, Gadès et Carthage, enfin, les Romains qui étendent autour d'eux leurs institutions et colonisent le monde entier.

Au chaos des invasions Barbares succède la conquête. Arabe : puis les républiques italiennes, Gènes et Venise s'emparent du commerce, exercent une suprématie maritime à laquelle les découvertes du XVIe siècle et la fondation de deux empires coloniaux aux Indes par les Portugais. en Amérique par les Espagnols, viennent porter un coup mortel.

La Hollande semble quelque temps, hériter de cette influence, jusqu'au moment où l'Angleterre et la France s'établissent toutes deux côte à côte dans l'Inde, au Sénégal, dans les deux Amériques. Alors, la rivalité d'intérets donne naissance à une lutte terrible qui divise ces deux nations, et qui était rendue nécessaire par le voisinage même de leurs colonies.

L'Angleterre soutient ses représentants ; la France abandonne les siens : aussi de notre côte les revers se succèdent douloureux et irréparables.

Dans les Indes la politique et les conquêtes de notre grand et infortuné Dupleix sont abandonnées par le triste Godeheu (1754 Traité de Madras) et le traité de Paris (1763, nous restitue nos cinq comptoirs avec défense de les fortifier : l'Angleterre acquérait l'Empire des Indes.

En Amérique, nous abandonnons successivement l'Acadie, la Baie d'Hudson, Terre-Neuve. (1713 Traité d'Utrecht), le Canada (1763 Traité de Paris) la Louisiane, sans que notre intervention dans la guerre d'Amérique puisse nous dédommager de ces pertes.

Arrivant à la période contemporaine, M. Guillot, retrace, dans son ensemble, le double mouvement de découvertes Géographiques et de colonisation Européenne dont l'activité augmente sans cesse depuis le commencement du siècle.

L'influence et les possessions Anglaises se retrouvent et s'étendent dans toutes les parties du monde. Helgoland surveille l'Allemagne ; Gibraltar l'Espagne ; Malte l'Italie et la Tunisie ; Chypre, l'Asie-Mineure.

L'Angleterre complète la soumission de l'Inde par les guerres contre les Mahrattes et les Seykhs et lui donne un gouvernement plus solide, après la révolte des cipayes (1857).

Maîtresse de la route qui conduit aux Indes et qu'elle surveille par Périm et Aden. elle fonde dans l'Afrique australe, malgré de graves échecs que lui infligent les Boers, un vaste empire colonial.

Dans les autres parties du monde, elle institue la grande confédération du « Dominion of Canada », s'installe dans la nouvelle Zélande, et assure à sa grande possession d'Australie une prospérité aussi brillante que rapide.

Il a fallu bien du temps et bien des leçons douloureuses avant que la France osât tenter des efforts aussi profitables. Elle obtient les six provinces de la Cochinchine Française (1862-1867) et occupe le Ton-Kin qu'elle commet la faute d'évacuer (1873).

La conquête de l'Algérie et sa colonisation. nous assurent une possession florissante dont l'annexion de la Tunisie vient d'accroître l'importance. Notre influence s'étend au Sénégal, prédomine au Fouta-Djallon. Savorgnan de Brazza développe notre colonie trop peu connue du Gabon, et l'on songe à coloniser Obock. Enfin, tandis que des comptoirs dispersés attestent notre ancienne influence en Amérique,

la souveraineté de la France est reconnue dans plusieurs archipels océaniens.

La description de nos colonies, dit M. Guillot, présente donc un double avantage : elle se rapporte aux intérêts les plus chers de la France et leur étude doit précéder toutes les autres. En même temps, elle permet de passer en revue les différentes parties du monde, d'apprendre successivement les noms et l'histoire des grands colonisateurs tels que Francis Garnier, Dupuis Flattters, Faidherbe, de connaître des projets d'une actualité saisissante, comme la mer intérieure des chotts et le chemin de fer transsaharien. Cette étude est donc à la fois un enseignement du passé et une leçon pour l'avenir.

DEUXIÈME LEÇON

(19 novembre 1881.)

Les possessions françaises dans l'Indo-Chine.

M. Guillot compare d'abord, les possessionsAnglaises et Françaises. en Asie, comparaison tout à l'avantage de l'Angleterre car, tandis que cette puissance s'est assuré l'empire des Indes et s'est emparée des côtes occidentales de l'Indo-Chine, la France ne possède encore que les cinq comptoirs des Indes, la Cochinchine Française et le droit de commerce au Ton-Kin.

Deux faits généraux sont à remarquer dans la structure de l'Indo-Chine, ce pays de transition entre l'Indoustan et le Céleste Empire ; le développement considérable des côtes qui fait de cette contrée une importante position maritime, et la disposition des montagnes comprenant un vaste massif central, les Alpes du Yunnan, d'où se détachent des contreforts qui dessinent les vallées des fleuves, d'où partent de grands cours d'eau parallèles entre eux et tombant tout près de quelque ville importante, le Brahmapoutre dans le golfe du Bengale, l'Iraouaddy près de Rangoun, le Salouen près de Martaban, le Mei-Nam au-dessous de Bangkok, le Mé-Kong dans la Cochinchine Française et le Fleuve Rouge au-dessous de Ha-Noï et vers Haï-Fong.

A la suite d'une première guerre avec Tu-Duc, souverain de l'Annam (1858-1862), la France acquit les trois provinces de Din-Thuong, My-Tho, Bien-Hoa, bientôt augmentées (1867) de trois autres Vin-Long, An-Ghiang et Ha-Tien. Le protectorat du Cambodge nous était assuré en 1862, et le traité inexécuté de 1874, nous accordait le droit de commerce au Ton-Kin, qui, un moment occupé par nos soldats, avait été évacué par eux.

C'est aux bouches du Mé-Kong, qu'est située la Cochinchine Française avec ses côtes formées d'alluvions et bordées de palétuviers, avec ses plaines basses et marécageuses, entrecoupées de canaux et où se remarquent à peine quelques éminences, comme le bonnet à poil près de Ha-Tien; avec le climat chaud, humide, malsain pour les Européens, mais donnant au sol une fertilité merveilleuse.

M. Guillot donne des détails précis et intéressants sur Saïgon, la capitale de la Cochinchine Française, et ses hôtels à plusieurs étages: il décrit ses rues bordées de trottoirs, et ombragées de tamariniers, ses monuments et ses promenades, ses cafés où fumeries d'opium où les indigènes absorbent jusqu'à trente pipes pour acquérir la parfaite béatitude, enfin ses théâtres ou les séances durent au moins dix heures et où parfois des marionnettes articulées jouent les rôles les plus divers aux sons d'une musique aigre et monotone. Mais partout l'étranger est exposé aux importunités des mendiants ou du gamin annamite, aux piqûres des moustiques, et surtout des fourmis noires, qui abondent dans toutes les demeures et à de terribles éruptions de boutons que l'on appelle bourbouilles.

Un intérêt moins grand s'attache aux autres villes, aux forts de My-Tho, Vin-Long, Chaudoc, aux villages de Bien-Hoa et de Ha-Tien.

Depuis 1862, la France possède le protectorat du royaume de Cambodge dont la civilisation ancienne et puissante est encore attestée par les ruines grandioses que l'on y trouve.

L'ancienne capitale Ou-Dong, se compose d'une longue rue ayant près d'un mille de long; elle est animée et commerçante. Pnom-Peng lui a succédé comme résidence royale, et, si elle ne possède plus aujourd'hui les 50,000 habitants qu'elle avait avant le grand incendie de 1834, elle centralise les produits de toute la région et sur son marché très fréquenté se vendent le poisson, le laiton, le coton, les verroteries et les cotonnades. Vers le cours supérieur de la rivière Talé-Sap commencent les ruines; et, si l'on franchit la limite entre le

Cambodge et le Siam , et ne tarde pas à arriver aux ruines d'Angcor, si diversement mais si bien décrites par nos compatriotes Mouhot, Garnier, l'amiral Bonnard et le général Perrin, ruines grandioses, parmi lesquelles on remarque des statues en marbre dont un orteil égale onze fois la longueur du plus grand fusil de chasse ; et le grand temple de cinq kilomètres et demi de tour, aux bas reliefs merveilleux, mais dont les inscriptions sont à peu près indéchiffrables même pour les Bonzes.

C'est dans le Cambodge, que régnait en 1862 Norodon, absolu pour ses sujets, mais ami des étrangers, qui reçut Mouhot avec bienveillance et qui, grand justicier de ses sujets, a remplacé la peine de mort par des pénalités parfois plus douces comme le bâton, parfois plus atroces comme la cangue, les fers et l'esclavage.

Une classe respectée exerce une grande influence au Cambodge et dans plusieurs parties de l'Indo-Chine : c'est celle des Bonzes ou Talapoins, c'est-à-dire des prêtres.

Il suffit pour y être admis, d'être âgé de vingt-et-un ans, de n'avoir jamais eu de lèpre, et d'être exempt de dettes. Portant comme insignes l'habit jaune et la marmite de fer, exempts d'impôts et de corvées, révérés des mandarins, du souverain même qui s'incline devant eux, du peuple qui se prosterne jusqu'à terre sur leur passage, les Talapoins sont dépositaires de toutes les antiques légendes et traditions, instruisent la jeunesse, président aux grandes cérémonies de la vie, à la naissance, à la tonte du toupet que l'on pourrait comparer à notre première communion, au mariage, aux funérailles : enfin ils récitent les prières : ce sont parfois de courtes et monotones litanies, destinées à célébrer autant leur pauvreté factice que la générosité de ceux qui leur font l'aumône, et dont voici le caractère :

« Aujourd'hui, j'ai mangé du riz ; ce riz n'est pas le mien. Que ceux » qui m'en ont fait l'aumône voient leurs vœux accomplis et soient » heureux. »

« J'ai des habits ; ces habits ne sont pas les miens. Que ceux qui » m'en ont fait l'aumône voient leurs vœux accomplis et soient » heureux...... etc....... »

La règle de cet ordre religieux, serait en effet intolérable si elle était appliquée dans toute sa rigueur. Les prêtres ne devraient ni posséder, ni faire le commerce, ni même regarder une femme : il convient cependant d'ajouter qu'ils se créent par la contrebande des revenus

aussi sérieux que réguliers, et qu'ils ne se font pas faute de jeter parfois quelques regards indiscrets sur les moins laides des Annamites et des Cambodgiennes.

Tous les pays annexés ou soumis au protectorat de la France, sont peuplés par trois races bien distinctes les Annamites, les Cambodgiens, les Laotiens, dont le docteur Harmand, aujourd'hui consul de France à Bangkok, et membre correspondant de la Société de Géographie de Lille, a retracé les caractères avec autant de vérité que de finesse.

Les Annamites venus probablement du Thibet à une époque très ancienne, ont subi différents mélanges soit avec les Malais, soit avec les Moïs, soit, par la conquête, avec les Chinois. Ils sont généralement de petite taille (1^{m}55 pour les hommes : 1^{m}52 pour les femmes) : ils ont le front étroit, le nez fortement épaté, les yeux petits, la barbe peu fournie, les cheveux noirs : l'ensemble de leur corps est disgracieux. Hommes et femmes emploient les fausses nattes qu'ils enduisent fréquemment d'huile de coco. Ils marchent les jambes très écartées et avec une sorte de balancement bizarre provenant du développement exagéré du bassin.

Une longue robe leur sert à la fois d'habit et de chemise : elle est resserrée dans un pantalon blanc ou noir, et pour chaussures, ils portent des babouches pointues.

Leur nourriture est des plus simples : du riz avec des concombres, du poisson et quelques fruits. Ils boivent de l'eau non filtrée et ne dédaignent pas l'eau-de-vie de riz, à laquelle ils s'adonnent fréquemment dans leur vieillesse. Mais la condition indispensable de toute jouissance pour l'Annamite, c'est le tabac qu'il fume en cigarettes, et la fameuse chique de bétel qu'il roule sans cesse dans la bouche en projetant de temps à autre une salive jaunâtre. Cette chique se compose d'une feuille de poivrier-bétel, un morceau de noix d'arec, enfin, un peu de chaux de coquillages blanche pour les pauvres, rose pour les riches. La chaux est étendue sur la feuille qui enveloppe la noix et l'on n'a plus qu'à la mâcher. Il est, paraît-il, aussi difficile de trouver un Annamite qui ne chique pas qu'un Annamite qui ne mente pas.

Malgré cette fourberie qui est un des traits saillants de leur caractère, les Annamites sont essentiellement perfectibles. On les trouve, à l'occasion, vaniteux, beaux parleurs. Apprenant facilement ce qui n'exige qu'un effort de la mémoire, ils ont peu de notions morales et confondent volontiers l'idée de force avec l'idée de droit.

C'est, en somme, une race perfectible sur laquelle il est possible de

s'appuyer, pourvu qu'on lui fasse sentir la force sans cesser de la ménager.

Les Cambodgiens, race très ancienne, sont plus grands que les Annamites et plus forts qu'eux : leur couleur est aussi plus foncée. Orgueilleux, vindicatifs, ils sont braves à la guerre : remarquables par leur très ancienne et merveilleuse civilisation dont il reste tant de vestiges, ils semblent aujourd'hui portés à imiter et à admirer la nôtre.

Quant aux Laotiens qui semblent être venus du Thibet et qui formèrent, du XIIIe au XVIIe siècle, un puissant royaume, ils ont un extérieur plus agréable que les populations précédentes ; leurs pommettes sont moins saillantes. Ils ne laissent subsister sur leur tête rasée qu'une légère touffe de cheveux. Vêtus de langoutis, auxquels les riches joignent une veste boutonnée aux couleurs voyantes, ils détestent les chaussures : tout leur corps est orné de tatouages bizarres qui les fait diviser en Laotiens à ventre blanc et Laotiens à ventre noir.

Paresseux à l'excès, ils vivent de produits de la chasse et de la pêche, laissant aux femmes les travaux de l'agriculture. Paisibles, mais superstitieux, ils ne cherchent point à voler, et sont administrés par un gouverneur assisté de trois mandarins qui réunissent le pouvoir judiciaire à l'autorité politique.

Telles sont les races qui peuplent les possessions françaises de l'Indo-Chine ou qui sont voisines des contrées soumises à notre domination, races paisibles et peu fanatiques chez lesquelles il n'y a point à redouter l'hostilité perfide et dangereuse que nous trouvons chez les indigènes de nos colonies africaines.

TROISIÈME LEÇON

(26 novembre 1881.)

Les routes commerciales de l'Indo-Chine. — L'expédition du Me-Kong.

Il y a deux traits généraux à remarquer dans la presqu'île de l'Indo-Chine : le développement énorme des cotes sur lesquelles la France et l'Angleterre se sont établies depuis le commencement du siècle, puis

la disposition identique des vallées, où coulent des fleuves issus d'une même région montagneuse, qui viennent, après un cours dont la direction est la même, se jeter dans l'Océan, près des grandes villes, et semblent ouvrir une route naturelle vers les vastes et riches provinces de la Chine méridionale.

Au nord des Alpes du Yun nan, s'étend une immense contrée qui, avec la Chine propre et le Thibet, est environ 8 fois plus grande que la France et 10 fois plus peuplée : là, se trouvent des mines immenses et peu exploitées d'or, d'argent, de houille, de fer, de plomb et de cuivre ; des forêts aux essences variées : le sol, d'une fertilité merveilleuse et bien arrosé, produit plusieurs récoltes par an et donne en abondance les céréales, le coton, le thé, le tabac.

C'est vers cette région heureuse, où la valeur des échanges s'est élevée, en vingt ans, de 200 millions à 2 milliards, que l'on a cherché à ouvrir des voies commerciales.

La route usitée, jusqu'à ces dernières années, était celle du Fleuve Bleu ou Yang-tse-Kiang, route longue et difficile, car elle exigeait au moins cinq mois de montée sur un fleuve souvent hérissé de rapides, à travers un pays soulevé où, les révoltes duraient souvent plus de quinze ans et où des douanes intérieures gênaient sans cesse le commerce.

Il fallait donc chercher une route à la fois plus courte et moins dangereuse : du jour où l'Angleterre eut enlevé à la Birmanie les cotes occidentales du Golfe du Bengale, elle s'en préoccupa vivement.

On essaya d'abord de pénétrer dans la Chine méridionale, en remontant le Brahmapoutre ; mais le projet de chemin de fer de Calcutta à Bhamo fut abandonné, et l'expédition de Cotton fut, après huit jours de navigation, arrêtée à l'entrée des montagnes vers Soudaya. Au-delà s'étendait une région inaccessible que les renseignements de Bedfort, de Cooper et de l'abbé Desgodins nous représentent comme hérissée de hauts sommets, coupée de gorges impraticables avec des cols situés à plus de 4,000 mètres d'altitude. Il faudrait de 66 à 72 jours de marche, à travers les contrées désolées, au milieu des tribus hostiles des Mishmis, pour atteindre la frontière chinoise.

On songea alors à utiliser les voies de l'Iraouaddy et du Salouen qui viennent tomber dans l'Océan sur le territoire Britannique.

L'expédition du major Sladen parvint à Bhamo (1868) où cesse la navigation de l'Iraouaddy, et, quelques années plus tard, Brown et Anderson essayaient de pénétrer plus avant dans une contrée presque

inabordable, au milieu de populations hostiles, vivant de vols, de pillages, comme le prouva l'assassinat de l'interprète Margary, en 1876.

En vain aussi, Richardson, Barker, Watson, Williams tentèrent la route du Salouen : la navigation cessait à 150 kilomètres de l'embouchure, et ni le projet de route formé par Coryton entre Bhamo et Tali, ni le projet de chemin de fer imaginé par Sprye, de Rangoun au Yunnan, ne parurent réalisables. L'Angleterre se heurtait contre des difficultés invincibles, les accidents du sol et l'irritation des tribus indigènes, sans se décourager pourtant, car elle obtenait en 1876 d'avoir un résident à Tali ; elle inaugurait une voie ferrée de Rangoun à Prome, (1877), et elle intervenait en Birmanie à l'occasion de l'avènement d'un nouveau souverain.

La France essayait également de substituer à la voie du Fleuve Bleu une route plus abordable et qui fut plus à sa portée.

M. de Chasseloup-Laubat, ministre de la marine, organisait, en 1865, la grande expédition de Mé-Kong, dont le commandant Doudard de Lagrée fut le chef, et Francis Garnier le héros.

Partie de Saïgon le 5 juin 1866, la mission pénétra dans le Cambodge et remonta la rivière Talé-Sap pour aller visiter les merveilleuses ruines d'Angcor. Après un court séjour à Pnom-Peng où le roi de Cambodge, Norodon, leur offrit l'attrayant spectacle d'un ballet indigène, on passa à Kong avant d'arriver à Bassac. L'expédition assista dans cette ville à la fête qui marquait la fin de l'inondation : l'enlèvement d'un soldat de l'escorte par une Laotienne trop ardente, faillit amener des complications ; le lieutenant Delaporte les prévint en donnant à la fille du mandarin une demi douzaine d'aiguilles, une cravate, quelques fausses perles et un magnifique saphir valant cinquante centimes.

A Kémarat, nos voyageurs assistèrent à un concert Laotien dont quelques airs furent notés par M. Delaporte, et à Lakon il leur fut donné de contempler la fameuse promenade des Bonzes, avec leur éventail et leur marmite destinée à recueillir les dons des fidèles. Ils en partirent le 5 mars 1867, élevèrent dans Luang Prabang un tombeau à leur compatriote Mouhot, le premir explorateur du Laos, dont le souvenir sympathique était toujours vivant dans ces régions.

Les premières difficultés commencèrent à Xien Kong où l'on devait quitter la route fluviale pour prendre la voie de terre ; il fallut bien des négociations pour obtenir la permission du départ.

L'expédition pénétra en Chine : à Semao, première ville du Céleste-Empire, Garnier fût considéré par les habitants comme un génie, et le Dr Joubert donna de bizarres consultations aux boiteux, aveugles, lépreux et surtout aux fumeurs d'opium qui venaient implorer de sa science la guérison.

A peine arrivé à Lingan, Garnier eût à se plaindre de l'excessive curiosité des habitants qui voulaient le voir marcher, manger et même dormir : il dût faire usage de son revolver pour se débarasser de ces importuns.

On entra alors dans la région des lacs : Yun-nantsen, située près d'une belle nappe d'eau, apparût aux voyageurs avec ses 50,000 habitants comme une ville essentiellement commerçante, visitée par de nombreuses caravanes et appelée à un grand avenir, le jour où cesseront dans cette région les révoltes musulmanes. Pendant que Garnier franchissant des chaînes de montagnes élevées de plus de 3,000 mètres, se rendait à Tali, où il lui fut défendu de séjourner, de Lagrée, le chef de l'expédition, tombait malade et mourait à Tong-t-Chuen. Ses compagnons lui élevèrent un cénotaphe et résolurent de ramener avec eux le corps de leur ancien chef. Ils arrivèrent ainsi après bien des périls et des fatigues, à Sui-t-Cheou-Fou, où ils prirent la route du fleuve Bleu : après une longue navigation, ils atteignaient Shang-Hai triomphants, il est vrai, mais ayant, au milieu même de leur succès, constaté avec douleur l'impossibilité d'une route commerciale, praticable dans la vallée du Mé-Kong, à travers un pays où les obstacles naturels, semblent se joindre aux difficultés politiques pour fermer aux Européens l'accès de la Chine méridionale.

QUATRIÈME LEÇON

(10 décembre 1881).

La route commerciale du fleuve rouge. — La question du Ton-Kin.

Les expéditions successives organisées par l'Angleterre et par la France avant 1870, n'avaient abouti qu'à proclamer l'impossibilité d'établir des relations sûres et suivies entre les côtés de l'Indo-Chine et les provinces méridionales du Céleste-Empire. Ce que n'avaient pu

faire ni les missions anglaises, ni la grande expédition du Mé-Kong, un Français l'accomplit, réduit presque à ses seules forces, abandonné du gouvernement qui le condamna, et de l'opinion publique non préparée à le soutenir. Dupuis trouva la véritable, la seule route commerciale qui puisse conduire en Chine et il accomplit avec Francis Garnier la glorieuse conquête du Ton-Kin.

Dans la partie septentionale de l'Empire d'Annam, s'étend une vaste région, arrosée par une grande artère navigable, le fleuve Rouge, et où les massifs montagneux ne présentent point d'obstacles infranchissables comme dans le Siam ou la Birmanie. C'est le Ton-Kin, province Annamite qui fût un moment française, et où Dupuis découvrit, après plusieurs voyages, la voie commerciale tant désirée.

Né près de Roanne en 1829, Dupuis trompa de bonne heure l'attente de sa famille, qui rêvait pour lui une existence douce et paisible. Possedé de la passion des voyages, il visite avec un grand industriel, le midi de la France : en 1858, il est à Alexandrie, tandis que son père ignore son départ : puis nous le trouvons à Shang-Hai, où il fait le commerce et apprend la langue chinoise.

En 1860, une mission anglaise, sous l'amiral Hopp, remontait le Yang-tse-Kiang pour faire observer le traité récemment conclu avec la Chine : Dupuis se joint à elle. Il la suit jusqu'à Han-Keou, et pendant son séjour de 5 ans dans cette ville, il est amené par la perte de quatre jonques et l'incendie de ses magasins, à chercher une route plus courte et plus sûre pour le commerce Européen.

Sa première tentative en 1868 échoue : le rébellion musulmane lui ferme la route du Yun-nan. Il repart deux ans après, visite Yunnantsen, traverse les fertiles plaines de Sin Sin, et descend le fleuve Rouge, dont il constate la navigation facile jusqu'à la frontière Annamite.

Nous ne suivrons point M. Dupuis dans son troisième voyage 1872-73, le plus curieux de tous et le plus fécond en importants résultats. Cette question du Ton-Kin a été trop bien développée dans sa marche générale par notre ancien secrétaire général, M. Suerus, pour qu'il soit nécessaire et possible de l'exposer après lui. Aussi, sans retracer les difficultés que la perfidie du gouvernement Annamite et l'hostilité des mandarins de Ha-noï suscitèrent à Dupuis, sans rappeler cette légendaire conquête du Ton-Kin, que Garnier accomplit avec 90 hommes, et ce désastreux traité du 15 mars 1874, dont les conditions humiliantes n'ont été observées que par nous, suffira-t-il de renvoyer nos lecteurs

au IIe bulletin de l'Union Géographique. Ils y trouveront résumée dans sa marche générale, cette grande question du Ton-Kin, éminemment française et patriotique, qui, par ce caractère même s'impose et dont nous souhaiterions de voir le plus tôt possible la solution.

CINQUIÈME LEÇON.

L'Inde française.

(17 Décembre 1881.)

Rien n'est plus douloureusement instructif que la comparaison des possessions de l'Angleterre et de la France dans l'Inde. Tandis que la première de ces puissances a rendu dans cette vaste et riche région sa domination incontestée, l'autre n'a plus aujourd'hui que quelques comptoirs dispersés sur les côtes, derniers débris d'un empire disparu, qui ne semblent subsister que pour nous rappeler notre mauvaise politique coloniale au 18e siécle. L'étude de nos possessions dans l'Inde, peu importante par elle-même, est essentiellement historique ; elle nous rappelle ce que nous avons possédé jadis, et elle doit, par cet enseignement même, nous être une salutaire leçon pour éviter de commettre les mêmes fautes et pour propager avec ardeur les grandes questions coloniales.

C'est pendant le XVIIe siècle, que les Compagnies anglaise et française des Indes sur les côtes de l'Hindoustan des comptoirs purement commerciaux à l'origine, mais trop voisins l'un de l'autre, pour que la rivalité d'intérêts n'aménât pas un jour entre les nations dont ils dépendaient une lutte inévitable.

L'Angleterre occupait Surate, Madras, Bombay, et fondait sa capitale actuelle, Calcutta (1690) ; la France avait Surate et Mahé sur la cote occidentale, Chandernagor, Dacca, Patna au Bengale, Yanaon, Karikal et Pondichéry, sa capitale, fondée par François Martin (1674-79) sur la cote de Coromandel.

Les intérêts des deux puissances rivales furent soutenus par des hommes de génie, Dupleix pour la France, lord Clive pour l'Angleterre.

Il ne nous appartient pas de retracer ici, même en quelques lignes, l'active et glorieuse carrière de Dupleix. On s'efforce depuis un an de

réparer les injustices du passé en projetant d'ériger à ce grand patriote, une statue dans sa ville natale de Landrecies. MM. Bionne et Hamont, ont d'ailleurs retracé ses exploits et ses infortunes, que M. Suérus, à son tour, nous exposait il y a quelques mois, dans une conférence dont nul n'a perdu le souvenir.

Qu'il suffise donc de rappeler que Dupleix, inaugurant dans l'Inde la politique qui devait plus tard assurer aux Anglais une colonie de 200 millions d'hommes, voulait constituer un grand empire français, en s'appuyant sur les puissances indigènes. Soutenu par sa courageuse femme, la populaire Johanna Begum, et par le marquis de Bussy, mais abandonné de la Compagnie qui craignait son ambition, du Gouvernement de Louis XV, qui ne pouvait comprendre ses projets, gêné par La Bourdonnais, qui était chargé de l'appuyer et qui outrepassait ses droits dans la capitulation de Madras, Dupleix ne perdit pas courage. Assiégé dans Pondichéry (1748), il ne livra point sa capitale, et, devant son énergique défense les Anglais furent obligés de s'éloigner.

Dans trois guerres successives, Dupleix installait dans le Carnatic et le Nizam des princes alliés de la France, se faisait largement payer ses services en occupant la moitié des côtes orientales de l'Inde, et, pour frapper l'imagination des indigènes, déployait un luxe tout à fait oriental. Mais la Compagnie de marchands de qui dépendait alors le sort des colonies françaises, ne se contentait pas de le priver de tout secours ; elle condamnait ses succès autant qu'elle se réjouissait de ses revers, et, par de perfides intrigues, auxiliaire dévouée de l'Angleterre, elle provoquait le rappel de Dupleix tandis que son successeur, l'infâme Godeheu, abandonnait au traité de Madras, (1754,) toutes nos conquêtes et renonçait au droit d'intervenir dans les états indigènes.

Dès lors, la chute de la domination française se précipite : Lord Clive redouble d'activité : il s'empare du Bengale par la victoire de Plassey (1757), et nous enlève Chardenagor ; en vain Lally Tollendal essaie de lutter ; moins habile que Dupleix, il n'est pas plus soutenu que lui. Vaincu devant Madras dont il est obligé de lever le siège, il capitule dans Pondichéry, et le traité de Paris 1763, en consacrant la victoire de l'Angleterre, nous restitue nos cinq comptoirs, quelques loges ou factoreries, mais avec défense de les fortifier. C'est l'épilogue douloureux d'une lutte désastreuse.

Tous les territoires qui nous appartiennent aujourd'hui dans l'Inde comprennent à peine 50,000 hectares.

Sur la côte de Malabar, au climat chaud et malsain, infestée de serpents et dévastée fréquemment par de terribles cyclones, se trouve notre comptoir de *Mahé* au milieu de champs de riz et près d'une petite rivière navigable jusqu'à son embouchure, dont un banc de rochers empêchent l'accès. Un gardien occupe notre loge de Calicut située à 13 kil. au S. E. et où flotte encore le pavillon français. Plus au nord, vers le Guzerate, notre loge de Surate est affermée 2.000 fr.

La cote orientale de l'Inde, droite, basse et sablonneuse, échauffée par des vents brûlants, visitée aussi par d'épouvantables cyclones comme celui qui fit, en 1839, 15,000 victimes dans la seule ville de Yanaon, ne possède point de rades. Les navires mouillent au large, et l'on est obligé de se rendre à terre au prix de mille dangers dans de petites barques à l'équilibre instable nommées chelingues.

C'est là que s'élève notre capitale, si l'on peut donner ce nom à une ville en décadence qui avait jadis 70,000 habitants et qui en possède à peine 50,000. *Pondichéry* comprend deux villes distinctes, la ville Blanche bâtie régulièrement près de la mer et la ville noire séparée de la première par un canal. On y remarque quelques monuments comme l'hôtel du gouvernement, l'église, l'hôpital militaire et quelques belles promenades, comme le cours Chabrol. Mais nos possessions sur ce point se réduisent à 29,000 hectares avec les villages de Bahour et Villenour qui nous appartiennent et la douane de Pondichéry est déjà sur le territoire britannique, bien que située à peine à 8 kilomètres de la ville.

A 26 lieues au sud se trouve Karikal, un de nos comptoirs les plus commerçants, sur le Cavery, dont le cours obstrué pendant la saison sèche, est navigable au moment des pluies ; le sol bien arrosé par les débordements du fleuve et de nombreux canaux artificiels y est d'une fertilité merveilleuse.

Si l'on se rend de Pondichéry à Calcutta en longeant la cote, on traverse la petite loge française de Mazulipatam, peuplée de 200 habitants et où, depuis 1853, le droit de vente et de fabrication des spiritueux a été, moyennant une pension annuelle de 8,000 fr., abandonné à l'Angleterre.

Plus au Nord, Yanaon, sur un bras du Godavery, que remontent les navires de 200 tonneaux. Elle exporte du ricin, du coton, de la moutarde ; mais là encore, on a vite franchi la frontière française : le territoire qui nous est soumis ayant à peine 2 lieues 1/2 de long sur 3 kilomètres de large.

Enfin, vers les bouches du Gange, dans cette région insalubre mais fertile du Bengale, patrie des tigres, des crocodiles, mais aussi des miasmes pestilentiels et du choléra asiatique, s'élève sur l'Hougly, notre comptoir de Chandernagor. Déchue et inhabitée, elle a un port sans navires et des bazars sans commerce, depuis que le chemin de fer britannique, qui devait passer près d'elle, a, par suite d'un désaccord entre les deux gouvernements, soigneusement évité la ville française.

Les loges de Dacca, de Patna, et de Balasore sont toutes trois en location, et la France n'y possède plus qu'un droit de juridiction assez vague.

Tels sont les misérables comptoirs que l'on est convenu d'appeler du nom pompeux de colonies françaises des Indes. Nous avons été prévenus sur ce point par l'Angleterre et il n'est guère permis d'espérer, que même dans l'avenir, nous puissions réparer nos désastres et étendre nos possessions dans des contrées qui lui sont absolument soumises.

Mais il est des régions où l'influence française a pénétré et où elle domine parfois sans rivale. La question du Ton-Kin, si nous savons la résoudre, peut être une réparation éclatante des revers que nous avons subis, et d'autre part, en Afrique, où nons avons déjà les grandes colonies de l'Algérie, du Sénégal et du Gabon, notre influence doit chercher à s'étendre à pénétrer dans le continent mystérieux avec les missions qui l'explorent et à constituer ainsi peu à peu, en imitant ce qu'à fait l'Angleterre dans l'Inde et dans l'Amérique du Nord, un vaste empire colonial que nous souhaitons de voir appeler un jour l'Afrique française.

RÉSUMÉ DES CONFÉRENCES.

La Géographie des Langues

Conférence faite devant la Société de Géographie de Lille
(12 mars 1882)

Par M. Victor HENRY,
Licencié ès-lettres, Docteur en droit, Bibliothécaire de la ville.

La Géographie est une science presqu'universelle par l'étendue des connaissances qu'elle nécessite, et la diversité des études qu'elle comporte. Loin de se borner à la description purement physique des contrées du globe, aux modifications plus ou moins fréquentes que les événements politiques leur ont fait subir, elle embrasse encore toutes les manifestations de la vie intellectuelle et morale des peuples : les langues parlées dans le monde entier, les êtres vivants dispersés à la surface du globe, les plantes et végétations si variées qui correspondent à des latitudes et à des climats divers, rentrent aussi dans son domaine. Tel est le principe auquel la Société de Lille s'est montrée fidèle en organisant une conférence sur la distribution géographique des langues, et en faisant appel au dévoûment et à la science de M. Henry, dont la haute compétence dans ces difficiles questions est connue de tous.

Au début, la séance, M. Paul Crépy, président, après avoir proclamé la généralité des études que comprend la science géographique, a exprimé tous les remercîments de la Société à M. Henry, ce patriote érudit, qui, chassé après nos désastres de sa premières patrie, l'Alsace, s'est fait à Lille, sa patrie d'adoption, une situation qu'il doit avant tout à son travail, et à sa valeur personnelle.

M. Henry a prouvé dans sa conférence, qu'il n'est point de sujet aride pour ceux qui les connaissent : il a suivi dans son étude au lieu

d'une classification purement scientifique, qui, pour être exacte aurait pu paraître à quelques uns sèche et fatigante, l'ordre purement géographique. Il a convié ses auditeurs à accomplir avec lui un intéressant voyage dans le monde entier, leur décrivant ainsi peu à peu les langues variées que parlent les différents peuples.

Après les langues aryennes dont il passe en revue les divers groupes, et indique les caractères distinctifs par quelques traits rapides mais essentiels et précis, le conférencier aborde la classe des langues sémitiques et khamitiques ; il énumère ensuite les principales divisions de la famille ouralo altaïque, expose les beautés littéraires du mandchou, les particularités curieuses du chinois et des langues monosyllabiques parlées dans l'extrême Orient, enfin, l'heureux équilibre et l'harmonie du Japonais.

Abordant un monde linguistique nouveau, il traite du malais, et des langues polynésiennes, dont quelques unes semblent un jour destinées à disparaître avec les habitants qui les parlent. Puis, traversant l'Océan Pacifique, le conférencier s'arrête sur les idiomes des Aléoutes, sur les dialectes des Peaux Rouges et des populations indigènes de l'Amérique.

Pour achever le tour du monde, il pénètre dans l'Afrique noire que sépare de l'Afrique blanche le désert du Sahara, et, caractérise en quelques mots, les trois groupes de langues qui s'y rencontrent, la langue peule parlée au Sénégal, le groupe Bantou, qui comprend la très grande majorité des langues nègres, la famille Hottentote confinée dans le désert de Kalahari au nord de la colonie du Cap.

En terminant cette intéressante étude. M. Henry regrette de laisser subsister dans l'énumération générale des langues, quelques lacunes volontaires, imposées par le désir de se borner, et il rend un hommage public et mérité à un savant d'origine lilloise, M. Abel Hovelacque, qui, dans un ouvrage estimé, a résumé les connaissances acquises en linguistique jusqu'à ce jour. (Voir pour cette conférence page 99).

La distribution géographique des plantes à la surface du globe

Conférence faite devant les Sociétés de Géographie et d'Horticulture

(*2 avril 1882*)

Par M. BERTRAND,

Professeur à la Faculté des Sciences de Lille.

La Société de Géographie n'a point oublié le bienveillant appui que lui prêta à sa naissance la Société Industrielle du Nord de la France, et, persuadée que l'union de tous est le plus sur moyen de développer les progrès de la science, elle a été heureuse d'organiser une conférence commune avec la Société régionale d'horticulture, déjà si florissante, et si appréciée dans notre région.

Cette excellente mesure nous a d'ailleurs procuré la bonne fortune d'entendre M. Bertrand, professeur à la faculté des sciences, dont la diction facile et élégante, et l'érudition aimable et profonde, ont captivé les très nombreux auditeurs qui se pressaient pour l'écouter.

La grande salle des conférences et l'escalier qui y conduit avaient été ornés de plantes magnifiques, grâce aux soins et à la libéralité de M. Van den Heede vice-président de la société d'Horticulture.

A 3 h. 1/2, les membres des bureaux prennent place sur l'estrade, M. Meurein, président de la Société d'horticulture, remercie M. Paul Crepy d'avoir consenti à organiser cette conférence commune, et démontre par de nombreux exemples que les découvertes les plus utiles de la science des fleurs ont eu presque toujours leur origine dans un grand mouvement d'exploration géographique.

M. Bertrand prend ensuite la parole. Au lieu de présenter à ses auditeurs, une classification purement scientifique mais froide des plantes que l'on trouve à la surface du globe, il adopte l'ordre géographique et, énumérant les différentes zones connues de tous, il étudie les végétations diverses qui correspondent à chacune d'elles.

Il nous fait ainsi accomplir une promenade géographique facile et rapide de la zône polaire aux zônes tempérée et torride, du pôle à l'équateur.

Il décrit successivement, en indiquant leurs caractères les plus remarquables, les plantes de nos contrées et les végétations luxuriantes des pays chauds. De nombreuses projections lumineuses, faites par M. Emmanuel, préparateur à la Faculté des sciences. ont encore ajouté à l'intérêt de cette conférence : elles reproduisaient au fur et à mesure les arbres ou les plantes citées par le conférencier : et le public se faisait ainsi une idée exacte des végétations diverses dont M. Bertrand faisait la description avec autant de clarté que d'élégance.

Les Colonies françaises en Océanie.

Conférence faite devant la Société de Géographie de Lille
(*21 mai 1882*)

Par M. GUILLOT,
Secrétaire-Général.

Le 21 mai, M. Guillot, secrétaire-général de la Société de Géographie, a terminé son cours hebdomadaire. par une conférence où l'érudition cherchait à se dissimuler sous le charme de la forme et le plaisant de l'anecdote.

Depuis six mois, M. Guillot a fait connaître en détail aux sociétaires nos colonies d'Asie. d'Afrique, d'Amérique, leur situation, leur histoire, leurs ressources, leur avenir. Dans cette dernière conférence. l'Océanie lui servait de sujet. Après quelques considérations générales sur l'art de coloniser, après avoir démontré, aux applaudissements de l'auditoire, que l'on colonise mal par la déportation, et que toute colonie ne peut avoir pour fondements solides que le travail et l'honneur des colons eux-mêmes, il a su, par quelques traits bien choisis. représenter vivantes à nos yeux Taïti et la Nouvelle Calédonie, avec leur sol, leurs habitants, leurs mœurs ; la première, Nouvelle Cythère, esclave de la paresse et du plaisir, la seconde rude et sauvage encore.

De longs bravos ont salué sa péroraison lorsqu'il a fait appel au patriotisme de tous pour encourager le développement de notre puissance coloniale.

M. Crepy, président s'est alors levé, et, dans une improvisation

chaleureuse, a remercié M. Guillot de son zèle infatigable. Il a rappelé les services de toute nature qu'il a rendus à la Société, le succès de ses cours du jeudi qui ont tant contribué à répandre et à faire aimer la science géographique dans la région du Nord ; puis, au bruit d'une triple salve d'applaudissements, il a remis au conférencier, une médaille d'or, marque d'honneur la plus élevée que la Société de Géographie puisse décerner à ceux qui ont bien mérité d'elle.

Voyage au Soudan, au Bambouk et au Fouta-Djallon.

Conférence faite devant la Société de Géographie de Lille
(*25 mai 1882*)

Par M. le Dr JEAN BAYOL,

Médecin de 1re classe de la marine, attaché à la mission de M. le capitaine Gallieni (1880) et chef de la mission d'exploration au Fouta-Djallon (1881).

La Société de Géographie a dignement couronné la série des conférences organisées pendant l'hiver de 1882, en présentant au public un des explorateurs les plus remarquables de notre époque, un de ceux qui, par leur énergie, leurs découvertes, et le succès de leurs missions se sont fait une réputation méritée. M. le docteur Bayol avait bien voulu répondre à l'invitation que lui avait adressée le Comité d'études, pour venir retracer à Lille, le récit de ses fructueux voyages, et le 25 mai, la Société avait l'honneur de le recevoir en séance solennelle.

Malgré un temps peu propice aux conférences, un public très nombreux avait tenu à venir entendre et applaudir l'éminent explorateur.

M. Déjardin présidait la séance, à laquelle un deuil récent empêchait M Paul Crepy d'assister ; à ses côtés prennent place M. Bouffet, secrétaire général de la Préfecture, M. le colonel Mathieu, M, Mine secrétaire-général de la Société de Géographie de Dunkerque et les membres du comité d'études.

MM. les généraux Lallemant, commandant en chef le 1er corps d'armée, et Gaume, commandant la 1re brigade de cavalerie, assistaient à la séance.

M. Déjardin remercie d'abord M. le docteur Bayol d'avoir consenti à se rendre à Lille, et d'avoir réservé à notre bulletin, la primeur de sa conférence. Puis rappelant que la Société de Géographie a déjà eu l'honneur de recevoir d'illustres voyageurs tels que le docteur Harmant, Louis Léger, Jules Garnier et Coillard, il déclare qu'elle est heureuse et fière de pouvoir joindre à tous ces noms si sympathiques celui du courageux explorateur du Haut-Sénégal et du Fouta-Djallon.

M. le docteur Bayol prend ensuite la parole et retrace dans une causerie simple et familière, qui a obtenu un très vif succès, le récit de ses voyages.

Parlant d'abord de la première expédition qu'il accomplit en 1880 avec les lieutenants Piétri, Vallière et le docteur Tautain, il rend hommage au capitaine Galliéni qui en fut le chef ; il rappelle aussi, aux applaudissements de l'assemblée, qu'il dut la vie, dans ce voyage, à un enfant du Nord, M. Antoine Pol; qui, aussi courageux que dévoué, s'est fait plus tard tuer glorieusement devant le village de Goubanko.

Le conférencier expose ensuite son itinéraire : il nous conduit le long du Haut-Sénégal, à Médine, à Bafoulabé, à Kita. Il décrit cette terrible bataille de Dio où il fit courageusement son devoir en luttant contre les Bambarras, puis, cette mémorable retraite en avant vers le Niger jusqu'à Bamakou où les membres de l'expédition parviennent, brisés de fatigue, n'ayant pas mangé depuis trente-six heures, mais tout heureux d'avoir évité un si grand péril, et d'avoir pu planter près du fleuve du Soudan le drapeau de la France.

Tandis que Gallieni continuait sa marche en avant, le Dr Bayol était chargé par lui de regagner le Sénégal le plus rapidement possible, afin de faire parvenir au gouvernement son rapport sur l'attaque de Dio, et de lui annoncer le départ de l'expédition pour Ségou, par la rive droite du Djoliba.

Il traversa, avec six hommes pour toute escorte, la riche et populeuse contrée du Manding, franchit des plateaux élevés, couverts de conglomérats ferrugineux, à végétation rare, s'arrêta à peine à Mourgoula, et, quinze jours après son départ du Niger, saluait avec joie le pavillon tricolore flottant sur Bafoulabé.

Le Dr Bayol estime qu'il faut occuper au moyen de forces militaires, ce pays de Kita, dont la richesse mérite d'être étudiée par les expéditions scientifiques. Des routes pourront être construites, du Sénégal au Niger, et l'influence française dominera alors sans rivale dans cette partie du Soudan.

En 1881, M. le ministre de la marine confia au Dr Bayol une mission nouvelle au Fouta-Djallon, pour imposer au souverain de ce pays un traité de commerce avec la France ; c'est le récit de ce beau voyage, exécuté avec un plein succès, qui a occupé la seconde partie de la conférence.

Le Dr Bayol énumère d'abord les difficultés qu'il éprouva à organiser son escorte, dans une saison peu favorable aux voyages : plusieurs de ceux qui devaient l'accompagner, et particulièrement M. Moustier, ne tardèrent pas à revenir à la côte. Loin de se laisser rebuter par ces premiers embarras, le Docteur continua sa route vers Timbo, et il rappelle avec émotion, combien il fut heureux, tandis qu'en France on célébrait la fête nationale, de la célébrer lui aussi d'une autre manière en faisant son entrée le 14 juillet 1881, dans la capitale du Fouta-Djallon.

Puis viennent les détails les plus curieux sur cette ville, sur la population quil'habite, sur l'almamy qui la gouverne : le conférencier décrit les mœurs des indigènes telles qu'il les a observées lui-même, en joignant à son récit d'agréables anecdotes. Il rappelle surtout de quels soins il fut entouré par la femme même du souverain pendant la longue maladie qui faillit l'enlever à Timbo. Il expose les difficultés qui précédèrent la conclusion du traité : il fallut au docteur bien des négociations et bien des heures pour l'obtenir.

Ses efforts du moins ne furent pas stériles, et quand, après un succès complet, il se décida à prendre le chemin du retour, il emmenait avec lui les principaux ministres du souverain, qui le suivirent à pied jusqu'à la côte, et qui, bien que, n'ayant jamais vu la mer, osèrent monter sur un navire pour l'accompagner en France.

Le docteur Bayol termine sa très intéressante relation, en rappelant l'impression que produisit sur ces ministres noirs, la civilisation française. A Bordeaux, la cathédrale les frappa vivement : ils furent terrifiés par le chemin de fer, et restèrent plusieurs heures sans oser proférer une parole, rassurés uniquement par la présence du docteur en qui ils avaient pleine confiance. Puis, ce fut le séjour à Paris, dont l'activité et le mouvement leur suggérèrent cette simple réflexion « que les Français devaient être bien paresseux, puisqu'ils se promenaient toujours. » Les noirs furent présentés à M. le Président de la République, et le traité conclu avec leur souverain fut ratifié.

Lorsque, quelques jours plus tard, les ministres s'embarquèrent à Marseille, pour retourner dans leur pays, ils emportaient un souvenir

durable de toutes les merveilles qu'ils avaient contemplées, et surtout de l'accueil sympathique qu'ils avaient reçu en France. Nul doute que désormais, ils n'engagent leur souverain à accorder sa protection puissante aux négociants Européens, à favoriser leur commerce, et à faire entrer le Fouta-Djallon dans la voie du progrès.

Des applaudissements chaleureux ont souligné cette conclusion patriotique, prouvant au docteur Bayol, non seulement tout le plaisir que ses auditeurs avaient eu à l'entendre, mais aussi leur profonde admiration pour le grand voyageur qui, en exposant avec simplicité le récit des faits, semblait avoir pris à tâche d'atténuer ou de dissimuler son propre rôle,

M. Déjardin se levant alors, exprime en excellents termes au conférencier les remerciements du Comité d'études et du public tout entier, et il annonce, au milieu de l'approbation générale. que la Société de Géographie, décerne à M. le Dr Bayol, une médaille d'argent, autant pour le remercier d'avoir répondu à son appel, que pour avoir soutenu avec un courage énergique, couronné d'un succès brillant, les intérêts de la France au Sénégal et au Fouta-Djallon,

Des félicitations chaleureuses ont été adressées individuellement à M. le Dr Bayol après la clôture de cette séance, qui comptera parmi les plus intéressantes et les plus mémorables qu'il ait été donné à la Société de Géographie d'organiser jusqu'à ce jour.

PROCÈS-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

du 25 avril 1882.

Par le Dr L. LACROIX, Secrétaire.

La séance est ouverte à 8 h. 1/4. sous la présidence de M. Crépy. M. Lacroix donne lecture du procès-verbal de la derniere assemblée qui est adopté sans observation.

M. Guillot procède au dépouillement de la correspondance, il donne lecture d'abord, d'une lettre de M. Paul Cambon, ministre résident de la République Française à Tunis. M. Cambon remercie le comité des sentiments qu'il lui a exprimés et proteste de son dévouement à la Société.

M. Guillot donne ensuite lecture d'une lettre du Dr Bayol, qui accepte de venir au mois de mai, faire une conférence à Lille. Il communique ensuite différentes lettres adressées par diverses Sociétés de géographie, qui acceptent de faire avec la Société de Lille l'échange de leur bulletin. Citons notamment la Société de Géographie commerciale de Paris, les Sociétés de Marseille, Bordeaux, Vienne, Buda-Pesth, Nancy, Lyon, Rochefort, enfin la Société de Rome et l'Exploration commerciale de Milan, qui avaient déjà, par l'intermédiaire de M. Rossi, notre collègue de Sondrio, demandé l'échange de ces bulletins.

L'Union des étudiants de Lille, demande que la Société de Géographie veuille bien lui accorder, pour sa bibliothèque, à titre gracieux, les bulletins qu'elle publie. Cette demande est accordée.

Il est ensuite décidé que l'on ne s'en tiendra pas à la conférence du Dr Bayol, que le Bureau se mettra en rapport avec le commandant Roudaire et le colonel Borgnis Desbordes, et qu'il s'efforcera d'obtenir une conférence de chacun d'eux.

On décide ensuite que la Société organisera, pendant l'été, le plus grand nombre possible d'excursions géographiques notamment au

Mont-St Aubert, au Mont de Cassel, au Mont de Kemmel, à Calais avec les travaux du port et le tunnel de Sangatte, dans la forêt de Mormal et au Dolmen de l'Écluse.

M. Guillot donne lecture du rapport de la commission des prix et récompenses sur le concours de 1882. Les conclusions sont adoptées.

M. Crepy donne alors la parole à M. Renouard, qui fait à la Société une intéressante communication sur l'Alfa. (Voir page 137.)

On procède à la nomination d'un membre du comité en remplacement de M. Toussaint démissionnaire.

8 candidats sont en présence :

M le Marquis d'Audiffret est élu au second tour de scrutin.

La séance est levée à 9 heures 1/2.

EXCURSIONS.

Par le Dr L. LACROIX, Secrétaire.

1° Excursion à Calais. — Travaux du port. — Tunnel de Sangatte.

(*7 Mai 1882.*)

Soixante-trois personnes, sous la direction de MM. Guillot et Lacroix, ont pris part, le 7 mai, à cette intéressante excursion.

Partis de Lille à 6 h. 48 du matin, nous arrivons à 10 h. 10 à Calais, où nous attendait notre collègue, M. Breton, Ingénieur-Directeur des travaux du tunnel Sous-Marin de Sangatte.

Nous nous rendons aussitôt au domicile de M. Vétillard, Ingénieur, chargé de la direction des travaux du port de Calais. M. Vétillard, appelé par dépèche à Paris, s'était fait remplacer par M. Delaby, conducteur des ponts et chaussées.

M. Delaby a mis le plus grand empressement à nous faire visiter les travaux en cours d'exécution. Il nous a donné en toutes circonstances des explications précises et détaillées. Il nous a montré le fonctionnement des machines à épuisement ; nous avons tous admiré les constructions de ce vaste bassin à flot, long de 700 mètres, large en moyenne de 120 mètres et de 8 mètres de profondeur, où les plus forts navires pourront débarquer à leur aise leurs marchandises sur de larges quais.

Nous avons remarqué l'ingénieuse disposition de tirants d'eau transversaux, destinés à remuer les sables pour les rejeter à la mer avec le courant venant du bassin à flot.

Le génie de l'homme a conquis là sur la mer, un espace de 800 mètres de large, protégé par une immense digue de 1800 mètres. Cette digue a été rompue près de l'ancienne jetée par la haute marée du mois de février, qui a complètement ensablé es travaux de l'avant-port.

Si par malheur, l'ancienne digue se fut écroulée, Calais, St-Pierre-lès-Calais, Ardres, Audruick, Bourbourg, etc., et tout le pays qui

s'étend jusqu'à St-Omer eût été submergé, Il ne faut pas oublier, en effet, que cette immense plaine, qui s'étale au Nord-Est des collines de l'Artois sur le Nord du Pas-de-Calais, la partie occidentale du département du Nord, et une grande partie de la Belgique occidentale était, à l'époque de la domination romaine, complètement recouverte par les eaux de la mer. Quelques centaines d'années à peine nous séparent de l'époque où St-Omer était port de mer. Au IXe et même au Xe siècle, les navires marchands pénétraient encore jusqu'à St-Omer, dans le grand lac de Sithiu. Actuellement, St-Omer est situé à 2 mètres environ au-dessous du niveau de la mer. Toute cette contrée serait encore inondée, si elle n'était protégée par les dunes.

En visitant les travaux, nous observons un phénomène géologique assez curieux des formations marines du littoral. C'est une stratification particulière des sables. Les strates au lieu d'être parallèles, présentent des dispositions différentes. On distingue très nettement des strates parallèles et horizontales dues au balancement des marées, séparées par des strates inclinées, dues sans doute à l'action des vents, mais peut être aussi formées par des sables roulés sur un fond inégal et incliné.

Après un rapide déjeuner, présidé par M. Crépy, et ou n'a cessé de règner une joyeuse et franche cordialité, nous nous dirigeons, les uns à pieds, d'autres en voiture, vers les chantiers du tunnel Sous-marin de Sangatte, à 9 kilomètres de Calais.

Sangatte jouit autrefois d'une certaine importance. Il appartenait aux comtes de Guines, et l'un deux Baudouin II, y fit construire un château fort, qui fut un temps célèbre, mais dont il ne reste plus actuellement aucun vestige.

Aujourd'hui, Sangatte n'est plus qu'un village sans importance, étalé le long de la mer, dont il est séparé par une étroite ligne de dunes de quelques mètres à peine de largeur. Mais nous devons féliciter les habitants des sacrifices qu'ils s'imposent pour l'établissement de la maison d'école. Cet édifice, qui réunira la Mairie et les salles d'école, sera certainement la plus belle construction du pays, et mérite à ce titre d'être signalé.

Les chantiers du tunnel sont établis entre le village de Sangatte et le Cap-Blanc-Nez ; à 1500 mètres environ au Sud-Ouest du 1er ; à 1200 mètres environ du Nord-Est au second et à 30 mètres environ du rivage, sur la falaise.

M. l'Ingénieur Breton, nous a donné toutes les explications désira-

bles sur le fonctionnement de la machine à air comprimé. Nous sommes ensuite descendus un certain nombre dans les puits ; les uns par les échelles, (moyen que je ne recommande pas et par expérience), d'autres, mieux inspirés, dans des paniers que l'on descend comme un seau au fond du puits. Ces derniers ont eu toute facilité pour atteindre le fond et visiter les travaux dont nous allons dire un mot.

On admet généralement que le détroit du Pas-de-Calais n'a pas toujours existé et que sa formation est de date récente. Les eaux de la mer ont rompu la barrière qui séparait le Manche de la Mer du Nord, et se sont réunies. Quelques géologues cependant, pensent que le détroit du Pas-de-Calais a toujours existé et que l'action de la mer, si elle s'est produite, a été fort limitée.

Quoiqu'il en soit de ces hypothèses, il est certain que l'angle septentrional de la France appartient géologiquement à la région du Sud-Est de l'Angleterre. Les assises, qui se correspondent exactement sur les deux bords de cette partie de la mer, ne laissent aucun doute à cet égard.

Il est donc à supposer que la couche de craie imperméable, que l'on trouve de chaqu ecôté du détroit, se continue d'une façon non-interrompue sous la mer.

Des sondages ont été opérés en 1876, par MM. Potier, de Lapparent et Larousse pour éclaircir la question. 7,671 coups de sonde ont été donnés et on ramène 3,000 échantillons du sol sous-marin.

Il résulte de ces études :

1° Qu'il existe réellement une continuité dans les couches de craie des deux côtés du détroit et que l'on peut passer de France en Angleterre sans quitter une couche déterminée.

2° que la direction générale des couches est parallèle dans le détroit et sur les rives.

Une partie de cette couche de craie est perméable, l'autre ne l'est pas. C'est dans cettre dernière, qui est dans le tiers inférieur de la craie de Rouen, que l'on se propose de creuser le tunnel.

Si la couche de craie a bien réellement conservé sa continuité, s'il ne s'est produit de failles nulle part, les travaux seront relativement faciles et tout fait espérer qu'ils seront menés à bien.

C'est au point même où MM. Potier et de Lapparent avaient pratiqué un sondage, près de Sangatte, que sont établis les chantiers du tunnel.

Deux puits ont été creusés, l'un de 3m70 (puits N° 1), l'autre de 5m40 (puits N° 2), c'est le principal.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, on descend dans ces puits au moyen d'un système de 17 échelles successives, appuyées à la paroi du puits et reposant par leur pied sur des planchers d'environ un mètre carré, établis à 5 mètres de distance à peu près l'un de l'autre. Ces échelles sont légèrement inclinées. Une ouverture étroite, laissant à peine la place pour un homme, permet de passer d'un étage à l'autre. A chaque étage, il faut contourner le pied de l'échelle et chercher, au milieu de la plus profonde obscurité, dans la direction de l'ouverture supérieure, le premier échelon de l'échelle suivante, inclinée dans le même sens. A plusieurs étages le premier échelon est au niveau même de l'ouverture. La seizième échelle est suspendue verticalement à la paroi du mur et permet d'arriver à la dix-septième et dernière, qui repose au fond du puits. Celle-ci est inclinée en sens inverse des autres. On doit l'atteindre sans intermédiaire de plancher, au moyen d'une simple traverse. C'est un moyen de descente que je ne conseillerai pas, car, outre qu'il n'est pas sans danger, il est pénible et présente de sérieux inconvénients pour les vêtements. Nous en sommes sortis dans un état tel que toute apparition d'un visiteur était accueillie par une hilarité générale. Ceux qui voudront visiter les travaux devront donc descendre par le treuil.

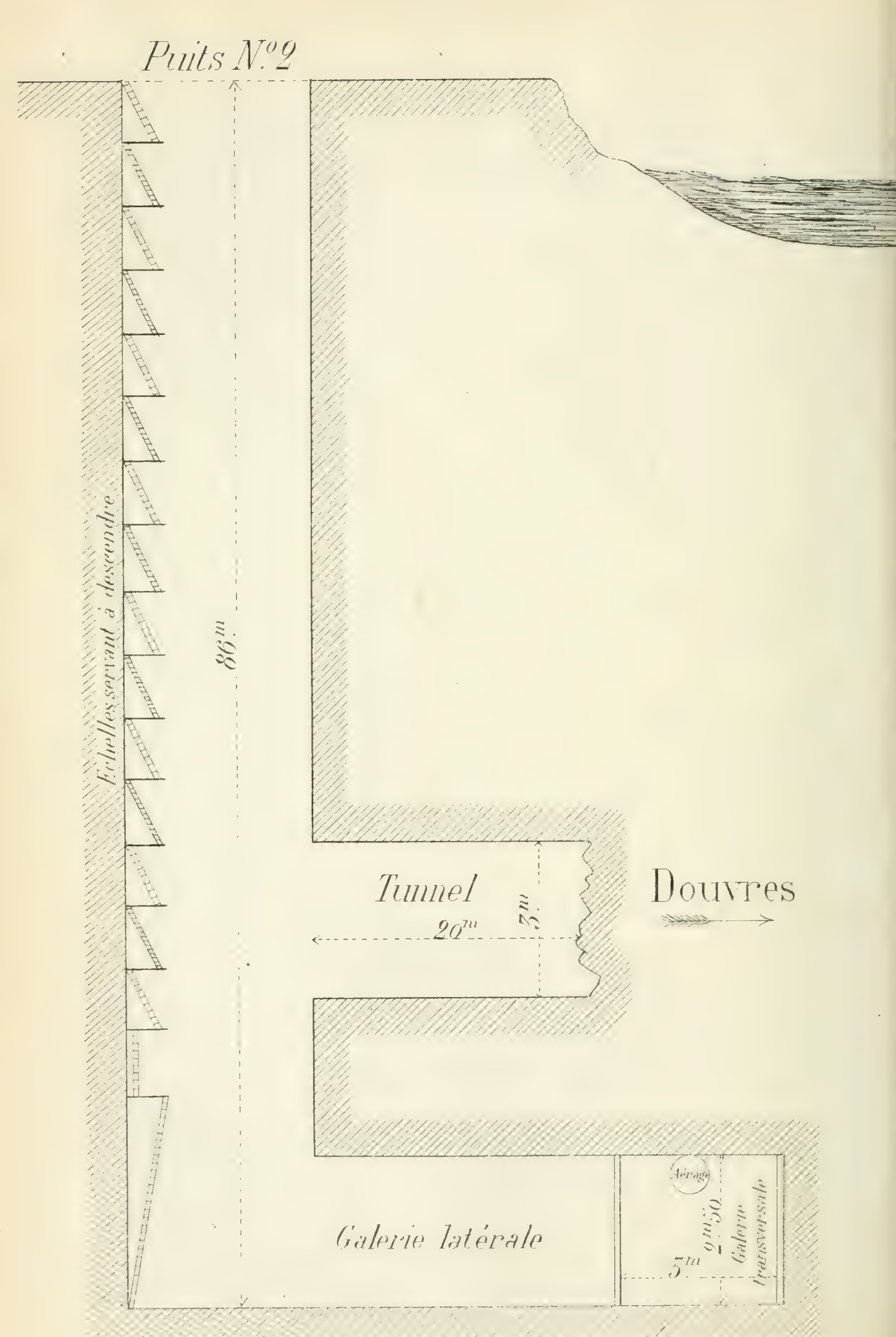
On traverse, en descendant, les diverses couches de craie, et c'est à 57 mètres environ, que l'on atteint la couche imperméable. Les eaux, dont il s'écoule environ 7,000 litres par minute, se rassemblent au fond du puits et sont évacuées, par une galerie latérale, dans le puits N° 1, d'où les retirent des pompes à épuisement, actionnées par une machine à vapeur.

Le puits N° 2, d'une profondeur de 86 mètres, débouche dans une galerie latérale d'environ 20 mètres, dans laquelle vient s'ouvrir une galerie transversale de 150 mètres à peu près.

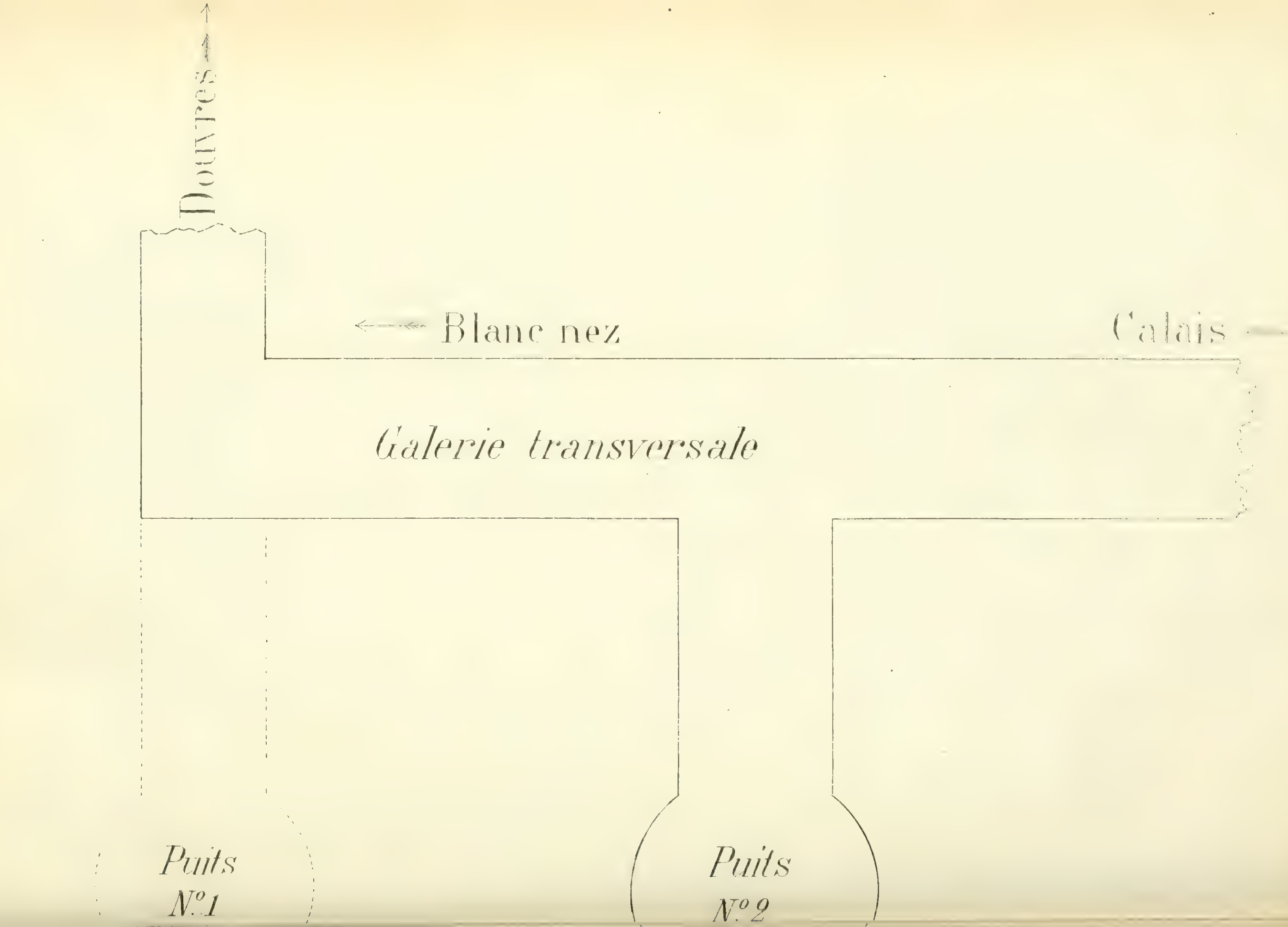
Cette galerie en contrebas de 20 mètres du tunnel, ira s'embrancher sur celui-ci à une certaine distance du rivage. L'axe de la galerie et celui du tunnel feront entre eux un angle très aigu. La pente du tunnel se fera vers la mer, tandis que la galerie sera inclinée du côté de la terre. C'est elle qui servira d'écoulement aux eaux et à l'aérage.

Le tunnel proprement dit, qui n'a guère plus de 20 mètres de longueur en ce moment, est constitué par une galerie d'environ 3 mètres

Coupe.


Puits N.° 2
Echelles servant à descendre
86.m
Tunnel
20m
3.m
Douvres
Galerie latérale
Aérage
2m.50
Galerie transversale
5m

PLAN.



Douvres
Blanc nez
Calais
Galerie transversale
Puits N°1
Puits N°2

de hauteur, sur 4 mètres de largeur. Il s'ouvre dans le puits N° 2, à 20 mètres au-dessus du fond. à 66 mètres de profondeur.

Vers la fin du mois (mai 1882), seront installées les machines perforatrices de Branton et du colonnel Beaumont, qui donneront aux travaux une grande impulsion.

La machine de Beaumont est constituée par une espèce de rateau, à dents très courtes et très solides, auquel on imprime un mouvement circulaire de telle sorte que chaque dent décrit un sillon circulaire et concentrique de diamètre différent. Les débris seront évacués par la galerie transversale, qui fait communiquer les deux puits et par laquelle s'écoulent actuellement les eaux.

La coupe et le plan ci-joint que nous devons à l'obligeance de M. Trouhet, nous donneront d'ailleurs une idée suffisamment exacte de la disposition des travaux.

Partis de Calais par le train de 6 heures, nous sommes rentrés à Lille à 9 heures 30. Grâce à l'extrême obligeance de MM. les chefs de gare de Lille, Hazebrouck et Calais, cette excursion s'est effectuée sans la moindre difficulté. Que ces Messieurs veuillent bien accepter, au nom de la Société de Géographie de Lille, les vifs et sincères remerciements que nous leur adressons ici.

2° Excursion à Dunkerque.

(Prix Verkinder.)

(*14 Mai 1882.*)

Le 14 mai s'est effectué à Dunkerque sous la direction de MM. Guillot et Lacroix , le voyage que la générosité de M. Verkinder a permis d'offrir à quelques jeunes gens, lauréats du concours de juillet dernier.

M. Verkinder ne pouvait mieux unir l'utile à l'agréable et nous ne pouvons lui exprimer que faiblement la reconnaissance de ces jeunes gens , qui lui doivent un voyage si plein d'instruction et de charmes.

Partis de Lille à 6 h. 48 nous arrivons à Dunkerque à 9 h. 35. Notre président, M. Paul Crépy, ayant précédemment organisé cette excursion, nous trouvons à la gare M. Mine, secrétaire-général et M. Defossé,

secrétaire de la Société de Géographie de Dunkerque. Ces messieurs nous souhaitent une cordiale bienvenue dans la cité de Jean Bart.

Ils nous conduisent au port d'échouage, où nous reçoivent M. Foort, trésorier, et M. Van Cauwenbergue-Bellenger, membre de la Chambre de Commerce. Grâce aux bonnes relations de M Crépy avec M. Petyt, vice-président de la Chambre de Commerce, ces messieurs nous accueillent avec une extrême bienveillance.

Il rappellent, dans une courte allocution, les services rendus par la science au commerce, et protestent au nom de la Chambre de commerce toute entière, de leur dévouement à toutes les sociétés scientifiques et, en particulier, aux sociétés de géographie.

Ils espèrent que notre visite ne fera que resserrer les liens étroits qui existent déjà entre Lille et Dunkerque. Ils mettent à notre disposition, pour une promenade en mer, un des remorqueurs de la Chambre de commerce et nous souhaitent bon plaisir et bonne promenade.

Qu'ils veuillent bien recevoir nos sincères remerciements. Leurs souhaits se sont complètement réalisés pour la plupart de nous. Grâce à l'amabilité de M. Noedts, capitaine du remorqueur, ceux qui ont échappé au mal de mer ont fait une promenade tout à fait charmante.

Aussitôt débarqués, M. Mine nous fait visiter le beffroi. L'organiste s'empresse de mettre en branle son carillon et de nous jouer un air du *Carnaval de Venise*, qui a dû, je suppose, singulièrement surprendre cette excellente population dunkerquoise; car on ne s'attendait probablement pas à pareille fête en ce moment.

Après cette visite aux cloches, nous achevons bravement d'escalader les 340 marches qui conduisent à la plate forme du beffroi, d'où l'on jouit d'un vaste et splendide panorama. Aussi loin que la vue peut s'étendre, à l'ouest, au nord, au nord-est, se déroule un tableau sublime : partout c'est la mer qui moutonne, c'est l'écume blanche des vagues qui se balance et voltige à la surface bleue de la mer. Tout autour de nous, à l'est et au sud, sur un tapis de verdure, d'innombrables villes et villages : Rosendaël, Zuydcote, qui fut enseveli sous une trombe de sable, dans la 1re nuit de ce siècle ; Hondschoote, près de laquelle Jourdan battit les alliés, Bergues, Vormhoudt, Bourbourg, Gravelines, etc., etc. Au sud, Cassel dans le lointain ; plus loin encore à l'est de Cassel, une petite chaine de collines (le mont des Cats, le mont de Boeschepe, le mont Noir, le mont Rouge, le mont de Kemmel) se dessine très nettement à l'horizon.

Enfin, à nos pieds, toute la ville de Dunkerque, l'église St-Éloi, la

Place et la statue de Jean Bart, les différents bassins, le port du Commerce, de la Marine, les bassins Freycinet, etc.

M. Mine, ayant eu la délicate attention de se prémunir de toutes les autorisations imaginables, nous visitons après déjeuner, le navire « la ville de Montevideo » des chargeurs réunis du Havre, et les bassins en construction. Un mécanicien nous explique l'ingénieuse disposition des appareils destinés à ouvrir et fermer les écluses, au moyen d'une machine à vapeur, qui fonctionne plus loin. La machine à vapeur étant en action, il suffit de tourner une clef, située près de l'écluse, pour que le mouvement produit par la machine se transmette aux engrenages de l'écluse. L'on peut ainsi ouvrir ou fermer avec une rapidité plus ou moins grande, à volonté, sans même se mettre en rapport avec celui qui dirige la machine à vapeur.

Nous admirons surtout, parmi ces grandioses travaux, les immenses calles sèches pour la réparation des navires.

Ces vastes réservoirs se remplissent et se vident pour ainsi dire d'eux mêmes, sans perte de temps et sans frais au moyen de bateaux écluses.

A chaque extrémité de ces immenses bassins, se trouvent de chaque côté, deux profondes mortaises taillées dans la pierre et dans lesquelles s'engageront les tenons de deux bateaux mobiles. Lorsqu'on voudra fermer la calle, on remplira d'eau les bateaux qui glisseront dans les mortaises en vertu de leur poids, et couperont toute communication avec l'extérieur. Les eaux s'écouleront alors par des aqueducs souterrains. Lorsqu'on voudra ouvrir la calle pour faire entrer ou sortir les navires, il suffira de faire écouler l'eau contenue dans les bateaux, qui remonteront d'eux mêmes en vertu de leur poids moindre que celui de l'eau déplacée.

Après une visite au phare, nous terminons la journée par une promenade à Rosendael.

A 6 h. 40, nous repartons pour Lille où nous arrivons à 9 h. 35, enchantés du voyage et surtout de la cordiale hospitalité que nous avons reçue à Dunkerque.

Nous ne pouvons adresser que de faibles remerciements à MM. Mine et Defossé, qui nous ont si admirablement reçus, mais nous espérons bien que nous aurons un jour l'occasion de leur témoigner notre reconnaissance.

3° Excursion dans le Boulonnais.

DE CALAIS A BOULOGNE PAR LA COTE.

(28 et 29 mai 1882).

Toutes les excursions organisées jusqu'à ce jour par la Société de Géographie, ont été préparées et étudiées à l'avance avec le plus grand soin : il importe en effet. d'éviter la plus légère erreur, soit dans la distance à parcourir, soit dans les ressources de la région que l'on visite, pour épargner aux sociétaires toute désillusion facheuse, et assurer le succès en même temps que l'agrément de ces promenades.

MM. Guillot secrétaire général et Lacroix secrétaire de la Société, ont mis à profit les vacances de la Pentecôte, pour préparer une excursion un peu plus longue que les précédentes, d'un genre tout différent, et qui, par sa nature même, par le pittoresque du pays traversé, se recommande vivement à tous les amateurs. Il s'agissait de se rendre de Calais à Boulogne par le littoral, en étudiant les accidents divers de la côte, et en traversant les petites stations balnéaires que l'on y remarque.

Partis de Calais le 28 mai vers 7 h. 1/2 du matin, MM. Guillot et Lacroix se rendaient à Sangatte en longeant la mer, sur laquelle régnait par suite de l'absence de vent le calme le plus étonnant qu'il leur ait été donné de contempler. Vers 10 heures, ils passaient près des chantiers du tunnel sous-marin, où fut dirigée l'intéressante et très heureuse promenade géographique du 7 mai, et commençaient à gravir les ondulations gazonnées qui conduisent au sommet du cap Blanc-Nez. De ce point, par un beau soleil, la vue est vraiment merveilleuse ; à droite, Calais, sa rade et sa digue, plus près les Baraques, Sangatte et ses chantiers ; à gauche la long de la courbe décrite par le rivage la plage de Wissant et le phare qui domine la pointe très avancée du Gris-Nez ; devant soi la mer, traversée par de nombreux bateaux à vapeur, qui laissent dans leur sillage une longue trainée de fumée, et plus loin la ligne blanche des falaises d'Angleterre qui par leur aspect et leur composition crayeuse se rapprochent du sommet d'où on les contemple.

Après une courte halte on peut, tantôt en suivant les hauteurs qui dominent la mer, tantôt en descendant sur la plage, atteindre Wissant, d'où une belle route se dirige vers le Gris-Nez, suivant la courbe très accentuée que décrit la côte. Mais il est préférable d'abréger le chemin, en traversant les dunes, de longer la plage où de nombreux pêcheurs disposent leurs filets à la marée basse, et de gravir par un sentier pittoresque les escarpements qui conduisent au Gris-Nez.

Le meilleur accueil est fait à tous les visiteurs par les douaniers qui gardent le poste : ils se font un plaisir de vous faire parcourir le plateau qu'ils habitent, d'où la vue s'étend bien loin vers le sud, et de nous faciliter l'ascension du nouveau phare, dont le feu électrique, de 42 kilomètres de portée, est un des plus puissants qui existent sur les côtes de France.

Jusqu'à cinq heures, le temps, un moment douteux, n'avait point cessé d'être favorable : après la visite du phare quelques gouttes de pluie avertirent qu'il faillait se hâter si l'on voulait atteindre Ambleteuse, le seul village où l'on puisse vraiment s'arrêter, si on ne veut point arriver à Boulogne le soir même.

On partit ; mais il était déjà trop tard : une pluie torrentielle et persistante ne cessa de tomber pendant les 8 kilomètres qui séparent le Gris-Nez d'Ambleteuse, et à 7 heures du soir, les deux voyageurs arrivaient dans cette petite ville, regrettant seulement de n'avoir pu contempler dans toute leur beauté les accidents pittoresques de la côte rocheuse qui se développe du Gris-Nez à la pointe d'Audresselles.

Le lendemain, MM. Guillot et Lacroix prenaient la route de Boulogne, et rencontraient bientôt sur la route qui traverse les dunes pressées et élevées d'Ambleteuse, M. Crouy, vice-consul de Suède, vice-président de la Société de Géographie de Boulogne qui, informé de leur arrivée, venait à leur rencontre. On visita ensemble la plage et le village de Vimereux, où les progrès de l'ensablement apparaissent dans toute leur évidence ; on aperçut les batteries ou forts qui protègent le littoral, et, après avoir salué de loin la colonne de la grande armée, on arrivait en longeant la côte à Boulogne vers 10 heures du matin.

MM. Guillot et Lacroix ont acquis la conviction, que l'on peut sans peine, ni fatigue, sans négliger les arrêts et les haltes nécessaires dans un semblable voyage, partir de Calais le matin et arriver à Boulogne le soir. Ils recommandent spécialement cette excursion à tous ceux qui, amateurs des points de vue variés, et du pittoresque, sont désireux d'étudier avec soin la configuration et la structure de nos régions.

Nous souhaitons vivement en outre que la Société de Géographie puisse, dans un avenir prochain, organiser des courses de plus longue haleine, destinées non seulement à enseigner sur place la science dont elle s'occupe, mais encore à favoriser ces études pratiques d'une utilité incontestable, et à propager dans toutes les familles le goût des voyages.

4° Excursion à Cassel.

(4 Juin 1882.)

Le 4 juin à 6 h. 48 du matin, 40 personnes prenaient à Lille le train de Cassel, sous la direction de MM. Gosselet, Guillot, Lacroix. Arrivées à 8 h. 37 à la gare de Cassel, M. Gosselet nous montrait, au moyen d'un baromètre anéroïde très sensible, construit spécialement pour les pays de plaines, comment on détermine l'altitude d'un point.

L'altitude indiquée par le baromètre à notre point de départ, ayant été reconnue à peu près conforme à l'altitude indiquée par la carte des ponts-et-chaussées, nous avons retrouvé au sommet du mont Cassel, presque exactement l'altitude officielle de 157 mètres.

En faisant l'ascension de Cassel, M. Gosselet nous a donné d'intéressantes explications sur la constitution géologique de la colline, et nous a montré comment s'étaient formés les gradins.

Ces explications se sont continuées au sommet du mont, d'où on découvre un des plus beaux panorama qu'on puisse voir :

La mer au nord et au nord-ouest : sur le bord, Dunkerque s'aperçoit tout d'abord, dominé par son beffroi et son phare. Au nord-est de Dunkerque, la ligne des dunes, qui s'étend jusqu'en Belgique, se dessine en blanc sur le fond noir de la mer. Au sud-ouest de cette même ville, en suivant le rivage, on distingue nettement Gravelines sur les confins du département. Hardifort, Wormoudt, Bergues, émaillent en quelque sorte la route de Cassel à Dunkerque. A l'est, Steenvoorde ; en Belgique, Poperinghe et Ypres avec la tour carrée de sa cathédrale et le beffroi de son admirable hôtel-de-ville ; enfin cette petite chaîne moitié française, moitié belge, du mont des Cats, du mont de Boschèpe, du mont Noir, du mont Rouge et du mont de Kemmel.

Le tableau n'a pas moins de charmes au sud et à l'ouest, où l'on aperçoit Hondeghem, St-Omer, avec sa tour de St-Bertin, la forêt de Clairemarais et tout le pays qui s'étend jusqu'aux collines d'Artois et au plateau du Boulonnais.

M. Gosselet nous a expliqué de ce sommet, comment s'est formée, par ravinement et non par affaissement, cette immense plaine, aujourd'hui presqu'au niveau et même parfois au-dessous du niveau de la mer, qui recouvre, non seulement le nord de notre région, mais encore une grande partie de la Belgique, jusqu'au delà de Bruxelles.

Nous visitons aussi les vestiges d'un ancien tombeau, entouré d'une construction romaine, dans laquelle on aperçoit distinctement ces larges briques rouges à rebord, caractéristiques des travaux romains.

Nous nous dirigeons ensuite, en compagnie de MM. Mine et Defossé, qui ont bien voulu nous faire l'amitié de venir de Dunkerque avec Mme Mine et sa sœur, pour prendre part à notre excursion, au mont des Récollets. Celui-ci, maintenu comme le mont de Cassel, par une couche plus résistante a résisté au ravinement. Il est remarquablement riche en fossiles marins de tous genres. On y rencontre surtout des dents de requins en quantité vraiment prodigieuse. Les différentes couches de sables qui composent la montagne, présentent une stratification horizontale et parallèle très nette. On peut observer avec la plus grande facilité la formation de cette butte et remonter à son origine, grâce aux nombreux coquillages qu'on y trouve, classés dans chaque couche avec une admirable régularité. Chaque couche à ses coquillages caractéristiques, que l'on ne retrouve ni au-dessus ni au dessous. Nous admirons en passant, un magnifique monolithe en grè rempli de poudingues, qui sert de pierre funéraire au Dr Windrif.

Après déjeuner, nous visitons les moulins, où M. Gosselet nous donne encore d'intéressantes explications géologiques, nous voyons en passant, la maison du général Vandamme, construite en forme de vaisseau et dont la distribution intérieure, était, paraît-il, il y a quelques années seulement, la distribution intérieure d'un navire.

A 4 h. 8 nous reprenions le train de Lille où nous arrivions à 5 h. 40.

BIBLIOTHÈQUE.

OUVRAGES REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ PENDANT LE 2e TRIMESTRE DE 1882.

I.

Catalogue des Livres et Brochures (*Suite*).

Voir le commencement du Catalogue page 84.

18. *Lettre à M. le Président et à MM. les membres de la Commission supérieure du Trans-Saharien*, par A. Duponchel (1 broch. in-8° de 20 p. ; Montpellier ; 1880). — *Don de l'auteur.*

19. *Association pour favoriser l'exécution du grand Canal du Nord : note au sujet de l'enquête ouverte sur l'avant-projet* (1 broch. in-8° de 30 p. ; avec plans ; Lille ; 1881). — *Don de la Société industrielle.*

20. *Le troisième Congrès international des sciences géographiques à Venise*, par A. Meulemans (1 broch. in-8° de 33 p. Paris, 1882). — *Don de l'auteur.*

21. *Notes au crayon sur l'Algérie*, par Jacob de Neufville (1 broch. in-8° de 14 p. ; Paris, 1882). — *Don de l'auteur.*

22. *Positions géographiques déterminées par deux missionnaires jésuites dans le Turkestan oriental et la Djoungarie en 1756*, par le P. Brückner. (1 broch. in-8° de 15 p. ; Lyon ; 1880). — *Don du P. Watrigant.*

23. *Les accidents de chemin de fer et la presse*, par Ch. Limousin, (1 broch. in-8° de 15 p. ; Paris ; 1882). — *Don de l'auteur.*

24. *Quelques réflexions en faveur du rétablissement de la loi monétaire du 7 germinal an XII*, par Adolphe Schotsmans (1 broch. in-8° de 51 p. ; Paris ; 1882). — *Don de M. Bertoux.*

25. *Les grands mammifères de l'Indo-Chine, chasses, coutumes et superstitions indigènes,* par le Dr Harmand (1 broch. in-8° de 31 p. ; Paris ; 1881). — *Don de l'auteur.*

26. *Mémoire sur le transit international,* adressé par la Société de géographie de Lyon à la Chambre de Commerce de cette ville (1 bro. in-4° de 12 p. ; Lyon ; 1882). — *Envoi direct.*

27. *Ethnographie des peuples de l'Europe avant J.-C. ou Essai sur les nomades de l'Asie, leurs migrations, leur origine,* par Ch. Steur (3 vol. gr. in-8° ; Paris ; 1872). — *Don de M. Bertoux.*

28. *L'Explorateur géographique et commercial,* journal gr. in-4°; publié par livraisons bi-mensuelles illustrées, sous le patronage de la Société de géographie commerciale de Paris, fondé en janvier 1875 par MM. Ch. Hertz et Ad. Puissant. — La Société possède en partie les quatre premiers volumes de ce recueil, seuls parus, savoir : le 1er volume (de janvier à juin 1875 incl.), moins la livr. 8e ; le 2e volume (de juillet à déc. 1875 incl.) moins les livr. 27e, 28e, 29e et 30e ; le 3e volume (de janvier à juin 1876) complet ; et le 4e volume jusqu'à la fin d'août 1876. — *Don de M. Tilmant.*

29. *L'Exploration,* journal des conquêtes de la civilisation sur tous les points du globe, hebdomadaire, publié en livraisons in-8° de plusieurs feuilles, sous la direction de M. Charles Hertz (cette publication a remplacé la précédente après sa disparition). — La Société possède le tome 1er du 7 décembre 1876 au 28 février 1877 ; le tome 2e, du 28 février au 9 juin 1877 ; le tome 3e, du 9 juin au 16 septembre 1877 ; et le tome 4e jusqu'à la fin de 1877, tous complets. — *Don de M. Tilmant.*

30. *Les Alpes, études et souvenirs,* par E. Talbert (1 vol. illust. in-8° ; Paris, 1880). — *Don de l'auteur.*

31. *Revue maritime et coloniale,* publiée par le Ministère de la marine et des colonies depuis 1861. (3 volumes par an). — La bibliothèque possède les années 1864 (t. X, XI et XII) ; 1865 (t. XIII, XIV et XV) ; 1866 (t. XVI, XVII et XVIII) ; 1868 (t. XXII, XXIII et XXIV) ; et 1869 (t. XXV, XXVI et XXVII), savoir : l'année 1864 par volumes reliés, les autres années par bulletins mensuels brochés. — *Don de M. Nicolle.*

32. *Revue britannique,* choix d'articles des meilleurs écrits périodiques de la Grande Bretagne, publiés sous la direction de M. Amédée Pichot (fondée en 1841). — La société possède 195 li-

vraisons mensuelles, cartonnées, comprenant chacune plus de 200 pages de texte, et représentant les 96 volumes tomés (6 vol. par an) parus de 1842 (2e année) à 1857 (17e année), et classés en huit séries. — (Cette publication, très connue d'ailleurs, est excellente à consulter. — *Don de M. Nicolle.*

II.

Catalogue des Cartes, Atlas et Plans (*Suite*).

10. Chemins de fer du Nord et de l'Est : *Carte des communications par chemins de fer avec l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, la Hollande, la Suisse*, etc. Juillet 1879. — *Don de la Ce du chemin de fer du Nord.*

11. Chemin de fer du Nord : *Plan général des gares de Paris, de La Chapelle, de la Plaine Saint-Denis, des Docks Saint-Ouen*, et raccordements avec les chemins de l'Est et de Ceinture ; 1881. — *Id.*

12. Chemin de fer du Nord : *Carte du réseau ;* 1882. — *Id.*

13. Chemin de fer du Nord : *Carte du kilométrage ;* 1880. — *Id.*

14. *Carte hypsométrique et statistique du Nord*, par M. Wacquez Lalo. — *Acquisition.*

15. *Plan de la ville de Lille agrandie*, de la banlieue et des communes limitrophes. — *Id.*

Toutes ces cartes sont affichées dans le Salon de lecture.

III.

Publications périodiques reçues par la Société (*suite*).

30. *Bulletin de la Société de Géographie de Marseille* (trimestriel ; l'année 1882 commence le tome VI). — Le bulletin de janvier-mars, reçu par la Société, contient les articles suivants : Histoire de la colonie française du Sénégal, par M. Ernest Fallot ; la population de Marseille depuis cinquante ans, par M. Joseph Mathieu ; la population dans le département des Bouches-du-Rhône, par le même, plus une Revue des voyages de l'année, très complète, par M. P. Armand.

31. *Földrajzi Közleményck szerkestzi Berecz Antal, a magyar foldrajzi ta'rsa'g fo'titka'ra.* (Bulletin mensuel de la Société Hongroise de géographie, rédigé par Antoine Berecz, son secrétaire général.) — Parmi les principaux mémoires insérés dans les bulletins de janvier à avril, nous citerons : Les écrivains qui ont décrit la Hongrie en 1881, par le Dr Alex. Ma'rki ; le résultat du recensement hongrois en 1880, par le Dr Ch. Keleti ; et : le premier chemin de fer transylvanien, par Gab. Tégla's.

32. *Mittheilungen der Kais. Konigl. Geographischen ni Wien*, redigirt von Dr Josef Chavanne. (Communications de la Société Impér. Royale de Géographie de Vienne, publiées sous la direction du Dr Joseph Chavanne.) — Bulletin mensuel. — Les principaux articles des premiers numéros sont les suivants : Voyage dans la mer Adriatique et la Silésie ionienne, par Julius Wolf et Joseph Luksch ; croquis de voyage dans l'Est des monts Balkan, par François Toula ; le culte des anciens et observations sur les religions des Malais des iles Philippines et de l'Archangel, par Ferd. Blumentritt ; un voyage de Gondokoro à Obbo, par le Dr Emmi Bey, relation transcrite par H. Mansal, consul hongrois à Chartum.

33. *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Paris* (9e année) : rédacteur en chef : M. Gauthiot, secrétaire général. — La Société a reçu le 1er fascicule (1881-82) commençant le tome IV. Parmi les communications les plus intéressantes, nous citerons : L'or et les pays aurifères, par M. L. Simonin ; mon voyage au Fouta-Djallon, par E. Gaboriaud ; les produits du Tong-King, par M. Romanet du Caillaud. (A ce volume est jointe une carte de l'Atlantique au Niger, pour servir à l'intelligence du voyage de M. Gaboriaud,

34. *Tijdschrift van het aardrijkskundig genootschap, gevestigd te Amsterdam*, on der redactie van Prof. C. M. Kan en N. W. Posthumus, secretarissen van het Genootschap (Recueil de descriptions publié par la Société de Géographie d'Amsterdam, sous la direction des professeurs C. W. Kan et N. W. Posthumus, secrétaires.) — Les principaux articles parus dans les premiers numéros de 1881, sont les suivants : La situation du sol dans le Transvaal, par le Dr J. A. Roorda Smelt ; annotations géographiques sur la résidence de la côte Ouest de Sumatra, par J. S. G. Grumberg ; changements des terrains survenus dans les Pays-Bas, par J. W. Welcker ; voyage du négociant Wollebrand Geleÿnsz de Soura à Agral, accompli de 1636 à 1637, rédigé par feu P. A. Leupe.

35. *Tijdschrift van het Indisch aardrijkskundig genootschap,* onder redactie van A. J. Ten Brink. (Recueil de descriptions, publié par la Société de géographie des Indes, sous la direction de A. J. Brink) — Mensuel, édité à Samarang (Java. — On y trouvera les articles suivants : L'île de Maloer, (près Java), par K. F. H. Van Lingen ; le pays de Somali à partir des côtes de l'Over-Yssel, par N. C. Verloop ; danses de théâtre javanaises, par J. Groneman.

36. *Bulletin de la Société de géographie de Toulouse.* — Le N° 1 commence en mai 1882, il se rapporte presque entièrement à l'organisation de la Société et ne renferme rien de saillant. — Le Bulletin sera mensuel.

37. *Bulletin of the American geographical Society.* (Bulletin de la Société américaine de géographie). — Édicté à New-Yorck, trimestriel. — La Société a reçu le dernier bulletin de 1881, où nous remarquons les articles suivants : L'Égypte moderne et son peuple, par le général R. E. Colson ; les ressources de l'Afrique centrale, étude du projet de M. Chamebôt, destiné à les développer par la création d un chemin de fer de la Méditerranée au Soudan, par Eybert L. Viele ; l'Afrique Nord-Ouest et Tombouctou, par Félix et Mathews.

20. *Bulletin de l'Union géographique du Nord,* (trimestriel, publié par les soins et sous le contrôle du Bureau central siégeant à Douai). Parmi les articles contenus dans le Bulletin du 1er trimestre 1882, nous signalerons principalement : La marine marchande en France et à l'étranger par G. Lamy. — Projet de percement de l'isthme de Kraw, par Léon Duc. — Le chemin de fer de Lille au Havre, par R. T., et diverses notices non signées sur le canal du Nord, la production houillière du Nord et du Pas-de-Calais en 1881 et l'importation de houilles belges en France en 1881.

AVIS DIVERS.

I. — Le bureau de la Société de Lille ne prend sous sa responsabilité aucune des opinions émises par les auteurs des articles insérés au bulletin.

II. — Il sera rendu compte de tous les ouvrages adressés à la Société de Géographie de Lille. — On ne s'engage pas à rendre les manuscrits.

III. — Pour tout ce qui concerne la rédaction du bulletin, les renseignements et les réclamations, adresser les lettres à M. Paul Crepy, président, 28, rue des Jardins; à M. Guillot, secrétaire-général, 59, rue Jacquemars-Giélée ou à M. Lacroix, secrétaire, 60, rue Esquermoise.

Les lettres concernant la partie financière devront être adressées à M. Auguste Fromont, trésorier, 77, rue de l'Hôpital-Militaire.

Les lettres non affranchies sont refusées.

Le Trésorier,
A. FROMONT.

Le Secrétaire-Genéral,
E. GUILLOT.

Lille Imp. L. Danel.

1882. JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE Nos 7, 8 et 9

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
DE LILLE

TOME I

BULLETIN

PARAISSANT AU MOINS TOUS LES TROIS MOIS

SOMMAIRE :

LILLE
IMPRIMERIE L. DANEL
1882

Abonnement : 10 fr. par an pour la France ; 12 fr pour l'Etranger.
Prix de ce Fascicule : 3 fr

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE.

NOMINATION D'UN MEMBRE DU COMITÉ.

M. Léon Lacroix, Secrétaire de la Société de Géographie, ayant quitté Lille, et ayant exprimé le désir d'être remplacé à la fois comme secrétaire et comme membre du Comité, l'Assemblée générale du 26 juillet a affirmé les regrets que lui cause ce départ, et voté des remercîments à M. Lacroix pour tous les services qu'il a rendus à la Société ; puis elle procède à la nomination de son successeur.

M. Boudry, juge-de-paix, ancien Secrétaire-Général de la Société de Géographie de Cambrai, est proclamé à l'unanimité membre du comité d'études en remplacement de M. Lacroix. Le bureau devra dans sa réunion du mois d'octobre, et conformément aux statuts, choisir dans son sein un secrétaire.

NOMINATION D'UN MEMBRE CORRESPONDANT.

L'assemblée générale du 26 juillet, sur la proposition du comité d'études, a décerné le titre de *membre correspondant* à M. le docteur Bayol, médecin de 1re classe de la marine. Elle est heureuse de pouvoir ainsi témoigner sa reconnaissance, non-seulement au courageux explorateur qui a soutenu avec tant de patriotisme et de succès les intérêts de la France au Soudan, dans le Bambouk et au Fouta-Djallon, mais encore au sympathique conférencier qui a bien voulu répondre à son appel, et venir faire à Lille une relation de ses voyages, dont on trouvera plus loin le récit et dont personne ne perdra le souvenir.

LISTE DES MEMBRES NOUVEAUX

ayant adhéré à la Société depuis le 1er juillet 1882

Nos d'inscription.	MM.
615.	CORDONNIER (Anatole), rue des Lignes, Roubaix.
616.	DESWARTE (Romain), ingénieur civil, 131, rue Solférino, Lille
613.	EECKMANN (Alex), négociant, rue de Tournai, Lille.
617.	PAURIS, négociant, 224, rue Nationale, Lille.
614.	REUMAUX (Isaïe), médecin à Staple, près Hazebrouck.

CONFÉRENCES

(in extenso).

Voyage dans le Haut-Sénégal, au Soudan, au Bambouk et au Fouta-Djallon.

Conférence faite devant la Société de Géographie de Lille

(26 mai 1882)

Par M. le Dr Jean Bayol,

Médecin de 1re classe de la marine, membre correspondant de la Société.

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi en prenant la parole, de remercier la Société de Géographie de la sympathie qu'elle m'a témoignée et de l'honneur qu'elle m'a fait en m'invitant à venir vous raconter mes voyages d'exploration.

J'avais eu le plaisir, à Marseille, d'être présenté à votre honorable président, M. Crepy, qu'un deuil inopiné éloigne de cette réunion, et je lui avais donné ma parole de venir à Lille. Je viens la tenir aujourd'hui, et je suis heureux que ma première conférence soit pour votre ville, qui s'est toujours intéressée aux voyages, surtout lorsqu'ils ont eu pour but, comme le mien, l'étude commerciale d'une région peu connue, et la recherche de débouchés nouveaux pour l'industrie française, si florissante dans votre belle cité.

Il y a une autre raison, Mesdames et Messieurs, qui augmente le bonheur que j'ai à me trouver au milieu de vous; c'est que cette conférence va me permettre d'acquitter une dette de reconnaissance, en vous parlant d'un enfant de votre pays, d'un jeune officier de Douai, M. Antoine Pol, qui m'a sauvé la vie dans le Haut-Sénégal, et qui

s'est fait héroïquement tuer depuis, à la prise du village de Goubanko, dans le pays de Kita.

Pol faisait partie de la mission Desbordes, chargée de l'étude du tracé du chemin de fer destiné à relier Médine au Niger, cette grande artère du Soudan.

Puisque je parle du chemin de fer, permettez-moi de vous retracer à grands traits, l'exploration qui a contribué à cette œuvre et que j'ai eu l'honneur de diriger.

Il y a peu de temps, on applaudissait dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne mon excellent ami, M. le capitaine Galliéni, de retour de son voyage d'exploration au Soudan. M. Galliéni a parlé de cette contrée du Haut-Niger sur laquelle on fonde de grandes espérances.

Vous savez, en effet, que le département de la marine est en ce moment-ci occupé aux premiers travaux d'installation du grand chemin de fer qui doit réunir le Haut-Sénégal au Soudan. Cette contrée, qui vous a été décrite, est extrêmement importante ; mais entre le Haut-Sénégal et les possessions de Sierra-Leone, c'est-à-dire sur un espace de plus de 900 kilomètres, il y a des contrés qui ont été peu parcourues et qui sont peuplées : c'est le Bambouk, célèbre par ses mines d'or ; c'est ensuite un pays très considérable, compris entre le bassin du Niger à l'Est, et celui du Sénégal au Nord, habité par de nombreuses populations et qui s'appelle le Fouta-Djallon. C'est de ce pays dont nous allons vous entretenir.

Le ministère de la marine ne pouvait pas se désintéresser de l'étude de cette contrée. Déjà plusieurs explorations avaient eu lieu avec plus ou moins de succès : en Angleterre, le major Laing, Campbell, Gray et d'autres avaient parcouru le Fouta ; en France, Mollien d'abord, en 1818, René Caillié ensuite dans son grand voyage à Tombouctou, Hecquard, puis M. Lambert et enfin M. Aimé Olivier avaient visité également cette contrée. A chacun d'eux revient sa part de gloire. Je suis le dernier arrivé dans ces voyages d'exploration, mais j'ai suivi une route à peu près nouvelle, surtout dans la partie Nord, et en tous cas, je crois avoir rempli complètement la mission qui m'avait été confiée par le département de la marine : faire aimer la France et tâcher d'obtenir un traité qui plaçât un grand peuple sous notre protectorat : c'est ce que j'ai obtenu. (Vifs applaudissements.)

C'est le 12 mars 1881 que M. le ministre de la marine m'a désigné comme chef de la mission du Fouta-Djallon et du Bambouk.

La mission s'o ganisa très rapidement à Paris. En firent partie un de mes amis, M. Billet, qui était déjà depuis 3 ans à l'Observatoire de Montsouris ; — c'est le même qui vient de périr malheureusement, dans la mission du docteur Crevaux, — un jeune dessinateur, M. Noirot, poussé par ces goûts qu'on ne trouve qu'à Paris, quitta le théâtre — (il était comique aux Folies-Dramatiques) — pour venir avec moi au Fouta-Djallon jouer une partie au bénéfice de la patrie française. Je regrette que M. Noirot ne soit pas ici pour recevoir vos félicitations ; il est à l'hôpital du Val-de-Grâce : depuis trois mois, il est constamment malade, et souffre d'une maladie de foie contractée dans notre voyage d'exploration. Je devais prendre en outre, à la côte, un quatrième européen qui devait me servir d'interprète, M. Moustier, connu de la Société, et qui a fait un voyage aux sources du Niger pour le compte de la maison Verminck de Marseille. A ce propos, Messieurs, je signalerai le fait suivant : voilà près de 3 ans que l'on s'occupe du Haut-Niger, que l'on essaie de pénétrer dans le Haut-Sénégal, soit par des missions remarquables comme celles de M. le capitaine Galliéni et de M. le commandant Derrien, qui a rapporté une carte très intéressante du pays, soit par des expéditions comme celle de M. le colonel Desbordes, qui vient de pousser une pointe hardie, dans ces derniers temps, jusqu'au Niger, au-delà de Nafadié et de Keniéra ; eh bien, les négociants français n'ont pas suivi, du côté du Haut-Sénégal, le mouvement scientifique, et les derniers comptoirs sont toujours à Médine, personne n'est jamais allé commercer à Kita, à 200 kilomètres du Niger. Du côté des rivières du Sud, au contraire, nos négociants ont été beaucoup plus hardis, et ils ont fait profiter en même temps la science, M. Verminck, dans une exploration plus scientifique que commerciale, a découvert les sources du Niger, ainsi que sont venus en témoigner MM. Zweifel et Moustier. Un autre français, M. Aimé Olivier, a fait, avant moi, un voyage d'exploration dans le Fouta-Djallon ; lui qui a une grande fortune, qui a une femme et des enfants, a tout quitté, poussé, on peut le dire, par le goût scientifique. Il est parti de son comptoir de Boulam pour se rendre à Timbo et gagner ensuite le Niger. Je pensais le rencontrer à Bamako à mon premier voyage. M. Aimé Olivier a dit, comme les agents de M. Verminck, qu'il y avait quelque chose à faire dans toute cette région, et la preuve en est qu'il sacrifie ses capitaux et sa santé. Il a envoyé, quelque temps après son retour, deux agents, MM. Gaboriau et Ansaldy, dont je vous parlerai tout à l'heure, et que j'ai eu le plaisir de rencontrer en plein pays du Fouta.

La mission organisée à Paris est partie le 4 avril, le jour même où l'on apprenait la nouvelle du massacre de la mission Flatters.

M. le Ministre me demanda si cela ne me décourageait pas ; mais ni le massacre de la mission Flatters, ni celui de la mission du docteur Crevaux ne découragera jamais un explorateur.

On fait son devoir et on va devant soi en disant : *Inch Allah* (à la volonté de Dieu) comme les Arabes. (Applaudissements).

Messieurs, à Dakar j'eus de très grandes difficultés pour compléter le personnel de ma mission. Savez-vous comment je m'y suis pris pour aller plus vite ? Je fis appel à tous les mauvais sujets de l'endroit : tous ceux qu'on mettait à la porte d'un magasin ou d'une factorerie, je les engageais. Je me disais que lorsqu'ils seraient loin de ce pays, ils seraient bien forcés de marcher, parce que s'ils me quittaient, ils deviendraient esclaves. J'ai remarqué que dans ces sortes de voyages, il faut des cerveaux brûlés et qu'avec de l'énergie on peut toujours tenir ces hommes.

Je suis parti de Dakar le 4 mai, à bord du Castor, et je suis arrivé le 9 mai dans le Rio-Nunez. C'était là que devait commencer mon expédition.

Les eaux étaient basses à cette époque, le navire ne put pas remonter jusqu'à Boké, qui était le point que j'avais choisi pour mon débarquement.

Après un jour d'arrêt à Kountchouque qui est sur la rive droite du Rio-Nunez, je fis débarquer personnel et matériel à Bélais.

A Kountchouque, je pus avoir déjà quelques notions sur toutes ces rivières. Je fis connaissance aussi avec les différentes populations : les Bagas, les Nalous, les Landoumans, qui sont sur les rives du Rio-Nunez et qui alimentent son commerce.

Ce que j'ai vu de plus curieux à Kountchouque, c'est le chef. C'était un homme de 80 à 82 ans. Il était très bien mis, cela veut dire que son pagne n'était pas troué, il avait une barbiche blanche charmante et des yeux très fins On m'a raconté sur lui, l'anecdote suivante :

Ce chef s'appelle Matchet-Laye (Petite-Hache). Lorsqu'il était jeune, il était excessivement coquet et adoré de toutes les personnes de son royaume. Il voulut pousser la coquetterie un peu loin. Il n'avait jamais mis de bottines, — il marchait pieds nus sur les grandes routes, — il s'en procura une paire ; mais elles étaient trop petites pour son pied. Il ne fit ni une ni deux, il se coupa à ras le petit orteil, de cette façon, il put se chausser assez facilement, car son pied gauche étant plus petit

que l'autre, il n'eut pas besoin de lui faire subir de mutilation. Excessivement fatigué à la suite de cette opération, il s'était endormi perdant beaucoup de sang. Le chef de ses esclaves vint le voir, et s'apercevant qu'il lui manquait un orteil au pied droit, dans l'intérêt de son maître, qui était un homme très méticuleux, et pour rétablir l'harmonie, il lui coupa le petit orteil du pied gauche. Depuis cette époque, Matchet-Laye peut se chausser sans souffrir.

De Bélais à Boké, il fallut faire, pendant 40 kilomètres, pour ainsi dire, un véritable voyage d'exploration. J'y arrivai le 10. Là, j'employai 7 jours à organiser ma caravane. J'avais 4 mulets pour transporter les bagages, 4 chevaux pour nous servir de montures et des centaines de porteurs, des Ouolofs de la Sénégambie, des Toucouleurs, arabes musulmans excessivement fanatiques, et des libres-penseurs tels que les Timnés, les Nalous et les Landoumans ; en un mot, c'était une véritable confusion comme langues et comme opinions politiques. En même temps, il y avait déjà des germes de division et de révolte qui devaient s'accentuer de plus en plus et rendre mon voyage difficile.

Le 17 mai, je quittai le Rio-Nunez. Les pluies commençaient à tomber. Il devait pleuvoir pendant tout mon voyage, mais j'en avais pris mon parti. La première étape fut assez dure. Après quelques heures de marche à travers des collines, nous arrivâmes à Bantan-Kountou. — Bantan Kountou veut dire fromager coupé. — Le foudre détruit souvent les arbres élevés situés dans cette région. Le soir, un orage épouvantable éclatait et la foudre enlevait une branche à 200 mètres environ de l'endroit où nous étions campés, devenu une véritable mare.

Nous étions partis quatre européens. C'est à Bantan-Kountou que je me séparai de M. Billet. M. Billet était un homme très robuste en apparence, mais il ne connaissait pas les pays tropicaux. Déjà il avait eu les fièvres et il m'avait fait comprendre que ce climat ne lui allait pas. Je le renvoyai à Boké, sur sa demande, pour être rapatrié. Je ne pensais pas qu'il ferait partie de la mission du docteur Crevaux, avec lequel je me suis lié d'amitié dans cette République Argentine, d'où il devait partir pour aller se faire tuer sur le Rio-Pilcomayo, dans le Grand-Chaco.

Notre deuxième étape, qui se poursuivit à travers des montagnes élevées, fut Pompo. (En cet endroit, je me séparai encore d'un compagnon de voyage, de M. Moustier, qui avait donné de grandes preuves d'énergie dans son voyage au Niger et qui m'avait aidé avec beaucoup de zèle à Boké. M. Moustier me dit qu'il valait mieux qu'il retournât à

son comptoir du Rio-Nunez d'où il me rendrait de plus grands services En effet. à ce moment la mission était compromise et nous marchions très certainement à un désastre. Les renseignements qu'on nous avait donnés — et c'est ce qui arrive toujours avec les noirs — étaient complètement faux. Nous allions avoir à traverser une région déserte. M. Moustier était d'avis de diminuer le personnel de l'expédition. Je lui confiai une trentaine de porteurs et je le renvoyais à Boké d'où il put, par la suite. me rendre les plus grands services. C'est lui qui m'a ravitaillé à un moment donné. et je lui dois une grande part du succès, ainsi qu'à M. le commandant Polliard. Je tiens à en témoigner hautement devant la Société de Géographie de Lille. (Applaudissements.)

Messieurs, je vais vous décrire très succintement mon voyage ; je vais vous parler du Fouta-Djallon et ensuite du Bambouk.

Du Rio-Nunez, notre voyage s'est accompli à peu près sans accident jusque dans les environs de Bambaya. Là. nous entrions dans une région montagneuse et excessivement accidentée. On a dit avec raison que le Fouta-Djallon était la Suisse de cette partie de l'Afrique. Le mot : les Alpes du Fouta, de Lambert. je crois, est parfaitement vrai : Non loin des sources du Rio-Nunez, nous avons été sur le point de clôturer notre voyage, même à son début. Dans ce pays, dont je vous indiquerai plus tard l'organisation politique, les fils des grandes familles ne font pas, comme certains d'entre eux le font malheureusement quelquefois en France, des dettes à leurs parents ; ils vont courir la campagne pour se faire un nom. — Lorsque l'un d'eux a détroussé une caravane et qu'il a rapporté à sa famille des bœufs et des esclaves, on dit : c'est un mauvais sujet, mais c'est un garçon très intelligent.

Un de ces jeunes seigneurs. nommé *Ahadi Oumarou*, fils d'Almamy Hamadou, s'était dit qu'en tuant un blanc, un envoyé d'un grand peuple, sa renommée serait considérable. Il apposta donc des hommes sur les hauteurs du mont Koua et fit son possible pour nous attaquer.

Heureusement, nous avions des fusils. et heureusement j'avais avec moi ces......, comment dirais-je ? ces voleurs de grand chemin, — c'est presque le mot, — et c'est plutôt moi qui l'aurais détroussé. Il nous laissa donc tranquilles bien qu'il eût avec lui une cinquantaine d'hommes. Son coup avait été manqué. Nous avons pu alors gravir le mont Koua et arriver à Bambaya sains et saufs.

De Boké à Bambaya. la région est à peu près déserte. Il n'y a pas de village, c'est une succession de paturages. C'est là, où pendant la saison

sèche, viennent paître les troupeaux qui constituent le fond de la richesse nationale des Peuls. — A Bambaya je pus avoir des renseignements sérieux sur le Fouta et prendre des guides sûrs pour la suite de mon voyage.

De Bambaya jusqu'au Kakrima, la région est de plus en plus accidentée. ce sont toujours des conglomérats ferrugineux ; des régions granitiques, les montagnes de 5 à 600 mètres environ au-dessus du niveau de la plaine, sont toutes très fertiles et excessivement boisées.

C'est le 6 du mois de juin que je suis arrivé à Konssi. Le village de Konssi se trouve dans une vallée admirable, que M. Noirot a dessinée avec beaucoup d'exactitude.

Avant de parvenir à cette dernière vallée, nous avons eu à traverser le Dolonqui après Bambaya nous avons toujours suivi ensuite la ligne de faite qui sépare les eaux qui vont d'un côté, au Rio-Pongo : de l'autre, au Rio-Cassini.

La vallée du Kakrima est très importante. Cette rivière grossie du Kokouls, forme un grand cours d'eau inexploré jusqu'à ce jour : le Konkouray, qui va se jeter à la côte dans le voisinage de Caporo, à Dubreka sans doute, où se trouvent plusieurs maisons de commerce. C'est là, je crois, la route la meilleure pour parvenir au cœur du pays. Le Konkouray, d'après tous les renseignements que j'ai pu recueillir, est navigable jusqu'à environ 300 kilomètres de la côte. Si on parvenait à le remonter, ce serait une route fort commode et bien supérieure à un chemin de fer à travers des montagnes aussi escarpées que celles du Fouta-Djallon.

Tous les environs de Konssi sont très fertiles. Les produits de cette région sont transportés par des caravanes nombreuses jusqu'aux rivières du Sud.

Le Fouta-Djallon produit en abondance le caoutchouc dont il y a plusieurs espèces fort estimées : on en exporte près de 300 tonnes par an par le Rio-Nunez; l'arachide et la noix de palme, dont on fait l'huile, et le fameux café du Rio-Nunez, qui a un tout petit grain, mais qui peut rivaliser avec le Moka. Ce café toutefois n'est pas très commun, les noirs n'en font pas de plantations, ils le ramassent ou le détruisent même en le ramassant. Mais il y a là un avenir commercial certain. En outre de cela, il y a les sésames, le coton, le ricin, le maïs, le foigné, une petite graine qui pourrait remplacer la semoule très avantageusement et dont la farine contient des principes nutritifs qui en font presque l'équivalente de celle du blé: j'ai rapporté du foigné en

France. On l'expérimente, et s'il est prouvé que cette plante peut s'acclimater dans notre pays, nous possèderons un nouvel aliment très nutritif et venant à meilleur marché que le blé. Les textiles y sont extrêmement nombreux. On en trouve qui peuvent rivaliser avec l'alfa, avec la ramie, dont on parle tant en ce moment-ci.

Le tabac vient très bien dans cette fertile contrée : il a un goût très savoureux, je dis, goût, car dans le Fouta-Djallon, on ne fume pas, on ne prise pas, on mange le tabac. La vigne du Soudan que j'ai rencontrée est excessivement commune dans toute la région des rivières du Sud. On a essayé de greffer sur ces vignes des vignes de Madère ; l'essai a été fait, je crois par M. Gaillard, à Kountchouque, mais il n'a pas réussi du tout ; on n'a pas pu obtenir aux îles de Los, malgré de nombreuses expériences, un vin buvable avec le grain noirâtre de ce vitis.

Les personnes tant françaises qu'anglaises que j'ai vues dans les rivières du Sud, m'ont toutes dit que la vigne du Soudan n'était appelée à aucun avenir. On ne croit pas qu'elle puisse s'acclimater en France. Je crois que c'est l'opinion, du reste, de M. Lavallée.

La vigne de France, sur les bords du Rio-Nunez, n'a pas réussi : réussirait-elle dans le Fouta Djallon comme elle a réussi au Cap-de-Bonne-Espérance ? Je crois que la question devrait-être étudiée. Il y a dans ce pays des hauteurs de 12 à 13 cents mètres au-dessus du niveau de la mer, qui sait ? si en faisant des essais on ne pourrait pas arriver à acclimater cette vigne. Il y a là une question commerciale très intéressante.

Le mûrier viendrait également bien.

On pourrait essayer la culture du blé ?

Enfin, vous trouvez au Fouta-Djallon des écorces pour teinture excessivement remarquables : vous avez le rhat, le (*ombretum glutinosum*), le queitz, l'indigo. Ce pays est, en outre, très favorisé comme fruits : les oranges, les citrons, les bananes, les papayes, les mangues, les ananas, la noix de Kolas, qui est un véritable apéritif, et qui est une petite noix ressemblant à la châtaigne, que les noirs mangent pour vaincre la soif et se donner de la force dans leurs voyages, y viennent à merveille. Les bois d'ébénisterie sont également très communs : l'acajou, le kail cédrat, le téti, etc. Pour les plantes médicinales, il serait trop long de les énumérer toutes. Les mines de fer y sont extrêmement nombreuses, ainsi que les mines d'or.

Mais le commerce principal du peuple consiste dans l'exploitation du

caoutchouc, des cuirs et des animaux sur pieds. Les bœufs s'élèvent aussi bien au Fouta-Djallon qu'à la Plata. — La cire est également très commune. Les animaux domestiques sont peu nombreux, entr'autres les chevaux, les ânes; les moutons, au contraire, sont fort communs, les chiens sont petits et jaunâtres: enfin l'on y trouve encore des poules, des outardes, des pintades

Voilà une partie des remarquables produits du Fouta-Djallon dans la portion comprise entre Koké et Kakrima. Dans les autres régions que parcourir, on rencontre les mêmes produits, mais en plus grande quantité. J'ai tenu à vous parler tout de suite des ressources commerciales de ce pays pour vous montrer combien il est intéressant, car, en définitive, notre exploration n'a eu qu'un but, ouvrir un débouché nouveau à notre commerce et à notre industrie.

Messieurs, à partir de Koussi, nous avons gravi une région montagneuse qui s'appelle le Fello Touma, montagne de Touma, au sommet de laquelle se trouve Bourleré.

Nous nous sommes trouvés là, par 1,200 mètres d'altitude, au milieu de sites ravissants: on y voit des villages entourés de cultures excessivement soignées, cachés au milieu des bananiers et des orangers. On entend partout dans les environs le bruit produit par les nombreuses cascades. C'est un pays privilégié et je crois que l'européen peut sans crainte y aller habiter.

Le fait peut être signalé, car il est assez rare dans l'Afrique occidentale.

A Bourleré, nous avons été bien reçus. Dans la même journée, nous avons eu la visite de quarante à cinquante dames de l'endroit. M. Noirot me faisant part de ses remarques, soupçonnait le chef d'avoir fait payer pour nous voir. « Il doit faire payer pour venir voir des explorateurs français, me disait-il. » M. Noirot a eu un grand succès avec une boîte à musique qui jouait la polka du colonel. Ce motif a fait fureur; il est complètement connu, et je crois que M. Hervé pourra réclamer des droits d'auteur quand la société des auteurs dramatiques aura fait un traité avec ce pays-là.

Dans ce village de Bourleré, nous nous avons vu une chose curieuse: un soir de juin, nous avons eu six degrés au-dessus de zéro après une averse accompagnée d'une grêle excessivement froide. Après un court séjour dans cette localité, nous avons descendu la région montagneuse et nous sommes arrivés le 14 juin dans une plaine immense où se terminent les plateaux du Fouta-Djallon. C'est la prairie de Timbi. Nous

avons passé là une grande rivière et, de l'autre côté, nous avons trouvé trois ou quatre cents personnes auxquelles nous étions signalées et qui nous attendaient. En tête de cette troupe marchait un Bambara de 1 m. 80 de haut. qui jouait toujours le même air sur un instrument, une espèce de guitare. Cette troupe était déléguée par Tierno-Maadjiou. le grand chef de la région. pour recevoir les envoyés français ; de sorte que c'est au milieu d'une véritable multitude que nous avons fait notre entrée, pavillon tricolore déployé. A côté de moi. marchait le Bambara Diali Fodé qui chantait: « *Hurrah England* ! Je lui dis: « mon ami. ce n'est pas England. c'est : France qu'il faut dire », une heure plus tard, nous étions à Ouassan, village voisin de Timbi, résidence du chef pendant l'époque des semailles. Nous avons séjourné cinq à six jours dans cette localité. Ce que j'ai vu de plus remarquable. c'est le nombre de jugements et d'exécutions rapides.

Tous les jours. on condamnait quelqu'un,et la sentence était immméditement exécutée. J'ai vu frapper de cent coups de corde pour crime de galanterie sans pouvoir l'empêcher. un malheureux qui était soupçonné d'avoir rodé autour de la maison du chef; une esclave qui s'était sauvée avait été également condamnée à cinquante coups de corde ,mais,pour elle, je pus faire valoir cette raison que le jour de mon arrivée, j'avais fait grâce à l'un des miens, sur la prière de la mère du chef, et on voulut bien pardonner à cette malheureuse femme. Tierno-Maadjiou est cité pour sa douceur dans le Fouta...

C'est un homme d'environ 35 ans ; il a le visage fortement marqué par la petite vérole. Toutes les années, nous disait-il. il a besoin de se faire la main en se battant contre les infidèles. — Les infidèles, c'est tout ce qui n'est pas mulsulman. et le Fouta-Djallon, du côté des rivières du Sud. est peuplé de Sousous, de Timnés, de Kourankos, qui ne partagent pas les idées des Peuls. Les Peuls sont bien des musulmans, mais moins fanatiques que tous les autres. C'est un point que je signale.

Tierno-Maadjiou jouit d'une grande réputation. Son commandement s'étend jusqu'à Baufa. Il perçoit des coutumes au Rio Pongo où nous sommes établis. A Timbo, je reçu des nouvelles mais peu complètes de Timbo. Je me décidai à activer ma marche et, changeant complètement de route, je marchai dans la direction du Sud accompagné de Tierno-Maadjiou avec lequel j'étais très lié et qui qui avait voulu même donner ses deux sœurs en mariage à mon ami M. Noirot, mais celui-ci refusa parce qu'il n'avait pas le consentement de sa mère, et il dit

qu'il allait revenir en France pour chercher ses papiers. Le 20 juin, nous quittions Timbo avec le regret d'abandonner un endroit aussi paisible et aussi charmant et nous nous dirigions dans la direction de Fougoumba. Je ne vous décrirai pas les incidents de la route qui n'ont rien de bien particulier. A Bourou Cadjié, nous nous séparâmes de notre ami Tierno-Maadjiou et, continuant notre route, nous arrivions bientôt à Diouria.

Entre Bourou-Cadjié et Diouria, nous eûmes à passer une petite rivière qui n'avait de remarquable qu'un pont. Ce pont fait de fascines était fort bien construit ; on pourrait y passer à cheval. L'eau qui coule sous son arche, a des propriétés miraculeuses. C'est le triangol Leydi qui veut dire: rivière de la terre, A côté de cette petite rivière se trouve un village, appelé Kibalia.

Toutes fois qu'un Peulh veut obtenir quelque chose : guérison ou fortune, il fait une excursion au Leydi et il boit de l'eau. Quand les Peulhs veulent faire la guerre, — et ils la font souvent, non seulement avec les infidèles, mais encore entr'eux, car il y a deux parties dans le pays et, chaque année, on se bat plus ou moins, — celui qui veut avoir la victoire boit de l'eau de la rivière ; mais l'eau prise simplement dans le torrent n'a aucune propriété, il faut aller trouver le marabout du villlage de Kibalia, Madi-Mohamadou Djoné, qui est un homme très heureux, vivant dans sa famille, ne s'occupant ni des uns, ni des autres, ne discutant jamais, estimé de tout le monde ; celui-ci indique la quantité d'eau qu'il faut boire, il fait ensuite une certaine invocation, lit un morceau de papier écrit en arabe, et l'eau agit immédiatement.

Lorsqu'on fait un traité politique, c'est encore Madi-Mahamadou Djoné qui fournit l'eau avec laquelle on fera l'encre qui servira à l'écrire. Ce qui est remarquable, c'est que ce sont toujours les Seuria qui ont la victoire. Un Sousou, de mon escorte qui n'était pas musulman, et qui avait par conséquent intérêt à mettre en doute les propriétés miraculeuses de la source, dit que les Seuria ont l'avantage sur les Alphaia parce qu'ils sont plus riches, et que leur or influence les décisions du marabout de Kibalia et les effets de l'eau sacrée.

Après les hauts plateaux du Fouta-Djallon, on entre dans une région trés curieuse et très malsaine : C'est la région du Téné. Le Téné que nous avons passé est un affluent du Bafing, c'est une rivière très importante. Je signale à la Société de Géographie le fait suivant : Tous les explorateurs qui m'ont précédé ont dit que le Téné ou la Falémé était la même rivière, et qu'elle prenait sa source dans les

environs de Diaguissa pour aller se jeter dans le Sénégal aux environs de Bakel D'après les quelques renseignements que j'ai pu recueillir, le Téné ne serait pas la Falemé ; le Tené prendrait bien sa source à Diaguissa, et irait se jeter dans le Bafing qu'il rejoindrait dans le canal de Colen : la Falémé, elle, prendrait sa source près de Labé, dans le Konkadongou. Je n'ai pas pu vérifier le fait je n'ai pas été dans le Colen, mais je crois devoir signaler ce point géographique aux explorateurs qui viendraient après moi dans le Fouta-Djallon.

Le 23 juin nous arrivions à Fougoumba. Fougoumba est la ville sainte, la ville où les *Peulhs* font leurs études. Le chef de ce village se nomme Alpha Fougoumba.

A Fougoumba, les noirs nous apprirent qu'une révolution venait d'éclater à Timbo et que le chef que nous allions voir avait cédé, je ne dis pas son trône, mais la peau de mouton sur laquelle il s'asseyait, à son successeur Almamy Hamadou. C'est à Fougoumba que, 2 jours après notre arrivée, on vint nous signaler l'approche d'un blanc. Je demandai si c'était un Français ; c'était M. Gaboriau, un des agents de M. Aimé Ollivier dont je vous parlais tout à l'heure. M. Gaboriau était parti du rio Cassini et devait se rendre à Timbo pour faire une convention commerciale avec l'Almamy. Je vous laisse à penser, Mesdames et Messieurs, le plaisir que nous eûmes de nous rencontrer dans un pays si éloigné du nôtre !

M. Noirot et moi nous avons fait le meilleur accueil à M. Gaboriau, nous avons tué le seul mouton que nous possédions et le soir nous avons bu « à la France. » (Applaudissements.)

Le lendemain, M. Gaboriau, malgré les renseignements politiques que je lui donnai, voulut continuer sa route. Il se rendit à Timbo et quitta même en route le guide qui était chargé de le conduire, s'apercevant que celui-ci le trompait.

J'avais à opter entre deux lignes de conduite. Comme j'avais une mission du Gouvernement je devais être très prudent et très patient. Je me décidai à aller trouver l'Almamy qui avait quitté le pouvoir. Ce n'est pas toujours la ligne droite qui est la plus courte dans les pays arabes : à l'inertie il faut opposer la patience, et la ligne courbe est la ligne loyale, les trois quarts du temps. Au lieu d'aller à Timbo directement, je me rendis à Donhol-Fella, et bien m'en prit. La route qui sépare Fougoumba du Bafing, que je devais traverser pour aller à Donhol-Fella, est moins accidentée que celle que j'ai parcourue ensuite entre Timbo et Fougoumba. Il y a bien quelques pics isolés, mais il y a surtout de grandes plaines et de bons pâturages.

Le pays est de plus en plus peuplé ; les villages se succèdent constamment, et on voit que ce sont des habitants riches qui résident dans cette contrée. Après avoir passé le Bafing, le 30 juin dans les environs de Kobessé où il a enviren 120 mètres de largeur, nous arrivions dans cette région du Fouta-Djallon qui est habitée par des Mandingues. Sur la rive droite du Bafing, c'est principalement la langue Mandingue qui domine. Après une marche de 30 kilomètres dans une région accidentée, nous étions à Donhol-Fella, pays de montagnes qui sépare le bassin du Niger de celui du Bafing, c'est-à-dire du Sénégal. C'était là que résidait l'Almamy qui venait de quitter le pouvoir, Almamy Ibrahima Sory. Le soir même j'eus une entrevue avec lui. Il me donna plusieurs cases pour mes hommes et pour moi, et, entr'autres un objet que je ne croyais pas trouver dans un endroit pareil, un lit pour me coucher, un lit de bois qui avait été envoyé par des Anglais de Sierra-Leone. Sur ce lit, comme matelas, il y avait une peau de bœuf et j'en fis usage pendant un mois et demi environ.

Donhol-Fella est un grand village qui appartient à l'Almamy-Sory, qui est le chef le plus puissant au Fouta-Djallon. C'est pour ainsi dire, sa maison de campagne, c'est là qu'il habite quand il n'est pas à la missida, c'est-à-dire à la mosquée, à Timbo.

Vous ne vous doutez peut-être pas de ce que c'est qu'un village Peulh et surtout d'un village appartenant à un grand chef. On serait tout étonné en arrivant dans un endroit pareil de voir des chemins sablés avec de petits cailloux jaunâtres, et, sur les bords, des orangers, des citronniers formant de véritables allées conduisant aux habitations. Celles-ci sont séparées : ce sont de grandes cases cylindriques en argile, excessivement propres ; le parquet est aussi en argile bien uni. Ces cases sont coiffées d'un immense chapeau en bambou et entourées de bananiers et d'orangers, ainsi que de petits jardins potagers. Il y a, de plus, entre les cases, une cour immense au milieu de laquelle se trouve un oranger gigantesque. C'est au pied de cet oranger qu'ont lieu les grandes réunions publiques, les palabres comme on dit : c'est là aussi que l'Almamy me reçut le lendemain de mon arrivée avec toute ma mission pour parler des affaires que je voulais traiter. — Il y avait environ 200 personnes. Je lui donnai la lettre du gouverneur du Sénégal, la lettre envoyée par le chef des français et la lettre du chef de la religion musulmane au Sénégal. Vous ne sauriez croire l'effet que produisit cette dernière lettre : Lorsque les chefs l'eurent lue, ils la baisèrent, ensuite tout le monde se prosterna et on fit un

grand salam pour que Dieu conservât les jours et du Président de la République qui m'avait envoyé, et du gouverneur du Sénégal et de tous les musulmans de la Sénégambie. Il me fallut cinq jours de palabres pour expliquer ce que je venais faire. L'Almamy accéda à toutes mes propositions, mais il me dit quelque chose que je tiens à rappeler et que j'ai noté. « Il ne veut pas, actuellement, me disait-il, que l'on améliore les routes, que l'on vienne avec des bateaux, que l'on fasse des chemins de fer. Cette idée le trouble. Il y voit la fin de son prestige. Le Fouta doit être aux Peulhs et la France aux Français. Seulement ces deux nations, qui ont le même père et la même mère, n'en formeront plus qu'une et la plus forte prêtera son appui à la plus faible. Le Fouta-Djallon sera sous le protectorat de la France. » Voilà les paroles que me disait cet homme de soixanet ans, très sensé, et rappelez-vous que tous ceux qui étaient là, savaient lire et écrire l'arabe ; tous comprenaient très bien ce que je venais dire.

Le 14 juillet, je suis arrivé à Timbo. J'ai été reçu avec enthousiasme par Almamy-Hamadou, et, le jour de la fête nationale, j'ai pu obtenir la ratification de mon traité et placer sous le protectorat de mon pays, la contrée la plus instruite, la plus puissante et la plus étendue du Soudan occidental. (*Vifs applaudissements.*)

Messieurs, à Timbo, j'ai retrouvé mon ami, M. Gaboriau, qui était très gravement malade, et qui m'a fait l'honneur de venir me recevoir, malgré sa faiblesse, aux portes de la capitale. Il vint avec son interprète et arbora le pavillon français sur sa case, pendant que nous l'élevions sur la nôtre pour fêter le 14 juillet.

Une fois le traité signé, je revins à Socotoro et de là à Donhol-Fella où je séjournai assez longtemps.

Je vais vous indiquer assez rapidement la situation du Fouta. Vous savez qu'il est habité par les Peulhs. Ce sont les Fans, du Nord de l'Afrique, une race conquérante analogue à celle que Savorgnan de Brazza a rencontrée sur l'Ogooué ; les Peulhes qui habitent le Fouta-Djallon appartiennent à la famille Nubi-Berbère. Ils sont venus depuis un temps immémorial du côté de l'Égypte. Ils occupent aujourd'hui une région immense ; ils sont dans les environs du lac Tchad, à Tombouctou, enfin au Fouta-Djallon, tout près de l'Océan Atlantique. On disait qu'il y a quelque chose qui pousse tous ces peuples du centre de l'Afrique à venir vers la mer. C'est non seulement l'idée de commercer avec les blancs, mais c'est surtout le besoin irrésistible qu'ils

éprouvent de se procurer du sel qu'ils ne trouvent que difficilement dans les solitudes de leur pays.

Les Peulhs disent qu'ils sont d'origine blanche ; du reste, ils appartiennent probablement à la famille berbère. Ils sont beaucoup plus instruits et plus susceptibles de civilisation que tous les autres peuples que j'ai vus.

Le Fouta-Djallon est un pays qui ne date que d'une centaine d'années environ. Il est constitué en République, mais en république aristocratique. Ce sont toujours les mêmes familles qui fournissent les chefs. Il y a deux chefs, deux almamys, l'un, pris dans le parti des seuria ; l'autre, dans celui des alphaia. Les seuria sont les guerriers, les possesseurs du sol, les alphaia, les grands, les marabouts. Chacun à tour de rôle, et tous les deux ans, les almamys se transmettent le pouvoir. Il y a là une convention spéciale qui s'exécute plus ou moins bien ; mais les peulhs trouvent un grand avantage à avoir deux chefs : ils disent que si l'un ne leur convient pas, ils peuvent, par un vote de l'assemblée des anciens, le prier d'aller à la campagne

Il y a le droit d'ainesse chez les peulhs. Le premier a la fortune, il est de la classe de seuria, le second est prêtre, c'est-à-dire marabout et devient alphaia ; le troisième détrousse les caravanes.

C'est un de ceux là qui était venu m'attaquer dans les environs du mont Koua.

Ils ont une véritable organisation politique. Il y a 13 provinces dans le pays et, par suite, 13 chefs. L'almamy est nommé par le Conseil des anciens et sacré dans Fougoumba, comme je l'ai dit tout à l'heure. Le jour du sacre, on lui met neuf turbans qui indiquent les neuf provinces principales, et tous les jours on lui en enlève un. On lui laisse le dernier qui marque qu'il est le chef de Timbo. Les Peulhs ont une armée et peuvent mettre environ vingt-cinq mille hommes en ligne, tous armés de fusils à pierre. Ils sont courageux et habitent un pays très accidenté. Ils n'ont pas besoin de remparts, la nature leur en a donné, tout autour du pays s'élèvent de grandes chaînes de montagnes qui l'entourent comme d'une barrière de granit. Au centre est Timbo.

L'industrie est pastorale. Les peulhs sont pasteurs; ils sont venus du côté de l'est chassant devant eux leurs troupeaux au milieu des populations mandingues qui les ont laissé passer les croyant absolument inoffensifs. Mais, un beau matin, elles se sont réveillées ; c'étaient les peulhs qui étaient les maîtres, et les mandingues les esclaves. Les pasteurs étaient devenus des guerriers. Voilà, toute l'histoire du Fouta-

Djallon. Comme je l'ai dit l'instruction est assez développée. Dans tous les villages, il y a une école. J'ai pu rapporter, ainsi que j'ai eu l'honneur de le dire à M. le Président de la Société de Géographie, de nombreux écrits arabes, j'ai tout le code de lois des peulhs, les différentes histoires écrites par les marabouts des villages, racontant d'une façon naïve les diverses phases de la vie politique de ce peuple. J'espère que lorsqu'ils auront été traduits nous obtiendrons des renseignements assez complets.

Pendant le séjour que fis à Donhol, je reçus la visite du marabout Karamoko Merouan, professeur d'arabe. Il vint me trouver entouré de tous ses élèves ; il avait une trentaine de jeunes garçons et une dizaine de jeunes filles ; l'école est mixte.

Karamoko me fit lire sa leçon par deux ou trois jeunes garçons qui, probablement, l'avaient mieux apprise que les autres.

Je leur fis des cadeaux d'usage. Je donnai quelques feuilles de papiers aux enfants et au professeur, une chemise blanche qui a fait un grand effet. Karamoko Mérouan, qui était venu me voir, monté sur une ânesse, était difforme. Ce malheureux était cul-de-jatte.

Ce pauvre professeur s'en va ainsi monté sur son ânesse, entouré de tous ses élèves qui crient en nasillant les versets du Koran.

Au milieu du groupe des talibès marche gravement un jeune bourriquot.

Pendant mon séjour à Donhol-Fella, j'ai été assez gravement malade; j'ai eu un accès de fièvre qui a failli m'enlever. J'ai été très bien soigné par les gens du pays, et surtout par l'almamy. Tous les jours il s'informait de mon état et s'inquiétait de ne pas me voir manger. Il me disait : « Si tu ne manges pas, tu vas mourir. » Je lui répondais qu'en France les docteurs recommandent la diète, et que j'étais moi-même docteur. « Eh bien, si tu es docteur, tu vas mourir, répétait-il, quand on est malade, il faut manger, toujours manger. » Comme j'étais loin de la Faculté, et que je n'avais personne pour me soigner, je me soumis au traitement de l'almamy, et je mangeai, un jour, toute une calebasse de piment et d'oseille. Je ne dirai pas que c'est ce qui m'a sauvé, je craindrais d'avancer un fait médical un peu vif, mais enfin, je me suis trouvé beaucoup mieux. J'en ai pris pendant deux jours. Mon interprète, qui avait voulu y goûter, s'était brûlé les lèvres. Si j'ai été guéri, je le dois à ce remède héroïque et surtout aux soins de Néné-Ayba. Néné-Ayba est une femme célèbre, et son exemple prouvera l'influence légitime que la femme exerce chez les Peulhs.

On m'avait dit le jour de mon arrivée : « Soyez bien avec la femme de l'almamy, c'est elle qui règle toutes les questions politiques. » Nénè-Ayba est une femme célèbre autant par sa beauté que par son intelligence. Elle a 48 ans, mais ce qui est rare dans ce pays, elle est encore très belle et très coquette. Elle porte toujours comme bijoux de gros morceaux d'ambre pendus aux oreilles et comme colliers. Leur valeur est de 5.000 fr. Les femmes Peulhs sont excessivement coquettes, elles s'habillent très bien et avec beaucoup de goût : elles se coiffent surtout admirablement : leurs cheveux, assez longs, sont tous ramenés d'arrière en avant et forment comme un casque au-dessus de la tête, Elles se mettent des épingles, des morceaux d'ivoire ou des pièces de 5 fr. dans les cheveux. Si j'étais orfèvre, bijoutier, installé à Timbo, je ne vendrais que des pièces d'argent à l'effigie de la République française : celles qui portent gravés les 3 hommes, comme disent les Foulbés : « L'Union fait la Force. » — Ce sont les bijoux préférés par les élégantes de l'aristocratie. Je reçus un jour la visite de la fille de l'almamy qui était mariée depuis très peu de temps avec le frère d'Almamy Hamadou, elle s'appelait Aissaton. Cette princesse me parla beaucoup de la France, — par l'intermédiaire de mon interprète. Elle me demanda comment le mariage se faisait dans notre pays, si nous n'avions qu'une femme, car les Peulhs sont polygames, elle fut très étonnée d'une chose c'est d'apprendre que dans notre pays, très souvent la femme apportait une dot, et que quelquefois l'homme n'en apportait pas ; que des femmes très riches épousaient parfois des hommes qui ne possédaient rien. Elle n'a jamais voulu me croire ; elle me disait qu'il était impossible que nous, qui étions civilisés, nous ayons des idées pareilles. C'est l'homme qui doit apporter la dot, et la femme, ses charmes simplement, ajoutait-elle. Une autre question que je traitais avec l'almamy et qui est assez amusante, c'est la question de la fin du monde.

Les Peulhs, dans le début, étaient aux côtés du prophète Mahomet qui sait tout et qui peut tout. Mahomet avait annoncé la fin du monde comme très prochaine. Deux Peulhs illustres, Madi-Ousman et Madi-Alion, compagnons du prophète, malgré toutes les promesses qu'il leur faisaient, se trouvaient très bien sur la terre et voulaient y rester. Mady-Ousman et Mady-Alion implorèrent Mahomet, et le prièrent d'accorder encore à leur race deux cents ans d'existence. Mahomet, qui ne voulait rien leur refuser, avait accédé à leurs demandes. Mais l'almamy croyait que la fin du monde était proche ; il l'annonçait, non

pour la fin du mois, mais dans trois mois au plus tard ; et il disait qu'à ce moment tout le monde se mettrait en marche vers le mont Hira qui domine la vallée de Josaphat des mahométans, et qu'une fois arrivé au sommet tout le monde disparaîtrait. Il y avait un vieillard à barbe blanche qui lui demanda s'il n'y avait pas une autre route pour aller ailleurs qu'au mont Hira où il n'avait pas l'envie d'aller. L'almamy lui dit qu'il n'y en avait pas et que c'était la seule route pour les fidèles de l'Islam.

Messieurs, je vous demande pardon de ces quelques historiettes que je viens de vous raconter. J'aurai bientôt l'occasion de faire, dans une autre conférence, une relation scientifique de mon voyage. Je vais vous décrire maintenant le chemin que j'ai parcouru dans ma route de retour, remettant à un peu plus tard les considérations techniques.

Nous sommes restés à Donhol-Fella jusqu'à la fin du mois d'août. J'avais voulu continuer ma route de côté du Niger, mais avec les Peulhs, et malgré toute la patience possible, je ne pus pas l'obtenir.

A cette époque, Fodé Darami, qui était le chef du Gangarou, se battait malgré la saison, la route de Kouranko était complètement fermée et l'Almamy m'avait dit que puisque j'étais venu faire un traité avec lui, on me verrait de très mauvais œil visiter d'autres peuples, qu'il fallait rester encore au Fouta-Djallon et retourner ensuite dans ma patrie. Le 30 août, je fis mes adieux à l'Almamy Sory et je repris la route de Timbo où j'arrivai le 5 du mois de Septembre, après m'être arrêté à Sokotoro. A Timbo, il y eut une grande réunion du Conseil des anciens présidée par Modo Djogo qui est l'homme le plus influent chez les Peulhs puisque, à sa sa volonté, il peut faire placer sur le trône, le chef des Seuria ou le chef des Alphaia. Je demandais à prendre la route de Médine et, après un palabre qui dura longtemps, cette permission me fût accordée.

L'Almamy me confia des hommes pour venir avec moi en France. Je partis de Timbo, le 6 du mois de septembre. Je fis une route nouvelle pour moi de Timbo à Fougoumba. Je passai par Bouria et Poré Daka qui sont deux points très importants de la vallée du Bafing et les deux provinces les plus peuplées de l'empire Peulh.

A Fougoumba, où je ne fis que passer, je retrouvai Madi Hamadou, le chef du pays, qui m'avait très bien reçu à mon premier passage et qui me donna tous les renseignements possibles pour traverser le Tené,

A Kébali, avant d'arriver à Kahel où commencent les hauts-plateaux, je fis la rencontre d'un chef nommé Alpha Gassimou qui est l'homme le plus grand que j'aie vu dans tout mon voyage. Ce chef allait à Timbo pour se faire renommer roi du Labé, car, toutes les fois qu'il y a un changement politique, il faut faire renouveler ses pouvoirs, et, pour cela, donner des cadeaux à l'Almamy. Il avait avec lui une centaine de bœufs et des esclaves, il allait les porter à son suzerain, et devait revenir les mains vides ; mais à son retour, sur sa route, il nommerait lui aussi des chefs et rentrerait au centuple dans ses fonds.

Le 16 septembre, j'arrivai à Tountouroux.

Tountouroux est un point des plus salubres. Depuis Kahel jusqu'à Tountouroux, il y a un plateau qui est à 1,200 mètres au-dessus du niveau de la mer, on traverse une plaine immense, partie en pâturage et partie ensemencée de riz. Toute cette contrée est riche et saine, malgré les rivières. Il y a cependant de nombreux cas de goître. Serait-ce là, comme on l'a prétendu, une des formes du paludisme. A Tountouroux, j'eus une entrevue avec Alpha Aquibou, fils d'Alpha Hrakima. C'est un Seuria et le vrai maître du Labé Il donna son acquiescement au traité et je continuai ma route pour Médine. Pendant notre séjour à Tountouroux, M. Noirot explora les sources voisines de la Gambie et celles du Rio Grande. J'étais retenu par mon nombreux convoi et ma mission politique auprès des chefs réunis par Alpha Aquibou. Ces sources, situées à huit ou neuf kilomètres de Tountouroux, auprès du village de Oré Dimmah, sont à environ à 1,200 mètres l'une de l'autre, sur un haut plateau ; on dirait que la même nappe d'eau alimente d'un côté la Gambie, ce grand fleuve qui s'en va à Ste-Marie de Bathurst, après avoir décrit un grand cercle dans le pays des Peulhs : et, de l'autre, le Rio Grande, qui va à Boulam. La carte remarquable qui a été dressée par les soins de M. de Lannoy de Bizy, et qui comprend tout l'itinéraire de la mission, montre cette partie de voyage accompli par M. Noirot. A partir de Tountouroux, j'entrai dans une région nouvelle. Je quittai la route qu'avaient suivi MM. Hecquart et Lambert, pour m'en tenir à la ligne de faite même qui sépare la Gambie et le Rio Grande. La route est peu accidentée jusqu'à Bandeia, mais à partir de Bandeia, ce sont encore des montagnes et de grandes vallées qui vont du côté de la Gambie. J'ai pu relever tous les affluents qui descendent vers ce fleuve, ainsi que toutes les vallées et montagnes de la rive droite. Cette partie s'appelle le Tangué. On a une vue superbe de toute la vallée de la Dummah (Gambie). C'est la frontière du pays des

Peulhs. La route est excessivement pittoresque. Une fois arrivé à Paré, je quittais les hauteurs montagneuses du Fouta-Djallon pour descendre dans la plaine, du côté qui se rapproche beaucoup du Haut-Sénégal. Ce pays appelé Niocolo est très fertile ; le coton, l'arbre à beurre, l'arachide, la cire, s'y trouvent en abondance et peuvent être exportés.

C'est en arrivant à *Itato* que je reçus des nouvelles du Sénégal. Je sus que la fièvre jaune y avait éclaté et que le gouverneur M. de Lanneau, celui qui nous avait montré une grande bienveillance, qui s'était intéressé à nous, venait de mourir. Je l'appris par une caravane de Sarracolets de Bakel.

De Itato, nous nous rendîmes à Syllacunda, qui est la limite géographique du Fouta-Djallon. Je traversai le 20 septembre la Gambie, non loin de Binguillai, qui signifie pas « de case » et non « la case du Dieu ». Alla signifie « pas » en Peulh et Allah « Dieu », ce qui a causé l'erreur d'Hecquart. Nous allions entrer dans le Bambouk. Le Bambouk, que je vais vous décrire très succinctement, est une région excessivement importante et qui intéresse au plus haut point le Haut-Sénégal. En effet, le chemin de fer que l'on construit à Médine et qui donne une grande importance à ce pays trouvera dans le Bambouk de quoi s'alimenter. C'est la région aurifère qui a été signalée par Pascal dans son voyage d'exploration ; mais on ne l'avait pas traversé de la Gambie à Médine comme je l'ai fait, c'est-à-dire de part en part. On m'avait dissuadé d'entrer dans cette région. Dans le Bambouk, aucune caravane, depuis trente ans, n'avait voulu s'y engager, et j'eus les plus grandes difficultés pour avoir des guides. Trois chasseurs que je payais fort cher voulurent bien m'accompagner.

Nous avons voyagé trois jours au milieu des forêts, suivant une route qui n'était parcourue que par des animaux sauvages de toutes sortes. Une remarque importante, c'est que dans le Fouta-Djallon il n'y a presque pas d'animaux sauvages, les femmes, les enfants peuvent s'engager sans crainte dans une forêt, il n'est jamais rien arrivé tandis qu'au contraire, sur la rive droite de la Gambie, entre la Gambie et le Sénégal, c'est-à-dire tout le Bambouk, il y a énormément de fauves.

Le troisième jour, le sergent qui était en avant-garde nous signala une troupe qui arrivait. En effet, nous vîmes devant nous vingt-cinq Malinkés. La population de ce pays est composée de Soninkés, peuples analogues au Bambarras. Ce sont des gens très courageux et et très solides. Nous avions avec nous trente à trente-cinq

fusils. Nous étions soixante-quatre, mais nous avions des femmes et des enfants. Lorsque j'eus pris mes dispositions de défense, je m'avançais seul avec mon interprète vers le chef des Malinkés, et je lui demandai pourquoi il faisait ces démonstrations hostiles et ce qu'il voulait. Il me répondit qu'il voulait simplement me dévaliser, pas autre chose. Je lui repartis que c'était très facile à faire et qu'il n'avait qu'à attaquer. Il y avait devant nous vingt-cinq individus, mais nous ne savions pas le nombre qui pouvait être caché dans les broussailles. J'avais l'expérience de la mission Galliéni. Je ne voyais pas trop comment tout cela allait se passer. Néanmoins j'eus une longue conversation avec Caza, chef de la colonne Soninké; je lui dis que je ne lui donnerai pas une aiguille dans la forêt, mais que, puisque j'allais chez eux, il leur était plus facile de me piller une fois parvenu à Momakono, que dans les bois où nous pouvions soit les battre, soit leur échapper. Ils ne nous attaquèrent pas et nous prièrent simplement de camper.

Nous avons campé à côté les uns des autres, en nous surveillant mutuellement.

Le soir je fis tuer un mouton et donner le quartier de devant au chef Soninkè. Caza fut enchanté. La glace était rompue, et ces gens qui étaient venus pour nous attaquer devinrent nos meilleurs amis. Le lendemain nous entrions à Mamakono. C'est un pays aurifère extrêmement important. J'ai vu, de mes yeux vu, des femmes ramasser du sable, le laver et obtenir au bout de quelques minutes de l'or. D'après les renseignements qui m'ont été donnés, l'or ne se récolterait qu'au mois de janvier. A cette époque, toutes les productions des champs, le riz, le maïs, etc., sont rentrées et pendant un mois, les habitants vont au milieu des bois chercher l'or. Les femmes lavent le sable, les hommes cassent les cailloux, les roches, qui sont dans la forêt. On en trouve assez peu cependant dans les roches ; il est plus abondant dans le sable. D'après les calculs auxquels je me suis livré, la production de l'or à Mamakono serait à peu près de 300 mille francs par an. Ils l'exportent à Bakel et au Fouta-Djallon. La population du village est peu élevée et je ne crois pas que plus de 400 personnes se livrent pendant un mois à la recherche de l'or. Mais cette région, au point de vue du climat, est fort malsaine pour les Européens ; elle est extrêmement fiévreuse. J'ai pu passer un traité avec Kékè Mady, roi du Bélédougou, qui met tout son territoire sous notre protectorat.

J'arrivai ensuite sur les bords de la Falémé que je traversai au village de Gesseba. Là, elle est excessivement large. Il y a bien un

barrage mais je crois qu'on pourrait remonter jusque là. C'est une exploration importante à faire au point de vue français. Le pays s'appelle le Sirimana.

Avec les guides que j'obtins, je traversai différentes régions très intéressantes et qui ont toutes le même aspect : ce sont des plaines avec de petits monticules. Je traversai successivement la Kamana, le Coffé et le Niagala. Le Niagala est un grand pays qui confine au Khano, placé sous notre protectorat. A Borokoné le chef du pays me fit un bon accueil. Il voulut me forcer à m'arrêter chez lui. Je n'en avais pas l'intention, je désirais aller jusqu'à Sadidla. Je cédai cependant à ses instances et je campai. Le lendemain matin, je m'aperçus qu'il m'avait volé toute ma batterie de cuisine. Je sortis aussitôt du village et je fis dire au chef que s'il ne m'avait pas rendu mes casseroles dons le courant de la journée, nous mettrions le feu à ses champs de riz ; le riz était mûr. Il ne nous crut pas, mais dans la journée nous marchâmes sur le village, soit pour le brûler, soit pour prendre ce qui nous appartenait.

Les chefs de Sadidla et de Sérimana s'étaient joints à mes hommes, ils craignaient vivement d'indisposer contre eux Sambalaroi du Khano et le commandant de Médine ; ils voulurent donc nous accompagner. Le chef de Barakoné nous rendit nos cassseroles en nous faisant ses humbles excuses.— Cette comédie pouvait se transformer en tragédie à la moindre imprudence,

Les Africains sont des enfants mal élevés et orgueilleux, avec du calme et de la patience, on obtient d'eux, la reconnaissance de leurs fautes, mieux qu'en leur tirant des coups de fusils.

Le 17 novembre nous arrivions à Médine, après un voyage de 1,300 kilomètres.

Eh bien, Mesdames et Messieurs, dans toute cette région du Bambouk que j'ai traversée, il y a, outre l'or qu'on peut récolter en abondance, des arachides et de l'ivoire, de la gomme ; la forêt est peuplée d'éléphants. A Médine, mon voyage d'exploration était complètement terminé. Je n'eus qu'à descendre le Sénégal pour atteindre Saint-Louis. Vous savez, Mesdames et Messieurs, que j'ai amené avec moi des noirs qui sont venus jusqu'à Paris ratifier de vive voix le traité signé par les Almamys à Timbo.

Je n'ai jamais raconté ni dans les journaux, ni dans une conférence, l'impression que la civilisation française avait produite sur les noirs ambassadeurs du Soudan, venus à Paris avec moi.

Cela pourra vous intéresser de connaître l'appréciation de ces « sauvages, » qui, par nature et par éducation, sont moins impressionnables que nous.

Leur première visite à Bordeaux fut pour la cathédrale.

La grandeur du vaisseau les saisit et le chef modi Saydou, traduisit son admiration par un cri qui attira un gardien de l'Eglise, Allah Kobar ! Allah Kobar ! Dieu est grand, Dieu est grand, répétait le chef Peulh ; et sur une question de M. du Mazet, rédacteur de la Gironde, qui demandait aux envoyés s'ils savaient qui habitait dans cette grande maison : Allah, Dieu, répondit le chef Peulh, nous sommes dans une missida (église).

La beauté sévère de l'architecture gothique les avait frappés et leur avait fait comprendre que c'était un temple pour la prière.

Notre-Dame de Paris les émerveilla.

Mais l'impression la plus vive fut causée par le chemin de fer. Ils restèrent pendant deux heures sans parler, puis ils partirent d'un grand éclat de rire, ils étaient rassurés.

Les théâtres, les monuments, les revues de troupes leur firent plaisir : Modji, modji : c'est beau, c'est beau, répétaient-ils, mais leur admiration était calme. Le Musulman prenait le dessus sur le Peulh : ils observaient, prenaient des notes, mais gardaient leurs impressions.

« Vous êtes riches, trop riches, et je ne comprends pas le courage qui vous a poussés à venir chez nous, dormir dans nos pauvres cases, manger une nourriture qui n'est pas la vôtre, et supporter un climat désastreux pour un blanc ; Vois-tu, Alpha doctor, il faut prendre beaucoup d'argent, le mettre dans une bourse et l'offrir à ta mère. Car si tu es courageux c'est à elle que tu le dois. » Je vais retourner au Fouta-Djallon, je raconterai tout ce que j'ai vu, j'en aurai pour plus d'un an à parler. — Je ne pourrai pas tout dire, on me traiterait d'imposteur.

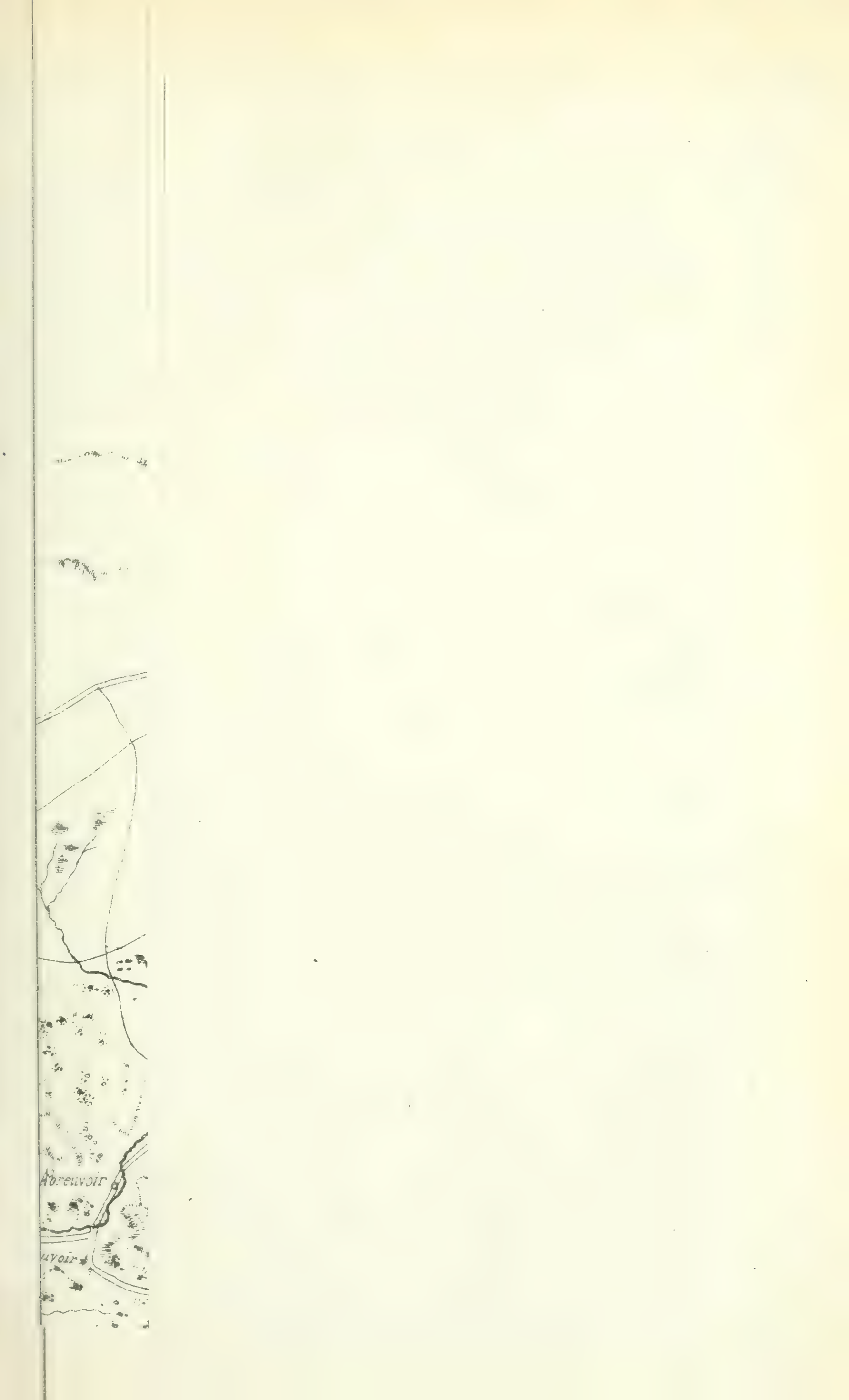
Ils sont retournés dans leur pays. J'ai reçu dernièrement des lettres d'eux qui m'ont été traduites au ministère de la guerre, dans lesquelles ils m'assurent de toute leur confiance et du souvenir impérissable qu'ils gardent de la France qu'ils ont vue. Ils diront, à leurs frères, les Peulhs, la réception que nous leur avons faite. En résumé, Messieurs, nous avons parcouru une étendue de 1,300 kilomètres environ, de Boké à Médine, à travers des populations qui étaient pour la plupart indisposées contre nous. J'ai réussi à calmer leur défiance, à leur

montrer en nous des amis désireux de leur être utiles et de faire des échanges profitables à leur nation et à la nôtre.

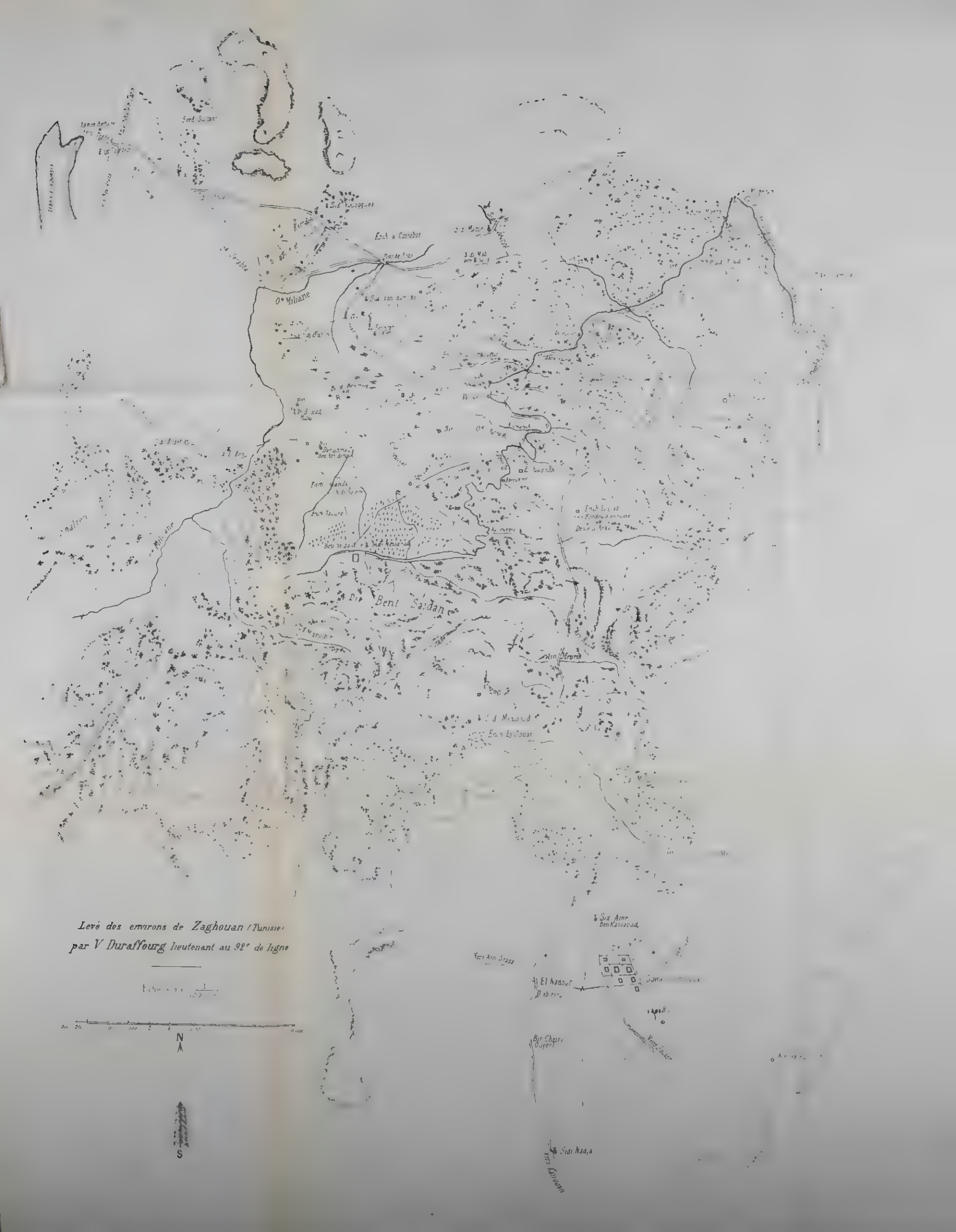
J'ai accompli ma mission sans me départir des ordres pacifiques que j'avais reçus, et je suis arrivé au but sans tirer un coup de fusil, malgré les nombreux bagages qui pouvaient tenter la cupidité de ces peuples.

Notre voyage s'est effectué en plein hivernage, à l'époque la plus pénible pour des Européens ; nous avons eu nos heures de souffrances et de misère, mais nous n'avons jamais désespéré, et nous pouvons dire que nous avons partout et toujours tenu haut et ferme le drapeau de la France *(Applaudissements prolongés)*.

Dr Jean Bayol.



Abreuvoir


Levé des environs de Zaghouan (Tunisie)
par V Duraffourg lieutenant au 92ᵉ de ligne
Oᵈ Miliane
Bent Saidan
N
S

COMMUNICATIONS

1° Notice sur la Tunisie. Reconnaissance du territoire compris entre El-Meghran, Sidi Ben-Hamida et Djebebina,

Exécutée en mars 1882 avec un levé expédié à l'échelle de $\frac{1}{100.000}$

Par M. V. DURAFFOURG,

Lieutenant au 92e régiment d'Infanterie de Ligne.

ASPECT GÉNÉRAL.

§ 1. — Orographie.

Le pays que nous avons parcouru a pour limites : vers le nord, le chemin d'El Moghram à Sidi ben Hamida ; vers l'est, le versant occidental du Djebel Zaghouan et la route de Kairouan; vers le sud, Djebibina ; vers l'ouest, l'Oued Miliane.

L'aspect du système montagneux de la région traversée, ressemble beaucoup à celui de l'Algérie : le terrain est déchiqueté par des ravins formés par des ruisseaux à sec ou *chôlets* qui, à la première pluie un peu abondante, se transforment en torrents. On y rencontre de larges assises de calcaires ou de marne bouleversées, se relevant brusquement en crêtes, en dents de scie, en pics aigus. De loin en loin, on aperçoit de vastes *amadas* ou plâteaux arides et pierreux, composés de grès marneux dont les blocs se décomposent sous l'influence de l'air et de brusques changements de température.

Le massif montagneux est formé par des chaînes sensiblement parallèles à la côte, enserrant par leurs contreforts des plaines étroites, formées de petits bassins ; ils viennent se jeter, pour la partie occidentale, dans l'Oued-Miliane qui va à la mer près de Rhadès. Par suite de l'élévation de leur point de départ, leur cours est généralement torrentueux. Les rives de ces ruisseaux sont parfois très escarpées et forment comme de grandes déchirures, sauf dans les plaines où elles sont souvent indécises, et où alors l'eau se perd, leur débit est d'ailleurs très inégal et

souvent nul, sauf dans les pluies. Dans la partie méridionale, on rencontre des bassins fermés de tous côtés par des collines dont ils reçoivent les eaux lesquelles se réunissent dans des *Sebkhas* ou lacs salés, soit au centre des plaines, soit vers le point déprimé du périmètre. Ces eaux se perdent par évaporation, laissant des couches de sel qui sont parfois exploitées.

Les massifs importants que nous rencontrons sont : 1° le massif du Djebel Zaghouan ;

2° Le massif du Djebel Ben-Saïdan qui se continue par le Djebel Djougar et le Djebel Fkirine.

1° *Massif du Djebel Zaghouan.*

La direction générale de cette chaîne est du Nord-Est au Sud-Ouest.

Elle fait partie du système général de l'Atlas qui. après avoir traversé le Maroc et l'Algérie, vient finir au Cap Bon. Faute d'instruments, il nous a été impossible d'évaluer même approximativement. les hauteurs des divers pics ; le plus élevé d'entre eux, dans le Djebel Zaghouan aurait, d'après la notoriété, 1,500 m. environ d'altitude (?)

Le Djebel Zaghouan est une masse rocheuse abrupte. excessivement mouvementée et ravinée qui se relève brusquement à pic en dents de scie, au-dessus et au sud de la ville de Zaghouan. Les eaux qui sortent de ce massif sont portées dans un château d'eau romain fort curieux. Elles sont recueillies dans un bassin semi-circulaire, entouré d'escaliers qui conduisent à un vaste hémicycle en ruines, entouré de colonnades tombées. Un débris gigantesque en marbre blanc dénote qu'il devait y avoir là, jadis, un monument très important ; le tout est d'ailleurs clos. Du bassin dont il est parlé ci-dessus, l'eau est amenée à Tunis, par une conduite d'eau.

Sur l'un des sommets les plus élevés, le génie élève en ce moment un blokaus pour l'établissement d'un télégraphe optique qui communiquera avec Tunis, Sousse, Kairouan et probablement le Kef. Pour l'instant, il est installé provisoirement dans des baraques en bois et correspond déjà avec les trois premières localités.

2° *Massif des Djebel Ben Saïdan, Djebel Djougar et Djebel Fkirine.*

Les directions générales de ces massifs montagneux qui se succèdent pour ainsi dire sans interruption. sont du Nord-Est au Sud-Ouest, en s'infléchissant un peu vers l'Ouest.

C'est à Dement Reha sur la route de Sidi Ben Hamida à Djebibina et à trois kil. Sud d'El Ouokandau qu viennent mourir les dernières pentes occidentales du Djebel Zaghouan, et les pentes orientales du Djebel Ben Saïdan. Ce point de Dement-Reha est donc en réalité un véritable col, mais à proportions larges.

Les massifs montagneux du Djebel Ben Saïdan, du Djebel Djougar et du Djebel Fkirine ont à peu près le même aspect. Moins mouvementés que le Djebel Zaghouan, ils sont moins déchiquetés et moins abrupts. Ils renferment des sources très abondantes, dont l'eau est de très bonne qualité. Sur le versant septentrional, celles de Ben Saïdan, près du village de ce nom, et de Djougar, qui est bien plus importante, sont captées et amenées à Tunis par une conduite d'eau. Elle se réunit à El Meghram à celle qui part du Djebel Zaghouan.

Sur le versant mériodional partent des ruines romaines appelées Enchir, Es-Souar, deux belles sources dont l'une était jadis captée dans une piscine encore en bon état ; leur eau, très bonne, se répand dans un ravin qui forme l'Oued Sidi Messaoud lequel passe à Dar Meholla El Juara où il prend le nom d'Oued-Seil.

Enfin, complètement à l'ouest du Djebel Fkirine, l'on aperçoit la masse montagneuse du Djebel Stross qui paraît avoir une direction générale du Nord-Est vers le Sud-Est pour remonter un peu vers l'Ouest.

Essences d'arbres, bois et forêts.

Les essences feuillues sont bien plus abondantes dans cette région que les essences résineuses qui s'y entremêlent parfois. Presque partout, le sol abandonné s'est recouvert d'une végétation broussailleuse, composée surtout de lentisques et de jujubiers sauvages.

Les essences d'arbres sont : le mélèze, le caroubier, l'olivier sauvage, le thuya et surtout le lentisque.

Il n'y a, à proprement parler, pas de forêts ni de bois, à moins de donner l'une de ces appellations aux immenses broussailles de lentisque qui couvrent partout les flancs des montagnes, Dans le massif du Djebel Ben-Saïdan, ces lentisques sont mélangées de quelques mélèzes rabougris, et, un peu, partout, de caroubiers et d'oliviers sauvages.

Enfin, il faut citer un bois de beaux oliviers greffés qui se trouve au pied des pentes septentrionales du Djebel Ben Saïdan et qui s'étend au pied de celles du Djebel Djougar.

§ 2. — Hydrographie.

Le régime des eaux de cette contrée a beaucoup d'analogie avec celui de l'Algérie.

Dans la région parcourue, il n'y a pas à proprement parler, de cours d'eau méritant la dénomination de fleuve, à l'exception peut-être de l'Oued-Miliane, dont l'étude ne nous incombe pas. Nous décrirons d'abord les affluents de droite de l'Oued-Miliane.

Affluents de droite de l'Oued-Miliane.

1° L'Oued-Miliane qui prend naissance dans le Djebel Fkirine, coule du Sud au Nord Nord-Ouest : il va se jeter dans l'Oued-Miliane à 3 ou 4 kilomètres environ du Sud de Sidi-El-Héni.

Son bassin est formé par les pentes Sud des montagnes du Ben-Saïdan, du Djougar et du Ménechir et par les pentes Nord du Djebel Fkirine et les dernières ramifications du Djebel Stross.

Il reçoit, sur sa gauche, une multitude de petits affluents descendant du Djebel Fkirine, ayant tous la forme des crevasses assez profondes, aux pentes presque à pic et ayant une longueur qui varie entre 1 et 3 kilomètres. Plusieurs donnent un peu d'eau pendant toute l'année.

Le débit de l'Oued Ménichir est de 15 à 20 litres par seconde, il est guéable sur tout son parcours, et son fond est du sable et du gravier. Jusqu'au Djebel Ménichir, sa longueur varie entre 4 et 8 mètres, puis il s'élargit et coule en plaine, jusqu'à l'Oued Miliane où il se jette ;

2° Un ravin sans aucune importance de deux kilomètres de longueur, au sud du gué où passe la route de Ben Saïdan à Sidi-El-Eli, il n'a pas d'eau et peut facilement être franchi en tous points.

3° L'Oued ben Debban dont le bassin très étendu est formé : à *l'Ouest*, par de légères ondulations sans relief notable ; — au sud par les versants nord des montagnes au Ben Soïdan, Djougar à l'*Est* par les versants nord et nord-est du Djebel Kéhol, des dernières ramifications ouest du Zaghouan, et par le Kaney-Hagroh.

L'Oued bou Debban prend naissance par plusieurs têtes de ravin, dans le Djebel Kéhol, et sous le nom d'oued *El Louenis,* coule de l'Est à l'Ouest, traverse les chemins qui d'El Meghran vont l'un à Dement-Reha, l'autre à El Oukandou. Entre ces deux chemins, il passe sous la conduite d'eau d'Aïn Djougar. Il perd bientôt ses eaux et vient traverser la route du Sidi Ben Hamida à El Oukandou, sous le nom d'Oued Chaïr. Il remonte ensuite vers le Nord et s'étend alors bientôt dans la plaine, où l'on ne distingue plus sa direction générale que par

des crevasses d'eau et des lauriers roses éparpillés. C'est sous le nom d'Oued bou Debban qu'il va se jetter dans l'oued Milliane, près du pont du Fohs.

Son cours est d'environ 20 kilomètres. son fond est formé de sable de graviers jusqu'au moment où il s'étend dans la plaine ; il est alors marécageux. Les berges dans la partie supérieure de son cours, sont parfois à talus assez raides et il faut alors faire des détours pour trouver un passage, mais il serait toujours facile d'organiser avec nos outils portatifs, des rampes pour son franchissement: Il n'y a pas plus de 0 m 20 c à 0 m 30 c d'eau.

Affluents de droite de l'oued bou Debban.

a.— Plusieurs cholets sans eau et sans importance dans le Djebel Kéhol.

b.— L'oued Ouara dont la direction générale est de l'Est à l'Ouest, sort du versant Nord-Ouest du Djeb Kéhol ; il se divise en deux branches qui se réunissent après être passées sous le canal des eaux du Djougar, sur la branche sud existe un pont en état, pour le chemin de surveillance de la conduite d'eau ; ce chemin traverse à gué la branche nord qui a des berges très élevées. Ses rampes y sont en très mauvais état. Cette branche nord est franchie par la conduite d'eau sur un aqueduc de 9 arches

Cet Oued n'a plus de lit avant d'atteindre la route de Sidi ben Hamida à El Oukandou, et les eaux qu'il amène lors des pluies, s'étendent dans la plaine et gagnent l'oued Chaïr, devenu l'oued Bou Debban.

Affluents de gauche de l'oued Bou Debban :

a L'oued Semeur qui sort du Djebel Kéhol, et coule de l'Est vers le Nord-Nord-Ouest presque parallèlement à l'oued El Louénit ; il n'a pas d'eau en été et est guéable en tous points.

b L'oued Gouissat est la réunion de plusieurs têtes de ravins partant du Djebel Ben Saïdan. Il court du Sud au Nord. et a peu d'eau. L'ancienne conduite des eaux du Djougar le franchissait sur un aqueduc de 15 arches actuellement en ruines : on a construit en amont un syphon. Après avoir reçu les eaux des ravins qui viennent du Djebel Ben Saïdan, il disparaît dans la plaine, et ses eaux vont par infiltration dans l'oued Bou Debban.

L'on voit par ce qui précède que le bassin de l'oued Bou Debban a beaucoup d'eau ; aussi est-il très riche en prairies.

4° L'oued Sidi Ahmed forme un bassin étroit, dont les limites sont: à l'*Ouest*, le Kahaney Magrah ; au *Sud*, les ramifications des dernières pentes nord du Djebel Kéhol, et la pente nord du Djebel Zaghouan ; à l'*Est* des ramifications venant du Djebel Zaghouan.

Il prend naissance par deux têtes de ravin, sous le nom, d'*oued El Khadra*, et coule de l'Est au Nord-Nord-Ouest ; il traverse les deux chemins qui, de Sidi ben Hamida vont à Zaghouan, et se jette dans l'oued Miliane.

Il n'y a pas d'eau, il en reçoit cependant par infiltration avant d'arriver au marabout de Sidi Ahmed.

Ses bords sont très échancrés et parfois à pic, avec des talus d'une hauteur de 20 mètres environ, comme au marabout susnommé.

5° L'oued El Kirane part du Djebel Zaghouan et court de l'Est à l'Ouest, puis du Sud au Nord. Il est formé par une quantité de petits ravins. Il traverse la route d'El Meghran à El Oukandou, où il a environ 16 mètres de largeur ; il se perd complètement dans la plaine, et son lit n'est plus apparent ; des lauriers roses indiquent seulement où l'eau passe.

La hauteur des berges de l'oued El Kirane est très variable et va parfois jusqu'à 10 mètres. Les passages sont assez rares, celui sur la route d'El Meghran à El Oukandou est praticable.

La largeur du cours d'eau varie de 15 à 30 mètres, et la profondeur de l'eau est de $0^{m}20$ à $0^{m}30$ c. ; par infiltration, ses eaux vont en partie dans l'oued Sidi Ahmed.

A partir de la Zouïa El Ala, jusqu'à celle de Bou Goberine, il y a un assez grand nombre de sources qui sortent du versant nord du Djebel Zaghouan, constituent une quantité de petits ravins qui contournent les divers mouvements de terrain formés par les dernières ramifications du Djebel Zaghouan. Elles forment, par leurs sinuosités de petites vallées marécageuses et se perdent avant d'atteindre la route d'El Meghran à El Oukandou, laissant comme traces une série de lits de cholets sans eau et sans importance qui servent d'écoulement aux eaux de pluies. Du versant septentrional du Djebel Zaghouan sortent plusieurs sources reçues dans un bassin demi circulaire qui se trouve dans un enclos de murs. Il y a des ruines très remarquables et qui indiquent qu'il devait y avoir jadis dans cet endroit une sorte de temple probablement dédié à une divinité des eaux. L'eau qui tombe dans le bassin en question est amenée à Tunis par une conduite d'eau, après s'être réunie à El Meghran aux eaux d'Aïn Djougar.

Il ne nous reste plus pour terminer cette étude, qu'à parler des cours d'eau sortant du versant opposé de ces montagnes. Ils sont en général sans importance, un seul mérite l'attention, 'est l'oued Seil, quia pour direction générale Nord-Ouest au Sud-Est. Il prend naissance dans le versant méridional du Djebel Djougar ; ses sources sortent des ruines dites *Enchir-Es-Souan*. Sous le nom d'oued Sidi Messaoud, il reçoit près du Kef zeg l'*oued Settara*, sur sa gauche, cholet habituellement sans eaux. Il arrive à Dar Mehalla El Guaïa avec un débit d'eau suffisant pour les besoins d'une colonne ordinaire. Il change alors de nom, et prend celui d'oued Seïl ; il est traversé par la route de Dar Mehalla El Guaïa au moyen de rampes praticables, la hauteur moyenne de l'eau n'est d'ailleurs que de $0^{m}20$ à $0^{m}30$ c. . Aussitôt après le passage de la rivière, cette route se bifurque, et le chemin de gauche descend la vallée de l'oued Seïl ; il quitte cette rivière à hauteur des ruines dites Enclir-Firin-El-Melhoul, en la laissant sur sa gauche. L'oued Seïl va se perdre dans la Sebkha au sud du Djebibina.

Le fond de cette rivière est bon ; elle est guéable en tous points, les outils portatifs d'une compagnie seraient suffisants pour aménager des rampes sur tout son parcours, et assurer le franchissement.

§ 3. — Climat.

Le climat de la région parcourue est salubre, mais la température est très mobile ; le thermomètre varie à peu près de — 5° en hiver à + 45° en été.

Les pluies ne sont pas réparties entre les diverses saisons : des pluies diluviennes, des vents d'une très grande violence règnent pendant l'hiver dont la durée n'est pas uniforme. Certaines années, il tombe même de la neige sur les massifs montagneux de Zaghouan et de Ben Saïdan, et dans les plaines situées dans le versant septentrional.

La transition entre l'hiver et l'été est à peine sensible ; quant à l'automne, il s'annonce par des pluies souvent torrentielles qui permettent de commencer à labourer. Les labours souffrent du retard dans les pluies, et la croissance de l'herbe des pâturages est alors lente. La question des pluies est donc capitale pour la prospérité de ce pays, la richesse de ses habitants résidant dans la culture et dans l'élevage des troupeaux.

Eaux potables.

Les eaux que nous avons rencontrées sont toutes potables, celles de

l'oued Miliane sont légèrement salées et ont des propriétés magnésiennes. — L'eau du Djebel Zaghouan, de l'Aïn Djougar, de l'Aïn Ben Saïdan est conduite à Tunis par des canaux couverts avec regards de distance en distance.

§ 4. — Population.

La population du territoire que nous avons parcouru est peu dense : le pays est en pleine décadence depuis la domination turque, et la mauvaise administration des derniers beys est une des causes sérieuses de la dépopulation.

Les renseignements fournis au gouvernement beylical par les chefs indigènes sont loin d'être vrais : servant de base aux impôts, ils ont dù être exagérés dans le but, en augmentant les droits, d'accroître la source des revenus indirects, c'est-à-dire des exactions.

La population est incontestablement bien inférieure a ce que l'on rapporte des temps passés ; les causes diverses sont sûrement les disettes, les maladies épidémiques et peut-être les exactions administratives de toutes espèces, qui ont poussé à l'émigration. En fait, ce qui nous a frappé, c'est le peu de densité de la population indigène, la misère qui semble régner dans cette contrée cependant si riche en terre et qui paraît si privilégié par la nature !

Les races dont se compose cette population sont les races Arabe et Berbère mélangée d'Arabes. Les indigènes de cette contrée nous ont paru plus mous, moins turbulents et moins belliqueux que ceux de l'Algérie.

Le grande majorité mène la vie nomade de nos tribus Sahariennes et de la vie sédentaire de nos Telliens, faisant paître leurs troupeaux, de district en district, là où ils trouvent les points les plus favorables pour leurs pâturages. Les races nous ont semblé d'ailleurs fort mélangées entre elles ; l'élément arabe domine cependant.

A part le village de Ben Saïdan, dans le massif du même nom, il n'y a aucune agglomération méritant l'attention. La partie du territoire traversé ne comprend que deux tribus, les Oulad-Riah et les Oulad-Trabelsi, faisant partie du commandement du Kalifat-el Khalfsouat Si Youcef-ben El-Hadj Mesbah.

Nous donnons ci-dessous un tableau indiquant la décomposition, par fractions, du territoire placé sous le commandement de ce chef indigène, que ce territoire soit ou non, dans la portion parcouru par nous.

		TRIBUS.	KALIFATS.	CHEIKHES.	FRACTIONS.
MOSTEFA BEN CHÉRIF ALI, CAÏD.	YOUCEF BEN EL HADJ MESBAH, KHALIFAT EL KHAFAOUAT.	Oulad Riah	Youcef ben El-Hadj Mesbah	El Hadj Moahmmed ben Ameur.	Souof (Tsaïch).
				El Hadj Ali ben Kilani.	Dratla.
				Mhammoud ben Aïech.	Oulad Sidi Messaoud-El Euchini.
				Hamda ben Brich.	Oulad Aguil.
				El Arbi ben Ghadia.	Zergua.
				Mhammed Aroun.	Zaghouan.
				El Hadj Aries.	M' Said.
				Ali ben Freja.	Beni-meur.
		Bou arada	Taïeb ben Youcef..	Ahmed Sassi.	Droh.
				Hamoud ben Ameur.	El M' Saïd Ed Drara.
				Ahmed Boudjemaa.	Medionna.
		Oulad Trabelsi..	El Hadj Ahmed El Gherissi	Ahmed ben Roumi.	Ourimma.
				El Arbi ben Mounen.	Saadi.
				Ameur ben Solah.	El Homaïn.
				El Hadj Ali ben Abed.	Terhouna.
				Ameur ben Mhammoud.	Ferjan.
		Hammama	»	Mohammed El Bacha ben Salah.	Oulad Aïssa.
				Ali ben El Khon.	Youf.
				Youcef ben Ali.	Oulad Bedroh.
				Ahmed Zeit.	El ouata Touol.
				Ali ben Belgossem.	El ouata Guibatna.
				Ameur ben Mohammed.	Hadjeri.
		Ourguemma....	»	Ammar ben Mhammoud.	Ourguemma.

Les indigènes de la région parcourue habitent en grande majorité sous la tente en poils de chèvre ou de chameau. Il nous a été impossible de reconnaître les emplacements des diverses mechtas, et la statistique que nous donnons des Oulad Riah et des Oulad Trabelsi comprend toutes les populations de ces deux tribus placées sous le commandement du kalifat Youcef Ben El Hadj Mesbah.

	HOMMES.	FEMMES.	GARÇONS.	FILLES.	MOUTONS.	CHÈVRES.	BŒUFS.	CHAMEAUX.	CHEVAUX.	MULETS.	ANES.	OBSERVATIONS.
Zahouan	619	556	394	363	444	2.680	938	22	108	18	226	
Smendja (1)	630	593	492	491	4.831	9.600	1.393	312	243	4	611	
El Fahs	817	906	785	595	3.603	5.478	1.420	260	354	»	677	
Bou arada	1.400	1.298	708	1.264	3.919	12.148	1.993	280	388	»	999	
Drafla	174	183	139	135	115	3.044	122	50	22	»	130	
El hadjilat-El M'ghernia-Ouergamma	295	281	249	183	1.434	4.737	926	190	90	1	244	
Ouzimma (Oulad Trabelsi)	141	162	166	90	1.951	1.063	131	143	47	»	88	
Oulad Sidi Messaoud Elazzini	37	29	33	27	70	466	64	14	5	»	21	
Arch Aïcher	232	264	268	226	1.270	4.283	363	88	20	»	173	
Zaouia El Ala	17	19	11	16	30	187	41	»	3	»	9	
Hammama	134	122	142	99	667	2.946	371	33	13	»	91	
TOTAUX	4.496	4.413	3.386	3.089	17.944	46.632	7.762	1.293	1.294	23	3.309	

(1) La fraction *Ferjan* des Oulad Trabelsi est complète dans la statistique de Smendja ; par suite de la défection de la plus grande partie de cette fraction, il n'est resté qu'une trentaine d'hommes et à peu près autant de femmes.

§ 5. — Production du sol.

Le sol produit toutes les espèces de céréales. Les vergers, trop rares malheureusement, renferment à peu près tous nos arbres fruitiers : (amandiers, abricotiers, pêchers, poiriers, pommiers, prûniers, cerisiers) et ceux du pays (grenadiers, jujubiers, orangers, citronniers). les figuiers sont de belle venue et produisent selon l'espèce, des figues blanches ou noires. Enfin, il faut citer les figuiers de Barbarie que l'on trouve disposés soit en lignes parallèles, soit en haies : le fruit, hérissé et piquant, fait la nourriture d'un grand nombre de familles pendant l'été.

Les vergers produisent encore des melons, pastèques, tomates, piments, etc.

Les quelques vergers que nous avons rencontrés, sont placés près d'eau courante qui en permet l'irrigation laquelle, à son défaut se fait au moyen de norias assez primitives.

L'olivier abonde dans les endroits où le sol est léger et pierreux, lequel est très favorable à cette culture. L'arbre est d'un aspect sombre, il produit beaucoup de fruits.

Dans la région parcourue, nous n'avons pas trouvé de filons apparents de minerai, ni marbre, ni salines.

§ 6. — Agriculture. — Industrie. — Commerce.

Les terres exploitées appartiennent, soit au bey, soit aux grands fonctionnaires tunisiens.

Le sol est loin d'avoir la fécondité de l'ancienne Afrique romaine. L'Administration imprévoyante des gouvernements qui se sont succédés depuis l'invasion musulmane, ont laissé se perdre les traditions des procédés de culture des temps passés ; leur incurie n'a pas su conserver ou déveloper des systèmes d'irrigation capables de donner, sur certains points, une grande fertilité. En outre, la destruction par les incendies ou la libre pâture des forêts des massifs montagneux qui protégaient la plaine contre les vents du sud et contre la sécheresse, a contribué, à modifier la situation.

Agriculture.

Quoi qu'il en soit, le sol produit toutes les céréales. Les procédés agricoles sont d'ailleurs bien primitifs : à peine les indigènes donnent-ils une façon légère à la terre qu'ils ne prennent pas la peine de fumer.

Ils se contentent de les laisser reposer une année sur deux. Ils n'arrachent pas même les broussailles de lentisques ou de jujubiers sauvage, parsemés sur le sol arabe ; ils se contentent de les contourner, après y avoir mis quelquefois, mais pas toujours, le feu !

Les travaux agricoles commencent à l'époque des pluies, vers la mi-octobre, par le froment et les fèves, ils continuent en novembre par l'orge et les pois chiches. La récolte se fait fin-mai pour l'orge, et en juin, juillet pour le froment ; on cultive surtout le blé dur. Le grain rend en moyenne de 8 à 12, dans les meilleures récoltes, ou dans les terres les mieux cultivées, la moyenne s'élève jusqu'à 16, 18 et même 25.

Les indigènes ne battent pas le grain : ils le foulent sous les pieds de chevaux ou de mulets sur des aires battues et recouvertes de fiente de vache. La paille en sort brisée et hachée et constitue le *teben* : elle est entassée sur l'aire même et couverte pour les besoins de l'hiver. Ils vannent le grain et le jetant en l'air à la pelle, à l'opposé du vent, et ils le conservent dans des silos qui leur tiennent lieu de greniers.

On appelle *Zouidja*, l'espace de terre que peut labourer une paire de bœufs. Faute de fumiers à prix d'argent, les propriétaires emploient des Khammès: ils leur fournissent le cheptel et la semence, les Khamméa font les travaux et gardent pour leur salaire le cinquième de la récolte. Leur nom, Khammès, vient du mot « Khamsa » qui veut dire cinq.

La culture des oliviers est peut être un peu plus soignée : les indigènes labourent la terre autour des arbres, émondent ceux-ci et font même des tranchées pour recueillir l'eau de pluie et la faire circuler dans des rigoles aux pieds des arbres. Les bois d'oliviers que nous avons vus, sont d'ailleurs situés de manière à pouvoir être irrigués par des sources. La cueillette des olives se fait vers novembre ou décembre par gaûlage.

Industrie.

L'industrie peut être considérée comme nulle dans cette région parcourue, car, nous n'avons pas à parler des régions éloignées. Zaghouan cependant mérite d'être signalé pour ses teintureries de chéchias.

Il y a dans le village deux ateliers des plus primitifs, où l'on soumet les chéchias à l'action de la chaleur en les laissant dans une grande

cuve ou chaudron pendant quatre heures. La cuve est remplie d'eau dans laquelle se trouve dissoute la composition destinée à leur donner une couleur d'un rouge écarlate, et ensuite on les fait sécher au soleil. Les ouvriers gagnent trois ou quatre francs par jour pour ce travail qui est des plus pénibles et en même temps très malsain. De là, les chéchias sont expédiées à Tunis pour être achevées et vendues. Le prix de revient dans le Gland est de six, sept et huit francs.

Il existe encore des moulins à huile qui sont, d'ailleurs, d'une simplicité remarquable ; il faut citer celui du village de Ben-Saïdan, et surtout de l'Aïn Djougar. Ils se réduisent à une meule roulante sur un axe horizontal fixé à un arbre de course mis en mouvement par un manège. Les olives broyées et mises en pâte sont traitées par l'eau. L'huile est généralement mauvaise parce qu'il y a beaucoup d'oliviers non greffés : elle est surtout exploitée pour le commerce des savons.

Nous ne parlerons que pour mémoire de la confection par les femmes, dans leur intérieur et pour les besoins de leurs familles, de burnous, de *flidjs* en poils de chèvres pour les tentes.

Le commerce est nul, à part la vente des grains en trop et du bétail.

Le bétail est généralement d'une qualité médiocre, le bœuf surtout: on emploie celui-ci comme bête de labour. Le mouton appartient à la race à *queue* large et graisseuse, sa chair a un goût de suif prononcé.

Les volailles sont de petite venue et assez médiocres. Les chèvres et les ânes sont de belle race. Le chameau est l'animal domestique le plus estimé à cause de sa sobriété et parce qu'il se fatigue peu : il peut porter jusqu'à 200 kilog. et est susceptible de fournir avec ces charges des marches de 70 à 80 kilomètres.

§ 7. Organisation politique.

Les villes importantes sont commandées par des gouverneurs.

L'administration des tribus est confiée à des *Caïdes* qui sont chargés de maintenir l'ordre et de recueillir l'impôt.

Le Caïd a sous ses ordres des *Kalifats* ou lieutenants qui font tout ; le Caïd réside souvent à Tunis ou au Bardo, où les Kalifats lui rendent compte de ce qui se passe et viennent payer l'impôt récolté par leurs soins.

Les Kalifats sont, par le fait, la véritable cheville ouvrière de tout ce rouage politique : ils sont en quelque sorte, en effet, si toutefois il est permis de faire un tel rapprochement, *préfets*-officiers de police judiciaire, juges pour les délits, receveurs des contributions. Ils ont

pour les seconder, des *cheikhs* qui commandent, sous leurs ordres, les fractions, village ou douars.

L'organisation judidiaire est à peu près nulle ; les cadis jugent au religieux : toutes les questions relatives au mariage et au divorce sont de leur ressort. Ils ont pour assesseurs et greffiers des *Adels*.

Le Tribunal du Bey est la seule juridiction d'appel contre les décisions ou jugements des Cadis comme des Caids.

Tout cela est d'ailleurs fort arbitraire, chaque magistrat ou fonctionnaire en use à peu près comme bon lui semble, avec les lois et les règlements.

Impôts.

Meajba. — La *meajba* est un impôt de capitation payé par tous les mâles ; n'en sont exceptés que les garçons qui n'ont pas encore pratiqué le Rhamadan.

Cet impôt s'élève à 45 riols par tête ; il est payé contre quittance au cheikh qui en verse le montant au caïd. Celui-ci prélève trois riols pour sa part et le cheikh, deux ; les droits de timbre sont à la charge du caïd.

Tlob el outa. — Le *Tlob el outa* est un impôt payé par les détenteurs de terres appartenant au Bey ; la tribu des Oulad-Riah, la seule où nous ayons eu à opérer, se trouve en majeure partie dans ce cas.

Cet impôt est de 41 riols par zouidja de terres détenues, labourées ou non. Le caïd nomme des *oukils* ou *ouggofs* pour faire le recensement et pour récolter cet impôt. Ils ont pour leur peine, un riol et versent les 40 autres entre les mains du caïd ; celui-ci a pour contrôle les états établis par ses oukils. Nous n'avons pu avoir de renseignements en ce qui concerne la part du prélèvement en faveur du caïd.

Achour. — L'*achour* est un impôt en nature ou prélèvement sur la récolte qui est de :

5 ouibos (environ notre double décalitre)		et 1/8 de blé.	par zouidja.
5 —	d°	et 1/8 d'orge.	

Il est payé en nature à un employé du Bey à Tunis : le 1/8 sert à indemniser le caïd et le cheikh de leur peine, le Kalifat n'aurait, nous a-t-on dit, aucun prélèvement pour lui (?).

L'achour se paie après la récolte ; les Oulah-Riah auraient payé l'impôt en question cette année à Zaghouan à Ali-Bey.

Impôt sur les olives. — Le *gamoun* est un impôt de 0 fr. 10 c. au maximum, payé par olivier ; mais il varie suivant le rapport de l'arbre. Cette estimation est faite par un agent appelé *Amin.*

L'achour est un impôt en nature égal au dixième de l'huile fabriquée. Pour les perceptions de cet impôt, il serait procédé de la manière suivante : le Bey affermerait à un prix qui varie suivant les *probabilités* de la récolte, le droit en question. Le fermier fait alors, à ses risques et périls, la retenue du dixième en question, dans chaque moulin à huile de la région qui lui a été concédée.

Meks. — Le *meks*, appelé aussi *Reboh*, consiste en une redevance de 1 karouba par riol sur toutes les transactions et ventes d'animaux, de grains, etc., qu'elles aient lieu sur un marché ou non. Sur les marchés, on peut, à la rigueur, contrôler les transactions; mais en dehors, cela paraît impossible, les kalifats y arrivent cependant, nous a-t-il été raconté, par les dénonciations. Le kalifat se contente d'inscrire sur un registre les sommes qu'il perçoit de ce chef. Cette espèce d'impôt nous semble une source d'abus indéfinissable ! Il parait, du reste, qu'il est plus onéreux à lui seul que tous les autres impôts.

Amendes. — Si les impôts, par la manière dont ils sont perçus, laissent la porte ouverte à toute sorte d'abus, les amendes en sont une source bien plus grande. Elles donnent aux caïds et à leurs kalifats des revenus considérables, car c'est à peu près le bon plaisir qui règne en cette matière. Tout individu qui commet un délit ou un crime est puni par ces chefs indigènes d'une amende au prorata du méfait et du bien qu'il possède : rien n'en va au Bey, et l'amende est partagée entre le kalifat et le caïd dans des proportions que nous n'avons pu savoir.

Le plaignant peut, de par le même ordre, obtenir des dommages-intérêts ou une *dïa* (prix du sang). La prison est parfois ordonnée, mais plutôt comme moyen de répression.

Tout individu lésé peut, toutefois, aller jusqu'à la direction du Bey, mais c'est une justice expéditive et sommaire qui est livrée au plus grand arbitraire ; aussi croyons-nous qu'on en use qu'à la dernière extrémité.

En résumé, les impôts pèsent surtout parce qu'ils n'ont rien de bien fixe, ni de bien régulier. La partie la plus considérable n'en entre pas dans les caisses du Bey que ses administrés rendent responsables de toutes les exactions commises Aucune règle fixe, ou à peu près, ne préside, en effet, à la perception de l'impôt : les caïds et au-dessous

d'eux, les kalifats, les cheikhs, les oukils chargés d'en assurer la rentrée, doublent, triplent, la quantité à percevoir, et s'approprient tout l'excédent injustement prélevé !

Ceci est d'ailleurs fatal, si ce que l'on a dit est vrai : le caïd paierait en effet, au Bey, une certaine redevance pour obtenir ou garder son emploi (?). Les kalifats sous ses ordres doivent s'arranger pour qu'il rentre dans ses frais et qu'il ait de quoi vivre honorablement : peu lui importe comment ils s'y prendront. Tout kalifat qui ne s'arrange pas à satisfaire ainsi son caïd, est sûr d'être remplacé par lui, heureux s'il n'est pas mis en prison ! C'est donc à lui à être malin, dégourdi, à faire les affaires de son caïd, tout en faisant les siennes. Tout se résume donc pour eux à savoir écorcher le mouton sans le faire crier.

Entretien des routes.

L'entretien des routes est nul dans la partie du territoire que nous avons eu à parcourir, et nous croyons qu'il en est de même partout, ou à peu près, dans la Régence.

V. Duraffourg.

2° Notice sur le Père Nicolas du Toict, de Lille, Missionnaire au Paraguay.

(1611-1685).

I

Le Père Nicolas du Toict, plus connu sous le nom de *del Techo*, naquit à Lille, le 28 novembre 1611. Son père, qui était commerçant, se nommait Jean, et sa mère, Marguerite Pouvillon. Nicolas commença ses études d'humanités en France, dans une institution dirigée par des séculiers, et, au bout de trois ans, il vint les achever au collège des Jésuites, dans sa ville natale. A la fin de l'année 1629, il partit pour Douai afin d'y suivre les cours de philsophie qu'y donnaient les mêmes religieux. Il y eut pour professeurs les Pères Léonard Robionois et Eustache de la Haye. Mais, plus préoccupé de sa vocation, que de ses études, Nicolas se présenta pour être admis dans la Compagnie de Jésus et le fut en effet, le 10 janvier 1630, par le Père François de la

Croix, Supérieur de la province *Gallo-Belge* (1). Peu de jours après, le 23 du même mois, le futur historien des Missions du Paraguay, entra au noviciat des Jésuites à Tournai (2). Après deux années d'épreuve, Nicolas fit ses premiers vœux de religion et se remit à l'étude de philosophie. Il enseigna depuis, pendant plusieurs années, les humanités dans plusieurs collèges de sa province que la disparition de nos archives ne nous permet pas de déterminer. Enfin il s'appliqua à l'étude des sciences sacrées, et ce fut à cette époque qu'il éprouva un ardent désir de se vouer tout entier au salut des âmes. Ses Supérieurs lui accordèrent cette faveur, et en 1644 Nicolas du Toict partit pour le Paraguay avant d'avoir complètement achevé ses études théologiques (3).

Dès son arrivée au Brésil, le P. du Toict fut soumis à une épreuve bien rude. Sept mois entiers se passèrent sans qu'il lui fût possible de continuer sa route à cause des affreuses tempêtes qui ne cessèrent de bouleverser la mer. Lorsque le calme fut enfin revenu, il partit pour les réductions du Paraguay, au grand regret des missionnaires Portugais qui, voulant le retenir parmi eux, l'avaient entouré des plus charitables attentions.

Arrivé à *Cordoue du Tucuman,* le P. Nicolas acheva d'abord ses études de théologie, puis en 1647, il alla s'établir au milieu des tribus des *Guaranis*. Ce fut là que deux ans plus tard, en 1647, il accomplit la profession solennelle des quatre vœux. Depuis cette époque, selon un usage reçu parmi les missionnaires venus des pays du Nord de l'Europe, il donna à son nom la forme étrangère des *del Techo.*

---

(1) Depuis 1612, les Jésuites Belges s'étaient constitués en deux provinces, la *Flandro-Belge* et la *Gallo-Belge*.

(2) Tous les détails qui précèdent ont été consignés par Nicolas du Toict lui-même dans l'ALBUM NOVITIORUM S. J. DOMUS TORNACENSIS (*Bibl. de Bourgogne*, ms. 3435, ad annum 1630).

(3) Nous avions déjà conjecturé d'après certaines données que le P. du Toict quitta son pays dès 1664, lorsqu'un de nos amis nous envoya du Brésil la note suivante qui nous prouve que nous ne nous étions pas trompé. « *P. Nicolaus del Techo egressus est è Belgio anno 1644 ; obiit anno 1685.* » Cette dernière date confirme celle de son biographe, le P. Oron ; toutes les deux sont restées ignorées jusqu'à ce jour par les écrivains qui se sont occupés de lui.

II

Dès que le P. du Toict se trouva parmi les Indiens, il s'appliqua avec une telle ardeur à l'étude de leur idiome barbare, qu'en peu de temps, comme l'assure son biographe, il fut à même d'annoncer l'Évangile à l'exemple des célèbres missionnaaires Romero, Mazeta et Citaldini, qui civilisaient alors ces contrées. Leurs travaux héroïques enflammèrent son âme d'un zèle si grand, qu'il n'hésita pas à aller affronter des nations totalement dépourvues d'humanité. Pendant quatre ans, il eut pour coopérateur de son apostolat, un Jésuite Brugeois, le P. Adrien Knudde, qui succomba en 1651, et dont il décrivit les travaux. Ce fut peu de temps après la mort de son compatriote qu'il envoya à ses confrères des Pays-Bas, d'intéressants détails sur ses occupations et sur la peuplade barbare des *Caaguiares* avec laquelle il venait d'entrer en rapport. Il fut le premier qui en signala l'existence et les mœurs inhumaines dans une lettre envoyée en Belgique et qui, croyons-nous, n'a pas encore été traduite en français (1).

« J'habite, disait-il, dans la petite ville de *Sainte-Marie-Majeure*, *en compagnie* du P. Alphonse Guttierez. A nous deux, nous prenons soin de 2.600 Indiens, parmi lesquels se sont opérées récemment de nombreuses conversions. Leur instruction exige beaucoup de soucis et de travail. Ajoutez à ce labeur un autre plus rude encore, celui de la civilisation des *Caaguiares*, une des nations les plus féroces. Pour vous le faire voir, je vais esquisser brièvement les mœurs, le pays et les dispositions de ce peuple.

» La nation des Caaguiares n'est pas fort considérable ; elle est même la plus insignifiante parmi les Indiens. Elle occupe les terres comprises entre les rivières de Parana et de l'Uroaica. Elle ne séjourne que dans les forêts : de là le nom de *Caaguas*, c'est-à-dire, *habitants des bois*, que leur donnent les peuplades voisines. Leur idiome, qui n'a rien de commun avec les autres, s'apprend fort difficilement, car

---

(1) Cette lettre est contenue dans l'opuscule intitulé : RELATIO TRIPLEX DE REBUS INDICIS (Anvers, Meursius, 1654), sous le titre de *« Caaiguiarum gentis mores, cœpta conversio. »* Ce petit livre contient également la notice sur le P. Knudde, écrite, comme la lettre, en 1651. La description du pays et des mœurs des Caaguiares a été traduite en flamand par le P. Corneille Hazart, s. j., et insérée au 1er volume (p. 445-448), de son ouvrage qui a pour titre : KERCKELYKE HISTORIE, ou *Histoire de l'Église* (Anvers, 1667).

lorsqu'ils parlent, ils ont plutôt l'air de siffloter et de pousser des sons gutturaux que d'articuler des syllabes.

» Leurs huttes sont fort peu nombreuses et situées bien loin les unes d autres. La plupart habitent les cavernes et vivent comme les bêtes fauves, sans se soucier plus que ces animaux d'assurer leur subsistance pour le lendemain.

Leurs flèches leur servent pour la pêche comme pour la chasse. Pourtant, la plus grande partie de l'année, ils ne se nourrissent que de vers, de rats, de fourmis et d'autres petits insectes. Ils poursuivent les singes sur les arbres, et cela avec tant d'agilité qu'on les prendrait pour des singes eux-mêmes. La chair de ces quadrumanes est pour eux une délicatesse. Ils estiment aussi beaucoup celle du tigre.

» Le miel sauvage qu'ils aiment à la folie, leur échauffe la tête et le corps au point que, malgré leur nudité, ils sont insensibles au froid et s'exposent ainsi sans crainte aux coups de leurs ennemis. On trouve parmi eux un assez bon nombre d'hommes qui sont tellement contrefaits qu'ils semblent n'avoir aucun trait humain. La plupart sont bossus et marchent à demi courbés vers le sol. Il en est pourtant aussi d'une conformation convenable, particulièrement les femmes qui, élevées à l'ombre des forêts, sont d'un teint à peu près européen.

« Tous ces Indiens, hommes et femmes, semblent naturellement ne jouir que fort peu de l'usage de la raison ; et leur férocité native obscurcit encore leur pauvre intelligence. Les femmes sont de la ceinture aux genoux, entourées d'un tissu fait de chardons. Elles ramollissent ces plantes dans l'eau, comme nous le faisons du lin, et elles s'en confectionnent ensuite une sorte de filet grossier. Les hommes ne portent que des peaux de bêtes qui les couvrent à peine. Ils ont, d'ailleurs le corps fort endurci.

» Pas de peuple plus difficile à dompter. On a vu des prisonniers mordre leurs chaînes, l'écume à la bouche, comme des lions furieux. Les petits enfants, eux-mêmes, deviennent à grand'peine doux et traitables. Si on les enchaînait quelque temps, ils se feraient périr de faim.

» Avant leur conversion au christianisme, les habitants du Parana leur faisaient une guerre à outrance, uniquement pour les prendre et les dévorer.

» Un de nos Pères a élevé un jeune homme de cette nation dans la réduction d'*Iguasu* où j'habite à présent (1). En lui apprenant à vivre

---

(1) On voit que le P. del Techo qui avait commencé sa lettre à Sainte-Marie-Majeure, l'acheva dans la réduction d'Iguasu.

chrétiennement, il espérait un jour en faire l'apôtre de ses compatriotes. Cela lui a réussi à merveille. Quand les Caaguiares ont vu que les Guaranis, leurs ennemis mortels, après leur conversion avaient cessé de les molester, quelques-uns d'entre eux ont senti naître le désir de connaître de plus près la Religion chrétienne. Dans ce but, plusieurs sont sortis de leurs cavernes et, sous prétexte de commerce, sont descendus en canot jusqu'à la réduction d'Iguasu. Nous nous sommes entretenus avec eux par interprète et nous sommes parvenus à savoir que leur chef, qui les avait accompagnés, viendrait nous trouver. Le jeune converti, dont j'ai parlé plus haut, nous a été d'un grand secours dans cette affaire,

» Lorsque ces barbares entrèrent ici, tout ce qu'ils virent fut pour eux une cause de stupéfaction. Nos demeures, qui ne sont que des huttes faites de paille et d'argile, leur semblaient de beaux palais. Cependant nos néophytes n'étaient pas sans crainte, car ils savaient que ces sauvages tombent parfois, à l'improviste sur leurs semblables, comme les tigres de leurs forêts. Ils les observèrent donc prudemment; quelques-uns même songeaient à fuir, mais ce ne fut pas nécessaire.

» Persuadés que la raison serait impuissante à dompter ces barbares, nous leur montrâmes un reliquaire contenant un fragment d'os du corps de Saint François-Xavier. Dès qu'ils l'eurent touché, ils changèrent aussitôt de contenance. Ils nous ont alors promis de revenir et de rapporter à leurs compatriotes ce qu'ils avaient vu.

» Nous commençâmes à leur parler de Dieu; ils écoutèrent avec plaisir. Toute leur attitude nous fit voir qu'ils étaient poussés à embrasser la vertu. On leur servit de la nourriture qu'ils acceptèrent de la main du Père. On se plut aussi à les amuser avec beaucoup de bienveillance. Entre autres, on fit sonner pour eux notre petite cloche, ce qui les émerveilla grandement. Ils s'imaginaient que la cloche parlait. Chose plus curieuse encore, ces gens qui n'avaient jamais entendu que les rugissements des tigres et les hurlements d'autres fauves, se mirent à danser et à gambader dès que le son de notre musique leur frappa les oreilles.

» Quand une grande partie de la journée se fut passée de la sorte, nos Pères qui avaient fait préparer un canot orné de fleurs et de feuillage, les accompagnèrent pour les rembarquer. Ils partirent ce même jour nous laissant pleins de l'espoir de leur retour.

» Depuis ce temps, les Pères n'ont pas cessé de leur témoigner de la bienveillance, et enfin le P. Pierre Alvarès, accompagné de quelques

Indiens, est allé leur faire visite. Il a d'abord traversé de sombres forêts hantées par les tigres et où l'homme avait à peine mis le pied. Les ronces et les épines y étaient si touffues, qu'en peu d'heures la soutane du missionnaire fut mise en lambeaux. Il a ainsi poursuivi sa route, passant des rivières, ayant de l'eau jusqu'au cou. et dormant dans des endroits où l'on voyait les traces récentes des ravages des tigres : des corps à demi dévorés, et des ossements humains rongés par la dent des bêtes féroces.

» Après un voyage de neuf jours. le Père est arrivé à leurs cavernes. Là, par interprète, il a persuadé à dix-huit d'entre eux. de devenir chrétiens et de le suivre. Ils l'ont fait, même avec plaisir. car les tigres venaient de causer parmi eux de si effroyables désastres, qu'ils désespéraient de pouvoir prolonger leur séjour dans les forêts. Deux jours auparavant deux hommes avaient été déchirés par les tigres, et trois femmes avaient péri étouffées par les serpents.

» Le Père Alvarès retourna donc avec sa conquête à sa bourgade d'*Acavaio* ; mais il savait par expérience que les Caaguiares, éloignés de leurs cavernes étaient comme des poissons hors de l'eau, et mouraient bientôt. Il s'est mis aussitôt à les instruire : malheureusement ces pauvres gens ne retenaient rien et comprenaient moins encore. Il s'est contenté de leur demander s'ils croyaient aux Mystères du Christ, et sur leur réponse affirmative, il les a baptisés. Tous sont morts peu de temps après.

» Dans l'entretemps. les Mamelucos (1). vraie troupe de brigands, s'étaient proposés d'attaquer le pays des Caaguiares. Mais les chrétiens du Parana en eurent connaissance, et au nombre de 600, ils se mirent en campagne et leur infligèrent une complète déroute. Ils arrachèrent de leurs mains 60 Caaguiares, firent un grand butin et revinrent à la réduction que j'habite. Je suis allé à leur rencontre à deux journées de marche avec des chevaux et des chariots et les ai ramenés bien portants à Iguasu.

» Quel curieux spectacle que celui de l'étonnement de ces gens ! jamais ils n'avaient vu ni chevaux, ni chariots, ni bœufs ; les bêtes de

---

(1) On appelait *Mamelucos* ou *Paulistas*, les habitants de Saint-Paul du Brésil, qui venaient fréquemment enlever les néophytes des réductions du Paraguay pour les vendre comme esclaves. Le nom de Mamelucos leur avait été donné à cause du sang nègre qui coulait dans leurs veines mêlé au sang portugais.

leurs forêts leur étaient seules connues. Je suis porté à croire qu'ils s'imaginèrent que nous étions venus au monde coiffés de notre chapeau et les pieds garnis de souliers, car ils les touchaient avec les signes d'une grande stupéfaction. Je les ai bien traités ici l'espace de quatre mois, et, contre toute attente, mes bons procédés à leur égard les ont si parfaitement apprivoisés, qu'ils semblent peu à peu vouloir se plier aux mœurs chrétiennes. Aidé de mon interprète, je leur ai composé un catéchisme. Jusqu'ici, trois Caaguiares seulement sont morts, plus quatre enfants : tous ont reçu le baptême.

» J'ai trouvé que cette nation ne possède pas dans son langage des mots pour désigner Dieu et l'âme : elle n'a ni religion ni idoles, ce qui fait qu'elle croit facilement ce qu'on lui enseigne. Ceux qui ont survécu sont toujours bien portants. Ils m'ont tous supplié d'aller dans leur pays pour inviter le reste de leur peuple à venir dans cette réduction. Mon supérieur vient de m'en accorder l'autorisation. Au mois de septembre prochain, j'irai, dans ce pays, accompagné d'environ 60 nouveaux chrétiens.

» Le père Adrien Knudde, de Bruges, qui fut jadis envoyé ici par la province Flandro-Belge, et dont j'ai été le collègue dans la mission pendant quatre ans, est mort au mois de mars dernier, après avoir évangélisé les Indiens pendant vingt ans, avec une grande édification et au milieu d'innombrables périls.

» Le père Josse van Suerck, d'Anvers, de la même province, homme vraiment apostolique, est supérieur à *Statin*. Il est bravement à l'œuvre pour rétablir une réduction chrétienne surprise et détruite par les brigands. Nous sommes éloignés l'un de l'autre d'environ 200 milles ; à l'instant où je vous écris, je reçois la nouvelle que ce bon père a fait sortir des forêts où les brigands les avaient chassés, 700 familles Indiennes, et qu'il les a de nouveau constituées en réduction. Il y a deux ans, les brigands du Brésil ont ruiné deux réductions de convertis et tué un de nos pères.

» Un mot maintenant du climat et de la fertilité de ces contrées. Le Paraguay est divisé en trois parties, savoir, le *Paraguay proprement dit*, le *Tucuman* et la région sise sur la rive du Rio de la Plata. La partie du Paraguay qui confine aux rivières du Parana et de l'Uruguay produit beaucoup de fruits inconnus en Europe. Elle l'emporte sur le Brésil en ce qu'elle a un vin qui n'est pas commun, et de beau blé. Cependant les habitants font leur pain d'une farine qu'ils tirent de certaines racines.

» Les contrées arrosées par le Rio de la Plata, où naguère on ne voyait ni chevaux ni bœufs, en sont à présent peuplées à un tel point, qu'on les voit de toutes parts galoper en grandes bandes par les campagnes. Comme ils sont à l'état sauvage, ils appartiennent à qui sait les prendre au *lasso*. Un cheval s'achète pour un *philippe*, et d'autres fois pour moins encore. Les bœufs sont si communs qu'un propriétaire qui n'en a que 10.000 à 12.000, n'est pas compté parmi les plus riches, puisqu'il y en a qui en possèdent trois fois autant. »

A la lecture des détails, si intéressants encore après plus de deux siècles, que nous fournit le P. Nicolas del Techo, on regrettera avec nous la perte de nos archives qui devaient renfermer, sans aucun doute, d'autres pièces aussi curieuses dues à sa plume. Heureusement Il nous reste de lui des ouvrages rares et recherchés qui nous témoignent de son grand talent d'historien aussi bien que de sa modestie. Le P. del Techo y parle beaucoup des travaux et des observations de ses collègues, mais il s'y efface lui-même au point qu'un siècle plus tard, un missionnaire du Paraguay, le P. Orosz, eut de la peine à recueillir sur lui les quelques renseignements que nous avons encore à communiquer à nos lecteurs.

Le P. del Techo eut à supporter dans ses expéditions pénibles les tourments de la soif et de la faim, et les milles incommodités qui sont les compagnes ordinaires de l'apostolat. Mais, dit son biographe, il montrait tant de courage qu'il étonnait les pionniers les plus endurcis à ces labeurs ; ses compagnons devaient bien plutôt modérer son zèle que l'exciter à suivre leurs traces.

III.

Nous ne savons pas quel fut le succès de la visite que le P. Nicolas fit au mois de septembre 1651 à la nation des Caaguiares. Il passa dans les occupations qu'il vient de nous décrire les premières des vingt années qu'il consacra à la conversion des Guaranis. Lorsqu'enfin un peu radoucis dans leurs mœurs sauvages, ces Indiens commencèrent à jouir du calme et de la paix de leurs réductions, le missionnaire en fut constitué le chef par ses Supérieurs : c'était presque un repos pour notre apôtre, et il l'avait bien mérité après tant de fatigues. Mais il ne put résister longtemps à cette inaction relative. Toujours en route d'une réduction à autre, il continuait à civiliser par lui-même les sauvages et à leur faire adopter plus pleinement les mœurs chrétiennes.

La soif d'une liberté sans entraves qu'éprouvaient ces peuplades, était un des plus grands obstacles à les faire plier sous les lois du christianisme.

Grâce à ces soins infatigables, les Guaranis eurent bientôt des habitations commodes et des habits plus décents. Le P. del Techo prit tant à cœur le soulagement matériel et spirituel de ces malheureux qu'ils ne le nommaient que leur *docteur*, leur *père* et leur *maître*. Tous se faisaient un plaisir de lui obéir avec une entière soumission.

Les Supérieurs du P. Nicolas qui avaient une haute opinion de ses talents, jetèrent, vers 1665, les yeux sur lui pour lui confier la rédaction d'une histoire des Missions du Paraguay. L'ardent religieux accepta avec joie cette invitation, heureux d'accroître ainsi ses travaux tout en gardant la faculté de veiller à ses ouailles. Cependant bientôt après, sa modestie d'une part, et de l'autre la difficulté de recueillir au milieu de ces déserts les documents nécessaires, faillirent le faire renoncer à son entreprise. Lui-même nous rend compte de ses hésitations et de ses craintes dans la préface de son ouvrage où il s'adresse à ses confrères d'Europe.

« Perdu, dit-il, depuis vingt-six ans au milieu des nations barbares, je n'avais pas à ma portée les livres nécessaires pour m'initier à nouveau aux secrets du style. Et puis, comment réunir les pièces sur un espace si vaste, pour y puiser les détails importants? Mon caractère, d'ailleurs, me porte plutôt à l'action qu'au travail de la composition, et il me paraît plus glorieux de combattre parmi les soldats du Christ avec le glaive de la parole qu'avec l'arme de la plume. Mais aussi, d'autre part, n'est-il pas déplorable que des travaux si dignes de mémoire soient menacés d'être ensevelis dans un éternel oubli? Mieux vaut donc écrire pauvrement que de souffrir qu'il en soit ainsi. Les survivants qui m'entouraient avaient été les témoins et les coopérateurs du bien réalisé dans ces Missions à présent pleines de calme. Je pouvais donc suffire à achever mon œuvre dans mes moments de loisir. Tandis que j'hésitais de la sorte, quelques hommes hauts placés de cette Province, et auxquels je suis redevable de tout ce que je suis, me poussèrent à prendre une détermination et m'offrirent spontanément de précieux mémoires. Je me mis donc péniblement à l'œuvre pour classer ces documents. Mais je fus interrompu souvent et embarrassé par l'ignorance où j'étais de certains détails qui m'étaient nécessaires. Aussi découragé, avais-je résolu de cesser définitivement mon travail, lorsque le R. P. Florent

de Montmorency, jadis Provincial de la Gallo-Belgique et depuis recteur du Collège de Lille, et après le T. R. P. Général, Goswin Nickel lui-même, m'écrivirent pour me faire savoir que je ferais chose agréable à la Compagnie, en achevant mon œuvre. Je me remis à la tâche. Bien qu'éloigné de quatre-vingts à cent lieues de tout collège, où je n'ai pas eu depuis vingt-six ans, la consolation d'aller revoir mes frères, j'ai pu achever mon livre... J'espère que sa lecture éveillera le zèle de nos frères d'Europe. Tous y admireront les travaux de quelques uns de leurs compatriotes. De même que les armées du Roi Catholique sont composées de soldats de nations diverses, ainsi il convient qu'il en soit ainsi des soldats du Christ au milieu des réductions du Paraguay. »

L'histoire de la province du Paraguay fut terminée en 1670, et déjà l'année suivante, le 2 décembre, le P. Jacques de Valdes, Provincial de Tolède, l'approuva sur le rapport d'hommes compétents qui l'avaient examiné. Le manuscrit fut ensuite envoyé en Belgique et soumis à la censure du chanoine Jean-Ernest Baron de Surlet, vicaire-général de Liége, dont il porte l'approbation datée du 28 mai 1673. Cette même année cet ouvrage sortit des presses de Jean-Mathieu Hovius de Liège. Il est divisé en quatorze livres et commence à la découverte du Paraguay par Alexis Garcia, en 1586, pour finir en 1645, année où son auteur débarqua au Brésil (1).

---

(1) *Nicolai del Techo, s. j., Historia Provinciæ Paraquariæ, s. j.*, 1 vol. in-fol., pp. 399. Cet ouvrage a été traduit en anglais et inséré dans la collection des Voyages de Churchill, T. VI, p. 3-116. Le P. de Charlevoix s'en est servi pour écrire son histoire du Paraguay.

La question des Réductions du Paraguay et des Jésuites, leurs apologistes, a été appréciée bien des fois. Voici ce qu'en disait récemment encore un des collaborateurs de la *Société Belge de Géographie*, M. le capitaine Verstraete, dans son *Histoire des travaux et projets de colonisation des Belges* (4e année, n° 6, p. 668, 1880). L'auteur après avoir constaté avec déplaisir que des religieux belges travaillèrent dans les pays lointains au profit d'une domination étrangère, s'écrie avec indignation : « Il y en eut même qui assistèrent à ce hideux scandale, auquel on mit le couronnement d'opprobre en le qualifiant de « civilisation du Paraguay, » et l'un d'eux, Nicolas du Toict, *aliàs* del Techo, en écrivit l' « histoire » de 1586 à 1645. » Voilà un jugement catégorique que n'acceptèrent pas cependant ceux qui, après mûr examen et pleine connaissance de cause, se rangèrent à l'avis de Voltaire, de Montesquieu, de Robertson, de Buffon, de Châteaubriand, de de Mofras, de M. Onésime Reclus, et d'une foule d'écrivains protestants. Loin d'y voir un « *hideux scandale* » et un « *opprobre* », Voltaire dit que l'œuvre du Paraguay « paraît, à quelques égards, *le triomphe de l'humanité.* » (Essai sur les mœurs, p. 59, T. X de

Le P. Nicolas del Techo avait soixante ans, lorsqu'en 1671, après l'achèvement de son histoire, il revint à la réduction qui portait le nom de son patron. Là, il utilisa ses loisirs à retoucher les biographies particulières de cinquante des plus illustres missionnaires que l'Europe avait donnés au Paraguay. Le manuscrit de cet ouvrage fut retrouvé au siècle dernier, par un jésuite hongrois, le P. Ladislas Orosz et envoyé à Tyrnau en Hongrie pour y être publié. Le P. Orosz mit en tête de ce livre la biographie du P. Nicolas del Techo, son auteur. Ces *Décades* virent le jour en 1759. Les notices qu'il renferme ont d'autant plus de valeur qu'elles viennent de la plume d'un homme d'aussi grande vertu (1).

Nous apprenons du P. Orosz que le R. P. del Techo gouverna vers

---

l'édition de *Genève*. — Montesquieu félicite les Jésuites d'avoir été les *premiers* qui aient montré dans ces contrées « *l'idée de la Religion, jointe à celle de l'humanité.* » (Esprit des lois, L. IV, ch. VI. — Le protestant Robertson constate que c'est là « *que les Jésuites ont exercé leurs talents avec le plus d'éclat et de la manière la plus utile au bonheur de l'homme* » (Hist. de Charles-Quint, T. II, p. 29. Amsterdam, 1771. — « *Rien ne fait plus d'honneur à la Religion, dit Buffon, que d'avoir civilisé ces nations, et jeté les fondements d'un empire sans autres armes que la vertu.* » Hist. naturelle, LXX. de l'homme, p. 282, Paris, 1798) — Châteaubriand à son tour pense que le projet d'établir ces réductions a été « *un des plus nobles dessins qu'ait jamais conçu un cœur d'homme.* » (Génie du christianisme. Miss. du Paraguay). — De Mofras (Exploration de l'Orégonate, T. I, p. 23) : les Jésuites les premiers eurent la *gloire* de concevoir et d'exécuter en partie *ce plan admirable*, si digne des vastes entreprises de cette corporation. » — M. Onésime Reclus (La Terre à vol d'oiseau, T. II, p 476), appelle les réductions « *des communautés sagement ordonnées* » ou « *les Indiens .... étaient heureux.* » Citons pour terminer les paroles d'un écrivain anglais, Howik (*Colonisation and Christianisy, ch.* X, *p.* 121), qui rétracte en ces termes, avec une noble candeur, un premier jugement sur cette œuvre qu'il avait d'abord méconnue : « J'ai autrefois rangé ses actes au Paraguay et au Brésil parmi ceux de sa pire ambition ; mais une enquête plus approfondie m'a convaincu que, dans ce cas, je leur fis, comme beaucoup d'autres, un *tort grave.........* Leur conduite dans ces contrées est *un des plus illustres exemples dont on se souvienne.* de dévouement chrétien, de patience chrétienne, de charité chrétienne et de vertu désintéressée. » (Cfr. Les Missions chrétiennes, par M. Marshall, T. II, p 273). Ces quelques témoignages émanés d'hommes si remarquables, vengent amplement les Réductions du Paraguay et son premier historien, enfant de Lille, des appréciations de M le capitaine Verstraete.

(1) *Decadès quinque virorum illustrium Paraquariæ s. j., ex historia Provinciæ et aliunde depromptæ, auctore R P. Nicolao del Techo s. j., Gallo-Belga. Insulano, perpolitæ. Tyrnaviæ*, 1759, in-fol. La notice sur le P. del Techo mise en tête de cet ouvrage, nous a permis de rectifier la plupart des dates données par les PP. de Backer (*Bibliogr. des écrivains de la Compagnie de Jésus*, T. III, col. 1135), par M. Reusens, (*Biogr. nat.*, T 6, col. 371), et Waiss (*Biogr. univ.*)

la fin de sa vie le Collège de l'Assomption où il fut entouré de la considération et de l'amour de ses inférieurs et des habitants de cette ville. Il fut aussi chargé de la direction des novices, puis de celle de ses confrères dejà prêtres qui, après l'achèvement de leurs études theologiques, s'appliquent au perfectionnement de leur formation religieuse. Ces fonctions délicates dont il fut chargé, dit le P. Orosz, prouvent assez l'estime que ses supérieurs firent de cet homme apostolique. « J'ai sous les yeux, ajoutent-ils, beaucoup de lettres écrites par divers généraux de la Compagnie de Jésus, et on y voit le prix auquel ceux-ci estimaient les vertus du P. Nicolas. Aussi le mettons-nous volontiers au nombre des héros que la Belgique a envoyés au Paraguay. »

Au sortir de ses charges, le P. del Techo se sentit encore assez de force et de courage pour réclamer l'honneur de travailler, comme jadis, au salut des Indiens. Bien qu'il fut affaibli par l'âge, il fut accueilli avec joie dans les réductions du Guaranis. Un grand nombre d'entre eux avaient été baptisés de sa main, et la vue de leur persévérance doubla ses forces. Bientôt cependant il se sentit succomber, mais ce qui adoucissait ses douleurs, c'était la perspective de mourir parmi les Indiens du Paraguay. Les derniers mois de sa vie ne furent qu'une suite d'indispositions de plus en plus graves. Enfin, le 20 août 1685, le P. Nicolas de Techo, alla recevoir, à l'âge de 74 ans, la récompense de son zèle apostolique.

F. Kieckens s. j.

3° Le grand hiver de 1879-80 et l'embâcle de la Loire, à Saumur.

Communication faite à la Société de Géographie par M. Léon FAUCHER,

Ingénieur-Directeur des poudres et salpêtres,
Conseiller municipal, Vice-Président de la Société.

I.

Il est impossible d'oublier combien l'hiver de 1879-80 a été rigoureux. Tout le monde se rappelle en effet, les rues encombrées de neige et de glaces, ainsi que les rivières et canaux profondément glacés, et le froid dur, aigu, rendu plus pénible, plus inexorable encore par un ciel clair toujours sans nuages. Il faut remonter jusqu'à l'hiver de 1829-1830, l'hiver le plus rigoureux du XIX[e] siècle, pour retrouver de pareilles souffrances.

On serait, il est vrai, tout d'abord tenté de réclamer pour l'hiver de 1812-13, si tristement mémorable à cause des souffrances que ses rigueurs ont occasionnées à nos soldats, dans la funeste retraite de Russie. Ou bien encore pour le pénible hiver 1870-71, dont la rigueur a été certainement pour beaucoup dans l'insuccès de nos tentatives de résistance contre l'armée allemande.

Mais, si l'on étudie les faits de plus près, avec des chiffres précis, comme il faut toujours le faire pour conquérir des impressions exactes, indépendantes des circonstances particulières propres à agir sur l'esprit, on constate facilement que ces hivers de 1812-13 et de 1870-71 ne peuvent être classés parmi les hivers exceptionnels.

Comment peut se faire cette étude ?

Quelques définitions rapidement posées vont nous l'indiquer.

Pour fixer la température d'une journée, on mesure la température à chaque heure, et l'on prend la moyenne de ces mesures pour les 24 heures. Cette moyenne est d'ailleurs sensiblement la même que la moyenne entre la température la plus élevée et la plus basse, entre la

température *maxima* et la température *minima*, lesquelles peuvent être déterminées directement par des moyens appropriés.

En faisant de semblables mesures et déterminations pour tous les jours de chaque mois pendant plusieurs années, en un lieu déterminé, on fixe la *température mensuelle moyenne* pour ce point. Ainsi, des observations continuées pendant 50 années, de 1816 à 1866, à l'observatoire de Paris, donnent pour les températures mensuelles les chiffres suivants :

Hiver. + 3° 26.	Décembre	+ 3° 54
	Janvier	+ 2° 32
	Février	+ 3° 91
Printemps + 10° 16.	Mars	+ 6° 41
	Avril	+ 10° 17
	Mai	+ 13° 89
Été. + 18° 12.	Juin	+ 17° 24
	Juillet	+ 18° 69
	Août	+ 18° 44
Automne. + 11° 15.	Septembre	+ 15° 59
	Octobre	+ 11° 27
	Novembre	+ 6° 58
Moyenne de l'année		+ 10° 67

Ceci fixé, on définit *hiver rigoureux*, un hiver dans lequel la moyenne des températures, pour décembre, janvier et février, est inférieure à la moyenne normale. On joint d'ailleurs au besoin à ces 3 mois, ceux de novembre et de mars, pour tenir compte de la durée plus ou moins longue de la période de froid. On tient compte encore du nombre de jours de gelée, qui sont en moyenne, à Paris :

47 jours de gelée

et qui présentent des écarts assez grands comme l'indiquent les chiffres suivants :

Maximum	1788-89	86 jours.
Minimum	1820-21	10 jours.

Or, pour en revenir à l'hiver de 1829-30, dont nous parlions plus haut, le tableau suivant en résume les principales circonstances :

	MOYENNE normale à Paris.	MOYENNE pour 1829-30.	DIFFÉ-RENCES.	NOMBRE de jours de gelée.	TEM-PÉRATURE minima.
Novembre	+ 6° 58	+ 4° 7	— 1° 88	8	— 5° 3
Décembre	+ 3° 54	— 3° 5	— 7° 04	26	— 14° 5
Janvier	+ 2° 32	— 2° 5	— 4° 82	21	— 17° 2
Février	+ 3° 91	+ 1° 2	— 2° 71	17	— 15° 6
Mars	+ 6° 41	+ 8° 9	+ 2° 49	4	— 2° 3
				76	

Si l'on résume de même, les faits relatifs à l'hiver de 1879-80, on obtient les chiffres suivants :

	MOYENNE normale à Paris.	MOYENNE pour 1879-80.	DIFFÉ-RENCES.	NOMBRE de jours de gelée.	TEM-PÉRATURE minima.
Octobre	+ 11° 27	+ 10° 6	— 0° 7	1	— 1°
Novembre	+ 6° 58	+ 3° 9	— 2° 7	12	— 6°
Décembre..............	+ 3° 54	— 7° 4	— 11° 0	28	— 25° 6
Janvier	+ 2° 32	— 1° 1	— 3° 4	27	— 11°
Février	+ 3° 91	+ 6° 1	+ 2° 2	6	— 6°
Mars	+ 6° 41	+ 11° 0	+ 4° 5	»	+ 1°
				74	

Les deux hivers peuvent être dits rigoureux au sens que nous avons donné à ce mot ; mais ils présentent d'assez grandes différences. Celui de 1829-30 dure 4 mois et il est plus long que celui de 1879-80 qui dure seulement 3 mois. Mais par contre l'hiver de 1879-80 est plus rigoureux, car si l'on fait la moyenne des températures pour les mois de novembre, décembre et janvier, on trouve :

Pour 1829-30.............................. — 1° 3
Pour 1879-80.............................. — 4° 6

Cette rigueur plus grande de l'hiver 1879-80 s'accuse particulièrement pour le mois de décembre, et surtout pour le 9 décembre, où l'on a observé en des points très nombreux de la France, des températures absolument inconnues d'ordinaire. Par exemple :

Charolles	— 24°
Melun	— 25°
Joigny (Yonne)	— 27°
Chaumont	— 27°
Soissons	— 28°
Orléans	— 28°
Toul	— 28°
Monceau-les-Mines	— 29°
Nancy	— 30°
Autun	— 31°
Langres	— 33°

Donc, il est permis d'affirmer que l'hiver de 1879-80 a été exceptionnellement rigoureux.

Une particularité remarquable de cet hiver, sur laquelle nous devons insister, c'est qu'il ne s'est pas fait sentir sur les hauteurs.

On sait que la terre tend constamment à se refroidir par rayonnement vers les espaces planétaires, où règne un froid intense évalué à — 70° par Fourier et même à — 140° par Pouillet. Mais elle est réchauffée par les rayons du soleil.

Cet échauffement est d'autant plus grand que les rayons frappent plus perpendiculairement sur la surface du sol, et aussi que l'action du soleil est plus longue : d'où la différence entre les hivers et les étés, d'où également la différence entre les régions équatoriales et les régions polaires.

Le refroidissement par rayonnement est au contraire d'autant plus grand que l'atmosphère est plus débarrassée de nuages. L'atmosphère agit en effet comme un manteau ou mieux comme les vitres d'une serre, qui permettent à la chaleur d'entrer sous forme de rayons clairs, mais non de sortir.

L'influence de cette clarté de l'atmosphère est bien prouvée, puisqu'on sait qu'au Bengale, pendant les claires nuits d'été, on peut obtenir de la glace en abandonnant de l'eau dans des bassins plats posés au fond de fossés remplis de paille.

Tout ce qui précède, fait comprendre comment la température s'abaisse à mesure qu'on s'élève dans les montagnes. Il n'est guère de vageurs en pays de montagnes qui n'ait observé par lui-même ce refroidissement, avec son influence sur la végétation, qui reproduit en quelque sorte, à mesure que l'on monte, la flore des climats les plus divers.

Mais, si normal que le fait puisse être, l'hiver de 1879-80 n'a rien fourni de semblable.

A partir des 9 et 10 décembre, la température, au Pic du Midi, et au Puy-de-Dôme était à peine égale à celle observée au pied de la montagne. Puis l'inversion a été complète et la température a été constamment plus élevée sur la montagne qu'au pied. Au Puy-de-Dôme, le 17, on observe 17° de plus qu'à Clermont, le 27, 20 degrés de plus et même, le 22, 21° de plus. Au Pic du Midi, du 19 décembre à la fin du mois, le thermomètre s'est élevé tous les jours au-dessus de 0°, en sorte que la neige disparaissait peu à peu.

Il en était de même dans tous les pays de montagnes où les habitants quittaient la plaine pour aller se réchauffer dans les hauteurs.

L'explication de ce fait anormal se trouve dans l'accumulation constante de l'air froid plus lourd et plus dense dans les plaines, par suite des pressions considérables qui ont régné pendant tout le mois de décembre en France, et même dans toute l'Europe septentrionale. Il s'est formé alors, en effet, une zone de pressions considérables dont le centre oscillait de la France à la Pologne, et d'Autriche en Danemarck, et qui donnait par exemple pour Paris, le 23 décembre à 10 heures du matin, la pression absolument exceptionnelle de 783 m/m 5.

On remarquera même que la température éprouva un changement instantané et considérable, par suite de la bourrasque du 28 décembre, tristement célèbre par la démolition du pont de la Tay. Le 28, à 1 heure du matin, la température à Paris était de — 15°3 et, 24 heures après, elle remontait à + 3° par suite du mélange des couches d'air résultant de la bourrasque même.

Ce changement fut d'ailleurs de faible durée ; après quelques jours de chaleur relative, le froid reprit la même rigueur, dès le 4 janvier, avec la même particularité d'une intensité plus grande dans les plaines que dans la montagne.

Signalons ici que ce phénomène, fort rare en Europe, est constant dans la Sibérie orientale. Ainsi, la température normale de l'hiver à Irkoutsk est de — 25°7, tandis qu'à Vornesensk, à 336 mètres plus

haut, elle s'élève déjà à — 25°. et sur la montagne d'Alibert, à la hauteur de 2.225m, elle est de — 16° 6. C'est que, pendant l'hiver, une véritable cataracte d'air froid vient tomber sur la Sibérie, où en janvier, le baromètre est toujours de 20 à 25 millimètres plus haut qu'en Europe.

Si d'ailleurs le fait est constant en Sibérie, cela tient à la persistance du vent d'Est, qui force ainsi l'air froid à s'accumuler toujours de plus en plus dans les plaines. Le fait est rare, au contraire, en Europe, parce que le voisinage des mers amène, d'ordinaire, des variations brusques dans la direction du vent, des bourrasques qui mêlent les couches d'air de température et de densité diverses, comme nous l'avons vu pour le 28 décembre.

Quoiqu'il en soit, de ce point spécial de physique terrestre, la persistance du froid dans l'hiver de 1879-80, devait avoir sur les rivières une influence considérable.

II.

Dès le milieu de décembre, toutes nos grandes rivières étaient prises et formaient de véritables plaines de glace. La glace s'épaissit d'heure en heure jusqu'aux premiers jours de janvier mais, alors par le retour de courants tièdes qui élèvent en quelques heures la température de 20°, il se fait un brusque dégel qui amène rapidement une débâcle de la rivière.

La glace tient d'abord pendant 4 ou 5 jours, mais bientôt, noyée entre la couche d'eau superficielle résultant du dégel et les couches d'eau profondes, elle se ramollit, se fissure et bientôt toute la couche solide se précipité vers l'aval de la rivière.

La Seine fut vite débarrassée dans la traversée de Paris. Le 2 janvier, le dégel commence, le 3, la débâcle est à son point maximum. Le fleuve monte par l'accumulation des glaçons et des débris de toutes sortes, qui sont arrêtés en chemin pour une cause quelconque ; le pont des Invalides est renversé. Mais là se bornent les dégâts produits par la débâcle, et le 6, tout danger était passé.

Dans la Loire, la débâcle se fit moins heureusement, à Saumur surtout, où se produisit le phénomène dont nous devons maintenant nous occuper.

On connaît la particularité que presente cette rivière. Elle correspond

à un bassin de réception immense, limité par des montagnee peu élevées et son cours se trouve compris presque tout entier dans le même massif montagneux. La pluie tombe à la fois dans tout le bassin de la Loire, de même que la sécheresse s'y fait sentir partout à la fois. Les neiges d'hiver, rapidement fondues sur des montagnes peu élevées, donnent au printemps un volume d'eau considérable : la Loire a alors dix fois trop d'eau pour son lit ordinaire.

Bref, la Loire est un fleuve sauvage, qu'il est nécessaire de contenir dans ses digues, pour éviter des inondations en hiver.

Quant à la situation particulière de Saumur, la Loire y est partagée en deux bras par l'Ile Offard, qui porte un faubourg de la ville. Puis en amont, par l'Ile Souzay entre le village de ce nom, sur la rive gauche et celui de Villebrenier, sur la rive droite. Vient ensuite une partie libre du fleuve, à la suite du confluent de la Loire supérieure qui arrive de l'Est et de la Vienne qui arrive du Sud.

A sa hauteur moyenne, le fleuve offre dans cette partie, une série de bancs de sable à peu près noyés, qui se sont rapidement couverts sous l'influence du froid, d'une nappe de glace de 30 à 40 centimètres d'épaisseur. Cette nappe de glace unie et continue, maintenue entre les deux digues qui enserrent le fleuve, permettait aux piétons et même aux attelages de passer sur le fleuve d'une rive à l'autre.

Arrive le dégel qui entraîne la débâcle, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut. Le 7 janvier, on voit d'abord des tables de glace passer librement devant la ville de Saumur et s'engouffrer sous ses ponts. Mais bientôt les glaçons s'arrêtent, ils s'entasssent d'abord contre la pointe de l'Ile Offard, puis contre la digue de Villebrenier, puis dans toute la largeur de la rivière en formant un gigantesque barrage qui s'étend d'instant en instant par l'arrêt de nouveaux glaçons.

Les glaçons poussés par l'eau même du fleuve, viennent buter contre ceux qui les précèdent, ils s'abaissent en avant, se soulèvent en arrière et plongent plus ou moins sous l'obstacle. Bientôt tout l'espace vide en dessous de la glace supérieure se remplit ainsi de glaçons, qui viennent se fixer plus ou moins verticalement dans le fond du fleuve.

L'eau gênée dans son lit obstrué et cherchant son libre cours, franchit cette couche de glaçons qu'elle presse encore et comprime, et vient superposer à cette couche première de nouveaux glaçons. Le tout se prend en une masse compacte, par le fait bien connu du regel.

Dès lors se forme une sorte de banquise ou de glacier, comprimé entre les digues du fleuve, qui rejette sur les rives des remparts de

blocs coagulés et entassés, tandis que le milieu du courant se gonfle en certains points en vagues glacées, qui s'accumulent à 5 ou 6 mètres au-dessus du niveau de l'eau, 8 à 10 mètres au-dessus du lit ordinaire du fleuve.

Le 9 janvier, le lit de la Loire était ainsi encombré de Villebrenier à Gaure, sur une longueur de plus de 8 kilomètres, sur une largeur de 5 à 600 mètres, avec des profondeurs de 5 mètres, en moyenne. La surface de l'embâcle a pu être évaluée à 4.794,000 mètres carrés, son volume à 8.707,000 mètres cubes. En comptant le mètre cube pour 930 kilog., il y avait plus de 8 millions de tonnes de glace ainsi accumulées. Ces chiffres confondent l'imagination, parceque l'on ne se rend pas assez compte de ce que peut produire l'accumulation des forces de la nature, forces petites en elles mêmes, mais considérables en somme lorsqu'elles agissent dans une même direction, pendant un temps de quelque durée.

Déjà le fleuve s'est formé un nouveau lit, en escaladant les digues de la rive gauche et en s'étendant jusqu'aux côteaux qui bordent cette rive.

Mais sur la rive droite, à Villebrenier, l'embâcle atteint la partie supérieure de la digue qui domine de 4 à 5 mètres la vallée de l'Authion, et déjà même quelques blocs de glaces ont escaladé la digue. Si cette digue cède, toute cette riche vallée sera submergée. Si elle ne cède pas, le danger est pour Saumur, car lorsque viendra la débâcle, la masse de glace poussée par la crue inévitable, écrasera les ponts et les quais de Saumur, après avoir balayé l'île Souray et le faubourg de l'île Offard.

A Saumur l'effroi était universel, et la France entière avertie par tous les organes de publicité, s'émeut de ce phénomène jugé sans précédents.

III.

Ici, il convient de réclamer contre l'erreur commise, car dans le moment même se formait dans la Saône, à Lyon, une véritable mer de glace, s'étendant entre la gare d'eau de Vaise, et l'extrémité amont de l'île Barbe, sur plus de 3,000 mètres de longueur, et présentant pour la ville de Lyon les dangers les plus graves. Ajoutons même, que la formation de semblables embâcles est presque de règle générale

dans les débâcles rapides, se produisant sans pluie, par un abaissement subit de la température.

On retrouverait facilement dans l'histoire l'indication de nombreux faits semblables (1). Mais c'est une erreur très commune de l'esprit humain que de mesurer les phénomènes terrestres avec la courte mesure de la vie humaine et des faits qui se passent journellement sous nos yeux

Insistons même au point de vue géographique, en signalant que les embâcles, semblables à ceux qui nous occupent, sont constants chaque année dans les fleuves de la Sibérie.

On sait que les 3 grands fleuves de la Sibérie, l'Obi, l'Yéniseï et la Lena coulent régulièrement vers le Nord ; cette circonstance donne aux débâcles dans ces fleuves, un caractère tout particulier.

Pendant l'hiver, l'eau se gèle jusque dans les couches les plus profondes, les couches qui se contractent par le fait du refroidissement, sont fissurées et fendillées dans tous les sens avec un bruit violent semblable au grondement lointain de l'artillerie. Dès que survient le printemps, avec les élévations si brusques de la température, qui caractérisent le climat de la Sibérie (aussi bien que la constance du froid en hiver) les glaces ainsi fissurées se divisent en blocs énormes.

---

(1) Il est difficile de résister à la tentation de citer l'exemple de l'année 1608, l'année du grand hiver, tel qu'il est relaté dans l'abrégé chronologique de l'Histoire de France, par le Sr de Mezeray (Tome VI, page 355. édition d'Amsterdam, chez Abraham Wolfgame, 1688).

« Ce qui arriva à Lyon est une merveille digne d'être écrite : Il s'estoit accumulé une montagne de glaçons sur la Saône, devant l'église de l'Observance ; toute la ville trembloit, de peur qu'en se détachant, leur choc ne vinst à emporter le pont, et faisoit des prières publiques pour détourner ce malheur : un simple artisan entreprit de les rompre en petits morceaux et de les faire tous écouler sans aucun désordre, moyennant certaine somme d'argent dont il convint avec les magistrats de la ville.

» Pour cet effet, il alluma tout vis-à-vis, sur le bord de la rivière, deux ou trois petits feux, avec demie douzaine de fagots et quelque peu de charbon, et se mit à murmurer certaines paroles. Aussitôt, ce prodigieux rocher de glace éclata comme un coup de canon et se rompit en une infinité de pièces, dont la plus grande n'estoit pas de plus de trois ou quatre pieds. Mais ce pauvre homme, au lieu de toucher sa récompense, fut en danger de recevoir punition, car les théologiens disoient que cela ne s'estoit pu faire sans l'opération du diable, tellement que sa recepte fut bruslée publiquement en l'Hostel-de-Ville.

» Dix ou douze ans après, il intenta action au Parlement, pour avoir son payement, je n'en ay pû apprendre le succès...................... »

qui descendent vers le nord, poussées par la débâcle. Mais arrivés vers les régions plus froides, ces blocs rencontrant des barrages de glaces encore solides, s'arrêtent, s'empilent les uns sur les autres et font monter les eaux de plus d'un mètre souvent en quelques heures.

L'issue vers l'aval étant bouchée par ces embâcles de glace, les eaux et les glaces s'épanchent latéralement et chaque année, un nouveau lit se trouve tracé par le fleuve, qui se déplace ainsi chaque année.

Pour en revenir à l'embâcle de Saumur, le phénomène est identique à ceux que nous venons de décrire. Le changement même du lit du fleuve tend à se produire par rupture des digues sur le point menacé à Villebrenier et par irruption dans la vallée de l'Authion.

Rappelons d'ailleurs, que l'Authion est une sorte de Loire en miniature qui coule parallèlement à la Loire sur une étendue de plus de 60 kilomètres, et vient se réunir à la Loire même, en avant des ponts de Cé. Pendant longtemps les géographes ont admis que la Loire coulait au nord de son lit actuel, sur l'emplacement même de l'Authion, tandis que la Vienne coulait dans le lit actuel de la Loire. La science moderne a rectifié cette opinion en accumulant des preuves historiques, qui montrent que le confluent de la Vienne et de la Loire n'a pas changé de place. Notre grand géographe, Élisée Reclus, conclut de ces preuves diverses, que l'Authion est le reste d'une Loire géologique et non d'une Loire historique.

Il nous est permis de conclure, que ce déplacement de la Loire a pu être la conséquence d'un embâcle, qui s'est produit dans les temps géologiques comme celui que nous avons vu se produire dans l'hiver 1879-1880.

De tels déplacements de fleuves ne sont pas inadmissibles, puisque nous en avons vu se produire même récemment : c'est ainsi qu'en 1857, le fleuve jaune, ou Hoang-ho, au lieu de continuer à couler vers la mer jaune, s'est précipité dans le golfe de Pe-Tschi-li à 150 lieues environ de son embouchure primitive.

Seulement, il faut remarquer qu'en 1879-80, le déplacement de la Loire n'a pu se produire, parce que l'homme est venu se mettre en lutte ouverte contre les forces aveugles de la nature, pour préserver ses œuvres et empêcher la ruine de Saumur et de de la riche vallée de l'Authion.

IV.

A la nouvelle du danger, des troupes d'artillerie et du génie, conduites par des officiers expérimentés viennent, en effet, porter secours aux populations menacées. Des ingénieurs des poudres viennent avec des ouvriers spéciaux, lutter avec la dynamite contre les dangers que présente l'embâcle.

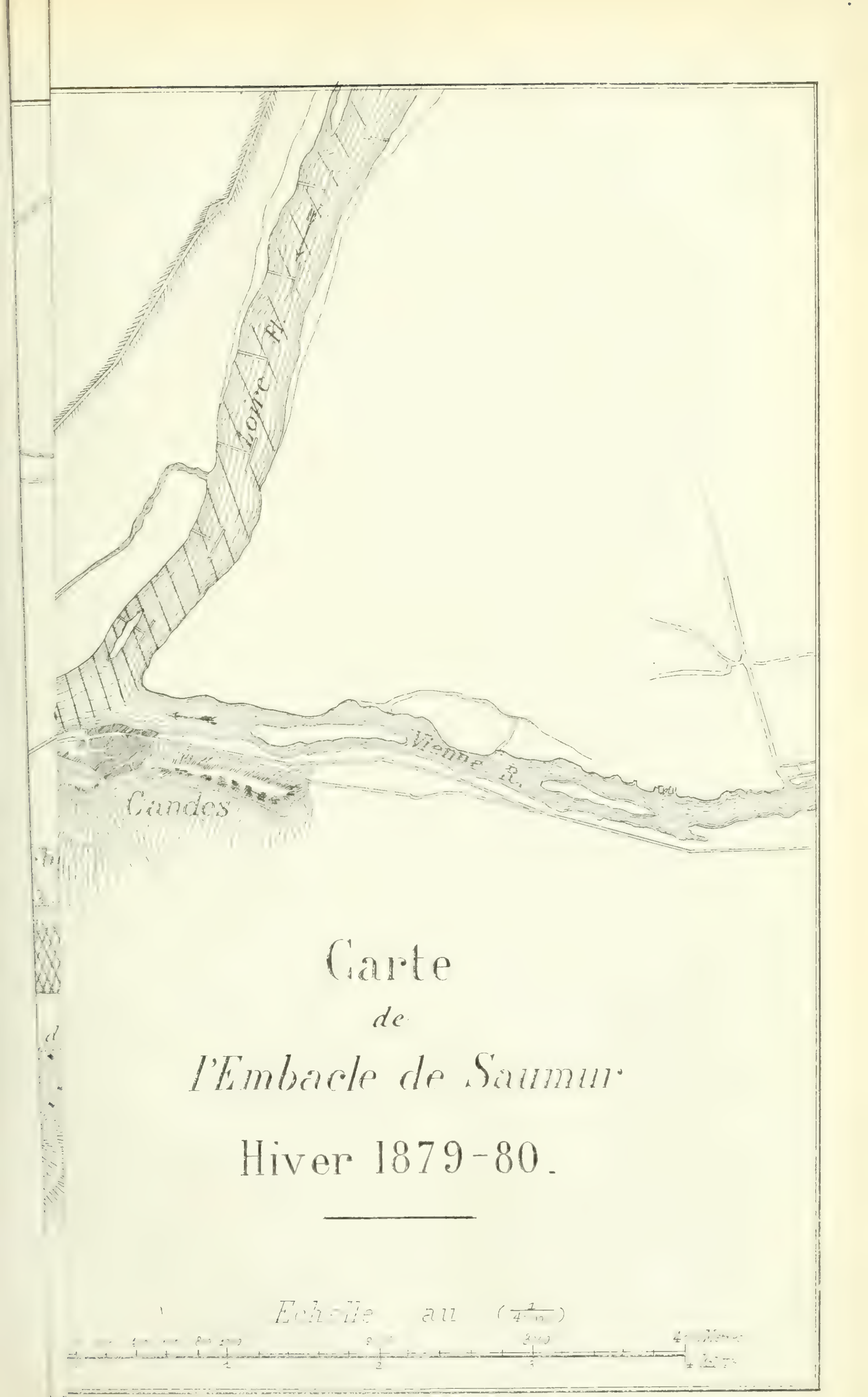
Tous se mettent à l'œuvre, soutenus par cette force nouvelle, la dynamite, dont on avait déjà expérimenté l'emploi pour le cassage des glaces des rivières, d'abord, sans grand succès, à Paris pendant le siège, pour dégager des canonnières emprisonnées au Port à l'Anglais, dans les glaces de la Seine, puis en 1871, sur la Saône, au pont de Pontaillier, et à Lyon même avec très grand succès au contraire.

Le plan de campagne est rapidement établi de concert entre les officiers d'artillerie, du génie et les ingénieurs des poudres, ainsi que les ingénieurs des ponts et chaussées Il s'agit de pratiquer dans le bras de la rive gauche, un chenal permettant le libre écoulement des eaux du fleuve. De cette façon, l'amoncellement des glaces et leur soulèvement par ces eaux toujours affluentes se trouvera arrêté, lors de la débâcle; il pourra se faire un écoulement régulier des eaux et des glaces, sans danger d'inondation pour la ville de Saumur et pour la vallée de l'Authion, et même sans danger de rupture pour les ponts de Saumur.

Les travaux commencent le 19 janvier, en deux chantiers placés l'un en amont et l'autre en aval de la banquise, pour permettre l'écoulement des eaux du fleuve et pour dégager le point dangereux de Villebrenier. Dès la fin de janvier, tout danger grave était conjuré et quand le dégel se produisit le 13 février, la débâcle se fît sans accident aucun.

Ainsi les 160 hommes du chantier d'amont et les 600 hommes du chantier d'aval, avaient, sous la direction de leurs officiers et des ingénieurs, sauvé toute une contrée, grâce, il est vrai, aux travaux les plus pénibles et les plus dangereux.

Ajoutons aussi que ces travailleurs avaient employé environ 15,000 kilos de dynamite et 6,500 kilos de poudre, ce qui correspond à une force totale d'environ 32,000 milions de kilogrammètres, et revient à peu près à dire, qu'ils s'étaient fait aider par la force de 800,000 hommes.


Loire Fl.
Vienne R.
Candes
Carte
de
l'Embacle de Saumur
Hiver 1879-80.


Authion R.
Authion R.
Route de Bordeaux à Rouen
Station de Varennes
Chemin de fer de Tours à Nantes
Varennes
Angers
Briare
Loire Fl.
Vienne R.
Candes
Montsoreau
Turquant
Villebernier
Faubourg Croix Verte
I. de Souzay
Souzay
Loire Fl.
Saumur
N
S
Glaces flottantes
Embacle
Carte
de
l'Embacle de Saumur
Hiver 1879-80.

Mais ce n'est pas ici le lieu d'insister sur ce point, non plus que sur les détails pratiques intéressants de la lutte contre l'embâcle de Saumur.

Notre conclusion, c'est que le phénomène intéressant qui nous a occupé est la conséquence directe des conditions météorologiques propres de l'hiver de 1879-80, et qu'il s'explique fort bien par les propriétés connues de la glace, plasticité et regel. Il rentre donc dans la catégorie ordinaire des phénomènes terrestres devant lesquels l'homme armé de la science moderne, cesse d'être impuissant, dès qu'il a pu en bien pénétrer les causes et les conséquences.

L. Faucher.

BIBLIOGRAPHIE.

1° L'embâcle de la Loire, par M. Franz Schrader. Annuaire du Club Alpin français.

2° Les embâcles de glaces en 1879-80 par M. A. Pasqueau, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

3° Des froids de décembre 1879, par M. Angot. Revue scientifique, n° 29 du 17 janvier 1880.

4° Nouvelle géographie universelle par Élisée Reclus. Tome II. La France. Tome VI. L'Asie Russe.

4e Cours de Géographie

Professé par M. GUILLOT, Secrétaire-Général.

L'Algérie. — Alger et ses environs.

Leçon faite le 12 janvier 1882.

L'étude de notre colonie d'Algérie qui ne nous appartient que depuis un demi-siècle est non seulement une étude géographique : elle est la meilleure réponse à faire à tous ceux qui accusent la France de ne pas savoir coloniser, et elle permet de concevoir de sérieuses espérances pour l'avenir de la Tunisie.

Cette question n'était pas nouvelle à Lille : déjà l'année dernière M. Suérus traitant du développement de la colonisation Française en Asie et en Afrique en avait dit quelques mots. et il y a huit mois environ, M. Renouard retraçait à ses nombreux auditeurs le voyage humoristique qu'il venait de faire dans notre colonie africaine.

Après avoir indiqué les limites de l'Algérie, son étendue (1.000 kil. environ du N. au S. et de l'E. à l'O. superficie = 60 millions d'hectares) et rappelé ses grandes divisions naturelles (le Tell, les Hauts-Plateaux et le Sahel), M. Guillot annonce qu'il s'occupera d'abord d'Alger et de ses environs.

De nombreux paquebots appartenant à des Compagnies diverses permettent de se rendre en Algérie ; à Marseille il a des services pour Alger. Oran. Bône, Philippeville; à Port Vendres pour Alger et Oran : les principaux ports algériens sont en outre reliés entre eux par des services réguliers.

Après une traversée qui dure généralement de 35 à 40 heures on arrive à Alger soit debout sur le pont, si l'on a pu résister au mal de mer, soit couché si on a subi ses atteintes. Le panorama que l'on a devant soi est un des plus beaux qu'il soit donné de contempler : Sur les flancs de collines couvertes de hameaux et de villages, au milieu d'une végétation luxuriante et autour d'une rade magnifique, s'étagent

les maisons blanches de la ville resplendissantes de lumière et de soleil. Une invasion subite et désagréable vient bientôt vous distraire de ce spectacle : portefaix et commissionnaires se répandent sur le pont, enlèvent vos bagages de vive force, et vous contraignent presque à les suivre dans une petite barque puis, après avoir abordé, à l'un des hôtels d'Orient, d'Europe ou de la Régence.

Vous vous attendiez à voir une ville africaine : la désillusion commence, comme jadis pour Tartarin ; c'est qu'en effet des transformations nombreuses se sont accomplies : la ville indigène recule chaque jour devant les vastes constructions européennes plus majestueuses peut être, mais moins confortables parfois, et toujours moins sûres.

Malgré quelques travaux accomplis à différentes reprises le port d'Alger est insuffisant ; longtemps les navires y cherchèrent vainement un abri comme le prouve la tempête de 1835. Aujourd'hui il est protégé par deux jetées : de grands magasins voûtés le bordent supportant une large terrasse qui est le Boulevard de la République.

Alger, malgré les transformations réalisées, comprend deux parties tout à fait distinctes, la ville française et la ville maure.

Dans la première s'ouvre de larges rues bordées de vastes maisons à cinq étages ; puis des places spacieuses avec des fontaines, telles que la place du Gouvernement ombragée de magnifiques platanes, entourée de cafés de libraires, et au milieu de laquelle s'élève la statue du duc d'Orléans : la place de Chartres ou les maraîchers barriolés, réunis dès le matin, présentent un spectacle curieux ; la place Bresson qui a remplacé de vieilles boutiques, d'anciennes impasses et où se trouve la Kouba de Sidi-Betka.

La ville maure n'est pas la moins curieuse avec son dédale de rues étroites et escarpées, dont les noms, si indifférents aux arabes, ont été fréquemment changés représentant aujourd'hui tout ce qu'il y a d'illustre dans la mythologie, l'histoire, l'armée et la science. Là s'élèvent les maisons mauresques bâties presque toutes sur un modèle identique, et qui ne diffèrent le plus souvent que par leur étendue ou la richesse de leur décoration. Peu de fenêtres sur la rue : a peine un balcon où l'on ne se hasarde qu'au moment des grandes fêtes Autour d'une cour intérieure se développent de vastes appartements où sont entassés tous les raffinements que le désir de la commodité et le luxe peuvent inspirer : au sommet de la maison un toit en forme de terrasse d'où l'on peut contempler toute la ville.

Alger possède peu de monuments : on peut citer cependant la

cathédrale St-Philippe où se trouvent le tombeau et les ossements de Geronimo, ce saint qui attendit 300 ans sa béatification. La religion musulmane a de nombreux sanctuaires : la Djama-el-Kebir, ou grande mosquée, datant du XI[e] siècle, la Zaouia d'Abd-er-Rahman où est enterré Ahmed. le trop célèbre et trop cruel souverain de Constantine.

De grands travaux ont été faits depuis la conquête pour amener à Alger une quantité d'eau suffisante. Tout européen peut aujourd'hui s'accorder la saine distraction d'un bain maure : quant aux arabes. s'il ne leur est plus donné de contempler les scènes burlesques et impures de l'ancien théâtre de Garagousse dont ils étaient particulièrement friands, ils pouvaient récemment encore, avant sa destruction totale, assister dans le grand théâtre de la place Bresson à la représentation de pièces françaises.

Au-dessus des constructions européennes et mauresques s'élève la Kasbah ou citadelle, ancienne résidence du dey, où cet irascible personnage s'oublia jusqu'à frapper notre Consul d'un coup d'éventail, et à provoquer ainsi un châtiment mérité : plusieurs forts détachés entourent la rade et complètent la défense.

Les environs d'Alger se font remarquer par la beauté et l'agrément de leurs sites : on peut s'y rendre en chemin de fer, en tramways ou dans de petits omnibus appelés corricolos.

Vers l'ouest on peut, en traversant les collines ondulées du Sahel, visiter la cité Bugeaud, le charmant village de St-Eugène, la pointe Pescade aux restaurants fréquentés, la plage de Sidi-Férruch où débarquèrent jadis les troupes françaises et le plateau de Staoueli où fut livré le combat décisif du 19 juin 1830.

D'autres préfèreront se rendre à Koléah et au tombeau de la Chrétienne que quelques-uns regardent comme la sépulture du roi Numide Syphax ; ou bien à Notre-Dame d'Afrique, au site délicieux du Frais Vallon où, d'après la légende, une femme divorcée doit faire trois pèlerinages pour retrouver un mari, enfin à Bou Zaréa en passant au couvent du Bon Pasteur d'El Biar.

Au sud d'Alger se développe la grande et fertile plaine de la Metidja qui va de Marengo à la mer et d'Alger aux montagnes. Elle est couverte de magnifiques cultures, de villages et de villes dont la population s'est élevée en quelques années de 10,000 à plus de 26,000 âmes.

Là se trouvent Boufarik, jadis marais pestilentiel, aujourd'hui transformée et assainie avec ses larges rues et ses eaux courantes ; et

Beni-Méred ou 23 français arrêtèrent en 1841 300 arabes jusqu'à l'arrivée du secours qui les délivra.

Blidah est la capitale politique et commerciale de toute la plaine : là se rencontre le mélange de la ville arabe avec la cité française, des maisons basses avec ces déplorables constructions à cinq étages dont le tremblement de terre de 1867 a montré l'inconvénient. Les vieilles et blanches murailles de Blidah s'élevant au milieu des citronniers et des orangers, dont les fruits ont acquis une réputation universelle, faisaient dire à un saint marabout : « On vous appelle une petite ville et moi je vous appelle une petite rose. »

Blidah peut être le point de départ d'une excursion à la célèbre gorge de la Chiffa à l'entrée de laquelle le village de ce nom a fortement souffert en 1867, et à Mouzaiaville d'où l'on peut faire l'ascension du pic de Mouzaia;

Plus près d'Alger les deux Moustapha, supérieur et inférieur avec un terrain de manœuvres et un champ de courses ; le jardin du Hamma avec sa pépinière et ses énormes palmiers ; Kouba aux collines ondulées, au vin généreux dont notre excellent bibliothécaire nous vantait récemment, non sans autorité, le bouquet délicieux. On peut en suivant la côte parvenir par une belle route au cap Matifou qui rappelle l'échec de Charles-Quint, il y a plus de trois siècles, et que surmonte un phare élevé : enfin vers l'est sur la frontière extrême de la Métidja s'élèvent l'Alma dont les terres sont colonisées par des Alsaciens Lorrains et Rovigo connue par ses orangeries et ses carrières de platre.

La beauté pittoresque des environs d'Alger séduit tous les européens qui les visitent et qui ne peuvent se lasser de les parcourir.

Les côtes de l'Algérie.

Leçon faite le 19 janvier 1882.

L'Algérie comprend dans son ensemble trois régions bien distinctes par leur aspect physique et par les productions que l'on y remarque. Ce sont : 1° le Tell région de plaines et de collines s'étendant de la Méditerranée aux premières pentes du moyen Atlas ; 2° les Hauts

Plateaux compris entre les chaînons parallèles du moyen et du grand Atlas ; 3° enfin le désert qui se développe sans interruption du grand Atlas à la région du Soudan, imposant ainsi une limite naturelle et difficile à franchir entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Centrale.

Les côtes de l'Algérie qui se développent de l'Ouest à l'Est pendant environ 1,000 kilomètres sont généralement unies, le plus souvent rocheuses, parfois bordées de sables et de marécages : nulle part on n'y trouve de bons ports ou de rades naturelles ; les approches en sont dangereuses.

Le premier port français est Nemours placé au fond d'une déclivité de la côte, bâtie en 1844 pour servir de bases d'opérations dans la guerre contre le Maroc ; à 10 kilomètres Sidi-Brahim qui rappelle l'embuscade dans laquelle en 1845 Abd-el-Kader fit périr 400 français : là aussi, par un juste retour des choses, ce marabout révolté se livra plus tard à la Moricière ; au Sud-Ouest de Nemours, Nedroma célèbre par son marché du jeudi, mais triste village avec ses rues mal tenues et son abattoir en plein vent.

Beni-Saf, placée près de la côte possède d'importantes mines de fer où l'on a reconnu plus de 8 millions de tonnes et qui occupent au moins 1,000 ouvriers.

Plus à l'Est les mines de fer de *Caramata* ; *Mers-el-Kebir* à 8 kilomètres d'Oran, jadis arsenal sous les arabes, nid de forbans au XIV[e] et au XV[e] siècles, puis possession espagnole et enfin française (1830) fut longtemps un des rares ports passables de l'Algérie.

La ville accrochée au rocher ne présente rien de remarquable : mais la rade offrait une grande animation avant les travaux qui ont été entrepris au port d'Oran.

Pour se rendre à cette dernière ville une route a été ouverte par nos troupes à travers le rocher ; elle longe la mer en passant au Saut du Cavalier qui rappelle la mort de l'Almoravide Tachefin, et près des bains de la reine, qui jadis guérissaient la lèpre, et où accouraient tous les malades de la Tunisie, de l'Algérie et du Sahara.

On y voit encore quatre sources abondantes qui débitent environ 250 litres par minute.

La capitale de toute la côte occidentale est Oran (45,000 h.) bâtie des deux côtés d'un profond ravin où coulait l'Oued-Rehi, aujourd'hui recouvert, et d'où vint le nom de la ville (Ouahran-Coupure).

Fondée vers le X[e] siècle par des marins andalous, Oran fut prise et reprise plusieurs fois sous la domination des dynasties arabes ; pros-

père pendant le XVe siècle, elle possédait plus de 6.000 maisons, des mosquées, des écoles fréquentées, et faisait un commerce actif avec Gênes, Venise et les principaux ports de la Méditerranée.

Mais cette richesse ne tarda pas à engendrer une mollesse et une corruption flagrantes qui faisaient dire au souverain Mohammed-el-Haouari : « Oran, ville de l'adultère, l'étranger viendra dans tes murs. »

Il y vint: en effet, lorsque le cardinal Ximenès eut équipé, en 1502, une grande flotte pour attaquer les pirates africains. Oran fut prise par les Espagnols qui firent dans le pillage de la ville un butin immense. et transformèrent les mosquées en églises.

Elle devint alors un bagne de l'Espagne où étaient exilés indistinctement les seigneurs et les criminels, mais un bagne presque de plaisance où régnait l'entente la plus cordiale entre les soldats et les galériens. Ce fut après le grand tremblement de terre de 1790. qui la détruisit en partie, que les Espagnols la cédèrent au dey d'Alger, et les Français la lui enlevèrent en 1831.

Le port d'Oran, jadis prospère sous les Arabes et déchu sous les Espagnols, semble devoir acquérir une grande importance par sa position en face de Carthagène : des travaux y ont été entrepris, et on a construit à l'ouest une jetée de 1,000 mètres qui limite un bassin de 24 hectares.

A l'intérieur, se remarquent deux parties distinctes : la ville espagnole qui se développe à l'ouest sur le plateau ; la ville nouvelle ou française vers la partie orientale où les rues sont plus larges et plus aérées que dans la précédente. Il y a peu de constructions originales, la principale mosquée est celle de Sidi-el-Haouri. marabout doué d'une grande réputation de sainteté et qui, après un pélerinage à la Mecque. enseigna longtemps dans Oran. De la promenade du Létang qui part du Théâtre et contourne les fortifications du Château-Neuf, on a une vue magnifique sur la ville et le port.

Oran est aussi une place forte : à l'ouest, les vieux remparts espagnols ont été réparés : une muraille enveloppe les faubourgs, plusieurs forts, une vieille Kasbah, et le Château-Neuf, ancienne résidence des Beys complètent la défense.

Les environs d'Oran offrent peu d'agrément : le sol y est brûlé par un soleil ardent, et près de la ville se développe le grand Lac-Salé de 32.000 hectares dont il faudrait entreprendre le dessèchement. Les seules promenades que l'on puisse faire sont celles du Ravin-Vert où coule l'Oued-Rehi ; du Mourdjadjo, colline de 580 mètres, qui

domine le ravin et le golfe, et sur les flancs de laquelle s'étendent les belles allées du Camp-des-Planteurs, enfin une visite à l'Orphelinat de Messinguim.

Au-delà du cap Carbon s'ouvre le golfe d'Arzeu : la ville qui lui donne son nom, bâtie dans sa partie occidentale, est percée de rues droites et entourée de belles plantations. Son port, fermé par trois jetées, est un des plus vastes de l'Algérie, et semble devoir grandir encore à cause du chemin de fer qui se dirige sur Saïda, le Kreider et Mécheria, à cause aussi des vastes plaines couvertes d'Alfa dont cette ligne facilite l'exploitation.

Le port de Monstaganem précède l'embouchure du Chélif : la ville, divisée en deux parties par le ravin de l'Aïn-Seufra, possède un vaste hôpital, un jardin public, un Haras, qui en sont les seules curiosités : près de là, sur une colline, Mazagran, où le capitaine Lelièvre et ses 123 hommes arrêtèrent, en 1840, pendant trois jours, les attaques de plus de 2,000 Arabes.

On rencontre encore deux ports sur la côte unie qui précède la rade d'Alger : Tenez, l'ancienne Castenna, où l'on a créé une petite rade est l'entrepôt naturel et le principal débouché d'Orléansville ; Cherchell, jadis Cœsarea, fut prise par nos troupes à la suite du pillage d'un bâtiment français (1840) : son port, comblé par les tremblements de terre, a été rétabli en 1843. Si le blé que l'on y récolte n'a plus la réputation d'autrefois, on y remarque du moins de nombreuses ruines romaines qui attestent son ancienne splendeur. Il ne reste que quelques murailles de ce qui fut jadis le Palais-des-Rois ; son ancien théâtre est aujourd'hui une carrière de pierres ; ses anciennes citernes sont encore utilisées, et l'on peut voir, dans son petit musée, d'antiques et curieuses médailles.

Après la rade d'Alger (voir plus haut la description d'Alger et de ses environs) la côte devient plus gaie, plus verdoyante; elle est aussi plus découpée.

Dellys abritée par un cap contre les vents d'ouest est l'entrepôt de la Kabylie occidentale, elle se compose de deux parties : la ville arabe aux maisons étroites et croulantes, la ville européenne dont les constructions, faites un peu à la hâte, s'étagent jusqu'à la mer.

Dans les environs le célèbre quartier des jardins produit des raisins blancs excellents qui sont exportés à Alger : on y remarque aussi les antiques réservoirs creusés par les Romains et la chapelle de Sidi-Sloussan.

Un rocher couvert d'une végétation médiocre annonce la rade de Bougie : c'est l'île Pisan, près de laquelle s'avance le cap Carbon aux rochers rouges perforés sur lesquels se retira aux XIIIe siecle. R. Lulle.

Dans un site pittoresque au milieu d'orangers. de figuiers de grenadiers s'élève Bougie, batie sur les flancs escarpés du mont Gouraia. Cité très importante sous les Romains qui la nommèrent Saldœ . elle était le point de départ de plusieurs routes de commerce. Florissante pendant le moyen âge elle devint bientôt un nid de pirates : ses habitants fiers et intrépides organisés en sociétés puissantes. écumaient les mers, ramenant de nombreux captifs et presque toujours un riche butin. Le XVIIe siècle marqua pour elle le commencement de sa décadence qui est annoncée par une légende des plus curieuses :

« Un saint marabout nommé Sidi Bou Djelim voulut un jour manger une poule qui n'avait pas été . paraît-il , égorgée selon la loi : mais à peine eut-il en touchant le plat prononcé les paroles sacramentelles : « Louange à Dieu » que la poule. toute cuite qu'elle était. apparut soudain vivante, et se mit à chanter, comme un coq. Se voyant trompé le marabout lança alors sur Bougie d'atroces imprécations : « Les vieillards notables d'entre vous demanderont l'aumône ; vous trairez vos bestiaux sans jamais écrêmer leur lait ; vous laboureroz sans jamais remplir vos greniers. »

Bougie n'a aujourd'hui qu'un port médiocre que l'on a formé le projet d'agrandir, car elle est le débouché naturel de la Kabylie Orientale et c'est là que doivent aboutir tous les produits de la vallée de l'oued Sahel. Parmi les mosquées qu'elle renferme la plus remarquable et la plus connue est celle de Mohammed Amokran, restaurée en 1850, pendant une terrible épidémie de choléra ; le saint à qui elle était consacré avait prédit que le choléra ne cesserait que lorsque son tombeau aurait été relevé : il y avait là jadis une école de 200 tolbas (lettrés), très florissante, mais qui fut dissoute à la suite d'un viol commis par eux.

La kasbah et quelques forts protègent la ville de Bougie.

Djidjelli qui vient ensuite fut pendant tout le XVIIe siècle un nid de pirates et rappelle la désastreuse expédition du duc de Beaufort que les Turcs repoussèrent victorieusement (1664).

Prise par nos troupes en 1839, Djidjelli fut presqu'entièrement détruite en 1856 : nous avons eu la bonne fortune d'entendre raconter

ce désastre, par un de ceux qui en furent les spectateurs, et c'est à lui que nous devons les détails qui suivent :

« Le 26 août, deux secousses ressenties à dix heures du soir, amenèrent une panique générale ; l'ordre fut donné d'évacuer la ville.— Le 27, la porte de Constantine et plusieurs maisons s'écroulèrent avec un bruit terrible ; puis, les secousses continuant, les maisons et bâtiments restés intacts tombèrent à leur tour. Il ne resta debout que la manutention, l'hôpital militaire et la maison du commandant de place, profondément lézardées. Quelques soldats pleins de courage sauvèrent au péril de leur vie, les papiers de l'administration, et l'un d'entre eux ne pouvant sortir par l'escalier qui venait de s'écrouler, fut obligé de sauter du premier étage.

Le lendemain 28, les premiers secours furent organisés: on manquait de tout ; on n'avait même pas de pain ; les fours qui servaient à le cuire étaient détruits. La terre était dans plusieurs endroits fendue sur vingt mètres de long et dix mètres de large, et la mer s'était retirée fort loin.

Les nouvelles secousses furent encore ressenties le 29 août, et, comme si ce malheur n'eut pas été assez douloureux, on vit une colonne d'Arabes s'avancer vers la ville pour en chasser les Français. Le commandant résista et fit demander du secours à Philippeville. Les Arabes furent repoussés le lendemain, et, après quelques dernières secousses, la mer rentra dans son lit habituel ; mais la ville était pres' qu'entièrement détruite. »

Le peu de bâtiments qui rappellent l'ancienne cité se trouvent aujourd'hui sur la presqu'île : c'est le quartier militaire. A côté, se développe la ville nouvelle avec de larges rues et de magnifiques platanes. Djidjelli exporte des laines, des tissus, des cuirs, des bois et des grains. L'État a récemment distribué 20,000 hectares de terres dans les environs de la ville et l'on a vu s'élever les villages de Cheddia, du cap Cavallo et de Strasbourg.

La cote plus découpée présente au-delà de Djidjelli les sept pointes du cap Boujaroun, les caps de Fer et de Garde, et les deux profonds enfoncements de Stora et de Bone.

Collo situé à l'entrée du premier possède un marché du vendredi: mais elle est tuée par la moderne Philippeville et l'on n'admire plus guère aujourd'hui que son site charmant au milieu des jardins, des oliviers et des cactus. Sur toute la côte, la préparation des sardines occupe les

habitants, et plus de trente établissements ont été fondés à Bougie. Collo, Stora et la Calle.

Au milieu du golfe boisé auquel elle donne son nom dans une contrée pittoresque, adossée à la montagne que domine une église, s'élève la petite ville de Stora, port d'une sécurité douteuse comme le prouvèrent les tempêtes 1841 où plusieurs navires furent brisés dans le port même, et de 1854 où vingt-huit vaisseaux furent jetés à la côte.

On lui a substitué Philippeville (13,000 hab.) fondé en 1838 : le débarcadère inabordable qu'elle a longtemps possédé est aujourd'hui remplacé par un port passable, que protégent trois jetées et que bordent de vastes quais d'où part le chemin de fer de Constantine. Philippeville a d'ailleurs l'aspect d'une cité européenne avec ses larges artères et sa rue Nationale : une belle route ombragée et accidentée la relie à Stora.

Le cap de Garde, dont les grottes et les falaises méritent une visite, et où s'élevait au XVe siècle le fort Génois, annonce l'approche de Bone. Bati sur la dernière ramification de l'Edough, près de l'embouchure de la Seybouse, et sur les ruines de l'ancienne Hippone, Bone était, dès le XIVe siècle, en relation avec Pise, Gênes, Venise et Marseille.

C'était au moment de l'occupation française (1830), un mouillage dangereux : onze navires périrent dans l'ouragan de 1835 : deux grandes jetées en ont fait un port relativement sûr. A l'intérieur de la ville on remarque de larges rues, des places avec des arbres et des fontaines, et çà et là seulement, quelques maisons mauresques qui ont subsisté. Une kasbah, des forts et des batteries protègent le chemin de fer qui en part pour se diriger sur Guelma et Constantine d'une part, sur Souk-Arras de l'autre, et qui, dans un temps un peu éloigné, conduira directement à Tunis.

A quelques kilomètres s'élève le Djebel Edough qui possède d'importantes mines de fer, et qui, comme le Pilate pour les habitants de Lucerne, sert de baromètre pour les habitants de Bone.

Au sud-ouest s'étendait encore, il y a quelques mois, sur 12,000 hectares le lac Fetzara ; il est aujourd'hui desséché, et des ruines importantes y ont été découvertes.

Une courte ligne de chemin de fer conduit de Bone à Aïn-Mokra, dont les mines produisent annuellement plus de 400,000 tonnes de fer, que l'on exporte jusqu'en Amérique.

La Calle est la possession la plus orientale de la France sur le littoral

algérien. Le privilège de la pêche du Corail, le long de ces côtes nous appartient depuis 1560, et c'est pour l'exploiter que les Marseillais créèrent la compagnie d'Afrique Elle fonda le petit établissement du Bastion de France et transporta en 1694 le centre de ses opérations à la Calle. Cette compagnie disparut à la fin du XVIIIe siècle et ce ne fut qu'en 1816 que la France songea à faire revivre ses anciens droits. Depuis 1836, la pêche du corail s'accomplit sous la surveillance d'un bâtiment de l'État et donne à toute cette partie du littoral une animation passagère.

Pendant la domination de la compagnie d'Afrique, la Calle n'était qu'un poste militaire avec quelques magasins ou établissements provisoires.

Depuis 1831 on a relevé d'anciens murs et construit une nouvelle enceinte ; à la rade médiocre qui existait auparavant a succédé un port meilleur protégé par une jetée qui a coûté un million.

La Calle est le débouché ordinaire des produits qui viennent du pays des khroumirs, tels que le tannin, les bois de construction : et l'annexion récente de la Tunisie; semble devoir augmenter son commerce et son importance.

(A suivre.) E. GUILLOT.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS DE GÉOGRAPHIE DE 1882.

Liste des Lauréats.

Une des plus vives préoccupations de la Société de Géographie a été d'organiser à côté des conférences mensuelles et des cours hebdomadaires, des concours annuels pour encourager et développer dans tous les ordres d'enseignement, l'étude de la science qu'elle représente.

Le concours de 1882, plus brillant encore que celui de l'année dernière, a obtenu un plein succès : 193 concurrents se sont fait inscrire ; grâce à de généreux donateurs, et à la participation de la Société elle-même, 1,100 francs de prix ont été ou seront décernés.

Les ressources exceptionnelles dont disposait cette année le Comité d'études, ont permis d'introduire d'importantes modifications : deux catégories ont été établies pour les jeunes filles comme pour les jeunes gens, et un prix nouveau offert par M. Danel est venu s'ajouter à tous les autres.

Dès les premiers jours de mai, une circulaire envoyée à tous les Directeurs et à toutes les Directrices d'écoles de l'arrondissement de Lille, aux maîtres et maîtresses de pension, à tous ceux qui pouvaient fournir des inscriptions pour le concours, indiquait les conditions d'âge exigées par le Comité, et le programme des matières sur lesquelles pouvaient porter les questions.

1° CONDITIONS EXIGÉES POUR LE CONCOURS.

Jeunes gens.

1re catégorie. — Jeunes gens âgés au moins de 15 ans et au plus de 19 ans, au 1er janvier 1882.

2e catégorie. — Jeunes gens âgés au moins de 12 ans et au plus de 15 ans au 1er janvier 1882.

Jeunes filles.

1re catégorie. — Jeunes filles âgées au moins de 15 ans et au plus de 19 ans, au 1er janvier 1882.

2e catégorie. — Jeunes filles âgées au moins de 13 ans et au plus de 15 ans, au 1er janvier 1882.

2° PRIX ET RÉCOMPENSES.

Les récompenses à décerner se composaient :

1° D'un prix de 300 francs offert par M. Paul Crépy, Président de la Société de Géographie, et affecté aux jeunes gens du la 1re catégorie ;

2° D'un prix de 150 francs, offert par M. Henri Bossut, Vice-Président de la Société de Géographie, et affecté aux jeunes gens de la 2e catégorie ;

3° D'une somme recueillie par souscriptions (environ 200 francs) entre les membres du Comité d'études, et affectée aux jeunes filles de la 1re catégorie ;

4° D'un prix de 100 francs fondé par la Société de Géographie, et affecté aux jeunes filles de la 2e catégorie.

En outre, M. Verkinder a fait don à la Société d'une somme de 200 francs pour être répartie de la façon suivante : 150 francs seront consacrés à un voyage qui sera offert à plusieurs jeunes gens de la 2e catégorie ; 50 francs seront accordés en prix aux jeunes filles de la 2e catégorie.

M. Léonard Danel, imprimeur, Président du Comité des Mines de Lens, a offert un prix pour être décerné à tout instituteur, à tout directeur d'école ou à toute personne qui aura présenté la meilleure carte d'une ou plusieurs communes de l'arrondissement de Lille. Cette carte devra être établie sur une échelle beaucoup plus grande que la carte de l'État-Major.

3° PROGRAMME DU CONCOURS.

Le sujet de composition proposé à chaque catégorie de jeunes gens ou de jeunes filles devait comprendre deux questions :

1° Une question de Géographie nationale (France et colonies françaises) avec carte ;

2° Une question de géographie générale (Europe, Asie, Afrique, Amérique, Océanie).

Les questions devaient être tirées au sort en présence de la Commission des prix et des récompenses, la veille du concours.

Des copies portant en tête de la première page un voile destiné à cacher les noms des concurrents ont été fournies par la Société.

La correction des copies devait être faite par la Commission des prix et récompenses à laquelle le Comité pouvait adjoindre plusieurs directeurs ou directrices d'écoles, professeurs, instituteurs et institutrices.

Le concours devait avoir lieu simultanément à Lille et à Roubaix ; pour Lille, dans les salles de la Société de Géographie, pour Roubaix, à l'Hôtel-de-Ville.

4° INSCRIPTIONS.

Les inscriptions ont été reçues chez M. Guillot, Secrétaire-Général, jusqu'au 20 juin : toutefois, sur la demande de quelques personnes, et sur l'avis du Comité, la limite a été reculée jusqu'au 1er juillet.

199 inscriptions ont été reçues ; elles sont réparties de la manière suivante :

Jeunes gens. — 1re catégorie.

Désignation des inscriptions.	Nombre des inscriptions.
École supérieure de la rue du Lombard	8
Pensionnat Ste-Marie	1
Adhésion particulière de Roubaix	1
Total	10

Jeunes gens. — 2me catégorie.

École supérieure de la rue du Lombard	24
Pensionnat Gombert à Fournes	6
École communale de Lomme	4
École Montesquieu	1
École communale d'Ennetières-en-Weppes	1
École de la rue Lydéric	1
A reporter	37

Désignation des inscriptions.	Nombre des inscriptions.
Report...........	37
Pensionnat Ste-Marie, à Lille........	6
Institut Turgot, à Roubaix........	10
École de la rue Brezin, à Roubaix........	10
École de la rue Turgot, à Roubaix........	1
École de la rue d'Alsace, à Roubaix........	9
École de la rue de la Paix, à Roubaix........	2
École de la rue de la Promenade, à Roubaix........	4
École de la rue du Bois, à Roubaix........	9
École de la rue du Pile, à Roubaix........	6
Adhésion particulière, à Roubaix........	1
Total......	95
Jeunes filles. — 1re catégorie.	
École supérieure du Boulevard de la Liberté........	22
Institut Fénelon........	2
Institut Sevigné, à Roubaix........	1
Adhésions particulières, à Lille........	4
Adhésions particulières, à Roubaix........	2
Total......	31
Jeunes filles. — 2me catégorie.	
École supérieure du Boulevard de la Liberté........	24
Institut Fénelon........	7
Institut Sevigné, à Roubaix........	3
Adhésions particulières, à Lille........	3
École de Mme Lagrange........	1
Adhésions particulières, à Roubaix........	2
École de la rue Blanchemaille, à Roubaix........	7
École de la rue Pellart, à Roubaix........	5
École de la rue des Anges, à Roubaix........	2
École de la rue de Soubise, à Roubaix........	4
École de la rue de l'Ommelet, à Roubaix........	2
Total......	60
3 Inscriptions pour le prix offert par M. Léonard Danel ont été reçues jusqu'à ce jour........	3
Total général......	199 inscriptions.

5° TEXTE DES QUESTIONS. — CONCOURS.

Le jeudi 5 juillet, veille du concours, la Commission des prix et récompenses composée de :

MM. Paul CREPY, Président de la Société.
H. BOSSUT, DEJARDIN, FAUCHER, Vice-Présidents.
GUILLOT, Secrétaire général.
VAN HENDE, Secrétaire.
CARRÉ, TILMANT, Membres du Comité d'études.
LAROCHE-BAUCHET, DEMEUNYNCK, Membres de la Société

et à laquelle avaient été adjoints plusieurs Directeurs et Directrices d'écoles laïques et libres, plusieurs Instituteurs et Institutrices, s'est réunie dans la salle des cours.

De nombreuses questions ont été proposées par les membres présents ; et, après une longue délibération, quatre sujets ont été définitivement choisis.

Le lendemain, jeudi 6 juillet, le concours a été ouvert à 8 heures du matin, à Lille par M. Paul Crepy, président, assisté de M. Guillot, secrétaire général ; à Roubaix par M. Henri Bossut, vice-président, assisté de M. Alexandre Faidherbe, membre adjoint à la Commission.

M. Henri Bossut à Roubaix, et M. Guillot à Lille ont donné lecture des questions proposées aux différentes catégories de jeunes gens et de jeunes filles :

Jeunes gens. — 1re catégorie.

Description générale des côtes de l'Océan Atlantique, en Europe, en Afrique et dans les deux Amériques.

Dresser la carte des côtes Françaises de l'Atlantique.

Jeunes gens. — 2me catégorie.

Description physique et politique de la région Française de la Meuse et de la Moselle et de la région Allemande du Rhin depuis Bâle jusqu'à son entrée en Hollande.

Indiquer les nouvelles limites entre la France et l'Allemagne. — Dresser la carte de la partie française de cette région.

Jeunes filles. — 1re catégorie.

1° Descriptions des côtes françaises de la Méditerranée. Dresser la carte.

Géographie générale du bassin du Po.

Jeunes filles. — 2e catégorie.

Géographie physique et politique de la région de l'Escaut en France, en Belgique et en Hollande.

Dresser la carte de la partie française. Indiquer les principales notions relatives à l'agriculture, à l'industrie et au commerce dans le département du Nord.

4 heures ont été accordées aux jeunes gens et aux jeunes filles, pour traiter ces différents sujets, et toutes les copies étaient recueillies à midi précis.

Pendant le courant de juillet, la Commission des prix et récompenses, assistée des membres-adjoints, a tenu de nombreuses séances pour la correction des copies, qui a été accomplie avec tout le soin et toute l'impartialité qu'imposent à la Société son caractère et son œuvre.

Après une première élimination faite conformément à l'avis unanime des membres présents, toute copie jugée digne d'être examinée, a été lue avec soin par chacun des correcteurs, qui lui a attribué une note de 0 à 20, la moyenne des notes attribuées par tous les correcteurs a donné la moyenne générale de la copie : et il a suffi ensuite de comparer ces notes générales pour obtenir une classification juste et facile.

La correction et la classification terminées, le voile qui couvrait les noms des concurrents et concurrentes a été enlevé, et M. Paul Crepy a proclamé les résultats du concours.

6° LISTE DES LAURÉATS.

Jeunes gens. — 1re catégorie.

1er prix, 80 francs :

TAMBRUN, Gustave, élève de l'école supérieure de la rue du Lombard.

2e prix, 60 francs :

FERNAUX, Georges, élève du pensionnat Ste-Marie.

Médaille de bronze :

QUŒGHEBEUR, Charles, élève de l'école supérieure de la rue du Lombard.

En présence du petit nombre de concurrents inscrits dans la 1re catégorie des jeunes gens, et surtout de la médiocrité des copies qui ont été remises, la Commission des prix et récompenses a décidé que 150 francs seraient enlevés à cette catégorie pour être répartis également entre les trois autres.

Jeunes gens. — 2e catégorie.

1er prix, 50 francs.

PRÉVOST, Hippolyte, élève de l'école supérieure de la rue du Lombard.

2e prix, 40 francs :

MERCIER, Eustate, élève de la même école.

3e prix, 30 francs :

HERLEMONT, Fénelon, élève de la même école.

4e prix *ex-æquo,* 20 francs chacun :

LONGCAMP, Hector, élève du pensionnat Ste-Marie ;

SCHOUTTETTEN, César, élève de la même école.

5e prix, 20 francs :

ROSEAU, Arsène, élève du pensionnat Gombert, à Fournes.

6e prix. Voyage offert par M. Verkinder, à plusieurs jeunes gens, dans un port ou une ville de la région du Nord :

FRIXON, Auguste, élève de l'école supérieure de la rue du Lombard ;

Ruffin, Alfred, élève du pensionnat Gombert, à Fournes ;
Dewisher, Désiré, élève du pensionnat Ste-Marie ;
Duhem, Eugène, élève de l'institut Turgot, à Roubaix ;
Rémont, Emilien, élève de l'école communale de Lomme ;
Galopin, Léon, élève de l'école supérieure de la rue du Lombard ;
Podewin, Bertin, élève du pensionnat Ste-Marie ;
Montel, Simon, élève du même pensionnat.

7e prix, médaille de bronze :
Naessens, Jules, élève de l'institut Turgot, à Roubaix.

Jeunes filles. — 1re catégorie.

1er prix, 100 francs :
Mlle Edmée Boutmy, élève de l'institut Fénelon.

2e prix, 50 francs :
Mlle Esther France, élève de l'École supérieure du boulevard de la Liberté ;

3e prix, 35 francs :
Mlle Maria Deraet, élève de la même école ;

4e prix, 25 francs :
Mlle Julienne Defive, élève de la même école ;

Médailles de bronze :
Mlles Laura Bosker, élève de l'Institut Sévigné, à Roubaix ;
Pauline Jacques, élève de l'École supérieure du boulevard de la Liberté ;
Eugénie Pruvost, élève de la même école ;
Berthe Minet, élève de l'Institut Fénelon.

Jeunes filles. — 2e catégorie.

1er prix, 50 francs :
Mlle Louise Colle, élève de l'Institut Fénelon ;

2e prix, 40 francs :
Mlle Marie Deghilage, élève de l'École supérieure du boulevard de la Liberté ;

3e prix, 30 francs :
Mlle Angèle Bourgoignon, élève de la même école :

4e prix *ex æquo*, 20 francs chacun :

Mlles Berthe ALLIER et Philomène DELEBECQUE, élèves de la même école ;

Médailles de bronze :

Mlles Eugénie BARBIER, élève de la même école ;
Eugénie LEMAIRE, élève de la même école ;
Zoé SIX, élève de l'Institut Fénelon ;
Louise ROUSSIEZ, élève de l'Institut Sévigné, à Roubaix.

Les prix et récompenses qui consisteront, comme l'année dernière, en ouvrages, atlas et médailles, seront décernés dans la séance solennelle du mois de janvier 1883.

Le Secrétaire,
E. GUILLOT

Le Président,
PAUL CREPY.

PROCÈS-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

Tenue le 26 *Juillet* 1882.

Présidence de M. Paul CREPY.

La séance est ouverte à 8 heures.

L'ordre du jour appelle le dépouillement de la correspondance. Lecture est donnée d'une lettre de M. Baratte, officier d'Administration du croiseur le Desaix, à Toulon, demandant à être inscrit en qualité de membre fondateur, — de deux lettres de M. Flament, filateur à Fourmies, qui a bien voulu offrir à la Société plusieurs brochures du bulletin de la ligue du reboisement en Algérie, et un intéressant volume sur la fête nationale des Canadiens Français, en 1880 ; des remerciements lui sont adressés et il est décidé que les brochures figureront aux archives de la Société ; — de deux lettres de M. le Docteur Bayol, qui remercie la Société de la médaille d'argent décernée par elle, et annonce l'envoi de la relation de ses voyages ; — de deux lettres de M. le Lieutenant-Colonel Debize, secrétaire-général de la Société de Géographie de Lyon, proposant la fondation d'un prix régulier fondé par toutes les Sociétés françaises de Géographie et qui sera décerné en leur nom tous les quatre ou cinq ans : l'assemblée adopte cette proposition et charge M. Guillot secrétaire général d'annoncer cette décision au Congrès de Bordeaux;— enfin de plusieurs lettres ou prospectus invitant la Société à se faire représenter au Congrès Géographique qui aura lieu à Bordeaux dans les premiers jours de Septembre : MM. Guillot, Lacroix, Delessert, sont désignés pour représenter à ce Congrès la Société de Géographie de Lille.

M. Paul Crépy communique à la Société deux lettres de M. Lacroix, qui, ayant quitté Lille, et ne voulant point que la Société puisse souffrir de son absence, prie le Bureau et l'Assemblée générale de le remplacer comme membre du Comité et Secrétaire.

Des remerciements sont adressés à M. Lacroix pour les services qu'il a rendus à la Société et le dévouement qu'il a toujours montré envers elle ; puis il est procédé à la nomination de son successeur comme membre du comité.

M. Frédéric Boudry, juge de paix, membre du Club Alpin français et de la Société de Géographie de Lille, ancien secrétaire général et organisateur de la Société de géographie de Cambrai, est nommé à l'unanimité membre du Comité d'études. D'après les statuts le Comité choisit dans son sein le bureau : il sera donc procédé dans la réunion d'octobre à la nomination d'un secrétaire en remplacement de M. Lacroix.

Sur la proposition du bureau, l'assemblée générale, à l'unanimité décerne le titre de membre correspondant à M. le Docteur Bayol, qui a bien voulu venir faire à Lille, au mois de mai dernier, la relation de ses voyages et qui doit prochainement repartir pour le Soudan.

M. Guillot, secrétaire général, présente le rapport sur le concours de Géographie, annonce le résultat de la correction des copies et proclame le nom des lauréats (voir plus haut ce rapport page 269).

Lecture est ensuite donnée d'une communication adressée à la Société par le P. Kieckans, et relative à la vie du P. Du Toict de Lille, missionnaire au Paraguay (1611-1685). L'assemblée, désireuse de voir se développer les études sur des sujets locaux, sur les questions qui intéressent la région du Nord et les personnages qu'elle a produits, décide que cette communication sera insérée dans le Bulletin de la Société.

Lecture est ensuite donnée d'une lettre adressée par M. Delessert à M. le Secrétaire-Général.

M. Delessert recommande à toute la sollicitude des membres de la Société la section française de l'Association internationale africaine, expose les résultats importants qu'elle a déjà obtenus, et les conditions nécessaires pour faire partie de cette association. Voici le passage saillant de la lettre de M. Delessert :

« Dans la séance du 3 juin dernier de la Société de Géographie de Paris, M. *Ferd. de Lesseps,* président du *Comité français* de l'Association internationale africaine, fit une communication très intéressante, résumant les travaux de cette section, et termina par un appel

à tous les amis de cette œuvre éminemment civilisatrice et définitivement fondée aussi en France.

» D'après les statuts du Comité français, les adhérents se répartissent en deux catégories : les membres *fondateurs* qui versent une fois pour toutes une somme de 500, 1000, 2000 francs, etc., et les membres *souscripteurs*, qui paient une somme annuelle d'au moins *15 francs*. A ceux-ci se joignent encore les *donateurs*, qui peuvent offrir ce qu'ils veulent, à partir d'*un franc*, et dont les noms seront publiés.

» Les membres (fondateurs ou souscripteurs) reçoivent, en échange, le *Bulletin* de l'Association française, dont les prochains numéros renfermeront, outre de précieux renseignements sur les nouvelles stations françaises, une belle carte du voyage de M. Savorgnan de Brazza, ainsi que des vues de l'Oussagara, photographiées par M. le capitaine Bloyet, chef de la 1re station orientale

» Aux recettes fournies par les membres adhérents et les donateurs, et qui se montent à plus de *40,000 francs*, il faut ajouter les subventions du Ministère de l'Instruction publique (100,000 francs), du Ministère de la Marine et des colonies (12,000 francs), et du Ministère des affaires étrangères (10,000), ainsi qu'un don de 40,000 francs offert par S. M. le Roi des Belges.

» Grâce à ces fonds, le Comité a pu fonder deux stations scientifiques et hospitalières, l'une à l'occident et l'autre à l'orient de l'Afrique équatoriale. M. le capitaine Bloyet, chargé de fonder et de diriger la 1re station dans l'Oussagara, a planté le 13 février 1881 à *Condoa* le drapeau de l'Association internationale africaine.

» Celle de la station occidentale se trouve sur un plateau situé au confluent de l'Ogooué et de la rivière Passâ ; elle a été inaugurée le 12 juin 1880 par M. de Brazza, qui découvrit, il y a quelques années les sources de l'Ogooué, en compagnie du Dr Ballay. M. de Brazza s'est chargé d'y installer M. *Mizon*, lieutenant de marine, qui a dû partir en novembre dernier.

» Non loin de la 1re station de *Stanley-Pool*, il en a établi une autre où il a laissé un sergent, qui remplit à merveille ses fonctions de chef stationnaire.

» J'ajouterai, en terminant, que lors de l'Exposition de 1878, M F. de Lesseps avait entrepris au Trocadéro une série de conférences qui eurent un grand succès et contribuèrent ainsi pour beaucoup au développement de la section française de l'Association internationale africaine.

» Espérons que nous trouverons aussi dans le Nord un grand nombre de souscripteurs, qui tiendront à participer ainsi à cette entreprise essentiellement humanitaire et civilisatrice.

» Eug. DELESSERT. »

» *P.-S.* — Cette lettre fut jointe à une autre du 15 août 1881, où je vous rappelais qu'il y avait précisément une année, à la première assemblée générale (du 3 août 1880), à propos du projet de M. Lacroix, (dont j'avais envoyé la notice à M. de Lesseps), j'eus l'avantage de parler de l'Association africaine et, en particulier, du Comité faançais, auquel je conseillais à notre collègue de s'adresser. J'en fis encore mention dans l'assemblée du 27 octobre. »

» E. D. »

La séance est levée à 10 heures.

EXCURSIONS.

5° Excursion au mont de Kemmel et à Ypres.

(*2 Juillet 1882.*)

Du 4 juin au 2 juillet, les excursions organisées par la Société de Géographie ont été forcément interrompues par le mauvais temps qu'il n'a cessé de faire dans la région du Nord.

Le Dimanche 2 juillet, dix-huit membres de la Société, sous la direction de M. Guillot, Secrétaire-Général, et de M. Lacroix, Secrétaire, prenaient, à la gare de Lille, le train de 6 h. 48 du matin. Arrivés à Steenwerck à 7 h. 1/2, ils se dirigeaient à pied vers le mont de Kemmel, franchissaient la frontière belge et gravissaient les pentes douces qui conduisent au sommet du mont. Le temps s'étant maintenu plus clair et plus favorable qu'on ne l'eût espéré, les excursionnistes purent contempler l'admirable panorama qui se déroulait devant eux : à l'ouest, la chaîne de collines moitié française, moitié belge, qui s'élève au-dessus de la grande plaine, et qui renferme les sommets bien connus du mont Aigu, du mont Rouge, du mont de Boskeppe, du mont Noir, du mont des Cats et du mont Cassel : le couvent des Trappistes du mont des Cats et les maisons de Cassel apparaissent dans toute leur netteté : au sud, la vue s'étend jusqu'aux collines de l'Artois et jusqu'à Aire-sur-Lys dont on distingue facilement la tour : plus à l'est, Wambrechies, Armentières et la ville de Lille : enfin, au nord, au-delà de quelques étangs, Ypres et les clochers qui permettent de la reconnaître.

Après avoir contemplé quelques temps cet attrayant spectacle, on descendit par un sentier abrupt au village de Kemmel, et l'on visita le château du seigneur du lieu, ainsi que le fameux labyrinthe où plusieurs excursionnistes s'égarèrent sans pouvoir atteindre le but.

A midi, le déjeûner fut servi à la maison commune, et bientôt on e remit en marche pour Ypres où l'on arrivait vers 3 heures 1/2.

Après avoir admiré le merveilleux Hôtel-de-Ville qui mériterait à lui seul une visite, et la tour élevée de la cathédrale, les excursionnistes auraient été heureux de pénétrer dans le Musée : l'absence du concierge ne leur permit pas d'avoir cette satisfaction.

Partis d'Ypres vers 6 heures, les voyageurs traversèrent à pied le village de Comines-Belgique, pour aller prendre le train à Comines-France, et rentraient à Lille à 7 h. 1/2 du soir.

2° Excursion dans la forêt de Mormal.

(*30 juillet 1882*).

Depuis longtemps, les excursions organisées par la Société de géographie avaient été surtout dirigées dans la partie occidentale du département du Nord et de la Belgique. M. Gosselet, membre du Comité d'études, voulut bien accepter de diriger une excursion dans la partie orientale du département et de faire visiter aux sociétaires qui désireraient l'accompagner, la vaste et pittoresque forêt de Mormal.

Grâce à lui, cette promenade put s'effectuer vers la fin de juillet, quelques jours avant le commencement des vacances.

Une vingtaine de personnes se joignirent à lui et partirent de Lille, le 30 juillet, à 8 h. 45 du matin : on arriva au Quesnoy vers 10 h. 1/2 ; les excursionnistes furent reçus à la gare par M. Bécourt, inspecteur des forêts, qui avait bien voulu, par son intervention personnelle, faciliter l'excursion ; grâce à son obligeance, dont nous ne saurions trop le remercier, les touristes purent se rendre, partie en voiture, partie à pied, au village de Locquignol, où fut servi un simple mais substantiel déjeûner.

Vers 1 h. 1/2 commença la promenade en forêt, sous la direction de gardes que M. Bécourt avait bien voulu mettre à la disposition des excursionnistes.

Il est difficile de rendre le charme de cette forêt, une des plus étendues et des plus pittoresques de France. On suivit des chemins ombragés, tantôt à travers de hautes futaies, tantôt à travers des taillis moins élevés, mais plus épais. On franchit plusieurs cours d'eau tels

que l'Ecaillon et la Sambrette ; la ligne de faîte, entre la Sambre et l'Escaut fut traversée et l'on parvint au carrefour du Cheval-Blanc.

Mais il fallut songer au retour ; après une longue marche, on atteignit vers le hameau de la Porquerie, la lisière de la forêt ; la Sambre fut franchie à Aymeries, et vers 6 h. 1/2 les excursionnistes arrivaient à Aulnoye, où un excellent dîner, servi au buffet de la gare, fit oublier les fatigues de la journée. Partis d'Aulnoye à 7 h. 45, les voyageurs rentraient à Lille, à 10 h. 30 du soir.

Cette promenade, organisée par les soins de M. Gosselet, à qui le Comité est heureux d'adresser ses remercîments, a dignement clôturé la série des excursions pour l'année 1882.

Nous souhaitons vivement que le goût de ces promenades à la fois agréables et instructives, où ne cesse de régner la gaîté la plus vive et la cordialité la plus franche se développe plus encore, et que la Société puisse l'année prochaine en organiser de plus fréquentes et même de plus longues dans notre région du Nord.

BIBLIOTHÈQUE.

OUVRAGES REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ PENDANT LE 3e TRIMESTRE DE 1882.

Catalogue des Livres et Brochures (*Suite*).

Voir le commencement du Catalogue page 84.

I.

Livres de fonds.

33. *Guide hygiénique et médical des voyageurs dans l'Afrique intertropicale*, rédigé au nom d'une commission de la Société de médecine pratique de Paris, par les D[rs] Nicolas, Lacaze et Signol (1 vol. ; Paris, 1881).

34. *La Fête nationale des Canadiens Français en 1880* (1 vol.) — *Don de M. Ernest Flament, de Fourmies.*

II.

Catalogue des Cartes, Atlas et Plans (*Suite*).

16. *Carte du réseau des chemins de fer d'intérêt local du département de la Somme*, étudiée par la direction des ponts-et-chaussées, sous la direction de M. Fuix (Amiens, 1866). — *Don de M. Frichot.*

III.

Publications périodiques reçues par la Société (*suite*).

Nous donnons comme toujours, le sommaire des premiers numéros reçus de chaque périodique nouveau.

39. *Verhandlungen der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin* (Débats de la Société de Géographie de Berlin) (mensuel). — Les premiers numéros de 1882 renferment les articles suivants : la Magis-

trature en Chine, par F. Herth: un Voyage en Syrie et en Mésopotamie, par Max Buchner et le prof. Ed. Sachau; situation physique des Burzenlandes, par P. Lehmann, etc.

40. *Bulletin de la Société royale de Géographie d'Anvers* (fondée le 1er octobre 1876). — Trimestriel. — Les premiers fascicules de 1882 renferment les articles suivants : l'Afrique Australe et les Portugais, par le Dr Louis Delgeur; la province de Minas Geraes (Brésil) et son école des mines à Ouro-Preto, par M. A. Baguet; les Migrations des Aryas, par le R. P. van der Gheyn.

41. *Boletin de la Sociedad de Geografia y estadistica de la Republica Mexicana* (bulletin de la Société de Géographie et statistique de la République mexicaine); trimestriel. — Les principaux articles du 3e fascicule, (t. V), reçu par la Société sont les suivants : les Minéraux de l'état de Queretaro, d'après une visite aux mines de l'état de Mexico, par J. Reyes; Résumé général de la mortalité et de la natalité à Mexico, pendant l'année 1879, par Flores Heras; Informations des résultats de mon exploration dans la Sierra-Mojada, par Santiago Ramirez.

42. *Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort* (3e année; trimestriel). — Les principaux articles du 1er fascicule de 1882 sont les suivants : Note sur le climat du Tong-King, par le Dr A. Thèze; Étude sur les Boërs, par Th. Giraud : Étude sur l'esclavage en Cochinchine, par Fouquier; trois Voyageurs français dans l'Amérique méridionale, par L. Delavaud; Claude Masse, sa vie et ses œuvres, par M. De Richemont.

43. *Transactions of the Geographical Society of Quebec* (bulletin de la Société de Géographie de Québec). — Fondé en 1880; trimestriel. — Le premier numéro de cette année contient les articles suivants : De Terre-Neuve aux Montagnes-Rocheuses, par B. Sulte, d'Ottawa; récentes explorations dans la baie d'Hudson, par le prof. Bell (avec carte); les îles Saint-Pierre et Miquelon, par El Conde de Premio-Real, consul général d'Espagne (avec carte).

A. Renouard.

Lille Imp. L. Danel.

1882. OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE Nos 10, 11 et 12

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
DE LILLE

Tome I

BULLETIN

PARAISSANT AU MOINS TOUS LES TROIS MOIS

SOMMAIRE :

LILLE
IMPRIMERIE L. DANEL
1882

Abonnement : 10 fr. par an pour la France ; 12 fr. pour l'Etranger.
Prix de ce Fascicule : 3 fr.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE.

MODIFICATIONS DANS LE COMITÉ D'ÉTUDES

NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE.

Dans sa séance d'octobre 1882, et conformément aux Statuts, les Membres du Comité d'études devaient élire un secrétaire en remplacement de M. Lacroix. *M. Boudry, Juge-de-paix*, ancien secrétaire-général de la Société de Géographie de Cambrai, a été désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de *Secrétaire* de la *Société de Géographie de Lille.*

NOMINATION D'UN MEMBRE DU COMITÉ.

M. Carré, Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement primaire du Nord, ayant quitté Lille, avait adressé à M le Président sa démission de membre du Comité d'études. L'assemblée générale des sociétaires, tenue le 28 octobre 1882, exprime les regrets que lui cause le départ de M. Carré et procède à la nomination de son remplaçant. *M. Brunel, Inspecteur d'Académie, Directeur de l'Enseignement*

primaire du Nord, est nommé par la majorité des membres présents, membre du Comité d'études, en remplacement de M. Carré.

NOMINATION D'UN MEMBRE CORRESPONDANT.

M. Savorgnan de Brazza avait bien voulu se rendre à Lille, où la Société de Géographie l'avait reçu le Dimanche 22 octobre, en séance solennelle.

L'assemblée générale du 28 octobre approuve la proposition faite par M. le Président Paul Crepy de décerner une médaille d'honneur à M. de Brazza et décide, en outre, que le titre de Membre Correspondant de la Société sera offert à l'explorateur de l'Ogooué et du Congo.

LISTE DES MEMBRES NOUVEAUX

ayant adhéré à la Société depuis le 1er *Octobre* 1882.

Nos d'inscription. MM.

622. Ardouin du Mazet, publiciste, 8, Grand'Place.
637. Barbry-Galliez, négociant, 17, rue de Roubaix.
660. Bollaert, agent général des mines de Lens, à Lens.
674. Bouthors, 1er commis des contributions indirectes, 2, rue de la Halle.
669. Brunel, directeur de l'enseignement primaire, 19, place Philippe-de-Girard.
628. Bureau (Ernest), négociant en fils, 248, rue Solferino.
624. Bertherand (Mme Vve), propriétaire, 44, rue du Faubourg-de-Tournai.
625. Bertherand (Mlle Octavie), 44, rue du Faubourg-de-Tournai.
650. Cailleret (Henri), commis-principal chargé du cours de télégraphie.
621. Cambon (Jules), Préfet du Nord.
639. Cardon-Masson, filateur, 7, rue Bayard, Armentières.
656. Condstant-Becquet, 5, rue Boileux.
670. Crespel (R.), 27, rue des Oyers.
626. Danel (Louis), imprimeur, 126, boulevard Vauban.
638. Declercq, sous-inspecteur de l'enregistrement, 19, rue Alexandre Leleux
619. Delemer (H.), négociant, 38-40, rue St.-Sébastien.
659. Dejaegère (Victor), 99, rue Blanchemaille, Roubaix.
635. Delahaye (Auguste), propriétaire, rue Négrier.
651. Des Chesnais (l'abbé René), professeur, 41, rue Madame Paris.
644. Delahodde (Victor), négociant, 83, boulevard de la Liberté.
663. Desmedt (Auguste), manufacturier, 12, rue de Tenremonde.
642. Desoblain, propriétaire, rue Neuve, à Mons-en-Barœul.
623. De Swarte (Edouard), brasseur, 12, quai du Wault.
627. De Villars (Alphonse), négociant, rue du Grand-Chemin Roubaix.
673. Duhau, 35, rue Blanche, à St-Maurice-lès-Lille.
662. Dujardin (Victor), notaire, boulevard de la Liberté.
666. Duthilleul, propriétaire, à Fournes.
652. Du Thoit (Édouard), notaire, rue du Pays, Roubaix
654. Duquesnay, 17, rue Nicolas Leblanc.
658. Frœlich, chargé de cours d'enseignement spécial au Lycée de Lille.

Nos d'inscription. MM.

618. Grandel (Julien), représentant de commerce, 73, rue Boucher-de-Perthes.
633. Grandjean, professeur d'allemand au Lycée de Lille.
651. Guichard, avocat, 24, rue Jean-sans-Peur.
676. Hache, professeur aux écoles académiques de Roubaix, 40, rue Jacquemars-Giélée.
632. Hellinger, négociant en laines, à Tourcoing.
643. Hirsch, ingénieur de la traction aux bureaux de la Compagnie du Nord, Fives-Lille.
634. Joppé, Conseiller de Préfecture.
620. Lallemand (général), commandant en chef le 1er corps d'armée, rue Négrier.
640. Leburque-Comerre, 237, rue de Lille, à Roubaix.
646. Leclair-Duflos, teinturier, 36, rue de l'Hôpital-Militaire.
641. Le Gavrian (Paul), ingénieur, 133, boulevard de la Liberté.
647. Legougeux, 107, boulevard de la Liberté.
629. Leroy-Leleux, négociant, 10, rue à Fiens.
664. Leroy (Paul), négociant, 139, boulevard de la Liberté.
655. Moreau (C.), manufacturier, 32, rue des Ponts-de-Comines.
668. Noilhan (Max), secrétaire de la rédaction de Société anonyme des Journaux réunis, rue Charles-Quint, Roubaix.
648. Plumcoecq (Mlle), institutrice.
649. Plumcoecq (Mlle), institutrice.
667. Rommel-Griffon, distillateur, 2, rue des Buisses.
653. Rouzé (Léon), brasseur, 48, boulevard de Montebello.
665. Ryckewaert, secrétaire-général de la Société d'horticulture, 84, rue d'Arras.
631. Souillart (Léon), étudiant en droit, rue Fontaine-del-Saulx.
672. Stein, 14, place St.-Martin.
657. Théodore (Paul), étudiant, 59 bis, boulevard de la Liberté.
675. Van Grevelinghe (Ernest), 4, rue des Manneliers.
636. Vanverts, pharmacien, à La Madeleine.
645. Vuylsteke (Émile), 40 bis, rue Jacquemars-Giélée.
630. Wattine-Hovelacque, boulevard de Paris, Roubaix.
671. Wartelle-Boniface, industriel, à Herrin par Seclin (Nord)

CONFÉRENCES

(in extenso).

Souvenirs d'une Mission en Laponie (1881).

Conférence faite devant la Société de Géographie de Lille

Par M. le Dr Th. BARROIS,

Attaché à la mission de M. Pouchet, en Laponie (1881).

Mesdames, Messieurs,

Vers le mois de mars 1881, M. le Ministre de l'Instruction publique voulut bien m'adjoindre à M. Georges Pouchet, professeur au Muséum dans la mission qu'il allait entreprendre en Laponie. Le but primitif de notre mission était d'aller étudier les grandes pêcheries de baleines de Vadsö, et d'en rapporter des collections zoologiques et anatomiques. Mais, bientôt, une heureuse circonstance vint nous permettre d'agrandir le cadre de notre expédition. M. le Ministre de la Marine, désireux de témoigner tout l'intérêt qu'il prenait à la science, mit à notre disposition la corvette à roues le *Coligny*, avec un équipage d'environ 120 hommes. Désormais un plus vaste champ nous était ouvert : nous pouvions emporter avec nous tout un matériel scientifique. les déplacements devenaieut faciles, et il nous était ainsi permis d'explorer les divers fjords de la Laponie. Enfin, fait prosaïque peut-être, mais qui n'en a pas moins son côté sérieux et utile, nous étions sûrs, voyageant toujours et partout avec notre maison, d'avoir facilement le vivre et le couvert : il faut avoir fait quelques voyages scientifiques pour comprendre combien ces détails, si futiles en apparence, peuvent apporter d'obstacles sérieux au travail.

Les préparatifs furent poussés avec ardeur, et bientôt s'arrimèrent, dans la cale du *Coligny*, toutes les caisses contenant les dragues, les bocaux, les thermomètres, les sondes, l'alcool, les herbiers, les fusils, en un mot tout l'attirail nécessaire à une campagne scientifique. Nous avions trouvé une aide puissante dans le concours des officiers du bord, qui voulaient bien se charger des observations magnétiques et hydrographiques. J'emportais aussi un appareil photographique, qui m'a permis de prendre une centaine de clichés dont quelques-uns vous seront présentés tout à l'heure en projections lumineuses.

Bien peu de Français avaient visité, au point de vue scientifique surtout, les contrées vers lesquelles nous nous dirigions. Si vous le voulez, nous allons, avant d'entrer dans le cœur même du sujet, dire quelques mots de nos devanciers.

En 1681, il y a juste deux siècles, le poète Regnard, en proie à ce démon qu'il appelle « *l'ardeur de courir*, » partit avec MM. de Fercourt et de Corberon pour le Danemark et la Suède ; arrivé à Stockholm, il fut présenté au roi qui l'engagea vivement à visiter la Laponie. L'entreprise était téméraire, mais n'en souriait que davantage au caractère hardi et aventureux du poète. Parti de Stockholm, il traversa le golfe de Bothnie, arriva à Tornéa, remonta le fleuve du même nom, et parvint ainsi jusqu'au Tornéa-Træsk (1), un peu au-delà du 68° de latitude, d'où suivant Regnard, « *l'on voit la mer glaciale, et où finit l'univers.* » « *Cela s'appelle*, dit-il encore, *se frotter à l'essieu du pôle, et être au bout du monde.* » C'est là que nos hardis voyageurs gravèrent sur la pierre et sur le bois une inscription latine, destinée suivant eux à être lue des ours seuls ; en voici la fin :

Hic tandem stetimus, nobis ubi defuit orbis.

Nous nous sommes arrêtés ici, la terre nous a manqué.

La proposition était sans aucun doute risquée, car Regnard n'avait même pas pénétré dans la Laponie Norwégienne.

Tornéa fut aussi la limite à laquelle s'arrêta la mission scientifique française, partit en 1736 sous les ordres du géomètre Maupertuis, pour mesurer un arc du méridien terrestre.

---

(1) Træsk veut dire lac.

En 1795, le duc d'Orléans, celui qui devait être plus tard Louis-Philippe, chassé de France par la tourmente révolutionnaire, vint chercher un refuge parmi les populations norwégiennes. Le prince, après avoir habité Bodö, dans le Nordland, et Maasö, dans le Finmark, parcourut la contrée en tous sens et poussa ses excursions jusqu'au Cap Nord. Arrivé là, il s'enfonça dans les *fjelds* (1) déserts du Finmark, et gagna Tornéa, après avoir traversé toute la Laponie norwégienne et suédoise.

Quarante ans plus tard, le prince errant était devenu roi des Français, et envoyait une mission scientifique explorer et étudier cette contrée hospitalière qu'il avait jadis parcourue en simple touriste. Pendant trois années, de 1836 à 1839, la corvette *la Recherche* promena sur les côtes de la Laponie et du Spitzberg une commission de savants, composée de MM. Martins, Bravais, Lottin, Marmier...... j'en passe et des meilleurs. Ces Messieurs établirent leur laboratoire à Bossekop, dans la maison de M. Klerck, au fond de l'Altenfjord : j'ai eu l'occasion de voir souvent le fils de cet homme de cœur qui offrit une si large hospitalité à nos savants devanciers. C'est maintenant un vert et vigoureux vieillard de soixante-cinq ans environ, chasseur passionné, marin émérite ; les années n'ont pu réussir à courber sa haute taille, pas plus qu'à effacer de son cœur le souvenir de la France et surtout des Français.

Après un assez long séjour à Bossekop, après plusieurs excursions dans les environs, et même jusqu'au Cap Nord, les membres de la mission se divisèrent ; une partie retourna par la voie de mer, tandis que l'autre traversait la Laponie norwégienne et suédoise pour arriver jusqu'à la Baltique.

Beaucoup d'entre vous, Mesdames et Messieurs, ont pu lire le récit de ces excursions soit dans les articles de Martins, publiés dans la *Revue des Deux-Mondes*, soit dans les *Lettres sur le Nord* de Xavier Marmier. Je ne m'attarderai donc pas plus longtemps sur ce sujet, et j'en arrive à notre expédition.

Le 13 mai, tous les colis étaient arrimés dans la cale du *Coligny*, les chambres prêtes à nous recevoir, les soutes bourrées de charbon ; en un mot notre corvette n'attendait plus que le signal du départ. Ce

---

(1) Plaines marécageuses au sommet des plateaux.

fût le 17 mai qu'elle quitta le port du Hâvre et se dirigea vers Drontheim où elle devait nous attendre ; nous avions, en effet, résolu de prendre la voie de terre afin de visiter en passant Copenhague, Stockholm et Kristiania, et de pouvoir admirer ainsi tout à notre aise les riches collections scientifiques qui ont acquis aux musées de la Scandinavie une réputation si meritée.

Le jour même où le *Coligny* cinglait vers le Nord, nons quittions Paris à huit heures du soir pour arriver à Copenhague le surlendemain à onze heures du matin. A partir de Hambourg, le ciel s'était couvert, de gros nuages gris de fer semblaient vouloir déverser sur nous toute la pluie dont ils étaient chargés : peut-être est-ce en partie à cela que je dois attribuer la triste impression que m'a fait éprouver la capitale du Danemarck. Les rues m'ont paru mornes, les maisons grises et ternes, les gens impassibles et froids ; tout est calme et tranquille : on n'entend point ces bruits de la rue si nécessaires à nos oreilles de Français. Les habitants vont, viennent, passent et repassent sans se soucier de leurs voisins, uniquement absorbés par leurs affaires : nul n'a l'air de se promener pour en retirer quelque agrément. C'est dans l'Oestergade, la grande rue de Copenhague, que se trouvent réunis les magasins importants de la ville, magasins d'un abord dangereux pour l'étranger qui ne se méfie point de l'abîme ouvert sous ses pas. En effet, toutes ces maisons ont un sous-sol donnant sur les trottoirs, très confortablement installé du reste, et servant de refuge à diverses industries : c'est là en particulier que se trouvent les restaurants et les cafés ; c'est dans ces *keller* (1) que les bons bourgeois de Copenhague vont boire force bière en dégustant le caviar, le saumon ou l'anguille fumés.

Copenhague a produit plusieurs hommes célèbres, mais un nom rayonne par dessus tous les autres : *Bertel Thorvaldsen*, le sculpteur. Fils d'un pauvre artisan qui gagnait péniblement sa vie en ciselant des couronnes de fleurs pour les proues de navires, Thorvaldsen ne dut compter que sur son travail pour sortir de son obscurité. Doué de dispositions artistiques extraordinaires, il fréquenta tous les cours de dessin, en arrivant à négliger la lecture et l'écriture, et à la suite de plusieurs médailles d'or et d'argent, obtint bientôt le

---

(1) Caves.

grand prix de Rome. Dès lors, l'avenir s'ouvrait brillant pour lui, et son existence ne fut plus qu'une longue suite de succès. Son retour à Copenhague fut accueilli avec un enthousiasme sans bornes, et nul artiste ne peut se flatter d'avoir été aussi honoré sa vie durant. Lorsqu'il mourut, ce fut un deuil général; on construisit une sorte de temple pompéien à cour centrale, au milieu de laquelle fut inhumé Thorvaldsen, et l'on recueillit avec un soin pieux toutes ses œuvres (originaux ou reproductions) pour les exposer dans les énormes salles de ce temple. L'artiste était doué d'une merveilleuse fécondité, car c'est par centaines que se comptent les sculptures, bas-reliefs, médaillons sortis des mains de ce puissant génie.

Après avoir visité quelques savants et payé notre tribut d'admiration aux collections scientifiques et ethnographiques, nous quitâmes le port de Copenhague, et un rapide steamer nous emporte sur les eaux tranquilles de l'Ore-Sund pour nous déposer quelques heures après à Malmö, où nous devions prendre le train direct pour Stockholm.

Ici se place notre premier incident de voyage : partis de bonne heure de Copenhague, nous n'avions pas eu le temps de déjeûner, et deux heures sonnaient lors de notre arrivée à Malmö. L'air de la mer n'avait fait qu'exciter notre appétit, aussi vous pensez avec quelle joie nous aperçumes le buffet de la gare. Nous élancer vers la dame qui trônait au comptoir, lui demander successivement en français, en anglais et en allemand un déjeuner quelconque, fut pour nous l'affaire d'un instant. Quelle ne fut pas notre surprise non seulement en ne recevant pas le moindre réponse, mais encore en voyant la jeune personne nous regarder d'un air étonné, sans même chercher à nous comprendre. Après avoir essayé de tous les moyens possibles, y compris une mimique désespérée, ordinairement suivie de résultats dans tous les pays connus, nous résolûmes de nous servir nous-mêmes, craignant toutefois que ces manières quelque peu cavalières ne provoquâssent une explosion d'indignation. L'hôtesse continua de nous regarder de son air impassible, et ne se dérangea que pour nous apporter à boire : sans le savoir, nous étions entrés de plain-pied dans les mœurs du pays. Il est en effet d'usage, dans tous les buffets de Suède et de Norwège, que chacun se serve à son gré. Sur une énorme table s'alignent des plats de toute nature et de toute nationalité : caviar de Russie, saumon fumé et anchois de Norwège, filet de bœuf parisien, langues

de renne de Laponie, œufs durs. Tout autour, des piles d'assiettes, des montagnes de fourchettes et de couteaux, des corbeilles pleines de pain à l'anis : aux deux bouts de la table d'énormes récipients déversent par leurs nombreux robinets soit du thé, soit du café, au choix des consommateurs. Chacun se sert à sa guise, prend ce qu'il veut, mange de dix plats si son estomac s'y prête, et s'arrête en sortant pour payer au comptoir la modique somme d'une couronne ou d'une couronne et demie, soit 1 fr. 40 ou 2 fr. 10 : vous voyez que cela ne rappelle en rien nos buffets français.

Nous eûmes vite oublié cette petite mésaventure à la vue du splendide panorama qui se déroula bientôt devant nous. Nous entrions dans la région des forêts, la nature semblait bouleversée : les sapins aux tons bleuâtres poussaient en tous sens au milieu des blocs erratiques, lançant d'un jet vers le ciel leur tête altière: çà et là les jeunes pousses des bouleaux, dont le tronc blanchâtre resplendissaint comme un fil d'argent aux rayons du soleil, faisaient une tache d'un rose pâle sur le fond obscur des pins. Puis c'était un lac, une cascade aux flots bondissants charriant dans ses remous les grands sapins abattus, ou donnant toute sa force aux aubes d'une scierie établie sur ses bords. Quelques maisonnettes en bois, aux poutrelles saillantes, à la couleur rouge sang-de-bœuf attestent seules de temps à autre la présence de l'homme. Nous ne pouvions nous lasser d'admirer les sévères beautés de la nature du Nord, et la vue de ce spectacle si nouveau pour nos yeux nous empêcha de trouver long le trajet de vingt-quatre heures entre Malmö et Stockholm.

Autant Copenhague m'avait paru sombre et triste, autant Stockholm me sembla gaie et riante. La Venise du Nord, ainsi qu'on se plaît à la nommer, est baignée d'une part par le lac Maelar, de l'autre par les flots mourants de la Baltique.

Ces quelques lignes Xavier Marmier, empreintes d'une réelle émotion artistique, vous donneront une idée fidèle de l'impression ressentie par le voyageur à l'aspect de cette grande et noble cité :

« Qu'on se représente une grande ville baignée d'un côté par un lac,
» de l'autre par la mer, coupée par des canaux, parsemée de jardins et
» de groupes d'arbres, et posée sur sept îles comme Rome sur ses sept
» collines. Au milieu la vieille cité, l'ancienne forteresse du pays, la
» résidence des rois, le cœur de la Suède comme l'appellent les chro-
» niques du moyen-âge. le château grandiose et imposant, élevant au

» dessus des autres édifices sa tête de géant; puis au Nord et au Sud » les deux faubourgs plus vastes que la cité; ici, une longue côte ver- » doyante qui longe les bords du Mælar; là, les bâtiments de l'arsenal, » le port où flotte le pavillon de guerre à côté du pavillon marchand, » le parc avec ses forêts de sapins et ses mille sentiers, et de tous » côtés un horizon que rien ne limite, point de muraille qui arrête le » regard et suspende l'essor de la pensée, l'eau, les bois, les édifices » de toute sorte, les flèches de clochers, les mâts de navires, les sites » travaillés par la main de l'homme et les sites agrestes. C'est » Stockholm. »

Il est de fait que Stockholm tire un grand charme de ce mélange de l'art et de la nature; ces massifs verdoyants qui tranchent heureusement sur le fond monotone des maisons donnent la ville un aspect riant et gai, dont nos boulevards plantés de maigres platanes offrent une bien faible idée Et comme décor de fond le Djurgaarden, ce bois de Boulogne du Nord, dont la nature seule a fait tous les frais. Sur tous les canaux, sur toute la surface du lac, de gracieux petits bateaux-mouches non pontés, peints des couleurs les plus vives, transportent les voyageurs dans tous les points de la capitale, sillonnant sans cesse les eaux dans toutes les directions, et réveillant les échos de leur gai sifflet. Le dimanche, tous les magasins ferment leurs volets, et les bourgeois endimanchés s'égrènent dans les environs pour passer gaiement le jour du repos. Les allées du Djurgaarden regorgent de monde; les tirs à la carabine, les chevaux de bois, les baraques foraines de toute sorte qui y sont installées ne désemplissent pas. Les guinguettes versent à flots la bonne bière du pays; des bandes de Dalécarliens et de Dalécarliennes circulent endimanchés de leurs plus beaux habits, et jettent une note pittoresque au milieu des costumes citadins; on voit et on sent que tout ce peuple est gai, heureux d'avoir sa place au soleil, respirant la vie à pleins poumons, que c'est à juste titre en un mot qu'on a donné aux Suédois le nom de *Français du Nord*.

Aussi ce ne fut pas sans un certain regret que nous quittâmes cette joyeuse capitale pour monter dans le train qui devait nous conduire à Kristiania. Durant vingt-quatre heures encore nous traversâmes des sites plus pittoresques les uns que les autres: tantôt nous roulions au milieu de forêts de pins à l'aspect chaotique, tantôt nous longions les bords du lac Wenern dont le soleil de Mai n'avait encore pu fondre toutes les glaces. Enfin le vingt-trois mai nous entrions dans la capi-

tale de la Norwége ; Kristiania est une grande ville aux rues larges et bien percées, pourvue de squares magnifiques, et dont le port donne sur un des plus beaux fjords qu'on puisse rêver. Entourées d'une ceinture de montagnes boisées de sapins, où la neige formait encore çà et là de larges plaques blanches, parsemées de toutes parts d'îles verdoyantes et coquettes, les eaux calmes du fjord avait pris sous les rayons du soleil couchant des reflets de toute nuance ; chaque barque laissait derrière elle un sillage irisé, et l'horizon, découpé en larges bandes des tons les plus chauds qu'on puisse rencontrer sur la palette d'un peintre, reflétait dans l'onde toutes les couleurs du prisme. C'était un tableau sublime et grandiose, presque féerique. dont l'impression ne s'effacera jamais de mon souvenir.

Kristiania est une jeune capitale, aussi les monuments y sont-ils peu nombreux: le château royal, l'Université, et le palais du Storthing. Notre première visite, il n'est pas besoin de le dire, fut pour l'Université ; nous y fûmes reçus par les professeurs de la façon la plus cordiale. Nous avons trouvé, dès notre arrivée, cette même sympathie qui n'a cessé de nous suivre jusque dans les froides contrées de la Laponie. Partout en Norwège l'étranger est bien reçu, à quelque nation qu'il appartienne, mais il l'est doublement lorsqu'il vient de notre beau pays de France. Je suis heureux qu'une circonstance exceptionnellement favorable ait permis au savant docteur Broch, ancien ministre de Norwège, membre correspondant de l'Institut de France, d'assister à ma conférence: je saisis avec empressement cette occasion pour remercier publiquement en sa personne la Norwège du chaleureux accueil qu'elle nous a fait.

Nous ne passâmes que trois jours à Kristiania ; le temps nous pressait, et le *Coligny* devait nous attendre à Drontheim. La ligne de Kristiania à Drontheim est de construction toute récente, aussi les trajets sont-ils peu rapides : jusqu'au 1er juin on ne voyage pas la nuit. A dix heures du soir nous arrêtions à Tonsæt ; voyageurs, chauffeurs, employés, tous descendaient et se casaient au mieux dans les auberges. Le lendemain matin, le sifflet de la machine nous réveillait, et le train repartait, après qu'on se fut assuré toutefois que personne ne manquait à l'appel. Nous devions gravir la chaîne du Dovrefjeld : notre locomotive suivait la vallée du Glommen, et montait lentement mais constamment vers les cîmes neigeuses ; bientôt nous dépassions la limite des sapins, puis celle des bouleaux, pour arriver enfin dans

la région dénudée des neiges presque éternelles. Tout au haut de ces montagnes se trouve la petite ville de Röros, célèbre par ses mines de cuivre ; c'est à peine si la neige y fond au plus fort de l'été. Après quelques instants d'arrêt dans cette misérable ville, le train reprend sa route, continuant à monter toujours ; autour de nous rien que de la neige, çà et là pourtant quelques lacs commencent à dégeler sous l'influence des pâles rayons du soleil de mai. Enfin nous arrivons à Tyvold, le point culminant de la ligne, à 2,135 pieds norwégiens (environ 700 mètres) au-dessus du niveau de la mer. Nous sommes sur le faîte, sur la ligne de partage des eaux; un spectacle curieux s'offre à nos yeux : une foule de lacs, alimentés par les neiges, se déversent dans la Baltique d'une part, dans l'Océan de l'autre. Mais nous ne tardons pas à descendre rapidement, et quelques heures après, le train s'arrête à Drontheim, la limite septentrionale des chemins de fer de l'Europe.

Le commandant du *Coligny* nous attendait à la gare, et nous eûmes bientôt pris possession de nos logements à bord. Le *Coligny* devait compléter sa provision de charbon, aussi avions nous plusieurs jours à passer à Drontheim : c'était plus qu'il n'en fallait pour courir la ville en tous sens, et la connaître à fond.

Drontheim est une antique cité ; bâtie en 997 sur les rives du Nid par Olaf Tryggveson, elle porta longtemps dans les chroniques du moyen-âge le nom de Nidaros. Sa magnifique cathédrale, construite en 1183 par l'évêque Eystein sur l'emplacement du tombeau de St-Olaf, passait pour le plus beau monument du Nord ; malheureusement, elle fut détruite par cinq incendies consécutifs (1328, 1421, 1531, 1708, 1719) et n'offre plus maintenant à l'admiration du visiteur que des restes mutilés. Disons à la louange de la Norwège qu'elle a entrepris la restauration de ce monument historique, en se guidant sur les anciens modèles.

Aujourd'hui Drontheim, déchue de son antique splendeur, n'a conservé que le privilège du couronnement des rois ; elle est aussi devenue le siège de la banque du royaume. Le palais qu'habite le roi lorsqu'il vient à Drontheim est construit uniquement en planches, et passe pour la plus grande maison de bois du monde entier.

Une des principales curiosités est le fort de Munkholmen, bâti en 1028 par Canut le Grand dans la rade de Drontheim ; d'abord couvent, comme l'indique son non, puis prison d'État, Munkholmen est devenu un simple arsenal. C'est là que l'infortuné Schumacker languit pen-

dant vingt-trois ans, après avoir été au faîte des honneurs : ceux qui ont lu *Han d'Islande* doivent se rappeler les lugubres péripéties de ce drame.

Nous ne manquâmes pas de faire une visite aux belles cascades de Lerfossen, situées à quelques kilomètres de la ville. Au milieu de nos courses et de nos excursions, le temps s'était rapidement écoulé, et l'heure du départ avait sonné. Le dimanche 29 mai, à deux heures de l'après-midi, le *Coligny* donna ses premiers tours de roue, et bientôt les derniers toits de Drontheim disparurent à l'horizon. Après quelques heures de navigation, nous étions sortis du Drontheim-fjord, et mettant le cap au Nord, nous nous engagions dans cet immense canal formé d'une part par le continent, et de l'autre par cette ceinture d'îles et d'îlots qui protègent toutes les côtes de la Norwège. Grâce à cette heureuse disposition, notre navigation fut relativement calme ; la mer peut être houleuse au large, la tempête peut souffler avec violence, les fjords derrière leur abri de granit conservent toujours une certaine tranquillité fort apprécié des voyageurs qui redoutent le mal de mer.

Le 30 mai, nous passons devant la fameuse grotte du Torghatten, creusée au sein d'une montagne de 240 mètres d'élévation. Vers le milieu de sa hauteur en effet, cette montagne est percée d'un tunnel naturel, long de 165 mètres, dirigé du N.-O au S.-E. La largeur varie de 12 à 18 mètres : la hauteur, de 20 mètres à l'entrée du S.-O., est de 75 mètres à l'entrée du S.-E. Cette montagne a sa légende poétique : « On raconte qu'un géant, dont on voit encore à douze milles de là le buste pétrifié, lança un jour une flèche contre un Trolle qui lui enlevait sa bien-aimée. Le Trolle échappa au trait meurtrier, la jeune fille fut changée en pierre dans l'île de Lek, et la flèche fit dans le Torghat cette ouverture immense. »

Le lendemain, nous passions le cercle polaire, nous entrions enfin dans la région arctique ; si le Gulf-Stream ne réchauffait pas les côtes de la Norwège de son courant bienfaisant, nous serions depuis longtemps dans la région des glaces flottantes. Ce sont les côtes du Nordland qui se profilent maintenant à notre droite, et bientôt nous apercevons les quelques maisons de Bodö, la capitale de ce district. Debout sur la passerelle, je ne puis me lasser d'admirer le panorama grandiose qui se déroule sans cesse devant mes yeux. Le *Coligny* court entre deux hautes montagnes couvertes de neige : devant,

derrière, des cîmes élevées d'un blanc éclatant : par où sommes-nous entrés? Par où sortirons-nous? Nul ne saurait le dire : il semble que nous soyons enfermés dans un cercle de glace sans issue.... J'ai souvent remarqué ce phénomène ; la neige fait perdre toute notion de perspective, et il faut être tout contre les passes pour pouvoir les distinguer.

Nous ne tardons pas à quitter l'abri des îles pour entrer dans le Vest-fjord, laissant à notre gauche les îles Loffoden et le fameux Mælström. Il faut en rabattre beaucoup des antiques traditions qui existent à ce sujet. Les passes des Loffoden, et surtout celle qui est située entre Lofotodden et Mosken, sont très étroites, aussi les eaux charriées par le flux et le reflux s'y précipitent-elles avec une violence inouïe. En hiver, et par les tempêtes d'ouest, les vents s'engouffrent dans ces passes ; il résulte de toutes ces forces combinées des tourbillons terribles et un courant très rapide qui peut parfois atteindre une vitesse de 10 à 12 kilomètres à l'heure. Par les temps calmes, les marins norwégiens n'hésitent pas à s'aventurer sur le Mælström.

Le Vest-fjord très large à sa partie Sud va graduellement en diminuant vers le Nord, aussi ne tardâmes-nous pas à retrouver l'abri des îles. Notre pilote, fatigué par trois jours et deux nuits passés sans relâche sur le pont, demandait à prendre quelques heures de repos ; le commandant acquiesça à cette demande, et le 1er juin à trois heures du matin nous mouillions devant Lödingen, dans l'île de Hindö. Pleins d'ardeur scientifique, heureux de fouler pour la première fois le sol de la Laponie, nous nous précipitâmes à terre, espérant récolter quelque trouvaille pour nos collections. Vain espoir, hélas! De la neige jusqu'au-dessus du genou, des rocs dénudés où croissaient quelques lichens étiolés, çà et là quelques branches desséchées, voilà tout. La tentation ne nous prit pas de rester enfouis longtemps dans cette horrible neige, et ce fut avec un véritable soulagement que nous aperçûmes le canot du *Coligny* qui faisait force de rames pour venir nous prendre et nous ramener à bord : on levait l'ancre.

Nous reprenons notre navigation, un instant interrompue, au milieu des fjords et des détroits séparant entre elles les centaines d'îles qui bordent les côtes de la Norwège.

Nous saluons en passant Sandtorv où demeurèrent plusieurs membres de l'expédition de la *Recherche*.

Puis nous nous arrêtons quelques heures à Tromsö ; l'endroit est,

paraît-il, charmant en été, mais bien que nous fussions au 3 juin, je n'y ai vu que de la neige ; il y en avait certainement une épaisseur de deux mètres sur le milieu des rues.

Le lendemain, 4 juin, nous jetions l'ancre devant Hammerfest, le chef-lieu du Finmark, où nous devions renouveler en partie notre provision de charbon. Le 6 nous repartions, et le 7 à quatre heures après midi nous faisions notre entrée dans le hâvre de Vadsö, par une neige drue et serrée, qui n'eût pas été déplacée chez nous au milieu de décembre.

Maintenant, Mesdames et Messieurs, nous voici au cœur même du Finmark, de cette contrée que je dois plus spécialement étudier avec vous. Si vous le voulez bien, avant de parler exclusivement de cette région, je me permettrais de vous donner quelques notions générales sur la Laponie. On désigne sous ce nom une vaste bande de terre, bornée au Nord par l'Océan Glacial, à l'Ouest par l'Océan Atlantique, à l'Est par la Mer Blanche : la limite au Sud est toute fictive : on peut la fixer approximativement au 66° de latitude. Il ne faudrait pas en inférer qu'il n'y ait pas de Lapons au Sud de cette délimitation; encore de nos jours on en rencontre dans les montagnes de Jemtland, par le 63° de latitude, et autrefois, d'après les recherches du professeur Nilsson, cette race aurait habité une grande partie de la Scanie, voire même du Danemark. Ce n'est que petit à petit que des Lapons ont cédé la place aux envahisseurs, à la race actuelle, et se sont réfugiés dans les contrées glacées du Nord.

La Laponie se subdivise elle-même en trois parties : la Laponie Russe, la Laponie Suédoise, la Laponie Norwégienne qu'on peut considérer comme formée par les préfectures de Nordland, de Tromsö et du Finmark : c'est de cette dernière province que je vous parlerai spécialement.

Le Finmark est borné au Sud et à l'Est par la Laponie russe, à l'Ouest par la province de Tromsö et au Nord par l'Océan glacial. La superficie de cette immense préfecture est de 47,380 kilomètres carrés; il n'y avait au recensement de 1875 que 24,232 habitants, ce qui donne une moyenne d'un habitant pour deux kilomètres carrés !

Au point de vue orographique, le Finmark se divise en deux régions bien distinctes, le Vest-Finmark et l'Ost-Finmark (1).

---

(1) *Vest* veut dire Ouest, et *Ost*, Est.

Depuis Loppen jusqu'au Porsanger-Fjord, la côte est montagneuse, les cîmes s'élèvent jusqu'à 1000 et 1300 mètres au dessus du niveau de la mer. C'est dans cette partie que se trouve l'île de Magerö dont une des pointes septentrionales forme le fameux Nordcap (lat. 71° 10′ 15″) falaise verticale de 300 mètres de hauteur. Tout a été dit sur ce promontoire célèbre : les littérateurs ont à l'envi loué son aspect terrible et grandiose, je n'ai donc rien à ajouter à ce sujet.

A l'Est, l'aspect est tout différent : j'empreinte les descriptions suivantes à l'excellent livre du docteur Broch sur *le Royaume de Norwège et le peuple Norwégien* :

« Du Porsanger-fjord jusqu'au Varanger-fjord, la côte présente une élévation uniforme. Elle se précipite perpendiculairement dans la mer, et ne montre que des rochers mornes, tristes et chauves où pas un arbre, pas même un arbuste ne saurait pousser. Entre le Porsanger fjord et le Varanger-fjord, la côte est découpée par deux fjords profonds et larges, le Laxe-fjord et le Tana-fjord, tous deux dans la direction du Sud. Des coupures transversales pénètrent profondément dans la presqu'île située entre eux, et la tête extérieure, large de 47 kilomètres, de cette presqu'île, n'est attachée au continent que par l'isthme bas de Hopseid, large de 560 mètres. Il est probable que dans les anciens temps, cette presqu'île, complètement séparée du continent, formait une île de même nature que Magerö. On y remarque le cap Nordkyn, point le plus septentrional du continent de l'Europe, par 71° 6′ 50″ de latitude. »

L'intérieur de la province forme ce qu'on appelle le plateau du Finmark, d'une élévation moyenne de 110 mètres au dessus du niveau de la mer ; quelques montagnes atteignent exceptionnellement de 600 à 1000 mètres d'altitude. Ce vaste plateau, marécageux et parsemé de lacs, a 365 kilomètres de longueur du N. E. au S.-O.; sa superficie est de 40,000 kilomètres carrés. C'est dans ces fjelds immenses qu'errent les Lapons nomades avec leurs rennes.

Trois grandes rivières traversent cette haute plaine : l'Alten, le Tana et le Pasvig. Les deux premières prennent leur source dans les montagnes de la frontière russe, la dernière n'est que le déversoir du grand lac finlandais d'Erara, situé à 150 mètres d'altitude. La petite rivière de Jacobselv ne mérite d'être signalée que parce qu'elle sert un instant de limite entre la Russie et la Norwège. L'Altenelv et le

Tanaelv (1), ainsi que leurs affluents, sont pour la plupart aurifères, mais je doute qu'ils soient jamais exploités.

Une chose qui nous frappe au premier abord dans les fleuves de la Laponie, c'est l'irrégularité de leur cours ; tantôt resserrée entre deux rives abruptes, l'eau se précipite en bouillonnant de cascade en cascade, tantôt, au contraire, la rivière s'étale, pour ainsi dire, au milieu d'une vaste plaine, où elle forme une série de lacs ou de marais, pour reprendre bientôt sa course impétueuse. Le Pasvigelv en est un bel exemple ; il faut remonter vingt-neuf chutes ou cascades, et traverser je ne sais combien de lacs avant d'arriver à Enara-Træsk; vous pouvez juger par ce fait de la difficulté de la navigation.

Un soir, M. Klerck, dont je vous ai déjà parlé, vint nous chercher à bord du *Coligny*, au mouillage en ce moment dans le Kloster-fjord, pour nous conduire à la chapelle russe de Boris-Gleb, située à quinze kilomètres environ sur le cours du Pasvig. Deux fragiles canots, cousus simplement, nous attendaient ; ce ne fut pas sans un certain sentiment de terreur que je mis le pied dans cette frêle machine, que le moindre mouvement faisait osciller de la façon la plus désespérante. Je m'assis sur la banquette de l'un d'eux avec le docteur Goutant, le médecin du bord, et bientôt nous filions comme la flèche sur les eaux calmes du fleuve, sous l'impulsion de deux vigoureux rameurs finlandais, accroupis l'un à l'avant, l'autre à l'arrière de notre embarcation: l'autre canot était conduit par un vieux lapon russe et par la femme du pope (2) qui, je vous l'assure, maniait vigoureusement ses deux avirons. Il était onze heures du soir ; le soleil brillait dans tout son éclat (nous étions au 26 juin) au-dessus de nos têtes, et éclairait d'un jour presque féerique les hautes rives de granit entre lesquelles roulait le Pasvig. D'énormes glaçons, détachés du rivage, flottaient autour de nous, et contrastaient singulièrement avec les feuilles vertes des saules et des bouleaux. Nous ne tardâmmes pas à arriver à un rapide que notre faible esquif était hors d'état de franchir : tout le monde mit pied à terre sur la rive, on hissa l'embarcation, et nous la transportâmes de l'autre côté de la cascade, tantôt la poussant, tantôt la portant, suivant les exigences de la situation. Après avoir pris quel-

---

(1) *Elv* veut dire rivière, fleuve.

(2) Prêtre russe.

ques photographies, nous reprenons notre course, et nous voyons apparaître à l'horizon le clocher byzantin de la chapelle russe des saints Boris et Gleb. Le pope était absent, mais sa femme nous fit très gracieusement les honneurs de son modeste logis, et nous invita à prendre le thé. On nous conduisit à l'église, dont les cloches sonnèrent à toute volée pour célébrer notre venue ; nous dûmes admirer le trésor sacré et les saintes images, puis, comme il était deux heures heures du matin, nous remontâmes dans nos embarcations pour arriver au Coligny à 4 heures.

Mais je me laisse entraîner à vous conter ces souvenirs.........

Revenons au fait. Au point de vue géologique, le Finmark est composé exclusivement de granite, de gneiss, et, sur la rive sud du Varanger-fjoid, de calcaires et de conglomérats qu'on a fait rentrer dans le système carbonifère. Un des faits géologiques les plus intéressants est le soulèvement lent et constant auquel est soumis le Finmark, comme une grande partie de la Suède et de la Norwège. On se rappelle qu'à Gèfle, sur la Baltique, Celsius avait tracé des marques sur un rocher à fleur d'eau ; treize ans plus tard ces mêmes marques dépassaient de 18 centimètres le niveau de la mer. Nous avons rencontré à Kirkenaess dans le Sud-Varanger, des lits de coquilles marines, situés à 30 mètres environ au-dessus du niveau actuel de l'eau ; de semblables dépôts ont été signalés à Kautokeino et à Bossekop, par MM. Bravais et Martins. A l'ouest de Vadsö, on peut voir avec une grande netteté une série de plateaux disposés en échelons, qui représentent, à n'en pas douter, les plages successives formées par le soulèvement du sol. Diverses théories ont été émises à ce sujet, principalement par Mrs Vogt et Lyell, mais sans donner des résultats satisfaisants, aussi vous en ferai-je grâce.

Je ne dois pas oublier de signaler les mines de cuivre du Kaafjord, dans l'Alten-fjord, exploitées depuis d'assez longues années par une compagnie anglaise ; le rapport n'en est pas, je crois, fort considérable.

Grâce à l'influence bienfaisante du Gulfstream, la LaponieNorwégienne jouit d'une température relativement modérée : à Vardö, la température moyenne est de + 0°8 C.; à Hammerfest de + 1°8 C.; les écarts entre les températures extrêmes de l'été et de l'hiver sont à peine de 30 à 35° C. Toutefois il convient d'observer qu'il est loin d'en être de même pour l'intérieur du plateau de Finmarck ; en été, il

survient parfois des chaleurs de + 30° C., tandis qu'en hiver la température peut baisser jusqu'à — 40° C., et même parfois — 50° C.

Il n'y a guère que deux saisons en Laponie : l'hiver et l'été ; l'automne et le printemps, ces saisons intermédiaires, y sont pour ainsi dire inconnus. A partir des premiers jours de juin, le soleil ne quitte plus l'horizon jusqu'au mois d'août, et le fameux soleil de minuit est devenu un spectacle si fréquent qu'au bout de quelques jours on ne se donne même plus la peine de le regarder. Sous l'influence de ces rayons constants, la neige fond rapidement, les marais se dessèchent et un tapis verdoyant ne tarde pas à remplacer le blanc manteau de l'hiver. Tout est en joie dans la nature ; les fleurs se hâtent de pousser pour profiter des quelques beaux jours qu'elles ont à vivre; les oiseaux gazouillent doucement tout en faisant leur nid, car ils ne doivent pas perdre de temps, s'ils veulent que leurs oisillons soient assez forts pour supporter les rigueurs de l'hiver. C'est qu'à la fin de septembre le froid reparaît, les rivières gèlent, la neige tombe à gros flocons, et le 28 novembre soleil disparaît derrière l'horizon pour ne réapparaître que le 18 janvier : presque deux mois de nuit complète au milieu des tourmentes de neiges et des raffales du vent furieux. Quelle existence pour les malheureux nomades qui errent à l'aventure dans les vastes steppes de la Laponie ! Combien d'entre eux doivent demeurer ensevelis sous ce froid linceuil de glace !

L'homme n'est pas seul à parcourir ces fjelds sauvages : l'ours brun (*Ursus arctos*), le loup (*Canis lupus*), le glouton (*Gulo borealis*), cet ennemi acharné des rennes, le renard roux (*Canis vulpes*) et le renard blanc (*Canis lagopus*) (1), la loutre (*Lutra vulgaris*), le lièvre blanc (*Lepus variabilis*), l'hermine (*Mustela erminea*) habitent ces plaines hiver et été. C'est notre écureuil (*Sciurus vulgaris*) qui change de teinte sous l'influence du climat, et donne cette fourrure que vous connaissez tous sous le nom de *petit-gris*.

Le poète Regnard, qui n'a pas hésité d'ailleurs à nous conter les choses les plus saugrenues, prétendait que lorsque les *petits-gris* voyageaient par bandes, ils ne se détournaient jamais de leur chemin, gravissant les collines, descendant dans les vallées : une rivière ou un lac leur barrait-il la route, ils s'embarquaient sur une feuille épaisse ou

(1) C'est le renard blanc qui devient bleu en été, et donne cette fourrure si estimée maintenant.

sur un morceau de bois quelconque, dressaient leur queue touffue en guise de voile, et naviguaient ainsi de la plus intelligente façon du monde. Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est un conte, bon tout au plus à amuser les enfants.

On peut en dire autant des idées de suicide que Regnard prête aux lemmings (*Lemmus norvegicus*), cette sorte de rat norwégien ; ce fait n'a jamais existé que dans la brillante imagination du poète. Le lemming, du reste, est le sujet d'une foule de légendes ; on croit entre autres qu'il tombe du ciel. C'est, en tous, les cas un animal très intéressant pour le zoologiste ; à certaines époques, non périodiques, ces rongeurs descendent vers la mer en nombre énorme, sans aucune cause appréciable ; cette migration a été souvent discutée, mais on n'a pas encore pu l'expliquer d'une façon satisfaisante.

J'en arrive au Renne (*Cervus tarandus*), l'animal caractéristique de la Laponie. De la grandeur environ de notre cerf ordinaire, le Renne est d'un gris sale sur le ventre et sur les pattes, plus noir sur le dos et sur le cou ; son poil est cassant, long, entremêlé ; le mâle et la femelle portent tous deux de très longs bois branchus : somme toute, c'est un animal disgracieux. Mais il fait vite oublier sa laideur par les services qu'il rend. Il remplace le cheval comme animal de trait, et la vache par tout le lait qu'il fournit aux indigènes. Sa chair, fraîche ou fumée, fait le fond de la nourriture laponne ; ses tendons servent à coudre les vêtements que les ménagères laponnes ont taillés dans sa fourrure ; ses cornes façonnées deviennent d'excellentes cuillères ; son sang mêlé à quelques poignées de farine constitue la *soupe de sang*, plat très apprécié des Lapons. En 1865, on comptait dans la Laponie norwégienne 101,768 rennes ; disons de suite qu'il n'existe plus un seul renne sauvage dans toute cette région. Il faut au moins vingt-cinq rennes à un Lapon pour qu'il puisse vivre ; la moindre famille en exige de suite deux ou trois cents. Les riches nomades en possèdent jusqu'à 2,000 et 3,000 : on comprend facilement qu'avec de pareils troupeaux ils soient obligés de changer à chaque instant de pâturages. Les rennes se nourrissent d'un petit lichen moussu (*Cladonia rangiferina*), d'un vert tendre, qu'ils excellent à trouver sous la neige en hiver.

Au milieu des forêts de bouleaux ou de sapins vivent les coqs de bruyère, les lagopèdes ou perdrix des neiges, dont les pattes sont couvertes de plumes jusqu'au bout des ongles ; l'été, des bandes

énormes de pluviers se lèvent sous les pas du chasseur dans les terrains voisins de la côte. Les oiseaux de mer sont excessivement nombreux, et leur énumération m'entraînerait trop loin. Je citerai seulement l'eider (*Somateria mollissima*), dont la chasse est défendue. Cet oiseau précieux niche dans les anfractuosités des côtes et se dépouille la poitrine pour garnir chaudement le fond de son nid : c'est ce duvet qu'on lui retire trois fois et qu'on vend si cher sous le nom d'édredon.

Sur les côtes de l'Océan glacial, on trouve des îles abruptes et escarpées qui servent de retraite à une foule d'oiseaux de mer, pour y pondre et y couver leurs œufs. Ces *Nyker* ou *Vogelberg* (montagnes d'oiseaux) offrent bien le plus curieux spectacle qu'on puisse voir : en bas les mouettes (*Larus tridactylus*) ont élu domicile et constellent la roche sombre d'une myriade de points blancs ; plus haut, ce sont les guillemots (*Uria grylle*), les pinguoins (*Alca torda*), les macareux (*Mormon arcticus*) qui se sont partagés le territoire, découpant la falaise en bandes de diverses couleurs, car aucune espèce n'empiète jamais sur le territoire du voisin. Je me rappelle avoir tiré un coup de fusil sur une malheureuse mouette que l'amour maternel tenait attachée sur son nid ; ce fut aussitôt un fracas épouvantable, tous les oiseaux quittèrent leurs gîtes et se mirent à voler autour de nous en poussant des cris assourdissants. Le bruit de leurs ailes ressemblait au mugissement de la tempête, et leurs piaillements incessants, semblables aux sifflements du vent furieux, complétaient l'illusion. Leur nombre était si grand, que l'air en était positivement obscurci.

Et pourtant cela n'était rien à côté des nuées de moustiques qui nous assaillirent plus tard ; c'est bien d'eux qu'on pourrait dire ; *leur nom est légion!* Ces maudites bestioles auraient certainement pu compter au nombre des plaies d'Égypte. Les moustiques, qui ressemblent tout à fait à notre cousin ordinaire, font leur apparition dans les premiers jours de juillet ; sur les coteaux nord du Varangerfjord, leur nombre est encore tolérable, mais dans l'intérieur du Sud-Varanger ils s'abattent par millions sur l'imprudent qui ose s'aventurer au milieu des marais et des bois. C'est surtout aux oreilles et au cou qu'ils s'attaquent cruellement ; les indigènes supportent flegmatiquement les piqûres, ou s'en garantissent soit au moyen d'une moustiquaire, soit en s'enduisant la figure d'un horrible mélange de goudron et d'huile de ricin. Pour ma part, je me souviens

qu'un jour je tombai au milieu de telles nuées de moustiques, qu'énervé au dernier degré par ces morsures sans cesse renouvelées, je me mis à courir comme un fou droit devant moi, me garantissant le visage de mes deux mains et abandonnant à ces vampires mon cou et mes oreilles ; je ne m'arrêtai que devant une cabane de Lapon où j'entrai comme une trombe.

Certain auteurs, entre autres Élisée Reclus dans sa *géographie universelle*, ont prétendu que la puce n'existait pas en Laponie. Mon expérience personnelle m'autorise à affirmer que cette assertion est controuvée ; au sortir d'une hutte de Lapons, j'ai recueilli sur ma personne un splendide exemplaire de cette intéressante espèce ; le docteur de Vadsö m'a même confié qu'on trouvait parfois quelques punaises.

Voilà pour les habitants des airs et de la terre ; passons maintenant au royaume des eaux. Les torrents et les cascades sont peuplés de superbes saumons et de truites qui peuvent rivaliser avec celles du lac de Genève. Aussi chaque été amène-t-il dans le Varanger-fjord bon nombre d'Anglais qui viennent se livrer avec passion à leur sport favori : « Où il y a un saumon, dit le proverbe norwégien, on peut être sûr de trouver un Anglais. »

Parmi les poissons de mer, c'est surtout la morue qu'il faut signaler; l'Esquimau ne pourrait vivre sans phoques, le Lapon sans rennes, le Norwègien du Finmark sans morues : c'est pour lui l'essence même de la vie. Tout sert dans ce précieux poisson : frais, vous le mangez sous le nom de cabillaud ; tout le monde connaît la morue salée, et la morue séchée (*Stockfish*) ; la vessie natatoire sert à confectionner la colle de poisson ; les œufs, salés et mis en baril, sont expédiés à nos pêcheurs de sardines de Bretagne qui les emploient comme appât sous le nom de *rogue* ; le nom seul de l'huile de foie de morue, vous indique assez son origine ; enfin les têtes, grillées et broyées dans des meûles, servent à préparer un guano très estimé.

La pêche de la morue occupe en Finmark 15.310 hommes, montés sur 4,272 bateaux; en 1877, le nombre des morues pêchées a été de 17,333,000.

Lors de l'énumération des mammifères du Finmark, j'ai négligé à dessein les baleines, me réservant de parler plus tard de cet animal quasi fantastique ; la pêche de la morue nous y amène tout naturellement, car ce sont ces deux industries qui font, pour ainsi dire, vivre tous les habitants du Finmark.

Nous avons visité quatre de ces usines où l'on prépare l'huile de baleine : deux à Vardö, une dans le Jar-fjord (Sud-Varanger), et celle de M. Sven Foyn, à Vadsö. Cette dernière est de beaucoup la plus importe et la mieux organisée, c'est donc d'elle que je vous parlerai.

Nous sommes dans le hâvre de Vadsö; une petite île s'étend en face de la ville, couverte sur son rivage Nord d'énormes hangars en bois, où s'agite tout un peuple d'ouvriers aux habits graisseux et sanglants ; la haute cheminée lance dans les airs de tourbillons de fumée d'une odeur nauséabonde. Approchons davantage : l'eau est teinte en pourpre, la surface en est comme huileuse ; nous manquons heurter un énorme paquet d'intestins gonflés, s'en allant au gré des flots, et sur lequel des centaines de goëlands, hardis et impudents, se repaissent gloutonnement : ce sont les déchets que l'on jette à la mer et qui disparaissent comme il le peuvent. Mais quelles sont ces énormes masses rougeâtres qui émergent à la surface de l'eau, comme autant de cadavres gigantesques ; comptons, il y en a dix ! Ce sont des baleines dont on a enlevé le lard et les fanons, et qui attendent leur tour pour être transformées en guano. Voici que nous abordons au warf ; montez avec précaution cette échelle aux barreaux huileux, ne touchez à rien, tout est gras. Il faut avoir un estomac vigoureusement trempé pour ne pas être fâcheusement influencé par les effluves qui se dégagent de toutes parts. A l'odeur de ces chairs en décomposition se mêle cette puanteur fade et rance de l'huile qui se trouve partout sous vos pas. Quel gigantesque charnier ! On se croirait transporté au milieu de quelque peuple fantastique ! Sur ce plan incliné, formé par le clivage des roches, une dizaine d'ouvriers, pataugeant dans le sang, la graisse et la boue, dépécent trois superbes baleines ; ils enfoncent dans la couche de lard, située sous la peau, leurs énormes coutelas, et découpent sur toute la surface du corps de l'animal de longues bandes d'un blanc mat qu'on traîne ensuite vers les chaudières où elles doivent être converties en huile. On se hâte, car il faut profiter de la marée pour transporter plus loin les baleines dépouillées de leur lard; dans ce nouveau chantier on sépare les os et on débite la chair à grands coups de hache : les premiers serviront à la fabrication du noir animal, tandis que le reste donnera un guano très estimé. Les fanons ont été enlevés de prime abord pour être séchés au soleil : vous en connaissez tous l'usage.

Il en est des baleines comme du renne et de la morue : tout est em-

ployé. Il est bien difficile de dire quel est le rapport d'un de ces gigantesques cétacés ; mais je crois être très près de la vérité en fixant un chiffre variant entre quatre et cinq mille francs. M. Foyn seul pêche en moyenne cent baleines par an avec ses trois vapeurs ; du 1er juin au 1er août 1881, c'est à dire durant notre séjour à Vadsö, il en avait pêché plus de 70 : soixante-dix baleines en soixante jours !

La pêche à la baleine dure trois mois, du 1er juin au 1er septembre ; M. Foyn se sert depuis quelques années d'un redoutable engin qu'il a inventé ou plutôt perfectionné. C'est un canon très court disposé sur un pivot mobile en tous sens et situé à la proue du navire sur une sorte de petite terrasse disposée à cet effet ; on ne tire guère au delà de trente ou quarante mètres. Le projectile mérite une description toute spéciale ; il est composé de trois pièces : un fer de lance vissé sur un obus, un obus explosible d'assez fort calibre, qui s'adapte lui-même sur un harpon à quatre branches, auquel est fixé le câble qui doit servir à ramener l'animal. Dès qu'une baleine est en vue, on cherche à la gagner; les cétacés doivent venir renouveler leur provision d'air pur à la surface de l'eau, il s'agit donc de prévoir à peu près l'endroit où l'animal poursuivi viendra reprendre sa respiration. Après bien des courses, après une poursuite acharnée, la bête est enfin à portée; deux gerbes de vapeur d'eau ont jailli dans les airs, et le dos luisant et noir du cétacé émerge à la surface de l'onde. Prompt comme l'éclair, le pointeur a tiré la détente ; grâce au fer de lance, l'obus a pénétré bien avant dans le corps de la baleine. Affolé par la douleur, l'animal blessé plonge et cherche à fuir ; on tend la corde, sous l'effort de cette résistance les quatre branches du harpon s'ouvrent, et font agir en se déclenchant un marteau qui vient frapper une capsule au fulminate de mercure, et mettre ainsi le feu aux poudres contenues dans l'obus. Le projectile en éclatant occasionne de terribles dégâts dans le corps du cétacé qui d'ordinaire meurt assez rapidement; grâce au harpon et à la corde, on ramène la baleine le long du bord où elle est fixé par des chaînes.

Le navire amène sa capture à Vadsö, renouvelle sa provision de charbon, et repart de nouveau en chasse.

Les espèces que l'on poursuit ainsi dans l'Océan Glacial sont : *Megaptera boops*, *Balænoptera musculus* et *Balœnoptera Silbaldii.* Cette dernière est de beaucoup la plus commune. Ces diverses baleines atteignent en moyenne une longueur de 18 à 20 mètres ; la plus longue que j'aie vue mesurait 23m75.

J'ai examiné avec vous le développement du règne minéral et du règne animal dans le Finmark ; je vais maintenant vous exposer brièvement l'état du règne végétal. Avant tout, il faut faire deux grandes distinctions : la végétation des coteaux Nord et des bords de la mer; la végétation des coteaux Sud, des rives des fleuves, et de l'intérieur du plateau du Finmark. Dans le Nord, des bouleaux et des saules rabougris, des mauves, des lichens, quelques genévriers rampants composent toute la flore; dans le Sud, outre les plantes que je viens d'énumérer, croissent les pins, les sapins, les aunes, les trembles, les ronces, parfois même les fraisiers (*Mortinsnaess*).

En été les renoncules, les saxifrages, les violettes, les caltha, les géraniums, les bruyères, forment un verdoyant tapis parsemé de mille fleurs aux couleurs les plus vives. Fait très curieux, l'arôme et la couleur des plantes et des fruits augmentent quand on approche vers le Nord (Schübeler).

L'orge pousse jusqu'à Alten, où elle mûrit en quatre-vingt-dix jours ; le lin croît sur les confins de la Russie, mais les graines n'y arrivent point à maturité. La pomme de terre a été acclimatée dans beaucoup d'endroits ; on en trouve jusque dans l'île de Magerö, à l'extrême nord du continent européen : c'est une grande ressource, car la pomme de terre crue est un des meilleurs moyens de guérison du scorbut, outre qu'apprêtée de différentes façons, elle contitue une nourriture saine et peu coûteuse.

Dans les villes, à force de soins et d'engrais, on réussit à faire pousser quelques salades, des carottes, des radis, bien minces et bien chétifs, hélas ! mais qui n'en sont pas moins un régal fort apprécié par les Norwégiens, privés de toute espèce de légumes verts.

Les villes ne sont du reste pas nombreuses dans le Finmark : le chef-lieu, résidence du préfet ou *Amtman*, est Hammersfest, qui compte 2,500 habitants. Puis viennent Vadsö avec 1,800 habitants et Vardö avec 1,350 habitants. Cette dernière localité est connue depuis longtemps déjà à cause du fort de *Vardöhus* qu'on y a bâti en 1310 environ ; cette citadelle en miniature contient une vingtaine de canons et tout autant de soldats (1) commandés par deux officiers.

---

(1) Ces soldats sont des volontaires; notons en passant que les habitants du Finmark sont dispensés du service militaire.

Les villages d'une centaine d'habitants, tels que Storre-Ekkerö, Nyborg, Naesseby, Bergeby, sont très rares ; encore ces trois derniers sont-ils presque exclusivement composés de lapons sédentaires et pêcheurs. La plupart du temps, les habitations sont disséminées de droite et de gauche sur les côtes des fjords, ou groupées au nombre de trois ou quatre ; les noms inscrits sur la carte ne s'appliquent guère qu'au centre administratif, c'est-à-dire à la résidence du *lensmand* (officier de police communal) ou du pasteur : tels sont Elvenaess, Kirkenaess, Bossekop, Mortinsnaess, etc.... (1).

Dans toute l'étendue du plateau du Finmark, il n'y a que deux villes (peut-on leur donner ce nom ?) laponnes qui méritent d'être citées : Karasjok et Kautokeino. Elles sont habitées par un pasteur, un lensmand, et deux à trois cents lapons plus ou moins nomades.

Mais revenons aux véritables villes, Hammerfest, Vardö et Vadsö ; ces trois cités se ressemblent complètement, et en vous en décrivant une, je vous les décrirai toutes.

Vadsö s'élève en amphithéâtre au fond d'une baie entourée de montagnes aux cimes neigeuses; les premières maisons, celles qui bordent la mer, ne sont guère que d'immenses magasins, de vastes docks bâtis sur pilotis afin de permettre aux navires de charger et de décharger directement leurs marchandises. C'est dans ce port que les navires norwégiens, russes et allemands viennent échanger leurs draps, leurs farines, leurs conserves contre des pelleteries, des saumons salés ou fumés, de la morue séchée, de l'huile de baleine, etc, etc ... C'est dans ce port que tous les huit jours le paquebot, impatiemment attendu, apporte les correspondances et dépose pour quelques heures les courageux touristes, anglais pour la plupart, qui n'ont pas craint de s'embarquer pour un aussi lointain voyage.

Ce n'est qu'au delà des docks que commence la ville à proprement parler. A part les comptoirs et les demeures d'une dizaine de négociants, à part la maison du docteur et du magistrat, celle du pharmacien, et enfin celle du pasteur, presque toutes les autres sont des cabanes de pêcheurs ; mais, qu'elle abrite sous son toit un riche commerçant ou un humble artisan, la maison n'en est pas moins construite presque entièrement en bois.

---

(1) Le mot *Naess*, en norwégien, veut dire cap, promontoire, pointe; ainsi : Kirkenaess, pointe de l'église ; Elvenaess, pointe de la rivière, etc.

Toutefois, sous ces dehors simples se cachent tous les raffinements de la civilisation, ainsi que nous avons pu en juger grâce aux nombreuses invitations dont on ne cessait de nous accabler, et à la large hospitalité que nous avons reçue partout. Le confortable est des mieux compris : d'énormes poêles, montant jusqu'au plafond, entretiennent dans les appartements une température douce et constante, tandis que des doubles fenêtres, soigneusement calfeutrées, empêchent toute déperdition de chaleur en même temps qu'elles s'opposent à l'entrée de la moindre bise. Ajoutez à cela une table plantureusement garnie, des vins excellents, et vous conviendrez que tout est réuni pour combattre, autant que possible, la température sibérienne qui règne au dehors.

Dans presque toutes les maisons aisées, il existe un piano ; en général, les norwégiens aiment beaucoup la musique et la danse, aussi les réunions sont-elles fréquentes et empreintes d'une franche gaîté. La moindre occasion est bonne pour organiser quelque réjouissance. Un jour, le paquebot déposa sur les quais de Vadsö, un chanteur de talent, basse au théâtre de Covent Garden, à Londres : immédiatement on le décida à donner un concert. La grande salle de l'école communale fut ornée de drapeaux aux couleurs nationales, les chaises et les bancs disposés le plus confortablement possible ; un piano fut amené sans retard, et grâce à l'obligeance de deux amateurs de violon et au concours empressé de quelques dames de la ville, qui voulurent bien se charger de l'accompagnement, nous assistâmes à une excellente soirée de musique.

Puisque j'ai prononcé tout à l'heure le mot d'école communale, arrêtons-nous un instant sur ce sujet. L'instruction des enfants en Norvège est l'objet des soins les plus sérieux : à Vadsö, le collège, très bien organisé, est dirigé par plusieurs professeurs qui enseignent la grammaire, l'histoire et la géographie, le calcul, le dessin et les langues étrangères, c'est-à-dire, le français, l'anglais, l'allemand. Pour les campagnes, il existe ce qu'on nomme des *écoles itinérantes* ; chaque district est parcouru par un professeur qui s'arrête tantôt par ci, tantôt par là, groupe autour de lui tous les enfants des environs, et s'efforce de leur donner en quelques semaines les premiers rudiments de l'instruction primaire ; puis le maître quitte ses écoliers pour les retrouver l'année suivante, et reprendre leur éducation au point où il l'en a laissée.

N'oublions point de dire qu'il existe à Vadsö un journal politique et littéraire, mais surtout commerçant, qui paraît une fois par semaine. Il serait du reste impossible au rédacteur de fournir plus souvent un premier-Vadsö à ses abonnés, car les nouvelles de la capitale et des pays étrangers n'arrivent que tous les huit jours, et la chronique locale ne suffirait pas pour remplir pendant les sept autres jours les quatre pages du journal.

Voilà ce que sont les véritables villes, les résidences norwégiennes ; quittons maintenant toute cette civilisation pour nous enfoncer au cœur même de la Laponie, et étudier dans son milieu cette curieuse race autochtone, qui a fait le sujet de tant de légendes, et dont Regnard disait : « Voilà, Monsieur, la description de ce petit animal qu'on appelle Lapon : et l'on peut dire qu'il n'y en a point, après le singe, qui approche plus de l'homme. »

Les Lapons ou Sames, ainsi que les Finnois, leurs voisins, appartiennent aux peuples Ougriens de la grande race Touranienne ; ils représentent sans aucun doute les restes d'une race mongolique refoulée vers le Nord, et dispersée le long de la côte Nord-Ouest de l'Océan glacial. Parmi les peuples européens, ce sont des Maggiars et des Turcs, peut-être encore des Basques qu'ils se rapprochent le plus. Il faut bien se garder de confondre, ainsi qu'on l'a fait dernièrement au jardin zoologique de Lille, les Esquimaux et les Lapons. Scientifiquement, ces deux races diffèrent considérablement l'une de l'autre : les Esquimaux, en effet, sont *dolichocéphales*, tandis que les Lapons sont *brachycéphales* (1).

Vous connaissez tous plus ou moins les nombreuses légendes qui ont eu cours pendant longtemps sur les Lapons : tantôt, on en faisait un peuple fantastique, d'une taille extraordinairement petite, quelque chose comme les Lilliputiens de Gulliver : tantôt, dans les vieilles *Sagas* (2), on les représentait comme des génies malfaisants sous le nom de *Trolls* ou de *Dvergs*. Il faut en rabattre beaucoup au sujet de toutes ces appréciations plus ou moins fantaisistes, snrtout en ce qui concerne la taille des Lapons. G. von Düben, qui a résidé longtemps

(1) On donne le nom de *brachycéphales* aux individus dont la plus grande longueur du crâne ne dépasse pas de plus d'un huitième sa plus grande largeur, chez les *dolichocéphales*, au contraire, la différence est d'un quart ;

(2) Recueil de vieilles légendes.

en Laponie, où il a pris de nombreuses mensurations, donne comme moyenne 1 mètre 50 centimètres ; ce chiffre nous paraît être effectivement celui qui se rapproche le plus de la vérité. Toutefois, certains Lapons atteignent une taille de beaucoup supérieure à celle-là ; j'en ai connu un qui mesurait au moins $1^{m}.75$ m. : il est vrai qu'on le citait comme un phénomène, et qu'on l'avait surnommé le grand Pierre (*Store Pehr*).

L'aspect extérieur des Lapons est loin d'être gracieux : une figure aplatie, des pommettes saillantes, un nez camus et épaté, des yeux petits et relevés comme ceux des Mongols, une peau, sale naturellement, devenue terreuse par suite des nombreuses couches de crasse qui s'y sont accumulées, des cheveux, noirs généralement, tombant en longues mèches luisantes sur les épaules, des jambes torses et cagneuses, le tout dégageant une épouvantable odeur de cuir gras et d'huile de poisson : voilà, ainsi que le dit Regnard, la description de ce petit animal qu'on nomme Lapon. Les femmes ne sont guère plus séduisantes que les hommes ; elles ont la singulière habitude de tenir leurs pieds absolument tournés en dedans, ce qui leur donne une démarche oscillante tout à fait comparable à celle d'un canard.

On divise généralement les Lapons en deux groupes : les Lapons nomades, pasteurs et chasseurs, qui parcourent avec leurs troupeaux de rennes les immenses fjelds déserts du Finmark et des provinces voisines, les Lapons sédentaires, pêcheurs pour la plupart, qui habitent la côte.

Au recensement de 1875, il existait dans toute l'étendue de la Laponie norwégienne 7,594 Finnois, 1,089 Sang-mêlés, et 15,718 Lapons dont 14,645 sédentaires et 1,073 nomades ; dans le Finmark, les Finnois et les Lapons forment un 28 p. % de la population totale (24,232 hab.). Depuis quelque temps les Lapons semblent avoir beaucoup augmenté en Norwège ; toutefois, cela est difficile à préciser à cause du refoulement vers le Nord-Ouest des Lapons suédois, et à cause de l'immigration des Lapons russes nomades.

La langue laponne fait partie des langues ouralo-altaïques, groupe du finnois-ongrien. C'est un langage dur, difficile à apprendre ; pourtant, quelques missionnaires chrétiens ont traduit en lapon une partie des Saintes Écritures.

Le costume est le même pour les Lapons nomades et pour les Lapons sédentaires. Durant les froids intenses du long hiver qui règne sous le cercle polaire, les Lapons hommes et femmes indistinctement,

se revêtent entièrement de peaux de renne, le poil tourné en dehors. La robe, à peu près la même chez les deux sexes, tombe jusqu'au-dessous du genou ; généralement un morceau de drap rouge ornemente le col. Cette robe est serrée à la taille par une large ceinture de cu d'où pend un énorme couteau que les Lapons portent toujours avec eux. Le pantalon est aussi en peau de renne, avec le poil tourné en dehors ; il est serré à la cheville, et entre dans les souliers qui s'appliquent fortement contre lui au moyen de longues bandelettes de laine bariolées de diverses couleurs. Ainsi que je l'ai déjà dit, le renne est l'animal utile par excellence : ces gants chauds et souples, ces souliers (*komager*) que ne peut pénétrer l'humidité, c'est encore le renne qui les fournit. Ces *komager*, toujours avec le poil tourné en dehors, sont bourrés d'une sorte de foin très doux ; les semelles sont spécialement confectionnées avec la peau du front, qui est plus solide et plus résistante.

Le costume, qui fait ressembler les lapons à de véritables bêtes sauvages, se complète chez les deux sexes par une coiffure qui mérite une description spéciale. Figurez-vous une toque carrée, ressemblant assez aux toques polonaises, mais beaucoup plus haute et plus large ; elle est en drap bleu ou rouge, bordée de fourrure, et bourrée avec du duvet d'eider. Les lapons se placent ce monument sur la tête, en donnant à la partie carrée une inclinaison variable. J'ai vu de ces vieilles toques graisseuses, huileuses, d'une couleur indéfinissable, dont les coins fatigués pendaient d'un air lamentable le long des joues de leurs propriétaires, et encadraient d'une façon comique les laids et sales visages de ces malheureux lapons. Quant à la coiffure des femmes elle est encore beaucoup plus singulière : au premier abord, on dirait d'un sabot, placé sur la tête, la pointe en l'air, quelque chose comme un minuscule casque de carabinier ; le bonnet contient en effet, une pièce de bois recourbée qui, partant de la nuque, s'élève en panache au-dessus de la tête. Tout cela est recouvert de drap, rouge le plus souvent, et ornementé de rubans, de morceaux d'indienne et de découpures de drap jaune et bleu. Cette coiffure se porte dans les deux saisons ; mais en hiver, lorsqu'il fait froid, les laponnes ajoutent, par-dessus le premier, un second bonnet garni de fourrures.

Ainsi vêtus, les lapons chaussent leurs énormes patins à neige (*ski*) longs au moins de deux mètres cinquante, et s'élancent avec une rapidité surprenante à la poursuite des lagopèdes, des loups, des

renards ou des lièvres blancs, armés d'un vieux fusil à piston qui, au premier abord, ne paraît dangereux que pour le chasseur.

L'hiver est aussi le moment des traîneaux. Les lapons attellent leurs rennes à une sorte de véhicule, haut à peine de 35 à 40 centimètres et long tout au plus de 1m60, où il y a juste place pour un homme assis, les jambes allongées. En général, il n'existe qu'un seul trait qui, partant du collier du renne, lui passe entre les jambes, et vient se fixer sous l'avant du traîneau ; le mors est totalement inconnu, et l'on se contente pour faire obéir le renne, d'attacher à la bride une corde que l'on tire soit à droite soit à gauche, suivant qu'on veut aller dans l'une ou l'autre de ces directions. Quant au traîneau (1), je ne puis mieux en comparer la forme qu'à celle d'un canot dont l'arrière serait absolument plat; lorsque j'en eus rapporté un à bord, les matelots du *Coligny* me demandèrent à quoi pouvait servir ce « petit bateau ». Trainés par leurs rennes avec une rapidité que bien souvent n'égaleraient pas nos meilleurs chevaux, les lapons font parfois d'énormes courses, assis dans cette frêle machine, où nous ne nous risquerions point sans trembler.

Mais bientôt la longue nuit polaire fait place au jour de trois mois : le soleil reste sans cesse à l'horizon, la neige fond de toute part, et la terre se dépouille de son blanc manteau d'hiver pour revêtir ses plus brillantes parures. L'œil est étonné de voir un véritable tapis de fleurs, petites et frêles il est vrai, mais douées des couleurs les plus vives, sur ces coteaux, couverts de neige huit jours auparavant. Le lapon se dépouille aussi de sa fourrure d'hiver : il quitte ses peaux de renne et endosse l'habit de *radmel*, sorte de drap épais, dont la couleur ne varie guère : rouge, parfois vert, mais plus généralement bleu. Les pièces qui composent le costume sont les mêmes qu'en hiver : une grande robe descendant jusqu'aux genoux, et un pantalon serré à la cheville par les bandelettes qui fixent la chaussure. La robe est pourvue d'un col très haut et très raide, sur lequel on coud de petites pièces de drap jaune et rouge, de façon à former des dessins plus ou moins gràcieux : le bas de la robe est orné de la même façon. La ceinture de cuir est remplacée par une ceinture de laine de laquelle pend toujours l'énorme couteau dont tout bon lapon ne se sépare jamais. De

(1) Son nom est *pulk* en lapon.

forts souliers en cuir, aux bouts relevés comme ceux des souliers chinois, ont succédé au mocassins en peau de renne désormais inutiles ; des gants en tricot garantissent les mains, plutôt contre les morsures des moustiques que contre les attaques du froid.

Ainsi que cela résulte naturellement de leur genre de vie si dissemblable, les Lapons nomades et les Lapons sédentaires ont des habitations tout à fait différentes. J'ai dit plus haut que dans tout l'intérieur de l'immense plateau du Finmark il n'existait que deux bourgades laponnes : Karasjok et Kautokeino. On en rencontre plusieurs autres le long des côtes du Varanger-fjord : telles sont Nyborg, Næsseby, Bergeby, etc., etc. En général, le nombre des habitants de ces soi-disant villes ne dépasse guère deux à trois cents. Grâce à l'obligeance du docteur de Vadsö, nous avons pu visiter en détail Næsseby et Bergeby, et nous initier aux détails les plus intimes d'un intérieur lapon.

Les Lapons les plus aisés se construisent une maison de bois, formée de poutres grossièrement équarries, très basse de plafond, et dont le toit est généralement recouvert de terre : pendant l'été, ce gazon verdit et fleurit tant bien que mal, jetant une note claire et gaie au milieu du sombre et monotone paysage de ces régions polaires. Il n'y a guère que trois ouvertures dans ces tristes cabanes : une cheminée, une étroite fenêtre, et enfin une porte basse. Franchissons cette porte en nous baissant pour ne point en heurter le chambranle : nous voici dans une première pièce, obscure, étroite où une odeur de fumier, de graisse, de poisson sec, de viande fumée nous avertit que nous sommes dans le local qui sert tout à la fois d'étable et de garde-manger. C'est aussi là qu'on serre les filets, les traîneaux, les provisions de toute espèce. Quelques maigres moutons, parfois une ou deux vaches constituent une véritable richesse pour les pauvres habitants de ces taudis. Mais avançons, passons cette portière de *vadmel* aux replis huileux : nous voici dans la grande et unique pièce qui sert tout à la fois de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher. De grossiers bois de lits, recouverts de peaux de renne, servent de couche à toute la famille ; une table rustique, entourée de bancs non moins primitifs, quelques chaudrons, quelques écuelles pour le lait, des outils de toute espèce complètent l'ameublement.

Mais ceci est un palais luxueux à côté des misérables huttes, véritables taupinières, qui servent d'abri aux Lapons les moins fortunés

Ici le nombre des ouvertures a encore diminué : une porte qu'on ne peut franchir qu'en rampant, et un simple trou dans le toit, destiné à laisser passer la fumée, lorsque le vent toutefois ne la rabat point dans l'intérieur. La maison, recouverte en entier de mottes de terre, et haute tout au plus d'un mètre soixante-dix, offre l'aspect d'une termitière plutôt que d'une habitation humaine ; elle se compose également de deux pièces : une antichambre, véritable capharnaum, qui sert d'étable et de débarrassoir, et une grande pièce destinée à tous les usages. Au milieu de cette chambre, quelques pierres plates, posées sur le sol, servent de foyer ; la marmite qui contient le repas de toute la famille est suspendue à quelques piquets noircis par le feu et la fumée, qui s'échappe par l'orifice creusé dans le toit. Toutefois, le tirage se faisant très mal, la chambre est toujours remplie d'une aveuglante fumée qui vous asphyxie et vous pique horriblement les yeux : c'est à cette cause qu'il faut attribuer en grande partie les nombreuses conjonctivites qu'on rencontre habituellement chez les Lapons pauvres, dont les paupières clignotantes sont toujours bordées de rouge (1). Autour du foyer central, les peaux de renne jetées pêle-mêle servent de couche à toute la famille, composée parfois de huit à dix individus.

En général, auprès de chacune de ces tristes demeures on rencontre une sorte de grand échafaudage, formé de perches entrelacées, et supportant à sa partie supérieure une plate-forme à claire-voie destinée à mettre sécher le poisson pour les gens, les mousses et les lichens pour les rennes, l'herbe et le foin dont on nourrira le bétail durant l'hiver. Les Lapons aisés remplacent cette construction primitive par une sorte de maison de bois, sans autre ouverture qu'une porte, qui leur sert de magasin de réserve : c'est là qu'on garde les vêtements, les provisions, les pelleteries, etc., etc.

Pour le Lapon nomade, les conditions d'existence sont toutes différentes, aussi nécessitent-elles un autre genre d'habitation. Il ne peut plus être ici question de maisons de bois, ni même de huttes de terre. Ce n'est que pour quelques jours tout au plus que ces tribus errantes s'arrêtent au milieu des fjelds déserts, où leurs nombreux troupeaux de rennes peuvent à peine trouver une nourriture suffisante. De plus, en été, les rennes ne peuvent résister aux cruelles morsures des

(1) La fatigue causée par la blancheur éclatante de la neige joue un grand rôle ans la production de ces *conjonctivites arctiques*.

moustiques qui les assaillent par myriades dans l'intérieur des terres, et émigrent irrésistiblement vers le bord de la mer, où leurs ennemis sont naturellement moins nombreux. Force est donc aux Lapons de les suivre, en un mot de devenir nomades, sous peine de se voir privés de l'essence même de la vie ; car, nous l'avons dit à plusieurs reprises et nous ne saurions trop le répéter, le Lapon ne peut vivre sans le renne.

Il résulte de tout ceci que le Lapon nomade doit avoir une demeure qu'il puisse traîner partout avec lui, qui soit d'un transport facile et d'une installation rapide : la tente lui offre tous ces avantages. Quelques troncs de bouleaux grossièrement équarris fournissent une maigre carcasse sur laquelle se drape une couverture de vadmel, l'hiver, de coton ou de toile, l'été, laissant à la partie supérieure une ouverture pour la fumée. L'installation intérieure de cette tente est en tous points semblable à celle que je vous ai décrite dans les huttes de Bergeby, aussi n'insisterai-je point sur ce sujet.

Si les Lapons sédentaires des côtes et des lacs se nourrissent facilement, grâce au produit de leur pêche, et grâce aussi aux rapports fréquents qu'ils ont avec les marchands norwégiens, il est loin d'en être de même pour les Lapons nomades privés fatalement de ces deux ressources. Heureusement les rennes sont là : leur viande fumée, séchée ou salée constitue un excellent aliment: quelques poignées de farine mélangées au lait de renne forment le fond de la nourriture habituelle; de plus, les ménagères laponnes excellent à préparer certains fromages qui ne ressemblent guère, il est vrai, à ce que nous avons l'habitude de manger ici sous ce nom. Parfois quelque gibier, lagopède, lièvre ou canard sauvage, vient varier la monotonie de ce menu.

La civilisation a importé en Laponie deux de ses plus grands vices : le tabac et l'alcool. Presque tous les Lapons fument et s'adonnent sans retenue aucune à leur penchant pour les liqueurs fortes, dès qu'ils possèdent quelque argent,

L'industrie est pour ainsi dire lettre morte dans ces régions désolées : quelques femmes filent la laine de leurs moutons pour en confectionner une grossière étoffe; d'autres désagrègent les tendons de renne séchés pour les réunir ensuite brin à brin, et en former une sorte de fil très solide. Les hommes, très paresseux pour la plupart, façonnent quelques écuelles de bois, des traîneaux, des patins, des filets pour la pêche.

Quant au commerce, il est naturellement peu développé. Les morues séchées, les saumons fumés, les bois et les peaux de rennes, les fourrures de loup, d'ours, de renard blanc et bleu, de lièvre blanc, de petit-gris, tout est amené dans les comptoirs des marchands norwégiens, où les Lapons échangent le produit de leur chasse et de leur pêche contre des fusils, de la poudre et du plomb, de la farine, des cordes, du café, des étoffes, etc.

De même que les Norwégiens, les Lapons sont aujourd'hui presque tous protestants ; des pasteurs zélés, après avoir terminé leurs études de théologie à l'Université de Kristiania, ne craignent pas de s'exiler dans ces contrées glaciales pour en évangéliser les rares habitants. Mais si la plupart des Lapons sédentaires ont abandonné leurs coutumes païennes, on ne peut en dire autant des Lapons nomades, qui se livrent parfois encore à leurs anciennes pratiques de sorcellerie, et n'hésitent pas à consulter le tambour magique : cela devient toutefois de plus en plus rare.

Les pasteurs tiennent dans leurs paroisses un registre de l'état-civil aussi exact que possible : pour les Lapons comme pour les Norwégiens les mariages, les naissances, les décès sont soumis à une déclaration. En général, les femmes laponnes ont peu d'enfants, fait commun d'ailleurs aux autres peuples arctiques, les Samoyèdes et les Esquimaux par exemple.

Me voici maintenant arrivé au terme de ma course..... J'ai parcouru avec vous les fjelds sauvages et déserts où les Nomades errent à l'aventure, poussant devant eux leurs immenses troupeaux de rennes; je vous ai promenés sur les bords des fjords profonds et découpés où les Sédentaires vivent péniblement du produit de leur pêche : en un mot, j'ai essayé de vous montrer les Lapons sous leurs aspects les plus divers.

Mon but sera complètement atteint si j'ai pu dégager l'histoire de cette curieuse race laponne des légendes fantastiques qui l'enveloppaient, et vous la montrer sous son jour véritable.

Dr Th. BARROIS.

COMMUNICATIONS

Exploitation de l'Abaca aux îles Philippines, de l'aloès en Amérique et du Phormium dans la Nouvelle-Zélande

Par M. Alfred RENOUARD Fils,
Bibliothécaire de la société.

Depuis quelques années, les importations en France de fibres textiles originaires des pays tropicaux, ont pris une extension considérable ; comme notre département est l'un de ceux qui en consomment le plus, j'ai pensé que la Société de Géographie de Lille écouterait avec intérêt quelques détails sur l'exploitation et l'utilisation dans leurs pays de production de ces fibres que nous utilisons journellement, ainsi que sur le mouvement commercial auquel elles donnent lieu avec l'Europe. Dans les lignes qui vont suivre, j'en étudierai trois principales.

I.

EXPLOITATION DE L'ABACA OU CHANVRE DE MANILLE AUX ILES PHILIPPINES.

Le chanvre de Manille, ainsi désigné parce qu'il est originaire de la ville de ce nom dans les Philippines, est fourni par l'arbre que l'on désigne vulgairement sous le nom de *bananier*, de la famille botanique des Musacées. De toutes les espèces employées pour l'extraction de la fibre, le *musa textilis* est la seule qui soit cultivée avec succès, mais les espèces dites *musa sapientium*, *musa paradisiaca*, *musa Ensete*, *musa mindanensis, musa coccinea* et *musa cavendishe* servent, au même titre, dans l'Inde, la Nouvelle-Guinée, les Antilles, la Nouvelle Calédonie, l'Angola et les Nouvelles-Galles du Sud.

Le chanvre de Manille est encore appelé en Europe *plantain* ou *abaca;* dans les autres pays de production, il est connu sous les divers noms de *pisang-oëtan* (Malaisie), *kalla-abal* (Amboine), *fana* (Ternate), *caffo* (Mindairas) et *koffo* (Antilles).

Depuis un certain nombre d'années, les envois de cette fibre textile en Europe ont pris une importance marquée. Les importations ont commencé par l'Angleterre qui l'a employée la première pour ses corderies. Aujourd'hui, ces filaments sont d'un très grand usage en France, ils y servent principalement pour la confection des câbles de mines et de transmission.

La partie de la plante qui fournit le chanvre de Manille est le tronc, formé des gaines des feuilles solidement enroulées les unes autour des autres. Ces gaines, qui se terminent par le haut en pédoncules, se composent d'une masse parenchymateuse, à cellules extraordinairement grandes, remplies d'air, dont les parois contiennent les cordelettes fibrovasales logées dans la direction de la longueur du tronc. Immédiatement au-dessous, du côté des feuilles, dirigées vers l'extérieur du tronc, sont situées les masses principales des faisceaux vasculaires qui atteignent ici leur plus fort et leur plus complet développement. Dans les autres parties, les fibres sont plus rares et moins tenaces.

Beaucoup de personnes connaissent l'aspect du bananier comestible, le même d'ailleurs que celui du bananier textile. C'est un végétal herbacé dont la tige, de nuance jaune-verdâtre, simple et très droite, de 6 à 8 pouces de diamètre sur 3 mètres de longueur environ, est terminée par un faisceau de grandes feuilles ovales, qui partent toutes d'une même base et s'emboîtent les unes dans les autres. Ces feuilles ont souvent 2 mètres de long sur 0,50 cent. de largeur; elles sont traversées dans toute leur longueur par une grosse côte médiane et rayées de nervures transversales : très souvent cette feuille est déchirée par les vents, ce qui lui donne l'apparence d'une banderolle de rubans. Neuf mois environ après la naissance de l'abaca, un épi de fleurs d'environ 1 mètre 50 de hauteur s'élève du milieu des feuilles; ces fleurs sont bientôt remplacées par des fruits de forme régulièrement triangulaire et allongée, et constituent alors une énorme grappe qui peut porter jusqu'à 160 bananes, pesant environ 35 kilogrammes, et à laquelle on donne le nom de *régime.* Ce fruit est des plus estimés dans les pays de production, où on le mange sous mille formes différentes. Il est regardé dans certaines contrées comme un arbre divin :

c'est ainsi que les Portugais croient apercevoir le signe de la Rédemption dans une sorte de croix formée par une petite déhiscence de la pulpe sur son arc central. Plusieurs érudits soutiennent aussi que l'énorme grappe de raisin que Moïse reçut de la terre promise, n'était autre qu'un régime de bananes.

— Dans tous les cas, il n'en est pas moins vrai que sa présence est un véritable bienfait dans les pays tropicaux, où il constitue une des bases essentielles de l'alimentation des peuples dans ces régions.

Le bananier qui fournit le plus spécialement la banane, n'est cependant pas celui d'où on retire ordinairement les fibres d'abaca. Il forme, dans le genre *musa*, l'espèce spéciale à laquelle on a donné le nom de *paradisiaca*, soit parce qu'il ne fut autre, au dire des premiers chrétiens, que le fameux *lignum vitæ* de la Bible, soit parce que ses feuilles longues servirent de vêtement à nos premiers parents pour cacher leur nudité (d'où aussi le nom de figuier d'Adam, *Adam's fig*).

L'arbre d'où l'on retire les fibres textiles aux Philippines, aux Indes, à la Jamaïque, etc., est la *musa textilis* dont le fruit n'est guère comestible.

Dans d'autres contrées, où il croît en grande quantité et où l'on n'utilise pas ses filaments, chez les sauvages de la Nouvelle-Calédonie par exemple, ses propriétés fibreuses sont aussi bien connues : les feuilles, déchirées en étroites lanières, servent aux femmes à faire des ceintures communes pour le travail et la pêche ; entières, elles remplacent nos nappes de table et sont journellement employées pour envelopper le poisson et la viande qu'on fait cuire dans les fours. Les gaînes fournissent des liens pour fixer les ignames aux rames ou des cordelettes pour les frondes ou les filets de pêche.

— Dans la relation bien connue d'un voyageur, M. de la Gironière, et à la page 427 de ses « *Aventures aux îles Philippines* », nous trouvons des détails très circonstanciés sur la culture du bananier textile.

« L'abaca, y est-il dit, se cultive exclusivement sur les versants des montagnes. Il pousse vigoureusement dans les terres volcaniques et s'y reproduit indéfiniment.

La graine, que chaque plante donne abondamment, n'est point employée pour sa production ; si l'on s'en servait, il faudrait attendre trop longtemps pour obtenir une première récolte ; c'est le pied même d'un vieux plant, préalablement divisé en autant de morceaux que

l'on aperçoit d'indices d'où doivent sortir de nouvelles pousses, qui sert à former une nouvelle plantation.

Pendant la saison des sécheresses, on prépare le terrain, on coupe toutes les broussailles et les jeunes arbres; on conserve seulement les plus élevés pour donner de l'ombre. Les deux premières années, lorsque le sol est bien nettoyé, on trace des lignes transversales à la montagne, espacées de 3 mètres 1/2 les unes des autres. On ouvre, avec une pioche, des trous de 10 à 15 centimètres de profondeur et d'un diamètre à peu près égal. Aux premières pluies, on place un morceau dans chaque trou, et on le recouvre de terre.

Durant les deux premières années, il faut pratiquer de fréquents sarclages, détruire les broussailles qui gêneraient les jeunes plantes, et, à plusieurs reprises, pendant la saison des pluies, remuer la terre avec la pioche.

La seconde année, de longues et larges feuilles, élevées de 4 à 5 mètres du sol, suffisent pour empêcher les herbes et les broussailles de pousser. Après trois ans de plantation, chaque plante a produit de 12 à 15 jets, dont une partie a donné des fruits, indice qu'ils doivent être coupés. Tous les ans, à l'époque des sécheresses, on a une nouvelle récolte, et une plantation, faite dans un terrain convenable, dure très longtemps. »

— Aux îles Philippines, l'extraction de ces fibres et leur prépation forment la seule industrie de villages entiers; elles y sont tellement abondantes que la plupart des vêtements dont se couvrent les habitants qui les travaillent, sont faits en chanvre de Manille.

Il semble, d'ailleurs, que l'exploitation du bananier pour ses fibres, y soit assez rémunératrice. Les chiffres suivants, publiés par M. Tresca, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers: dans une rapide revue des produits tropicaux, figurant à l'une de nos Expositions Universelles, en font foi: « D'après les calculs faits, dit-il, par un propriétaire qui a l'expérience de dix ans de culture sur une surface de 200 hectares, on trouve qu'en exploitant le bananier exclusivement pour sa fibre textile, et en négligeant son fruit, on peut obtenir, en deux ans, après trois coupes de huit en huit mois, 11.250 tiges environ par hectare. Chaque tronc pèse de 33 à 34 kilogrammes, et toute sa partie solide consiste en fibres reliées entre elles par du tissu cellulaire. Cette partie solide forme le dixième du poids du tronc; l'eau y est contenue dans la proportion de 90 % et l'on retire 1 kil. 134 de fibre

textile propre et 681 grammes de fibre décolorée. On récolterait donc, tous les deux ans, par hectare, de 20 à 21,000 kilogrammes de matière textile, dans lesquels les fibres propres figureraient pour 12 à 15,000 kilogrammes et les fibres décolorées pour 7 à 8,000 kilogrammes. »

— Voyons maintenant comment on procède à l'extraction des fibres du bananier textile.

Dans l'*Inde*, et particulièrement aux environs de Madras, au dire du Dr Hunter, on étend sur une planche la feuille dont on veut retirer les filaments. On la racle d'abord d'un côté avec un morceau de fer enchassé dans une pièce de bois, puis, lorsqu'on a mis à nu les fibres, on retourne le tout et on racle de l'autre côté. On lave ensuite à grande eau ou bien on fait bouillir dans l'eau de savon, comme on veut. Pour terminer, on étend ensuite les fibres mises à nu en couches des plus minces, en ayant soin de les sauvegarder du soleil, qui les brunirait et empêcherait ensuite de les blanchir, et de la rosée qui les blanchirait et leur ferait perdre de la force.

La méthode employée à *La Jamaïque* est encore plus barbare. Là, on coupe les feuilles avant que l'arbre n'ait donné ses fruits, et on les empiles sous des monceaux de feuillages pour les laisser fermenter à loisir. La sève s'écoule à peu, les filaments prennent une teinte des plus foncées, et on procède alors très facilement à leur extraction.

Enfin, aux *Philippines*, et particulièrement aux environs de Manille, où on en extrait le plus, on coupe les troncs des bananiers à la fin de la troisième année, sans laisser pousser la fleur qui, paraît-il, amoindrit, par sa venue, la qualité des filaments, et on détache immédiatement les gaînes des feuilles. Ces gaînes sont divisées en bandes larges de 8 à 10 centimètres, puis elles sont peignées à la main, à l'aide d'une lame de scie fixée dans un bloc de bois. Les faisceaux bruts sont mis ainsi à découvert, ils sont séchés au soleil, puis peuvent ensuite être livrés au commerce.

Un tronc parvenu à son développement contient de 1 livre à 1 livre 1/2 de fibres ; deux ouvriers, se partageant le travail de l'abattage et du peignage, peuvent produire 28 livres de fibres brutes par jour.

Comme les troncs dépérissent jusqu'à la racine dès qu'ils ont porté des fruits et qu'on leur a fait subir la mutilation industrielle dont nous parlons, on choisit particulièrement, pour la préparation des fibres, ceux qui développent des corolles. Lorsque le tronc a été abattu, la

racine en pousse un. La durée de la vie d'une plante atteint ainsi, d'ordinaire, dix ou douze ans.

Quelquefois, dans quelques parties du pays, on prend soin de séparer les différentes couches pour en obtenir des filaments de finesses très différentes ; on les fait sécher à l'ombre durant un jour, puis on les divise en bandelettes. Celles ci sont ensuite raclées et dépouillées du parenchyme qui les entoure, au moyen d'un couteau ou d'une lame de bambou. On les secoue ensuite fortement et on trie souvent les plus fins ; ceux-ci sont mis à part et battus ensuite avec un maillet de bois. A Manille, la couche extérieure des fibres retirées des feuilles se nomme *bandala*, la couche intermédiaire *tupoz*, la fibre intérieure *lupis*. la qualité supérieure industrielle *sorsogon* et *bobosan* suivant la variété. la même de couleur bien blanche *quilot*, et de nuance extra-blanche *lipis*.

Les étoffes qu'on en fabrique sont désignées sous les divers noms de *midrinaguès*, *gunaras* et *saragan*.

On a dit quelquefois que les tissus fins dits *nipis*, importés sous ce nom en Europe et principalement en Espagne pour la fabrication des mantilles de luxe. sont faits par l'abaca ; c'est là une erreur, l'ananas sauvage seul fournit les fibres qui servent à faire ces tissus. Ceci est d'ailleurs certifié catégoriquement par M. Natalis Rondot, président de la Commission douanière des valeurs pour les produits textiles : « Des botanistes anglais, dit-il dans l'un de ses rapports annuels, ont avancé qu'il est incertain si les tissus fins dits *nipis*, sont faits avec les fibres de l'abaca, *musa textilis*, ou avec celle du pina, *bromelia ananas*. Il n'y a pour nous aucun doute à cet égard. Nous avons vu aux Philippines la préparation des filaments de prix et leur tissage, et c'est bien de l'ananas qu'on les retire. »

Il nous vient annuellement en Europe environ 20,000,000 de kil. de fibres d'abaca, d'une valeur variant de 900 fr. à 1,050 fr. la tonne.

II.

EXPLOITATION DE L'ALOÈS EN AMÉRIQUE ET EN ESPAGNE.

Les fibres qui nous arrivent d'Amérique en Europe, sous le nom impropre d'*aloès*, sont produits par l'*agave americana*, de la famille botanique des amaryllidées. On les appelle encore en France *pite* ou

chanvre-pite et même *fibres d'agave*, et on les voit dans leurs différents pays de production désignées sous les noms de *carata*, *pita* (Amérique, Espagne), *cutthaler nar* (Indes), *contala* (Hindoustan), *filo de Pita* (Portugal), etc.

— L'agave est une grande plante vivace, à racine fibreuse, présentant des feuilles charnues, d'un vert glauque, allongées et aigues. d'une longueur variant de 50 centimètres à 1 mètre 20 cent.. épineuses sur les bords, réunies en rosette et à tige courte.

Comme l'indique son nom botanique, elle est originaire de l'Amérique, mais elle est aujourd'hui naturalisée et devenue presque indigène dans toute la région méditerranéenne. Elle y affectionne un sol humide et croît principalement sur les rochers maritimes. dans les endroits exposés au midi. On la cultive en Algérie, en Sicile, en Portugal et en Espagne, pour en faire des haies de clôture des champs et des vignes; en Algérie, on en retire quelquefois des fibres, dont on fait des objets de curiosité que l'on vend aux touristes; en Espagne on en retire aussi des filaments pour la confection de câbles, mais c'est surtout aux Antilles qu'il est véritablement cultivé dans le même but.

On a toujours soin, dans ces pays, de retirer la filasse avant la venue de la fleur. La floraison de cette plante a lieu soit au bout de huit ans, soit même plus souvent au bout de vingt et trente ans. L'apparition de la fleur est annoncée par un gros rejeton cylindrique qui prend naissance au milieu des feuilles.

Lorsqu'on tarde trop, il s'élève sur ce rejeton. avec une étonnante rapidité, une hampe gigantesque qui, dans l'espace d'une quinzaine de jours, atteint jusque 7 à 8 mètres d'élévation. On n'obtient alors que des fibres très faibles, ou la plante s'épuise et meurt souvent après avoir développé sa hampe; en compensation, ses feuilles sont très longues, les feuilles ayant dans ce cas 6 à 8 pieds. Plus le moment est éloigné de l'époque de la floraison, plus la filasse est forte et fine, mais moins elle a de longueur.

— La récolte se fait en tranchant avec un couteau chaque feuille près du collet. On porte ensuite ces feuilles au lieu où elles devront être manipulées et on les y laisse reposer vingt-quatre heures. Des femmes les divisent ensuite en bandelettes de trois pouces de large en enlevant grossièrement l'enveloppe qui recouvre les fibres, puis des indigènes étendent celles-ci sur une table unie et les raclent au moyen

d'un prisme en bois de 0.50 cent. de long. terminé par deux poignées, qui permet d'en enlever facilement le parenchyme. On fait ensuite sécher le tout au soleil et l'on obtient des filaments d'un beau blanc.

Quelquefois on distingue plusieurs finesses de filaments d'après les couches: ceux que l'on extrait des couches externes sont durs, forts, et employés dans le pays pour cordages; les couches intermédiaires donnent une fibre plus fine, mais avec laquelle on fabrique encore de grosses toiles; enfin, les couches intérieures fournissent des filaments très ténus, avec lesquels on fait des tissus légers dits *nipis;* seulement, ces fibres ont besoin d'être longtemps battus avec un maillet pour être douces et soyeuses.

Ordinairement, les fibres de l'agave du commerce sont brillantes, longues de 1m.30 à 1m.80, d'un blanc ou d'un brun jaunâtre, fines et tenaces: leur légèreté est de 12 à 30 % plus grande que le chanvre européen, et elles prennent facilement la teinture. On en fabrique, aux Antilles, comme nous l'avons dit, des tissus de divers genres, mais on ne fait encore des cordes, des sacs, de tapis, des toiles à voiles, des étoffes légères pour meubles, en mélange avec le coton.

Dans ce pays, lorsqu'on a tissé une toile d'agave, on la trempe dans l'eau chaude pendant vingt-quatre heures, puis dans l'eau froide et l'eau de riz, pour la blanchir et l'assouplir.

En Europe, on fait rarement des tissus avec l'agave, mais on le fait souvent entrer dans la corderie et la sparterie de luxe: laisses pour chiens, cordons de sonnettes, cordes à étendre le linge fin, tapis, pantoufles, cabacs et sacs pour dames, bourses, porte-cigares, etc. Dans ces derniers temps, il est devenu un des succédanés les plus importants des soies de porc et des crins de cheval, et son emploi en ce sens paraît devoir être important.

Mentionnons que, dans quelques autres parties de l'Amérique, on n'extrait pas les fibres de l'agave de la même manière qu'aux Antilles: les feuilles y sont d'abord écrasées, puis macérées dans l'eau; on les bat ensuite fortement pour en extraire tout le parenchyme, on les passe au peigne et on obtient ainsi des filaments nets et brillants. Dans ces contrées, on désigne ceux-ci sous le nom de *fibres de pita*.

— En Espagne, où l'*agave americana* a été importé au moment de la découverte de l'Amérique: cette plante, avons nous dit, est aussi exploitée pour sa fibre, de la même manière qu'aux Antilles. Voici

comment, un auteur espagnol, P. Mariano de la Paz Graells, décrit cette exploitation :

« Pour tirer profit de ladite plante, on coupe les feuilles près de la racine, opération qu'à Valence et dans l'Andalousie on fait pendant les mois de juillet et août, en choisissant les intermédiaires entre les extérieures et le cœur, parce que les premières sont trop dures et les secondes trop tendres. Avec un maillet ou une pierre, on les frappe, en les réduisant en paquets composés de 12 feuilles liées par une de leurs extrémités. Sur une planche résistante et en plan incliné, l'ouvrier place la poignée de fibres en la fixant par l'extrémité qui est liée à une pointe de fer clouée dans la partie la plus élevée de la plante. Ceci fait, il commence à passer sur les feuilles écrasées une barre de fer ayant des angles, en les pressant avec force pour séparer la partie remplie de suc, et laisser isolées les fibres dans toute leur longueur. Cette opération se répète jusqu'à ce que soit complète la netteté des filaments, qui sont ensuite lavés dans une eau courante, comme on fait avec les écheveaux de fil ; ils laissent couler un suc écumeux analogue au savon, qui est très caustique, produisant des ébullitions incommodes sur les mains, si l'on n'a la précaution de ne toucher l'agave que lorsqu'il laisse l'eau claire et que le fil est complètement épuré : on le fait alors sécher au soleil où il achève de blanchir. »

Dans l'Andalousie et à Valence, on tisse surtout avec l'agave des nattes très résistantes et très fines : on en fait aussi de la corderie fine, et on l'emploie surtout pour des rênes et des traits de voiture.

— L'*agave americana* est la principale espèce du genre qui fournit des fibres textiles ; mais elle est loin d'être la seule. Ainsi, à Natal, l'*agave fœtida* produit une fibre de consommation locale, désignée à tort en Europe sous le nom de *chanvre de Haïti*.

Au Mexique, l'*Agave mexicana* nous fournit le produit désigné en France sous le nom de *crin de Tampico* ou simplement *tampico* (du nom du port d'exportation), et en Angleterre sous le nom de *mexican grass*. Elle sert à faire du crin végétal. On en obtient, dans son pays de production, un suc qui donne, par la fermentation, une boisson enivrante appelée *maguey*, dont le goût rappelle le poiré et qui passe pour donner de l'embonpoint à ceux qui en font usage.

L'*agave viridis* produit dans le même pays l'espèce de fibre appelée quelquefois en Europe *istle* ou *itzle* et *gayal*. Un document consulaire

récent, inséré dans les « Annales du Commerce extérieur » de 1881, nous fait connaître que le port de Tampico a expédié à l'étranger, en 1879, une quantité de 645,530 kilogrammes de istle, ayant une valeur de 254,663 francs ; il n'y est pas dit quelle quantité a été envoyée en France. C'est l'istle que l'on pourra voir encore quelquefois désigné sous le nom de *karatlo* (Jamaïque), *metl* (ancien nom mexicain), *nanas-sabrang* (Malaisie), *nar* (Sud de l'Inde), et *teperne* (Indes françaises).

A l'*agave sisalana* appartient encore le produit exploité dans l'Amérique Centrale sous le nom de *cabulla*, que nous connaissons en France sous le nom de *chanvre de Sisal* (du nom du port principal d'exportation) et que l'Angleterre appelle *grass-hemp*.

Au Yucatan, on fait un commerce considérable de la même fibre sous le nom de *sosquil* et *hennequen*. On en distingue même deux variétés : *yashqui hennequen* et *sacqui hennequen*. Dans ce pays, on a dû chercher, en raison de l'extension du commerce de la fibre, un système plus expéditif que celui des Antilles, pour l'extraction des filaments des feuilles. On se sert depuis quelques années d'une roue à palettes métalliques, tournant dans une espèce de coursier : les feuilles sont prises entre la roue et son coursier et rapidement dépouillées de leur pulpe. Le travail de la décortication se fait en nettoyant, à deux reprises différentes, chaque extrémité de la feuille. Une roue de ce genre, mue par la vapeur ou des chevaux et desservie par des hommes, peut nettoyer, en une journée, de 5000 à 7000 feuilles. Mille feuilles produisent de 25 à 40 kilog de filasse sèche.

Dans ces dernières années, le commerce des fibres d'agave s'est élevé, au Yucatan, à 5 millions de francs en moyenne par année.

Ces roues dont nous parlons ont un inconvénient : elles font beaucoup de déchets et sont très dangereuses à manier; aussi, dans le pays, rencontre-t-on beaucoup d'ouvriers estropiés. C'est pour remédier à ce désavantage qu'un ingénieur français, M. Berthet, a inventé pour cette contrée, une machine à décortiquer les agaves, fondée sur le principe des anciennes roues, mais d'une manœuvre plus facile et destinée à les remplacer.

Citons encore, comme fournissant des filaments dans leur pays de production, mais non exportés en Europe, l'*agave poselgeri* (Brésil), l'*agave Virginica* (États-Unis), et enfin l'*agave vivipare* que l'on appelle *theometl* au Mexique, *chouca* aux Antilles et *malay-kuttalay-nar* dans l'Inde.

III.

EXPLOITATION DU PHORMIUM DANS LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

La plante qui produit le *phormium tenax* appartient à la famille botanique des liliacées; elle fut découverte par Banks, dans le premier voyage du capitaine Cook. On rapporta alors en Europe les fibres qu'en tiraient les Maoris, habitants de la Tasmanie, et on donna à celles-ci, en raison de leur lieu d'origine, le nom de *lin de la Nouvelle-Zélande*. C'est sous cette dénomination qu'elles sont aujourd'hui connues dans tous les pays civilisés.

Le phormium est une sorte de fibre dure qui ne peut guère servir que pour la corderie et la sparterie, et que toujours on confond avec le jute, bien que ces deux fibres n'aient aucun point de ressemblance ensemble.

Les Maoris préparent les fibres en retirant des feuilles choisies avec soin, (de 1 à 2 mètres de longueur sur 6 à 8 centimètres de largeur) et complètement développées, les faisceaux vasculaires situés à l'extérieur, et en raclant ces derniers avec une écaille de coquillage, pour enlever, autant que possible, le tissu parenchymateux et l'épiderme qui adhèrent auxdits faisceaux.

Les fibres retirées des feuilles (seulement de dix à vingt environ par feuille) sont arrosées d'eau dans un réservoir, et on les maintien humides jusqu'à ce qu'on en ait préparé une grande quantité. On porte alors toute la masse au plus proche cours d'eau, puis on la lave avec soin en enlevant avec l'écaille les derniers restes des impuretés. On n'obtient ainsi que le quart environ des fibres contenues dans les feuilles.

Lorsque ces fibres sont destinées à des usages spéciaux, les naturels procèdent avec plus de soin à leur extraction : ils maintiennent alors les filaments bruts dans l'eau tiède pendant quatre jours, puis les battent avec des pierres ou des marteaux, les replongent dans l'eau et continuent ainsi pendant cinq à six semaines.

Les usages du phormium tenax sont d'ailleurs très nombreux, et toutes les parties de la plante sont utilisées dans l'île. « Ce qu'est le bambou pour les habitants de l'Asie Orientale et Méridionale, dit M. de Hochstetter dans la relation de son voyage à la Nouvelle-Zélande, le phormium l'est pour les naturels de ce pays. On l'utilise

pour des besoins innombrables. Près de chaque hutte, de chaque village et de chaque route, s'élèvent des buissons sauvages ou cultivés, et propres à tous les usages. La feuille, en forme d'épée, aussi bien que la plante entière, est nommée par les naturels *karakéké*, et la fleur, analogue à celle de l'agave, se nomme *korari*. Toutes les parties de la plante, les fleurs, les tiges et les feuilles, fournissent aux indigènes une matière précieuse par son utilité. Les fleurs, d'un brun rouge, contiennent une grande quantité de suc doux comme le miel que les enfants sucent avec avidité et que les naturels recueillent dans des calebasses. Entre les feuilles se trouve une substance gommeuse employée par les Maoris comme cire à cacheter et comme amidon, et les fleurs desséchées, qui s'embrasent comme des allumettes, sont très utiles aux indigènes, surtout pendant leurs voyages. La feuille, cependant, est la partie de la plante qui rend le plus de services. Cueillie fraîche sur le buisson, elle sert de papier aux modernes lettrés de la Nouvelle-Zélande. Au moyen d'un coquillage, ils y écrivent leurs pensées. Découpée en bandes plus ou moins étroites, selon l'usage que l'on veut en faire, elle remplace, par la force extraordinaire de ses filaments, les liens, cordes, ficelles, câbles, etc. Cette plante est indispensable aux indigènes pour la construction de leurs huttes et de leurs canots. Avec les bandes de feuilles vertes, les femmes tressent de jolies corbeilles qui servent de plats et d'assiettes ; les hommes en font de la toile, des filets et des voiles. Dans l'état naturel, la feuille sert à tous ces usages, mais les indigènes savent aussi préparer les filaments, et en faire des couvertures, des manteaux et des paillassons. Le vêtement habituel, *weruweru*, est fait avec la feuille à moitié préparée : le vêtement de cérémonie, *kaitaku*, avec des fines bandes entrelacées de diverses couleurs. Pour teindre en noir, ils emploient l'écorce de l'arbre *hinan* (elœocarpus) : pour teindre en rougé, celle de *tawaiwai* (phyllocladus). »

Ils en font encore des lignes, des filets pour la pêche et des cordes beaucoup plus fortes que celles du chanvre d'Europe.

— L'exportation des fibres de phormium en Europe a été insignifiante aussi longtemps que les naturels du pays ont été les seuls à s'occuper de leur extraction. Mais comme la Nouvelle-Zélande produit ce textile abondamment, entre le 34e et le 47e degré de latitude méridionale, quelques Européens pensèrent que, puisque cette plante arrivait assez avant dans le Sud pour y être exposée annuellement à de fortes gelées,

elle pourrait, sans trop de difficultés, s'acclimater dans les contrées chaudes de l'Occident. Quelques essais eurent donc lieu vers 1824. M. Salisbury de Brompton, entre autres, en cultiva avec succès, à cette époque, dans le midi de l'Irlande.

En France, on constata que le phormium végétait très bien et mûrissait annuellement ses graines en Provence, qu'il croissait à peu près partout, mais de préférence dans les vallées et les lieux un peu humides. Le détail de ces essais fut publié à cette époque par M. Gillet de Laumont, dans une brochure intitulée : *Note sur la fructification du phormium tenax, à Cherbourg et à Toulon*, et par M. A. Lejolis dans une autre, qui porte le titre : *Mémoire sur l'introduction et la floraison à Cherbourg du lin de la Nouvelle-Zélande.*

Dans sa *Handbuch der Chemischen Technologie* (t. V., p. 26), Bolley rapporte que des essais de culture furent aussi entrepris en Dalmatie.

Ces essais réussirent tous, mais cependant ils ne furent pas continués.

On était certain cependant de la bonne qualité des fibres du phormium. Labillardière, qui avait été auparavant envoyé par le gouvernement français dans la Nouvelle-Zélande pour y étudier les emplois du phormium et en rapporter des pieds en France, avait fait connaître son importance avec de grands détails dans un mémoire envoyé à l'Institut en l'an II, et imprimé dans les Recueils de la Société. On y voit que la force moyenne des fibres du chanvre étant représentée par 16 1/3, celle des fibres du phormium fut trouvée égale à 25 5/11, celle du lin étant de 11 3/4 et celle de la soie de 34 : le phormium n'était donc surpassé en tenacité que par la soie. On lui avait donné le nom de *phormion*, plus tard *phormium*, du nom d'une herbe que les grecs récoltaient et dont ils faisaient des tissus pour vêtements ; on ajouta à cette appellation le qualificatif *tenax*.

En 1860, le gouvernement anglais, voyant combien les Espagnols des îles Philippines trouvaient avantage dans l'emploi du chanvre de Manille, fit de grands efforts pour susciter une exportation suivie de fibres de phormium tenax en Europe. Des machines furent alors inventées en vue de la préparation plus rapide de cette fibre. On en obtint une quantité de fibres beaucoup plus considérable que par le travail à la main (10 à 14 % environ des feuilles fraîches), mais les filaments n'avaient pas la qualité de ceux préparés par les Maoris.

En 1869, le gouvernement anglais finit par nommer une Commission spéciale dans le but d'élucider la question. Deux ans plus tard, celle-ci consigna ses observations dans un mémoire imprimé à Wellington, intitulé : *Phormium tenax as a fibrous plant, bein a selection of the reports of the Commission appointed by the New-Zealand government.* De ce document, il résulte que les moyens mécaniques seuls ont leur raison d'être en ce qui concerne l'extraction de la fibre, et qu'on ne peut arriver au même but ni par le rouissage à l'eau froide, ni par un traitement par les lessives alcalines étendues. Ceci tient à ce que la petite quantité de substances intercellulaires qui maintient les cellules du liber est attaquée avec la plus grande facilité, et que le tissu cellulaire perd alors sa cohésion; or, jusqu'ici, chaque fois que l'on a utilisé les fibres du phormium, on ne s'est servi que de tissus fibreux filamenteux encore intacts. Il résulte enfin du mémoire de la Commission que, si les bonnes qualités du phormium tenax ne sont pas inférieures comme qualité au chanvre de Manille, cette fibre ne peut, en aucune façon, résister à l'action, même momentanée, de l'eau et surtout de l'eau de mer; elle est donc inacceptable pour la marine; le graissage lui assure une plus longue durée, mais ne remédie pas au mal.

Voilà pourquoi l'emploi du phormium reste l'apanage des indigènes de la Nouvelle-Zélande, et pourquoi cette fibre, autrefois si prônée, ne figure plus qu'à titre exceptionnel sur les marchés européens.

En dehors de la Tasmanie, on ne la cultive plus que dans les îles voisines de Chatam et de Norfolk.

A. Renouard.

COURS DE GÉOGRAPHIE

SUR LES COLONIES FRANÇAISES

Professé par M. GUILLOT, Secrétaire-Général. (1)

L'Algérie.

LA RÉGION DU TELL.

Les chaînons parallèles de l'Atlas qui traversent du Sud-Ouest au Nord-Est, toute notre colonie d'Algérie, la divisent en trois parties tout à fait distinctes par leur aspect physique et leurs productions : le Tell, les Hauts Plateaux, le Désert.

Le Tell, région de plaines et de collines, commence à la Méditerranée et s'élève lentement jusqu'à la chaîne du moyen Atlas. Sa fertilité est merveilleuse. Dans les plaines on cultive la vigne et l'on récolte les oranges ; vers le Sud à la limite du Tell, s'étendent les immenses champs d'alfa qui annoncent déjà les Hauts Plateaux.

Tout ce pays est couvert des chaînons du Petit Atlas et de ses innombrables ramifications. C'est d'abord le massif du Dahra (600 m. d'altitude) qui, vu du Chélif, ressemble à une énorme digue mais présente du côté du Nord un aspect plus varié. Des vallées au sol riche s'en détachent et sont dominées par de belles forêts de genevriers, de chênes verts et d'oliviers sauvages : les villages renferment une population magnifique aux traits mâles et réguliers, aux muscles solides, jadis fière et indépendante, aujourd'hui docile et obéissante depuis que des routes stratégiques sillonnent son territoire et qu'un chemin de fer le contourne en suivant la vallée du Chélif.

Au Sud de la grande et fertile plaine de la Metidja, s'élève le Djebel-

(1) L'abondance des matières nous oblige à résumer très brièvement les cours faits par M. Guillot, sur les colonies françaises, plusieurs de ces conférences seront d'ailleurs insérées *in extenso* dans les Bulletins de l'année prochaine.

Mouzaia (1600 m.) que permet de franchir un col praticable. Plus loin, le Jurjura (2300 m.) couvre la Kabylie de ses rameaux, séparant les deux principaux cours d'eau du pays l'Oued-Isser et l'Oued-Sahel. Dans ses vallées profondes, la terre, échauffée mais non brûlée par le soleil, est toujours couverte d'une herbe verdoyante: les villages, formés de maisons basses, couvertes de tuiles rouges, s'élèvent sur des collines d'un accès difficile, à l'abri d'une surprise: dans chaque cabane, les bestiaux reposent à côté de l'agriculteur; le grain est dispersé sur le sol à côté des vases qui contiennent l'huile, des moulins et des pressoirs qui servent à la fabriquer.

Vers Bône, dans une longue presqu'île terminée par le cap de Fer s'allonge le Djebel-Edough (1000 m.), baromètre infaillible pour les habitants des villes voisines, et dont les mines de fer sont renommées.

Le moyen Atlas qui continue en Algérie la chaîne marocaine du Rif, se développe en chaînons parallèles jusqu'à l'ancienne frontière Tunisienne. Il commence par les monts de Tlemcen et d'Oran, se continue par le Djebel-Ouransenis (2000m.) au Sud d'Orléansville, puis se rattache par le Djebel-Dirah au massif de la Kabylie: le contrefort des Bibans contient l'étroit défilé des Portes de Fer, formé par deux murailles à pic et illustré par l'expédition française de 1839, dont une inscription rappelle le passage.

Enfin, le chaînon des Babors au Nord de Sétif se continue vers la Tunisie par le Djebel-Ghorra.

Dans cette région accidentée et souvent montueuse, se développent parfois quelques plaines plus étendues, telles que la Metidja dont la fertilité est proverbiale et la Medjana dont Sétif est le chef-lieu.

Mais presque partout le manque d'eau est l'inconvénient qui domine: les rivières, torrents dangereux à certaines époques, sont à sec pendant la plus grande partie de l'été; sur toutes la navigation est impossible.

Près du Maroc coule la Tafna que grossit l'Isly, illustre par la victoire des Français en 1844: la Macta, formée du Sig et de l'Oued-Habra, dont les barrages n'ont pas résisté aux dernières crues, se perd dans des marais malsains. Le Chélif, le plus long de tous ces fleuves, descend du Djebel-Amour, traverse les Hauts Plateaux, pénètre dans le Tell par une brèche étroite vers Boghar et roule ses eaux bourbeuses dans une vallée pittoresque et qui pourrait être fertile si l'on y faisait

des irrigations. Dans l'Oued-Mazafran, vient tomber la Chiffa, dont la gorge célèbre et sauvage est remontée par une route merveilleuse conquise tantôt sur la rivière, tantôt sur le rocher.

L'Oued-Isser et l'Oued-Sahel arrosent la Kabylie, ouvrant deux routes de la côte vers les montagnes. A Constantine, mugit le Rummel qui, sous le nom d'Oued-el-Kébir, traverse des gorges horribles et vient tomber dans le Golfe de Bougie. La Seybouse fertilise la belle vallée qui va finir près de Bône: enfin, la Medjerdah, algérienne par sa source, traverse la frontière aujourd'hui disparue de la Tunisie.

M. Guillot présente ensuite la description des villes importantes de la région du Tell:

Tlemcen, dont les blancs minarets, la tour de la grande mosquée et les vergers d'oliviers annoncent l'approche, contient deux parties distinctes, le quartier juif et le quartier arabe.

On y remarque la Djama-el-Kébir ou grande mosquée, fondée en 1136, et surmontée d'un minaret de 35 mètres; le Méchour, ancienne résidence des souverains, dont il ne reste que quelques murs; le Musée de Tlemcen présente de nombreuses curiosités: les marchés sont bien approvisionnés.

Dans les environs, s'élèvent des ruines de la mosquée d'Agadir, bâtie au VIIIe siècle et le tombeau du marabout Sidi-Bou-Médin, à El Eubbah: à Mansoura, on honore la sépulture d'un saint Sidi-Bou-Djema.

Lalla Marnia, où l'on se rend de Tlemcen en passant par Hammam-Bou-Rara, est un poste militaire avec des casernes, installé en 1844, et qui rappelle le souvenir d'une grande sainte musulmane, célèbre par ses miracles.

Le poste de Sebdou, à 42 kil. de Tlemcen, est situé dans un pays froid à 960 mètres d'altitude, sur la limite du Tell.

Plus loin, Sidi-Bel-Abbès, créé en 1843, rappelle la tentative malheureuse faite par les pèlerins arabes pour s'emparer de la ville; près d'elle, le Djebel-Tessala sert de baromètre; « quand il met son bonnet de nuit, la colonie de Sidi-bel-Abbès se réjouit, il pleuvra. »

En allant d'Arzeu à Saïda on rencontre successivement Mascara, ancienne capitale d'Abd-el-Kader, qui subit la terrible exécution militaire de 1835; c'est aujourd'hui une assez belle sous-préfecture et le siège d'une subdivision militaire.

Saïda située dans la mer d'Alfa est un poste militaire comme Tiaret,

dont le marché du lundi est célébré et Frenda d'où se détache la route de Géryville.

Sur la route d'Oran à Alger on admire dans une plaine fertile Saint-Denis du Sig et son grand barrage qui a coûté 150,000 fr., puis Perrégaux qui a pris le nom d'un courageux général et près de laquelle se trouvait jadis le barrage de l'Oued-Habra, aujourd'hui rompu et qui avait coûté 4 millions ; enfin Relizane s'élève près de vastes cultures de coton.

A Orléansville nous sommes déjà dans la province d'Alger, fondée en 1843, elle a déjà 3,500 habitants : les habitants de tous les environs se rendent en foule au marché du dimanche et y apportent le sel.

Milianah subit de rudes épreuves dans les guerres d'Algérie, assiégée par Abd-el-Kader, elle fut délivrée par Changarnier et rebâtie à partir de 1843. On y admire encore la vaste esplanade où se trouve le coin dit *coin des blagueurs*.

Dans la plaine de Métidja, Médéah s'élève dans une région des plus fertiles : c'est d'elle qu'un grand Marabout disait : Médéah est une ville d'abondance, si la famine y entre le matin elle en sort le soir.

De Médéah on peut se rendre à Alger en passant par Mousaia-les-Mines, le cabaret du repos Ste-Hélène, la Roche pourrie et le ruisseau des Singes, ou bien à Boghari où l'on rejoint la vallée du Chélif.

Teinet-el-Haad à 1,145 m. d'altitude est un poste militaire, situé entre Boghar et Tiaret, près de vastes forêts de cèdres où l'on remarquait jadis les beaux arbres du sultan et de la sultane.

La Kabylie célèbre dans l'histoire par les guerres et les insurrections nombreuses dont elle a été le théâtre, s'étend autour des vallées de l'Oued-Isser et de l'Oued-Sahel et semble partagée en deux parties par la gigantesque muraille du Jurjura.

Ça et là s'élèvent des postes militaires destinés à assurer la soumission de la contrée : Dra-el-Mizan créé en 1845, Tizi-Ouzou devenue aujourd'hui sous-préfecture, le Fort-National célèbre par sa résistance héroïque de 1871 et Aumale dont l'importance stratégique est considérable. Dellys et Bougie servent de ports à la Kabylie.

Constantine (35,000 habitants), chef-lieu du département de ce nom est l'une des villes les plus curieuses et les plus pittoresques de l'Algérie tout entière. Groupée sur un plateau contourné par le Rummel et qui n'est accessible que du côté de l'ouest, la ville est divisée en deux parties : le quartier Européen percé de rues nouvelles et où l'on a bâti

les édifices civils ; puis le quartier Arabe qui présente l'aspect d'une vaste fourmilière et dont les très nombreux cordonniers approvisionnent toute la province.

Constantine fût jadis sous le nom de Cirtha la capitale de la Numidie et d'Adherbal. Au moment où elle fût prise par nos troupes, (1837), elle était gouvernée par le bey Ahmed, ce monstre qui avait un forgeron pour exécuteur des hautes-œuvres, qui érigeait la razzia en système et qui fît exposer un jour 400 têtes humaines rapportées d'une de ses expéditions.

A l'intérieur de la ville on remarque la Médessa. ancien collège où les cellules des étudiants étaient régulièrement disposées autour d'une cour centrale. le palais d'Ahmed avec ses jardins entouré de galeries et le musée archéologique créé en 1852 par le colonel Creuly. Un vaste pont de 70 mètres de haut franchit le ravin et permet de sortir de la ville.

Aux environs s'élève la pyramide de Danremont sur la route de Sétif. et de la hauteur du Méçidaon une vue des plus étendue sur Constantine.

Setif où aboutit un chemin de fer qui vient de Constantine et doit plus tard se prolonger sur Alger. est une ville peu curieuse mais dont le marché du dimanche attire un grand nombre d'Arabes venus de toute la plaine de la Medjana.

De Constantine à Bône on passe par Guelma, ville neuve, avec des tanneries et des minoteries et par Duvivier d'où part l'embranchement s'arrêtant encore à Souk-Arras mais qui doit rejoindre bientôt la ligne ferrée de la Medjerdah.

L'Algérie.

LES HAUTS PLATEAUX.

LE DÉSERT.

La région des Hauts-Plateaux algériens située à une altitude de 700 à 1.000 mètres s'abaisse au Nord par Tell jusqu'à la mer, au Sud par les pentes de l'Atlas jusqu'au désert. Limitée vers le nord par les massifs du moyen Atlas dont la description a été présentée dans la leçon précédente, elle touche vers le sud aux chainons parallèles du

grand Atlas. Là se remarquent le Djebel-Ksan, le Djebel-Goundjaia se dirigeant vers le nord-est : au sud-est de Geryville le Djebel-Melh est traversé par le défilé du Sel, ancien lit de torrent, un des rares passages de la chaîne que franchirent jadis les canons conduits par Pélissier contre Laghouat. Le grand massif du Djebel-Amour d'où sort le Chelif contient quelques parties fertiles : plus loin se développent le Djebel-Bou-Khaïl, la vaste chaîne du Sahari avec ses mines de Sel gemme ; enfin les montagnes de l'Aurès (2,300 m.), célèbres dans l'histoire de la conquête par les nombreux combats dont elles furent le théâtre, leur versant septentrional est abrupt, découpé de vallées profondes, couvert de rochers et de forêts, et les populations blondes qui l'habitent ont fourni une ample matière aux discussions ethnographiques des savants.

De nombreux chotts couvrent ces plateaux ; vers le Maroc le chott et Rharbi en grande partie à sec et traversé par la frontière algérienne, le Chott el Chergui, aux eaux irrégulières rendues intermittentes par les pluies, où l'on remarque fréquemment le phénomène du mirage ; il est traversé aujourd'hui par une route et par le chemin de fer de Saida à Mechéria.

De nombreuses Sebkhas couvrent la partie des Hauts-Plateaux située dans le département d'Alger. Enfin autour du Chott de Hodna, souvent à sec, se rencontrent d'excellentes terres dont l'arrosage est rendu possible par quelques puits artésiens.

Le climat de ces régions, presque partout très sain, est froid en hiver assez chaud en été et surtout fort variable. A Batna on a parfois constaté le 20 mai une température de 0° à 5 h. du matin, de 19° à 9 h. et de 30° à midi. A Geryville, le thermomètre a varié dans une seule journée de — 7° à + 45°.

Dans tous les plateaux, surtout dans la région occidentale se récolte la vraie plante algérienne l'Alfa sur l'exploitation et les usages de laquelle notre excellent bibliothécaire M. Renouard a fait une communication si goûtée.

Deux routes conduisent d'Oran dans l'oasis des Ouled-Sidi-Cheikh, par Tlemcen, par Géryville ou par Frendah. Suivons-les successivement et voyons en passant le poste d'el Aricha (1300 m. d'altitude) ; traversons le chott occidental pour arriver à Aïn Sfisifa ou des eaux assez abondantes sont distribuées dans toute l'oasis par un aqueduc en bois. Aïn Sefra est mieux bâtie : ses habitants et ses maisons sont

plus propres : mais le sable de ses dunes déferle avec une force terrible lorsque le vent s'élève. Au sud ouest se trouvent les deux Moghar, Moghar Foukania (d'en haut avec sa mosquée, Moghar Tahtania (d'en bas) avec sa forêt de palmiers et ses rochers où l'on peut contempler des dessins d'une antiquité respectable.

Au sud est Tyout arrosé par un fort ruisseau qui fertilise de vastes jardins. Sur les rochers qui l'avoisinent le Dr Jacquot releva des dessins, bien antérieurs à l'époque, arabe représentant des guerriers ornés de plumes, armés d'arcs et de flèches et suivis d'un éléphant.

La seconde route traverse le chott-el-chergui dans sa partie orientale pour s'engager ensuite dans une étroite gorge de 3 kilomètres qui conduit à Géryville.

Ce poste, si connu depuis l'insurrection récente du Sud-Oranais, fut fondé en 1853 et reçut le nom du colonel Géry qui y avait paru pour la première fois huit ans auparavant : de nombreuses expéditions ont été faites pour nous en assurer la possession.

El Abiod Sidi Cheikh, confinant déjà au désert, était la métropole religieuse de la contrée avant sa destruction par nos troupes et des milliers de fidèles venaient vénérer la Kouba du Marabout illustre qui vécut au XVIIe siècle et conserva après sa mort une réputation de sainteté incontestée.

A 40 kil, à l'ouest de l'Abiod, Bou Semroun est un bourg industrieux, mais un triste séjour et à peu de distance de Chellala ou Bou Amema infligea une défaite à nos troupes dans les premiers temps de sa révolte.

Pour se rendre d'Oran aux Ouled sidi Cheikh, par Frendah, on traverse Sidi Nasseur, où d'après une légende tout pèlerin pressé par la faim et s'endormant en prononçant certaines formules se verra servi par des esprits un repas somptueux et se réveillera restauré ; puis par Stiten où l'on fabrique des étoffes de laine et Bresina dans son oasis de 12,000 palmiers que protégent trois forts.

En suivant la grande route d'Alger à Laghouat par la Chiffa, Médéah et Boghari, on aperçoit un moment la plaine caillouteuse et ravinée où coule le Chelif, le rocher du sel s'élevant à 35 m. d'altitude Taguin ou fut prise en 1843 la Smalah d'Abd-el-Kader; Djelfa, capitale des Ouled Naïl, où se tient un marché important deux fois par semaine. Laghouat, un de nos postes les plus avancés vers le désert avant l'occupation récente du Mzab s'élève dans une riche

oasis où poussent à l'envi les palmiers, les figuiers, les grenadiers et la vigne : des canaux d'irrigation amènent les eaux de l'oued Mzi jusqu'aux mamelons du Djebel Tisgarin sur les flancs duquel se développe la ville.

Depuis sa prise d'assaut par le général Pelissier (1852) Laghouat a changé d'aspect : elle a perdu une partie de ses vieilles rues aux maisons si curieuses devant lesquelles s'étalaient à l'ombre de nombreux dormeurs. On y a créé de nouvelles rues et une vaste place qui rappelle le nom et le souvenir du maréchal Randon.

De Laghouat on peut revenir à Alger par Bou-Sada, l'endroit du Bonheur, dominé par d'importantes constructions militaires, et par le poste Kabylien d'Aumale.

Dans la province de Constantine vers l'ancienne frontière tunisienne s'élève l'ancienne ville Romaine de Tebessa bâtie vers le Ier siècle de notre ère, et où nos troupes sous le général Négrier parurent pour la première fois en 1842. La description des ruines grandioses qui s'y trouvent de l'arc de triomphe du IIIe siècle dédié à Septime Sévère, du temple de Minerve et du cirque est trop bien présentée dans le mémoire du capitaine Bardol pour que nous ne nous contentions pas d'y renvoyer nos lecteurs.

De Constantine à Batna nous passons par Aïn-Yacour, la Fontaine du diamant, d'où l'on doit aller visiter le gigantesque monument de Meirasen, tombeau des anciens rods humides, quelques-uns disent de Syphax.

Batna (1021 m. d'altitude) est un poste que l'on créa lors de l'expédition de 1844 : il y existe un camp des casernes, une petite ville très endommagée dans l'insurrection de 1871 le tout entouré d'un mur qui protègent des fossés. Près de là à 11 kil. au sud-est les ruines de Lambèze (anciennement Lambessa) au sujet desquelles des travaux importants ont été faits par le colonel Carbucera et M. L Renier. On y admire encore une voie Romaine et un prétoire assez bien conservés, des débris d'arcs de triomphe, un temple d'Esculape ruiné, des vestiges d'un grand cirque et de thermes enfin le tombeau de Q. Flavius Maximus préfet de la troisième légion.

De Batna part la route du désert : elle passe à Aïn Touta (la source du murier) habité par des alsaciens-lorrains, traverse la gorge fameuse d'El Kantara où l'on peut dîner et coucher à l'hôtel Bertrand, et admirer le pont magnifique d'une seule arche qui traverse le tor-

rent ; nous longeons la montagne de Sel et passons le col de Sfa pour arriver à Biskra.

Biskra occupée par nos troupes en 1844 s'élève au milieu de jardins et de palmiers ; à côté de la ville Française qui comprend une grande rue et des places bien arrosées est groupé le village nègre : c'est l'entrepot d'un grand commerce.

A 20 kilomètres Sidi Okbah capitale religieuse des Ziban a conservé l'antique mosquée élevée en l'honneur d'un saint demeuré légendaire; les noms des pélerins sont écrits sur toutes les murailles.

Enfin Zaatcha à 36 kilomètres à l'ouest rappelle l'énergique résistance de 1849 et sa prise d'assaut par le colonel Canrobert.

Au pied des pentes du Grand Atlas commence le Sahara désert de 2000 kilomètres de large qui sépare par une limite toute naturelle l'Afrique noire de l'Afrique musulmane. C'est une plaine basse, sablonneuse que les géographes s'accordent à regarder comme un ancien fond de mer.

Pendant l'été la température s'élève parfois à 50° au-dessus de zéro; mais les nuits sont froides, et pendant l'hiver pousse une végétation herbacée; des oasis existent d'ailleurs partout où il y a de l'eau.

Le département d'Oran est sillonné de bas fonds ou meharegs : dans celui d'Alger sont accumulés les dunes : dans celui de Constantine les palmiers.

Quelques cours d'eau souterrains arrosent cette région aride et brulante. L'Oued Djeddi vient se jeter dans le chott Melrhir le premier de ces lacs que le commandant Roudaire a projeté de réunir et de faire communiquer avec la mer. Puis l'Oued Mzab dont la vallée a été bien décrite par M. Duveyrier et près duquel errent de nombreuses gazelles.

Des tentatives faites depuis 1856 pour creuser des puits artésiens ont été couronnées d'un plein succès et ont complètement transformé le pays.

Dans les nombreuses oasis que l'on y rencontre et qui augmentent chaque jour poussent les palmiers dattiers dont les fruits si utiles aux Arabes sont justement appréciés par nous. Tout sert dans ces arbres précieux : Les dattes séchées forment le fond de l'alimentation des Arabes ; pressées elles fournissent un excellent sirop. La sève du palmier donne un vin délicieux et que l'on peut recueillir en abondance. On mange le chou de l'arbre. Les noyaux des dattes, amollis dans

l'eau sont donnés aux chameaux enfin les dattes elles-mêmes servent de monnaie et avec elles sont payés parfois les ouvriers.

Dans la province d'Oran s'étend la grande oasis des Ouled Sidi Cheikh qui est voisine de celle de Figuig déjà située sur le territoire Marocain.

Dans la partie du désert qui confine le département d'Alger, Ghardaia (12000 habitants) récemment occupée par nos troupes est le chef lieu du Mzab, le centre de la confédération des sept villes.

Plus au Sud Ouargla s'élève dans une oasis de dattiers sur un sol que couvre souvent le sel blanc.

Enfin El Goleah visitée par Duveyrier à l'expédition de Gallifet domine du sommet de sa colline le désert qui l'enveloppe de toutes parts.

Dans le département de Constantine Tuggurt est la capitale de l'Oued Rir. Entourée d'un fossé et d'un talus destinés à arrêter les sables, elle contient des maisons en briques sur les terrasses desquelles se dressent de hautes potences pour accrocher les outres.

Soumise en 1844 Tuggurt se révolta en 1854 et en 1871. Près de la ville les familles des Ouled-Nail dont l'immoralité est proverbiale habitent dans le village d'El Balouch ce que l'on nomme le mamelon des poux.

Les explorations dans le Midi de l'Algérie.

Les projets de chemin de fer transsaharien. (1)

Dans cette leçon M. Guillot retrace les expéditions diverses qui ont été dirigées depuis la conquête dans le midi de l'Algérie et il expose à ses auditeurs les différents projets du chemin de fer transsaharien tels qu'ils ont été conçus et développés par l'explorateur Soleillet et par l'ingénieur Duponchel.

---

(1) Cette conférence sera insérée *in exteuso* dans un des prochains Bulletins.

Les Colonies françaises secondaires d'Afrique

OBOCK. — LES ILES VOISINES DE MADAGASCAR. — LA RÉUNION.

La France possède en Afrique outre l'Algérie et le Sénégal quelques colonies secondaires dont quelques unes pourront avec le temps acquérir une importance plus grande.

En 1856 M Henri Lambert, agent consulaire de France à Aden acheta pour 50.000 fr. le port d'Obock situé au fond du Golfe de Tadjoura à la sortie de la mer rouge · il mourut avant d'avoir pu en faire un grand centre commercial.

Obock fut visité en 1869 par le lieutenant de vaisseau Salmon qui fit dresser la carte du port et adressa au Gouvernement Français des documents dont on ne tint nul compte.

Le percement de l'isthme de Suez attira l'attention sur notre colonie nouvelle : un négociant Français, d'Arnoux fit en 1872 un voyage à Obock, et le capitaine Sicard, vivement préoccupé de l'importance de cette possession, mourut au moment où il allait obtenir l'ouverture du Choa au commerce.

Situé sur la route qui conduit de France aux Indes, Obock, dont le mouillage est excellent, et où la houille se rencontre à fleur de terre, peut devenir entre nos mains une acquisition précieuse et compléter le grand triangle formé par nos colonies africaines. A peu de distance vers l'ouest s'étend le royaume de Choa pays fertile et riche où un bœuf vaut de 15 à 30 francs, un mouton 2 fr. et où 10 kilogs de café se vendent 5 francs.

Obock est le déversoir naturel des produits du Choa. Une compa-de commerce s'est formée et a acquis d'importants terrains autour du golfe Tadjoura. Son délégué, Soleillet, veut, en développant le commerce dans cette région, parvenir à neutraliser l'influence Italienne, qui domine non loin de là dans la baie d'Assab.

La France possède encore quelques îles voisines de Madagascar où elle avait jadis des comptoirs aujourd'hui abandonnés.

L'Ile Sainte-Marie, située près de la côte orientale de la grande terre Malgache présente au voyageur qui arrive un panorama ravis-

sant : sa capitale, Port-Louis, possède une petite rade et quelques chantiers.

Après avoir franchi le cap d'Ambre on arrive aux petites îles groupées le long de la côte Nord-Ouest de Madagascar et qui dépendent de la France.

Nossi bé est dénudée comme la plupart des îles habitées par les Malgaches : le sol volcanique est dominé par des cratères éteints. Helsville, sa capitale, est une rade magnifique ; près de là nous occupons depuis 1841 Nossi Mitsiou, Nossi Cumba, Nossi-Falli.

L'Ile Mayotte, prise en 1845 possède l'excellent mouillage et port fortifié de Dzaoudzi ; son climat est malsain, mais elle produit en abondance la canne à sucre, le café, le riz et la vanille. Nous possédons encore le protectorat de deux des îles Comores, Moheli et Anjouan.

Plus loin, vers le sud-est, s'élève au milieu du groupe de Mascareignes, l'ancienne Bourbon, aujourd'hui nommée la Réunion. Ses côtes dont le développement atteint 200 kilomètres sont mauvaises et inhospitalières, assaillies par de terribles ouragans, dévastées par de redoutables cyclones : si l'on y trouve de nombreuses villes on n'y remarque aucun port et les navires doivent mouiller en pleine mer sans pouvoir trouver de refuge.

Au centre de cette terre volcanique s'élèvent les sommets du Piton de la Fournaise et du Piton des Neiges ; à l'est, le Grand-Brûlé aux éruptions terribles, déverse ses laves jusque dans la mer.

De nombreux cours d'eau donnent une fertilité étonnante aux plaines telles que celles des Cafres et des Palmistes : on y récolte avec succès un café excellent, la canne à sucre, la vanille, les épices et les fruits de l'Inde.

Deux saisons se partagent l'année, celle des pluies de novembre à mai, celle de la sécheresse de mai à novembre : le climat, jadis salubre, est devenu malsain par le déboisement rapide que les habitants ont commis la faute d'accomplir pour cultiver partout le café et la canne à sucre.

Découverte au XVIe siècle par les Portugais, visitée en 1513 par le navigateur Mascarenhas, l'île de la Réunion fut prise en 1649 par la France. Sa population qui est aujourd'hui de 170.000 habitants est en décroissance depuis 1877.

La capitale St-Denis s'élève au nord de l'île. L'étendue qu'elle occupe, ses rues larges, ses maisons entourées de vastes jardins ne laisseraient

guère supposer qu'elle ne possède que 35,000 habitants. Sur le boulevard Doret qui entoure la ville se dressent des habitations luxueuses et c'est là que circulent les voitures après l'heure de la sieste.

Pour toute rade St-Denis ne possède qu'un petit bassin de refuge insuffisant : aussi le canon annonce-t-il les ouragans, invitant les navires à gagner la pleine mer.

On remarque outre la place du Gouvernement, décorée d'une statue de la Bourdonnais, le jardin botanique jadis organisé par M. Richard, le muséum d'histoire naturelle dont le préparateur M. Prudhomme, à la fois savant, empailleur et acteur obtint un vif succès dans l'opéra-comique jusqu'au moment où il se fit siffler pour avoir paru en scène dans un costume plus que léger.

La seconde ville de l'île est St-Pierre (30.000 habitants), où des travaux importants ont été faits pour construire un port : son commerce justifie ces efforts et semble devoir augmenter encore.

Sur la côte orientale de l'île, St-Benoit s'élève au milieu des sucreries et Ste-Rose au milieu des scories. Vers l'ouest, St-Louis possède d'importantes cultures de cannes à sucre et St-Leu n'offre plus que des landes stériles.

Enfin St-Paul (25,000 habitants), réclame depuis longtemps un port que l'on a commencé à créer vers la pointe des Galets. Cette ville qui fut la capitale de l'île jusqu'en 1738, s'enorgueillit des nombreux poètes auxquels elle a donné naissance : Parny surnommé le Tibulle français, Dayot populaire dans toute l'île; Bertin qui composa des élégies, Leconte de l'Isle dont il suffit de citer le nom, enfin la mulâtresse Celimène, épouse du gendarme Gaudieux, qui compose des vers en langage créole.

Le docteur indien Canacapoulé et le créole Penphily, directeur de la poste, sont deux autres types curieux dont St-Paul peut être fière.

A l'intérieur de l'île, Salazie, située dans un vaste cirque qu'entourent des montagnes élevées, posséde des eaux termales et un hôpital.

On y parvient par une route pittoresquement accidentée.

Le cirque de Cilaos est dominé par de hautes montagnes de 3,000 m. le piton des Neiges, le grand Bénard, le gros Morne, les trois Salazes.

Ses eaux thermales minérales sont également estimées, comme les gros vers que l'on y trouve et qui rôtis, étalés sur du pain font les délices des indigènes.

RÉSUMÉ DES CONFÉRENCES.

L'ouverture de l'Ogooué et du Congo au Commerce,

Conférence faite devant la Société de Géographie de Lille,

Par M. le Comte P. SAVORGNAN DE BRAZZA,
Officier de Marine, explorateur de l'Ogooué et du Congo.

(*22 Octobre 1882.*)

Après deux mois de vacances. la Société de Géographie a dignement inauguré la reprise de ses travaux par une des plus heureuses et des plus brillantes séances qu'il lui ait été donné d'offrir à ses nombreux adhérents. M. le comte P. Savorgnan de Brazza, dont la presse parisienne tout entière avait, depuis plusieurs mois, exalté l'œuvre patriotique si chaleureusement approuvée dans la séance de Juin dernier à la Société de Géographie de Paris, avait bien voulu répondre à l'appel du Comité d'études et consentir à se rendre à Lille. Ce précieux privilège, dû à l'initiative du Président, du Secrétaire-Général et surtout à l'extrême affabilité de M. de Brazza, nous a valu l'honneur d'applaudir l'illustre voyageur qui, sans effusion de sang, et par un traité avantageux, a su donner à la France les clefs du Congo.

M. de Brazza est arrivé à Lille, le Dimanche 22 Octobre par l'express de Paris de midi vingt minutes. Le bureau de la Société de Géographie et un grand nombre de ses membres, MM. Paul Crepy, président et Guillot, secrétaire-général à leur tête, étaient allés recevoir le célèbre explorateur à la descente du train:

Le bruit de l'arrivée de M. de Brazza s'était répandu comme une traînée de poudre. Une société musicale de Tourcoing qui se préparait à quitter Lille s'est rangée spontanément sur les quais et l'arrivée

de l'express a été saluée par un morceau de musique. M. Crepy souhaite à M. de Brazza une cordiale bienvenue, tandis que dans tous les trains en partance éclatent de chaleureux vivats et que la Société Tourquennoise exécute un second morceau: M. de Brazza s'arrête très ému, remercie en quelques mots, et poursuit son chemin au milieu des acclamations.

Dès trois heures, bien que les invitations eussent été réservées aux sociétaires et à quelques amis particuliers du conférencier, la grande salle de la Société était trop petite pour contenir tous les spectateurs qui se pressaient en foule à cette fête. A trois heures et demie, M. de Brazza paraît, salué par les applaudissements de la salle entière. C'est un homme de trente ans environ, très grand, très élancé, portant toute sa barbe d'un noir de jais. Il a l'attitude correcte et froide d'un gentleman anglais; il a de plus la vivacité et la pénétration du regard. Par moments son œil, doux au repos, s'anime d'une flamme brillante et laisse deviner l'esprit de décision et le courage de l'explorateur.

M. Paul Crepy préside : à ses côtés, nous remarquons M. le général Lallemand, commandant en chef le 1er corps d'armée, M. Jules Cambon, préfet du Nord, MM. les généraux Japy et Gaume, M. Farjon, président de la Société de Géographie de Boulogne, M. le marquis d'Audiffret, trésorier-payeur-général, les principales notabilités de la ville de Lille et les membres du bureau de la Société et du Comité d'études.

La séance est ouverte par une allocution de M. Paul Crepy qui souhaite à M. de Brazza la bienvenue en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

« Vous trouverez peut-être superflu que je vous présente un explorateur aussi renommé que M. de Brazza; un homme d'esprit l'appelait la semaine dernière : *le héros du jour*. Qu'il me soit permis cependant de le remercier de l'honneur insigne qu'il fait à la Société de Géographie de Lille en la choisissant entre toutes pour faire sa première conférence en province.

M. de Brazza, vous voyez réunis autour de vous les principales autorité de l'arrondissement de Lille, deux présidents de Sociétés de Géographie voisines de la nôtre, les dames, les mères de famille surtout qui ont tenu à venir vous entendre, car, sans faire couler le sang de leurs enfants vous avez su donner à la France un important territoire qui commande toute navigation du Congo (Applaudissements).

Lorsqu'il y a quelques mois vous rendiez compte à Paris du résultat de vos efforts, vous étiez heureux d'en rapporter le mérite à votre mère vénérée, et vous proclamiez bien haut que vous étiez prêt à sacrifier pour l'œuvre entreprise tout ce qui vous restait encore de jeunesse et d'activité. (Vifs applaudissements).

Nous tous qui suivons ici les progrès incessants de la Géographie et des découvertes, nous sommes heureux de saluer le hardi voyageur, qui, dans son premier voyage, remonta toute la vallée de l'Ogôoué, découvrit plusieurs rivières tributaires du Congo, et qui récemment, sans coup férir, parvint à faire accepter par de puissantes tribus africaines l'amitié de la France. (Applaudissements).

Par vous, notre pavillon flotte à Brazzaville (applaudissements) et, bien qu'il ne soit gardé que par quelques soldats Français, malheur à qui tenterait de le toucher : car ces noirs qui ont donné leur parole à M. de Brazza, ne permettent qu'aucun blanc l'outrage, pas même le fameux et trop irritable Stanley (Applaudissements et bravos enthousiastes).

Dans quelques jours nous n'en doutons pas, le gouvernement aura ratifié le traité conclu entre M. de Brazza et le roi Makoko : alors vous tous, industriels infatigables, négociants intelligents, vous trouverez chez ces peuples neufs un débouché pour vos produits, et vous apprécierez à sa juste valeur l'œuvre accomplie par l'énergique et patriotique explorateur à qui je tiens à renouveler l'expression de notre reconnaissance et que nous allons être heureux d'applaudir aujourd'hui (Applaudissements prolongés).

La parole est ensuite donné à M. de Brazza que des bravos chaleureux empêchent pendant quelques instants de parler.

Au lieu d'exposer le récit de ses explorations, M. de Brazza s'est proposé d'insister sur les résultats qu'il a obtenus, sur l'œuvre pacifique qu'il a accomplie au Congo : il a tenu aussi à présenter au public Lillois ses compagnons de voyage et ses principaux collaborateurs. Sa conduite pleine de tact et de convenance lors des derniers incidents dans le banquet offert à Stanley avait été fort appréciée : il est juste de dire qu'à Lille, fidèle aux mêmes principes de bon goût et de délicatesse, M. de Brazza n'a eu que des paroles de courtoisie à l'égard d'un adversaire qui avait dirigé contre lui les attaques les plus vives et les plus injustes.

M. de Brazza s'est exprimé à peu près en ces termes :

« Mesdames, Messieurs,

» Votre honorable président vient de me décerner de tels éloges et de me créer une telle célébrité parmi vous, que vous me permettrez de formuler mes réserves, car il me serait impossible de soutenir ma réputation.

» Je ne suis pas un explorateur, je n'ai pas tenté de voyages hardis et lointains, j'ai voulu avant tout asseoir l'influence française en Afrique, et créer à notre patrie des débouchés nouveaux pour son commerce.

» C'est de 1876 que date ma première exploration. A cette époque l'amiral Montagnac, ministre de la marine, me confia la mission d'entrer en relation avec les Pahouins, tribu sauvage qui avait massacré toutes les députations envoyées jusqu'à ce jour. J'inaugurais alors ce système de diplomatie dont je ne me suis jamais départi, et qui m'a toujours réussi jusqu'à cette époque. Je me présentai aux chefs de la tribu et je leur dis : « Les blancs ne sont pas méchants, mais leur puissance est infinie. Je viens en leur nom. Voici mes deux mains. La main gauche vous tend des cadeaux en signe d'amitié : la main droite, qui est forte vengera les outrages que vous m'adresserez. »— Partout, ajoute M. de Brazza, partout les noirs ont choisi la paix et l'amitié de la France (Applaudissements).

Permettez-moi, maintenant, de vous présenter mes collaborateurs, ceux qui ne m'ont jamais abandonné dans ma tâche. Ils ne sont pas nombreux. Ils ne sont que deux. D'abord, le sergent Malamine, celui-là même qui est gouverneur militaire de Brazzaville et dont les troupes se composent de trois hommes. — Je lui ai dit avant de le quitter : « Tu as un fusil, tu as des cartouches, tu as des balles ; il y a des éléphants dans la forêt, des hippopotames dans la rivière ; chasse, mais respecte la vie et les biens des indigènes. Je sais qu'il a obéi à la consigne. » (Applaudissements).

» J'ai connu Malamine au Sénégal. Il était à bord d'un navire lorsqu'il tenta de se pendre pour une punition qu'on lui avait infligée à bord. Le suicide est très rare chez les noirs, il serait à désirer que les blancs les imitassent. Ce fait attira mon attention. Les renseignements que je recueillis sur Malamine achevèrent de m'éclairer. Je sus qu'étant à peine adolescent, il apprenait à chasser l'autruche sous la

direction d'un vieux chasseur. Un jour une troupe d'éléphants est signalée. Le vieux chasseur, homme prudent, prend le large : le jeune attend de pied ferme les pachydermes, en vise un, et lui brise une défense. L'animal furieux se précipite sur Malamine qui a juste le temps de sauter sur un arbre que l'éléphant agite comme une branche d'olivier. Malamine allait succomber, lorsqu'il s'avise que le mouvement d'oscillation le fait passer à portée d'un autre arbre, celui-ci solide et très élevé. Avec une agilité incroyable, il saisit au passage les branches de ce dernier refuge. L'éléphant vaincu se retire. Malamine descend de sa retraite, n'oublie pas de ramasser la défense de l'éléphant et s'en va la vendre à Saint-Louis. (Applaudissements).

» Voilà l'homme que j'ai chargé de veiller sur le drapeau français à Brazzaville. Nous pouvons compter sur son énergie et sa loyauté. (Longs applaudissements).

» Mon second collaborateur est M. Michaux, ancien élève de l'école des arts et métiers de Châlons, qui s'est offert à moi et qui m'a accompagné dans tous mes voyages. C'est lui que j'ai chargé en 1880 de descendre le fleuve. Il s'acquitta de sa charge accompagné de plusieurs noirs, qui revinrent émerveillés de ce qu'ils avaient vu. Ils racontèrent qu'à Saint-Louis on donnait, en échange de quelques livres de caoutchouc, une grande quantité de sel. Or, il faut que je vous dise que dans ces pays primitifs, le sel a une immense valeur, puisqu'on donne deux esclaves pour quelques livres de ce précieux condiment. Vous comprenez, dès lors, quelle influence considérable donne aux Européens la possibilité d'alimenter de sel toute cette région, pour rien ou presque rien.

» Un fait qui n'a pas peu contribué à augmenter notre influence, ajoute M. de Brazza, est le suivant : « L'Ogooué offre à certains endroits de grandes difficultés dans sa traversée. Dans les rapides, il n'est pas rare que les pirogues chavirent. Jusqu'à ce jour, c'était là un simple incident sans importance. Ceux qui montaient la pirogue naufragée se noyaient et personne ne songeait à leur porter secours.

» En 1880, je voyageais avec une flottille. La pirogue d'un chef de tribu chavire. Je dis à mes conducteurs de se porter à son secours ; ils refusèrent. Je me précipitai sur leur chef, je l'envoyais rouler au fond de son embarcation, et, prenant les rames, je me portai au secours du naufragé. Malheureusement il était trop tard ! Le soir, autour du grand feu, on procéda aux funérailles du défunt. Et, comme tout le monde se

lamentait et vantait ses vertus, je m'avançais gravement au milieu de l'assemblée, et je lui dis : « Pourquoi pleurez-vous, c'est vous qui avez tué cet homme. Chez les blancs, quand un homme se noie, nous allons tous à son aide, vous devriez en faire autant. »

» La leçon servit. Et maintenant de Brazzaville à Saint-Louis, quand un pirogue chavire, tout le monde vole à son secours. (Applaudissements).

» Maintenant, Messieurs, que vous connaissez mes compagnons et que vous savez ce que nous avons fait, il importe de dire les conséquences de notre œuvre.

» Le commerce européen a un débouché nouveau, à travers des pays neufs et riches. *Malheureusement, il faut que je répète ici, ce que je disais il y a quelques jours à Paris : Ce n'est pas la France qui profite de nos découvertes. Plus de trente factoreries sont établies le long du fleuve pour faire le commerce du caoutchouc et du sel, toutes sont ANGLAISES ou ALLEMANDES pas une seule n'est FRANÇAISE.* On a dit que j'avais voulu accaparer d'immenses contrées au profit de la France. La France fait la part égale au commerce de toutes les nations, dans tous les pays soumis à sa protection ; l'Angleterre ne l'imite pas. Elle a soin de *s'assurer le monopole*, partout où elle commande.

» L'Afrique est aujourd'hui un vaste champ ouvert à la conquête pacifique et commerciale de la France : c'est un débouché d'autant plus appréciable que ces pays nous fournissent à vil prix des matières premières de toutes sortes, en échange des produits manufacturés. *Seule, la France n'a pas profité de ces avantages.*

» J'ai distribué là-bas le pavillon français en signe de paix et d'amitié : il est porté au loin de tribu en tribu. Une ère nouvelle est ouverte dans ces pays sauvages, mais aujourd'hui je suis impuissant à supporter seul le poids de mon œuvre.

» Il y a un mois, j'étais profondément découragé ; depuis, en face de l'explosion de sympathies qui a accueilli mes efforts; j'ai repris courage; mais c'est au *commerce et à l'industrie* à me seconder, dans l'œuvre de civilisation que j'ai entreprise, *par la création de comptoirs.*

Les applaudissements éclatent de plus en plus. M. le général Lallemand et toutes les notabilités entourent M. de Brazza et le félicitent chaudement. Enfin, M. Paul Crepy annonce au milieu du plus grand enthousiasme, que la Société de Géographie de Lille a accordé, à titre

de reconnaissance, à M. de Brazza, une médaille d'honneur. « Vous voyez, Monsieur, ajoute avec à-propos M. le Président, que si vous avez su conquérir l'amitié des noirs de l'Afrique centrale, vous avez su également vous concilier les sympathies des blancs du Nord de la France. »

Quelques jours plus tard, M. de Brazza recevait dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, la médaille d'or que lui avait décernée la Société de Topographie.

La Société de Lille avait tenu à être représentée à cette solennité et M. Paul Crepy, qui s'était rendu tout exprès à Paris, fut assez heureux pour exprimer à M. de Brazza ses chaleureuses félicitations et lui transmettre la décision de l'Assemblée générale du 28 octobre qui le nommait membre correspondant de la Société de Lille.

Un voyage dans la Livonie et la Grande Russie,

Conférence faite devant la Société de Géographie de Lille,

Par M. ALFRED RENOUARD,
Ingénieur civil, Vice-Consul d'Italie,
Secrétaire-général de la Société Industrielle, Bibliothécaire de la Société de Géographie.

(*12 Novembre 1882*)

Le Dimanche 12 novembre à trois heures et demie, M. Alfred Renouard, Bibliothécaire de la Société, a retracé dans une causerie amusante et spirituelle plusieurs voyages faits par lui dans la Grande-Russie, et notamment de Riga à Nijni-Novogorod.

La composition de la malle, — qui doit être vierge de tout objet prohibé, — la vérification des passeports à la frontière, le premier déjeûner dans une gare russe, donnent matières à quelques anecdotes attrayantes qui nous amènent sans fatigue jusque Riga. Le conférencier nous décrit cette ville et nous donne des détails sur le commerce qu'elle fait avec la France ; il insiste principalement sur la nationalité des habitants, presque tous allemands, ce qui lui donne occasion de faire une intéressante digression sur la « germanisation » de la Russie.

Nous voici ensuite à Saint-Pétersbourg, l'œuvre de Pierre-le-Grand, la ville aux grands monuments et aux palais somptueux. Nous y assistons successivement aux fêtes populaires d'hiver, puis nous nous laissons entraîner dans une promenade d'été à Tsarkoesélo et aux îles de la Neva. L'auteur nous parle ensuite des grandes questions sociales qui ont pris naissance dans la capitale de l'Empire : le nihilisme, la ligue antisémitique, la situation de l'église russe, la lutte entre le panslavisme et l'occidentalisme, toutes choses qui se tiennent l'une à l'autre, comme le démontre M. Renouard.

Après avoir dit quelques mots de l'industrie russe, qui n'est pas aussi annihilée qu'on le pense généralement, la conférencier nous conduit à Moscou. Il ne peut mieux nous en donner une idée qu'en nous parlant surtout du Kremlin et des hôtes qui le desservent, du bazar de Gostinoï-dvor et des transactions qui s'y effectuent.

Enfin, nous voici à Nijni-Novogorod, le siège de la grande foire annuelle, où l'Europe et l'Asie se donnent chaque année rendez-vous et dont M. Renouard nous décrit minutieusement les curieuses habitudes.

En somme, cette conférence a été l'une des plus substantielles de l'année : elle sera d'ailleurs reproduite *in-extenso* dans l'un de nos Bulletins. Elle a été terminée par une série de projections parfaitement réussies.

(Extrait de l'*Écho du Nord*).

Voyage dans l'Asie Centrale,

Conféreuce faite devant la Société de Géographie de Lille,

Par MM. Gabriel BONVALOT et G. CAPUS,

Chargés par le Gouvernement Français d'une mission dans l'Asie Centrale, de 1880 à 1882.

(*26 Novembre 1882.*)

Le 26 Novembre la Société de Géographie avait l'honneur de recevoir deux nouveaux explorateurs, MM. *Bonvalot* et *Capus* qui avaient été chargés par le Gouvernement français d'une mission dans l'Asie Centrale de 1880 à 1882.

M. le Président Crepy présente au public les deux voyageurs. Il remercie M. Bonvalot d'avoir bien voulu, malgré ses fatigues et son mauvais état de santé, répondre à l'appel de la Société et M. Capus d'avoir consenti à suivre jusqu'à Lille son ancien compagnon de voyage.

M. Bonvalot prend ensuite la parole et expose son itinéraire dans l'Asie Centrale. Il y parvint après avoir traversé la Sibérie, visita successivement Tackend la capitale des possessions Russes, Samarcand, la ville sainte, explora la vallée inconnue du Sourchan et les derniers contreforts du Pamir où il retrouva les ruines d'une grande cité jadis peuplée et florissante ; puis il expose l'itinéraire du retour par Boukhara, Khiva le plateau de l'Oust-ourt, Krasnovodsk et la Transcaucasie.

M. Capus indique sommairement les routes commerciales qui unissent le Turkestan avec les régions voisines : il insiste particulièrement sur le projet du Grand Central Asiatique et sur la position stratégique de Merv ; puis il décrit au public les produits variés de cette région.

M. P. Crepy remercie les deux explorateurs et leur décerne, au nom de la Société une médaille d'honneur en souvenir de leur passage à Lille.

Les voyages de M. Savorgnan de Brazza,

Conférence faite à la Société de Géographie de Lille ,

Par M. E. GUILLOT,

Secretaire-général de la Société.

(*3 Décembre 1882*).

Une nouvelle conférence organisée par la Société de géographie, a eu lieu dimanche dans la grande salle de la Société Industrielle. C'est M. Guillot, l'infatigable et dévoué secrétaire-général, qui, cette fois encore, a bien voulu prendre la parole pour retracer dans leur ensemble les deux voyages de M. Savorgnan de Brazza et la question du Congo.

Au début de la séance, M. Paul Crepy, président, communique aux nombreux auditeurs qu'avaient attirés l'attrait du sujet et le talent bien connu du conférencier, une lettre de M. de Brazza, dans laquelle l'explorateur remercie la Société de géographie des témoignages de sympathie qu'elle lui a prodigués. Il annonce, en outre, que dans son second voyage, il consentira volontiers à être accompagné par M. Léon Lacroix, lequel pourra être placé à la tête d'une des stations françaises dans la région du Congo.

M. Guillot prend ensuite la parole, et pendant une heure, développe son sujet avec une netteté remarquable, une élocution toujours facile et atteignant parfois à la véritable éloquence.

Il explique comment, par une réserve peut-être excessive mais louable, M. de Brazza ne voulut parler à Lille que des principes de son œuvre et de ses collaborateurs : puis il définit cette question du Congo et montre son développement rapide d'après les documents confiés à la Société par M. de Brazza lui-même.

Le conférencier démontre l'importance que doit avoir pour la France sa situation prépondérante sur les bords du Congo, où ne se trouve pas encore l'Angleterre, si puissante dans les autres parties de l'Afrique.

Entrant alors dans le cœur de son sujet, M. Guillot raconte la lutte de vitesse que de Brazza a eu à soutenir contre Stanley et qui a eu pour résultat final l'échec de ce dernier ; puis il suit pas à pas de Brazza dans son second voyage d'exploration. Il le montre naviguant sur l'Ogôoué et imposant par la persuasion aux populations riveraines l'abandon de monopoles séculaires, fondant notre première station sur le Haut-Ogôoué, à laquelle il donne le nom bien significatif de Franceville.

Nous trouvons ensuite M. de Brazza près du roi Makoko, dont les bonnes dispositions étaient quelque peu atténuées par le déplorable souvenir du passage de Stanley. M. Guillot retrace les détails de l'entrevue, les clauses du traité qu'avec une habileté diplomatique inouïe M. de Brazza parvient à signer, sa ratification par les chefs Oubandjis, l'entrevue entre de Brazza et Stanley, si cordiale à ce moment et qui ne laissait point prévoir les reproches violents et injuste dont l'explorateur américain devait plus tard poursuivre notre compatriote ; enfin, le ravitaillement de nos deux stations, la création d'une route de 120

kilomètres jusqu'a l'Alima et la découverte de la voie commerciale, jusqu'alors inconnue, du Niari.

M. Guillot indique ensuite les résultats géographiques et commerciaux de cette expédition étonnante ; il montre que la ratification du traité, aujourd'hui sanctionné par le gouvernement, l'opinion publique et les Sociétés de géographie, ne peut amener aucune complication politique et présente des avantages sérieux dont il nous faut profiter.

C'est en récompense de ces services signalés que l'on a donné avec raison à notre première station du Congo le nom de son glorieux fondateur et qu'on l'a appelé Brazzaville. (Applaudissements prolongés).

(Extrait de l'*Écho du Nord*).

PROCÈS-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

Tenue le 28 Octobre 1882.

La séance est ouverte à huit heures, sous la présidence de M. Paul Crepy.

M. le Président annonce a l'Assemblée que, par décision du Comité en date du 20 octobre dernier, M. Frédéric Boudry a été nommé secrétaire en remplacement de M. Lacroix, démissionnaire.

M. le Président informe l'Assemblée que M. Lacroix se trouve probablement à Obock, qu'il a reçu de ses nouvelles dans le courant du mois d'août, que M. Lacroix racontait dans sa lettre et son passage à travers l'isthme de Suez, encombré de troupes anglaises, et son séjour à Aden, ce rocher brûlé dont l'Angleterre a fait le Gibraltar de l'Orient, une courte maladie qu'il y fit, et enfin son départ pour Obock où il doit être arrivé depuis quelque temps déjà. M. Lacroix n'oubliait pas sa promesse d'envoyer à la Société tous les documents qui pourraient l'intéresser.

M. le Président a le plaisir de constater que la conférence de M. de Brazza, outre l'intérêt très réel qu'elle présentait, a eu l'avantage d'attirer de nouvelles adhésions; le nombre des sociétaires qui était auparavant de 618, s'élève aujourd'hui au chiffre de 648.

Sur la proposition du bureau, l'assemblée, à l'unanimité, décerne à M. Savorgnan de Brazza, le titre de membre correspondant.

M. le Président informe l'Assemblé qu'elle doit procéder à la nomination d'un membre du comité en remplacement de M. Carré, inspecteur d'Académie, ancien directeur de l'enseignement primaire du département du Nord, qui, nommé à Paris, a adressé, avec ses regrets de quitter la Société, sa démission de membre du Comité d'études. M. le Président se fait l'interprète de l'Assemblée en rapportant les marques d'intérêt que M. Carré avait données à la Société et en exprimant les regrets causés par son départ.

M. Guillot, secrétaire-général. expose l'organisation des cours pour l'année 1882-1883, ces cours commenceront le 9 novembre et auront lieu successivement le jeudi de chaque semaine; M. Guillot ouvrira la série par un cours sur l'Inde anglaise; le jeudi suivant. M. Renouard traitera du Jute aux Indes; le 23 novembre M. Guillot décrira le Massif de l'Himalaya; le 30, M. Rosman parlera des voyages dans l'antiquité et particulièrement de celui d'Ulysse.

En décembre, janvier, février et mars, les cours seront faits par MM. Guillot, Faucher, Damien, Henry et Gosselet.

Pour ce qui concerne les conférences. la Société peut, dès à présent, compter sur le concours de M. Renouard qui racontera son voyage en Russie et de M. Guillot qui décrira en détail le voyage de M. de Brazza, description que celui-ci, tenu à une certaine réserve, n'a pas pu faire à Lille. MM. Damien et Henry ont également promis leur coopération. M. le Président a, en outre, la bonne fortune d'annoncer dès maintenant, à l'Assemblée qu'il a pu décider M. Bonvalot, l'explorateur de l'Asie Centrale, à venir raconter ses voyages, dans une conférence qui aura lieu le 26 novembre; la Société aura ensuite, en janvier, le plaisir d'entendre M. Ch. Wiener, auteur de plusieurs voyages dans l'Amérique méridionale et notamment au Pérou et dans la vallée du fleuve des Amazones, où il fut chargé de missions scientifiques par le Gouvernement français.

La parole est donnée à M. Renouard qui fait à l'Assemblée une communication intéressante. il traite de l'exploitation de l'aloés aux îles Philippines et de l'Agave, en Amérique: cette communication, pleine de détails pratiques, captive l'attention de l'Assemblée qui le témoigne par ses applaudissements.

M. le Président remerciant M. Renouard se fait l'interprète des sentiments de l'Assemblée à son égard.

Il est procédé au vote pour la nomtnation d'un membre du Comité en remplacement de M. Carré, démissionnaire: M. Brunel, inspecteur d'académie. est nommé a l'unanimité des membres votants.

M. le Président se félicite de cette nomination qui fait entrer dans le Comité un géographe érudit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à neuf heures.

Le Secrétaire,
F. BOUDRY.

CONCOURS

ORGANISÉ PAR LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE DUNKERQUE.

M. Albert Mine, Secrétaire-Général de la Société de Géographie de Dunkerque nous a transmis le programme du concours de Géographie, organisé par cette Société pour 1883.

Nous sommes heureux de pouvoir contribuer à la publicité de cet utile projet, et de favoriser en encourageant ce concours, le développement futur des relations commerciales entre l'Australie, l'Amérique du Sud et les ports du Nord de la France.

Société de Géographie de Dunkerque.

Programme du Concours pour 1883.

La Société de Géographie de Dunkerque décernera en séance solennelle :

Un prix d'une valeur de **Mille francs**, offert par la CHAMBRE DE COMMERCE DE DUNKERQUE à la meilleure

Etude sur l'Australie et sur la Plata

au point de vue des relations commerciales à établir entre ces deux pays et le Nord de la France en prenant Dunkerque comme tête de ligne.

Les envois devront être adressés FRANCO au Secrétaire-Général de la Société de Géographie, place du Marché-au-Blé, n° 23, à Dunkerque, avant le 1er Novembre 1883.

Il ne seront pas signés ; ils seront accompagnés d'un pli cacheté

contenant les nom, prénoms et résidence de l'auteur, et portant sur l'enveloppe une devise qui sera reproduite sur le Mémoire : l'auteur certifiera que *son œuvre est inédite et n'a figuré à aucun Concours.*

Sera seul ouvert le pli portant la devise du Mémoire couronné : les autres plis seront brûlés en séance.

Les auteurs qui se feront connaître, de quelque manière que ce soit, avant la décision définitive, seront exclus du Concours.

Les travaux envoyés aux Concours deviennent la propriété de la Société. Les auteurs peuvent en faire prendre copie à leurs frais.

S'adresser, pour tous les autres renseignements, au Secrétaire-Général de la Société.

Dunkerque, le 20 Septembre 1882.

Le Secrétaire-Général,
ALBERT MINE.

Le President,
P. TERQUEM.

BIBLIOTHÈQUE.

OUVRAGES REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ PENDANT LE 4e TRIMESTRE DE 1882.

Catalogue des Livres et Brochures (*Suite*).

Voir le commencement du Catalogue page 84.

I.

Livres de fonds.

35. *De l'Atlantique au Niger par le Foutah-Djallon*, carnet de voyage de Aimé Olivier, vicomte de Sanderval, (1 vol. illust. in-8° ; Paris ; 1882). — *Don de l'auteur.*

36. *Viajes cientificos por la Republica del Ecuador*, verificados y publicados por orden del supremo gobierno de la misma Republica, por el Dr Teodoro Wolf, (1 vol. in-8° ; Guyaquil ; 1879). — *Don de l'auteur.*

37. *Découverte et description des îles Garbanzos*, d'après un manuscrit de l' « Archivo de Indias » de Sévilie, traduit de l'espagnol par MM. Eug. Gilbert et A.-W. Taylor, (1 br.: Paris ; 1881). — *Don de la Société Académique indo-chinoise.*

38 *Études algériennes*, (l'Algérie politique et économique. A travers la province d'Oran. — Lettres sur l'insurrection dans le sud Oranais) par M. Ardouin du Mazet, avec une préface de M. Ludovic Drapeyron, directeur de la Revue de Géographie, (1 vol. in-8° ; Paris ; 1882). — *Don de l'auteur.*

39. *Congrès national des sociétés françaises de Géographie*, compte-rendu des séances tenues à Lyon en 1881, sous la présidence de M. de Lesseps, (1 vol. gr. in-8° ; Lyon ; 1882). — *Don de la Société de Géographie de Lyon.*

40 *Description historique et géographique de la France ancienne et moderne*, enrichie de plusieurs cartes, par Bourguignon d'Anville, (2 parties en 1 vol. gr. in-folio ; Paris ; MDCCXXII). — *Don de M. Weber.*

41. *Projet d'exploration de l'Afrique centrale par l'Ouellé*, par

Léon Lacroix. (1 br. in-8°, 1881 ; *Extrait des Bulletins de l'Union géograghique du Nord*).

II.

Catalogue des Cartes, Atlas et Plans (*Suite*).

17. *Carte hydrologique et géologique de la partie française des bassins de la Sambre. de l'Escaut et de l'Yser*, dressée par M. Doniol. Ingénieur en chef du service hydrométrique de ces bassins ; (1881). — *Don de M. A. Renouard.*

18. *Aix-les-Bains, le lac du Bourget et leurs environs*, carte au 1/50,000. — *Don de M. P. Crepy.*

19. *Carte d'Arfique*, par C.-V. Monin. — *Don de M. Delahodde.*

20. *Afrique méridionale et Afrique septentrionale*, (deux cartes sur un seul plan), par le même. — *Id.*

21. *Carte chorographique du royaume des Pays-Bas*, par le chev. J.-B. de Bouy ; (Bruxelles ; 1828). — *Don de Mme Toussin.*

22. *Petit et nouveau* (sic) *atlas*, par N. de Fer, géographe de S. M. Catholique, avec privilège du Roy. — *Id.* (Paris ; 1725). — *Id.*

23. *Carte de France,* dressée pour l'usage du Roy, par G Delisle et Ph. Buache ; (1788). — *Id.*

24. *Carte d'Asie*, par Nolin ; (1759). — *Id.*

25. *Carte du royaume de Naples et de la ville de Messine*, par Phelipeau ; (1783). — *Id.*

26. *Europe*, par l'abbé Clouet, membre de l'Académie des Sciences de Rouen ; (1787). — *Id.*

27. *Afrique*, par le même ; (1788). — *Id.*

28. *France*, par Desauche ; (1788). — *Id.*

29. *L'Asie*, par J.-B. Nolin ; (1759). — *Id.*

30. *Carte d'Europe*, par Delisle, premier géographe de Sa Majesté ; (1724). — *Id.*

31. *Carte du district de Tranquebar*, (en hollandais et en français, ainsi que les suivantes jusqu'au n° 48). — *Id.*

32. *Plan de l'Isle Onrust.* — *Id.*

33. *Plan d'Amboine* tel qu'il était en 1718. — *Id.*

34. *Plan de la loge hollandaise d'Ougly* en 1721. — *Id.*

35. *L'Isle Formose et partie des côtes de Chine.* — *Id.*

36. *Cananoor* (plan). — *Id.*

37. *Batavia* (plan). — *Id.*

38. *Plan du fort Saint Louis dans l'île de Sanaga. Id.*

39. *Plans des villes de Kyang-ning-fou et Su-tcheou-fou.* — *Id.*

40. *Jaffenapatam* (plan). — *Id.*

41. *Plan de la Nouvelle Jérusalem. Id.*

42. *Véritable délinéation du plan de la ville de Bude en* 1686. — *Id.*

43. *Carte des pays soumis au Prince de la Nouvelle Jérusalem.* — *Id.*

44. *Le long Schwalbach* ; (1728). — *Id.*

45. *Altdorf, Soleure, Tugium*, (plan). — *Id.*

46. *Carte des treize cantons suisses des alliés et des pays qui leur sont sujetz.* — *Id.*

47. *Carte du Japon.* — *Id.*

48. *La Coste d'or* (Guinée). *Id.*

49. *Trois alphabets Siamois* (deux tableaux). — *Id.*

50. *Trois alphabets balis* (1 tableau). *Id.*

III.

Publications périodiques reçues par la Société (*suite*).

Nous donnons comme toujours, le sommaire des premiers numéros reçus de chaque périodique nouveau.

44. *Journal of the Tokio geographical society,* (tome IV, n° 1, in-8°), titre en anglais, texte en écriture japonaise.

45. *Mémoires de la Société académique indo-chinoise* de Paris. (in-4°, tome II). — Cet volume est entièrement consacré au journal de M. Dupuis au Tong-kin, il est précédé d'une préface de M. le marquis de Crozier, (324 pages et une carte).

RAPPORT

SUR LA SITUATION GÉNÉRALE DE LA BIBLIOTHÈQUE

AU 31 DECEMBRE 1882.

Sur l'initiative de M. le Secrétaire-Général Guillot, nous avons pris la résolution de présenter chaque année aux membres de la Société de Géographie un rapport sur la situation générale de la Bibliothèque, destiné à compléter l'aride nomenclature du catalogue.

On conçoit qu'il ne nous est pas possible d'examiner en détail les publications périodiques ; nous nous contentons d'en recevoir le plus grand nombre possible par voie d'échange ou d'acquisition, et nous n'avons ainsi d'autre but que de tenir nos abonnés du Cercle au courant de tout ce qui se publie en matière géographique. Mais nous avons le devoir, au contraire, de rendre compte des livres de fonds, qui présentent plus d'unité, peuvent être consultés séparément sans crainte de déplacer une collection, et qui pour la plupart sont des dons faits à la Bibliothèque.

Comme on a pu le constater à la lecture du catalogue, nous sommes riches de 41 volumes. Quand nous disons que nous sommes riches, nous parlons par euphémisme ; mais chacun sait qu'en ce genre de collection, mieux vaut apprécier la valeur des ouvrages qu'en compter le nombre, et que le proverbe « *Non numerantur sed ponderantur* » ne peut être mieux justifié que s'il est appliqué à une bibliothèque.

Nous commencerons par l'examen des volumes d'impression la moins récente.

Voici d'abord un in-4° qui porte la date respectable de 1703. C'est celui qui est inscrit sous le n° 16 du catalogue, et dans lequel Cristophorus Cellarius a réuni toutes les connaissances des anciens en matière géographique. Pour mieux se conformer aux traditions du temps dont il parlait, ledit auteur a écrit son ouvrage en latin, émaillé de

grec et même d'hébreu. Il faut a notre avis, de solides connaissances en philologie et un saint amour de la linguistique pour lire couramment deux pages de cet ouvrage. Bien que nous ne soyons pas tout à fait brouillé avec la langue de Tacite ou celle d'Homère, nous avouons que le temps et les connaissances voulues nous manquent complètement pour en faire même une succincte analyse.

Nous passons de là à trois volumes in-4° portant les dates successives de 1708, 1711 et 1714. Il s'agit cette fois de volumes en français; nous voulons parler de la *Géographie ancienne, moderne et historique*, par d'Audiffret (n° 6). Cet ouvrage est véritablement très savant pour l'époque. Le premier volume commence par une étude approfondie de la sphère, des jours, des climats, des termes géographiques alors usités, etc , qu'il fait suivre de la description de l'Angleterre, de l'Ecosse, de l'Irlande, du Danemarck, de la Suède, de la Norwège et des pays qui en dépendent, de la Pologne et de la Moscovie. Le deuxième volume étudie la France, les Pays-Bas, les Provinces Unies, la Suisse et la Savoie. Le troisième est entièrement consacré à l'étude de l'Allemagne. Il n'est question comme on le voit, que de la géographie de l'Europe.

Nous retirons ensuite du rayon un énorme in-folio, qui a toutes les apparences d'un missel, à reliure ancienne et date non moins antique (1722) intitulé : *Description historique et géographique de la France ancienne et moderne*, par Bourguignon d'Anville. C'est notre N° 40. Rien ne peut mieux renseigner que ce volume quiconque veut étudier d'une façon précise les origines des villes et provinces de l'ancienne France. Le livre est divisé en deux parties, comprenant chacune trois chapitres. Dans la première partie, l'auteur traite des diverses provinces formant le royaume de France à l'époque où il écrivait ; les trois livres de la deuxième partie comprennent les pays qui formaient autrefois l'ancienne Gaule et qui n'étaient pas alors compris dans le territoire français, tels que les 17 provinces des Pays-Bas, la Lorraine, le Barrois, l'Alsace, la Suisse et la Savoie. L'un des principaux attraits de cet ouvrage, dont la possession ferait envie à plus d'un bibliophile, réside dans le nombre de ses cartes, bien faites et parfaitement lithographiées.

Sous le N° 2 nous avons catalogué le *Voyage de la Pérouse autour du monde*, 4 volumes in-4° et un atlas in-folio. C'est là l'impression officielle des excursions du fameux navigateur, impression décrétée

par l'Assemblée Constituante le 22 avril 1791, à la suite d'une pétition présentée le 22 janvier de la même année par la Société d'histoire naturelle de Paris. Le premier volume contient toutes les pièces préliminaires relatives à l'expédition dont il s'agit ; on y a ajouté la traduction d'un voyage espagnol dont le manuscrit avait été envoyé par La Pérouse en France et qu'on n'aurait pu placer ailleurs sans rendre les volumes trop inégaux. Les tomes 2e et 3e comprennent le journal de la totalité du voyage et les tables de la route des deux frégates. Le quatrième volume est composé de mémoires ou pièces détachées envoyées au gouvernement par les savants, employés dans l'expédition. La seule gravure insérée dans le texte est le portrait de La Pérouse en tête du 1er volume, mais l'atlas en fourmille.

De 1791 nous passons d'un bond à 1839. Ici nous nous modernisons. Nous commençons par le *Voyage pittoresque autour du monde*, de Dumont d'Urville (N° 13), deux volumes in-4°, d'une lecture attachante et très amusants à parcourir. De nombreuses gravures sur acier, insérées dans le texte, figurant les scènes, lieux divers, portraits, costumes et animaux, dont il est question dans le texte, ajoutent à l'intérêt de l'ouvrage. Pourquoi faut-il que le malheur ait voulu, que le hardi navigateur qui avait échappé à tant de dangers, soit venu plus tard perdre la vie dans un accident de chemin de fer !

Le *Voyage en Chine, Cochinchine, Inde et Malaisie*, de M. Haussmann, attaché à la légation du ministre plénipotentiaire français De Lagréné, de 1844 à 1846 (N° 8), et dont la Société ne possède que le volume se rapportant au voyage de l'auteur, du Cap au nord de la Chine, est aussi intéressant à parcourir. Nous y voyons successivement décrits le Cap, l'île Bourbon, Madagascar, Ceylan, Trinquemalay, Pondichéry, Madras, Singapour, Macao, Canton, Hong-Kong, Formose, Chusan, Ningpo, Changaï et Amoy. A la fin du volume, on trouve une série de curieux documents, parmi lesquels nous relevons une intéressante description de Pékin.

Tout ce qu'on peut dire du *Dictionnaire usuel et scientifique de géographie*, de M. Domeni de Rienzi (N° 7), qui nous tombe ensuite sous les yeux, c'est qu'il était bon à l'époque où il a été publié (1847). Les excellents ouvrages du même genre que nous avons aujourd'hui n'ont fait que suivre la voie tracée par les premiers, et leur sont redevables de multiples renseignements.

Le capitaine Lafond a écrit, lui aussi, ses *Voyages autour du monde*

(N° 12). La bibliothèque en possède les huit volumes, inscrits sous le N° 12, et dont nous avons mentionné les divers sous-titres au catalogue. Cet ouvrage, écrit en 1853, est dédié à Lamartine, et l'on pourra juger de son mérite par les lignes flatteuses écrites par le poète à l'auteur : « J'aime passionnément les voyages. C'est la philosophie qui marche, Les vôtres m'ont instruit et charmé. Vous savez voir, sentir et peindre ; comment ne pas vous suivre à travers le monde ? ».

Notre colonie d'Algérie, dont on s'occupe tant en ce moment, et que nous avons eu occasion d'étudier nous-même l'année dernière dans les bulletins de l'Union géographique du Nord, ainsi que dans une Conférence faite à la Société de géographie de Lille, a aussi ses représentants dans notre bibliothèque. En voici par exemple, une étude pleine d'intérêt dans l'ouvrage illustré intitulé *l'Algérie ancienne et moderne* (N° 15), de M. Léon Galibert, qui, bien que remontant à 1845, contient encore bien des renseignements qui semblent pris d'hier. Puis, voici les *Notes au crayon sur l'Algérie* (N° 21), de M. Jacob de Neufville, curieuse brochure de quelques pages où l'auteur résume ses principales observations de touriste. Enfin, nous citerons avec éloges les *Études algériennes* de M. Ardouin du Mazet (N° 38), membre de la Société. Ce dernier ouvrage, auquel la date récente de sa parution (1882), donne un attrait de plus, mérite qu'on s'y arrête. Le livre comprend trois parties. Dans la première, l'auteur étudie la situation politique et économique de l'Algérie ; M. Ardouin du Mazet nous montre que notre colonie n'est pas ce qu'un vain peuple pense, c'est-à-dire une terre ruineuse et improductive, elle est au contraire un appui et une source de revenus pour la métropole, et il suffit, pour s'en convaincre, de bien en étudier tous les éléments de richesse et d'avenir : l'impôt, l'administration, l'organisation judiciaire, les religions, l'instruction. les ressources du pays et l'état actuel de son exploitation ; après avoir lu l'auteur on se convainct qu'il a raison. Des critiques sérieuses formulées, des appréciations exactes, des constatations de l'inefficacité de telles ou telles réformes se rencontrent ça et là dans cette première partie et nous montrent que nous avons affaire à un érudit qui a étudié et approfondi la question qui l'occupe. Dans les deux autres parties, l'auteur a étudié la province d'Oran et a résumé des conférences faites par lui dans diverses sociétés de géographie ainsi que des lettres qu'il a adressés à l'*Indépendance belge* pendant la

dernière insurrection. Il est hostile au rattachement des services coloniaux à la métropole (projet Albert Grévy), mais il est d'avis qu'on doit s'occuper au plus tôt de la création d'une armée coloniale et du transfert dans le sud des garnisons et des établissements militaires du Tell. Ce livre est précédé d'une préface de M. Ludovic Drapeyron, directeur de la *Revue de géographie*.

Nous arrivons donc, comme on le voit, aux ouvrages modernes.

En continuant notre inspection, nous relevons trois volumes, qui touchent tout autant à la linguistique qu'à la géographie, qui portent le titre *Ethnographie des peuples de l'Europe avant J.-C.* (N° 27), par M. Steur, membre de l'Académie royale de Belgique. Cet ouvrage renferme plusieurs cartes très réussies et des tableaux de lexicographie hindou-européenne. Les migrations des nomades de l'Asie, leur origine, leurs idées religieuses, leurs caractères sociaux, y sont scrupuleusement étudiés, et mis en rapport avec les mœurs des principales nations européennes de race grœco-latine, germanique et slave.

Le volume en langue anglaise relatif au *Tennessee* (N° 11) ne peut manquer d'intéresser vivement tous ceux qui désireraient plus généralement étudier l'agriculture et la minéralogie de cette province américaine.

Le *Dictionnaire du Hainaut* (N° 1) de M. Th. Bernier, quoique restreint à l'étude d'une seule province belge, sera consulté avec fruit par tous les géographes qui voudraient augmenter les connaissances qu'ils possèdent déjà sur cette contrée.

Les trois petits volumes de M. Cazeneuve sur les *Chemins de fer à l'Exposition de 1878* (N° 4) doivent être signalés comme renfermant de précieux documents sur la question, et l'on doit savoir gré à l'auteur de les avoir condensés d'une façon si claire et si précise.

Le livre du regretté M. Talbert, vice-président du Club alpin, intitulé *Les Alpes* (N° 30), est un ouvrage d'un plus haut intérêt, au point de vue géographique. Ce sont bien des « Études et Souvenirs » comme l'indique le sous-titre. « Ce livre, dit l'auteur dans son avant-propos, n'est ni un guide, ni un récit de voyage, ni encore moins un travail scientifique. C'est le résumé, sous une forme familière, de ce que j'ai pu recueillir d'intéressant sur les Alpes, en les parcourant à pied, chaque année, depuis plus de trente ans, en tâchant de comprendre ce que voyais et d'apprendre ce que j'ignorais. » et il ajoute spirituellement « Pour admirer les Alpes,

il suffit d'avoir des yeux...... et de bonnes jambes. » M. Talbert est modeste, ce bagage ne suffit pas, quiconque n'a pas, en outre, un peu de son expérience, de son savoir, de son intelligence, ne peut comprendre ce monde aussi extraordinaire que beau. — Aspect général, zones de végétation, neiges persistantes et glaciers, grandes et petites entrées des Alpes, routes de chemin de fer, passages et chemins de piétons, accidents, clubs alpins, caravanes scolaires, voyages et voyageurs avant et après les chemins de fer......, tels sont autant de titres de chapitres allèchants qui engageront, nous en sommes certain, bon nombre de nos membres à consulter cet instructif ouvrage, et peut-être aussi à « trouver des jambes » pour aller admirer :

Ce monde toujours beau,
Toujours divers, toujours nouveau.

Voici un livre volumineux « *Le Royaume de Norvège et le Peuple norvégien* (N° 8), rapport à l'Exposition universelle de 1878 » qui a pour auteur le Dr Broch, ancien ministre, correspondant de l'Institut de France et de la Société de géographie de Lille. Président de la Commission norwégienne aux expositions de 1867 et 1878, M. Broch a eu le désir d'offrir sa part et son hommage à cette dernière, et il n'a pas cru mieux faire que de présenter aux promoteurs et aux présidents de cette exhibition universelle une étude succincte de sa patrie, du royaume de Norwège et du peuple norwégien, du caractère géographique, géologique et climatolique de la contrée, du développement de sa population depuis les temps les plus anciens, de l'organisation actuelle du pays, de son état sanitaire, de sa vie sociale et morale, de ses moyens de communication. C'est certainement là un travail de haut mérite, tout ce qui est dit dans ce livre nous paraît vrai et impartial, il n'a ni caché les défauts ni exagéré les qualités du peuple norwégien, et il a su, comme il l'a dit lui même « prouver par des données statistiques et concluantes que, sous l'égide de la liberté, sous l'impulsion de l'amour de la patrie, sous le régime d'une famille royale, libérale et éclairée, sous la protection de la Providence divine la Norwège a fait des progrès proportionnellement plus qu'aucune autre nation du monde. »

Le volume intitulé « *Fête nationale des Canadiens français*, célébrée à Québec en 1880 » (N° 34) montrera à tous ceux qui pourraient en ignorer, combien l'amour de la patrie première vibre encore

fortement dans le cœur des français de là bas. Dès 1865, on le sait. tous les groupes français de l'Amérique, se réunissaient en assemblée » pour raviver leur patriotisme et délibérer sur les moyens à prendre pour conserver leur nationalité, leur langue, leurs mœurs et leur foi, dans la patrie nouvelle qu'ils avaient adoptée. » Depuis cette époque, ces assemblées dites *Conventions* ont donné naissance à des réunions similaires qui ont tenu leurs assises dans des lieux différents, d'abord tous les ans, puis tous les deux ans. C'est la création de la Convention de Québec qui a donné naissance aux fêtes dont il s'agit ici. Le sous-titre « Histoire, Rapports, Discours, Statistique, Documents, Messe. Procession, Banquet, Convention » indique suffisamment que ces fêtes ont revêtu une grande solennité.

Les Voyages scientifiques (*Viajes scientificos*) accompli dans la République de l'Equateur par le Dr Wolf (N° 36) et publiés par ordre du Gouvernement de ce pays, contiennent des renseignements que liront avec intérêt tous ceux qui connaissent la langue espagnole. Dans tous les cas, les belles cartes que renferme l'ouvrage seront consultées avec plaisir par les simples profanes qui ne la parlent pas. Les diverses provinces de la République : Loja, Azuay, Esmeraldas, y sont successivement étudiées aux divers points de vue géographique et géologique.

Le volume intitulé « *Documents officiels sur l'Afrique Centrale* (N° 3), réunis de 1876 à 1879 par le Comité national Suisse » se divise en deux parties : 1° Documents relatifs à l'Association internationale africaine ; 2° Documents relatifs au Comité national Suisse pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique Centrale. Tous ceux qui étudient ce pays ne manqueront pas de consulter cet excellent recueil.

Au moment où l'attention est si fortement attirée du côté des découvertes en Afrique et où de jeunes et brillants explorateurs se disposent à traverser cet autre continent, la lecture du *Guide hygiénique et médical des voyageurs dans l'Afrique intertropicale* (N° 33) doit être vivement recommandée. On doit de la reconnaissance à MM. Nicolas, médecin consultant à la Bourboule, Lacaze, ancien médecin à l'île de la Réunion, et Signol, médecin vétérinaire, qui ont bien voulu rédiger ce guide indispensable, ainsi qu'aux Sociétés de géographie de Paris Lyon, Bordeaux, Marseille, Montpellier, Oran, etc., qui en ont patronné la publication.

La traduction abrégée par M. Belin de Launay, du récit de sir Samuel Baker « *le Lac Albert*, nouveaux voyages aux sources du Nil » (N° 17) est l'un des livres les plus utiles de notre bibliothèque. La découverte du lac Albert fait partie d'un groupe de faits bien connus sur lesquels nous n'avons pas besoin de nous appesantir, et qui ont, comme on le sait, une extrême importance aux doubles points de vue géographique et commercial.

Les *Mémoires sur la Chine* (N° 5) de M. le comte d'Escayrac de Lauture, qui, comme on le sait, a été longtemps prisonnier des Chinois et a enduré chez eux des souffrances morales et physiques épouvantables, sont dignes d'être signalés. Avant d'aborder l'étude du pays proprement dit, l'auteur nous entretient de la campagne de Chine, de sa captivité, de ses études, de ses projets, puis il aborde l'histoire de la Chine, étudie la religion des Chinois, nous renseigne sur leur gouvernement, leurs coutumes, nous donne de curieuses notions sur l'instruction des indigènes, l'état de l'agriculture dans la contrée, et termine par quelques notes sur les transports, le calcul et les mesures, les monts-de-piété, le commerce de la Chine, etc. Il y a tout à apprendre à la lecture de ce livre, illustré de nombreuses cartes et dessins du plus haut intérêt.

La relation du *Voyage aux sources du Niger*, de MM. Zweifel et Moustier (N° 9) a à peine besoin d'être signalée. On sait toute l'impor-portance des découvertes de ces hardis commerçants, et les conséquences en ont été trop bien résumées l'année dernière dans l'excellent cours de M. Guillot, pourque nous essayions de vouloir déflorer en quelque sorte les explications si lucides et si magistralement établies par notre secrétaire général.

Signalons encore l'ouvrage de M. le vicomte Olivier de Sanderval, « *De l'Atlantique au Niger par le Foutah-Djallon* » un in-8° illustré, qui a bien son mérite. Comme on le sait, le Foutah-Djallon est pour les blancs la clef du Soudan. Un peu plus au Nord, la température excessive de 45° et la fièvre jaune trop souvent épidémique, leur rendent la vie difficile. Au Sud, dès le Rio Pongo, des fièvres pernicieuses rendent la côte dangereuse. Le Foutah-Djallon, dont les estuaires, qui reçoivent très peu d'eau douce et ne forment pas de marécages, offrent une salubrité relative, et dont la région montageuse est favorisée d'un très-beau climat, est en tous points infiniment préférable : il est une sorte d'isthme praticable entre deux régions malsaines. M. Olivier de

Sanderval nous donne ici en quelque sorte son « carnet de voyage » dans ce pays. On sait qu'il est arrivé à un résultat marqué, puisque, à son retour, l'auteur a pu organiser à ses frais une nouvelle expédition sous la direction de M. Gaboriaud, de laquelle est résultée la signature du traité de Timbo (entre l'almamy de Foutah-Djallon et MM. Olivier de Sanderval et Gaboriaud), concédant à ce dernier l'établissement facultatif d'un chemin de fer dans tous les pays soumis et à soumettre à la domination dudit almamy.

Dans l'ouvrage intitulé *Le Soudan*, par P. Tremaux (N° 14), nos membres trouveront d'utiles renseignements sur ce pays peu connu et si peu étudié.

Nous nous contenterons seulement de signaler *le compte rendu du Congrès national de géographie*, de Lyon (N° 39) ; notre délégué M. Delessert en a fait dans nos Bulletins un excellent résumé auquel on ne saurait décerner trop d'éloges.

Parlerai-je en terminant des quelques brochures que nous avons cataloguées ? quelques-unes, dons d'auteur, ont trop d'importance pour pouvoir être passées sous silence, nous ne parlerons que de celles-là.

Voici par exemple la *Lettre à M. le Président et à MM. les Membres de la Commission supérieure du Trans-Saharien*, par M. l'ingénieur Duponchel (N° 18). M. Duponchel est comme on le sait, l'un des premiers promoteurs du chemin de fer Trans-Saharien : dans sa lettre, qui comprend 35 pages d'impression, il défend le projet dont il a eu le premier l'idée, d'après lequel le Trans-Saharien se composerait d'un tronc commun venant de l'Algérie, d'Ouargla par exemple, se dédoublant en deux lignes obliques constituant le barrage transversal qui s'étendrait du lac Tchad à Saint-Louis : puis il discute surtout la question de savoir si le point de bifurcation doit être placé à Bamba, au sommet du coude du Niger, comme il l'a proposé dans son tracé (tracé du Touat) ou à Aghelachen, en plein Sahara, d'après le tracé du rapporteur de la Commission (tracé des Hogghars). Il a oublié de dire ce que coûterait la réalisation d'un semblable projet.

Voici encore une brochure du P. Brucker : *Positions géographiques déterminées par deux missionnaires jésuites dans le Turkestan oriental et la Dzoungarie en 1756* (N° 22). L'auteur y commente deux lettres inédites des PP. Amiot et Gaubel, d'après lesquelles deux jésuites portugais, les PP. d'Arocha et d'Espinha qui sont entrés dans

le pays dont il est question en 1756, à la suite de l'armée de Khien-Long, en ont dressé une carte inédite et opéré dix-huit déterminations astronomiques, dont l'exactitude peut-être facilement reconnue si on veut les comparer aux données transcrites dans les publications modernes.

Puis, c'est une brochure de M. le Dr Harmand, membre correspondant de la Société de Lille, sur les *grands mammifères de l'Indo chine* (N° 27). L'auteur nous fait connaître ce pays par l'un de ses côtés les plus curieux, et il y parle des mammifères, non pas au point de vue de la science pure, mais pour nous montrer quelle large place ils tiennent dans la vie des indigènes.

Enfin, nous mentionnerons, quoi qu'elle soit connue d'un grand nombre de nos membres, la brochure de notre ancien secrétaire, M. le Dr Lacroix : *Projet d'exploration de l'Afrique centrale par l'Ouellé* (N° 41), reproduction de la communication qu'il a faite en 1880 à la Société de Géographie de Lille, et qui a été insérée dans les Bulletins de l'Union Géographique du Nord, de laquelle notre association faisait alors partie. On sait qu'en ce moment M. Lacroix est à Aden et sollicite l'honneur d'accompagner M. de Brazza. Plusieurs sociétés de géographie ont contesté l'exactitude de ses prévisions, il veut leur montrer qu'il a raison ; il veut être « l'explorateur » de la Société de Lille. M. Lacroix est maintenant plus qu'un amoureux de la géographie ; il en a été pour lui de cette science comme pour d'autres de la musique : la première audition est une étude, les suivantes une bonheur, puis une passion.

A. Renouard.

AVIS DIVERS.

I. — La Société ne prend sous sa responsabilité aucune des opinions émises par les auteurs des articles insérés dans son bulletin.

II. — Les demandes d'inscriptions, les renseignements et les réclamations diverses, doivent être adressées à M. Paul Crepy, président, 28, rue des Jardins, ou à M. Guillot, secrétaire-général, 12, rue de Bourgogne, ou à M. Boudry, secrétaire, 12 bis, façade de l'Esplanade.

III. — Les lettres concernant la partie financière doivent être adressées à M. Fromont, trésorier, 77, rue de l'Hôpital-Militaire.

Les livres, brochures, ouvrages et cartes offerts à la Société doivent être adressés à M. Renouard, bibliothécaire, 46, rue Alexandre-Leleux.

Les lettres non affranchies sont refusées.

Le Trésorier,
A. FROMONT.

Le Secrétaire-Général,
E. GUILLOT.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME I.

I. — Liste des Membres. — Modifications du Comité.

II. — Conférences (*in extenso*).

III. — Communications.

IV. — Conférences (Résumés des).

V. — Cours de Géographie.

VI. — Assemblées générales.

VII. — Concours de Géographie.

VIII. — Excursions.

IX. — Bibliothèque.

X. — Finances.

Lille Imp. L. Danel.

1883. JANVIER - FÉVRIER - MARS Nos 1, 2 et 3.
1re PARTIE.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
DE LILLE

TOME II

BULLETIN

PARAISSANT AU MOINS TOUS LES TROIS MOIS

SOMMAIRE :

LILLE
IMPRIMERIE L. DANEL
1883

ABONNEMENT : 10 FR. PAR AN POUR LA FRANCE ; 12 FR. POUR L'ETRANGER.
PRIX DE CE FASCICULE : 3 FR.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE.

Situation de la Société au 1er janvier 1883 (1).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

(1er Janvier 1883).

MM.

Président d'honneur.... Le Général FAIDHERBE, sénateur du Nord, grand chancelier de la Légion d'Honneur.

Président............ CREPY (Paul), négociant, officier d'Académie

Vice-Présidents........ BOSSUT (Henri), ancien président du Tribunal de Commerce de Roubaix.

DÉJARDIN, avocat.

FAUCHER, ingénieur-directeur des poudres et salpêtres, conseiller municipal.

VERLY, directeur de l'*Écho du Nord.*

Secrétaire-Genéral..... GUILLOT, agrégé de l'Université, professeur d'histoire et de géographie au Lycée.

Secrétaires. .... BOUDRY (Frédéric), juge-de-paix.

DUFLOS, homme de lettres.

VAN HENDE, vice-président de la Commission historique du département.

---

(1) L'abondance excessive des matières oblige le Comité, pour cette fois et par exception, à dédoubler le Bulletin du 1er trimestre (Janvier-Février-Mars), qui comprendra ainsi deux parties.

Trésorier .... FROMONT (Auguste), homme de lettres.

Bibliothécaire archiviste RENOUARD (Alfred), filateur, vice-consul d'Italie.

Comité d'études .... D'AUDIFFRET (Le Marquis), trésorier-payeur-général du Nord.
BERTOUX, négociant.
BOUFFET, secrétaire-général de la Préfecture.
BRUNEL, inspecteur d'académie, directeur de l'Enseignement primaire.
CHON, avocat.
DAMIEN, maître de conférences à la Faculté des Sciences
DELAMARRE, chef de bataillon au 43e de ligne.
DELESSERT, homme de lettres.
DESCAMPS (Ange), filateur.
DUBURCQ (Victor), négociant à Roubaix.
GOSSELET, professeur à la Faculté des Sciences.
MASQUELEZ, ingénieur-directeur de l'Institut Industriel du Nord.
SCRIVE (Jules), membre de la Chambre de Commerce.
TELLIEZ, juge au Tribunal civil.
WARIN, administrateur des Hospices.

Délégués .... WANNIN, négociant à Armentières.
DE COUSSEMAKER, adjoint au Maire à Bailleul.
MASUREL (François), filateur de laines à Tourcoing.

COMMISSIONS (1)

1° COMMISSION DU LOCAL

Chargée de l'installation du local destiné à la bibliothèque et aux cours de géographie.

MM. Déjardin, président.
Renouard, rapporteur.
Telliez, membre titulaire.
Faucher, Id.
Boudry, Id.

MM. Descamps, membre titulaire.
Bertoux, Id.
Warin, Id.
Trouhet, membre adjoint.

2° COMMISSION DU BULLETIN ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

MM. Faucher, président.
Lacroix, rapporteur.
Verly, membre titulaire.
Renouard, id.
Duflos, id.

MM. Bouffet, membre titulaire.
Delessert, id.
Villerval, membre adjoint.
Ardouin du Mazet, id.

3° COMMISSION DES PRIX ET RÉCOMPENSES

Chargée de préparer les concours de géographie, de procéder à la correction des travaux ou copies, de dresser la liste des médailles et prix à décerner.

MM. Déjardin, président.
Van Hende, rapporteur.
Bossut, membre titulaire.
Faucher, id.
Brunel, id.

MM. Tilmant, membre titulaire.
Lacroix, id.
Demeunynck, menbre adjoint.
Rosman, id.

4° COMMISSION DES COURS ET CONFÉRENCES

Chargée de l'organisation des cours de géographie et des rapports avec les conférenciers.

MM. Faucher, président.
Renouard, rapporteur.
Bossut, membre titulaire.
Verly, id.
Lacroix, id.

MM. Damien, membre titulaire.
Bouffet. id.
Scrive. id
Trouhet, membre adjoint.

---

(1) D'importantes modifications se sont produites pendant l'année 1882 dans la composition des Commissions : nous donnons la liste exacte de ces Commissions au 1er mars 1883.

Le Président et le Secrétaire général font de droit partie de toutes les Commissions.

5° COMMISSION DE L'EXAMEN DES OUVRAGES, CARTES ET APPAREILS

Chargée de donner son avis sur les ouvrages ou les appareils de toute nature soumis à son approbation.

MM. Masquelez, président.
Van Hende, rapporteur.
Gosselet, membre titulaire.
Damien. id.

MM. Trouhet, membre adjoint.
Barrois (Charles), id.
Général Gaume, id.
Eeckmann (Alex.), i.

6° COMMISSION DES FINANCES

Chargée de vérifier les comptes du trésorier et de dresser le budget annuel.

MM. Bossut, président.
Renouard, rapporteur.
Duflos, membre titulaire.
Van Hende, id.
Delessert, id.

MM. D'Audiffret, membre titulaire.
Warin, id.
Descamps. id.
Scrive, id.

7° COMMISSION DES FÊTES ET DU CÉRÉMONIAL

MM. Renouard, président.
Duflos, rapporteur.
Fromont, membre titulaire.
Warin, id.
Descamps (Ange) id.

MM. P. Colas fils, membre adjoint.
Helluy, id.
Villerval, id.
Trouhet, id.

8° COMMISSION DES EXCURSIONS ET VOYAGES

Chargée de préparer l'itinéraires des excursions et d'organiser des voyages en dehors de la région.

MM. Dejardin, président.
Lacroix, rapporteur.
Gosselet. membre titulaire.
Delessert, id.

MM. P. Colas fils, membre adjoint
Baggio, id.
Fermaux, id.
Villerval, id.
Laroche (Jules) id.

MEMBRES D'HONNEUR.

MM. Le Dr Bayol, médecin de 1re classe de la marine explorateur du Soudan et du Fouta-Djallon.

Le Dr Brock, ancien ministre de la marine de Suède-Norwège.

Foncin, inspecteur général de l'enseignement secondaire, ancien président de l'Union Géographique du Nord.

Le Dr Harmand, vice-président de la Société de Géographie commerciale de Paris, consul de France, à Bangkok.

Savorgnan de Brazza, lieutenant de vaisseau, explorateur de l'Ogooué et du Congo.

Suérus, professeur d'histoire et de géographie au collége Rollin, premier secrétaire-général de la Société de Géographie de Lille.

Wiener, vice-consul de France, à Guayaquil, explorateur de l'Amazone.

MEMBRES FONDATEURS.

MM. Le Marquis D'Audiffret, trésorier-payeur-général du Nord.

Baratte, aide-commissaire de la marine, à Toulon.

Bossut (Henri), vice-président de la Société de Géographie.

Crepy (Paul), président de la Société de Géographie.

Dassonville-Leroux, membre de la Société de Géographie.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. Duloup (Georges), publiciste.

Le P. des Chesnais, missionnaire en Nigritie.

Le Baron de Hoben, consul de la république Argentine, à Alger.

Lacroix (Adhémar), chirurgien de la marine.

Lepers (Auguste), à Panama.

Martin (Georges), aide-médecin de la marine (actuellement à la Nouvelle-Calédonie).

Meyer, ancien consul de France, à Tananarive.

LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

(Décembre 1882. — Mars 1883),

Nos d'inscription. MM.

689. Bernard (Henri), président honoraire de la chambre de commerce, rue de Courtrai, Lille.
728. Boidin (Georges, 26, rue Boucher-de-Perthes.
734. Bompard, négociant en métaux, rue Nationale.
721. Bouchaert (l'abbé), professeur au collège St-Joseph.
729. Bourgain (Mlle), au collège Fénélon, rue de l'Hôpital-Militaire.
687. Boulanger, professeur de piano, rue Jacquemars-Giélée.
680. Bruggemann, pianiste.
694. Caby, fabricant d'huile, rue de Flandre, Paris.
690. Casse (Jean), manufacturier, rue de Bouvines, Fives-Lille.
699. Collette (Paul), étudiant en droit, à Seclin.
684. Cortyl, 46, rue d'Ypres, à Bailleul.
715. Crepin (Henri), sous-inspecteur des postes, 7, rue André, Lille.
701. Crepy (Alfred), négociant, boulevard Vauban.
704. Debièvre (E.), filateur, à Fives-Lille.
733. Degueuser (René, courtier en sucre, rue Nationale, 163, Lille.
706. Descamps (A.).
679. Devaux, sous-lieutenant au 43e de ligne.
697. Dupont (Mlle), institutrice, 45, rue Colbert.
719. Faure (Henri, fabricant de céruse, 88, rue des Postes.
713. Florin-Defrennes (Achille), propriétaire, rue d'Anjou.
691. Gennevoise, notaire, rue de l'Hôpital-Militaire.
710. Hanse (Alexandre), rentier, 25, rue St-Nicolas.
688. Houvenaghel (G.), distillateur, à Salomé (Nord).
686. D'Hespel (le Comte Edmond), à Haubourdin.
709. Hilst (Édouard), brûleur de cafés, 101, grande rue de la Madeleine.
700. Lammens (Edmond), rue Nationale, Lille.
711. Laurent (Julien), négociant, rue à Fiens.
705. Lefebvre, instituteur, rue du Pont-du-Lion-d'Or.
685. Lemoinnier (Raymond), quai de la Basse-Deûle.

Nos d'inscription. MM.

702. Le Roi, inspecteur commercial au chemin de fer du Nord.
692. Lorthioir (Auguste), imprimeur, 21, rue de La Marmora.
693. Lorthioir (Léon), comptable, 6, rue Hoche.
682. Maroquin, négociant en charbons, 46, quai de la Basse-Deûle.
722. Masurel (Albert), rue du Pays, Roubaix.
677. Marx (Bernard), fondé de pouvoir du Crédit Lyonnais.
717. Merlin, colonel d'artillerie à l'arsenal des postes.
730. De Montigny (Mme Élisabeth), à Nice.
726. Nicole, architecte, à Haubourdin.
714. Parsy (Achille), étudiant, 28, rue Jean-sans-Peur.
703. Pieron, ingénieur du chemin de fer du Nord.
731. Plisson (Eugène), de l'Union linière du Nord, 7, rue la Louvière-St-Maurice
698. Prévost (François), employé de commerce.
727. Quarré-Reybourbon (Mme), 70, boulevard de la Liberté.
735. Quarré-Prévost, libraire, 64, Grande Place, Lille.
678. Remy (Émile), négociant en fer.
696. Rossel (Édouard) fils, 7-9, rue des Bouchers.
720. Rouzé (Lucien), 5, rue des Jardins.
724. Sapin (Gustave), filateur de coton, rue Jacquemars-Giélée.
732. Sapin-Testelin, filateur de coton, rue de Canteleu.
718. Sonck (Pierre), fabricant de toiles.
707. Steverlynck (Gustave), 10, rue d'Esquermes.
712. Taquet (Henri), percepteur.
683. De Valroyer, vice-président du tribunal civil.
708. Van Butsele, courtier.
725. Van de Walle (Henri), propriétaire, à Hazebrouck.
695. Vanducq (Alphonse), 37, rue Nationale.
723. Verspieren, boulevard de Paris, Roubaix.
711. Waymel (Camille), distillateur, à Haubourdin.

CONFÉRENCES

(in extenso).

La question du Congo.

Conférence faite devant la Société de Géographie de Lille,

Par M. P. SAVORGNAN DE BRAZZA,

Lieutenant de Vaisseau, explorateur de l'Ogooué et du Congo (1),
Membre d'honneur de la Société de Géographie.

(*22 Octobre 1882.*)

En 1878, la Société de Géographie de Paris accueillait avec faveur un jeune officier de la Marine francaise, M. Savorgnan de Brazza, qui venait, par une exploration aussi fructueuse que hardie, de se faire un nom dans la science géographique. Quatre ans plus tard, elle recevait dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, au milieu d'un enthousiasme indescriptible. l'explorateur éminent qui venait d'asseoir d'une manière solide et durable l'influence Française au Congo. Loin de venir chercher une récompense que lui méritaient son énergie et ses succès, il ne songeait qu'à faire appel au pays, au Gouvernement, à la nation Française tout entière pour achever une œuvre qu'il lui était désormais impossible de continuer seul. Il s'adressait aux Ministres, aux Chambres, aux diverses sociétés savantes, à tous ceux qu'inquiète à juste titre le développement de notre puissance coloniale, à la presse enfin qui ne lui a pas marchandé son concours.

La ratification du traité qu'il signa avec le roi Makoko lui apparaissait non-seulement comme la consécration des faits accomplis, mais encore comme le prélude d'une expédition nouvelle destinée à monopoliser pour la France le commerce de ces importantes contrées. Dans

(1) Cet article a été composé d'après les documents officiels que M. Savorgnan de Brazza a bien voulu transmettre à la Société de Géographie de Lille.



Lith Ed Boldoduc _ Lille

DE BRAZZA

une lettre adressée le 26 août à l'*Économiste français* (1), il résumait avec une précision frappante ce que nous appelons aujourd'hui la Question du Congo. Depuis cette époque, l'appel qu'il a fait à tous les vrais patriotes a été entendu. L'opinion publique s'est hautement prononcée en sa faveur ; les sociétés de Géographie et la presse ont fait connaître M. de Brazza et son œuvre ; le Parlement enfin a voté d'un accord unanime les fonds nécessaires à une expédition nouvelle, plus grande et plus sérieuse encore, et a prouvé, en mettant M. de Brazza à sa tête, qu'il sanctionnait tous ses actes et qu'il voulait enfin renoncer à cette coupable indifférence qui a été si longtemps l'apanage de la France dans les questions coloniales.

Le 22 octobre, la Société de Géographie de Lille était en fête : elle avait l'honneur de recevoir M. de Brazza qui, malgré ses occupations et ses fatigues, malgré les soins assidus dont il devait entourer son œuvre pour en assurer la réussite, avait consenti à venir passer quelques heures dans notre ville pour gagner le public Lillois à sa cause.

Laissant de côté le récit de ses voyages, M. de Brazza exposait à ses très nombreux auditeurs les résultats commerciaux obtenus par lui ; la politique de douceur et de conciliation à laquelle il est toujours resté fidèle, enfin le rôle de ses dévoués collaborateurs. Le 3 décembre, M. Guillot, secrétaire-général, dans une conférence qui obtint un très vif succès, exposait les voyages de l'éminent explorateur, complétant ainsi les renseignements qu'il avait déjà donnés lui-même. Ces deux conférences, jointes aux rapports et documents officiels que M. de Brazza a bien voulu transmettre à la Société, permettent d'embrasser dans son ensemble et de suivre dans son développement l'importante Question du Congo.

I.

ORIGINES DE LA QUESTION DU CONGO.

Pour en saisir les origines, il importe de remonter jusqu'à l'occupation du Gabon, cette colonie qui figura longtemps parmi nos plus mauvaises et nos plus délaissées, et vers laquelle les explorations

(1) Voir cette lettre aux pièces justificatives.

récentes et les conquêtes pacifiques de M. de Brazza ont attiré l'attention générale.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, les Portugais, attirés par l'espoir de découvrir des mines d'or, s'établirent au milieu de l'Estuaire du Gabon, dans l'île du Conquet, qu'ils abandonnèrent ensuite, et où deux petits canons, laissés par eux, attestèrent longtemps leur passage.

Pendant la traite, ils venaient au Gabon chercher les esclaves qui, bénis solennellement par l'évêque de Loanda, étaient ensuite expédiés en Amérique. Lorsque le Congrès de Vienne, les traités de 1830 et de 1834 eurent condamné cet odieux trafic, la France entreprit d'en surveiller et d'en poursuivre l'abolition. Des négociations engagées, dès 1841, par le commandant Bouet-Willaumez avec les Gabonnais, aboutirent l'année suivante à la prise de possession par le capitaine de Montleon de l'Estuaire du Gabon. On y fonda un établissement que la paresse des indigènes et l'incapacité des Européens à cultiver le sol, empêchèrent de devenir agricole, mais qui fut une position stratégique de premier ordre, destinée à surveiller les négriers et à protéger les malheureux Africains.

Le fort d'Aumale, élevé en 1848, fut transporté plus au sud et devint notre comptoir de Libreville qui commande une des meilleures rades de toute l'Afrique occidentale aux bouches de deux cours d'eau navigables le Como que remontent nos canonnières et le Rhomboë qui pourrait devenir une grande artère commerciale si des bas fonds n'encombraient son embouchure.

A Libreville, une jetée forme un petit port, éclairé par un phare : on y a établi des ateliers de charpentage, un parc à charbon, des magasins pour les vivres et le matériel. Deux grands bâtiments en pierre s'y remarquent, le Gouvernement et l'Hôpital. Des sœurs soignent et instruisent les jeunes filles et des Pères de la mission apprennent à lire et à écrire à environ trois cents jeunes gens.

De la France dépendent encore le village de Louis et celui de Denis dont le roi notre allié mourut en 1876.

Le climat humide et débilitant, uniforme plutôt qu'excessif, mais fatigant par son uniformité même, a valu à notre colonie africaine une détestable réputation. Deux saisons s'y produisent, celle de la sécheresse de mai à septembre, celle des pluies de septembre à mai ; les fièvres y sont terribles pour les Européens et les maladies de foie fréquentes.

Plus au sud. près du cap Lopez vient aboutir un grand fleuve l'Ogôoué, dont les explorations accomplies depuis vingt ans nous ont révélé le cours en même temps qu'elles démontraient l'impossibilité de l'utiliser comme route commerciale.

En 1866, Walker envoyé par la société de géographie de Londres étudia le cours inférieur du fleuve et parvint dans un deuxième voyage jusqu'à Lopé.

Le lieutenant de vaisseau Aymès ne put dépasser les derniers établissements européens, et dans une première expédition (1874), le marquis de Compiègne et Alfred Marche remontant le fleuve furent bientôt arrêtés par les rapides et l'hostilité des indigènes.

C'est alors que s'accomplissent les deux grands voyages de M. Savorgnan de Brazza.

La première expédition (1875-1878) fut organisée par M le Ministre de la Marine: il s'agissait de remonter l'Ogôoué, d'étudier son conrs, les populations qui habitent ses rives, les ressources que présente sa vallée, la possibilité d'en faire une grande voie commerciale pour pénétrer dans l'Afrique centrale.

M. de Brazza enseigne de vaisseau et chef de la mission avait avec lui le Dr Noël Ballay aide-médecin de marine et le naturaliste Alfred Marche.

Partie de Bordeaux au mois d'août 1875, l'expédition toucha à Saint-Louis et arrivait en octobre au Gabon ou l'on s'occupa d'engager des négociations avec les chefs des tribus pour obtenir le passage et de compléter les préparatifs en achetant de nouvelles marchandises.

Marche, qui était parti le premier, explora d'abord les bouches de l'Ogôoué depuis la baie de Nazareth jusqu'au sommet du Delta, et se détourna un moment vers le lac Asingo pour y chercher des arbres et y construire des canaux.

A Sam Quita il fut rejoint par de Brazza : tous deux eurent la visite de Ndingué chef indigène tout fier d'une tunique galonnée qui avait appartenu à un ancien employé du gaz. Un premier danger se présenta : le manque de porteurs. Pour prévenir la fuite de ceux que l'on avait enrôlés, il fallut tenir un long palabre et après des discussions interminables, la plupart consentirent à rester.

On atteignit ainsi Lopé, où Marche avait déjà séjourné en 1874 ; un ancien marmiton, Boia gouvernait alors les tribus du pays et reçut les explorateurs. Un européen qui avait parcouru le Haut-Fleuve appro-

chait : c'était le D[r] Lenz qui, envoyé par la société africaine allemande, venait de courir les plus grands dangers. Marche accomplit de Lopé une excursion dans les villages des Okandas ou quoique bien reçu, il eut beaucoup à souffrir de la curiosité et de l'indiscrétion de ces tribus qui voulaient sans cesse le voir manger, dormir et changer de linge.

L'expédition continua à remonter l'Ogôoué ; elle franchit les rapides de Boué en remorquant péniblement les pirogues, et, après un premier combat près des villages des Osseybas atteignit Ivindo où Marche et Compiègne avaient dû s'arrêter en 1875. Les habitants en armes étaient venus sur la rive : on eut beaucoup de peine à négocier et après des difficultés sans nombre on entrait à Doumé où les indigènes affolés prirent Marche pour le D[r] Lenz sans oser le regarder en face. Après un assez long séjour chez les Adoumas, Marche en proie aux fièvres périodiques et désespérant de pouvoir continuer le voyage se sépara à regret de la mission et revint à la côte. De Brazza et Ballay continuèrent seuls les découvertes.

Parti de Doumé en Avril 1877, De Brazza atteignait en juillet les chutes de Poubara ; là l'Ogooué se divisait en deux branches étroites et peu abondantes dont la faiblesse révélait le voisinage des sources. La première question était donc résolue : l'Ogooué, encombré de rapides et venant d'un point situé relativement fort près de la côte, ne pouvait devenir une grande voie commerciale.

Malgré des difficultés croissantes que provoquaient la défection des porteurs, malgré l'absence de chaussures qui força les deux explorateurs à marcher pieds nus pendant sept mois, De Brazza prit la route de terre. Après une marche pénible dans une région terrorisée par la traite des esclaves, il découvrait une rivière large de 140 mètres, l'Alima, qui se rendait, disaient les indigènes, dans un grand fleuve d'où vient la poudre (1). Pour résoudre cette importante question, il s'embarqua dans l'intention de la descendre jusqu'au fleuve, mais ses rives étaient habitées par des tribus hostiles et pillardes, les Apfourous, qui, le premier moment de terreur passé, se préparèrent à une énergique résistance. De Brazza pouvait forcer le passage : fidèle à ses principes pacifiques qui devaient plus tard lui concilier l'esprit des noirs du Congo, sans le faire accuser de faiblesse, il préféra s'éloigner

(1) Le Congo ou fleuve Livingstone.

vers le nord après avoir simplement repoussé une attaque de ses ennemis. En juillet 1878, il traversait le Lebaï Ngouco, dont les eaux étaient basses, il découvrait la Licona qui, large de 100 mètres non loin de ses sources, coulait à la latitude de l'Équateur. Enfin, le 11 août 1878, il arrivait au point extrême atteint par les Européens dans ces parages, à Okanga.

Épuisé par ce pénible voyage, tourmenté par les plaies dont ses jambes étaient couvertes, De Brazza prit le chemin de retour, après avoir exactement rempli d'ailleurs la mission dont il était chargé. Il retrouva sur l'Ogooué le Dr Ballay, qu'il avait détaché avec les malades; tous deux descendirent le fleuve et trouvèrent à Lopé des caisses de vivres envoyées par la Société de Géographie de Paris. De Brazza gagna le Gabon et revint en Europe. A Lisbonne, il fut présenté au roi de Portugal et, peu de temps après, il exposait à la Société de Géographie de Paris les résultats de cette première mission.

Ainsi l'Ogooué avait été remonté dans presque tous son cours : ce n'était qu'une voie commerciale secondaire, mais un dos de terrain facile à franchir le séparait de rivières, navigables dès leur source, drobablement tributaires du Congo, et que pouvaient sillonner des bateaux à vapeur.

II.

LE SECOND VOYAGE DE M. DE BRAZZA.

(1879-1882).

Nous laissons maintenant la parole à M. de Brazza lui-même qui, dans ses rapports adressés aux Ministres et aux Sociétés savantes et confiés à notre président, M. Paul Crepy, a retracé le récit de son second voyage et exposé avec une précision merveilleuse et persuasive les résulats de son œuvre :

« Avant de rendre compte de ma dernière mission dans les bassins de l'Ogooué et du Congo, je dois rappeler sommairement les résultats des travaux accomplis dans ces régions, de 1875-1879.

» Tandis que Stanley, traversant l'Afrique de l'Est à l'Ouest, reconnaissait le cours du Congo, je découvris entre le Gabon et le grand fleuve, la voie directe de l'Ogooué et de l'Alima. Plus au Sud, les Portugais rêvaient de mettre leurs établissements d'Angola en communication avec le Congo, par la voie du Kouanza, la route de Malangé

à Cassangé et la vallée du Couango. affluent du Congo Brito Cappello et Ivens étaient sur cette route.

» Le but de toutes ces tentatives est facile à saisir. L'Afrique équatoriale apparaissait en effet sous son véritable aspect, qui nous montre un immense plateau, dont les richesses considérables peuvent être facilement drainées en suivant trois directions principales :

» A l'Est, par les grands lacs et le Nil ;

» Au Sud, par la Vallée de Zambèse ;

» A l'Ouest, par le Congo.

» Malheureusement, le plateau africain central, drainé tout entier par le Congo, loin de s'incliner en pente douce vers la Côte, en est séparé par une série de terrasses ou étages parallèles, que ce fleuve doit traverser en cascades, chutes et rapides. Ainsi, de Ntamo à 500 kilom. de la côte, à Vivi à 200 kilom. de l'embouchure du Congo, ce fleuve présente 32 chutes ou cataractes, obstacles infranchissables.

» Ces obstacles ne découragèrent pas Stanley, dont le plan excessivement simple, n'exigeait que des millions. Stanley les trouva et repartit en 1879. Abordant de face la difficulté, il allait ouvrir à travers ravins et montagnes, sans chercher à les tourner, une route parallèle au Congo ; en profitant des espaces libres entre les rapides pour y lancer ses vapeurs.

» Si, par sa longueur, la route des Portugais entre Angola et le Congo ne nous inspirait aucune crainte et concurrence sérieuse, en était-il de même du projet de Stanley ? Devions-nous assister, les bras croisés, à la lutte de l'intrépide explorateur contre les obstacles de la nature, et peut-être à son triomphe qui assurerait, à notre détriment, la prépondérance des intérêts dont il était le représentant.

» A l'énergie de Stanley nous avons opposé notre persévérance et notre célérité. Comprenant l'importance de la voie directe et relativement facile de l'Ogooué et de l'Alima, que trois ans de séjour dans le pays nous avaient ouverte ; comprenant la nécessité de sauvegarder et d'étendre notre influence dans ces contrées, le Ministère des Affaires Étrangères mit à ma disposition une somme de dix mille francs, et ultérieurement, M. le Ministre de l'Instruction publique voulut bien me charger de continuer avec le Dr Ballay l'œuvre que, — envoyé en mission dans ces contrées par M. le Ministre de la Marine, — j'avais commencée en 1875.

C'est ainsi qu'après une première campagne de trois ans, je quittai

l'Europe le 27 décembre 1879. Cette fois je partis du jour au lendemain et seul, car il fallait avant tout assurer à la France *une priorité de droits et d'occupation* sur le point le plus rapproché de l'Atlantique, où le Congo intérieur commence à être navigable, il fallait sauvegarder, sans retard, notre avenir dans cette contrée qui, rendue importante par les dernières découvertes, devenait l'objectif de toutes les nations.

» Le Dr Ballay, chargé de terminer nos préparatifs d'exploration, devait venir me rejoindre, en amenant les vapeurs démontables, destinés à naviguer sur l'Alima et le Congo. En attendant, mis par le Ministère de la Marine, à la disposition du Comité Français de l'Association africaine, et avec son concours, j'allais remplir les instructions du Comité, consistant à choisir l'emplacement de deux stations hospitalières et scientifiques et à y apposter 2 Européens.

» L'une de ces stations, établie sur le Haut-Ogôoué, devait servir de point de départ pour nous ouvrir la voie du Congo, l'autre, sur le Congo même, devait servir de base d'opération et de point d'appui à l'action humanitaire et civilisatrice que la France était en droit d'exercer dans ce pays, situé à portée de notre colonie française du Gabon.

» Cette mission, qui ne devait durer que huit mois, se prolongea deux ans et demi, pour une cause indépendante de ma volonté : le retard dans l'arrivée du chef des stations. Je dus, en conséquence, non-seulement constituer plus complètement la première station, celle du Haut Ogôoué, mais encore, ayant la responsabilité des hommes que j'avais établis sur les emplacements choisis, conserver pendant dix-huit mois la direction de cette première station, et pendant quinze mois, prendre soin des hommes établis sur le Congo.

» Comme chef provisoire des stations, je crus rigoureusement de mon devoir de préparer les moyens d'action pour l'expédition qui, sous les auspices du gouvernement, devait s'organiser en Europe après mon départ.

» Je n'avais pas le droit de mettre à charge du Comité le surcroît de dépense occasionné par l'entretien des stations pendant dix-huit mois, puisque je n'avais pas mission de les diriger, je ne pouvais, non plus, mettre à charge du Ministère de l'Instruction publique, les dépenses relatives à la mission, dont ce ministère m'avait chargé après mon départ, puisque j'ignorais la solution donnée aux démarches entre-

prises et ne disposais pas des fonds attribués à l'expédition projetée ; mais il s'agissait d'intérêts considérables auxquels me liait une responsabilité dont je ne pouvais m'affranchir, je n'hésitai donc pas à accepter personnellement la lourde charge de la situation.

» Après avoir organisé les moyens de transports directs entre la station future et les établissements de la côte, en amenant les peuplades riveraines à renoncer aux monopoles de la navigation qu'ils s'appropriaient sur certaines parties du fleuve, je fondai, six mois après mon départ, près de Nghimi, dans le pays des Ondoumbo et des Aoumbo, notre station du Haut Ogôoué appelée aujourd'hui Franceville.

» Située près du confluent de l'Ogôoué et de la rivière Passa, dans un pays salubre, fertile, habité par une population pacifique et dévouée à nos intérêts, notre station se trouve ici en communication directe avec le Gabon, dont 815 kilomètres la séparent, elle est à 120 kilomètres du point où l'Alima, affluent du Congo, commence à être navigable.

» Croyant que je serais suivi de près par le matériel et le chef de la première station, j'envoyai pour le chercher, l'élève mécanicien Michaud, à la tête de 740 indigènes Adouma et Okanda, montés sur les quarante-quatre pirogues que j'avais acquises à la station. Pour la première fois les indigènes du Haut-Ogôoué, brisant des monopoles séculaires, arrivaient jusqu'à la côte. Par ce seul fait le cours supérieur du fleuve se trouvait désormais ouvert au commerce européen.

» Au commencement de juillet, confiant notre station à la direction du quartier-maître Noguez, je partis pour Ntamo sur le Congo. Sur cet itinéraire d'environ 500 kilomètres, en pays inconnu jusqu'alors, notre bonne réputation, acquise depuis 1876 dans le Haut-Ogôoué, nous valut partout un excellent accueil des populations Batéké, Achicouya, Aboma, etc.

» Avant même d'arriver à Ngampey, je reçus la visite d'un chef envoyé par le roi Makoko, pour me servir de guide dans ses Etats, qui s'étendent sur la rive droite du Congo, jusqu'à Ntamo.

On se rappelle sans doute que Stanley avait descendu le Congo, ne laissant *d'autre* souvenir de son passage, *que* celui de trente-deux combats qu'il avait livrés. Moi-même, subissant le contre-coup des hostilités qu'il avait semées, lors de ma première tentative pour descendre l'Alima en 1878, j'avais dûs me battre contre les Apfourons

qui sont les maîtres de la navigation du Congo, de l'Alima, de la Licona et de l'Ikélemba, entre Ntamo et le pays des Mangala.

» Je n'oubliai pas que le premier voyage dans le Congo intérieur, après celui de Stanley, ne pouvait être qu'un voyage de pacification, et je n'étais pas très rassuré sur la manière dont seraient accueillies les propositions de paix que j'allais faire aux Oubandji, dans le but d'assurer la tranquillité de notre future station du Congo, ainsi que la navigation du fleuve et de ses affluents.

» Mais, mes dispositions conciliantes une fois connues, je recueillis ici le bénéfice des procédés pacifiques que j'avais toujours employés, et ma situation fut d'autant plus facile que Stanley avait semé la terreur parmi ces populations.

» Makoko me reçut avec cordialité et lors de notre première entrevue m'adressa les paroles suivantes :

« Makoko est heureux de recevoir le fils du grand chef blanc de
» l'Occident, dont les actes sont ceux d'un homme sage. Il le reçoit et
» il veut que lorsqu'il quittera ses Etats, il puisse dire à ceux qui l'ont
» envoyé que Makoko sait bien bien recevoir les blancs qui viennent
» chez lui non en guerriers, mais en hommes de paix. »

» Non-seulement le roi Makoko fut le premier à rechercher notre amitié, mais encore il appuya de toute son influence nos négociations avec les Oubandji.

» Le 10 septembre 1880, Makoko demandait à notre pavillon une protection contre les hostilités qui pouvaient de nouveau surgir entre les Indigènes et les Européens dont on annonçait la prochaine apparition ; il signait un traité dont la copie est jointe à ce rapport (1), et aux termes duquel il plaçait ses Etats sous la protection de la France et nous concédait un territoire à notre choix pour l'établissement d'un village qui ouvrirait aux blancs français une nouvelle route d'accès dans la contrée.

» Le terrain concédé est délimité par les rivières Impila et Djoué ; il s'étend sur toute la rive droite du lac nommé par les Indigènes Ncouna (Ntamo), sur un espace de 10 milles, le long du Congo immédiatement en amont de la dernière cataracte ; c'est le point *commercialement stratégique* autour duquel s'agite la question du Congo.

---

(1) Voir ce traité aux pièces justificatives.

» En effet, c'est *seulement* entre ces limites que peuvent déboucher les grandes voies de communication à établir, par la suite, sur la rive droite, pour relier l'Atlantique au Congo intérieur navigable.

» Ce traité mérite toute notre attention parce que, *ratifié* dès à présent, *il tranche* cette question à l'avantage de la France. Sans entrer ici dans les détails que j'ai déjà résumés dans un autre rapport ci-joint, permettez-moi, de vous relater, aussi brièvement que possible, les faits qui ont provoqué la conclusion du traité, l'historique de notre occupation, et d'indiquer les avantages qui en résultent pour notre avenir.

» Le récit de ses nombreux combats avait précédé Stanley, dans sa descente du Congo en 1877. Les tribus qui ne se sentaient pas assez fortes pour résister, s'écartaient de son passage, les peuplades puissantes engageaient la lutte. De là, les trois principaux combats : celui de l'Arrouhimi, des Mangala, et enfin celui qui eut lieu en aval de l'embouchure du Couango, en face de la résidence de Makoko. Depuis ce combat qui fut le dernier, le vide s'était formé autour du voyageur. Même à Ncouna, centre populeux, où il dut s'arrêter pour avoir des vivres, avant de s'engager dans les rapides, Stanley ne put s'en procurer que grâce à Itsi, *seul chef* avec lequel il eut des relations et dont le village était situé sur la rive gauche, immédiatement en amont du premier rapide.

» Ce chef avait supplanté son père contre le gré de Makoko ; il se trouvait, pour cette raison, en mauvais termes avec son suzerain et fut *le seul* qui s'écarta de la ligne de conduite tracée.

» Le calme s'était peu à peu rétabli dans la contrée, néanmoins les indigènes jetaient encore des regards méfiants vers le Bas Congo.

» Sur ces entrefaites ils avaient appris que d'autres blancs, les Fallâs (c'est ainsi qu'ils désignaient les Français) établis sur le haut Ogôoué avaient ouvert, aux peuplades voisines, des communications avec la côte, d'où il résultait pour la contrée une source de prospérité et de commerce. De là leur désir de gagner l'amitié de ces blancs et de rechercher leur protection contre ceux du Congo, dont le retour était annoncé comme une menace.

» La dynastie du Makoko est fort ancienne et son nom était connu à la côte au XVe siècle. En effet Bartholomeo, Diaz et Ça da Mosto le citent comme un des plus grands potentats de l'Afrique équatoriale de l'Ouest.

» Bien que les cartes du XVIe siècle qui mentionnent le royaume de Makoko lui assignent une position géographique passablement exacte, Stanley l'avait traversé sans avoir connaissance de cette dynastie qui l'intriguait vivement.

» Les chefs qui occupent les deux rives de Ncouna (Ntamo, Stanley-Pool, Brazzaville), espèce de lac formé par le Congo en amont des dernières cataractes, sont tous feudataires de Makoko et reçoivent de lui, à chaque succession, leur investiture, qui implique la prérogative de s'asseoir sur une peau de tigre, et dont le signe distinctif est un collier en cuivre.

» Quoique diminuée par suite des investitures octroyées aux membres de la famille royale et d'autres causes dynastiques, la puissance du Makoko actuel est encore assez grande ; son influence d'un caractère religieux, s'étend jusqu'à l'embouchure de l'Alima, et même au-delà.

» Si en face de l'ilôt, où Stanley livra son dernier combat, je parvins à conclure la paix avec les tribus les plus occidentales, qui sont les navigateurs par excellence du Congo, c'est à l'influence de Makoko que je le dois. En effet c'est par son intermédiaire, qu'en signe de paix et de protection, le pavillon français fut arboré par ces tribus dont nous avions besoin pour assurer, par l'Ogowé et l'Alima, nos communications avec le Congo, qui est appelé à cet endroit Niali-Makoko.

» Lorsque j'annonçais que les blancs de l'Ogowé viendraient dans le Congo par l'Alima, pour nouer dans l'avenir des relations commerciales qui amèneraient la prospérité et l'abondance, on accueillit cette nouvelle avec enthousiasme.

» Makoko tenait beaucoup à ce qu'on établit près de sa résidence de Nduo, le nouveau village des blancs. Ce n'est pas sans regret qu'il accéda à ma demande de le fixer plus loin à Ncouna, lors même que je lui eusse expliqué la raison de mon choix qui était d'ouvrir sur ce point une route plus facile aux blancs Fallas. — « Ncouna (Ntamo) » m'appartient, dit-il, je te donne d'avance la partie que tu dési- » gneras, Ngaliémé donnera ma parole aux chefs qui tiennent la terre » en mon nom, et qui dépendront désormais de toi. »

» C'est même à sa demande que je laissai en suite sur le terrain concédé le sergent Malamine et deux hommes, à l'entretien desquels il s'offrit de faire pourvoir jusqu'à mon retour, car il savait que j'étais dénué de ressources.

» En partant pour Ncouna nous nous quittâmes en fort bons termes, les cadeaux que je reçus de lui furent plus considérables que ceux qu'il obtint de moi. Je lui fis comprendre que le seul fait d'arborer notre pavillon, constituait pour lui une protection effective envers d'autres européens, et voulant lui donner acte des mesures qu'il avait prises en notre faveur touchant Ncouna, je lui remis un pavillon.

» Le 3 octobre 1880, l'acte de prise de possession fut rédigé et signé à Ncouna. La décision de Makoko avait été signifiée aux indigènes par Ngaliémé qui se trouvait alors à Ncouna pour percevoir des redevances.

» Tous les chefs établis sur le terrain concédé arborèrent le pavillon français et vinrent me rendre hommage pour confirmer la prise de ossession ; puis on enterra la guerre : « En face du malencontreux ilot où Stanley avait livré bataille aux Oubandjis, on fit un grand » trou ; puis chaque chef y déposa l'un une balle, l'autre une pierre à » feu ; un troisième y vida sa poire à poudre ; et lorsque mes hommes et » moi nous y eûmes jeté des cartouches, on y planta le tronc » d'un arbre qui repousse très rapidement. Enfin la terre fut rejetée » sur le tout et un des chefs prononça ces paroles : Nous enterrons » la guerre si profondément que ni nous ni nos enfants ne pourrons » la déterrer, et l'arbre qui poussera ici témoignera de l'alliance entre » les blancs et les noirs.

» Et nous aussi, ajoutai-je, nous enterrons la guerre. Puisse la » paix durer tant que l'arbre ne produira ni balles, ni cartouches, » ni poudre. »

» Les chefs de la rive gauche apprenant que ceux de la rive droite avaient obtenu de moi non-seulement la pavillon français, mais qu'ils allaient jouir d'avantages par l'établissement futur d'européens dans leur contrée, m'envoyèrent une députation pour obtenir les mêmes faveurs.

« Nous sommes aussi bien que ceux de la rive droite vassaux de » Makoko, disaient-ils, et nous désirons ne pas rester à l'écart de la » prospérité que les Fallâs amèneront dans la contrée. »

» Sur ma réponse que les français ne désiraient pas, pour le moment, fixer de l'autre côté du fleuve, et prendre possession des deux rives, ils insistèrent auprès de Ngaliémé pour avoir au moins un pavillon en signe de protection, et réussirent à obtenir de lui que les

deux rives auraient la charge et la responsabilité des hommes que je laissai dans le pays.

» J'acceptai ce compromis, mais connaissant la situation délicate d'Itsi Ngaliémé à l'égard de Makoko, je refusai de le voir et de lu donner un pavillon. Toutefois, sur l'instance du doyen des chefs, je laissai un pavillon de plus à condition qu'il le donnerait à Itsi sous sa propre responsablilité.

» Les faits qui suivirent ont prouvé que ce traité avait été stipulé par les indigènes avec entière connaissance de leurs intérêts, et qu'ils l'ont observé fidèlement. Le seul reproche qu'on pourrait leur faire, c'est d'avoir un peu péché par excès de zèle.

» Trois mois après mon départ, deux missionnaires évangéliques, MM. Crudington et Bentley, suivant la même route que moi, mais à l'inverse, arrivèrent à Ncouna, où, surpris de voir flotter notre pavillon ils demandèrent avee instance aux indigènes, s'il comprenaient l'engagement qu'ils avaient contracté en donnant leur pays à la France.

» Les indigènes, à leur tour, leur ayant demandé s'ils étaient français, ils mirent peut être trop d'empressement à afficher « qu'ils n'avaient » rien de commun avec les français, qu'ils étaient anglais, une toute » autre nation. »

» Cette déclaration qui décêlait un certain antagonisme, et la direction par laquelle ils arrivaient, inspirèrent la méfiance. Ensuite leurs démarches ayant pour but de s'établir sur la rive gauche, — démarches faites, exclusivement auprès d'Itsi Ngaliémé, — que par méprise ils confondaient avec Ngaliémé, le représentant de Makoko, — dont le nom figurait sur le traité, — leur aliénèrent tous les chefs qui voyaient dans ces pourparlers dont ils étaient exclus, une intrigue portant atteinte aux droits de Makoko, — Aussi témoignèrent-ils aux missionnaires des intentions hostiles, que le manque d'expérience de ces derniers et l'ignorance des causes qui les motivaient leur firent exagérer.

» Ayant compliqué la situation, ils durent accepter la protection de notre sergent Malamine, dont ils auraient désiré se passer. Malamine se mit à leur disposition, conformément aux ordres que je lui avais laissés. Cette offre arrivait à propos, car les missionnaires étaient inquiets, au milieu de cette population mal disposée.

» Notre sergent réussit à calmer les indigènes en leur faisant com-

prendre que les anglais étaient frères des français. Son offre de les accompagner au village qu'il habitait, fut déclinée par les missionnaires, mais à leur demande, il mit pour les rassurer un de ses marins à leur garde.

» Deux jours après, protégés par le sergent, les missionnaires quittaient la contrée.

» J'ose affirmer, comme ils le reconnaissent d'ailleurs eux-mêmes, que notre deuxième station ne leur a pas été inutile, bien qu'ils aient tenu à profiter le moins possible de la protection que notre pavilllon leur offrait.

» Stanley informé de ces faits, laissa en arrière, à Maniango, son matériel et son personnel considérables, et arriva le 27 juillet à Ncouna, à la tête de 4 européens (dont 2 officiers belges) et de 78 zanzibars.

» Il pensait qu'une démonstration de force et de puissance intimiderait ces chefs qui semblaient vouloir défendre d'une manière si exclusive, qu'on portât atteinte aux droits qu'il nous avaient donnés.

» Dès son arrivée, Malamine suivant les instructions reçues, alla à sa rencontre avec 2 moutons et une provision de vivres qu'il lui offrit en signe de bienvenue.

» Cédant, peut être à un mouvement de dépit momentané, Stanley reçu très durement le modeste sous-officier, représentant l'occupation par la France d'un point qui depuis deux ans était son objectif.

» Repoussant dédaigneusement toute offre de services, il se mettait ouvertement aux yeux des indigènes en antagonisme avec moi et rendit encore plus vives la crainte et la méfiance que son seul nom inspirait. Aussi lorsqu'il manifesta l'intention de s'établir dans la contrée, les indigènes répondirent à ses avances, qu'ils avaient cédé leur territoire et qu'ils ne voulaient laisser personne s'établir sans mon autorisation.

» A un déploiement de force qui n'était qu'une menace, ils déclarèrent qu'ils répondraient à la force par la force et arborèrent leur pavillon français.

» Le désir de se conformer aux instructions reçues, de procéder pacifiquement et le respect dû à notre drapeau, firent que Stanley *n'osa pas* ouvrir les hostilités contre les chefs qui se couvraient de notre pavillon pour défendre leurs droits, et accepta de camper au lieu que les indigènes lui assignaient pour faire ses préparatifs de départ.

» Ce fut là que cinq jours après, le trouva le père Augouard, que Stanley avait tenu à devancer. Je ne sais si ce missionnaire français comprit le but de l'extrême prévenance de Stanley à son égard, mais l'intimité qui s'établit entre le nouvel arrivant et Stanley qui s'était montré hostile à nous... (à la France) — eut pour effet d'inspirer aux indigènes des doutes sur la nationalité que déclarait le père Augouard, sans hisser de pavillon. En un mot je soupçonne que, aux yeux des indigènes, le missionnaire se plaça trop sous la protection de la puissance de Stanley, et pas assez à l'abri de la faiblesse et de l'influence réelle du sergent.

» Il aurait pu rester sans crainte, mais ignorant absolument ce qui s'était passé entre Stanley et les indigènes, il avait mal jugé la situation, il quitta Brazzaville au bout de trois jours à la grande joie de Stanley, qui, voulant se débarrasser d'un témoin importun, facilita son départ de *toutes* les manières.

» A cette époque, j'envoyai des marchandises à notre sergent, qui qui depuis mois six était sans nouvelles de nous ; je convoyai moi-même ce ravitaillement jusqu'à mi-chemin. Comme j'avais appris vaguement par les indigènes l'arrivée d'européens sur ce point, je leur écrivis une lettre où, offrant mes services, j'exposai la situation et réservai nos droits.

» Stanley reconnaissant que notre occupation était un *fait accompli* jeta les yeux sur la rive opposée.

» Je ne sais s'il comprit la portée des intrigues qu'il entama avec Itsi et la signification de la peau de tigre qu'il lui envoya, mais ce que je sais, c'est que le but poursuivi était d'amener, sans se compromettre, ce chef à abattre le pavillon français, sous la protection duquel il ne voulait pas se placer ; ensuite de le pousser à s'insurger contre les institutions du pays, en lui promettant sa protection et en l'engageant à s'appuyer sur les Bacouo ses limitrophes.

» Itsi n'aurait pas osé accepter le dangereux honneur d'être nommé par Stanley chef d'un territoire appartenant à Makoko, sans les fusils à répétition des Zanzibars laissés en garnison dans son village.

» Il est évident que les indigènes le prirent par la famine pour le forcer à un départ qui coupait court à ses démarches.

» Bien que Stanley eût su mettre à profit le temps de son séjour, les germes de discorde qu'il sema dans la contrée avortèrent pour le moment. Itsi n'était pas assez puissant ni assez sûr de l'amitié dés Ba-

couo. Aussi, sous la pression exercée par l'autorité de Makoko, il s'est vu bientôt forcé de renvoyer de son village la garnison des Zanzibars qui portait atteinte aux droits du suzerain.

» Stanley voyant que sa manière d'agir lui avait aliéné les véritables chefs du pays et que désormais la seule chance de prendre pied à Stanley-Pool se trouvait dans les mains d'Itsi, abandonna la rive droite, et à partir de Manianga, c'est sur la rive gauche qu'il traîna ses vapeurs, pour déboucher à Stanley-Pool au village d'Itsi.

» Se voyant *forcé* de respecter le traité qui nous cède Brazzaville, il comprit qu'il *fallait* compter avec nous et en réfera à ses commettants en leur exposant la situation.

» Informé de l'influence que j'avais acquise à la France, le roi des Belges demanda à M. de Lesseps, président du Comité français de l'Association Africaine, s'il n'avait pas d'objection à faire à l'établissement d'une station dans notre voisinage. Par ce *seul fait*, le roi des Belges avant de s'établir, nous a donné *acte* et de la reconnaissance de nos droits, et de la légalité de notre occupation.

» Depuis les dernières nouvelles, Stanley avait renoué en face, et cette fois avec succès, les fils d'une politique qui avait déjà subi un premier échec.

» Tel est l'historique de la première station Belge, établie sur la rive gauche du Congo, qui date de décembre 1881, c'est-à-dire d'un an et trois mois après notre occupation de la rive droite.

» Cette entreprise n'est pas seulement une nouvelle preuve de la ténacité de Stanley — on ne dépense pas des millions dans un but aussi platonique. Pour qu'un petit pays, comme la Belgique, ne recule pas devant de telles dépenses et toutes celles que l'avenir laisse entrevoir, il lui faut une confiance dans les résultats. Qu'importe, en effet, aujourd'hui une dépense de quelques millions pour acquérir des droits, et demain celle de cinquante à soixante millions, pour tracer un chemin de fer à travers tous les obstacles possibles, si le commerce de l'Afrique équatoriale doit se chiffrer par des milliards !

» Les relations de tous les voyageurs ont confirmé ces vues sur l'importance du marché de l'Afrique équatoriale que draine le Congo intérieur. Si je n'ai pas à entrer ici dans le détail de ses productions aussi riches que variées, je dois au moins faire remarquer le fait, que de toutes les grandes artères fluviales de l'Afrique, *aucune* ne peut rivaliser avec le Congo intérieur. Par sa position centrale et la disposition en

éventail de tous ses grands affluents, il semble comme une artère gigantesque, prête à vivifier toutes les forces des contrées extrêmes depuis le Soudan jusqu'aux bassins du Nil, des grands lacs et du Zambèze.

» En outre, et cela est un fait capital, l'élément *Musulman* n'a pas pénétré ici, et l'on n'y rencontre pas ce fanatisme qui peut rendre difficiles nos entreprises dans le bassin du Sénégal et du Haut-Niger.

» Si donc l'entreprise de Stanley, audacieuse en apparence, est, en réalité, parfaitement justifiée, abandonnerions-nous notre situation acquise, à peu de frais, et infiniment meilleure que celle de Stanley, que nous avons devancé deux fois, en nous assurant la voie de l'Alima et en prenant pied à Ntamo.

» Sans doute cette dernière acquisition n'aurait qu'une valeur relative, tant que nous n'aurions pas trouvé une voie de communication entre Ntamo et l'Atlantique, car l'escalier de 300 kilom. de Stanley, ne peut être considéré comme une voie commerciale et ne saurait répondre aux besoins d'un transit de premier ordre ; — mais si le temps me manqua alors pour reconnaître la route la plus avantageuse, je recueillis à ce sujet des renseignements que je comptais mettre à profit plus tard.

» Pressé d'arriver au Gabon, je m'arrêtai à peine chez Stanley, qui se trouvait près de Vivi. Je m'y embarquai sur *la Belgique*, et le 16 décembre 1880, j'arrivai au Gabon. J'y trouvai Michaud, qui était descendu pour la deuxième fois aux factoreries pour chercher le Dr Ballay et le personnel des stations. Le Dr Ballay n'était pas arrivé.

» Je pensai alors aux hommes que j'avais laissés dans les deux stations. Devais-je les abandonner, sans ressources, à l'intérieur ? En présence de la responsabilité qui pesait sur moi, je repartis pour Franceville au bout de 24 heures.

» Nos deux stations furent ravitaillées. — Une route carrossable de 120 kilomètres *dont 45 furent rendus praticables par nos soins,* fut ouverte entre Franceville et le point choisi sur l'Alima pour lancer nos vapeurs ; un service général de transport fut assuré ici, comme je l'avais fait pour le cours entier de l'Ogôoué ; enfin, du Gabon au Congo, toutes les populations, gagnées par nos bons procédés et unies à nous *par leurs intérêts* dans un même sentiment de bienveillance, voyaient dans le pavillon français, un emblême de liberté, de paix, un gage d'heureux avenir, grâce aux relations qu'il *leur ouvrait avec la côte.*

» Telle était la situation, lorsque le 27 septembre 1881, M. Mizon, enseigne de vaisseau, désigné pour prendre la direction de notre première station, arriva à Franceville, avec tout son matériel sur les pirogues que j'avais envoyées pour la quatrième fois le chercher, de même que le Dr Ballay.

» A cette époque, je me trouvais aux sources méridionales de l'Alima. Trop malade pour me rendre à Franceville, je venais d'y envoyer un homme pour chercher des médicaments et prévenir que j'étais prêt à aller chercher à la station le Dr Ballay et son vapeur, avec 500 porteurs de l'Alima, et que tout était prêt pour transporter son matériel sur ce fleuve. La réponse de M. Mizon m'apprit que les réparations nécessitées par l'état défectueux du matériel retiendraient longtemps M. Ballay au Gabon, et tout faisait même prévoir qu'il allait retourner en Europe.

» Dès lors je devais, d'après une dépêche du Comité de Juin 1880, remettre entre les mains de M. Mizon, une œuvre dont il ne restait plus qu'à tirer parti. Mon rôle et ma responsabilité dans la fondation de nos stations hospitalières et scientifiques avaient pris fin, mais si je voulais que mon retour fut encore utile à la science, je devais poursuivre ma tâche jusqu'au bout, en cherchant une route commerciale pour relier directement la station de Ntamo à la côte, c'est-à-dire le Congo intérieur navigable à l'Atlantique.

» Je savais qu'après ma visite Stanley avait essayé de gagner Malamine et de détourner les chefs indigènes de leurs engagements envers nous, mais il n'y avait pas là de quoi s'alarmer. Nos intérêts étaient entre des mains fidèles et dévouées, et ma présence à Ntamo n'était pas nécessaire pour faire respecter nos droits. D'ailleurs l'officier qui me remplaçait n'avait pas cru devoir profiter des relations que je m'étais créées, pour envoyer un nouveau ravitaillement, que je m'offrais d'escorter moi-même. Il avait tenu à prendre toute entière la direction de notre station. Aussi, dégagé de toute responsabilité, je me lançai de nouveau vers l'inconnu et remettant à Mizon le reste de mes marchandises et le surcroît de personnel, je n'emportai que l'indispensable pour mon nouveau voyage.

» J'étais déjà en route, lorsqu'au commencement de Février 1882, apprenant que M. Mizon avait eu des difficultés avec les Batéké des bords de l'Alima, et craignant que cela ne retardât son arrivée à la deuxième station, j'expédiai deux hommes à Malamine avec quatre charges de marchandises, dont je pouvais absolument me passer.

» Par cette même occasion, j'envoyai au sergent Malamine, l'ordre de se mettre à la disposition de M. Mizon, et aux chefs Batéké le signe par lequel ils devaient reconnaître que je lui avais délégué provisoirement mes droits. D'ailleurs il avait été convenu avec M. Mizon qu'il fallait, à tout prix, *conserver notre position* à Brazzaville, et que, j'allais en Europe pour faire ratifier le traité qui nous la donne.

» Ceci fait, je pouvais donc sans inquiétude m'élancer de nouveau vers l'inconnu.

» J'arrivai le 9 Mars sur les bords du Niari, — dont la source orientale est voisine de celle de la rivière Djoué, et qui va se jeter dans l'Océan sous le nom de rivière de Quillou,

» Riche en mines de cuivre et de plomb, le bassin du Niari est séparé de celui du Congo par des montagnes qui ne laissent entre elles qu'un seul passage facile. Ce passage est situé à la hauteur du coude formé par le Niari à son confluent avec le Ndouo, *de sorte que la véritable voie de communication entre Ntamo et l'Atlantique se dirige presque droit à l'Ouest, sans présenter d'autre obstacle à la construction d'une ligne ferrée*, que le passage du col entre la vallée de Djoué qui débouche à Brazzaville et celle du Niari généralement plate et facile qui se débouche à l'Atlantique.

» Fixé sur la valeur de la route du Niarri, je l'avais abandonnée pour étudier, si, dans la région au Nord de Vivi, il n'y avait pas une bifurcation de la voie que je venais de découvrir, lorsque arrivé dans un village Bakamba, je fus attaqué par des indigènes qui n'avaient jamais entendu parler de moi. Sauf ce petit incident, d'ailleurs sans importance, le retour s'effectua heureusement. Le 17 avril je fus accueilli à bras ouverts par le Supérieur de la Mission française et par les commerçants de Landana et le 7 juin 1882 j'arrivai à Paris.

III.

RÉSULTATS POLITIQUES ET COMMERCIAUX DE L'EXPÉDITION DE M. DE BRAZZA.

» Je me fais un devoir d'attirer l'attention sur les services de mes vaillants collaborateurs : M. Michaud et le sergent Malamine qui, à des titres différents, ont puissamment contribué au succès de ma mission. Je ne saurais moins faire pour eux au moment où je vais résumer le résultat de cette nouvelle campagne de deux ans et demi.

» Et d'abord au point de vue scientifique, nous avons obtenu des résultats qui ne seront point stériles:

» Les études orographiques de la contrée qui entoure notre colonie du Gabon et qui s'étend jusqu'à la rive droite du Congo, ont donné une solution complète.

» La ligne du partage des eaux entre le bassin du Congo et l'Ogôwé, a été nettement établie. Le cours du Congo, à partir du 3° de latitude jusqu'à Stanley-Pool, que nous connaissions seulement par le rapide passage de Stanley, a été mieux étudié, et nos observations nous ont permis de rectifier la position du point le plus important de ce fleuve: Stanley-Pool, qui fut marqué 80 milles *plus près de la côte.*

» La route suivie dans l'intérieur des terres situées sur la rive droite du Congo, traversant le pays des Babouende et des Basoundi, nous a fait connaître la constitution géologique de ce pays.

» L'itinéraire nouveau par lequel, du haut de l'Ogôoué, j'ai traversé le triangle compris entre ce fleuve et le Congo, m'a permis de marquer sur une carte provisoire, qui sera bientôt suivie d'une autre plus complète, des noms et des positions inconnus dans cet espace vierge de toute indication géographique.

» Le parcours sinueux que nous effectuâmes, représente une longueur de plusieurs milliers de kilomètres et nos levés à la boussole, accompagnés de déterminations au baromètre anéroïde, contrôlés par des observations hypsométriques, nous ont acquis des données très utiles sur les altitudes de notre itinéraire, qui sera définitivement fixé sur la carte par de nombreuses observations astronomiques remises a M. d'Abbadie.

» Une collection de pierres et de minerais, recueillis le long du chemin, a permis à M. Daubrée de classer géologiquement les terrains parcourus.

» Nous avons aussi récolté des renseignements utiles et précis sur la densité de la population : notre séjour assez prolongé dans ces régions, nous a permis d'en faire le dénombrement approximatif, de compter les tribus, d'étudier les mœurs, les aptitudes, les intérêts et la religion de ces peuplades.

» Ces notions scientifiques pourront être utilisés, non seulement par notre gouverneur du Gabon, mais aussi par tout voyageur qui voudra étudier ces contrées ou les traverser pour se rendre dans le centre de l'Afrique.

» Nous n'avons pas négligé, non plus, la question économique et nous possédons aussi des notions exactes sur la quantité et la qualité des produits indigènes tels que : ivoire, caoutchouc, huile de palme, arachide, etc. et sur leur développement à venir dans toute la région. Notre collection minéralogique prouve l'existence de riches mines de plomb et de cuivre dans la vallée du Niari.

» *Mais la plus importante découverte que nous fîmes, fut celle du passage facile qu'offre cette vallée du Niari et celle de la rivière Djoué, pour relier dans l'avenir, par une voie ferrée, Brazzaville à la côte ; le Congo intérieur à l'Atlantique.*

» L'avenir viendra prouver *la valeur économique de ce passage et nous espérons que ce sera pour constater les avantages que la France aura remportés,* si elle profite de cette indication.

» Les intérêts moraux d'un pays, étroitement liés aux intérêts commerciaux, dépendent de son influence politique ; ne soyons donc pas les derniers à mettre en communication directe avec l'Europe ces 80 millions de populations noires de l'Afrique équatoriale qui ouvriront leurs bras au premier arrivant.

» La question du Congo, inconnue il y a cinq ans, ne l'est plus aujourd'hui : c'est pourquoi nous la voyons entrer dans sa période d'action. La France y est particulièrement intéressée. non-seulement comme puissance africaine de premier ordre, mais encore par les rapports étroits qui existent entre cette question et notre colonie du Gabon.

» Resterions-nous inactifs et impassibles en présence de l'Angleterre qui a doublé en dix ans le tonnage de son exportation africaine, sans compter l'influence morale ou plutôt mercantile qu'elle exerce sur ces peuples lointains, au détriment de l'influence française. dont l'essence est sans contredit plus civilisatrice !

» On a pu constater l'absence complète de tout élément musulman dans la contrée, ce qui offre la perspective certaine de pouvoir exploiter cet immense pays, sans redouter les incursions des pillards musulmans qui sont la terreur et la plaie de nos importantes possessions africaines.

» Les stations africaines rendent des services incontestables, mais il faut que leur action soit à la hauteur de la situation. C'est là le seul moyen de leur donner, aux yeux des indigènes, un prestige que, sans cette condition, elles ne sauraient garder.

» Au point de vue humanitaire, qui se rattache, plus qu'on ne pense à

la question scientifique et économique, nous avons étudié les causes qui ont maintenu la traite des esclaves, faite par les indigènes dans les contrées limitrophes de notre colonie du Gabon, et les remèdes qu'on pourrait appliquer, pour faire disparaître cette plaie qui désole la contrée. D'ailleurs, ce fut le but principal que la France poursuivit en établissant ses stations africaines, dont l'influence peut réellement devenir salutaire, surtout dans cette contrée ; en effet, grâce aux relations établies entre la côte et le cours supérieur de l'Ogôwé, le commerce qui en fût la conséquence, offrit aux indigènes des avantages plus sûrs que ceux de la traite des esclaves qui fut supprimée par ce fait.

» Autour de notre station de l'Ogôoué, s'est groupée une population d'esclaves qui est venue chercher et qui a trouvé la liberté sous notre pavillon.

» La fondation de nos stations nécessitait l'étude du pays, de ses ressources, de son avenir. J'espère que la mise en œuvre des documents que j'ai rapportés prouvera, que cette étude a été faite aussi consciencieusement, aussi complètement que possible. La sécurité des stations dépendait des bonnes dispositions des habitants ; ceux-ci nous sont tout-à-fait dévoués, et la preuve en est, non-seulement dans les traités passés avec les chefs, mais encore dans ce fait que, du Gabon au Congo, les courriers que j'envoyais, ont pu voyager sans crainte au milieu des populations parfois aussi compactes que celle de la France, et que nos convois de provisions et de marchandises ont franchi des centaines de kilomètres, sans aucune escorte.

» Enfin, tout a été fait pour assurer le succès d'une nouvelle exploration.

» Mais après avoir servi les intérêts de la science et de la civilisation, nous croirions-nous quittes envers le pays ? Evidemment non.

» Je crois donc remplir un devoir, en terminant ce rapport par quelques considérations économiques et politiques, dont l'importance ne saurait vous échapper.

» Il suffit de constater le mouvement significatif qui pousse différentes nationalités, tels que Belges, Allemands, Anglais, etc., vers les côtes et le centre africains, pour comprendre qu'ils cherchent fiévreusement à étendre leurs relations commerciales et leur influence politique, et qu'en ce moment, si nous n'y prenons garde, d'autres récolteront ce que nous avons semé.

» Ne négligeons pas de saisir *l'occasion* qui se présente, de nous

emparer. *à peu de frais*, d'un immense débouché qui alimentera notre navigation et notre industrie.

» N'oublions pas que si la Belgique s'est créée dans le Bas-Congo des droits qu'on n'ose pas contester, c'est uniquement parce qu'elle a la première établi à Vivi une station scientifique et hospitalière de nom, commerciale et politique de fait.

» Il existe en Afrique une vaste mer intérieure, avec une étendue de côtes d'au moins 20,000 kilom. et une population évaluée à 80 millions d'hommes. En dehors des richesses qu'on peut tirer dans l'avenir du travail de cette population indigène et de la fertilité du sol, le temps a accumulé sur les rives de cette mer intérieure, des trésors qui peuvent entrer en exploitation du jour au lendemain,

» L'étude approfondie que nous fîmes de l'Ogòoué ouvert depuis peu au commerce, dont le développement fut si rapide, et où l'on dédaigne la culture du café, du cacao, de la canne à sucre, du coton, le commerce de l'huile de palme, des amandes de palmiers, des arachides, de la cire, de la résine Copal, des bois de teinturerie, de l'ébène et d'autre bois précieux, — pour trafiquer exclusivement l'ivoire et le caoutchouc qui rapportent 1,000 % ! — peut seule donner une idée de *l'avenir* de cette mer intérieure qui a nom : Congo et ses affluents.

» Mais les principaux résultats de notre dernière exploration ont été :

» 1° *La découverte* de la seule route vraiment praticable.

» *Celle du Niari qui aboutit précisément a notre station de Ntamo (Brazzaville) clef du Congo intérieur* ;

» *La conclusion du traité, en vertu duquel le roi Makoko a mis* cette clef *entre nos mains*.

» Ainsi nos efforts n'ont pas abouti simplement à établir la priorité de nos droits et de nos découvertes, mais ils nous ont valu une situation tout-à-fait privilégiée, au double point de vue politique et économique.

» *Notre route par la vallée du Niari est la meilleure, la plus pratique, la seule qui réponde aux besoins d'un transit important mais il faut l'ouvrir et la sauvegarder*.

» Il y a en Afrique quatre fleuves principaux : le Nil, le Zambèse, le Niger et le Congo.

» La vallée du Nil inférieur tombera peut-être au pouvoir des Anglais, le bassin du Zambèse appartient aux Portugais : mais les Anglais s'avançant par le Nord du Transvaal vont le leur enlever dans

un jour prochain, le Haut-Niger nous appartiendra *peut-être* un jour, *si* nous parvenons à le soustraire à l'influence anglaise déjà établie par le Bas-Niger dans le Haoussa. Le Soudan, par la Benoué, a son débouché naturel dans le Niger inférieur, où l'influence anglaise *domine*.

» Que reste-t-il encore? *Le Congo et le Congo seulement.*

» Par conséquent l'avenir est à Ntamo, notre station du Congo. Les premiers établis *depuis deux ans, nous l'occupons*, un traité nous le cède, ratifions-le, si nous ne voulons perdre, à tout jamais notre influence sur cette vaste contrée, dont Ntamo est *la clef*. Le commerce et l'industrie français, n'attendent que cette mesure, qui leur assure une protection effective, pour entrer dans la voie. Alors, sûrs de l'avenir, ils sauront trouver les capitaux nécessaires pour la construction d'un chemin de fer de 400 kilomètres qui leur assurera, *sans concurrence possible*, le débouché du plus vaste ensemble de rivières navigables que la nature ait tracées en Afrique.

» Saisissant maintenant la question au point de vue de notre avenir, que reste-t-il à faire après avoir ratifié le traité? La réponse est facile : Par la voie de l'Ogôoué, la station de Franceville et la route de l'Ogôoué à l'Alima, *nous sommes en communication directe avec le Congo intérieur*. Conservons cette station, conservons le poste de l'Alima lançons par cette voie dans le Congo intérieur, un vapeur qui nous ralliera à la station de Brazzaville : établissons-nous ensuite à l'autre bout de la voie, à l'embouchure de la rivière Quillou et dans la vallée du Niari où notre industrie, comprenant ses intérêts, saura bien construire un chemin de fer.

» Bien que cette entreprise n'ait rien à redouter de la part des indigènes, elle a besoin de la sanction du gouvernement. D'ailleurs, l'esclavage n'étant aboli que de nom sur la côte inoccupée entre le cap Ste-Catherine et l'embouchure du Congo, la protection de nos intérêts aussi bien que la défense de la cause de l'humanité, justifieraient notre action sur cette côte; et permettraient d'établir sans inconvénient, et à peu de frais, quelques postes de surveillance, le long de la rivière Quillou ou Niari. Il n'y aucune factorerie sur cette rivière. *Nulle* puissance européenne ne possède des droits sur la côte, entre le Gabon et Landana, la France *seule* y a des droits, puisque cette côte est limitrophe d'une de nos colonies et ferme l'accès direct à l'Océan, du cours supérieur d'un fleuve français l'Ogôoué.

» Si la Belgique, les États-Unis, l'Angleterre prétendent que le Congo

est un trop grand débouché, pour qu'une seule nation s'en empare, que le Congo inférieur soit neutre, mais comme notre pays se trouvera en possession des deux extrémités de la voie (Ntamo-Niari) qui relie le Congo à l'Océan, c'est en réalité nous qui posséderons la suprématie dans le Congo intérieur si nous savons corroborer les droits que la priorité d'occupation nous donne, par l'énergie de notre action pacifique.

Nous le répétons, la question du Congo, inconnue il y a cinq ans, entre maintenant dans sa période d'action. D'autres que nous convoitent la possession de cette contrée et n'attendent qu'un signe d'hésitation de notre part, pour s'y installer à jamais Stanley est déjà établi sur la rive gauche du fleuve en face de nous.

Le fait fondamental qui résulte de ces considérations est le suivant :

Nous *renonçons* dès aujourd'hui à toute influence dans des contrées fatalement appelées à un grand avenir, si nous ne sauvegardons nos intérêts par les mesures immédiates que je viens d'indiquer.

» C'est donc une lourde responsabilité, celle qui pèsera, dans l'avenir, sur les décisions prises *maintenant* à l'égard du Congo intérieur navigable.

» L'occupation des deux extrémités de la voie, par des stations d'un caractère humanitaire et scientifique ; nous assurerait, en réalité, des droits politiques pour l'avenir et préparerait une occupation commerciale.

» En effet, notre commerce et notre industrie y gagneraient la garantie de notre protection pour le jour où se seraient créés dans cette région des intérêts considérables.

» Je viens d'indiquer les mesures réclamées *d'urgence*. Les mesures à prendre par la suite et l'organisation de notre action, pour préparer le développement naturel de notre colonie du Gabon, feront l'objet d'une note spéciale que je résume ici.

» Il importerait, en fondant sur la côte, des stations sans caractère politique, de développer une influence qui nous est déjà acquise par les missions françaises, dont il serait bon d'ailleurs de favoriser l'expansion ; nous affirmerions ainsi la réalité de notre influence et rendrions incontestables des droits incontestés.

» En maintenant à l'intérieur, en organisant sérieusement les stations existantes, et en établissant des nouvelles sur des points indiqués d'avance, nous consoliderions les bases de notre influence future, nous ferions ressortir aux yeux des indigènes, les avantages

des relations directes avec les Européens de la côte, et nous les amènerions ainsi, *sans lutte*, à renoncer aux monopoles particuliers et aux jalousies locales.

» En un mot, nous grouperions sous notre influence, les peuplades les plus nombreuses et les plus puissantes auxquelles nous créerions, en les mettant en relation avec la côte, des intérêts qu'elles se chargeraient de défendre elles-mêmes, une fois qu'elles en auraient apprécié l'importance.

» Cette ligne de conduite m'a permis, dans l'Ogooué, de disposer de mille à deux mille pagayeurs dont j'avais besoin, soit pour défendre la route du fleuve que je venais d'ouvrir à travers la peuplade belliqueuse des Paouïns, en brisant des monopoles séculaires, soit pour m'y assurer des moyens de transports directs.

» Cette ligne de conduite m'a permis entre l'Ogooué et l'Alima, d'avoir à ma disposition les quatre ou six cents travailleurs dont j'avais besoin pour les travaux de route effectués pour le passage des vapeurs que j'attendais et pour m'y assurer le concours d'un nombre considérable de porteurs.

» Telle est la ligne de conduite qu'il importerait de suivre dans la vallée du Niari ; tout en nous permettant l'étude technique du parcours de la voie ferrée à tracer dans ces parages, elle préparerait les populations nombreuses et pacifiques à fournir le travail nécessaire pour établir nos moyens de communication.

» L'ensemble de notre action devrait être soutenue par la volonté politique bien arrêtée, d'affermir notre prépondérance sur la côte, jusqu'à la rive droite du Congo, en profitant avec empressement de toutes les circonstances qui pourraient motiver notre intervention.

» Je dois faire ressortir ici la grande analogie qui existe entre cette question et celle du Niger supérieur, dont le Gouvernement se préoccupe avec raison.

» Cette analogie se pose ainsi :

» La connexion qui existe entre l'Algérie, le Sénégal et le Soudan justifie les lourds sacrifices supportées pour l'établissement d'une influence politique et pour le développement d'un commerce depuis longtemps établi sur la côte au Sénégal.

» Mais la question du Congo et du Gabon, bien que nos intérêts commerciaux n'y datent que d'hier, se présente avec des avantages bien autrement importants, dont le premier est de *ne pas* imposer les lourdes charges que comporterait une occupation militaire.

» Ces avantages se résument comme suit :

» Les conditions politiques de la contrée dont les habitants sont groupés sans cohésion nationale, ce qui facilitera l'établissement de notre suprématie (1).

» L'absence de toute influence *musulmane* qui pourrait réunir les populations dans une même idée politique ou religieuse.

» Un plus vaste débouché.

» Les richesses naturelles plus nombreuses et plus abondantes qui peuvent entrer *immédiatement* en exploitation, telles que : caoutchouc, ivoire.

» Sur le parcours de la voie à créer, une population stable, pacifique, adonnée à la culture.

» La main-d'œuvre qu'on trouverait facilement pour la construction de la voie à travers un pays très peuplé (2).

» L'étendue peut-être quintuple du réseau des voies navigables intérieures.

» La longueur moins considérable de la voie à construire pour les utiliser.

» Et en dernier lieu l'avantage qu'offre cette voie, d'aboutir *directement* à l'Atlantique.

» Si l'importance de nos intérêts au Sénégal justifie l'énergie de notre intervention, les avantages que je viens de citer en faveur du Gabon et du Gongo, sont de nature à motiver une action non moins énergique, bien que d'un tout autre caractère ; cette action serait, pour ainsi dire, le complément économique de celle qui nous pousse à chercher nos débouchés dans le Soudan, complément *d'autant plus* nécessaire que l'Angleterre peut nous faire une concurrence *sérieuse* dans le Soudan oriental par la Benoué et dans le Soudan occidental par une voie latérale aux rapides de Boussa (3).

» Il serait donc sage de ne pas compter trop exclusivement, pour

---

(1) J'ai pu en effet établir sur le Congo un simple sergent, dont la présence a suffi pour faire respecter les intérêts qu'il représentait, et deux hommes porteurs d'ordres et convoyant des marchandises destinées au sergent Malamine, tout dernièrement, ont pu aisément parcourir 14,000 kilomètres de pays, au milieu de populations nombreuses.

(2) Bien qu'on ne puisse compter exclusivement sur le travail des indigènes, les ayant employés à des travaux de route entre l'Ogowé et l'Alima, je connais l'avantage qu'on pourrait en tirer.

(3) Le Bas-Niger, exploité par deux puissantes Compagnies anglaises, procure tous les mois le chargement complet de trois grands paquebots. L'influence angla se

notre industrie *en souffrance*. sur les débouchés du Soudan et de sauvegarder notre avenir dans le bassin du Congo. dont l'étendue représente un cinquième de la superficie totale de l'Afrique.

» En acceptant, il y a trois ans, de prêter au Comité français de l'Association internationale Africaine, le concours qui m'était demandé, je crus de mon devoir de provoquer la décision que l'établissement de ce pavillon international sur les stations occidentales ne viendrait pas léser des intérêts politiques et commerciaux français, à portée d'une de nos colonies.

» Seul, à bien connaître la situation privilégiée faite par les dernières découvertes à notre colonie du Gabon, je crus de mon premier devoir d'assurer à la France le bénéfice d'une *priorité d'occupation* qui sauvegarde ses droits, dans une contrée devenue l'objectif de toutes les nations.

» C'est un devoir que j'ai accompli, en profitant des avantages de la situation. pour occuper de ma propre initiative, au nom de la France, un point, dont l'avenir viendra prouver l'importance politique et commerciale.

» C'est un devoir que j'ai cru accomplir aussi en entraînant mon pays assez loin, pour le contraindre *à étudier* la portée des intérêts en jeu, avant de renoncer à la situation acquise.

» Et maintenant, c'est encore un devoir que j'accomplis, en venant, avec l'autorité que peut me donner la connaissance de la contrée, affirmer que la question du Congo mérite la plus sérieuse attention.

» Si profonde est ma conviction à cet égard que je n'ai pas hésité, même au prix d'une partie de ma fortune, à faire face aux exigences impérieuses de la situation.

» Si j'exprime ici ma conviction d'une manière qui peut paraître trop affirmative c'est que, pénétré de la gravité et de l'urgence de la situation, je tiens à mettre entre *vos mains*, *dans l'intérêt du pays*, une responsabilité qui pourrait par la suite peser trop lourdement sur moi. »

L'appel adressé par M. De Brazza au gouvernement et au pays a été entendu. Le Parlement a ratifié par un accord unanime le traité conclu

---

est fortement établie dans le Haoussa qui fournit les soldats noirs des garnisons anglaises de la côte. *Il est trop tard déjà* pour songer à supplanter l'influence anglaise qui finira par attirer vers le Bas-Niger, en suivant le courant du fleuve, les produits du Soudan.

avec Makoko et une nouvelle mission alimentée par des fonds considérables vient d'être organisée. M. De Brazza vient de quitter Bordeaux sur le navire le *Précurseur*, emportant avec lui des cadeaux innombrables pour les alliés de la France sur les rives du Congo.

La Société de Géographie de Lille est heureuse d'avoir, dans la mesure de ses moyens, contribué à la réussite de cette œuvre en la vulgarisant. Puisse M. De Brazza, soutenu par le gouvernement et la nation entière, sortir victorieux de la lutte qu'il va soutenir contre son illustre rival Stanley, et, puisse-t-il, réalisant les espérances qu'il a conçues, établir solidement et pour toujours au Congo la domination de la France!

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I. — Lettre de M. Savorgnan de Brazza
au rédacteur en chef de l'*Économiste français*.

Paris, 26 août 1882.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR EN CHEF,

Je regrette beaucoup de m'être présenté trop tard chez vous. J'aurais voulu remettre entre vos mains les rapports que je vous envoie, ils ont été adressés aux Ministres de la Marine, des Affaires étrangères, du Commerce et de l'Instruction publique.

C'est l'exposé de la situation, au point de vue politique et au point de vue de l'importance économique, de la question traitée.

Je viens vous demander votre appui pour obtenir du gouvernement la ratification d'un traité qui garantirait la possession d'un point appelé fatalement à jouer un rôle capital dans l'économie de l'Afrique centrale. En effet, ce point est le point d'aboutissement de la voie qui reliera un jour à l'Atlantique le Congo intérieur navigable et ses affluents. Cette voie n'étant, en définitive, qu'un tronçon de chemin de fer de 400 kilomètres de longueur à faire pour utiliser un réseau intérieur de voies de communication dont l'étendue peut être, avec quelque certitude, évaluée à 4 ou 5,000 kilomètres, se présente dans

de telles conditions, que je ne doute pas un instant qu'avant trois ou quatre ans ce tronçon de voie ferrée ne soit commencé et achevé.

Ce dont je doute, c'est que nous sortions de l'apathie qui nous caractérise, pour faire nous-même cette voie qui donnera à celui qui l'aura faite le monopole commercial d'une immense contrée, grande comme le cinquième de l'Afrique, non musulmane, très peuplée, très riche et drainée tout entière par le plus vaste réseau de voies navigables que la nature ait tracé. Je doute que ce soit nous, car nous ne sommes pas seuls à connaître l'importance future de ce débouché, et nos concurrents voient dans l'importance de ce débouché une source de vie pour leur industrie. Si nous n'entrons pas dans cette voie, qui aujourd'hui nous est ouverte, nous le regretterons plus tard, quand nous aurons perdu ce qu'aujourd'hui, au prix de peu d'efforts, nous aurions pu sauvegarder.

En effet, si l'excès de production ne pèse pas encore sur notre pays, riche par son sol, comme sur la Belgique et l'Angleterre pour lesquels la question des débouchés est une question vitale, un jour viendra où l'insuffisance des débouchés fera dépérir notre commerce et notre industrie, et, devenant de plus en plus tributaires d'autres nations, nous ne saurons nous prémunir contre les crises que nous prépare la concurrence étrangère. On a pensé à appliquer 4 ou 5 milliards à des travaux de chemins de fer et d'agrandissement des ports sur notre sol. Leur exécution produira certainement une plus-value du sol, mais ne donnera qu'un essor momentané à notre industrie intérieure et ne fournira que provisoirement le travail demandé par nos classes laborieuses; en définitive, nous nous alimenterons temporairement de notre propre richesse en marchant insouciants vers une crise qui ne saurait être, en réalité, conjurée qu'en nous assurant des débouchés où notre industrie en souffrance, déversant ses produits et puisant les matières, tirera de l'extérieur une source de vie qui viendra augmenter d'une manière réelle la prospérité du pays.

Il y a trois ans, on se préoccupait avec raison de cette question des débouchés; on voulait, par une voie ferrée lancée au travers du Sahara, attirer vers l'Algérie le commerce du Soudan oriental, qui a son débouché naturel dans le bas Niger par la Bénoué. On voulait et on veut encore maintenant relier le haut Sénégal au haut Niger par une voie ferrée et attirer ainsi sur le haut Sénégal le commerce du Soudan occidental, sans tenir compte que son débouché naturel se

s'éleva à cette époque, mais elle fut impuissante pour attirer l'attention sur la question du Congo ; et pourtant la Commission du Transsaharien aurait dû l'étudier, car cette question a trait au Gabon, mentionné dans le rapport qui a motivé la constitution de la Commission du Transsaharien. Pourquoi a-t-elle été écartée?... Aussi, en désespoir de cause, c'est sans appui et de ma propre initiative que j'ai pris en main les intérêts de la France dans cette question.

Trois ans viennent de s'écouler ; quels sont les résultats ? Flatters massacré, Gallieni dévalisé ; et pourtant on n'a ménagé ni l'argent ni les hommes. De mon côté, j'ai agi sans appui, secondé par deux marins et avec un personnel de seize soldats noirs et une dépense insignifiante. Laquelle des trois questions est la plus avancée ?

Peut-on s'avancer au-delà du Sénégal autrement qu'avec une expédition militaire puissante ? Non. Du côté de l'Ogowé, qui transporte à Franceville les chargements destinés à cette station située à 850 kilomètres de toute autorité militaire, 500 ou 1,000 indigènes. Qui escorte ces marchandises ? un Européen et trois ou quatre soldats noirs. Qui transporte des marchandises entre la station de Franceville ou l'Ogooué et celle de Brazzaville sur le Congo ? les indigènes. Escortés par qui ? par deux ou trois soldats noirs. Ah ! si je n'avais pas été là un enfant perdu et dénué de tout, j'aurais pu faire encore bien des choses ! Mais on dirait qu'une fatalité nous pousse à nous obstiner à chercher des débouchés dans des contrées où nous nous buttons contre l'élément musulman et où nous ne pouvons étendre notre influence commerciale que grâce à une occupation militaire *préalable*.

Nous compromettons notre avenir si le traité n'est pas ratifié, car demain d'autres prendront la place que nous n'aurons pas voulu sauvegarder. Aussi j'insiste sur la ratification du traité; qui doit être faite immédiatement ; et après nous aurons à suivre sur la côte une ligne politique qui, par l'établissement de stations scientifiques et hospitalières auxquelles les circonstances donneront fatalement un caractère politique, préparera l'établissement de notre suprématie sur la côte, jusque et y compris la rive droite du Congo. Cette côte est inoccupée, et aucune nation ne peut y élever des droits jusqu'à Loanda. De Loanda à la Pointe-Française, sur la rive droite du Congo, le Portugal aurait des droits tombés en désuétude depuis cent cinquante ans ; et d'ailleurs, le Portugal n'a jamais occupé cette côte. A cet égard, une entente entre la France et le Portugal serait facile. Il ne

trouve dans le bas Niger, où l'Angleterre peut l'attirer en établissant une courte voie ferrée latéralement aux rapides de Boussa. Ma voix faut, à aucun prix, qu'une nation quelconque vienne s'établir à l'embouchure du Congo, entre les possessions françaises du Gabon et les possessions portugaises d'Ambriz, car celle-là jouerait un jour le rôle du troisième larron.

Excusez, je vous prie, cette lettre à bâtons rompus. La question qui y est traitée mérite une sérieuse attention.

Veuillez agréer, etc.

P.-S. DE BRAZZA.

P. S. — Prenons garde à l'avenir, car peut-être dans un an, le conseil d'étude au Congo, qui envoie Stanley et qui a dépensé en trois ans 5 à 6 millions, se transformera en une Compagnie au capital de 50 ou 100 millions qui, lançant bravement une voie ferrée entre l'Atlantique et le Congo intérieur, deviendra sous peu de temps la Compagnie souveraine du Congo et, par le fait, elle le monopolisera en faveur des intérêts que Stanley représente. Il serait bon, je crois, d'organiser une campagne à l'égard de cette question peu de temps avant la rentrée des chambres.

II. — Traité conclu entre le Chef Ngaliémé,

agissant au nom de Makoko, Souverain des Batékè du Congo,

et M. P. S. de Brazza,

Enseigne de Vaisseau, agissant dans l'intérêt de la France.

Au nom de la France et en vertu des droits qui m'ont été conférés le 10 septembre 1880 par le roi Makoko ; le 13 octobre 1880, j'ai pris possession du territoire qui s'étend entre la rivière Djue et Impila. En signe de cette prise de possession, j'ai planté le pavillon français à Okila en présence de Niala-Scianho, Ngaekala-Ngaeko, Juma Nvula chefs vassaux de Makoko et de Ngaliémé le représentant officiel de son autorité en cette circonstance. J'ai remis à chacun des chefs qui

occupent cette partie de territoire un pavillon français, afin qu'ils l'arborent sur leurs villages en signe de ma prise de possession au nom de la France.

Ces chefs officiellement informés par Ngaliémé de la décision de Makoko s'inclinent devant son autorité et acceptent le pavillon et par leur signe fait ci-dessous donnent acte de leur adhésion à la cession de territoire faite par Makoko. Le sergent Malamine avec 2 matelots, reste à la garde du pavillon et est nommé provisoirement chef de la station française de Ncouna.

Par l'envoi à Makoko de ce document fait en triple et revêtu de ma signature et du signe des chefs ses vassaux, je donne à Makoko, acte de ma prise de possession de cette partie de son territoire pour l'établissement d'une station française.

Fait à Ncouna, dans les États de Makoko, le 3 octobre 1880.

Signé : L'Enseigne de Vaisseau

De Brazza.

Le Chef Ngaliémé, représentant de Makoko, a fait ci-dessous son signe.

Le Chef Scianho Ngaekala, qui porte le collier d'investiture donné par Makoko et commande à Ncouna sous la souveraineté de Makoko, a fait ci-dessous son signe.

Le Chef Ntaba a fait ci-dessous son signe.

Le Chef Ngaeko a fait ci-dessous son signe.

Le Chef Juma Nvula a fait ci-dessous son signe.

III. — Nomination du sergent Malamine

comme Chef provisoire de la Station française de Ncouna.

Le Sergent Malamine est nommé provisoirement Chef de la Station Française de Ncouna; il gardera ce poste jusqu'au jour où il sera remplacé par le chef définitif.

Comme Chef de la Station Française de Ncouna, le Sergent Malamine doit, dans la mesure de ses moyens, protection, aide et assistance aux voyageurs européens qui viendraient dans la Contrée, quelle que soit leur nationalité.

Le Sergent Malamine fixera sa résidence soit à Okila, soit au village d'Otiulu ou à n'importe quelle autre place voisine, sans toutefois sortir des États de Makoco.

Okila, le 3 octobre 1880.

L'Enseigne de Vaisseau, Commandant provisoire
des Stations françaises du Haut-Ogôoué
et du Congo intérieur,

Signé : P. Savorgnan de Brazza.

IV. — Lettre de M. Comber,

de la Société (Baptist Missionary) de Londres,

adressée à M. De BRAZZA, le 27 juillet 1881.

Isangila, rivière Congo, le 27 juillet 1881.

Monsieur le Comte Savorgnan de Brazza,
Gabon, Haut Ogôoué ou Stanley-pool.

Monsieur,

Je suis désireux de vous écrire au sujet du traitement subi par mes deux collègues MM. Crudington et Bentley à Stanley-pool, par les gens de la ville de Makoko, en Janvier dernier.

Je suis à la tête d'une mission et j'ai reçu pour instructions de fonder une station à Stanley-pool. Depuis longtemps nous avons essayé d'atteindre ce point, de San-Salvador, par Zambo ou Makuta, mais nous en avons été empêchés par les marchands d'ivoire de ces deux districts. Après votre heureux voyage à la fin de l'année dernière, nous décidâ-

mes d'essayer le côté du Nord de la rivière et deux de mes compagnons parvinrent à atteindre Stanley-pool, en passant par Isangila et Manyanga.

A la ville de Bwa-bwa-Njali, ils furent très bien reçus. A Ntamo chez Nga-Liemé ils ne furent ni menacés ni maltraités, mais quand ils atteignirent Nshasha, escortés par les soldats que vous y aviez laissés, ils se trouvèrent exposés aux dangers les plus sérieux par suite de l'attitude hostile des habitants qui se livraient à leurs danses de guerre autour d'eux avec leurs lances et leurs couteaux. Par l'itnermédiaire de leur interprête, mes compagnons comprirent que la raison de toute cette conduite sauvage et menaçante était, qu'on avait dit à ces gens de se tenir en garde contre tous les blancs qui ne viendraient pas avec le pavillon français, et notre mission n'étant pas française, elle fut considérée comme ennemie.

Toujours est-il qu'il y eut un malentendu (et nous en avons la conviction que ce devait être un malentendu) les gens de la contrée que vous avez annexée au nom de la France semblaient croire que n'étant pas Français, nous étions leurs ennemis, et ils nous traitèrent en conséquence. Nous ne sommes que de simples missionnaires anglais, n'ayant aucun rapport avec notre gouvernement, non salariés par celui-ci, et ne poursuivant, en conséquence, aucun but politique.

Dans six mois environ, nous espérons être de nouveau à Stanley-pool, pour établir une station dans l'un des grands villages. Si vous y êtes à présent, si vous arrivez avant nous, ou si vous vous trouvez en communication avec ces gens par l'entremise de l'un des membres de votre expédition, nous serions heureux, si vous vouliez bien prendre la peine de chasser l'impression qui a été produite par notre expédition, que, n'étant pas français, devions être traités en ennemis.

Vous souhaitant beaucoup de succès dans votre expédition ainsi que bonne santé, je suis, Mousieur, votre bien sincère.

Signé : T. F. COMBER.

(Baptist Missionary Society), London.

V. — Extrait de l'Atheneum de Londres.

Le 1er avril 1882.

La malle dernière de St-Paul de Loanda nous apporte la nouvelle que M. Stanley qui, grâce à sa surprenante énergie, aux grandes sommes d'argent et aux grands travaux exécutés, a réussi à construire une voie praticable pour atteindre les eaux navigables du Congo supérieur au-dessus des chutes de Yellala, a rencontré un obstacle à la poursuite de son entreprise à son arrivée à Stanley-pool.

Cela vint d'un autre côté inattendu, savoir : de la part d'un autre agent de la Société internationale Africaine, le lieutenant de marine, M. de Brazza.

On raconte qu'il n'a pas été permis à M. Stanley ni de construire là un dépôt, ni de poursuivre son chemin vers l'intérieur.

Le chef Makoko alléguant qu'il vient de conclure un traité avec M. de Brazza qui l'engage à ne pas recevoir ni assister aucun européen qui ne montrerait pas le drapeau français.

Le lieutenant de Brazza qui, dans son voyage, vient d'agir dans la double qualité d'agent de la Commission internationale belge et de chef d'une expédition politique et commerciale française, évidemment a préféré les *intérêts français* aux intérêts *internationaux* et philantropiques, mais son trop de zèle sera, sans doute désavoué par ses supérieurs.

On n'avait pas entendu de nouvelles de M. de Brazza depuis presque un an, et on craignait que quelque accident fatal ne lui fut arrivé dans l'intérieur.

VI. — Extrait d'une lettre du P. Augouard,

Missionnaire français,

au R. P. CARRIÉ, Supérieur de la Mission française de Landana.

Banane, embouchure du Congo.

Mardi 2 avril.

Nous n'avons eu aujourd'hui rien de particulier, sinon que du haut

d'une colline, nous avons aperçu les dernières cataractes, au-delà desquelles s'élargissait, comme une mer, l'étang de Stanley. Cela donna du courage à mes hommes, aussi, le lendemain nous fîmes une marche rapide au milieu d'une immense plaine, où nous relevions continuellement des traces d'éléphants et d'hippopotames.

A 11 heures nous arrivâmes à la rivière Djué, (nommé Gordon, Bennet par Stanley) mais nous fûmes arrêtés par le mauvais vouloir et les exigences du canotier, qui ne consentit pas à nous passer à moins de 40 brasses d'étoffe. A peine avais-je passé la rivière, que je vis arriver M. Stanley, venant à ma rencontre. Notre entrevue fut des plus courtoises. Je remis à l'illustre explorateur le pli dont je m'étais chargé pour lui et nous causâmes pendant plus de 2 heures. *Il me raconta* qu'il était arrivé cinq jours avant moi. Il avait été fort mal reçu par les indigènes qui avaient construit une immense barricade derrière laquelle il s'étaient retranchés armés de leurs fusils et de leurs sagaies.

Évidemment M. Stanley avec ses blancs et ses 70 zanzibars armés de fusils à 14 coups pouvait balayer toute la place en moins de 10 minutes, mais il ne voulait point avoir recours à la violence et le hardi voyageur se laissa conduire dans une espèce de marécage d'où les indigènes lui défendirent de sortir.

C'est dur pour un homme qui avait ouvert lui-même le chemin et qui 3 années auparavant avait laissé le pays ami et parfaitement tranquille. Toutefois je le félicitai de la conduite pacifique qu'il tenait pour ne point compromettre l'avenir. M. Stanley *me conseilla* de camper à l'endroit où je me trouvais, car si j'allais directement au village, *il craignait* que je fusse reçu à coup de fusil, je suivis son conseil et j'envoyai prévenir le roi de l'arrivée d'un français, les seuls nationaux qu'il souffrait depuis le passage de M. de Brazza.

Jeudi 4.

Le lendemain, sur l'invitation du roi, je me rendis à son village et je voulus aller m'etablir sur les bords du fleuve, mais les sauvages Batékés qui nous regardaient avec un air moins que rassurant s'y opposèrent.

Je voulus m'établir alors dans un village voisin, mais les habitants déclarèrent formellement qu'ils ne permettraient jamais à un blanc de

dormir sur leur terre. Cela me paraissait d'autant plus extraordinaire que je voyais le pavillon français flotter au-dessus de tous les villages Enfin le roi lui-même vint me chercher et me fît établir mon camp près de sa tente, mais non sans me réclamer le paiement.

Quelques heures après mon arrivée au village d'Omfoa, je vis apparaître le sergent Malamine laissé par M. de Brazza à la garde du pavillon français à Stanley-pool, il me montra le traité d'annexion fait par M. de Brazza et dont j'aie envoie la copie.

Le soir j'allai rendre visite au roi avec le sergent et l'on m'offrît un siège, le plus riche que j'aie jamais eu de ma vie.

C'étaient 25 grandes défenses d'ivoire sur lesquelle on étendit une natte. Le roi me dit que les indigènes voyaient d'un mauvais œil les blancs venir dans leur pays et qu'ils ne permettraient absolument à personne de faire une case avant l'arrivée de M. de Brazza, qu'ils attendent depuis plus de 6 mois.

Vendredi 5.

Le lendemain j'allai au camp de M. Stanley pour lui rendre la visite qu'il m'avait faite. Il est établi dans un horrible bas fond resserré entre le fleuve et une forêt épaisse et ayant à peine 20 mètres carrés.

C'est là que l'ont relégué les noirs, à 2 kilomètres de tout village, complètement bloqué. avec défense expresse de lui vendre aucune nourriture. Nous causâmes pendant plus de 4 heures et les officiers belges me dirent que jamais ils me l'avaient vu aussi expansif et si causeur.

Il voulut absolument me retenir à dîner et en mon honneur il invita à sa table MM. Braconnier, Walcke et Franc, ce qu'il ne fait que très rarement.

Avec la plus grande amabilité il me donna la latitude et la longitude de Stanley-pool et de Manienga, observations qu'il venait de faire avec la plus grande précision, il me dit lui-même que sur sa première carte il a commis une erreur de 62 milles et 1/2 et que cela est dû à ce qu'il n'a fait que des observations rapides et approximatives, ayant perdu son chronomètre qui aurait été cassé dans le dernier combat soutenu dans le haut du fleuve.

En rentrant à mon camp, je vis une foule de Batéké armés, qui entouraient mes hommes et qui leur montraient des dispositions hos-

tiles en leur demandant ce qu'ils venaient faire ici et en leur disant qu'ils n'avaient qu'à partir, car les indigènes n'avaient pas besoin d'eux. J'allai me plaindre au roi de la conduite de ses sujets, mais il me répondit que ce n'était point lui qui avait parlé et que je pouvais encore rester 3 ou 4 jours (c'est-à-dire que si je n'étais pas parti à cette date, lui-même me ferait la guerre).

Samedi 6.

Le lendemain je retournai au camp de Stanley qui m'avait prié de venir le voir. Comme la veille il fut d'une courtoisie et d'une amabilité charmantes et pendant 3 heures je puis jouir du charme de sa conversation pétillante d'esprit et de finesse. Pendant notre entretien 12 zamzibars qui étaient allés au loin pour acheter des vivres, revinrent avec de sinistre nouvelles. Ils avaient appris que, pendant la nuit les 3 chefs influents de Stanley-pool avaient décrété la mort de tous ceux qui vendraient des vivres à Stanley et que si dans 4 jours les blancs n'étaient pas partis, ils seraient massacrés. Je lui dis que je ne croyais guère à ces rumeurs, mais il me répondit qu'il en était d'autant plus certain, qu'il avait reçu confirmation de cette nouvelle par des espions particuliers qui avaient assisté à ce conseil de mort.

Je retournai à mon camp et j'allai immédiatement chez *le roi qui m'assura que moi français je n'avais absolument rien à craindre* mais que je ne pouvais pas faire de case immédiatement.

Voyant qu'il n'y avait rien à faire devant cet entêtement, je lui annonçai que j'allai partir, et je lui fis présent d'un manteau rouge brodé d'or et d'argent. Sa joie ne connût plus de bornes et il proclama bien haut que j'étais son meilleur ami. Je lui expliquai le but de ma mission et il me répondit que lorsque je reviendrais, je pourrais m'établir pourvu que je lui apporte deux ânes et un grand chien noir, parce que Stanley avait fait ce cadeau à un autre chef et il en était jaloux.

Dimanche 7.

Enfin, le lendemain, avec les plus vives protestations d'amitié, nous nous séparâmes les meilleurs amis du monde. J'allai seulement camper sur la rivière Djué, car je n'avais pas l'habitude de marcher le dimanche et je me tins prêt à partir le lendemain. M. Stanley, avec une courtoi-

sie qui me toucha, fit une longue route avec ses officiers, pour venir me faire ses adieux. Sur mon chemin, et en partant, il mit à ma disposition son vapeur pour descendre de Manianga à Manghila.

Lundi 8.

Le voyage de retour s'effectua rapidement, car nous n'étions pas arrêtés par l'inconnu et la mauvaise volonté des guides, aussi parcourûmes-nous en 5 jours, la distance qui sépare Stanley-Pool de la station Est de Stanley en face de Manianga.

Après avoir attendu 6 jours l'arrivée de M. Walcke, que M. Stanley envoyait pour faire le voyage avec moi, nous partîmes de la station belge le vendredi 19, à 8 heures du matin, avec le vapeur *Royal.*

Le lendemain (20) vers le milieu du jour, nous arrivâmes à Manghila.

Le lendemain (21) nous nous mîmes en marche pour regagner Vivi, que nous atteignîmes en 2 jours et demi, après avoir fait 12 à 14 lieues dans les montagnes.

VII. — Lettre de M. de Brazza

au Chef de l'expédition détachée par M. Stanley à Ncouna.

Aux bons soins du sergent Malamine, Chef provisoire de la Station française de Ncouna.

Au chef de l'expédition détachée par M. Stanley, à Ncouna.

Apprenant qu'une expédition détachée par M. Stanley, vient d'arriver à Ncouna, M. de Brazza, chef des entreprises françaises dans l'ouest de l'Afrique équatoriale, exprime au chef de cette expédition ses regrets que, encore dépourvu de ressources, le sergent Malamine, chef provisoire de la station française de la rive droite de Ncouna, n'ait, pour faciliter son arrivée, été en mesure de ne lui offrir qu'un appui moral.

Remplissant, en outre, les vues du Comité français de l'Association Internationale Africaine, M. de Brazza met entièrement à sa disposition les approvisionnements dont M. l'enseigne de vaisseau Mizon, dispose

à la station de Passa, approvisionnements qu'il pourrait, en cas de besoin, faire parvenir par petits convois à Ncouna par route de terre.

M, de Brazza, voulant profiter des dispositions que les habitants témoignent au sergent Malamine et à ses hommes, ainsi que des dispositions prises avec le roi Makoko, ne compte envoyer un personnel nombreux et des ravitaillements considérables à la station de la rive Nord de Ncouna que quand leur présence sera nécessaire pour l'entreprise qu'il dirige.

Mais dans le cas où M. le chef de l'expédition détachée à Ncouna par M. Stanley, aurait besoin de beaucoup de marchandises, les difficultés de transports entre Vivi et Ncouna étant très considérables et la station de Passa pouvant, dès à présent, recevoir facilement des approvisionnements de 15 à 20 tonnes par convoi et les diriger sur le poste de l'Alima et de là sur Ncouna par pirogues, il y aurait lieu de prendre des arrangements entre le Comité d'Études du Congo et le Comité français de l'Association Internationale Africaine pour l'envoi immédiat de ces marchandises à la station de Ncouna.

Le résultat d'un pareil arrangement serait qu'on pourrait profiter du travail des indigènes avant que l'abondance des marchandises produite par la présence d'une expéditon nombreuse ne rende trop onéreux un travail que, dans leur pauvreté, l'âpreté au gain aurait fait donner aux débuts.

L'entreprise que M. de Brazza conduit, étant toute basée sur le concours que les indigènes lui prêtent, avec le poids que lui donne l'expérience, il insiste sur la possibilité de l'emploi du travail des indigènes à Ncouna pour le but que M. Stanley poursuit et sur la possibilité de faire parvenir, dès à présent, à ce point, les marchandises destinées à leur paiement par la route de l'Ogooué et de l'Alima.

Dans le cas où un des Européens qui accompagnent le chef de l'expédition envoyée par M. Stanley à Ncouna, aurait l'intention de se rendre à Passa, M. de Brazza l'informe qu'il n'aurait besoin de prendre d'autres marchandises que le peu qui est nécessaire pour parvenir à cette station où il pourrait se ravitailler, et d'où dans le cas où il le désirerait, il pourrait se rendre à la côte ou continuer son exploration. Dans le cas où il accepterait cette offre, les hommes qui se rendent à Ncouna ont reçu l'ordre de l'escorter jusqu'à la station de Passa, et M. de Brazza serait heureux de faire mettre à sa disposition des

hommes et des pirogues qui, en 9 jours, s'il le veut, peuvent le transporter à la côte.

M. de Brazza serait heureux de pouvoir rendre aux Européens de la Mission du Comité d'études du Congo sur la route entre la station Française de la rive droite de Ncouna, celle de Passa et les établissements du Bas-Ogooué, la même amabilité que M. Stanley a eue pour lui entre N'dambi-Mbango et Banane.

M. de Brazza informe en outre le chef de l'expédition envoyée par M. Stanley à Ncouna, que bien qu'avec de faibles ressources et les plus modestes auxiliaires, il dirige une entreprise semblable à celle qu'avec M. Stanley, poursuit le Comité d'études du Congo, soit :

Établissement d'une station à Passa, travail d'une route carrossable entre cette station et le poste de l'Alima. Lancement par cette voie, de vapeur dans le Congo intérieur, fondation d'une station à Ncouna pour servir de base d'opération et de point de refuge en cas d'avarie aux vapeurs lancés sur l'Alima, et enfin construction de ponts sur les rivières qui traversent la route de la station de Passa à celle de la rive droite de Ncouna.

Il exprime ses regrets que les deux missions ayant le même point comme base d'opération, le mystère qui entoure l'entreprise de M. Stanley, la non connaissance des vues et du but que le Comité du Congo poursuit, les fasse concourir à un même point, sans que cette question ait été préalablement réglée en Europe ; mais toutes les entreprises françaises ayant pour base l'Ogowé et pour objectif la rive Nord du Congo intérieur, M. de Brazza, envoyé en 1879, en mission pour choisir l'emplacement de la station de Ncouna et y apposter des hommes, l'informe que le 3 octobre 1880, il a pris possession de la rive droite de Ncouna (Ntamo) ; que ce territoire a été cédé par le roi Makoko, que les chefs, ses vassaux, qui y sont établis, ont, en signe de cette prise de possession, arboré le pavillon français de la station, à la garde duquel il y a laissé le sergent Malamine et des matelots aux besoins desquels, grâce à des arrangements pris avec le roi Makoko, les chefs qui se trouvent sur les deux rives doivent pourvoir jusqu'au jour où la station sera amplement ravitaillée.

Dans le cas où le chef de la Mission envoyée par M. Stanley compterait fonder un établissement sur la rive Nord de Ncouna ; pour sauvegarder les droits que la cession faite par le Makoko et une priorité d'occupation donnent à la France.

M. l'enseigne de vaisseau de Brazza accomplit un devoir en protestant ici contre l'éventualité d'une occupation du territoire cédé.

Village de Nganfourou, Pays des Aboma, le 25 août 1881.

L'Enseigne de Vaisseau,
Chef de la Mission de l'Ogowé et du Congo,

Signé : P. S. DE BRAZZA.

VIII. — Lettre de M. Carlos Braconnier.

Chef de la station du Comité Belge, établie sur la rive gauche de Ncouna, en face de Brazzaville,

à M. De BRAZZA, Commandant de l'expédition française du Congo.

MON CHER COMTE,

Pardonnez-moi l'indiscrétion que j'ai commise, j'ai ouvert la lettre que vous adressiez à Walcke, officier belge, je me suis décidé, croyez-le bien, a agir ainsi que sur l'assurance que me donnait le porteur, que cette lettre m'était destinée.

De plus, je me suis rappelé que déjà vous nous aviez adressé une lettre qui portait la subscription : « Au commandant de l'expédition détachée par M. Stanley, à Ncouna. ».

Votre lettre avait ainsi plus de probabilités d'avoir été envoyée à ce commandant plutôt qu'à Walcke personnellement.

J'ai le regret de vous annoncer que Walcke a repris le chemin de l'Europe à cause de sa santé.

Nous sommes ici, comme vous le savez. Cela n'a pas été sans de grandes difficultés. La route n'était pas commode, les indigènes nous suscitaient de grandes difficultés.

Nous avons été sur le point de perdre notre chef gravement atteint par une fièvre bilieuse. Pendant 12 jours il s'est trouvé entre la vie et la mort.

Tout cela, comme vous le pensez bien nous a retardés. Ce n'est qu'à

force d'énergie, de persévérance, de patience, ce n'est qu'en réunissant tout ce qn'il y avait de forces vives en nous, que nous avons atteint Ncouna.

Qu'il me soit permis de vous souhaiter la bienvenue dans ce pays et de vous adresser à mon tour mes félicitations bien sincères.

Je me hâte de vous annoncer que nous n'eûmes qu'à nous louer des bons procédés de Malamine à notre égard. Il a eu souvent de ces délicatesses, de ces prévenances que l'on ne peut s'attendre à trouver que chez un européen bien élevé.

J'apprends avec plaisir l'arrivée de l'enseigne de vaisseau Mizon.

Je vous offre, pour vous et pour toute l'expédition, l'aide la plus large, la plus généreuse. S'il y a quelques chose à faire pour vous, M. Mizon, Malamine et vos hommes, je vous prie de me le faire savoir. Vous pouvez vous reposer sur moi de la façon la plus complète.

J'ose espérer que vous, M. Mizon et moi, quoique remplissant chacun religieusement nos mandats et servant nos pays respectifs avec toutes nos forces, nous nous inspirerons tous cependant des principes émis par l'association internationale Africaine et que nous servirons la grande cause, chacun dans la mesure la plus large envers les autres.

Permettez-moi de vous serrer cordialement la main et de vous souhaiter bon voyage. Au revoir.

Signé : C. Braconnier.

M Haron, officier belge, est à Manyanga.

RÉSUMÉ DES CONFÉRENCES.

La question de l'Amazone au point de vue commercial.

Conférence faite à Roubaix, le 11 février 1883,

par M. Charles WIENER,
vice-consul de France à Guayaquil,
explorateur de l'Amérique méridionale.
Membre d'honneur de la Société de Géographie.

A la demande de M. Paul Crepy, président, et de M. Henry Bossut, vice-président de la Société de Géographie, M. Wiener a bien voulu consentir à se rendre à Roubaix, pour exposer devant les négociant et industriels de cette ville les résultats commerciaux de son voyage dans l'Amérique méridionale.

M. Wiener a prouvé dans cette seconde conférence avec quel talent il pouvait traiter un même sujet sous deux formes différentes. Il avait insisté à Lille sur son itinéraire, exposé par le menu les détails et incidents divers de son voyage, et les considérations commerciales avaient été pour ainsi dire le couronnement d'une conférence aussi attrayante que scientifique.

A Roubaix, M. Wiener a compris qu'il fallait montrer l'avenir commercial qui peut être réservé à la France dans les régions Américaines, si elle veut profiter de l'occasion qui s'offre à elle : il a beaucoup moins exposé un sujet que plaidé une cause et il a développé dans son ensemble ce qu'il appelle à juste titre la grande question Amazonienne.

Le grand salon de l'Hôtel-de-Ville, que le public roubaisien semblait fuir chaque fois qu'une conférence géographique y était donnée, était cette fois à peine assez grande pour contenir les auditeurs que l'an-

nonce de cette conférence avait attirés. Nous avons constaté avec plaisir que les dames étaient très nombreuses.

La séance a été ouverte par M. Henri Bossut, qui a souhaité dans les termes suivants la bienvenue au conférencier, et marqué l'utilité de sa conférence.

Discours de M. Henri Bossut.

« Mesdames, Messieurs,

» S'il est vrai de dire que le goût de la géographie et des sciences qui s'y rattachent, va partout se développant en France — ce qui, déclarons le bien haut, est plus que jamais nécessaire aux temps où nous vivons — il est juste de reconnaître que la Société de Géographie de Lille, qui compte dans son organisation Roubaix, Tourcoing et Armentières, a propagé son œuvre avec une rapidité très remarquable. Ce succès de notre Société, constaté par le nombre toujours croissaut de ses membres, qui atteindrait bientôt mille si Roubaix, particulièrement, le voulait bien, fait le plus grand honneur à notre sympathique président et à notre infatigable secrétaire général.

» Sans vouloir énumérer ici les conférences, les cours, les excursions et les publications dont le relevé a été fait dans la séance solennelle du 28 janvier dernier, il est bon d'affirmer que la marche de notre Société ne se ralentira pas et que rien ne sera omis de ce qui pourra étendre son influence et son action.

» Les compositions annuelles, dont le programme est étudié pour solliciter le concours des professeurs et stimuler l'émulation de leurs élèves, ont déjà donné des résultats satisfaisants ; nous pouvons même espérer que le nombre des prix et des récompenses s'augmentera en raison des progrès des concurrents. Nous verrons alors se produire les conséquences du mouvement en avant imprimé à notre marche.

» Quel travail, en effet, peut être plus intéressant pour un instituteur que de dresser, de faire la meilleure carte de la commune ou du canton qu'il habite ! Quelle satisfaction pour un élève intelligent et studieux de remporter un prix dans ces compositions de géographie que la Société propose sous forme de questions, qu'elle s'efforce de rendre aussi utiles et aussi appropriées que possible à l'âge des concurrents et aux besoins de notre époque.

» Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, au moment où nous allons entendre M. Ch. Wiener, vice-consul de France à Guayaquil, grande ville de la République de l'Équateur, de rappeler ici ce que j'avais l'honneur de demander, il y a un an, et ce qui a fait l'objet d'un vœu unanime de la Société de Géographie, transmis par son comité à M. le Ministre du Commerce : je veux parler des instructions, des ordres que le gouvernement français devrait donner à tous ses agents consulaires à l'étranger, pour qu'ils étudient les besoins de la consommation et les produits des pays où ils nous représentent. Le résumé de ces sortes d'enquêtes serait consigné dans des rapports fréquents, semestriels au moins, et serait communiqué aux intéressés par les soins des Chambre de commerce.

» Qui ne comprend le profit de ces travaux pour le commerce, l'industrie et l'agriculture? Quels regrets ne doit pas nous causer l'absence de tous renseignements quand on constate que, si cette organisation avait existé chez nous, en France, comme elle fonctionne en Angleterre et en Belgique, il eut été facile aux négociants et aux capitalistes, à tous nos compatriotes, de prendre leur part de ces fortunes considérables acquises, en Amérique et en Australie, par nos voisins les Anglais, auxquels leurs consuls, presque toujours agents commerciaux, transmettent régulièrement et depuis longtemps, des avis, des conseils et des encouragements qui nous ont absolument fait défaut.

» Quelques négociants de nos contrées, hommes d'initiative et de haute vue, ont heureusement commencé, dans le cours de ces dernières années, sur la foi de leurs propres recherches, à acquérir des propriétés ou à créer des comptoirs en Amérique et en Australie. La Société de Géographie, en souhaitant le succès de ces entreprise, se plaît à en féliciter les auteurs.

» Ces quelques réflexions m'amènent naturellement, Mesdames et Messieurs, à vous présenter comme une preuve ou plutôt un exemple à l'appui de ma pensée, M. Ch. Wiener, qui a compris son rôle de consul, représentant des intérêts français à l'étranger, ainsi que cette fonction devra désormais être remplie, si notre gouvernement le veut bien, par tous ses agents, et qui va nous dire ce que le savoir, uni à la pratique, a pu lui inspirer pour le plus grand bien de notre pays.

» Laissez moi enfin vous affirmer que si M. Ch. Wiener s'est occupé avec ardeur et avec intelligence des questions d'ordre commercial

et matériel, il a aussi prouvé, soucieux de sa mission et de son prestige, qu'il sait tenir d'une main haute et ferme le drapeau de la France. » (Applaudissements prolongés).

M. Henri Bossut a ensuite donné la parole au conférencier.

Conférence de M. Ch. Wiener.

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES, MESSIEURS.

» Je remercie tout d'abord M. le Président, des paroles flatteuses qu'il vient de m'adresser et que je ne mérite pas, car on s'exagère beaucoup les *dangers* que présentent les explorations comme celles que j'ai faites pendant les trois dernières années.

» Les Normands ont à leur usage une prière originale qu'ils adressent parfois à la Sainte-Vierge ; la voici : « O Sainte-Vierge, je » ne te demande pas de me donner des richesses, dis-moi seulement » où elles se trouvent. »

» Je viens aujourd'hui vous faire connaître des contrées qui peuvent être, pour le commerce de la France entière, des sources inépuisables de richesses. Je vous dirai d'abord ce que j'ai fait et ensuite ce que l'on peut faire dans les régions encore peu explorées que j'ai traversées.

» Je vous le répète : il ne faut pas toujours croire aux *dangers* des explorations. Ce mot ne devrait pas exister dans notre langue, car, à différentes reprises, j'ai failli perdre la vie par suite d'imprudences ou de maladresse ; le vrai danger c'est de faire fausse route. »

L'orateur raconte un petit incident qui prouve que le chef d'une exploration doit avant tout inspirer aux hommes de son escorte la plus grande confiance. Si ces hommes ne voient pas en lui un esprit supérieur, il lui sera bien difficile de remplir la mission qui lui est confiée, d'atteindre son but.

» Je remontais, a-t-il dit, je remontais un jour sur une pirogue le cours de l'*Amazone,* je trouve à ma droite un bras de rivière dont les cartes de géographie ne font pas mention. Etait-ce un affluent du grand fleuve ou un simple bras de ce fleuve lui-même ? Je l'ignorais complètement. Au bout d'un instant, les Indiens qui m'accompagnaient me demandèrent où nous nous trouvions. Répondre que je n'en savais

rien, eut été imprudent; c'était risquer de perdre l'ascendant que je tenais à conserver sur eux. Je leur répondis sans broncher : Ceci est le fleuve Brazza. Ce nom est resté et vous pouvez aujourd'hui demander aux Indiens où est le fleuve Brazza? Ils vous y conduiront aussitôt.

» Envoyé en Bolivie en septembre 1879, par M. le Ministre des affaires étrangères, pour rechercher une voie commerciale, par eau, entre l'Atlantique et les républiques de l'Equateur et du Pérou, situées sur le versant occidental de la Cordillère, M. Ch. Wiener est rentré en France au mois d'août 1882, après 34 mois de voyage, pendant lesquels il a parcouru 14,000 kilomètres et traversé six fois la chaîne des Andes.

» Parti de Guayaquil, il s'est rendu à Quito, capitale de l'Equateur, franchissant la Cordillère près du Volcan, le *Chimborazo*. De Quito, le voyageur a descendu le rio Napo jusqu'à sa jonction avec le Solimoës.

» De là, il est revenu vers la Cordillère jusqu'au 7e degré de latitude environ et est retourné à Guayaquil.

» Le conférencier parle en termes éloquents de la végétation du bassin de l'*Amazone*.

» Il dépeint avec une grande coloration de style les forêts vierges de ce pays privilégié par la nature. Il fait connaître les mœurs des habitants qui sont vraiment curieuses et cite entre vingt autres ce trait que, dans l'Equateur amazonien, les orphelins ont le droit de demander en mariage, aux parents qui ne peuvent refuser, la plus jolie fille de la tribu. — On voit, ajoute à demi-voix le conférencier, que, dans ce pays, les orphelins ne sont pas trop à plaindre. »

Nous n'essaierons pas de reproduire la description que M. Ch. Wiener a faite de la forêt Amazonienne. La sténographie seule serait capable de rendre le charme de cette partie de la conférence dans laquelle il a séduit l'auditoire par l'éclat de sa parole et la finesse de ses observations.

M. Wiener fait ensuite connaître à l'assemblée les ports de *Guayaquil* et de *Para*, situés aux deux extrémités de la route qu'il a parcourue.

Le *Para* ou *Belem* est à l'Amazone ce que le Hâvre est à notre Seine. Cette ville est située à l'embouchure du grand fleuve sur l'Océan Atlantique. C'est de là que partent les paquebots de l'*Amazonas*, du *Solimoës* et du *Rio Negro*.

Le *Para* possède de magnifiques promenades régulièrement plantées, surtout d'*Oreodoxia régia*, le roi des palmiers, et des monuments assez remarquables. Le climat est relativement sain, quoique très chaud.

Guayaquil, sur l'Océan Pacifique, est moins favorisé. Le climat est meurtrier, l'orateur a porté le chiffre des décès, parmi les européens, à 25 %: les salaires sont exagérés.

Certains ouvriers, dit M. Wiener, gagnent beaucoup plus qu'un consul de France. Cette ville est certainement la plus originale du monde. Le conférencier cite deux faits assez curieux : On pêche les huîtres sur les arbustes; on bâtit les maisons en commençant par la toiture.

Arrivant ensuite à parler des hauts plateaux de la Cordillère, le conférencier dépeint cette région qu'il dit être la plus belle du monde entier. Malheureusement, elle est mal et peu habitée. Dans ces contrées le mot travail équivaut presque à déshonneur. Dans certaines villes on ne rencontre que des médecins, il en est une qui en possède 80 sur 6,000 habitants; et quels médecins! ajoute le conférencier. En somme les habitants de l'Equateur sont indolents et paresseux.

Leur principal port, Guayaquil, n'offre aucune distraction; pas de théâtre, pas de journal. L'Equatorien cherche à gagner de l'argent sans travailler.

M. Wiener raconte qu'une société financière de ce pays tenta un jour la création d'un chemin de fer de Guayaquil à Quito.

Des prospectus pleins de promesses annonçaient aux souscripteurs des bénéfices prodigieux.

On demandait aux actionnaires 50 millions de francs pour la construction de la ligne.

Or les difficultés à vaincre pour pouvoir l'établir étaient telles, que cette somme aurait à peine suffi pour couvrir les dépenses de la dixième partie de l'entreprise.

M. Ch. Wiener fit de nombreuses démarches pour empêcher les capitaux français d'aller s'engouffrer dans cette malheureuse affaire et, grâce à la mission officielle dont il était chargé, il put y parvenir. C'est la seule fois, ajoute malicieusement M. Wiener, que les fonctions de consul de France m'ont procuré quelque satisfaction.

Le conférencier parle ensuite des sauvages du bassin amazonien, qu'il trouve moins dangereux que les habitants des hauts plateaux à

demi civilisés. Il décrit ensuite la ville de Manaos qui était autrefois une colonie pénitentiaire brésilienne et qui aujourd'hui possède 15,000 habitants. C'est une ville aux rues nivelées, aux maisons basses avec des boutiques en saillie qui cependant ne manque point de charme, grâce à l'éclat et à la splendeur du ciel, à la végétation qui jaillit de toutes parts, aux nombreux canaux qui entaillent profondément son sol, aux innombrables embarcations enfin, qui sillonnent le miroir poli de ses eaux.

Le commerce est des plus développé. Manaos est le siège des échanges du *Bendeiro* portugais du marchand *boliviano* et *Venezuerlo* des *Resgatoes*, véritables trafiquants d'hommes, et des négociants du Para.

C'est là que les producteurs et les exploitants, que l'indien travailleur, le *seringueiro*, fabricant de caoutchouc, le *cascarilheiro*, chercheur de quinquina, le pêcheur de tortues et le chasseur viennent réaliser leurs produits, leurs récoltes, leurs plumes et leurs fourrures contre des espèces et des produits manufacturés européens, des boissons françaises, des armes et des outils américains.

Le conférencier, quoique désireux de ne pas occuper l'auditoire de sa personnalité, dut cependant entrer dans le développement des travaux qu'il a exécutés. Parlant de l'Amazone, il dit qu'avant le voyage qu'il a fait à travers l'Amérique du Sud, 1,740 kilomètres de ce roi des fleuves avaient déjà été parcourus et levés par de précédents explorateurs, 2,900 autres kilomètres sont maintenant levés et parcourus, tous navigables.

Un grand nombre de fleuves affluents de l'Amazone ont été baptisés par lui.

Il raconte d'une façon intéressante toutes les misères, tous les ennuis qui l'ont accablé pendant un voyage de cinq mois et qu'il aurait pu faire en un mois s'il s'était effectué dans des conditions normales.

Voici un des nombreux épisodes de ce voyage : étant un jour prisonnier d'un officier bolivien, M. Wiener monté sur les épaules d'un indien qui lui faisait la courte échelle, pour franchir une muraille et fuir, ne pouvait y parvenir. L'évêque de l'endroit qui était de plus haute taille s'offrit à remplacer l'indien, notre compatriote accepta et put de cette façon échapper à une mort certaine. M. Wiener ajoute sentencieusement : « Je suis probablement le seul catholique vivant qui ait monté sur les épaules d'un évêque. »

Après avoir développé longuement la nécessité, pour le commerce français, de se créer des débouchés dans ces contrées fertiles en produits de toutes espèces qu'il décrit rapidement, le conférencier fait connaître les procédés employés par les anglais pour accaparer le commerce du monde entier.

Il dit que si nous voulons arriver à un résultat pratique, il faut d'abord établir une ligne *française*, partant d'un port *français* vers le *Para* et de là à Manaos. Ce procédé donne quatre sources de profit ; d'abord, le fret d'aller ; le fret de retour ensuite, puis les bénéfices à réaliser sur les produits manufacturés exportés de France, et enfin ceux que donnent les produits bruts importés d'Amérique.

L'orateur cite deux chiffres qui donnent beaucoup à réfléchir. Notre commerce d'exportation qui, en 1878, était de 800 millions, n'est plus aujourd'hui que de 540 millions !

Après avoir exhorté les négociants français à tenter l'essai qu'il préconise, M. Wiener présente à l'assemblée de nombreuses vues photographiques par projections lumineuses.

Ces projections, vraiment intéressantes, ont été exécutées avec beaucoup de précision par les soins de deux opérateurs de M. l'abbé Vassart.

Pendant près d'une heure, le conférencier a émaillé la présentation de ces vues et de ses portraits de réflexions judicieuses, d'explications spirituelles et piquantes, et c'est aux applaudissements répétés de toute la salle qu'il apprend en terminant, par M. Henri Bossut, que la Société de Géographie de Lille (section de Roubaix), pour le remercier de son intéressante conférence et des services rendus à la France, lui décerne une médaille d'honneur.

La Cochinchine française. — La vie à Saïgon.

Conférence faite à la Société de Géographie de Lille,

le 3 Mars 1883,

par M. A. PETITON,

Ingénieur, ancien Chef du service des Mines en Cochinchine.

M. Petiton qui avait fait en décembre aux habitués du cours du jeudi, une communication justement remarquée sur la géologie de la

Cochinchine, a bien voulu pendant un très court séjour qu'il a fait à Lille, nous parler du pays qu'il a habité et parcouru en tout sens.

Bien que l'heure et le jour de la conférence fussent en dehors des habitudes de la Société, la grande salle de conférences de la Société était à peu près pleine le samedi soir 3 mars.

M. Verly, vice-président, présente le conférencier au public ; il rappelle qu'après avoir séjourné plusieurs années en Cochinchine, M. Petiton malgré sa santé fortement compromise n'hésita pas dès son retour à prendre part à la guerre contre l'Allemagne et ne prit un repos devenu tout à fait nécessaire qu'après avoir accompli entièrement son devoir.

M. Petiton prend ensuite la parole ; il rappelle les circonstances dans lesquelles l'amiral La Grandière lui confia sa mission en Cochinchine, puis dépeint la topographie et le climat du pays. Il retrace ensuite l'aspect, les mœurs, les coutumes, la vie quotidienne de Saïgon et de ses habitants de toute race et de toute classe. Il raconte ce qu'on y fait et ce qu'on y voit pendant la journée et pendant la nuit. Là-bas comme ailleurs hélas ! l'influence française souffre vivement de notre mauvaise administration coloniale et de notre instabilité ministérielle.

En terminant, M. Petiton dit quelques mots du Ton-Kin et de l'extrême urgence de l'occupation effective de ce riche pays dont la possession est la condition indispensable de la prospérité et de la conservation de la Cochinchine.

Il exprime le vœu de voir cette occupation prochainement réalisée.

Aux applaudissements de l'auditoire, M. Verly remercie M. Petiton de sa très intéressante et très instructive conférence, et il annonce pour les premiers jours d'avril une autre séance d'un caractère tout différent dans laquelle M. Rabot viendra raconter son voyage dans les mers polaires et au Spitzberg.

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES,

Par M. F. BOUDRY, Sécrétaire de la Société.

Assemblée générale du 28 *Décembre* 1883.

La séance est ouverte à 8 heures 1/2, sous la présidence de M. Paul Crepy.

Il est procédé au dépouillement de la correspondance.

M. le Président communique à l'assemblée une lettre de M. Evrard, par laquelle cet honorable ingénieur se déclare prêt à venir faire à Lille, quand le comité le jugera utile, une conférence sur les grandes mines de fer qui alimentent la métallurgie française : M. le Président expose que le comité, très heureux d'accepter l'offre de M. Evrard, s'est en outre assuré le concours de MM. Ch. Wiener, Suérus, Damien et Rabot.

M. Suérus fera sa conférence à Roubaix, où les sociétaires de Lille, trouveront toutes facilités pour l'entendre ; M. Damien traitera à Lille de la Météorologie et fera la description d'un ouragan célèbre ; M. Rabot, qui a plusieurs fois parcouru les régions polaires, racontera son voyage au Spitzberg.

M. le Président a également reçu de M. Bouffet, secrétaire-général de la Préfecture du Nord, une lettre dont il est donné lecture à l'assemblée ; M. Bouffet, rappelle à la Société l'œuvre de la statue de Dupleix qui paraît tombée momentanément dans l'oubli ; il a le ferme espoir que la Société voudra s'associer à cette œuvre éminemment géographique et il lui adresse dans ce but des listes de souscription.

La parole est donnée à M. Verly qui estime qu'il peut être embar-

rassant pour certains sociétaires d'avoir à répondre à une demande de souscriptions individuelles, il n'hésite pas à reconnaître que si le monument de Dupleix est une œuvre patriotique, il intéresse aussi très vivement les sociétés de géographie, et il pense que la Société de Lille doit, sans recourir à la générosité de ses membres, s'inscrire elle-même pour la somme dont ses ressources lui permettront de disposer.

La propositiou de M. Verly, mise aux voix par M. le Président, est favorablement accueillie par l'Assemblée, qui décide qu'une somme de cent francs sera attribuée au nom de la Société à l'œuvre du monument de Dupleix.

L'assemblée émet en outre le vœu exprimé aussi par M. Verly, que le comité du monument de Dupleix, veuille bien consentir à élever sur l'une des places de Lille, une reproduction de la statue qu'il se propose d'ériger à Landrecies.

M. le Président adresse les remerciements de la Société à M. Tilmant, qui a eu la bonne idée d'exposer dans la salle des cours une carte d'assemblage, composée des feuilles de l'État-major, où il a figuré le cours du grand canal du Nord ainsi que le profil du tracé.

M. le Président prie M. Renouard de donner lecture à l'assemblée du travail de M. l'abbé Des Chenais sur les stations françaises dans la Nigritie et sur Daniel Comboni.

Cette lecture est écoutée avec un vif intérêt et M. le Président exprime à M. Renouard les remerciements de l'Assemblée.

Il est ensuite procédé au renouvellement partiel du bureau conformément a l'article XIV des statuts, le vote a lieu au scrutin secret et donne les résultats suivants :

MM. d'Audiffret.
Paul Crepy.
Damien.
Gosselet.
Guillot.
Masquelez.
Scrive.
Warin.

membres sortants, obtiennent la majorité des suffrages exprimés et

sont proclamés membres du comité pour une nouvelle période de trois ans à partir du 1er janvier 1883.

L'ordre du jour se trouvant épuisé, la séance est levée à neuf heures 45 minutes.

Le Secrétaire,

Fréd. BOUDRY.

SÉANCE SOLENNELLE

du 28 Janvier 1883.

La séance solennelle de 1883 a dépassé en importance celles des années précédentes. Elle a affirmé les vives sympathies qui entourent de plus en plus la Société de Géographie en même temps qu'elle a démontré ses progrès constants et sa force actuelle.

Chaque année à pareille époque, la Société avait présenté au public d'éminents conférenciers tels que MM. Louis Léger, Gaston Tissandier et Suérus; elle n'a pas été moins heureuse cette fois, et M. Charles Wiener, vice-consul de France à Guayaquil qui avait bien voulu répondre à son appel, a obtenu un éclatant et légitime succès confirmé encore par les approbations unanimes et chaleureuses qu'il a obtenues en février à Roubaix.

Dès trois heures, bien que les invitations eussent été réservées aux seuls sociétaires, la grande salle des conférences était trop petite pour contenir les nombreux sociétaires qui avaient répondu à l'invitation du bureau. M. Paul Crepy préside ayant à ses côtés, M. Bouffet représentant le préfet du Nord, tous les vice-présidents de la Société et les principaux membres du Comité d'études. Autour de M. Guillot, secrétaire-général ont pris place les secrétaires et le bibliothécaire de la Société.

Dans une courte allocution, M. le Président constate avec une légitime fierté les progrès de la science géographique et remercie tous ceux qui par leur initiative personnelle ou par leur dévouement

ont contribué à les assurer. Il présente ensuite au public M. Charles Wiener et le félicite d'avoir bien voulu venir plaider à Lille la cause de la géographie, du commerce et de la civilisation.

Discours de M. Paul Crepy, président.

MESDAMES, MESSIEURS,

En ouvrant cette séance solennelle, mon premier mot sera : Remerciements.

Reciements à vous, Messieurs du Bureau et du Comité d'études dont le précieux appui ne m'a jamais manqué, pour diriger, dans la voie du progrès, notre grande famille de plus de 700 membres ;

A vous aussi, mes chers collègues, car laissant de côté ces regrettables divergences d'opinions qui aigrissent et affaiblissent, vous venez librement contribuer avec nous, à la diffusion de la science géographique ;

Remerciements à vous, travailleurs distingués qui dérobez à vos rares loisirs, le temps nécessaire pour préparer vos cours si instructifs du jeudi, et mettez ainsi en pratique le mot si juste de l'un de nos membres d'honneur, M. Foncin : « savoir nous paraît bon, enseigner nous paraît mieux » ;

A vous surtout, savants Conférenciers et illustres Explorateurs qui avez bien voulu venir, dans cette enceinte, nous faire profiter du fruit de vos études et des avantages que doivent retirer de vos voyages l'Industrie et le Commerce français :

A vous tous, Remerciements et Reconnaissance ! : Par votre entente cordiale, par votre zèle persévérant, vous avez, en moins de trois ans, fait de notre Société, l'une des plus importantes et des plus populaires de la France !

En effet, si l'on ouvre nos Bulletins (qui deviennent trop exigüs pour enregistrer, *in extenso*, tous nos actes), on constate qu'en 1882, nous avons organisé vingt-trois cours, douze conférences, dirigé six excursions et un voyage ; que grâce à des dons généreux, notre Bibliothèque s'est enrichie de cartes, plans et livres, et que notre petit Musée, fondé d'hier, possède déjà d'intéressants spécimens; qu'enfin, au Concours

ouvert en Juillet dernier, 199 concurrents des diverses écoles de notre arrondissement, se sont vaillamment disputé les 1100 fr. offerts par quelques-uns de nos collègues............ en attendant que nos édiles, notre Chambre de commerce et l'État, par des allocations bien méritées, nous permettent de décerner aux Savants, aux Explorateurs, des récompenses dignes de leurs travaux et de leur dévouement.

Vous rappellerai-je, en outre, qu'au récent Congrès de Géographie de Bordeaux, notre excellent collègue, M. le Dr Lacroix, obtenait cette mention très honorable : « Le Congrès ayant déjà connaissance du projet de M. Lacroix, exprime sa sympathie pour cet explorateur, et reconnaît tout l'intérêt qu'offrirait l'exploration du cours de l'Ouellé. ».

Mesdames, Messieurs,

Après vous avoir fait entendre, ici même, les deux plus grands voyageurs de l'Afrique occidentale, M. le Dr Bayol et M. de Brazza ; nous aurions été heureux de vous faire connaître les deux plus courageux Explorateurs de l'Amérique méridionale.

Hélas ! l'un d'eux manque à l'appel ; celui que les balles allemandes avaient respecté à Fréteval et devant Orléans, que la fièvre jaune avait épargné aux Iles du Salut comme sur les bords du Maroni, tombait avec ses fidèles compagnons, traitreusement frappé par le fer des Tobas, j'ai nommé, Messieurs, le Dr Crevaux !

Mais tandis que ses cendres gisent là-bas, sur les rives inhospitalières du Pilcomayo, dans les deux hémisphères, à Nancy comme à Buenos-Ayres, là où il naquit et là où il mourut, ses amis, ses admirateurs élèvent des monuments à la mémoire de cette nouvelle victime de son dévouement à la science, à la civilisation.

Plus heureux que le Dr Crevaux, M. Wiener, vice-consul de France à Guyaquil, a pu rentrer sain et sauf en France, après avoir, de 1880 à 1882, traversé deux fois l'Amérique équatoriale dans sa plus grande largeur — de Guyaquil aux bouches de l'Amazone — exploré la Cordillère et les principaux affluents de ce grand fleuve, et parcouru plus de 22,000 kilomètres.

Dans un instant il vous relatera ce qu'il a vu et ce qu'il a fait dans ces plantureuses contrées, pour le développement du commerce.

M. Wiener comme M. de Brazza, au lieu d'employer la violence et de semer la désolation sur son passage, a su toujours et partout se faire aimer et respecter. — Telle est, Messieurs, la véritable « méthode Française ; » elle nous assure les sympathies et l'amitié des peuples

avec lesquels notre commerce et notre industrie auront bientôt des relations avantageuses.

L'an dernier, à pareille époque, je vous retraçais ce que nous avions fait pour la vulgarisation des connaissances géographiques ; je faisais, en même temps appel à votre concours unanime, pour mener à bien l'œuvre commencée. Ce concours, je le répète avec bonheur, ne nous a pas fait défaut, et c'est grâce à lui que notre sympathique Secrétaire-général, dont l'intelligente activité ne connaît aucun repos, — va pouvoir vous présenter le résumé de nos nombreux travaux que nous essaierons, durant l'année qui vient de s'ouvrir, de rendre plus variés, plus intéressants et plus fructueux encore.

La parole est ensuite donnée à M. Guillot, secrétaire-général, qui dans un rapport substantiel et fort précis expose les travaux accomplis par la Société pendant l'année 1882. Cette énumération devait suffire à lui concilier les sympathies du public : aussi est ce avec un enthousiasme plein de franchise que le public souligne les passages saillants de ce rapport et les importants résultats obtenus par la Société comme les conférences du Dr Bayol et de M. de Brazza, la promesse faite par M. Dupuis et les modifications accomplies dans le sein du comité d'études.

Rapport de M. Guillot, Secrétaire-général.

Mesdames, Messieurs,

Mes chers collègues,

Je vous dois d'après les statuts qui nous régissent, et aussi d'après l'usage établi, une relation sommaire et impartiale des travaux accomplis par la Société et dans son sein, des efforts tentés par elle pendant l'année qui vient de finir.

Cette tache, déjà laborieuse, deviendra avec le temps plus délicate : la matière abonde et c'est une difficulté de plus ; mais en présence de ces dévouements spontanés dont nous avons eu tant de preuves, de ces conférences et cours innombrables que nous avons été si heureux d'accepter et parfois de provoquer, je crains d'omettre sans le vouloir quelque fait important ou utile : et, quoique je fasse pour attribuer à chacun la part de travaux et d'éloges qui lui est due, sans m'écarter de

la vérité, j'ai la conscience de ne pouvoir répondre au secret, reproche que vous me ferez d'être demeuré beaucoup au-dessous. Cette difficulté d'ailleurs affirme l'activité efficace de la Société de Géographie, ses progrès incessants qui, en nous assurant, avec des adhésions nombreuses des ressources nouvelles, nous donnent plus de force dans le présent et sont un gage précieux et certain pour l'avenir.

L'an dernier au moment de notre séance solennelle nous étions 560. Aujourd'hui le nombre de nos sociétaires dépasse le chiffre de 700, dont 4 membres d'honneur, 5 fondateurs, 7 correspondants, et 60 dames. Vous voyez, Messieurs, que les dames prêtent aussi leur utile concours à l'œuvre géographique, et ce ne sont pas les adhésions dont nous sommes le moins jaloux et le moins fiers.

Notre comité a subi quelques modifications imposées par les circonstances : si nous avons regretté le départ de M. Toussaint, que ses occupations actives empêchaient de s'associer à nos travaux, nous avons accueilli avec plaisir M. le marquis d'Audiffret, un des premiers donateurs de notre bibliothèque, dont le zèle et la compétence pour les questions géographiques, nous sont depuis longtemps connus.

Lorsque M. Carré, directeur de l'enseignement primaire, dut en nous quittant renoncer au titre que nous avons été heureux de lui décerner, le comité et l'assemblée générale ne crurent pouvoir mieux faire que d'appeler parmi nous son successeur à Lille, M. Brunel, affirmant par ce choix leur sympathie et leur estime pour le promoteur de l'œuvre géographique dans le département de l'Aisne, et pour l'ancien président de la Société de Géographie de Laon, dont il a été le fondateur.

Quelques mois plus tôt nous perdions un de nos meilleurs et de nos plus actifs secrétaires M. Lacroix, il nous quittait pour accomplir en Asie, puis en Afrique un voyage préparatoire à la grande exploration dont il nous a exposé le projet, et, toujours préoccupé de nous être utile, il nous priait de le remplacer sans retard. Question bien grave Messieurs, et qui eut peut-être paru insoluble si parmi les travailleurs qui nous entourent nous n'avions eu la bonne fortune de posséder l'ancien secrétaire-général de la Société de Cambrai. Il a bien voulu, avec un titre moins pompeux, accepter une mission tout aussi difficile, et, depuis qu'il est des nôtres, M. Boudry nous a prouvé que l'on pouvait compter sur son intelligente initiative et sur son absolu dévouement.

L'année qui vient de finir, Messieurs, a été particulièrement féconde en conférences instructives et variées. La plupart des grands voyageurs qui se sont fait un nom dans l'histoire des découvertes et de la colonisation nous avons eu l'honneur de les recevoir à Lille et de vous les faire connaître.

Le 26 mai, M. le Dr Bayol rendait compte avec une sincérité persuasive de sa mission dans cette riche et populeuse contrée du Fouta-Djallon qu'il a su placer si heureusement sous notre protectorat. Chargé il y a trois mois d'une mission nouvelle et plus périlleuse encore dans le Haut-Sénégal et le Soudan, il m'exprimait à notre dernière entrevue sa sympathie pour notre œuvre géographique et sa reconnaissance pour le public lillois dont il garderait toujours, disait-il, un précieux souvenir. Le Dr Bayol, Messieurs, a tenu parole : il n'y a pas une semaine nous recevions avec la relation d'une conférence faite par lui à St-Louis des nouvelles heureuses de son expédition qu'il avait prié M. Delor, conseiller-général du Sénégal de nous transmettre. Puissent notre souvenir et notre reconnaissance réciproques être pour lui un soutien et un encouragement dans les rudes épreuves qu'il va subir ! Puisse-t-il lui même revenir bientôt parmi nous sain et sauf et victorieux pour nous les retracer un jour !

Le 22 octobre, M. Savorgnan de Brazza se rendait à Lille et en acceptant de faire devant vous sa première conférence en province, inaugurait dignement la reprise de nos travaux. Vous n'avez certes pas oublié, Messieurs, avec quelle conviction pénétrante il vous exposait, sinon la description générale de ses explorations, du moins l'importance de son œuvre, diminuant à dessein son propre rôle pour exalter celui de ses vaillants collaborateurs. Dans quelques jours il aura quitté la France emportant avec la ratification du traité auquel son nom est désormais associé, la consécration éclatante de cette œuvre que nous avons été fiers de vous faire connaître, car elle va aboutir au relèvement prochain et tout pacifique de notre puissance coloniale.

Avec ces deux grands voyageurs nous étions sur les côtes occidentales de l'Afrique. MM. Bonvalot et Capus nous ont fait pénétrer en Asie, en nous indiquant le 27 novembre leur itinéraire dans le Turkestan, et les ruines importantes qu'ils découvrirent dans la vallée du Sourchan.

S'il nous a été impossible de vous présenter le malheureux Dr Crevaux, victime héroïque de son courage, nous avons du moins l'honneur

de saluer aujourd'hui son digne prédécesseur M. Charles Wiener. Nous le félicitons de son initiative, de ses efforts persévérants pour trouver dans l'Amérique du Sud une grande route commerciale, de son succès, enfin qui n'a d'égal que la bonne grâce avec laquelle il a bien voulu répondre à notre appel.

A ces noms si glorieux nous voulons pouvoir en joindre un autre, non moins connu, non moins estimé, celui de l'illustre collaborateur de Francis Garnier, qui accomplit en 1873 avec une poignée d'hommes cette conquête du Tonquin, devenue légendaire. Or j'apprenais hier de M. Dupuis lui-même, qu'à moins de départ précipité, ou d'un vote immédiat de subsides (et nous savons, Messieurs, combien de pareilles questions entrainent de discussions et de retards,) il viendra très volontiers à Lille, vous initier à cette grande question du Tong-Kin, source pour lui jusqu'à ce jour de tant de déboires et d'amertumes et qui, par un juste retour des choses, va devenir enfin l'occasion d'une réhabilitation éclatante, et d'une gloire chérement mais dignement acquise.

Si nous nous sommes efforcés de vous faire entendre ces illustres explorations ce n'est pas que parmi nos sociétaires il manque de conférenciers d'élite et d'orateurs de talent. Je n'en veux pour preuve que le persuasif et éloquent plaidoyer de notre ancien secrétaire-général M. Suérus de faveur de Dupleix si utile dans un moment où l'on cherche à perpétuer et à réhabiliter la mémoire de notre grand colonisateur.

Peu de temps après, M. le D[r] Henry et M. le professeur Bertrand, en exposant l'un la géographie des langues, l'autre la distribution des plantes à la surface du globe, nous prouvaient que la science géographique est infinie, et qu'elle peut être aimable jusque dans ses parties en apparence les plus arides.

Notre infatigable bibliothécaire nous décrivait avec sa bonne grâce et son érudition habituelles un de ses récents voyages dans la grande Russie, et votre secrétaire-général après vous avoir fait connaître nos principales colonies Océaniennes, vulgarisait parmi vous l'importante question du Congo.

Les communications faites dans nos assemblées, n'ont été ni moins fréquentes, ni moins originales. Au premier rang je retrouve le nom de M. Renouard qui avec sa compétence incontestés dans les questions industrielles et commerciales, nous retraçait l'exploitation et les usages

de l'Alfa et de l'Aloës. Des rapports amicaux avec un des sympathiques officiers de l'armée de Tunisie nous ont valu une relation et une carte inédites des environs de Zaghouan. Après lui, le P. Kieckens, en nous parlant d'un ancien lillois, jadis missionnaire au Paraguay, abordait une étude toute locale, et l'un de nos plus récents sociétaires nous envoyait de Paris où il réside un mémoire sur les stations françaises de la Nigritie-Orientale que notre dernière assemblée générale vient d'accueillir avec une faveur méritée.

Un public assidu se presse à nos séances du jeudi, et ne songe nullement à nous reprocher la prodigalité excessive qui du 13 novembre au 8 décembre, dans l'espace de trois semaines nous a permis de vous donner trois grandes conférences et cinq cours. Je ne mentionne que pour mémoire les vingt-deux leçons de votre secrétaire-général, sur les colonies françaises, dont l'étude de l'Hindoustan est aujourd'hui le complément naturel, mais nous ne saurions décerner trop de remerciements et d'éloges à tous ceux qui pour étendre notre œuvre, nous ont apporté le précieux concours de leur parole et de leurs connaissances.

L'exploitation du jute aux Indes que M. Renouard vous a si clairement détaillée, les expositions légendaires et historiques, scientifiques et attrayantes de M. le professeur Rosman, sur Ulysse et Hérodote ; la question de Panama dont notre excellent et laborieux collègue M. Faucher vous a démontré l'importance ont été dignement suivies du tableau de la civilisation chinoise que vous a présenté le P. Perny, et de l'étude minière de Cochinchine, que M. Petiton vous a fait connaitre. Tous ces travaux méritent à leurs auteurs un public éloge, que nous sommes heureux de leur décerner aujourd'hui comme une bien faible récompense de leur science et de leur dévoûment.

A la période des conférences a succédé l'époque des promenades, et toutes nos excursions étudiées soigneusement à l'avance, ont été cette année particulièrement fructueuses. Le 7 mai, 63 personnes visitaient les travaux du nouveau port de Calais et du tunnel de Sangatte; le 14 mai, nous faisions accomplir à Dunkerque le voyage que la libéralité de M Verkinder nous avait permis d'offrir à quelques-uns de nos lauréats; puis nous avons visité Cassel, Ypres, le mont de Kemmel et la foret de Mormal. Le mauvais temps a malheureusement rendu ces courses trop rares ; mais nous voulons, en les multipliant cette année développer davantage encore l'aimable confraternité qui règne entre

tous nos sociétaires, l'intérêt qu'ils portent à l'œuvre commune et à la science dont ils sont avec nous les propagateurs.

Le succès du concours de 1881 avait été grand, celui du concours de 82 a dépassé toutes nos expérances : 199 concurrents se sont fait inscrire, et si nous avons à mentionner une médiocrité regrettable dans les travaux de nos jeunes gens, nous pouvons du moins louer sans réserves les compositions de nos jeunes filles. Les prix offerts par nos généreux donateurs MM. Crepy, Bossut et Verkinder à qui nous devons tous une très vive reconnaissance, se sont augmentés d'un autre que la libéralité de M. Léonard Danel nous permet de décerner. La commission des prix et récompenses vient d'attribuer une somme de cent francs à un digne instituteur de notre région, M. Rivelois. pour sa belle carte du canton de Cysoing ; il a été décidée en outre que MM. Tilmant et Cauchet dont les appareils géographiques avaient déjà valu à leurs auteurs, il y a deux ans, une mention publique (c'était alors, Messieurs, tout ce qu'il nous était possible de donner) recevraient une médaille d'argent grand module. La commission est heureuse par cette récompense d'honorer l'excellent directeur de l'Ecole supérieure primaire et son dévoué collaborateur.

Le rapport précis que notre fidèle bibliothécaire a bien voulu publier dans le plus récent bulletin de la Société vous prouvera mieux que je ne pourrais le faire, l'accroissement de nos publications et de nos livres de fonds. Bientôt, nous l'espérons des crédits spéciaux nous permettront de devenir plus riches et de joindre aux dons particuliers que nous recevons toujours avec reconnaissance des ouvrages plus récents et plus nouveaux.

Cette dépense nécessaire ne saurait d'ailleurs effrayer notre vigilant trésorier qui nous a présenté pour nos étrennes un budget presque brillant et inespéré, d'après lequel toutes dépenses soldées il nous reste outre la réserve obligatoire une somme d'environ 300 francs. Sans doute, Messieurs, avec ces faibles ressources, nous aurons de la peine à organiser des expéditions au Congo ou dans le Tonkin, mais si pour l'instant nos prétentions ne sont pas si grandes, peut-être le deviendront-elles un jour. Il y a ce me semble dans le développement des Sociétés de Géographie, deux phases distinctes. Dans la première que j'appellerai période de fondation c'est la naissance pénible, l'organisation indécise, défectueuse, les tentatives incertaines qui aboutissent infailliblement à la ruine ou au triomphe ; puis vient la période active,

le développement régulier, définitif, la participation aux grandes entreprises que couronne le succès final. Nous avons je crois, franchi avec bonheur la première étape. Par votre faveur , par votre assidu concours, vous nous aiderez à commencer heureusement la seconde : Nous nous efforcerons pour notre part de l'accomplir.

M. Charles Wiener expose ensuite ses voyages dans l'Amérique méridionale et insiste sur l'importance de la grande route commerciale découverte par lui à travers les Indes, entre les versants de l'Atlantique et du Pacifique (1).

M. Alfred Renouard donne ensuite lecture des palmarès. Les noms des lauréats sont vivement applaudis.

LISTE DES LAURÉATS :

Prix Danel (150 fr.)

Une somme de 100 francs est accordé à M. Rivelois, instituteur, pour la belle carte du canton de Cysoing, présentée à la Société.

Une médaile d'argent grand module est décernée à MM. Tilmant et Cauchet, pour les appareils géographiques et cosmographiques qu'ils ont présentés à la Société.

Prix offert par M. Paul Crepy, Président (300 fr.)

Jeunes gens — 1re catégorie.

1er prix, 80 francs :

Tambrun, Gustave, élève de l'école supérieure de la rue du Lombard.

2e prix, 60 francs :

Fernaux, Georges, élève du pensionnat Sainte-Marie.

---

(1) La conférence de M. Wiener sera insérée dans un des prochains Bulletins de la Société.

Médaille de bronze :

Quœghebeur, Charles, élève de l'école supérieure de la rue du Lombard.

En présence du petit nombre de concurrents inscrits dans la 1re catégorie des jeunes gens, et surtout de la médiocrité des copies qui ont été remises, la Commission des prix et récompenses a décidé que 150 francs seraient enlevés à cette catégorie pour être répartis également entre les trois autres.

Prix offert par M. Henri Bossut, Vice-Président (150 fr.)
et prix Verkinder.

Jeunes gens. — 2e catégorie.

1er prix, 50 francs :

Prévost, Hippolyte, élève de l'école supérieure de la rue du Lombard.

2e prix, 40 francs :

Mercier, Eustate, élève de la même école.

3e prix, 30 francs :

Herlemont, Fénelon, élève de la même école.

4e prix *ex-æquo*, 20 francs chacun :

Longcamp, Hector, élève du pensionnat Sainte-Marie.

Schouttetten, César, élève de la même école.

5e prix, 20 francs :

Roseau, Arsène, élève du pensionnat Gombert, à Fournes.

6e prix, Voyage offert par M. Verkinder, à plusieurs jeunes gens, dans un port ou une ville de la région du Nord :

Frixon, Auguste, élève de l'école supérieure de la rue du Lombard.

Ruffin, Alfred, élève du pensionnat Gombert, à Fournes ;

Dewisher, Désiré, élève du pensionnat Ste-Marie ;

Duhem, Eugène, élève de l'institut Turgot, à Roubaix ;

Rémont, Emilien, élève de l'école communale de Lomme ;

Galopin, Léon, élève de l'école supérieure de la rue du Lombard ;
Podewin, Bertin, élève du pensionnat Ste-Marie ;
Montel, Simon, élève du même pensionnat.

7e prix, médaille de bronze :

Naessens, Jules, élève de l'Institut Turgot, à Roubaix.

Prix offert par les Membres du Comité d'études (200 fr.)

Jeunes filles. — 1re catégorie.

1er prix, 100 francs ;

Mlle Edmée Boutmy, élève de l'institut Fénelon.

2e prix, 50 francs :

Mlle Esther France, éléve de l'École supérieur du boulevard de la Liberté ;

3e prix, 35 francs :

Mlle Maria Deraet, élève de la même école ;

4e prix, 25 francs :

Mlle Julienne Defive, élève de la même école ;

Médailles de bronze :

Mlles Laura Bosker, élève de l'Institut Sévigné, à Roubaix ;
Pauline Jacques, élève de l'École supérieure du boulevard de la Liberté ;
Eugénie Pruvost, élève de la même école ;
Berthe Minet, élève de l'Institut Fénelon.

Prix offert par la Société (100 fr.)

Jeunes filles. — 2e catégorie.

1er prix, 50 francs :

Mlle Louise Colle, élève de l'Institut Fénélon ;

2e prix, 40 francs :

Mlle Marie Deghilage, élève de l'École supérieure du boulevard de la Liberté ;

3e prix, 30 francs :

Mlle Angèle BOURGOIGNON, élève de la même école ;

4e prix *ex æquo*, 20 francs chacun :

Mlles Berthe ALLIER et Philomène DELEBECQUE, élèves de la même école ;

Médailles de bronze :

Mlles Eugénie BARBIER, élève de la même école ;
Eugénie LEMAIRE, élève de la même école ;
Zoé SIX, élève de l'Institut Fénelon ;
Louise ROUSSIEZ, élève de l'Institut Sévigné, à Roubaix

BIBLIOTHÈQUE.

OUVRAGES REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ PENDANT LE 1er TRIMESTRE DE 1883

I.

Catalogue des Brochures et Livres de fonds. (*Suite*.

Voir le commencement du Catalogue page 84 du tome Ier.

42. *Le cinquième Congrès national des Sociétés françaises de géographie à Bordeaux*; compte-rendu par Clément Sipière. — 1 br. in-8° de 34 p ; Toulouse, 1882. — *Don de l'auteur.*

43. *Rapport sur le quatrième Congrès national de géographie*, tenu à Lyon du 6 au 10 septembre 1881, par Delessert, ancien professeur, membre du Comité d'études et délégué de la Société de géographie de Lille, etc. — 1 br. in-8° de 20 p. ; Lille, 1882. — *Don de l'auteur.*

44. *La Nouvelle Guinée*; historique de la découverte, description géographique, etc., par Jules Girard, membre de la Société de géographie de Paris, etc. — 1 br. in-8° de 55 p., Paris, 1882. — *Don de l'auteur.*

45. *Le mouvement économique en Portugal et le vicomte de San Januario*, par Eug. Gibert. — 1 br. in-8° de 14 p., : Paris, 1881. — *Don de l'auteur.*

46. *Exploration géographique et commerciale de la Guinée portugaise*, projet présenté au gouvernement portugais par la Société de géographie de Lisbonne, (traduction du marquis de Crozier). 1 br. in-8° de 16 p.; Lisbonne, 1878. — *Don de M. le marquis de Crozier.*

47. *Un congrès permanent de géographie en Portugal au XVe siècle*, lettre à M. le marquis de Crozier par Antonio Maria de Campos junior, membre effectif de la Société de géographie de Lisbonne. — 1 br. in-8° de 3 p. : Leiria, 1878. — *Id.*

48. *Les monuments de l'ancien Cambodge, classés par provinces*, par le marquis de Crozier. — 1 br. in-36 de 12 p. : Paris, 1878. — *Id.*

49. *Iles Philippines : la province de Zambales de l'île de Luçon*, d'après la monographie de de M. Francisco Canamaque, par A. W. Taylor. — 1 br. de 16 p. ; Paris, 1881. — *Id.*

50. *Le château de Hoh-Kœnigsbourg*, par Gustave Dietsch. — 1 br. in 12 cart. illustrée de six vues en phototypie par D. Allarius ; Sainte-Maries-aux-Mines, 1832. — *Don de l'auteur.*

51. *La question du Zaire, droits du Portugal* (édition française). — 1 br. in-8° ; Lisbourne. — *Envoi de la Société géographique de Lisbonne.*

52. *Collection de voyages modernes* effectués par mer ou par terre dans les cinq parties du monde, depuis 1800 jusqu'à nos jours, contenant la description des mœurs, coutumes, gouvernements, cultes, sciences et arts, industrie et commerce, productions naturelles et autres, par Albert Montémont, directeur de la bibliothèque universelle des voyages, traducteur des œuvres de Walter Scott, etc. — (25 vol. in-8° ; Paris, 1858). — *Don de M. Delahodde.*

53. *La Loire historique, pittoresque et biographique*, par G. Touchard-Lafosse (5 vol. gr. in-8 jésus, illustrés de 62 grav. sur acier et de 3 cartes ; Paris, 1858). — *Don de M. Bertoux.*

II.

Catalogue des Cartes, Atlas et Plans (*Suite*).

51. *Bird's-eye view of Egypt looking north from the Pyramids.* — Don de M. Paul Crepy.

SITUATION FINANCIÈRE

De la Société, au 1er Janvier 1883.

M. Auguste Fromont, Trésorier, a adressé à M. le Président la lettre suivante :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous remettre le compte des recettes et dépenses de l'année 1882, arrêté au 31 décembre dernier :

Recettes.

En caisse au 1er janvier 1882	1,622	07
Reçu pour cotisations annuelles	6,623	»
Don et prix offerts par M. Paul Crepy	575	»
Prix offert par M. Verkinder	200	»
Id. M. Henri Bossut	150	»
Id. le Comité d'études	230	»
Reçu de M. Baratte, membre fondateur	190	»
Remboursement de la Société d'horticulture	42	»
Total des Recettes	9,632	07

Dépenses.

Solde des frais d'une conférence de M. Suérus, en 1880, à Roubaix	25	»
Solde des frais de la conférence de M. Renouard, du 11 décembre 1881	25	55
Conférence de M. Des Grois, à Roubaix, en 1881	82	60
Séance solennelle du 29 janvier et conférence de M. Suérus	92	20
Conférence de M. Henry (12 mars)	29	75
Id. M. Bertrand (2 avril)	88	»
Id. M. Guillot (21 mai)	46	»
A reporter	389	10

Report	389	10
Conférence de M. Bayol (25 mai)	123	25
Id. M. Savorgnan de Brazza (22 octobre)	119	60
Id. M. Renouard (12 novembre)	76	80
Id. MM. Bonvalot et Capus (26 novembre)	195	25
Id. M. Guillot (3 décembre)	28	25
Frais généraux d'impression	982	52
Frais d'impression du Bulletin (1er, 2e et 3e trimestres)	1,594	75
Loyer	700	»
Mobilier, chauffage, éclairage	1.632	65
Concours et prix	1,123	»
Frais divers d'administration, appointements de l'appariteur, frais de recette	403	15
Frais généraux du Secrétariat	411	85
Bibliothèque, abonnements à diverses publications	164	55
Total des Dépenses	7,944	7
Versements statuaires à la caise de réserve (Cotisation d'un membre fondateur et 5 % sur les cotisations ordinaires)	462	75
Balance en caisse	1,224	60
Total égal aux Recettes	9 632	07

L'encaisse au 1er janvier 1883 est donc de 1,224 fr. 60 c.

Mais cette somme ne peut être considérée comme étant entièrement disponible. Il reste en effet à payer les frais d'impression du quatrième trimestre du Bulletin qui n'a pas encore été distribué, le loyer des trois derniers mois, et quelques autres dépenses de moindre importance, dont le total s'élèvera à près de 800 fr. L'excédent des recettes sur les dépenses pour l'exercice de 1882 ne sera par conséquent que d'environ 400 fr.

La réserve se compose actuellement de 1,062 fr. 75 c. déposés à caisse d'épargne.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Le Trésorier,

A. FROMONT.

AVIS DIVERS.

I. — La Société ne prend sous sa responsabilité aucune des opinions émises par les auteurs des articles insérés dans son bulletin.

II. — Les demandes d'inscriptions, de renseignements et réclamations diverses, doivent être adressées à M. Paul CREPY, président de la Société de Géographie, 28, rue des Jardins, soit à à M. le Secrétaire-général, au siège de la Société, 29, rue des Jardins.

III. — Les livres, brochures, ouvrages et cartes offerts à la Société doivent être adressés à M. Alfred RENOUARD, bibliothécaire, 46, rue Alexandre Leleux.

Les lettres non affranchies sont refusées.

Le Trésorier,
A. FROMONT.

Le Secrétaire-Général,
E. GUILLOT.

1883. JANVIER-FEVRIER-MARS Nos 4, 5, 6

2me PARTIE

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE

TOME II

BULLETIN

PARAISSANT AU MOINS TOUS LES TROIS MOIS

SOMMAIRE :

LILLE

IMPRIMERIE L. DANEL

1882

ABONNEMENT : 10 FR. PAR AN POUR LA FRANCE ; 12 FR. POUR L'ETRANGER

PRIX DE CE FASCICULE : 3 FR.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE.

NOMINATION D'UN MEMBRE D'HONNEUR.

Sur la proposition du Comité d'études, l'assemblée générale du Samedi 21 Avril a décerné à l'unanimité le titre de membre d'honneur de la Société à M. *Jean Dupuis*. Elle a voulu reconnaître, par cette faveur, les efforts patriotiques que M. Dupuis a faits pour donner le Tong-Kin à la France et pour assurer aux produits de l'Industrie Française des débouches nouveaux dans les contrées de l'Extrême-Orient.

NOMINATION D'UN MEMBRE CORRESPONDANT.

L'assemblée générale du 21 Avril a également décerné le titre de membre correspondant à *M. Millot*, second de l'expédition de M. Dupuis au Tong-Kin qui a pris part avec lui à la conquête et à l'ouverture du pays au commerce en 1873. Elle a tenu à remercier M. Millot de la conférence si instructive et si utile par laquelle il a vulgarisé à Lille et à Roubaix l'importante question du Tong-Kin.

LA COCHINCHINE FRANÇAISE

La vie à Saïgon

NOTES DE VOYAGE

Par M. A. PETITON,

Ex Ingénieur Chef du service des Mines en Cochinchine.

Conférence faite devant la Société de Géographie de Lille, le 3 mars 1883.

PRÉFACE.

Appelé dans le courant de décembre 1882 et de mars 1883 à l'honneur de faire des conférences sur l'Indo-Chine à la Société de Géographie de l'arrondissement de Lille, j'ai puisé les sujets de ces conférences dans les notes que j'avais recueillies pendant mon long séjour en Cochinchine (Années 1869 et 1870). L'accueil bienveillant et sympathique de mes nombreux auditeurs m'a fait penser qu'il convenait de reproduire ici dans son entier les notes que j'avais réunies sous la rubrique : *Saïgon à vol d'oiseau en l'année de grâce 1869.*

Depuis mon séjour en Cochinchine, Saïgon a vu le nombre de ses habitations augmenter d'une façon considérable.

Certaines modifications et améliorations importantes se sont produites dans l'administration de notre grande colonie de l'Extrême Orient. Il y a eu beaucoup de progrès accomplis dans cet ordre d'idées, progrès que nous avons appelés de toutes les forces de nos convictions et de notre patriotisme. — Mais la population et les mœurs de notre colonie n'ont pas changé et nous avons la ferme croyance que tous ceux qui ont connu la Cochinchine la reconnaîtront dans l'article qui suit, dont le mérite principal est d'être la reproduction fidéle de ce que l'auteur

vu et observé sur place. — L'étude proprement dite : *Saïgon à vol d'oiseau*, est précédée de quelques considérations générales sur la constitution géologique et sur les principales divisions de la Cochinchine française. L'auteur ne pouvait pas, en terminant son travail sur la Cochinchine, ne pas dire quelques mots de la question du Tonquin qui intéresse à un si haut point notre grande colonie de l'Extrême Orient.

J'ai souffert trop cruellement en Cochinchine pour ne pas aimer profondément ce pays.

M. le Vice-Amiral de la Grandière, gouverneur en 1868 de la Cochinchine française, était un homme d'initiative et d'intelligence. Sous ses auspices s'était organisée la grande mission de reconnaissance du Mékong à la tête de laquelle était M. Doudart de Lagrée assisté de MM. Francis Garnier, de Carné, etc, morts depuis. Saluons en passant ces victimes de l'amour de leur pays, ces victimes de la science! L'expédition du Mékong avait donné bien des indications utiles au point de vue de nos connaissances géographiques et au point de vue des richesses du sol de pays inconnus jusque-là.

C'est à la suite de cette exploration que M. de la Grandière désira avoir avec lui en Cochinchine un ingénieur des mines qui fut à la fois un géologue et un praticien.

Cet ingénieur devait faire différentes études géologiques et minières sur le continent de l'Indo Chine. Il devait en outre explorer et étudier au double point de vue précité, l'île de Phu Quoc (Golfe de Siam), l'île de Hainan (Golfe de Tonquin), l'île de Formose, etc.

J'étais alors ingénieur aux mines de la Grand'Combe, dans le département du Gard, M. le Ministre de la Marine me proposa d'accomplir cette mission. J'acceptai et je partis en octobre 1868 pour la Cochinchine, fier de servir mon pays, rempli d'un dévouement absolu à ses intérêts, désirant faire quelque chose d'utile pour la prospérité et pour l'extension de notre influence nécessaire et légitime à l'extérieur.

J'ai toujours pensé qu'il était absolument indispensable pour notre pays de pousser ses nombreux enfants qui s'étouffent les uns les autres et végètent en France, à aller s'établir en dehors de la métropole, dans nos colonies de préférence.

Malheureusement pour moi M. de la Grandière ne devait jamais revoir la Cochinchine. Il mourut des suites de son séjour prolongé dans ce pays et je trouvai en arrivant à Saïgon un Gouverneur intérimaire qui ne resta que peu de temps, alla mourir en France et fut remplacé par un Gouverneur qui avait des idées diamétralement opposées à celles de M. de la Grandière. Au lieu de me renvoyer immédiatement en France, comme il aurait du le faire, puisqu'il ne voulait pas encourager les études géologiques prescrites par son prédécesseur, il me garda en ne me donnant que des moyens d'actions insuffisants.

Quoi qu'il en soit je continuai mes études géologiques, souvent à mes frais, jusqu'à ce que M. le Contre-Amiral-Gouverneur me fit partir au retour de mon dernier voyage dans le Cambodge et dans le Siam, le 10 juillet 1870. Je débarquai en France, le 31 août 1870, complètement épuisé par l'anémie et par la fièvre. Je fus mis en congé de convalescence avec ma solde entière. Trois jours après mon débarquement, Sedan étant arrivé, je pensai que les malades eux-mêmes devaient mettre à la disposition de leur pays le peu de sang qui leur restait dans les veines; Je partis pour la guerre. A la paix il me fallut bien des mois pour rétablir ma santé doublement épuisée. Je devais me créer une situation qui me permit de faire les sacrifices d'argent que représente une longue étude comme celle que j'ai entreprise sur la géologie de la Cochinchine. J'étais navré de ne pouvoir exécuter le travail scientifique que je me proposais de faire sur la collection d'un millier d'échantillons géologiques que j'avais rapportés de la Cochinchine, après avoir laissé un double de cette collection à Saïgon. Enfin en 1881, je me suis décidé à commencer la longue étude géologique de la Cochinchine Française, travail que je viens de terminer.

Il était absolument indispensable d'expliquer comment j'ai été obligé d'attendre si longtemps avant de faire ce que j'avais tant à cœur d'exécuter.

Pour ne pas répéter ce que j'ai eu l'occasion de dire sur la géologie de l'Indo-Chine, à la Rochelle notamment, dans la session de l'année 1882 de l'Association française pour l'avancement des sciences, je ne ferai qu'un court résumé de la géologie de la Cochinchine.

Ma communication a été reproduite *in extenso* dans les comptes rendus de l'Association française (Année 1882) avec une réduction de ma carte géologique d'ensemble de la Cochinchine. Cette carte fait

partie de mon travail sur la géologie de la Cochinchine, travail qui a plus de deux cents pages de texte et que M. le Gouverneur de notre colonie a promis de faire imprimer aux frais du budget colonial. Quand cet heureux jour viendra-t-il ? Ce sont des archives précieuses pour la Cochinchine, j'ose le dire, et qui éviteront bien des fatigues et bien des dangers aux Ingénieurs qui viendront faire des études de détail dans l'Extrême-Orient.

Lacs, Fleuves, grandes divisions géologiques de la Cochinchine, du Cambodge, du Siam.

Le premier point qui frappe la vue du voyageur quand il arrive en Cochinchine est le phare du Cap St-Jacques construit sur une montagne faisant partie du groupe des montagnes de Baria. — Les montagnes de Baria sont les seules que l'on voit et qui s'élèvent au-dessus du niveau des terrains marécageux qui s'étendent sur toute la Basse Cochinchine au Sud d'une ligne allant de l'Est à l'Ouest, depuis, à l'Est sur la côte Est de la Cochinchine française le fleuve Le Donnai qui reçoit en aval de Saigon la rivière de Saïgon, jusqu'au Rach-Gia sur la cote Ouest.

Le terrain est bas, plat, marécageux recouvert de palétuviers Toute sa surface est formée par des alluvions modernes amenées par les énormes cours d'eau qui arrosent la Cochinchine française.

Le premier de ces fleuves est le Mékong de plusieurs centaines de lieues de développement qui parcourt l'Indo-Chine sensiblement du Nord-Ouest au Sud-Est. — Ce fleuve immense passe à Pnom Penh (Capitale du Cambodge). Là il se divise en deux branches, le fleuve Antérieur et le fleuve Postérieur, qui se subdivisent dans la Basse Cochinchine en une multitude de branches formant l'immense Delta qui s'étend de Soctran au Sud-Ouest à Gocong au Nord-Est. Le débit de ce fleuve est énorme, la section totale de ces différentes branches est de plus de vingt-cinq kilomètres. Le Mékong roule une quantité considérable de vase et de sable en suspension et ses dépôts qui durent depuis des milliers d'années ainsi que les dépôts provenant des autres fleuves ont certainement, avec l'action combinée du flux et du reflux de la mer, donné le relief actuel des côtes de la presqu'île formée par le Donnaï l'Est, le Rach-Gia à l'Ouest, la pointe de Camao au Sud.

A Pnom-Penh un fleuve le Tonlé Sap réunit le Mékong à la petite mer intérieure formée par les deux lacs le Camnan Tieu et le Camnan Daï.

Cette mer intérieure d'une grande étendue avait autrefois une superficie bien plus considérable encore et baignait très probablement les murs de l'ancienne ville d'Angcor-Thom qui se trouvent éloignés de ses rives actuelles de plusieurs kilomètres. Le Tonlé Sap coule tantôt dans les grands lacs, en y amenant les eaux et les dépôts du Mékong lorsque la période des crues formidables et prolongées de ce fleuve se produit. tantôt au contraire il déverse les eaux des grands lacs dans le Mékong, quand le niveau du fleuve a baissé.

Les dépôts limoneux considérables qui se produissent d'une façon permanente dans la mer intérieure. ainsi que l'évaporation active des eaux qui a lieu constamment (l'eau ayant quelque fois jusqu'à 34° de température) ont profondément modifié, en la diminuant, l'étendue de la mer intérieure. — D'un autre côté la Basse-Cochinchine créée par les alluvions du Mékong devait, au lieu de présenter les contours de la presqu'île actuelle terminée par la pointe de Camao, former autrefois un golfe profond pénétrant au Nord de la ligne du Rach-Gia au Cap St-Jacques et se rapprochant de la mer intérieure qui elle-même devait s'étendre jusqu'aux environs de Pnom-Penh.

Les autres fleuves de la Cochinchine qui sont également très importants, mais dont les parcours ne se comptent que par centaines de kilomètres, tandis que le parcours du Mékong se chiffre par milliers sont les deux Vaïcos ; l'Oriental et l'Occidental, et enfin le Domaï qui a comme tributaire la rivière de Saïgon.

Tous ces fleuves y compris les nombreuses embouchures du Mékong déversent leurs eaux et leurs dépôts sur la côte Est de la Cochinchine Française depuis Soctrau jusqu'au Cap Saint-Jacques et augmentent tous les jours la surface de la presqu'île de notre colonie. comme il a été dit précédemment.

Si l'on jette les yeux sur la carte géologique de la Cochinchine Française dressée par l'auteur. on reconnaît immédiatement les principales divisions des terrains de notre Colonie, ainsi que les itinéraires des voyages de l'auteur dans le Cambodge et dans le Siam.

On distingue à première vue deux vastes espaces couverts de marais et de forets, occupant la partie centrale et l'extrémité

Sud de la Cochinchine Française. Trois grands groupes de montagnes formées de roches à structure granitoïde frappent également l'attention : l'un s'étend vers le Nord-Est de la Cochinchine Française et se compose des montagnes de Baria, de Bienhoà, de Long-Than, etc. ; le second groupe se prolonge au Nord et est formé par la chaîne de montagne de Tay-ninh ou Dinh-Bâ ; le troisième occupe le Nord-Ouest de la Cochinchine Française, et comprend les montagnes qui ont fait éruption entre Chaudoc, Hâtien, Le Rach-Gia et et Longuyen.

Ces trois groupes ont une importance considérable et donnent à la contrée son relief et sa physionomie générale. C'est dans le voisinage du premier groupe qu'on peut étudier les terrains sédimentaires de Bienhoa et de Long-than. De grands massifs de grès environnent le second groupe.

En parcourant le troisième, on rencontre les lambeaux de grès du massif de Tinh-Bien et les terrains anciens d'Hàtien, composés d'une formation puissante de roches argilo-siliceuses, de quartzites, de schistes, et comprenant également un lambeau de calcaire dans le Sud de la province d'Hàtien. Les calcaires anciens acquièrent une grande épaisseur et couvrent des étendues considérables au Nord de la province d'Hàtien et dans le Cambodge ; ils sont antérieurs, ainsi que les schistes argilo-siliceux qui les accompagnent, aux épaisses couches de grès qui existent dans le Cambodge dans les montagnes de l'eléphant au Nord-Ouest d'Hâtien. Les grés occupent dans cette région, d'immenses surfaces ; ils constituent presque entièrement l'île Phu-Quoc dans le golfe de Siam, et se prolongent, sur le continent, dans le Cambodge et dans le royaume de Siam où ils forment, à deux cents kilomètres au Nord des montagnes de l'Eléphant, une grande chaîne de montagnes dirigée sensiblement Est Ouest. Je l'ai suivie et étudiée sur un parcours de plus de 120 kilomètres, au milieu de forêts vierges, malsaines et souvent impraticables.

Il reste à exécuter bien des études de détails qui nous feront connaître ce qu'on doit penser des mines d'or et de minerais de fer de la province de Bienhoa, des mines d'argent de la province d'Hâtien, de Lignites de l'ile de Phu-Quoc, des phosphates de chaux que j'ai découverts dans la province d'Hâtien, des sables aurifères du fleuve Le Mékong, etc...

SAIGON A VOL D'OISEAU

EN L'ANNEE 1869.

PREMIÈRE PARTIE. — ÉTUDES DE MŒURS.

DEUXIÈME PARTIE. — PRÉPARATIFS D'UN VOYAGE DANS L'INTÉRIEUR DE LA COCHINCHINE. — DESCRIPTION DE LA BONZERIE DE LA MONTAGNE DE TAYNINH. — PRINCIPAUX OBJETS A ACHETER SUR LE MARCHÉ DE SAIGON. — LA QUESTION DU TONQUIN.

INTRODUCTION.

Ce cahier, composé à plusieurs reprises, à cause de l'état perpétuel de malaise de l'auteur, contient des notes écrites primitivement pour quelques personnes amies dans le but de faire comprendre en France où on n'en peut avoir aucune idée, le monde des rues et la vie en Cochinchine, notamment à Saïgon afin de faire voyager le lecteur, *pour ainsi dire avec l'auteur*.

Il est très difficile d'intéresser les Français quand on ne parle pas de faits se passant en France même. Dans notre pays, l'indifférence la plus grande règne, en général, pour tout ce qui existe en dehors *de notre vieille patrie*

Si vous présentez un livre très long, très soigné, très étudié, hérissé de chiffres, vous effraierez ou plutôt vous ennuierez, *pardonnez-moi l'expression ; n'est-elle pas juste, et quelle autre employer ?* Vous fatiguerez, si vous le préférez, votre lecteur qui jettera dans un baillement final votre livre loin de lui. Est-ce là le but què l'auteur désirait atteindre ; Non évidemment. L'auteur venu en Cochinchine plein de zèle et de dévouement pour son pays n'a trouvé que déception ; la coupe d'amertume a été pleine pour lui et il s'y est abreuvé à longs

traits. S'il s'était vulgairement laissé influencer par ces misères, il aurait été disposé par une pente toute naturelle de l'esprit humain à trouver tout mal en Cochinchine et à décrier, autant que possible, la colonie. Heureusement il n'en a rien été.

Dans la faible limite de ses moyens, l'auteur désirerait attirer l'attention de ses compatriotes sur ce pays ; la France ne se doute pas de ce que c'est que la Cochinchine.

C'est un pays des plus intéressants.

Une nation pratique comme nous devons souhaiter de tous nos vœux que la nation française le devienne, ferait évidemment beaucoup dans un pays comme celui-là.

Il ne manque pas en France d'honnêtes gens au cœur droit, à l'esprit juste, à la volonté ferme qui pourraient rendre les plus grands services dans nos colonies, si on savait les utiliser, au lieu de les dégoûter d'aller s'y établir.

ASPECT GÉNÉRAL DE LA COCHINCHINE.

L'aspect de la Cochinchine, lorsqu'on arrive par la mer, près du Cap St-Jacques, frappe de tristesse. Cela tient évidemment à différentes causes indépendantes probablement du pays en lui-même ; toutefois, je crois que le peu d'élévation des côtes est pour beaucoup dans cette première impression : la terre semble fuire devant le passager épuisé par un long voyage. A l'exception du petit massif montagneux du Cap St-Jacques et du grand massif de Baria sur la droite, on ne voit qu'un terrain bas, uni, marécageux, qu'on distingue à peine de la mer.

La remontée de la rivière jusqu'à Saïgon ne contribue pas à diminuer ce sentiment de tristesse par la monotonie des bords du fleuve couverts de palétuviers. Il n'y a donc pas de terre dans ce pays, toute sa surface est donc un marais? Telle est la réflexion qu'on est tenté de faire. Lorsqu'on arrive à Saïgon, la première question qu'on pose est : où est la ville? J'ai demandé sérieusement de quel côté de la rivière elle était. Je dois le dire, et je ne suis pas le seul à avoir ressenti cette impression, le premier aspect de Saïgon m'a paru lugubre. A part quelques grandes constructions : le grand bâtiment des Messageries

nationales, la célèbre maison Wang-taï, et quatre ou cinq cafés sur les quais, on ne voit pas grand chose.

Nous étions mouillés en face de l'Arsenal, c'est-à-dire au-delà de la ville.

Je débarquai par une petite pluie fine, et par un ciel gris couvert, je longeai les magasins de la Marine le long du quai jusqu'à la place du rond-point.

Saïgon ne me fit pas l'effet d'une ville, mais d'un traçage de ville.

Effectivement, je ne me trompais pas, car l'officier français, qui en a fait le plan, ayant une confiance illimitée dans l'avenir de la colonie, a exécuté le tracé de la capitale de la Cochinchine pour une population future de 500,000 âmes,

Aussi Saïgon a-t-il plusieurs kilomètres d'étendue, sur un espace uni sensiblement et marécageux. On a tiré de grandes lignes faisant un angle de 45° environ avec la direction de la rivière, puis une série d'autres lignes perpendiculaires recoupant les autres : et la ville a été tracée.

Un certain nombre de Caïnhas sont sorties de la vase. La Caïnha est cette horrible construction empruntée aux Annamites, au toit surbaissé, aux tuiles brûlantes qui vous renvoient la chaleur du soleil, en la concentrant sur vos têtes.

Les Annamites avaient au moins le bon sens de se servir de paillotes grises au lieu de tuiles rouges.

Au centre de ces Caïnhas, on a bâti le palais du Gouverneur, sorte de bâtiment provisoire en bois, avec une grande salle de réception, en forme de grange.

Du reste, je trouve parfaitement suffisant ce bâtiment pour la colonie, actuellement du moins.

Depuis, et à grands renforts d'argent, on a construit le bâtiment des Messageries qui est séparé de Saïgon par l'Arroyo chinois.

Un chinois connu de tout Saïgon, Wang-Taï a bâti presque à l'angle de l'Arroyo chinois et du grand Arroyo, une grande maison à portique dite maison Wang-Taï ; c'est pour ainsi dire le centre de Saïgon.

Cette maison a deux étages avec vérandas, elle contient la Mairie, le logement du maire, qui était le fonctionnaire le mieux logé de tout Saïgon, un poste de police central, le bureau de la police secrète (nouvelle institution créée à Saïgon). Le grand cercle, comptant presque tous les fonctionnaires et officiers de Marine de Saïgon, quelques officiers, en petit nombre, de l'infanterie de Marine ; fort peu de négociants.

Les négociants ont le cercle du Commerce qui est moins important que le premier.

Presque tout le premier étage de la maison faisant face à l'arroyo est occupé par le cercle. Le soir on voit les fenêtres éclairées ; les habitués du cercle jouent ou se promènent en fumant sur la véranda ; c'est à peu près le seul point de la ville où la nuit arrivée, on voit quelques Européens.

A l'angle de la maison Wang-Taï, commence un canal de quelques centaines de mètres de longueur, perpendiculaire à l'Arroyo. Ce canal que j'avais surnommé le canal de Suez parce que, comme ce dernier il ne finissait pas vite, va être terminé prochainement.

Il aura coûté cher : fait en pleine vase, il a fallu enfoncer pilotis sur pilotis, avant de pouvoir en maçonner les parois. Je suppose qu'on attache une grande importance à l'achèvement de ce canal pour le débarquement des marchandises que les différents bateaux annamites amèneront.

J'aurais été fort heureux de connaître les considérants qui ont motivé l'exécution de ce travail qui a mené loin comme argent, et qui je le crains à cause de son envasement constant ne rendra probablement pas les services qu'on serait en droit d'en attendre.

Ce canal est appelé, Canal Rigault de Genouilly. (M. Rigault de Genouilly, Ministre de la Marine est un de nos premiers *Cochinchinois*) ; il est bordé à droite, en le remontant, par des maisons d'Européens, et par quelques maisons de chinois et de malabars, à gauche par des maisons de chinois, par le marché et par d'autres boutiques de chinois. Le canal s'arrête au niveau de l'église.

Le prolongement du canal a été remblayé imparfaitement, et forme une espèce de place rectangulaire plus ou moins marécageuse bordée de maisons !

Sur le côté gauche du prolongement du canal, se trouve un jeu de Bowling banal.

Sur le côté droit du canal se trouve un autre Bowling, appartenant à des particuliers.

Quelques notices sur le Bowling pour ne pas y revenir. Le Bowling se joue principalement dans les colonies anglaises. C'est un jeu de quilles perfectionné auquel on se livre le soir.

Dans un grand hangar, sorte de boyau rectangulaire de 4 mètres environ de largeur se trouvent deux planchers parallèles parfaitement

unis, parfaitement cirés, munis à droite et à gauche d'une rigole, les joueurs sont à une extrémité des planchers. des *boys servants* dressent des quilles à l'autre extrémité; il faut abattre ces quilles avec des boules énormes, qu'on ne peut jeter qu'avec les deux mains; il ne faut pas faire ce que l'on appelle *lobber*, c'est-à-dire les jeter en l'air en *plombant* (terme de jeu de boules).

La boule roule avec rapidité, et va jeter le ravage dans les quilles. Si le joueur n'a pas de chance ou d'adresse, à votre choix, la boule quitte le plancher, et continue innocemment sa promenade dans la rigole.

Les petits gamins renvoient les boules dans une sorte de rigole maintenue en l'air dans l intervalle existant entre les deux planchers, cette rigole a une pente de retour convenable. En même temps ils font tourner une sorte de grande lanterne polygonale en verre avec des numéros indiquant le succès du joueur; le tout est éclairé à l'huile de coco; la scène se passe au milieu du roulement des boules, du cliquetis des quilles renversées et de l'hilarité bruyante des jeunes allemands et anglais habitués du lieu qui trouvent ce divertissement sudorifique tout-à-fait de leur goût.

Église.— Que dirai-je de l'Eglise? Rien. C'est une Eglise provisoire: la partie de la nef centrale la plus rapprochée du chœur est réservée aux Européens, elle est munie de chaises. Le reste a des bancs en bois. La cloche de l'Eglise est montée sur un chassis. En dehors du bâtiment, non loin de l'Eglise est le presbytère qui, je crois, est la propriété particulière du curé.

On s occupe de construire une cathédrale près du nouveau palais du gouvernement, ainsi qu'un évêché pour l'Évêque, vieillard respectable habitant depuis près de 30 ans l'Indo-Chine. Si on veut qu'il profite de cette bonne intention administrative, qu'on se hâte, comme il le disait, car il n'a pas le temps d'attendre.

Si, partant du prolongement du canal, on se rend au palais du gouvernement, on rencontre deux ou trois grandes maisons européennes, la maison du Directeur de l'Intérieur, la Direction de l'Intérieur, le Trésor, la Poste, la maison du Général, enfin le Palais du Gouverneur.

Les casernes de l'Infanterie de Marine situées dans l'ancien camps des lettres, l'hôpital, la caserne de l'Artillerie sont dans le voisinage; rien à en dire, si ce n'est que les malades sont à peu près aussi mal à l'hôpital que les soldats dans les casernes. Il est déplorable que le premier argent à dépenser ne soit pas employé à améliorer cet état de

chose. Pour être juste, je dois dire qu'on construit un hôpital pour les officiers. Nous n'en sommes pas à apprendre au public que notre colonie a trois établissements principaux, à fonctionnement permanent : une caserne, un hôpital et un cimetière.

Si je continue mon chemin par la rue Isabelle II. jusqu'au jardin botanique, je rencontre le bâtiment de la Sainte-Enfance, tenue par les sœurs de l'ordre de Saint-Paul de Chartres, qui est le seul ordre de femmes existant en Cochinchine. N'oublions pas de signaler toutefois qu'il y a un couvent de cinq religieuses carmélites, ce couvent est à côté de la Sainte-Enfance.

A la Sainte Enfance on s'occupe de l'éducation d'un certain nombre de petits orphelins.

La chapelle de la Sainte-Enfance est surmontée d'un clocher remarquable pour le pays ; on voit de loin la flèche du susdit clocher longtemps avant d'arriver à Saïgon.

Plus bas auprès de l'arroyo sont les bâtiments en construction de l'Arsenal, plus haut le collège du Séminaire, et un peu plus loin, tout près du jardin botanique, l'école des frères, dit collége d'Adram ; enfin le jardin botanique situé entre l'arsenal et les magasins généraux de la Marine, qui ont tout près d'eux la poudrière (je ne sais si cela a été prémédité).

A l'extrémité opposée de la ville, du côté de la route de Cholon se trouvent la maison du Procureur Général, la gendarmerie et la prison, endroit où on voit l'habitant de la première aidé de l'habitant de la seconde. La gendarmerie est un véritable monument qui a coûté beaucoup d'argent.

A une portée de fusil de la gendarmerie sur le même plateau, le nouveau palais du Gouverneur au milieu d'un fort beau parc commence à laisser entrevoir ses constructions ; on a fini le gros œuvre du susdit palais.

Cet emplacement est un des endroits le moins insalubre de Saïgon, c'est un plateau élevé de 8 mètres environ au-dessus du niveau des plus basses mers.

Il y a dans Saïgon deux temples Mahométans Indous, et un temple de Bhrama Indou.

Ces temples sont assez peu remarquables ; les Indous ne laissent pas les visiter. Je crois cependant que l'argument de la piastre serait là un argument pris en haute considération, et permettrait probablement aux *chiens de chrétiens* de fouler le sol sacré.

Pour compléter cette revue rapide, je dirai qu'il y a encore quelques maisons européennes qui sont en général à un étage ; tout le reste de la ville est composé de misérables caï-nhas qui ont peut être plus tué d'hommes que toutes les autres causes nombreuses naturelles d'insalubrité de ce pays.

Les rues de Saïgon sont larges, le sol en est boueux ou poussiéreux: on a pris pour macadam une roche argilo-siliceo-ferrugineuse rouge s'écrasant on ne peut plus facilement, c'est certainement le plus malheureux choix qu'on ait pu rêver ; on a installé, en 1869, un système de voiture d'arrosage trainée par des buffles ; on arrose régulièrement aussi les arbres plantés dans les rues et destinés à les ombrager.

En 1869, il y a eu un certain élan donné à la construction des maisons ; on a bâti au moins quarante maisons nouvelles, il est vrai de dire que beaucoup de ces maisons ne font que remplacer les caï-nhas qui s'écroulent de tous côtés Cette fièvre de bâtir n'est pas encore arrivée à faire baisser le prix des loyers excessifs, eu égard surtout aux mauvaises conditions de confort des appartements construits. On bâtit ici, sans s'inquiéter du confort ni de l'hygiène pour faire rapporter le plus possible à son argent, de petites pièces sans largeur, sans hauteur, qui se loueront depuis 6 piastres par mois, au lieu de construire des pièces vastes et aérées qui sont un des premiers besoins du pays. A Singapoore, qui du reste est dans de bien meilleures conditions hygiéniques que Saïgon, à Singapoore, dis-je, où je n'ai passé qu'un ou deux jours, j'ai vu des bureaux au premier étage des maisons ; des escaliers énormes y conduisent, et certainement la hauteur des plafonds est bien de 4 à 5 mètres ; à la bonne heure : c'est compris ; il est vrai que cela doit se louer à un prix élevé, mais c'est salubre, il y a de l'air. A Saïgon, le gouvernement a concédé beaucoup de terrains presque gratuitement, 0 fr. 075 le mètre, pour pousser ses agents à faire bâtir. Sur vingt concessionnaires, deux, je crois, ont bâti, les autres ont fait de petites spéculations, les petits employés surtout, car on aime le jeu à Saïgon, ce n'est pas pour rien qu'on a une ferme des jeux en Cochinchine.

J'ai parlé très brièvement des casernes de l'infanterie de marine, il y a à Saïgon un dépôt de 1,000 à 1,500 hommes qui rayonnent de ce centre dans les différents postes de la colonie.

Il n'y a rien à ajouter à ce que j'ai dit de ces casernes, elles sont

insuffisantes comme bien-être ; du reste, elles vont être démolies prochainement.

Si je suis bien renseigné, on installera les troupes dans des bâtiments qu'on est en train de construire dans l'ancien fort du Nord.

Les casernes actuelles sont sur la route du village de Govap ; à quelques centaines de mètres sur cette route se trouve le cimetière, vaste enceinte entourée d'une haie de bambous. On en apprend bien vite le chemin, quand on habite Saïgon.

Il existe à Saïgon une institution modeste fort utile : l'école municipale des interprètes, dont le nom indique suffisamment le but.

On peut considérer encore comme un édifice de Saïgon, le vaisseau stationnaire le *Duperré*, sur lequel sont tous les marins qui n'ont pas une destination déterminée quelconque. ils sont ou sur le *Duperré* (grande caserne flottante) ou sur le *Duperré* annexe, navire plus fantastique dont l'existence, les évolutions et la vie sont plus difficiles à comprendre pour ceux qui ne sont pas initiés à ses mystères.

En face de l'arsenal se trouve le dock flottant, vaste carcasse de tôle d'une utilité incontestable ; on ne peut lui faire qu'un reproche, le prix exhorbitant qu'il a coûté, dit-on, à la France.

L'arsenal est l'établissement peut-être le plus important au point de vue matériel, il a comme directeur un sous-ingénieur de 1re classe des constructions navales ; il occupe actuellement un nombreux personnel, il est en pleine construction, il doit s'y dépenser énormément d'argent, car il emploie bien un millier d'hommes : chaque soir, vous voyez sortir de la porte de l'arsenal pour aller du côté du Govap, une véritable procession d'Annamites chargés de débris de bois. Les bâtiments actuels de l'arsenal étant provisoires, il est inutile d'en donner aujourd'hui une description qui serait inexacte demain.

Le directeur de ce vaste établissement est seul actuellement, il a à faire un travail intéressant à plus d'un titre. La marine attache une grande importance à l'arsenal de Saïgon, j'ai même entendu plus d'un haut personnage dire qu'on ne gardait la Cochinchine que pour y avoir un arsenal pour la marine nationale, un lieu de réparations pour les navires de l'État. Il y aura à installer dans l'arsenal des bassins et canaux divers dont l'établissement sera fort dispendieux.

Une critique à faire, critique dont il faut être très sobre en général quand il s'agit de l'établissement de quelque chose de nouveau sous un climat et dans des conditions aussi difficiles que celles de la Cochinchine, une critique à faire, dis-je, c'est que les bois qu'on doit

débiter à l'arsenal sont en dépôt de l'autre côté de l'Arroyo de l'Avalanche, il y a là une main-d'œuvre fort considérable à dépenser, en double emploi, pour amener aux chantiers les pièces de bois à débiter. Ne pourrait-on aviser à avoir un dépôt près du jardin botanique?

Les magasins généraux, dont le client le plus fort est l'arsenal, si je ne me trompe, en sont séparés par le jardin botanique, n'est-ce pas là une erreur?

Ces magasins sont en outre, comme je l'ai dit, fort près des poudrières, n'est-ce pas là une autre erreur?

Le jardin botanique aurait parfaitement pu et pourrait peut-être encore, je le crois, céder une partie de son emplacement au développement de l'arsenal et des magasins généraux, on pourrait, à quelques centaines de mètres de là, le long de l'arroyo, lui donner une compensation si on prenait une partie de sa surface pour en faire des dépôts de bois.

Du reste, ceci n'est qu'une appréciation à vol d'oiseau, c'est une idée à étudier, car je n'ai vu l'arsenal qu'une fois, fort rapidement.

Il y a à l'arsenal des ouvriers chinois et des ouvriers annamites; les annamites font d'assez bons forgerons, les boys annamites font de bons voiliers, les chinois de bons modeleurs pour la fonderie. Il n'y a guère à l'arsenal qu'une vingtaine d'ouvriers français. Plus que tout autre, je suis à même d'apprécier les efforts d'un directeur dans de pareilles conditions et d'applaudir aux difficultés qu'il aura su vaincre. A poste fixe ou à peu près, dans le port de Saïgon, se trouve le yacht du gouverneur, l'*Ondine* actuellement.

De nombreuses chaloupes à vapeur font le service du port de guerre; ne vous trouvez pas en sampan sur leur passage, elles vous couleraient parfaitement, ce qui est sérieux dans l'Arroyo de Saigon.

Deux transports sont généralement mouillés dans le port, l'un en face de l'arsenal, l'autre un peu plus bas, attendant le retour du troisième, qui fait son voyage d'une durée moyenne de trois mois, aller et retour, y compris un séjour de trois semaines à Suez.

Quelques canonnières à vapeur pour les arroyos, deux ou trois autres pour la mer, d'un tonnage un peu plus fort, complètent le port de guerre; un peu plus bas, devant la maison Wang-Taï, est le port ou mouillage du commerce. Il y a bien une trentaine de navires en rade, français, allemands, anglais, etc.

Le directeur du port de commerce a sa maison et ses bureaux entre la maison Wang-Taï et l'Arroyo-chinois. Devant cette maison se trouve

un mât de pavillon fort intéressant, car il annonce l'arrivée du courrier de France, au moyen de signaux plus ou moins compliqués. Au pied de ce mât se trouve un appontement avec un escalier autour duquel est groupée une nuée de petits bateaux (sampans) qui vous passent aux bâtiments des Messageries nationales situées de l'autre côté de l'arroyo chinois, ou vous conduisent à un navire quelconque en rade pour une somme minime, qui ne contente jamais le batelier. Les gamins, hommes ou femmes, qui mènent ces sampans sont aussi absorbants que leurs collègues des autres pays. ils sont gouailleurs, bruyants, insolents, etc.

La limite de la rade de Saïgon en aval est le fort du Sud. Ce fort est situé à deux kilomètres environ de la maison Wang-Taï, rive droite, c'est une enceinte entourée d'un petit talus à pente facile à franchir. C'était, et c'est encore un lieu de punition pour les soldats et les marins difficiles à manier. On en use très peu actuellement. C'est ce fort qui protège l'entrée de la rade de Saïgon du côté de la mer.

Je n'ai pas parlé, je crois, de l'administration de la justice à Saïgon.

Il y a à Saïgon un Tribunal d'appel de la justice indigène des Inspecteurs des affaires indigènes.

Il y a en outre un service judiciaire, avec un Procureur général chef du service, une Cour d'appel composée de deux Conseillers, d'un Président et d'un Conseiller auditeur; un Tribunal de première instance composé d'un juge et d'un lieutenant de juge (Président et Juge d'instruction en français moderne).

Tout ce monde a la jouissance d'un *Palais-de-Justice*, cai-nha quelconque, aussi misérable que les autres. Du reste, ce personnel judiciaire a ceci de particulièrement curieux, c'est que jamais, ou bien rarement, le titulaire d'une fonction déterminée ne remplit sa fonction; ainsi vous voyez les faits suivants qui, du reste, préoccupent peu Saïgon, où on fait bon marché du corps judiciaire :

Le Président de la Cour est Procureur général, un Conseiller est Président, le Conseiller auditeur est Procureur, le Procureur est Conseiller auditeur, le Substitut est Substitut, mais il est tellement furieux d'avoir à remplir ses fonctions naturelles, qu'il n'en a pas encore pris son parti, tant c'est contre les usages. Un secrétaire de la Direction est avocat général à la Cour, conseiller auditeur, je ne sais quoi. Il serait du reste Président que ni lui, ni personne à Saïgon n'en serait étonné probablement.

Je ris un peu, mais je suis au fond fort attristé de voir la loi française appliquée à un pays et à des gens pour lesquelles elle n'est pas faite actuellement, tout au moins ; vous arrivez quelquefois à des absurdités monstrueuses qui ne peuvent que faire gémir les gens de cœur et de sens qui s'intéressent vivement aux différentes races qui habitent la Cochinchine.

Quant à la commission d'appel de la Justice Indigène, je serais fort désireux de la voir fonctionner, il y a là énormément de bien à faire, énormément de jugements mauvais à réviser. Il suffit de dire que les inspecteurs des affaires indigènes, jeunes officiers inexpérimentés en général sont chargés d'administrer et de rendre la justice.

La Cochinchine est habitée par plusieurs races qui sont représentées à Saïgon. Vous avez suivant une échelle numérique décroissante comme population.

1° L Annamite qu'on peut classer en plusieurs espèces,
2° Le Chinois,
3° L'Européen,
4° L'Indien (dit Malabar).
5° Le Malais (dit Malayou).
6° Le Cambodgien (en très petite quantité).

L'annamite à Saïgon, comprend plusieurs espèces : L'Annamite batelier, l'annamite agriculteur de passage à Saïgon, le matas qui constitue la garde *aborigène* des Inspecteurs du pays, enfin le boy.

Le boy mérite un article spécial, car il joue un grand rôle dans la vie des Européens. Ce nom de boy vient évidemment de l'anglais. Le boy est le domestique que les Européens ont généralement. le boy peut se diviser lui même en deux espèces.

1° Le boy proprement dit.

2° Le Nay (vulgairement panier). (Le mot nay vient de l'annamite et veut dire *là bas*, c'est le terme qu'on emploie quand on appelle quelqu'un).

Les paniers sont des enfants depuis 7 à 8 ans, jusqu'a 12 ou 15 ans, ils sont, comme leur nom l'indique, munis de paniers ronds, ils se trouvent constamment sur les quais, devant les boutiques de chinois ou d'européens attendant le chaland qui viendra faire une acquisition quelconque, ils se disputent à qui vous fera leurs offres de service, pour porter moyennant une faible rétribution, les objets dont

vous aurez fait l'emplette. Le nay ou panier est généralement très petit, il a les cheveux longs pendants derrière la tête, c'est une des véritables plaies de Saïgon, depuis l'invasion française où ils ont été, dans les commencements surtout, en rapport avec une soldatesque brutale, aux passions effrénées, ayant en outre souvent sous ses yeux. pour la démoraliser, l'exemple de ses chefs.

Il ne faut pas oublier que la conquête de la Cochinchine a suivi immédiatement la campagne de Chine où on avait pris certaines habitudes essentiellement de l'extrême Orient, et tout-à-fait, (quoi qu'on dise), contraires à celles de l'Occident. La race des paniers contribue à entretenir cette vieille habitude de paresse et de flanerie coutumière des annamites mâles surtout, c'est dans la première partie de cette race, que se recrute la race des boys proprement dits qui, comme je l'ai dit, sont les domestiques des européens et existent par centaines à Saïgon : les boys ont généralement de 15 à 25 ans ; ils sont essentiellement menteurs, débauchés et joueurs ; comme conséquence naturelle de ces défauts et comme couronnement de l'édifice, ils sont voleurs. C'est cependant par eux qu'il faut passer puisqu'ils constituent à peu-près la seule classe où on recrute les domestiques. Le prix de ces boys est très élevé, il est insensé, eu égard aux dépenses réelles et obligatoires de la vie régulière d'un annamite et aux services qu'il ne rend pas. On donne à ces boys par mois de 2 à 10 piastres (la piastre monnaie du pays au taux légal de 5 fr. 55 c. est généralement cotée sur le marché à un taux un peu plus élevé). Le boy remplit l'office de valet de chambre de la façon la plus incomplète, il est à peu près impossible d'obtenir de lui un service régulier, il disparaît une grande partie de la journée souvent, et la totalité de la nuit presque toujours.

Il va par bande de 4 ou 5 dans les maisons de jeux chinoises, ouvertes à tous passant à Saïgon, ou à Cau-Ong-Lang, faubourg de Saïgon, ou enfin à la ville Chinoise de Cholon, située à 5 kilomètres de Saïgon, là il trouve le jeu, le théâtre etc...

Comme quelques européens malheureusement, et comme tous les asiatiques, principalement les chinois, il est excessivement joueur, il dépense en un instant ce qu'il a gagné en un mois, il se trouve alors sans ressources avec des besoins factices devenus impérieux pour lui, et comme le sens moral est très vague chez lui, on conçoit bien vite qu'il ne perd aucune occasion de s'emparer du bien d'autrui ; de là viennent les vols nombreux commis par cette race à Saïgon. Le

boy, outre les fonctions de valet de chambre dont je parlais, remplit aussi celle de palefrenier et quelquefois celles de cuisinier ; mais la supériorité du malais et du malabar est incontestable dans la première de ces fonctions, et celle du chinois comme artiste culinaire n'est pas moins évidente.

Comme je le disais plus haut, le boy est essentiellement paresseux, il fait souvent apporter par un cooli chinois l'eau nécessaire à son ménage alors même qu'il l'aurait sous la main etc..., de même lorsqu'il va au marché, il fait porter par un panier les quelques menues provisions qui constituent la satisfaction des besoins de la vie d'un homme seul.

Le boy a généralement un costume assez élégant dans sa simplicité, quand il est propre : Un petit veston boutonnant sur le devant avec des boutons de verre coloré et une moresque en coton blanc constituent la partie principale du costume de petite tenue, le tout est rehaussé par une ceinture en soie rouge, qu'on laisse pendre en grande partie sur le devant du corps. Cette ceinture est la partie la plus chère du costume à tous les points de vue. elle coûte environ 3 piastres, elle supporte une petite bourse en soie ou en peau doublée de coton de couleur généralement blanche ou bleue ornementée de dessins en filigranes de cuivre. Cette petite bourse contient le tabac, le papier a cigarette etc. Un foulard de soie, quelquefois de coton, entoure les cheveux roulés du boy, qui sont souvent retenus également comme pour les indous par un peigne en écaille coûtant 2 ou 3 piastres.

Ce qui répugne le plus à l'Européen est la combinaison de l'odeur spéciale de la race Annamite et de l'huile de coco dont l'Annamite imprègne ses longs cheveux noirs. Cette odeur spéciale se transmet à tous les objets qu'il touche, et ne contribue pas, dans un pays où on a souvent *le cœur sur la main* (au figuré) à vous mettre en appétit.

Je disais précédemment que la dépense nécessaire pour entretenir un boy est très minime, 2 piastres par mois sont parfaitement suffisantes pour atteindre ce but, le prix élevé auquel sont arrivés maintenant les domestiques à Saïgon, boys, chinois ou autres, tient à des causes diverses : L'usage des premiers français venus dans la colonie de vivre en commun en partageant la dépense, la difficulté de se procurer un domestique uuelconque, l'installation en Cochinchine de négociants infiniment plus riches que les fonctionnaires français et regardant par suite bien moins à payer quelques piastres de plus un domestique quelconque, le voisinage de la Chine et de l'Inde, où la

vie européenne est d'un prix élevé, etc., toutes ces causes combinées ont amené une élévation de tarif que rien ne justifie eu égard surtout à la façon déplorable dont le service est fait.

La deuxième espèce de domestiques qu'on ait à Saïgon est tirée de la race chinoise, ce sont généralement des cuisiniers, les seuls à peu près passables du pays ; le chinois est relativement assez propre, il coûte 10 à 12 piastres par mois.

Dans le moindre ménage, comme vous êtes obligé d'avoir un boy annamite et un cuisinier chinois, vous arrivez à une dépense de 20 à 25 piastres par mois, soit 1,200 à 2,500 francs par an pour les domestiques.

Le cuisinier chinois est le cuisinier généralement employé partout, quant au cuisinier annamite, il est ordinairement détestable, et dédaigné par la *highlife*.

Le Malais, assez peu répandu à Saïgon, fait un bon palefrenier, comme je l'ai dit précédemment.

A Singapoore ce sont généralement les Malais qui soignent les chevaux et conduisent les voitures particulières et publiques. A Saïgon, le malais est généralement le saïs (cocher et palefrenier) des voitures de maîtres. Quant aux voitures publiques, elles sont conduites par des Indiens de la côte du Malabar, venant de Pondichéry ou de Singapoore. On a tellement l'habitude de voir un malabar conduire les voitures de louage à Saïgon qu'on appelle les voitures de louage, voitures de Malabar, et ce nom restera, comme j'ai vu dans d'autres pays appeler un pâtissier un Suisse, parce que les premiers pâtissiers qui y étaient venus étaient d'origine helvétique,

Les Malabars soignent, du reste, très bien les chevaux, ils ont une façon de les étriller tout à fait originale, ils les frottent avec la paume de la main, de façon à faire croire qu'ils ont envie de leur enlever la peau.

Les Malabars s'occupent aussi de faire paître de grands troupeaux de vaches, pour en vendre le laitage, (De mauvaises langues prétendent que ce laitage est souvent de la noix de coco broyée avec de l'eau.)

Le malabar a en outre une autre spécialité, il est changeur de monnaie ; pour une piastre qui est donnée par le gouvernement au taux de 5 f. 55, il donne 5 fr. 65. quelquefois plus, en sous, lui-même change cette piastre pour environ 6 francs. Il fait ce commerce avec les chinois de Cholon, qui ont souvent besoin d'avoir un certain nombre de piastres en argent pour pouvoir faire leurs grandes acquisitions de riz

dans l'intérieur du pays. Disons en passant que le peuple chinois est le peuple commerçant par excellence. Les Chinois sont presque les seuls individus qui gagnent de l'argent en Cochinchine ; cela fait soupirer bien des gens.

Les malabars ont encore un quatrième emploi à Saïgon. Ils sont employés comme plantons ou gardiens, ils sont employés également comme agents de police.

Les malabars constituent une colonie de gens essentiellement travailleurs et économes ; la piastre qu'ils ont gagnée est enfouie et ne reparaît plus.

Les malabars sont ordinairement bien faits, ils sont très bruns de peau, ils ont une démarche qui ne manque pas de noblesse, les petits enfants, garçons et filles de cette race sont généralement ravissants. Ils ont les traits fins et les formes bien prises, ils sont souvent couverts de bijoux et colliers divers aux bras, aux jambes et au cou, le tout en or massif ; le bijou faux est prohibé.

Le costume du malabar est très très simple, le malabar vulgaire n'a souvent qu'une sorte de jupe en coton qui lui ceint les reins, quelquefois il a moins encore ; du reste, l'expression *vêtu en malabar* indique un costume qui se rapproche du costume primitif. Le plus grand luxe du malabar est son bonnet, qui est en soie, et coûte plusieurs piastres. Ces bonnets viennent de Maduré (Indes).

Je ne parle des Cambodgiens que comme mémoire, attendu qu'il n'y en a qu'une très petite quantité à Saïgon.

La race qui tend à dominer toutes les autres en Cochinchine est la race chinoise.

Quand les français sont arrivés en Cochinchine, il existait une grande ville chinoise qu'on appelle Cholon ; cette ville est encore le centre des affaires commerciales des chinois avec l'intérieur du pays.

A quelques kilomètres de Cholon, à l'intersection de l'arroyo chinois et du *faux Donnaï*, on a établi dans un vaste terrain marécageux la ville de Saïgon. Comme je l'ai dit plus haut, d'assez nombreuses maisons en briques recouvertes de tuiles rouges, commencent à remplacer maintenant les misérables caï-nhas qui s'élevaient au bord du fleuve. Les principales habitations convenables ne sont guère habitées que par des négociants.

Il existe à Saïgon quelques grandes maisons de commerce françaises et allemandes généralement ; il y a en outre quelques maisons de détail françaises et un grand nombre de maisons de détail chinoises.

Comme je le disais précédemment, il n'y a pas de sot métier pour le chinois, il débutera comme porte-faix, vous le retrouverez quelques années après à la tête d'une grande maison de commerce.

Le porte-faix à Saïgon s'appelle bambou ; on comprend facilement que ce sobriquet lui vient du bambou dont il se sert pour porter les fardeaux : caisses à vin, barriques, cochons hurleurs sons suspendus au milieu d'un bambou dont les deux extrémités reposent sur les épaules de deux ou de quatre chinois qui marchent à cette espèce de petit pas de course cadencé, qui est spécial aux porteurs chinois et annamites.

Le chinois est encore porteur d'eau, il est aussi cuisinier ambulant, il porte alors sur son épaule un petit bambou; à l'une des extrémités se trouve un fourneau allumé, à l'autre une espèce d'étagère chargée de différents plats ; il passe en poussant un cri particulier (Long-tan, hoh hà), qui fait venir l'eau à la bouche de sa clientèle habituelle.

Le chinois tient en outre des boutiques de détail, où on vend à peu près de tout ; il faut toujours bien faire attention dans vos transactions avec lui, car il a un mauvais instinct commercial poussé à un degré fâcheux.

Les chinois sont cordonniers, tailleurs, menuisiers, maçons, marchands d'objets de Chine, etc. .... Ce sont en outre, comme je l'ai déjà dit, les plus grands négociants du pays. On peut même dire que le commerce ne se fait pas sans eux, car dans les grandes maisons européennes de commerce, il y a toujours un intermédiaire chinois indispensable, qu'on appelle le *comprador*, qui sachant l'Annamite, le Chinois et le Français, est l'intermédiaire qui ne tarde jamais à s'enrichir, quoi qu'il ait des appointements minimes: une vingtaine de piastres par mois.

Les difficultés de transaction commerciale sont très grandes, à cause de l'écriture annamite, composée avec les caractères chinois.

Il y a deux autres industries fort importantes qui sont tenues par les chinois : la ferme d'opium et la ferme des jeux ; les maisons de jeux sont excessivement nombreuses à Saïgon, elles ont un effet démoralisateur déplorable, je reviendrai plus tard sur ce sujet.

L'amour du jeu est tellement développé chez l'annamite, que vous rencontrez presque à chaque pas des gamins jouant entre eux des sapéques, voire même des sous.

Parlons un peu de la sapèque.

La sapèque est la monnaie commune du pays, elle est en zinc, cha-

que sapèque a à peu près la grandeur d'une pièce d'un franc. Trente sapèques font un sou, 600 représentent un franc par suite. La sapèque est percée dans sa partie centrale d'un trou carré, permettant d'en faire des chapelelets, devant contenir 600 sapèques, le tout est enfilé avec une herbe particulière. On a l'habitude de donner 6 chapelets pour une piastre, ce qui mettrait le taux de la piastre à 6 francs ; mais le chinois, né malin, a soin d'enlever un certain nombre de sapèques dans chaque chapelet. Il y a même, dit-on, à Cholon des chinois qui ont une ou deux femmes occupées à ce petit exercice ; elles se servent d'un morceau de bois dans lequel est tracé une rainure longitudinale demi-cylindrique de la longueur du chapelet légal. Elles mettent dans cette rainure les chapelets *honnêtes*, si je puis me servir de cette expression, coupent les liens qui les retiennent, enlèvent la petite quantité de sapèques qui leur paraît convenable et refont le lien(le tour est joué).

On comprend d'après cela quelle est la façon de procéder des chinois. Ceci ne s'applique pas, bien entendu, aux grands commerçants chinois qui montrent, au contraire, une certaine honnêteté à tenir leurs engagements commerciaux.

Je me rappelle l'aspect bizarre que m'offrit Singapoore, c'était la première ville chinoise que je voyais.

Mon attention avait été croissante depuis l'Europe ; j'avais vu Alexandrie, le Caire, dans un autre genre (genre ignoble) : Suez cette sentine commune de tous les vices de l'Europe et de l'Asie, Aden, la digne entrée de cette étouffante mer rouge à l'aspect lugubre et sombre.

On est agréablement saisi par la couleur verdoyante de Ceylan, dont la côte plate, unie, au niveau de la mer, impressionne, je l'avoue, un peu défavorablement au premier aspect. Mais cette impression passe bien vite, on se sent en Asie. Quelque peu poëte que l'on soit, on est ému, on est dans une partie du monde complètement différente de l'Ancien-Monde d'Europe. La première impression ressentie à Alexandrie s'efface bien vite. L'Asie, l'Inde vous parlent un langage qui vous frappe autrement profondément même que l'Egypte. Faut-il rattacher cette impression à la tradition plus ou moins authentique donnant au premier homme comme berceau Ceylan ? Je ne sais !

Quant à Singapoore, c'est un autre type de ville, c'est le type

Européen chinois (c'est le type de Canton, Macao, de Hong-Kong), c'est un nouveau genre qui se rapproche plus du genre de la ville chinoise, que de celui de la ville Européenne.

Saïgon présente en petit le type *Européen chinois* des villes dont j'ai parlé, type qui frappe vivement l'Européen.

Je me proposais depuis longtemps, de dire ce que l'on voit dans les rues de Saïgon, afin de faire comprendre aux européens, ce qu'est la vie en Cochinchine, notamment à Saïgon ; c'est, je trouve, le meilleur moyen de montrer d'une façon palpable la vie d'un peuple à un étranger, mais je suis tellement mal à l'aise constamment, que la plume m'est tombée des mains plus d'une fois.

Secouons cette torpeur morbide, et que lecteur veuille bien me suivre. Il était à Paris, je suppose, ayant bien froid déjà (15 novembre), par un coup de baguette magique, le voici transporté à Saïgon, où je crois qu'il sera à l'abri de l'impression du froid.

La journée des rues à Saïgon commence généralement à 6 heures du matin, mais mon compagnon d'observatoire ne s'étant pas levé assez tôt pour se rendre compte de ce qui se passe à cette heure matinale, tant pis pour lui. Qu'il se console bien vite, ce qu'il verra maintenant qu'il est 7 heures du matin est ce qu'il aurait vu, ou à peu près, il y a une heure.

Il est bon d'abord que je dise où nous sommes, et où se trouve situé notre observatoire. Je suis dans une Caï-nha divisée en quatre compartiments, au toit très surbaissé, se prolongeant sur la façade, de façon à former une vérande du côté de la rue, je suis à quelques mètres de cette rue, dont je suis séparé par une palissade en palétuviers recouverte par le développement actif d'une charmante plante grimpante faisant l'office du lierre. De petites fleurs ressortent en rouge vif sur le fond vert du feuillage découpé de cette plante connue sous le nom de chevelure de Vénus. Quelques balisiers aux feuilles larges, aux tiges élancées terminées par une longue fleur rouge ; quelques autres fleurs bleues ou blanches ressemblant à des mauves, complètent la charmille qui me sépare de la rue avec laquelle je communique par une large ouverture pratiquée dans la palissade, ouverture munie de l'ombre d'une porte. C'est par cette ouverture que je vois les passants.

Ma Caï-nha est entourée de quelques cocotiers auxquels je n'ai jamais

vu de noix de coco, et de quelques aréquiers à la tige élancée, aux régimes de fruits jaunis par le soleil (tentation permanente pour l'Annamite et pour le Malais).

La Caï-nha où je me trouve est pour ainsi dire en dehors de la ville, elle est située sur une grande rue ou route allant de la prison qui est dans le haut de la ville à l'arroyo chinois qui coule à 4 ou 500 mètres de là.

En face de moi, un peu sur la gauche est la Caï-nha d'un des services publics de Saïgon baptisé par moi du nom de *service inconnu*.

Il est déjà 8 heures du matin, comme le temps se passe! Pas toujours!... La température est relativement basse, il fait $23^{\circ}\frac{1}{2}$ de chaleur, le ciel est couvert, le temps et supportable, presque agréable pour le pays; mon compagnon est-il de mon avis ? Je le souhaite pour lui, mais il est tellement absorbé par ce qu'il voit que je ne veux le déranger que pour lui donner les explications d'un cicérone.

Attention, le rideau est levé les acteurs sont en scène :

Voici remontant la rue, un chinois porteur d'eau, il marche à pas comptés, ce qui indique qu'il marche à vide, il va remplir ses seaux au puits qui se trouve le long du jardin de ma caï-nha. Ce chinois a un chapeau de feûtre gris de fabrication anglaise, un pantalon et un veston en serge noire plus ou moins usé d'origine anglaise également Derrière lui vient au pas rapide et cadencé, un chinois porteur d'eau ou d'une denrée quelconque, le torse nu, la tête couverte du vaste chapeau traditionnel en rotin de forme très surbaissée, la queue de cheveux enroulée en chignon sur la nuque.

Les Chinois portent de la même façon que les porteurs d'eau français (les Auvergnats) dont ils n'ont pas l'élégance traditionnelle. Ils ont un bâton plat ou un peu courbé avec des encoches à chaque extrémité où viennent s'accrocher, par des liens en rotin, les deux récipients placés bien en équilibre sur l'épaule; l'Annamite et le Chinois portent ainsi des fardeaux onsidérables à de grandes distances. Hommes, femmes, enfants hauts comme la botte, tout le monde porte son faix. Rien n'est plus curieux que de voir un de ces petits bons-hommes portant son bâton avec ses deux plateaux bien chargés, ayant la plus grand'peine à garder son équilibre en trottinant sous la lourde charge qui le fait vaciller.

Voici un Annamite porteur, celui-ci diffère peu d'un Chinois, son torse est nu, il est plus grêle de formes que le Chinois, sa figure est plus osseuse.

Voici que passe, en descendant vers l'arroyo, un vieil Annamite à la barbe de bouc clair-semée, grisonnante; il est couvert de la grande chemise annamite noire, boutonnée sur le côté, ouverte le long des cuisses; il a un pantalon blanc, ou plutôt, pour dire la vérité, gris sale (toujours de provenance anglaise). Sur l'épaule, il a le parapluie à gros manche en bambou, dont l'étoffe est une sorte de papier noirâtre, décrivant une surface beaucoup plus raplatie que celle de nos parapluies européens.

Une femme annamite passe en causant avec un annamite d'une vingtaine d'années (boy). Elle a la tête recouverte d'une sorte de mouchoir blanc, vulgairement attaché au-dessous du cou, comme en Europe. En revanche, elle a la grande chemise et le pantalon traditionnels de coton bleu foncé. Le boy a un petit veston sale boutonné sur le devant avec des boutons de verre de couleur; le veston et le pantalon sont en coton blanc. Un foulard jadis blanc entoure sa chevelure retroussée en chignon.

Voici *trois Paniers* avec leurs paniers. J'ai eu occasion de parler plus haut de ce joli produit de la civilisation double *annamito-française* : c'est réussi. Le Panier a le costume de petite tenue des Annamites, veston et pantalon blancs, en plus le panier qui lui sert souvent de coiffure, de siége, d'arme pour se battre et enfin de *gagne-riz*. Toutes les défroques de la garde-robe des européens, et des militaires surtout, sont bonnes pour lui, le képi de l'infanterie de marine a notamment beaucoup de succès.

Voici une femme (congaï) annamite qui descend la tête nue, les cheveux relevés en chignon derrière la tête, vêtue d'une grande chemise bleue avec des pièces noires, pantalon idem; les bras ayant ce balancement caractéristique des femmes annamites qui est, je crois, le dernier cachet de la mode.

Voici un porteur d'eau annamite, coiffé du chapeau annamite fait de bambou, ayant à peu près la forme d'un couvercle de soupière, muni d'un gros bouton.

Voici une charrette traînée par des buffles au pas calme, cadencé et certain.

Le buffle est farouche plutôt que méchant, il est redouté à cause de sa force énorme et à cause de sa paire de cornes de dimensions sérieuses, à la courbure fortement prononcée, qui atteignent quelquefois un développement d'un mètre; mais cet animal est doux pour ceux qu'il connaît; de petits annamites le font marcher de droite, de gauche

à la voix, ils grimpent sur son dos en mettant le pied sur le jarret de derrière de l'animal et se servant de la queue comme point d'appui. L'européen l'effraie, soit par son costume, soit par son odeur spéciale, le buffle allonge la tête, le nez au vent, les cornes couchées en arrière, c'est un moment sérieux parce qu'on peut être chargé par un animal qui, quand il est en furie, est terrible à cause de sa force et de sa masse prodigieuse, qui est loin d'exclure la rapidité dans l'allure comme j'ai pu le constater sur des buffles sauvages. Les annamites l'éloignent en poussant de grands cris et brandissant le premier morceau de bois qui leur tombe sous la main.

Au moment où je faisais les réflexions qui précèdent, j'ai entendu, à quelques mètres de moi, le froissement de l'herbe sous un pas pesant; je me retourne et je vois passer à la hauteur d'une petite fenêtre de ma caï-nha les cornes d'un superbe buffle. Ah! c'est trop fort! des buffles dans mon jardin. Je me précipite dehors avec une baguette de rotin en faisant de grands gestes et poussant de grands cris; la scène se passait sur le derrière de la caï-nha; le buffle, effrayé un instant, fait un bond et se sauve de quelques mètres, mais immédiatement il se retourne et fait tête, sentant qu'il n'a affaire qu'à un Français.

Il couche ses cornes en arrière, allonge son museau : chargera t-il, ou ne chargera-t-il pas? *C'est là la question*, qui ne laisse pas que d'être très-importante pour moi; une retraite dans ma caï-nha, même opérée à temps, n'empêchera probablement pas l'animal d'y rentrer, en renversant tout, même la caï-nha (plût au ciel que ce dernier fait arrivât). C'est ce que semble comprendre un visiteur prudent que j'ai dans le moment, qui s'apprête à *dégager la coupée* (terme de marine) bravement, si le buffle persévère dans l'idée qui semble murie dans son cerveau. Je jette au buffle une pierre, qui semble le décider à se sauver, je reste maître de la place; mais c'est égal, il ne faut pas s'y fier.

Dix heures du matin. C'est l'heure de la sortie de leurs bureaux des employés nombreux des diverses administrations; chacun sort pour aller déjeûner. Comme je crois l'avoir dit, le personnel européen forme des associations plus ou moins amicales pour se sustenter; après le déjeûner, chacun se retire dans ses appartements pour faire la sieste jusqu'à deux heures.

La sieste! ce mot veut dire bien des choses. Pour moi, personnellement, je lui donne une signification toute particulière : La sieste est une opération après laquelle on est encore plus mal disposé qu'aupa-

ravant. Mais je ne veux pas faire école, tout ce que je souhaite, c'est que d'autres soient plus heureux que moi et n'en ressentent qu'une action bienfaisante.

La sieste est essentiellement du domaine de la vie privée.

Quelques-uns lisent, la plupart somnolent. Est-ce une bonne ou une mauvaise chose de faire la sieste Je ne suis pas encore fixé sur ce point délicat qui se rattache à l'hygiène particulière et à la vie intime de l'homme destiné à vivre dans les pays chauds. Tout ce que je puis dire, c'est que je crois que la sieste en soi est un mal, mal qui peut être nécessaire dans les pays tropicaux.

Généralement, pour faire la sieste, on étend une natte sur un lit où on peut transpirer à satiété. La ville, à ce moment de midi à 2 heures. a peu de promeneurs à cause du soleil Elle est cependant fort intéressante pour qui veut se rendre compte de ce qui se passe et se pénétrer des mœurs intimes du pays.

A deux heures, chaque individu retourne à son travail avec un enthousiasme généralement assez calme. C'est la période de la journée la plus chaude et la plus pénible à passer, heureux si on a un peu de brise.

Trois heures, je reprends la plume, l'atmosphère est lourde et désagréable, le ciel est gris, il n'y a que 29° centigrades. Mais malgré cela, et malgré une brise assez forte qui se fait sentir jusque dans ma caï-nha, je suis fort mal à l'aise : Anéantissement de forces, lourdeur de tête, etc., etc. Le costume que je porte est du reste fort léger. Grâce au rayonnement de la chaleur à travers les tuiles de ma caï-nha, je suis obligé de rester coiffé d'un petit chapeau de paille quelconque.

Je reprends mon rôle d'observateur : Voici une porteuse annamite qui passe avec ses deux plateaux : rien à en dire ; elle est probablement fortement chargée. car elle ploie en se balançant sous sa charge, la tête penchée en avant.

Derrière elle vient un Chinois contemplateur qui marche tranquillement la queue pendante sur le dos, l'éventail au poing.

Voici une congai (femme annamite) la tête entourée d'un mouchoir, portant appuyé sur la hanche droite un panier chargé et à cheval sur la hanche gauche un enfant, cette double charge lui fait projeter en avant un ventre proéminent et disgracieux.

Elle se croise avec deux nègres ; ceux-là viennent de Bourbon probablement, ce sont des créoles, comme ils le diraient vraisemblablement si on le leur demandait.

Ils sont vêtus de défroques européennes, toujours peu appropriées à leur couleur : c'est toujours, et dans tous les pays, la même chose : l'amour malheureux des personnes foncées de peau pour les étoffes à teinte claire et voyante.

Voici trois *Bambous annamites* aux formes grêles et maigres, l'un d'eux porte leur instrument de travail, deux mètres de bambou.

Qu'est-ce qui passe rapidement avec un bruit de grelot, à un trot très rapide ?

Ce sont deux petits chevaux annamites aux selles rouges munies de grelots, qui font, je crois, assaut de vitesse ; rien de plus curieux que de voir ces petits animaux aux formes maigres, aller encore assez rapidement, à une allure qui tantôt est le trot, tantôt le galop, et tantôt un mélange des deux. Les Annamites qui les montent ont un grand chapeau cônique fait avec une sorte de paille tressée très finement, la pointe du cône est terminée par une feuille de métal pliée.

Voici deux matas de l'inspection de Saïgon qui passent, portant attachées au bâton qui leur sert de support deux grandes boîtes à endaubage adaptées à un usage inconnu (transport d'un liquide quelconque). Les matas ne diffèrent des autres annamites que par leur veste, qui, pour ceux de l'inspection de Saïgon, est bleue à revers jaunes, et par un petit chapeau pointu très coquet.

Voici un Chinois à pantalon bleu, veste blanche boutonnant sur le côté, un peu plus longue que celle des Annamites, il est chaussé de grandes pantoufles chinoises à bouts pointus, à semelle épaisse de carton blanc, je crois, recouverte d'une sorte de velour plus ou moins décoré d'ornements brodés ; il passe gravement avec son parapluie ; c'est probablement un tailleur ou un cordonnier.

Voici un superbe coq, c'est un nouveau voisin élevé, je crois, par un Tagal (métis d'Espagnol et de Manillais). Ce qui me le fait remarquer, c'est qu'il est très belliqueux ; quand il voit passer quelque malais peu vêtu ou quelque malabar qui l'est encore moins, je ne sais si c'est l'attrait de la chair qui le pousse, mais ce que je sais bien, c'est qu'il se précipite avec fureur sur les jambes du passant qui, ne s'attendant pas à cette brusque agression, détalle rapidement ; le coq chante sa victoire.

Je viens de voir passer un beau monsieur au visage bazanné ; il y a du malais dans ce type, mais ce n'est pas cela tout à fait. C'est ce qu'on appelle un *Portugais de Singapoore ou de Canton* (métis de Chinois et de Portugais), très fier des quelques gouttes de sang portu-

gais qui se sont égarées dans ses veines. Ce beau Monsieur, vêtu à l'européenne, pantalon et veston blanc, petit chapeau de feutre élégant, c'est l'interprète chinois de l'inspection de Saïgon, il parle le chinois de la congrégation de Canton.

Il est bon de savoir que nous avons cinq congrégations de Chinois à Saigon.

Ce qu'il est utile qu'on sache, car on fait constamment confusion à ce sujet, c'est que cette phrase : *parler Chinois* n'a pas de signification générale qu'on lui prête : On parle un dialecte chinois ou un autre, ces dialectes sont essentiellement différents les uns des autres, comme les langues parlées en Europe diffèrent les unes des autres, ils diffèrent en outre du dialecte officiel *ou chinois mandarin.* Ce chinois, langage officiel de l'Empire, n'est compris que par les gros bonnets de Chine, qui eux-mêmes ne comprennent pas le dialecte de leurs Administrés dans les provinces qu'ils ont à gouverner, et ont besoin d'interprêtes.

Outre cet inconvénient regrettable pour l'Administration d'un pays, et pour son progrès, il y en a un autre capital, c'est l'écriture chinoise exigeant des années d'études pour être connue plus ou moins. C'est là une des causes déplorables de stagnation pour ce peuple qui est certainement industrieux, travailleur, économe, habile quand il voit son intérêt direct, immédiat, engagé dans une question, immoral, joueur, de mauvaise foi en revanche, de mauvaise foi, surtout le petit négociant ou marchand de fruits, de graisse, de conserves etc... Ce que l'on peut constater facilement à Saigon.

Mais déjà l'heure s'avance, il est 5 heures, j'ai entendu résonner le tamtam de l'Inspection. A se signal bien aimé tous les *gratte-papier* quelconques, lettrés, interprêtes chinois, annamites se précitent à qui fuira le plus vite possible le travail ou l'endroit où l'on est sensé travailler.

Ce signal sert de pendules dans les environs, et comme on sonne le tamtam toutes les demi-heures, le tamtam de 4 heures 1/2, disent les mauvaises langues, est quelquefois pris pour celui de 5 heures.

Je vois passer devant moi, en grande partie, le personnel de l'Inspection : Les interprêtes ou élèves interprêtes ont l'air important de l'Annamite en place ; le lettré qui écrit l'Annamite a quelque chose de grave et de noblement grincheux; que voulez-vous ! Il gagne ses 100 francs par mois, c'est un grand fonctionnaire Annamite ; il com-

prend, où est sensé comprendre des caractères qui feront le désespoir de tous les gens intelligents.

Cinq heures et demie, j'entends de nouveau le tamtam de l'Inspection : cette fois-ci, c'est la retraite des Matas : rangés suivant deux lignes, munis chacun de deux petits bâtons de bois dur, ils marquent la retraite par un battement rapide de plus en plus précipité de ces deux bâtons l'un contre l'autre, le tout est entremêlé de coups de grosse caisse,

Mais déjà les voitures de maîtres circulent et commencent l'éternelle promenade de Cholon et de Cau-Ong-Lanh ; c'est la promenade des *Champs Elysées* de l'endroit, amère ironie ! Il y a une rue qu'on appelle la rue de l'Impératrice. Que les hôtels sont beaux dans cette rue, et qu'ils rappellent bien ceux de l'avenue de l'impératrice ???

Je me retire de mon observatoire harcelé depuis longtemps déjà par des moustiques cruels hauts montés sur pattes qui vous piquent et repiquent avec fureur, et qui avec des fourmis de toutes les tailles, de toutes les couleurs, de toutes les espèces se disputent à qui vous fera le plus souffrir.

Bonsoir mon compagnon d'observations, amusez-vous bien, dans cinq minutes il sera minuit à Paris, et vous pourrez vous figurer être encore à Saigon et continuer vos observations dans le grand bal costumé que donne au boulevard Malherbes Madame***.

Six heures, les ouvriers Annamites et Chinois finissent leur journée, et par bandes nombreuses se retirent dans les faubourgs populeux et étendus de Cau-Ong-Lanh et du Govap. J'éprouve le besoin de me remuer et de marcher un peu : sur tous les chemins rayonnants de la ville je rencontre la file Annamite, c'est-à-dire les Annamites marchant les uns à la suite des autres ; la nuit s'avance à grands pas. J'entends quelques coups de fusils qui m'annoncent que les navires de guerre en rade *rentrent les couleurs*. La nuit est arrivée. Sept heures ; il faut s'asseoir devant un dîner quelconque qui vous produit à peu près le même effet que le dîner à bord d'un navire où vous avez le mal de mer.

A sept heures et demie la retraite des clairons sonne : Allez coucher bons militaires.

A huit heures, le canon indique je ne sais quoi, probablement la fermeture du port. Après ce coup de canon si vous sortez dans la rue, alors commence une excursion qui a un certain intérêt.

L'aspect de Saigon la nuit, n'a plus aucun rapport avec l'aspect de

Saigon le jour. Le Chinois avec ses lanternes de toutes couleurs. ses boutiques de tailleurs, de cordonniers etc, ses maisons de jeux, ses marchands restaurateurs ambulants, donne à la ville un cachet tout spécial qui frappe vivement l'étranger. Nous parlerons plus tard de Saigon la nuit.

Maintenant que nous connaissons à peu près Saïgon et sa population, allons faire un tour dans la ville ; commençons par le point le plus intéressant, par le marché :

Le marché de Saïgon présente en grand ce que vous voyez dans les marchés annamites de l'intérieur :

Un nombre plus ou moins considérable de petites boutiques ou d'évents, présidés par des chinois seuls, des chinois avec leurs femmes annamites, ou des femmes annamites.

Le marché se compose actuellement d'une grande place située entre le canal Rigault de Genouilly et la rue d'Adran. Les deux côtés de cette place sont formés par des magasins chinois. Sur la rue d'Adran sont les marchands d'objets chinois ayant une valeur relativement assez élevée. Les marchands chinois vendant des objets d'une moindre valeur ont leurs boutiques sur le côté de la place reliant le canal à la rue d'Adran. Toutes ces boutiques sont médiocres ; la vente se fait au rez-de-chaussée dans une pièce située de plein-pied avec la rue, dont elle est séparée en général par une infecte petite sentine, réceptacle de tous les produits les plus odoriférants. Quatre ou cinq planches disjointes servent de communication entre la rue et la maison et vous donnent accès dans la boutique. Là vous trouvez un véritable bazar dans un petit espace de quelques mètres de côté. Quatre ou cinq chinois aux torses nus ayant à la bouche le long manche étroit d'une pipe au petit fourneau en cuivre, sont dans la boutique ; ce sont des agents du boutiquier. Quel est le maître, quels sont les commis, c'est ce qu'on n'a jamais pu savoir ?

Le chinois est en général très positif et assez peu prévenant, à moins qu'il ne voit une bonne affaire à conclure.

En entrant dans la boutique, à droite et à gauche vous avez généralement de la poterie commune, à dessins bleus sur fond blanc, tasses, théières, assiettes, etc., etc...... L'étalage vient quelquefois sur la chaussée elle-même. Au plafond de la boutique sont pendus un certain

nombre de parapluies, depuis le prix de une piastre. Dans la boutique, vous avez de l'huile, du vinaigre, du vermouth, du bitter, de la graisse de cochon pour la cuisine, des conserves, etc. Une grande partie de ces produits ont été achetés à vil prix souvent, à ce qu'on appelle dans le français de Saïgon (style de fantassin) l'*onction*, c'est-à-dire auction (salle des ventes). Les conserves sont vieilles, souvent avariées, etc

Vous trouvez encore dans les boutiques des souliers chinois à une piastre, à la semelle de cuir rouge mal tanné, hors d'usage souvent au bout de un ou deux jours, des pantoufles chinoises en jonc si commodes dans les pays chauds, un franc pièce, des sandales de malabar en bois, ayant un petit ergot que vous saisissez entre l'orteil et le premier doigt du pied. De cet ergot part à droite et à gauche une petite courroie fixe qui serre l'extrémité du doigt du pied, et maintient tant bien que mal appliqué contre le pied la sandale qui, dans la marche, fait entendre son tic-tac agaçant.

Vous trouvez encore des articles de France (articles de Paris ou d'Angleterre), je n'ai pas besoin de dire que ce ne sont pas des articles de première qualité.

Les articles qui se trouvent dans les boutiques du marché proprement dit se trouvent également dans les boutiques des maisons qui entourent le susdit marché.

Dans d'autres boutiques on débite aussi de la boisson : Quelle boisson ! Les clients les plus curieux de ces boutiques sont nos pauvres compatriotes, soldats d'infanterie de marine ou matelots disposés à s'empoisonner avec des liqueurs impossibles.

Du même côté, à l'angle de la rue d'Adran, il y a une maison de jeux, j'y reviendrai plus tard, car je trouve que la maison de jeux n'a son vrai cachet que la nuit. Un peu plus loin un orfèvre chinois tapote continuellement l'or ou l'argent, il fait semblant d'arranger les montres.

Une ou deux boutiques de malabars complètent, avec les boutiques chinoises, ce côté de la place du marché. On y vend des étoffes de cotonnade, des liqueurs.

Les malabars sont très forts pour tenir des débits de boissons, et on s'y dispute (c'est une vraie bénédiction du Seigneur). En faisant sonner les *r* (la lettre r semble être la lettre dominante de la langue indoue). Comme je crois l'avoir dit, les boutiques de la rue d'Adran, vendent les objets à un prix plus élevé.

Le marché de Saïgon se compose de deux hangars recouverts de

paillottes ou de tuiles ; l'aspect en est assez misérable, il y a un passage au milieu de chaque hangar ; à droite et à gauche du passage sont les petites boutiques en plein vent ; en dehors sont les poissonniers, les marchands de fruits et de légumes.

Le marché est inondé de gamins avec leurs paniers traditionnels, toujours sur vos talons pour porter ce que vous avez acheté. De temps en temps vous trouvez une table sur laquelle est accroupi un malabar ou un chinois, changeur de monnaies.

Parcourant le marché de droite et de gauche, les malabars employés du fermier du marché vont à chaque marchand recueillir la dîme du jour en échange d'un petit morceau de papier qui constate le paiement.

Tous les cuisiniers chinois, annamites, etc., font leurs achats généralement au meilleur taux possible, car ils sont la plupart du temps à l'entreprise ; ils reçoivent une somme fixe par jour, deux ou trois francs en moyenne par tête d'Européen à nourrir, rien que pour le marché.

Les militaires viennent acheter là le complément de leur ordinaire ; vous les voyez sortir portant à deux un panier suspendu à un bambou, reposant sur leurs épaules ; autant la marche des annamites et des chinois est vive et prompte, autant celle de nos troupiers, quand ils sont chargés, est pesante, chacun des porteurs a à la bouche un de ces horribles cigares de Vevey (Suisse) aussi longs qu'ils sont mauvais et infumables. Le cortége est suivi par un caporal ou un sergent d'*ordinaire*, plus ou moins élégant.

Des chiens rogneux, comme le sont tous les chiens annamites, rodent librement dans le marché, principalement autour des étaux des bouchers chinois qui, le couperet à la main, débitent en morceaux leur éternelle viande de porc, peu faite pour aiguiser l'appétit européen.

A neuf heures les rares clients qui restent encore au marché se hâtent de partir, la chaleur devient très forte.

Dans les boutiques de denrées qui se trouvent dans le marché, on trouve différentes substances, dont voici les principales. (Voir, pour plus amples renseignements, la note A) :

Sur un tréteau, plus ou moins boîteux, élevé de trente centimètres environ au-dessus du sol, se coudoient un certain nombre de paniers ronds faits avec des bambous tressés ; dans ces paniers se trouvent par exemple :

1° Du sucre candi jaune plus ou moins sale, de provenance annamite, de la Province française de Bienhoà et des Provinces annamites de Phu-yên, de Quan-Nghia, de Quan-Nam (1 fr 50 c. le kilog.);

2° Du sel d'alun en cristaux (Phen) blancs d'origine chinoise : sert à la teinture comme mordant et est très répandu, (un franc cinquante centimes le kilog).

3° (Catloï) du sable de mer à grains fins pour laver la tête (cinquante centimes le kilog.);

4° *Giay tiên, Thanh y. Vang bae.*) Du papier à sapèques. Variétés or et argent (de provenance chinoise).

Ces papiers sont destinés à être brûlés en l'honneur de Boudha.

On commence par brûler le Giay tiên, pour indiquer qu'on sacrifie ses sapèques (vulgairement son argent). Ce papier porte imprimées en noir sur fond blanc des sapèques.

Le Thanh y est un papier représentant les effets divers que l'on peut posséder dans ce monde, comme chemises. vêtements de toutes sortes.

Cela veut probablement dire qu'on est disposé à sacrifier *jusqu'à sa chemise* à Boudha, et à se présenter devant lui en malabar sans vergogne. Enfin, le Vang bae est un papier portant des petites feuilles carrées de couleurs métalliques argent et or. Cela veut probablement dire qu'on est disposé à sacrifier à Boudha ses bijoux d'argent et d'or. Tous ces papiers sont en cahiers ou en liasses (au prix de environ 5 centimes les 20 feuilles).

Du reste, il est excessivement difficile d'être renseigné exactement sur la signification exacte de la cérémonie qu'on accomplit en brûlant ces papiers, car on rencontre dans l'annamite comme dans beaucoup d'autres races, une force d'inertie et un mauvais vouloir difficile à surmonter quand on veut obtenir de lui des renseignements précis.

5° Thioc. (Du tabac d'origine annamite. 2 fr. le kilog.) Ce tabac est coupé en fibres trop grosses ; une des espèces qui sont le plus estimées est l'espèce venant de Long-thanh ; ce dernier tabac est coupé fin, il ressemble au Maryland, il est débité en planches longues de 20 centimètres environ, épaisse de 3 ou 4. On découpe ces planches en petits morceaux ;

6° Du poivre à gros grains, noir. à surface plus ou moins ridée, 1 fr. le kilog. Le meilleur poivre vient de la province de Hatien ;

7° Des pois verts annamites *dâu* xanh. à 0 fr 30 c. le kilog., sont

petits comme des grains de poivre,les meilleurs viennent de Chaudoc, on les vend pilés quelquefois.

8° Des haricots blancs, *dâu trang*, 0 fr. 20 c. le kilog.

9° Une pâte de riz venant de Chine, ressemblant à de l'amidon (*bung*) ; se mange avec du sucre.

10° *Mı xoa*, une sorte de crêpe, mince, gélatineuse, de riz, se mange avec du sucre, 2 fr. le kilog ; vient de Chine.

11° Des œufs, 10 pour 0 fr. 60 c., sont souvent pourris.

12° Giac. C'est une petite fibre blanche un peu jaune opaque, vient d'une espèce de pois. Les annamites mangent le giac cru.

13° Khe (probablement carambole) de forme oblongue, à angles rentrants, se mange en salade ; quand il a été cuit, est alors gélatineux.

14° Traihoqua. Légume vert, oblong, couvert de petites aspérités, se mange cuit.

15° Cay-mit. Fruit du jacquier, est rond, de couleur jaunâtre, couvert de petites aspèrités, plus gros que la tête, coûte un franc cinquante centimes.

16° Travai (litchi tuberculeux). vient de Chine, est séché au soleil, a le goût du pruneau.

17° Travhang. Petit fruit rond, vient de Chine.

18° Bentrang. Crêpes très minces faites avec du riz, se mangent croquantes saupoudrées de graines de sésame.

19° Bai hang. Fruit confit chinois, 0 fr. 15 c.

20° Rougiaby. Vin chinois (ce n'est pas du jus de la vigne, c'est une sorte de liqueur provenant, je crois, de la fermentation du riz). Une inscription en papier entoure le goulot de la dite bouteille, et vante, selon toute probabilité, les qualités de son contenu.

21° Hocé. Jolie sucrerie chinose.

Dans les boutiques qui sont abritées, on a un véritable petit bazar où on trouve toutes sortes d'objet de ménage ;

22° Hau-bao. Bourse portée par les annamites et par les chinois ; elle est en soie et rehaussée par des ornements de fils de cuivre d'origine chinoise.

23° Caiday, bourse en soie d'origine chinoise, avec ornements brodés en soie ; des fleurs ordinairement d'un côté, des caractère chinois de l'autre : Le tout est gracieux.

24° Pierre à feu d'origine chinoise.

25° Ong-Khoà, cadenas chinois en fer ou en cuivre original et ingénieux.

26° Miroir chinois avec portraits fixes et petits portraits mobiles semblant venir voir à la fenêtre ce qui se passe, quand on donne une secousse déterminée au miroir.

On trouve dans le marché une foule d'autres objets dont les détails seraient trop long à donner dans le texte, se reporter à la note A où on en trouvera une liste assez considérable.

On trouve au marché tout ce qu'il faut, sauf la bijouterie sérieuse, pour former le costume complet d'un annamite aisé : homme ou femme.

Costume complet d'une femme annamite aisée : un pantalon et des chemises en soie plus ou moins brochée. Le pantalon rouge et la chemise bleue sont le comble de l'élégance d'une congaï annamite. La chemise bleue recouvre une chemise blanche en contact avec la peau et est recouverte par une chemise noire, sorte de tulle.

On aura donc : pour une femme annamite :

Chemise blanche en soie	3 piastres.
Chemise bleue en soie	4
Chemise noire en soie	5
Pantalon rouge en soie	3
Vaste chapeau rond	2
Jugulaire en soie pour chapeau;	5
Souliers vernis	1
Total	23 piastres.

Bijoux.

Deux bracelets en or	60
Deux boutons d'oreille	12
Un piquet en or	6
Un collier en argent	4
Un collier en ambre	27
Un bracelet de jambe en argent	3
Une bague en or	5
Total général	140 piastres

Costume d'un annamite aisé :

Un pantalon blanc en soie.................	1 pi. 50
Une chemise blanche en soie..............	3
Une chemise noire.........................	4
Coiffure, turban en soie noire..............	5
Jugulaire en soie.........................	2
Un chapeau................................	1 pi. 50
Peigne en écaille.........................	5
Ceinture en soie rouge annamite...........	3
Souliers..................................	1
Mouchoir rouge............................	» 50
Éventail..................................	» 50
Bague en or...............................	5
Plaque à la ceinture......................	» 50
Total..................	32 pi. 50

Ces renseignements me sont fournis par un jeune lettré annamite. Les prix donnés pour les costumes n'indiquent, bien entendu, qu'une moyenne. Nous savons tous, quand il s'agit d'objets de luxe, que les prix peuvent varier beaucoup,

En terminant cette description succincte du marché et de la vie intime *annamito-française*, je ne crois pas inutile de parler du taux exorbitant du loyer de l'argent.

L'Annamite prête quelquefois à 10 % par mois soit 120 % par an. Il est certain que le taux de l'intérêt est fort élevé en Cochinchine. Est-il à ce taux exorbitant de 10 % par mois ? Il est possible qu'il le soit pour certains fonctionnaires annamites qui abusent de leur situation et de leur influence sociale. Toutefois je ne crois pas qu'à Saïgon le taux dépasse 4 ou 5 %. Il y a à Saïgon plus d'un individu qui emprunte l'argent à 2 % pour le faire valoir. Du reste, on trouve difficilement à Saïgon des placements sérieux avec garantie sur hypothèques sérieuses, à 2 % où à 1 1/2 % par mois.

Le taux légal est actuellement à Saïgon de 1 % par mois. Ce taux, je le crois, est trop faible pour le pays, eu égard à la moyenne du taux de placement. Le taux exorbitant du loyer de l'argent est évidemment une des plaies du pays. Il est évident que le taux légal de 1 % par mois est un peu trop faible et à priori ce taux me paraitrait devoir être compris entre les limites de 1 et 2 % par mois. Je crois qu'un taux légal de 1 1/2 % par mois ne pouvant être dépassé dans les prêts hypothécaires, serait une solution acceptable actuellement comme taux légal de l'intérêt.

LA VIE A SAIGON.

A Saïgon la vie d'un jour est la même que celle de la veille et que celle du lendemain.

Les jours où on attend le courrier de France sont les jours les plus intéressants pour tout le monde.

L'arrivée du courrier en vue de Saïgon, qui a lieu longtemps avant l'arrivée à Saïgon, à cause des sinuosités nombreuses du fleuve, est annoncée par une boule noire hissée au mât de pavillon, et appuyée par un coup de canon du vaisseau le Duperré. Le mouillage dans le port en face des messageries est signalé par un 2e coup de canon. Ordinairement on envoie au devant du courrier jusqu'au Cap Saint-Jacques un petit navire à vapeur qui saisit le paquet et le ramène à Saïgon, alors que la marée ne permettrait pas encore au courrier de monter vu son plus grand tirant d'eau ; c'est une petite avance de quelques heures qu'on achète un peu chèr, mais qui a son utilité.

Le courrier reste 24 heures à Saïgon. ce laps de temps écoulé. il part pour Hong-Kong.

Quelques heures après l'arrivée du courrier, on va chercher à la poste les lettres qu'on peut avoir ; c'est le moment le plus intéressant pour tout le monde.

Quelques heures ou quelques jours après l'arrivée du courrier de France, cela dépend de l'époque de l'année, le courrier venant du Japon et de la Chine. arrive à Saïgon. y reste 24 heures, et emporte les lettres pour l'Europe. Les négociants à ce moment sont très occupés, ils n'ont que 24 heures pour dépouiller une correspandonce volumineuse, prendre des déterminations importantes et les formuler. Quand à ceux qui ayant tout le temps de faire leur courrier à loisir trouvent le moyen de s'attarder jusqu'à la dernière heure, je ne les plains guère. Ce type curieux existe à Saïgon. Une fois les steamers partis, Saïgon retombe dans son calme plat.

M. un tel officier etc. est mort, l'enterrement aura lieu etc... tenue etc... C'est la circulaire la plus fréquente que M. le Gouverneur vous envoie. Je me trompe, il y en a une qui se présente souvent :

Le Gouverneur ne recevra pas, etc

La grande distraction publique de Saïgon est la musique du vendredi soir à 8 heures 1/2, contrariée bien souvent par la pluie. comme

cela arrive à presque toutes les musiques à heures et à jours fixes. Un certain nombre d'hommes, officiers, militaires, marins etc, se promènent en faisant les cent pas devant les musiciens ; les dames sont fort rares.

Il y a maintenant la grande distraction officielle, la soirée de quinzaine du Gouverneur.

Tous les 15 jours le Gouverneur par une circulaire visée, paraphée etc. annonce qu'il ouvrira ses salons. Qu'on se le dise !

La grange qui sert de salle de réception est munie à chaque extrémité de deux petites estrades plus élevées ; l'une des estrades sert de salon aux dames, l'autre sert aux musiciens ; on danse dans l'intervalle qui les sépare, la soirée commence souvent par une représentation théâtrale d'amateurs. L'estrade des musiciens sert de scène ; après la représentation, *branle bas de combat*, on enlève les banquettes de la salle de danse les dames vont s'asseoir sur leur estrade, et le bal commence.

Le vigoureux lieutenant de vaisseau ou l'énergique commis de marine fonctionne. Les dames, ah ! les dames : Mais chut, parlons bas ; toutes les colorations de peau y sont représentées depuis la teinte blême de l'Européenne exténuée par le climat jusqu'à la teinte foncée des soi-disantes Créoles. Enfin c'est très-bien. Lorsque jadis on était au 15 août, fête de l'Empereur, au 16 mars fête du prince Impérial, etc, le Gouverneur prononçait un petit discours. On est placé dans un appentis de la grange, c'est le ratelier. Le Gouverneur s'est assis en mettant à sa droite M[me] X, à sa gauche M[me] Y. (on en parlera longtemps dans Landerneau) en face de lui se trouve le Général. Après ce petit repas de famille, alors que la gaieté émoustillée par un petit vin de champagne est à son comble, le Gouverneur se lève, et d'une voix émue par la circonstance, prononce sa petite allocution ; il propose un toast aux dames de Saïgon qui ont la grâce de la Vierge Marie (qui en ont probablement toutes les qualités).

Chacune se retire ruisselant d'émotion et de sueur. Voilà les plaisirs officiels.

Se voit-on en revanche dans la vie intime ? Peu je le pense, et je trouve cet usage déplorable.

Les hommes après leur dîner font une petite promenade, et finissent leur soirée au cercle. Comme je l'ai dit, la vie de la veille est la vie du lendemain.

La promenade à cheval ou en voiture de 5 heures 1/2 à 6 heures du soir est la distraction ordinaire, mais c'est toujours la même chose. C'est toujours le même gros Monsieur qui a l'air d'un maréchal de France avec son bâton. ou le même aide de camp maigre comme un coucou. qui se dessèche de ne pas être encore nommé capitaine de frégate. ou le même jeune *Bourbonnien*, qui oscille de droite, de gauche sur son petit rossard lancé au galop jusqu'à ce qu'il se soit décidé à tomber. La promenade ordinaire des voitures est la route qui mène à la ville chinoise de Cholon à 5 kilomètres de Saïgon ; à moitié route de Cholon se trouvent les Mares, caserne de quelques spahis qui sont restés à Saïgon.

Saïgon la nuit.

Supposons que partant à peu près du milieu de la rue Catinat artère principale de Saïgon, vous descendez la susdite rue jusqu'aux quais vers 8 heures du soir, que vous alliez reprendre à côté de la maison Wang-taï. la rue Rigault de Genouilly jusqu'à l'église, puis, que vous descendiez la rue d'Adran et que vous remontiez par la rue Chaigneau jusqu'à l'église, vous avez parcouru tout le quartier chinois de la ville. Je suppose donc que je descend la rue Catinat, depuis son intersection avec la rue de l'Eglise ; à droite et à gauche je rencontre des boutiques chinoises et quelques maisons françaises. La rue Catinat, c'est la grande rue des cordonniers, des tailleurs, des marchands de conserves etc. Les Chinois Apan, Atho etc. seront longtemps connus à Saïgon.

Dans la même boutique, il y a tailleurs et cordonniers ; dans cette échoppe située de plein pied avec la rue. vous pouvez entrer à volonté, tout est ouvert sur la rue, vous voyez 5 ou 6 lampes grossières avec abat-jour de papier, ces lampes sont posées à terre ou sur des tables basses ; autour de ces lampes sont 8 à 10 chinois le torse nu, les jambes croisées, travaillant les uns à un habit, d'autres à un pantalon, d'autres encore à un soulier.

La lumière projetée sur leurs épaules nues les éclaire d'une façon bizarre ; on commence par ne rien voir quand on entre dans ces boutiques ; dans le fond se trouve une grande image de Boudha en papier jaune. avec dessins rouges et bleus plus ou moins éclairés. Il y a souvent aussi un miroir à facettes qui étincellent à la lumière.

Derrière est une arrière boutique, c'est un *buen retiro* dans lequel je n'ai pas pénétré, le chien de l'échoppe vous a vu vous arrêter et regarder, il aboie après vous, car il n'aime pas les français.

Côte à côte sont là 5 à 6 boutiques. Qui a vu l'une a vu les autres. Passe une lanterne qui éclaire un restaurateur chinois ambulant avec ses deux plateaux qui chargent lourdement son épaule, il fait entendre son cri habituel, cri bien connu de sa clientèle. L'un des chinois de la boutique l'appelle : Le restaurateur ambulant s'arrête, se baisse un peu pour laisser reposer les plateaux sur le sol, retire son épaule de la tringle porteuse, souffle *un tantinet*, et se met immédiatement à préparer la pitance demandée, qu'il retire de 5 ou 6 vases différents (cela doit être excellent) : il prend deux piments par ci, trois espèces de haricots par là, il souffle son feu pour ne pas laisser refroidir sa petite cuisine. Le client debout ou assis selon le temps qu'il peut consacrer à se nourrir, mange gravement et paye peu de chose. Le chinois part, son cri retentit un peu plus loin. Quelquefois, un boy annamite qui n'a guère pris du français que la méchanceté et la taquinerie, appelle exprès deux restaurateurs chinois à la fois, afin que ces pauvres diables se disputent sa clientèle, l'annamite ricane encore ; le chinois qui l'écraserait d'un coup de poing, n'ose trop rien dire.

Quelquefois vous entendez un grand bruit. drelin drelin. C'est un de nos aimables compatriotes en gaieté qui a crus pirituel et intelligent de renverser la cuisine ambulante du pauvre diable de restaurateur.

Mais à côté de vous, dans l'obscurité retentit une petite voix argentine, douce, plaintive, mélancolique ; dans ce pays brutal et grossier cela vous émeut vivement, et vous charme profondément : *Oh ah mioumohiao*, est le cri du petit garçon de 7 au 8 ans qui parcourt les rues portant sur la tête un panier contenant de petits morceaux de cannes à sucre longs de 20 centimètres environ, deux pour un sou, ce n'est pas cher ; on les pèle, ou on leur donne deux ou trois coups de couteau pour faire des incisions, permettant au jus sucré d'arriver par la succion des lèvres ; tous les peuples orientaux, annamites, chinois, malais, indiens, bourbonniens trouvent ce jus délicieux ; tous les goûts sont dans la nature.

Sur la gauche de la rue, je vois la boutique du chinois Apan, toute étincelante du fer blanc des boites de conserves et du verre des bouteilles de liquides divers.

Plus loin dans l'ombre, au coin de la rue, quel est ce personnage

mystérieux avec un vêtement bleu, une calotte de drap bleu cylindrique, et un sabre au côté.

« Le sabre de son père » !

C'est un veilleur de nuit, qui chaque nuit est sensé empêcher les magasins de son patron d'être dévalisés.

Les voleurs sont audacieux à Saïgon, je suis un peu payé pour le savoir.

En face se trouve la fameuse salle des ventes (ou Auction) ; Elle est fermée, bien entendu.

Plus bas, on rencontre 7 ou 8 autres ombres noires, ce sont les remises, écuries, chambres des malabars loueurs de voitures. Quelques formes noires aussi peu vêtues que possible frottent, tourmentent, houspillent, attellent de tristes chevaux à de tristes voitures : tout celà grouille en bredouillant une langue ou comme je l'ai dit les *r* se font entendre plus souvent que de raison, surtout quand il y a dispute, ce qui arrive assez fréquemment aux cochers en général et aux malabars en particulier : Rien de plus sale du reste que leurs voitures, où le corps tout frotté d'huile de coco, ils se prélassent dans un doux sommeil en attendant le client.

Me voici devant la boutique du chinois Atho succursale de celle du chinois Apan. Je suis arrivé au quai. Là se trouvent quelques cafés français, dont les clients s'écoulent peu à peu plus ou moins bruyamment.

Je suis le quai et remonte la rue Rigault de Genouilly, je la quitte presque immédiatement, et j'entre dans une petite rue fort courte, située derrière la maison Wang-taï. Cette rue est composée de deux parties à angles droit ; à droite et à gauche sont les maisons de jeux les plus fréquentées de tout Saïgon et d'autres établissements plus mal famés. Devant l'ouverture béante de chaque maison comme devant toutes les boutiques chinoises pendent de grandes lanternes sphériques ou cylindriques en papier colorié de diverses façons avec inscription en caractères chinois gigantesques. Une certaine animation règne dans cette rue, il y a bien là 4 à 5 maisons de jeux.

Les joueurs sont tellement absorbés que vous pouvez prendre, sans crainte d'être dérangé, la nature passionnée sur le fait. Comme je le disais, il n'y a pas de porte à ces boutiques de jeux, comme dans presque toutes les boutiques chinoises. La paroi de la maison faisant face à la rue n'existe pas au rez de-chaussée ; vous entrez de plein pied dans une petite chambre où trois ou quatre chinois président le

jeu. Sur une natte est posée une petite plaque carrée en bois avec les quatre premiers chiffres de la numération décimale, placés chacun au milieu de chaque côté de la planchette.

On met les mises au-dessus ou en face du numéro qu'on apprécie convenable ; on stipule des conditions spéciales par un petit carton jaune ou rouge avec des caractères chinois. carton que l'on pose sur sa mise. *Allons, Messieurs, faites le jeu, rien ne va plus.* Le croupier a devant lui un tas de petites pièces jaunes de la taille d'un louis. il en englobe un certain nombre dans une petite tasse à thé sans queue renversée sur le tas. il isole ainsi le nombre de piécettes qui doit décider du gain ou de la perte. il amène son trésor à une certaine distance du gros tas et il enlève sa tasse. Un deuxième croupier. ou même un amateur muni d'une longue baguette en bois. compte les jetons de cuivre en les rangeant quatre par quatre. l'émotion est à son comble. Quelquefois le premier croupier fait durer le plaisir. s'il a conservé quelques jetons sous la tasse. il double ainsi ou il triple les émotions. Pendant cette opération. un troisième croupier. le croupier payeur a commencé un chant monotone. c'est le chant de la mort ou du triomphe : il reste un. deux. trois ou quatre jetons. l'heureux porteur gagne alors trois fois sa mise, sauf *une petite retenue.* Cela dure des heures et des heures. Le chinois est ému sur toute la ligne ; émus sont les croupiers. émus sont les amateurs : la sueur ruisselle sur tous les visages.

Là sont les gros joueurs. pour leur faire honneur. la natte posée est étendue sur la table à hauteur de ceinture environ. au lieu d'être étendue sur le sol. comme dans les maisons de jeux vulgaires. Dans cette baraque la moindre mise est une pièce d'argent, ce ne sont pas seulement des soldats ou des marins qui jouent et fraternisent avec les enfants de l'empire du milieu.

Dans les autres boutiques de jeux à Saïgon, comme je l'ai dit, la natte est placée sur le sol autrement c'est absolument la même façon de jouer. Là se coudoie le soldat avec son veston bleu et son salaco blanc. ne doutant aucunement de sa grande supériorité sur les races asiatiques, le matelot en goguette. au col débraillé, au chapeau en casseur ; là se glissent le panier avec son gain du jour, le boy avec l'argent de son maître, s'il perd, il volera. s'il gagne, il volera ! Ce qu'il y a à Saïgon de ces boutiques de jeux est effrayant. peut-être quarante, sans compter celles de Cau-Ong-Lanh et celles de Cholon.

Presque toute la journée, et le soir surtout, vous entendez le chant

monotone du croupier chinois, ou le son métallique de ses jetons en cuivre qu'il met dans un grand sac de toile, dont il tient les extrémités dans chaque main en le secouant fortement pour appeler le client qui ne se fait guère attendre.

Tout le monde joue.

Mais sortons de cette petite ruelle, où nous sommes restés bien longtemps, nous pouvons voir à travers des barreaux de bois, comme des bêtes féroces derrière leurs grilles, les femmes habillées en chinoises, vêtues d'une espèce de chemise aux manches larges, de couleur sombre. Elles vous feront toutes les propositions qu'elles croiront les plus engageantes.

Nous sommes bien vite arrivés sur la place boueuse et imprégnée d'odeur fétide du marché : nous voici dans la rue d'Adran, là nous trouvons de nombreuses boutiques de jeux, quelques marchandes de fruits, de cannes à sucre, ont leur étal mobile sur la voie publique, elles débitent leurs produits aux chinois, charrons, carrossiers, menuisiers de la rue etc.. Nous voici arrivés à l'église, nous avons visité à peu près tout le quartier chinois. J'entends une sonnerie lointaine mélancolique, 9 heures, c'est l'extinction des feux au camp des lettrés ; le tamtam des Matas de l'inspection de Sagïon se fait entendre, reprenons le chemin de nos marécages ; allons bon ! la mer est forte, il y a dix centimètres d'eau sur la route, mais en revanche on ne voit pas clair, ah ! me voici enfin à la planche de salut, je suis au pont, pourvu qu'il ne s'écroule pas sous moi, bonne nuit ! Saigon (si c'est possible) !

DEUXIÈME PARTIE.

Nous sommes restés à Saïgon quelques semaines, nous avons vu les habitants de cette ville européens et asiatiques. Nous avons payé notre tribut au climat du pays, par quelques jours de l'indisposition la plus commune en Cochinchine, notamment à Saïgon. Dans nos promenades en voiture, nous sommes allés jusqu'à la ville chinoise de Cholon. Nous avons visité les pagodes qui sont assez remarquables, à l'extérieur surtout par les poteries cuites, ornant les arêtes diverses de ces constructions de monstres, dragons plus ou moins fantastiques bleus, rouges et verts à la langue enflammée, aux yeux terribles sortant

des orbites, aux épines hérissées sur le dos, à la queue aux replis tortueux, etc.

Cholon est une ville fort peuplée, entre les mains des chinois, qui font le grand commerce de riz de la Cochinchine. C'est la résidence d'un inspecteur des affaires indigènes.

Nous sommes allés de l'autre côté de Saïgon, par la route de Govap, en inclinant un peu sur la gauche de ladite route, visiter le tombeau de l'évêque d'Adran, mort, il y a une centaine d'années bientôt, il est à trois ou quatre kilomètres de Saigon. Dans un bosquet d'arbres situé au bord d'une vaste plaine de rizières s'étendant fort loin du côté de Tong-Kéou (la plaine des tombeaux), s'élève une sorte de pagode. Cette pagode est, comme les pagodes annamites ordinaires, recouverte de tuiles, vous pénétrez dans l'enceinte qui l'entoure et vous vous trouvez devant une grande pierre plate placée verticalement, sur cette pierre est une inscription en caractères annamites, reproduisant les titres de l'évêque d'Adran à la reconnaissance du souverain et de son peuple pour les services qu'il avait rendus au pays, services qui lui ont valu l'érection de ce tombeau dû à la munificence du roi. Derrière cette pierre se trouve une des entrées du tombeau proprement dit.

Le gardien chinois, attentionné pour les visiteurs, ouvre les portes de la pagode ou du tombeau, vous vous trouvez devant un prisme rectangulaire de maçonnerie de un mètre environ de hauteur, sous lequel est la dépouille mortelle de l'évêque d'Adran ; derrière le tombeau se trouve un petit autel où on peut dire la messe. Je n'ai pas à revenir ici sur les services que l'évêque d'Adran rendit aux souverains de la Cochinchine, il y a près d'un siècle. Il faisait partie de ces français courageux qui, à la fin du siècle dernier, surent faire aimer notre nom en Cochinchine. Il faisait surtout partie de ces missionnaires énergiques qui ont porté, portent ou porteront haut et ferme jusqu'à la fin des siècles le drapeau de la foi catholique, jusque dans les contrées les plus lointaines. Ce n'est pas sans émotion que l'on voit le tombeau de l'évêque d'Adran. A l'entrée du bosquet où se trouve le tombeau, on rencontre la pierre tumulaire d'un de nos missionnaires, mort il y a quelques années dans les cachots du dernier souverain d'Annam.

Une pierre plate de granite placée verticalement, porte une inscription qui indique quel est le martyr dont la dépouille repose en cet endroit.

Je me rappelle avoir vu ce tombeau aux derniers rayons du soleil

couchant qui faisait étinceler les caractères de l'inscription. La nature était paisible, quelques buffles paissaient devant moi dirigés par un petit annamite, heureux de fouler ce sol de rizières sur lequel s'élevaient deux ou trois misérables caï-nhas.

Nous reprîmes de nuit le chemin de Govap, quelques minutes après nous étions revenus à Saïgon.

Une autre fois nous avons traversé l'arroyo-chinois et nous sommes allés au Fort du sud en passant par les caï-nhas situées au bord de la rivière de Saïgon et en aval.

Une autre fois encore nous avons traversé l'arroyo-chinois et remonté le long de la rue opposée à Cau-Ong-Lanh, en suivant une rangée de caï-nhas annamites construites au bord de l'eau. Il y a là une petite église catholique que je n'ai pu visiter, les portes en étant constamment fermées. Le presbytère se trouve à côté, je ne sais pourquoi il m'a semblé que le curé n'était pas souvent dans sa paroisse.

Il y a deux briqueteries le long de l'Arroyo, elles appartiennent à Wang-Taï. Enfin en face de Saïgon de l'autre côté du fleuve, se trouvent un autre village catholique et les ateliers d'un constructeur de bateaux.

Toutes ces petites excursions vous donnent une idée superficielle de la Cochinchine et ne font que rendre plus vif le désir que nous avons de faire une véritable excursion dans l'intérieur du pays.

Nous nous décidons donc à partir et à aller à Tay-Ninh en remontant le Vaïco dans un bateau de rivière. Nous sommes deux il nous faut faire les préparatifs de départ, il nous faut emporter des provisions pour une excusion de peut être un mois. Trois ou quatre jours sont nécessaire pour aller à Tay-Ninh, il en faut autant pour revenir. Le reste du temps sera employé à visiter le pays notamment la montagne de Tay-Ninh la plus belle peut-être de la Cochinchine.

Que faut-il emporter ?

J'insiste sur ce point fort important. Il faut avoir l'esprit de prévision ; car en voyage on ne trouve pas souvent moyen de se procurer ce que l'on a oublié et dans certains cas cela est fort gênant.

Préparatifs d'un voyage dans l'intérieur de la Cochinchine.

Matériel nécessaire.

La première chose à avoir pour partir c'est un bateau, vous avez demandé un bateau à un nombre déterminé de rameurs et on vous annonce que le bateau est trouvé, il faut aller le voir vous même. Ne vous en rapportez à personne de ce soin. Partez du reste de ce principe que vous serez toujours mal dans un bateau annamite, mais il y a des degrès dans le mal (si on devait voyager beaucoup en Cochinchine, il faudrait se faire construire un bateau spécial qu'on disposerait comme on l'entendrait, de façon qu'on pût écrire etc.)

Première chose à examiner : 1° Voir si on peut se tenir assis sous le roof dans le bateau. Il est horriblement pénible de passer plusieurs jours dans un bateau sans pouvoir se tenir autrement qu'allongé ou ployé en deux.

2° Voir si le roof ou toit du bateau est en bon état ; car si vous avez pendant plusieurs jours de la pluie et que vous soyez dans un bateau à la toiture laissant par trop à désirer, vous serez mouillés, exposés à toutes les suites de votre imprudence ou de votre malheur. Il faut bien se dire que dans la mauvaise saison, les pluies sont si violentes et durent quelquefois si longtemps qu'il est bien rare de trouver un bateau dont le toit reste parfaitement étanche, car il n'y a en général qu'une seule épaisseur de paillotte au toit ; il se forme alors des gouttières et vous devez, dans une immobilité stoïque, recevoir l'eau qui vous coule, je ne dirai pas goutte à goutte, mais en petits filets abondants sur le corps, sans le moindre respect pour aucune partie de votre être.

Il faudrait, disons ceci en passant, comme toiture du roof une couverture légère en tôle mince entre une double couverture en paillote. Quand vous vous êtes assuré que le toit est à peu près présentable, partez, si non, donnez des ordres pour qu'on fasse les réparations convenables et ne partez qu'après vous être assuré par vous même qu'on a fait ce que vous aviez demandé.

3º Voir ou plutôt vérifier si le bateau a bien *le nombre de rames* et *les rameurs* demandés.

4º Voir s'il y a deux bonbonnes pour l'eau douce, l'une pour vous. l'autre pour les annamites de l'équipage.

5º Voir s'il y a du bois à brûler pour votre cuisine. (Nota) en faire acheter, car il n'y en a jamais.

6º Voir si le roof du bateau est assez grand pour vous et pour vos compagnons.

Quand vous avez rempli ces différentes conditions, vous pouvez faire procéder à l'embarquement de votre matériel. Vous devez emporter pour chaque Européen un matelas cambodgien, sorte de petit matelas se pliant sur lui-même, bourré du coton de l'arbre à coton du pays, son prix est de quelques piastres, une couverture de laine, une paire de draps, un petit oreiller de tête annamite. sorte de coussin prismatique que vous trouverez dans presque toutes les caïnhas, enfin une moustiquaire de quelques piastres. Joignez à cela deux nattes et une courroie de cuir. Vous faites un paquet du tout en mettant une natte en dessous, une natte en dessus, roulant le tout et l'attachant avec la courroie.

Dans le bateau. vous étendez une natte sur le plancher, puis le matelas et la couverture, enfin la deuxième natte. Vous accrochez la nuit la moustiquaire au-dessus du matelas pour vous préserver des moustiques. (N'allez pas au moins compter y réussir). Joignez à ce matériel un pot à l'eau et une cuvette en fer et vous aurez ce qui est à peu près indispensable pour un voyageur.

Vivres.

Il vous faut emporter des boites de conserves en calculant qu'une boite ordinaire représente à peu près deux rations.

En général, je crois qu'il ne faut avoir des conserves que comme réserves et suppléments, quand le dîner est par trop insuffisant.

Vous pouvez trouver facilement à Saïgon des conserves de pois, haricots blancs, haricots verts, champignons etc dans le prix de 1 ou 2 francs la boite, des pâtés de foie (4 rations) à une piastre etc.

Ayez surtout des boites de bouillons, ces boites sont précieuses. Un bon potage soutient mieux que quoique ce soit, c'est un de

derniers aliments que l'estomac délabré des Cochinchinois supporte le plus longtemps.

Depuis 1867 le bouillon Liebig (extractum carnis) commence à se répandre. Un avantage de cette préparation, c'est la grande proportion de matière nutritive qu'elle contient sous un faible volume ; un second avantage c'est qu'elle est solide et peu susceptible de s'altérer et de s'aigrir comme les bouillons liquides.

Pour s'en servir, avec une spatule on en prend quelques grammes qu'on fait dissoudre dans de l'eau chaude, et on a un bouillon fort admissible.

Dans le choix des boites de conserves il faut faire attention à ne prendre que celles dont les fonds ne sont pas devenus convexes. Ce qui indique la plupart du temps une décomposition putride du produit et un dégagement de gaz.

Outre les conserves comme provisions générales, il faut avoir des bouteilles de graisse de porc pour faire la cuisine au prix de 0 fr. 70 c. l'une. Une fois ces bouteilles achetées, je conseille de les fermer à la cire si on ne veut manger toute sa cuisine *à la fourmi*. Les fourmis très friandes de graisse percent le bouchon des bouteilles et trouvent par centaines une mort délicieuse dans le produit qu'elles renferment.

(Détail important).

Les cuisiniers de ce pays, *ayant la main très lourde*, en tenir compte.

Il faut en outre avoir des pommes de terre chinoises ou françaises et des oignons secs.

Ne pas oublier d'emporter du sucre blanc. Pour conserver ce produit, il y a encore à lutter contre la fourmi, notre ennemie acharnée de tous les instants ; il serait à désirer, au double point de vue des fourmis et de l'humidité du pays que le sucre se vendit dans des boîtes de deux ou trois kilog en fer blanc ayant le couvercle soudé.

Il faut emporter des bouteilles d'huile et de vinaigre, du sel et du poivre, des pots de moutarde, des pots de cornichons, etc.

(Nota) ne pas emporter ces petits huiliers si répandus en Cochinchine à couvercles en cuivre. Ils sont incommodes et dangereux.

Vins.

Emportez le nombre de bouteilles de vin que vous croirez convenables en tenant compte du déchet de la casse. Deux bouteilles de 75 centilitres chacune, me paraissent suffisantes par homme et par jour.

Café et eau-de-vie, vermouth, bitter, absinthe, ingredients dont on est obligé de se servir pour essayer de se donner un peu d'appétit d'une façon factice.

Du biscuit comme réserve. Il faut être sévère sur son choix, car il arrive souvent piqué et a une odeur de cancrelat infecte.

La ration que l'on donne aux militaires peut fournir d'utiles renseignements. Elle est ainsi composée de :

Pain.........	0 k. 750 (suffisant).	
Vin..........	0 l. 46 centil. J'ai dit plus haut de compter sur deux bouteilles de 0 l. 75 centil.	
Viande.......	0 k. 300 grammes	(suffisant).
Tafia.........	0 l. 06 centilitres	(suffisant).
Café	0 k. 025 grammes	(suffisant).
Sucre	0 k. 020 grammes	(suffisant).

On peut se procurer du pain frais dans presque tous *les postes de Cochinchine.*

(Nota) Le pain ne peut guère se garder plus de quatre jours, à cause de la moisissure.

Eclairage.

Comme éclairage, ayez deux fortes lanternes avec un cercle de gros fils de fer pour garantir le verre (système de la marine). Emportez de l'huile de coco et, des mèches pour l'usage de ces lanternes.

Un point capital, c'est d'avoir au moins deux bons filtres pour l'eau. Il y en a un pour le service et un autre en réserve. Il est indispensable en Cochinchine de ne boire que de l'eau filtrée. On vend à Saigon pour une ou deux piastres des filtres, sorte de bouteilles de grès poreux au col à emmanchement en métal. On doit boucher à peu près le goulo de la bouteille qui flotte vide dans le récipient. La bouteill

remplit assez rapidement d'eau filtrée que vous pouvez verser dans des gargoullettes en terre qui sont cassées bientôt. On peut emporter aussi le filtre charbon (système vulgaire.) C'est un cylindre de charbon poreux.

Comme ustensiles de cuisine et de gamelle emportez le moins de choses possible, ayez presque tout votre matériel en fer. Ayez des couteaux munis de tire bouchons.

Ayez un individu responsable du matériel qui en fasse une revue rapide, chaque fois que cela est nécessaire, si vous ne voulez pas voir tout disparaître, ce qui est immanquable, et si vous n'admettez pas qu'on vous fasse la réponse stéreotypée, quand vous vous apercevez qu'un objet a disparu : (Oh ! il y a bien longtemps que cela est arrivé), douce réponse qui prouve d'une façon bien détournée, il est vrai, que les hommes (domestiques) sont bien les mêmes dans tous les pays.

Si vous avez apporté avec vous des cantines d'officiers pour la batterie de cuisine et pour la gamelle, pour quatre personnes, par exemple, c'est le moment de les utiliser. Ces cantines sont fort commodes quand elles sont bien disposées. Elles sont dans des caisses fort solides munies d'anses en fer permettant de les accrocher de chaque côté du bât d'un mulet. Le prix de ces cantines est malheureusement fort élevé. Avec quelques modifications de détails on pourrait approprier à la Cochinchine celles que l'on fabrique à Paris. Il faut se rappeler, dans la construction de ces boites ce principe : n'avoir en Cochinchine aucune boite à compartiments *collés à cause de l'humidité, tout doit être vissé*, ne faire aucune attention aux observations contraires que ne manqueront pas de vous faire les marchands ou fournisseurs quelconques, peu désireux de changer leurs types. Actuellement ces boites n'existent pas en Cochinchine ; je supposerai donc que vous ne les avez pas.

Ayez un certain nombre de paniers en rotin munis de deux anses et d'un couvercle, numérotez ces paniers et inscrivez ce que vous mettez dans chacun d'eux. Ayez sous la main les provisions courantes et le reste au *magasin général* à fond de cale, ordinairement sous les planches mobiles servant de planchers au bateau. Si ne doutant de rien, vous dédaignez ce petit conseil *comme cela du reste ne manquera pas d'arriver la plupart du temps*, l'expérience vous apprendra bien vite tout l'agrément qu'il y a dans un bateau où il n'y a pas beaucoup d'espace pour se remuer, tout l'agrément qu'il y a, dis-je, à être dérangé cinq ou six fois dans une journée pour avoir soit une bouteille de graisse soit une douzaine d'œufs. Vous vous installez pour le dîner, allons bon!

c'est maintenant le vin qu'on a oublié : vite à fond de cale. On refoule tout à droite et à gauche : matelas cambodgien. etc., etc., on se blottit dans son coin, les jambes recoquillées sous soi-même en se faisant aussi petit que possible, quand on lève une ou deux planches du plancher. Vous êtes blotti dans votre coin à tribord, ce n'est pas à babord qu'est le panier de vin ! Cherchez ? c'est justement à tribord du même côté que vous ! Il faut tout remettre en place, puis tout déranger. Vous passez au-dessus de l'abîme entr'ouvert sous vos pas, vous ne manquez pas d'y laisser tomber soit un couteau, soit une pantoufle qui s'en va clapoter agréablement à fond de cale. Pendant ce temps dans votre coin. vous ne pouvez faire aucun mouvement. les moustiques qui ne manquent jamais une occasion de vous être particulièrement agréables, s'abattent avec volupté sur tous les points de votre corps qui leur sont accessibles et vous causent beaucoup d'agrément: O patience. patience! Quelle vertu des dieux ! Enfin on a sorti du vin ; vous vous installez de nouveau pour essayer de manger. Allons bien! c'est le tire-bouchon qui est oublié ; puis c'est une boite de conserves, c'est le sel ou le sucre, etc. Il faut donc que vous présidiez vous même à tout, ne comptez pas sur votre cuisinier, bien entendu. Si vous avez un aide-blanc, ne comptez pas beaucoup plus sur son intelligence ni sur son esprit de prévision ; Quand même il serait créole !

Le matin de votre départ vous avez fait acheter toutes les provisions de marché qui peuvent se renouveler plus ou moins dans l'intérieur du pays : comme poulets, canards. œufs , fruits , viande. (Rappelez-vous que la viande ne dure que 24 heures en Cochinchine.)

Achetez du riz (paddy) pour les volailles.

N'oubliez pas surtout d'avoir une petite provision de bouchons, de pointes de Paris, de ficelles, cela sert toujours.

Je ne vous parle pas des armes. C'est ce qu'on oublie le moins en général, ce qui n'empêche pas que la plupart du temps on soit aussi mal armé que possible. L'essentiel est d'avoir sous la main, une arme pouvant opérer son action immédiatement.

Je crois que deux revolvers maintenus au sec toujours à portée la nuit et un bon fusil-carabine à bayonnette sont les meilleures armes à avoir.

Il est toujours utile de veiller. Des hommes prudents et tranquilles seront bien rarement attaqués en Cochinchine : mais il faut faire toujours attention la nuit.

En général, en Cochinchine dans les voyages en arroyos il ne faut pas être pressé, là comme partout il faut s'armer de patience.

Je ne parle pas des voyages en canonnières qui se font dans des conditions tout-à-fait différentes.

Si vous voulez faire un voyage fructueux comme observations, il vous faut avoir un interprête annamite intelligent et surtout ayant bonne volonté. *C'est un oiseau rare à dénicher. Il coûte* 18 *piastres ou* 100 *francs par mois environ.*

La Cochinchine française est un pays sillonné de cours d'eau et de canaux. Les cours d'eaux sont désignés sous le nom d'arroyos, il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour voir combien les communications d'un point à un autre sont faciles au moyen de ces voies qui sont navigables pour la plupart, même pour d'assez gros navires, notamment le fleuve du Cambodge et les Vaïcos occidental et oriental. Les voies de communication par terre sont infiniment plus difficiles. Du reste, les voies de communication par eaux sont tout indiquées dans un pays qui est inondé en grande partie pendant plusieurs mois de l'année.

On circule en Cochinchine, au moyen de bateaux de deux espèces : les premiers sont des bateaux de mer appelés Gaëbao, les seconds sont des bateaux d'eau douce de différentes appellations et de formes variables ; on les nomme ordinairement Sampans.

Ces bateaux ont une grandeur variant de la taille d'une petite pirogue où une seule personne peut tenir, jusqu'à la taille du bateau pouvant contenir une vingtaine de personnes : ils ont tous à peu près la même forme. Dès qu'ils atteignent une certaine grandeur, la partie médiane du bateau est recouverte par une sorte de toiture faite d'un réseau de bambous supportant une couverture en paillottes. La section de ce toit est à peu près demi-circulaire, il se compose généralement de trois parties, une partie fixe, et deux parties mobiles qui peuvent glisser sur la partie fixe.

Les deux parties mobiles servant à augmenter la capacité de l'espace que l'on peut mettre à l'abri du soleil et de la pluie, compagnons aussi dangereux que désagréable du voyageur en Cochinchine. Le sampan leplus petit de dimension n'a qu'un seul aviron, lequel développe son action tout près de l'arrière du bateau. Ce bateau est dénué de gouver-

nail et l'individu qui manœuvre l'aviron, doit donner en même temps l'esquif l'impulsion en avant tout en le faisant aller à droite et à gauche par un mouvement de godille aussi peu sensible que possible; le rameur est placé complètement sur l'arrière du bateau, il se tient debout sur une petite plate-forme en bois, la face tournée en avant, son aviron pivotte autour d'un grand tolet en bois placé verticalement avec lequel il est relié par un lien de rotin coupé fin ou par une ficelle de cocotier. De temps en temps il arrose ce lien avec de l'eau pour empêcher la rupture de ses fibres.

Debout à l'arrière de son bateau, l'annamite doit donner son coup d'aviron en se portant en avant et en gardant l'équilibre.

Les Annamites sont très habiles dans ce genre d'exercice : hommes, femmes, enfants, tous savent conduire un petit sampan. Ces petits sampans sont souvent faits d'un seul tronc d'arbre, le plus employé étant l'arbre à résine (caidau.)

Dans les grands sampans on a plusieurs avirons, quatre en avant par exemple, et deux en arrière.

Souvent l'homme qui est à la barre manie aussi l'aviron, son pied lui sert pour le gouvernail comme lui servirait une troisième main.

Dans un sampan de taille moyenne, il y a généralement quatre parties : à l'arrière, la petite plate-forme de l'homme au gouvernail (*Ap. Khâu*). Devant lui, à un niveau inférieur, un espace planchéié (non recouvert par le toit) dans lequel existe généralement une espèce de grand tourneau en terre cuite. Il sert aux annamites pour préparer ces excellents repas qui sont l'horreur des estomacs français. Faisant pendant de l'autre côté, est un grand vase en terre cuite ayant soit la forme cylindrique, soit la forme d'une grande bonbonne en grès ; c'est le réservoir d'eau nécessaire pour les besoins de l'équipage. On le remplit aux endroits convenables.

Les arroyos de Cochinchine contiennent, la plupart du temps, de l'eau qui passe par tous les états intermédiaires entre l'eau douce et l'eau de mer, contenant en outre malheureusement une grande quantité de débris d'origine végétale et animale qui en rendent l'usage d'un effet déplorable, et qui sont pour moi une des causes principales décimant notre colonie par des dyssenteries cruelles qu'elle contribue à provoquer.

Les voiles des grands sampans sont faites généralement en paillottes, de la plante (*Labuoug*). Elles laissent passer le vent en grande partie et sont d'un maniement difficile.

Apres le premier plancher dont j'ai parlé . vient la partie du bateau recouverte par une toiture , et enfin l'avant , où se tiennent presque tous les rameurs.

Le costume des rameurs est on ne peut plus simple. Il est généralement le même pour tous les annamites : Une sorte de grande moresque aux jambes courtes, faisant l'effet d'un grand caleçon, constitue, avec un mouchoir noué sur le front, tout le costume des annamites. Ce vêtement a été primitivement blanc ou bleu, mais il est toujours sale.

Un certain nombre d'hommes de petite taille, aux cheveux longs. noirs , retenus enroulés sur la tête par leurs mouchoirs , ou déroulés sur le dos et tombant presque jusqu'à la ceinture, ayant la peau bronzée, couverte la plupart du temps de cicatrices d'origines variables, constitue un équipage annamite.

L'équipage a généralement un chanteur qui ne cesse que très rarement de faire entendre des sons qu'il trouve probablement très-mélodieux.

Le chant consiste presque toujours en une sorte de trille avec émission de la voix arrêtée brusquement. C'est assez monotone, mais ce chant ne manque pas cependant d'un certain charme qu'il faut savoir apprécier. Du reste, obtenir le silence d'un équipage annamite est très difficile; Il aime essentiellement à parler.

L'Annamite, quoique très paresseux, est susceptible de pouvoir développer à l'aviron un très long travail; mais il cherche toutes les occasions possibles de se reposer, sous prétexte de faire une cigarette, de prendre sa feuille de bétel, d'y étendre une petite couche de chaux teintée en rouge et de broyer le tout entre ses dents avec un morceau de noix d'arec.

L'Annamite a une grande qualité : c'est qu'il n'est pas difficile à nourrir. Un kilogramme de riz, un peu de poisson avec quelques piments lui suffisent parfaitement, le tout arrosé d'une espèce de condiment qu'on appelle *Nüoc Mam*: C'est de l'*eau de poisson* résultant de la fermentation putride des poissons.

L'Annamite boit quelquefois une sorte d'eau-de-vie obtenue par la fermentation du riz ; cette eau-de-vie s'appelle *Chum-chum*. Mais on peut dire, à la louange de l'Annamite, qu'on le rencontre bien rarement ayant abusé de cette boisson.

Outre quelques ustensiles en terre ou en porcelaine très commune, il y a encore dans le bateau un certain nombre de grands couteaux

(sabres) que les français appellent vulgairement *coupe-coupe* et les annamites *Giao.* Ces instruments jouent un grand rôle dans la vie annamite ; malheureusement, depuis l'occupation française, ils ont servi à commettre bien des crimes.

Il ne faut pas oublier le chapeau des annamites ; du reste, l'étude du chapeau est on ne peut plus curieuse, il y a un nombre de formes des plus variées ; il y a deux types principaux que j'ai vu employer par les rameurs. Il y a le chapeau rond ayant la forme d'un couvercle de soupière surbaissé qui serait surmonté d'un très gros bouton.

La partie intérieure de ce chapeau correspondante au bouton est creuse et sert de réservoir d'air au-dessus de la tête ; ce chapeau est formé de deux treillis de bambou renfermant entre eux une couverture de feuilles de bambou. Le rebord du chapeau est formé d'une couronne de bambou relié par une cordelette bien faite de rotin très-fin Le fond intérieur de ce chapeau est tapissé d'une petite feuille de papier rouge orangé.

Le deuxième chapeau a la forme d'un éteignoir ; il est fait avec des feuilles de cocotier d'eau reliées avec du rotin. Ce chapeau a l'avantage de pouvoir se faire très rapidement presque partout en Cochinchine.

Il faut toujours, quand on pose le pied sur un bateau annamite, faire attention, car les planches qui constituent le plancher reposent ordinairement sur des rebords qui ne sont pas suffisamment larges, et, par suite, on peut facilement faire la bascule et se blesser grièvement.

Depuis l'administration française, les bateaux doivent être munis d'une lanterne qu'on attache au mât ; ils portent en outre à l'arrière un numéro ; le patron du bateau est porteur d'un laisssez-passer indiquant le nombre d'hommes d'équipage On ne peut qu'approuver ces mesures d'ordre qui doivent tendre, dans une certaine limite, à diminuer la piraterie, si fréquente dans les arroyos de Cochinchine. On peut dire que, dans l'année 1869, un Français ne pouvait circuler seul dans un bateau annamite avec une sécurité absolue. Il devait se tenir en garde contre son équipage et contre les agressions qui pouvaient venir de l'extérieur. Sa vie courait un véritable danger s'il était porteur d'un certain nombre de piastres qui sont, comme on sait, la monnaie d'argent du pays. L'équipage annamite, à de rares exceptions près, n'osera jamais attaquer un européen, à moins qu'il ne soit endormi ou dans un demi-sommeil. Deux on trois européens voyageant ensemble ont peu de chance d'être attaqués, mais il faut toujours faire bonne garde.

COCHINCHINE FRANÇAISE

INSPECTION DE TAY-NINH

BONZERIE DE LA MONTAGNE DE DINH-BA.

7 Juillet 1869.

J'ai reçu l'hospitalité dans la bonzerie, ou maison du chef des *bonzes* de la montagne de Dinh-Ba plus connue généralement sous le nom de la montagne de Tay-Ninh.

Cette bonzerie se trouve sur le versant sud de la montagne de Dinh-Ba. au quart environ de la hauteur à partir de la base, soit 200 et quelques mètres.

Le sommet de la montagne porte 950 mètres comme cote d'altitude.

En partant de Tay-Ninh en charette à bœufs, on arrive, après 3 ou 4 heures de route vers le Nord-Est. à un endroit situé au pied de la montagne à environ 16 kilomètres de Tay-Ninh : là existent 3 ou 4 caï-nhas. de cet endroit, un petit sentier, au milieu des rochers. monte rapidement au travers de la forêt jusqu'à la bonzerie. Cette bonzerie se compose d'une simple caï-nha située à côté d'une grotte peu profonde. fermée par un énorme bloc de roche quanitoïde surplombant un ravin de moyenne profondeur.

La description imparfaite de cette bonzerie et de cette pagode suffit pour donner une idée des bonzeries et des pagodes très simples que les Annamites ont dans la Cochinchine française.

La caï-nha de la bonzerie est une caï-nha ordinaire : Elle se compose d'une seule pièce divisée en plusieurs compartiments.

Le plan général du bâtiment est un rectangle, au milieu de chacun des petits côtés existe une porte ; pendant tout le temps de notre séjour. ces deux portes sont toujours restées ouvertes. Ce qui joint à la contruction toute primitive des parois de la maison. fait qu'il n'y

avait pas lieu de se plaindre dans cet endroit, comme dans le reste de la Cochinchine, qu'on n'avait pas assez d'air.

La bonzerie est située sur un tout petit plateau attaché au flanc de la montagne. A droite de la porte d'entrée se trouve un espace carré fermé par une cloison faite avec la feuille de *Labuong*, plante qui sert également à faire les voiles des bateaux (comme nous l'avons dit). Dans ce petit espace carré se trouve un cadre rectangulaire à fond de tiges de bambous fendues, reliées avec du rotin, le tout situé à trente centimètres au-dessus du sol. Cet endroit sert d'appartement particulier à la mère du chef des bonzes. En continuant à droite, on trouve deux piliers en bois dur qui servent de colonnes de soutenement de la toiture. Ces deux piliers, espacés d'environ trois mètres, comprennent entre eux deux rideaux fermant l'entrée d'une sorte de petite chapelle. Ces rideaux se composent d'une bande verticale bleue du côté des piliers et rouge vers la partie centrale : à la partie supérieure de chaque rideau se trouve pendu verticalement un ornement en soie ayant la forme d'un fer de lance ayant les trois couleurs : blanc, rouge, bleu.

Au milieu de la poutre horizontale qui relie les deux piliers se trouve une feuille rectangulaire de papier rouge divisée en cinq cases : dans chacune de ces cases se trouve un petit bonhomme ou une petite bonne femme se détachant sur le fond criard de l'image or, vert, jaune, le tout est surmonté d'une sorte de tableau rectangulaire suspendu à la toiture. Ce tableau encadré de noir porte quatre grandes lettres chinoises se détachant en noir sur le fond rouge du tableau.

Devant le tout sont pendues trois grosses lanternes chinoises de forme sphérique, ayant sur leur péripherie les dessins bizarres auxquels les chinois nous ont accoutumés. Ces lanternes ne servent généralement qu'à une chose ; c'est à se consumer dès qu'on veut allumer la petite bougie qui se trouve dans l'intérieur.

Quand j'aurai dit que le long de ces deux piliers d'entrée se trouvent deux planches placées verticalement, peintes en rouge, et portant une dizaine de caractères chinois tracés en creux dans leur épaisseur et recouverts d'une peinture noire, et qu'en outre chacun des piliers porte une bande de papier jaune sur laquelle il y a également une douzaine de caractères chinois, j'aurai dit tout ce qui indique qu'on se trouve devant une petite chapelle de Boudha.

Avant d'écarter les rideaux poussons plus loin.

Le troisième compartiment à droite comprend une grande table peu

élevée pouvant servir de lit de camp et un petit compartiment fermé également par une cloison de feuilles de Labuong.

Ce compartiment sert d'appartement réservé au chef des Bonzes dont le lit offre le même luxe que celui dont j'ai déjà parlé. Au-dessus du lit de camp se trouvent deux faisceaux composés de feuilles de *Latranh*, dans ces faisceaux on emmanche une soixantaine de bougies ; ces bougies ont l'âme faite d'un morceau de bambou pointu autour duquel on enroule une mêche de coton ; on trempe le tout dans un bain composé d'huile de coco et de cire. Ces bougies servent pour éclairer lorqu'on fait des repas en l'honneur de Boudha.

Nous sommes arrivés maintenant en face de la porte de sortie qui mène sur un petit terre-plein surplombant le ravin d'une dizaine de mètres. Si entrant par la porte d'entrée, je m'occupe de la partie gauche de la Caï-nha, je rencontre d'abord un grand lit de camp, une petite table longue avec deux planches pour s'asseoir de chaque côté. le tout reposant sur deux tréteaux, une fenètre-porte à gauche et enfin un dernier lit de camp.

J'attire l'attention sur la porte-fenêtre. Elle se ferme avec cinq barreaux en bois.

Les parties inférieure et supérieure du cadre sont percées de trous dans lesquels on engage la barre avec un certain jeu, on enfonce la barre dans le trou de la partie supérieure qui est plus profond que le trou de la partie inférieure, de sorte que par son propre poids le barreau retombe dans le trou inférieur en restant engagé par sa partie supérieure dans le trou du cadre supérieur.

J'ai insisté sur cette petite description de porte-fenêtre parce que je l'ai vu souvent employer en Cochinchine et qu'elle est simple et ingénieuse.

Le sol de la Caï-nha est de terre très mal battue ; Les parois sont formés de cloisons de feuilles de cocotier reliées par du rotin ; le tout appliqué sur des cadres de bois. Elles se composent également de treillis, de bambous et de feuilles de *Labuong* ; en résumé de pièces et de morceaux.

Quant à la toiture, elle est faite de deux pans terminés à chaque extrémité par deux petits pans et recouverts de feuilles de *Latranh* ressemblant assez à une sorte de paille. Les chevrons et les pannes sont composés de bois divers de la montagne. Cette case est en résumé un des types des cases peu aisées de Cochinchine. J'oubliais de dire qu'il faut se baisser un peu pour sortir, la toiture se prolongeant à

1 m. 50 au-dessus du sol, afin de garantir l'intérieur des rafales de pluies.

Si on écarte le rideau qui cache le sanctuaire, on se trouve en face d'un petit autel assez misérable ; l'autel se compose de deux tablettes, la première couverte d'une cotonnade rouge et bleue, supporte un petit vase en terre cuite peint en bleu dans lequel on brûle les baguettes à Boudha. Derrière ce vase se trouve un petit trépied en bois travaillé supportant une petite tablette couverte d'un papier jaune portant probablement les noms et qualités de Boudha : au pied de cette tablette se trouve une petite tasse en porcelaine vulgaire de Chine, laquelle sert à contenir de l'eau lorsqu'on fait des repas à Boudha.

A un niveau un peu supérieur est la grande tablette servant d'autel à Boudha : en commençant par la droite je trouve un chandelier en bois tourné contenant une bougie en cire vierge, un support en bois pour les tasses, un petit vase en bronze avec couvercle pour mettre du feu, un grand vase en bronze avec une espèce de lion à la gueule béante, c'est la pièce principale de l'autel, un porte-baguette, contenant des baguettes en bronze. Une boite en bois contenant un petit pot cylindrique pour mettre du tabac (en porcelaine de Chine), une boite rectangulaire pour bétel, enfin le second chandelier faisant le pendant avec le premier ; derrière, se trouve un support cylindrique en bois soutenant une veilleuse qu'on allume toute la nuit ; derrière un pot en porcelaine commune contenant du sable pour mettre des baguettes à Boudha. Sur la dernière ligne en commençant par la droite, une boite en bois laqué pour mettre les tasses, un petit plateau contenant quatre tasses, deux plateaux verticaux en bois dorés présentant les lettres sur fond doré du nom de Boudha. Enfin une sorte de cloche en bronze très clair servant de timbre. Cette cloche a la forme d'une demi sphère, on tappe dessus avec un morceau de bois entouré de coton. Dans le fond de l'autel, à droite et à gauche se trouve une bande verticale de papier rouge avec des caractères chinois et une espèce d'oriflamme portant des caractères noirs sur fond blanc. Sous l'autel se trouve une espèce d'appareil en bois creux ayant la forme d'une noix de coco surmontée d'une anse ; le tout semblant fait d'une seule pièce et fendu dans sa partie inférieure. Cet appareil sert de Tamtam. Au-dessus de l'autel sur une petite table se trouve une planchette portant le nom de Boudha et deux chandeliers en terre cuite peints en vert.

La pagode de Boudha se trouve à quelques pas de la sortie de la maison du chef des bonzes. Il existe devant, un petit espace demi-circulaire de deux mètres environ de rayon surplombant le ravin situé à quelques mètres plus bas. La pagode, comme je l'ai dit, est sous la face plane d'un bloc de rocbe granitoïde. Extérieurement et à l'entrée se trouvent trois lanternes chinoises ; une sorte de petit autel extérieur ayant la forme d'une boite rectangulaire, un vase au milieu avec du sable pour planter des baguettes à Boudha, une petite tasse avec sa soucoupe. une veilleuse en terre cuite, un timbre en bronze avec son maillet, deux chevaux avec des colliers de grelots. harnachés sellés et bridés, tout prêts à prendre le galop.... s'ils étaient en chair et en os au lieu d'être en carton peint. Cette petite boite en bois est surmontée à droite et à gauche de deux parasols en papier, le squelette de ces parasols est fait de petits morceaux de bambous reliés avec des fils de soie formant un réseau assez élégant. Un grand tableau à fond rouge rectangulaire portant quatre lettres chinoises dorées et ayant le cadre ornementé de quelques dorures, surmonte la caisse : au-dessous, entre lui et la caisse, se trouve un tapis rouge portant des dessins bizarres. A droite et à gauche de la caisse attachée à des plateaux en bois. sont deux grandes planches peintes en rouge portant chacune une tige de bambou surmontée de lettres chinoises creusées dans le bois.

Rien à dire de la porte d'entrée de la grotte aussi simple que possible.

Dans le fond de la grotte se trouve l'autel principal de Boudha, qui se compose d'une table supportant une niche en bois doré dans laquelle se trouve la statue en bois doré accroupie de Boudha (femme).

Devant, se trouvent un porte-cigarettes et une jolie boîte en nacre, ronde, avec un couvercle ; le tout repose sur un cadre en bois travaillé à jour, lequel supporte à un de ses angles le porte-cigarettes dont j'ai parlé tout à l'heure ; devant cette boîte, se trouve un éventail entouré d'un espèce de mouchoir rouge.

A droite et à gauche sont deux petits pots de fleurs.

En dehors de la niche et devant, se trouve un petit trépied supportant une petite soucoupe avec trois tasses pour le thé.

En regardant la niche et se plaçant devant l'autel, on a un chandelier en bronze avec cierge en cire, un petit chandelier, un support de tasses avec une soucoupe et une tasse à thé, une boîte à bétel en bois ordinaire, un pot en faïence contenant sable et baguettes à Boudha.

Tout ceci se trouve devant la statue en pierre dorée accroupie de Boudha.

Boudha est coiffé d'une sorte de casque prussien avec une petite couronne à la base.

Du côté gauche une statue de femme en bois doré.

A droite et à gauche sont un plateau en bronze servant de tam-tam, et une demi-sphère creuse en bronze servant de tam-tam également. Devant cet autel se trouve une statue aux dimensions plus considérables de Boudha, la statue a de grosses joues, elle est accroupie et a des tresses de cheveux noirs.

Enfin, devant elle, sur une table, à un niveau inférieur, se trouvent trois Boudhas. Ils sont placés debout. Celui du milieu a l'index de la main gauche levé, il a une sorte de calotte bleue, les deux autres ont les mains jointes. A côté d'eux sont quatre petites statuettes accroupies. Devant, il y a une soucoupe et sa tasse sur son pied, quatre chandeliers en bronze, un support pour mettre des baguettes à Boudha.

On descend deux marches et on se trouve à la chapelle ordinaire.

L'autel se compose d'une sorte de caisse ouverte par en haut, le devant de cette caisse, à droite et à gauche, porte une planche peinte en rouge avec caractères dorés comme nous l'avons vu plusieurs fois.

Sur la table, se trouve un tam-tam en bois creux commun ornementé d'or, (celui dont j'ai déjà parlé est un autre tam-tam en bronze demi-sphérique un peu plus petit).

Le fond de la caisse représente cinq personnages religieux en carton peint; ce fond a, comme objets d'ornementation, de petits objets en feuilles de cuivre très minces, ayant la forme de fers de lance. Ces petits objets ressemblent à des petites chapelles avec des personnages dans les niches de ces chapelles.

Au bas de la caisse et pendant jusqu'à terre se trouve un drap rouge à ornements d'or.

Enfin, en revenant jusqu'à l'entrée de la grotte, on trouve un Boudha, petite statuette de trente centimètres de hauteur, représentant un personnage debout avec un glaive, sur le pommeau duquel il appuie la main droite, tandis que d'autre part sa main gauche, avec laquelle il repousse sa ceinture et son ventre balonné, lui donne l'air d'un soldat qui a trop mangé et qui a de la peine à boucler son ceinturon; à la gauche de ce personnage estimable, se trouve un petit diablotin en bois noir avec des petits bras mobiles; un criflamme en papier

à la main, le tout reposant sur une sorte d'ananas découpé.

A la droite du personnage se trouvent des baguettes à Boudah. A droite de cet autel, une provision de baguettes de Boudha ; à gauche, un tambourin muni de sa peau, surmonté d'une clochette.

La longueur totale de la chapelle est d'une dizaine de mètres sur quatres environ de largeur.

A droite et à gauche, sur les bas côtés, sont quelques petites statuettes sans valeur et quelques papiers à Boudha ornementés sur des supports en terre.

Note A : MARCHÉ DE SAIGON,

Objets principaux se trouvant dans l'étalage d'une marchande annamite.

1	Côt bang : petits grains de farine de riz de provenance chinoise	0,40	le kilog.
2	Dâu trang : petits haricots blancs de provenance annamite, grosseur *double zéro du plomb de chasse*	0,30	—
3	Tui : grains de poivre noir	1,00	—
4	Mang : jets de bambous séchés au soleil en petites fibres, longueur 0^{m}15	0,25	—
5	Dâu Xanh : pois verts annamites, sont petits comme des grains de poivre	0,30	—
6	Nam meô : champignons chinois très minces, desséchés au soleil de couleur noirâtre, ayant l'aspect d'un morceau de cuir racorni	1,20	—
7	Dau den : haricots noirs, grosseur (*double zéro du plomb de chasse*)	0,20	—
8	Mé den : graines de sésame noire, servent à saupoudrer les crêpes annamites, servent également à assaisonner le riz blanc.	0.20	—
9	Côt Khoai : sorte de patates annamites	0,60	
10	Cao : graisse jaune vient de Chine	0,40	les 100 gr.
11	Bot-Loc : farine en grumeau ressemblant à de l'empois, sert à faire des gateaux	0,60	— le kilog.
12	Daong Caé trang : sucre cassonnade annamite..............	0,40	—
13	Duong phèn : sucre annamite..............................	0,60	—

14 Cunghe : racine légumineuse jaune, donne la couleur jaune du carri, appelé safran à Bourbon.. 1,00 —

15 Giay bong : papier pour Boudha avec lequel on taille des facsimilés de chemises, l'un des paquets est rouge, l'autre est jaune..

16 Giay hut thuôt : papier blanc à cigarette.................... 1,25 une main.

17 Giay Thanh : papier avec lequel on fait des chemises, des chapeaux en papier, des souliers .... 0,15 les 4 paq.

18 Giay vang bac : papier à or et à argent en petits paquets..... 2,00 les gros p.

Dans une deuxième boutique on trouve :

19 Nhan Cen : paquet de baguettes à Boudha .... 0,25 le paquet.

20 Nhan nho : petits paquets dc baguettes .... 0,15 —

21 Viêe : pinceau annamite, manche en bambou, bout en poil de chat..

22 Phao : pétards chinois.. 0,20 —

23 Chi dô : écheveau de soie annamite rouge.................. 0,80 —

24 Chi xanh : écheveau soie verte............................. 0,80 —

25 Chi trang : écheveau de soie blanche....................... 0,80 —

26 Sap : Cire vierge .... 1,20 les 100 gr.

27 Cuoc : peigne chinois en bambou........................... 0 10

28 Cauh-trang : Crèpe annamite faite avec de la farine .... 0,10 la douzaine

29 Cai-loi : sable pour laver la tête, vient de Hué............... 0,10 le kilog.

30 Cao Mut : sorte de résine chinoise en petits cubes, sert pour les coupures, on la met en poudre et on la trempe dans l'eau 0,05 le cube.

31 Dun an c'om : baguettes dorées de Boudha pour manger du riz.. 0,10 20 baguett.

32 Phên-trang: sel d'alun, sert à aigrir la substance avec laquelle il est mis en contact .... 1,00 le kilog.

33 Mi : sorte riz en baguette translucide......................... 0,80 —

34 Daudra : huile de cocco .... 0,80 le litre.

35 Aiem deu : Mêches pour veilleuses, sont faites avec une herbe, sont comme de la moëlle du sureau, une mèche dure une nùit 0,80 12 paquets

36 Gia dau : pois blanc... 0,05 le kilog.

37 Cu toi : ail chinois .... 0,05 le paquet.

38 Cao tho : noix d'arec sèche .... 1,00 le kilog.

39 Cao Xac : noix d'arec sèche avec son écorce .... 1,00 —

40 Voi Xiem : petit pot de chaux à betel coloré rouge, fait à Cholon 0,40 12 pots.

41 Oi moî : petit pot chinois contenant une sorte de confiture... 0,50 12 pots.

42 Den chai : torches en résine peintes avec l'écorce de l'arbre Cai-tam .... 0,60 12 torches

43 Duong den : sucre en poudre coagulé........................

44 Vi : graine chinoise ayant l'odeur de l'anis..................... 0,30 les 5 gr.

45 Nam can muit : os de sèche (chinois)........................ 0,20 le kilog.

46 Arau : bétel .... 1,00 le panier.

47	Hông : figue sèche chinoise	1,00 les 60
48	Khoai duin : sorte de patate rouge	1,00 les 4 kil.
49	Koai : sorte de patate blanche	0,60 les 4 kil.
50	Koai lang : sorte de patate sucrée	1,00 les 5 kil.
51	Sa : herbe employée par les malabars pour faire le carri	0,20 100 pieds.
52	Caï-bé : choux annamite	0,05 3 pieds.
53	Câu O : persil annamite	0,10 100 pieds.
54	La bang : feuille de patate	0,05 100 pieds.
55	Cam : orange	2,00 la douz.
56	Quit : mandarine	0,75 la douz.
57	Rao giên : oseille annamite	0,10 100 pieds.
58	Voquit : pot de mandarine, sert de médicament	1,00 le litre.
59	Althan than : vermicelle chinois	1,00 le kilog.
60	Oqua : légume amer couvert de petites asperités, mangé cuit	0,15 la douz.
61	Hot duong : graine de citrouille	0,20 les 20 gr.
62	Cu-Cai : radis blanc annamite	0,15 la douz.
63	By : citrouille	0.40 les 4.
64	Hanh : petits oignons	0,60 100 pieds
65	Dua chuot : concombre	0,30 la douz.
66	Comtam : Chevrettes chinoises séchées au soleil	1,00 le kilog.
67	Ahang : charbon de bois	2,00 24 kilog.
68	Tao si : petit fruit chinois	1,00 100 gr.
69	Truong : litchis tuberculeux séchés au soleil (chinois)	1,50 le kilog.
70	Vai trai : litchis lisses séchés au soleil	1,00 le kilog.
71	Phao : gros pétards chinois	0,30 la douz.
72	Cai mui : choux salé chinois crû	0,50 le litre.
73	Nao : raisin sec chinois	1,50 le litre.
74	Tra Cong : tige de thé chinois	1.40 le kilog.

Toutes ces denrées alimentaires sont cotées à des prix qui sont évidemment des maxima. Les annamites comme les chinois, et en général comme presque toutes les races orientales et comme quelques races occidentales du reste sont excessivement méfiants. Ils ne répondent jamais directement à une question à moins qu'ils n'y soient forcés et contraints. Ces prix ont été recueillis au marché de Saïgon pendant le mois de décembre 1869.

La question du Tonquin.

Je désire en terminant dire quelques mots d'une question qui est vitale pour notre colonie de Cochinchine, je veux parler de la question de Tonquin.

Si vous examinez la carte de l'Indo-Chine orientale, dressée par M Dutreuil de Rhins, vous voyez la que Cochinchine française termine au sud la presqu'île de l'Indo-Chine.

Le royaume d'Annam se composait de trois parties :

La Basse-Cochinchine ou Nam-Ki qui forme actuellement la Cochinchine française au sud.

L'Annam proprement dit ou Cochinchine Annamite qui forme une longue bande de terrain longeant la mer de Chine et s'étendant depuis la province de Baria, partie est de la Cochinchine française, par le 10me 1/2 parallèle jusqu'au golfe du Tonquin par le 20me parallèle environ. Le pays d'Annam boisé et montueux appartient à l'Empereur d'Annam qui réside à Hué sa capitale.

Enfin le Tonquin qui est sous la suzeraineté de l'Empereur d'Annam, et qui s'étend jusqu'au Yunnan et au Kouang-Si qui sont les provinces frontières de la Chine de ce côté.

Le Tonquin est traversé et arrosé par plusieurs fleuves notamment par le fleuve rouge magnifique cours d'eau qui vient de la province du Yunnam en Chine, arrose et fertilise le Tonquin et sert de vois de communication navigable, tout au moins pour les navires d'un faible tirant d'eau, comme l'a démontré d'une façon triomphante M. Dupuis, le grand explorateur du Tonquin..

Le Tonquin est un pays des plus fertiles et des plus peuplés. Il s'y fait une production de riz considérable, on y cultive le tabac, le café, la canne à sucre, l'Indigo etc.

Ce pays est essentiellement agricole.

Les montagnes du Tonquin contiennent des richesses considérables en mines de toutes sortes. Le pays y est, relativement à la Cochinchine assez salubre. La population du Tonquin est douce et nous est très sympathique. — Ce pays est malheureusement pressuré par les Mandarins Annamites de la Cour de Hué dont la tyrannie dépasse tout ce qu'on peut imaginer. — Nous devrions occuper ce pays depuis dix ans. Quand je pense que 188 soldats d'infanterie de marine et marins commandés par le lieutenant de vaisseau Francis Garnier envoyé par le gouvernement français pour assister M. Dupuis, ont pris ce pays de quinze millions d'habitants, et qu'on a laissé perdre cette conquête après la mort du malheureux Garnier assassiné par une poignée de rebelles Chinois, je suis frappé de douleur pour la façon dont nos affaires ont été menées à l'étranger.

L'Empereur d'Annam nous a, par des traités, ouvert le Tonquin,

mais ces traités ne sont pas exécutés. On ne peut compter sur aucune bonne foi de la part des Mandarins Annamites.

L'intérêt de l'occupation ou d'un Protectorat effectif du Tonquin est multiple :

Premièrement : Le Tonquin est un pays riche qui produit beaucoup de riz et qui peut facilement doubler sa production, d'ou résultera un commerce considérable d'exportation. Actuellement et pour cause le cultivateur Tonquinois ne produit que le strict nécessaire, car, s'il produit davantage, il est dépouillé par le Mandarin de son superflu. — Pour donner une idée de la façon dont la tyrannie des Mandarins s'exerce dans ce pays, je citerai un exemple entre mille. Tout le monde connait ces coffrets et ces meubles Tonquinois incrustés de nacre. On en fait en Cochinchine, mais les Tonquinois sont beaucoup plus habiles que les Cochinchinois. Quand un ouvrier, qui fabrique ces incrustations un peu en cachette, est habile, il est bien vite dénoncé aux Mandarins, qui le nomment : « Ouvrier de l'Empereur » c'est-à-dire qui le font travailler pour l'Empereur, en lui donnant une rémunération dérisoire, vous comprenez que cela incite peu les ouvriers à devenir habiles.

J'ai dit plus haut comment les choses se passent pour les agriculteurs, etc.

Deuxièmement : Les richesses minières du Tonquin sont considérables, au dire des missionnaires que j'ai connus et qui sont dignes de foi, comme Mgr Gaûthier, Provicaire-Général au Tonquin, où il a exercé son ministère pendant 28 années ; il est mort actuellement ; Mgr Croc, Provicaire-Général, actuellement encore au Tonquin.

Quand ces deux considérations seraient les seules à exister, elles suffiraient, la première surtout, à établir un protectorat affectif sur le Tonquin.

Des trois pays : la Cochinchine française, l'Annam proprement dit et le Tonquin, deux sont des pays producteurs de riz : la Cochinchine française et le Tonquin, qui nourrissent le troisième, la Cochinchine annamite ou Annam proprement dit. Quand nous posséderons les deux greniers d'abondance de la Cochinchine annamite, en ayant le Tonquin et la Cochinchine française, il faudra bien que l'empereur d'Annam compte avec nous et ait une ligne de conduite nette et droite. Nous aurons ainsi assuré la sécurité pour notre colonie de Cochinchine et pour le Tonquin. Nous serons maîtres alors (on peut bien le dire) de

la Cochinchine francaise, de la Cochinchine annamite par un protectorat ou autrement, et enfin du Tonquin.

Nous exerçons actuellement un protectorat effectif sur le Cambodge dont le roi Norodon a d'excellents rapports avec nous. Le roi Norodon n'ayant pas d'héritier direct, le Cambodge sera probablement annexé à la Cochinchine à la mort de Norodon, ou s'il ne l'est pas, il sera, en tout cas, complétement entre nos mains. — Quant aux principautés Laotiennes du 13e au 22e parallèle, nous étendrons peu à peu notre influence sur ces immenses contrées habitées par des populations qui ne demandent qu'un protectorat honnête et doux comme serait celui de la France. Nous aurons à nous entendre avec le gouvernement de Siam pour celles des tribus Laotiennes qui sont sous sa dépendance nominale. — Nous aurons donc ainsi tout un immense pays compris entre le 99e degré de longitude Est et le 107e. et entre le 9e parallèle et le 22e environ.

Nous aurons dans la Cochinchine française et surtout dans le Tonquin un commerce considérable d'exportation.

Nous aurons. en outre, le commerce d'exportation de la France : les étoffes. certains vins. le vin de champagne notamment, etc., les machines pour les industries de toutes sortes à créer au Tonquin, etc.

Enfin il y a un aliment de commerce d'une importance exceptionnelle. C'est le fleuve rouge. c'est cette magnifique voie de communication qui relie le centre de la Chine avec le golfe du Tonquin. C'est là la grande découverte de M. Dupuis, découverte qui fait que nous pouvons dire de lui que c'est un Français qui a bien mérité de son pays. M. Dupuis a mis en évidence, comme nous l'avons dit plus haut, la navigabilité du fleuve rouge, tout au moins pour des navires d'un faible tirant d'eau. — Ce point est capital ; car ici, je ne crains pas de le dire, c'est par millions qu'il faut compter les produits qui pourront passer par le fleuve rouge. Le commerce de la Chine. des provinces les plus riches de ce magnifique pays, se fait par le grand fleuve qui traverse la Chine et qui va amener les produits de ces provinces au port de Shang-Haï, après qu'elles ont parcouru plusieurs centaines de lieues sur le susdit fleuve. Le Fleuve rouge pénètre au cœur même de la Chine, et c'est une grande partie du commerce qui se fait actuellement par Shang-Haï qui sera détourné de cette voie et qui se fera par le Fleuve rouge, avec un parcours trois ou quatre fois moins considérable. Voilà l'immense source de richesse du Tonquin.

Nous avons une occasion unique d'avoir un magnifique pays très

peuplé et d'une richesse exceptionnelle. Nous avons par l'annexion ou le protectorat du Tonquin assuré la création du grand royaume de plus de quarante millions d'habitants dont je viens de parler.

Nous aurons la certitude que tous les sacrifices en argent et en hommes que nous a coûtés notre colonie de la Cochinchine ne seront pas perdus: que ne seront pas morts inutilement les Doudart de Lagrée, les Garnier, les De Carné etc, les amiraux de la Grandière, Ohier, Dupré, etc., les officiers et fonctionnaires divers par centaines, les soldats et marins par milliers! car notre colonie de Cochinchine a coûté bien cher à la Mère Patrie !

Il y a, en dernier lieu, tant d'éléments dans notre pays à utiliser pour la colonisation, tant d'éléments qui, détournés de leur voie naturelle et résorbés dans la Mère-Patrie sont, au contraire, des ferments de dissolution et de mort. Où peut-on mieux les utiliser que dans l'Extrême Orient ?

Que dirai-je de plus ? Et quelle objection pourrait-on formuler ?

Connaissant les orientaux comme je les connais, il n'y a qu'à agir avec promptitude et avec fermeté et qu'à détruire les bandes de rebelles que le gouvernement Chinois et le gouvernement Annamite lanceront contre nous, si ces gouvernements nous voient tergiversants et hésitants. Mais pour l'amour de notre pays, agissons le plus tôt possible, ne laissons pas s'échapper une nouvelle fois, peut-être pour toujours, cette occasion de créer dans l'Extrême Orient une grande colonie des nouvelles Indes Orientales.

Paris, Avril 1883.

A. PETITON.

Les Stations catholiques dans la Nigritie orientale.

DANIEL COMBONI.

Par le P. RENÉ DES CHESNAIS.

Il y a trois siècles, la découverte du Nouveau-Monde alluma dans l'Europe une véritable fièvre d'aventures. La même ardeur, impatiente et audacieuse, semble se réveiller aujourd'hui ; c'est l'antique terre du Nil qui remplace, dans la faveur populaire, les contrées vierges du Missouri et du Colorado. Naguère, la soif qui poussait les Cortez et les Pizarre dans la jeune Amérique était la soif de l'or. Mais, l'instinct convoiteur, qui inspirait ces aventuriers de génie, disparait, en notre siècle, devant des sentiments plus purs et plus élevés. Au conquérant pillard s'est substitué plus glorieusement l'explorateur désarmé ; à la soif de l'or a succédé la soif de la science.

Rien peut-être n'est tant populaire, de nos jours, que le nom de l'Afrique. De toutes parts, les ambitions et les efforts convergent vers le *Continent mystérieux*, devenu, en cinquante ans, le grand centre d'attraction contemporaine.

Il y a seulement quelques mois, à Paris, la vieille Sorbonne s'est retrouvée tout à coup enthousiaste et bruyante pour applaudir et acclamer le retour d'un soldat de la France, infatigable voyageur et

patriotique diplomate ; et ce fut comme une fierté nationale d'inscrire au livre d'or des Livingstone, des Stanley, des Cameron, des Speke, des Baker, le nom tout héroïque de Savorgnan de Brazza.

Au triple point de vue des intérêts géographiques, commerciaux et civilisateurs, l'Afrique est une conquête merveilleuse. Mais, par malheur, ce n'est pas une conquête facile. Son sol est un champ de bataille que jalonnent déjà de nobles morts, et l'on ne compte plus, aux terres africaines, les martyrs de la civilisation.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur une mappemonde pour saisir facilement les formes caractéristiques de l'Afrique et son infériorité géographique relativement aux autres grands continents, l'Asie, l'Amérique septentrionale, l'Europe surtout. C'est une masse compacte, difficilement pénétrable.

Les côtes, grossièrement découpées, s'étendent partout en ligne droite. Point de golfes, peut d'îles, de presqu'îles, de bras de mer s'enfonçant dans les terres et ouvrant l'intérieur aux communications du dehors.

Les rivages marins, souvent inhospitaliers et malsains, les fleuves obstrués à leur embouchure par des barres dangereuses, et gênés dans leur cours par des cataractes ou des marécages, des fièvres terribles, les mœurs barbares de populations abruties par le despotisme de leurs petits chefs et par les cruautés de la traite : tout contribue à faire de l'immense Afrique la partie du monde la plus rebelle à la civilisation.

Longtemps les marchands arabes, chasseurs d'hommes autant que trafiquants d'ivoire, dominèrent seuls sur les côtes orientales et jusque dans l'intérieur du pays.

Plus tard, les Portugais s'établirent sur les bords des deux Océans. Mais, loin d'apporter un remède au fléau musulman, leur politique égoïste et cruelle ne fit qu'ajouter une plaie nouvelle, en annulant les efforts courageux des missionnaires catholiques.

L'influence des Hollandais dans le Sud ne fut pas plus heureuse ; et le Continent Noir, livré à l'abominable commerce de la chair humaine, semblait condamné à rester à jamais la *Terre de servitude*.

Mais, voici que, depuis cinquante ans, la croisade civilisatrice, aidée peu à peu par tous les progrès modernes, s'est mise vaillamment à l'œuvre pour conquérir l'inabordable continent.

L'Algérie, arrachée à la piraterie, est devenue terre française, et

va se relier, sans doute, bientôt, par une voie ferrée, au Niger et au Sénégal.

L'Egypte, tant travaillée en ce moment, finira bien par s'isoler de la Turquie et passer tout entière à l'influence européenne.

Obock nous devient une porte à l'Est.

Un homme de génie ouvre, par le canal de Suez, entre nos ports et l'Afrique orientale, une route rapide que la vapeur franchit en quelques semaines.

Le télégraphe électrique supprime les distances.

Les colonies anglaises prennent partout la place des Portugais et des Hollandais.

Les explorations et les missions se multiplient.

Presque toutes les nations de l'Europe, les hommes de toute opinion, sans esprit de parti, sans antagonisme de secte ou d'intérêt, concourent, depuis un demi-siècle, à cette grande œuvre de la régénération de l'Afrique. Je n'ai pas à faire ici l'historique des expéditions laïques organisées avec tant d'intelligence par les gouvernements, les Sociétés de géographie, les Comités de l'Association Internationale Africaine. Je leur dois, au passage, un hommage admirateur : et c'est une joie et un orgueil de le leur rendre publiquement.

Mais, en même temps que les compagnies commerciales ou savantes, la Congrégation de la Propagande, à Rome, elle aussi, envoie en grand nombre ses ouvriers, religieux et religieuses, à la conquête pacifique de l'Afrique.

Les Pères du St-Esprit, auxquels le gouvernement français a depuis longtemps confié le soin du culte dans nos colonies, ont, pour leur part, la vaste zône des côtes occidentales et orientales.

Les missionnaires de Lyon luttent contre la barbarie chez les Aschantis, au Dahomey, à l'embouchure du Niger.

Un homme d'une intelligence remarquable, vétéran des missions de l'Inde, le R. Père Depelchin, échelonne depuis six années les stations hardies des Jésuites dans le bassin du Haut-Zambèze.

Les Lazaristes sont dans l'Abyssinie, les Capucins au pays des Gallas.

Les prêtres d'Alger, organisés par le vénérable cardinal Lavigerie, campent dans le Sahara et pénètrent aux lacs intérieurs, le Victoria-Nyanza et le Tanganika.

Nos frères des écoles chrétiennes, nos religieuses et presque toutes

les congrégations que je viens de citer, ont des maisons hospitalières en Egypte.

Dans cette armée éparse qui combat pour la délivrance de l'Afrique, chaque bataillon est à son poste. Ce serait là l'histoire d'une stratégie curieuse et vraiment belle. D'autres l'écriront peut-être.

Pour moi, je ne veux aujourd'hui parler que du plus modeste de ces bataillons, mais en même temps du poste le plus laborieux et le plus meurtrier de tous, le cœur même de l'Afrique, la *Nigritie.*

La *Nigritie,* pays des Nègres, est l'immense région de l'Afrique centrale, qui s'étend, au sud du Sahara, du Nil au Niger, du désert de Nubie aux Monts de Kong, embrassant dans son aire le Soudan et les affluents du Nil-Blanc, c'est-à-dire plus que les deux vastes bassins du Bahr-el-Abiad et du lac Tchad.

Ses limites indécises peuvent se déterminer approximativement du 18° au 5° latitude Nord, et touchent : — à l'Est la Nubie, l'Abyssinie, le pays des Gallas ; — au Sud, les grands lacs Victoria et Albert, le bassin du Congo ; — à l'Ouest, la Guinée, le Niger ; — au Nord, le Sahara et le désert de Libye.

La Nigritie comprend le Kordofan, le Darfour, le Ouadaï, le Kanem, le Baghirmi, le Bornou, et plus près de l'Equateur, le Dar-Fertit, le pays des Nyams-Nyams, et l'espace inexploré qui court au Nord du Congo et de l'Ogooué. Par le Soudan Egyptien, elle va atteindre la mer Rouge et, par la Sénégambie, les côtes de l'Océan Atlantique. L'Equateur magnétique la traverse d'un bout à l'autre.

La Nigritie, que les indigènes appellent *Takhrour*, est un pays généralement bas, surtout aux environs du lac Tchad et vers le Nil-Blanc où il devient marécageux. Le terrain ne se redresse guère que dans le Kordofan et dans la direction des limites méridionale et occidentale. C'est un immense ensemble de steppes confinant aux déserts, et de vastes prairies, dont le sol profond, fécondé pendant trois ou quatre mois par des pluies périodiques, est couvert de hautes herbes et semé çà et là de bouquets d'arbres et de buissons. De temps à autre, une ligne de collines peu élevées, quelque pente d'altitude médiocre, ou des pics isolés, interrompent la longue étendue des plaines. Aux régions de graminées et de bambous s'entremêlent par intervalles des parties plus boisées. Vers l'Equateur surtout, le paysage s'épaissit, se condense, resserre et groupe les taillis et les massifs plus compacts. qu'il alterne davantage avec les clairières. Peu à peu, le buisson d'aloés

et le roseau cèdent la place aux bouquets de mimosas, puis au tamarinier, au figuier, au bananier, au baobab, à l'ébénier, surtout aux acacias. La haute futaie s'accentue ; et, graduellement, la transition se fait entre la savane et la forêt vierge.

Faune et Flore, en Nigritie, rivalisent de puissance et de richesse. Les singes y sont au cœur même de leur patrie. Les grands pachydermes, éléphants, rhinocéros, hippopotames, abondent au bord des lacs et des fleuves. Le lion et le léopard chassent dans les bois. L'autruche court dans les steppes. L'antilope, le buffle, la girafe passent de la savane à la forêt. Les échassiers errent dans les marais et près des cultures.

Le climat, très chaud dans les plaines du lac Tchad et sur les bords du Nil blanc, est plus modéré vers les régions équatoriales où le plateau s'élève. La saison des pluies commence vers le 15 juin, et, pendant plusieurs mois, dans les parties les plus basses, transforme le pays en un marécage impraticable et malsain.

C'est là vraiment la terre des *Nègres*. Ils constituent le fond même de la population, du Sénégal au Nil Blanc, — plus ou moins mêlés à la race *foulbe*, dans le bassin du Niger, et aux *Cafres*, aux confins du Congo et des grands lacs. Ils offrent le type classique du nègre africain : cheveux noirs, courts, laineux et crépus ; peu ou point de barbe, lèvres épaisses, dents parfaitement blanches, nez large et épaté. Leur crâne est osseux et très nettement dolichocéphale. Le prognathisme chez eux est fortement prononcé. La taille, très variable, est plutôt élevée. Quant à la peau, elle passe par toutes les nuances brunes, du gris-pâle au noir de jais.

Une plaie affreuse, la traite, le commerce des esclaves, dévore ces malheureuses peuplades, dans une étendue de pays si vaste, qu'on en évalue la population à cent millions d'habitants. On a assez souvent raconté l'état horrible de ces contrées à peine connues, pour que je ne veuille pas en recommencer la description. Tous les voyageurs ont hautement protesté contre cette destruction en masse de toute une race au profit de quelques pillards musulmans. Les efforts de l'Angleterre, les expéditions armées de Baker et de Gordon-Pacha sur le Nil-Blanc ont peu modifié l'infâme trafic ; et les traitants Turcs ou Arabes en ont été quittes pour changer de route et prendre, au lieu du Nil, le chemin plus meurtrier du Darfour et du désert de Libye.

Les nègres, épouvantés, abrutis, s'enfoncent de plus en plus dans la

barbarie. Sans industrie, sans commerce honnête, presque sans agriculture, ils se détruisent les uns les autres dans des luttes sans merci où le vaincu est la proie d'un bourreau impitoyable. Il y a là un pays riche, fécond, magnifique, qu'il s'agit d'arracher à la ruine; une race humaine, intelligente et robuste, que le mahométisme veut détruire et qu'il faut sauver.

Un simple prêtre, inconnu et pauvre, sans amis et sans protecteurs, rêva un jour la régénération de la Nigritie. Apôtre de la grande école, il ne séparait pas dans sa pensée la propagation de l'Evangile et l'extension de la civilisation. Il voulait porter au cœur du continent noir la vérité entière, c'est-à-dire, avec la Religion féconde du Christ, les progrès de la science moderne et les bienfaits de la liberté.

De 1864 à 1867, livré à ses seules ressources et ne pouvant compter que sur son énergie, il écrit, il parle, il voyage. Ce furent trois années de luttes et d'efforts incessants, où s'entassèrent autour de lui difficultés, oppositions, obstacles de toute espèce.

Mais la victoire est à qui ose. *Audentes fortuna juvat.*

Daniel Comboni était de la race de ceux qui triomphent. Il avait pour armes invincibles son ardent amour pour la Nigritie, sa foi profonde dans sa mission, la fermeté inébranlable de ses résolutions, une activité que rien ne lassait, et la merveilleuse puissance de sa parole. Il vint un jour où le prêtre, ignoré la veille, trouva enfin grâce auprès de personnages influents et obtint la faveur et la protection du Saint-Siège. Ce fut là son premier succès et comme le premier jalon des grandes voies qu'il allait ouvrir à la civilisation.

Bientôt nous le retrouvons au Caire.

Sans tenir compte des différences de religion, appelant à lui indistinctement les pauvres de toutes croyances, nègres, cophtes, arabes, il fonde dans la capitale égyptienne deux asiles, deux hôpitaux, une école de filles.

Le programme était vaste, et les ressources bien médiocres. Cependant, Daniel Comboni suffit à tout. Il sut, tout à la fois, secourir les indigents, recueillir les orphelins, défendre les opprimés, racheter les esclaves, former des ouvriers, répandre partout le bien-être et l'instruction.

Après quatre ans d'un labeur jamais interrompu, il va plus loin. Il réunit une caravane de nègres des deux sexes qu'il a convertis et

instruits ; et, à leur tête, il remonte le Nil, traverse le désert de Korosko, laisse une colonie dans la Nubie supérieure, en jette une autre dans le Kordofan. Jamais encore missionnaire n'avait pénétré dans ce dernier pays, et Daniel Comboni y fut le premier pionnier du christianisme.

A Kartoum, il rencontra un religieux Franciscain. C'était le seul qui restât. Ses compagnons avaient succombé au terrible fléau de la fièvre ou étaient retournés, découragés, en Europe. Daniel Comboni était d'une trempe plus forte : le découragement ne pouvait avoir de prise sur cette âme d'acier. Il mesura le champ de travail que lui léguait la tentative stérile de ses prédécesseurs. Il ne le jugea pas trop vaste pour son courage, et se mit à la besogne, en jetant son cri de guerre : « *La Nigritie ou la mort!* »

C'était en 1873.

La tâche était rude pourtant ; et plus d'un, qui ont pu naguère en estimer les proportions, en ont désespéré. Speke, Baker, Chaillé-long, bien d'autres, pleins de respect et de sympathie pour les missionnaires, ont déclaré leur œuvre impossible dans l'Afrique centrale.

Daniel Comboni n'ignorait rien des obstacles contre lesquels était venue se briser la bonne volonté des Franciscains. Avec son coup d'œil rapide et juste, il saisit vite les causes de cet échec, et mit à profit l'expérience de ses aînés pour éviter leur insuccés.

Il alla au plus pressé, et s'occupa du rachat des esclaves. En quelques mois, il bâtit deux maisons hospitalières à Kartoum ; et, dans la même année, s'avançant dans le Kordofan jusqu'à El-Obeid, il fonda un établissement pour les femmes, à côté de celui qu'il y avait déjà organisé pour les hommes.

En 1874, il ouvre une nouvelle station à Berber, sur le Nil, à l'angle même où viennent se couper les routes de Korosko, de Souakim, de Massouah, de Kartoum et du Darfour, — à ce point stratégique où les compagnies anglaises, à deux reprises, ont tenté la création d'un chemin de fer reliant le Nil à la mer Rouge. Berber devint, dès lors, une halte, un lieu de relâche entre l'Egypte et le Haut-Nil, en même temps qu'un centre d'explorations dans la Nubie, jusque là à peine accessible aux voyageurs.

L'année suivante, l'intrépide missionnaire était dans les montagnes du Dar-Nouba, par 11 degrés de latitude, laissant là encore un poste avancé.

Depuis lors, l'œuvre de la civilisation n'a pas cessé de s'accroître. Kartoum, sur la rive gauche du Bahr-el-Azrak, près du confluent des deux Nils, est le chef-lieu et le centre des missions catholiques de la Nigritie ; et c'est par là qu'elles communiquent avec l'Egypte et l'Europe. L'établissement des missionnaires, vaste et bien situé, est entouré de bosquets de palmiers et d'orangers. Comme à Scellal, à la première cataracte,— comme à Berber, à l'extrémité du désert Nubien, — les voyageurs de toute nationalité ont trouvé chez les prêtres de Kartoum une table et des lits hospitaliers ; et plus d'un ont dû la santé et la vie aux soins intelligents et dévoués qui leur furent prodigués.

Dans le Kordofan, comme au Dar-Nouba, des bourgades, créées par Daniel Comboni et composées exclusivement de nègres convertis, sont jetées dans les terres barbares comme les avant-postes pacifiques de la civilisation conquérante. Pendant vingt ans, l'apôtre infatigable de la Nigritie n'a cessé d'y appeler, d'Europe, des charpentiers, des forgerons, des maçons, des tanneurs, des mécaniciens, des agriculteurs. Ce sont des fermes-modèles, de véritables écoles des Arts et Métiers, où les nègres de tout âge et de tout sexe viennent se grouper autour des blancs, et, apprentis de la dernière heure, étudier, avec la morale chrétienne, l'agriculture et l'industrie de l'Europe. Manufactures, ateliers, laboratoires, chantiers et marchés alternent avec les cases et s'entremêlent, comme une guirlande printannière, au tour de l'humble église catholique. A El-Obeïd, celle-ci, de construction récente, est un véritable monument, une œuvre d'art remarquable, dont l'architecte a été un jeune nègre racheté de l'esclavage et élevé dans la mission.

Les missionnaires sont médecins, pharmaciens, géographes, instituteurs. Ils parcourent de vastes espaces, à dos de mulet ou à pied, la boite de médicaments dans la poche, la boussole et le sextant à la main, soignant tout le monde, mesurant des angles et des lignes, dressant les cartes des régions qu'ils traversent. Rentrés chez eux, ils se reposent en faisant la classe, et enseignent aux enfants émerveillés de la Nigritie l'écriture, la lecture, le calcul, le dessin, la musique, les langues européennes. Et nul n'est oublié. Toujours, à côté de la demeure des prêtres, il y a pour les filles la maison des religieuses. L'instruction, là bas, est gratuite, obligatoire et souvent laïque : car les missionnaires, peu nombreux et trop chargés de besogne, confient volontiers la grande tâche d'instituteurs aux plus

intelligents des nègres qu'ils ont déjà instruits et formés.

Daniel Comboni, en collaboration avec quelques-uns de ses auxi liaires, a publié des grammaires et des dictionnaires des langues Dinka et Bari, parlées sur les bords du Nil-Blanc. Il a également com posé un riche vocabulaire des divers dialectes en usage dans le pay des Noubas.

Dans ses nombreuses explorations, il a recueilli de précieux ren seignements qui intéressent la géographie, la botanique, la zoologie, la géologie, l'anthropologie, la linguistique. Les cartes et les croquis qu'il a tracés ont considérablement avancé la connaissance de ces contrées à peine entrevues.

Dans son opuscule intitulé « *Cadre historique des découvertes africaines*, » il a résumé et habilement condensé tous les résultats des explorations faites dans l'Afrique, — en même temps que dans son magnifique « *Plan pour la régénération de l'Afrique centrale*, » il a dessiné la véritable perspective de la civilisation prochaine de la Nigritie.

Le 12 octobre 1881, à dix heures du soir, cet homme de bien mourait dans la ville de Kartoum. La fièvre l'a tué, au retour d'une dernière et brillante exploration que je vous raconterai peut-être quelque jour.

Ses travaux lui ont survécu. Le Souverain-Pontife l'avait élevé à l'épiscopat, et nommé Vicaire apostolique et chef des missions de la Nigritie. Après une vie de luttes continuelles et de rudes labeurs, il a laissé son œuvre dans une voie magnifique de développement.

Depuis lors, la révolte du faux prophète musulman Mahdi et la guerre sanglante qu'il a engagée contre l'Egypte, et qui dure encore, ont compromis le progrès et l'existence même des missions catholiques de la Nigritie. Les dernières nouvelles, plus heureuses, en annonçant la défaite des pillards, présagent le retour à une situation meilleure.

Le successeur de Daniel Comboni, Mgr François Sogaro, va reprendre la tâche du grand missionnaire et poursuivre la voie qu'il a inaugurée.

Ce qui a fait la force, la grandeur et le succès de l'œuvre de Mgr Comboni, c'est l'esprit large, élevé, vraiment libéral qui l'inspirait. Fidèle aux grandes traditions de l'Eglise, il ne travaillait pas seulement à convertir, mais bien à *civiliser* dans le sens le plus moderne du mot. Tandis que d'une main il montrait l'Evangile et le crucifix qui enseignent la foi et promettent l'éternité, de l'autre il

apportait la grammaire et l'outil qui donnent la science et assurent la vie présente. L'instruction sous toutes ses formes, l'instruction civile à côté de l'instruction religieuse était la part commune qu'il distribuait largement. Le baptême, ce couronnement d'une libre croyance, envié des âmes d'élite, était offert à tous, n'était imposé à personne ; et, pour le recevoir, il fallait que le cœur apprît à l'honorer et à l'aimer, il fallait que l'effort moral de la vie sût le conquérir.

« Lorsque le continent noir pourra s'appeler le continent racheté, » — disait Stanley dans une conférence à Marseille, — quand il con- » naîtra les bienfaits de la civilisation et de la religion, quand il aura » supprimé l'esclavage, l'Afrique fera partie des contrées qui servent » et honorent l'humanité. »

Ce jour de délivrance viendra, croyons-le. Mais, quelle que soit sa date, éloignée ou prochaine, ce jour-là, au cœur de l'Afrique, dans cette terre de servitude si malheureuse et si barbare encore, — comme première gloire et première gratitude de la Nigritie sauvée, — il y aura un nom à graver sur le marbre, une statue à élever au grand apôtre des nègres, Mgr Daniel Comboni.

René DES CHESNAIS.

CONFÉRENCES (Résumé des)

La question du Tong-Kin

Conférence faite devant la Société de Géographie de Lille

par M. MILLOT,

Second de l'expédition de M. Dupuis au Tong-Kin.

8 *Avril* 1883.

Le Dimanche 8 Avril, la Société de Géographie a eu l'honneur de recevoir en séance solennelle MM. Dupuis et Millot, explorateurs du Tong-Kin qui avaient en 1873 assuré ce pays à la France et ouvert te Fleuve Rouge au commerce lorsque l'intervention du lieutenant Philastre vint faire perdre les résultats de leurs efforts.

A trois heures, MM. Dupuis et Millot salués par les applaudissements du public, prennent place au bureau avec MM. Paul Crepy, président, Verly, vice-président de la Société de Géographie, Crouy, président de la Société de Géographie de Boulogne, Brunel, directeur de l'Enseignement primaire du Nord, le Marquis d'Audiffret, trésorier-payeur-général, Fromont, trésorier, Renouard, hibliothécaire, Guillot, secrétaire-général, Boudry, Duflos, secrétaires, Masquelez, Warin, Bertoux, Delessert, Ardouin du Mazet, Trouhet, Helluy, membre du Comité d'études ou des commissions.

M. Paul Crepy ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux deux éminents explorateurs. Cette allocution a été très applaudie notamment le passage qui rappelait les efforts de M. Dupuis et l'importance de l'œuvre accomplie grâce à son énergie et à son courage.

M. Dupuis a pris ensuite la parole sans pouvoir maîtriser son émotion, et c'est d'une voix faible que le courageux explorateur qui, sans appui, a ouvert au commerce une immense contrée et n'a jamais désespéré de son entreprise, remercie la Société de Géographie de son accueil.

M. Millot commence alors sa conférence. Il résume les différentes phases que la question du Tong-Kin a dû traverser jusqu'à ce jour et les difficultés de toute nature qui en ont retardé la solution. C'est à M. Dupuis qu'est due cette solution tant cherchée qui doit assurer au commerce Français, dans un avenir prochain, des avantages incalculables.

L'orateur expose ensuite l'organisation de l'expédition ; il présente au public, grâce à des projections lumineuses, le personnel européen qui a accompli de si grandes choses et les navires qui ont remonté le fleuve Rouge, commandés par les capitaines Vlavianos, d'Argens, Brocas et Boucagnani.

Le but de l'expédition était de porter des secours aux troupes chinoises du maréchal Mâ, occupées contre des insurgés ; mais M. Dupuis était autorisé par le gouvernement français à profiter de l'occasion pour ouvrir le fleuve au commerce. Les mandarins annamites, défiants à l'excès, cherchèrent à entraver le passage de la flottille ; le maréchal Mâ offrit alors 10,000 hommes à M. Dupuis pour l'aider contre l'Annam ; mais celui-ci voulant conserver la prépondérance aux Français, refusa et vint jeter l'ancre devant Hanoï, la capitale du Tonkin, peuplée de 150,000 habitants et défendue par une citadelle redoutable construite d'après le système de Vauban par des ingénieurs français. Les Annamites cherchèrent par tous les moyens à détruire l'escadre, les choses en vinrent si loin que M. Dupuis se vit réduit à faire acte d'énergie. Il fit défendre au maréchal Nguyen, commandant la place, de quitter la citadelle et s'empara du préfet de police. Nguyen, à la tête de 5,000 hommes, tenta une sortie peu après, les 25 français et quelques Chinois, formant les troupes de M. Dupuis, leur tinrent tête et prirent même l'offensive. Aux premières décharges de nos chassepots, toute l'armée annamite, maréchal en tête, s'enfuyait dans la citadelle.

Sur ces entrefaites, le lieutenant de vaisseau, Francis Garnier, arriva à Hanoï, chargé d'ouvrir une enquête sur les faits reprochés à M. Dupuis par l'empereur Tu-Duc ; il ne tarda pas à se convaincre de

l'inanité de ces plaintes ; bien plus, il jugea la situation assez grave pour prendre sur lui une grande responsabilité.

N'ayant pu obtenir du maréchal l'ouverture du Tonkin et du fleuve Rouge au commerce, il tenta l'assaut de la citadelle, le 20 novembre 1873. C'était une héroïque folie, il n'avait avec lui que quatre-vingt-dix soldats de marine, M. Dupuis avait dix Européens et quatre-vingts Chinois. Avec ces forces, ils commencèrent l'attaque, pendant que les canonnières bombardaient les forts. Une demi-heure après, la citadelle était prise, plusieurs centaines d'Annamites étaient morts, le maréchal Nguyen parmi eux, et plusieurs milliers de prisonniers étaient entre nos mains.

Quinze jours après, quelques petits détachements de dix ou quinze hommes, commandés par des officiers dont le nom doit être conservé : MM. Esmez, de Trentinian, Balny, Hautefeuille, Harmand, Bain et Perrin, s'étaient emparés de toutes les places fortes, la paix allait être signée quand Francis Garnier tomba traîtreusement assassiné par les Pavillons-Noirs, pirates chinois appelés par Tu-Duc,

Le Tonkin pouvait cependant être conservé, mais le lieutenant de vaisseau envoyé pour remplacer Francis Garnier, M. Philastre, en dépit des observations de la petite colonne et de M. Dupuis, se laissa circonvenir par les mandarins, consentit à l'abandon de toutes nos conquêtes et ordonna d'évacuer le pays. Le Tonkin était perdu, M. Dupuis était ruiné. Il n'a pu, depuis lors, être indemnisé !

Il est vrai qu'un traité assurait à la France le protectorat du Tonkin et le commerce du fleuve Rouge ; mais ce traité, l'empereur Tu-Duc ne devait jamais l'exécuter, au contraire, il devait s'allier contre nous avec les Chinois.

Telle est la situation qui a nécessité dernièrement l'expédition du commandant Rivière, une seconde prise de la citadelle d'Hanoï et, plus récemment, la prise des forts de Haï-Phong.

M. Millot a su faire revivre pour nous toutes ces scènes de la conquête du Tonkin, dans lesquelles il a joué lui-même un rôle si brillant : il a terminé par un magnifique tableau des destinées que l'occupation du Tonkin assurerait à notre pays.

Le public a vivement applaudi cette intéressante causerie, illustrée par de nombreuses projections représentant des sites et des types de la Chine et de l'Indo-Chine.

A sept heures la Société de Géographie recevait dans un banquet les deux hardis voyageurs. M. Paul Crepy par un toast très finement

présenté a porté la santé de MM. Dupuis et Millot, qui ont répondu ; M. Crouy, président de la Société de Géographie de Boulogne a ensuite remercié la Société de Lille de son accueil et porté la santé de son Président.

Les convives se sont séparés à 10 heures.

(*Echo du Nord*).

La question du Tong-Kin

Conférence faite à Roubaix

par M. MILLOT,

Second de l'expédititon de M. Dupuis au Tong-Kin.

---

9 *Avril* 1883.

Le lendemain, 9 avril, MM. Dupuis et Millot étaient reçus à Roubaix par la Société de Géographie de Lille et organisaient dans une nouvelle conférence la grande question du Tong-Kin.

A 8 h. 1/2 M. Henry Bossut, vice-président de la Société de Géographie de Lille, a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux deux vaillants explorateurs et en les félicitant d'avoir réussi, par leurs efforts incessants et par leur énergique patriotisme, à faire flotter au Tong-Kin le pavillon français.

M. Dupuis remercie le Président du sympathique accueil qui lui est fait, puis, M. Henry Bossut donne la parole au conférencier.

Conférence de M. Millot.

Le conférencier fait d'abord une courte description physique du Tong-Kin qui, avec la Cochinchine, forme le royaume d'Annam, dont la capitale est Hué.

La superficie totale de l'Annam esi d'environ 275.000 kilomètres carrés, dont 125,000 pour la Cochinchine et 150.000 pour le Tong-Kin.

Les principaux fleuves du Tong-Kin sont au nombre de sept. Le débit de leurs eaux se fait lentement et on les remonte sans peine, surtout le Fleuve-Rouge. qui est le plus important et le plus navigable.

Le climat du Tong-Kin est meilleur que celui de la Cochinchine. Pendant la saison des pluies (d'avril à septembre), la température ne s'élève pas au-dessus de 35° et descend à 16° centigrades. Pendant la saison sèche (de septembre à fin mars), la température descend de 15 à 7° au-dessus de zéro, ce qui permet aux européens d'éviter les insolations si fatales en Cochinchine.

La population du Tong-King est très pacifique. Dans les plaines elle est arrivé une densité extraordinaire ; elle y atteint une moyenne de 200 habitants par kilomètre carré. Certaines villes sont aussi très peuplées : Ha-Noï possède 50,000 habitants ; Nam Din, 50,000 ; Hai-Dzuong, Than-Hoa chacune 40,000.

Le Nord et l'Ouest du Tong-Kin sont sillonnés de nombreuses montagnes, couvertes d'arbres magnifiques. Elles sont habitées par des tribus laotiennes qui vivent là, à l'abri des exactions des mandarins annamites.

M. Millot passe ensuite à l'examen des différentes productions du pays. Celles du règne végétal sont le *riz*, dont on fait deux récoltes par an ; le *maïs*. l'*igname*, les *patates douces*, et des tubercules de marais dont le goût ressemble à celui de la chataigne d'eau.

La *canne à sucre* est cultivée partout au Tong-Kin. Cette culture est susceptible d'un plus grand développement, car elle procure des bénéfices considérables.

Viennent :ensuite le *café*,le *coton*, le *thé*,le *tabac*,la *cannelle*,une des denrées les plus précieuses du Tong-Kin ; c'est à la fois un remède efficace contre les maux d'yeux et un tonique d'une merveilleuse énergie.

Le conférencier énumère les produits pharmaceutiques. Il cite en première ligne le *hoangnan* qui est employé avec succès contre la rage, la paralysie, la lèpre, la morsure des serpents venimeux, etc. L'*indigo* et le *ricin*. Les Tonkinois extraient leur huile à manger du *sésame* et de l'*arachide* .

Sur les rives des fleuves et des rivières croît un arbre dont le fruit

fournit une huile qui rend inaltérable les bois immergés. Le *lam-va* produit un suif végétal.

On récolte encore l'essence de *badiane* ou huile d'anis étoilé, la *muscade*, le *cardamone* et le *poivre*.

Parmi les bois précieux du Tong-Kin, on distingue le *calambac*, bois odoriférant, le bois de *rose*, de *fer*, d'*ébène*, le *sapan*, le *santal*, etc.

Les productions du règne minéral ne sont pas moins importantes. Les mines d'or sont nombreuses, on trouve des paillettes de ce métal dans tous les cours d'eaux qui descendent des plateaux du Thibet.

Le conférencier cite un fait étrange, qui provoque dans l'auditoire un mouvement de surprise et peut-être d'incrédulité.

Dans certains cantons du Tong-Kin, l'or est tellement abondant, que l'on y élève des *canards*, pour le seul profit du précieux métal que l'on retire de leurs excréments.

Le Tong-Kin est également très riche en mines d'*argent*, de *cuivre*, d'*étain*, de *zinc*, de *cinabre*, de *plomb* et de *bismuth*, et surtout de *houille*.

Le règne animal y est représenté par la plupart de nos animaux domestiques, sauf le mouton et l'âne.

Les montagnes renferment d'immenses troupeaux de bœufs et de buffles ; on y trouve aussi quantité de chèvres et de porcs.

Le *musc* du Tong-Kin est très apprécié.

Le gibier y est représenté par le cerf, le daim, le chevreuil, le sanglier, la perdrix. Parmi les oiseaux, il en est de très beaux, dont les plumes sont recherchées pour les parures ; citons le paon, le faisan bleu, dit faisan Raynaud, et d'autres oiseaux au plumage éclatant.

Les tortues fournissent une grande quantité d'écailles ; les mollusques, les abeilles et surtout les vers à soie y abondent.

Le ver à soie est nourri sur un murier nain, le *murus indica*, qui se multiplie par boutons avec une grande facilité. Malheureusement, les Tonkinois ne savent pas bien dévider les cocons ; aussi, leurs soies grèges se vendent-elles à un prix relativement bas.

M. Millot passe ensuite au principal sujet de la conférence : l'*exploration du Fleuve-Rouge*, par M. Dupuis, qu'il a accompagné et secondé.

Il reporte entièrement sur M. Dupuis l'honneur de la solution tant cherchée du grand problème économique que les Anglais étudient

depuis si longtemps, et qui consiste dans l'établissement d'une route commerciale, courte et facile, entre la mer et les provinces occidentales de la Chine, de manière à éviter la voie longue, difficile et coûteuse du Yang-Tsé.

M. Dupuis, qui habitait la Chine depuis 1860, vint en France en 1872 pour préparer l'expédition qui devait ouvrir à notre pays les portes du Tong-Kin. Il eut à soutenir ces luttes que soulèvent toujours à leur approche les idées empreintes d'une hardiesse peu commune et qui effraient les esprits timides et irrésolus.

Il demanda à l'amiral Pothuau, alors ministre de la marine, de lui accorder un bâtiment de guerre pour faciliter le succès de l'entreprise.

Le ministre le lui accorda, à la condition que M. Dupuis prendrait à sa charge la dépense du charbon.

Le 14 avril 1872, l'explorateur quittait la France et se présentait le 2 novembre aux embouchures du Fleuve-Rouge, à la tête de sa flotte, comprenant : deux canonnières à vapeur, le *Hong-Kiang* et le *Lao-Kaï*, une chaloupe à vapeur ayant un tirant d'eau de cinq pieds, le *Son-Tay* est un bâtiment à voile chinois, de 120 tonneaux.

L'expédition comprenant un personnel de 25 européens et 125 indigènes, sous la direction de M. Dupuis.

Malgré les nombreuses entraves suscitées par les mandarins annamites et sur lequel le conférencier s'étend longuement, M. Dupuis parvint avec son escadrille à Hanoï, la capitale du Tong-Kin, et remonta le Fleuve-Rouge jusqu'à Yun-nan-tsen, capitale du Yun-nan, où il arriva le 16 mars 1873. Il fut reçu au milieu des acclamatious des indigènes qui l'accueillirent comme un libérateur.

Il revint alors à Hanoï avec une escorte chinoise que lui avait offert le maréchal Ma.

Nos lecteurs nous pardonneront le développement que nous donnons au compte-rendu de cette conférence. La question du Tong-Kin est en ce moment l'une des plus importantes que notre ministère des affaires étrangères ait à résoudre, et nous croyons qu'il est utile d'attirer l'attention sur les faits qui ont amené notre intervention entre les populations tongkinoises et les mandarins annamites, sous le joug desquels elles se trouvent.

Le premier soin de M. Dupuis, à son retour à Hanoï, fut d'envoyer M. Millot à Saïgon, pour rendre compte des résultats de son expédi-

tion au gouverneur de la Cochinchine, et le tenir au courant de la situation politique du Tong-Kin. M. Millot avait pour mission de faire savoir à l'amiral Dupré qu'en réalité M. Dupuis était maître du Tong-Kin ; qu'à l'exception des troupes annamites venues de Hué, toute la population indigène était pour lui et que sur un signe de celui qu'elle considérait comme son libérateur, elle chasserait les Annamites et mettrait à sa tête un roi de l'ancienne dynastie des Lé, caché dans les montagnes.

L'amiral Dupré, qui avait à choisir entre ce parti où conquérir le Tong-Kin, se prononça pour l'intervention.

Pendant ce temps, les Annamites entraient en lutte ouverte avec l'expédition. C'est alors qu'aidé de Francis Garnier, M. Dupuis, après avoir battu les Annamites, les chassa de la citadelle d'Hanoï et devint maître de tout le Delta du Fleuve-Rouge.

Un traité des plus avantageux allait être conclu, lorsque le 21 décembre 1873, Garnier fut tué dans une embuscade que les « Pavillons Noirs » lui avait tendue.

Ce malheureux évènement ne survint pas seul. Un lieutenant de vaisseau, nommé Philastre, envoyé à Hué en qualité de négociateur, après la mort de Garnier, prit parti pour les Annamites contre le Tongkinois et de sa propre autorité, sans mandat officiel, fit évacuer les citadelles et ordonna l'évacuation générale du Tong-Kin.

Le conférencier flétrit sévèrement cet acte qui retarda la conclusion du traité de 1874 et suscita de grandes difficultés au gouverneur de la Cochinchine. Mais enfin, au mois de mars 1874, le Fleuve Rouge était ouvert, *en principe*, à la navigation et au commerce étranger.

Nous disons, *en principe*, car depuis lors aucune maison française ou étrangére n'a pu profiter des avantages du traité. Nos consuls ne se trouvant pas en état de protéger les Européens contre les agissements des bandits chinois dits « Pavillons Noirs, soudoyés dans ce but par les mandarins annamites.

Mais aujourd'hui, on peut espérer que le gouvernement français va prendre des mesures pour assurer l'exécution de toutes les clauses du traité de 1874, et asseoir notre prépondérance au Tong-Kin, dont les populatïons sont disposées à accepter le protectorat de la France.

Contrairement au Chinois, qui donne à tout ce qui est chinois la préférence sur ce qui vient du dehors, le Tongkinois est avide de tout produit étranger jusqu'au costume européen, dont il est fier de se revêtir en haine du vêtement de ses oppresseurs.

Dès qu'un tel peuple se croira suffisamment protégé par nous. il acceptera avec enthousiasme nos idées, nos usages, notre costume même en l'appropriant à son climat.

Le conférencier termine en énumérant les avantages que l'industrie des tissus de Roubaix pourrait tirer de cette conquête coloniale. Tous nos lainages pourraient être vendus au Tong-Kin, en les appropriant aux goûts de ce pays, qui deviendrait promptement un important débouché pour le commerce de la France entière.

Cette intéressante conférence a été souvent interrompue par les applaudissements de l'auditoire, que de nombreuses projections lumineuses de vues et de portraits ont beaucoup intéressé.

BIBLIOGRAPHIE.

Le voyage de la VÉGA

par A. E. Nordenskiöld.

La maison Hachette a bien voulu envoyer à la bibliothèque de la Société de Géographie le 1er volume qui vient de paraître sur le voyage de la Véga. Ce livre composé par le professeur A. E. Nordenskiöld a été traduit par M. Rabot, dont le public Lillois n'a pas oublié l'intéressante et spirituelle conférence sur le Spitzberg. On y remarque une profonde érudition jointe à des détails pleins d'attrait et de précision. Nous ne devons pas d'ailleurs oublier que le récit du grand voyage de Nordenskiöld qui a passionné le monde scientifique a servi de sujet pour la première conférence faite à l'inauguration de la Société de Géographie de Lille.

Nous publierons dans le prochain Bulletin un compte-rendu fidèle et détaillé de ce bel ouvrage.

LIVRES, BROCHURES, CARTES ET PLANS

reçus par la bibliothèque pendant le premier trimestre de 1883.

(*Suite*)

I.

Livres de fonds.

51. *San Francisco*, souvenirs de voyage, par Georges Duloup, lieutenant au long cours (1 br. in-18 de 31 p. ; Paris, 1882). — *Don de* l'auteur.

52. *Le Tonkin*, importance de l'établissement d'une colonie française dans ce royaume, par un diplomate (1 br. in-8° de 31 p.; Paris. 1883). — *Don anonyme.*

53. Communication sur l'*organisation et les travaux de la commission météorologique du Nord de la France*, par M. Terquem. (1 br. in 8° de 12 p. ; Lille, 1883). — *Don de M. Verly.*

54. *La vérité sur l'origine et la patrie de Christophe Colomb*, par l'abbé Martin Casanova de Pioggiola, ancien conseiller général de la Corse, etc. (1 vol. in-12 ; Bastia, 1881). — *Don de M. Flament.*

55. Expédition dans l'Archipel indien : *Devant les Colons-explorateurs français*, par M. Bran de Saint-Pol-Lias. (1 br. in-8° de 31 p. ; Paris, 1877). — *Don de l'auteur.*

II.

Cartes et plans.

52. *Italiœ antiquœ nova delinatio* : auctore Ph. Cluvero (S. D.) — *Don de M. Faure.*

53. *Belgii veteris typus*, ex conatibus geographicis Abrahami Ortelii (S. D) — *Id.*

54. *Gallia vetus*, ad. Julii Cœsaris commentaria (Amstelodami : apud Joannem Jansorium) (S. D.) — *Id.*

55. *Galliœ veteris typus* (Amstelodami : apud Joannem Jansorium) (S. D) — *Id.*

56. *Imperium Romanum* (Auth. Phil. Briet, ex-Societ. Jesu) (S. D.) — *Id.*

57. *Thraciæ vete is typus*, ex conatibus geographicis Abrahami Ortelii (S. D.) — *Id.*

58. *Britannia*, prout divisa fuit temporibus anglo-saxonum, præsertim durante illorum heptarchia (S. D.) — *Id*,

59. *Alexandri Magni excursus et expeditio in Asiam* (S. D.)—*Id*.

60. *Carte des postes de France*, dressée par ordre, et dédiée à Mgr Marc Pierre De Voyet de Paulmy ; (1748) — En saché. — *Id.*

61. *Carte itinéraire de l'empire Français et du royaume d'Italie*, par P. G. Chanlaire (S. D.) — *Id.*

62. *Nouvelle carte géométrique des distances en lieues de poste* entre tous les chefs-lieux des départements du royaume de France et les autres principales villes des quatre parties du monde, par Dericquehem ; (Paris, 1616). = *Id.*

63. *Carte géo-chronologique de l'Europe* par M Wauthier (pour servir d'intelligence à l'abrégé de chronologie et d'histoire des divers états Européens, de J. Aspin, traduit de l'anglais). — *Id.*

64. *Der neue Friedhof von Frankfurt am Main*, nebst allen darauf Bezug habenden amtlichem Verordnungen und Zeichnungen (1829 : avec quelques pages de texte formant atlas). (Le nouveau cimetière de Francfort sur le Mein avec toutes les dispositons réglementaires et dessins qui s'y rapportent). — *Id.*

65. *Lille* : avant-projet d'un plan d'alignement se rattachant au projet d'agrandissement de la ville de Lille et comprenant l'étude de diverses modifications à introduire dans le service et l'organisation des gares de chemin de fer, proposé par Eeckman-Lecroart ; (1857) — *Id.*

66. *Lille* : plan du territoire des communes de Lille, Wazemmes, Esquermes et Moulins-Lille, compris dans la nouvelle enceinte projetée pour la ville, dressée par les soins de la Commission chargée de l'étude du plan d'alignements de la nouvelle ville ; (1858). — *Id.*

67. *Lille* : projet de plan de la ville agrandie présenté par la commission chargée de l'étude du plan d'alignements ; (1859). — *Id.*

68. *Lille* : agrandissement de la ville, nouveau projet de percement pour la rue N° 2 (aujourd'hui rue Nationale) ; (Mars 1861). — *Id.*

69. *Lille* : plan de la ville agrandie, indiquant les terrains cédés par l'État à la ville ; (1862). — *Id.*

70. *Lille* : projet de déplacement de la gare des voyageurs (pour la construction de la gare actuelle) ; (1862). — *Id.*

71. *Lille* : projet d'ouverture d'une rue de 22 mètres de largeur sur 240 de longueur entre la place du Théâtre et la gare des voyageurs (actuellement rue de la Gare) ; (S. D.) — *Id.*

72. *Lille* : plan des terrains militaires mis en vente, conformément à la délibération du Conseil municipal de la ville en date du 14 novembre 1862 ; (1863). — *Id.*

73. *Lille* : plan de la ville agrandie indiquant les alignements tracés dans les annexes, conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral en date du 23 Avril 1860 ; (1863). — *Id.*

74. *Lille* : nouveau plan de la ville de Lille agrandie, sur le type du plan de Lyon (S. D) — *Id.*

AVIS DIVERS.

I. Le Bureau de la Société de Géographie de Lille ne prend sous sa responsabilité aucune des opinions émises par les auteurs des articles insérés au Bulletin.

II. Il sera rendu compte de tous les ouvrages adressés à la Société de Lille. — On ne s'engage pas à rendre les manuscrits,

III. Les lettres, demandes de renseignements, avis divers, doivent être adressés, soit à M. Paul Crepy, président, 28, rue des Jardins, soit à M. Guillot, Secrétaire-Général, 29, rue des Jardins.

Les lettres concernant la partie financière devront être adressées à M. H. Fromont, Trésorier, 77, rue de l'Hôpital-Militaire

Les lettres non affranchies sont refusées.

Le Secrétaire-Général,
E. GUILLOT.

Le Trésorier,
H. FROMONT.

1883. AVRIL-MAI-JUIN N°s 7, 8 et 9.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
DE LILLE

TOME II

BULLETIN

PARAISSANT AU MOINS TOUS LES TROIS MOIS

SOMMAIRE :

LILLE
IMPRIMERIE L. DANEL
1883

ABONNEMENT : 10 FR. PAR AN POUR LA FRANCE ; 12 FR. POUR L'ETRANGER.
PRIX DE CE FASCICULE : 3 FR.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE.

I. — LISTE DES MEMBRES NOUVEAUX

Admis à faire partie de la Société depuis le 1er Mars 1883.

Nos d'inscription. MM.

801. Barbotin (Félix), 15, rue Nain, Roubaix.
784. Barrois (Henri), 79, rue du Faubourg de Roubaix.
750. Baudin, avocat, rue Pellart, Roubaix.
775. Bayart (Charles), 52, rue Fosse aux Chênes, Roubaix.
752. Becquart (Louis), négociant, 125, rue de l'Ouest, Roubaix.
794. Blanck (Mlle), 9, rue d'Anvers, Lille.
804. Blondeau (Jules), 42, rue d'Angleterre, Lille.
770. Boniface, négociant, rue des Meuniers, Lille.
773. Boulenger, 7, rue du Chemin de Fer, Roubaix.
789. Boyaval (Emile), pharmacien, rue de Lannoy, Roubaix.
954. Brégeard, pharmacien, 2, place Richebé, Lille.
761. Buisine (Henri), rue St.-Georges, Roubaix.
781. Le Docteur Caron, à St-Maurice.
772. Carissimo (Henri), 68, rue du Grand-Chemin, Roubaix.
782. Charbonnez (Paul), 14, rue de Bourgogne, Lille.
792. Cordonnier (Léon), sergent major au dépôt, caserne neuve, rue Princesse, Lille.
793. Courmont (Léon), 292, rue Solférino, Lille.
790. Cuignet (Gustave), propriétaire, boulevard de Paris, Roubaix.
739. de Cagny, (Edmond), courtier, 8, rue de la Piquerie, Lille.
747. Dehesdin, négociant, 40, rue Nain, Roubaix.
787. Delerue (Arthur), 196, rue du Faubourg de Tournai, Lille.
800. Delgutte (Charles,) négociant 89, grande Rue, Roubaix.
753. Delsart, inspecteur primaire, à Lille.
743. Deneck, (Gustave), 120, rue Brûle-Maison, Lille.

Nos d'inscription. MM.

751. Diligent, professeur, rue d'Inkermann, Roubaix.
748. Desrousseaux-Richard, industriel, rue du Grand-Chemin, Roubaix.
798. Descarpentries (Eugène), instituteur à Fretin.
736. Drieux (Victor), filateur, 31, rue Fontenoy, Moulins-Lille.
766. Dubousquet, ingénieur au chemin de fer du Nord.
749. Dubreuil (V), ingénieur, rue Neuve, Roubaix.
778. Dupont (Robert), négociant, 59, rue du Grand-Chemin, Roubaix.
779. Genie (Edouard), 10, rue Saint-Pierre, Roubaix.
764. Goldie (Charles), 58, rue de Tournai, Lille.
742. Hayem (Jules), 5, cour des Innocents, Lille.
802. Herlin, ancien président de la Chambre des Notaires, 17, Square Jussieu, Lille.
795. Hussenot, lieutenant au 16e bataillon de chasseurs à pied, 28, rue de Bourgogne.
780. Laffont, professeur à la Faculté de Médecine.
797. Lecomte-Scrépel (Émile), Roubaix.
791. Lemaire (Jules), industriel, rue d'Anvers, Tourcoing.
760. Liouville (Henri), rue de Lille, Roubaix.
755. Martin (Jules), à Erquinghem-Lys.
774. Masson (A), rue du Pays, 24, Roubaix.
758. Masurel (Charles), négociant, Fosse aux Chênes, Roubaix.
768. Masure Van Elslande (Eugène), 36, rue de Gand, Tourcoing.
757. Michaud, professeur d'Histoire au Lycée de Lille.
799. Moullé-Lamarque, au Breucq, près Croix-Wasquehal.
769. Picavet (Louis), filateur de lin, 43, rue de Fives, Lille.
759. Pottier (Georges), rue Général-Chanzy, Roubaix.
765. Rigot, Place aux Bleuets, Lille.
744. De Ronceray, directeur de la succursale de la Banque de France, Roubaix.
746. Roussel (François) fils, industriel, rue du Grand-Chemin, Roubaix.
738. Sander (Adolphe), blanchisseur de toiles, à Haubourdin.
763. Scalbert-Bernard, rue de Courtrai, Lille.
776. Sebert (Emile), rue Charles-Quint, Roubaix.
777. Simon (Oscar), fabricant, rue de l'Hospice, Roubaix.
762. Strat (Jules), rue du Pays, Roubaix.
788. Ternynck (Henri), rue Fosse-aux-Chênes, Roubaix.
741. Tramblin, (Mlle), directrice de l'École communale à la Madeleine-lez-Lille
796. Traill, docteur en médecine, rue Manuel.
737. Vermersch, représentant, 16, Place du Théâtre, Lille.
785. Virnot (V), 2, rue de Gand.
786. Virnot (A), 2, rue de Gand.
783. Van de Wéeghe (Albert), 163, Boulevard de la Liberté, Lille.
740. Van Troostemberghe (Th.) représentant, 22, rue Nationale, Lille.
771. Vinchon (A), 42, rue Traversière, Roubaix.
767. Vuillaume (Émile), négociant, 118, Boulevard de la Liberté, Lille.
803. Watteau (E), 4, rue Petite-Allée.
745. Wattinne (Paul), membre du Tribunal de Commerce, Roubaix.

II. — CONFÉRENCES.

(in extenso).

L'ASIE CENTRALE.

Nature du sol. — Climat du pays. — Produits de culture.

Par M. G. CAPUS.

Conférence faite à la Société de Géographie de Lille, le 6 novembre 1882.

Les recherches ethnographiques et anthropologiques tendent à démontrer de plus en plus que l'Asie Centrale a été le point de départ de l'antique migration des peuples aryens. Ces peuples sont venus se développer en Europe et implanter le germe de la civilisation actuelle. Tandis que cette civilisation primitive s'est portée chez nous, à un degré de développement très élevé, elle est restée à un niveau beaucoup plus bas et stationnaire en Asie Centrale. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les causes multiples qui ont pu amener une telle différence de développement.

L'homme a dû s'adapter à des milieux différents, vivre dans un autre climat, labourer un autre sol, etc. Il nous semble intéressant de donner un aperçu général des conditions dans lesquelles se meut aujourd'hui la classe agricole de l'Asie Centrale, et principalement du Turkestan, du Bockara et du Chanat de Chiva. C'est un sujet d'étude ethnographique autant que d'histoire naturelle. Nous n'avons pas la prétention de donner une étude complète de l'agriculture dans ce pays : durant le voyage que nous avons fait, M. Bonvalot et moi, dans ces contrées, nous avons récolté, autant que possible, des notes

et des renseignements sur l'état de l'agriculture et la pratique agricole, mais ce n'est pas dans une course rapide à travers de vastes étendues de pays qu'on peut épuiser un sujet aussi complexe.

En Asie Centrale, nous sommes en présence d'une population qui se distingue nettement en deux classes : la population nomade et la population sédentaire. La première est d'origine ouralo-altaïque ou turco-mongole ; les représentants sont les Khirghizes et les Turcomans. La seconde est formée en partie de peuplades de la même origine, représentées par les Ouzbegs, les Kara-Kalpaks, les Kiptschaks, etc., et en partie par les Sartes, les Tadjiks, etc., d'origine iranienne. Ces derniers sont cultivateurs, artisans, commerçants. Quelques fractions de la première catégorie, mais en faible proportion, sont devenues partiellement sédentaires et cultivent le sol. Telles sont quelques tribus des Kara-Khirghizes et des Khirghizes-Kaïzaks dans le Sémirétsché, le Syrdaria. Les Kouramas, mélange de Khirghizes et de Sartes, cultivent avec succès la campagne fertile autour de Taschkent.

Par suite des conditions géologiques et sous l'influence de la distribution de l'eau, il s'est formé en Asie Centrale un certain nombre de centres de culture dont les principaux sont : la province de Ferghanât (ancien Chanat de Chokand) ; la campagne de Taschkent, la vallée de l'Ili, la province de Zérafschâne, Kaschgar, la campagne de Bockara et de Chiva, le Schaar-i-çabz, l'oasis de Karschi, etc. (1).

Avant de parler des produits du sol, il convient d'examiner d'abord la nature du sol et le climat du pays ; nous décrirons ensuite les instruments agricoles, le mode d'irrigation et les différentes cultures.

I. — Climat du Turkestan.

Le climat du Turkestan est continental et par cela excessif. L'écart entre la température maximum de l'été et la température minimum de l'hiver, l'amplitude annuelle, est considérable, sans l'être toutefois

(1) M. Petzholdt, qui a visité le Turkestan pour y étudier les moyens qu'il faudrait employer pour relever l'agriculture, n'a pas donné de détails assez complets. Nous n'avons pas pu nous procurer encore l'ouvrage de M. Middendorf. On trouve éparpillés dans les écrits de presque tous les voyageurs russes de bons renseignements sur les cultures des différentes régions du Turkestan.

autant que dans la partie nord-est du continent asiatique. Nous possédons aujourd'hui des données régulières sur la marche de a température et en général sur les conditions climatologiques du Turkestan, grâce aux observations multiples et suivies qui sont faites dans les stations météorologiques établies dans les principaux endroits du Turkestan russe. Ces stations météorologiques possèdent, pour la plupart, de bons instruments venant de Saint-Pétersbourg et réglés sur ceux de l'observatoire central.

Des observations régulières sont faites au laboratoire de chimie de Taschkent depuis l'année 1870. Ces observations, réunies à celles qui ont été faites dans les autres stations éparpillées dans le Turkestan, ont été publiées par M. Teich, dans un mémoire inséré au bulletin de la section turkestanienne des amis des sciences, pour 1879. Nous extrayons de ce travail quelques chiffres qui nous paraissent intéressants pour la connaissance de la climatologie du Turkestan, entre autres les suivants, donnant les températures moyennes mensuelles en centigrades (1) :

MOIS.	Taschkent pendant 7 ans.	Kazalinsk 1870-73	Samarcande 1870-71	Chodgent 1870-71	Monts Boroldaï 1873	Ouratepe 1873	Noukous 1874-77	Petro-Alexandrow 1874-77
Janvier	— 2.3	—13.8	1.9	0.4	— 5.6	— 2.7	— 6.2	— 5.6
Février	1.4	—14.	1.6	0.9	— 4.	— 0.1	— 4.3	— 2.2
Mars	8.7	— 1.6	1.8	8.5	0.9	5.6	5.2	7.6
Avril	15.	10.8	15.9	17.6	8.2	13.	14.6	15.8
Mai	21.6	19.2	25.5	25.5	15.9	20.6	21.	22.2
Juin	24.3	22.2	27.3	29.1	18.	23.4	24.3	25.6
Juillet	27.	24.9	28.3	29.9	22.6	26.7	26.7	28.8
Août	24.4	23.1	27.1	29.1	20.1	23.9	23.8	25.2
Septembre	18.4	16.7	24.4	23.1	15.2	19.	19.5	20.2
Octobre	10.7	7.2	13.9	13.9	7.5	11.3	9.5	10.7
Novembre	6.6	1.1	4.1	2.2	6.2	3.4	8.7	3.5
Décembre	2.3	4.3	6.4	4.6	—15.	1.5	— 3.	— 2.1
MOYENNE...	13.2	7.6	15.4	15.4	8.4	12.6	11.1	12.5

(1) La température moyenne aunuelle de Paris est de 10°,8 (*Ann. de Montsouris*, 1882).

L température moyenne annuelle, d'après ce tableau, étant de 13°2 pour Taschkent (1) sera de 12°5 pour la contrée du Turkestan comprise entre le 58e et le 68e degrés, long. E. (de Paris) et le 39e et 46e degrés lat. N. Dans ce chiffre n'est pas comprise la moyenne de l'année 1873, obtenue à une altitude de 4000m dans les monts Boroldaï.

Pendant les sept années d'observation, on a constaté à Taschkent les températures minima et maxima suivantes :

MOIS.	MINIMA		MAXIMA	
	TEMPÉRATURE en cent.	ANNÉE.	TEMPÉRATURE en cent.	ANNÉE.
Janvier	— 27 8	1878	17.6	1875
Février	— 19.8	1876	22.	1873
Mars	— 11.6	1874	27.8	1872
Avril	0.5	1874	31.6	1877
Mai	8.	1875	38.4	1876
Juin	13.6	1874	38 8	1874
Juillet	14.8	1877	40.7	1876
Août	12.7	1877	39.1	1878
Septembre	7.6	1872	31.5	1874
Octobre	— 2 8	1878	27.2	1875
Novembre	— 6.6	1877	27.6	1875
Décembre	— 23.7	1877	21.2	1878

On voit que la température minimum observée au mois de janvier 1878 étant de — 27 degrés et la température maximum du mois de juillet 1876, étant de + 40°7, l'amplitude annuelle maximum pour une période de sept années est de 67°7. Les *amplitudes mensuelles*, moyennes pour la même période, sont données par les chiffres suivants :

Janvier : 27°9 ; février : 26°7 ; mars 26°8 ; avril : 24°7 : mai : 23°8 ;

(1) Les lectures du thermomètre ont été faites trois fois dans les vingt-quatre heures.

juin : 20°4 ; juillet : 19°8 ; août : 20°5 ; septembre : 2°3 ; octobre : 24°9 ; novembre : 23°9 ; décembre : 24°3.

Voici les amplitudes annuelles de 1872-1878 :

1872.	51°6
1873.	49°
1874.	53°9
1875	49°7
1876.	61°1
1877.	60°3
1878.	67°2
Moyenne.	56.°1 (1)

Tels sont les chiffres que le travail de M. Teich nous permet d'établir. Ils sont loin d'être assez complets pour permettre, dès à présent, de fixer les limites entre lesquelles oscille la température annuelle dans certaines parties du Turkestan ; il faut pour cela des chiffres bien plus nombreux, mais ils permettront toujours d'établir les différences caractéristiques qui existent entre les oscillations de la température dans le Turkestan et les contrées voisines, telles que la Sibérie occidentale, l'Inde, la Perse, le Caucase, etc.

Il faut d'ailleurs, en comparant les chiffres obtenus dans les différentes stations établies dans le Turkestan, tenir compte de la situation géographique de ces stations (2). Nous y reviendrons plus loin.

Nous avons observé nous-même, dans le cours de notre voyage, les variations de température jour par jour. Ne voulant pas mettre toute la série des observations, j'en détache quelques unes qui me paraissent intéressantes :

(1) D'après Reclus (*Géogr. univ.*, t. VII, p. 306), l'amplitude moyenne annuelle dans la Tartarie russe serait de 74 degrés centigrades.

(2) D'après Fedschenko (*Peterm. Mitheil*, 1874, t. XX, p. 201), à Samarcande, en 1869, la température moyenne du mois de février était de 3°,17, et celle du mois de mars de 6°,94. Il signala à Samarcande une chaleur estivale allant jusqu'à + 40 à l'ombre.

A Bockara, la température s'élevait en été jusqu'à + 43°;7 à l'ombre, et dans le désert arénacé de l'Oxus, le sol a été trouvé échauffé jusqu'à + 62°,5.

D'après Kämtz, la température de Chiva, au mois de janvier, serait de — 4°,4 et celle de juillet de + 30°,3. On aurait constaté à Chiva un froid de — 43°,7 (Grisebach, *Vég. du globe*, p. 686 de la traduction française d'après Middendorf et Basiner.)

Le 9 mars 1881, le thermomètre indiquait à Djizak, à 7 heures du matin — 7°; le 16, dans la steppe de Karschi (au S.-O. de Samarcande) à 8 h. m. + 11°; le 23, à Kilif (sur les bords de l'Amoudaria) 8 h. 30 m. + 26 et le 26 à 2 h. s. au même endroit, + 34°5 à l'ombre. Le 11 avril, nous avions dans la vallée de Sourchâne à 8 h. 39 m. + 27° et à 1 h. du soir + 36; le lendemain le thermomètre indique à 1 h. 15 s. + 38° à l'ombre. Cette température extraordinairement élevée pour cette époque de l'année peut être expliquée par la situation géographique de la vallée de Sourchâne, située à environ 450 kilomètre plus au sud que Taschkent et garantie des vents du N. et du N.-E. par les montagnes de Hissar et de Baïssoune.

Nous avons observé en 1881 un maximum de + 41° à l'ombre à 1 h. s. dans la steppe de la Faim, près de Djizak. C'était le 28 mai.

Toutes les données obtenues jusqu'à présent par des observations régulières proviennent d'endroits qui ne dépassent pas 4000 m. d'altitude. Il serait très intéressant d'avoir la courbe des oscillations de température pour des stations plus élevées. On n'a jusqu'à présent que les observations détachées des voyageurs. Je copie de mon cahier de notes quelques chiffres obtenus dans les montagnes du Kohistan et du Tchirtchik, à l'Est de Samarcande. Le 23 juin 1881, à une altitude de 3380 mètres, le thermomètre indiquait à 4 h. 30 s. + 5° R.; le lendemain, à une altitude 2200 m. à 2 h. s. + 10°5 R. Le 29 juin, à 3195 m. d'élévation, il donnait à 1 h. 15 s. + 13°2 R.; le 30, à 2 h. 45 du matin + 4°5 R. et à 8 h. 35 m. + 10° R. à une altitude de 3000 m. Le 8 juillet, à la passe de Douikdane (environ 3000 m.) le thermomètre marquait à 2 h. s. + 3°5 R. A la même époque, on avait à Taschkent des températures de + 25° à + 35° R.

Au mois d'août, nous avions (26 août) à midi, à une hauteur d'environ 7000 m. dans les montagnes, à l'est de Taschkent + 20° R. et le lendemain, à 5 h. m., à 7800 m., le thermomètre était tombé à — 5° R. Ces chiffres nous intéressent, parce que nous avons trouvé dans les montagnes du Kohistan (Djidgit-Krout.) des cultures à plus de 3000 m. de hauteur.

M. Ssertzov nous donne une idée du climat des hautes vallées du Pamir dans le passage suivant (1) :

(1) *Zamjetki o foounje pazvonotchnij Pamira* (Remarques sur la faune des animaux vertébrés du Pamir dans *Bull. sect. Turkest.*, etc., 1879).

« Il y a seulement 10 à 15 jours sans gelées nocturnes dans la première moitié de juillet; au mois d'août déjà ces gelées sont produites par une température de — 15° et même de 17°. Dans la journée pourtant, la température s'élève en général au dessus de 0° et si le vent ne souffle pas, il y a parfois jusqu'à 12° et même 15° à l'ombre et plus de 20° au soleil. Les pluies sont très rares. L'été véritable sans gelées dure environ 2 semaines au moins, au plus 3 semaines. »

Je place ici quelques observations sur la température du sol, que nous avons faites dans la vallée des Jagnaous (Kolustan), à environ 3000 m. d'altitude :

29 juin 1881, à 4 h. 30 soir;

1. Température du sol à 13 centimètres, sous la neige fondante : + 2°8 R.

2. Id. à 50 centimètres du bord de la neige fondante et à la même profondeur, première végétation : + 5° R.

3. A la même profondeur et à 2 m. de la neige; terrain sec : + 9° R.

4. A 20 centimètres de profondeur, sous le bord de la neige fondante (les racines vont jusqu'à 10 centimètres de profondeur), + 5° R.

5. Au même endroit, à 30 centimètres de profondeur : 6°1 R.

6. A 15 mètres environ de la neige, à une profondeur de 30 centimètres, sous une végétation touffue, 7°5 R.

7. Loin de la neige, à environ 12 centimètres, sous un sol gazonné : + 10° R.

8. A 8 h. 30 m. soir, au même endroit et à la même profondeur : + 8°1 R. (Température de l'air + 7° R.).

9. A 2 h. 45 m. du matin (30 juin) au même endroit et à la même profondeur de 12 centimètres + 6°5 R. (Température de l'air + 4°5 R. rosée abondante.)

10. A 8 h. 35 du matin, au même endroit et à la même profondeur : + 8°8 R. (Température de l'air + 10° R. à l'ombre, pas de vent).

Les changements subits considérables entre la température du jour et celle de la nuit et entre celle de deux jours consécutifs, sont très fréquents et souvent préjudiciables à la santé.

Voici un exemple de la rapidité avec laquelle baisse la température après le coucher du soleil. Le 1er septembre 1881, nous avons eu, à environ 6400 m. de hauteur, dans une vallée de la Chaîne du Tchotkal (à l'est de Taschkent) à 6 h. 35 m. du soir + 11° R.; à 6 h. 39 m. + 9°5 R.; à 6 h. 40 m. + 8°2 R.; 6 h. 43 m. + 6°6 R.; à 6 h. 45 m. + 6°1 R.; à 7 h. 2 m. + 3°5 R.; à 7 h. 16 m. + 2°9 R.; à partir de ce moment, le thermomètre monte insensiblement, probablement à cause de la proximité des feus de campement. J'ai entendu dire dans le Turkestan qu'on avait observé un minimum de température diurne à 9 h. du soir.

Voici maintenant, pour Taschkent, les moyennes des hauteurs barométriques mensuelles (réduites à 0° C.) pour une période de 7 ans (1872-78 inclus) :

Janvier	727,7	
Février	726,6	
Mars	724,1	
Avril	722,3	
Mai	720,4	
Juin	717,6	Moyenne annuelle par jour
Juillet	714,9	$722^{mm},8$
Août	717,5	
Septembre	720,8	
Octobre	726,4	
Novembre	728,2	
Décembre	727.5	

On voit que le minimum de pression barométrique coïncide avec le mois de juillet, le plus chaud de l'année.

Dans les observations faites à Kazalinsk, Samarcande, aux monts Boroldaï, à Oura-Tepe, Noukousse et Petro-Alexandrovsk, la pression barométrique suit une marche analogue.

Humidité de l'air. — Les degrés d'humidité absolue et relative observés jusqu'à présent pour différents endroits du Turkestan, sont donnés par le tableau suivant :

MOIS	HUMIDITÉ DE L'AIR EN MOYENNES MENSUELLES DANS LE TURKESTAN											
	RELATIVE						ABSOLUE					
	Taschkent 1874-78	Kazalinsk 1870-73	Chodgent 1870-71	Monts Boroldaï 1873	Oura-tepe 1873	Noukousse 1876-77	Taschkent 1874-78	Kazalinsk 1870-73	Chodgent 1870-71	Monts Boroldaï 1873	Oura-tepe 1873	Noukousse 1876-77
Janvier.	81.5	81.6	81	78	73	83	3.1	1.5	4.5	2.4	2.9	2.6
Février.	74.7	83.1	82	80	65	81	4.	1.5	4.6	3.	3.3	2.9
Mars	65.	80.	68	79	69	71	5.4	3.4	6.	4.	4.7	4.6
Avril	62.9	62.3	63	70	53	50	7.7	6.	9.3	5.5	5.5	6.
Mai.	53.3	52.5	50	51	37	43	9.9	8.4	11.6	6.8	6.3	7.5
Juin...........	50.	48.4	36	42	34	44	11.2	9.8	10.4	6.3	7.3	9.5
Juillet	47.6	51.1	38	44	36	53	12.	11.4	11.7	8.9	9.	12.8
Août	52.8	54.8	38	46	28	54	10.7	11.1	10.7	7.9	6.1	11.9
Septembre. ...	62.5	57.5	45	46	39	56	9.1	8.	8.9	5.5	6.	8.8
Octobre.......	72.2	64.7	61	57	46	63	6.6	5.4	7.	4.3	4.6	5.3
Novembre.....	66.	71.5	84	64	55	68	4.4	3.3	4.7	4.4	4.5	3.6
Décembre	76.6	81.6	84	72	66	84	3.9	2.9	5.3	3.1	3.5	3.6
Moyenne annuelle.	63.	65.9	61.	61.	50.	62.5	7.1	6.	7.9	5.2	5.3	6.6

Il faut remarquer les différences qui existent entre les chiffres obtenus à Oura-Tepe et aux monts Boroldaï et entre les chiffres obtenus dans les autres stations situées à un niveau moins élevé et moins rapproché des massifs montagneux : *Oura-Tepe* est à environ 3,000^{m}, la station de Tatarinos dans le Boroldaï à environ 4,000^{m}, tandis que Taschkent n'est qu'à 1,500^{m}, Noukousse à 217^{m}, etc,

Précipitations. — Les quantités de pluies qui tombent annuellement ont été consignées dans le travail de M. Teich pour les stations de Taschkent, de Tatarinos (monts Boroldaï), Oura-Tepe, Noukousse et Petro-Alexandrovsk :

MOIS.	QUANTITÉS DE PRÉCIPITATIONS EN MILLIM. DANS LE TURKESTAN MOYENNES MENSUELLES				
	Taschkent 1871–78	Tatarinos 1873	Oura-tepe 1873	Noukousse 1874–77	Petro-Alexandrovsk 1874–77
Janvier	40	13.2	6.6	8.7	6.3
Février	26.8	59.9	39.2	12.1	13.3
Mars	46.	107.8	70.6	19.6	20.5
Avril	58.	95.	70.8	5.9	5.2
Mai	19.5	48.9	35.7	10.1	3.1
Juin	4.7	17.5	»	2.4	1.2
Juillet	0.1	13.2	31.5	2.	»
Août	1.2	4.4	9.1	1.7	2.3
Septembre	6.1	0.2	2.4	1.6	1.
Octobre	21.	28.1	1.7	4.4	5.6
Novembre	30.	66.2	18 2	3.6	4.
Décembre	21.	83.8	43 2	5.3	4.
Moyenne annuelle.	264.4	538.2	329.	77.4	66.5

Ces chiffres accusent, pour Taschkent, un premier maximum au mois d'avril, un minimum au mois de juillet et un second maximum au mois de novembre. La différence du minimum moyen au maximum moyen absolu est considérable : elle est de 57mm9. Le changement du mois de mai au mois de juin est brusque ; un changement analogue se produit du mois de mars au mois d'avril dans les stations de Noukousse et de Petro-Alexandrovsk, situées sur le cours supérieur de l'Amou-Daria et très éloignées des derniers massifs montagneux du Thiân-Schiân. Pour les stations de Tatarinos et de Oura-Tepe, le minimum de l'année 1873 tombe aux mois de septembre et d'octobre, tandis qu'au mois de juillet, on a constaté un chiffre qui, pour Oura-Tepe, correspond à la moyenne obtenue à Taschkent pour le mois de novembre. Oura-Tepe n'est situé qu'à 150 kilomètres au S.-E de Taschkent, à proximité de la chaîne des monts Turkestaniens dont les sommets s'élèvent à plus de 1,000 m. de hauteur. Tandis que la moyenne annuelle des météores aqueux tombés à Noukousse et à Petro-Alexandrovsk, situées presque

au milieu de la steppe et dans le voisinage des déserts de Kara-Koum et de Kisil-Koum, n'est que de 77^{mm},4 et respectivement de 66^{mm},5, elle est de 264^{mm},6 pour Taschkent, situé au pied des derniers contreforts du Thiân-Schiân à 1500^{m} au-dessus du niveau de la mer : différence considérable avec le chiffre de 538^{mm},2 obtenu en 1873 à 4000^{m}, dans les monts Boroldaï. On voit par ces chiffres combien le climat de cette vaste étendue de pays qu'on nomme *le Turkestan* est varié suivant les stations, et combien il faut tenir compte de la position géographique des différents centres où s'exerce la culture.

A Taschkent, la pluie est rare aux mois de juillet et d'août ; en 1875, il n'est pas tombé 0^{mm},1 de pluie pendant les mois de juillet, août, septembre et octobre. Par rapport aux quantités de pluie qui tombent annuellement à Taschkent, on peut distinguer trois saisons, la première qui comprend les mois de février, mars, avril, mai ; c'est la saison pluvieuse. Il tombe pendant cette période en moyenne (7 années d'observations) 150^{mm},3 d'eau. A celle-ci succède la saison des sécheresses comprenant les mois de juin, juillet, août, septembre. La quantité de pluie qui tombe pendant ces quatre mois n'est en moyenne que de 12^{mm},1. Enfin, la saison hivernale avec les mois d'octobre, novembre, décembre, janvier, qui donne en moyenne 102^{mm} d'eau.

On ne possède pas encore de données suffisantes sur la quantité de pluie qui tombe annuellement à Samarcande, Bockara et Chiva, centres d'agriculture importants. Il est probable que pour Samarcande, la moyenne annuelle sera un peu plus élevée que celle de Taschkent, à cause de la proximité des montagnes du Kohistan et de l'altitude plus élevée de Samarcande au dessus du niveau de la mer (2140^{m}) et que, pour Bokara, cette moyenne sera bien au-dessous de celle de Taschkent, à cause de sa position dans un pays peu accidenté et presque au seuil du désert. Quant à Chiva, les chiffres qu'on obtiendra ne différeront probablement pas beaucoup de ceux qu'on a déjà obtenus à Noukousse et à Petro-Alexandrovsk ; Chiva n'étant éloigné du premier point que de 120 kilomètres et du second de 50 kilomètres, dans une contrée dont le caractère topographique est le même.

La neige continue à tomber à Taschkent parfois jusqu'au mois de mars et commence généralement au mois de décembre, rarement en novembre. La grêle tombe chaque année, surtout au mois de juin. Les brouillards commencent au mois d'octobre et se prolongent jusqu'au mois d'avril.

Direction des vents. — On n'a jusqu'à présent d'observations régulières que de Taschkent. A Taschkent, les vents prédominants pendant toute l'année sont ceux du N.-O., du N.-E. et du N. Pour quatre années d'observations (1874, 1875, 1877 et 1878), la moyenne annuelle de la fréquence des vents, suivant les 8 principales directions de la boussole, est la suivante : N.-O.; — 110; N.-E. — 95; N. — 69, S.-O. — 28; E. — 20; S.-E. — 19; S. — 17; ce qui veut dire que si, dans l'année, le N.-O. a soufflé 110 fois, le N.-E. a soufflé 95 fois, etc. Taschkent est garanti des vents de l'E. et du S.-E. par les monts Thiân-Schân qui lui forment une ceinture de crêtes élevées, tandis que la steppe qui s'étend vers le S.-O., l'O., le N.-O., et le passage de Tchinkent et d'Aoulié-Ata vers le N.-E. n'opposent aucun ou peu d'obstacles à la marche des vents qui soufflent dans ces directions.

Les vents de S, S.-E. et S.-O. sont surtout fréquents pendant les mois de mars et d'avril, c'est-à-dire pendant la saison des pluies. Les vents du S.-O. sont plus fréquents à Samarcande où ils apportent de la pluie. Nous avons également constaté, en 1881, sur le haut Amou-Darja de Kélif, à la vallée du Sourchâne, pendant les mois d'avril et de mai, la fréquence des vents du S.-O. et du Sud. Les indigènes prétendent que, dans cette contrée, le S.-O. souffle à cette époque de l'année, régulièrement, pendant la nuit, tandis que les journées sont calmes. C'est aussi à cette époque que les neiges commencent à fondre sur les hauteurs de l'Hindou-Kousch et des contreforts avoisinants du Pamir, ce qui doit contribuer puissamment à la condensation des vapeurs d'eau apportées par les vents qui viennent de la mer.

Le Turkestan a aussi son Sirocco, Foen ou Samoûne; il porte dans le pays le nom de *Garmsal* et se fait sentir chaque année en été. Redouté pour les cultures, il exerce surtout une action délétère et asséchante dans le riche pays de Ferghanah, l'ancien chanat de Chokand. C'est un vent bas du S.-O. ou O, qui, après avoir passé par les déserts brûlants de la Turcomanie, vient se heurter contre le pied du Thiân-Schân et pénètre dans le Ferghanâh par la porte de Chodjent. Le 18 mai 1881, le Garmsal soufflait en rafales sur la steppe de la Faim, au Sud de Taschkent, et le thermomètre montait à 1 h. du soir à + 41° 6. Le soleil était voilé par un écran de poussière fine et brûlante, l'air insupportable, lourd; tout dans le paysage gris est abattu, désolant. Le 1er juin, près de Samarcande, le Garmsal commence à 4 h. s.; à 5 h. s., le thermomètre indique + 39°,2; tout le paysage est

noyé dans une poussière grise qui laisse à peine deviner la position du soleil au-dessus de l'horizon (1). Plus tard, au mois d'octobre, nous avons constaté les effets du Garmsal, quoique affaiblis, dans la campagne autour de Bokara.

Les orages assez frequents dans la montagne, sont plus rares dans la plaine. De temps en temps, mais à de longs intervalles, on signale des dégâts ou des accidents occasionnés par la foudre. L'air, en été, est parfois fortement chargé d'électricité. M. Müller, professeur au gymnase de Taschkent, a observé un phénomène curieux. Dans un voyage à travers le Chokand, il lui arriva, un jour de forte chaleur, de devoir traverser un troupeau de moutons qui encombraient le chemin. Forcé de distribuer des coups de fouet, il vit qu'à chaque coup, son fouet traçait sur la laine des moutons des sillons lumineux d'étincelles électriques.

Telles sont, en résumé, quelques-unes des conditions climatologiques du Turkestan. C'est au printemps, quand le sol est imprégné de la pluie d'hiver et que le soleil ardent n'a pas encore pompé l'humidité des couches superficielles du terrain, que la steppe se pare d'une verdure opulente, émaillée du jaune, du violet et du rouge des nombreuses plantes bulbeuses. Alors le nomade, Kirghise et Turcoman, mène ses troupeaux de moutons et de chevaux paître une pâture succulente dans la steppe. Fin mai déjà, le vert passe au jaune, la steppe se dessèche et le Kirghise regagne le pied de la montagne dont il suit les pâturages jusqu'en septembre, où les premiers froids le chassent de nouveau vers la plaine dans ses campements d'hiver. Le Turcoman, son frère, finit alors ses travaux d'agriculture et le Tekké de Merv se prépare à la chasse à l'homme qui lui rapportera en hiver quand le sol fatigué ne lui rapporte plus.

Le climat de Samarcande est de beaucoup le plus agréable et le plus sain de toutes les villes de l'Asie centrale. Situé à 2140′ de hauteur dans la plaine fertile du Zérafschâne qui alimente une végétation arborescente plus riche que celle de Taschkent et des autres endroits du Turkestan, Samarcande offre une amplitude annuelle moins grande;

(1) Djame, petit village sur la frontière bockarienne est fameux par un vent O.S.O qui souffle régulièrement et longtemps au printemps et en été; c'est un vent fiévreux, et lors de l'expéditon russe, en 1878, le camp des soldats a failli se changer en hôpital. Djame était anciennement un lieu de déportation bockarien.

les moyennes mensuelles des mois de la saison d'hiver sont plus élevées et les changements diurnes moins considérables.

Depuis l'arrivée des Russes en 1864 dans le pays, le paysage s'est manifestement transformé : Taschkent, qui ne possédait à cette époque qu'une ceinture de jardins peuplés d'arbres fruitiers et de quelques arbres de haute futaie, est aujourd'hui caché pour ainsi dire dans les massifs et les allées nombreuses de peupliers *(P. alba-pyramidalis, alba)*, d'ormes *(U. campestris* et *camp. var, umbraculifara).* d'*ailanthus*, d'érables *(acer negundo fraxinifolia),* de noyers, d'abricotiers, de saules, etc., qui poussent sous ce climat avec une rapidité surprenante. Le Sarte indigène commence à comprendre que l'exploitation des arbres pour bois à construction peut lui rapporter du bénéfice, et il entoure son jardin d'essences à croissance rapide. Dans les villages indigènes, autour de Taschkent, le Kourama, mélange de Kirghise et de Sarte, suit l'exemple des citadins, et aujourd'hui la route de Taschkent à Tchinaz sur le Syr-Daria, conduit sur une grande partie à travers, non pas des pépinières ni des forêts, car l'indigène n'a que des idées très primitives sur l'arboriculture et la sylviculture (ce que nous appelons *une forêt* n'existe pas en Asie centrale), mais à travers des allées et des massifs serrés de peupliers élancés et d'autres essences profitables. Tout cela n'existait pas, il y a une quinzaine d'années. Il est certain que l'effet salutaire sur le climat de la région de ce développement progressif de la végétation aborescente, constaté aujourd'hui « grosso modo », ne tardera pas à se faire sentir dans le chiffre des moyennes météorologiques obtenues dans les stations météorologiques. La ville russe de Taschkent (20,000 habitants, la ville indigène a environ 100,000 habitants) ressemble aujourd'hui à un immense parc, où les maisons sont enfouies dans des bouquets de verdure, au milieu desquels s'élancent des rangées de hauts peupliers. A l'intérieur de la ville elle-même, ce développement extraordinaire des essences arborescentes pourrait devenir préjudiciable à l'état sanitaire en tant qu'il entretient une humidité plus grande qui favorise le développement des fièvres, déjà si répandues. Les plantations rationnelles dans la steppe ou en rase campagne éviteraient cet inconvénient tout en exerçant leur influence modératrice sur l'excessif du climat. Je parlerai plus loin des travaux que le général Korolkoff a entrepris dans ce sens.

L'hiver de 1879-80 a été particulièrement froid dans le Turkestan.

Les troupeaux de moutons et de chevaux des Khirghises ont été décimés, car le pauvre nomade qui n'était pas habitué à un froid aussi intense et aussi persistant, n'avait pas fait assez ample provision de fourrage. L'Amou-Déria était alors gelé en amont de Rilif, ce qui n'arrive que très rarement. Les cultures et les arbres fruitiers avaient beaucoup souffert et le prix des céréales était monté considérablement.

Signalons enfin quelques particularités du ciel du Turkestan :

L'air acquiert souvent une transparence remarquable ; les étoiles ont un éclat inconnu chez nous, et nous avons souvent pu admirer l'éclat et la lumière que, par une belle nuit d'été, Vénus envoie à la terre. Rien n'est comparable au bleu intense du ciel dans la montagne : c'est cet éclat que les maîtres de l'art persan ont voulu atteindre dans l'émail bleu des magnifiques briques qui tapissent les mosquées de Samarcande. Les halos lunaires sont très fréquents et très caractérisés ; nous avons également vu bon nombre de fois Vénus entourée d'un petit halo des plus caractéristique. L'air étant généralement très sec, on observe un grand écart de température au soleil et à l'ombre, surtout dans la montagne. A une hauteur un peu élevée, nous avons maintes fois observé ce phénomène, quoique moins intense que celui observé par Severtzov au Pamir, où le thermomètre, placé un jour à l'ombre, marquait — 10°, tandis qu'au soleil il donnait + 70° (1).

Terrain et nature du sol. — L'ossature de toutes les grandes chaînes de montagnes du Turkestan est formée par des roches éruptives, surtout granitiques, auxquelles sont adossées des roches métamorphiques et des terrains sédimentaires des époques silurienne-dévonienne, houillère, triasique, jurassique, crétacée, tertiaire et les alluvions. Le terrain le plus favorable aux cultures et en même temps le plus répandu est le *loess*, terre argilo-calcaire sablonneuse qui continue vers le Sud le *tchernosem* de Sibérie en couvrant d'immenses espaces de terrains. Toutes les grandes villes du Turkestan, en dehors du Semirétsché, sont construites sur du loess et avec du loess. C'est une terre argileuse pétrifiable qui sert à la fabrication des briques séchées au soleil, en forme ou non, et des briques cuites au four qui

(1) E. Reclus, *Géogr. univ.*, t. VII, p. 321.

entrent, avec le bois et la paille hachée ou les excréments de cheval, de chameau et de vache, dans la construction des maisons, des huttes et des mosquées. Ces dépôts argileux atteignent par endroits des hauteurs considérables formant, sous l'action érosive des eaux d'infiltration, des cavernes ou des falaises qui présentent le même aspect que les « barrancas » du Mexique et les ravinements que M. Richhtoffen a observés et décrits en Chine. Autour de Taschkent, on peut observer de ces falaises à pic de 20 à 30 mètres de hauteur. C'est à ces dépôts de loess que l'oasis de Taschkent, la province de Ferghanàh, la vallée de Zérafschâne à Samarcande et à Bockara, l'oasis de Karschi, de Balk, le Schahriçabz et Chiva doivent leur fertilité et leur richesse. Le loess est une terre franche, tenace, perméable et chaude, facile à manier à la charrue et à la herse. Sa composition minéralogique est variable suivant les endroits ; tantôt c'est le sable, tantôt l'argile ou le calcaire qui prédominent. C'est ainsi qu'on voit passer les loess par différents degrés aux steppes argileuses, sablonneuses et salinés.

Le loess contient presque partout une proportion plus ou moins considérable de sel qui augmente ou abaisse la valeur du terrain affecté à certaines cultures. A Samarcande, j'ai vu les effets de la plus ou moins grande salinité du sol se produire surtout sur les cultures maraîchères des Russes et sur certaines plantes en pépinière habituées à un sol exempt de chlorure de sodium. Dans le Bockara, dans le bas Zérafschaire et sur les bords de l'Amou-darja, de Tchardjoui à Patta-Kissar, le terrain est très salin, et l'on voit presque partout des efflorescences blanches de sel recouvrir les mottes de terrain cultivées sur des parties de la steppe. Il en est de même pour une grande partie du territoire de Chiva. La salinité du sol augmente en suivant la pente naturelle du Syrdaja et de l'Amou-daria. Dans le Ferghanah, les bords du Syr sont souvent entourés d'une flore franchement saline et d'efflorescences salines ainsi que les bords de l'Amou, du Zérafschane, du Kaschka-daya, du Schirabad-daya, une partie de la Galodnajastep (Tous-Kane) et de l'Oust-Ourt. Le sel que contient ce terrain contribue, en raison de la propriété qu'il a de retenir l'eau, à entretenir une certaine humidité dans le sol et à en modifier la constitution physique. Le loess, par sa nature argilo-sablonneuse, laisse facilement pénétrer l'eau, mais ne la laisse pas aussi facilement s'évaporer, par suite de la capillarité. Mais quand, après avoir immergé, par exemple, pendant un certain temps, un espace de terrain cultivé, on soustrait l'eau, il

se forme à la surface une croûte sèche continue, qui contribue à activer l'évaporation de l'eau des couches sous-jacentes. Les pluies et les irrigations répétées sont plus nécessaires pour la culture dans un terrain argilo-sablonneux que dans un terrain où le sable domine. Sous l'influence des pluies, le loess se change en boue grasse et remplit, dans les quartiers indigènes des villes, les rues d'une couche de boue fétide, souvent de un mètre de profondeur. En été, le sol asséché se fendille par le retrait de l'argile et produit dans les endroits fréquentés une poussière jaune considérable. Dans les steppes argileuses du Bockara et de l'Oust-Ourt, on rencontre fréquemment de larges surfaces de terrain argileux appelées *takir*, élégamment carrelées en été par le fendillement de la couche superficielle, et en hiver, pendant la saison des pluies, changées en mares peu profondes ou offrant une surface glissante et dangereuse pour la marche des chameaux et des chevaux.

Le loess renferme en général peu d'humus. On n'a trouvé, jusqu'à présent, que quelques rares fossiles, presque toujours une espèce d'*hélix*, et parfois quelques ossements de vertébrés. M. Svanov aurait trouvé dernièrement un silex taillé à Samarcande. J'ai trouvé près de Djizak, à l'endroit appelé *Kly*, à deux mètres et demi de profondeur, dans une couche de marnes tourbeuses, au-dessous du loess jaune de la steppe, quelques ossements fossiles d'un ruminant; une autre fois, près de Pendjakent, à environ trois mètres de profondeur, quelques fragments d'os indéterminés.

Le loess du Turkestan est-il le même que celui que M. Richthoffen a décrit comme couvrant de grandes étendues en Chine, et doit-il son existence aux mêmes phénomènes de transport aérien que Virlet d'Aoust a observés au Mexique et M. Richthoffen en Chine? Je suis porté à croire, d'après mes observations, que le loess du Turkestan est une terre de transport aqueux, mais cette question demande à être traitée ailleurs et plus à fond.

Après le loess, les terrains les plus importants sont les terrains d'alluvion. Presque toutes les cultures des régions montagneuses sont établies sur des terres d'alluvion déposées par les rivières ou les torrents qui sortent des vallées latérales. Une partie des cultures d'Aoulié-ata sont établies sur l'alluvion du Talass; les Karakhirghises de la vallée du Tchotkal, de l'Ablatoune, les Tadjiks de la haute vallée du Zérafschâne, les Jagnaous, les habitants des vallées de Schink,

Vorou, Schirabad, etc., cultivent un terrain qui doit son origine aux dépôts que charrient les rivières. Le montagnard a, sous ce rapport, beaucoup plus de travail et d'énergie à dépenser que l'habitant de la plaine, à qui la terre moins rebelle et un climat plus clément ne demandent pas autant de labeur. C'est une des causes qui contribuent à conserver au montagnard plus de fonds moral et d'honnêteté. Il est curieux de voir, dans le Kohistan, du haut d'une passe, apparaître, dans la vallée, un village ramassé à l'entrée d'une gorge d'où sort une rivière turbulente qui forme, avant de se précipiter d'une terrasse dans la rivière principale, un petit delta de 2 ou 3 kilomètres carrés dont toutes les parties sont couvertes de cultures, contrastant fortement avec le terrain stérile environnant et les pentes dénudées des montagnes. La qualité de ces terrains est naturellement bien inférieure à celle des alluvions à éléments plus menus de la plaine et du loess. Souvent le pauvre montagnard ne dispose même pas d'une terre aussi riche, et il est forcé de se contenter de la mince couche de terre « arable » qui couvre les pentes des montagnes les moins escarpées, qu'il a de la peine à gratter avec ses instruments aratoires rudimentaires.

L'Amou et le Syr, comme le Nil, le Gange, etc, charrient des quantités considérables de boue et de sable qui vont se déposer le long du cours du fleuve, dans le delta ou dans les canaux d'irrigation. Beaucoup de cultures sont établies sur les alluvions de l'Amou et du Zérafschàne, suivant Schmidt et Dorandt (1), les champs du chanat de Chiva absorbent 7 milliards de mètres cubes d'eau qui déposent, pendant la saison des irrigations (mi-avril à fin de juillet), 16,660,000 tonnes de limon dans les canaux d'irrigation.

Certaines contrées fertiles du Turkestan (Ferghanàh, cours inférieur du Zérafschâne, environ de Chiva) ont à lutter contre un ennemi dangereux et opiniâtre : l'envahissement des sables mouvants. Il résulte d'un travail que l'ingénieur Ivanoff de Taschkent a bien voulu me communiquer, que les sables occupent 1/8 de tout le bas plateau de Ferghanah et 1/6 des terres cultivées. Ces sables, qui proviennent principalement des dépôts d'alluvion apportés par les torrents des montagnes, de la décomposition des grès et des couches supérieures des sédiments tertiaires et, en grande partie, des dépôts de sables

(1) Voyez E. Reclus, *Ouvr. cité*, p. 401.

formés par le Syr-daria, menacent surtout la contrée située sur les deux bords du Syr au N.-E. de Chodjent. Poussés vers l'E. et le S.-E. par les vents continus qui soufflent des ports de Chodjent, les sables forment des monticules mouvants qui prennent la forme de fer à cheval et qui portent le nom de *barkanes*. Ces barkanes ont déjà envahi une bonne partie des cultures, fait déserter des villages et, si on ne se hâte de prendre des mesures préventives, ils finiront par envahir la majeure partie de la province de Ferghanâh. Le gouvernement a nommé quelques commissions qui ont signalé la gravité des faits et proposé des moyens prophyllactiques analogues à ceux qu'on employa avec tant de succès dans les Landes de Gascogne, mais jusqu'à présent les travaux préliminaires restent à faire. Des phénomènes du même genre se présentent près de Karakal, dans le Bockara, sur les bords de l'Amou, à Tchardjoui et à Oustik, ainsi que dans quelques parties du Chiva, sans toutefois acquérir la même extension que dans le Ferghanah. Ces sables proviennent principalement des dépôts sablonneux de l'Amou-daria et des dépôts aériens apportés des déserts de l'Oust-Ourt et de la Turcomanie.

Irrigations. — Nous avons vu plus haut que la moyenne annuelle des météores aqueux tombés à Taschkent est de 26^{mm},4, dont la majeure partie est répartie sur la saison des pluies. Cette quantité d'eau qui tombe annuellement est absolument insuffisante pour les besoins de la culture, et il faut avoir recours aux irrigations. Les Egyptiens, les Chinois, les Maures en Espagne, étaient passés maîtres dans l'art des irrigations, qui s'est également développé à un haut degré de perfectionnement en Asie-Centrale. Dans les conditions climatologiques telles qu'elles se présentent dans les plaines du Turkestan, l'eau est devenue la source des principales richesses de la population sédentaire. Sans eau d'irrigation, pas de cultures, pas de prospérité. Il faut voir en été la steppe aride, jaune et brûlée, parcourue par un bras de rivière ou de canal, ou plutôt par une ligne ondoyante d'une riche verdure, pour comprendre le prix qu'attache le cultivateur au filet d'eau qu'il mène soigneusement sur son champ et qu'il défend comme son bien le plus précieux. Lors de notre séjour à Djizak, nous avons entendu raconter des scènes de rixe sanglante et d'assassinat qui se sont produites entre indigènes au sujet de l'eau d'irrigation. Une petite rivière qui sort de la montagne au sud de Djizak, alimente la ville et

les champs environnants. Cette rivière, avant de pénétrer dans la ville, se divise en un certain nombre de bras qui vont à droite et à gauche se répandre sur les propriétés d'une fraction de la population de la ville. Un règlement spécial détermine la durée du temps pendant lequel chaque propriétaire reçoit l'eau sur son champ. On a établi au point de bifurcation des canaux de petites digues faciles à renverser. Le fraudeur perce nuitamment cette digue, et l'eau s'écoule sur son champs de cultures ; s'il est pris en flagrant délit, la fureur des vigilants gardiens intéressés lui inflige un châtiment qu'il essaiera de leur rendre plus tard dans les mêmes circonstances.

Du temps du gouvernement des chans, l'inspecteur des canaux d'irrigation était un des grands dignitaires de la cour, place essentiellement lucrative parce qu'elle mettait à la merci du fonctionnaire toute la propriété matérielle de ses administrés. Aujourd'hui, le régime des eaux est sous la surveillance d'un ingénieur en chef russe, l'*Irrigator-tjoura*, ou maître des irrigations.

On comprend maintenant de quelle portée stratégique a été pour la Russie, vis-à-vis du Bockara, la prise de Samarcande et de la province de Zérafschane. Maîtres du cours supérieur du fleuve, les Russes étaient par cela même devenus maîtres du cours inférieur, d'où Bockara, la ville, et toute l'oasis jusqu'à Karakal à l'ouest et Samarcande à l'est, tiraient leur canaux d'irrigation. Samarcande est aujourd'hui la clef de Bockara, et il suffirait aux Russes de faire quelques travaux de canalisation en amont de Samarcande et de faire dévier en partie les eaux de Zérafschâne vers la steppe de la Faim, par des canaux (ariks) déjà existants, pour mettre à sec une grande partie de l'oasis de Bockara. C'est cette perspective sans doute qui a contribué à dicter à l'émir de Bockara une politique prudente et amicale envers les Russes. J'ai entendu dire à Samarcande que, lors d'une disette d'eau, les Boukariens des environs de Ziaoueddine, en aval de Samarcande, étaient mêmes venus, avec des outres chargées sur des bêtes de somme, prendre de l'eau dans la province de Zérafschâne pour arroser leurs champs.

Le cultivateur, en Asie Centrale, redoute pour ses cultures l'arrivée tardive ou hâtive des gelées de printemps ou d'automne ; ce n'est pas le seul de ses soucis quoique, pour tout ce qui peut lui arriver de bien ou de mal, il s'en rapporte à Allah. Il craint le manque ou l'abondance d'eau. Les rivières de l'Asie Centrale, toutes torrentielles à

leur entrée dans la plaine, grossissent considérablement au printemps par suite de la fonte rapide des neiges dans la montagne, à une époque qui coïncide généralement avec la fin de l'époque des pluies. Cette crue subite, qui dure un mois ou un mois et demi, est suivie d'une descente rapide des eaux, qui arrive au-dessous de la moyenne, si les conditions météorologiques sont quelque peu défavorables dans la montagne, et qui alors occasionne une disette d'eau pour l'irrigation. Le Talass, l'Aryss, le Tchirtchik, l'Angrène, le Zérafschâne, etc., présentent tous ce phénomène. L'Angrène, par exemple, pour citer un fait, alimente une partie du riche district de Kourama, à l'époque des grandes eaux, la rivière, devenue torrentielle, se précipite avec fracas sur un lit peu profond, caillouteux, qui a, en quelques endroits, plus de deux kilomètres de largeur. Elle charrie alors de gros cailloux et souvent les poteaux télégraphiques, malgré leur solide attache, ne résistent pas à la violence du courant. Les communications d'une rive à l'autre, sur la route postale qui mène de Taschkent à Samarcande, sont interrompues pendant quelques heures, souvent pendant des journées entières. Quand on repasse le même endroit deux ou trois mois plus tard, le lit est complétement à sec.

« L'Oxus a ses crues régulières, provenant de la fonte des neiges. L'inondation commence en mai, et vers la fin de juillet ou le commencement d'août, le flot atteint son maximum. En octobre, le fleuve est complétement rentré dans son lit et continue à baisser pendant l'hiver : c'est l'époque des « maigres » qui durent jusqu'aux pluies du printemps » (1).

Tel est le caractère de tous les cours d'eau de l'Asie Centrale. Cette irrégularité fâcheuse dans le débit des eaux est liée à deux causes : l'absence de réservoirs modérateurs et le défaut de végétation arborescente.

En Lombardie, le Tessin, l'Adda, l'Oglio et le Mintschio, artères principales du réseau d'irrigation, sortent des grands lacs de Como, Laggo, Maggiore, Iseo, et Garda qui agissent comme autant de bassins régulateurs, (2). En Asie, les torrents se précipitent de la

(1) E. Reclus, *loc. cit.*, p. 400.

(2) J. Ouljanoff, *sur les inondations dans les districts de Taschkent et de Kourama*, Taschkent, 1879.

montagne sur la plaine sans rencontrer, pour la plupart, sur le chemin, de déversoir qui pourrait enrayer leur course déréglée.

Pour le Zérafschâne, qui est également sujet à ces crues immodérées, la question acquiert une grande importance à cause de l'étendue et de la richesse des cultures, qu'il est appelé à desservir.

Le principal affluent du Zérafschâne est le Fan-Daya qui sort des montagnes du Kohistan après s'être formé de la réunion du Jagnaou et de l'Iskander-Daya. Ce dernier sort du lac Iskander-Koul situé à 7000′ d'altitude et qui reçoit toutes les eaux qui descentent des hauteurs neigeuses d'alentour. On a émis l'idée de transformer ce lac alpestre en réservoir modérateur, mais l'exécution de ce projet, si toutefois il est réalisable, ne sera réservée qu'à un avenir très éloigné en raison des travaux et des dépenses considérables qu'il nécessitera. Théoriquement on pourrait dire la même chose de l'Issyk-Koul et de certains lacs du Pamir.

Mais il est un autre projet bien plus important et qui a déjà reçu un commencement d'exécution : c'est celui du reboisement des montagnes du Turkestan. L'initiative de ce projet est dû à un homme de beaucoup de talent et de savoir, M. le général Korolkoff à Samarcande. Personne n'ignore l'influence qu'exercent les forêts sur le climat et le régime des eaux. Les expériences de M. Ebermayer (1), surtout sont devenues la base d'une nouvelle branche de la sylviculture. Dans les vieux manuscrits qui traitent de l'Asie Centrale, on voit que les montagnes du Turkestan était autrefois boisées, tandis qu'aujourd'hui les véritables arbres ne se trouvent pour ainsi dire qu'à l'état sporadique. Les forêts, dans notre acception du mot, n'existent pas, et M. Vambéry, qui parle de forêts qui se trouveraient entre Bockara et Samarcande, a pris pour telles la bande de végétation arborescente et d'arbres fruitiers, qui longe les bords du Zérafschâne (2).

(1) E. Ebermayer, *Die physikalischen Einw. des Waldes auf Luft und Boden*, 1873.

(2) Vambéry (*Voyage d'un faux Derviche*), à un autre endroit, signale la présence d'un palmier dans le Chiva. Aucun palmier ne supporterait le climat du Turkestan. Le seul arbre dont le port soit *palmiforme* est l'*ailanthus*, qui a été introduit dans le Turkestan russe par les Russes et qui n'existe pas à Chiva.

Dans le Bockara, il nous est arrivé souvent d'entendre parler de grandes forêts par les indigènes. A part l'exagération de l'imagination asiatique, nous avons toujours trouvé que la forêt en question n'était qu'un assemblage de quelques peupliers ou d'*eleagnus* ou de saules, etc, plus ou moins éparpillés.

Il y a bien comme à l'Issyk-Koul, dans l'Ala-Taou, dans la chaîne Alexandre, au Tchotkal et à l'Iskander-Koul, des massifs de végétation arborescente plus épais et qui semblent être les restes de ces anciennes forêts dont parlent les livres, mais ces localisations d'arbres ne peuvent pas encore être comparées à nos forêts.

Le climat et le régime des eaux du Turkestan devaient donc être autrefois différents de ce qu'ils sont aujourd'hui. Ceci semble expliquer l'état de choses qu'on voit aujourd'hui dans quelques régions du Turkestan. Remarquons qu'un grand nombre de rivières ne sont qu'intentionnelles, c'est à dire ne rejoignent pas l'artère principale de leur bassin, mais se perdent dans des lacs ou meurent dans les sables.

Tels sont la plupart des affluents, de l'Amou-Darja, et parmi eux le puissant Zérafschâne, qui se perd à une centaine de kilomètres de l'Amou, dans le Dengiz-Koul. Tels sont encore beaucoup de tributaires du Syr-Déria dans le Ferghanah. Quelques-uns, comme le Schirabad-Daya, atteignent leur embouchure pendant un certain temps de l'année et s'épuisent, avant d'y arriver, pendant le reste de l'année. Ce sont les irrigations qui soustraient de la sorte une grande partie de l'eau courante. On conçoit aussi que l'étendue des champs cultivables sera limitée par la quantité d'eau que fournissent les rivières des montagnes. Aujourd'hui, l'eau nécessaire aux irrigations est insuffisante. Or, on trouve qu'autrefois, les cultures étaient beaucoup plus éteudues qu'elles ne le sont maintenant, témoins les traces d'anciens canaux qu'on trouve par exemple dans la steppe de la Faim, les ruines étendues de cités florissantes dans la vallée du Sourchâne, et les ruines de l'Oust Ourt. La steppe de la Faim (Galodnaja step.) était autrefois cultivée comme le prouvent les canaux dérivés du Syr-Daya et du Zerafschâne. Aujourd'hui, elle présente en été au voyageur, l'image du désert. On a formé le projet à Taschkent de creuser de nouveaux canaux et de rendre ces terrains, fertiles sous l'influence de l'eau, à l'agriculture. Dans la vallée du Sourchâne, nous avons trouvé les ruines étendues de Schaar-i-Samant, Schaar-i-Goul-Goula et Termez. Ces ruines proviennent de villes autrefois entourées de jardins et de champs cultivés bien arrosés, comme le prouvent les restes de plusieurs grands canaux qui sillonnent les environs et qui prenaient leur origine du Sourchâne. Enfin les ruines d'Ismoukschir, de Schach-Sinem, de Kis-Kala, etc., sur les bords de l'Amou et

dans l'Oust-l'Oust sont dans les mêmes conditions. Si l'eau destinée aux irrigations est encore insuffisante aujourd'hui où les cultures sont plus réduites, il faut admettre qu'autrefois le débit des rivières était plus considérable. Une des causes de cette diminution aura été le déboisement des montagnes. Les indigènes ne comprennent pas la relation qu'il peut y avoir entre la quantité de végétation sur la montagne et la quantité d'eau dans leur Zérafschâne, etc., si le gouvernement russe n'avait pris des mesures prohibitaires, ils auraient continué l'œuvre du déboissement jusqu'à ce qu'ils n'eussent plus trouvé de bois dans la montagne pour leurs constructions ou pour vendre du charbon au bazar (1).

Encouragé par les bons résultats que le reboisement a donnés aux Indes, en Australie et dans le delta de l'Egypte, M. Korolkoff, sans se laisser rebuter par les difficultés qu'amène le commencement d'une entreprise dont les projets étaient à si longue échéance et qui semblait chimérique aux gens à vue étroite, s'est appliqué à faire des expériences de culture pour fixer le choix des essences qui conviendraient le mieux au climat actuel du Turkestan, et qui surtout pourraient résister à une sécheresse prolongée. Ces expériences, qui durent depuis douze ans, ont montré que les essences qui répondent le mieux à ces desiderata sont : l'*aïlanthus glandulosa,* le *robinia pseudo-acacia* et le *pinus halepensis*. Aujourd'hui, le gouvernement encourage cette gigantesque entreprise par des subsides qui ont permis à M. Korolkoff d'établir quatre plantations dont deux dans la montagne et deux dans la steppe, La superficie totale de ces premières plantations est d'environ 40 déciatines, (la déciatine vaut 1 hectare 92 centiares) ; cette année, il sera possible de planter plus de 600 à 700 déciatines de terrain inculte pour lequel on dispose de 7 à 8 millions de jeunes plantes, dont la plupart sont de jeunes *aïlanthus* obtenus en pépinière à Samarcande.

(1) Le gouvernement russe a défendu la vente de toute espèce de bois vert au bazar. Dans les montagnes du Kohistan, nous avons trouvé quantite des plus beaux pieds de génévrier (qui atteignent une hauteur de 8 à 10 mètres) brûlés à l'intérieur comme s'ils avaient été frappés par la foudre. Les indigènes que nous questionnâmes sur cette particularité si répandue, car dans certains endroits on trouve que sur dix beaux arbres il y en a quatre qui sont ainsi consumés, nous affirmèrent avec beaucoup d'aplomb que, quand le génévrier atteint l'âge de 100 ans, il brûle spontanément, ce qui heureusement leur fournit le moyen de vendre au bazar du charbon au lieu du bois vert.

Ces plantations, qui prospèrent, sont situées dans le voisinage de Samarcande. J'ai déjà parlé plus haut du changement de climat qu'on croit avoir observé à Taschkent depuis que la végétation arborescente y a pris une plus grande extension. Ajoutons que, pour Samarcande, il y a une quinzaine d'années, on avait des étés sans pluies, tandis qu'aujourd'hui il pleut quatre à cinq fois par été. Il serait à désirer que l'œuvre de M. Karolkoff puisse être continuée sur une large échelle et trouve des imitateurs dans d'autres parties du Turkestan. Dans le Turkestan russe et dans le Bockara, le cultivateur se trouve à la merci des inondations sans pouvoir en atténuer les effets nuisibles; dans le Chiva, le trop plein des eaux se déverse dans des bassins marécageux disposés le long des canaux ou à leur extrémité. Cette disposition, d'ailleurs très primitive, a le désavantage de rendre le pays encore plus fiévreux qu'il ne l'est déjà sans cela. Il manque dans ce pays un bon règlement du débit et de la répartition de l'eau des rivières. Une intéressante étude à faire sous ce rapport serait celle de l'étiage du cours inférieur du Zérafschâne et du lac Dengis-Koul, qui reçoit le trop plein de ses eaux

Les indigènes disposent les canaux d'irrigation (*aryks*) avec beaucoup d'art. Profitant de toutes les déclivités du terrain, ils mènent l'eau, en évitant toute stagnation, avec une parfaite régularité, sur toutes les parties de leur champ. Toutes les villes sont parcourues par de nombreux aryks qui alimentent les bassins de l'intérieur des cours des maisons sartes, servent à l'alimentation de la population, et en même temps aux ablutions que le Koran prescrit à tous les fidèles.

Les aryks sont presque toujours à découvert, parfois continués par des rigoles sur des gorges.

Les systèmes d'irrigation sont différents pour les différentes cultures. Pour les rizières, l'eau est amenée sur de grands carrés de terrain communiquant entre eux, qu'elle recouvre d'une couche uniforme. Pour les cultures du blé, de l'orge, de la luzerne, du sorgho, etc., le champ est parcouru de sillons serrés alternativement ouverts et fermés qui laissent circuler l'eau sur une ligne très étendue. La culture du melon exige un système dans lequel l'eau vient moins en contact avec le terrain cultivé : les canaux seront plus larges, en zigs-zags peu serrés.

Pour les cultures de tabac et de coton, on dispose, dans un certain nombre de carrés de terrain communiquant à des buttes parallèles

complètement entourées d'eau, de sorte que la jeune plante a ses racines constamment dans un sol très humide. Pour le coton, ces buttes sont plus larges, à cause de l'espacement nécessaire à la bonne venue des pieds, et les jeunes plantes sont placées aux bords du canal, de façon à avoir les racines presque dans l'eau. Les tracés de canaux ainsi disposés souffrent des variations nombreuses déterminées par des accidents de terrain. Dans la montagne, où la culture du riz n'est pas praticable, les systèmes d'irrigation pour la culture du blé, de l'orge, du millet, etc., sont presque toujours en zig-zags assez distendus, un peu obliques à la ligne de plus grande pente de la montagne.

Dans la plaine, il arrive souvent que le niveau de la rivière ou du fleuve qui alimente les canaux soit au-dessous du niveau des champs environnants et coule entre des falaises plus ou moins élevées. Quand la pente d'écoulement est rapide, la difficulté d'établir les canaux latéraux n'est pas considérable, mais quand la pente est faible, il faut chercher souvent à une grande distance en amont un point de dérivation suffisamment élevé au-dessus du terrain qui doit être alimenté, pour que la circulation s'établisse dans les canaux. C'est ainsi qu'on voit, dans le Ferghanàh et le Bockara, des canaux dérivés du Syr et ou de l'Amou-Déria, qui vont, parallèlement avec le fleuve, 50, 60 et 70 kilomètres avant d'arriver aux champs auxquels ils sont destinés. Les Sartes emploient quelquefois, pour élever l'eau des aryks profonds sur le terrain environnant, un outillage très simple : une pelle creuse à bords élevés est suspendue à une corde au-dessus de l'aryk par un faisceau de trois pieux, et, par un mouvement de va-et-vient, l'ouvrier jette chaque fois une pelletée d'eau dans le canal le plus élevé qui distribue l'eau à son champ.

Sur les bords de l'Amou-Déria et dans le Chiva, où tous les canaux dérivent de l'Amou, on se sert, pour élever l'eau dans les aryks, d'un manège qui est mis en mouvement par un cheval, bœuf ou chameau. Le cheval fait tourner une roue horizontale qui, par un engrenage des plus simples, met en mouvement l'axe assez long d'une roue verticale dont les palettes sont formées de cruches cylindriques en argile cuite fixées à peu près suivant la tangente des rayons dans le sens du mouvement et dans le plan vertical de la roue. Arrivées au point le plus bas de leur course, les cruches se remplissent en partie d'eau du canal-réservoir inférieur, puis remontent et déversent, en redescendant, l'eau qu'elles contiennent, dans le canal plus élevé. J'ai vu ce manège, perfectionné par les Russes, fonctionner dans le Turkestan.

Par suite des dépôts d'alluvion qui se forment surtout avec les eaux de l'Amou-Déria, les canaux doivent être creusés plus profondément de temps en temps : c'est surtout dans le Chiva que le cultivateur a à combattre l'engorgement de ses aryks. Les Chiviens paraissent, en général, plus aptes aux travaux d'irrigation que les Sartes du Turkestan russe. C'est dans le Chiva qu'on trouve le canal de *Palvan-ata*, qui a environ 80 kilomètres de longueur, et le *Chazavat*, qui en a plus de 100. Le premier de ses aryks se bifurque près de Chiva et donne à la ville le *Syrtschali*, qui possède en cet endroit une largeur de 26 pieds et une profondeur de 7 pieds 1/2 ; la vitesse des eaux est de 14 pieds en 20 secondes (1).

Pour la construction des digues, on emploie le bois, le roseau, le branchages, les cailloux de rivière et le loess. Ces digues ne seraient pas bien efficaces contre les assauts d'un fleuve aux allures torrentielles comme le Zérafschâne, mais elles suffisent contre les eaux tranquilles des canaux dans le Chiva, où on les construit principalement. Nous avons assisté, lors de la construction d'une digue près de Chiva, à une scène qui constitue un trait ethnographique. Tous les hommes d'un certain âge sont forcés de faire la corvée et d'exécuter les travaux sous la surveillance des gens du chân. Une demi-douzaine de surveillants, tenant chacun un long bâton à la main, étaient postés sur une éminence de terrain d'où ils pouvaient voir tous les travailleurs occupés à des travaux de terrassement. Quand l'ouvrier, paresseux ou fatigué, semblait diminuer le nombre de coups de pioche, quelques-uns des surveillants lui allongeaient à toute volée une série de coups de bâton sur le dos, et le pauvre homme, en gémissant, redoublait d'activité.

II. — Instruments agricoles employés dans le Turkestan.

La plupart des instruments agricoles et des engrais employés dans l'industrie ou dans les arts, sont d'une extrême simplicité et la fabrication en est tout-à-fait primitive Ce fait paraît étrange et anormal chez un peuple où l'art des irrigations est poussé à un rare degré de perfection et où la richesse principale et immédiate, satisfaisant les premiers besoins de l'individu, découle du sol et de ses produits, où, par

(1) D'après les notes de M. Poddolskij.

conséquent, le travail de la terre et tout ce qui peut contribuer à le rendre productif est d'une importance capitale.

La cause première, qui donne en même temps l'explication de beaucoup d'autres particularités en désaccord avec nos principes d'économie rurale, réside dans le caractère même des populations qui s'adonnent à l'agriculture. Le fond du caractère musulman, reflété par les maximes du Coran, est la passivité, en raison de laquelle aucun progrès n'est accompli, s'il n'est commandé par l'égoïsme de la lutte pour la vie individuelle. Cette disposition d'esprit engendre une certaine paresse d'esprit et d'action, un manque d'initiative qu'on appelle « l'impassibilité ou le flegme oriental », mais qui est loin du scepticisme ou de l'*æquus animus* des anciens. L'indigène du Turkestan estime que le morceau de bois coudé, garni d'une pointe de fer, qui lui sert de charrue, lui suffit pour gratter le sol meuble à une profondeur quelconque, il ne s'inquiète guère de la largeur du sillon ni de la nécessité d'un versoir adapté à sa charrue. Le vent lui vanne son blé et son riz, et ses bras lui remplacent une faneuse.

C'est que le temps qu'un peuple actif considère comme de l'argent n'a pas de prix à ses yeux, et qu'il lui est indifférent de labourer son lopin de terre dans une après-midi ou dans trois jours. C'est ce qui est cause également de l'extrême bon marché de la main-d'œuvre dans ces contrées (1).

Les Russes ont essayé de montrer aux indigènes quels avantages on pourrait retirer du perfectionnement des instruments et des machines primitifs dont ils se servent. J'ai vu à Taschkent, à la ferme modèle appartenant au gouvernement et destinée à faire des expériences, en vue de l'amélioration de la culture du coton, des machines agricoles, de provenances anglaise, américaine et allemande, acquises par le gouvernement et amenées à grands frais dans le but de mettre les indigènes sur la voie du progrès en leur mettant sous les yeux les résultats obtenus. Ces efforts n'ont pas eu de succès jusqu'à présent, non pas qu'on veuille faire accepter au Kourama des machines anglaises ou américaines, ce qui serait absurde, mais on n'est pas encore

(1) Une autre cause est l'exiguité des besoins matériels de la classe pauvre. Ces conditions ont pourtant changé dans les villes comme dans Taschkent, Marghellâne, Samarcande, depuis l'arrivée des Russes. Naguère, un manœuvrier indigène recevait de 5 à 30 kop. (15 à 60 centimes) par journée de travail ; à Taschkent, aujourd'hui, il reçoit de 50 à 100 kop. (1 fr. 50 à 2 fr. 60).

arrivé à lui faire comprendre les avantages de telle culture de préférence à telle autre, d'un assolement rationel, d'une modification de ses instruments aratoires, etc.

La charrue *(amatch)*, dont se servent les indigènes, est, à peu de chose près, la même, dans toutes ces contrées de l'Asie Centrale; c'est un simple tronc de bois coudé à angle obtus, terminé supérieurement par un seul mancheron pointu, et effilé à son extrémité inférieure. C'est à cette extrémité qu'on adapte un soc, ou coutre en fonte de fer plat, triangulaire, dont les côtés en forme d'ailerons minces, entament le sol et font office de versoir.

La base du triangle a, en moyenne 0m25 de longueur, la longueur du coutre *(bmech)* est d'environ 0m30 Par le milieu de la charrue, dont la longueur est de 1m50, passe un timon de 2 à 3 mètres de longueur, muni de boutonnières pour l'attelage. Les coutres sont fabriqués dans le pays même et ceux de Karschi jouissent d'une certaine renommée. Comme la fonte et le fer sont apportés à dos de chameaux par les caravanes venant de Russie et surtout de Kazan, les objets en fer atteignent des prix relativement élevés et tentent l'avidité des voleurs. C'est pour cette raison que le laboureur n'adapte le coutre à la charrue, que durant le labour et le retire après, pour le porter sur soi le reste du temps et le mettre ainsi à l'abri des accidents et des voleurs. C'est cette particularité, qui a fait dire à un mauvais voyageur récent, qu'on se servait en Asie Centrale de charrues exclusivement en bois. Cette charrue primitive peut suffire au laboureur qui cultive un terrain meuble et peu résistant, comme le loess, surtout quand il est imprégné encore d'humidité, en automne, au printemps ou, lorsque dans la culture du riz, le terrain est mis sous l'eau pendant un certain temps; mais elle devient insuffisante quand la sécheresse a durci le loess, ou dans un terrain pierreux. Il faut alors ou bien prendre la bêche ou bien encore adapter à la charrue une force coûteuse de traction. Les sillons d'ailleurs n'ont jamais une grande profondeur et l'on ne fait sous ce rapport aucune différence entre les différentes cultures.

Les cosaques, et les colons allemands, dans les colonies établies dans le Sémirétché et dans le Syr-Déria, emploient la charrue russe à versoir et à deux mancherons.

L'instrument le plus répandu après la charrue est une houe (*Ketman* en ouzb., *Kjaljan*, tadj.) formée d'un plateau arrondi

d'environ 0^m30 de diamètre légèrement recourbé, muni à son bord d'un bourrelet dans lequel vient s'adapter à angle droit un manche en bois de 1^m à 1^m50 de longueur. Cet instrument, d'un maniement assez difficile pour un novice, devient tout à-fait utile dans les mains d'un indigène.

Les Jangaous, qui possèdent quelques instruments particuliers, se servent également avec le ketman d'un piochon ; il est vrai que le terrain qu'ils ont à cultiver est très pierreux et compacte et nécessite l'emploi d'instruments plus solides.

La bêche est un instrument très en usage. On en distingue de plusieurs sortes ; la bêche de Karschi *(bili Karschi)*, la bêche de Schirabad *(bili Schirabadi)*, la bèche du Jagnaou *(bili Jagnaoubi)*, et la bêche de Taschkent *(bili Taschkend)*.

Celle de Taschkent se rapproche de notre bêche de jardinier ; elle n'en diffère que par la longueur plus considérable du manche et par par son attache. Celle de Karschi, plus répandue dans le Bockara, porte des deux côtés une oreillette en fer pour arrêter le pied. Dans la bêche de Chirabad, le même effet est obtenu par un bâton en bois placé transversalement dans le manche à son extrémité inférieure. La bêche Jagnaoue diffère des autres en ce qu'elle est toute en bois ; on la fait ainsi par mesure d'économie, parce que le fer y est plus cher que partout ailleurs.

Elle se compose de deux pièces distinctes, manche et plateau, dont les extrémités taillées en biseau, s'appliquent l'une sur l'autre et sont retenues au moyen d'un clou en bois renforcé par des ligatures de cordes.

Le *Ketman* et le *bili* servent aux travaux des champs pour disposer les canaux, butter la terre dans les cultures du coton, du tabacs, etc.

La faulx n'est pas en usage chez les indigènes. Ils se servent pour moissonner, de la serpe (*dâst* en tadj., *ourakls* en ouzb.) à courbure elliptique et à manche en bois. Elle ne présente guère de variations, sauf chez les Jagnaous où, probablenent pour les mêmes raisons d'économie, je l'ai trouvée plus petite, plus mince et moins large. On se sert de fourches en bois de deux espèces : l'une est à cinq dents *(pandsjs chakha)*, l'autre à deux dents *(douschakha)* plus petite et à dents recourbées.

La herse *(malja)*, est formée d'une planche en bois longue d'environ

2 mètres, large de 0m20 à 0m30 et d'une épaisseur de 0m10 garnie inférieurement de deux rangées alternantes de dents en bois de 0m06 à 0m10 de hauteur. Cette planche est attachée par des cordes ou des chaînettes à une fourche en bois qui sert de timon pour l'attelage de deux ou de plusieurs bêtes de somme. Lors du hersage, le laboureur se place sur la herse et se fait traîner en ajoutant le poids de son corps à celui de la herse ; il dirige les animaux au moyen d'un long bâton qu'il tient à la main.

Pour vanner le grain, on se sert d'une large pelle en bois *(bili)*, au moyen de laquelle on projette le grain contre le vent. Le nettoyage se fait en outre au moyen de deux espèces de tamis dont l'un, plus fin, est appelé *ilâk* (en ouzb.) et l'autre. plus gros, *ghalver* ou *ghalbir* (en sarte).

Le battage du grain se fait de différentes manières ; le plus souvent on étend les gerbes (blé, orge. riz, seigle. etc.) en plein air, en rond, sur un espace de terrain bien nettoyé. sec et dur. On y mène ensuite deux ou trois chevaux, qu'un jeune cavalier, qui n'a quelquefois que quatre ou cinq ans, s'occupe à faire tourner et piétiner sur la paille. D'autres fois, ce sont des bœufs qu'on fait tourner de la sorte, ou des bœufs et des chevaux à la fois. Quand les bœufs sont en nombre suffisant pour occuper tout le rayon de la circonférence, on tient un bœuf au centre, les naseaux fixés à l'un des pieds de devant au moyen d'une corde très courte, et on arrive par ce traitement cruel à le faire tourner sur place, tandis que les autres sont d'autant plus aiguillonnés et marchent d'autant plus vite qu'ils se trouvent plus près de la circonférence.

Dans le Ferghanâh, on est un peu plus pratique ; on fait tourner les bêtes autour d'un pieu fiché en terre auquel elles sont attachées par une bride.

Le grain de riz, de sorgho, de chanvre, est encore battu à la main : on frappe les épis contre une arête de bois horizontale. Enfin, dans quelques contrées, on se sert d'une espèce de claie tressée de branchages et de brindilles qu'on fait passer sur les gerbes étalées à l'instar de la herse.

Comme animaux de trait, les indigènes emploient le cheval, le bœuf, la vâche, l'âne, le chameau. On trouve trois races de chevaux caractérisées : le Khirghise, le turcoman ou *argamak* et le *Karabaïr* issu du croisement des deux premiers. Plus rarement on rencontre

quelques chevaux kachgariens, fort appréciés. Certaines localités, telles que Oura-Tepe, Ourgont, Schirabad, ont la renommée d'élever une excellente race de chevaux.

Les chevaux hongres sont relativement rares ; le mulet ne se rencontre pas dans le Turkestan.

Le bœuf et la vache ont au-dessus de la nuque une bosse graisseuse très marquée où le joug est appliqué facilement.

Le chameau à deux bosses est plus fréquent que le dromadaire. Par le croisement entre dromadaire et chameau on obtient un produit appelé *Kachmak*, très apprécié. Les Khirghises distinguent en outre plusieurs autres variétés de chameaux, tels que ceux de Karschi, de Bockara, de Chokan, de Tachkent, etc, et qui différent entre eux par la taille et le poil.

Dans les pays de plaine, les transports se font au moyen de chariots à deux roues appelés *arba*. Construite presqu'entièrement en bois, l'arba offre plusieurs avantages par rapport aux conditions locales que présente la nature du terrain : les roues étant très élevées et leur écartement considérable, le véhicule traverse sans danger des torrents d'un mètre de profondeur, dont le lit encombré de gros cailloux roulés pourrait devenir fatal à nos chariots à écartement moins grand ; il en est de même sur les chemins très accidentés et creusés d'ornières profondes. Ces avantages sont offerts surtout par l'arba de Chokan (1) ; les arba de Bochara et de Chiva sont plus petites, plus massives, moins légères et ont des roues moins élevées et moins écartées. Dans quelques contrées montagneuses telles que le Hissar, aucun chariot ne pourrait circuler, on utilise pour le transport une espèce de traineau, tel que les *schlitteurs* l'emploient dans la Forêt Noire pour le transport du bois.

(1) Ainsi nommé parce qu'on le rencontre aujourd'hui en grand nombre dans la province de Ferganâh, ancien chanat de Chokand. On dit cependant que son introduction daus le chanat ne serait pas de date ancienne et qu'un des derniers chans seulement aurait fait venir les premieres arba à Chokand pour le service de son harem.

III. — Cultures indigènes du Turkestan.

Les cultures des indigènes du Turkestan peuvent être divisées en : 1° cultures des céréales : 2° cultures fourragères ; 3° cultures industrielles ; 4° cultures maraîchères ; 5° cultures fruitières.

Depuis l'établissement des russes dans les principaux centres du Turkestan, les cultures maraîchères des indigènes ont été influencées par les besoins de la consommation des nouveaux venus. La culture de la pomme de terre, de quelques variétés de choux, du radis, des fraises, etc., exercée d'abord exclusivement par des colons russes, ne tardera pas à s'étendre sur les champs des indigènes autour de Taschkent, Samarcande, Marghellane, etc. Le marché russe de Taschkent, par exemple, où la population russe forme environ la neuvième de la population indigène, est fourni aujourd'hui, en bonne partie, des produits de culture maraîchère exercée par les Sartes. A Samarcande et à Namanzâne surtout, quelques personnes qui prennent à cœur, le bien-être matériel autant que moral des provinces nouvellement acquises, font des efforts louables pour acclimater certains de nos meilleurs produits.

La fraise, entre autres, importée d'Europe en plusieurs variétés, réussit admirablement à Samarcande. L'artichaut, plusieurs variétés de salades, de radis, etc., sont cultivés expérimentalement avec succès et en vue de l'acclimatation, dans le jardin botanique de Samarcande.

La culture des céréales n'a guère été modifiée encore par les Russes; néanmoins, le général Korolkoff poursuit activement, à Samarcande, des expériences de culture tendant à substituer éventuellement la culture de certaines variétés de céréales à rendement plus élevé ou à culture moins difficile, aux variétés cultivées actuellement par les indigènes. J'ai vu, dans le champ d'expériences, des essais de cultures de céréales importées de la Russie d'Europe et de Sibérie qui donnent sous ce climat d'excellents résultats : le froment de Sibérie, l'avoine (potatoe), une orge de Sibérie, le lin de Pskoff, et, entre tous, le seigle de Sibérie, viennent fort bien et leur extension serait à souhaiter.

Le général a introduit également, à Samarcande et dans la vallée de Zérafschâne la culture du riz sec de Chine. Tandis que le riz indigène exige constamment une quantité d'eau d'irrigation considérable, le riz sec de Chine n'obtient de l'eau que pendant les quinze premiers jours

de sa croissance et une faible quantité d'eau dans la suite. Vu l'importance de la culture du riz dans le Turkestan, ceci réalisait un grand bénéfice de travail, d'eau et surtout de rendement. Le riz, en effet, donne à Samarcande le 82e grain; il est propre, non mélangé de *kourmek* (1), tandis que le riz indigène ne donne en moyenne que le 35e grain et beaucoup de *kourmek*. Les Sartes, défiants, hésitent à accepter cette culture qu'on leur dit si lucrative, ne pouvant comprendre que du riz puisse végéter sans eau. Le petit subterfuge suivant a convaincu plusieurs des plus incrédules : Un jour, après avoir visité, aux environs de Samarcande, une belle rizière de riz sec de Chine, laissée sans eau depuis quelque temps, de sorte que le sol était complètement fendillé par la sécheresse, des Sartes furent conviés à venir inspecter le champ d'expériences une quinzaine de jours après. Entre temps on avait donné, comme d'habitude, un peu d'eau à la rizière, en quantité insuffisante cependant pour faire disparaître le fendillement du terrain, qui se reproduisit quelques jours après. Les Sartes, ignorant ce détail, furent émerveillés de trouver la rizière plus avancée et acceptèrent le cadeau qu'on leur fit, de grain, pour établir des cultures pareilles. Par l'introduction de la culture du riz sec, on arriverait à économiser par an quelques centaines de millions de mètres cubes d'eau d'irrigation provenant du Zérafschâne, qui pourraient servir à alimenter d'autres cultures ou à étendre la surface du terrain que les eaux fertilisent.

On peut dire que, dans le Turkestan, les cultures sont extensives par rapport à la nature du sol et intensives par rapport à la quantité d'eau d'irrigation. Les fumures sont pratiquées sur une petite échelle et ne sont pas d'un emploi général; le loess, étant assez productif au gré de l'habitant de la plaine, n'est pas amendé, même dans les endroits où un apport de terre chimiquement différente pourrait combattre l'excessive salinité de certains sols.

La culture des céréales dans le Turkestan comprend principalement : la culture du froment, de l'orge, du riz, du sorgho, du millet, de la sétaire, du maïs, du haricot, de la fève et du pois.

(1) Les indigènes appellent *Kourmek* (*Kourmek* ou *Kourmak* en tadj., *Kermek* en ouzbg) le grain de *Panicum crus Galli* qui croît partout dans les rizières et dont le grain se trouve mélangé à la récolte et en déprécie plus ou moins la valeur suivant son abondance.

Le froment (*bourbaï* (1) en ouzbg.: *gandoum* en tadg.) est cultivé en majorité sur presque tous les points du Turkestan. La vallée de l'Ili, le Kourama (district de Taschkent), le Ferghanâh, l'oasis qui s'étend le long du Zérafschâne jusqu'à Bochara, et qui porte le nom de *Miangkeli*. le Schaar-î-çâbz. Magion-el-Fârâp, et surtout l'oasis de Karschi, sont renommés pour la production de leurs cultures de froment; au marché, on en distingue plusieurs variétés, généralement au nombre de quatre, suivant la grosseur et la coloration du grain, d'où le nom d'*ak bourbaï* (froment blanc) et de *kizil bourbaï* (froment rouge) donnés aux deux meilleures variétés. La variété dite *jatzlik* se distinguerait par une maturation hâtive et rapide. On fait une différence plus importante entre le froment provenant des cultures arrosées par les eaux d'irrigation et entre le froment de cultures qui n'ont eu que de la pluie. Le premier porte le nom de *bagarra-bâlmi* et se paie toujours plus cher que le *termahi-obi*, parce qu'il est plus pur et mieux nettoyé. Dans les cultures de *termahi-obi* se développent, sous l'influence d'une grande humidité et de fortes chaleurs, quantité de champignons hypophytes qui entament le tissu des feuilles et nuisent à une bonne maturation (2). On sème le froment en automne ou au printemps, suivant les contrées ou le climat. Le *bagarra* est semé à des époques différentes dans les différentes régions suivant la saison des pluies.

Comme à Samarcande et à Taschkent, par exemple, cette saison tombe en hiver, on le sème au mois d'octobre ou de novembre, ainsi que l'orge qui, en Europe et même dans la Russie centrale et méridionale, ne supporte pas les froids de l'hiver. Les Sartes se souviennent d'un seul hiver (1877-78) où le blé et l'orge ont souffert du froid.

Le froment d'été est semé ordinairement dans la seconde moitié de février ou dans le courant du mois de mars.

La récolte se fait à la fin de juin ou au commencement de juillet, de

(1) Ces deux dénominations sont les plus répandues. Nous ne pouvons mettre ici tous les noms par lesquels on désigne les différentes plantes cultivées. Ce serait un travail de linguistique (Flora machy sredneasiatzkig vlajénij, etc. *Force de nos possessions en Asie centrale suivant l'ordre alphabétique des noms indigènes*, Saint-Pétersbourg, 1873) Les dénominations sont parfois nombreuses: en voici un exemple: *bourdaï* (sarte); *bougdaï* (ouzbeg); *boudaï* (chivien); *gjoundoum* (persan); *gandoum* (tazlique); *ghantoum* (jagnaou); *mortoug* (Khirghize), etc.

(2) Il m'est arrivé, au sortir d'un champ de blé, *obi*, d'avoir les bottes recouvertes d'une poudre rouge de champignon *uredo*.

sorte que le cycle de végétation de froment printanier exige environ quatre mois.

Ces conditions, qui sont celles de la plaine, sont modifiées dans la montagne par les différences climatologiques. Ainsi, dans le Kohistan, le froment d'hiver est semé au mois d'octobre, et même en septembre, et récolté respectivement aux mois de juillet et juin. Le froment d'été est semé au mois de mars ou d'avril et récolté au mois d'août et de septembre. L'habitant de la plaine possède, sous ce rapport, un grand avantage sur le montagnard : il peut faire, après sa récolte du mois de juin, un nouvel ensemencement d'orge, de riz, de lin, de sésame ou d'une autre culture légère, et obtenir ainsi en une saison une double récolte, tout en bénéficiant de l'avantage des rotations de culture.

Si l'eau d'irrigation est abondante, les cultures de froment sont arrosées de dix à quinze fois, au moins quatre fois, et, dans ce cas, chacun veille avec une attention scrupuleuse à la bonne distribution.

Voici dans mes notes quelques chiffres qui donnent pour le froment une idée de la fertilité relative des différentes contrées du Turkestan (1) : à Taschkent, on obtient le 40-50e grain ; à Bochara, le 50-70e ; à Karschi et dans le Schaar-î-çaby, le 45e (cultures *obi*) et le 25-40e (cultures *balmi*) ; dans la plaine et sur les bords de l'Amou-Daria bocharien, suivant le degré de salinité du sol, du 8e-25e grain. Dans le Kohistan, la meilleure récolte donne le 8e et une récolte moyenne le 6e grain. A Novobat (2900^{m}), village le plus élevé de la vallée de Jognaous, on obtient le 4e grain, tandis qu'à Ismouk-Aschir, sur le territoire chivien, les Turcomans jamoudes qui cultivent, au seuil du désert, la dernière bande de terre arrosée par les dernières ramification des aryks de l'Oxus, obtiennent encore le 16e grain. (D'après M. Sserzoff, la vallée de l'Aryos produit le 30e grain, et les données officielles sur le Kouldja indiquent que la partie septentrionale du pays produit en moyenne le 18e grain, tandis que la partie méridionale ne donne que le 8e — 1876).

A Taschkent, Samarcande, Karschi, etc., on sème de 1 à 2 pouds (16 à 32 kilogr.) de grain sur un tanap (0,32 hectares) ; dans la mon

(1) Ces chiffres peuvent être considérés comme des moyennes *minima*, parce que l'indigène, très défiant, donnera rarement le chiffre maximum de ses récoltes, pour lesquelles il devrait payer l'impôt en conséquence.

tagne, on emploie pour l'ensemencement d'un tanap jusqu'à 4 pouds (64 kilogr.). — Remarquons à ce sujet que beaucoup de montagnards n'ont aucune notion ni de mesure agraire, ni de mesure de distance ou de poids. Tels, la majorité des Jagnaouds. Il faut faire remarquer encore que la mesure des poids la plus répandue dans le Turkestan, le *batman*, varie notablement suivant les endroits : ainsi, à Sachkaun, il est de 10 pouds 1/2 (le poud est de 40 livres russes = 16 kil. 240 gr.); dans le Hissar, de 6 ; à Oura-tepe, de 12 ; à Kratti-Kourgane, de 10 ; à Chiva, de 1 poud 6 livres ; à Oupgendj, de 2 1/2, et à Karschi, de 16 pouds (Katta-batman) et de 8 poids.

Après le froment, la culture la plus répandue, sauf dans le Khanat de Chiva, est celle de l'orge (*djaou*, en tadj.; *arpa*, en ouzbg.). Ni le seigle, ni l'avoine ne sont cultivés par les indigènes du Turkestan ; on ne les rencontre que dans les cultures des colonies cosaques ou allemandes de la province de Semiretché.

L'orge est semée en automne ou au printemps, au mois de septembre ou d'octobre et au mois de février. La récolte se fait au mois de mai. Quand elle entre dans une culture double, elle est semée au mois de juin ou de juillet après la récolte du blé, mais alors elle n'arrive pas toujours à maturation et on la donne comme fourrage vert *(djaou toursch)*. D'autres fois, mais plus rarement, l'orge d'hiver est coupée en herbe et donnée en fourrage vert au printemps pour permettre l'établissement sur le même champ d'une culture de froment, récoltée en juin ou juillet, suivie éventuellement d'une troisième culture légère. Comme rendement, l'orge donne du 5e au 10e grain. Elle est généralement cultivée en culture double dans la plaine. Dans la montage, son cycle de végétation trop étendu pour l'employer en double culture et son faible rendement (dans le Kohistan, elle donne en moyenne le 7e grain) et parfois l'exiguité des terres arables, la font abandonner pour des cultures plus avantageuses.

L'orge entre en majeure partie dans la nourriture des chevaux, cependant quelques populations pauvres l'emploient à la fabrication du pain. Dans le Chiva, la culture de l'orge est assez peu répandue, on cultive de préférence le sorgho *(djougarra)*.

Le riz *(dorintsch* ou *schâli)* (1) est ordinairement cultivé en deuxième culture et en grande quantité dans la plaine du Zérafschâne.

(1) On donne de préférence le nom de *schali* au grain de riz mal décortiqué.

dans le Ferghanâh, le Kourana, le Hissar et dans le chanat de Chiva. Ces pays se prêtent bien en effet à cette culture qui demande un terrain plat, un arrosage abondant et facile et une somme de chaleur considérable. Le riz de Hissar et de Samarcande jouissent tous deux d'une renommée générale.

Sur le marché, on distingue deux sortes de riz : le riz blanc et le riz rouge, suivant la teinte du grain et sa grosseur qui est un peu moindre pour le riz rouge. Cette culture demande constamment de l'eau. L'ensemencement est suivi d'un labour à la charrue dans l'eau qui recouvre la rizière. Une bonne récolte donne du 30e au 40e grain. Les semailles se font ordinairement au mois d'avril et la récolte au mois de septembre. Le riz est le principal article de consommation indigène (1). Le sorgho *(djougarra)* est cultivé comme fourrage vert et pour son grain. C'est le plante la plus utile dans l'alimentation du bétail ; la farine de sorgho entre parfois dans la fabrication du pain de quelques pauvres tribus. Les plus grandes cultures de sorgho se trouvent dans le Ferghanâh, dans l'oasis de Bochara et de Kerminéh (Miankal), sur les bords de l'Oxus et surtout dans le chanat de Chiva. On distingue trois sortes de sorgho suivant qu'il met quatre six ou trois mois pour accomplir sa maturation.

On le sème au mois de mai ou de juin et la récolte se fait au mois d'août ou de septembre. J'en ai vu sur pied près de Bochara, dans la seconde moitié d'octobre : le grain était mûr et la tige avait atteint une hauteur de 2m50, avec une épaisseur de deux doigts, les récoltes donnent du 150e au 300e grain. Le sorgho ne craint pas, comme les autres cultures, un terrain salé, ce qui fait qu'il réussit bien sur les bords de l'Oxus et dans le Chiva. Pour avoir une bonne récolte, on lui donne de l'eau aussi souvent que possible, au moins 6 à 7 fois. Les cultures de sorgho sont toutes arrosées artificiellement; elles ne sont pratiquées que dans la plaine.

C'est en somme une des meilleures cultures du Turkestan par ordre de productivité.

(1) C'est à l'étendue des rizières que plusieurs endroits du Turkestan, tels que Taschkent, Chodgent, Marghellâne, doivent l'insalubrité relative de leur climat où les fièvres paludéennes sont endémiques et affectent des caractères plus ou moins graves. Le choix de Marghellâne, comme capitale de la province du Ferghânah, est regretté aujourd'hui, car les travaux de construction de la nouvelle cité ont mis à jour le sous-sol d'anciennes rizières qui deviennent autant de foyers miasmatiques.

Le millet *(arzan* en tadj., *tarik* en ouzbg.) est cultivé pour son grain qui entre dans l'alimentation de l'indigene et sert en grande partie à fabriquer une liqueur fermentée appelée *bouza*. La culture du millet est surtout répandue dans la plaine où la récolte atteint le 500e grain et d'avantage ; dans la montagne, elle donne en moyenne du 6e au 15e grain. A Karschi, on sème le millet au mois de mai pour le récolter à la fin de septembre ; dans le Kohistan, les semailles se font au mois de juin et la récolte en septembre.

La sétaire *(kounak)* est moins répandue et se rencontre en cultures peu productives chez les Khirgizes à moitié sédentaires.

Le haricot *(masch)*, dont l'indigène fait une consommation assez restreinte, donne de bons produits un peu partout dans la plaine, surtout dans celle de Zérafschâne. On sème dans quelques parties du Kohistan (vallée des Jagnaous) une espèce de *phaseolus* appele *moulk* qui donne environ le 5e grain.

Parmi les cultures moins générales il faut citer celle du pois, de la lentille, du *soya hispida*, du maïs, de la fève, des *lathyrus pisiformis* et *sativus*.

Le pois *(bourtchak* en ouzbg. *nachad* en tadj.) se rencontre en culture autour de Bochara, de Samarcande et de Chodjent.

La lentille *(nask* en tadj. *adess* en ouzbg.) est cultivée un peu près Modjent pour l'extraction de l'huile, et la fabrication de tourteaux, en faible quantité dans le Bochara par quelques pauvres agriculteurs.

Il en est de même du maïs *(meune-djorgarra* (1). La fève *(bockala* en tadj) n'est cultivée que dans la montagne, surtout par les habitants de la haute vallée du Zérafschâne et les Jagnaous. Semée en avril et récoltée au mois d'août, elle donne du 5e au 8e grain. Le pauvre montagnard mèle volontiers la farine de fève à la farine de blé, communément employée comme fourrage ainsi que le *lathyrus*.

Le trèfle n'est pas cultivé par l'indigène du Turkestan. La plante la plus commune est la luzerne *(djounschka* ouzbg. *allaf* en tadj.) qui donne de bien meilleures récoltes que n'en donnerait le trèfle. Dans les endroits passables, où l'eau d'irrigation est abondante, comme à Samarcande, la luzerne est semée tous les douze ans et coupée cinq ou six fois par an. Si l'eau est moins abondante, on mène, après six ans, un peu de fumier sur le champ. A Bochara, ou l'eau est moins

(1) Le Sarte du Turkestan donne le nom de *maïs* au grain de raisin sec.

abondante qu'à Samarcande, on sème tous les 7 ou 8 ans, et on coupe 4 ou 5 fois par an. A Karschi, on sème tous les 8 à 10 ans et on coupe 4 fois par an. La racine de la plante atteint parfois une épaisseur de 8 centimètres. Dans la montagne, où la luzerne est peu cultivée parce que le montagnard récolte l'herbe des prairies naturelles. elle est semée tous les cinq ou six ans et coupée 2 à 3 fois par an.

Les principales cultures industrielles et commerciales sont celles du coton, du tabac, de la garance, du pavot, du lin, du sésame, de l'*eruca sativa*, du chanvre, etc.

Le coton *(ghouza)* du Turkestan se distingue du coton américain par son poil moins long, moins soyeux et plus épais. Le cotonnier indigène ne donne aujourd'hui que le n° 40 du fil américain. L'indigène ne se souciait guère de l'amélioration de cette culture importante, mais depuis que les manufacturiers russes s'en sont émus, la culture du coton est en train de faire un pas en avant. Des expériences sont faites en ce moment au jardin botanique de Samarcande tendant à obtenir par sélection prolongée une variété de coton indigène meilleure que le coton américain. Des expériences du même genre, qui ont déjà fourni un résultat pratique. sont exécutées à la ferme que l'Etat a établie à Taschkent ; on y cultive le coton américain et le coton indigène, le premier a donné d'excellents résultats. fournit un coton plus soyeux et ses capsules sont mieux fournies, en outre, et cela simplifie de beaucoup le travail manuel, le poil se détache bien plus facilement de la graine. si facilement que les Sartes craignent de cultiver le coton américain disant que le vent leur emporterait leur récolte sur pied ; tandis que les capsules du coton indigène s'ouvrent difficilement et ne cèdent pas la graine sans effort. Aujourd'hui cependant, le Sarte de Taschkent commence à introduire la variété américaine dans ses cultures.

On distingue deux variétés de coton indigène : la première, variété blanche, est la plus répandue ; la seconde, dite *moullah gouza*. fournit un coton jaune à poil dur et gros. elle est très peu cultivée. Les cotons les plus appréciés sont ceux de Taschkent, Chodjent, Bochara, et surtout ceux de Chiva et des environs de Tschard-join.

La limite nord-est du coton est Tokmak par 42°9 de latitude nord. L'indigène sème le coton au mois d'avril, parfois après avoir préalablement laissé s'éjourner l'eau sur le champ ; il met plusieurs graines et les laisse venir toutes sans se préoccuper du plus ou moins de

lumière nécessaire à la bonne venue des pieds. L'espacement des touffes est d'environ 35 à 40 centimètres. La culture du cotonnier demande passablement d'eau d'irrigation, elle est tardive et elle épuise facilement le sol ; trois causes qui font qu'elle n'est pas plus générale.

La récolte se fait au mois de septembre, en une seule fois, quoique toutes les capsules ne soient pas au même degré de développement. Souvent les gelées hâtives de l'automne endommagent la récolte. Les gelées tardives du printemps sont moins à craindre ici. Les années où les froids tardifs du printemps empêchent de semer tôt et où la récolte est surprise par les froids hâtifs de l'automne. sont des plus mauvaises.

Au champ d'expériences de Taschkent, le coton sarte est semé au commencement d'avril. On place trois graines dont deux sont retirées après la levée. Le meilleur espacement entre les pieds serait de 75 centimètres. On fait trois récoltes : la première, dans la seconde moitié de septembre, elle donne un coton de qualité relativement mauvaise . la deuxième au commencement du mois d'octobre, elle donne le meilleur coton et la meilleure graine pour la reproduction ; la troisième enfin, est faite vers le commencement de novembre. Le cotonnier du champ d'expériences est arrosé abondamment, deux fois par saison. La variété américaine est semée ordinairement un peu plus tard et récoltée aux mêmes époques. En 1879, la récolte du coton a été bonne, mais les demandes relativement faibles à cause de la famine qui avait sévi parmi les nomades dans la steppe et les avait réduits à la misère.

A la ferme, on fait volontiers une rotation annuelle de culture du cotonnier avec celle du maïs. On donne du fumier et un peu de chaux éteinte pour détruire les insectes.

Le Sarte se sert pour épiler la graine de coton d'un instrument grossier composé de deux rouleaux lisses qui s'engrènent l'un dans l'autre à une des extrémités. A l'aide d'une manivelle tournée à la main, les deux rouleaux détachent le poil de la graine comme le ferait un laminoir sans laisser passer la graine. A l'aide de cette machine primitive, un Sarte peut nettoyer en moyenne 40 à 50 livres de coton par jour. La ferme possède aujourd'hui deux nettoyeuses anglaises (*gin*) mises en mouvement par une roue à eau qui donne de 5 à 6 chevaux de force. Ces machines sont mises par le Gouvernement à la disposition des

indigènes et les Sartes apportent leur coton à nettoyer en payant 32 centimes par poud (16 kil. 240). Les deux machines peuvent nettoyer par jour jusqu'à 100 pouds de coton. La ferme aurait fourni en 1880 jusque 10000 pouds de coton à l'exportation (1).

Le tabac (*tamakou* ou *ternèkè*) donne des produits les plus estimés à Karschi et à Katti-Kourgane. La culture du tabac exige une bonne terre relevée par des fumures, beaucoup d'eau d'irrigation et beaucoup de travail. On distingue deux sortes de tabacs : le tabac jaune (*ak-tamakou*) et le tabac vert (*kok-tamakou*). La différence est produite par le mode de séchage, le premier étant simplement exposé et séché au soleil, tandis que l'autre est séché à l'abri du soleil dans des chambres où on suspend les feuilles par touffes au plafond pendant une quinzaine de jours. Ce dernier qui est beaucoup plus fort et plus aromatique, vaut généralement le double ou le triple du premier. Pendant la croissance du tabac, le sol doit être continuellement remué, jusqu'à 10 et 15 fois. On donne presque autant d'eau qu'au riz. Cette culture épuise le sol considérablement et elle ne peut être continue. Après une ou deux cultures en tabac, il faut une année de jachère ou une rotation de culture légère, pavot, lin, etc.

On sème environ six livres par tanap pour récolter 20 à 30 pouds de tabac. Au fur et à mesure de sa croissance, la tige est dégarnie de bas en haut de ses feuilles complétement développées. C'est une culture extrêmement lucrative, mais difficile. On a essayé avec succès de cultiver des tabacs américains à Taschkent. Les indigènes consomment le tabac en feuilles ou en poudre.

La garance (*roïjan*) est cultivée en majeure partie dans le Bochara et le Chokant, qui en approvisionnent les bazars de Tacshkent et de Samarcande. Récoltée au mois d'octobre, elle sert, concurremment avec d'autres matières tinctoriales rouges, dans l'industrie très importante des teinturiers.

Le lin (*zigir*) n'est cultivé par les indigènes du Turkestan que pour sa graine dont on extrait l'huile pour en faire des tourteaux pour l'éclairage et parfois pour la mêler au pain. Il en est de même de l'*eruca sativa* (*indaou*) et du sésame (koundjount). Ce dernier donne une huile très appréciée, mais rarement pure. On mêle volon-

(1) Je dois ces renseignements sur les expériences de culture du cotonnier en bonne partie à M. Zamoïleïs-Ky, directeur de la ferme de l'État à Taschkent.

tiers à la graine de lin, d'eruca et de sésame, de la graine de coton et de melon qui donnent une huile de qualité inférieure servant à fabriquer des tourteaux ; avec les résidus du sésame (*koundjolà*), ces tourteaux forment la meilleure nourriture du chameau.

Le sésame et le lin sont cultivés généralement en culture dérobée après le blé, l'orge ou le tabac, dans les centres producteurs. Le chanvre (*kendir* ou *bank*) n'est guère cultivé par les indigènes pour sa fibre textile, mais pour sa feuille qui, séchée, pulvérisée et pétrie avec un peu d'huile de sésame, donne le *nascha* ou *haschisch*, narcotique très répandu dont le commerce se fait clandestinement. Le fruit du chanvre est récolté également pour l'huile qu'il contient, et dans certaines contrées la tige effeuillée sert de combustible. A Ismoukschir aux frontières du Chiva, j'ai vu des pieds de chanvre qui avaient atteint 4 m. 50 de hauteur. Beaucoup d'indigènes cultivent dans leur jardinet quelques pieds de chanvre pour en faire du *nascha* à l'usage de leur maison.

On donne également le nom de *Kendir* à une espèce du genre *Apocynum*, qui croît en grande quantité à l'état sauvage dans la montagne. Les fibres corticales de cette plante ont été employées avec succès à la fabrication des cordes, et les Russes ont essayé, dans les derniers temps, d'en étendre l'emploi.

La culture du pavot (*nokuar*) est répandue un peu partout dans le Turkestan, mais je l'ai trouvée particulièrement développée à Karschi et autour de Kerminech (Bochara). A Karschi, le pavot (variétés blanche et violette) atteint, à l'époque de l'anthèse, la hauteur de 1 m. 50. Le pavot est consommé sous forme d'opium *(turiak)* rouge et noir, que l'indigène prend dans la bouche et en infusion de têtes de pavot dans l'eau froide ou relevée de raisin sec.

Une culture moins importante que les précédentes est celle du *Lagenaria vulgaris*, dont le fruit sec est employé, suivant la grandeur, à différents usages, comme pipe à eau, tabatière, gourde, ustensile de ménage, etc.

Les Sartes cultivent aujourd'hui, en petite quantité, la betterave ordinaire *(lablaboue)*, comme plante fourragère. Elle atteint de très grandes dimensions. Il serait intéressant de faire des expériences de culture de la betterave en grand, en vue de la production du sucre, qui est un des articles les plus importants sur les bazars de l'Asie

centrale. Le sucre raffiné, dont il se fait une grande consommation dans le Turkestan, vient aujourd'hui en majeure partie de Russie et en faible quantité des Indes par l'Afghanistan (1). Au bazar de Karchi, j'ai vu vendre, comme confiture, des tranches de betterave rouge cuite à l'eau. Enfin, citons la présence dans les jardins sartes de de l'*isatis tinctoria (ousma)*, dont les femmes sartes se servent pour teindre en noir les sourcils : de l'*impatiens balsamina (henna)*, pour teindre en rouge les ongles des mains et des pieds ; et de l'*ocimum basilicum (raïchan)*, très aimé à cause de son parfum.

Les cultures maraîchères indigènes les plus communes sont celles de l'oignon *(pioss)*, du navet, de la carotte (*sapsi)*, variétés longues, jaune et rouge. L'aubergine *(badinschan)* est quelque peu cultivée, ainsi que la pomme de terre, qui fût introduite naguère à Bochara par quelques Tartares venant de la Russie, mais la culture ne s'est pas étendue parmi les indigènes. Les Sartes de Taschkent donnent à la pomme de terre le nom de *navet russe* et ceux de Samarcande l'appellent *sebisamin*, c'est-à-dire pomme de terre.

Melons et pastèques entrent pour une large part dans l'alimentation de l'indigène. C'est pour ainsi dire le fruit national. Les melons de Samarcande et de Bochara *(kaoum* en ouzbg, *arbouz* en tadj) jouissent depuis des siècles d'une renommée méritée. On compte une dizaine de variétés, suivant la couleur de la chair, les dimensions, l'époque de la maturité, parmi lesquelles la plus commune et la meilleure est le melon de Perse, long, à chair blanche et assez tardif. Cette variété est conservée facilement pendant l'hiver et mise en vente sur les bazars jusqu'à l'arrivée des premiers melons d'été. La culture du melon emploie beaucoup d'eau d'irrigation qu'on mène sur le champ aussi souvent que possible. Un terrain trop salin donne de mauvais produits. Pour

(1) A côté du sucre raffiné on trouve au bazar la taraudjobine (*'choor-tcha'karr*, c'est-à-dire sucre d'épineux) provenant d'un exsudat qui se forme sur la tige de l'*alhagi camelarum* (gantag), de l'*amadodrum argenteum* et de quelques *tamarins*. Cet exsudat, dont la formation est encore inconnue, mais qui est dû probablement à la piqûre d'un insecte, contient jusqu'à 50 % de sucre. Il ne se forme pas partout, ne se trouve qu'à l'abri du vent de la steppe. Les monts Noura-taou, au nord-ouest de Samarcande, en fournissent une bonne partie. Cette manne apparaît quand la tige a acquis la consistance du bois, sur les plantes qui en fournissent le plus elle prend l'aspect du givre. On fait la récolte de préférence au mois d'août, après une pluie nocturne, et dans la matinée, quand il n'y a pas de soleil.

donner une idée de l'abondance de ce fruit, il suffit de dire qu'une *arba* de melons coûte un rouble (2 fr. 60).

Je mentionnerai enfin les produits des jardins fruitiers du Turkestan. Dans la plaine, on trouve : l'abricotier, le pêcher, le pommier, le poirier, le prunier, l'amandier, le pistachier, le cerisier, le noyer, le figuier, le grenadier, le coignassier, l'elœgnus hortensis, la vigne et le mûrier. La vallée du Zérafschâne jusqu'à Varsominor (150 m.) produit encore des abricots et des mûres d'excellente qualité, qui forment un article assez lucratif de consommation et d'exportation aux bazars des villes.

Beaucoup d'endroits sont spécialement connus pour la bonne qualité de leurs fruits : Namangâne pour ses pommes, Audidjâne pour ses figues et grenades, Samarcande pour ses melons, Bochara pour ses prunes, etc. Il est rare que les arbres fruitiers soient atteints par de grands froids. La vigne est couchée par terre en hiver et recouverte de paille ou de fumier.

L'année 1878-79 a été particulièrement sensible et le froid a détruit quelques grenadiers légendaires dans le Schaar-i-çaby.

Certaines parties du Turkestan souffrent beaucoup de l'invasion des sauterelles, qui se montrent en quantités alarmantes quand l'hiver a été doux.

Pendant notre séjour, elles ont ravagé surtout le Rourama et la partie ouest de la province de Samarcande.

Le gouvernement russe faisait travailler jusqu'à 3,000 indigènes à la destruction des sauterelles. Deux ou trois autres insectes font aussi de temps en temps des ravages qui n'atteignent cependant pas la gravité de ceux que le cultivateur doit craindre, chaque année, des sauterelles.

M. Isemenoff a établi pour la section du Turkestan qui avoisine le lac Balkasch et qui s'étend vers le sud de l'Ala-Taou, 5 zones caractérisées, sauf la dernière], par quelques types de végétaux, ce sont suivant les altitudes : 1° de 650^m—2000^m zone de la steppe ; 2° de 2000^m — 5000^m, zone culturale ; 3° de 5000^m — 8000^m, zone du *sicca schrenkiana* ; 4° de 8000^m — 11000^m, zone alpine ; 5° zone des neiges éternelles.

Cette division en cinq zones est très naturelle et peut être appliquée

(1) J'ai rencontré une variété rouge en toupie au bazar d'Oura-tepé. La variété longue blanche est la plus commune.

à tout le Turkestan. Dans la partie méridionale du pays, comprenant le Kohistan, les limites supérieures des zones sont plus élevées. La vallée des Jagnaous, dans sa partie habitée, est cultivée à une altitude de 7670^{m}. L'altitude la plus élevée à laquelle nous ayons trouvé des cultures était de 10168^{m} à la passe de Djidjikrout-Anzâle (Jagnaou). On y cultivait des champs de blé et de fève. Le 23 juin, le blé ne dépassait pas la hauteur de 0^{m}15.

Finalement, pour donner une idée de la proportion dans laquelle les différents produits agricoles sont cultivés dans une des parties les plus riches du Turkestan russe, je mettrai ci-après le tableau des cultures du district de Kourama (Taschkent et environs) d'après les données officielles que M. Chamoutoff a bien voulu nous communiquer à Taschkent :

DISTRIBUTION DES CULTURES ET DES RÉCOLTES SUR LES 126.408 DÉCIATURES EN CULTURE.

GENRE DE CULTURE.	SURFACE du terrain cultivé en tanaps (1).	RÉCOLTE MOYENNE en batmans (2).
Froment	174.533	523.559
Riz	206.888	1.154.711
Orge	56.307	61.938
Millet	47.300	81.593
Sétaire	34.066	15.330
Haricots, soja hispida, etc	16.211	7.092
Lin	15.995	9.197
Sorgho	4.800	7.000
Coton (poids de la récolte des capsules)	9.280	4.253
Melons et pastèques	10.973	4.389.200 pièces, en éliminant les petits et les mauvais fruits.
Luzerne	27.880	15.516.000 gerbes.
Raisin (récolte brute)	1.342	134.100
Jardins fruitiers (dans la ville de Taschkent)	4.104	»
Boisage	146.550	Pour chaque tanap : de 5-6 batmans sans aryks spéciaux.

(1) Le *tanap*, mesure indigène, vaut le 1/6 de déciatine.

(2) Le *batman* vaut 10 pouds et demi = 170 kil. 1/2.

Ce district de Kourama est un des plus peuplés et des mieux cultivés. La surface de terrain mise en culture est évaluée suivant la quantité d'eau demandée pour l'irrigation. Le gouvernement est censément possesseur de l'eau d'irrigation qu'il distribue selon les besoins et les demandes.

Le district compte 44.288 fermiers-propriétaires, qui cultivent 126,408 déciatines de terre (1,374 hectares ; 1 décare = 0,092 déciatines). Des *maxima* de mesure se trouvent dans les steppes près du Syr-Daria dans les baillages de Ouralskaja et de Jittikent. La moyenne de ces *maxima* est de 6 déciatures 1/2 pour chaque fermier à Ouralskaja et de 7 1/6 de déciatures pour Jithkent. Les *minima* se trouvent à Djaou-Sougouam et à Tchardera. Le minimum est de 2/3 de déciatine par fermier. La moyenne des moyennes, pour tout le district de Kourama, est de 2,85 déciatines par cultivateur.

Nous ne parlerons pas ici des différents systèmes d'impôt qui sont en usage ou plutôt en essai actuellement dans les différentes provinces du Turkestan russe (1). Nous constaterons seulement que l'indigène est beaucoup plus heureux sous un gouvernement qui lui inspire confiance et qui ne met pas, comme autrefois sous les chans et les émirs, sa terre, ses récoltes, ses richesses et sa vie à la merci des caprices d'un tyran ou de ses courtisans. La Russie a, sous ce rapport, bien mérité de la civilisation de ces peuples. Si l'agriculture n'a pas encore fait beaucoup de progrès depuis l'arrivée des Russes, c'est, comme nous l'avons fait observer, à cause de la routine inhérente à la nation musulmane et à l'esprit de défiance, qui est un des fruits des exactions de l'ancien régime gouvernemental.

Le Turkestan est un pays riche, qui est loin d'avoir atteint tout son développement agricole. Avec une bonne administration et des procédés d'agriculture conformes au climat et à la nature du sol, le Turkestan pourra devenir un immense centre productif. Citons quelques chiffres à l'appui : le seul district de Kouldja a exporté, en 1876, pour 107,000 roubles de céréales. Le Turkestan exporte, en moyenne, annuellement, de 5 à 8 cent mille batmans (environ 10.240 tonnes) de céréales dans le Bochara.

La Russie reçoit aujourd'hui de l'étranger 3 millions de pouds de

(1) Voyez *Russ. Revue*, 1879, cah. 6.

coton à 10 roubles le poud, c'est-à-dire 30 millions de roubles qu'elle paye à l'étranger, tandis que l'Asie centrale, dont le Chiva seul pourrait produire 1 million de pouds, ne donne à la Russie qu'environ 800,000 pouds. Quand la locomotive sillonnera la steppe Khirghize, ou quand, suivant l'expression d'un haut personnage, on pourra aller en bateau à vapeur de Saint-Pétersbourg à l'Hindou-Kousch, par l'Ouzbaï et l'Oxus, on aura créé des débouchés au commerce de l'Asie centrale et la Russie pourra largement en profiter.

G. CAPUS.

III. — COMMUNICATIONS.

La République Argentine,

Par M. le Baron DE HOBEN.

Consul de la République Argentine en Algérie,
Membre correspondant de la Société de Géographie de Lille.

Cette république est une confédération d'Etats de l'Amérique du Sud ; elle est située entre les 22° et 41° de latitude Sud, et les 55° et 74° de longitude Ouest ; elle est bornée au Nord par la Bolivie ; à l'Est par le Paraguay, le Brésil et la Banda-Orientale ou république orientale de l'Uruguay ; au Sud par l'Océan Atlantique et à l'Ouest par le Chili et la Bolivie.

Sa longueur est de 3,000 kilomètres, sa largeur de 1,580 kilomètres et sa superficie de cent dix mille lieues carrées, en prairies, terres labourables et forêts, avec cinq cents lieues de développement de côtes et la chaîne des Andes pour limite à l'Ouest.

C'est le plus vaste état de l'Amérique du Sud, après le Brésil, la seule partie dépassant en étendue la France, l'Angleterre et l'Espagne réunies.

Cette immense région se divise en trois parties principales dont les destinées sont très différentes. La première figure une espèce de mésopotamie comprise entre le Parana et l'Uruguay. C'est l'ancien territoire des missions, très petit, très arrosé, mais que la colonisation européenne a jusqu'ici presque entièrement délaissé.

La seconde est la bordure des Andes, qui longe le Chili, avec Mendoza pour capitale, contenant des vallées pittoresques et de magnifiques forêts.

La troisième, située entre les deux premières, immense prairie de quarante mille lieues carrées, est le foyer de la vie politique et commerciale et le théâtre préféré de l'émancipation.

La population de la Confédération argentine est presqu'entièrement composée de Gauchos ou descendants des colons espagnols du temps de la conquête, qui vivent dans un état semi-sauvage, d'habitants des villes et de quelques indiens Araucaniens, originaires du Chili, qui, à l'imitation des Gauchos, vivent presque continuellement à cheval. Les Gauchos se sont répandus dans tout le Rio de la Plata et la partie méridionale du Brésil ; ils ont conservé le fonds du caractère espagnol ; ils sont fiers, bienveillants et hospitaliers. Leur religion est la religion catholique romaine. Ils habitent des cabanes couvertes de feuilles et d'herbes ; leurs vêtements sont très grossiers ; leur nourriture simple comme leur genre de vie. Presque tous sont pasteurs ; ils possèdent de nombreux troupeaux de chevaux et de bêtes à cornes sauvages. Armés de leurs lassos et montés sur des chevaux à peine réduits à l'état domestique, ils sont continuellement à la chasse des bœufs et des chevaux sauvages qui peuplent leurs forêts, et dont ils approvisionnent les marchés de Buenos-Ayres. Ceux qui habitent les maisons de cette ville y apportent des légumes, des œufs et de la volaille.

Le courant immigrateur a rapidement accru la population de la République dans un court intervalle d'années ; de 1,730,000 habitants en 1869, elle est actuellement de 2,400,000.

Son climat, si favorisé, et dont de grands travaux d'assainissement affermissent et complètent la salubrité traditionnelle, est un des plus égaux et des plus sains du monde. Il ressemble à celui de la Nouvelle-Zélande et du Cap de Bonne-Espérance, placés à peu près sous le même parallèle. C'est le printemps du midi de la France dans les années normales, avec moins de pluies et des brises alternées. Le territoire Argentin proprement dit est compris, comme nous l'avons dit plus haut, entre le 22° et le 41° degré de latitude Sud. Il appartient donc en entier à la zône tempérée, et sa végétation, quoique luxuriante, ne revêt les formes tropicales que dans les provinces du Nord.

Les montagnes de cette immense région sont les Andes, qui s'étendent dans la partie occidentale, et les dernières ramifications des montagnes du Brésil, partie Nord-Est, entre le 33° et le 18° de latitude Sud. Les Andes envoient dans le Rio-de-la-Plata, trois contreforts remarquables ; la Sierra Cordova, la Sierra de Satta et la Sierra des Nevados-de-Cochamba. Le premier de ces contreforts s'étend depuis San-Juan-de-la-Frontera et San-Juan-de-la-Punta jusqu'à la ville de

Cordova. Le deuxième s'élargit graduellement depuis la vallée de Catamarca, et depuis San-Miguel-del-Tucuman, vers le Rio-Vermejo sous le 64° de longitude ouest. Le troisième, le plus long de tous, la Sierra Nevada-de-Cochamba et Santa-Cruz forme le point de partage du bassin du Rio-de-la Plata et du fleuve des Amazones. Il se lie à la chaîne principale au Nord des montagnes de Porco.

Le bassin du Rio-de-la Plata est le seul que l'on puisse citer dans toute la République. Il comprend les cours d'eau les plus considérables de ce pays, tous navigables pour les bateaux à vapeur, tels que le Paraguay, le Parana et l'Uruguay, qui viennent des montagnes du Brésil, et le Pilcomayo, le Vermejo et le Salado, qui descendent des Andes. Le Parana, la principale de ces artères fluviales, peut être remonté jusqu'à trois cents lieues dans l'intérieur par les bâtiments d'outre-mer, et le volume d'eau qu'il débite, ajouté à celui de l'Uruguay, égale, au niveau le plus bas, la moyenne de celui du Mississipi.

Le Rio-de-la-Plata, vaste estuaire long de 300 kilomètres, est le réceptacle de toutes ces eaux, et il est considéré, à juste titre, comme la porte d'entrée de l'Amérique méridionale. Presque tous ces cours d'eau sont sujets aux pamperos, qui soulèvent leurs eaux avec violence et forcent les navires à se réfugier à Montévideo, le port le plus sûr de tous ces parages. Les pamperos, sont des vents du Sud-Ouest qui ont pris leurs noms des pampas qu'ils traversent sans obstacles. Du côté de Buenos-Ayres, le vent de Sud-Est amène ordinairement la pluie en hiver et la sécheresse en été ; dans cette dernière saison et au printemps, il est très violent. Ce qui caractérise en général les plaines de cette région, c'est une grande humidité, qui pénètre partout, et qui, jointe à une chaleur presque constante, fait naître sur les murs et les toits des maisons une mousse et une herbe qu'il faut arracher plusieurs fois pendant l'année. Quant aux parties montagneuses, elles sont sujettes aux différences de températures que l'on remarque dans les Andes.

Les lacs du Rio-de-la-Plata sont nombreux et considérables. Les uns, tels que le Titicaca, le Paria, l'Andalga, sont situés sur les Andes et servent de réservoir aux eaux qui s'écoulent des parois que forment les montagnes environnantes. Les autres, tels que le Xarayer et une infinité de lacs moins considérables, sont dûs au débordement des fleuves ; d'autres enfin sont alimentés, au milieu des pampas, par des pluies abondantes. Leurs eaux participent de la nature salée des

terrains où ils se trouvent ; et lorsque l'évaporation les met presque à sec, en été, ils laissent à découvert un sel préféré à celui d'Europe. On peut citer sur les côtes, le lac Miri ou Mirino , qui communique avec le lac brésilien de Pathos.

Aucune partie du Rio-de-la-Plata ne peut être considérée comme stérile, et s'il y en a qui passent pour telles, c'est qu'elles manquent de bras. Les pampas ou terrains salés, qui s'étendent du Rio-Colorado vers le Rio-Dulce, entre l'Atlantique et le 67° de longitude Ouest, sur une longueur d'environ 1,200 kilomètres et une largeur de 600 kilomètres, pourraient se dépouiller, par la culture de leurs herbes longues et épaisses, pour faire place aux arbres à fruits de toute espèce. Le sel, que des centaines de chariots portent des bords de leurs lacs à Buenos-Ayres, et le bétail sauvage, ne seraient plus désormais leurs uniques produits.

Parmi les productions du sol qui croissent presque sans culture dans le Rio-de-la-Plata, il faut comprendre presque toutes les plantes de l'Europe et des tropiques : maïs, blé, orge, vin, olive, cacao, canne à sucre, tabac, indigo, coton, palmier, bananier, aloës, y donnent d'excellents produits ; le matté ou thé du Paraguay y vient sans culture. Les forêts possèdent presque tous les arbres de la famille des mimosas , entre lesquels il faut citer, l'umbu ou arbre incombustible. Les fruits d'Europe, pêches, figues, noix, oranges, pommes, viennent admirablement dans quelques-unes des provinces du Sud ; enfin le quinquina est indigène dans la province de Salta.

On conçoit aisément quel champ favorable le territoire argentin, dont les montagnes s'élèvent par gradations jusqu'à la limite des neiges éternelles et qui présente, par suite, de nombreuses différences climatériques, peut offrir aux cultures naturelles les plus diverses. A l'Est , l'Océan avec les côtes ; à l'Ouest, les pampas infinies et des montagnes tout enveloppées de végétation ; au Nord, des forêts tropicales ; au Nord-Est, les opulentes provinces d'Entre-Rios et de Corrientes, nommées, à si bon droit, « la Mésopotamie Argentine, » tout concourt à faire du sol de ce pays l'une de ces rares contrées dont un travail intelligent, soutenu et bien dirigé, peut multiplier et pour ainsi dire universaliser les produits.

Mais la principale source de richesses du Rio-de-la-Plata est dans les immenses troupeaux de bêtes à cornes qui errent dans les vastes plaines des pampas. Autrefois ces immenses troupeaux restaient à

l'état sauvage, chassés par les Gauchos, détruits pour leur peau et quelquefois pour leur langue seulement; le reste du corps devenait la proie des bêtes féroces. Aujourd'hui, les pampas ne sont plus un terrain neutre, sur lequel tous avaient le droit de chasse. Le gouvernement les a partagés, et les propriétés sont légalement enregistrées; le bétail est marqué par chaque propriétaire, qui a le droit de réclamer sa propriété partout où elle peut être égarée. Dans la seule province de Buenos-Ayres, il y a de 3 à 4 millions de têtes de bétail, et il y en a plus d'un million dans les autres. Dans l'État d'Entre-Rios, long de 12 kilomètres sur 10 kilomètres de large, l'un des plus petits de la république, on a compté jusqu'à quinze mille chevaux. Du reste, les bœufs et les chevaux sont tellement nombreux dans le Rio-de-la-Plata, que les rivières et les lacs débordant, noient des milliers de ces animaux, sans que les prix du marché en soient sensiblement affectés. On a calculé que dans le grand débordement de 1831, environ un million et demi à deux millions de bœufs avaient été noyés sur les bords des lacs et des rivières. Pendant plusieurs années, ces cours d'eau restèrent blancs des os de ces animaux. Le prix ordinaire d'un bœuf acheté sur pied avant la révolution de 1815, était de deux francs cinquante centimes. Aujourd'hui, les prix ont décuplé, il y a des propriétaires qui possèdent une immense étendue de pacages, et une prodigieuse quantité de bestiaux. L'accroissement du bétail dans une propriété bien dirigée est ordinairement de 30 à 40 pour 100. Les chevaux des pampas ressemblent à ceux de l'Espagne, ils ont des robes de toutes couleurs et descendent de race andalouse. C'est aux trente-deux chevaux et juments qui furent, d'après les archives de Séville, introduits par Pedro Mendoza, au dix-septième siècle, qu'est due la procréation de l'innombrable troupeau qui couvre actuellement les territoires de la Plata. Ces chevaux, auxquels par des sollicitudes bien entendues on pourrait restituer leurs qualités primitives, paraissent destinés à constituer dans la République Argentine une industrie spéciale et nouvelle, comme aussi à marquer un progrès prochain dans les chiffres du commerce extérieur de la France avec cet État. Ses importations partielles, qui ont été effectuées, ont démontré l'adaptation facile, pour la plupart de ces animaux sobres et robustes, au service des remontes de la cavalerie française. Le commerce d'importation de ces chevaux s'exprime déjà par un chiffre annuel variant de 160 à 180 millions de francs.

Les bêtes à cornes et les moutons, dont la chair et la laine sont peu estimées, sont également originaires d'Europe et alimentent l'exportation. Les chèvres et les porcs abondent dans le Rio-de-la-Plata, mais leur qualité est inférieure. Ces animaux, à demi-sauvages, ne sont pas les seuls qui se trouvent dans la république. Il en est d'autres, dans les forêts des Andes, qui se font remarquer par leur férocité ; tels sont le jaguar, le cougouar et le puma. On y rencontre enfin des tapirs, des tatous, plusieurs espèces de renards, des daims. Les chiens sauvages s'y sont multipliés d'une manière étonnante, et des troupeaux de ces animaux errent dans les forêts. Les oiseaux sont très nombreux dans ce pays ; un des plus remarquables est le nandou, espèce d'autruche, qui fréquente les pampas. Il y a une infinité de poissons, qui sont très recherchés, entre autres la dorade, le packu, le corvino, le pejereyes, la lisa, la savalla, le mungrullo, le zurubi. Les tortues y sont rares ; les phoques nombreux dans quelques-unes des îles ; les crocodiles abondent dans les principales rivières. Les plaines fourmillent des reptiles et des insectes répandus généralement dans l'Amérique méridionale.

Sous le rapport minéralogique, la côte Nord, comme les lits des rivières, est composée de gravier, gneiss et ardoise ; dans la partie Sud et dans les pampas, on ne rencontre que du sable d'alluvion, parsemé d'immenses quantités de coquillages. La partie montagneuse du pays offre des richesses minérales très grandes. Dans les provinces de Mendoza, San-Luis, Cordoba, San-Juan, La Rioja, Catamarca, Salta et Jujuy, il existe des mines, plus ou moins riches, d'or, d'argent, de cuivre, de plomb et de fer. Le fer existe en abondance dans la province de Chaco, mêlé au nickel et au cobalt. Dans certains endroits, on trouve des marbres très beaux. A San-Luis, tous les ruisseaux qui découlent du plateau de *los Cerros blancos* sont plus ou moins aurifères. Dans la Rioja, on trouve en outre du nickel, de l'étain et du cristal de roche en abondance. Le sel existe non seulement à l'état de dépôt dans les lacs, mais encore à celui de roches. C'est le minéral le plus précieux de la république. La chaux, le gypse, l'alun, le soufre, la houille se rencontrent dans divers endroits.

La question des voies de communication n'a cessé d'être depuis un demi-siècle, au point de vue du développement économique, le suprême *desideratum* de la République Argentine. En jetant un coup d'œil sur la carte des chemins de fer de ce vaste État, on peut se rendre compte

de la rapidité des améliorations accomplies depuis vingt ans. Les chemins de fer vont partout se multipliant, et bientôt la locomotive arrivera au pied des Andes.

La République Argentine a, en ce moment, 2,500 kilomètres de voies ferrées en exploitation.

906 kilomètres appartiennent aux chemins nationaux, 637 kilomètres appartiennent à des Compagnies, garanties par l'État, et la province de Buenos-Ayres possède, à elle seule, une étendue de 1,046 kilomètres.

Tant en constructions qu'en projets ou à l'étude, 1,217 kilomètres de voies ferrées sont à l'État, 519 kilomètres à des Compagnies garanties par la nation, et 982 kilomètres à la province de Buenos-Ayres. Ces lignes, une fois terminées, la Confédération Argentine possèdera 5,368 kilomètres de chemins de fer.

Les Compagnies les plus riches sont celles de la province de Buenos-Ayres et principalement la Compagnie de l'Ouest, qui rend de très grands services au gouvernement.

La ligne du Sud donna 56.550, 422 piastres en 1881 ; elle transporta 471,831 passagers, et 158,251 tonnes de marchandises.

La Compagnie de l'Ouest a transporté, en 1881, 1,225.154 passagers, et donna pour total la somme de 41,824,317 piastres.

Le nombre des passagers sur cette ligne surpasse de beaucoup celui de toutes les Compagnies réunies de la République Argentine. .

La ligne Easada, en 1881, a eu 2,403.691 piastres de bénéfice.

Nous ferons remarquer que la piastre forte dont il est ici question, vaut cinq francs en monnaie française. Ces chiffres ont leur éloquence.

Les Compagnies de chemins de fer dans la Confédération argentine sont tout aussi bien organisées qu'en Europe. La plupart des locomotives viennent d'Europe. Ces machines sortent des ateliers de Schneider ou de Cockerill, c'est-à-dire des premières usines du monde.

Les gares, construites la plupart en marbre, sont de véritables palais.

Peu de pays sont aussi propices à l'établissement des grandes lignes, qui ne rencontrent dans tout le Chaco argentin d'autre obstacle que la traversée des rivières.

Le réseau télégraphique s'étend partout aujourd'hui dans cet État. Autrefois le gouvernement central ne pouvait recevoir, avant plusieurs

semaines, des nouvelles de ses provinces éloignées. Aujourd'hui, il est en communication instantanée avec elles, et déjà le fil télégraphique a pu rendre les plus grands services au pays. On comprend les facilités qu'il procure pour étouffer, au berceau, les révoltes locales, en empêcher le retour, et quel auxiliaire il devient ainsi pour la paix publique.

La République Argentine est divisée en quatorze États confédérés ou provinces qui sont : Buenos-Ayres, Entre-Rios, Corrientes, Santa-Fé, Cordoba, Santiago, Tucuman, Salta, Jujuy, Catamarca, La Rioja, San-Juan, Mendoza, San-Luis. La capitale de la Confédération est Buenos-Ayres. Les villes principales sont Santa-Fé, Parana, Corrientes, Cordoba, Salta et Mendoza. Chaque État est indépendant des autres pour son gouvernement particulier. Il y a en outre quatre territoires : Grand-Chaco, Missions, Pampas et Patagonie.

La paix continue à régner dans toute l'étendue de la République ; un esprit de progrès, une activité extraordinaire font prévoir que ce magnifique et vaste pays, le plus riche de l'Amérique méridionale par son climat, par la configuration de son territoire, par la fertilité de son sol, atteindra bientôt un degré de développement aussi surprenant que celui de l'Union Nord-Américaine.

Une grande et solennelle cérémonie a eu lieu à l'occasion de la pose de la première pierre de la ville de *La Plata*, qui est destinée à devenir la capitale de la province de Buenos-Ayres. A cette occasion, il y a eu un grand banquet présidé par le docteur Rocha, gouverneur de la province, et auquel assistaient un grand nombre de personnages influents. Des toasts ont été portés à la prospérité de la République Argentine.

Les travaux vont être poussés avec une très grande activité, et tout porte à croire que, dans deux ans, l'administration provinciale établira son siège dans cette ville.

Le Congrès national a autorisé le pouvoir exécutif à contracter avec M. Eduardo Madero, ancien président de la Banque de la province de Buenos-Ayres, les importants travaux de la rade de la capitale de la République. Si le capital, la science, la probité sont les moyens de réussir, de vaincre tous les obstacles, de résoudre tous les problèmes, M. Madero réussira, parce qu'en dehors de tous ces éléments, il possède le patriotisme, le courage et la persévérance.

La Confédération Argentine ne possède presque pas de manufactures; les ponchos, les selles, les couvertures de laine sont fabriqués généralement par les femmes indiennes, et vendus en grand nombre aux habitants des provinces de La Salta et de Tucuman. Cordoba est la principale ville manufacturière de la république. Buenos-Ayres est l'entrepôt de toutes les provinces. C'est dans cette ville qu'on amène les produits de l'intérieur destinés à l'exportation, tels que bestiaux, chevaux, mulets, peaux de bœufs et autres bestiaux, suif, cuivre du Chili, or et argent en lingots et monnayés de Potosi.

Les importations consistent en sucre, café, vins, eau-de-vie et liqueurs, comestibles, tissus, vêtements confectionnés, quincaillerie, ferronnerie, coutellerie, meubles, sellerie, chapeaux, porter, bière forte, fromages, planches, morue, maquereau, hareng salé, machines. et principalement nouveautés et modes de Paris.

Les articles d'exportation sont : cuirs, peaux, crins, cornes, os, suifs, graisses, plumes d'autruche, viandes salées et laine en immense quantité.

La Confédération Argentine a grandi, en dix ans, plus qu'aucun autre État de l'Amérique, sans en excepter même les États-Unis. Ses ports sont encombrés de navires européens. Le chiffre des entrées et sorties de Buenos-Ayres dépasse deux millions cent cinquante et un mille six cent quarante tonneaux. Vingt lignes de steamers transatlantiques la mettent en communication mensuelle avec l'Europe ; 2 partant du Hâvre, 2 de Bordeaux, 2 de Marseille, 2 de Gênes, 2 de Southampton, 2 de Londres, 5 de Liverpool, 2 d'Anvers et 1 de Hambourg, sans compter cinq lignes qui touchent à Montevideo, en destination du Pacifique, et plusieurs services de vapeurs irréguliers. L'ensemble de son commerce extérieur atteint 525 millions de francs.

Lorsque, en 1515, le navigateur espagnol, Juan Diaz de Solis, se trouva à l'embouchure d'un des plus grands fleuves du monde, ses regards furent frappés de l'aspect étincelant d'une sorte de schiste micacé, qui couvrait par places les berges élevées de l'immense cours d'eau et brillait au soleil comme une muraille de métal poli. — Rio de la Plata ! (fleuve d'argent) s'écrièrent les marins de Diaz. Et le nom est resté.

Cependant il en avait un autre, qu'il a conservé également. Les Indiens, frappés de la majesté du cours d'eau qui baignait leurs déserts, l'avaient appelé *Parana* (semblable à la mer).

Le partage de ces deux dénominations commence là où, n'offrant plus que vingt-cinq lieues de large, le Rio de la Plata se divise en plusieurs bras, formant ainsi une sorte de delta, et qu'enfin, réunissant en un seul courant ses eaux dispersées, il remonte majestueux et immense vers sa source, sous le nom grandiose et gracieux tout à la fois que les fils du désert lui ont donné.

Juan Diaz de Solis prit formellement possession du Rio-de-la Plata au nom de l'Espagne et périt victime de sa confiance dans les naturels. Sébastien Cabot, chargé par Charles V de faire un voyage autour du monde, explora les parages que Solis avait découverts, remonta le Parana, bâtit un pont sur les bords de cette rivière, échangea contre de l'or et de l'argent les marchandises européennes et en apporta les spécimens en Europe. Le gouvernement espagnol envoya alors une flotte pour coloniser le territoire. En 1535, don Pedro de Mendoza partit avec 14 navires et 2,650 hommes. Pendant quelque temps, plusieurs gouvernements se succédèrent sans s'asseoir solidement. Les Jésuites, qui s'y établirent plus tard, arrivèrent à des résultats plus heureux.

Sous l'influence de la domination espagnole, des cités s'élevèrent peu à peu sur les bords du fleuve. La plus grande de ces villes, aujourd'hui Buenos-Ayres, servit de résidence aux vice-rois. En 1806, les Anglais s'emparèrent de Buenos-Ayres, et la même année cette ville fut prise par Léniers, officier français. En 1808, une révolution y éclata contre l'Espagne, et, vers la fin de 1815, la République fut établie dans le Rio-de-la-Plata.

Lorsque, suivant le cours du Parana, on descend jusqu'à Buenos-Ayres, on est surpris, en sortant de ce cours d'eau immense, qui ressemble tantôt à une mer dont on ne voit pas les bords, tantôt à une vaste lagune parsemée d'îles verdoyantes, de se trouver à l'entrée d'un port où se dressent, comme une forêt, les mâts des navires de toutes les nations; où des embarcations, allant et venant en tous sens, des charrettes entrant dans l'eau là où elle est trop basse, sont occupées à charger et à décharger les marchandises et les produits de toute sorte que l'Europe et l'Amérique échangent en ces lieux.

Buenos-Ayres est une ville éminemment cosmopolite. Son type n'existe point en Europe. A notre avis, San-Francisco, seul, peut lui ressembler. Un môle animé par les mariniers gênois, par les promeneurs, par les marchands d'oranges; une douane magnifique, de

somptueuses maisons bâties sur les quais, frappent les regards. Sur les ondulations de terrain, de superbes villas de style italien élèvent les colonnes blanches de leurs péristyles, au milieu des arbustes et des fleurs. Les édifices à vastes proportions, les théâtres, les palais, le luxe des maisons, des voitures, des toilettes, la beauté peu commune des dames *portenas*, font de Buenos-Ayres une ville remarquable. Elle est le siège du gouvernement, la résidence du Président de la République, d'un évêque, de l'Assemblée du Congrès fédéral, des consuls. Buenos-Ayres a plusieurs édifices remarquables, entre autres sa cathédrale, l'Hôtel-de-Ville, le *cabildo,* édifice mauresque où sont réunis tous les tribunaux; la *recoba*, autre édifice mauresque, formant un arc de triomphe en face de la citadelle et renfermant des galeries remplies de boutiques, la Chambre des députés, la citadelle, l'Hôtel des Monnaies, la Banque, l'Observatoire, le Grand Hôpital, les églises des Franciscains et des religieux de la Merci, et un grand nombre d'autres, dont les clochers ou les dômes présentent un beau coup d'œil.

Quant au plan de la ville, si on veut s'en former une idée exacte, il faut prendre plusieurs damiers, les réunir, et se figurer que la ligne séparant chacune des cases est une rue; on aura ainsi un certain nombre de rues, toutes égales en longueur et en largeur, laissant entre elles un carré de maisons ou une place publique. La principale de ces places se nomme *Plaza de la Victoria*, au milieu de laquelle s'élève un obélisque, et qui est traversée dans toute son étendue par d'énormes arcades d'un bel effet, dont la partie inférieure est occupée par des boutiques.

Buenos-Ayres tient un rang distingué par ses établissements littéraires. Outre l'Université, une des premières de l'Amérique, qui possède une bibliothèque de 30 à 40,000 volumes, nous devons mentionner de nombreuses écoles, l'Académie commerciale, l'Académie Argentine, l'Académie des Provinces-Unies, le Gymnase Argentin, le Lycée Argentin, l'École des jeunes personnes, le Département topographique, le Cabinet de physique et de minéralogie, la Société littéraire, l'École militaire, etc., etc.

L'industrie de Buenos-Ayres est encore peu considérable, et ne consiste que dans la fabrication du tabac, du savon, des draps, des toiles, et dans la préparation des cuirs; mais, comme place de commerce, Buenos-Ayres a une très grande importance. Elle est le dépôt général de toutes les provinces de la Plata, dont les marchandises arrivent par

son estuaire presque devant ses murs, et elle est l'entrepôt d'un grand commerce avec le Chili et le Pérou.

Buenos-Ayres fut fondée en 1535, ainsi que nous l'avons dit plus haut, par don Pedro de Mendoza, sous le nom de *Ciudad de Trinidad*, et définitivement colonisée en 1580; érigée en évêché en 1620, elle devint la capitale de la vice-royauté de Buenos-Ayres en 1776.

Le gouvernement fédéral de la République Argentine se compose de trois pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire.

Le pouvoir législatif est exercé par le Congrès, formé de deux Chambres, celle des députés et le sénat. Les députés sont élus par le peuple, à raison de un député par vingt mille habitants. Les sénateurs, à raison de deux par province, sont choisis par les Chambres législatives provinciales. La durée du mandat est de quatre ans pour les premiers, de neuf ans pour les seconds.

Le pouvoir exécutif se résume dans la personne du Président ou du Vice-Président, nommés l'un et l'autre pour six ans et qui ne peuvent être réélus qu'après l'intervalle d'une nouvelle présidence. Leur élection est faite par des électeurs spéciaux, nommés par le peuple dans chaque province. Le Président est assisté de cinq ministres secrétaires d'Etat, responsables comme lui, et qui ont chacun leur département, comme en Europe.

Le pouvoir judiciaire fédéral est représenté par une cour suprême de justice, composée de neuf juges et de deux procureurs fiscaux, et destinée à juger les différends entre les provinces, ou les conflits entre les autorités locales d'une même province. Cette Cour suprême a au-dessous d'elle cinq tribunaux de section, répartis sur les diverses provinces et composés chacun de trois juges et d'un procureur fiscal.

Les autorités provinciales sont personnifiées par un gouverneur qui représente le pouvoir exécutif, et par une assemblée de représentants qui forme le pouvoir législatif. Ces représentants sont élus par le peuple, et choisissent à leur tour le gouverneur, dont le mandat dure trois ans. Celui-ci nomme lui-même son ministre-secrétaire d'Etat, ainsi que tous les autres fonctionnaires.

Les provinces se gouvernent d'une manière indépendante dans toutes les questions qui ne touchent pas à l'intérêt national. Leurs

constitutions particulières sont soumises à l'approbation du Congrès fédéral et ne peuvent rien contenir qui soit en désaccord avec Constitution nationale.

Les villes ont leurs municipalités, nommées par tous les habitants et dont les étrangers peuvent être membres aussi bien que les nationaux.

Les colonies agricoles ont aussi leurs municipalités nommées par les colons et présidées d'office par le juge de paix.

La hiérarchie judiciaire commence au degré inférieur par des juges de paix, qui, dans les campagnes, représentent l'autorité dans toutes les branches ; ensuite viennent un juge de première instance, un juge d'appel et enfin une chambre de justice, qui tient lieu de cour de cassation. Les affaires commerciales sont portées devant un tribunal *ad hoc*. Quelquefois il y a deux juges de première instance, dont l'un est chargé des causes civiles et l'autre des affaires criminelles. La rubrique du correctionnel est inconnue ; tous les délits dépassant le ressort de la police sont portés devant un juge du crime, *Juez del crimen*, comme on l'appelle.

Le président actuel de ce vaste et magnifique pays, si richement doté par la nature, est S. E. le général Roca, qui doit son élévation à cette haute dignité au grand service qu'il a rendu à la patrie par la conquête de la Pampa.

La république Argentine est représentée en France par S. E. M. Mariano Balcarce dont le père, le général Antonio Balcarce fut le compagnon de périls et de gloire de l'illustre général San-Martin, qui en 1820 chassa les Espagnols du Chili et auquel le Pérou doit son affranchissement. Madame Mariano Balcarce était la fille de ce grand patriote dont la mémoire est vénérée par le peuple argentin.

Pendant sa longue carrière diplomatique, M. Balcarce a rendu d'immenses services à son pays, en consacrant toute son activité intellectuelle à faire connaître et aimer sa patrie ; aussi tous les partis qui se sont succédés au pouvoir dans la république Argentine depuis plus de trente ans l'ont-ils toujours entouré de respect. Accrédité également en Espagne cet éminent et sympathique diplomate a conclu avec l'ancienne métropole un traité de commerce et d'amitié, et c'est un titre de plus à l'affection de ses concitoyens.

Nous dirons en terminant cette notice, que par son immense étendue, par sa salubrité, par la fertilité extraordinaire de son sol, la Confédération Argentine est un Etat avec lequel il faut désormais compter, et dont toutes les ressources méritent d'être très sérieusement étudiées.

Baron de HOBEN,

Officier d'Académie, Consul de la République Argentine en Algérie,
Membre correspondant de la Société de Géographie de Lille.

RELATION D'UN VOYAGE DANS L'OCÉAN INDIEN

LE CANAL DE SUEZ. — LA MER ROUGE.
ADEN. — LES SEYCHELLES. — LA RÉUNION — MAURICE

PAR

Le Dr Léon LACROIX

Pharmacien de 1re classe, ex-interne des Hôpitaux de Paris;
Ancien Secrétaire de la Société de Géographie de Lille.

1° **De Clermont à Marseille** (426 kilomètres).

Le mardi 15 août 1882, à 6 heures du soir, je prenais à Clermont-Ferrand le train express de Marseille.

A peine a-t-on quitté Clermont, que le chemin de fer s'engage dans la vallée de l'Allier, qu'il suit à travers des gorges sauvages, la côtoyant sur presque tout son parcours, jusqu'à La Bastide, où, en ce moment de basses eaux, la rivière n'est plus qu'un faible ruisseau, un mince filet d'eau, que l'on pourrait franchir sans peine.

On coupe ensuite les gorges supérieures du Chassezac, affluent de l'Ardèche, et vers Chamborigaud, celles de la Cèze. A la Grand-Combe, on prend la vallée du Gard, que l'on suit jusqu'à Vezenobres et au-delà.

On passe, durant ce trajet, sous plus de cent tunnels (104, si je ne me trompe). Nous y repasserons de jour au retour, afin de mieux contempler les beautés de ce paysage, que nous ne faisons qu'entrevoir à la lueur des étoiles.

Nous passons Nîmes, et arrivons à 4 heures 1/4 à Lunel, où l'on change de train. On traverse alors cette vaste plaine, qui fait suite à la Provence et ne présente pas grand intérêt, en dehors de sa culture et de son ciel bleu.

Nous passons le Rhône à Arles. Le paysage change. On aperçoit en avant, un peu sur la gauche les montagnes de la Provence, dont les ondulations se prolongent jusqu'aux derniers contreforts des Alpes. Bientôt apparaissent les sites charmants de St Chamas, dont la beauté est encore rehaussée par l'admirable perspective de l'étang de Berre. Aussi loin que la vue peut s'étendre, on aperçoit cette immense nappe d'eau d'un magnifique bleu d'azur, entourée de villages, de fabriques, de salines ; tout autour, des coteaux en amphithéâtre, dont les innombrables gradins, couverts d'oliviers et d'orangers, présentent une remarquable régularité. Ces arbres disposés en berceaux, les teintes vertes et bleues claires de cette végétation, donnent au paysage un coloris particulier et produisent le plus charmant effet.

(MARSEILLE). — Le mercredi 16, à 8 heures 1/4, j'arrive à Marseille, et descends à l'hôtel des Négociants, sur le cours Belzunce, qui m'avait été désigné par le Dr Bayol, lors de mon passage à Paris. Après avoir acheté un plan de Marseille, je me rends, avec mon plan pour guide, aux messageries-maritimes, afin de remplir les formalités exigées pour mon embarquement ; après quoi je visite la ville.

17 *Août Jeudi.* N'ayant pu terminer la veille toutes les démarches nécessaires pour m'embarquer, je retourne dès le matin aux messageries-maritimes et de là au bureau de la marine.

Après déjeuner je vais visiter l'*Anadyr*, qui doit m'emporter à Aden.

Je me présente au commandant Minié, qui vient d'arriver à bord avec sa femme, ainsi qu'à Monsieur Scipioni, second du bord. J'entame dès lors avec ces messieurs des relations qui n'ont cessé d'être empreintes de la plus parfaite cordialité durant toute la traversée. Le commandant Minié est certainement un des hommes les plus aimables et les plus agréables qu'il soit possible de rencontrer.

En quittant le bord, je vais visiter Notre-Dame de la Garde, d'où l'on jouit d'un admirable coup d'œil, et qui est pour les marins l'objet d'un culte tout particulier. J'ai rencontré à bord des matelots et des officiers, d'esprit fort indépendant, se donnant comme libres-penseurs, qui ne manquaient jamais, avant de s'embarquer, d'aller faire leur visite « à la bonne mère », comme ils l'appellent. « C'est une habitude, me disaient-ils, c'est un usage, tout le monde y va », n'osant pas avouer en public, ou peut-être ne voulant pas s'avouer à eux-mêmes le sentiment qui les fait agir.

Le lendemain, après déjeuner, je me propose d'aller visiter le château d'If, quoiqu'une brise assez fraîche souffle du large. Je m'embarque donc sur le quai de la Fraternité, en face de la rue Cannebière. Ce n'est qu'après une dizaine de bordées que nous parvenons à sortir du port. Mais à peine avons-nous doublé la pointe du fort Saint-Jean, que la brise devient assez fraîche pour qu'il nous soit presque impossible d'avancer, malgré les bordées que nous tirons. Une heure après, nous n'étions pas à moitié chemin.

Après avoir embarqué plusieurs vagues, le batelier refuse d'aller plus loin, craignant, dit-il, un accident. Nous virons de bord, et, poussés par une forte brise, nous arrivons au port en quelques minutes seulement. Nous débarquons tout mouillés. Comme il est à peine 3 heures, je profite du reste de la journée pour visiter le Prado et le chemin de la Corniche, une des plus belles curiosités de Marseille.

Le soir, je m'aventure, peut-être imprudemment, sur les quais sombres et déserts du vieux port. Après une promenade de quelques instants, je suis filé, sans m'en apercevoir, par un individu d'assez mauvaise mine, qui vient m'accoster, en courant, en pleine rue Cannebière, juste devant la Bourse. Il en voulait sans doute à mon porte-monnaie ; cependant je dois dire que sa démarche est restée jusqu'ici un mystère pour moi. Car pourquoi s'adressait-il à moi, plutôt qu'à une des mille personnes qui m'entouraient ?

Quoi qu'il en soit, il commence par se confondre en excuses de m'aborder ainsi et me demande quelques sous, qui lui manquent pour prendre le chemin de fer et se rendre à Aix. Je lui donnai, peut-être à tort, ce qu'il me demandait, et mon individu disparut après m'avoir remercié à profusion, et fortement insisté pour savoir mon adresse, que d'ailleurs je ne lui donnai pas, afin de me renvoyer, disait-il, l'argent que je lui prêtais.

Je m'aperçus alors que deux autres personnages de son espèce, accompagnés d'une femme, de mine également suspecte, nous observaient de derrière un bec de gaz. Peu après ils se réunirent tous et disparurent.

Je me rappelai alors avoir aperçu sur le quai du canal une espèce d'ombre se faufiler dans l'obscurité, puis disparaître, pour reparaître dans l'angle du quai de la Fraternité, au coin de la rue de Breteuil. J'ai pensé depuis que ces ombres pouvaient bien être celles de mes individus, qui projetaient peut-être de me faire prendre un bain malgré moi. Mais ils avaient compté sans leur hôte.

Le samedi matin, 19 août, je termine mes courses et fais emplette de quelques articles de chasse et de pêche, ainsi que de fil, aiguilles, et de tout ce dont on peut avoir besoin en voyage.

Après déjeûner, je fais mes malles et écris quelques lettres à des amis. Vers 5 heures, je suis subitement pris d'un sentiment de profonde tristesse. Mon esprit est envahi d'idées noires, dont je ne puis me rendre un compte bien exact. L'isolement où je suis depuis plusieurs jours peut cependant expliquer ce sentiment de tristesse, qui se trouve encore augmenté par la pensée que mon père était encore souffrant lors de mon départ.

Vers 9 heures, ces idées noires se dissipent un peu, et à 10 heures, j'assistais, de la terrasse du café de Marseille, à une ridicule retraite aux flambeaux, annoncée avec éclat pour une fête de bienfaisance.

2° **De Marseille à Naples** (450 milles, 833 kilomètres).

Le dimanche 20 août, jour fixé pour le départ, je conduis dès le matin mes malles au quai de la Joliette. A 9 heures, tous mes bagages sont embarqués sur l'Anadyr. A 10 heures je m'embarque moi-même, à 11 heures nous partons.

L'Anadyr, commandé par le lieutenant de vaisseau Minié, est un joli bateau de 125 mètres de longueur, fort bien aménagé et fort proprement tenu. Je fais immédiatement connaissance de deux officiers, qui vont embarquer sur le Godavery, où je les retrouverai plus tard, l'un, Biagini, en qualité de lieutenant, l'autre, Estienne, comme second mécanicien.

A peine étions-nous sortis du port, que je descends plusieurs fois, mais en vain, dans la soute aux bagages, pour chercher mes malles et

me mettre en tenue de voyage. Vers 2 heures de l'après-midi, j'apprends du premier lieutenant que, par suite d'un malentendu, mes bagages ont été débarqués et laissés à Marseille. Me voilà donc réduit à ma plus simple expression, avec les seuls vêtements que je porte sur moi ; sans aucun accessoire de toilette, sans peigne, ni savon, sans linge d'aucune sorte, sans chemise, ni mouchoirs, sans rien absolument, *que ma lorgnette que je porte en sautoir ;* et obligé d'attendre deux mois environ pour avoir mes bagages à Aden. Joli début pour un si long voyage !

Pendant que je porte mes réclamations et mes récriminations du commandant au commissaire, du commissaire au 1er lieutenant, la terre s'éloigne de plus en plus ; les îles d'Hyères disparaissent à l'horizon, et nous voguons, à la tombée de la nuit, en plein golfe de Gênes. La mer est superbe et d'un calme parfait.

Je couche sans chemise, pour ménager celle que j'ai sur moi. Heureusement, je suis seul dans ma cabine.

Pendant la nuit, nous doublons le cap Corse.

Le lendemain je me lève à 7 heures, fort embarrassé et fort gêné de n'avoir d'autres chaussures que mes bottines et de n'avoir ni peigne, ni savon. Mais enfin, il le faut bien, je fais contre mauvaise fortune bon cœur, et ris, quoiqu'un peu jaune, de ma mésaventure, qui est l'événement du jour sur le bateau.

La température élevée dont nous jouissons, si l'on peut appeler cela une jouissance, rend tout à fait hors de saison mon pantalon de drap noir et ma redingote boutonnée, qui me donnent un faux air de pasteur protestant, au milieu des vêtements légers, blancs ou de couleur claire que tout le monde porte à bord en ce moment.

Dès le matin du 21, nous passons près de l'île d'Elbe, que nous laissons à gauche, tandis qu'à notre droite, apparaît le pénitentier italien de Pianosa, île plate absolument acore, dont les falaises sont taillées à pic comme à l'emporte-pièce. Plus loin, toujours à droite au sud-sud-est de Pianosa, le rocher de Monte-Christo, que l'on dit inhabité. Puis à gauche, le mont Argentaro, sur la côte italienne.

Dans la journée, nous apercevons plusieurs souffleurs, qui lancent dans l'air avec force de magnifiques gerbes d'eau. Des bandes de marsouins viennent s'ébattre à une faible distance du bord ; on dirait une bande de gamins qui jouent à saute-mouton. La mer est toujours très belle : c'est un immense lac, pas la moindre vague à la surface : la mer d'huile dans toute sa beauté.

Vers le soir une pièce de la machine ayant chauffé, la vitesse du navire se trouve ralentie d'environ 2 milles (1) à l'heure. Nous faisions d'abord un minimum de 12 milles, nous sommes réduits à 10 milles, à peine.

Pendant la nuit, nous apercevons les feux de l'embouchure du Tibre.

Le 22, dès l'aube, nous apercevons les côtes d'Italie et les nombreuses îles du golfe de Gaëte. Nous approchons de Naples. Nous longeons à une faible distance les côtes de la délicieuse île d'Ischia, qui inspira de si jolis vers à Lamartine, et mérite à tous égards l'admiration dont elle est l'objet. Elle est dominée par le mont Ipoméo, le plus élevé des cratères de cette contrée, après le Vésuve. Nous passons également tout près de la charmante petite île de Nisita, où se trouve le lazaret de quarantaine, pour les navires qui n'obtiennent pas la libre pratique. C'est aussi un ancien cratère, ouvert à sa base du côté du large.

Enfin, à neuf heures, nous sommes dans le port de Naples, dans cette admirable rade, au fond du golfe de ce nom, protégé du large par les îles Nisita, Procida, Ischia, Capri, et fermé sur la côte italienne par de pittoresques coteaux, disposés en amphithéâtre, où se montre une riche végétation émaillée de coquettes habitations

Au fond la ville de Naples, qui compte plus de 500,000 habitants, dominée par son château : à droite le Vésuve, qui laisse échapper des fumées tantôt blanches, tantôt sombres, lumineuses pendant la nuit, et la charmante ville de Castellamare. C'est un spectacle splendide, féerique, qui a valu à ce coin du globe d'être appelé « un morceau du ciel tombé sur la terre. ».

NAPLES. — Aussitôt mouillés (2) nous descendons à terre avec le lieutenant Matt i, chargé du rôle, pour faire quelques emplettes urgentes par suite de l'absence de mes bagages. En débarquant, nous sommes assaillis par une nuée de mendiants, qui étaient étalés au soleil, plongés dans un far niente complet, savourant en quelque sorte une température qui n'était certainement pas inférieure à 60° centigrades. Parmi eux un capucin, sordidement vêtu et qui n'était pas le moins

---

(1) Le mille marin équivaut à 1852 mètres. C'est la minute du degré. Les marins emploient souvent le mot nœud, pour désigner le mille.

(2) En terme de marine, mouiller signifie jeter l'ancre.

âpre à la curée. Tous tendaient la main en nous répétant les deux seuls mots français de leur vocabulaire : « Donnez, monsieur, donnez ».

Bientôt à ces obsessions succèdent celles de jeunes bouquetières, ma foi fort gentilles pour la plupart ; et non pas des enfants, mais de jeunes personnes parfaitement en âge de comprendre, et comprenant fort bien la portée de leurs actes. Elles vous suivent dans les rues, en vous offrant des fleurs, qu'elles placent elles-mêmes à votre boutonnière, avec un sourire où l'on chercherait en vain un sentiment de cruauté. Elles poussent même l'indiscrétion jusqu'à mettre leurs fleurs dans vos poches. Manœuvre qui, dût la poésie du sujet en être compromise, me paraît n'être pas sans danger pour le porte-monnaie.

Après ou en même temps, ce sont les cochers qui vous heurtent avec les roues de leurs voitures, pour vous obliger à monter. C'est presque à la force du poignet qu'il faut se frayer une route. En somme tout le monde mendie à Naples.

Les mœurs y sont faciles.

Naples est une belle et grande ville de 500,000 habitants, malheureusement fort mal tenue. On sent partout l'insouciance, l'incurie, la malpropreté de ses habitants. Presque tout le commerce se fait dans la rue de Tolède, qui est la principale rue de la ville ; c'est là que sont les plus beaux magasins, là que sont réunis tous les genres de commerce, c'est la rue Esquermoise de Naples, avec cette différence qu'elle est considérablement plus longue que celle de Lille.

Tout y est fort bon marché pour les Italiens, mais horriblement cher pour les étrangers, que l'on exploite indignement.

J'avais pour cicerone un commis de la Compagnie, que l'on m'avait donné comme un brave garçon pour le pays, mais qui de fait n'était qu'un drôle. Il me conduit dans plusieurs magasins, et partout il se fait faire, presqu'à mon nez et à ma barbe, des remises importantes ; si bien que j'ai payé des objets de qualité inférieure au moins le double de ce que j'aurais payé en France les mêmes objets en bonne qualité. Il alla jusqu'à se faire donner une gratification par le restaurateur où je lui offris à déjeûner et se fit mettre de côté une bouteille de vin extra de 5 francs, que nous avions à peine entamée. J'avais demandé cette bouteille à son instigation, car à 60 centimes nous avions d'excellent vin de Capri, que je trouvais aussi bon, quant à moi, que celui de 5 francs. Mais pour mon compagnon il était important de faire monter la note, pour augmenter sa remise.

Après avoir envoyé une dépêche (1) à Marseille pour faire expédier mes bagages à Aden, nous revenons à bord avec le lieutenant Mattei.

Nous trouvons encore autour du bateau des mendiants d'une autre sorte, qui avaient déjà salué notre arrivée. Les uns, à la peau fortement bronzée par le soleil, nageaient, en demandant qu'on leur jetât des pièces de monnaie à la mer. Aussitôt ils plongeaient et allaient pêcher la pièce qu'on leur avait lancée, sans jamais en laisser perdre une seule. Ils font ainsi d'assez bonnes recettes en pièces de cinq centimes, dix centimes, cinquante centimes et même quelquefois, quoique rarement, de un franc.

Pour exciter la générosité des spectateurs, quelques-uns plongeaient vers le milieu du bateau et ressortaient du côté opposé, après avoir passé sous la quille, qui s'enfonçait d'environ 8 mètres sous l'eau. Cette traversée durait en moyenne 2 minutes 1/2. Ils l'effectuaient volontiers pour deux sous.

D'autres, dans de petites barques, s'accompagnant sur la mandoline, nous chantaient, avec force gestes et beaucoup de grâce, des romances italiennes délicieuses, pleines de charme et d'harmonie. Car, il faut bien le dire, si Naples est la patrie des voleurs et des mendiants, c'est aussi la patrie de la musique et de la poésie.

Ils avaient eu soin d'embarquer de fort jolies chanteuses.

La beauté, la grâce et surtout le regard indéfinissable de ces sirènes enchanteresses contribuaient à forcer les recettes...... Vraiment Ulysse avait sagement agi !......

3° **De Naples à Port-Saïd** (1100 milles, 2037 kilomètres).

A 3 heures, nous levons l'ancre. Nous passons aux pieds du Vésuve, que nous laissons à gauche. Il est en ce moment couvert d'une fumée épaisse. On voit cette fumée, tantôt blanche, tantôt noire, s'échapper du sommet par explosions successives.

La première éruption du Vésuve dont parle l'histoire est celle de l'an 79 de notre ère, celle où périt Pline l'Ancien et où furent ensevelis Herculanum, Pompéï et Stabies.

Herculanum et Pompéï ne furent pas engloutis, comme on le croit communément, par la lave venue du Vésuve ; mais bien, comme l'a expliqué Ch. Sainte-Claire Deville, par les cendres, la lave, la boue

---

(1) Les dépêches télégraphiques de Naples en France, coûtent 20 centimes le mot, plus une taxe de 80 cent., maintenant réduite à 60 cent. par dépêche.

jaillissant de fissures qui se produisirent sur l'emplacement même de ces villes.

On a retrouvé à Pompéï non-seulement des monuments, des édifices et grand nombre d'objets d'art de toute sorte, mais encore des formes humaines, enveloppées de cendres détrempées par la vapeur, qui se sont moulées sur les corps, et les ont conservés pendant dix-huit siècles, dans un état de parfaite conservation : « Rien de plus saisissant, dit » M. Marc Monier, que ce spectacle. Ce ne sont pas des statues, mais » des corps humains moulés par le Vésuve...... La cendre humide a » gardé les vêtements et la chair, je dirais presque la vie...... Il » n'existe nulle part rien de pareil. Les momies égyptiennes sont » nues, noires, hideuses. Elles n'ont plus rien de commun avec » nous...... Mais les Pompéïens exhumés sont des êtres humains » qu'on voit mourir ». (Pompéï et les Pompéïens.)

Depuis cette terrible éruption, il s'en est produit beaucoup d'autres ; une quinzaine environ, notamment en 1136, 1631, 1737, 1797, 1850, 1861. Aujourd'hui le Vésuve est encore en activité, mais il ne s'échappe de son sommet que de la fumée et des flammes.

A notre droite, tout près, se présente la petite île de Capri, dont nous avons bu le délicieux vin blanc à 0,60 centimes la bouteille. Bientôt nous quittons les côtes, pour gagner le large, et voguons en pleine mer Tyrrhenienne, le cap sur le détroit de Messine. Le temps est beau, la mer est d'huile, chacun reprend sa vie du bord.

L'existence à bord est assez calme et ne présente pas une somme bien considérable de distractions, aussi passe-t-on à table une assez grande partie de la journée, les Anglais surtout.

Dès 6 heures du matin, un premier déjeuner est servi. Jusqu'à 8 heures, chacun trouve en se levant, suivant ce qu'il désire, du chocolat, du café, du thé, des gâteaux, etc.

A 9 heures 1/2, on déjeune copieusement. Le repas se compose de 5 ou 6 hors-d'œuvres et de 5 ou 6 plats ; desserts de toutes sortes café, liqueurs.

A midi, on prend le bouillon avec des viandes froides, et des gâteaux.

A 2 heures, on goûte (they tiffin).

A 5 heures on dîne copieusement, trop copieusement pour le peu d'exercice que l'on prend à bord. Voici d'ailleurs quelques menus de dîners de l'Anadyr et de l'Amazone. Je regrette de n'avoir pas sous la main de menus du Godavery, mais ils ne diffèrent pas des autres :

ANADYR.

MENU DU DINER (30 août).

Potage Parmentier.

—

Volaille au gros sel.

—

Gigot de mouton à la Périgueux.
Ris de veau aux petits pois.

—

Pigeons.
Filet de bœuf.

—

Salade de saison.
Tomates farcies.

—

Glace au moka.
Éclairs.

—

Desserts assortis.

—

Café. — Liqueurs.

MENU DU DINER (1er septembre).

Potage paysanne.

—

Tête de veau sauce tomates.

—

Bouchées à la St-Hubert.
Épaule d'agneau à l'oseille.

—

Filet de bœuf.
Pintade.

—

Salade de saison.
Aubergines à la provençale.

—

Glace aux abricots.
Porte-manteaux.

—

Desserts assortis.

—

Café. — Liqueurs.

AMAZONE.

MENU DU DINER (1er novembre).

Potage vermicelle.

—

Noix de veau purée pommes.

—

Poisson au gras.
Oie à la Montpensier.

—

Filet de bœuf.
Bécassine.

—

Salade de saison.
Aubergines frites.

—

Cambacerés.

—

Desserts assortis.

—

Café. — Liqueurs.

MENU DU DINER (8 novembre).

Potage semoule.

—

Filet de bœuf petits pois.

—

Poisson à la Horly.
Côtelette d'agneau Maintenon.

—

Dindonneau.
Gigot de mouton.

—

Salade de saison.
Aubergines farcies.

—

Gâteau glacé.

—

Desserts assortis.

—

Café. — Liqueurs.

Enfin, à 8 heures du soir, on prend le thé, le café, chacun suivant son goût, avec des gâteaux.

Il est vrai de dire que les Anglais seuls prennent part à tous ces repas. Il est aussi rare de voir un Français assister aux repas de midi et de 2 heures, qu'il est rare de voir un Anglais y manquer. Il ne faudrait pas croire que s'ils mangent souvent, ces messieurs mangent peu. J'avais pour voisin de table sur l'Anadyr un prêtre catholique irlandais, l'abbé M.... D.... qui assistait à tous les repas, mangeait de tous les plats et buvait à chacun des repas où j'assistais, le déjeuner et le diner, deux bouteilles de vin et souvent entamait la 3e. Tous, il est vrai, ne mangent et ne boivent pas autant. Heureusement pour la Compagnie !

J'ajouterai que les menus sus-mentionnés sont ceux des passagers de 1re classe, mais ils diffèrent peu des menus des passagers de seconde classe. Ces derniers cependant n'ont point de liqueurs (1).

Dans l'intervalle des repas, l'on se repose le plus généralement: on fait la sieste. Quelques-uns cependant se promènent en causant sur le pont, d'autres jouent au palais, quand il fait beau, ou au tonneau, d'autres aux dominos, d'autres aux échecs, d'autres aux dames, rarement aux cartes, d'autres lisent. Le soir assez souvent on fait de la musique jusqu'à 10 heures. A 10 heures plus de musique, plus de chants, on fait silence.

La plupart descendent alors dans leurs cabines se coucher. Quelques-uns restent encore sur le pont jusqu'à 11 heures, d'autres jusqu'à minuit. Quant à moi je couche toutes les nuits sur le pont, où je reste jusqu'à 4 heures du matin. A ce moment je suis délogé par les matelots de service qui viennent laver le pont.

Vers 2 heures de la nuit nous passons près du Stromboli, que nous laissons à tribord. Le Stromboli fait partie des Iles Lipari, qui constituaient autrefois, sous le nom d'Iles Eoliennes et de Vulcanies, le royaume d'Eole et de Vulcain.

Déjà signalé par Homère, le Stromboli (Strungle) est en pleine activité depuis les temps les plus reculés. Il faisait partie des forges de Vulcain. Il sert aujourd'hui de point de repère pour la navigation.

---

(1) Le prix des places, service et nourriture compris, est : 1re classe : de Marseille à Aden, 1000 fr. ; de Marseille à Maurice ou La Réunion. 2000 fr. — En 2e classe : de Marseille à Aden, 700 fr. ; de Marseille à Maurice, 1400 fr. La Compagnie délivre avec réduction de 25 %, des billets d'aller et retour valables pour 6 mois. — En 3e classe, le prix est d'environ moitié de celui de 2e classe.

C'est un volcan particulièrement favorable à l'étude des éruptions ; aussi a-t-il été visité par la plupart des géologues.

Spallanzani et Poullet Scrope nous montrent au fond du cratère, la lave en fusion, luisante comme du métal fondu, brillant du plus vif éclat même en plein jour. De 10 en 10 minutes elle s'élève en mugissant jusqu'au bord du cratère, s'ouvre à son centre, et projette avec fracas une gerbe de lave incandescente et de scories enflammées.

En ce moment, du sommet s'échappent en abondance des gerbes de flammes du plus bel effet ; ces flammes se présentent le jour sous forme de fumées ; mais elles sont plus lumineuses pendant la nuit, plus épaisses pendant le jour que celles du Vésuve.

Le mercredi 23 août, vers 6 heures du matin nous arrivons au détroit de Messine. A gauche se présente sous un aspect menaçant le rocher de Scylla, réputé si dangereux par les compagnons d'Ulysse. La mer s'y brise avec fracas, faisant voltiger dans les airs l'écume blanche de ses ondes.

Sur ce rocher, perchée comme un nid d'aigle, la ville de Scylla, qui s'étend d'ailleurs tout autour, excepté du côté de la mer, où le rocher s'avance comme une dent.

A droite ce fameux tourbillon de Charybde, bien calme aujourd'hui, où les plus petites barques naviguent en toute sécurité, où même elles viennent, à l'abri du cap du Pharo, chercher un refuge contre les gros temps de la mer Tyrrhénienne.

Il y a cependant une cause à cette légende de Charybde et Scylla L'histoire mythologique nous montre cette contrée, comme étant le théâtre de phénomènes météoriques fréquents, dont témoignent d'ailleurs ses nombreux volcans. Des courants contraires, venant les uns de la mer Tyrrhénienne, les autres de la mer Ionienne, ont dû, en se heurtant dans cet étroit espace, produire par leurs remous, au sud du cap du Pharo, un gouffre, qui a du être comblé depuis par ces mêmes courants. Ces remous pouvaient présenter de réels dangers, pour les petites barques dont on se servait alors, surtout lorsque des courants contraires s'y heurtaient.

On remarque, en effet, en dépit des ironies de quelques sceptiques, que la surface de la mer présente sous le cap du Pharo un aspect particulier, surtout accentué par les gros temps, comme nous avons pu le constater au retour. Les eaux y présentent parfois un mouvement circulaire dont rend parfaitement compte la disposition du détroit, tant sur les côtes d'Italie que sur celles de Sicile. Les courants venant du

Nord sont déviés de leur direction par l'incurvation des côtes d'Italie, qui les renvoie sur la Sicile,au Nord de Messine. Là une courbe analogue les ramène sur le cap du Pharo, qui les rejette en partie sur Scylla et en partie dans le golfe qu'il ferme au Nord. Ainsi le mouvement direct dont ces courants étaient primitivement animés se trouve transformé en mouvement circulaire.

Si en même temps surviennent des courants du Sud ils sont rejetés par le cap du Pharo sur le rocher de Scylla et la côte d'Italie,qui a son tour les renvoie sur la Sicile, en leur imprimant comme à ceux du Nord un véritable mouvement de rotation.

Rien d'étonnant que des mouvements circulaires si violents, combinés dans un si petit espace, ne soient un danger réel pour la petite navigation.

Peut-être aussi y a-t-il eu, dans ces parages essentiellement volcaniques, quelques cavernes profondes où s'engouffraient les eaux. Ces cavernes ont pu être détruites par un soulèvement ou un tremblement de terre, ou comblées par des amoncellements de rochers, de graviers et de sable entraînés par les courants. Toujours est-il que Charybde n'offre plus aujourd'hui l'aspect terrible et les graves dangers qu'il présentait certainement autrefois, malgré l'exagération des poètes.

Nous continuons notre route, enserrés d'un côté par les riches côtes d'Italie, de l'autre par les côteaux non moins riches mais plus pittoresques encore et plus riants de la Sicile. Nous passons tout auprès de cette belle ville de Messine et sortons du détroit, en laissant à droite le mont Etna, dont le sommet, s'élevant à 3,313 mètres, est couvert d'une épaisse couronne de fumée, et à gauche la jolie ville de Reggio et celle de Mitto, qui termine l'Italie au Sud. Les côtes s'éloignent de plus en plus, et bientôt nous ne voyons plus que le ciel et la mer.

Le soir, à la prière de madame J..... , le commandant ordonne de monter le piano sur le pont, et l'on fait de la musique jusqu'à 10 heures. Ce fut madame J...... et monsieur G...... qui ouvrirent le feu.

Madame J......., créole de M .... avait épousé en France monsieur J......, fonctionnaire du gouvernement. Ils allaient ensemble à M...... reprendre la suite du commerce de M. G....... père de madame J......, qui se retirait des affaires. Monsieur G......, étudiant en médecine à Paris, était également créole de M....... où le rappelait, disait-il, la santé de son père.

A voir l'assurance avec laquelle ils abordent la scène, en présence

de tous les passagers de première et de deuxième classe, nous étions en droit d'attendre, sinon un talent de premier ordre, tout au moins autre chose que de la prétention. Aussi fûmes-nous sensiblement désappointés, lorsque nous entendîmes une petite, toute petite voix de ténor léger, attaquer, sans plus hésiter que ne l'eût fait Faure lui-même, « Jardins de l'Alcazar, délices des rois maures, » de la *Favorite*. Il est juste d'ailleurs de reconnaître que monsieur G...... massacra ce morceau en toute conscience jusqu'au bout. Lorsqu'il ne pouvait donner la note, il recommençait la phrase sur un autre ton, sans pour cela atteindre son but, le morceau n'étant pas dans sa voix, et sans plus s'inquiéter de l'accompagnement, qui d'ailleurs était bien assorti. Aussi n'obtinrent-ils pas grand succès. Ils n'en restèrent pas moins au piano fort longtemps, et après leur cacade de la *Favorite*, nous imposèrent presque tout *Mignon*, que monsieur G...... chanta avec force manières et prétention.

Après monsieur G...... et madame J...... nous entendîmes un morceau à quatre mains par deux charmantes personnes, fort bien sous tous les rapports, madame B......, de Maurice et madame V......, jeune hollandaise, nouvellement mariée, se rendant à Batavia avec son mari. Puis ce fut le tour de mistress Y..... que j'avais, irrévéremment, surnommée la grande duchesse de Gérolstein, à cause des embarras qu'elle faisait à bord et des splendides et nombreuses toilettes qu'elle nous étalait chaque jour.

Mistress Y...... allait à Singapohre rejoindre son mari, qu'elle ne connaissait pas. Retenu par ses affaires à Singapohre, master Y...... avait envoyé en Écosse un de ses amis, avec sa photographie et sa procuration, pour se marier à sa place. L'ami s'était donc marié par procuration et ramenait la femme au mari. Il paraît que cette façon de procéder, qui n'est pas sans exciter un sourire chez nous, n'est pas absolument rare en Angleterre.

Le lendemain, 24, nous voguons toute la journée en pleine mer sans voir autre chose que le ciel et l'eau : « Que d'eau, que d'eau ».La mer est d'ailleurs fort belle, mais la chaleur devient de plus en plus accablante.

Vers une heure du matin, dans la nuit du 24 au 25, nous apercevons les feux du phare de l'île Gozzo, au Sud de la Crète. Durant une partie de la journée, nous longeons, à une grande distance, l'île de Candie, dont nous apercevons cependant les crêtes lointaines. Nous nous en

éloignons de plus en plus, car notre direction est : Est-Sud-Est. La chaleur augmente toujours. Que l'on serait heureux de pouvoir se plonger dans ces belles eaux bleues, dont nous admirons la merveilleuse limpidité.

Enfin, le 26, vers 2 heures et demie ou trois heures, nous apercevons les côtes d'Égypte. Vers 5 heures ou 5 heures et demie, nous passons au milieu de l'escadre anglaise, mouillée à quelques milles au large, et nous arrivons à 6 heures et demie à Port-Saïd, à 1,100 milles de Naples, à 1,550 milles de Marseille (2,875 kilomètres).

PORT-SAID. — A Port-Saïd m'attendait une dépêche qui me fit le plus vif plaisir. Elle m'annonçait que mes bagages seraient expédiés sur Aden par le prochain bateau, mais je fus navré de rencontrer en mettant pied à terre, 4 ou 5 matelots du *La Galissonnière* absolument ivres, trébuchant à chaque pas, se soutenant à peine les uns les autres ; et cela au milieu des soldats anglais qui occupent la ville, et dont les patrouilles circulent en tous sens dans les rues.

Mon premier soin est d'acheter un casque, des souliers de toile, une mauresque (1) pour la nuit, et, pour la journée, un vêtement très léger, dont la nécessité se fait vivement sentir depuis plusieurs jours.

Port-Saïd, situé à l'entrée du canal de Suez, du côté de la Méditerranée, est une ville essentiellement cosmopolite. On y trouve des types de tous les pays, des Arabes, des Turcs, des Juifs, des Persans, des Indiens, des Européens de toutes les nations. Beaucoup de femmes sont voilées, suivant la loi de Mahomet. Le français et l'anglais s'y parlent couramment presque partout, dans tous les établissements.

La ville a pris, au détriment de Suez, un développement rapide depuis la création du canal. Dans quelques années, Port-Saïd, autrefois sans importance, sera une des villes les plus considérables d'Égypte.

Les rues sont larges, bien alignées, perpendiculaires et parallèles entre elles. Les maisons sont en bois et en plâtre, tout au plus en rencontre-t-on quelques-unes en briques ; il y en a très peu en pierres (peut-être deux ou trois dans toute la ville). La pierre, en effet, manque

---

(1) La mauresque est un vêtement très léger qu'on prend la nuit, pour se préserver des moustiques.

complètement dans le pays, et l'on a dû transporter d'Alexandrie la pierre qui a servi à construire la jetée. Ici il n'y a que du sable, partout du sable, point ou très peu de maisons particulières. En dehors des administrations, il n'y a que des cafés ou des maisons de commerce, espèces de bazars où l'on trouve de tout.

Les boucheries sont pour ainsi dire en plein air. Sur la rue, des marchands de pêches, de raisins, de melons, de pastèques, etc., etc... tout cela très bon et pas cher. Un beau et bon melon se vend 0,50 centimes Les marchands sont pour la plupart des Indigènes, des Arabes ou des Juifs, quoique les Juifs et les Persans tiennent de préférence les bazars dont nous avons parlé plus haut.

Dans l'intérieur de la ville, se trouve la Place de Lesseps, square bien entretenu, qui donne déjà un avant-goût de la végétation luxuriante des tropiques. Non loin de la Place de Lesseps, s'élève le palais en pierre que le Khédive fit construire, lors de l'inauguration du canal.

Je cherche à me procurer quelques détails sur les événements militaires qui se déroulent en Égypte; mais les Anglais, qui se sont installés en maîtres dans le pays, ont intercepté toute communication avec l'intérieur, et ne laissent parvenir que les dépêches d'origine anglaise. D'ailleurs, il n'y a pas de journal à Port-Saïd, et les nouvelles qui se colportent de vive voix sont souvent contradictoires. Il me semble cependant observer que le sentiment de la population n'est pas favorable aux Anglais.

Après avoir terminé mes emplettes, je me rends à l'Eldorado, où une dizaine de tziganes, sous la conduite d'une espèce de barnum, exécutent avec le plus grand calme et la même insouciance les chansons parisiennes et les grands morceaux des grands maîtres. C'est ainsi qu'à la *Muette* et à *Zampa* succèdent les *Pompiers de Nanterre*, tandis que le *Domino Noir* fait place au *Beau Nicolas*.

Détail particulier, ces musiciennes jouissent dans le pays de la meilleure réputation. Quelque extraordinaire que cela puisse nous paraître, plusieurs personnes, parmi lesquelles des officiers de marine, parfaitement au courant des mœurs et des habitudes du pays, m'ont affirmé que jamais aucune d'elles n'avait fait un faux pas.

Sans rien garantir, je signale le fait, qui contraste singulièrement avec les habitudes françaises du monde correspondant. Elles présentent, d'ailleurs, les mêmes allures que celles de France; elles causent librement avec tout le monde, elles acceptent volontiers ce qu'on leur

offre, cadeaux ou consommations, même les deux. Mais c'est tout,

Nous retrouverons, d'ailleurs, à Aden, cette même particularité qui existe, paraît-il, aussi à Constantinople.

Il ne s'en suit pas que les mœurs soient plus pures que chez nous; loin de là : Port-Saïd, est au contraire, une ville de mœurs faciles, de débauche et de démoralisation. Quant à ces musiciennes, elles sont protégées par une clause particulière de leur engagement, en vertu de laquelle, à la première faute, elles sont renvoyées avec une forte amende, au profit du directeur de la troupe. Celui-ci a tout intérêt à les surveiller de près, ce qu'il fait en conscience.

A côté de la salle de concert se tient un jeu de roulette, où l'on rencontre des gens assez naïfs pour engraisser de leurs deniers la banque de l'établissement. Leur naïveté d'ailleurs n'a d'égale que la persistance de leur déveine et l'impudence des grecs qui les exploitent.

Je cause un instant avec quelques officiers du *La Galissonnière* et de l'aviso l'*Hirondelle*. Ils sont fort attristés du rôle qu'on leur impose en face des agissements de l'Angleterre. Les sentiments patriotiques qu'ils expriment chaleureusement me consolent un peu du spectacle que m'avaient offert, en arrivant, des matelots français en état d'ivresse.

A une heure du matin, je vais me coucher à l'hôtel des Pays-Bas, mon revolver chargé sous mon traversin ; mesure de prudence qu'il est bon de ne pas trop négliger dans ces pays.

4° **De Port-Saïd à Suez** (87 milles, 161 kilomètres).

Le Dimanche 27 août, après avoir fait du charbon, nous levons l'ancre et pénétrons, à 10 heures, dans le canal de Suez, dont les anglais s'étaient emparé pendant 48 heures, et qu'ils ont rendu à la navigation. Nous traversons le lac Menzaleh, qui se trouve au niveau de la mer. En ce moment il est en partie desséché par l'évaporation des eaux, qui laissent à la surface du sol un dépôt blanc de sel.

Des bandes d'ibis, perchés sur leurs longs pieds, s'y promènent par milliers, cherchant leur nourriture là où il reste encore de l'eau. Ils sont d'ailleurs en compagnie de beaucoup d'autres oiseaux aquaiques tels que courlis, sarcelles, bécasses de mer, bécasseaux, etc.

A gauche, nous apercevons la plaine de Peluse, recouverte par les eaux lors des inondations, et sans aucune espèce de végétation,

D'ailleurs le paysage change peu, une plaine de sable à droite et à gauche ; partout du sable, rien que du sable, recouvert par place de dépôt de sel ; pas un être vivant en dehors des ibis et des oiseaux aquatiques du lac Menzaleh ; pas un homme, pas un seul animal, pas un arbre, rien ; le désert absolu.

A la sortie du lac Menzaleh, nous traversons, à Kantara, la route de Jérusalem. Des bacs font le transbordement d'une rive à l'autre du canal.

Puis c'est le lac Ballah, presque à sec.

Vers le soir nous rencontrons un poste d'une quinzaine de soldats anglais, qui cherchaient à établir un retranchement sur le bord du canal. On peut dire que c'est à la sueur de leur front, car la température, qui est de 35° à l'ombre d'une double tente, doit atteindre au moins 60° au soleil.

Le soir nous mouillons à 32 milles seulement de Port-Saïd. Nous apercevons alors, se dirigeant sur Ismaïla, quatre indigènes conduisant une douzaine de petits bœufs à bosse, comme ceux que nous retrouverons à Aden. C'est un événement d'apercevoir un être vivant dans ces parages.

Vers 10 heures du soir 5 chacals viennent se reposer sur le bord du canal ,en face du bateau, à 10 mètres à peine de nous. Combien je regrettai alors que mes bagages et mes armes fussent restés à Marseille. Je dus cependant m'en consoler, car j'appris bientôt qu'il était interdit de tirer sur le canal.

Comme depuis Naples je couchais toujours sur le pont, je fus éveillé vers 2 heures de la nuit par les aboiements criards d'une hyène, qui pendant une demi-heure nous déchira les oreilles. Nouvelle déception de ne pouvoir lui envoyer une balle, car elle était en vue par un beau clair de lune, et bien à portée.

La nuit entière je fus dévoré par les moustiques.

Le lendemain, 28, nous levons l'ancre à 5 heures du matin. Comme la veille, la route se continue à travers une plaine aride. Cependant de temps à autre on rencontre sur les bords du canal quelques joncs, quelques tamarix rabougris. On aperçoit au loin des dunes de sable mouvant formées par les vents ; quelques tamarix très rares et chétifs se voient aussi sur les bords de la plaine, recouverte par place de dépôts de sels. Nous jouissons à chaque instant de magnifiques effets de mirage.

Nous passons devant une espèce de redoute, que les anglais ont

construite au Seuil d'El Guisr, à 39 milles environ de Port-Saïd et nous entrons dans le lac Timsah, à 9 heures du matin.

Sur la droite, au fond du lac, apparaît Ismaïlia où, grâce au canal d'eau douce, on remarque une riche végétation. Les jardins d'Ismaïlia doivent être cités parmi les plus beaux du monde. Le port, ordinairement presque désert, est encombré en ce moment par quelques vaisseaux de guerre anglais et 85 bateaux de transport.

Nous traversons le lac Timsah. Bientôt nous sommes en face des ruines du Serapeum, et vers 2 heures nous arrivons dans les Lacs Amers.

Les Lacs Amers, traversés dans toute leur longueur par le canal de Suez, mesurent environ 18 milles sur une largeur moyenne d'une douzaine de milles. Les eaux en sont extraordinairement salées, au point que certains poissons de mer ne peuvent y vivre, les requins entre autres, *paraît-il*. L'on y a vu cependant de ces squales, mais, *dit-on*, s'ils y restent, ils y périssent. Ces lacs sont cependant fort poissonneux et renferment des poissons excellents, mais qui leur sont presque particuliers.

Les bords du lac sont recouverts de dépôts de sel, c'est un terrain fangeux et salé. A la sortie, près de la partie qui s'allonge sous forme de diverticulum dans le sens du canal, on trouve, à l'ouest surtout, d'énormes blocs de cristallisations salines.

Durant la traversée des grands lacs, l'on n'est plus astreint à la vitesse réglementaire du canal, qui est de 5 à 6 milles au maximum. Nous redoublons donc de vitesse et parcourons environ 8 milles en moins d'une heure. Malheureusement nous apercevons alors les signaux que la navigation est interrompue, entre les grands lacs et Suez. Force nous est donc de mouiller dans les lacs, à environ 4 milles de la sortie Sud.

Nous sommes là en compagnie de trois navires de guerre anglais, d'un navire autrichien bondé de pélerins pour la Mecque et d'une chaloupe à vapeur anglaise à 2 hélices, marchant avec une très grande vitesse pour surveiller le canal. Nous ne savons à quoi attribuer l'interruption de notre marche. Chacun dit son mot, les conjectures vont leur train. J'attribue, quant à moi, cet arrêt aux opérations militaires des anglais.

Le soir, bon nombre de passagers suivent mon exemple, et couchent sur le pont, car la chaleur est étouffante, et rend impossible l'habitation des cabines. Comme la nuit précédente je suis dévoré par les moustiques, qui me font, aux jambes seulement, plus de 500 piqûres. J'ai l'apparence d'un varioleux.

Toute la journée du lendemain , 29, nous sommes au mouillage. Nous recevons 10 ou 12 fois la visite de la petite chaloupe anglaise, dont l'officier communique avec le commandant, le pilote et quelques officiers du bord ; et cela avec une certaine animation et pas mal de mystère. Que se passe-t il ? Peut-être le saurons-nous plus tard. Probablement qu'un engagement se prépare entre les Anglais et les Arabistes dans les environs du canal. Peut-être le commandant craint-il que nous ne recevions les éclaboussures de la bataille. Toujours est-il qu'on met en état les canons du bord.

Les signaux sont toujours les mêmes: interception du canal.

Enfin le lendemain, 30, à 9 heures du matin les signaux changent. Nous levons l'ancre et entrons, à 11 heures, dans le canal. Malheureusement nous sommes arrêtés à la 1re gare , où l'on nous donne sur le long retard que nous avons subi l'explication suivante : un vaisseau russe s'était échoué à la sortie des grands lacs , à l'entrée même du canal. On l'avait à grand peine remis à flot ; mais son amarre , s'étant prise ensuite dans l'hélice, avait paralysé sa machine, de sorte qu'il se trouvait encore arrêté dans sa marche.

Cet accident concordait si admirablement avec les projets anglais, que j'ai toujours supposé que l'Angleterre, pour éviter toute explication diplomatique , avait tout simplement acheté ce bâtiment sous pavillon étranger , et l'avait échoué , pour n'être pas gênée dans ses opérations.

Nous restons donc encore amarrés environ deux heures, pour livrer passage à dix vaisseaux de transport anglais chargés de troupes de l'Inde, peut-être celles qui ont livré la prétendue bataille de Chalouf.

A 2 heures nous démarrons et bientôt nous arrivons à Chalouf, où nous coupons la route que suivit Moïse pour sortir d'Egypte , mais où nous ne trouvons nulle trace de la bataille que les Anglais prétendent y avoir livrée.

CHALOUF. — Le banc de Chalouf était autrefois complétement recouvert par les eaux de la mer Rouge , qui communiquait avec les Lacs Amers, à l'époque de la captivité d'Egypte. Lors des plus basses marées, ce banc de sable, qui domine encore aujourd'hui de 6 à 7 mètres le niveau du sol environnant, sur une largeur de 4 ou 5 kilomètres, était à découvert et pouvait donner passage à tout un peuple.

Partis de la terre de Gessen, les Hébreux prennent au sud-sud-est,

à peu près la direction que suit aujourd'hui le chemin de fer de Suez à Ismaïlia. Ils contournent les lacs amers et arrivent au banc de Chalouf. Là, profitant d'une des plus basses marées, ils passent sur le banc de sable, qui se trouve à découvert.

Les soldats de Pharaon, arrivant quelques heures plus tard, sont surpris par la marée montante ; et comme, aux plus basses marées correspondent les marées les plus hautes, une grande partie de l'armée, sinon l'armée entière, fut engloutie. Peut-être même vint-il se oindre une tempête à la marée montante.

Les Hébreux purent donc continuer leur route vers le sud-sud-est. Sur la côte orientale de la mer Rouge, à la hauteur de Suez, à un mille environ du rivage, on voit encore aujourd'hui, la Fontaine dite de Moïse, espèce de mare d'eau saumâtre, où s'arrêtent encore les caravanes, à la porte d'un caravansérail, entouré de quelques palmiers.

Un peu plus loin, après avoir passé Chalouf, nous traversons la route que suivent actuellement les caravanes allant à la Mecque.

Elles ne suivent plus aujourd'hui le seuil de Chalouf, car les eaux de la mer s'étant retirées, ont laissé une plaine absolument unie et d'un passage plus facile.

Enfin, à 6 heures 1/2, nous sortons du canal pour entrer dans la mer Rouge.

LE CANAL DE SUEZ. — Le canal de Suez, que nous venons de franchir, a une longueur totale de 87 milles ou 162 kilomètres de la Méditerranée à la mer Rouge. Sa largeur est d'environ 80 mètres. Sa profondeur dans la cuvette est de 10 mètres. Il est creusé dans toute sa longueur au milieu d'une plaine de sable aride.

Il traverse le lac Menzaleh sur un parcours de 40 kilomètres, et le lac Ballah sur une étendue de 15 kilomètres environ, sans profiter de leurs eaux, car ils sont la plupart du temps en partie à sec. Il n'en est pas de même du lac Timsah et des Lacs Amères ou grands lacs. On a trouvé là un fond assez considérable pour les utiliser, sans aucun travail, sur un parcours d'environ 20 kilomètres.

Le canal de Suez ne permet le passage qu'à un seul navire à la fois ; aussi a-t-on dû construire sur le trajet une dizaine de gares, où les navires viennent s'amarrer, pour laisser passer ceux qui viennent du côté opposé. Toutes ces gares sont reliées entre elles par un fil télégraphique et portent des signaux que les navires aperçoivent de loin et qui leur indiquent si le passage est libre.

Ces signaux consistent en une espèce de mât auquel sont suspendues des boules, qui, de loin, représentent un disque. Une seule boule, au sommet, signifie que le passage est libre. Deux boules, dont une aux 2/3 de la hauteur, indiquent que la circulation est interrompue.

Aussi est-il question d'élargir le canal, ou même d'en créer un second.

L'élargissement consisterait simplement à donner à la cuvette une largeur suffisante, pour que les navires puissent se garer en tous les points du parcours, sans être obligés d'atteindre une gare. Mais on ne peut songer à faire croiser deux navires en marche, car ils seraient fatalement entraînés par leurs remous.

La vitesse des navires est réglée dans le canal à 5 milles, avec un maximum de 6 milles à l'heure. Une plus grande vitesse détériorerait les berges.

Chaque navire paye d'avance à l'entrée, un droit de passage de 10 francs par personne et 10 francs par tonne. Un gros bateau paye en moyenne de 30,000 à 40,000 francs. Nous avons payé 33,000 et quelques centaines de francs pour l'Anadyr, et, au retour, une somme à peu près égale pour l'Amazone. Un officier me dit qu'un vaisseau de guerre français, dont je ne me rappelle pas le nom, avait payé en revenant de Bourbon 43,200 fr. (1).

Tout se passe en français dans l'administration du canal ; tous les pilotes que j'ai vus sont Français, les ordres se donnent en français, les écritures se font en français. En un mot, l'administration, m'a-t-on dit, est essentiellement française. Je dois ajouter que le peu que j'ai pu voir par moi-même confirme pleinement les renseignements qui m'ont été donnés à ce sujet et que je rapporte tels quels. Le canal de Suez est une œuvre éminemment française, et nous serions coupables de le laisser passer en d'autres mains.

Nous mouillons à la sortie du canal de Suez, à environ 5 ou 6 milles de la ville, car depuis le percement de l'isthme, ce n'est qu'exception-

---

(1) La recette de l'exercice 1882 s'élève à........................	63,409,573 fr. 44
Les dépenses de toute nature ont atteint........................	30,068,211 11
L'excédent des recettes a donc été de........................	33,341,382 f.. 33
Il faut en deduire 5 % affectés à la réserve par les statuts, soit	1,667,067 11
Les bénéfices nets de 1882, sont donc de	31,674,313 fr. 22

Le transit du canal de Suez a dépassé 6.000.000 au mois de mars 18˘3. Il est én excédent de presque 1.000.000 sur le mois de mars 1882.

nellement que les bateaux touchent à Suez. Je profite de la chaloupe à vapeur de l'Agence, pour accompagner le lieutenant Mattei, chargé du rôle, et visiter la ville.

SUEZ. — Suez, ville autrefois considérable lorsque les navires lui apportaient les marchandises de l'Orient, que l'on transbordait par chemin de fer à Alexandrie, pour de là les expédier sur l'Europe, n'est plus aujourd'hui qu'un centre sans importance depuis le percement du canal.

La ville est située à 8 ou 10 kilomètres de l'embouchure du canal, et il n'y a plus que les bateaux qui ont un service ou un chargement spécial qui y abordent, ce qui est rare. Aujourd'hui, la ville est en pleine et rapide décadence.

Il n'y a plus que maisons délabrées. C'est la ville la plus malpropre, la plus immonde qu'il soit possible de se figurer. Ce n'est plus une ville, c'est une ruine infecte. La moitié des maisons sont inhabitées et s'écroulent. Dans d'autres grouillent des troupes d'Arabes d'une malpropreté repoussante.

Le quartier arabe présente, malgré tout, par le fait même de sa malpropreté, un caractère et un cachet particuliers, que l'on est content d'avoir vu ; plus heureux encore de ne pas devoir l'habiter.

Devant chaque maison s'étalent salement, sur des espèces de tréteaux ou de tables improvisées servant de comptoirs, des masses de fruits : des raisins, des melons, des pastèques, des dattes, des figues, etc., des gâteaux de je ne sais quelle farine, de la viande, du poisson, des denrées de toutes espèces auxquelles on ose à peine toucher.

Les rues sont étroites et d'une malpropreté inouïe. Il est difficile d'y circuler tant elles sont remplies d'immondices. De toutes parts des mares, des cloaques infranchissables de je ne sais quel liquide, car l'eau y est rare et la pluie plus rare encore.

Le quartier dit Européen, pour être un peu moins sale, n'est pas en meilleur état de conservation. Les rues sont plus larges, mais pas mieux tenues. Les maisons ne présentent pas le même caractère de malpropreté, tout au moins n'est-il pas aussi prononcé; mais un grand nombre sont également en ruine et inhabitées.

Il est en majeure partie composé de maisons françaises et non pas anglaises, comme on le dit si souvent. Toutes les enseignes sont françaises, les cafés, s'il est permis de les appeler ainsi, les pharmacies,

les épiceries, les merceries, les bureaux de tabac, tout cela est en français et porte le caractère français. Je n'aperçois pas d'hôtel anglais, mais en revanche je remarque l'hôtel des Colonies, l'hôtel de Paris, l'hôtel d'Orient, qui, par parenthèse, paraissent dans une dèche épouvantable, car les voyageurs y sont rares aujourd'hui.

Le sol surchauffé par le soleil toute la journée est brûlant à travers les chaussures; l'air y est à peine respirable.

Il est probable que, dans quelques années, 8 ou 10 ans au plus, Suez n'existera plus. Il ne restera, pour conserver le souvenir de cette ville, naguère si florissante, que les constructions établies sur le terre-plein de la jetée, à plusieurs kilomètres de la ville, pour le service de l'exploitation du canal. Le seul espoir qui lui reste est le succès et le développement de la Compagnie-Maritime, Khédiviée, qui a fondé un service spécial pour la mer Rouge.

C'est à mon retour seulement que j'ai connu l'existence de cette compagnie, qui fait partir toutes les semaines un bateau de Suez. Une semaine le service se fait par Souakin, Massaouah, Assab, Obock, Tadjura, Zeila, Berbera ; on revient par Aden, Moka, Hodeidah, Djedda. La semaine suivante le service se fait en sens inverse. Il est d'ailleurs fort irrégulier.

A 9 heures je reviens à bord avec la chaloupe à vapeur qui nous a conduits. Aussitôt nous levons l'ancre et nous nous engageons dans le golfe de Suez.

5° **De Suez à Aden** (1308 milles, 2422 kilomètres).

LA MER ROUGE. — Comme d'habitude je couche sur le pont, car la chaleur devient de plus en plus accablante. J'y suis d'ailleurs en bonne et nombreuse compagnie, car beaucoup de passagers viennent pendant la nuit y chercher un peu d'air respirable, qu'ils ne trouvent d'ailleurs pas plus que moi.

A 6 heures du matin, nous apercevons les rochers arides qui bordent le golfe de Suez sur toute sa longueur à droite et à gauche.

A gauche, le Mont Sinaï, qui n'est pas, comme on le croit vulgairement, une montagne isolée. Il dépend d'une chaîne considérable, qui couvre toute la partie de l'Arabie comprise entre le golfe de Suez et le golfe d'Akabah.

Ce massif couvre une surface d'environ 50 lieues de longueur sur une largeur moyenne d'au moins 30 ou 40 lieues. C'est un enchevêtrement de rochers arides, de crêtes hérissées, irrégulièrement déchiquetées, sans un brin d'herbe, sans aucune végétation. Plusieurs sommets s'élèvent au-dessus des autres. De ce nombre est le Mont Sinaï, sur lequel on a construit un couvent des sœurs de Ste-Catherine, qui se dessine en blanc sur ce pic de 2800 mètres d'élévation.

A droite, la côte d'Afrique, aussi aride et aussi irrégulièrement déchiquetée que celle d'Asie, habitée par les dangereuses tribus nomades des arabes Maazi.

A 10 heures 1/2 nous sortons du Golfe de Suez, pour entrer dans la mer rouge proprement dite.

Nous passons près de l'île Jubal, absolument aride. On n'y voit pas une seule pousse végétale, pas un seul brin d'herbe. C'est d'ailleurs le caractère dominant de cette partie du globe. L'île Jubal, comme ses voisines, me paraît constituée par une roche ignée, qui se désagrège lentement, sous l'influence des agents extérieurs. Une partie de la côte, au contraire, surtout dans les environs de Suez, paraît constituée par des roches sédimenteuses.

Plus loin, au sud-sud-est, l'île de Schadwan, plus importante comme dimensions, mais identique comme constitution géologique. L'île de Schadwan mesure 7 milles de longueur (13 kilomètres) et 2 milles de largeur moyenne. Elle est formée par une série de crêtes, dont plusieurs paraissent être des volcans éteints et dont les flancs sont en plusieurs points couverts de coulées de lave.

Le pic le plus oriental, qui sert ordinairement de point de repère aux navigateurs, s'élève à 213 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est manifestement un ancien cratère. Au nord-ouest de cette crête, se trouve une autre série de pics moins importants, quoiqu'elle renferme un sommet de 253 mètres.

A 6 heures, nous arrivons à deux ilots absolument acores, séparés par un mille de mer. Ce sont les Frères, qui servent aussi de point de repère. La chaleur est accablante, nous rencontrons des masses de poissons volants, qui voltigent par bandes à la surface de la mer.

La nuit suivante est terrible. La chaleur est suffocante pas la moindre brise. Les cabines sont inabordables, aussi couchons-nous presque tous sur le pont.

De dormir il n'y faut point songer. A chaque instant, on se lève, on se promène de tribord à babord, cherchant un souffle d'air respirable.

Nous sommes dans une véritable fournaise. L'air que l'on respire dessèche la poitrine.

Dès le matin du 1er septembre, nous passons à 5 milles ouest du banc et du phare de Dedalus, que nous pensions laisser à tribord. Mais depuis deux jours, nous sommes entraînés par les courants à l'ouest de la route, que nous devons constamment rectifier.

Dès 6 heures je vais, comme d'habitude, prendre un bain froid, ou au moins que je croyais tel ; car à peine suis-je plongé dans l'eau que j'en ressors à moitié cuit, rouge comme une écrevisse.

Je ne pouvais m'expliquer que l'eau de la mer pût atteindre une telle température. J'eus bientôt l'explication de ce phénomène, en apparence assez bizarre (en alimentant la chaudière, l'eau bouillante était montée dans les tuyaux des bains). Aussi dus-je me faire d'abondantes irrigations d'eau glacée.

A 7 heures je prends un nouveau bain, mais, quoiqu'il ne se soit produit aucune communication avec la chaudière, l'eau est presqu'aussi chaude que l'atmosphère, et ne rafraichit guère. La douche elle-même est énervante tant elle est tiède. La journée entière se passe en abondantes transpirations.

Le samedi 2 septembre, la chaleur est plus intense encore, plusieurs passagers tombent sérieusement malades. Le chef mécanicien, qui a déjà passé 13 fois la mer Rouge, me dit que jamais il n'a supporté pareille température. Il est complètement accablé.

La journée entière se passe sans que nous apercevions la moindre terre. Tout le monde est couché sur le pont, chacun est immobile et transpire à qui mieux mieux. On redoute le moindre mouvement, les conversations languissent, on craint de sortir de la somnolence, de l'espèce de léthargie dans laquelle on est plongé, et qui émousse un peu sinon la sensation, du moins le sentiment de l'anxiété que provoque cette chaleur inaccoutumée.

Mme Th...., de Maurice, présente des phénomènes d'asystolie depuis notre entrée dans la mer Rouge. Les syncopes qui se renouvellent plusieurs fois dans la journée, ne laissent pas de nous inspirer de sérieuses inquiétudes.

Le soir, la mer est fortement phosphorescente. Le navire semble courir dans un océan de feu.

Ce phénomène de la phosphorescence, que nous observons depuis plusieurs jours, à des degrés divers, est extrêmement curieux et reste encore à expliquer.

La nuit du 2 au 3 est une nuit d'angoisses ; la température est intolérable, l'atmosphère est suffocante. Pas la moindre brise, car le vent venant arrière, avec une vitesse égale à celle du navire , nous ne pouvons profiter du courant d'air produit par la marche du bateau. La sueur ruisselle de toutes parts, nos poitrines sont desséchées.

Vers 6 heures du matin je monte sur la passerelle, espérant, mais en vain, y trouver un peu d'air.

A 7 heures, nous passons par le travers de Jibal Teer , par environ 15° 45′ nord et 139° et quelques minutes Est, volcan que les cartes marines désignent comme étant encore en ignition. Je n'aperçois cependant ni flammes ni fumée. Il me produit, au contraire, l'effet d'un volcan bien calme et bien éteint, malgré la température, et cela depuis longtemps. Je relève sa situation avec le second du bord, nous passons à 3 milles Est.

La journée est plus pénible encore que la veille. Je me demande ce que nous deviendrons pour peu que cela dure. Tout le monde est anéanti ; équipage et passagers éprouvent par moment des angoisses terribles. Les arabes seuls, qui chauffent la machine, paraissent se complaire dans ce milieu et savourent en quelque sorte cette température.

Quoique je passe pour la première fois dans ces parages, je suis un des plus vaillants et de ceux qui supportent le mieux cet état de choses. Le nombre des malades augmente. Mme Th...... éprouve des syncopes si profondes et si répétées que nous craignons de la voir succomber.

Vers 6 heures du soir, à la satisfaction générale, une brise relativement fraîche se lève du sud. Malheureusement ce souffle bienfaisant tombe vers 8 heures, et nous sommes de nouveau plongés dans la fournaise, pour le reste de la nuit.

Dans la mer Rouge, à cette époque de l'année, la nuit est plus pénible encore que le jour. L'on y respire alors l'air qui a passé dans la journée sur les sables brûlants du désert ; de plus on ne sent pas, la nuit, la brise que l'on sent parfois le jour.

Enfin le rayonnement du bateau et des tentes, surchauffées peut-être à 80° pendant le jour, contribue aussi à rendre plus pénible l'atmosphère de la nuit. C'est une calotte de feu que l'on a sur la tête.

La mer est toujours lumineuse. Cette phosphorescence est surtout remarquable dans le sillage du navire, qui paraît éclairé à plusieurs centaines de mètres, par une lumière électrique à reflet bleuâtre, du plus bel effet

Enfin dans le milieu de la nuit du dimanche au lundi (3 et 4 septembre) nous passons près de Perim, par le petit chenal, celui de l'Est, et nous franchissons le détroit de Bab el-Mandeb, ou Porte des larmes, hélas trop bien nommé. Vers 9 heures du matin, le lundi 4 septembre nous arrivons à Aden, à 2945 milles ou 5,444 kilomètres de Marseille.

Après déjeuner je me rends à bord du Godavery, avec le lieutenant Biagini et le mécanicien Estienne. Après avoir salué le commandant Delpech, je vais rendre visite au docteur Bertrand, médecin du bateau, que je trouve en proie à un spleen épouvantable. Il est malade du climat, qu'il ne peut supporter, et demande, à cor et à cri, à rentrer en France. Il est cancrelaté, me dit-on à bord. Je le remplace comme docteur du bateau.

A midi et demi, malgré toutes les observations qui me sont faites, au sujet du danger des insolations, je vais visiter Aden. Il fait en effet une chaleur excessive. Le soleil me darde ses rayons perpendiculaires sur la tête. J'estime que sur le sable, en plein soleil, la température doit atteindre et peut être même dépasser le chiffre énorme de 80° centigrades. On sent, sous les pieds, la chaleur du sol à travers les chaussures. C'est d'ailleurs le moment le plus chaud de l'année, car le soleil est alors au zénith d'Aden.

Je comprends bien vite l'imprudence que j'ai commise et la justesse des observations que l'on m'a faites, et malgré mon casque et mon ombrelle je redoute une insolation. Je me tiens autant que possible à l'ombre des maisons et traverse rapidement les endroits exposés au soleil. Je devais cependant supporter les conséquences de mon imprudence, car la nuit suivante je fus en proie à un véritable accès de fièvre cérébrale.

Ce n'est pas sans étonnement que je vois quantité de nègres et négrillons, Somalis pour la plupart, circulant tête nue, sans même se préoccuper du soleil.

Après avoir fait emplette de linge et de quelques vêtements blancs, je reviens à 5 heures à bord de l'Anadyr, où le Dr Duboscq m'avait engagé à dîner avec le Dr Bertrand, que je remplaçais sur le Godavery.

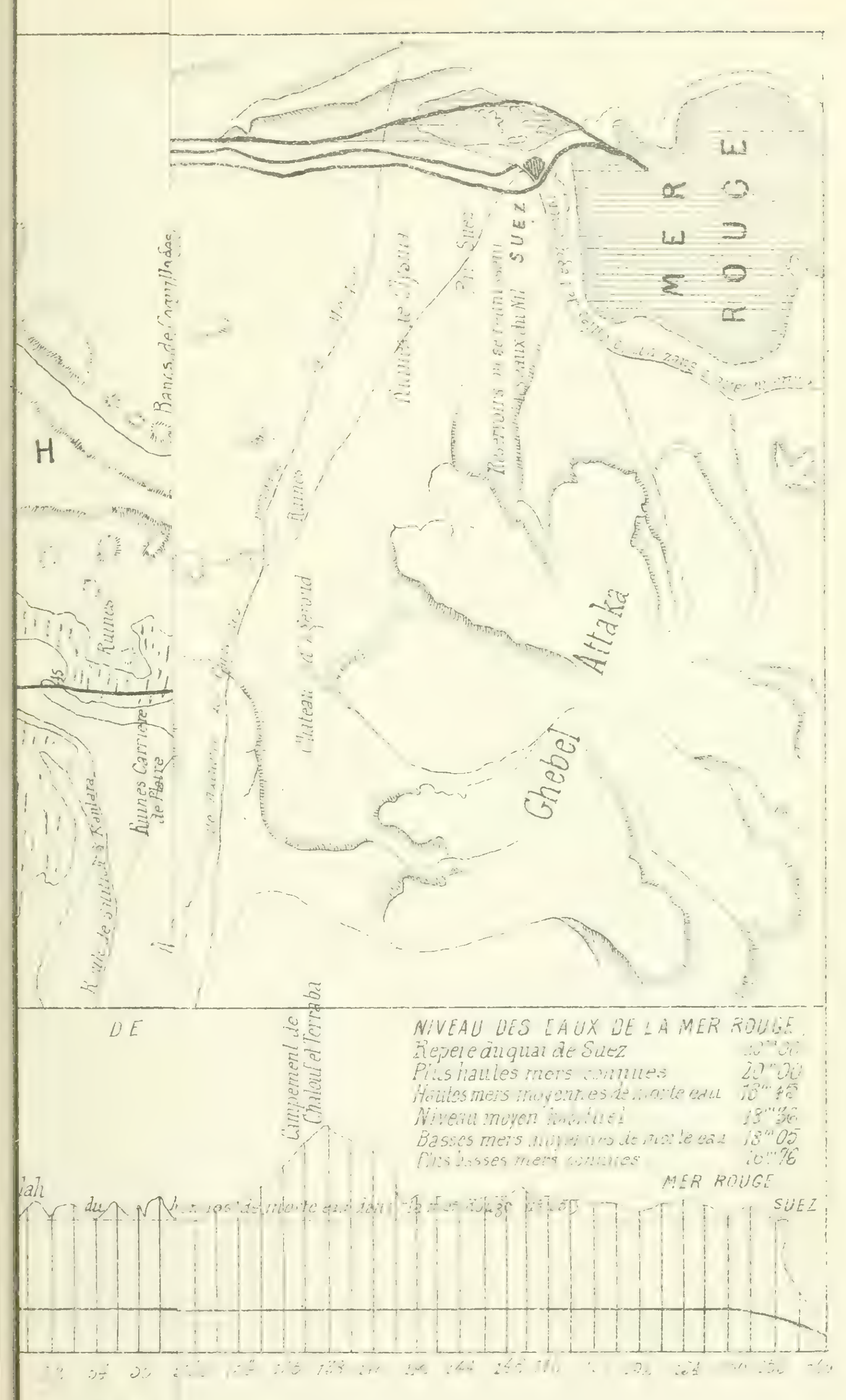
Ce dernier d'ailleurs eut soin de ne pas se rendre à l'invitation qu'il avait acceptée. De crainte qu'un revirement ou un accident quelconque ne vînt entraver son départ pour la France, il me quitta brusquement, se sauva à terre avec ses bagages, et, depuis, je ne l'ai plus revu.

Après dîner, j'écris quelques lettres et redescends à terre où je reste

jusqu'à minuit. Je ne dirai rien d'Aden en ce moment, me réservant de faire un article spécial pour ce pays.

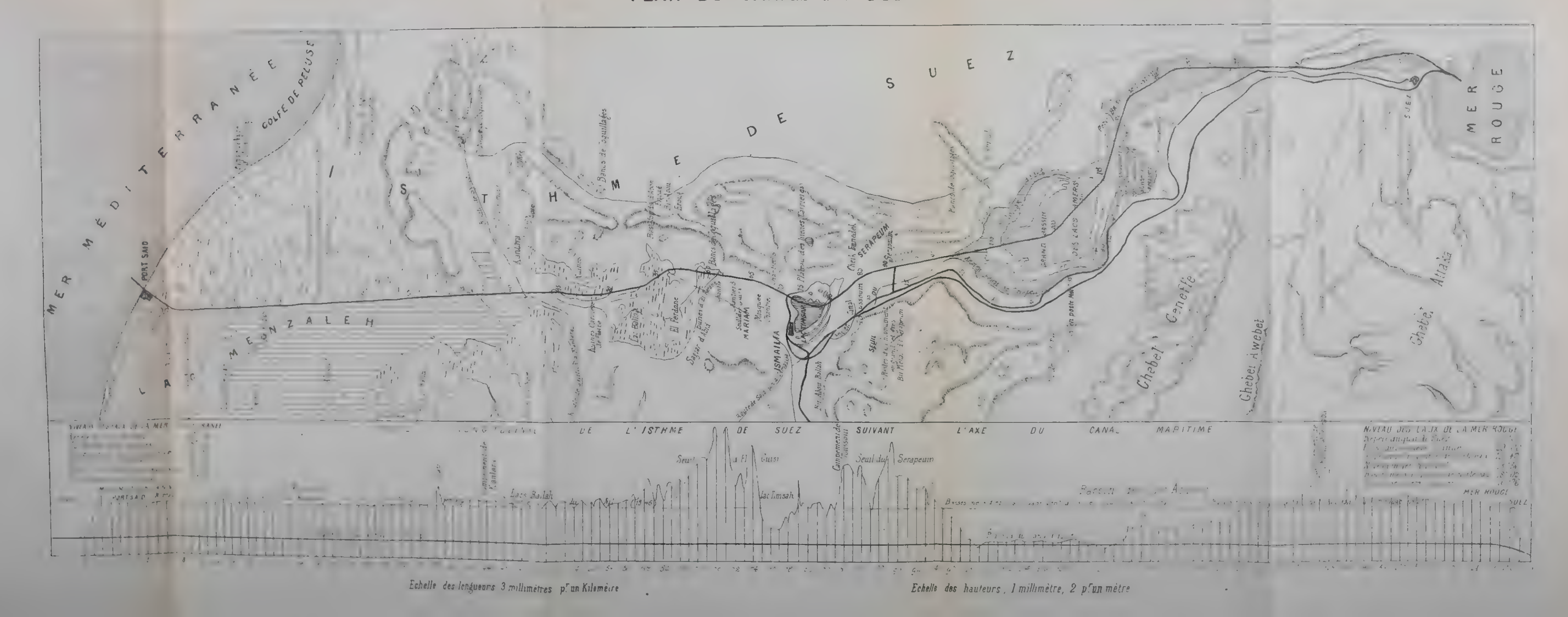
A minuit je monte à bord du Godavery, où je m'installe comme docteur, pour n'en plus descendre qu'aux Seychelles.

(*A suivre*).



es p.r un Kilomè

PLAN DU CANAL DE SUEZ



IV. — COURS DE GÉOGRAPHIE.

Les Migrations des Hellènes primtifs. Colonisation de la Grèce Européenne. — Monde d'Homère. Les voyageurs légendaires : Hercule, Ulysse.

Cours de M. ROSMAN. — 30 novembre 1882.

A une époque antérieure à toute histoire, les Hellènes partis du plateau central de l'Asie, comme les autres peuples de la race Indo-Européenne, arrivèrent dans le bassin de la Méditerranée, et se divisèrent en trois branches principales : la première, s'arrêtant dans le massif montagneux de l'Asie-Mineure, parait s'être alliée aux anciens habitants et fonda les États des Phrygiens, des Lyciens, des Dardaniens, etc., qui plus tard servirent d'intermédiaires entre la Grèce barbare et l'Assyrie civilisée. La seconde traversant l'Hellespont ou le Bosphore s'établit dans la Macédoine et la Thessalie, d'où elle descendit au Xe siècle, dans la Grèce propre et le Péloponèse, sous le nom de Doriens. La troisième, qui fait l'objet de cette leçon, occupe les côtes de l'Asie-Mineure baignées par la mer Égée, et les îles adjacentes.

Ces peuples, que la Bible appelle *Javanim*, les Égypliens *Ouinin*, les Perses *Jaouna*, se donnent le nom d'*Ioniens*. Ils forment l'avant-garde du monde Grec et montrent dès les temps les plus reculés de l'histoire un esprit d'aventure et un goût pour la navigation qui en firent dans la suite les plus hardis marins de l'antiquité. D'ailleurs, la configuration du pays qu'ils habitaient, les produits du sol, le calme de la mer Égée, ses îles nombreuses, tout favorisait leur goût pour la navigation et le commerce.

Les côtes de l'Égée sont peut-être le lieu du monde où les produits de la terre sont le plus variés : La Thrace, avec un climat semblable à celui de l'Allemagne centrale, porte le chêne et le sapin ; les arbres, toujours verts, poussent en Thessalie ; la Chalcidique a ses mines d'argent, l'Attique ses oliviers ; Naxos ses cédrats, le palmier, le citronnier, la vigne croissent dans les Iles et dans certaines parties du Péloponèse, et deux degrés de latitude séparent à peine les régions des Sapins de celle des Palmiers. Les Ioniens resserrés en Asie entre les montagnes et la mer s'élancèrent vers l'Ouest; les Iles et la Grèce propre se couvrirent de leurs comptoirs ; d'abord pirates, ils deviennent bientôt fondateurs de villes et de nations. C'est ainsi que contrairement à l'opinion ancienne, la Grèce asiatique a colonisé celle d'Europe.

Nous touchons aux temps héroïques et à son grand poëte Homère ; c'est lui qui nous a donné l'idée qu'on se faisait alors du monde et de son étendue. Pour lui, la terre est un disque entouré par le fleuve Océan, d'où sortent tous les cours d'eau ; le centre de l'Univers est Delphes, et le Ciel est une voûte solide à laquelle les étoiles sont fixées comme des clous d'or. Cette conception nous semble puérile ; c'était celle qui se présentait naturellement à un peuple enfant et chez lequel l'imagination remplaçait l'observation et la science. D'ailleurs, ce que les Grecs connaissaient alors du monde était peu de chose. Aux rivages de la mer Égée et au sud du Pont-Euxin se bornent leurs connaissances réelles : ils ont abordé en Phénicie, en Égypte, en Afrique, en Sicile, en Italie peut-être ; mais ils n'y ont pas séjourné ; la Méditerranée et même la mer Ionienne sont trop vastes pour leurs légers navires, condamnés à ne pas s'éloigner des côtes. En dehors de la vraie mer Hellénique, l'Égée, commence le domaine de la fable ; aussi, autant Homère est exact lorsqu'il parle des Iles et des rivages qu'elle baigne, autant son imagination se donne un libre cours lorsqu'il nous promène dans d'autres régions : l'Afrique est le pays des Lotophages et des irréprochables Éthiopiens ; la Sicile est habitée par des êtres hideux et surhumains, les Cyclopes ; l'Italie méridionale par les Lestrygons, géants hauts comme des montagnes, et par les Cimmériens, dont le pays glacé sert de demeure aux âmes des morts. Les Iles servent de demeure à des Déesses, Circé et Calypso, ou à des peuples fabuleux comme les Phéaciens, ou les fils d'Eola.

Mais jusque dans les écarts de leur imagination, les Grecs apportaient cet esprit d'ordre et d'harmonie qui caractérise leur race.

Aussi ont-ils groupé toutes ces légendes sous le nom de personnages fabuleux, auxquels ils attribuent les travaux ou les voyages de personnages ou de peuples différents : Hercule parcourt tout l'univers, dessèche les marais, détourne les fleuves, régularise leur cours, perce l'isthme qui sépare l'Océan de la Méditerranée, c'est un ingénieur universel, un F. de Lesseps préhistorique. Ulysse parcourt le monde connu et le monde légendaire : tout ce que la riche imagination des Grecs a rêvé sur l'Univers est placé sous son nom, et telle est la puissance de la poésie, que les Romains, ce peuple si pratique, adopte ce mythe, et que Tacite nous présente sérieusement Ulysse comme le fondateur de la ville d'Asciburgium sur les bords du Rhin !

Le professeur termine sa leçon en retraçant à grands traits les voyages d'Ulysse, le gouvernement, les mœurs et les idées religieuses de ces hommes qu'une si longue suite de siècles sépare de nous.

G. ROSMAN.

La Chine.

Cours fait par le Père PERNY (TONG-OUEN-ZIENG), missionnaire en Chine. — 14 décembre 1882.

Le 14 décembre 1882, la Société recevait dans un des cours du jeudi le Père Perny, missionnaire en Chine, qui avait bien voulu accepter de parler devant les sociétaires de ce pays qu'il connaît si bien et qu'il a habité si longtemps.

M. Faucher, vice-président, présente le conférencier au public. Il rappelle le dévouement avec lequel le Père Perny a poursuivi en Chine sa tache difficile, et la science qu'il a consacrée à la composition du dictionnaire chinois et de la grammaire chinoise qui se publient en ce moment à Paris sous sa direction ; puis il donne la parole à l'orateur.

Le Père Perny était vêtu du costume national chinois, ce qui n'ôtait

rien au pittoresque de la conférence. La parole de l'orateur est simple : c'est une causerie charmante sur cette Chine peu connue et calomniée qu'il habite depuis trente ans, et dont le causeur, sans chercher les effets, sans courir après l'esprit, ni provoquer les applaudissements, a parlé avec le plus attachant intérêt.

Autrefois, il fallait huit mois pour aller en Chine ; aujourd'hui, on fait aisément le voyage en quarante-deux jours et l'on télégraphie à Paris en cinq heures. Le pays est immense : il est divisé en 21 provinces grandes comme des royaumes ; la province où habite l'orateur ne compte pas moins de 41 millions d'habitants et dans son ensemble le Céleste-Empire, au dernier recensement décennal, avait une population de plus de 500 millions d'habitants.

L'antiquité de ce peuple est telle que l'orateur incline à croire qu'il est antédiluvien, ou tout au moins qu'il s'est constitué en nation dès les premières émigrations après le déluge. Il a des livres qui sont de 2,500 ans antérieurs à ceux de Moïse, et on les lit encore aujourd'hui couramment tant la langue a peu changé ; on joue sur les théâtres de Pékin des pièces qui ont plus de 1,200 ans d'existence et tout le monde sait par cœur les œuvres de Confucius, le grand philosophe chinois que Tong-Ouen Ziang place bien au-dessus de Socrate et de Platon, comme ayant laissé une trace plus profonde et exercé sans interruption sur un peuple immense, une action sans égale.

L'organisation de la société en Chine est des plus simples et toute entière basée sur le principe de la famille, qu'on retrouve là véritablement à l'état patriarchal. Ce peuple, qui jusqu'ici s'était renfermé dans son territoire, était un peu gêné chez lui, cherche à s'étendre et son invasion, toute pacifique qu'elle soit, ne laisse pas d'inquiéter les gouvernements au point que récemment la libre Amérique lui a fermé ses portes. Lorsque les Chinois s'abattent dans un pays, ils font immédiatement tomber en dépréciation les objets qu'ils fabriquent ; étant sobres, ingénieux, travailleurs, ils arrivent à produire dans des conditions prodigieuses de bon marché.

Le gouvernement français, qui ne les désire pas en France, vient d'en demander une dizaine de milliers pour défricher nos colonies.

On reproche souvent, et de la façon la moins judicieuse, aux Chinois d'être un peuple arriéré, sans songer qu'en presque toutes choses ils nous ont précédé de vingt siècles. Ils avaient l'imprimerie plusieurs siècles avant notre ère et si l'on excepte ces découvertes toutes

modernes, le chemin de fer et le télégraphe qu'ils n'ont pas encore adoptés, ils ont toutes nos inventions, les ont eues avant nous, et ils en ont que nous n'avons pas.

Le chemin de fer ne les tente pas, parce qu'ils ont creusé de si beaux canaux, si bien canalisé toutes leurs rivières que les transports se font avec une facilité dont ils se contentent ; de plus il y a un principe religieux qui les retient : les Chinois enterrent leurs proches derrière leurs habitations et ont pour leurs morts un culte dont on ne se fait pas d'idée. Or, pour établir un chemin de fer, il faudrait passer à travers les tombes, et ce serait une révolte immédiate.

Nous les appelons parfois des barbares et il faut convenir qu'ils nous le rendent bien : l'Empereur, dans ses édits, nous désigne sous le nom de barbares d'Europe et la population considère comme la pire des barbaries la profanation des tombes qu'on remue chez nous tous les cinq ou six ans pour y déposer de nouveaux morts.

Le commerce chez eux est facile : tandis qu'il nous faut des capitaux énormes pour créer une usine, ils en établissent à peu de frais et quand leurs propres ressources ne leur suffisent pas, ils trouvent toujours des associés dans leurs voisins et dans leurs amis. Jamais un inventeur n'a été réduit à abandonner son invention faute de capitaux : quand il n'en a pas, il est toujours certain d'en trouver.

Les moyens administratifs sont très simples et fonctionnent depuis 5.000 ans sur le même mode, un peu élargi ; l'Empereur n'est pas un autocrate comme on se l'imagine vulgairement et il ne prend jamais une décision sans le conseil des grands tribunaux ; 20.000 mandarins composent tout le système administratif de ces 500,000,000 de Chinois, qui n'ont pas d'armée permanente tandis que nous avons en Europe, 9 millions d'hommes sous les drapeaux.

Les impôts sont presque nuls : l'impôt foncier, très minime, sert à la dotation du prince et de la cour : une taxe insignifiante de douanes établie entre les provinces, sert au traitement des mandarins, et c'est tout.

Ce peuple, gouverné par un prétendu despote, jouit d'une liberté considérable et près de laquelle la nôtre, à nous, qui écrivons sur tous nos murs : *Liberté, égalité, fraternité,* n'est qu'esclavage. Chacun fait ce qu'il lui plaît sans avoir besoin d'aucune autorisation ; il vend, il achète, il pense, il écrit, il imprime, il enseigne sans être gên par aucune entrave.

L'orateur est fort applaudi dans ce tableau qu'il trace de la Chine, au point de vue social.

Il entre ensuite dans le détail de son sujet et parle de la prodigieuse richesse du pays qui, minéralogiquement parlant, est sans comparaison. Les mines sont d'une richesse étonnante et des Français vont prochainement entreprendre l'exploitation de celles de la province du Tonkin. Les végétaux ne le cèdent en rien aux minéraux et en partie, grâce à la production naturelle du sol et aussi par d'habiles et intelligentes acclimatations, la flore de ce pays est merveilleuse.

Certaines provinces donnent trois récoltes par an, et la moyenne du pays en donne deux.

Tong-Ouen-Zieng, qui est membre du Jardin d'acclimatation de Paris, a rapporté plus de 8.000 plantes pour nos collections françaises, entres autres l'arbre à cire blanche, l'arbre à vernis, qui donne cette admirable laque de Chine tant vantée ; le polype à vinaigre, dont l'existence a été si longtemps contestée ; le verplante rampant qui devient végétal et est employé comme tonique excellent pour remettre des fatigues d'esprit, etc, etc.

L'orateur nous parle ensuite de la langue de ce peuple. Elle ne compte que 300 mots figurés par 80.000 caractères ; le même mot, suivant qu'il est prononcé avec des inflexions diverses et des modulations différentes change absolument de sens. Il cite à ce propos l'aventure d'un missionnaire encore inhabile dans l'art de moduler les sons et qui, pour dire à ses auditeurs que la pratique d'une vertu leur vaudrait un magnifique *fleuron* à la couronne que Dieu réserve à ses élus, avait prononcé de façon à faire entendre : *pattes de canards* : on juge de l'étonnement du public en présence de cette étonnante générosité du bon Dieu.

La langue chinoise est un des plus primitifs dialectes de la langue primitive : elle a conservé à travers les âges sa prononciation et ses caractères, elle est harmonieuse et très poétique.

Il est fâcheux qu'elle ne soit pas plus étudiée par nos savants, à qui elle serait en bien des circonstances d'un très puissant secours ; par son ancienneté elle favorise l'étude des monuments curieux sur les peuples qui ont disparu et auxquels elle a survécu ; elle permettrait en outre de profiter des travaux de ses érudits, qui seront tous résumés et catalogués dans une encyclopédie qui comptera cent soixante mille volumes, dont cent douze mille déjà sont parus.

L'enseignement libre en Chine produit des résultats excellents. A peine trouve-t-on cinq Chinois sur cent, ne sachant pas lire et écrire ; et cependant le gouvernement ne dépense pas un sou pour l'instruction ; mais les lettres sont en grand honneur dans le pays et dans chaque province il y a des champs, dit champs de la littérature, qui sont cultivés par les mandarins et dont le produit est affecté aux lettrés malheureux qu'on ne veut pas laisser tomber dans la pauvreté.

On est étonné, en approchant des villes chinoises, de voir 30, 40, 50 arcs de triomphe se succédant.

Ce sont des monuments élevés à la mémoire des lettrés, des savants, des hommes qui ont bien mérité de la patrie, des femmes savantes, etc.

Ce peuple n'a pas d'état civil, mais chacun a une généalogie qui remonte à 8, 12 ou 15 cents ans. La descendance de Confucius forme des villes entières et chacun s'enorgueillit des grands hommes que sa famille a donnés à l'État.

L'orateur parle ensuite des grands travaux des Chinois, de cette fameuse muraille de la Chine, bâtie trois siècles avant Jésus-Christ, qui a 890 lieues de long et sur laquelle 12 cavaliers peuvent passer de front ; du canal impérial avec ses admirables écluses et qui est long une fois et demie comme la France ; des digues du Fleuve Jaune, des ponts de 580 mètres de parcours, etc,

Il termine en disant en quel honneur l'agriculture est dans ce pays, et en donnant quelques détails sur les félicités de la vie pour ce peuple sage et sobre.

De chaleureux applaudissements ont prouvé à l'orateur combien il avait captivé et intéressé son auditoire, dans cette conférence, qui a duré plus de deux heures et où personne ne s'est aperçu de la longueur du temps.

V. — CORRESPONDANCE.

M. le docteur Bayol, dont on n'a pas oublié la très intéressante et très patriotique conférence sur le Fouta-Djalon, a adressé à M. le président Paul Crepy la lettre suivante :

Bamako sur le Niger, le 15 avril 1883.

Bien cher Monsieur Crepy,

J'ai reçu dernièrement, dans le Fouladougou, votre affectueuse lettre. J'y réponds à la hâte. Demain je quitte les bords du Niger pour faire route au N.-E., dans la direction de Damfa, Mourdia, Kalamba, etc. Ma mission n'est pas limitée. Malheureusement le Soudan est en proie à une vive fermentation.

Les circonstances politiques ne m'ont pas permis d'atteindre Nioro. Les Toucouleurs, inquiets de notre marche rapide vers le Dioliba et de notre installation sur les rives de ce fleuve, m'ont refusé le passage et forcé à rétrograder.

La patience et la bonne volonté que je puis avoir ne m'ont pas servi. J'ai essayé pendant trois mois avec entêtement de passer outre, je ne suis revenu en arrière qu'en voyant ma mission décidément impraticable. Deux de mes hommes ont été envoyés par moi à Nioro. Ils ont été arrêtés et mis aux fers. Ils y sont encore.

Le gouvernement, voyant ma mission rendue impossible par la situation politique, a bien voulu m'utiliser. Je suis venu à Bamako et demain je vais commencer une nouvelle mission.

Je vous tiendrai au courant. L'armée de Samory nous a livré plusieurs combats et nos troupes lui ont infligé des échecs sérieux qui font grand honneur au colonel Desbordes et à ses vaillants et courageux soldats.

Notre fort sur le Niger est presque terminé, c'est un miracle de travail. Bafoulabé, Kita, Bamako assurent notre puissance dans le

Soudan et garantissent la route commerciale. Malheureusement, les produits à exporter feront défaut pendant longtemps, et les populations décimées par des guerres terribles ont besoin d'augmenter pour recevoir nos articles d'importation.

Je vous prie de me rappeler au bon souvenir de Mme Paul Crepy et de Mme et M. Danel, et je leur présente mes respectueux hommages.

Ne m'oubliez pas auprès de mon excellent ami M. Ardouin du Mazet et de notre cher secrétaire général.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les plus affectueux et les plus dévoués.

Docteur J.-M. Bayol.

Nous apprenons que M. le docteur Bayol vient de partir pour le Grand-Bélédougou, pays indépendant, ennemi irréconciliable des Musulmans, que la France va s'efforcer d'avoir pour allié.

La Société de Géographie suivra avec le plus vif intérêt M. le Dr Bayol dans son nouveau voyage, et elle est heureuse de lui souhaiter une réussite complète des projets dont il a entrepris l'exécution.

VI. — BIBLIOGRAPHIE.

Le voyage de la Véga autour de l'Asie et de l'Europe (1)

Par A. E. NORDENSKIÖLD.

Un magnifique ouvrage a paru il y a environ deux mois à la librairie Hachette et ne peut manquer d'intéresser vivement tous ceux que préoccupent les grandes questions de science et le développement de la géographie.

(1) Paris-Hachette, 1883.

L'explorateur Nordenskiöld a terminé la première partie du grand ouvrage qu'il compose sur sa célèbre exploration à la recherche du passage du Nord-Est. La traduction a été faite par notre excellent ami M. Rabot, donc le public Lillois n'a pas oublié la brillante conférence sur le Spitzberg, et par M. Charles Lallemand. La Société de Géographie se rappellera d'ailleurs avec plaisir que la grande exploration polaire de Nordenskiöld a servi de sujet à la première conférence organisée par elle et faite par M. l'Ingénieur Evrard ; la publication de ce remarquable ouvrage doit donc doublement intéresser nos sociétaires et leur faire désirer ardemment la publication du second volume.

L'ouvrage est dédié à sa majesté Oscar II, roi de Suède, qui avec MM. Dickson et Sibériakoff a si libéralement organisé et protégé le voyage de la *Véga*.

I. Préface et introduction.

Dans une courte préface, M. Nordenskiöld s'attache à déclarer qu'il n'a pas voulu seulement présenter le récit du voyage de la *Véga*, l'étude de la faune et de la flore de la Sibérie septentrionale, l'exposé des mœurs des populations avec lesquelles il s'est trouvé en rapport, mais encore résumer les grandes explorations qui ont précédé la sienne et rendre un hommage mérité à ses prédécesseurs, qui, au prix de difficultés inouies, voire même en sacrifiant leur vie, ont frayé la route parcourue par la *Véga* : nous pourrions peut-être regretter que M. Nordenskiöld ait cru devoir mêler l'exposé de ces expéditions au récit de son voyage, au lieu de nous en présenter l'ensemble au début même de son bel ouvrage ; les recherches des curieux eussent été ainsi facilitées, et l'on eut possédé l'état exact de la science au sujet du passage du Nord-Est avant l'expédition de la *Véga*.

M. Nordenskiöld indique ensuite le but et le plan de l'expédition et discute les différentes routes conduisant dans la mer de Kara. Nous y trouvons relatées les principales explorations qui ont été faites sur les côtes de la Sibérie et il est facile de juger d'après les lacunes qui existaient encore, l'importance des résultats acquis par l'expédition Suédoise de 1878.

Il serait téméraire et difficile de vouloir résumer tous les incidents du grand voyage que M. Nordenskiöld retrace avec une précision merveilleuse : il n'est personne qui ne se rappelle avec quel enthousiasme

on apprit en 1879 l'arrivée de la *Véga* à Yokohama, et chacun d'ailleurs a pu trouver dans les journaux ou les Bulletins géographique l'itinéraire suivi par l'expédition.

II. Récit du voyage.

Partie de Karlskrona le 22 juin 1878 la *Véga* s'arrêtait à Copenhague puis à Gothenbourg où elle complétait son armement. Elle cinglait alors vers le nord et après un court séjour à Tromsoë. se dirigeait vers le détroit de Jugor qui fut franchi le 1er août.

Après la traversée de la mer de Kara où apparurent les premières brumes, la *Véga* aborda à l'embouchure de l'Iénisséi, à Port Dickson, le meilleur mouillage connu sur la côte septentrionale d'Asie, où jadis de nombreuses habitations bordaient le rivage du fleuve et de la mer.

Le 14 août la *Véga* s'arrêtait à Aktinia Bay sur les côtes de la presqu'île de Taimour, et franchissait le 19 août le cap Tcheliouskin, la pointe la plus septentrionale de l'ancien monde, où furent accomplies d'importantes rectifications topographiques. Une tentative pour aborder aux îles Liakhow échoua à cause des brouillards. et la *Véga* continua à se diriger vers l'Est.

A partir de l'île des Ours la glace augmenta chaque jour ; le navire fut obligé de longer la côte jusqu'au cap Schekagskog, et il arriva dans la Baie de Koliustchin où, malgré toutes les tentatives pour forcer le passage, il fut définitivement arrêté par les glaces.

C'est là qu'eut lieu ce long hivernage de 294 jours, pendant lequel les explorateurs entrèrent en rapport avec les Tschusktschis et étudièrent leurs mœurs M. Nordenskiöld donne les détails les plus intéressants sur l'ordinaire à bord, sur l'emploi de ces longues journées et soirées d'hiver; enfin sur les précautions de toute nature qui maintinrent parmi l'équipage un excellent état sanitaire.

Les relations avec les Tschutktschis furent cordiales, bien que leur mendicité devint parfois gênante : ils apportaient au navire les produits de leur chasse ou de leur pêche et les provisions qu'on leur distribuait en échange contribuèrent à atténuer pour une bonne part la famine qui ravageait d'ordinaire si cruellement ces populations.

L'expédition ne laissait échapper aucune occasion de réjouissances : les anniversaires de la naissance du roi Oscar et de l'empereur Alexandre furent fêtés ; plusieurs excursions furent organisées. et le capitaine

Palander fit élever un observatoire de glace, recouvert d'un toit en planches, où furent recueillies d'importantes observations météorologiques.

M. Nordenskiöld conduit le récit de cet intéressant voyage jusqu'au 31 décembre 1878 : l'expédition devait encore pendant près de sept mois mener la même existence monotone au milieu des glaces, avant que la débâcle si vivement souhaitée ne lui permit de quitter ce lieu de refuge pour cingler librement vers le détroit de Behring.

III. — Cartes et plans.

Ce premier volume contient plusieurs cartes fort curieuses ; nous signalerons en particulier la carte de l'Europe septentrionnale, dressée à Ulm en 1482, celle de la même région, dressée par Olaüs Magnus, en 1567, enfin les deux belles cartes reproduisant l'itinéraire de l'expédition et les côtes de la Sibérie, avec les observations exactes faites par les officiers de la *Véga*.

Ces renseignements et les détails scientifiques si curieux, font du livre de Nordenskiöld un des plus estimables à tous les points de vue et ne peuvent qu'assurer son succès auprès du public.

E. Guillot.

VII.— LIVRES, BROCHURES, CARTES et PLANS

REÇUS PAR LA BIBLIOTHÈQUE PENDANT LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1883

(*Suite*).

I.

Livres de fonds.

56. *Travaux de l'Association des Sociétés suisses de géographie*, dans sa deuxième session à Genève les 29, 30 et 31 août 1882 (1 vol. in-8°, Genève 1883). — *Don de M. Delessert.*

57. *Pérak et les Orangs-Sakèys*, voyage dans l'intérieur de la presqu'île malaise, par Brau de Saint-Pol Lias; avec cartes et vues du pays d'après des photographies prises par l'auteur (1 vol. in-18, Paris 1883). — *Don de l'auteur.*

58. *A questaò do meridiano universal;* parecer da secçao de nautica, relator J.-B, Ferreira d'Almeida (1 vol. in-8°, Lisboa, 1883).

59. *Le Tong-Kin, colonie française*, par M. Thureau; avec une carte d'après les plus récents documents (1 br. in-8°. Paris, 1883).

60. *Les États-Unis de Colombie*, précis d'histoire et de géographie physique, politique et commerciale, par Ricardo S. Pereira, secrétaire de légation de première classe (1 vol. relié in-8°. Paris. 1885).

61. *Les tarifs de chemins de fer de France et à l'étranger*, par Ch. Avérous, directeur du « Journal des transports ». 2e édition (1 br. in 8° de 53 p., Paris, 1883).

II.

Cartes et plans.

75. *Carte géologique du Sahara:* du Maroc à la Tripolitaine et de l'Atlas au Ahaggar, par M. G. Rolland. — *Hommage de l'auteur.*

III.

Publications périodiques.

46. *L'Exploratore*, organo ufficiale della società d'esplorazione commerciale in Africa, diretto del Cap. Manfredo Camperio (in-4°. Milan, 1883 (mensuel).

47. *Le Ballon*, bulletin trimestriel de toutes les ascensions, publié sous la direction de M. A. Brissonnet (5e année), in-8°, Paris, 1883.

AVIS DIVERS.

I. — Le Bureau de la Société de Géographie de Lille ne prend sous sa responsabilité aucune des opinions émises par les auteurs des articles insérés au Bulletin.

II. — Il sera rendu compte de tous les ouvrages adressés à la Société de Géographie. — On ne s'engage pas à rendre les manuscrits.

III. — Les lettres, demandes de renseignements, avis divers doivent être adressés, soit à M. Paul Crepy, président, 28, rue des Jardins, soit à M. Guillot, secrétaire général, 29, rue des Jardins.

Les lettres concernant la partie financière, doivent être adressées à M. A. Fromont, trésorier, 77, rue de l'Hôpital-Militaire.

Le Trésorier,

A. FROMONT.

Le Secrétaire Général,

E. GUILLOT.

Lille Imp. L. Danel.

1883. JUILLET-AOUT-SEPTEMBRE Nos 10, 11 et 12.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE

TOME II

BULLETIN

PARAISSANT AU MOINS TOUS LES TROIS MOIS

SOMMAIRE :

LILLE

IMPRIMERIE L. DANEL

1883

ABONNEMENT : 10 FR. PAR AN POUR LA FRANCE ; 12 FR. POUR L'ETRANGER.

PRIX DE CE FASCICULE : 3 FR.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE.

I. — NOMINATION D'UN MEMBRE DU COMITÉ D'ÉTUDES.

M. Léon Faucher, directeur des poudres et salpêtres, vice-président de la Société de géographie, appelé à Paris pour y occuper l'emploi de sous-directeur des poudres et salpêtres, au Ministère de la guerre, a du adresser à M. Paul Crepy, sa démission de membre du Comité d'études et de vice-président de la Société.

L'Assemblée générale de juillet, après avoir exprimé les regrets que lui cause le départ de M. Faucher et lui avoir exprimé ses remerciements pour les cours et communications qu'il a bien voulu présenter, nomme à l'unanimité M. Léon Lacroix, ancien secrétaire de la Société, membre du Comité d'études, en remplacement de M. Faucher.

Le Comité aura dans sa première séance, à choisir un vice-président.

NOMINATION D'UN MEMBRE CORRESPONDANT

L'Assemblée de juillet 1883 nomme membre correspondant de la Société, M. Adrien Le Blond, professeur au lycée de Montréal (Canada).

II. — CONFÉRENCES
(in extenso).

LE TONG-KIN

ET LA

VOIE COMMERCIALE DU FLEUVE ROUGE[1]

Conférence faite à la Société de Géographie de Lille

Par M. ERNEST MILLOT.

Second de l'expédition JEAN DUPUIS, *ancien Président du Conseil d'administration municipale de la concession française de Shang-Haï.*

(AVRIL 1883)

Mesdames et Messieurs,

Déjà, en 1879, M. de Crozier, Président de la Société académique Indo-Chinoise, de Paris, traitant des questions économiques de notre pays, s'exprimait ainsi qu'il suit à l'occasion des crises que subissen nos marchés :

« La crise économique que subissent les marchés de l'Europe depuis
» quelques années a été l'objet de toute notre attention, et nous avons
» toujours pensé qu'au lieu de restreindre la production, il fallait au
» contraire, sous peine d'irréparables désastres, chercher à l'étendre,
» en favorisant notre expansion extérieure et en ouvrant de nouvelles

(1) La même conférence a été faite par M. Ernest Millot devant la Chambre syndicale des négociants commissionnaires et insérée dans le Bulletin de cette Société avec autorisation spéciale de M. Millot lui-même.


DUPUIS
MILLOT
Lith Ed Boldoduc _Lille

» voies commerciales, non au milieu des pays sauvages de l'Afrique » et de l'Océanie, mais au sein des régions si peuplées de l'Asie » orientale, dont les habitants, civilisés depuis des siècles, ont des » besoins aussi multiples que leurs ressources sont inépuisables. »

Ces principes inséparables de toute bonne colonisation, posés en juillet 1879, par M. le marquis de Crozier, qui poursuit le but si louable de faire entrer dans le domaine de l'orientalisme l'Indo-Chine, où nous devons retrouver l'empire colonial qui nous a échappé dans l'Inde, ces principes, dis-je, prennent une force nouvelle dans un moment où la France semble s'intéresser davantage aux questions coloniales, et en cherchant de nouveaux débouchés jette à la fois ses regards vers le Tong-Kin, le Congo et Madagascar.

Aujourd'hui, mesdames et messieurs, je vais entreprendre de vous montrer l'importance du Tong-Kin, le premier des pays que je viens de nommer, et le grand intérêt qui s'attache pour nous à posséder une contrée qui doit devenir sans contredit la plus belle et la plus riche partie de notre domaine colonial.

D'abord la question du Tong-Kin n'est pas nouvelle ; c'est parce qu'elle a eu à traverser bien des phases diverses depuis 1872 et qu'elle s'est attardée au milieu des crises de notre politique intérieure, qu'elle s'est traînée plus ou moins péniblement jusqu'à ce jour. Et puis, faut-il le dire aussi, le réveil des questions coloniales ne date que d'hier, et ce n'est pas une tâche facile, je vous l'assure, d'entraîner son pays derrière soi, quand l'indifférence en matière de colonisation tend dans ce pays à devenir générale.

Il ne suffit donc pas de découvrir de nouveaux débouchés, il faut encore l'appui de la masse la plus éclairée et la plus intelligente de la nation, de ceux qui, comme vous, messieurs, contribuent dans une si large mesure à son expansion et à son influence dans le monde, en répandant au loin son industrie et son commerce. *(Applaudissements)*

Vous êtes les premiers intéressés à la solution de ces questions ; vous êtes aussi une grande force pour les résoudre.

La question du Tong-Kin est mûre aujourd'hui. Nous espérons qu'à son tour la Société de Géographie de Lille apportera son puissant concours à une œuvre si éminemment patriotique, qui attire sérieusement, à l'heure actuelle, l'attention du gouvernement et qui préoccupe non moins vivement la presse et les sociétés savantes.

I

Le Tong-Kin géographique.

Je ne vous ferai pas, mesdames et messieurs, une longue description physique du Tong-Kin, ne voulant pas vous attarder par des questions techniques.

Voulez-vous avoir une idée aussi rapprochée que possible de la configuration du Tong-Kin? Représentez-vous un trapèze dont la grande base viendrait s'appuyer, au *Nord*, aux provinces chinoises du Kouang-Tong, du Kouang-Si et du Yun-nan, et dont la petite base, au *Sud*, serait la limite qui le séparait autrefois de l'ancien royaume de Cochinchine, auquel il a été violemment annexé en 1802. Le côté *Est* est baigné par le golfe du Tong-Kin, et le côté *Ouest*, séparé par une chaîne de montagnes, du bassin du Mé-Kong et des petits États du Laos, plus ou moins tributaires du Royaume de Siam.

Le Tong-Kin forme, avec la Cochinchine, le royaume d'Annam, qui a Hué pour capitale. Il en est la partie septentrionale et de beaucoup la plus importante. En effet, la superficie totale de l'Annam est d'environ 275,000 kilomètres carrés, soit un peu plus que la moitié de la superficie de la France. Sur ce chiffre, la Cochinchine est comprise pour 125,000 kilomètres et le Tong-Kin pour 150,000, c'est-à-dire plus du quart de la France.

Les principaux cours d'eau du Tong-Kin, sont : le Fleuve-Rouge, dont je vous entretiendrai plus particulièrmeent dans un instant, la Rivière Claire, la Rivière Noire, le Thaï-Binh, le Song-Mâ, qui arrose le Thanh-Hoa, le Song Mô ou fleuve du Nghe-An, et le Song-Gianh, qui servait autrefois de limite entre le Tong-Kin et la Cochinchine. La plupart de ces cours d'eau coulent lentement et on les remonte sans peine.

C'est aux alluvions du Thaï-Binh et du Fleuve Rouge qu'est due la formation du delta du Tong-Kin.

Par sa position voisine de la zone tempérée, le Tong-Kin se trouve dans des conditions climatériques bien meilleures que celles de la Cochinchine française. Il est situé, en effet, entre le 18° et le 23° de latitude nord

Le Tong-Kin n'est pas affligé, comme le Bengale, d'un été perpé-

tuel, chose belle de loin et prêtant à la poésie, mais dont les Européens se trouvent très mal quand ils en jouissent longtemps. Les saisons y sont divisées comme en Europe, bien que d'une façon moins marquée.

Pendant la saison des pluies, d'avril à septembre, la température ne s'élève pas au-dessus de 35° et descend à 16° centigrades. Les plus grandes chaleurs sont tempérées par le vent de la mousson.

Pendant la saison sèche, de septembre à fin mars, la température descend de 15° à 7° *au-dessus* de zéro, ce qui permet aux Européens de vaquer à leurs occupations du dehors sans avoir à redouter les insolations si fréquentes et si fatales à Saïgon, avantage de la plus haute importance au point de vue de la colonisation européenne.

Dans un rapport fait au ministre de la marine, par le commandant Senez, sur une excursion de dix-sept jours, faite en 1872, dans les fleuves, rivières et canaux du Tong-Kin, cet officier de marine, en constatant que la santé de chacun de ses hommes était excellente au retour, malgré les fatigues d'une aussi longue course faite tout entière à l'aviron, ajoute qu'il eût été certainement impossible d'en faire la moitié à Saïgon sans perdre du monde.

Pour démontrer, de la façon la plus complète, la bonté du climat du Tong-Kin, j'ai établi une statistique de tous les vicaires apostoliques français envoyés dans ce pays, de 1660 à 1853.

J'ai calculé que sur quinze vicaires apostoliques, dont nous avons la date de départ et celle de la mort, la moyenne du temps pendant lesquels ils ont vécu au Tong-Kin est de trente-deux ans.

Sur les trois vicaires français qui vivaient au Tong-Kin, au moment de l'expédition de M. Dupuis, l'un, Mgr Gauthier, vient de mourir, il y a deux ans, après un séjour de quarante-cinq années dans ce pays; les deux autres y habitent : Mgr Croc, depuis vingt-huit ans, et Mgr Puginier depuis vingt-quatre ans.

Tous ces faits démontrent un pays salubre. C'est la meilleure preuve que l'on puisse donner.

Le Tong-Kin n'est pas également habité dans toutes ses parties.

Toute la population tongkinoise se presse dans les plaines où elle est arrivée à un degré de densité extraordinaire : près de 200 habitants par kilomètre carré. C'est là où se trouvent les villes populeuses de Hanoï (150,000 habitants) ; de Namdinh (50 000) ; de Haï-

dzuong (40.000) ;de Thanh-hoa (40,000) et une vingtaine d'autres non moins importantes.

Le nord et l'ouest du Tong-Kin sont très montagneux. Ces montagnes, qui s'étendent jusqu'en Chine et au Laos, sont partout couvertes d'arbres magnifiques et pourraient être facilement cultivées, mais elles ne sont habitées que par des tribus de race laotienne, très pacifiques d'ailleurs, qui n'ont encore que peu de besoins et qui vivent à l'écart des mandarins annamites pour n'avoir pas à subir leur tyrannie.

La population tongkinoise qui habite les plaines est très dense, comme je l'ai déjà dit. On l'évalue au chiffre de douze millions, au minimum, ce qui, certes, n'est pas un chiffre exagéré si nous nous en rapportons aux missionnaires qui habitent ce pays depuis longtemps. Mgr Retord, qui a fait un séjour de vingt-cinq ans au Tong-Kin, estimait, il y a un certain nombre d'années, que sur le terrain de sa juridiction il y avait 7,800.000 habitants. Or, le Tong-Kin ayant été divisé, en 1679, en deux vicariats, séparés par le Fleuve Rouge, ce n'est que de la moitié du Tong-Kin dont parle l'évêque Retord. On peut affirmer que la partie orientale, administrée par les dominicains espagnols, n'est pas moins peuplée que la partie occidentale qui est sous la juridiction des missionnaires français.

Eu égard à la superficie totale du Tong-Kin, la population kilométrique donnerait encore une chiffre de 77 habitants contre 68 en France.

II.

Production du Règne Végétal

Le Tong-Kin est sillonné de toute part, comme nous l'avons dit, par une multitude d'arroyos et de fleuves qui procurent aux exploitations agricoles et minières les plus grandes facilités.

Le principal fleuve du Tong-Kin est le Fleuve Rouge, qui descend des plateaux du Yun-nan, traverse le Tong-Kin de l'ouest à l'est, et va se jeter à la mer, dans le golfe du même nom.

Le Fleuve Rouge forme, à environ 130 milles de son embouchure, un immense delta de terrains d'alluvions, d'une fertilité exceptionnelle. Ce delta est la partie la plus peuplée de tout le Tong-Kin. Le delta du Fleuve Rouge et les provinces de Thanh-hoa, Nghe-An, Ha Tinh, pro-

duisent du *riz* en abondance ; il s'en fait deux récoltes par an. Sans les entraves intentionnelles du gouvernement annamite, cette production pourrait être augmentée et fournir à l'exportation des millions de tonnes chaque année.

Le *maïs* n'est cultivé que dans certaines localités peu propres à la culture du riz. Dans les terrains secs et sablonneux, les Tongkinois cultivent l'*igname*, des *patates douces*, des tubercules de marais dont le goût rappelle celui de la châtaigne d'eau, etc.

La *canne à sucre* est cultivée partout au Tong-Kin ; il n'est pas de maison un peu à l'aise qui n'en ait dans son jardin quelques pieds : mais pour la grande culture on emploie une autre espèce, dite canne à broyer. Il existe des champs de canne à sucre assez étendus, principalement dans les provinces de Nam-dinh. La production du sucre y serait illimitée sous une plus grande impulsion ; les procédés de fabrication y sont encore à l'état primitif, et cependant cette industrie procure des bénéfices relativement considérables. Il y a au Tong-Kin un vaste champ ouvert à l'industrie sucrière perfectionnée ; elle n'aura que l'embarras du choix pour l'établissement des plantations et des usines. Les terres n'y sont pas épuisées comme à la Réunion et à Maurice. De vastes étendues, incultes depuis bien des siècles, n'attendent que la main d'hommes actifs, intelligents et laborieux pour devenir une source certaine de richesses. Les cours d'eau fourniront le moteur à l'usine et transporteront économiquement les produits au point d'embarquement.

Sur les collines qui avoisinent la vallée du Fleuve Rouge et de ses affluents, on pourrait établir d'immenses plantations de *caféiers*. Les missionnaires français du Tong-Kin ont fait cet essai d'acclimatation à leur résidence de Késo, sur les collines qui bordent, comme je viens de le dire, la vallée du fleuve et cet essai a donné des résultats magnifiques. La facilité de se procurer des bras, le prix minime de la main-d'œuvre et des terres, permettraient d'établir ces plantations à peu de frais, surtout dans les provinces en amont d'Hanoï.

Le Tong-Kin produit du *coton*. Cette industrie est susceptible d'un très grand développement, en raison des immenses besoins des provinces chinoises limitrophes. Le coton réussit merveilleusement dans ces fertiles alluvions exposées aux brises de la mer et dont la nature et la situation sont analogues à celles de la Louisiane et de la Caroline.

Le coton étant une des productions les plus importantes du pays, non-seulement on en cultive assez pour la consommation locale, mais encore il en est exporté une certaine quantité depuis le traité de 1874. Cette exportation tendra de plus en plus à s'accroître, par suite de l'importation des cotonnades européennes et des cotons filés.

Le *thé* cultivé au Tong-Kin est le même végétal que celui de Chine, mais il n'est pas préparé de la même manière. Cependant les montagnards qui avoisinent la province chinoise de Yun-nan récoltent un thé vert d'excellente qualité.

Il en est de même du *tabac*, qui vient admirablement dans les riches alluvions du delta et qui, préparé par des procédés mieux entendus, pourrait arriver et être avantageusement accueilli sur les marchés d'Europe. Les Muongs du bassin de la Rivière Noire en cultivent une espèce de qualité supérieure qu'ils vendent roulé en forme de corne de bœuf.

La *cannelle* est une des denrées du Tong-Kin les plus précieuses. Elle se récolte dans les montagnes de la chaîne séparative du bassin du Mé-Kong. La cannelle de qualité inférieure se trouve facilement dans le commerce, au prix de 15, 20 et 30 fr. l'once La cannelle de première qualité se vend 80 et 100 fr., c'est-à-dire à peu près au poids de l'or. Cette qualité croît dans les montagnes de la province de Thanh-hoa, et le roi d'Annam s'est naturellement réservé le monopole de cette qualité supérieure. Remède efficace contre les maux d'yeux, cette cannelle est également un tonique d'une merveilleuse énergie.

Parmi les produits médicinaux du Tong-Kin, un des plus remarquables est certainement le *hoang-nan*, strychnée, qui croît dans les montagnes du Bo-Chinh et du Nghé-An.

Suivant diverses expériences faites, soit au Tong-Kin, soit dans d'autres pays tropicaux, le hoang-nan serait un remède efficace contre la rage, la paralysie, la lèpre, la morsure des serpents venimeux, et en général contre toute inoculation de virus.

La science médicale européenne commence déjà à s'occuper de ce remède étrange. En France, le docteur Barthélemy, de Nantes, l'a employé, il y a peu de temps, contre la paralysie et a obtenu des résultats très remarquables. On peut voir l'article qu'il a publié à ce sujet dans le *Bulletin général de thérapeutique* du 15 août 1881.

L'*indigo* abonde dans le Tong-Kin méridional ; sa fabrication est défectueuse, aussi ne sert il qu'à la consommation intérieure. Avec des procédés de fabrication plus perfectionnés, il pourrait devenir une matière à exportation.

Le *ricin* réussit très bien au Tong-Kin ; il vient dans les marécages comme sur les montagnes. Les Tongkinois extraient leur huile à manger du *sésame* et de l'*arachide*.

Sur les rives des fleuves et des rivières, là où l'eau cesse d'être saumâtre, ainsi que sur le bord des routes, croît un arbre dont le fruit fournit une huile qui rend inaltérables les bois immergés, le *lam-va* produit un suif végétal.

D'autres arbres fournissent des résines, d'autres la gomme-gutte

L'*arbre à vernis* est surtout cultivé dans les provinces montagneuses du Tong-Kin septentrional. Le suc qui découle naturellement de son tronc et celui qu'on obtient à l'aide d'incisions dans l'écorce, donnent, mêlés à l'huile de l'arbre nommé *tong-chu*, un vernis égal à celui du Japon. Aussi les ouvrages de laque que fabriquent les Tongkinois sont-ils recherchés, même en Chine, où cette industrie est très perfectionnée,

L'essence de *badiane*, appelée encore huile d'anis étoilé, est une huile essentielle, produite par la distillation des fruits d'une magnoliacée. Elle est employée dans la parfumerie.

Les autres plantes aromatiques cultivées au Tong-Kin sont la *muscade*, le *cardamone*. Le *poivre* pourrait réussir aussi bien qu'en Cochinchine, mais il n'en existe pas encore de plantations.

Parmi les bois-précieux du Tong-Kin, on distingue le *calambac*, qui est un bois très odoriférant ; enfoui à un mètre et demi sous terre, il fait encore sentir son parfum à la surface du sol.

On trouve encore au Tong-Kin les *bois de rose*, de *fer* et d'*ébène*, le *sapan*, le *santal*, etc.

Outre ces essences recherchés pour les ouvrages de luxe, les forêts contiennent quantités d'arbres propres aux constructions navales.

III

Productions du règne minéral.

Sous le rapport de la production *aurifère*, le Tong-Kin peut rivaliser avec l'Australie et la Californie, et il est certain que, dans un

avenir très rapproché, on verra les chercheurs d'or y accourir en foule.

Indépendamment des mines, tous les cours d'eau qui descendent des plateaux du Tibet roulent des paillettes d'or.

L'évêque Retord rapporte qu'en 1853 on découvrit de nombreux placers aurifères dans les montagnes du Tong-Kin occidental. Dès la seconde année, ces placers occupaient plus de dix mille chercheurs d'or, presque tous chinois.

Il y a des cantons, dit un missionnaire, l'abbé Richard, où l'or doit être fort abondant, puique l'on y nourrit des canards pour le seul profit de l'or que l'on retire de leurs excréments.

Sur les marchés de la province de Thanh-Hoa, l'or est une matière d'échange.

Mais c'est surtout dans les montagnes du haut Tong-Kin, dans le bassin du Fleuve rouge et de son affluent, la Rivière Noire, que le précieux métal se rencontre en plus grande abondance. Dans le lit du Fleuve Rouge, près de la pagode Vatdin, M. Dupuis a trouvé de la poudre d'or, ainsi que dans le lit d'un petit affluent dont l'embouchure est près de Touen-Cia. Plus haut, entre Lao-Kaï et Long-Pô, il existe de nombreuses mines d'or. Le chef des tribus, riveraines du fleuve en cet endroit, conduisit un jour M. Dupuis à une de ces mines, recouverte d'une épaisse couche de sable, et lui en parla comme étant d'une grande richesse; mais le voisinage des « *Pavillons Noirs* », — bandits chinois qui sont établis à Lao-Kaï depuis 1865, — l'empêcha d'en continuer l'exploitation.

M. Dupuis a encore remarqué du minerai d'or en plusieurs autres endroits.

Un des lieutenants des « *Pavillons Jaunes* » qui a longtemps séjourné avec ses hommes chez les Muongs de la Rivière Noire, a donné à M. Dupuis les détails les plus circonstanciés sur la production aurifère de cette partie du Tong-Kin. Les Muong exploitent dans cette vallée un très grand nombre de mines d'or, et ils recueillent également beaucoup d'or en pépites, dans les sables de leur rivière. Il paraît que les Muongs sont très riches, car les femmes qui vont au marché jouent, à gagner ou à perdre, plusieurs milliers de francs à la fois et retournent le soir tranquillement dans leur village sans autre souci que celui de rattraper leur argent à la première occasion.

En remontant le Fleuve Rouge, on trouve aux environs de Yuen-

Kiang, les mines d'or de Talan, qui ont été visitées par la Commission du Mékong.

Ces gisements sont situés dans les gorges d'une montagne dénudée, de couleur verdâtre. L'or paraît provenir de quartz infiltré dans les couches de schiste qui forment le sol. Il y a une trentaine d'années que l'on a commencé à laver les sables des torrents et à creuser des gaie-ries dans les flancs de la montagne.

Les résultats ont donné jusqu'à 1,400,000 francs par an. Quelques puits appartiennent à des mandarins qui les font exploiter à leurs frais ; le lavage des sables des torrents est encore ce qui paraît donner les meilleurs résultats; mais l'espérance de trouver un filon quartzeux, riche en pépites et de s'enrichir en un jour fait creuser dans tous les sens de longues et profondes galeries ; la roche qui en est extraite est concassée et tamisée, puis traitée comme les sables.

Si nous remontons encore plus haut, c'est-à-dire vers les sources mêmes du Fleuve Rouge, l'exploitation des mines d'or se fait là sur une plus grande échelle.

Dans un ouvrage qu'il a publié sur ses voyages au Tong-Kin et au Yun-nan, M. Dupuis, parlant de l'inssurrection musulmane qui, en 1870, désolait cette dernière contrée, raconte qu'un général chinois nommé Yang-Yu-Ko, qui combattait le sultan de Tali, était parvenu à organiser un corps d'armée de cinquante mille hommes qu'il entretenait avec le produit de certaines mines d'or situées dans les départements de Li-Kiang et de Yong-Pé.

Un voyageur anglais, M. Cooper, raconte également qu'un chef mosso, avec lequel il s'etait lié d'amitié, lui fit voir une mine d'or très productive, exploitée par sa tribu. « Le pays situé entre A-ten-se et » Ouési, ajoutait ce chef, peut être appelé le champ d'or de la Chine. » Ce pays fut annexé à la province du Yun-nan au commencement du siècle dernier. Il est situé au Nord des sources du Fleuve Rouge. Un vicaire apostolique du Tibet, Mgr Chauveau, dans une lettre sur les richesses minéralogiques de son vicariat, compte près de soixante localités possédant des mines d'or, toutes situées dans le Tibet oriental ou dans le Tibet qui a été annexé à la province du Yun-nan.

La richesse aurifère de ces diverses contrées ne fait que confirmer une fois de plus le principe posé par Humbolt, à savoir qu'on doit trouver de l'or dans toute chaîne de montagnes dont l'axe suit une

méridienne, principe qui s'est déjà vérifié d'une manière si remarquable par la découverte des placers de Californie et d'Australie.

Le Tong-Kin est également très riche en mines d'*argent*, mais les richesses minérales de ce pays sont comme tous les autres fort peu et mal exploitées.

Un voyageur anglais, Crawfurd, nous apprend que le Tong-Kin a eu autrefois une production annelle de 6,000 kilogr. d'argent.

L'évêque Retord, que nous avons déja cité, et qui fait autorité par ses vingt-cinq ans de séjour au Tong-Kin, signale des mines d'argent dans les montagnes de la partie occidentale. En effet, sur le marché du Thanh-Hoa, l'argent est, de même que l'or, une matière d'échange.

Le P. Marini, missionnaire italien, qui a résidé au Tong-Kin de 1647 à 1658, parle dans son *Histoire du Royaume du Tong-Kin*, parue en 1666, de vingt-cinq à trente mines d'argent existant au nord du Tong-Kin, dans le bassin de la Rivière claire.

M. Dupuis a également signalé des mines d'argent très productives dans ce même bassin, principalement aux environs de Hoyang et dans le département de Kaï-Hoa, ainsi que dans les provinces de Thaï-nguyen.

Quant au CUIVRE, on le trouve partout dans les montagnes du Tong-Kin. Il semble que cette contrée, ainsi que le Yun-nan, ne forment qu'un seul et vaste gisement, dont l'importance laisse bien en arrière ceux du Chili et des autres gisements connus de l'Amérique.

Le Thanh-Hoa est une des provinces du Tong-Kin qui possède les plus beaux gisements. Tous les vases du pays, chaudrons, cuvettes, cafetières, crachoirs, sont en cuivre. On peut en conclure, non-seulement que ce métal abonde dans la province, mais encore qu'il est d'un travail facile, étant donnés les faibles moyens de l'industrie annamite. Une des mines les plus importantes est située en pleine forêt, près de Ké-Luim ; elle s'étend sur plusieurs centaines d'hectares. Les habitants l'exploitent en secret. Le métal en paraît naturellement très pur et d'une belle couleur, plutôt jaune que rouge.

Le cuivre se rencontre encore dans le bassin de Thaï-binh, dans le bassin de la Rivière-Claire, près de Hoyang, et surtout dans le bassin supérieur du Fleuve-Rouge. M. Dupuis, dans son voyage, en a remarqué de nombreux gisements dans les environs de Touen-Cia et de Lao-Kai, dans la vallée du petit affluent Tsai-ho, enfin auprès de Long-Pô, à une demi-lieue de l'embouchure du Tsin-ho. Toutes ces mines sont

très riches et d'une exploitation facile ; quelques-unes montrent leurs filons à fleur de rocher sur les berges de la rive.

Les gisements se continuent dans la province du Yun-nan avec une abondance extrême. Avant l'insurrection musulmane, il y avait dans cette province plus de quarante mines en exploitation. On pourrait en exploiter facilement le double. Pour donner une idée de la richesse cuprifère du Yun-nan, il suffit de dire qu'en 1850 l'impôt annuel que paya cette province au gouvernement central s'éleva à plus de six mille tonnes de cuivre. Mais au commencement du siècle et surtout au dix-huitième siècle, la production de ce métal était encore considérable. Ainsi, une seule mine, celle de Tang-tan, donna, en 1803, 15,000 tonnes de cuivre ; dans le siècle précédent, sa production annuelle avait maintes fois approché de 19,000 tonnes.

M. Dupuis a fait expédier en Europe des mattes de première fusion, venant des environs de Mang-hao. L'analyse de ces mattes a donné pour résultat, sur cent parties, quarante et une de cuivre, vingt-trois de plomb et vingt-trois de fer. M. Dupuis les prenait sur place, en échange d'un poids égal de sel ; or, le sel coûtait à Hanoï de 3 fr. à 3 fr. 50 le picul ou les 60 kil. Cette opération donnait comme on voit des bénéfices considérables.

Le Tong-Kin possède des mines d'ÉTAIN, principalement dans les environs de Lao-Kaï, qui ne sont pas exploitées faute de capitaux. Mais les mines des environs de Mong-tse, dans la province du Yun-nan, sont les plus importants gisements connus. Ces gisements sont situés à proximité du Fleuve-Rouge, au village de Koueï-Kieou. Cette exploitation fait vivre plus de dix mille personnes et en occupait bien davantage autrefois. La première mine d'étain a été ouverte à Koueï-Kieou, il y a près de deux cents ans. La production de l'étain, qui atteignait encore, au commencement du siècle, 5,000,000 de kilog., n'était plus, il y a une dizaine d'années, que du dixième de cette quantité. Elle est remontée, en 1876, à 1,500,000 kilog. Les propriétaires d'usines peuvent arriver à doubler promptement cette quantité si la voie du Fleuve Rouge devient plus sûre et se trouve débarrassée des nombreuses douanes établies sur ses bords.

Le prix de l'étain presque pur est de 10 taëls (65 fr.) à la mine. L'impôt prélevé par le gouvernement chinois s'élève à environ 10 % ; le prix du transport de la mine à Manghao, point d'embarquement, est de un demi-taël. On admet, en conséquence, que le prix de l'étain de

première qualité, rendu à Manghao, est de 11 taëls 50 argent (74 fr. 75). D'après les dispositions de notre traité de commerce, il ne devrait plus lui rester à payer d'autre impôt qu'un droit de transit de 5 %, et comme le coût du transport en descendant le fleuve est peu considérable, une opération faite sur cet étain offrirait dans des conditions normales d'assez beaux bénéfices, absorbés aujourd'hui par l'énorme rançon qu'il faut payer aux « *Pavillons noirs* » et aux douanes annamites établies le long du fleuve. Les derniers cours de la Bourse cotent l'étain de diverses provenances de 260 à 267 fr. les 100 kilog.

C'est dans la partie supérieure du bassin du Fleuve Rouge et du Thaï-binh que se trouvent les mines de ZINC du Tong-Kin. Au siècle dernier, le Japon importait du Tong-Kin, par navires hollandais, d'assez forts chargements de minerai de zinc pour la fabrication du laiton.

Je n'en finirai pas, messieurs, sur ce chapitre s'il me fallait encore insister sur les mines de CINABRE, de PLOMB, de FER et de BISMUTH et sur les pierres précieuses, mais je ne saurais cependant passer sous silence les importantes mines de HOUILLE qui viennent encore d'être tout récemment reconnues par M. Fuchs, un de nos ingénieurs les plus distingués. Cette dernière exploitation est certainement appelée à révolutionner les affaires de l'Extrême-Orient. Avec la houille et le fer, on est en effet maître de toutes les industries.

Le terrain houiller du Tong-Kin affleure sur la côte nord de l'ancien golfe que les eaux du Fleuve Rouge ont carbonaté. M. Fuchs l'a reconnu sur une étendue de 110 kilomètres et sur une largeur de 15 kilomètres. Cette largeur, assure ce dernier, est certainement inférieure à la largeur réelle du bassin houiller, puisqu'on trouve des affleurements de houille en dehors de la région qu'il a été possible à M. Fuchs de visiter.

Les analyses chimiques des combustibles et les observations stratigraphiques faites sur leurs gisements ont montré qu'il existe dans les gîtes du Tong-Kin quatre espèces différentes de houille formant trois, sinon quatre groupes distincts de couches.

La série des combustibles s'arrête, d'une part, aux houilles maigres à courte flamme, analogues aux houilles maigres de la Grand'Combe, et, d'autre part, aux houilles très gazeuses, brunâtres, voisines de la houille stipite. Les intermédiaires sont tous, au moins aux affleurements, des charbons maigres.

L'essai industriel fait dans une locomobile sur la houille à courte flamme de la mine Henriette a donné une consommation, par cheval-vapeur et par heure, de 1 kilogramme 966, consommation supérieure de 2 1/2 0/0 seulement à celle que donne le bon charbon d'Anzin (fosse de Denain).

Les épaisseurs des couches sont assez fortes dans le bassin de Hon-Gac. Elles atteignent individuellement jusqu'à 5 mètres de puissance, et leur réunion en groupes très homogènes permettra d'exploiter, *dans le même groupe,* une épaisseur totale de charbon allant jusqu'à 11 mètres.

Les couches affleurent très près du littoral et à côté d'excellents mouillages. On peut suivre leurs affleurements sur plusieurs kilomètres de longueur et, par suite, l'évaluation des ressources en combustible contenues dans le bassin de Hong-Gac a pu être faite avec une certaine précision. En faisant une large part aux éventualités, M. Fuchs a trouvé que la masse de charbon exploitable dans ce bassin jusqu'à 100 mètres de profondeur seulement au-dessous du niveau de la mer, dépasse le chiffre total de 5 millions de tonnes.

Indépendamment de ces divers bassins houillers, auxquels le voisinage de la mer donne une si grande importance, M. Dupuis a découvert d'autres gisements considérables dans le haut du Fleuve Rouge, au-dessus de Touencia et aux environs de Mang-hao, dans la même région que les minerais de fer. Tous ces gisements viennent à fleur de terre.

IV.

Productions du règne animal.

Je passe rapidement sur les produits du règne animal.

Le Tong-Kin possède la plupart de nos animaux domestiques, sauf le mouton et l'âne. Les montagnes renferment d'immenses troupeaux de bœufs et de buffles ; on y trouve aussi quantité de chèvres ; les porcs abondent partout et leur chair est très estimée. Poules, canards, oies et pigeons fourmillent dans tous les villages.

Le *musc* du Tong-Kin est très apprécié. Parmi les oiseaux il en est de très beaux, dont les *plumes* sont recherchées pour les parures ;

citons le paon. le faisan bleu, dit faisan Raynaud, et d'autres oiseaux au plumage éclatant. Dès la première année de l'ouverture du Tong-Kin au commerce, il a été exporté de quinze à vingt mille dépouilles d'oiseaux, la plupart pour la France. Je laisse de côté l'*écaille*, la *nacre* la *cire*, pour aborder un sujet plus important, la *soie*.

Le *ver à soie* réussit très bien au Tong-Kin. Les Tongkinois le nourrissent sur un mûrier nain, le *morus indica*, qui se multiplie par boutons, avec une grande facilité. Cet arbuste végète ordinairement dans les terrains d'alluvions qui bordent les cours d'eau.

Les Tonkinois ne savent pas bien dévider les cocons ; aussi les soies gréges se vendent-elles à un prix relativement très bas.

D'après les estimations des douanes franco-annamites, les soies grèges exportées dans les premiers temps de l'ouverture du Tong-Kin au commerce étaient cotées de 16 à 18 francs le kilogramme.

Les tissus de soie du Tong-Kin ont également besoin d'être perfectionnés. Jusqu'à présent: il n'y a guère que quelques étoffes écrues de nuance crème qui aient été acceptées par l'Europe.

L'industrie séricicole est surtout très développée dans le bassin du Thaïbing ; elle est appelée à prendre des développements très considérables au Tong-Kin.

V.

La Voie du Fleuve Rouge.

Je viens, mesdames et messieurs; de faire passer sous vos yeux les productions du Tong-Kin. Vous avez dû être frappés de leur importance. Nul pays ne réunit peut-être à un si haut degré toutes les richesses que je viens d'énumérer. Ajoutez à cela un pays sain, une population douce, sympathique, et vous aurez la plus belle colonie du monde.

Il me reste a vous parler de la voie du Fleuve Rouge qui, comme voie de communication, donne encore au Tong-Kin une plus grande importance.

C'est à M. Dupuis que revient l'honneur de la solution tant cherchée du grand problème économique que les Anglais étudient depuis si longtemps, et qui consiste dans l'établissement d'une route commerciale, courte et facile, entre la mer et les provinces occidentales de la

Chine, de manière à éviter la voie longue, difficile et coûteuse du Yang-tsé.

La conquête d'un nouveau groupe de près de cinquante millions de consommateurs, qui ouvrirait à notre commerce des marchés où nos produits manufacturés s'échangeraient facilement contre des matières premières, est une question qui vaut assurément la peine qu'on s'en occupe.

Les Anglais ont cherché les premiers à la résoudre à leur profit, à la suite des traités qui ont ouvert au commerce étranger une partie du vaste bassin du Yang-tsé. Depuis cette époque l'établissement d'une route entre l'Inde et la Chine, qui ferait dériver vers leurs possessions le courant commercial des provinces sud-ouest du Céleste-Empire, est devenu le projet favori de leurs explorateurs.

Un grand nombre de projets ont été mis en avant. Parmi les routes projetées entre la Birmanie, l'Inde et le Yun-nan, à travers la région montagneuse et difficile que sillonnent les hauts affluents du Yang-tsé, le haut Mé-Kon, la haute Salouèn, le haut Iraouaddy et le haut Brahmapoutre, citons celle de l'Iraouaddy, allant de Rangoun à Tali, par Bhamo et Momein ; la route du capitaine Sprye, entre Rangoun et le sud-ouest du Yun-nan à travers les bassins de la Salouen et du Mékong, par Semao ; celles de Moné et de Thenni, qui empruntent l'idée du capitaine Sprye, avec des modifications plus ou moins grandes. Enfin la route du général Arthur Cotton, de Soudaya, sur le Brahmapoutre, à la vallée du Yang-tsé, parallèlement au 28° de latitude. Tous ces tracés ont ce grand inconvénient d'être perpendiculaires à l'axe des vallées ; il en résulte des montées et des descentes perpétuelles et parfois des passages infranchissables dans des sentiers qui serpentent de ravin en ravin jusqu'aux gorges profondes où roulent des torrents rapides.

Cependant les Anglais veulent tenter l'impossible et déjà la première section d'un chemin de fer allant de Rangoun à Prôme, en suivant l'Iraouaddy, est terminée sur une étendue de 180 milles.

De leur côté, les Français ne restaient pas inactifs : ils accomplissaient, pendant les années 1866-1867-1868, cette magnifique exploration du Mékong qui a illustré les noms de Doudart de Lagrée et de Francis Garnier, et, pendant les années 1870-1871 et 1872-1873, M. Dupuis trouvait enfin la solution tant cherchée en démontrant, par deux expéditions successives, la navigabilité du fleuve du Tong-Kin :

seul, il a su atteindre le but vers lequel les Anglais ont vainement tendu pendant si longtemps. (*Applaudissements*).

C'est là un fait reconnu par les étrangers eux-mêmes, et nous nous plaisons à reproduire les lignes suivantes empruntées à un voyageur qui certes ne saurait être taxé de partialité pour les Français, au baron Richthofen, ancien président de la Société de géographie de Berlin :

» On doit désormais, dit-il, considérer comme résolu le problème
» qui depuis si longtemps occupait beaucoup d'esprits, et qui consistait
à savoir si une route commerciale directe pouvait être établie avec
» la partie sud-ouest de la Chine, et quelle était la direction qu'elle
» devait suivre. Celui qui étudie la question avec impartialité ne
» doutera pas un seul instant, après un examen suffisant, que tous
» les avantages ne soient pour la route qu'offre le fleuve du Tong-Kin
» et tous les désavantages, non seulement pour la voie anglaise de
» l'Iraouaddy, mais pour toutes les autres routes qui ont été ou qui
» peuvent être projetées pour pénétrer dans le Yun-nan par sa
» partie ouest et sud-ouest. »

Il a fallu l'énergie remarquable de M. Dupuis et cette persévérance que rien ne sait lasser pour résoudre une question semée de tant de difficultés.

Quand il vint en France, en 1872, pour préparer cette expédition qui devait ouvrir à notre pays les portes du Tong-Kin, il eut à soutenir ces luttes que soulèvent toujours à leur apparition les idées empreintes d'une hardiesse peu commune et qui effraient les esprits timides et irrésolus. On lui faisait mille objections. On alléguait l'avortement des précédentes tentatives pour remonter le Fleuve Rouge. On lui représentait le Tong-Kin en proie à la guerre civile, à feu et à sang, le pays très montagneux, le fleuve très encaissé, la facilité avec laquelle on pouvait en rendre la navigation impossible, la cruauté la perfidie des mandarins annamites : en perspective une mort affreuse. On lui montrait des pirates établis à l'embouchure du fleuve et s'opposant à son passage ; enfin, on lui dépeignait, sous les couleurs les plus sombres, la rapacité et le fanatique courage de ces derniers.

Ces objections étaient impuissantes à ébranler une conviction aussi fortement établie que la sienne. M. Dupuis détruisait une à une ces appréhensions chimériques, et à chaque objection opposait une réponse puisée dans la certitude que lui suggéraient ses projets, fortement conçus et longuement étudiés.

Et lorsque, malgré tout, on doutait encore du succès : « La chose » n'est pas à faire disait-il ; je vous affirme qu'elle est faite, qu'il n'y » a qu'à marcher. » (*Applaudissement*).

C'est avec cette espèce d'intuition géniale, qui lui faisait démontrer comme accomplis des projets qu'on venait de taxer d'imaginaires, plein de confiance et d'espérance dans le résultat de son œuvre, que M. Dupuis allait aborder le problème qu'il s'était posé et qu'il n'était donné qu'à lui seul de résoudre : l'*Ouverture d'une voie de communication courte, rapide et économique de la mer avec les provinces sud-ouest de la Chine.*

Le 14 avril 1872, M. Dupuis quittait la France et le 8 novembre se présentait aux embouchures du Fleuve Rouge, à la tête de sa Flottille, comprenant : deux canonnières à vapeur montées en trois mâts, le *Hong-Kiang*, capitaine *Vlavianos*, et le *Lao-Kaï*, capitaine *d'Argence* ; une chaloupe à vapeur ayant un tirant d'eau de cinq pieds, le *Son-tay*, capitaine *Brocas*, et un bâtimeat à voile chinois ou grande jonque, portant 120 tonneaux de charbon et un nombreux matériel destiné aux autorités de la province du Yun-nan. Plus tard, l'expédition s'adjoignit un vapeur à roues de rivière, le *Mang-hao*, capitaine *Boucagnani*.

Elle comprenait un personnel de vingt-cinq Européens et environ cent vingt-cinq Malais, Manillois ou Chinois. Dans le personnel européen, on remarquait, outre votre serviteur et les capitaines : un ingénieur, M. *Ducos de la Haille*, et un conducteur de travaux, M. *d'Ercourt*, engagés pour l'exploitation des mines ; un fondeur, M. *Fargeau*, engagé pour diriger des fonderies au Yun-nan ; trois instructeurs d'artillerie, MM. *Bégault*, *Morris et Cyriaque*, engagés pour le compte du maréchal du Yun-nan. Les autres membres étaient MM. *Berthaut*, *Gauchon*, *Légier*, *Francelli*, seconds à bord des navires ; MM. *Dillère*, *Gervais*, *Davis*, mécaniciens, etc.

La tenue des équipages était celle de nos marins avec la calotte américaine autour de laquelle se trouvait inscrit le nom du navire en lettres d'or.

Le gouverneur de la Cochinchine avait envoyé un aviso, le *Bourayne*, aux embouchures du Fleuve Rouge pour faciliter le passage à M. Dupuis. Mais cette intervention ne fit qu'augmenter les défiances des mandarins, qui, à partir de ce jour, considérèrent l'expédition comme l'avant-garde des Français au Tong-Kin.

Malgré les nombreuses entraves suscitées par les mandarins, M Dupuis parvint, avec son escadrille, à Hanoï, l'ancienne capitale du Tong-Kin, puis, prenant avec lui quelques-uns des siens, il s'engagea dans le haut fleuve à la tête d'un convoi, laissant ses navires et le gros de son expédition à Hanoï, sous mon commandement, pour maintenir la position.

Après quelques jours de navigation, M. Dupuis retrouva ses montagnards, plus hospitaliers que les Annamites, renoua connaissance avec eux, passa au milieu des *Pavillons-Noirs*, toucha les frontières de Chine le 20 février et arriva à Yun-nan-sèn, capitale du Yun-nan, où sa présence provoqua un enthousiasme indescriptible. Les tendances des peuples vers le bien-être et la richesse sont partout les mêmes, et la démonstration pratique que M. Dupuis venait de faire de la nouvelle voie commerciale le fit accueillir comme un libérateur et excita parmi les habitants du Yun-nan les plus grandes espérances.

En présence de l'opiniâtreté des mandarins annamites à vouloir fermer à la circulation une voie si nécessaire à la prospérité du Yun-nan, le maréchal Mà offrit dix-mille hommes à M. Dupuis pour assurer la circulation du Fleuve Rouge jusqu'à la mer ; il n'en fallait pas tant. Les Tongkinois, avec leurs idées séparatistes, n'attendaient qu'une occasion pour secouer le joug des Annamites, et la force des choses les donnait comme alliés naturels à la première puissance intervenante.

Avant tout, M. Dupuis pensait à la France. *Applaudissements*. Il se contenta d'une escorte de cent cinquante soldats de la garde du maréchal Mà, qu'il jugeait suffisante, avec le personnel de l'expédition, pour assurer la circulation du fleuve.

L'escorte avait pour tenue un vêtement d'une belle couleur orange, bordé d'un large velours noir et revêtu de caractères chinois également noirs, indiquant que le soldat appartenait à la garde du maréchal. Un turban rouge, une ceinture bleue et un pantalon de toile écrue complétaient l'habillement.

Le premier soin de M. Dupuis, à son retour à Hanoï, fut de m'envoyer à Saïgon, pour rendre compte au gouverneur de la Cochinchine des résultats de son expédition et de la situation politique du Tong-Kin. J'avais pour mission de faire savoir à l'amiral qu'en réalité M. Dupuis était maître du Tong-Kin ; qu'à l'exception des troupes anamites, venues de Hué, toute la population indigène était pour lui,

et que, sur un signe de celui qu'elle considérait comme son libérateur, elle chasserait les Anamites et mettrait à sa tête un roi de l'ancienne dynastie des Lè, caché dans les montagnes. L'amiral avait donc à choisir entre deux partis : ou laisser M. Dupuis agir, et dans ce cas, ce dernier rétablissait le prétendant, en le plaçant sous le protectorat de la France, ou conquérir le Tong-Kin, et dans cette hypothèse, deux cents hommes suffisaient à en faire une colonie française.

Le gouverneur de la Cochinchine se prononça pour l'intervention.

Pendant ce temps, les Anamites entraient en lutte ouverte avec l'expédition. Le 26 mai 1873, le maréchal Nguyen-tri-phuong, l'homme le plus puissant de l'Annam après le roi, et qui nous avait combattu avec tant d'acharnement en Basse Cochinchine, arrivait au Tong-Kin avec mission de détruire l'expédition par tous les moyens. Empoisonnement des eaux potables, tentatives d'incendie, attaques à main armée, l'expédition eut tout à souffrir de cet ennemi de la France. La tête de M. Dupuis et celle de ses hommes furent mises à prix : quelques-uns de ses matelots furent enlevés isolément et torturés jusqu'à la mort. Quelques Tongkinois dévoués à M. Dupuis eurent le même sort. Ce fut une bataille de chaque jour et chaque jour un nouveau succès pour M. Dupuis, tant et si bien qu'il finit par cantonner les Annamites dans la citadelle avec défense expresse de paraître dans la ville commerciale sous peine d'être arrêtés et emprisonnés.

Le Tong-Kin demandait à se soulever, M. Dupuis, conformément aux instructions du gouverneur de la Cochinchine, fit tout pour arrêter ce mouvement insurrectionnel jusqu'à l'arrivée du corps expéditionnaire.

Cependant, le 11 septembre, le maréchal Nguyen se décida à frapper un grand coup. Il fit une sortie générale à la tête des troupes de la citadelle, au nombre de cinq mille hommes. L'expédition était sur ses gardes. Aux premières décharges, ce fut, parmi les troupes de Hué, un sauve-qui-peut général. Le maréchal lui-même, en entendant les feux de peloton, fut le premier à se sauver sans attendre le résultat. (*Applaudissements*).

A cette époque, l'effectif de l'expédition s'élevait au chiffre de quatre cents hommes. En arrivant à Hanoï, le 5 novembre, Francis Garnier fut frappé de la tenue et de la discipline de cette petite troupe qui, rangée en bataille, lui présentait les armes, bannières déployées, les clairons sonnant au champ, au bruit des gongs et du canon de la rade, saluant le représentant de la France.

M. Garnier essaya d'entamer les négociations pour l'ouverture du Tong-Kin et de son fleuve au commerce. Ce fut en vain. Le maréchal Nguyen ne voulut reconnaître en aucune façon les pouvoirs du représentant de la France.

Les hostilités étant ouvertes, le 20 novembre 1873, à six heures du matin, l'assaut fut donné à la citadelle d'Hanoï. Au signal du chef, les canonnières battirent les deux portes qui font face aux fleuve, quatre-vingt-dix soldats de marine attaquèrent les deux portes du côté opposé. M. Dupuis à la tête de quatre-vingts de ses Chinois et de dix Européens, pénétra dans la place en même temps que nos soldats, après avoir enlevé une demi-lune où les Annamistes avaient concentré leurs principaux moyens de défense. En trente-cinq minutes, la citadelle était prise, avec quelques milliers de prisonniers et la plupart des mandarins, au nombre desquels le maréchal Nguyen, qui mourut peu de jours après de ses blessures.

Quelques jours après, M. Garnier se mit en campagne pour assurer ses communications avec la mer et, en vingt jours, secondé par MM. Esmez, de Trentinian, Balny, Hautefeuille, Harmand, Bain, Perrin, officiers de marine, qui accomplirent des prodiges d'audace, il conquit tout le Delta du Fleuve Rouge.

Un traité des plus avantageux allait être signé lorsque M. Garnier fut tué dans une embuscade tendue par les « Pavillons noirs, » le 21 décembre 1873.

Ce malheureux événement n'était pas de nature à modifier la position et l'influence prises par les Français au Tong-Kin. Près de trente mille Tongkinois, auxquels on avait fait distribuer des armes, étaient venus se ranger autour du petit corps expéditionnaire. Mais M. Philastre survint et l'œuvre de M. Dupuis et de Garnier fut presque entièrement détruite.

A la suite d'un long séjour en Basse Cochinchine, où il exerçait les fonctions d'inspecteur des affaires indigènes, M. Philastre, par un travers assez difficile à expliquer, mais dont on retrouve ailleurs d'autres exemples, était devenu Annamite d'idée et de cœur. Il trouvait que les Français s'était comportés en véritables brigands en s'emparant de la Basse Cochinchine et s'indignait à la pensée qu'ils allaient encore prendre le Tong-Kin.

Envoyé seulement à Hué en qualité de négociateur, il partit de son propre mouvement pour le Tong-Kin, où il arriva après la mort de

Garnier. Aussitôt, il fit évacuer les citadelles malgré les protestations des officiers et ordonna l'évacuation générale du Tong-Kin.

Alors, à Saïgon, il fallut recommencer à discuter le traité, article par article, et le gouverneur, traîné de jour en jour par des exigences toujours croissantes, fut conduit, de concessions en concessions, jusqu'au 14 mars 1874, veille de son départ. Au dernier moment, après une dernière concession, le gouverneur dut menacer de rompre les négociations et de partir pour le Tong-Kin pour obtenir enfin la signature des ambassadeurs annamites.

La France recevait une signature à laquelle les Annamites étaient résolus de ne jamais faire honneur, mais enfin le Fleuve Rouge était ouvert *en principe*. Tout faible qu'il fût, ce résultat était important pour l'avenir.

Nous avons suffisamment démontré ici l'importance de cette nouvelle route commerciale qui répond, non-seulement aux besoins du Yun-nan, mais à ceux d'une partie du Tibet, du Sé-tchüen, du Kouei-tchéou ; du Kouang si, du Laos et de tout le Tong-Kin.

L'ouverture de cette voie met en relations directes avec la civilisation européenne plus de cinquante millions d'individus, crée un nouveau et immense débouché à nos produits et établit, à proximité de Saïgon, une communication facile et peu coûteuse avec les plus riches contrées du monde jusqu'ici entièrement fermées au commerce étranger.

Il appartient à la France d'en assurer aujourd'hui la libre circulation. *(Applaudissements.)*

Tous les commerçants chinois, tant à Mang-hao qu'à Mong-tsé, Lin-ngan, Yun-nan-sèn, sont extrêmement favorables à l'extension du commerce par la voie du Fleuve-Rouge. Tous ces centres sont d'une certaine importance : la ville de Mong-tsé n'a pas moins de 20.000 âmes : le chiffre de population de Lin-ngan est d'environ 60.000 ; celui de Yun-nan-sèn dépasse 100.000.

Indépendamment de ces marchés principaux, situés très près l'un de l'autre, il existe dans leur rayonnement un grand nombre d'autres villes, peuplées de 10 à 15,000 âmes.

Ce n'est pas seulement de Mang-hao à Yun-nan-sèn que les commerçants chinois attendent avec impatience l'ouverture du Fleuve-Rouge sous la protection de la France, mais jusqu'aux frontières du Yun-nan et du Sé-tchuen. Tout près de cette frontière coule le Yang-tsé, com-

munément appelé par nous le Fleuve Bleu, et sur ses bords on trouve de riches et populeuses cités, parmi lesquelles il faut nommer Sueitchéou-fou, qui compte 300.000 habitants, et un grand nombre d'autres villes de 40 à 50,000 âmes, dont je passe les noms, pour arriver à l'importante ville de Tchong-kinn-fou, le centre commercial le plus important de la riche province du Sé-tchuen. Cette ville n'est pas tout à fait aussi peuplée que Paris, elle ne compte que 1.500,000 âmes !

Dans son voyage au centre de la Chine (mai à août 1873), Francis Garnier atteignait cette ville considérable à l'époque où M. Dupuis cherchait à établir des relations commerciales entre le Tong-Kin et la province chinoise du Yun-nan. Cette tentative avait eu un grand retentissement dans tout le Yun-nan et avait gagné le Sé-tchuen au moment où Francis Garnier y séjournait. Voici ce qu'il écrivit alors à la Société de géographie de Paris à ce sujet : « Je me contenterai de signaler » l'intérêt que les négociants de Tchong-Kinn portent aux tentatives » qui se font en ce moment pour ouvrir à la Chine méridionale un » débouché par le fleuve du Tong-Kin. Ils se sont convaincus, par » un examen minutieux de la question, que leur ville aura un avantage » réel à entrer dans la nouvelle zone commerciale qu'inaugure la » féconde entreprise de M. Dupuis..... « Ces renseignements, tout laconiques qu'ils sont, ont leur importance venant d'un homme de la valeur de Francis Garnier, dont les travaux ont fait l'admiration de tous les géographes.

Ainsi donc, en dehors du Tong-Kin, du Nord au Sud : c'est-à-dire de Tchong-kinn-fou à Luang-Prabang, dans le Laos ; de l'est à l'ouest : des frontières orientales du Koueïtcheou aux sources du Fleuve-Rouge, il y a là plus de 700,000 kilomètres carrés de pays riches en productions de toutes sortes, habités par un peuple nombreux, civilisé, ayant des besoins considérables.

On comprend vraiment que les Anglais fassent des efforts inouis pour s'ouvrir un accès sur un marché de cette importance et songent à perforer des montagnes de 3,000 mètres de hauteur, qui, au sud-ouest du Yun-nan, leur barrent la route de Bhamo à Tali-fou.

En attendant, par la convention de Tchè-fou, signée le 13 septembre 1876, ils ont obtenu qu'un agent britannique puisse résider à Tchong-kinn-fou pour étudier le commerce de la contrée et un second à Tali, afin de prendre, de concert avec les mandarins, les mesures nécessaires pour ouvrir la province du Yun-nan au commerce anglo-indien par la voie de Bhamo et de l'Iraouaddy.

On voit que les Anglais n'ont pas perdu de temps pour nous devancer, mais ce qui nous console un peu, c'est que l'agent britannique qui a été envoyé en 1878 pour reconnaître la voie de Bhamo, M. Baber, en a donné une idée très défavorable. Il ressort du récit de son voyage, et ce sont du reste ses propres conclusions, que la construction d'un chemin de fer entre Tali et Bhamo est pour ainsi dire impossible, les résultats à obtenir n'étant pas en rapport avec les dépenses énormes que nécessiterait une telle construction. Enfin, il reconnait que la voie la plus simple et la plus facile pour atteindre non seulement le Yunnan oriental, mais encore la région du Tali, c'est la voie du Tong-Kin.

L'œuvre française de Dupuis reste donc seule debout, à nous d'en profiter. (*Applaudissements.*)

La navigation du Fleuve Rouge jusqu'à la frontière de Chine est facile et avantageuse pour des bateaux à vapeur de rivière, entièrement plats, à roues, d'un tirant d'eau ne dépassant pas 90 centimètres, et munis d'une bonne machine qui leur permette de refouler au besoin un courant de six nœuds. Ces bateaux pourront remonter le fleuve en toute saison, même pendant la saison sèche. De mai à décembre, des bateaux ayant un tirant d'eau de 2 mètres pourront facilement remonter jusqu'à la frontière, c'est alors l'époque des hautes eaux.

En l'état actuel, la navigation s'opère à l'aide de jonques construites spécialement à cet effet pour les voyages du fleuve jusqu'à Lao-Kaï et Mang-hao. Elles peuvent porter environs vingt tonneaux et ont 20 mètres de long, 3 mètres de large en 1 mètre 20 de profondeur de cale ; elles sont à fond entièrement plat et leur tirant d'eau en pleine charge ne dépasse pas 90 centimètres.

Lorsque le vent est favorable, on établit une immense voile carrée, à l'aide de laquelle la jonque file trois nœuds par la moindre brise. On comprend l'avantage qu'il y aurait à remplacer ces lourdes barques par des bateaux à vapeur.

VI

Le Traité de Saïgon en 1874.

On sait comment M. Dupuis a ouvert à notre pays les portes du Tong-Kin. En vertu du traité de 1874, nos consuls sont installés à Hanoï et à Haï-Phong, avec une garde chacun de cent hommes.

Par ce même traité, le Fleuve Rouge était ouvert au commerce. Il était stipulé que les sujets français pourraient naviguer et commercer entre la mer et la province de Yun-nan moyennant l'acquittement des droits fixés, c'est-à-dire que les marchandises transitant par le Yunnan ne devaient acquitter le droit de douane qu'à leur entrée sur le territoire annamite, qu'elles y arrivent par mer ou par la frontière de Chine ;

Qu'aucun autre droit accessoire ou supplémentaire ne pouvait être établi sur les marchandises régulièrement introduites, à leur passage d'une province ou d'une ville à une autre,

Ceci est fort beau sur le papier, mais passons à la pratique et voyons ce qu'en pense l'administration elle-même, par la plume de M. Kergaradec, consul de France à Hanoï.

En faisant une reconnaissance du Fleuve Rouge, de 1876 à 1877, M. de Kergaradec s'arrête à la douane de Trang, située un peu au-dessus d'Hanoï, dans la province de Sontay. C'est la première que les commerçants rencontrent en remontant le fleuve.

« Cette douane, dit-il, fait payer les droits à tous les bateaux *sans* » *exception* qui remontent le fleuve. Ils peuvent ensuite passer libre- » ment devant les autres douanes de la province de Sontay, mais » doivent payer *à nouveau* si elles passent sur le territoire de Hung- » Hoa. Des bureaux établis aux autres extrémités de Sontay lèvent » l'impôt sur les marchandises qui entrent de leur côté et, en un mot, » la province est constituée au point de vue douanier comme un petit » État qu'on ne peut traverser dans un sens ou dans l'autre sans payer » des droits que le peu de surveillance exercée sur les préposés rend » souvent arbitraires.

...... » La douane de Ya-Yu est la seconde à laquelle les barques » parties de Hanoï doivent acquitter les droits qui sont les mêmes qu'à » la douane de Trang .....

...... » Bao-Ha est la troisième douane que rencontrent les barques » se rendant à Lao-Kaï. C'est, de toutes, celle qui commet le plus » d'exactions. Non seulement on y prélève la plupart du temps des » droits supérieurs à ceux que fixent les règlements, mais chaque barque » doit encore acquitter certains impôts arbitraires. »

Un Chinois de Hanoï, qui se rendait à Lao-Kaï, avec une barque chargée de coton et de sel, et dont M. Kergaradec fit la rencontre au-des-

sus de Bao-Ha, lui déclara qu'on avait exigé de lui à cette douane 20 %, ce qui portait à plus de 30 % l'impôt qu'il avait payé depuis Hanoï, et il se plaignait amèrement de l'espèce de rançon qu'il allait ensuitre être obligé de payer au chef des « *Pavillons Noirs* ».

Voilà comment est exécuté le traité de 1874. La situation actuelle est celle-ci :

Le Fleuve Rouge, théoriquement ouvert au commerce, ne l'est pas de fait : aucune maison française ou étrangère ne profite de l'ouverture de cette magnifique route commerciale, la plus courte et la plus économique pour pénétrer au sein des riches provinces sud-ouest de la Chine ; des Européens ne sauraient se hasarder dans les parages des « *Pavillons Noirs* » (bandits chinois au nombre de 7 à 800 hommes), alors que nos consuls ne se croient pas en état de les y protéger et mettent obstacle à ce qu'ils se protègent eux-mêmes.

Les agissements de cette bande chinoise et de leur chef sont bien connus. La solde allouée, par le Trésor annamite, à ces auxiliaires que l'Annam entretient à notre intention, est la même que celle des milices : deux ligatures (2 fr.) et une mesure de riz par homme et par mois.

Comment, dès lors, ne pas considérer le gouvernement annamite comme responsable des actes de brigandage de ces coquins qu'il a soudoyés contre nous en 1873, et qui ont attiré Francis Garnier dans un guet-apens et l'y ont assassiné, d'accord avec les ambassadeurs de Hué, au moment où des pourparlers étaient engagés avec ces derniers pour traiter de la paix.

Nous apprenons que le Ministre de la Marine, voulant en finir une fois pour toutes avec la mauvaise foi des Annamites, va demander aux Chambres le crédit nécessaire pour assurer à notre pays la place à laquelle il a droit de prétendre au Tong-Kin. Nous sommes certain qu'il répondra ainsi aux vœux du commerce français. (*Applaudissements*).

La bonté du climat du Tong-Kin permettra en outre aux troupes stationnaires de Cochinchine de faire des séjours plus ou moins prolongés dans ce pays pour se refaire du climat énervant de Saïgon, climat si meurtrier pour les Européens, à l'instar de l'Angleterre qui envoie au Cap les soldats anglais rendus malades par le climat des Indes.

Le Tong-Kin, qui est la Pologne de l'Extrême-Orient, aspire à se débarrasser de ses oppresseurs ; le peuple nous tend les bras.

Les circonstances semblent nous favoriser d'une manière particulière. Nous nous trouvons en présence d'un gouvernement et de fonctionnaires dont la corruption a entraîné la désorganisation complète de l'armée, de la marine et des finances. L'Annam est un royaume qui s'écroule.

La conquête du Tong-Kin par Francis Garnier et Dupuis en 1873, avec une centaine d'hommes, la prise plus récente de la citadelle d'Hanoï par le commandant Rivière, démontrent de la façon la plus péremptoire, sans qu'il soit besoin d'insister davantage, l'impuissance de l'Annam.

Les soulèvements partiels qui ont éclaté au Tong-Kin, en 1857 et 1858, sous le règne du Tu-Duc, la grande insurrection de 1861, qui pendant cinq ans fit trembler le trône du roi d'Annam, les insurrections de 1874 attestent le vif désir qu'ont les populations tongkinoises de secouer le joug abhorré des mandarins de la cour de Hué.

En intervenant au Tong Kin, la France fait donc aussi œuvre de civilisation. Nous trouverons là des populations toutes préparées à recevoir nos idées.

Contrairement au Chinois qui donne à tout ce qui est chinois la préférence sur ce qui vient du dehors, le Tongkinois est avide de tout produit étranger, jusqu'au costume européen, dont il est fier de se revêtir en haine du vêtement de ses oppresseurs.

Dès qu'un tel peuple se croira suffisamment protégé par nous, il acceptera avec enthousiasme nos idées, nos usages, notre costume même en l'appropriant à son climat.

VII.

Le Tong-Kin politique.

En résumé, le Tong Kin est un pays magnifique, les plaines sont d'une fertilité merveilleuse : deux récoltes de riz et de maïs par an presque sans travail. Comme produits de grande culture, susceptibles d'un grand développement : la canne à sucre, le coton, le café, le cacao, le thé, le tabac, la canelle, l'indigo, le suif végétal, le vernis, l'anis étoilé. Des bois d'ébénisterie et de constructions magnifiques.

Sous le rapport des productions minérales, le pays le plus riche de la terre : de l'or, de l'argent, du cuivre, de l'étain, du mercure, du zinc, du plomb, du fer du bismuth, et par-dessus tout des mines de charbon près des ports d'embarquement, à fleur de terre. Comme productions du règne animal, le musc, l'écaille, la nacre, la cire et surtout la soie. Et comme si toutes ces richesses n'étaient pas suffisantes, une voie magnifique servant de canal d'échange avec des contrées non moins favorisées par la nature.

Une population laborieuse, industrieuse, douce comme ne le sont pas les moutons, qui nous est sympathique, volée, pillée, pressurée par les mandarins dont elle a une peur effroyable, tournant les yeux vers nous puisque nous sommes là, mais qui se jetterait dans les bras du premier venu pour se débarrasser de ses oppresseurs.

En vérité, ce serait notre plus belle colonie, saine, productive, à saisons marquées, été un peu chaud, mais hiver réconfortant. En somme, six mois d'une saison délicieuse, de novembre à avril.

Tous les fruits et légumes de France y viennent avec du soin, et presque aussi bons. Je ne parle pas bien entendu de toutes les productions intertropicales.

Les catholiques (plus de 800.000) sont toujours bercés par les missionnaires de l'espoir que nous prendrons un jour le pays, et n'attendent qu'un signe pour se rallier à nous. Quant au reste, il viendrait à nous par intérêt et par sympathie. Toutes ces populations savent la situation que nous avons faite aux propriétaires et travailleurs en Cochinchine qui ont bien à elles le reste du fruit de leur travail quand elles ont payé les impositions.

La crainte des supplices les tient seule sous le joug des mandarins, mais que le drapeau libérateur de la France apparaisse et on les verra venir se ranger en masse sous ses plis protecteurs (*Applaudissements*).

En finissant, mesdames et messieurs, arrêtons-nous un instant sur l'importance du nouvel empire colonial que nous désirons si ardemment voir fonder. Une fois en possession du Tong-Kin, facile d'ailleurs à défendre contre ses anciens maîtres, puisqu'il est séparé de la Cochinchine par une sorte de Pyrénées, ce dernier État, privé de ses principales ressources, ne tarderait pas à tomber sous notre domination.

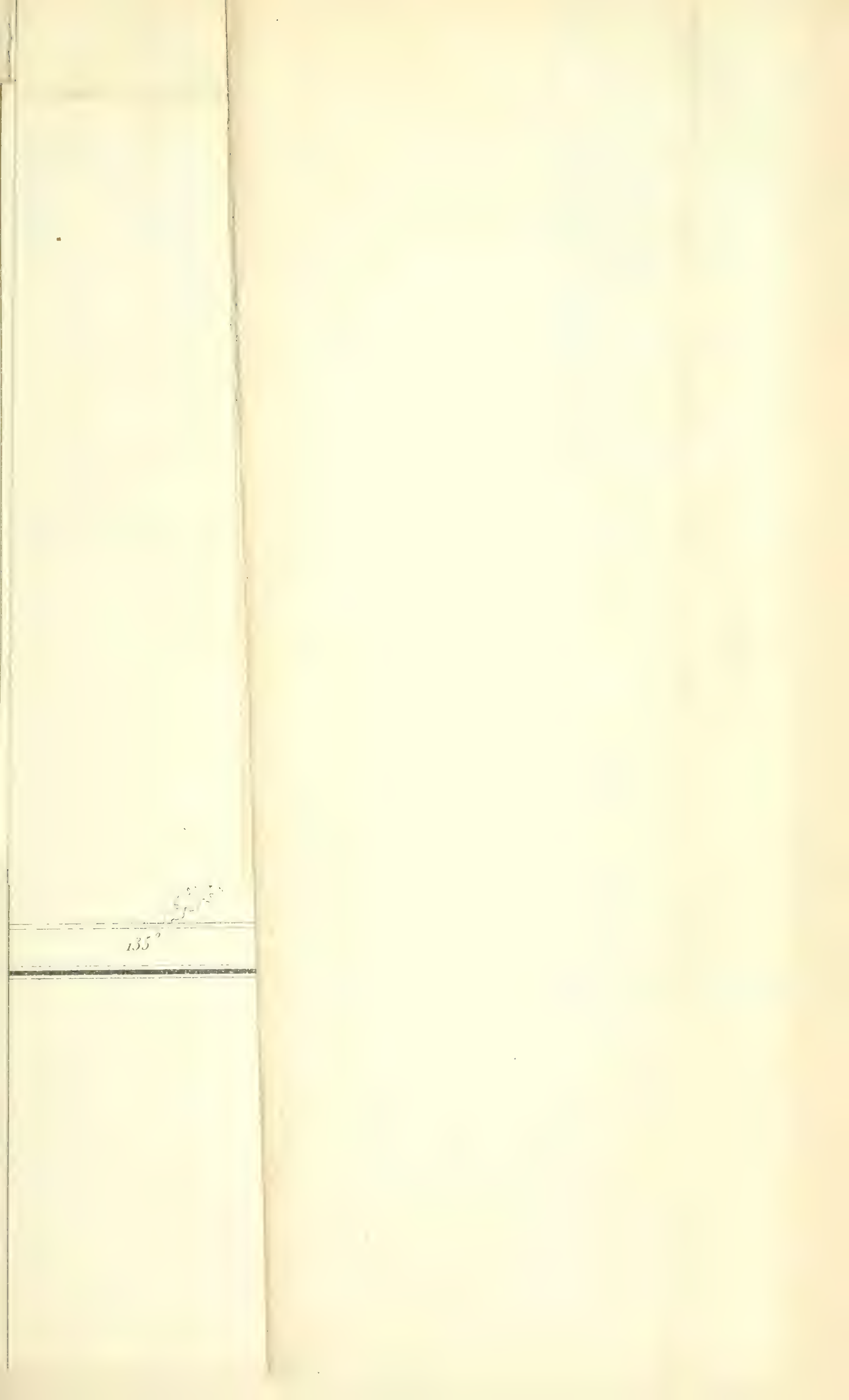
L'Annam, alors réuni à notre colonie de Saïgon et au Cambodge,

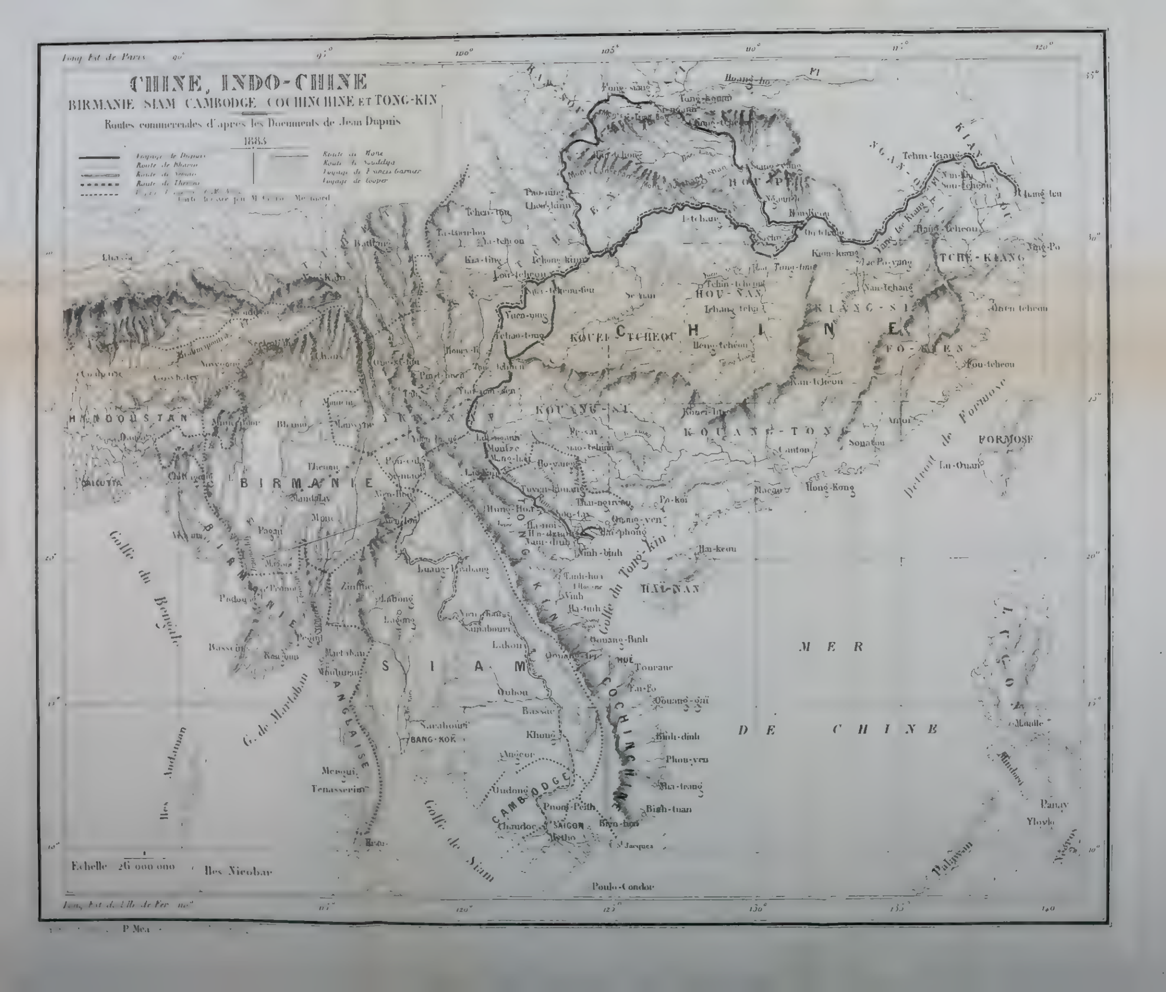
formerait un tout d'une superficie d'environ 400.000 kilomètres carrés (celle de la France est de 527,000), avec une population de plus de 20 millions d'habitants. Tous ces États réunis sous notre domination constitueraient dès lors un groupe solide, d'où fortement assise la politique française pourrait observer la marche des événements qui peuvent, à un moment donné, décomposer les empires asiatiques voisins. Nous aurions dans la mer de Chine les plus beaux ports du monde.

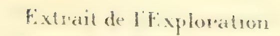
Saïgon supplanterait Singapore et deviendrait l'entrepôt d'un grand commerce le jour où l'isthme de Krâ, qui ferme la longue presqu'île de Malacca, viendrait, — ce qui n'est pas éloigné, puisque M. de Lesseps s'en occupe, — à s'ouvrir à un canal maritime.

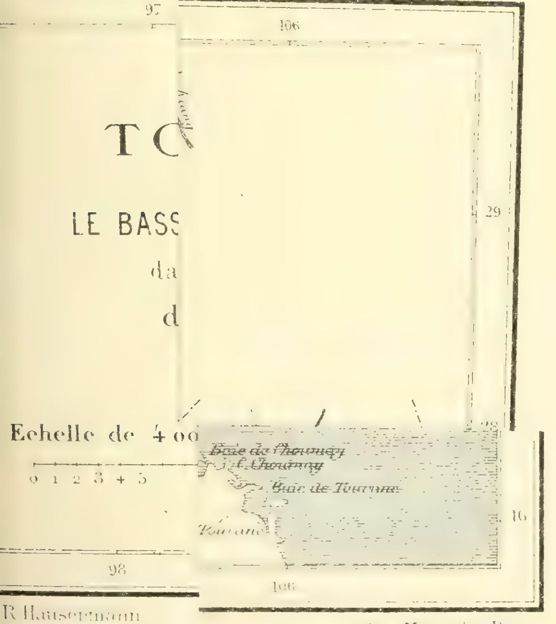
Alors la France, assise aux bouches du Mékong et du Fleuve Rouge, joignant le Siam, le Laos, le Yun-nan et le Kouang-si, communiquant avec ces riches contrées par des cours d'eau navigables, possèderait bien dans la mer de Chine l'empire colonial que Dupleix avait rêvé pour elle sur les bords de l'Océan indien. Ce serait l'éternel honneur de M. Dupuis d'y avoir contribué (*Applaudissements prolongés*).

Ernest MILLOT.


135°

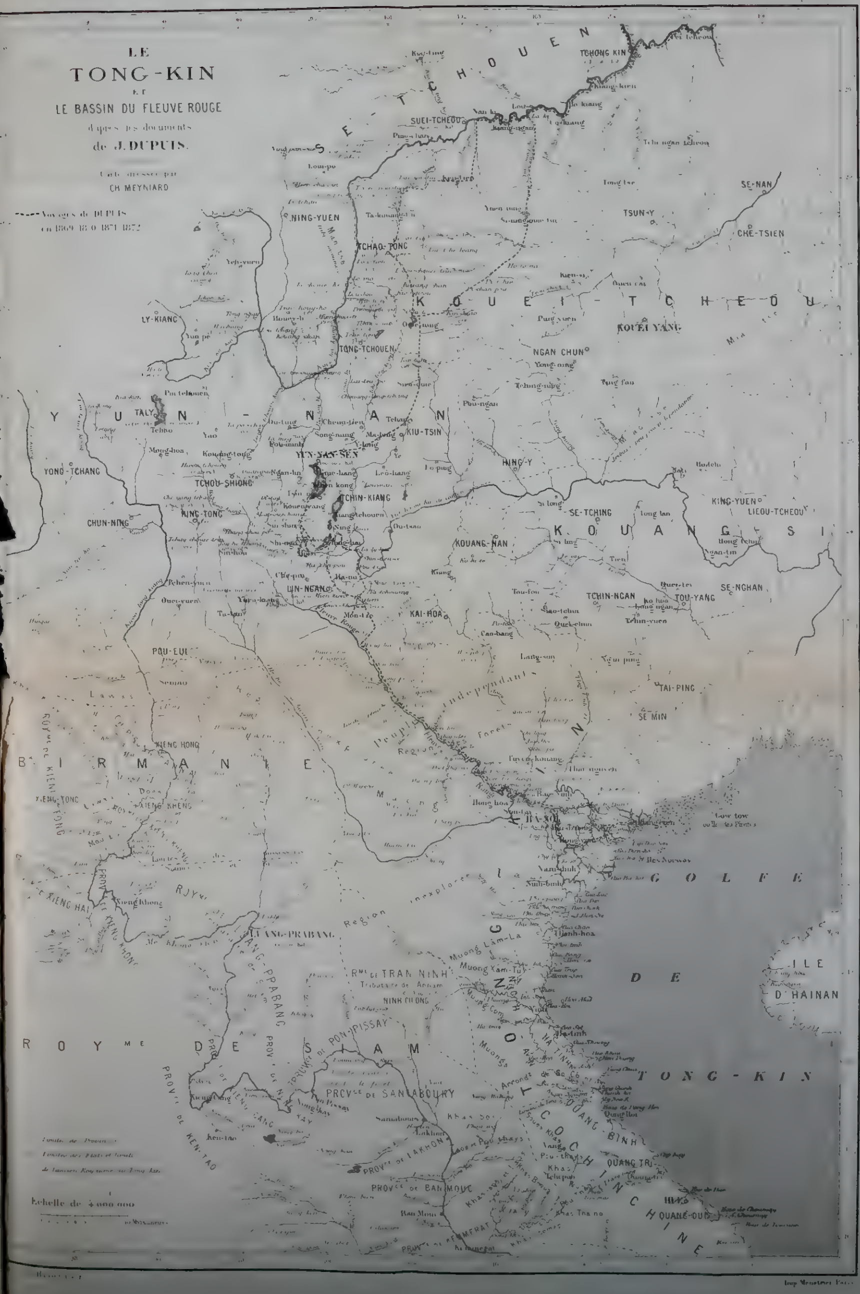

CHINE, INDO-CHINE
BIRMANIE SIAM CAMBODGE COCHINCHINE ET TONG-KIN
Routes commerciales d'après les Documents de Jean Dupuis
1883
CHINE
BIRMANIE
SIAM
CAMBODGE
COCHINCHINE
TONG-KIN
HINDOUSTAN
KOUANG-TONG
KOUANG-SI
KOUEI-TCHEOU
HOU-NAN
HOU-PE
KIANG-SI
FO-KIEN
TCHE-KIANG
YUNNAN
HAÏ-NAN
FORMOSE
Golfe du Tong-kin
Golfe du Bengale
G. de Martaban
Golfe de Siam
MER DE CHINE
Détroit de Formose
Canton
Hong-Kong
Macao
Ha-noi
Hué
Tourane
SAIGON
BANG-KOK
CALCUTTA
Mandalay
Luang-Prabang
Poulo-Condor
Iles Nicobar
Iles Andaman
Manille
Echelle 1/26 000 000
P. Méa





R. Hausermann

Imp. Menetrier Paris


LE
TONG-KIN
ET
LE BASSIN DU FLEUVE ROUGE
de J. DUPUIS.
CH MEYNIARD
SE-TCHOUEN
TCHONG KIN
SUEI-TCHEOU
NING-YUEN
TCHAO-TONG
TONG-TCHOUEN
LY-KIANG
TALY
YUN-NAN
YUN-NAN-SEN
KIU-TSIN
YONG-TCHANG
TCHOU-SHIONG
KING-TONG
CHUN-NING
TCHIN-KIANG
LIN-NGAN
KAI-HOA
KOUANG-NAN
KOUEI-TCHEOU
KOUEI YANG
NGAN CHUN
TSUN-Y
SE-NAN
CHE-TSIEN
HING-Y
SE-TCHING
KOUANG-SI
KING-YUEN
LIEOU-TCHEOU
TCHIN-NGAN
TOU-YANG
SE-NGHAN
TAI-PING
SE MIN
POU-EUL
KIENG HONG
BIRMANIE
KIENG KHENS
LUANG-PRABANG
Fleuve Rouge
HA-NOI
GOLFE DE TONG-KIN
ILE D'HAINAN
Rme DE TRAN NINH
Tributaire de Annam
NINH CHONG
ROYme DE SIAM
PROVce DE SANTABOURY
PROVce DE BANMOUC
QUANG TRI
HUE
QUANE-QUE
COCHINCHINE
Echelle de 4 000 000

III. — COMMUNICATIONS.

LE SOUDAN FRANÇAIS.

Chemin de fer de Médine au Niger.

Par M. le Général FAIDHERBE

Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, Président d'Honneur de la Société de Géographie de Lille.

DEUXIÈME PARTIE.

SOMMAIRE : 2e campagne du colonel Borgnis-Desbordes, 1881-82. — Expédition sur la rive droite du Niger, 1882. — Construction du poste de Badoumbé, 1882. — 3e campagne du colonel Borgnis-Desbordes, 1882-83. — Destruction de Mourgoula, 1882. — Prise d'assaut de Daba, 1883. — Construction du fort de Bammakou sur le Niger, 1883.

« *Bled es Soudan, bled el Ousfan* » *le pays des noirs, le pays des esclaves* : c'est par ces expressions que les Barbaresques algériens, tunisiens, marocains et tripolitains désignent le bassin du Niger. car pour eux, cette contrée n'a jamais été que le pays qui produit les esclaves. On comprend dès lors combien ils sont inquiets de voir les efforts que nous faisons pour y pénétrer et nous y établir, nous qui ne voulons plus d'esclavage.

De là, les obstacles qu'ils mettent ou cherchent à mettre à nos progrès vers le Sud. De là, le massacre de la mission Flatters, qui a momentanément découragé la plupart des partisans du transsaharien.

Chose singulière, en 1816, lorsque par une autre voie que le Sahara, par celle de l'Océan, une expédition française fut envoyée pour reprendre possession, sur les Anglais, de notre vieille colonie soudanienne, *le Sénégal*, un désastre analogue épouvanta le monde. La frégate la Méduse, commandée par M. de Chaumareys, qui portait le personnel destiné à la colonie, s'échoua, par suite de l'incapacité du

commandant, sur le banc d'Arguin. Cent-cinquante malheureux, ingénieurs, officiers, soldats, ouvriers et marins furent abandonnés sur un radeau sans approvisionnements suffisants. Balloté sur la mer pendant douze jours, ce radeau fut bientôt le théâtre d'épouvantables scènes de violences et d'anthropophagie.

Lorsqu'il fut découvert par le brick l'Argus, envoyé à sa recherche, il n'y restait plus que quinze survivants, tous dans un état déplorable et dont six moururent en quelques jours. Tous les autres avaient été massacrés, noyés ou mangés.

La mission Flatters comptait, en quittant Ouargla, au mois de décembre 1880, une centaine d'hommes, tous combattants. Lorsque le 16 février 1881, le colonel oubliant toute prudence, se livra si fatalement pour lui et pour les autres, avec tout l'état-major de la mission, entre les mains des Touaregs, qui les massacrèrent, il restait environ soixante hommes qui, sous le commandement du lieutenant de Dianous, se dirigèrent vers le Nord. Après l'empoisonnement par des dattes que leur donnèrent les Touaregs, et après le combat qu'ils eurent à soutenir contre eux, à Amguid, le 10 mars, il ne restait plus que trente quatre hommes, sous le commandement du maréchal des logis Pobéguin. Le 28 avril, le Khalifat de Ouargla, envoyé à leur recherche, recueillit environ la moitié de ces malheureux qui avaient mangé l'autre moitié, y compris Pobéguin.

Les écrivains comparent souvent le désert à la mer ; les deux horribles drames que nous venons de rappeler prouvent la justesse de leur comparaison : sur la plaine humide comme sur l'Océan de sable, le manque de vivres conduit inévitablement l'homme à l'anthropophagie.

Avec les forces dont il disposait, le colonel Flatters devait repousser victorieusement toutes les attaques qu'il pouvait avoir à craindre dans la contrée où errent les Touaregs ; mais à l'approche du Soudan il eût été obligé de se retirer devant les forces considérables que les Soudaniens n'eussent pas manqué de porter au devant de lui.

Cette population si extraordinaire des Touaregs, dont la langue actuelle est le berbère, c'est-à-dire l'antique libyen, a une origine peu connue, une origine européenne.

Quinze cents ans au moins avant Jésus-Christ, des hordes d'hommes du Nord de l'Europe, attirés vers les pays du soleil, s'avançaient vers le Sud par la Gaule, l'Espagne et le Portugal, laissant partout des dolmens, comme témoins de leur passage et de leur séjour. Ils n'étaient pas arrêtés par le détroit de Gibraltar et abordaient à Tanger. Les uns

se dirigeaient directement au Sud, en suivant le littoral de l'Océan Atlantique ; leurs descendants se retrouvent aujourd'hui parmi les populations de l'Atlas et jusque dans les îles Canaries. Les autres tournaient à l'Est en suivant le littoral méditerranéen, s'établissaient surtout en Numidie et se mêlaient aux guerres de la Basse-Égypte, à partir de la XIXe Dynastie (1400 av. Jésus-Christ).

Ils ont laissé dans la contrée qui forme aujourd'hui la subdivision de Bône une multitude de dolmens; nous en avons vu au moins huit mille et nous en avons fouillé un grand nombre : nous avons constaté que les corps qui y sont inhumés appartiennent à une très grande race dolycocéphale, comme la grande race blonde du Nord de l'Europe.

Dans les guerres que ces envahisseurs, mêlés aux Libyens autochtones, firent aux Égyptiens, puis plus tard aux Romains et aux Arabes, une partie d'entre eux se réfugia dans les solitudes arides du Sahara pour conserver son indépendance. Les Touaregs sont de ceux-là; ainsi les guerriers du Nord de la Gaule, dont la haute taille étonnait les légionnaires romains sans les effrayer, les squelettes de près de six pieds que nous avons trouvés dans les dolmens de Roknia, et ces grands Touaregs qui fendent un homme en deux d'un coup de leur sabre à deux mains, appartiennent à la même race : seulement elle s'est modifiée par le changement de climat et par des croisements avec les races brunes autochtones d'Afrique.

Si les tentatives pour pénétrer au centre de l'Afrique par le Sahara sont, pour le moment, abandonnées, une autre voie, la voie par la vallée du Sénégal, dont nous nous sommes de tout temps fait le défenseur, n'a pas amené d'aussi grandes déceptions ; par cette voie, nos troupes, prudemment et énergiquement conduites, ont atteint le but qui leur avait été assigné et aujourd'hui les couleurs françaises flottent au-dessus du fort de Bamakou, sur les bords du Niger, ce fleuve si longtemps mystérieux du Soudan.

Mais avant d'exposer les faits de cette mémorable campagne (1882-1883), il nous faut revenir en arrière, car dans notre premier article, nous en sommes restés à l'occupation de Kita au mois de février 1881.(1)

Par la prise et la destruction de Goubanko (11 février 1881) châtiment sévère infligé au ramassis de brigands qui l'habitaient et qui, par leurs méfaits, leur hostilité à notre égard, l'avaient provoqué, la colonne avait conquis la sécurité nécessaire pour se livrer sans dé-

(1) Voir le premier article dans le Tome Ier du Bulletin.

semparer aux travaux de construction du fort de Kita. Elle s'y consacra entièrement pendant deux mois et demi.

Dès les premiers jours de mai, le lieutenant-colonel Borgnis-Desbordes ramenait ses troupes à Saint-Louis, laissant dans le fort de Kita presque terminé, bien armé et bien approvisionné, une petite garnison qui pouvait braver toutes les attaques.

Cette première campagne dans le Haut-Sénégal avait donné des résultats que l'on pouvait à peine espérer. Kita occupé, notre influence établie sur les contrées voisines, la marche vers l'Est assurée pour l'avenir par cette solide base d'opérations, c'était beaucoup, mais ce qui était plus encore, c'était d'avoir démontré la possibilité de pareilles expéditions. Le but avait été atteint, malgré les indécisions, les retards, les fatigues du début, causes des cruelles maladies qui décimèrent nos troupes, malgré les difficultés de transport dans des régions où les sentiers sont à peine frayés par le passage des caravanes et où les bêtes de somme font presque complètement défaut.

En effet, les chameaux, si utiles aux Maures, ne vivent pas dans cette partie du Soudan : les ânes sont excellents, mais en raison de leur petite taille, ils sont insuffisants dans la plupart des cas ; l'industrie mulassière n'existe pas dans le pays et il n'est pas prouvé que les mulets puissent y prospérer.

On dira peut-être : mais on est là en plein pays d'éléphants ; pourquoi ne les utiliserait-on pas en les privant, comme on le fait en Asie de toute antiquité ? L'éléphant d'Afrique n'est pas identique à celui d'Asie ; les différences consistent dans la couleur plus noire et les immenses oreilles du premier qui, de plus, a des défenses plus grandes (la femelle comme le mâle, tandis que la femelle de l'éléphant d'Asie n'en a point). Enfin l'éléphant d'Afrique a une molaire de moins et un ongle de moins au pied de derrière que son congénère d'Asie.

Nous savons bien que les Carthaginois se servirent d'éléphants dans leurs guerres contre les Romains, mais il résulte des renseignements donnés par Hérodote, Hannon, Strabon, Polybe, Solin, Pomponius Méla, Plutarque, que ces éléphants provenaient de la Libye même et non du Soudan (1).

On les trouvait dans tout le nord de la Lybie, probablement sur toute l'étendue de la ligne marquée par le chott El Kébir de la Tunisie,

(1) Mémoire sur les éléphants des armées carthaginoises, par M. le Général Faidherbe. Bône 1867. Imprimerie Dagand.

le lac Melghir, Tuggurt, Ouargla, le Djebel Amour, Figuig, le Tafilelt, l'Oued Draa. l'Oued Tensift et l'Oued Azmour. Il a peut-être même existé antérieurement dans les lieux plus rapprochés encore du littoral de la Méditerranée. En tous cas, il est certain que la race en a été détruite ; au commencement du 7e siècle, Isidore de Séville déclare qu'il n'y a plus d'éléphants en Mauritanie.

L'éléphant de Libye était probablement de même race que celui du Soudan, mais il résulterait d'un passage d'Appien : de bello mithridatico, que les éléphants de Libye n'étaient pas de grande taille.

L'éléphant du Soudan pourrait-il être apprivoisé comme le fut l'éléphant libyen? L'expérience seule pourrait le démontrer. Mais il n'est pas probable que cette expérience se fasse d'ici à bien longtemps ; la domestication de l'éléphant est un legs qu'ont laissé les antiques civilisations si remarquables de l'Asie, et les populations d'Afrique sont loin de montrer les mêmes aptitudes. Aussi pour les transports devons-nous compter surtout dans ces contrées, sur les voies fluviales et les futurs chemins de fer. En attendant que ce dernier moyen de communication rapide puisse fonctionner, on devrait, à notre avis, faire venir de nos colonies des Indes ou de la Cochinchine quelques éléphants apprivoisés avec leurs cornacs ; ils rendraient d'énormes services dans les opérations militaires et surtout pour le transport des lourds fardeaux, tels que les différentes pièces d'une canonnière démontable à transporter jusqu'au Niger. Les Anglais, dans la campagne d'Abyssinie, se servirent d'éléphants amenés des Indes et n'eurent qu'à se louer de leur emploi.

Au mois de février 1881, les chambres avaient voté un premier crédit de 8.552,751 francs pour la construction du chemin de fer de Kayes (à 12 kilomètres en aval de Médine), à Bafoulabé. En raison de ce vote et encouragé par les résultats de la première campagne, le ministre de la marine était décidé à confier au lieutenant-colonel Borgnis-Desbordes, le commandement d'une colonne expéditionnaire d'un millier d'hommes, tirés en grande partie de France, avec mission de consolider notre influence dans les pays traversés l'année précédente, de pousser aussi loin que possible au-delà de Kita, jusqu'au Niger, et de construire un poste solide sur les bords de ce fleuve. Les travaux du chemin de fer devaient également être entrepris sur une grande échelle.

On était en pleins préparatifs quand éclata à Saint-Louis, en juin 1881, une terrible épidémie de fièvre jaune qui, frappant surtout les fonc-

tionnaires européens, désorganisa tous les services et empêcha de mettre à exécution le programme du Ministre.

M. de Lanneau, le gouverneur de la colonie, avait été une des premières victimes du fléau. Il fut remplacé par le colonel Canard qui avait fait presque toute sa carrière au Sénégal.

Le lieutenant-colonel Borgnis-Desbordes reçut pour instructions de se borner, avec les faibles forces qu'il put trouver dans la colonie, 350 combattants environ, à terminer les forts de Bafoulabé et de Kita à ravitailler ces postes, à en construire un entre Bafoulabé et Kita.

Il était surtout nécessaire de montrer nos troupes dans le Haut-Sénégal, afin de rassurer les populations amies qui s'inquiétaient déjà aux bruits malveillants qu'on faisait courir, de la mort de tous les Français par la fièvre jaune.

Le 8 novembre, la colonne expéditionnaire était réunie à Kayes. Avec l'aide des ouvriers chinois et marocains, de quelques indigènes du pays et du petit personnel européen chargé des travaux du chemin de fer, sous la direction de M. l'ingénieur Arnaudeau, nos soldats construisirent les maisons d'habitation, les magasins, les écuries, etc..., tous établissements indispensables avant de commencer la voie ferrée.

Ces premiers travaux terminés, la colonne, après s'être fait précéder de convois qui devaient constituer des dépôts d'approvisionnements sur la route à suivre, se dirigea vers Bafoulabé, où fut laissée une équipe de travailleurs chargés de réparer et de compléter les deux blockhaus de ce poste, puis vers Badumbé où furent posés les fondements d'un fort permanent destiné à combler la lacune entre Bafoulabé et Kita.

A partir de Badumbé, au lieu de suivre la route parcourue l'année précédente, le colonel Borgnis Desbordes se dirigea plus au sud, en passant par Fataïi. Son but était d'inspirer le respect aux Malinké du Gangaran qui avaient insulté et maltraité Mary Ciré, chef des Bambara refugiés dans ce pays et qui était notre fidèle allié. Il voulait en outre s'assurer une deuxième voie de communication pour ses convois de ravitaillement, dans le cas où la route par le gué de Toukolo eût été coupée par les Toukouleurs du Kaarta.

Enfin le 9 janvier 1882 la colonne atteignait Kita et son chef prenait ses dispositions pour que les travaux de réparations nécessitées par les pluies de l'hivernage fussent immédiatement entrepris.

Un mois après, le lieutenant-colonel interrompait les travaux et

formait une petite colonne très mobile et capable d'exécuter de longues marches, il choisissait à cet effet ses meilleurs soldats, au nombre de 200 environ avec 15 officiers, prenait avec lui 2 pièces de canon et quelques spahis, et se faisait suivre d'un grand convoi de mulets destinés à porter les vivres et tous les bagages ou sacs des hommes et même au besoin à leur servir de monture. Le 16 au matin, cette petite colonne sortait de Kita et se dirigeait vers le sud.

Pour comprendre le but et la nécessité de la reconnaissance militaire que le lieutenant-colonel Borgnis-Desbordes allait entreprendre dans cette direction, il est utile de connaître l'état politique actuel du Haut-Niger. Une puissance nouvelle s'y est fondée ; comme il y a vingt-cinq ans, dans le bassin du Sénégal, un prophète a surgi qui, entraînant avec lui une armée de nègres musulmans fanatiques et cruels, voit de jour en jour son pouvoir s'étendre par la terreur et les massacres qui signalent son passage.

Tous tremblent à son seul nom et s'il n'est arrêté dans son œuvre de destruction par les Français, comme le fut jadis El Hadji Omar devant les murs de Médine, il faudra bien longtemps pour effacer les traces de sa sanglante domination.

Samory ou Samorou, tel est le nom de ce nouveau prophète. Il est de race Malinké et originaire du Bissadougou. Fils d'un homme de basse condition, nommé Lafia, il fut pris, jeune encore, dans le pillage de son village et emmené captif chez des forgerons : il s'échappa et vint chercher un refuge auprès d'un marabout vénéré, Fodé-Birama, qui jouissait d'une grande influence et, de fait, était le chef du Bissadougou. Fodé-Birama l'instruisit dans la religion musulmane. Samory intelligent, brave et rusé, feignit la plus grande ferveur religieuse, et par toutes ses qualités, vraies ou simulées, il sut capter la confiance de son protecteur. Peu à peu par d'habiles manœuvres, il se fit un parti dans l'entourage même du marabout, et un jour, jetant bas le masque, il se mit à la tête des guerriers du Bissadougou qui l'acclamèrent comme leur chef. Il livra bataille à Fodé-Birama, le battit complètement et le fit prisonnier. Il le condamna à une prison perpétuelle en le chargeant de prier Dieu pour le succès de ses armes.

D'une haute stature, maigre comme un ascète, la voix chaude et vibrante, jouissant d'un grand renom de sainteté, Samory a toutes les qualités physiques et morales pour entraîner, pour fanatiser des êtres aussi crédules et aussi superstitieux que les nègres. Pour augmenter son prestige vis-à-vis de ses fidèles, il se fait suivre de devins et d'au-

gures qui chantent ses vertus et sa mission divine, annoncent les batailles et prophétisent les victoires.

Contre les peuplades qu'il veut soumettre et surtout piller, il emploie la terreur. Il ne se contente pas de faire massacrer, au milieu des incendies, les populations des villages dont il s'empare. Après la lutte quand il a des prisonniers dont il ne peut trouver le débit, il invente des supplices avec des raffinements de cruauté qui lui ont valu, dans tout le Soudan, sa terrible réputation.

On a trouvé près d'un de ses camps, 200 prisonniers liés ensemble et brûlés vifs. Il est un supplice qu'il affectionne particulièrement. Dans un trou profond, on allume un grand feu et on y précipite un prisonnier qu'on recouvre de bois embrasé, puis c'est le tour d'une deuxième victime et ainsi de suite jusqu'à ce que le trou soit comblé ; en un mot il fait durer le plaisir.

Comme Samory connaît la crainte folle qu'inspire aux noirs et surtout aux Malinkés, l'homme à cheval, le cavalier, c'est à l'organisation de sa cavalerie qu'il a donné tous ses soins. Il est, dit-on, à la tête de 10 groupes de 50 chevaux chacun. Ses cavaliers sont exercés à harceler l'ennemi, à le poursuivre dans une retraite, à dresser des embuscades ; ils ont acquis une telle réputation, qu'il suffit de l'arrivée de trois d'entre eux dans un village, pour que ses habitants fuient épouvantés.

C'est avec ces moyens que le chef malinké put, en quelques années, conquérir le Baleya, le Kourbari-Dougou, une partie du Ouassoulou, détruire les villes de Kankan et de Keniéra, étendre sa puissance sur les deux rives du Haut-Niger et inquiéter Ahmadou dans Segou.

Mais Samory n'est pas comparable à El Hadj Omar qui usait, il est vrai, comme lui de la terreur, mais poursuivait du moins un projet non dépourvu de grandeur, celui de fonder un grand empire musulman dans le Soudan. Samory n'est qu'un marchand d'esclaves, le fournisseur des marchands maures du Sahara.

Il existe, en effet, longeant le cours supérieur du Niger, une grande voie commerciale du Nord au Sud, entre le Sahara et une partie du Soudan qui produit surtout actuellement, les esclaves. Les principales marchandises d'échange qui viennent du nord sont les chevaux et le sel ; celles qui viennent du Sud sont les esclaves et l'or. Les caravanes d'esclaves remontent vers le Kaarta où on les achète pour des chevaux, que l'on se procure chez les Maures, en échange de ces mêmes esclaves. Un cheval qui vaudra quatre esclaves dans le Sahara

en vaudra peut-être six dans le Kaarta, huit à Bamakou et un nombre encore plus grand sur le lieu de production et de capture, c'est-à-dire dans le Ouassoulou. Par contre, un esclave qui est presque sans valeur dans ce dernier pays, puisque l'on n'a que la peine de le prendre, vaut quatre ou cinq cents francs une fois arrivé dans le Maroc.

C'est la loi que subissent toutes les marchandises, dont le prix augmente en raison de l'éloignement du lieu de production.

On comprend que ce sont surtout des chevaux que les chasseurs d'esclaves cherchent à se procurer, car c'est au moyen des chevaux qu'ils peuvent atteindre et capturer les malheureux habitants des pays qu'ils envahissent. En revenant de leurs razzias il leur arrive souvent de porter les jeunes enfants sur le devant de leur selle et d'attacher les mères à la queue de leurs chevaux pour les forcer à suivre (1).

Grâce à notre ligne de postes de Médine à Bamakou, qui coupe cette voie commerciale, grâce à notre établissement sur le Niger et au chemin de fer en construction qui y conduit, nous serons à même de mettre fin à cet épouvantable brigandage, comme nous l'avons fait dans le Sénégal depuis 1854 : les Trarza, pour se procurer des esclaves qu'ils allaient jusqu'alors simplement voler sur la rive en face, sont

(1) Les peuples du Soudan central et occidental ont reçu du dehors leurs animaux domestiques ; les bœufs à bosse et les moutons à poil, qui ne sont pas de même race que ceux des nomades sahariens, proviennent de l'Afrique orientale. Mais les chevaux leur sont incontestablement venus par le Sahara ; ils sont de race barbe, dégénérés sous les rapports de la taille, mais ayant conservé les belles formes et les précieuses qualités de cette race. Il y a des preuves linguistiques à l'appui de l'origine que nous donnons aux chevaux du Soudan.

En Touareg, c'est-à-dire en Libyen, le cheval se dit : *is* ; les Libyens avaient reçu le cheval de monture des Égyptiens qui l'appelaient *sous*, d'après M. Maspéro.

Les Égyptiens eux-mêmes avaient reçu le cheval de monture des Assyriens qui l'appelaient *sousou* d'après M. Piétrement ; mais on admet que ce nom n'est pas sémitique et que les Assyriens l'avaient eux-mêmes reçu des Mongols. Eh bien ! ce même nom du cheval, *sousou*, *sous*, *is*, nous le trouvons plus ou moins modifié pour désigner le cheval, dans les langues des noirs : en Bambara c'est *sou* en Soninké c'est *si*, en Wolof et en Sérère, où les noms des animaux sont généralement précédés d'une syllabe répondant au *bou* des Arabes, le cheval s'appelle fa-s et pi-s, on voit que c'est encore le même radical *s*.

Dans le dialecte Zénaga, assez différent du Touareg, la sifflante est souvent remplacée par la chuintante, aussi les zénaga au lieu d'appeler le cheval *is*, comme les Touaregs, l'appellent *ichi*, et les Peuls, qui ont reçu d'eux le cheval, l'appellent *poutchi* *pou* étant un préfixe qui se met devant le nom d'un animal, comme nous l'avons vu pour le wolof et le sérère.

depuis cette époque, obligés de remonter dans l'Est, vers le haut du fleuve, sur les marchés dont nous venons de parler.

C'est en allant ainsi détruire les foyers de production d'esclaves que nous porterons des coups sensibles à l'esclavage lui-même, bien plutôt qu'en cherchant à faire fuir, pour les libérer, les esclaves travailleurs des pays voisins de nos postes ce qui nous suscite toujours de grandes difficultés politiques.

L'esclavage domestique, qui est général comme institution sociale en Afrique, n'y ressemble en rien à ce qu'il était dans nos colonies ou dans les états du sud de l'Union américaine. En Afrique, l'esclave de même race que son maître, vivant et se nourrissant généralement comme lui est simplement un serviteur ou un ouvrier à vie ; c'est par la guerre que se perpétue l'esclavage, parce qu'on y fait esclaves des hommes libres. Sans la guerre, l'esclavage domestique, à force de s'adoucir, disparaîtrait de cette partie du monde comme il a disparu des autres.

Nous avons dit que le lieutenant-colonel Borgnis-Desbordes était sorti de Kita le 16 février et s'était dirigé vers le sud. Son but en prenant cette direction était d'abord de montrer nos troupes dans le Manding le Niagassola, et le Kangaba et sur les confins du Bouré. Ces états avaient conclu avec nous, l'année précédente, des traités de protection contre les Toucouleurs : inquiets de ne pas nous voir venir, craignant les représailles d'Ahmadou, ils étaient disposés, paraît-il, à demander à Samory de les protéger contre ceux qu'ils détestaient, nous croyant incapables de pouvoir le faire. Le colonel voulait ensuite chercher à joindre Samory pour tirer vengeance des mauvais traitements que celui-ci avait fait subir à un officier indigène, envoyé auprès de lui par le commandant de Kita, pour lui demander de ne pas détruire Keniéra, qu'il assiégeait depuis six mois.

S'il arrivait à temps, il pouvait espérer sauver ce grand marché d'une destruction inévitable. Le prestige et l'influence du prophète malinké eussent été fort diminués par cet échec et les peuplades hésitantes du Haut-Niger, nous voyant les plus forts, l'auraient certainement abandonné pour se ranger de notre côté.

Arrivé devant Mourgoula, le colonel fut sommé, par un envoyé de l'Almamy, de s'arrêter. Quelques instants d'entretien suffirent pour convaincre l'Almamy qu'il serait inutile et imprudent de vouloir nous résister. La colonne continua sa marche : le 25 février elle traversait le Niger et se portait rapidement vers Keniéra. Malheureusement, cinq jours auparavant, ce village était tombé au pouvoir de Samory qui, pour

se venger de sa longue résistance, l'avait entièrement détruit. Nos soldats brulèrent, en passant, trois des camps de Samory, envoyèrent quelques obus au milieu du quatrième, dans lequel les guerriers malinkés et leur chef s'étaient retirés ; ceux-ci prirent la fuite

Le colonel fit reprendre à ses troupes la route du Niger qu'il repassait le 27 février, suivi par quelques cavaliers de Samory avec lesquels les spahis et les tirailleurs eurent un petit engagement d'arrière-garde.

La colonne rentra à Kita le 11 mars, ayant parcouru, en 22 jours, 550 kilomètres : elle n'avait perdu qu'un homme tué et ne comptait pas un seul malade dans ses rangs.

Les soldats qui venaient de faire cette expédition, après quelques jours de repos bien nécessaires, se remirent aux travaux du fort.

Le 1er Mai, la colonne expéditionnaire reprenait la route de Saint-Louis.

Le programme restreint qui avait été donné à son chef était complètement rempli : les anciens postes étaient réparés, celui de Badumbé construit et la ligne télégraphique avait était poussée, pendant cette campagne jusqu'à Kondou, au-delà de Kita. Pendant ce temps, un nouveau crédit de 7,458,785 fr. voté par les Chambres, au mois de mars 1882, permit au ministre de la marine de donner des ordres pour activer les travaux de construction de la voie ferrée. Les expéditions de matériel de Saint-Louis à Kayes ne discontinuèrent pas pendant toute la saison des hautes eaux. Au mois de juin le lieutenant-colonel Bourdiaux fut envoyé à Kayes, avec mission de construire dans cette localité une grande caserne maçonnée, à étages, et des magasins permanents, destinés à recevoir le matériel épars jusqu'alors dans des magasins provisoires établis le long du fleuve.

Au mois d'octobre 1882, le lieutenant-colonel Borgnis-Desbordes, chargé pour la troisième fois de conduire la colonne expéditionnaire du Haut-Fleuve, recevait du Ministre de la marine des instructions nettes et précises qui se résument ainsi : « Atteindre le Niger et construire un fort sur ses rives, à ou près de Bamakou. Le choix de cette localité était justifié par plusieurs considérations. Bamakou est le point du Niger le plus rapproché de notre poste extrême, Kita. C'est encore un marché assez considérable du Soudan quoiqu'il soit bien déchu de son ancienne importance et que les marchés de Yamina et de Ségou lui fassent une grande concurrence. Enfin ce qui milite surtout en faveur de Bamakou, c'est sa situation à quelques kilomètres en

amont des roches de Sotuba, qui barrent le fleuve dans toute sa largeur et au-delà desquelles le Niger est navigable, aux plus basses eaux, au moins jusqu'à Tombouctou et très probablement jusqu'à Boussa pour des bateaux d'un tirant d'eau de 1 m. 20 environ.

Avant même que le chemin de fer soit poussé jusqu'à cet endroit, nous devons chercher à en faire un port de commerce d'où les embarcations pourront remonter le fleuve et le descendre, sous la protection de quelques chaloupes canonnières, jusqu'à Yamina, Ségou. Tombouctou, y portant nos marchandises et rapportant les produits de ces fertiles régions.

Mais pour que la conquête commerciale du Soudan soit complète, nous ne devons pas borner nos efforts à l'occupation de ce point seulement.

Dès 1863, dans mon travail intitulé « L'avenir du Sahara et du Soudan ». Je disais, qu'en même temps que nous devions gagner le Niger vers Bamakou, par le Sénégal, il ne fallait pas négliger de prendre pied dans le bas de ce fleuve pour maintenir nos droits à l'entrée et à la sortie, de manière à ne pas nous trouver enfermés dans le bassin supérieur. Depuis quelque temps, les Anglais et les Hollandais ont multiplié leurs comptoirs dans le Bas-Niger ; mais le commerce n'y est pas facile à faire à cause de l'insalubrité du delta et du peu de profondeur qu'il y a sur les passes dans la saison des basses eaux. Les vapeurs vont déposer les marchandises dans les comptoirs aux hautes eaux et ne peuvent exporter que les produits de l'année précédente. Malgré ces difficultés nous constatons avec plaisir qu'il existe aujourd'hui, dans le Bas-Niger, des comptoirs français. D'un autre côté, le gouvernement comprenant qu'il est nécessaire de protéger par un poste le commerce dans ces parages, vient de réoccuper sur la côte, Porto-Novo, dont M. Brossard de Corbigny, aujourd'hui amiral, avait pris possession en 1863, mais qui depuis lors avait été abandonné.

Ces comptoirs, établis dans le bas du fleuve, disposent d'un vaste champ d'exploitation commerciale : la vallée du Bénoué et celle du Niger, jusqu'aux cataractes de Boussa et même au-delà, si des travaux sont exécutés pour faciliter aux marchandises le passage de cet obstacle, mais ils ne peuvent prétendre à s'emparer du commerce dans le bassin entier du grand fleuve soudanien.

Il est en effet important d'établir que le commerce de la partie supérieure du Niger, au moins jusqu'à Tombouctou, trouvera de

l'avantage à suivre notre voie du Sénégal plutôt que de descendre le fleuve.

Le transport des marchandises de France à Tombouctou par le Sénégal reviendra, par tonne, à 150 francs au plus, se décomposant ainsi :

30 fr. de frêt de Bordeaux à Saint-Louis..
30 fr. id. de Saint-Louis à Bakel (1).
40 fr. id. de Bakel à Bamakou (chemin de fer).
20 fr. id. de Bamakou à Tombouctou par le fleuve.
30 fr. de frais divers, transbordements, emmagasinage, etc.

Il reviendrait par les bouches du Niger à 200 fr. au moins :

60 fr. de frêt de Bordeaux aux bouches du Niger.
30 fr. id. des bouches du Niger à Boussa par le fleuve.
20 fr. id. chemin de fer des cataractes (s'il se fait).
60 fr. de Boussa à Tombouctou par le fleuve.
30 fr. de frais divers.

Quant au transport des produits du Soudan en France, il faut que ces produits aient une valeur intrinsèque suffisante pour en supporter les frais. Si ces frais représentent la valeur presque totale de la marchandise sur les marchés de France, on ne peut offrir au producteur qu'un prix dérisoire et naturellement le producteur cesse de produire. Tel est le cas de l'arachide en coque dont la valeur ne dépasse pas 150 francs la tonne.

Mais l'or, mais la cire d'abeille qui vaut en Europe 2000 fr. la tonne, le café 1,000 à 2,000 fr. suivant la qualité, l'ivoire 10.000 à 15.000 fr., l'arachide décortiquée 350 fr., le beurre végétal (karité) 1.000 a 1.500 fr.. la gomme 750 à 1,200 fr., le sésame 400 fr. etc...... tous ces produits pourraient être payés dans les comptoirs du Haut-Niger, à des prix très rémunérateurs aux indigènes, quoique ayant à supporter les frais de transport par la voie du Sénégal, frais qui ne dépasseront pas 170 fr. par tonne.

Nous avons cité parmi les denrées d'exportation, le beurre de karité ; ce produit étant peu connu en Europe, nous en dirons quelques mots.

Le beurre végétal ou karité, produit du haut Sénégal et du Niger, provient du fruit d'un arbre de la famille des sapotées ; on en trouve

(1) On suppose la tête de ligne du chemin de fer du Haut-Sénégal reportée de Kayes à Bakel.

à partir de Boucaria, entre Médine et Bafoulabé, mais ils sont surtout abondants plus encore dans l'intérieur où ils forment quelquefois l'essence dominante des forêts. Ses fruits sont mûrs en juillet-août ; ils ressemblent à de petits marrons retirés de leur pulpe verte. Les indigènes enlèvent la coque qui entoure les amandes et ils broient celles-ci, de façon à former une sorte de pâte qu'ils jettent dans une marmite pleine d'eau chaude. Le beurre vient à la surface, on le laisse refroidir et on le forme en pains qu'on entoure de feuilles et de liens d'écorce. Il se conserve indéfiniment. Son point de fusion est beaucoup plus élevé que celui du beurre animal.

Ce produit, préparé en août et septembre, pourrait arriver dans le Haut-Sénégal assez à temps pour descendre le fleuve en octobre-novembre et être expédié pour l'Europe.

M. Borgnis Desbordes, à sa rentrée en France, après la campagne de 1881-1882, avait signalé au ministre la nécessité d'agir avec vigueur et promptitude dans le Soudan et de ne pas retarder d'une année encore l'occupation de Bamakou.

L'adoption d'une politique ferme et hardie s'imposait encore plus, au mois d'octobre, sous peine de perdre le fruit des campagnes précédentes.

La situation s'était, en effet, modifiée à notre désavantage. Samory avait franchi le Niger au mois de septembre et s'était porté jusqu'à Niagassola, dont les habitants s'étaient enfuis à son approche. N'osant pas attaquer Kita, qu'il savait en état de lui résister, il avait regagné le Ouassoulou, mais pendant son séjour sur la rive gauche, et par d'habiles émissaires, après son départ, il était parvenu à détacher de notre alliance le Bouré que le commerce d'esclaves, dont il était le pourvoyeur, enrichissait, et le Haut-Manding de Kangaba qui trouvait profit à nourrir son armée. Il s'était ménagé des intelligences avec Abdoulaye, l'almany de Mourgoula et avec Souleyman, son ministre ; il avait su se créer un parti dans Bamakou même, parmi les Maures acheteurs d'esclaves qui avaient envoyé leurs fils servir dans son armée. Il était évident qu'il convoitait cette ville et qu'il ferait tout son possible pour s'en emparer.

Quant aux intentions d'Ahmadou envers Samory, elles étaient inconnues ; on ignorait s'il se déclarerait pour ou contre le nouveau prophète qui semblait vouloir lui disputer la suprématie religieuse dans le Soudan ; mais ce dont on était certain, c'est qu'il n'était pas notre allié, qu'il cherchait même à nous nuire, à contrecarrer notre

politique, en remplaçant, par des gens dévoués à ses intérêts, les chefs des petits états bordant au nord notre ligne de pénétration : on savait qu'il voulait aussi s'emparer de Bamakou ; vers le mois de février on apprenait même que des troupes de Toucouleurs étaient réunies à Tadiana, à 35 kilomètres au sud est de Bamakou. On ignorait dans quel but.

Par contre les Bambara du Bélédougou qui, en 1880, s'étaient rendus coupables de l'attaque et du pillage de la mission Galliéni avaient déjà donné des preuves de repentir sincère, et un certain nombre de chefs de village de ce pays avaient témoigné le désir de faire alliance avec les Français. On risquait de les voir échapper à notre influence, si l'on tardait trop à pénétrer dans leur pays et il y avait grand intérêt à nous les attacher. Les Bambara du Bélédougou se distinguent par leur caractère fier et indomptable : ils ont su, jusqu'à présent résister à Ahmadou et sont restés fétichistes. Industrieux, travailleurs et économes, ils savent faire de la poudre ; ils tirent le fer du minerai répandu à profusion sur leur territoire et le forgent ; ils ont des métiers de tisserands plus perfectionnés que ceux des autres peuplades ; ils cultivent la terre, élèvent des troupeaux, amassent des provisions : enfin ils sont braves, nous en avons eu la preuve.

Les Bambara du Bélédougou ou Béleri comme on les appelle encore, peuvent nous rendre de grands services, soit en nous fournissant des travailleurs, soit en nous vendant des vivres, ce qui permettrait de réduire les expéditions de ravitaillement des postes extrêmes, soit surtout en prêtant leur concours aux petites garnisons de ces postes contre les Toucouleurs, si ceux-ci se décidaient à nous attaquer et contre Samory, pour lequel ils ressentent la même haine que pour Ahmadou.

Les forces mises à la disposition du colonel pour l'exécution du plan que nous avons indiqué plus haut n'étaient pas beaucoup supérieures à celles dont il disposait les années précédentes.

Le 14 novembre, la colonne était concentrée à Kayes ; elle comptait à ce moment 515 combattants dont 35 officiers, 300 conducteurs et 300 animaux, chevaux de selle ou bêtes de somme, en grande partie des ânes. Comme artillerie elle avait une batterie de 4 pièces

Le 21, elle quittait cette localité et le 16 décembre elle était rendu à Kita ayant parcouru 355 kilomètres sans incident.

Elle y était depuis trois jours, lorsque le colonel donna l'ordre du départ. Emmenant avec lui 330 combattants et la batterie, il se dirigea

vers Mourgoula. Les intrigues de l'almamy et surtout de son ministre Souleyman, les intelligences qu'ils s'étaient ménagées avec Samory, malgré leurs promesses de ne rien faire pour nuire à nos intérêts, l'appui que ce village fortifié pouvait fournir à un moment donné, au chef malinké dans ses opérations contre nous, toutes ces raisons avaient décidé le colonel Borgnis-Desbordes à ne pas laisser subsister une telle source de danger sur le flanc de sa ligne d'opérations et de communication. Son intention bien arrêtée était de s'emparer de ce village fortifié et de le raser. Il n'eut pas besoin d'en venir à l'emploi de la force. Ayant mandé devant lui l'almamy et Souleyman, il leur reprocha leur conduite et leur déclara qu'il ne voulait plus d'eux a Mourgoula, mais que comme ils étaient venus à lui librement, ils pouvaient retourner librement aussi derrière leurs murailles et s'y défendre, s'ils le voulaient.

Abdoulaye et Souleyman se soumirent et accompagnés de leurs serviteurs, de leurs femmes, de leurs enfants emportant leurs biens, ils suivirent la colonne jusqu'à Kita d'où le colonel les fit diriger ensuite vers le Kaarta. Quelques semaines après, les Toucouleurs qui avaient vu partir leurs chefs sans protester, quittèrent à leur tour Mourgoula. C'en était fait de la domination d'Ahmadou dans cette partie du bassin du Sénégal.

La colonne était revenue à Kita, le colonel n'ayant pas voulu poursuivre sa marche vers Bamakou par Niagassola et Koumakhana, au travers d'un territoire soumis aux incursions des cavaliers de Samory.

Il choisit la route du nord par le Bélédougou, route plus courte, mais traversant un terrain plus accidenté que la précédente. Il espérait, par cette voie, pouvoir atteindre rapidement Bamakou sans tirer un coup de fusil. Animé des dispositions les plus bienveillantes à l'égard des Béléré, il ne voulait exiger des chefs les plus compromis dans l'attaque de la mission Galliéni que le payement d'amendes légères, la restitution des objets provenant du pillage, et, de tous, des gages d'amitié pour l'avenir et de sécurité pour ses convois.

Le 7 janvier, la colonne s'engagea sur cette route. Dans le Fouladougou, dans le Bélédougou de l'ouest les protestations amicales se renouvelèrent, à la traversée de chaque village ; tout semblait présager une marche pacifique, quand, un peu avant d'arriver au Ba-Oulé, le chef de l'avant-garde fit prévenir le colonel que les gens du village de Daba annonçaient qu'ils sauraient nous empêcher d'aller

plus loin. Du reste, Naba qui commandait dans ce village fortifié, capitale du petit Belédougou, avait été l'instigateur principal du guet-à-pens dans lequel faillirent succomberGalliéni et ses compagnons .

Abandonné par quelques-uns des villages sur les contingents desquels il comptait, Naba se retira dans son tata et renouvela ses manifestations hostiles à notre égard. Le colonel Borgnis-Desbordes changea de route et marcha vers Daba, avec l'espérance qu'il pourrait encore éviter un conflit armé.

Promesses de pardon, demandes d'entrevue, rien ne put vaincre l'obstination du vieux chef bambara. Il fallut se résoudre à attaquer. La résistance des Bambaras fut héroïque. Quoique, à dessein, le colonel n'eut pas cerné le village pour leur permettre de s'échapper, ils n'en profitèrent pas au début de l'action. Pendant que l'artillerie ouvrait, à coups de canons, une brèche praticable dans le tata, ils continuèrent un feu violent contre nos tirailleurs. La brèche franchie par nos troupes, ils ne reculèrent pas, luttant pied à pied, utilisant chaque case comme autant de petites forteresses et se faisant tuer à leur poste de combat. Enfin le feu cessa et nous pûmes compter nos pertes, elles étaient considérables : 5 officiers blessés, dont un, M. Picquart, mourut le soir, 5 hommes tués et 43 blessés.

Daba détruit, la colonne reprit sa marche vers le Niger. Chemin faisant, le colonel reçut la soumission des chefs de villages et leur infligea des amendes que tous méritaient, car on approchait de Dio, théâtre du drame de 1880. Les chefs de Dio firent amende honorable et implorèrent le pardon des Français.

Enfin le 1[er] février 1883, la colonne expéditionnaire débouchait dans la vallée du Niger. Les fatigues endurées, les souffrances subies étaient oubliées ; l'on avait ainsi atteint le but indiqué par le gouverneur Faidherbe dès 1863 et si péniblement poursuivi.

Guidées par le chef de Bamakou qui était venu saluer la colonne et protester de son dévouement aux Français, nos troupes entrèrent dans le village ; les marchands maures, hostiles mais résignés, se tinrent sur la réserve.

Cinq jours après son arrivée, M. Borgnis-Desbordes, entouré de ses officiers et de ses troupes, posait avec solennité, la première pierre du fort dont l'emplacement avait été choisi à 500 mètres au nord-ouest de Bamakou, de façon à commander la plaine, le village et le débouché de la route du Bélédougou. Comme à Kita, on avait abandonné l'idée de le placer sur les hauteurs, où les conditions sanitaires eussent été

meilleures, mais d'où sa petite garnison n'aurait eu qu'une bien faible action sur les évènements qui se seraient passés dans la plaine.

Les travaux furent immédiatement entrepris ; les indigènes Bambara, après quelques hésitations, avaient fini par satisfaire aux demandes du colonel et se présentaient chaque jour sur les chantiers, au nombre de 150 à 200.

Pendant le mois de février et la première quinzaine de mars, rien ne vint distraire nos soldats de leurs travaux. Vers le 15 mars, des bruits alarmants se répandirent parmi les populations entourant notre poste. Samory avait repassé sur la rive gauche du fleuve, disait-on; il se préparait à marcher contre les Français : puis, coup sur coup, on apprenait, d'une façon certaine, qu'il s'était emparé de Sibi, village situé à 40 kilomètres au sud-ouest de Bamakou : que ses cavaliers venaient jeter le trouble sur notre ligne de ravitaillement, enlevaient des troupeaux et détruisaient des villages Bambara. La brigade télégraphique qui opérait entre Kondou et Bamakou avait repoussé une attaque de ces cavaliers.

Le colonel forma immédiatement une petite colonne mobile de 80 hommes avec une pièce de canon et en confia le commandement au capitaine Pietri, avec mission de rétablir l'ordre dans cette région et d'assurer la libre circulation de nos convois. Parti, le 31 mars, de Bamakou, Pietri parvint à joindre les pillards au nombre de 200 à 300 hommes, et les battit complètement ; il leur tua une trentaine d'hommes et ramena des prisonniers ainsi que les troupeaux volés.

Le lendemain du jour où le poste s'était dégarni d'une grande partie de ses forces, Samory, à la tête du gros de son armée, s'était brusquement avancé, en une seule marche, de Sibi à Bamakou. Ses cavaliers s'approchèrent du fort et du village ; quelques salves les forcèrent à s'éloigner.

Le 2 avril, le colonel à la tête des troupes qui lui restaient, fit une reconnaissance offensive vers le camp ennemi. Il le traversa, y jeta le désordre, brûla quelques cases en paille et rentra à Bamakou.

Les jours suivants, les cavaliers malinkés ne cessèrent pas de venir tirailler contre notre poste, où malgré tout, on continua à travailler activement.

Enfin, le 12 avril, la colonne Pietri étant rentrée, tous les hommes disponibles furent lancés à l'attaque du camp ennemi ; les cavaliers de Samory, ses meilleurs soldats, s'enfuirent en désordre devant nos tirailleurs ; quant aux fantassins, ils ne s'étaient jamais montrés, pas

plus ce jour-là que les jours précédents. On trouva dans ce camp de grands approvisionnements de mil et de la poudre qui furent transportés dans le fort.

Les spahis envoyés au loin en reconnaissance, le lendemain et le surlendemain, ne trouvèrent pas l'ennemi.

Cependant, quelques jours après, les habitants du pays annonçaient que les cavaliers de Samory se rapprochaient de Bamakou, qu'ils avaient été vus à Nafadié, à 40 kilomètres dans le sud. Il fallait à tout prix purger le pays de ces hôtes dangereux qui, après le départ de la colonne, se seraient enhardis et seraient probablement venus, sinon attaquer, du moins harceler la petite garnison du poste.

Le 20 avril, avec le faible effectif dont il disposait encore, après une si rude campagne, le Colonel se lança à leur poursuite ; mais quoiqu'il fit diligence, il ne put les atteindre. Arrivé à Bankhoumana, à 65 kilomètres au Sud de Bamakou, il arrêta la colonne et renonça à s'avancer plus loin : ses troupes étaient harassées, les approvisionnements allaient faire défaut, les pluies de l'hivernage devenaient fréquentes et rendaient les marches pénibles et dangereuses pour la santé déjà bien compromise de ses hommes : du reste le but qu'il poursuivait était atteint, car il apprenait que Samory avait franchi le Niger et était rentré dans le Ouassoulou. D'autre part, des troupes de ce chef qui opéraient sur la rive droite, avaient été battues par les Bambara, à Badinga. Il pouvait donc espérer que les échecs subis par Samory au cours de ce dernier mois et la désorganisation de son armée, qui en était la conséquence, l'empêcheraient de rien tenter contre notre poste du Niger, pendant la saison de l'hivernage.

Après avoir détruit les villages qui avaient fourni un appui au prophète Malinké, la colonne rentra à Kita.

Le fort de Bammakou était achevé, armé et approvisionné. Le Colonel y laissa, comme garnison, une compagnie de tirailleurs, quelques spahis, quelques ouvriers indigènes de la compagnie d'artillerie, le tout sous le commandement du capitaine d'artillerie de marine Ruault, et, le 29 avril, avec 250 hommes environ, il reprenait la route de St-Louis.

La campagne de 1882-1883 était terminée. Comme celles des deux années précédentes, elle figurera avec honneur dans les fastes sénégalais.

Ces hardies expéditions faites, trois années de suite, à des distances moyennes d'au moins 400 lieues du point de départ, St-Louis, ces luttes

aventureuses, à la tête d'une poignée d'hommes, contre des armées relativement considérables, rappellent celles des illustres héros ou aventuriers du seizième siècle : Fernand Cortez au Mexique, Pizarre au Pérou, Vasco de Gama à la côte occidentale d'Afrique et en Asie et enfin Mouley-Ahmed, général marocain qui, à la tête d'une troupe composée de 174 pelotons de 20 hommes armés de mousquets, conquit les rives du Niger en mettant les Soudaniens en déroute. Il plaça, dans les principales villes du pays, des garnisons de soldats marocains dont les descendants aujourd'hui sans pouvoir, sont encore désignés par le nom de *Arama*, du verbe arabe *rma* qui veut dire lancer, en souvenir des armes à feu qui leur avaient donné la victoire.

Alors, comme aujourd'hui, c'était l'énorme supériorité des armes qui rendait possibles de pareils exploits : il y a entre nos fusils à tir rapide et à portée considérable et les fusils à pierre dont se servent les africains, autant de différence qu'il y en avait entre les mousquets du seizième siècle et les lances et flèches qu'on leur opposait.

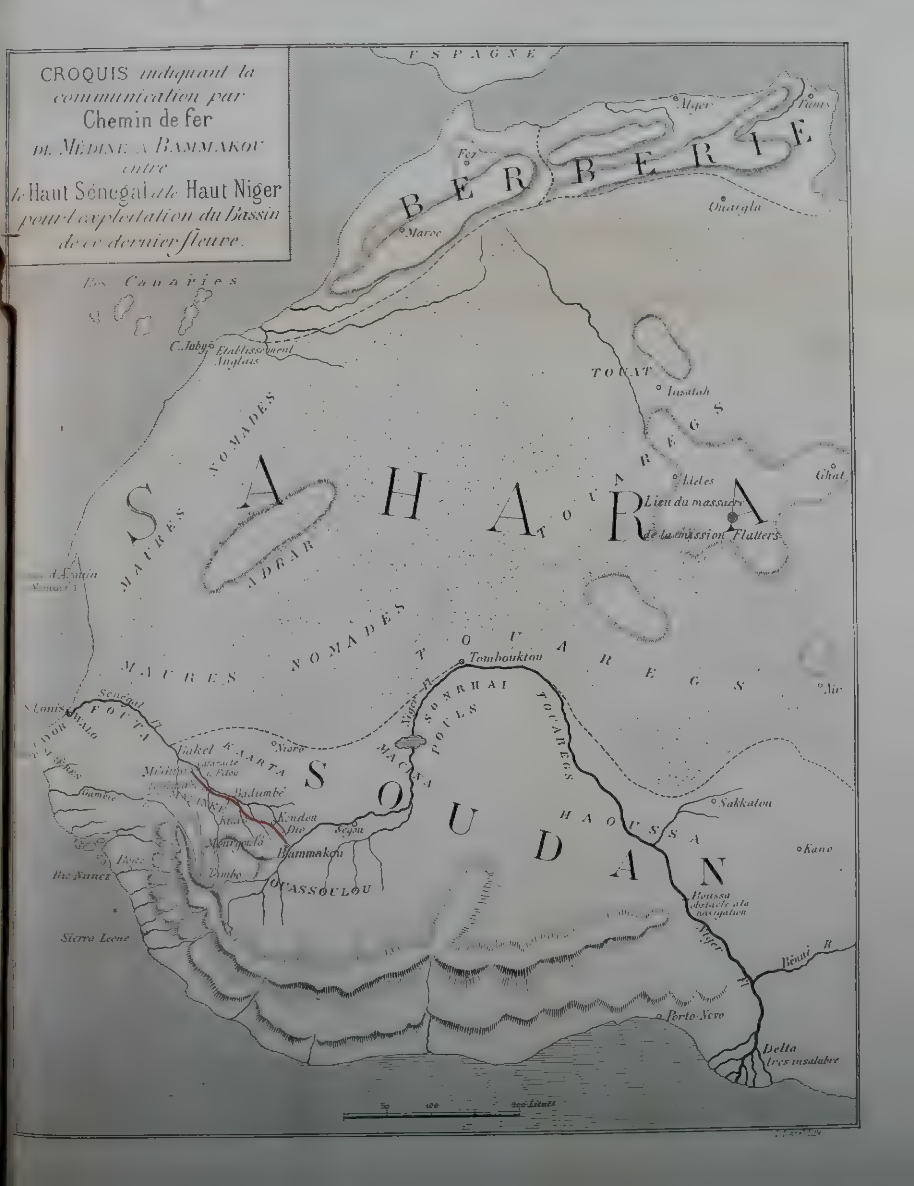
Mais si sous le rapport de l'audace, on peut comparer nos braves officiers du Sénégal et leur héroïque chef à ces anciens conquérants de royaumes, quel contraste dans les mobiles qui les ont fait agir et dans leur conduite envers les populations. L'avidité, les cruautés, les perfidies ont souillé la gloire des Pizarre et des Cortez. Aujourd'hui c'est dans les intentions les plus généreuses que nous cherchons à pénétrer dans ces pays arriérés, c'est pour y faire régner la paix et la justice, afin que leurs habitants puissent jouir de leurs richesses naturelles, en faisant avec nous un commerce avantageux aux deux partis. C'est donc dans un but éminemment humanitaire, c'est pour mériter le suffrage de leurs concitoyens et l'estime de leurs chefs en accomplissant leur devoir, que nos officiers vont sans murmurer, s'exposer aux fatigues, aux souffrances, aux dangers et à la mort qui n'éclaircit que trop leurs rangs. Honneur donc au brave colonel Borgnis-Desbordes et à ses compagnons.

Paris, le 15 Juillet 1883.

Général FAIDHERBE.

Grand chancelier de la Légion d'Honneur
Président d'Honneur de la Société de Géographie de Lille.

Sénégal
F O U T A
WALO
Gambie
Rio Nunez
Sierra Leone



CROQUIS indiquant la communication par Chemin de fer de Médine à Bammakou entre le Haut Sénégal et le Haut Niger pour l'exploitation du Bassin de ce dernier fleuve.
ESPAGNE
BERBERIE
Alger
Tunis
Fez
Maroc
Ouargla
Iles Canaries
C. Juby
Etablissement Anglais
TOUAT
Insalah
TOUAREGS
Ideles
Ghat
Lieu du massacre de la mission Flatters
SAHARA
MAURES NOMADES
ADRAR
NOMADES
MAURES
TOUAREGS
Tombouktou
Aïr
Sénégal Fl.
St Louis
FOUTA
OUALO
Bakel
KAARTA
Nioro
Médine
Badumbé
Koundou
Dio
Ségou
Bammakou
Gambie
Tambo
OUASSOULOU
Rio Nunez
Sierra Leone
SONRHAI
POULS
MACINA
Niger Fl.
SOUDAN
HAOUSSA
Sakkatou
Kano
Boussa obstacle à la navigation
Niger Fl.
Benué R.
Porto-Novo
Delta très insalubre
50
100
200 Lieues

RELATION D'UN VOYAGE DANS L'OCÉAN INDIEN

Par le Dr L. LACROIX.

Membre du Comité d'études.

2e PARTIE.

D'Aden à Mahé (Seychelles) (1395 milles ou 2583 kilomètres).
(De Marseille à Mahé, 4340 milles ou 8038 kilomètres.)

Mardi 5 septembre. A minuit tout le monde est à bord, car nous devons partir à la marée haute, à 4 heures du matin. Les cabines sont vides, elles sont inhabitables, Tous les passagers sont couchés sur le pont; les uns sur des fauteuils, d'autres sur les banquettes, d'autres sur le plancher.

Dormir, il n'y faut pas songer, car outre la surexcitation produite par le milieu atmosphérique, l'embarquement des marchandises fait à bord un vacarme effroyable.

Ma première nuit sur le Godavery, est certainement la plus pénible que j'aie passée jusqu'à ce jour. La température est excessive, nous n'avons pas la moindre brise; pas le moindre souffle. Nous sommes en rade d'Aden, abrités de toutes parts, au fond d'un cratère où le soleil a dardé ses rayons toute la journée. Les roches noires qui nous entourent, nous renvoient la chaleur qu'elles ont absorbée pendant le jour et à laquelle vient encore s'ajouter le rayonnement du navire et des tentes. A cela, il faut joindre l'odeur *sui generis* du bateau, fort accen-

tué sur le Godavery, qui depuis nombre d'années n'a quitté les mers tropicales.

Jusqu'à 2 heures du matin, je me promène dans tous les sens sur le pont, cherchant en vain à respirer un peu d'air. Vers 2 heures, anéanti, la pointrine et la tête en feu, je me couche un instant sur le gaillard d'arrière, espérant y trouver un peu de repos et de calme. Mais la température est partout la même, les odeurs sont les mêmes et la fièvre à laquelle je suis en proie me poursuit partout. D'ailleurs à peine étais-je installé sur un paquet de cordes, que, sur l'ordre du commandant, chacun se rendànt à son poste d'appareillage, il faut quitter mon gîte. J'avoue n'avoir jamais supporté de semblables tortures ni éprouvé de pareilles angoisses. Jusqu'alors j'avais mieux résisté que la plupart de mes compagnons à l'influence énervante du climat : aujourd'hui je suis le plus accablé. L'affaissement dans lequel je suis plongé, la surexcitation cérébrale à laquelle je suis en proie, sont, il est vrai, la conséquence d'un certain degré d'insolation à laquelle je n'ai pu échapper malgré mon casque et mon ombrelle. Je comprends alors combien j'ai eu tort de m'exposer au soleil en plein midi.

A 4 heures nous partons. Vers 6 heures s'élève enfin un peu de brise et cependant je ne puis sortir de la torpeur où je me suis affaissé Je ne me sens plus aucune force, aucune énergie.

A 8 heures, en faisant la visite, je suis pris du mal de mer, qui ne me quitte plus jusqu'au soir. Je ne chercherai pas à décrire ce que j'ai souffert ce jour-là, depuis 2 heures du matin : mais le souvenir de ces heures cruelles ne sortira jamais de mon esprit. La nuit suivante, je couche sur le pont, comme d'habitude, et par extraordinaire je dors un peu, ce qui, depuis longtemps, ne m'était plus arrivé.

Le mercredi, 6 septembre, je vais comme la veille, faire ma visite à 8 heures du matin. Mais quel changement depuis hier ; je me sens relativement bien, presque plus de trace d'insolation. En tous cas, plus de crainte de fièvre cérébrale, plus de mal de mer, plus rien. J'ai payé mon tribut, je me crois quitte. Malheureusement il ne devait pas en être ainsi.

Je déjeûne de bon appétit, et fume avec plaisir quelques cigarettes sur le pont. J'éprouve même, je l'avoue, un sentiment de pitié un peu dédaigneuse pour ceux qui sont atteints du mal de mer. C'est avec une certaine satisfaction, peut être avec orgueil, que je me sens revenu moi-même Il me semble que j'ai recouvré toute mon énergie, que

désormais je suis à l'abri de tout fâcheux événement et que je n'ai plus rien à craindre. Cependant la mer devient grosse, nous commençons à ressentir l'influence de la mousson de Suroi (1). Le vent souffle de plus en plus fort et vers 3 heures 1/2, l'on est obligé d'enlever les tentes. La mer monte toujours. Elle est magnifique à voir.

A 4 heures, nous doublons le cap Gardafui. A l'extrémité de ce cap, au point le plus oriental de l'Afrique, s'avance un énorme rocher, qui présente, à distance, un admirable profil de lion. Rien n'y manque ; le front, les yeux, le nez, la bouche, le menton, et jusqu'à la crinière, tout y est parfaitement dessiné, comme par le ciseau d'un sculpteur. Cette tête majestueuse et imposante, qui domine l'Océan, ressemble, sur l'avant de la terre d'Afrique, à ces allégories que l'on place encore souvent à la proue des navires. Cette tête de lion, si énergiquement découpée dans le roc, semble rappeler au voyageur que l'Afrique est encore l'empire de ce majestueux animal.

Nous quittons le golfe d'Aden pour entrer dans l'Océan indien.

La mer monte toujours, le vent souffle en tempête ; vers 5 heures, le bateau pique le nez dans la lame comme s'il allait s'y engloutir ; nous tanguons et nous roulons horriblement. Les vagues balaient le pont où tout est solidement amarré. Le bateau se couche sur le flanc au point de faire craindre qu'il ne s'engage. La mousson nous promet une belle traversée ! Depuis plusieurs heures tout le monde est malade. Je ne ressens cependant aucun malaise et préfère de beaucoup ce gros temps à la chaleur de la mer Rouge et d'Aden, car la température est descendue à 33° centigrades à l'ombre.

A 5 heures 1/2 je me mets à table avec quelques passagers échappés au mal de mer :

Apparent rari nantes....

Mais à peine ai-je déplié ma serviette, que je suis repris du mal de mer, qui, cette fois, ne me quitte plus jusqu'aux Seychelles.

Jeudi 7 septembre. Le mal de mer continue, je ne puis rien manger et cependant les vomissements ne cessent pas. Je suis obligé, pour

---

(1) Vents alizés soufflant avec violence du Sud-Ouest (Suroi) au Nord-Est pendant 6 mois de l'année (du 15 avril au 15 octobre théoriquement).

ne pas me donner en spectacle, de coucher dans ma cabine où je vomis toute la nuit.

Mon infirmier, Louis Valluteau, ou le père Louis, comme on l'appelait à bord, vieux matelot, brave homme mais vieille bête, venait, toutes les demi-heures pendant le jour et plusieurs fois pendant la nuit, voir ce dont j'avais besoin et nettoyer ma cuvette. Ce jour-là, les vomissements contenaient du sang en assez forte proportion, car ayant fait des efforts inouïs, une artériole s'était rompue : ce que voyant, le père Louis m'adressa avec l'accent du plus sincère désespoir, ces consolantes paroles : « Oh ! mon Dieu, monsieur le docteur, quel malheur, » il y a du sang, vous êtes f....; on va vous f..... à l'eau. » Le pronostic du père Louis me laissa assez indifférent, car j'avais conservé toute ma connaissance et me rendais parfaitement compte de la situation, que je voyais beaucoup moins noire, malgré mes souffrances. Je n'avais nulle inquiétude.

Le père Louis, d'ailleurs, avait une certaine facilité pour adresser de ces paroles de consolation à ceux qu'il soignait. Il dit un jour à un matelot dangereusement malade : « qu'il devait faire ses paquets et graisser ses bottes, qu'il n'en avait plus pour 24 heures. » A un autre, il dit « qu'avant deux jours on lui mettrait une gueuse (1) aux pieds ». Enfin à un troisième, il offrit la perspective d'être prochainement mangé par les requins. » Heureusement aucune de ses prophéties ne se réalisa ; mais je ne dus pas moins promettre au père Louis 24 heures de fers à la première parole de ce genre que je lui entendrais prononcer.

La mer est toujours démontée, le bateau danse, saute, voltige comme une plume sur les vagues soulevées par une forte mousson. Je passe encore une mauvaise journée et une mauvaise nuit, c'est à peine si je peux faire mon service.

Le lendemain, 8, la mer est toujours mauvaise et le mal de mer continue sur toute la ligne. Tout le monde est atteint, atterré, personne ne mange. Aux premières, le commandant reste seul à table avec M. P..., inspecteur de la Compagnie, qui écrit dans le *Figaro* sous le nom d'Ignotus, et M. L.., agent des postes. Aux secondes, il n'y a personne à table, tous les passagers sont couchés dans leurs cabines ou sur le pont, solidement amarrés.

---

(1) Les gueuses sont des morceaux de fonte pesant 25 ou 50 kilos, que l'on met à fond de cale pour lester le navire. Lorsqu'une personne meurt on lui attache une gueuse aux pieds, qui l'entraîne au fond de l'eau.

Il ne se produit aucun changement le 9. La mer continue à être mauvaise, et moi à avoir le mal de mer comme mes compagnons. Depuis le 6, je n'ai plus rien mangé, aussi les vomissements sont-ils atrocement douloureux.

Vers le soir cependant, la mer paraît se calmer un peu, et la chanson du Godavery, ébauchée depuis plusieurs jours, s'augmente de plusieurs couplets, enfantés surtout par les Muses faciles et un peu légères de mon ami Sividre, de M. C..., président du tribunal civil de Pondichéry et d'un bon patriote, l'abbé Guillemot, immatriculé comme soldat dans l'armée française. L'abbé Guillemot, avant d'entrer dans les ordres, où l'appelait sa vocation, s'était engagé, pour payer à sa patrie la dette du sang. Les sentiments patriotiques dont il était animé, ne l'ont d'ailleurs pas préservé du mal de mer, car c'est un de ceux qui ont le plus souffert.

On se rappelle que M. et Mme J...... et M. G...... s'étaient liés sur l'Anadyr. Depuis leur embarquement sur le Godavery ils ont encore resserré les liens qui les unissaient et cherché dans une étroite intimité un refuge contre le mal de mer.

M. J...... est couché jour et nuit, immobile, amarré sur le pont. Mme J...... et M. G. ... en ont d'ailleurs le plus grand soin. Ils vont ensemble chercher dans sa cabine ce dont il a besoin, des vêtements ou des couvertures pour la nuit, des livres pour le jour ; son déjeuner ou son dîner, car je l'ai autorisé à manger sur le pont, ainsi que quelques autres passagers trop malades pour descendre. Une intimité si étroite parut un peu suspecte aux passagers et a froissé la susceptibilité des dames, qui cessèrent toutes relations avec Mme J..... Les trois inséparables se trouvèrent ainsi soumis à une sorte de quarantaine.

Dire qu'ils faisaient le sujet de toutes les conversations serait exagéré : mais on ne leur ménageait pas les lazzis et les allusions, et au milieu des conversations les plus variées on trouvait souvent occasion de s'extasier sur le sort du mari : « Est-il heureux d'être si bien soigné ! »

Pour passer le temps, on fit donc la *chanson du Godavery ou les trois inséparables* qui se compose d'un nombre absolument indéterminé de couplets, car, chaque jour, l'un ou l'autre en composait de nouveaux.

Le dimanche, 10 septembre, la mer est toujours grosse, quoique moins tumultueuse que les jours précédents. Le matin dès 7 heures j'essaye de prendre un peu de café, car depuis bientôt 4 jours, je n'ai rien mangé. Je le rejette aussitôt car je suis encore sous l'influence du mal de mer. Cependant il y a une diminution bien sensible dans l'intensité des phénomènes, le malaise et les souffrances sont beaucoup moins vives, il y a une amélioration réelle.

A 9 heures 1/2 je déjeûne assez convenablement et c'est à peine si j'éprouve quelques nausées. La journée est relativement bonne. A 5 heures je dîne comme d'habitude de bon appétit, je n'éprouve plus aucun malaise, je suis guéri. A 6 heures 1/2 nous apercevons vaguement, dans le lointain, une des iles les plus septentrionales des Seychelles et à 10 heures 1/2 du soir nous arrivons à Mahé, la plus importante du groupe. Nous trouvons là le Dupleix, qui revient de Maurice. Les deux bateaux brûlent successivement plusieurs moines, pour bien établir leur situation réciproque et éviter une collision. Malgré cela nous sommes jetés par les courants sur le Dupleix, dont le beaupré s'engage dans nos tentes et nous brise une traverse. Il est près de minuit quand nous mouillons (1).

Après avoir fait viser la patente de santé je me couche, dans ma cabine, où je m'endors jusqu'au lendemain du sommeil du juste. Je crois pouvoir me qualifier ainsi, car les fautes que j'ai pu commettre, doivent être largement rachetées par ce que j'ai souffert depuis 6 jours.

Les Seychelles.

Le lundi 11 septembre, dès 7 heures du matin je descends à Mahé dans une embarcation du port avec M. Leblanc, planteur à Mayotte, Sividre, négociant à Bordeaux, qui se rendait à La Réunion, son pays natal et M. Boulhaut, officier d'artillerie de marine, allant rejoindre son corps à La Réunion.

Les Seychelles, situées entre 3° 1/2 et 5° latitude Sud et vers le 53ᵉ degré Est, comprennent environ une quinzaine d'îles ou îlots, dont

(1) Aux Seychelles et à La Réunion, le navire tire le canon au moment où l'ancre tombe.

Ile du Nord

4°30

ILE SILH



ARCHIPEL des SEYCHELLES

les principales sont : Mahé, l'île Praslin, l'île Sainte-Anne, l'île Frégate. Ces îles furent probablement vues pour la première fois par Vasco de Gama, vers 1502. Mais ce ne fut qu'environ deux siècles et demi plus tard, qu'elles furent occupées au nom de la France par Suarez, qui leur donna le nom de Labourdonnais, et appela Mahé la plus importante d'entre elles.

Depuis près d'un siècle, les Seychelles appartiennent aux Anglais, qui s'en emparèrent en 1794, et les ont conservées par les traités de 1814. Comme les Amirantes, l'île Alphonse, l'île Saint-Pierre, l'île Saint-Jean-de-Nova, etc., etc., et plus loin l'île Rodrigue, les Seychelles relèvent du gouvernement de Maurice. Malgré leur peu d'étendue, les Seychelles acquièrent une certaine importance par la fertilité de leur sol, leur position géographique et les ressources naturelles qu'elles renferment

L'île Mahé, la plus importante du groupe, mesure 17 milles de longueur, c'est-à-dire 31 kilomètres environ, et 4 milles de largeur moyenne. Elle est constituée par un massif de montagnes et de roches basaltiques, qui s'élèvent abruptes du sein de la mer, et dont les sommets atteignent parfois une élévation de plus de 600 mètres.

Le port, ou plutôt la rade de Mahé est un mouillage naturel fermé au Sud, à l'Ouest, et au Nord-Ouest par l'île Mahé elle-même, et d'autres parts par un groupe d'îlots qui l'abritent de la haute mer à l'Est et au Nord. De ce nombre est l'île Sainte-Anne, dont je parlerai plus loin et que je n'oublierai jamais.

Cette rade peut donner aux navires du plus fort tonnage un asile sur et commode ; 300 vaisseaux peuvent y mouiller. Une jetée de peu d'importance, où abordent les petites embarcations, est le seul travail que l'on y ait fait pour faciliter l'approche.

La ville de Mahé, ou Victoria, comme l'appellent aujourd'hui les Anglais, est située au Nord-Est de l'île, au fond de la crique qui forme la rade. Elle est entourée de roches basaltiques du plus bel effet. Quelques-unes sont à nu, montrant en quelque sorte avec orgueil leurs longs tuyaux d'orgues, tandis que d'autres sont recouvertes par place de terre végétale, d'où s'échappe une luxuriante végétation.

La ville de Mahé vue de la rade, présente le coup d'œil le plus charmant, le plus gracieux qu'il soit possible de rêver : au milieu d'une riche végétation, entourée de gorges sauvages et de roches basalti-

tiques, apparaissent les cases, maisons en bois, constructions légères dont se compose la ville. De toutes parts, des jardins où se dissimulent en partie ces coquettes et blanches habitations. Ces cases, pour la plupart entourées de varangues, abritées du soleil par un épais rideau de feuillage et de fleurs, ressemblent bien plutôt à des cages d'oiseaux, suspendues dans les arbres, qu'à des maisons habitées par les hommes.

Jusqu'alors je n'ai rien vu de plus coquet, de plus charmant, de plus séduisant. J'éprouve en ce milieu le plus vif sentiment de bonheur; je ressens une impression de bien-être indescriptible. Il semble que cette luxuriante nature vous pénètre de toutes parts, et que l'on subisse, comme les plantes, l'influence enivrante de ces climats.

Tout autour de la ville et dans la ville même croissent en abondance, et pour ainsi dire d'elles-mêmes, car les indigènes sont trop paresseux pour les cultiver, bon nombre de plantes utiles. Je remarque, en premier lieu, le cocotier, qui recouvre presque la totalité des Seychelles, le bananier et ses gigantesques feuilles, de plusieurs mètres de hauteur, le badamier, le palmier, la canne à sucre, le pistachier, l'arbre à pain, le papaier, le coco de mer ou coco libidineux, exclusif à ce pays, dont le fruit est extrêmement curieux, le tamarin, le flamboyant, le manglier, l'avocatier, le jacquier, le cœur de bœuf, l'évi, qui produit cette délicieuse espèce de mangue appelée le fruit de Cythère. On y trouve aussi de la vanille, que l'on commence à cultiver, ainsi que le cacaotier et le café. Le girofle, le poivre, le riz sont aussi des productions du pays, ainsi que le manioc, qui est la base de l'alimentation comme, chez nous, le pain.

Le café paraît devoir y réussir parfaitement, car les quelques essais tentés jusqu'à ce jour ont donné toute satisfaction au point de vue du rendement et un produit d'une exquise délicatesse et d'un parfum délicieux.

On rencontre aussi de magnifiques touffes de bambous, de dimension considérable, qui sont souvent employés à former autour des jardins ou des maisons une cloture *infranchissable*, dans toute l'acception du mot.

Nous entrons avec Sividre et le lieutenant Boulhaut, dans une de ces maisons. L'on nous cueille, sur un des arbres du jardin, une quinzaine d'énormes cocos, contenant chacun environ un litre de lait. Nous les payons 0,15 centimes pièce.

J'avais bu plusieurs fois déjà, en France, de ce prétendu lait de coco, qui m'avait, je le confesse, fort peu goûté, et contre lequel j'avais une forte prévention.

Aussi, malgré toutes les affirmations de mes compagnons, est-ce avec une véritable hésitation. je dirai presque avec répugnance que j'ai porté ce liquide à mes lèvres. Je suis bien revenu depuis de ma prévention, et j'avoue n'avoir jamais bu de boisson plus douce, plus agréable et plus salutaire que cette eau de coco. Elle ne présente d'ailleurs aucune analogie avec ce liquide à la fois aigrelet et douceâtre, que l'on trouve dans les cocos desséchés qui arrivent en France. Aussi en apportâmes-nous une douzaine, pour boire sur le bateau, durant le reste de la traversée. Au retour j'en emportai 15 pour la traversée des Seychelles à Aden, et j'ai vivement regretté de n'en avoir pas acheté davantage.

Nous visitons ensuite l'église, qui ne présente rien de remarquable et, tout à côté, la villa Rosière, délicieux séjour.

Après avoir visité dans tous les sens la ville, qui d'ailleurs n'est pas grande, et ne renferme que quelques centaines d'habitants, nous allons déjeûner *chez la Princesse*. C'est le principal pour ne pas dire le seul hôtel de la ville. M. Leblanc nous y attendait. Nous y rencontrons aussi Mercadier et M. Arthur Vieille, de Maurice, avec lequel je fus très heureux de faire connaissance. Grâce à lui j'ai pu faire quelques bonnes parties à Maurice et, plus tard, je lui dus de passer à l'île Sainte-Anne la plus délicieuse soirée que j'aie peut-être passée en ma vie.

Nous déjeûnons médiocrement et payons fort cher (5 francs par tête) un déjeûner qui ne valait certes pas plus de 2 francs. En dehors du déjeûner, on nous fit payer 5 francs une bouteille de vermouth, 0,75 centimes un tout petit verre de fort mauvaise eau-de-vie anglaise que nous prîmes après le repas.

Après déjeûner, nous faisons une nouvelle excursion dans la ville, nous visitons le marché et quelques bazars, puis nous revenons à bord avec le bateau de M. Vieille.

La principale production de l'île et des îlots environnants est le coco. Lorsqu'il est frais, il entre pour une part dans l'alimentation des habitants. Ils le cueillent au fur et à mesure de leurs besoins, sur les arbres de leur jardin, qui en portent toute l'année.

Lorsqu'il est sec, on en retire de l'huile, mais, dans ce cas, les indigènes ne se donnent même pas la peine de le cueillir. Ils vont tout simplement dans les bois ramasser sous les arbres ceux qui sont tombés. Le fruit a alors atteint toute sa maturité ; le liquide qu'il renfermait s'est condensé, concreté. Il s'est complètement transformé en amande, dont la pulpe occupe tout l'intérieur de la noix. C'est alors

qu'on en retire l'huile. Il faut environ 92 à 95 cocos pour faire une mesure d'huile, d'environ 6 bouteilles, qui se vend une roupie (2 fr. 50).

L'enveloppe fibreuse du coco, dont on ne tirait autrefois aucun parti, est aujourd'hui employée comme textile. On en fait des cordes et des câbles pour la marine. On a fondé à Mahé une usine à vapeur pour préparer, pour tisser cette fibre. Elle est ensuite expédiée sur Londres, où elle est transformée en cordes, en câbles, et en divers autre objets, tels que nattes, etc... Ces cordes sont d'une très grande souplesse, très légères et très solides. Elles tendent à remplacer dans la marine les cordes de chanvre, sur lesquelles, d'ailleurs, elles présentent de nombreux avantages. Elles sont, paraît-il, tout aussi solides, peut-être plus. Elles sont beaucoup plus légères, car elles flottent sur l'eau. Elles sont beaucoup plus souples et ne se raidissent pas au contact de l'eau. Enfin, elles sont beaucoup moins chères.

Le pays produit aussi de grandes quantités d'énormes tortues, qui sont la base de l'alimentation animale. Elles remplacent, pour les indigènes, le mouton, le bœuf et le veau.

Cette viande cependant présente peu d'analogie avec celles de nos boucheries. Tout au plus pourrait-on la comparer à celle du veau, qui, comme elle, est blanche et peu savoureuse. C'est cependant un assez bon manger.

On a établi, non loin de la ville, tout près de la jetée, un joli parc à tortues, où l'on voit ces animaux se promener au fond de la mer, car l'eau est très limpide et n'a pas plus de quelques mètres de profondeur.

Le poisson est très abondant sur ces côtes et entre pour sa part dans l'alimentation de la population, surtout des gens pauvres, qui ne peuvent se payer de la tortue.

Les indigènes sont extrêmement paresseux, et ne font, en général, que le strict nécessaire à l'entretien de leur existence. Ils ne songent nullement à l'avenir. Ils ne voient que le présent, et lorsqu'ils ont pêché le poisson nécessaire à leur repas, beaucoup se trouvent satisfaits et rentrent à leur domicile. C'est là la généralité. Cependant il y a, comme partout, des exceptions. Quelques-uns font de la pêche une industrie et un commerce ; et l'on trouve au marché et chez les marchands de grandes quantités de poissons desséchés, qui répandent une odeur qui n'a rien d'agréable.

Il y a même aux Seychelles des pêcheurs de baleines, qui vont au

large chercher leur proie. Mais ils deviennent de plus en plus rares, de même que le cétacé, qui tend chaque jour à disparaître de ces contrées.

Par suite de la situation équatoriale des Seychelles, la température y est très élevée, les insolations y sont à craindre et fort dangereuses. Le pays est sain et les épidémies y sont rares, quoiqu'on y ait cependant observé la dyssenterie ; mais en revanche la lèpre et la gale y sont largement répandues. Les fièvres y sont, *parait-il*, inconnues, au point que l'on m'a affirmé qu'il n'y avait pas de sulfate de quinine à Mahé. Quelque extraordinaire que ce fait me paraisse, je le consigne, sous toutes réserves, sans y croire, regrettant de l'avoir connu trop tard pour m'en assurer par moi-même. Mais ce qui prouve bien la salubrité de l'île, c'est qu'elle est devenue une sorte de station sanitaire, où beaucoup de personnes viennent se remettre des maladies contractées à Maurice ou à la Réunion.

L'île nourrit quelques oiseaux ; le Martin surtout y est très abondant, mais on n'y trouve aucun quadrupède à l'état sauvage, pas même le lapin.

La population des Seychelles peut-être évaluée à quelques milliers d'habitants seulement (4.000 ou 5.000) pour tout le groupe. Elle ne dépasse pas 8.000 en y comprenant la population des Amirantes et des îles voisines.

Durant quelques années, pendant la courte période où les Seychelles furent sous la domination de la France, on en fit un lieu de déportation. Les déportés épousèrent des esclaves capturées sur la côte orientale d'Afrique et peuplèrent ces îles d'une race métisse très douce, mais très paresseuse et très indolente.

On m'a parlé, aux Seychelles, d'un exemple de longévité très remarquable. A quelques kilomètres de Mahé existe une femme, M[me] Cailleau, âgée, paraît-il, de 130 ans, exempte de toute infirmité, pouvant encore se livrer à quelques travaux de ménage. Elle a eu quatre fils, dont deux sont morts, l'un à l'âge de 98 ans, l'autre à l'âge de 94 ans. Les deux encore vivants sont âgés l'un de 88 ans, l'autre de 96 ans et se livrent à leurs travaux journaliers.

La langue du pays est la langue française ; mais le français qu'on y parle est fort corrompu et dégénéré. Il présente une certaine analogie avec le créole de Maurice ou de La Réunion. Les indigènes sont en général fort ignorants ; aussi répondent-ils le plus souvent à vos questions par cette phrase malheureusement trop répandue : « Mi pas cont » (moi pas connaître, je ne sais pas) ; ou « Mi pas connai »,

si votre interlocuteur n'est pas originaire du pays, car un certain nombre d'habitants viennent de Madagascar ou de Maurice, voire même de l'Inde.

Rentrés à bord, nous faisons nos adieux à M. Vieille. Je me charge de quelques commissions pour son père, qui habite Maurice, et à deux heures nous levons l'ancre.

De Mahé à Bourbon (972 milles ou 1800 kilomètres).
(De Marseille à Bourbon, 5312 milles ou 9828 kilomètres).

A peine sortis du port, nous sommes repris par le mauvais temps. Le 12, nous passons, le cap sur Bourbon, près de l'Ile-Plate, laissant à droite les Amirantes et l'île Alphonse ; à gauche l'île Coetivi. La mer est très grosse, la plupart des passagers sont malades. Je ne ressens, quant à moi, aucun malaise.

La nuit du 12 au 13 survient un grain terrible, la pluie tombe par torrents, le vent souffle en tempête ; c'est un fracas épouvantable : Le bateau roule et tangue horriblement. Nous passons la nuit à une grande distance et sans les apercevoir, entre les îles de La Providence, de St-Pierre, de St-Jean de Nova à droite, et les îles Galega à gauche.

A midi la mer grossit toujours. Rien ne tient sur le pont sans y être solidement amarré. Le temps est couvert, le ciel d'un gris de plomb sombre. La mer est blanche d'écume, les vagues s'élèvent et se brisent les unes contre les autres. Il est à craindre que nous n'ayons une terrible tempête avant une heure ou deux. La mer ressemble à une immense plaine en mouvement, creusée d'excavations profondes, dans lesquelles on croit s'engloutir à chaque instant.

Comme les autres, je suis repris du mal de mer. Enfin vers trois heures la mer paraît se calmer un peu, tout en restant pourtant très forte. Le vent est toujours très frais. Depuis deux jours je couche dans ma cabine, les pieds en l'air la tête en bas, malgré traversin et oreiller, car le navire est couché sur tribord.

Le jeudi 14, la mer est démontée, les vagues tombent à chaque instant sur le pont. Tout le monde est amarré. Comme plusieurs fauteuils ont brisé leurs amarres, je m'attache au mât d'artimon, assis sur une corde roulée. M. P... trouve l'idée bonne et ne tarde pas à en faire autant. Mais à peine étions-nous installés qu'une énorme vague passant

à trois mètres au-dessus de nos têtes, vient se briser sur la tente contre le mât d'artimon et nous inonde complètement.

Nous évaluons, avec le lieutenant Biagini, la hauteur moyenne des vagues à 5 ou 8 mètres.

Depuis Suez nous apercevons des masses de poissons volants, mais ils sont particulièrement abondants depuis hier, ce qui nous fait supposer la présence de requins ou de thons. Je prépare donc une ligne pour pêcher le requin à la 1re escale.

Depuis hier, malgré le mauvais temps, je me trouve en assez bonnes dispositions.

La mer est en furie, je ne sais à quoi la comparer, il faut la voir pour s'en faire une idée. L'écume des vagues emportée par une brise violente ressemble absolument aux nuages de neige fine, soulevée durant les fortes gelées, par les grands vents de nos pays. Un ciel gris de plomb, couvert de sombres nuages complète la ressemblance, à la température près. Malgré les violons tendus depuis Aden, rien ne reste sur les tables. Nous sommes obligés de tenir nos assiettes à la main. Les verres retenus par les cordes des violons restent en place, mais le contenu s'échappe sur le voisin d'en face ou d'à côté. Aussi ne les emplit-on qu'au fur et à mesure du besoin. Ah! nous payons cher le beau temps de la Méditerranée et de la mer Rouge.

La nuit du 14 au 15 est un peu meilleure ou pour mieux dire moins mauvaise. Le vent est moins fort, la mer moins grosse. Le vendredi 15, à 11 heures, nous apercevons les montagnes de La Réunion, à trois heures nous mouillons, sous le cap Bernard, en rade de St-Denis à deux milles environ de la côte.

La Réunion.

La rade de St-Denis est une des plus mauvaises, et passe même, aux yeux de plusieurs officiers de marine, pour la plus mauvaise du globe.

Nous ne sentons plus aucun vent, la mer est relativement calme et cependant la houle est énorme, ce qui rend le débarquement des plus difficiles.

Le débarquement ne s'opère pas à Bourbon dans des canots, comme ailleurs, mais bien dans des chaloupes. Les canots tiendraient mal la mer, tant la rade est mauvaise. Les nègres employés à cette opération

sont d'ailleurs d'une adresse remarquable. Au fur et à mesure qu'un passager descend sur la plate forme de l'échelle, il est saisi par un ou deux nègres, qui profitent du moment où la chaloupe, soulevée par la lame, est à portée, pour le passer comme un colis, à ceux qui sont dans l'embarcation. Aussitôt il est installé sur un banc où il ne court plus aucun danger.

Comptant un peu trop sur mon agilité, je voulus me soustraire à cette sorte de transbordement; mais au moment où je quitte l'échelle, croyant mettre le pied sur la chaloupe, celle-ci, d'abord soulevée par une lame, se dérobe subitement à deux mètres au moins au-dessous de l'échelle. Je tombai dans l'embarcation, sans autre avarie fort heureusement qu'une légère contusion, assez mal placée d'ailleurs, pour m'empêcher de m'asseoir pendant quelques instants.

Les nègres nous conduisent au barachois, où ils pénètrent, en passant entre deux énormes lames, avec une hardiesse et une habileté que j'ai vivement admirées.

L'île de La Réunion ou Bourbon est située sous le 21e degré de latitude Sud, c'est-à-dire en plein tropique du capricorne et par 53° 10, de longitude orientale. C'est une île presque circulaire, formée de hautes montagnes et couverte presque partout d'une riche végétation. Son sommet le plus élevé est le Piton des Neiges, que l'on aperçoit du large à une très grande distance. Il est situé au centre de l'île et s'élève à 3069 mètres au-dessus du niveau de la mer. Non loin de là un peu au Sud-Ouest, le Grand Benard s'élève à 2895 m., un peu plus loin, dans la même direction, le Piton du Petit Benard, à 2538 mètres. Il y a aussi le Piton de La Fournaise, au Sud-Est de l'île, qui s'élève à 2625 mètres. C'est le point le plus élevé du Volcan, dont la coulée s'étend, sous le nom de Grand Brûlé, jusqu'à la mer.

Les sommets de 1500 à 1800 mètres n'y sont pas rares.

L'île est bien arrosée par de nombreuses rivières, s'irradiant du centre à la périphérie; véritables torrents dans la saison des pluies, presqu'à sec en autre temps.

L'île de La Réunion n'a pas de port. Il y a quelques mauvaises rades, fort dangereuses, où les bateaux ne peuvent séjourner et d'où ils s'éloignent en toute hâte à l'approche des gros temps, annoncés par le canon. Ces parages, en effet, sont fréquemment hantés par les cyclones, terribles ouragans, qui dévastent et brisent tout sur leur passage. Malheur au navire surpris par un cyclone, il est presque infailliblement perdu. Ces cyclones produits par un relèvement de l'atmosphère,

se manifestent surtout pendant les mois d'été, en décembre, janvier, février (1). Les cyclones de décembre à mars, la mousson d'avril à octobre, font de l'Océan Indien une des mers les plus inhospitalières du globe.

A la Pointe des Galets à 20 kilomètres de St-Denis, on construit en ce moment un port, dans l'intérieur même de la terre ferme. Reste à savoir s'il se terminera, car les travaux ont déjà englouti plus de 8.000.000 de francs et sont loin d'être achevés. D'autre part l'entrée en sera difficile par les gros temps, et les frais d'entretien considérables, pour éviter l'ensablement. Il est réuni à Saint-Denis par un chemin de fer.

L'île possède un assez grand nombre de voies de communication. Toutes les villes du littoral seront un jour réunies entre elles par un chemin de fer circulaire, déjà construit et en exploitation de St-Denis à St-Pierre d'un côté, en passant par La Possession, le Port de la Pointe des Galets, St-Paul, St-Gilles, St-Leu, St-Louis ; et de St-Denis à St-Benoît de l'autre, en passant par Ste-Marie, Ste-Suzanne, St-André. Ce chemin de fer, d'ailleurs, laisse beaucoup à désirer tant au point de vue du confortable que de la rapidité du transport. Les wagons sont petits et ne peuvent recevoir que 24 personnes, au lieu de 50 qu'en contiennent en France : l'on y est fort mal assis et l'on met 5 heures de St-Denis à St-Pierre, pour faire une centaine de kilomètres.

De St-Denis à La Possession, le chemin de fer passe sous un tunnel de plus de 11 kilomètres de longueur. C'est le plus grand du globe, après ceux du Saint-Gothard et du Mont-Cenis. (Ce dernier n'a que quelques centaines de mètres de plus que celui de St-Denis.

SAINT-DENIS (42,141 habitants). — La capitale de l'île est St-Denis, située sous le cap Bernard. C'est là que nous descendons.

En arrivant à terre, je rencontre mon camarade Sividre, qui était descendu quelques minutes avant moi. Il était au terme de son voyage. Il m'avait engagé à dîner pour passer une soirée de plus ensemble. Il était avec son frère, venu depuis deux jours de St-Pierre,

---

(1) aL Réunion étant située dans l'hémisphère austral, les saisons sont renversées.

pour l'attendre. Grâce à eux, j'ai pu visiter, sans perte de temps, tout ce qui dans la ville présentait quelque intérêt.

La ville est charmante. Vue de la rade, St-Denis présente l'aspect général d'une grande et belle ville, proprement et coquettement construite.

A l'intérieur, on se croirait dans un immense parc, coupé d'avenues parallèles et perpendiculaires les unes aux autres, où s'élèveraient de toutes parts de nombreuses habitations. Chaque demeure est isolément construite dans un jardin, où elle se dissimule sous un rideau de verdure et de fleurs. Parmi les arbres qui les ombragent, je remarque particulièrement le palmier de Cayenne, l'arbre à pain, le bananier, quelques cocotiers, des vanilles en quantité, des jacquiers, des tamarins, des cassiers, quelques flamboyants, des roses trémières gigantesques, etc., etc. Chaque maison est agrémentée de varandes, à part toutefois quelques rues, où les maisons de commerce s'ouvrent, comme en France, sur la voie publique. A de très rares exceptions près, les maisons sont toutes construites en bois, pour atténuer les dangers des tremblements de terre et des cyclones.

Nous visitons le Jardin des plantes, promenade bien ombragée, des plus agréables, où poussent avec une exubérance remarquable bon nombre de plantes des tropiques. Mais l'attention est surtout attirée par de superbes palmiers de Cayenne, et d'énormes touffes de bambous qui atteignent une hauteur considérable.

A l'intérieur se trouve un petit bassin circulaire, où l'on voit, au milieu des roseaux qui croissent dans l'eau, un crocodile vivant, enfermé dans une cage en fer, où il ne paraît pas s'amuser beaucoup.

Le Musée Zoologique était fermé. Je demande à voir le Directeur, M. Lens, auquel je me présente comme docteur de la malle. Il nous fait le plus bienveillant accueil et, grâce à son obligeance, nous pouvons visiter les riches collections de cet intéressant musée, un des plus jolis et des plus complets que j'aie vus jusqu'à ce jour. M. le Directeur, d'ailleurs, nous accompagne et nous donne les renseignements les plus précis et les plus détaillés sur tout ce qui excite notre curiosité. Je suis heureux de lui en témoigner toute ma reconnaissance.

C'est par milliers peut-être qu'il faudrait compter les espèces d'oiseaux que le musée renferme, depuis le microscopique oiseau-mouche, aux brillantes couleurs, jusqu'au colossal albatros.

La plupart des mammifères y sont aussi représentés, depuis les plus forts carnassiers tigres et lions, jusqu'aux plus petits rongeurs. On y

voit un bel échantillon de la chèvre sauvage, que l'on trouve encore dans les montagnes de l'île. On y voit aussi un veau à deux têtes, qui a vécu plus d'un an. Ces deux têtes articulées sur un seul cou, sont parfaitement distinctes et se composent chacune de deux oreilles, deux yeux, un nez, une bouche, un menton, le tout de grandeur naturelle et bien proportionné. Une de ces têtes regarde en avant et à droite, l'autre en avant et à gauche.

Parmi les poissons, les différentes espèces de requins occupent une place importante, non-seulement par leurs dimensions naturelles, mais encore par leur nombre. On conserve dans un bocal d'alcool le bras et la main d'une femme retirés du ventre d'un requin. L'anneau d'or qu'elle portait au doigt y est suspendu par un fil.

Parmi les reptiles se trouve, dans une salle à part, un boa vivant, qui n'aurait pas, il me semble, beaucoup de peine à briser les barreaux de bois qui le font prisonnier.

Nous revenons au barachois, par la rue de Paris et nous gagnons l'hôtel d'Europe, où nous attire un formidable appétit. Il est six heures et demie et depuis neuf heures et demie nous n'avons rien mangé.

Nous trouvons là le capitaine au long cours Labarbe, qui commande *la Pensée*, mouillée en rade de St-Denis. Mon compagnon et ami Sividre l'avait connu à Bordeaux, son port d'attache, où ils avaient eu souvent de bons rapports. Nous prenons tous ensemble, dans le jardin de l'hôtel, un verre de bagnolet, en guise d'apéritif, quoique l'appétit n'eût point besoin d'être excité. Je me lie rapidement avec notre nouveau compagnon. Nous sommes à peine de quelques minutes ensemble, que je le considère déjà comme une vieille connaissance.

D'ailleurs, malgré la chaleur, je me sens, comme aux Seychelles, et plus encore peut-être qu'aux Seychelles, car je foule une terre française, je me sens, dis-je, absolument heureux. J'éprouve une jouissance extrême à voir, à contempler cette puissante nature, à respirer les suaves émanations de cette végétation enivrante. Je n'ai jamais goûté comme en ce moment les plaisirs et le charme des voyages. Il me semble que cette atmosphère me ranime, qu'elle me donne, comme aux plantes, une vitalité plus grande, une sorte d'ivresse exubérante. Je me lie avec tout le monde sous le plus futile prétexte, je suis d'ailleurs d'une gaieté folle d'une loquacité absolument inaccoutumée, je cause à tous ceux que je rencontre, il me semble que, comme moi, tout le monde est heureux.

Le capitaine Labarbe me fait immédiatement retenir une chambre

par le premier garçon de l'établissement, surnommé Bismark, car les hôtels sont bondés les jours de l'arrivée de la malle. C'est, en effet, pour La Réunion et Maurice un événement important, qui attire à la capitale un grand nombre d'insulaires. C'était la dernière chambre libre, et bien m'en prit de n'avoir pas attendu plus longtemps.

Aussitôt après dîner, le capitaine Labarbe nous quitte pour régler quelques affaires. A neuf heures, Sividre et son frère se retirent pour se rendre chez des parents qui les attendent. (L'habitude du pays est de se coucher à 8 heures ou 8 heures 1/2 au plus tard). Je reste néanmoins avec quelques passagers du Godavery, assez tard dans le jardin de l'hôtel. A 11 heures j'allai me coucher, mais je devais auparavant assister à une scène assez bizarre.

Le garçon de l'hôtel vint me conduire avec la lumière à la chambre n° 14, qui m'était réservée. La chambre était fermée et malgré tous nos efforts, nous ne parvenons pas à l'ouvrir. Le garçon descend pour chercher la clef, qu'il ne trouve pas. Il essaye de nouveau sans plus de succès d'ouvrir la porte, qui s'ébranle sous nos efforts. Nous entendons alors avec surprise une voix qui demande de l'intérieur ce que l'on veut. La chambre était occupée par deux individus. Ils refusent obstinément de partir, disant qu'ils ont payé la chambre à un nègre de l'établissement. C'est en vain que le garçon leur explique que la chambre est réservée, que le nègre n'avait pas le droit de la donner ils ne veulent rien entendre.

Le garçon leur demande combien ils ont payé. 2 fr. 50 répondent-ils, sans ouvrir la porte. — Mais, dit le garçon, qui croit avoir trouvé une idée de génie, c'est 2 fr. 50 chacun : c'est 5 francs pour vous deux. espérait que cet argument les déciderait à partir. Il n'en fut rien. « Eh bien, dirent-ils, nous payerons 5 francs mais nous restons. » Le garçon va consulter son patron, et suivant toujours la même tactique, revient leur dire qu'il s'est trompé, que le maître d'hôtel réclame 5 francs pour chacun, 10 francs pour les deux. — « Nous payerons 10 francs, disent-ils, mais nous restons. » Désarmé par cette réponse le garçon eur explique de nouveau qu'il est impossible de leur laisser cette chambre Ils ne veulent rien entendre et refusent d'ouvrir. Le garçon descend de nouveau consulter son patron, qui réclame maintenant 10 francs pour chacun, 20 francs pour les deux.— « Nous payerons 20 francs, répondent invariablement mes deux lascars, mais nous restons. » — Il y avait près d'une demi heure que cette scène durait, lorqu'après leur avoir demandé 25 francs, qu'ils consentaient à payer, le garçon voyant qu'il

n'en finirait pas fut obligé d'invoquer la police et de les faire partir de force. Ils n'étaient pas contents du tout. Cette scène se passa d'une façon si drôle, si comique, si grotesque que je ne pus m'empêcher d'en rire de grand cœur, quoique j'aie vu le moment ou j'allais coucher dehors.

Quant au nègre qui avait donné la chambre, il fut condamné à 5 fr. d'amende, qu'on lui fit verser immédiatement, en plus des 2 fr. 50 qu'il dût rendre aux voyageurs.

Comme tout le monde était couché depuis longtemps, il avait cru que cette chambre restait libre, et, l'occasion s'étant présentée, il l'avait louée de sa propre autorité, et probablement mit dans sa poche les 2 fr. 50 de la location. Il ne supposait pas ce brave nègre, qu'il put y avoir au monde quelqu'un qui ne fut pas encore couché à 11 heures.

Le lendemain samedi, 16 septembre, je me promène encore dans la ville toute la matinée. Le jeune Sividre avec qui j'avais dîné la veille en compagnie de son frère, n'ayant jamais vu l'intérieur d'un navire, je l'amène déjeuner à bord à 10 heures et lui fait visiter le bateau.

Après déjeuner je tends ma ligne à requin, que j'amorce avec un magnifique morceau de lard de quatre livres. J'en confie la garde à mon infirmier et redescends à terre avec le jeune Sividre, le lieutenant Biagini et M. Kellen professeur de littérature anglaise, à destination de Maurice.

Après avoir fait mes adieux à mon ami Sividre et à son frère qui partent pour St-Pierre, je conduis mes autres compagnons au jardin des plantes, que je leur fais visiter en détail ainsi que le musée, M Lens était absent, mais le gardien, qui m'avait vu la veille avec lui, ne fit aucune difficulté pour nous ouvrir les portes.

Nous visitons ensuite l'hôtel-de-ville, construit en pierres. C'est un joli batiment, un double et magnifique escalier conduit au 1[er] étage, à la grande salle des cérémonies, qui a 50 mètres de long et 12 mètres environ de large, merveilleuse de luxe et de décors. A côté la salle du maire, moins vaste, mais remarquablement belle. La salle des mariages est aussi fort jolie.

Dans l'aile gauche du batiment se trouve la bibliothèque, qui renferme aujourd'hui environ 6000 volumes.

Le bibliothécaire nous accueille gracieusement et nous fait visiter toutes les salles. Je lui offre un exemplaire de mon projet d'exploration et de ma thèse de médecine, ce qui parait lui faire plaisir. (Il n'est pas

difficile. Je lui envoie ces deux brochures par l'agent de la compagnie dès mon retour à bord.

Puis nous allons voir la rivière, qui coule à l'ouest de la ville, sur un lit rocailleux, en ce moment presque à sec, entre la montagne de Saint-Denis et le Petit-Brulé, au fond d'une gorge ravissante, d'où émergent çà et là, au milieu de cocotiers, de bananiers, de palmiers, d'arbres à pain, de jacquiers, etc., etc., des maisons isolées et entourées de jardins, comme dans le reste de la ville, mais dans un site agreste et sauvage.

On descend dans la vallée par un chemin en quelque sorte suspendu, qui serpente jusqu'au fond de la gorge, sur le versant oriental, bordé par place de *vieilles filles*. (1)

Quoique renfermant plus de 40,000 habitants, la ville de Saint Denis offre peu d'animation. Par suite de la température, les habitants sont apathiques et paresseux. Ils se lèvent tard, guère avant huit heures; se couchent tôt, à 8 heures ou 8 heures 1/2; et font dans la journée une sieste de 2 ou 3 heures. Le soir seulement, à partir de 4 ou 5 heures on rencontre un assez grand nombre de promeneurs sur le boulevard Doret, au Barachois et rue de Paris.

Il n'y a guère que deux hotels sérieux à Saint-Denis, l'*Hôtel d'Europe* et l'*Hôtel du Commerce*.

Il n'y a pas de cafés proprement dits, car les habitants quittent peu leur demeure; mais on trouve à l'*Hôtel d'Europe* et du *Commerce* à peu près toutes les consommations des cafés français, sauf la bière, qui est remplacée par une bière fortement alcoolisée et peu agréable.

Tout est fort cher, car tous les produits de l'industrie viennent d'Europe. Le prix des objets est à peu près double de celui de France, parfois plus.

On a beaucoup défriché dans l'intérieur de l'île, pour se livrer à la culture de la canne à sucre, qui paraissait promettre des bénéfices considérables. Malheureusement les résultats n'ont pas répondu à l'attente.

D'abord le défrichement a déterminé des fièvres graves qui n'existaient pas avant. D'autre part, la canne à sucre qui avait d'abord parfai-

(1) Plantes des tropiques armées de nombreuses et fortes épines.

tement réussi a été envahie, à la suite d'une culture exagérée, par un papillon, le boraire, qui fait les plus grands ravages. De sorte qu'aujourd'hui la canne a sucre dépérissant, les fonds manquant, l'industrie sucrière est sérieusement compromise à La Réunion.

Par le défrichement on a porté une grave atteinte à la culture du café, qui était une branche importante du commerce de Bourbon. Le caféier pousse surtout à l'abri du bois-noir, que l'on a détruit en partie.

On cultive aussi du tabac, qui se consomme sur place. Il est fort agréable en cigarettes.

En somme la situation de La Réunion n'est pas prospère en ce moment.

Il n'y a pas de télégraphe qui l'unisse au continent. Les seules communications qui existent entre Bourbon et l'Europe se font par les bateaux des messageries maritimes, tous les 28 jours (1), et par les bateaux de la compagnie Maurice-Réunion, qui le mettent aussi en rapports avec Madagascar et la colonie du Cap. Enfin Bourbon est en communication directe avec Madagascar, d'où il tire les bœufs nécessaires à son alimentation.

A 3 heures je reviens à bord où je pêche un énorme requin, mesurant 3 mètres 10, de la tête à l'extrémité de la queue. Sa bouche monstrueuse admet facilement le corps d'un homme. Je dissèque la machoire en conservant les ligaments articulaires, pour l'envoyer au musée de la Société de Géographie de Lille.

Je fixe la queue sur une planche pour la faire sécher. Le reste du corps est emporté, pour être mangé, par les indigènes qui opéraient le débarquement.

A 6 heures nous levons l'ancre et partons pour Maurice.

A peine embarquées plusieurs personnes sont prises du mal de mer, car la rade est toujours mauvaise à Bourbon. Plusieurs autres passagers sont pris dès le départ. Je dîne quant à moi de fort bon

---

(1) Depuis le 23 novembre dernier la Compagnie des Messageries Maritimes a remplacé le service annexe, d'Aden à Maurice, par la grande ligne directe de Marseille à la Nouvelle-Calédonie, passant par La Réunion et Maurice.

appétit. Je suis fort dispos et gaillard comme un vieux loup de mer, et c'est presqu'avec un sentiment de pitié dédaigneuse, qu'oubliant mon état des jours précédents, je me sens disposé à rire de ceux qui ont le mal de mer.

A 7 heures du matin nous entrons à Maurice, après avoir parcouru 5.432 milles ou 10.050 kilomètres depuis Marseille soit 10.476 kilomètres depuis Clermont ou 11.146 kilomètres depuis Lille.

(A suivre).

L. LACROIX.

IV. — RAPPORT SUR LE CONCOURS DE GÉOGRAPHIE de 1883.

Par M. E. GUILLOT, Sécrétaire-général.

Le Concours organisé par la Société de Géographie a dépassé les concours des années précédentes par le nombre des inscriptions, l'importance des prix décernés et l'excellence des compositions.

Les ressources considérables (1) dont disposait le Comité d'Études, ont permis d'introduire de sérieuses modifications : une catégorie spéciale a été créée pour les jeunes gens de l'Enseignement secondaire ; deux catégories ont été établies pour l'Enseignement primaire ; enfin un prix nouveau d'une valeur de 300 francs a été fondé par M. le Marquis d'Audiffret, trésorier-payeur général du Nord.

De nombreuses circulaires ont été adressées à la fin de mai et au commencement de juin à tous les directeurs et à toutes les directrices de l'arrondissement de Lille, aux maîtres et aux maîtresses de pension, à tous ceux, en un mot, qui pouvaient fournir des inscriptions pour le concours : Bien que plusieurs de ces invitations ne soient point parvenues à leur adresse pour un motif inexplicable, en quelques semaines le nombre des inscriptions s'élevait à 274.

I. — CONDITIONS EXIGÉES POUR LE CONCOURS.

JEUNES GENS.

Le Comité a créé cette année trois catégories pour les jeunes gens, estimant avec raison que les prix devaient être décernés non-seulement

(1) 600 fr. de prix ont été décernés en 1881.
900 fr. id. id. en 1882.
1650 fr. id. id. en 1883.

suivant les âges différents des candidats, mais encore suivant la nature diverse de l'Enseignement.

Enseignement secondaire. — Jeunes gens provenant des établissements d'enseignement secondaire de l'État ou libres ou d'éducation particulière, âgés au moins de 15 ans et au plus de 19 ans à la date du concours.

Enseignement primaire supérieur. — Jeunes gens provenant d'établissements d'enseignement primaire supérieur de l'État ou libres, ou d'éducation particulière, âgés au moins de 13 ans et au plus de 18 ans à la date du concours.

Enseignement primaire. — 1re série. — Jeunes gens âgés de 13 à 15 ans.

2e série. — Jeunes gens âgés de 11 à 13 ans.

JEUNES FILLES.

1re catégorie. — Jeunes filles provenant d'établissements d'enseignement de l'État ou libres, ou d'éducation particulière, âgées au moins de 15 ans et au plus de 19 ans à la date du concours.

2e catégorie. — Jeunes filles provenant d'établissements d'enseignement de l'État ou libres, ou d'éducation particulière, âgées au moins de 13 ans et au plus de 15 ans à la date du concours.

II. — PRIX ET RÉCOMPENSES.

Les récompenses à décerner se composaient en 1883 :

1° D'un prix de 300 fr. fondé par M. le Marquis d'Audiffret, et destiné au meilleur mémoire sur les débouchés à ouvrir au commerce de la France et en particulier de la région du Nord ;

2° D'un prix de 150 fr. fondé par M. Léonard Danel, imprimeur, et qui doit être décerné à toute personne qui aura présenté la meilleure carte d'une ou plusieurs communes de l'arrondissement de Lille. Ce prix pourra également être décerné à toute personne ayant présenté un mémoire relatif à la géographie, à l'industrie et au commerce de la région du Nord.

3° D'un prix de 200 fr. obtenu par une souscription ouverte entre les membres du comité d'études et affecté à la catégorie de l'Enseignement secondaire des jeunes gens ;

4° D'un prix de 300 fr. fondé par M. Paul Crepy, président de la Société de Géographie et affecté aux jeunes gens de l'Enseignement primaire (1re série) ;

5° D'un prix de 100 fr. offert par la Société de Géographie pour être décerné aux jeunes gens de l'Enseignement primaire (2e série) ;

6° D'un prix de 200 fr. offert par M. Crespel-Tilloy, ancien maire de Lille, pour être décerné aux jeunes filles de la première catégorie ;

7° D'un prix de 150 fr. offert par M. Henri Bossut, président du tribunal de Commerce de Roubaix, vice-président de la Société, pour être décerné aux jeunes filles de la deuxième catégorie ;

8° Dun prix de 200 fr. fondé par M. Verkinder, pour offrir à plusieurs jeunes gens un voyage dans une des villes ou dans un des ports de la région du Nord ;

En présence des compositions remarquables que les membres de la Commission des récompenses ont été appelés à corriger, le Comité a décidé qu'une somme de 50 francs serait ajoutée à tous les prix déjà fondés, ce qui a porté pour l'année 1883, la somme totale des récompenses à décerner à 1,650 francs.

III. — PROGRAMME DU CONCOURS.

La Commission a décidé de réduire cette année le programme des matières parmi lesquelles pourront être choisis les sujets de composition, espérant par cette mesure amener les candidats à mieux connaître leur propre pays et les questions géographiques d'intérêt général

Programme pour la catégorie d'Enseignement secondaire :

France et colonies françaises avec carte ;

Europe avec carte ;

Géographie générale des autres parties du monde

Programme pour la 1re catégorie des jeunes gens et la 1re catégorie des jeunes filles :

France et colonies françaises avec carte ;

Europe et possessions européennes dans les autres parties du monde.

Programme pour les deux sexes de la 2e catégorie e pour la 2e catégorie des jeunes filles :

France et colonies françaises avec carte ;

Les questions devaient être tirées au sort en présence de la Commission des prix et récompenses une heure avant le concours. Le numéro des questions tirées au sort devait être immédiatement télégraphié à Roubaix.

Des copies portant en tête de la première page un voile destiné à cacher les noms des concurrents ont été fournies par la Société.

Le concours devait avoir lieu simultanément à Lille dans les salles de la Société de Géographie, et à Roubaix dans les salles de l'Hôtel-de-Ville.

IV. — INSCRIPTIONS.

Les inscriptions ont été reçues jusqu'au 20 juin, chez M. Guillot, secrétaire général : 274 concurrents se sont fait inscrire :

Enseignement secondaire.

	Nombre des inscriptions.
Lycée de Lille	16
Collège d'Armentières	1
Collège de Roubaix	1
Adhésions particulières	3
Total	21

Enseignement primaire supérieur.

	Nombre des inscriptions.
Ecole supérieure de la rue du Lombard…	41
Pensionnat Saint-Joseph à Haubourdin…	15
Pensionnat Sainte-Marie, rue des Stations…	12
Pensionnat Loridan à Haubourdin…	4
Ecole professionnelle de la rue de la Monnaie…	11
Pensionnat Gombert à Fournes…	4
Ecole Montesquieu…	1
Institut Turgot à Roubaix…	21
Ecole de la rue de la Paix…	1
Total…	110

Enseignement primaire.

(1re Série.)

Ecole de la rue de la Monnaie…	4
Ecole de la rue Fombelle…	2
Ecole de la rue Gambetta…	1
Ecole Montesquieu…	1
Pensionnat Loridan à Haubourdin…	2
Ecole communale de la Madeleine…	2
Ecole de la rue Brézin à Roubaix…	2
Ecole de la rue d'Alsace id…	7
Ecole de la rue de la Paix id…	3
Ecole de la rue des Longues-Haies à Roubaix…	10
Total…	34

Enseignement primaire.

(2e Série.)

Ecole des Frères de la rue de la Monnaie…	4
Adhésion particulière…	1
Ecole de la rue Fombelle…	1
Ecole de la rue de Juliers…	6
Ecole de la rue des Stations…	1
A Reporter…	13

	Nombre des inscriptions.
Report	13
Pensionnat Ste-Marie, rue des Stations	8
Pensionnat St-Joseph à Haubourdin	8
Ecole communale de la Madeleine	2
Ecole Montesquieu	2
Ecole de la rue de la Paix à Roubaix	6
Ecole de la rue Brézin id.	6
Ecole du boulevard d'Halluin, id	1
Ecole de la rue des Longues-Haies à Roubaix	4
Ecole de la rue d'Alsace, id	2
Total	52

JEUNES FILLES. — *1re Catégorie.*

Ecole supérieure du boulevard de la Liberté	36
Collège Fénelon	5
Institut Sévigné à Roubaix	4
Adhésion particulière	1
Total	46

JEUNES FILLES. — *2e Catégorie.*

Ecole supérieure du boulevard de la Liberté	6
Collège Fénelon	1
Institut Sévigné à Roubaix	4
Total	11

Total général :

Garçons	217
Jeunes filles	57
	274

V. — TEXTE DES QUESTIONS. — CONCOURS.

Le mercredi 27 juin, la Commission des prix et récompenses s'est réunie dans la Salle des cours de la Société de Géographie, sous la présidence de M. Henri Bossut ; plusieurs questions ont été discutées, choisies et rédigées séance tenante pour chaque catégorie de jeunes gens et de jeunes filles.

Le Comité n'avait pas jugé à propos cette année de faire appel aux directeurs et directrices d'écoles laïques ou libres ; le choix des sujets a donc été fait par les membres du Comité et de la Commission des récompenses.

Le lendemain 28 juin un sujet enfermé dans une enveloppe cachetée a été tiré au sort pour chaque catégorie de jeunes gens et de jeunes filles une heure avant le concours ; le numéro des sujets tirés au sort a été télégraphié immédiatement à Roubaix où un double exemplaire des nombreuses questions arrêtées par le Comité avait été envoyé la veille.

Le concours a été ouvert à 8 heures du matin à Lille par M. Faucher, vice-président, assisté de M. Guillot, secrétaire général, à Roubaix par M. Henri Bossut, vice-président assisté de MM. Duburcq et Alexandre Faidherbe

MM. Faucher et Henri Bossut ont donné lecture des sujets désignés par le sort pour les différentes catégories de jeunes gens et de jeunes filles.

Enseignement secondaire.

Description générale de la chaîne des Alpes françaises et de leurs contreforts. — Dresser les cartes.

Jeunes gens : *Enseignement primaire supérieur.*
Jeunes filles : 1re *catégorie.*

1° Description des Pyrénées Françaises et Espagnoles. — Dresser la carte des Pyrénées Françaises.

2° Géographie générale de l'Empire d'Allemagne.

Jeunes gens : *Enseignement primaire.* 1re série.
Jeunes filles : 2e *catégorie.*

1° Description de la région du Rhône depuis Lyon jusqu'à la mer. — Dresser la carte.

2° Énumération des colonies françaises en Océanie.

Jeunes gens : *Enseignement primaire.* 2e série.

Description générale des montagnes de la France. — Faire la carte des Alpes et des Pyrénées.

Quatre heures ont été accordées aux jeunes gens et aux jeunes filles pour traiter ces différents sujets, et toutes les copies étaient recueillies à midi.

Pendant le courant de juillet les membres de la Commission des prix et récompenses, auxquels à cause du nombre exceptionnel des copies à examiner, s'étaient joints les membres du Comité se sont réunis deux fois par semaine pour procéder à la correction des compositions.

Après une première élimination faite conformément à l'avis unanime des membres présents, toute copie jugée digne d'être examinée a été lue avec soin par chacun des correcteurs qui lui a attribué une note de 0 à 20 ; la moyenne des notes données par les différents correcteurs a fourni la moyenne générale de la copie ; et il a suffi ensuite de comparer ces notes générales pour obtenir une classification juste et facile.

La correction terminée, M. le président Paul Crepy a enlevé le voile qui couvrait les noms des concurrents et concurrentes et a proclamé les résultats du concours.

VI. — RÉSULTATS DU CONCOURS

Liste des Lauréats.

Enseignement secondaire.

1er prix, 75 fr., Carlos Cany;
2e prix, 45 fr., Louis Louchet;
3e prix, 35 fr., Edouard Véret;
4e prix, 25 fr., Albert Vigneron;

5e prix. 20 fr., Oscar Duval;

6e prix, 15 fr., Charles Dumont;

7e prix, 15 fr., Alcide Tramblin;

Médailles de bronze : Abel Marsy, tous du *lycée de Lille*, et Arsène Castel (*Collège d'Armentières*).

Enseignement primaire supérieur.

1er prix, 60 fr. Auguste Frixon, élève de l'*École supérieure de la rue du Lombard;*

2e prix, 30 fr., Jules Deleplace, id.

3e prix, 20 fr., C. Delezenne, de l'*école primaire supérieure d'Haubourdin.*

4e prix, Verkinder, voyage gratuit : Hippolyte Prévost (*école supérieure de la rue du Lombard*).

Eustate Mercier, id.

Gustave Mahieu, id.

Oscar Delannoy, id.

César Schoutteten, id.

Fénelon Herlemont, id.

Charles Delcambre, de l'*École supérieure d'Haubourdin;*

Charles Decottignies, *école supérieure de la rue du Lombard;*

Mentions honorables : Broux, *Institut Turgot, à Roubaix;*

Scharpereel, *pensionnat Sainte-Marie, à Lille.*

Enseignement primaire

1re SÉRIE.

Jeunes gens de 13 à 15 ans.

1er prix, 45 fr., Jules Lecocq, *pensionnat Loridan, Haubourdin;*

2e prix, 25 fr., Georges Desplechin, *école de la rue des Longues-Haies*, à Roubaix;

3e prix, 20 fr., Louis Boulanger, *pensionnat Loridan, Haubourdin;*

Médailles de bronze : Hector Desrousseaux, *école de la rue des Longues-Haies*, Roubaix; Joseph Walther, *école de la rue Fombelle;* Henri Fretin, *école des Frères de la rue de la Monnaie.*

2e SÉRIE.

Jeunes gens de 11 à 13 ans.

1er prix, 50 fr., Joseph Hartaing, *pensionnat Sainte-Marie*;

2e prix, 30 fr., Eugène Druon, *id.*

3e prix, 20 fr., L. Desbarbioux, *école de la rue de la Paix;*

Médaille de bronze : Alcide Harchelon, *Pensionnat Sainte-Marie.*

Jeunes Filles.

PREMIÈRE CATÉGORIE.

1er prix, 85 fr., Louise Colle, *collège Fénelon;*

2e prix, 50 fr., Eugénie Pruvost, institutrice adjointe;

3e prix, 35 fr., Justine Brasseur, *collège Fénelon;*

4e prix, 30 fr., Henriette Hache, *élève de l'école supérieure;*

5e prix, 30 fr., Jeanne François, *id.*

6e prix, 20 fr. Esther France. *id.*

7e prix, 20 fr. Céline Leuridan, *id.*

8e prix, 15 fr., médaille de bronze et Bulletin de la Société, Eugénie Lemaire, *école supérieure*; Marguerite Delhaye, Louise Guillemand, *collège Fénelon.*

9e prix, 10 fr., Bulletin de la Société et diplôme, Elisa Raimanne, *collège Fénelon;* Adelaïde Chinot, *école supérieure*; Louise Roussiez, *institut Sévigné* à Roubaix; Angèle Conem, Louise Descamps, *école supérieure;*

Mentions honorables : Eugénie Barbier, Marthe Canonne, *école supérieure;* Marie Mathieu, *Institut Sévigné* à Roubaix.

Jeunes Filles.

DEUXIÈME CATÉGORIE

1er prix, 70 fr., Angèle Bourgoignon, *école supérieure;*

2e prix, 30 fr., Zoé Six, *collège Fénelon;*

3e prix, 20 fr., Marie Vandamme, *institut Sévigné* à Roubaix;

Médaille de bronze, Marie Queva, *institut Sévigné* à Roubaix.

V. — EXCURSIONS.

La Société de Géographie a organisé pendant l'été de 1883, plusieurs excursions vers les parties du département qui n'avaient point encore été visitées ou qui ne l'avaient été que d'une façon imparfaite. Toutes. préparées avec le plus grand soin à l'avance, ont obtenu un plein succès, elles ont contribué à resserrer davantage encore les liens de sympathie réciproque et de bonne confraternité qui unissent tous les sociétaires.

Excursion à St-Amand, à la forêt de Raismes et à Valenciennes.

Mai 1883.

La première excursion a été dirigée par MM. Lacroix et Guillot, dans la partie orientale de notre département : une trentaine de personnes y ont pris part.

Partis à 8 h. 45 du matin, les excursionnistes : après avoir changé de train à St-Amand, s'arrêtaient à la halte de Fontaine-Bouillon, d'où ils se rendaient par un temps des plus mauvais à l'établissement des Eaux. Son directeur, M. Grégoire, prévenu de leur arrivée, s'est mis avec une bienveillance extrême à leur entière disposition. Il leur a fait successivement visiter les différentes salles de bains avec leur installation toute nouvelle et tout à fait confortable, les sources, la grande rotonde où les malades viennent, en se plongeant dans les fameuses boues, chercher un remède à leurs souffrances.

A 11 heures, un excellent déjeuner fut servi, et le temps qui jusqu'alors avait été contraire, changea tout-à-coup. Les excursionnistes purent alors s'engager dans la forêt de Raismes qui, moins grandiose que celle de Mormal, offre cependant des points de vue et des sites extrêmement curieux.

Vers 4 h. 1/2, les excursionnistes montaient à Raismes dans le tramway pour Valenciennes, et après avoir fait une courte apparition à la musique où se pressait un nombreux public, ils prenaient le train pour rentrer à Lille à 7 h. 1/2 du soir.

Excursion au tunnel sous-marin de Sangatte

(Prix VERKINDER)

(*Juin* 1883).

Le Comité d'études s'est ensuite occupé du voyage que la libéralité de M. Verkinder a permis d'offrir annuellement à de jeunes lauréats du Concours de Géographie.

L'an dernier, on avait visité Dunkerque, son port, ses travaux, sous la bienveillante direction de M. Albert Mine. Cette année, le Comité a pensé qu'il serait agréable aux jeunes gens ayant obtenu cette récompense de visiter les grands travaux du tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre.

Cette excursion offrait d'autant plus d'intérêt que l'opposition du Gouvernement anglais allait amener la suspension momentanée des travaux.

Sous la conduite de M. Guillot, secrétaire général, et de M. Lacroix, les huit lauréats partaient de Lille par le train de 6 h. 30 du matin et arrivaient à Calais vers 10 heures. Un omnibus les attendait à la gare pour les conduire à Sangatte ; en atteignant ce village, l'on s'arrêta quelques instants : plusieurs jeunes gens n'avaient jamais vu la mer et furent très heureux et très vivement frappés à la fois, après avoir gravi les dunes, de contempler le magnifique spectacle qui s'offrait à leurs regards.

M. Ludovic Breton, ingénieur en chef des travaux, attendait les excursionnistes à l'entrée du chantier de Sangatte. Il leur fit visiter avec sa complaisance et son amabilité habituelles, tout ce qui pouvait les intéresser : les pompes, les machines à vapeur, sur lesquelles il donna de précieux renseignements, et les magasins. Puis, après avoir procédé à la toilette obligatoire il les fit descendre dans le puits qui

conduit aux galeries. Des détails assez précis sur les travaux ont été donnés dans un de nos précédents bulletins pour que nous n'y revenions pas aujourd'hui. Les excursionnistes suivirent une longue galerie traversant d'abord la craie blanche qui constitue le terrain dans cette partie du rivage, puis une couche d'argile et parvinrent, après une marche parfois assez pénible, à un endroit où des travaux avaient été faits pour boucher la galerie.

Remontés à la surface du sol, chacun se chargea d'une partie des provisions qui avaient été apportées et l'on commença à gravir les pentes qui conduisent au Cap Blanc-Nez. C'est là que vers une heure eut lieu le déjeuner en plein air, en vue des côtes d'Angleterre que l'on apercevait distinctement à l'œil nu, et sur lesquelles se remarquait nettement la rade de Douvres protégée par sa haute citadelle.

Vers 4 heures, l'on prenait le chemin du retour ; un dîner attendait à Calais les excursionnistes qui rentraient à Lille à 9 h. 35 du soir, satisfaits de leur voyage et remerciant le généreux donateur qui avait bien voulu le leur offrir.

Excursion à Bavay et au Caillou-qui-Bique

(*Juin* 1883.)

Cette excursion, qui peut compter parmi les plus agréables qu'ait organisées la Société, avait été plusieurs fois projetée et a été enfin accomplie cette année.

Cet ajournement perpétuel provenait des renseignements contradictoires recueillis par les membres du comité d'études ; les uns prétendaient que le Caillou-qui-Bique, la vallée de la Honelle et ses sites pittoresques méritaient plus que jamais leur antique réputation ; d'autres alléguaient que les travaux du chemin de fer de Bavay à Dour avaient entièrement bouleversé le pays, que le Caillou-qui-Bique ne *biquait* plus, et que le principal objet de la promenade avait cessé d'exister.

Une excursion botanique dirigée sur ce point fournit les premiers renseignements, et notre collègue, M. Rosman, voulut bien un peu plus tard accomplir la course tout entière et préparer ainsi la route à ceux qui devaient venir plus tard, en substituant aussi et avec raison, comme point de départ, Bavay à Wargnies-le-Grand

Vingt-deux personnes, sous la direction de MM. Lacroix et Rosman prirent le train de 8 h. 45, pour Valenciennes d'où ils se dirigèrent sur Bavay. Une courte visite fut faite dans cette intéressante petite ville, à la statue et aux chaussées de Brunehaut, aux débris de ses vieux remparts, à son ancien cirque.

Après le déjeuner on se mit en route pour Bellignies, d'où une route charmante suit presque constamment jusqu'au caillou le cours de la Honelle. C'est là que se trouve cette vallée verdoyante et pitoresque, entourée de collines, rappelant presque les Vosges et que l'on est tout étonné de rencontrer sur la frontière de la France et de la Belgique.

Après une marche d'environ trois heures, contrariée par un violent orage les excursionnistes atteignaient le rocher appelé *le caillou qui Bique* que quelques uns gravirent en montant à travers bois : puis après un diner fort gai dans un estaminet voisin, on reprit le train à la gare belge de Roisin pour rentrer à Lille à 10 h. 30 du soir.

Excursion à la forêt de Mormal.

(*Juin* 1883.)

Une excursion, dirigée par M. le professeur Gosselet, avait déjà eu lieu l'an dernier à travers la magnifique forêt de Mormal : partis du Quesnoy, les excursionistes avaient séjourné à Locquignol et traversé la forêt pour venir le soir prendre le train à Aulnoye. Cette course splendide à travers une forêt grandiose, n'avait qu'à faire regretter à chacun le peu de temps dont on disposait ; aussi l'on s'était promis de la renouveler en modifiant l'itinéraire et en consacrant la journée entière à la visite des différentes parties de la forêt.

M. le professeur Rosman s'était rendu à plusieurs reprises dans la forêt de Mormal, avait étudié les routes qui la traversent, en notant avec soin les endroits les plus curieux à visiter.

La course assez longue promettait d'être quelque peu fatigante. Seize sociétaires se firent néanmoins inscrire. Partis de Lille par le premier train, ils arrivaient vers 8 heures au Quesnoy, d'où des voitures commandées à l'avance les conduisaient à l'entrée méridionale

de la forêt. De là, tantôt en suivant la route, tantôt en marchant sous bois et en contemplant les hautes futaies qui se rencontrent à chaque pas, les excursionnistes se rendirent au Calvaire puis à Locquignol, où un déjeuner les attendait.

Après un repos de deux heures ils suivirent le sentier du Cheval-Blanc, visitèrent le carrefour de la grande carrière et sortirent de la forêt par le pittoresque et verdoyant sentier du Jolimetz.

Les voitures les reconduisirent au Quesnoy d'où après un excellent dîner à l'hôtel Tellier, agrémenté encore par les réjouissances de la ducasse du quartier de la gare, ils repartirent pour Lille vers 8 heures du soir.

Cette excursion, comme celle de l'année dernière, a laissé une profonde impression à tous ceux qui y ont pris part Aucun site dans notre région ne présente à la fois plus de charmes et plus de variétés que la forêt de Mormal une des plus étendues du Nord de la France et une des plus belles de la France entière. De nombreuses courses peuvent y être faites avec des itinéraires absolument différents et nous pouvons affirmer à l'avance que toutes celles qui seront dirigées vers ce point par la Société de Géographie obtiendront un vif succès justifié d'ailleurs par la beauté des sites qu'il nous a été donné de contempler.

Excursion au mont des Cats, au mont Noir, au mont Rouge et à Bailleul.

Juillet 1883.

La première excursion organisée en 1881 par la Société de Géographie avait eu lieu dans la région montueuse qui s'étend sur la frontière Nord-Ouest de la France et de la Belgique : Cette course agréable et facile a été renouvelée au mois de Juillet dernier.

Dix-huit personnnes parties à 7 heures du matin arrivaient vers 9 heures à Godewaersvelde d'où elles faisaient l'ascension du célèbre mont des Cats : grâce à une permission spéciale les sociétaires purent visiter le Couvent de trappistes qui domine toute la colline ; puis on se mit en marche vers le mont de Boskeppe et à midi les excursion-

nistes gravissaient les pentes du mont Noir où un déjeuner fut servi à l'estaminet de la Boulangerie.

Après deux heures environ de repos on visita le ravin pittoresque qui s'étend sur le versant méridional du mont Noir dont on fit ensuite l'ascension définitive ; puis traversant la frontière vers l'estaminet du Limbourg les excursionnistes pénétraient en Belgique et atteignaient le mont Rouge où une halte fut faite dans un magnifique Bois d'ou l'on jouit d'un panorama splendide sur la Belgique.

Du Mont Rouge à Pailleul la route est moins intéressante ; on laisse à gauche le mont de Kemmel et l'on suit la grande voie de Bailleul à Ypres qui forme pendant plus d'un kilomètre la frontière entre la France et la Belgique.

Avant d'entrer à Bailleul les excursionnistes furent admis, avec l'autorisation de son directeur M Le Blond à visiter le remarquable asile des aliénées Ils parcoururent la lingerie, les cuisines, les dortoirs, les cours et jardins, la buanderie et constatèrent partout un soin et une tenue qui font le plus grand honneur au directeur de cet établissement.

Arrivés à Bailleul vers six heures 1/2 les excursionnistes étaient de retour à Lille à 9 heures.

VI. — CORRESPONDANCE.

M. le Docteur Bayol qui a fait en mai 1882 une si intéressante conférence à la Société de Géographie de Lille sur sa mission au Fouta-Djallon, n'a cessé depuis cette époque de témoigner sa vive sympathie à notre Société et de se rappeler au souvenir de son président.

Après avoir reçu au retour de sa nouvelle mission la lettre qui le nommait membre d'honneur de la Société de Géographie de Lille, M. le Dr Bayol a adressé à M. le Secrétaire général la lettre suivante par laquelle nous sommes heureux d'apprendre le plein succès du voyage de l'éminent explorateur

MINISTÈRE de la MARINE
et des COLONIES.

DIRECTION DES COLONIES

Service des Travaux du Haut-Sénégal.

Les Kayes, 4 juillet 1883.

« MONSIEUR LE SECRÉTAIRE,

» J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 4 mai dans laquelle vous m'annoncez que la Société de Géographie a bien voulu me nommer membre d'honneur à l'unanimité des voix.

» Je suis heureux et fier d'avoir été jugé digne d'une pareille faveur Je vous prie d'être l'interprête de mes vifs remerciments auprès de tous nos collègues, et en particulier de notre cher président, M. Crepy.

» J'espère dans un mois au plus tard prendre la route de la mère patrie. Vous serez heureux d'apprendre que mon voyage d'exploration a complétement réussi.

» Je m'empresserai dès mon retour de vous communiquer tous les détails qui pourront intéresser la Société.

» Veuillez agréer, Monsieur et très cher collègue, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.»

Dr J.-M BAYOL,
Chef de mission.

VII. — COURS DE GÉOGRAPHIE.

EXPLOITATION DE LA HOUILLE

dans les principales fosses du Pas-de-Calais.

Par M. Alfred RENOUARD,

Ingénieur civil, Bibliothécaire de la Société

M. Alf. Renouard dit qu'il se propose de retracer rapidement, dans plusieurs leçons successives, aux points de vue purement topographique et historique, l'étude de l'exploitation de la houille dans ce qu'on est convenu d'appeler le « Bassin du Nord ».

Ce Bassin comporte trois grandes divisions :

1° Le Bassin du Nord proprement dit ;
2° Le Bassin du Pas-de-Calais ;
3° Le Bassin du Boulonnais.

Le Bassin du Nord ne comprend plus maintenant que 11 concessions. La principale, celle d'Anzin, est sans contredit le plus grand établissement de mines du monde entier et son étude exigera une leçon spéciale. Puis viennent celles d'Aniche, d'Azincourt, de Douchy, de Denain, de Marly, de Vicoigne, de Raismes, de Fresnes, de Vieux-Condé et de Thivencelles.

Le Bassin du Pas-de-Calais comprend 21 concessions. On en rencontre d'abord onze qui se succèdent d'une manière continue depuis Douai jusqu'à Fléchinelle, ce sont celles de l'Escarpelle, Dourges, Courrière, Lens, Bully-Grenay, Nœux, Bruay, Marles, Ferfay, Auchy-au-Bois et Fléchinelle. Dix autres concessions ont été établies postérieurement aux premières, au Nord et au Sud de la formation houillère, ce sont : Vendin, Ostricourt, Meurchin, Carvin, Don, Annœullin-Divion, Liévin, Douvrin comprise aujourd'hui dans Lens, Courcelles-lez-Lens et Drocourt.

Enfin, le Bassin du Boulonnais, constitué par un lot de terrain carbonifère existant entre Boulogne et Calais, comprend les charbonnages de Réty, Ferques et Hardinghen.

M. Renouard avait l'intention de commencer son étude par le Nord, mais sur la demande de quelques membres, il étudiera les concessions du Pas-de-Calais.

1° L'*Escarpelle*, nommée en premier lieu, est la plus ancienne. Elle comprend actuellement 4.721 hectares, et son extraction, l'année dernière, a été de 231,313 tonnes. Le charbon y a été découvert en 1846. A cette époque, un certain nombre de charbonnages étaient en activité dans le Bassin du Nord, et plusieurs administrateurs des Compagnies existantes firent des sondages dans le Pas-de-Calais pour déterminer exactement le prolongement probable des houillères qu'ils exploitaient. Le 13 juin de cette année, un sondage fut donc effectué par un administrateur de la Compagnie de Vicoigne, M. Soyez, le charbon fut découvert. — M. Renouard fait l'historique de la Compagnie charbonnière de la Scarpe, formée par M. Soyez avec divers propriétaires de Cambrai, indique rapidement quels ont été les principaux travaux de cette Compagnie, quels ont été les capitaux qui y ont été engagés, quelle a été la valeur des actions à différentes époques, enfin quelle a été l'extraction dans ces dernières années ;

2° Il passe à la concession de *Dourges*. La découverte de la houille a été ici l'effet du hasard : on la retira, en 1841, d'un puits artésien que Mme de Clercq, propriétaire à Oignies, faisait creuser dans son parc. M. Renouard rapporte comment, en raison des prétentions de la Compagnie de la Scarpe, la concession ne put être obtenue que le 5 août 1852, comment une association fut faite pour son exploitation entre MM. Mulot, Mortimer-Ternaux, Hély d'Oissel, Duplan, Levasseur et Colin, pourquoi les Compagnies plus anciennes d'Anzin et Vicoigne s'associèrent avec la nouvelle Compagnie de Dourges, et quels furent les travaux exécutés par cette Compagnie. Aujourd'hui la concession comprend 3,787 hectares et la production de l'année dernière s'est élevée à 198,000 tonnes ;

3° A *Courrières*, la découverte de la houille date de 1849. Elle fut amenée par les sondages entrepris par M. Charles Mathieu, de concert avec son frère, M. Joseph Mathieu, et son beau-frère, M. Carlier-Mathieu, auxquels les fonds furent fournis par des commerçants lillois : MM. Bigo, Crespel, L. Danel, et Martin-Muiron. Le décret de con-

cession date du 5 août 1852, le même jour que celui accordé pour la concession de Dourges. M. Renouard retrace l'historique de l'exploitation, l'association avec les mines de Douchy, l'admission des actionnaires de Courrières dans la Société de Lens en formation (ce qui fait que ceux-ci ont une part active à l'administration de Lens), les travaux de l'association, la valeur des actions à différentes époques, etc. La concession de Courrières comprend 4,597 hectares et l'exploitation de l'an dernier s'est élevée à 433,211 tonnes ;

4° A *Lens*, la houille fut découverte le 9 juillet 1850, sur des sondages effectués par les soins de MM. Casteleyn, Tilloy et Scrive-Bigo de Lille. M. Renouard retrace rapidement la formation de la Société, l'association avec les actionnaires de Courrières, l'association avec la Compagnie de Vicoigne (dissoute après le décret officiel interdisant les associations de concessions), la constitution définitive, le succès des travaux, la valeur des actions à différentes époques, etc. La Compagnie de Lens a actuellement 5 fosses qui ont donné l'anné dernière 707,003 tonnes. Elle s'étend sur 6,239 hectares. — En 1873, Lens a accepté la concession de *Douvrin* moyennant 550,000 fr. Cette nouvelle concession, qui comprend 700 hectares, a donné à la Société de Lens une sixième fosse, d'où l'on a extrait en dernier lieu 37,346 tonnes ;

5° La houille, à *Bully-Grenay*, fut découverte en 1850, grâce aux sondages effectués par les soins d'une Société de recherches, formée le 13 octobre 1850, entre MM. Boitelle, Quentin et Petit-Courtin, sous le nom de *Compagnie de Béthune*. La concession fut obtenue en mars 1851 et la Société constituée en septembre de la même année. Le conférencier passe successivement en revue les diverses péripéties de l'association et de la désassociation de la Compagnie de Bully-Grenay avec la Société de recherches formée à Bruay sous le nom de Leconte et Lalou, la création des puits de Bully, Mazingarbe, Vermelles, etc., jusqu'au 7e puits en 1875, la création par la Compagnie du chemin de fer de Bully à Violaines, les travaux en 1865 de la Compagnie formée par ses soins du chemin de fer de Lille à Béthune et Bully-Grenay, la cession de ces lignes en 1872 à la Compagnie de Lille-Valenciennes, l'achat en 1866 et la rétrocession, en 1874, du charbonnage d'Annœullin, la valeur successive des actions, etc. Bully-Grenay comprend actuellement 6,352 hectares et l'exploitation dernière a donné 467,000 tonnes de charbon

6° *Nœux* ne fut concédé qu'en 1853 : la houille y fut découverte en 1851 après les sondages effectués par un administrateur de Vicoigne. M. de Bracquemont, qui recherchait des charbons gras, la Compagnie qu'il dirigeait ne possédant que des houilles maigres. Une première fosse fut établie à Nœux en 1851 une deuxième à Hersin, en 1854. En 1861, la Compagnie qui ne peut jusque là écouler ses produits que dans les environs, s'occupe de relier ses fosses par des voies ferrées aux points de chemin de fer et de canalisation avoisinants (chemin de fer de Nœux à Béthune, embranchements divers, etc..). En 1864, elle crée une troisième fosse près de la gare de Nœux, et en 1866 une quatrième au Sud. Les actions subissent à diverses époques, comme pour les autres Compagnies, des variations très sensibles. La concession de Nœux comprend 7.979 hectares, sa production dernière a été de 486.312 tonnes.

7° Ce furent les sondages de la Compagnie de Béthune d'abord, puis de MM. Des Brosses, Lalou et Leconte ensuite, qui amenèrent ces derniers à former une Société de recherches qui devint plus tard la Compagnie de *Bruay*. Après diverses péripéties parmi lesquelles il y a à signaler la cession de la Société Leconte à la Société de Béthune, la rétrocession des actions à M. Leconte, la constitution définitive de la Société de Bruay et la libération des actions à 400 fr., un décret de concession parut le 29 décembre 1855. La Société a ouvert 5 fosses et créé un chemin de fer de 15 kilomètres de développement qui l'a reliée avec le rivage de Béthune. La hausse des actions a été de pair avec les progrès de l'exploitation. Celle-ci a été en dernier lieu de 335.346 tonnes ;

8° La découverte de la houille à *Marles* résulte des sondages exécutés en 1852 par les soins de MM. Bouchet et Lacretelle, ingénieurs civils des mines, avec le concours des capitaux de M. Emile Ramibeaux, grand propriétaire de mines en Belgique. A la suite de pourparlers, deux Sociétés se formèrent, l'une par M. Ramibeaux sous la dénomination de « *Compagnie des mines de houille de Lillers* » pour l'exploitation, l'autre par MM. Bouchet et Lacretelle, sous le nom de « *Société civile des propriétaires de 30 % des bénéfices nets des mines de Lillers* ». A la suite de difficultés soulevées lors de la répartition des premiers bénéfices, les deux Sociétés tentèrent de fusionner, mais ce fut en vain. Un décret statua la concession le 29 décembre 1855, le même jour que la Compagnie de Bruay. Le premier puits avait été

ouvert à Marles en 1853, un second fut créé en 1866, mais il s'éboula et fut abandonné, on en créa un troisième à Auchel, puis deux autres en 1873, au Sud de ce dernier. Plusieurs embranchements furent créés pour activer l'exploitation (Marles, à Chocques, etc.) La valeur des actions de la Société d'exploitation et de la Société des 30 % a été fort variable. La concession comprend 2,990 hectares. On a retiré au dernier exercice 335,386 tonnes ;

9° A la suite de sondages exécutés par une Société de recherches, composée de propriétaires de Douai et Bouchain (Chartier-Lahure, baron Lahure, Déruelle, etc.), à Ecquedecques, Ames et Ferfay, une Société d'exploitation fut formée le 4 avril 1853, sous la dénomination de Cie de *Ferfay* et de *Ames*. La concession ne fut obtenue que le 29 décembre 1855 et fixée à 928 hectares, elle s'augmenta dans la suite, en mars 1870, de 278 hectares, lorsque la Compagnie se rendit adjudicataire de la concession de Cauchy-à-la-Tour, abandonnée après le percement d'un puits sur la limite Est de Ferfay. La Société débute, en 1851, par l'ouverture d'une fosse, elle en creuse une seconde en 1852, et une troisième en 1867, à laquelle il faut ajouter la fosse reprise à Cauchy-à-la-Tour. En 1860, elle crée un chemin de fer de 6 kilomètres qui la relie à la gare de Lillers. Elle contracte, pour fonctionner, divers emprunts en 1864, 1867, 1870, 1875 et 1877, mais elle est obligée de reconnaître, dès 1875, une situation financière embarrassée. En 1877, un certain nombre d'actionnaires se constituent en « *Société de crédit* » pour empêcher une liquidation forcée : à l'heure actuelle, la situation est encore reconnue critique. Naturellement la valeur des actions a subi une dépréciation sensible. L'extraction du dernier exercice a été de 159,008 tonnes ;

10° La formation de la Compagnie d'*Auchy-au-Bois* a eu pour base les sondages exécutés en mai 1852, par une Société de recherches, dont les principaux membres étaient MM. Martin-Lavallée, Directeur de l'École centrale, Faure, ingénieur civil, et Gardeur-Lebrun, Directeur de l'École de Châlons. La constitution de la Société a eu lieu le 28 avril 1855. Une première concession fut obtenue le 29 décembre de la même année pour 1,316 hectares, puis le 23 avril 1863, par 47 hectares à la suite de nouveaux sondages, puis le 11 avril 1878 par 1,568 hectares. La première fosse fut ouverte en avril 1856 et fut peu productive ; la seconde date de 1860, mais son exploitation improductive en raison des nombreux accidents qui s'y produisirent, ne fut

exploitée régulièrement qu'à partir de 1875, la troisième fut ouverte en 1874, et une quatrième, non encore exploitée, en 1876. A la suite de diverses péripéties, la Société primitive a été liquidée en 1867 et reconstituée en 1868. Avant l'exploitation de la fosse N° 3, la situation financière de la dernière Société était regardée comme difficile. L'on a retiré au dernier exercice, 31,874 tonnes de charbon ;

11° Toujours en 1852, une nouvelle Société de recherches, dirigée par M. Podevin, administrateur de mines, après divers sondages exécutés à Liettes, Tirremonde, Fléchinelle, Estrée-Blanchis, etc., se constitua définitivement en Compagnie houillère. Les statuts furent arrêtés le 28 avril 1855 et la Compagnie porta le nom de « *Compagnie des mines de houille de la Lys-Supérieure* ». Elle ouvrit une fosse à Fléchinelle, le 28 décembre 1855, mais ne l'exploita qu'en avril 1858. Le décret de concession ne fut promulgué que le 31 août 1868, et accorda, sous le nom de *Concession de Fléchinelle*, une étendue superficielle de 376 hectares, qui fut augmentée de 157 hectares en 1863. Privée de moyens de transport, la Compagnie fut obligée, en 1862, de créer un embranchement de 14 kilomètres pour se relier au canal d'Aire à La Bassée et à la station d'Aire-Berguette : cette dépense la mit dans la nécessité d'emprunter. Plus tard, sa situation devint difficile, elle fut dissoute en 1872 par une assemblée générale extraordinaire qui, pour éviter aux actionnaires non seulement la perte des sommes versées, mais le rapport de 4 à 500 francs par action pour le paiement des dettes, décida en même temps la constitution d'une Société nouvelle anonyme reprenant la suite de l'ancienne. La situation actuelle de cette Société, due surtout aux charges financières qui grèvent l'établissement, est assez difficile.

M. Renouard dit qu'il continuera, s'il y a lieu, dans une leçon ultérieure, l'étude de l'exploitation de la houille dans les autres concessions.

VIII. — OUVRAGES REÇUS à la BIBLIOTHÈQUE de la SOCIÉTÉ

Pendant le dernier trimestre.

I.

Livres de fonds.

62. *Les armes et les armures*, par Paul Lacombe. (2e édition). ouvrage illustré de 60 vignettes par H. Catenacci — Collection de la bibliothèque des merveilles — 1 vol. in-12, Paris 1870. — *Don de M. de Grimbry.*

63. *L'Espagne : splendeurs et misères*, voyage artistique et pittoresque par P.-L. Imbert. — Illustration d'Alexande Prevost, — (2e édition). — 1 vol. in-12. Paris. 1876. — *Id.*

64. *Douze ans en Algérie.* 1830 à 1842. par le docteur Bonnafont, médecin principal des armées, en retraite, — 1 vol. in-12, Paris. 1880. — *Id.*

65. *La case de l'oncle Tom* ou vie des nègres en Amérique, par mistress Beecher Stowe, roman américain traduit par Louis Énault. Paris. 1873. — *Les Pirates du Mississipi*, par Frédéric Gerstacker, roman allemand traduit avec l'autorisation de l'auteur, par Benedict H. Révoil. — (Paris, 1872.) — 2 vol. in-12 reliés en un seul — *Id.*

66. *Notes d'un globe-trotter*, course autour du monde (de Paris à Tokio et de Tokio à Paris), par Émile d'Audiffret. — 1 vol. in- 12. — Paris. 1880. — *Id.*

67. *La linguistique*, par Abel Hovelacque. (2e édition). — 1 vol. in-8°. — Paris, 1877. — *Id.*

68. *Les grandeurs électriques et de leurs mesure et unités absolues.* par E. Blavai. Directeur de l'École supérieure de télégraphie. — 1 vol. in-8°. — Paris, 1881.

69. *Descriptio Indiæ occidentalis*, per Antonium de Herrera. Regium Indiarium et Castellæ historiographum (1 vol. in-8°, Amsterdam, mdcxxii. — *Don de M. Aug. Houzé de l'Aulnoit.*

70. *Aventures de Monsieur Pickwick*, par Ch. Dickens, roman anglais traduit avec l'autorisation de l'auteur, sous la direction de P. Lorrain. par P. Grolier (2 vol. reliés en un seul in-12. Paris, 1865. — *Don de M. Grimbry.*

71. *Histoire de l'orfèvrerie* depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par Ferdinand de Lasteyrie, membre de l'Institut, ouvrage illustré de 62 gravures d'après les dessins de Justin Storck, P. Sellier, etc. (Collection de la bibliothèque des merveilles.) (1 vol. in-12. Paris, 1875. — *Id*,

72. *Mademoiselle de Sassenay*, histoire d'une grande famille sous Louis XVI, par Mme E. Thuret, (2e édition). — (2 vol. in-12, Paris, 1874. — *Id.*

73. *Voyage de Dentrecasteaux* envoyé à la recherche de La Pérouse, publié par ordre de Sa Majesté l'empereur et roi, sous le ministère de S. E. le vice-amiral Decrès, rédigé par M. de Rossel, ancien capitaine de vaisseau. (2 vol. in-4°. Paris, imprimerie impériale, 1808, avec atlas. — *Don de M. Aug. Houzé de l'Aulnoit.*

74. *The official handbook and guide to Melbourne*, by Robt. P. Whitworth, editor of the official Autralian gazetteers (1 vol. in-12, Melbourne 1880). — *Don de M. P. Wannebroucq.*

75. Maddok's *guide to Sydney* (1 vol. in-12, Sydney, 1880. — *Id.*

76. *Le magnétisme*, par R. Radau, ouvrage illustré de 104 gravures dessinées sur bois par Bonnafoux, Jahandrer, etc. (Collection de la bibliothèque des merveilles.) (1 vol. in-12, Paris, 1875.) — *Don de M. de Grimbry.*

77. — *Congrès national des Sociétés françaises de géographie : compte-rendu de la 5e session* tenue à Bordeaux en 1882 (1 vol. in-8°, Bordeaux, 1883.

78. *Notice sur les conférences tenues à Lille en 1716* à la suite du traité de Bade, par M. Le Glay (1 br. de 20 p. in-8°, Lille, 1855.) — *Don de M. de Grimbry.*

79. *Notice sur les archives communales du département du Nord*, par E. Le Glay (1 br. de 51 p. in-8°, Lille, 1880.) — *Id.*

80. *Mouvement de la population à Lille*, parallèle des périodes de 1851 à 1856 et de 1866 à 1872, par M. J. Chrestien (1 br. de 7 p., Lille, 1874.) — *Id.*

81. *Deux épisodes de l'histoire des châtelains de Lille*, par Th. Leuridan (1 br. de 13 p., Lille, 1082.) — *Id.*

82. *Inauguration de l'hôtel des archives* du département du Nord, (1 br. de 12 p., Lille, 1845.) — *Id.*

83. *Notice sur la vie et les travaux de M. de Coussemacker*, par l'abbé Dehaisnes (1 vol. in-8°, Lille, 1876.) — *Id.*

84. *Notice sur le Musée du château de Rosenberg en Danemarck*, par M. Charles Casati (1 vol. in-8°. Lille. 1879. — *Id.*

II.

76. *Moors's map of New-South-Wales for 1882*. — *Don de M. P. Wannebroucq*.

77. *New plan of Melbourne and suburbs* corrected to date expressly for Sand and Mac Dougall's. 1881. — *Id.*

78. *Map of the city of Sydney and suburbs*, 1881. — *Id*,

III.

48. *Bulletin de la Société bretonne de géographie*. fondée à Lorient en 1882 mensuel). — Le premier numéro reçu est celui de mai 1883.

49. *Deutsche geographische Blätter*. *herausgegeben von der Geographischen Gesellschaft in Bremen* (mensuel). — Fascicules 1 et 2 de 1883.

50. *Société de Géographie de Constantine* (mensuel . — Bulletin d'août et juillet 1883.

51. *Journal das Colonias* dedicado a defeza dos interesses dos possesses portuguezas. — Proprietario e redactor principal : Andre Meyrelles de Tavora do Canto e Castro (hebdomadaire). — N[os] 377 et 378.

52. *Bulletin du Comice agricole de Médéah* (mensuel). — N° de juin 1883.

53. *Mittheilungen der Afrikanischen Gesellschaft in Deutschland*, unter Mitwirkung des Vorstandes, herausgegeben von D[r] W. Erman, (Berlin, 1883). — (Mensuel). — N° 1 de 1883.

54. — *Bulletin de la Société de Géographie et Archéologie de la province d'Oran* (trimestriel). — 1[er] trimestre de 1883.

55. *Les Missions évangéliques au XIX[e] siècle*. journal mensuel rendant compte de tous les travaux des missionnaires actuels, publié par la Société des Missions de Bâle. sous la direction de Nagel. pasteur, (23[e] année). — Bulletin de juillet et août 1883.

56. *L'Aéronaute*, bulletin mensuel illustré de la navigation aérienne, fondé et dirigé par le D[r] Abel Hureau de Villeneuve. — (Paris. 1883.) — Avril à juin 1883.

Lille Imp. L. Danel.

1883. OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE Nos 13, 14 et 15.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
DE LILLE

Tome II

BULLETIN

PARAISSANT AU MOINS TOUS LES TROIS MOIS

SOMMAIRE :

LILLE
IMPRIMERIE L. DANEL
1883

Abonnement : 10 fr. par an pour la France : 12 fr pour l'Etranger.
Prix de ce Fascicule : 3 fr.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE.

I. — NOMINATION D'UN VICE-PRÉSIDENT.

Dans sa réunion du 13 octobre, le Comité d'études a appelé M. Brunel ✻ ✪, inspecteur d'académie, directeur de l'enseignement primaire du département, aux fonctions de Vice Président, en remplacement de M. Faucher, actuellement à Paris.

II. — NOMINATION D'UN MEMBRE D'HONNEUR.

M. E. Guillot, professeur agrégé d'histoire au Lycée de Lille, appelé à Paris pour y remplir les fonctions de professeur d'histoire au lycée Charlemagne, a dû adresser à M. le Président de la Société, sa démission de secrétaire-général.

Le Comité, tout en exprimant vivement à M. Guillot, les regrets que lui cause son départ et lui exprimant ses remerciments pour l'intelligente initiative et le dévouement constant dont il a toujours fait preuve envers la Société, à l'unanimité, le prie d'accepter le titre de Membre d'honneur.

III. — NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

M. Alfred Renouard fils, bibliothécaire-archiviste, a été nommé Secrétaire-général de la société de Géographie de Lille, en remplacement de M. E. Guillot, appelé à Paris.

IV. — NOMINATION D'UN BIBLIOTHÉCAIRE.

M. E. Van Hende, ✿, secrétaire, a été désigné comme Bibliothécaire-archiviste de la Société. en remplacement de M. Alfred Renouard fils, nommé Secrétaire-général.

V. — NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE.

M. le docteur Léon Lacroix, membre du Comité d'Études, a été désigné comme Secrétaire de la Société en remplacement de M. Van Hende, nommé bibliothécaire.

VI. — NOMINATION DE DEUX MEMBRES DU COMITÉ D'ÉTUDES.

Dans sa séance du 23 octobre, l'assemblée générale de la Société a nommé MM. Épinay, professeur d'histoire au Lycée de Lille, et Cannissié, manufacturier à Lille. membres du Comité d'Études en remplacement de MM. Guillot et Faucher. appelés à Paris.

VI. — MODIFICATIONS AUX STATUTS.

Dans cette même séance, les articles XIII et XVII des statuts ont été modifiés comme il est relaté au procès-verbal. (voir p. 421 du présent bulletin) Les modifications votées ont été autorisées par la Préfecture.

II. — LE CONGRÈS DE GÉOGRAPHIE

DE DOUAI.

SÉANCE D'OUVERTURE.

L'ouverture solennelle du sixième Congrès international de géographie a eu lieu le 26 août, à l'hôtel de ville de Douai, à deux heures, au milieu d'un très grand concours de public.

Un peu avant deux heures, M. de Lesseps est arrivé accompagné de M. le Sous-Préfet de Douai, de M Merlin, sénateur, maire de Douai, de M. Nolen, recteur de l'académie, auquel l'*Union géographique* doit une si grande part de son succès, de M. Cons, secrétaire général, et de M, de Guerne, secrétaire adjoint, l'organisateur infatigable de la belle exposition géographique qui avait lieu au lycée.

A deux heures, M. le Préfet du Nord arrivait à Douai avec M. Bouffet, secrétaire général de la Préfecture, et M. Delaporte, conseiller de préfecture ; une voiture qui l'attendait à la gare le conduisait à l'Hôtel-de-Ville à travers les rues pavoisées.

Aussitôt après les présentations, qui ont eu lieu dans un des salons du splendide palais municipal de la cité de Gayant, M. de Lesseps et les délégués au Congrès se sont rendus dans la grande salle où devait avoir lieu la séance d'ouverture, pendant que l'excellente harmonie de Douai se faisait entendre avec le goût et la sûreté d'exécution qui ont fait la réputation de cette Société.

A son entrée dans la salle, M. de Lesseps a été accueilli par une immense acclamation.

Pour tous les étrangers, l'aspect de cette belle salle des fêtes, si somptueuse et si artistique en même temps, avec la belle rosace qui en décore le plafond, a été un émerveillement. Les Lillois, faut-il l'avouer ? ont éprouvé quelque confusion en songeant combien le palais principal de la capitale des Flandres est loin d'être comparable à celui de Douai.

Nous voyons dans la salle beaucoup de dames en gracieuses toilettes, beaucoup d'uniformes étincelants. M. le général Pellé, qui commande la brigade d'artillerie, est aux places réservées, à côté de M. du Fief, le secrétaire général de la *Société de Géographie de Bruxelles*; sur l'estrade et dans la salle nous remarquons les délégués des Sociétés, dont quelques-uns nous sont connus : M. Manès, directeur de l'école supérieure de commerce de Bordeaux ; M. Rodel, pour la *Société de géographie de Bordeaux* : M. Barbier, à qui on doit une belle carte de nos colonies, pour la *Société de Nancy* ; M. Ganeval, professeur à l'école supérieure de commerce de Lyon, pour cette ville; M. le commandant de la Richerie, ancien gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, pour la *Société de Lorient*; M. Maunoir, pour la *Société de Géographie commerciale de Paris* ; M. Ardouin-Dumazet, pour la *Société de la province d'Oran*; les délégués de Rochefort, Rouen, Toulouse, Montpellier, Bourg, Dijon, Nantes, Abbeville, etc., enfin, pour terminer, les délégués de la *Société de Lille*, M. Paul Crepy, son président : M. Verly, vice-président, et M. Alfred Renouard, bibliothécaire, remplaçant M. Guillot, secrétaire-général, absent.

M. de Lesseps a ouvert la séance à deux heures un quart et a donné immédiatement lecture, au nom du bureau, du télégramme suivant qu'il a proposé d'adresser à notre illustre concitoyen le général Faidherbe :

« Les Sociétés françaises de Géographie, réunies en Congrès le 26
» août 1883, sous la présidence de Ferdinand de Lesseps, votent par acclamation la présidence d'honneur au général Faidherbe. Elles
» rendent hommage au grand citoyen dont le génie a exercé une si puissante influence sur les destinées coloniales de la France.

» *Le bureau du Congrès* »

Cette motion est accueillie avec enthousiasme.

Quand les acclamations ont cessé, M. de Lesseps a donné lecture d'un très intéressant rapport sur les travaux accomplis par les voyageurs,

les géographes et nos vaillants soldats dans les pays lointains, depuis la dernière réunion du Congrès qui a eu lieu à Bordeaux. Ce document, page magistrale qu'on pourrait appeler « une année de la science française », est conçu en ces termes:

Discours de M. De Lesseps.

« Mes chers collègues,

» A l'ouverture du précédent Congrès des Sociétés géographiques, à Bordeaux, notre éminent et sympathique collègue M. Foncin voulait se faire l'interprête des regrets que pouvait causer mon absence.

» Je dois le remercier une fois de plus et remercier le bureau de la réunion de Bordeaux.

» Les évènements qui me tenaient alors éloigné de Bordeaux étaient critiques. Mon devoir était d'aller protéger, contre les accidents possibles de la guerre, une œuvre maritime faite pour la paix, sans privilège ni faveur spéciale pour aucun pavillon : depuis lors, elle a été attaquée en pleine paix, mais heureusement la sécurité de cette entreprise universelle a, pour garantie, non seulement la reconnaissance de sa constitution légale, mais encore l'intérêt général du commerce et de la navigation de toutes les nations. Malgré son caractère cosmopolite, l'histoire la comptera toujours à l'actif de la France, car elle a été créée et maintenue, au milieu de tous les périls, par la confiance éclairée et généreuse des petits capitaux du peuple français. Si la grande voie ouverte entre l'Occident et l'Orient touche à la géographie, elle touche aussi à la politique, dont nous n'avons pas à nous occuper ; mais aujourd'hui que le loyal et éloquent ministre de la Grande-Bretagne a fait entendre à son pays la voix de l'honneur et de la justice, notre association privée va poursuivre sa marche pacifique en facilitant de plus en plus le libre passage des navires, et en faisant participer ses clients aux bénéfices que leur contestaient autrefois des adversaires impuissants.

» Permettez-moi de remercier le Comité d'organisation du Congrès de Douai de m'avoir appelé à la présidence. Notre Société de Géographie

de Paris, touchée et reconnaissante de ce choix, s'applaudit une fois de plus d'avoir encouragé les Sociétés principales à se développer dans leur complète autonomie, elle est d'autant plus fière de l'hommage que vous lui rendez aujourd'hui, qu'il a été tout spontané.

» Soyez assurés que nous voyons avec une vive satisfaction se développer, en France, les centres d'études théoriques sur la terre, ses habitants, ses ressources et sa transformation par le progrès continu.

» Quant à moi, je partage les vues si bien exprimées par M. Foncin dans son discours d'ouverture de l'an dernier, à Bordeaux. Il serait bon que les Sociétés de Géographie fussent groupées par région, afin de répartir certaines charges peut-être trop lourdes pour une seule Société. Une hégémonie consentie d'un commun accord, sagement délimitée, menée avec discrétion, est une garantie pour les intérêts dont nous devons avoir souci. La devise *viribus unitis*, n'a jamais été celle de l'amoindrissement.

» Mais ce sont là des questions d'organisation dans lesquelles je ne saurais entrer, car vous en restez absolument les maîtres.

» Donnons maintenant la parole aux faits et aux principales questions qui intéressent la géographie française.

» Au début de vos travaux, je veux en particulier vous faire entendre les noms de ces explorateurs français que vous aimez, dont vous appréciez si justement les mérites, le courage, et dont quelques-uns sont actuellement en pleine lutte. N'ont-ils pas droit à nos premières pensées? Puissent-elles les aller trouver, les soutenir dans l'accomplissement de leurs mâles devoirs!

» Depuis la précédente réunion de nos Sociétés, nous avons vu la pleine réussite des missions françaises chargées d'observer le passage de Vénus. Ce phénomène considérable pour l'astronomie qui lui demande une unité de mesure des espaces célestes, intéresse également la géographie, car l'unité cherchée est la distance exacte du soleil à la terre. Nous connaissons déjà la distance de la terre à la la lune qui est de 96,000 lieues, dont je puis facilement me rendre compte, puisque c'est l'espace que j'ai parcouru en voyages de terre et de mer depuis 1854, époque où j'ai commencé mes pérégrinations isthmiques.

» Les missions françaises envoyées à l'étranger pour observer
» le passage de Vénus ont remporté un grand et légitime succès dont

» elles ont à juste titre le droit d'être fières. » Ainsi s'exprime l'une des plus hautes illustrations de la science française, M. Dumas, qui a largement contribué à préparer le succès obtenu.

» Il reste maintenant, et ce n'est pas la partie la moins difficile de la tâche, à comparer entre eux tous les résultats obtenus pour en soumettre à une délicate analyse les différences infinitésimales, qui correspondent à des écarts de centaines de mille kilomètres sur la distance cherchée.

» Pour tirer partie des observations de 1882, les savants ont, il est vrai, plus d'un siècle, puisque le phénomène ne se reproduira qu'en l'an 2004.

» Moins insondable que la profondeur des cieux, la profondeur des océans renferme cependant un monde de mystères et toute une face de la création, qui nous apparaît à peine éclairée encore de quelques lueurs. La configuration, le relief, le caractère des contrées sous-marines relèvent de la géographie comme les parties émergées du globe; mais de longues années s'écouleront encore avant qu'elle connaisse dans les abîmes océaniques ce qu'elle connaît sur les massifs terrestres.

» Depuis quelque vingt ans, la science a dirigé ses efforts de ce côté; elle y a conquis déjà de précieuses informations, entre autres cette donnée primordiale qu'une riche faune anime les immensités maritimes longtemps réputées mornes et solitaires.

» Pouvons-nous ne pas rappeler ici que l'un des initiateurs de ces études est un savant français, M. Milne Edwards père, l'un des doyens de l'Académie des Sciences. Vers 1825, il constatait, en collaboration avec Audouin, la répartition par zones ou étages, des animaux alors presque ignorés qui habitent la mer aux abords des côtes de France; une vingtaine d'années après il se livrait, sur les côtes de Sicile, à de périlleuses explorations sous-marines à l'aide d'un appareil assez primitif et ajoutait ainsi notablement aux données antérieures. Depuis lors de grands progrès ont été réalisés et la science française a conquis définitivement sa place dans les recherches de cet ordre.

» Aucun de vous n'ignore que sur le vapeur de l'État le *Travailleur*, M. Alphonse Milne Edwards a étudié, en trois campagnes consécutives, les fonds de la Méditerranée occidentale et de l'Atlantique, dans les parages de l'Espagne, du Portugal et du Maroc. Ces recherches ont donné des résultats considérables non seulement pour la zoologie, mais encore pour la géographie.

« Actuellement le *Talisman*, qui a remplacé le *Travailleur*, est en plein océan, dans la mer de Sargasse, occupé à étudier soit les êtres qui peuplent cette curieuse région, soit la structure du fond où ils vivent.

« Pour la quatrième fois, M. Alphonse Milne Edwards, digne du grand nom qu'il porte, dirige les travaux zoologiques de la croisière.

« Comme les campagnes du *Travailleur*, celles du *Talisman* enrichiront la géographie de renseignements précieux sur le relief, les formes, les accidents du fond des mers. Ainsi, peu à peu se réuniront les éléments d'une géographie des espaces maritimes. En se constituant, non seulement elle accroîtra, mais encore elle modifiera dans une large mesure les notions actuelles sur la physique terrestre.

« Il faut ici dire, en passant, un mot de la grande question d'unification du méridien initial. C'est une de celles dont beaucoup de gens discourent sans se préoccuper des réelles difficultés qu'elle présente; ils n'envisagent guère que ce qu'on pourrait appeler les considérations de sentiment, ils s'efforcent de concilier leurs besoins d'unification, avec les amours-propres nationaux qui pourraient bien avoir le dernier mot. En général, les hommes les mieux préparés à traiter scientifiquement cette question, — je parle des astronomes, des géodésiens, des navigateurs, — sont aussi les moins empressés à s'en saisir. Quant aux géographes, la différence de méridiens ne saurait jamais être un obstacle sérieux à leurs travaux. Combien d'ailleurs compte-t-on de savants spécialement voués à la géographie, et leur nombre justifierait-il l'importance du bouleversement que doit entraîner l'adoption d'un méridien initial commun?

« Cependant, les nécessités pratiques qui pressent pour l'adoption d'une heure universelle, viennent, par l'intermédiaire des États-Unis, d'adresser une sorte de sommation à ceux qui ont qualité pour résoudre ce problème fort complexe.

« On se réunira donc en Congrès par delà l'Atlantique, et l'Académie des Sciences a invité le Gouvernement français à intervenir. Mais je serais bien surpris qu'il sortît une solution définitive. Le système décimal réclamera quelque jour ses droits, et il faudra tout reprendre.

« Cependant, la question mérite d'être étudiée très attentivement, surtout au point de vue géométrique, et, en attendant, il importe que les États fassent effectuer le plus qu'il se pourra de bonnes déterminations de méridiennes et de différences de longitudes.

« L'Europe n'est plus depuis longtemps un champ d'exploration, bien que dans ses parties extrêmes, du côté de l'Orient, elle présente encore de vastes territoires où la topographie régulière n'a pas encore fait son œuvre.

« Le géographe et l'économiste se préoccupent surtout des entreprises destinées à rapprocher les peuples européens en abrégeant les trajets.

» L'une de ces entreprises est le tunnel sous la Manche, dont l'exécution est suspendue, je ne dis pas arrêtée, car ici encore le bon sens naturel de nos voisins, mis en éveil par des orateurs populaires comme John Bright, reprendra le dessus. Il surmontera des terreurs plus difficiles à justifier que ne le sera le tunnel à creuser.

» Par un travail plus long que le travail obtenu aujourd'hui par la mécanique à vapeur, la nature a détruit depuis des siècles l'isthme qui réunissait l'Angleterre à la France, afin de livrer un libre passage aux flottes se dirigeant de l'ouest au port de l'Europe ; si la nature n'avait pas fait ce travail, il resterait à l'ingénieur le soin de le tenter, en même temps qu'il créerait sous les eaux un passage terrestre, afin de ne pas séparer plus longtemps deux peuples livrés à leurs égoïstes préjugés, et qui sont faits pour se comprendre et pour s'aimer, en se fortifiant mutuellement par le progrès des sciences, des lettres et de la civilisation, c'est à dire de la *liberté*.

» Eh bien, la machine perforatrice trouvée par le colonel Baumont, fait avancer le creusement d'un pouce par minute ; le terrain sondé par les ingénieurs des deux pays est homogène et imperméable ; le travail, pouvant se faire, se fera ; espérons que notre génération en profitera.

» Vers l'extrême Orient européen, nous trouvons en cours d'exécution, une œuvre où la science moderne affirmera encore sa supériorité par une réussite à laquelle les anciens avaient renoncé.

» Par l'initiative du général Turr, s'effectue, en ce moment, le percement de l'isthme de Corinthe, qui abrégera d'environ 250 kilomètres, en moyenne, la traversée maritime entre la partie orientale et occidentale du nord de la Méditerranée. Dans le courant de cette année, les deux plaines du côté du golfe d'Egyne et de la baie de Corinthe seront entaillées, et les travaux attaqueront le massif de 47 mètres qu'il s'agit de trancher jusqu'à 8 mètres au-dessous du niveau des

mers. C'est, en petit, la coupure de l'isthme de Panama qui a une longueur de 73 kilomètres, au lieu de 6 kilomètres, c'est-à dire de la distance entre le jardin des Tuileries et l'Arc de Triomphe de l'Étoile, à Paris.

» A quelque distance au nord de Corinthe, se déroule un autre épisode de la lutte entre ces deux puissances rivales, la terre et l'homme. Là sont engagés les premiers travaux qui transformeront un lac marécageux en plaines fécondes. Dans quelques années, le vaste lac Copaïs partagera le sort du lac Fucino, du lac Fezzara, du lac de Harlem, des marais de Pinsk.

» Il y a encore un quatrième isthme à percer. Le roi de Siam a autorisé les études d'un canal maritime sur son territoire, entre la mer des Indes et les mers de la Cochinchine et de la Chine. Il s'agit d'éviter le périlleux détroit de Malacca, et de gagner six cents lieues dans la traversée de l'Occident de l'Europe à l'extrême Orient.

» En Arabie, M. Charles qui accomplissait, il y a deux ans, avec grand succès, une mission pour le ministère de l'instruction publique, a repris le chemin qu'il avait si heureusement parcouru, mais par lequel il veut s'avancer plus loin qu'il ne l'a fait au précédent voyage. Il est en ce moment à Palmyre, occupé à estamper de précieuses inscriptions et, ce travail une fois terminé, il se mettra en route pour Haïl, pour le Nedget, et peut-être pour plus loin encore si les circonstances secondent son énergie et son bon vouloir. La Péninsule arabique est l'un des champs d'étude où la science française a les plus anciennes comme les plus honorables traditions ; nous ne saurions donc trop désirer que M. Huber se montre digne de ses prédécesseurs.

» Pour l'extrême Orient, c'est surtout la Cochinchine et le Tonkin qui ont donné les plus récentes explorations françaises, et je dois vous rappeler les découvertes du docteur Néis et du lieutenant Saptans aux sources du Donnaï. Le premier est déjà en route pour la région qu'il a déjà visitée. L'ethnographie et l'anthropologie qui font plus spécialement l'objet de ses études, gagneront certainement des informations neuves, complètes et précises au voyage actuel du Dr Néis.

» L'étude des anciennes civilisations et de l'épigraphie préoccupe le capitaine Aymonier qui vient d'achever une fructueuse exploration au Cambodge. Les envois récemment adressés par lui au musée du Trocadéro attestent l'importance des résultats recueillis par M. Aymo-

nier, qui est l'un des représentants les plus distingués, peut-être le plus distingué, des études indo-chinoises.

» Le Tonkin ne nous est guère connu encore que sur son delta qui a fait l'objet de beaux travaux des ingénieurs hydrographes français. Au-delà, à droite et à gauche du fleuve Rouge, levé d'abord par M. Dupuis et ensuite par M. de Kergaradec, nous ne savons rien ou presque rien de précis. L'an dernier, au prix de dangers auxquels a succombé son compagnon de route, M. Courtin, M. Villeroy-d'Augis a fait une reconnaissance qui a permis de donner un premier tracé approximatif de la Rivière Noire.

» Les ressources minières du Tonkin ont été constatées, sur la côte au moins, par M. Fuchs, dans un récent voyage, et l'éminent ingénieur en a profité pour recueillir les premiers éléments sur la constitution géologique de cette partie de l'Annam, aussi bien que du reste de l'Indo-Chine.

» Les évènements qui s'accomplissent au Tonkin échappent à notre examen, mais ils conduiront sans doute à un état de choses qui rendra les voyages possibles. M. Harmand, qui s'est signalé au début de sa carrière par d'importantes explorations, voudra sans doute prêter son concours aux explorateurs français qui vont prendre les chemins de ces parties de l'Asie.

» Si nous tournons les yeux du côté de l'Afrique, nous voyons plusieurs Français engagés dans la lutte qui livrera définitivement ce continent à la science, en l'ouvrant à la civilisation.

» Pour toute une partie de l'Algérie, le temps des explorations proprement dites est passé ; le pays mesuré par les géodésiens est livré aux topographes militaires qui nous en donneront une image aussi belle, aussi exacte que la carte de France. Sous l'impulsion active de notre collègue le colonel Perrier, chef du service géographique de l'armée, les levers se poursuivent et la publication de l'œuvre commencera bientôt pour continuer sans désemparer

» Sur l'extrême Sud Oranais, la géographie n'avait qu'une série d'itinéraires isolés, avec quelques descriptions soigneusement faites, mais limitées. Des faits de guerre ont amené sur ce terrain une brigade topographique dont les campagnes ont eu pour résultat un lever, appuyé sur une triangulation, de tout le pays compris entre Mecheria, *terminus* du chemin de fer oranais, et la grande oasis de Figuig

» Je ne serai certainement pas démenti si j'affirme que les officiers

qui ont accompli ce difficile et périlleux travail, MM. le capitaine de Castries et les lieutenants Brosselard et Delcroix ont bien mérité de la géographie.

» En France, on a suivi avec beaucoup d'intérêt les évènements de Tunisie. La géographie aura recueilli les premiers fruits de ces évènements. Ici encore elle en était réduite à des informations bornées aux environs de Tunis et de quelques points de la Régence, et à des itinéraires fort estimables, mais dont les mailles trop lâches circonscrivaient de vastes régions blanches ou timidement esquissées sur les cartes.

» A la suite de nos colonnes expéditionnaires, d'habiles officiers topographes ont continué à combler ces lacunes. Leurs itinéraires ont été complétés et coordonnés méthodiquement par des officiers attachés au Service géographique de l'armée. Si je suis bien informé, ce service possède dès maintenant les éléments d'une grande carte où la Tunisie se montrera sous un jour absolument nouveau, avec l'économie de ses vallées, le caractère et la saillie de son relief, la position exacte de ses centres de population.

» Le ministre de l'instruction publique, de son côté, a organisé une mission complète pour l'exploration scientifique de la Tunisie. Déjà, au point de vue archéologique, des découvertes considérables ont été faites sur ce sol qui renferme les restes de plusieurs grandes civilisations. L'œuvre savante de M. Charles Tissot, correspondant de l'Institut, notre ancien ambassadeur à Londres, sera, en ce qui concerne l'époque romaine, une belle et solide introduction aux travaux entrepris. Notre protectorat fera donc revivre la Tunisie du passé, en même temps qu'il créera une Tunisie de l'avenir.

» C'est ici le moment de vous parler du projet de la mer intérieure africaine, rendu pratique par les efforts persévérants, le désintéressement et la science du commandant Roudaire.

» Des hommes convaincus se sont réunis pour faire les frais des études définitives et de la mise en train du travail, avant l'obtention de la concession pour laquelle on ne demande au gouvernement de la Tunisie et de l'Algérie aucune subvention ni garantie d'intérêt. Ayant moi même visité les lieux avec des ingénieurs et des entrepreneurs de travaux, j'ai promis ma coopération à cette honnête et patriotique entreprise. M. le commandant Roudaire vient de faire une publication

complète, avec carte et plan, sur cette question que j'ai résumée dans une courte préface.

» La France a repris, ces dernières années, sa marche vers le cœur de l'Afrique par le Sénégal et le Niger, où son drapeau flotte définitivement.

» Un homme en qui les qualités du soldat s'unissent à celle de l'administrateur, un homme cher à ce département et qui laissera une trace brillante dans l'histoire de nos colonies, l'éminent général Faidherbe, avait inauguré et poursuivi avec une ferme persévérance la fondation de postes successifs dans la direction de l'objectif à atteindre, le Niger. Il peut voir aujourd'hui complètement réalisé ce dessein que marqua, pour les géographes, la périlleuse, mais fructueuse exploration accomplie par Mage et Quintin.

» L'étude de la pénétration du Sahara par des voies ferrées est venue donner une impulsion salutaire à notre action dans cette partie de l'Afrique.

» Vous vous rappelez tous qu'en 1880, le général Brière l'Isle, l'un des plus dignes successeurs du Général Faidherbe au Sénégal, chargeait le capitaine Gallieni d'aller reconnaître au Soudan occidental les lignes de communication à ouvrir, les points à choisir pour l'établissement de nouveaux postes, et de conclure des traités avec divers chefs indigènes, notamment le sultan du Ségou sur le Niger.

» Cette mission, vaillamment remplie, a donné, au point de vue géographique, des résultats dont vous avez pu apprécier l'importance.

» Vers le milieu de la même année, une autre mission, envoyée par le ministre, allait recueillir des renseignements décisifs sur le terrain du chemin de fer à venir entre Médine et le Niger.

» Placée sous les ordres du lieutenant-colonel Borgnis-Desbordes, l'expédition emmenait avec elle une brigade topographique soigneusement composée et dirigée par le commandant Derrien. Avec de précieuses informations de toute nature, elle nous a rapporté un lever régulier et détaillé des 340 kilomètres de pays qui séparent Médine de Kita. Sur ce dernier point fut construit un fort, avant-dernière étape sur la route du Niger.

» En 1882 se remet en route une nouvelle colonne, conduite cette fois encore par le colonel Borgnis-Desbordes. A Kita, où elle parvient non sans peine, il faut réparer le fort endommagé par les pluies Les

nécessités de la situation politique obligent le commandant à franchir le Niger, en amont de Bamakou, pour s'avancer de 140 kilomètres dans le Sud, au secours de Kéniéra qu'assiège un chef indigène particulièrement hostile à la France. La place était rendue quand arrivèrent les secours demandés, mais nous gagnons à cette pointe par delà le Niger, un itinéraire dressé par le capitaine Delanneau, à travers un terrain neuf pour la géographie. Des renseignements sommaires furent également recueillis par un officier indigène. M. Allacamessa, au cours d'une mission qui le conduisit en vue des montagnes où naît le Niger.

» D'autres levers, exécutés pendant cette campagne par la brigade topographique que conduit le capitaine Henry, comblent des lacunes dans les travaux antérieurs, complètent les informations sur les rives du Sénégal ou de ses affluents, préparent la route vers Bammakou pour l'expédition suivante.

» Il fallait, cette fois-là, emmener un personnel plus nombreux qu'aux précédentes expéditions et s'avancer plus loin. Après avoir, chemin faisant, enlevé sans coup férir le chef de Mourgoula qui nous était hostile, après avoir pris d'assaut le village de Daba où s'organisait la résistance contre sa marche, la colonne parvenait enfin à Bammakou le 1er février, et le 7, le colonel Borgnis-Desbordes posait la première pierre du fort.

» En ce dernier voyage, les topographes dirigés par le capitaine Bonnier et qui comptaient des officiers rompus, comme le capitaine Vallière, aux travaux de levers, ont rapporté un travail très complet, très étendu sur le terrain entre Kita et Bammakou et sur les pays environnants, le Fouladougou, le Gangaran, le Bélédougou. Ils ont ainsi largement contribué à la géographie d'un pays naguère effleuré seulement par quelques rares explorateurs.

» Je ne sais si vous partagerez mon opinion, mais je vois, dans ces trois expéditions consécutives du colonel Borgnis-Desbordes, un côté moral tout à fait intéressant. Supposons une poignée d'hommes partant de Calais pour pénétrer, dans un temps limité, jusqu'aux environs de Vienne ou de Buda-Pest ; voilà pour la distance. Quant aux difficultés de la route parcourue, vous les connaissez. Après un long trajet en chaland sur le Sénégal, il faut, toujours sous un ciel de feu, effectuer des marches exténuantes à travers des régions couvertes de hautes herbes ou de végétaux épineux, à travers des plaines calcinées ; il faut escalader des pentes raides, franchir d'innombrables marigots au fond

vaseux et pestilentiel, s'aventurer par d'étroits sentiers à flanc de roche, dans les défilés, véritables thermopyles où quelques défenseurs arrêteraient une armée. Dès le départ, la fièvre enveloppe la colonne et prélève presque chaque jour son tribut. Cependant le courage ne faiblit pas ; on marche toujours. De temps à autre il faut combattre, et le feu d'un ennemi qui n'est pas à dédaigner ajoute aux ravages de la fièvre. Parfois on s'arrête, mais alors il faut travailler sans relâche à construire un fort, car la saison avance.

» Trois fois de suite, en de si rudes conditions, nos soldats ont pénétré au cœur du Soudan occidental, conduits par un homme fortement trempé. Il s'est chargé de pousser jusqu'au Niger la ligne des postes qui doit garantir notre influence ; il marche droit à l'objectif ; les difficultés de détail ne le rebutent pas plus que l'imprévu ne le déconcerte ou que le danger ne l'émeut.

» C'est ainsi que, secondé par des officiers dignes de leur chef et des soldats pleins de dévouement, il a pu accomplir toute sa tâche. La petite phalange est rentrée au Sénégal déguenillée, épuisée, hâve et réduite de plus du tiers, mais elle avait noblement, simplement accompli un grand acte !...

» Avant de quitter le Sénégal, je ne saurais oublier la mention des efforts du docteur Bayol pour contribuer à la connaissance géographique de ces contrées. Vous pouvez déjà voir sur la carte d'Afrique, si soigneusement dressée par le capitaine Lannoy pour le service géographique de l'armée, l'itinéraire qu'à son précédent voyage, le docteur Bayol décrivait entre Timbo et Médine, dans un pays encore inconnu

» Il vient actuellement de parcourir plus de 360 kilomètres dans une contrée également blanche sur les cartes, ou peu s'en faut. Le lieutenant Quiquandon, son compagnon de route, nous rapporte un lever de cette ligne de marche qui, partant du Niger, va rejoindre la ligne de marche du voyageur autrichien Lenz à son retour de Tombouctou ; ce sera là pour la géographie un précieux document.

» M. Bayol a obtenu que jusqu'à Ségala, les États qu'il a traversés acceptassent le protectorat de la France ; outre les traités conclus en ce sens, il rapporte des collections dont profitera largement la description géologique et zoologique de cette zone du continent africain.

» Allons plus au Sud et, dans une sorte de symétrie avec le Sénégal et le Niger, nous rencontrerons l'Ogowé et le Congo. Là aussi nous trouvons un homme tenace et résolu à assurer à la France un champ

digne d'elle sur les rives du Congo. Là M, de Brazza, vous l'avez tous nommé, est à l'œuvre. Au moment où je vous parle, il doit être en route pour le grand fleuve dont les indigènes riverains reverront sans doute avec joie un explorateur qui fut toujours vis-à-vis d'eux plein de justice et d'humanité.

» On parle de difficultés possibles entre M. de Brazza et M. Stanley. Le caractère de la situation a été, je crois, fort exagéré. N'oublions pas qu'à l'origine de l'entreprise à laquelle M. Stanley consacre son énergie, se trouve l'œuvre de Sa Majesté le roi des Belges, constituée dans le but d'épargner aux voyageurs de toutes les nations une partie des périls de leur mission. Le généreux fondateur de l'Association internationale africaine fera certainement tout ce qui dépendra de lui pour établir de bons rapports entre deux des plus illustres parmi les pionniers de la civilisation et de la science.

» D'autre part, M. de Brazza ne saurait démentir par ses actes les paroles qu'il a prononcées au dernier banquet de la Société de Géographie, en recevant un drapeau français des mains de ses collègues en explorations. « Là où j'aurai mission, a-t-il dit, de porter le drapeau que vous me remettez, il sera un signe de paix, de liberté, de science et de commerce : il sera humain et compatissant avec les faibles, et courtois mais fier avec les forts. »

» Soyons donc patients, ne comptons pas qu'en des conditions comme celles où se trouve actuellement l'Afrique équatoriale, l'évolution, les progrès puissent être très rapides. N'oublions pas aussi que nous devons tous les égards possibles aux droits de nos amis les Portugais sur certaines parties des bords du Congo.

» Je ne saurais omettre de signaler à toutes vos sympathies le courage tranquille avec lequel, à la côte d'Afrique, sur la route des grands lacs, M. Bloyet s'acquitte des devoirs dont l'a chargé le Comité français de l'Association internationale africaine. Des voyageurs de plusieurs nations pourraient nous dire quel accueil ils ont reçu, quel appui, quels conseils ils ont trouvés auprès de M. Bloyet. Auprès de lui est sa courageuse compagne qui l'aide dans la noble tâche de faire aimer et respecter le nom français au milieu des indigènes de ces contrées assez peu hospitalières.

» Plus loin dans la direction des lacs, sont nos missionnaires catholiques dont quelques-uns ont déjà fourni à la géographie d'utiles données sur les pays où ils exercent leur ministère. Ainsi le font égale-

ment les missionnaires évangéliques français établis plus au Sud, dans le pays des Lessouto. L'un d'eux, M. Kurger, travaille activement à en perfectionner la carte.

» On est presque sans nouvelles de M. Victor Giraud, enseigne de vaisseau, qui marche dans la direction du grand lac Bangueolo, au sud duquel mourut Livingstone. Nos vœux accompagnent le jeune explorateur dont le caractère, le savoir, la bonne préparation font l'un de ceux qui autorisent les meilleures espérances.

» Avant de quitter l'Afrique, j'aurais aussi voulu vous parler d'un autre voyageur distingué qui a déjà fait des preuves, M. Georges Revoil. Il s'est engagé par le sud dans la large presqu'île des Çomalis, qu'il a explorée au nord avec tant de succès. S'il réussît à pénétrer dans ce redoutable inconnu, il nous rapportera certainement une nouvelle moisson scientifique, non moins riche que la précédente.

» Permettez moi d'aborder l'Amérique en vous disant quelques mots du percement de l'isthme américain entre Colon et Panama. — Nous avons mis deux ans à préparer le champ de bataille ; toute la ligne est occupée par nos travailleurs et nos machines. Notre directeur des travaux, M. Dingler, ingénieur en chef des ponts et chaussées, qui vient de mettre en train notre personnel et notre matériel, est arrivé à Paris pour nous rendre compte et de ses plans et de ses préparatifs pour l'inauguration du Canal maritime en 1888.

» Dans le cours de cette année, jusqu'en juillet de l'année prochaine, il fera mensuellement extraire des tranchées un million de mètres cubes de déblais, et à partir de cette date deux millions de mètres cubes par mois, ce qui fera 24 millions par an. L'entreprise sera donc achevée dans les quatre années suivantes.

» Je compte aller voir ce magnifique travail au commencement de 1884, et j'espère que des délégués de nos Sociétés de géographie voudront bien m'accompagner.

» Je ne dois pas m'éloigner du centre Amérique, sans rendre hommage à la persévérance heureuse avec laquelle l'un des plus dévoués missionnaires du ministère de l'instruction publique, M. Désiré Charnay, a exploré les ruines du Yucatan. Ses recherches, ses découvertes, ses déductions jetteront certainement des lueurs inattendues sur l'obscur passé des civilisations américaines.

» Elle ne s'est point effacée, la douloureuse impression que nous ressentîmes en apprenant la fin terrible de l'expédition du docteur

Crevaux. Depuis lors, de vagues informations, seulement, sont parvenues en Europe sur ce drame qui s'est accompli au cœur de l'Amérique du Sud. En ce moment, un voyageur français, tout jeune, M. Thouar, est allé affronter des périls de toute nature pour tenter de découvrir les restes de nos malheureux compatriotes. Il s'avance lentement, avec méthode, se renseignant, s'appuyant sur tous les bons vouloirs. Nous pouvons espérer qu'il atteindra son but, mais sans nous dissimuler la gravité du danger auquel il s'expose si généreusement, en cherchant à pénétrer, seul avec un interprète, au milieu des indiens qui ont anéanti la mission du docteur Crevaux. Nos plus chaleureux souhaits de réussite l'accompagnent dans sa noble tentative.

Au sud extrême de l'Amérique, à la Terre-de-Feu, une mission française, établie depuis un an, a été chargée de faire, conformément au programme international, des observations météorologiques et magnétiques. Nous pouvons espérer le retour prochain des stationnaires dont les travaux exécutés sous la direction de M. Martial, commandant de la *Romanche*, seront de précieuses contributions à la géographie physique de ces parages.

» Enfin, après une expédition heureuse aux plus hautes latitudes boréales, dans les mers circumpolaires, qui depuis le voyage de la *Recherche*, n'ont guère vu le pavillon français, un de nos nationaux, M. Charles Rabot, continue en ce moment, sur les territoires de la Laponie russe, les recherches qu'il avait commencées en Suède. La région qu'il parcourt offre encore un vaste champ aux études de la géographie et de la géologie.

» Tels sont, mes chers collègues, les faits principaux par lesquels s'est révélée, en dernier lieu, la marche de la géographie française, sous sa forme la plus active, la plus saisissante. J'aurai pu vous retenir plus longtemps encore, mais il ne faut pas mériter le reproche de nous tresser des couronnes, et dans les titres de noblesse que je viens de vous rappeler, nous devons voir les obligations qu'ils nous imposent plus encore que les satisfactions qu'ils apportent à notre légitime amour-propre national. »

On ne saurait comprendre combien M. de Lesseps a su animer ce sujet aride, avec quelle voix ferme l'illustre Français qui porte si vaillamment ses soixante-dix-huit ans a fait le tableau de ces dévouements obscurs, de ces courages ignorés qui complètent si bien l'œuvre

des plus illustres. Bien souvent, s'interrompant et quittant son manuscrit pour compléter sa pensée par une phrase plus vive, il a soulevé des tonnerres d'applaudissements ; ainsi quand il a rendu hommage au roi Léopold II de Belgique, pour son dévouement à la science géographique, et à M. Foncin, l'ancien recteur de l'Académie de Douai ; quand il a fait l'éloge de M. Harmand, notre commissaire général au Tonkin et celui du colonel Perrier, quand il a rendu hommage au général Faidherbe et au colonel Borgnis-Desbordes, enfin en parlant de ces Français courageux : de Brazza, Bayol, Crevaux, Galliéni et tant d'autres qui ont entrepris d'accroître le patrimoine national.

Parlant, comme nous l'avons vu, des grandes entreprises auxquelles son nom a été mêlé, M. de Lesseps a dit, avec énergie, que le tunnel sous la Manche et la mer intérieure d'Afrique se feront. On a beaucoup remarqué ce qu'il a dit au sujet du Tonkin, « que la France triompherait, car elle a coutume de ne pas reculer. » On devine combien cette parole a été applaudie.

Celui qu'on appelle le « Grand Français » a tenu à montrer qu'il comptait mener à bien beaucoup d'autres œuvres : ne nous a-t-il pas invités, nous venons de le voir, à aller tous avec lui, en 1884, à Panama !

Après quelques mots de M. Nolen, président de l'*Union géographique*, qui avait déjà, dans un excellent discours, souhaité la bienvenue aux délégués et à M. de Lesseps, un délégué pour chaque ville est venu donner lecture du rapport sur les travaux de sa Société. Tous ont été accueillis par de nombreux bravos. Voici le rapport qui a été lu au nom de M. Guillot par M. Alfred Renouard, notre zélé bibliothécaire :

Rapport sur les travaux de la Société de Géographie de Lille.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

Pour la première fois depuis qu'elle existe, la Société de géographie de Lille a l'honneur de présenter dans un Congrès national, un résumé de ses travaux : elle a voulu attendre pour le faire qu'ils méritassent une mention sérieuse. Aussi est-ce avec une entière confiance que je

viens aujourd'hui en son nom, vous rappeler ses origines, vous retracer ses progrès et ses efforts.

I. — Son origine a été certainement plus humble, sa fondation plus pénible que celle de la plupart des Sociétés qui ont constitué l'*Union géographique du Nord de la France*. Il a fallu, dès le début, et pendant longtemps, lutter contre des préventions de toute nature, des préoccupations politiques, et, ce qui était plus difficile encore, contre l'indifférence presque générale pour les grandes questions géographiques et coloniales dont on comprend enfin aujourd'hui l'importance et l'utilité.

C'est au mois de juin 1880 que l'éminent Recteur de l'Académie de Douai, M. Foncin, dont l'intelligente initiative s'était déjà révélée dans la fondation de la Société de géographie de Bordeaux et du groupe du Sud-Ouest, entreprit de réunir dans une vaste association tous ceux qui, dans la région du Nord, comprenaient la nécessité des études géographique et s'intéressaient à leur développement. Par ses soins, M. Darsy, professeur d'Histoire au Lycée de Douai, se mit en rapport avec MM. Suérus et Guillot, ses collègues du Lycée de Lille : 150 adhésions furent recueillies, et le 14 juin 1880, les sociétaires tenaient leur première assemblée générale à l'Hôtel-de-Ville. Sur la proposition de M. Verly, ils acclamaient comme Président d'honneur M. le général Faidherbe, et notre compatriote nous répondait aussitôt combien il était heureux de cette marque de sympathie ; il nous promettait de suivre nos travaux avec intérêt et même d'y prendre part. Le général Faidherbe a tenu parole, et la Société qui s'honore de le compter parmi ses membres, s'est toujours efforcée de justifier cette confiance et de se montrer digne de son illustre parrain.

Dans cette même séance, les sociétaires constituaient leur bureau définitif et plaçaient à leur tête un grand négociant du pays, M. Paul Crepy, voulant affirmer par ce choix le caractère pratique de l'œuvre nouvelle, et l'alliance dans une pensée commune de deux classes trop souvent étrangères l'une à l'autre, les hommes d'affaires et les hommes d'étude. Les statuts élaborés par les organisateurs étaient approuvés, et M. Suérus, proclamé Secrétaire général, consacrait tous ses soins au développement de notre Société qui, bientot, grâce au dévouement enthousiaste de son excellent Président, grâce à l'appui de tous les membres du Comité, à la faveur de la population Lilloise, enfin au

concours d'explorateurs ou d'orateurs de talent, est devenue une des plus actives et des plus populaires du département du Nord.

Pour se faire connaître et apprécier, la Société s'est d'abord efforcée de vulgariser dans des conférences les questions géographiques à l'ordre du jour. Le 24 juin, M. l'ingénieur Évrard, dont la *Société de géographie de Paris* nous avait signalé le zèle éclairé, racontait dans un langage simple et agréable, la récente expédition polaire du suédois Nordenskiold. Un mois après, la Société avait l'honneur de recevoir un jeune explorateur qui s'est fait un nom dans la science et qui est devenu depuis un des plus énergiques promoteurs de l'influence française dans l'extrême Orient. J'ai nommé M. le docteur Harmand, anncien consul de France, aujourd'hui commissaire général au Tong-Kin. Il nous dépeignait de verve et s'aidant de projections lumineuses, les diverses populations sur lesquelles doit un jour s'exercer le protectorat de la France, et, malgré la modestie avec laquelle il cherchait à faire oublier son propre rôle, nous nous plaisions à faire revivre en l'écoutant, cette merveilleuse conquête du Tong-Kin accomplie par Dupuis, par Francis Garnier et par lui-même.

Un instant interrompues par la période des vacances, les conférences recommençaient en octobre. L'importante question du Tong-Kin, dont on devait attendre encore près de 3 ans la solution, était vulgarisée à Roubaix, à Valenciennes, à Boulogne par M. Suérus; M. Georges Renaud venait nous entretenir des questions géographiques qu'il défend avec tant de compétence dans son intéressante *Revue internationale*; enfin nous étions assez riches pour prêter à nos voisins, et M. Guillot, appelé par la *Société de Valenciennes*, allait exposer avec succès dans cette ville les deux grands voyages de Stanley au cœur du Continent africain.

Si le concours d'étrangers de talent n'a pas fait défaut à la Société, l'initiative de ses propres membres s'est affirmée également dans les assemblées générales. M. l'abbé Gruel nous entretenait d'un projet de création d'un Institut oriental, destiné à recevoir de jeunes Coptes qui apprendraient à connaître et à aimer la France. M. Alfred Renouard, notre bibliothécaire, exposait d'après les dernières statistiques, l'état actuel de la culture du lin dans le monde entier. M. Victor Duburcq, revenant de Panama, où il avait été cruellement éprouvé, nous parlait du grand projet de M. de Lesseps et appelait de tous ses vœux sa prochaine réalisation. Enfin M. Lacroix, l'un de nos organisateurs, apportait un projet d'exploration dans une région complètement

inconnue de l'Afrique, située entre le lac Tchad, le Bar el Ghazal, le lac Albert, le fleuve Livingstone, et arrosée par la rivière de l'Ouellé. L'Union géographique, sur la proposition de M. Foncin, a mis au service de notre collègue toute l'influence morale dont elle dispose, et le congrès tenu l'an dernier à Bordeaux, a bien voulu, en émettant un vœu favorable, lui témoigner sa sympathie. Mais depuis deux ans, des questions nouvelles ont surgi en Tunisie, au Congo, à Madagascar, au Tong-Kin. M. Lacroix est trop partisan de l'extension de notre influence extérieure pour ne pas lui sacrifier pendant quelque temps un voyage de découvertes ; aussi sans renoncer à ses projets, il attend avec confiance la solution favorable de toutes ces questions coloniales, pour reprendre avec la même activité et la même énergie, l'œuvre commencée, et se faire inscrire le premier sur la liste des hardis voyageurs qui tenteront encore une fois la conquête pacifique de l'Afrique au profit de la France, de la science et de l'humanité.

Tels sont, Messieurs, les travaux qui ont été accomplis par la Société dans le second semestre de l'année 1880 ; ils ont attesté la grande place qu'elle était appelée à prendre dans le monde savant ; mais, comme le constatait M. Suérus, il restait encore bien des lacunes à combler ; il fallait augmenter la bibliothèque dont M. Renouard avait entrepris la création, acquérir un local pour y organiser des cours périodiques, établir des prix pour approuver les bonnes méthodes des maîtres et encourager les travaux des élèves, enfin obtenir des ressources suffisantes pour honorer les grands explorateurs et les récompenser de leurs efforts ; telles ont été nos préoccupations constantes dans les années qui ont suivi ; telle a été l'œuvre que nous nous sommes efforcés désormais d'accomplir.

II. — A la fin de l'année 1881, la situation de la Société de géographie était déjà singulièrement modifiée ; le nombre toujours croissant de ses membres, qui, en quelques mois, était monté de 290 à 560, la plaçait rapidement à la tête de toutes les sections voisines, tandis que la réception de plus en plus fréquente de mémoires, travaux et comptes-rendus de toute nature, exigeait la publication d'un *bulletin* spécial. Ces raisons décisives amenèrent le Comité d'études, puis l'Assemblée générale, à proclamer l'existence particulière de la *Société de Lille*, Mais, en adoptant cette grave mesure, ils ne pouvaient oublier que la Société avait eu avec la grande *Union géographique du Nord* des relations dont elle s'honore. Aussi nous

avons voulu, en décernant à M. Foncin le titre de membre d'honneur, dont nous avons toujours été si avares, non seulement témoigner notre reconnaissance au promoteur des idées géographiques dans le Nord, mais encore nous associer à son œuvre, la consolider en même temps que les sections de l'Union et avec elles.

Fidèle à ces principes, malgré la perte de son dévoué secrétaire général, M. Suérus, dont M. Guillot n'avait pas hésité à accepter la difficile succession, la Société de Géographie a imprimé une impulsion vigoureuse à ses travaux.

En consacrant une bonne partie de ses ressources à l'organisation de conférences elle est parvenue à vulgariser dans le public Lillois d'importantes questions géographiques.

Dans la séance solennelle de Janvier 1881, nous applaudissions M. Louis Léger, l'éminent professeur de langue Slave, nous décrivant la formation territoriale de la Russie qu'il a si souvent visitée, et en même temps l'illustre aéronaute Gaston Tissandier, à qui de périlleuses ascensions ont assuré une place à part dans le monde de la science, et dont personne à Lille n'a oublié la parole attachante et l'émotion patriotique. C'était ensuite M. Jules Garnier qui, avec une modestie invincible, venait nous entretenir de ses voyages dans la Nouvelle-Calédonie dont il a donné une description si pleine de charmes dans son beau livre.

Peu de temps après, M. Guillot, secrétaire-général, traitait à Lille une des grandes questions du moment : les progrès incessants de l'Angleterre dans l'Afrique Australe, et parlait de ces Zoulous, de ces Boers devenus par les circonstances si diversement populaires; le même jour, M. Talbert, dans une joyeuse improvisation, nous faisait accomplir, à sa suite, une ascension facile et agréable dans les glaciers du mont Blanc. Au mois de juin, malgré les chaleurs de l'été, M. Suérus répondait à notre appel et contribuait dignement à l'anniversaire de la fondation de la Société, en nous décrivant nos deux grandes Colonies africaines, l'Algérie et le Sénégal, dans un moment où l'on faisait tant pour elles et où le martyrologe, déjà si rempli, des expéditions lointaines, s'enrichissait tristement d'un nouveau nom qui ne sera plus prononcé qu'avec respect, celui du colonel Flatters.

En octobre, M. le docteur Barrois nous rendait compte de la mission qu'il avait, avec le sympathique secrétaire-général adjoint de l'*Union*, M. de Guerne, accompli en Laponie ; et pour changer à la fois de ciel

et de climat, M. Renouard nous retraçait dans une fine causerie, avec de piquantes anecdotes, son voyage dans ce beau pays d'Algérie où nous étions si heureux de le suivre.

Notre activité ne s'est pas bornée à Lille ; nos sociétaires de Roubaix-Tourcoing ont été mis au courant d'un grand projet, celui du chemin de fer à ciel ouvert entre la France et l'Angleterre, et M. des Grois, qui nous l'exposait au nom de son auteur, M. l'ingénieur Vérard de Sainte-Anne, insistait avec une conviction pénétrante sur sa rapide exécution, destinée à faciliter pour toutes les marchandises étrangères la traversée de notre territoire.

M. Suérus répondait à l'appel de la Société de Boulogne, et M. Guillot allait vulgariser à Cambrai, à Valenciennes, puis plus tard à Béthune, Dunkerque et Boulogne, la question de l'Afrique Australe et la conquête récente de la Tunisie.

Quel que fut le succès de ces réunions fréquentes, l'intérêt des questions traitées, le talent des orateurs, le Comité d'études pensa qu'il convenait d'organiser pour les sociétaires assidus des séances moins solennelles peut-être, mais plus régulières, où il fut facile d'aborder des sujets de longue haleine se rapportant aux intérêts les plus chers de la France en même temps qu'aux grands événements du jour. Un local fut acquis non sans peine et, le 13 novembre 1881, M. Guillot inaugurait, dans une salle devenue trop petite, un cours hebdomadaire sur les Colonies françaises. Le succès que l'on a bien voulu lui faire et qui ne s'est pas démenti un seul instant nous a prouvé que l'on avait fondé une œuvre utile et a provoqué le concours dévoué que nous avons trouvé chez un grand nombre de nos sociétaires, lorsqu'il s'est agi de continuer et de développer cette institution.

De nombreuses communications ont été également présentées en assemblée générale : M. Faucher, directeur des poudres et salpêtres un de nos collègues les plus occupés et cependant les plus actifs, nous décrivait l'embacle de la Loire pendant l'hiver de 1879-1880. M. le général Faidherbe nous adressait un mémoire où se trouvent résumés, avec la modestie qui est le propre des grands hommes les actes de son gouvernement au Sénégal. En novembre, nous écoutions avec plaisir la fine et spirituelle causerie par laquelle M. de Franciosi nous décrivait ses impressions de voyage en Espagne. Enfin M. l'abbé Gruel s'attirait nos remerciements unanimes en abordant une question toute locale : la découverte par deux Flamands les PP. Cortyl et du Béron d'un archipel océanien, le Groupe des îles Palaos

L'activité de la Société s'est en outre manifestée dans les commissions nombreuses, organisées par notre Président et qui se sont divisées peu à peu une besogne devenue trop lourde.

C'est dans leur sein que fût discuté le remarquable rapport de notre collègue, M. le commandant Delamarre, qui établissait le premier concours de Géographie, en quelques jours : 150 concurrents se faisaient inscrire et 800 francs de prix étaient recueillis. Bientôt l'harmonie merveilleuse qui règne entre les membres de notre grande famille s'affirmait hautement dans la première excursion organisée par la Société vers la région montueuse de notre département. Enfin nous avions eu l'honneur de recevoir à Roubaix M. Couillard, un des voyageurs les plus persévérants, qui a vécu 23 ans chez les Bassoutos, qui a vu et connu tous les grands explorateurs de l'Afrique Australe, et a même sauvé la vie à l'un d'eux, Serpa Pinso. C'est la plus douce satisfaction que puisse épouver une Société de Géographie, et elle n'a pas été refusée à la nôtre.

III. — Vous le voyez, Messieurs, pendant l'année 1881 la Société de Géographie de Lille a organisé de fréquentes conférences, reçu et publié de nombreux mémoires, établi de nouvelles institutions. En 1882-83, ses travaux deviennent plus importants encore. Les relations des explorateurs les plus éminents de notre époque, communiquées par eux mêmes, figurent dans ses bulletins, et la plupart des grands voyageurs qui se sont fait un nom dans l'Histoire des découvertes et de la colonisation, elle a eu l'honneur de les recevoir.

Le 26 Mai 1882, M. le Dr Bayol rendait compte avec une sincérité persuasive de sa mission dans cette riche et populeuse contrée du Fouta Djallon, qu'il a su placer sous le protectorat de la France.

Chargé il y a quelques mois d'une mission plus périlleuse encore, il nous adressait de St-Louis la relation d'une conférence qu'il avait faite, et nous transmettait un peu plus tard, du fond du Soudan, des nouvelles de son expédition, par l'intermédiaire de M. Delor, Conseiller général du Sénégal.

En octobre, M. Savorgnan de Brazza, malgré ses préoccupations incessantes, consentait se rendre parmi nous et venait faire à Lille sa première conférence en province. Personne de nous n'a oublié, Messieurs, avec quelle conviction pénétrante il développait la question du Congo, diminuant à dessein son propre rôle pour exalter celui de ses vaillants collaborateurs.

Peu de temps après, MM. Bonvalot et Capus nous faisaient pénétrer en Asie, en nous décrivant leur itinéraire dans le Turkestan et les mines importantes qu'ils découvrirent dans la vallée du Sourchan.

S'il nous a été impossible de présenter à nos sociétaires le malheureux Dr Crevaux, victime héroïque de son courage, nous avons eu du moins le bonheur d'accueillir en janvier 1883 son digne prédécesseur, M. Charles Wiener, consul de France à Guayaquil, qui après avoir visité le Pérou et la Bolivie, a dans un second voyage traversé les Andes, exploré plusieurs cours d'eau tributaires de l'Amazone, et découvert à travers l'Amérique du Sud une grande route commerciale. A ces noms si glorieux nous avons pu en joindre deux autres non moins connus non moins estimés, ceux des illustres collaborateurs de François Garnier en 1883. MM. Dupuis et Millot sont venus en avril à Lille et à Roubaix, et nous ont initié à cette grave question du Tong-King qui a été jusqu'à ce jour pour eux cause de tant de déboires, qui par un juste retour des choses va devenir enfin l'occasion d'une réhabilitation éclatante et d'une gloire chèrement, mais dignement acquise. Si nous nous sommes efforcés d'attirer à Lille les illustres explorateurs, ce n'est pas que parmi nos collègues il manque de conférenciers et d'orateurs. Je n'en veux pour preuve que le persuasif et éloquent plaidoyer de notre ancien secrétaire général, M. Suérus, en faveur de Dupleix; peu de temps après lui M. le Docteur Henry et M. le professeur Bertrand, en exposant l'un la Géographie des langues, l'autre la distribution des plantes à la surface du globe, nous prouvaient que la science Géographique est infinie et qu'elle peut être aimable jusque dans ses parties en apparence les plus arides ; notre Bibliothécaire, M. Renouard, nous décrivait avec sa bonne grâce et son érudition habituelles, un de ses récents voyages dans la Grande Russie, et M. Guillot, secrétaire-général, exposait, grâce à ses rapports personnels avec M. de Brazza, l'importante question du Congo. Enfin, un explorateur des régions polaires, M. Charles Rabot clôturait dignement nos conférences de l'hiver 1883 en nous parlant de la Laponie, qu'il a parcourue à plusieurs reprises, et du Spitzberg qu'il a récemment visité.

Pour les communications faites en assemblée générale, je trouve au premier rang le nom de M. Renouard, qui, avec sa compétance incontestée dans les questions industrielles et commerciales, nous retraçait l'exploitation et l'usage de l'alfa et de l'aloës. Des rapports amicaux avec un des sympathiques officiers de l'armée de Tunisie,

M. Duraffourg, nous ont valu une relation excellente et une carte inédite des environs de Zaghouan. Après lui, le P. Kieckens, en nous parlant d'un ancien Lillois le Père Du Toict, jadis missionnaire au Paraguay, abordait une question toute locale et l'un de nos plus récents sociétaires, le P. des Chesnais, nous adressait un mémoire sur les stations françaises dans la Nigritie orientale et sur leur fondateur, Daniel Comboni.

Plus récemment encore, M. le Général Faidherbe nous retraçait dans un savant mémoire la dernière expédition du colonel Borgnis-Desbordes que nous avons l'espoir de recevoir prochainement à Lille, et M. Lacroix commençait la description de son grand voyage à l'isthme de Suez, à Aden, aux Seychelles et à l'île Maurice.

Ces conférences et ces communications ont été complétées encore par les cours du jeudi. Je regrette de ne pouvoir citer ici tous les noms de nos collègues dévoués qui nous ont prêté leur concours ; mais ce que je puis affimer, c'est que les leçons sur les voyages dans l'antiquité de M. le professeur Rosman, sur l'Inde anglaise de M. Guillot, sur les questions industrielles, de M. Renouard, sur les grands travaux de notre siècle, de M. Faucher, sur la colonisation de l'Algérie de M. Ardouin du Mazet et sur les régions polaires de M. de Guerne, ont obtenu un succès égal et également mérité

199 candidats ont pris part au concours de Géographie de 1882, dans lequel nous avons décerné 1,100 fr. de prix ; 290 se sont fait inscrire pour celui de 1883 en vue duquel nous avons obtenu 1,400 fr. de généreux donateurs. Dix excursions ont été organisées dans les différentes parties de notre département, et ont été suivies par nos sociétaires avec autant de plaisir que de régularité. Enfin notre bibliothèque, fondée par M. Renouard, s'augmente chaque jour de dons volontaires, de publications acquises et tous ceux de nos collègues qui disposent de quelques instants peuvent venir se distraire et s'instruire tout à la fois dans le local que nous avons organisé pour eux.

Ces résultats, Messieurs, nous les avons obtenus avec le seul produit des cotisations fournies par les 815 membres que la Société possède. Nous n'avons reçu jusqu'à ce jour aucune subvention de la ville, aucune de la Chambre de commerce, aucune du département, aucune du gouvernement. Réduits à nos seules ressources, nous n'avons pas désespéré du succès ; nous continuerons à travailler avec confiance et activité, et nous ferons tous nos efforts pour que la Société de Géographie de Lille soit digne des autres Sociétés fran-

çaises, pour qu'elle puisse contribuer avec elles au mouvement géographique, et populariser partout les grandes questions coloniales dont la solution semble devoir relever l'influence de la France en lui préparant un avenir meilleur. »

A 4 heures et demie, M. de Lesseps levait la séance.

Le « perceur d'isthmes » a dîné le soir chez M. Merlin, sénateur, maire de Douai, ainsi que M. le Préfet du Nord, M. le sous-préfet de Douai, M. le général Pellé, M. le Recteur d'académie, etc.

A 9 heures, une réception très animée a eu lieu dans les salons de l'Hôtel-de-Ville.

SÉANCES DU LUNDI 27 AOUT.

Première séance. — Une première réunion a eu lieu dans le salon blanc de l'Hôtel-de-Ville de Douai, sous la présidence de M. Maunoir, secrétaire de la *Société de Géographie de Paris*, assisté de MM. Anthoine, délégué de M. le Ministre de l'Intérieur, Moral, délégué de la *Société de Géographie de Nantes*, Mille, de la *Société de Géographie de Douai*, et Rodel, secrétaire de la *Société de Bordeaux*, ce dernier remplissant les fonctions de secrétaire du Congrès.

Les questions suivantes ont été successivement posées aux membres présents à la séance :

« N'y aurait-il pas intérêt à rédiger et réunir les biographies des géographes de France ?

» De la nécessité de faire une part plus grande dans les livres classiques et dans l'enseignement oral, à la géographie descriptive et à la couleur locale.

» De l'utilité de comprendre dans l'enseignement, même élémentaire, de la géographie, l'étude de la constitution du sol, de ses productions et des climats, et non plus seulement de la surface et des accidents du terrain.

» Du devoir patriotique qui incombe à l'instituteur et au professeur d'insister sur l'étude des frontières nationales et des régions limitrophes.

» De l'utilité qu'il y aurait à inviter les Société de géographie à publier une carte et une géographie des départements où elles sont établies.— N'y aurait-il pas avantage à confier à une Commission, élue par le Congrès, le soin de rédiger un questionnaire qui serait adressé à tous ceux qui pourraient concourir à la préparation de ces deux publications ? Ne serait-il pas d'un intérêt général et patriotique d'inviter tous les membres des Sociétés de géographie à étudier les feuilles déjà parues de la carte aux 80/1000 dressée par ordre du ministère de la guerre ? »

Après un débat qui a duré près de trois heures, et auquel ont pris part MM. GANEVAL (de Lyon), de LAUWEREYNS (de Saint-Omer), MAUNOIR et GAUTHIOT (de Paris), BARBIER (de Nancy), DE LA RICHERIE, (de Lorient), LOISEAU (de Bourg), COSSERAT (de St-Amand) et RINQUIN (de Béthune), ces diverses questions ont été résolues, les unes affirmativement et sans discussion, les autres avec restrictions ou négativement.

Seconde séance. — Une seconde réunion a eu lieu à deux heures, sous la présidence de M. LEVASSEUR, membre de l'Institut, pour examiner une proposition de la Société de Lyon, tendant à la fondation d'un « prix quaternaire » à décerner, au nom de toutes les Sociétés de géographie de France, dans le but d'encourager le progrès géographique.

Un long débat s'est engagé sur cette question entre les délégués que nous avons nommés plus haut et auxquels s'étaient joints : MM. PAUL CREPY (de Lille), VICTOR DUBURCQ (de Roubaix), CONS (de Douai), de MALLORTIE (d'Arras), MANÈS (de Bordeaux), DOBY (de Nantes), BOUVART et TERQUEM (de Dunkerque). Aucune décision définitive n'a été prise. L'examen de cette question a été reporté à un prochain Congrès.

Les délégués ont ensuite choisi ceux d'entre eux qui doivent faire partie du Jury de l'Exposition. MM. ALFRED RENOUARD et WILD, de Lille, ont été désignés comme membres du Jury à titre de délégués de notre Société.

Troisième séance. — A quatre heures, une dernière réunion a eu lieu dans le salon blanc pour examiner les questions suivantes portées au programme :

« Les colonies d'exportation et de peuplement et la politique coloniale de la France. — Du rôle de la transportation pénale dans le développement de la colonisation. — Les voies de communication de la France africaine : les chemins de fer de pénétration en Algérie et au

Sénégal.— Le projet de mer intérieure du commandant Roudaire. — La France au Tonkin. »

M. Levasseur, assisté de MM. Paul Crepy (de Lille), Ganeval (de Lyon), et Loiseau (de Bourg), a présidé cette séance au cours de laquelle M. le commandant de la Richerie a pris seul la parole, pour lire un travail très intéressant sur la première question.

L'heure avancée n'ayant pas permis d'épuiser toutes les questions posées, la suite de la délibération a été renvoyée au lendemain.

SÉANCES DU MARDI 28 AOUT.

Excursion du matin. — Dans la matinée, le Congrès s'est rendu à Dorignies, où il a visité les verreries de M. Alain Chartier, le peignage de M. Delattre et quelques autres établissements industriels.

Séance du soir. — A deux heures et demie a eu lieu dans le salon blanc de l'Hôtel-de-Ville, la suite de la discussion sur l'ordre du jour établi la veille. M. Manès, délégué de Bordeaux, présidait.

On a d'abord donné lecture d'une dépêche de M. le général Faidherbe remerciant le Congrès de sa nomination comme président d'honneur.

Un membre a prononcé un long discours en réponse à la proposition formulée la veille par M. de la Richerie, délégué de Lorient, d'abandonner nos colonies de l'Afrique occidentale. En très bons termes et avec des arguments excellents, il a fait ressortir le rôle de ces colonies, particulièrement du Sénégal, dans le mouvement commercial de la France. Le jeune orateur a terminé malheureusement par un projet nébuleux d'organisation d'une sorte de confrérie pour arracher les populations soudaniennes et sud-africaines à l'idolâtrie et au mahométisme. Le Congrès, tout en rendant justice aux excellentes intentions de l'orateur, n'a pu s'associer à une création que l'œuvre de la *Porpagation de la foi* par ses ressources et son ardeur, remplace avec avantage.

M. Gauthiot, rédacteur des *Débats*, délégué de la *Société de géographie commerciale de Paris*, donne lecture de vœux émanant de M. John Lelong, tendant à créer en France des bureaux de renseignements à l'usage des émigrants.

M. Ardouin-Dumazet, délégué de la *Société d'Oran*, à fait remarquer qu'une partie de ces vœux pourrait être transformée en une invitation au gouvernement de donner plus de publicité aux documents mis à la disposition des émigrants dans les mairies, les préfectures et les sous-préfectures, où les lotissements de terre, au moins pour l'Algérie, sont envoyés chaque année.

Après quelques observations de M. Gauthiot, l'incident a été clos.

M. de la Richerie a traité ensuite la question de la colonisation par la transportation ; il s'est élevé vivement contre ce mode de colonisa-ainsi que M. Hardouin, conseiller honoraire de cour d'appel, dont l'étude consciencieuse a été très applaudie. Pur dilettantisme de la part des auditeurs, du reste, car la conviction de la plupart d'entre eux était contraire aux conclusions de M. le conseiller Hardouin.

M. Maunoir, secrétaire général de la *Société de Géographie de Paris* a donné communication d'une dépêche de cette Société, annonçant la mort d'un jeune explorateur, M. Trouillet, à Bouham.

Il a lu ensuite une lettre de M. Thouar, le dévoué voyageur qui s'est donné pour mission de retrouver l'expédition de l'infortuné docteur Crevaux. De cette lettre nous retenons que le voyageur a éprouvé des froids très vifs et a enduré de grandes fatigues pour traverser les Cordillières. Mais il a été partout bien reçu. Le Congrès de Bolivie a décidé qu'une colonne serait élévée à notre infortuné compatriote sur les lieux où il a trouvé la mort. En outre, une colonie sera créée sur ce point, qui portera le nom de Crevaux.

M. Thouar a raconté ensuite qu'on a trouvé divers objets provenant de la mission. Il a parmi ses guides l'Indien Ceballos, qui s'est échappé des mains des Tobas, mais le malheureux est si affecté par les mauvais traitements qu'il a subis que son intelligence est fortement ébranlée. Le gouvernement bolivien a organisé un bataillon dit de Parija, composé de 150 fantassins et 50 cavaliers, qui sera chargé de courir sus aux Tobas et de leur infliger une punition. On a offert à M. Thouar de diriger la partie scientifique de l'expédition. On lui offrait pour cela 500 livres par mois. M. Thouar a décliné cette offre, mais il suivra cependant la colonne.

Sur la proposition de M. Maunoir, le Congrès a décidé qu'une adresse de remerciements serait envoyée au gouvernement bolivien.

La séance a été levée à quatre heures pour permettre aux membres du jury de se rendre à l'exposition.

Conférence du soir. — Le soir à huit heures a eu lieu une conférence de M. LEMIRE, ancien directeur des postes en Cochinchine, sur l'Annam, le Cambodge et le Tonkin.

Le fauteuil de la présidence était occupé par M. LEVASSEUR, membre de l'Institut.

La conférence a duré presque deux heures ; elle a présenté un vif intérêt.

M. LEMIRE a étudié le climat, le sol, la production, les mœurs, les coutumes et les religions de cette partie de l'Indo-Chine. Il a fait l'historique des intérêts français dans ces régions, depuis 1787. Il a fait ressortir quel était l'avenir colonial de la France. Il a rendu hommage au commandant Rivière. — M. LEMIRE a présenté une collection complète de belles photographies à la lumière oxhydrique. Le succès a été très vif et très mérité.

JOURNÉE DU 29 AOUT.

Première séance. — La séance du matin a été ouverte à 8 heures, sous la présidence de M. LE COMMAMDANT DE LA RICHERIE.

Le projet d'un banquet devant réunir vendredi soir les membres du Congrès a été adopté.

Il a été décidé que les capitaines Vallière, Bonnier et Delanneau, membres de la mission Borgnis-Desbordes, seraient invités à ce banquet.

M. WACQUEZ-LALO, membre de la *Société de Lille*, a donné lecture d'un rapport sur l'orthographe et la prononciation de termes et de noms géographiques.

Le même membre a proposé un projet de vocabulaire international pour les pays d'alphabets latins.

M. MANÈS, délégué de la Société de Bordeaux, a lu un rapport

de cette Société sur la prononciation proposée de 130 mots nouveaux. (Adopté.)

Ce rapport a été approuvé par les membres présents.

Le Congrès a décidé que des invitations seraient adressées à toutes les Société de Géographie pour les engager à faire le même travail.

Un vœu tendant à demander aux Compagnies du chemin de fer d'exiger de leurs employés la prononciation locale des noms des gares et stations a été repoussé.

Seconde séance. — La séance du soir a été ouverte à deux heures, sous la présidence de M. PAUL CREPY, président de la *Société de Géographie de Lille*.

LE CONGRÈS a adopté un vœu formulé dans la précédente séance par M. ARDOUIN-DUMAZET, délégué d'Oran, demandant que les mesures prises par le gouvernement général de l'Algérie pour donner aux émigrants tous les renseignements nécessaires à leur installation en Algérie, fussent rendues efficaces par l'affichage dans toutes les mairies de France d'un avis informant que les plans de lotissement des terres et les formules de concessions sont déposées dans les bureaux.

M. GAUTHIOT, délégué de la *Société de Géographie commerciale de Paris*, a fait une communication sur la ligne de conduite que la France doit suivre au Tonkin. C'est là qu'il faut chercher des débouchés nouveaux pour remplacer ceux que nos désastres de 1870 nous ont fait perdre. Depuis 1876, il y a stagnation de notre commerce. Il faut donc soutenir le gouvernement, car son entreprise créera de nouveaux débouchés. Il ne peut y avoir de France glorieuse et prospère que si on maintient son prestige à l'extérieur au point de vue commercial. Il faut suivre le courant du développement commercial des peuples étrangers, depuis les Belges jusqu'aux Anglais ; l'expédition de l'extrême Orient permettra de réaliser ce desideratum. Nous y serons bien accueillis ; cette guerre n'est pas effrayante du tout. L'orateur a rendu hommage à M. Harmand. Il a déclaré que, lorsque nous aurons triomphé là-bas, nous pourrons parler plus haut sur la Manche. (Péroraison patriotique ; nombreux applaudissements ; vif succès.)

LE CONGRÈS a déclaré approuver complètement la conduite du gouvernement dans l'extrême Orient et demander respectueusement au ministère de continuer avec fermeté l'œuvre qu'il a entreprise.

M. Le commandant de la Richerie a fait ressortir la nécessité qu'il y aurait à admettre un régime et une législation différents pour chaque colonie. Il a déposé un vœu pour que le gouvernement publiât les résultats obtenus, de 1853 à 1883,par l'application de la transportation à laGuyane et à la Nouvelle-Calédonie.

Le Congrès a réitéré énergiquement le vœu déjà émis relativement à la prise de possession des Nouvelles-Hébrides.

Sur le projet de mer intérieure du commandant Roudaire, le Congrès s'est déclaré incompétent pour discuter les conditions de cette treprise ; il a souhaité seulement la continuation des études.

Soirée musicale — Le soir, les membres du Congrès étaient conviés à une soirée musicale offerte par la société philharmonique et par celle des Orphéonistes, réunies dans les jardins du cercle des Orphéonistes. Une assistance nombreuse se pressait dans les jardins illuminés avec beaucoup de goût. Le programme, fort bien composé, a été non moins bien exécuté ; et les chaleureux applaudissements de l'auditoire ont prouvé aux exécutants des deux Sociétés combien leurs efforts étaient couronnés de succès.

JOURNÉE DU JEUDI 30 AOUT.

Excusion du matin. — A 7 heures 50 du matin, les membres du Congrès ont quitté Douai pour se rendre à Somain et de là à Aniche, où la Compagnie des mines se disposait à les recevoir.

L'excursion à Aniche a obtenu le plus vif et le plus légitime succès ; tout et tous s'étaient d'ailleurs réunis pour en faire une promenade exceptionnellement agréable et instructive. La Compagnie du Nord avait accordé une réduction de 50 % sur le prix des places jusqu'à Somain ; là, un train spécial organisé par la Compagnie d'Aniche, prenait les membres du Congrès. Un ingénieur de la Compagnie les attendait à la gare de Douai et ne les a plus quittés. En dehors des domaines de la Compagnie d'Aniche, les excursionnistes ont visité la grande verrerie de MM. Lemaire, la fabrique de gobeletterie de MM. Caton.

En somme, cette excursion a été charmante et profitable.

Séance du soir. — Le soir à deux heures a eu lieu une séance sous la présidence de M. HARDOUIN, conseiller honoraire.

M. DE LA RICHERIE a demandé que le vœu émis au sujet du gouvernement en Indo-Chine fût transmis sans retard à M. de Lesseps, pour qu'il pût le présenter à M. J. Ferry. Ce vœu a alors été transmis immédiatement à M. de Lesseps avec l'addition suivante motivée par les dernières nouvelles du Tonkin : « Dans sa séance du 30 août, le Congrès a exprimé sa satisfaction pour les résultats obtenus et prié son président, M. de Lesseps, d'être auprès du gouvernement l'interprète de sa *reconnaissance.* » Ce vœu a été porté aussitôt au télégraphe.

L'ordre du jour a appelé la discussion sur la nécessité d'augmenter les relations de la France avec l'Amérique du Nord et le Canada en particulier.

Après un court débat auquel ont pris part MM. VERLY, vice-président de la *Société de Géographie de Lille*, RODEL, secrétaire de la *Société de Géographie de Bordeaux* et VION, délégué de la *Société d'Amiens*, M. VERLY a déposé et soutenu le texte d'un vœu tendant à l'union des Sociétés de Géographie et des Chambres de commerce, dans le but d'envoyer aux colonies et dans les pays étrangers de nombreux jeunes gens qui iraient étudier de près les débouchés à ouvrir à la production française ; ils serviraient d'intermédiaires entre les colonies consommatrices et la métropole productrice. (Vifs applaudissements)..

M. LE PRÉSIDENT a rendu hommage aux sentiments patriotiques qui ont dicté la proposition de M. Verly ; il a mis aux voix son vœu, qui a été adopté à l'unanimité dans les termes suivants :

« Le Congrès, s'inspirant de la nécessité qu'il y a d'assurer à l'industrie et au commerce français des débouchés nouveaux, estime qu'il y aurait lieu d'établir entre toutes les Chambres de commerce, toutes les Sociétés de Géographie et toutes les Écoles primaires supérieures et professionnelles, une entente pour arriver à encourager par des bourses de voyage, ou par tout autre moyen, le séjour aux colonies et dans les pays d'outre-mer, des jeunes gens de ces écoles.

» Dans ce but il invite toutes les Sociétés de Géographie de France à s'occuper de cette question et, en remerciant la Société de Bordeaux, qui a déjà pris une initiative à cet égard, il lui confie la mission de

préparer pour le prochain Congrès un rapport complet sur la matière. »

M. le commandant de la Richerie, passant à une des questions indiquées dans le programme du Congrès, a déposé et fait adopter le vœu suivant qui n'a donné lieu qu'à des modifications de détail :

« Le Congrès croit que le développement de nos lignes à vapeur maritimes ne doit pas s'arrêter, et il soumet au gouvernement la convenance d'établir une ligne à vapeur traversant l'Océan Pacifique, ligne qui relierait la Réunion, la Nouvelle-Calédonie et Tahiti avec les côtes ouest de l'Amérique. »

M. Cosserat, principal du collègede Saint-Amand et membre de la *Société de Lille*, a fait une communication sur l'historique des bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais ; les renseignements fournis par l'orateur sur l'histoire et la situation des mines d'Anzin et d'Aniche ont vivement intéressé l'auditoire qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements. Il est vraiment regrettable que M. Cosserat n'ait pas pu faire sur ce sujet une conférence publique l'un des soirs de la semaine ; nul doute que ses auditeurs n'eussent été nombreux et ne se fussent vivement intéressés à ses explications.

M. Alfred Renouard, de la *Société de Lille*, a fait une conférence non moins écoutée et non moins applaudie sur la géographie des industries textiles du Nord en général et de l'arrondissement de Lille en particulier.

Les industries textiles a-t-il dit, représentées dans l'arrondissement de Lille sont celles du lin, de la laine, du coton et de la soie.

L'industrie du lin, a dit M. Renouard, comprend la culture, la filature, le tissage et les industrie accessoires annexes (retorderie de lin, rubannerie de lin, bonneterie de lin, etc.)

La culture actuellement représentée par 40,000 hectares en France en comprend environ 12,000 soit plus du quart, dans notre arrondissement. En outre, les lins des autres arrondissements du département ainsi que ceux des départements voisins sont en majeure partie importés chez nous pour être rouis en été dans la *Lys*. Ces mêmes lins y sont teillés en hiver et des villages entiers, tels qne *Bousbecques*, sont entièrement composés de teilleurs et rouiseurs de lin.

La filature du lin représentée dans toute la France par 480.000

broches environ on compte près de 285,000 dans le seul arrondissement de Lille. Ces broches sont réparties entre 60 établissements sur 190 environ que compte notre pays. La plupart se trouvent à *Lille*.

Le tissage compte en France 24,315 métiers mécaniques et 64,611 à la main. Sur ce nombre l'arrondissement de Lille en compte plus de 12,000 mécaniques dont la plupart sont concentrés à *Armentières* et à peu près le même nombre à la main se trouvant à *Halluin* et *Roncq*.

Les toiles fabriquées sont blanchies en partie à *Esquelbecq*, *Estaires*, *Steenwerck*, *Nieppe*, *Lille* et *Armentières*. On compte environ 25 à 30 blanchisseries en activité.

Les retorderies se trouvent à *Lille* au nombre de 30 environ. Les fils retors s'exportent dans toute la France et à l'étranger.

Enfin, le siège de la rubannerie de lin est *Comines*, qui compte 4 établissements.

Presque toutes les usines où l'on travaille le lin sont gérées au nom de capitaux particuliers, quelques unes seulement sont en actions.

Il n'y a que huit établissements de construction de machines à lin en France qui tous se trouvent à Lille ou environs.

Passant ensuite à l'industrie de la laine, M. Renouard a dit que le département du Nord était celui qui avait la plus grande importance pour la fabrication des fils et tissus de laine. Sur un total de 2,270,000 broches que possède l'industrie de la laine peignée en France, il en compte 1,350,000, dont 700,000 pour l'arrondissement de Lille concentrées principalement à *Roubaix* et *Tourcoing*. (Les usines et manufactures de toute espèce en activité dans le Nord sont au nombre de 6090 représentant un capital de 500 millions environ). Les moutons y sont peu nombreux mais, leur laine est fine, longue et généralement bien poussée : les races mérinos purs et métis mérinos sont les plus répandues.

Roubaix compte 9 peignages de laine et 322,960 broches de laine peignée en 35 établissements. Il y a 3 filatures de laine cardée. Le tissage y occupe 12,000 métiers mécaniques et 15,000 à la main. Les teinturiers sont au nombre de 24. Le commerce des laines y est représenté par 180 négociants. La production totale de l'industrie lainière à Roubaix est de 230 millions environ par an.

Wasquehal, à trois kilomètres, possède de grandes teintureries et une filature de laine cardée ; *Flers*, à six kilomètres de Lille, a deux

teintureries. A *Lille* la laine n'est travaillée que dans cinq ou six établissements. *Comines* possède des industries de lavage, peignage et filature de laine. Quant à *Tourcoing*, il fait un commerce immense de laines brutes lavées, peignées et filées, se chiffrant annuellement par plus de 200 millions.

Enfin l'industrie de la laine possède encore dans l'arrondissement d'autres centres tels que : *Croix*, qui possède un immense peignage, *Cysoing* qui a plusieurs fabriques de molletons et d'articles de Roubaix, *Gondecourt* qui a une fabrique de malfils. *Halluin* qui fabrique des molletons et des châles tartans, *Marcq-en-Barœuil* où se trouve un lavage de laine important, *Watrelos* qui a une blanchisserie de laine et une fabrique de tissus, enfin une certaine quantité de fabriques de bonneterie, teinture et ateliers d'apprêt de grande importance sont répartis sur divers points de l'arrondissement.

M. Renouard a étudié ensuite l'industrie du coton.

La filature du coton, moins importante que les deux précédentes, est représentée cependant à *Roubaix* par 240.000 broches et à Lille par 140.000. Leurs produits sont consommés par la fabrication des « articles pour robe » fabriqués à Roubaix, des courtepointes et couvertures fabriqués à *Lannoy*, etc.

Enfin l'industrie de la soie est encore représentée dans l'arrondissement de Lille par une filature de schappe à Roubaix.

M. Renouard a dit en terminant qu'il avait voulu avant tout démontrer que l'importance des industries textiles dans notre arrondissement ne le cède en rien aux plus importantes fabrications et aux plus importants commerces de la France, tels que par exemple le vin, les soieries, ou la métallurgie ; cette dernière industrie, d'ailleurs, ayant aussi son siège très important dans notre département.

M. Bouvard, délégué de *Dunkerque*, a déposé et développé un vœu qui a été adopté avec une addition et une modification proposées par M. Cons. Ce vœu a été définitivement formulé de la façon suivante :

« Le Congrès prie le gouvernement de demander aux Compagnies de chemins de fer du Nord et de l'Est un abaissement de tarifs, afin que le commerce et l'industrie n'aient plus intérêt à se servir des ports belges. Il émet le vœu que le projet du canal du Nord, déjà voté par la Chambre des députés, soit adopté le plus promptement possible par le Sénat, dans les conditions acceptées par la Chambre et que le

Gouvernement fasse étudier au plus tôt la prolongation de ce canal jusqu'aux ports de la mer du Nord, du Pas-de-Calais et de la Manche.»

M. Cons a proposé enfin au Congès d'émettre un vœu sur la question des canaux dérivés du Rhône: il a fait un bref exposé de la question et, aprés un échange d'observations avec M. Georges Renaud, sur les termes mêmes du vœu, il l'a formulé de lamanière suivante qui a rallié tous les suffrages :

« Le Congrès. considérant les avantages qui résulteraient pour les régions dévastées par le phylloxera, de l'exécution de canaux d'irrigation dérivés du Rhône, émet les vœu que MM. les ministres de l'agriculture et des travaux publics prennent les mesures nécessaires pour faire aboutir le plus tot possible le projet de canal d'irrigation à dériver du Rhône, déjà voté par la Chambre. »

M. Maunoir, secrétaire général de la *Société de Paris*. a déposé , au nom de M. Guillaume Depping , de la bibliothèque Sainte-Geneviève . un double vœu conçu en ces termes : « Que dans toutes les villes ayant des bibliothèques publiques il y soit formé un cabinet , autrement dit une section géographique particulière , contenant une collection aussi complète que possible des cartes nécessaires à l'étude. » — « Que la même mesure soit adoptée à Paris dans les bibliothèques de l'État, bien entendu dans celles qui sont publiques , pour le besoin de ceux qui fréquentent ces établissements. »

Ces deux vœux ont été adoptés.

M. Maunoir en a profité pour rendre hommage au zèle et à la compétence de M. Rivière , bibliothécaire de la ville de Douai, qui est allé au-devant de ses désirs et qui a dressé non seulement le catalogue , mais encore la bibliographie de la partie géographique de la bibliothèque municipale.

M. Maunoir a donné ensuite lecture de deux lettres également intéressantes La première émane de M. Alphonse Milne-Edwards, qui accomplit actuellement une campagne d'explorations sous-marines sur le *Talisman*. C'est des Açores , sa dernière étape , que ce savant écrit cette lettre. Il constate que les récoltes faites sont presque miraculeuses ; deux cents sondages profonds. Les cartes allemandes ont été reconnues fautives ; là , où elles indiquent des profondeurs de 3,000

mètres, on est descendu à 6,000 etc. Le fond de la mer des Sargasses a donné lieu à des études d'un intérêt considérable; il est entièrement volcanique; des échantillons de scories très récents ont été recueillis; ce fait permet d'expliquer la pauvreté de la faune dans ces parages. L'expédition sera de retour au commencement de septembre.

La 2e lettre émane d'un parent du jeune explorateur français Trouillet, dont M. Maunoir avait précédemment annoncé la mort; elle contient des détails sur ce triste événement et loue la conduite du gouverneur portugais et de toutes les autorités. Les honneurs militaires ont été rendus à la dépouille mortelle de notre compatriote.

Conférence du soir. — Le soir, à huit heures, dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville a eu lieu une conférence des capitaines Vallière, Bonnier et Delanneau un auditoire nombreux et véritablement choisi se pressait au pied de la tribune, avide d'entendre la parole de nos braves officiers. On remarquait dans l'assistance; M. le procureur général, de nombreux magistrats, la plupart des officiers des différents corps de la garnison. M. le générat Pellé prenait place au bureau avec M. le capitaine de frégate Serval.

Avant d'entrer dans la salle, le public recevait une carte permettant de suivre les explications qui allaient être données; une grande carte était néanmoins dessinée au tableau. On admirait à la porte d'entrée une magnifique collection de photographies rapportées par la mission.

A huit heures et demie, M. le recteur Nolen, président de l'Union géographique, a ouvert la séance. Il a souhaité la bienvenue aux capitaines Delanneau, Bonnier et Vallières. Il a remercié le ministre de la marine de leur avoir donné l'autorisation de venir à Douai sur la demande de M. de Lesseps.

M. le capitaine Delanneau a pris le premier la parole : Ayant accompagné le colonel, d'abord commandant Borgnis-Desbordes, dans ses trois campagnes, il en fait l'historique; il n'est d'ailleurs, ajoute-t-il, que le porte-parole de son chef.

La première campagne date de 1880; la mision quitta la France le 5 octobre. L'objectif était l'étude et la construction du chemin de fer de Médine à Bafoulabé. Après trois ans d'efforts, la première partie du programme est réalisée : le drapeau national flotte sur le Niger et le chemin est en bonne voie. A son arrivée au Sénégal, en octobre 1880, le commandant Borgnis-Desbordes fut pris de la fièvre jaune;

néanmoins l'expédition ne tarda pas à commencer. L'orateur a insisté sur la prise de Goubamko, où périt un officier de la mission, M. Pol, un enfant de Douai, dont il a fait l'éloge.

Le fort de Kita est commencé sans retard; malgré toutes les difficultés il est commencé dans les premiers jours de mai. Pendant ce temps, le commandant Derrien faisait la topographie de la région.

La deuxième campagne faillit être abandonnée, à cause de la fièvre jaune qui sévissait au Sénégal en 1881. Cependant les travaux furent commencés; l'ingénieur Arnaudeau se mit à l'œuvre, mais le travail fut détruit et arrêté par les eaux. Le 16 février, une colonne partait de Kita; le 25, ella arrivait au Niger, dont la largeur est de 600 mètres. Le 26, elle était à Keniera, assiégée par Samory, qu'elle se proposait de repousser; malheureusement le ville venait de se rendre. La colonne rentrait à Kita le 11 mars, puis revenait à Kayes.

Le capitaine Delanneau, chargé d'explorer le cours du Ballhoy, le suivit pendant 204 kilomètres; il fut arrêté par les chutes et les rapides.

Le 5 octobre 1882, les membres de la mission rentrés en Europe quelques temps auparavant, retournaient au Sénégal et joignaient leur chef pour commencer la troisième campagne. Il s'agissait cette fois de s'établir sur le Niger. Aujourd'hui, un fort s'élève à Bamakou, notre protectorat est établi sur la région. Chez les Bambarras, qui avaient pillé Gallieni et qui ne voulaient jamais traiter avec la France, on dut attaquer et on prit en deux heures la ville de Daba. Le 1er février, la première pierre du fort de Bamakou était posée; le programme du général était réalisé ! le but de Caillé, de Mongopark et de Gallieni était atteint ! Notre prestige est maintenant bien établi et il n'est pas probable que le fort, œuvre du capitaine Archisnœrd, soit attaqué pendant l'hivernage.

Une ligne télégraphique était établie entre temps sur un espace de 600 kilomètres au milieu de difficultés considérables.

En outre un traité était signé par le capitaine Bonnier avec le roi du Baffing. Les résultats sont donc considérables.

Enfin la colonne rentrait au Sénégal; dans le courant de juillet elle débarquait en France. Le plus fort est fait maintenant. Ce qui reste à faire est délicat; il s'agit de consolider nos établissements, mais les

troupes de la marine auxquelles l'orateur, officier de hussards, rend un complet hommage, sauront y réussir.

M. LE CAPITAINE BONNIER a pris ensuite la parole. Il a insisté particu-ièrement sur les résultats topographiques obtenus; indiqué nettement la marche suivie dans la dernière expédition et raconté sa mission auprès du roi du Baffing avec lequel il fit un traité.

D'intéressants renseignements sont fournis par lui sur le massif de Kita, sur la culture de la région, etc., sur les différentes peuplades qui l'habitent et s'y disputent la prépondance. Les unes nous ont appelés, les autres ont préféré appeler Samory, parce qu'il favorise l'esclavage que nous combattons. La température est de 38 degrès à l'ombre, etc.

En terminant l'orateur cite divers traits de mœurs observés et notés avec finesse. Les Bambarras sont assez industrieux et sont de passables agriculteurs; cependant ils ne font qu'une récolte par an, à la différence de ce qui se passe aux bords du Sénégal; malheureusement, ils sont au fond très paresseux. Ils ont le caractère faux, rusé et menteur. Ils ne considèrent comme honorable que le métier militaire; le rôle de la femme y est tout à fait inférieur. Les griots sont des troubadours quelque peu sorciers, au sujet desquels M. Bonnier donne de curieux détails.

Les idées de ces peuples sont absurdes, leurs préjugés nombreux; il faut les combattre. Le but est grandiose, il est digne de la France qui ne faillira pas à sa mission civilisatrice!

Ces deux discours avaient été fréquemment interrompus par les applaudissements de l'auditoire; la péroraison en a été accueillie avec enthousiasme.

M. le PRÉSIDENT, dans une improvisation émue et patriotique, a remercié les orateurs et fait remonter ses remerciements au colonel Borgnis-Desbordes. Il a fait l'éloge commun et terminé en louant l'union de l'armée des soldats avec l'armée des savants pour la gloire et la grandeur de la patrie française.

C'est au milieu de nouvelles salves d'applaudissements que la séance a été levée à la suite de ces paroles. En somme succès complet et mérité.

JOURNÉE DU 31 AOUT.

Le Congrès a procédé tout d'abord à la désignation de la ville où aurait lieu la prochaine session : c'est Toulouse qui a obtenu l'unanimité des suffrages.

MM. Georges Renaud et Tisserand ont demandé que la session de 1885 se tînt à Oran et que la désignation de cette ville eut lieu dès maintenant. Après une courte discussion, cette proposition a été adoptée, sous réserve de la ratification de ce choix par les Sociétés de Géographie avant le 1er janvier prochain

Sur la proposition de M. Barbier, au nom de la *Société de l'Est*, le Congrès a émis un vœu tendant à ce que les Sociétés de Géographie fussent consultées par le gouvernement dans la question du méridien initial. On sait que, sur l'initiative du gouvernement des États-Unis, un Congrès international va se réunir prochainement pour étudier la question, et le gouvernement français n'a encore consulté que l'Académie des sciences et l'Observatoire.

M. Barbier a lu un travail de M. Gallet, de la *Société de Géographie de l'Est*, sur la réforme des consulats Ce travail se termine par un vœu qui a été adopté dans les termes suivants, avec une addition proposée par M. Georges Renaud : « Le Congrès, en remerciant, au nom des Sociétés françaises de Géographie, le gouvernement de son bon vouloir, presse de ses vœux l'achèvement des travaux de la Commission de la réforme consulaire et la prie d'élargir le choix de son personnel dans le sens des capacités commerciales. »

A ce sujet, M. Ganeval a fait renouveler un vœu émis par le Congrès de Lyon en vue de l'introduction des élèves des écoles commerciales dans les consulats.

LA CLOTURE.

M. le Président a résumé en quelques mots les travaux du Congrès Il s'est fait l'interprète de ses collègues pour remercier M. de Lesseps d'avoir bien voulu venir ouvrir la session, en ajoutant que l'éminent

président appartient au monde entier et ne peut guère se consacrer toute une semaine à la même ville. Il exprime les regrets de tous au sujet de l'absence de M. Foncin, le promoteur du mouvement géographique dans le Nord de la France. Il constate que presque toutes les questions du programme ont été abordées et que la session a été bien remplie.

Il a affirmé le succès de l'Exposition qu'il a appelé le *Congrès des choses* et montré à quel point elle a été intéressante et instructive Il a remercié les différents ministères qui ont envoyé des spécimens de leurs grands travaux. Comme pédagogue, il a félicité M. Mille, de Douai, de ses intelligents travaux relatifs à l'enseignement de la géographie, et M Rivière, bibliothécaire municipal, auquel le jury a regretté de ne pouvoir décerner un diplôme d'honneur ; sa qualité de juré l'en a seul empêché, etc etc.

Il a terminé en adressant, au nom des membres du Congrès, des félicitations sincères à la ville de Douai, à l'*Union géographique du Nord*, à M. le recteur Nolen, aux divers organisateurs du Congrès et de l'Exposition, ainsi qu'à la Compagnie d'Aniche et aux industriels qui ont ouvert leurs usines au Congrès.

Ensuite, les rapporteurs des diverses sections du jury, MM. Raveaud, Manès, Morel et Barbier, sont venus rendre compte de leurs travaux et lire la liste des lauréats.

Enfin, M. Nolen a remercié M. le Président Levasseur et MM. les délégués de leur assiduité aux séances du Congrès ; il leur a donné rendez-vous pour 1884 à Toulouse.

M. Ganeval, au nom des Sociétés de province, a remercié la ville de Douai et l'*Union géographique du Nord* de leur hospitalité.

LE BANQUET.

Le banquet a eu lieu à six heures à l'hôtel de l'Europe. Le service, irréprochable de tous points, a fait le plus grand honneur à l'hôtel.

M. Levasseur présidait, ayant à sa droite M. Maugin, adjoint au maire, représentant M. le maire, absent, et à sa gauche M. le député Giroud : en face M. Nolen, ayant à sa droite M. le capitaine de la Richerie, et à sa gauche M. le conseiller Hardouin.

M. le général Pellé s'était fait excuser.

Une trentaine de personnes assistaient au banquet.

Au champagne, M. Levasseur a porté un toast à l'Union des Sociétés françaises de Géographie.

M. Vagnaire lui a répondu. Puis M. le recteur Nolen a bu aux hôtes du Congrès et au Congrès de Toulouse.

M. Barbier, de Nancy, a bu à la municipalité de Douai.

M. le docteur Maugin, dans un toast fort applaudi, a montré qu'un Congrès ne pouvait mieux choisir pour lieu de ses séances que le département du Nord, dont les richesses minières, sources premières de la vapeur et de l'électricité, permettent en somme de faire passer dans le domaine de la pratique et des faits les desiderata de la géographie. Aussi la municipalité a-t-elle été heureuse et fière de donner l'hospitalité au Congrès.

M. Nolen a repris la parole pour boire, malgré l'absence regrettée de M. le général Pellé, à l'union des soldats de l'armée avec les soldats de la science.

M. le commandant de la Richerie, ancien gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, a bu à l'armée navale qui, elle aussi, elle surtout, fait passer dans le domaine de la réalité les vœux des géographes, car c'est elle qui crée les débouchés. Les récents évènements du Tonkin en sont une preuve. Elle ne faillira jamais à son devoir.

M. Lachaume, officier d'artillerie, a répondu au nom de l'armée de terre et a assuré que le concours de l'armée ne manquerait jamais aux entreprises scientifiques. Il a bu ensuite à l'union du soldat de terre et de l'armée de mer pour la grandeur et la gloire de la France.

LES EXCURSIONS

à **Dunkerque**. — *1er septembre.*

Les membres du Congrès géographique sont arrivés à Dunkerque à 9 heures 28 du matin.

Les excursionnistes, au nombre de trente, étaient accompagnés de

représentants de la presse de Paris, Douai et Lille. MM. Nolen, recteur de l'Académie ; Levasseur, membre de l'Institut ; Rodel, délégué de Bordeaux ; Vion, d'Amiens ; Morel, de Nantes ; Barbier, de Nancy ; Maillet, de la Fère ; Dupire père et fils, Blanchard et Giard, de Valenciennes ; Gronnier, de Laon ; Cosserat, de Saint-Amand ; Gaulthier de la Richerie, ancien gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, ont été reçus à la gare par M. Terquem, adjoint au maire, accompagné de MM. Crupot, Fichaux, Bossaert, d'Aigremont, Herford, conseillers municipaux, Petit, vice-président de la chambre de commerce ; Foort, consul d'Italie, etc., et un grand nombre de membres et délégués de la *Société de Géographie de Dunkerque*. Nous avons aussi remarqué sur le quai Mme Fonrobert, professeur de chant au Conservatoire de Lille : Mme Fonrobert portait les insignes d'officier d'Académie.

Après les compliments de bienvenue, les excursionnistes se sont rendus à l'hotel du Chapeau-Rouge, puis, à onze heures et demie, les membres du Congrès, accompagnés des délégués ci-dessus, auxquels s'étaient joints MM. les Ingénieurs du port, se sont rendus à bord du remorqueur le *Dunkerquois*, capitaine Charet, et sont allés faire une excursion en rade en rendant visite aux deux bateaux-feux, le *Snow* et le *Dyck*.

Cette promenade en mer a été superbe ; elle a duré deux heures, et les savants ont paru y prendre un grand plaisir. Aussitot rentrés au port, les membres de la Société se sont transportés sur les chantiers des grands travaux où ils ont été reçus par M. Eyriaud des Vergnes, ingénieur en chef, et MM. Crépin et Dardenne, ingénieurs des ponts et chaussées, et les entrepreneurs. Les travaux ont été minutieusement inspectés par les visiteurs et la visite s'est longuement prolongée. La station balnéaire a vivement charmé tous les membres de la Société, qui ont surtout été frappés du magnifique aspect de la rade et de sa situation admirable au point de vue géographique.

Le soir, à six heures, a eu lieu, au Kursaal, un banquet sous la présidence de M. Terquem. On remarquait MM. Nolen, de la Richerie, Hardouin, Crepy, colonel Baum, du 110e ; plusieurs ingénieurs, les membres de la Chambre de commerce, de la municipalité et de la Société de Géographie, etc., environ 80 personnes. Différents toasts ont été portés : par M. Terquem, au Congrès de Géographie ; par M. Nolen, à l'hospitalité dunkerquoise ; par M. Rodel, le sympathique et dévoué secrétaire de la Société de Géographie commerciale de Bor-

deaux, qui a bu à l'union des géographes, des commerçants et des marins. Ce discours a été chaleureusement applaudi. D'autres toasts ont encore été portés par M. BARBIER à l'union des Sociétés de géographie et des Chambres de commerce; par M. COSSERAT à l'armée, — M. le colonel BAUM a répondu. — Enfin, notre cher président M. CREPY a bu à l'union de Dunkerque et de Lille. « Des toasts chaleureux, a-t-il dit, viennent d'être portés au Conseil municipal ainsi qu'à la Chambre de commerce de Dunkerque, à l'Université, à la marine, à l'armée, permettez-moi de boire à mon tour à l'union intime de Dunkerque et de Lille. La Société de géogaphie de Lille, qui compte tant d'industriels et de négociants, souhaite de tout cœur que Dunkerque, le port de mer de Lille, se développe de plus en plus, pour occuper entre Anvers et le Hâvre, la place importante que lui assigne sa situation dans le plus riche département de la France. A Dunkerque, à ses armateurs! » Des applaudissements sympathiques ont accueilli ces paroles, puis M. FOORT, consul d'Italie, par quelques mots émus, a remercié, au nom des dunkerquois, le président de la *Société de Lille*; MM. DE LA RICHERIE et BERTELOT ont bu à l'union de la marine militaire et de la marine marchande; M. TERQUEM a bu à M. Trystram, député, absent. Tous ces toasts ont obtenu un vif et légitime succès.

A Calais. — 2 *Septembre*.

Le Congrès devait se rendre le matin à Zuydcoote, mais cette excursion a dû être remise à cause du mauvais temps. Les excursionnistes sont partis de Dunkerque par le train de 10 h. 15 pour Calais, où ils sont arrivés à midi. Ils ont été reçus à la gare par les membres de la municipalité et de la Société de Géographie. Malgré le mauvais temps, une vingtaine de membres du Congrès, avec un courage digne d'éloges, se sont rendus à Calais par mer, à bord du remorqueur *Progrès*: ils ne sont arrivés à destination que très tard dans l'après-midi. Le soir, un grand banquet a eu lieu. Différents toasts ont été portés. Ils ont été fort applaudis.

A Boulogne. — 3 *Septembre*.

Les membres du Congrès de géographie sont arrivés à 1 heure 3/4, venant de Calais. Ils ont été reçus à la gare par M. Huguet, sénateur et maire, entouré des membres du Conseil municipal. A trois heures, ils ont été reçus officiellement à la mairie.

La réception a été splendide.

Le Congrès a visité l'exposition géographique et les travaux du port en eau profonde.

Le banquet a eu lieu à la gare maritime à 7 heures. Des toasts ont été portés par M. HUGUET, sénateur, maire; par M. HENRI MARTIN; par M. NOLEN, recteur; par M. CROUY, président de la Chambre de commerce; par le SOUS-PRÉFET; par M. BARBIER, délégué de Nancy, et par M. HARREWYN, adjoint.

Deux jeunes matelottes, en costume local, ont offert des bouquets aux autorités.

A Saint-Omer. — *4 Septembre.*

La réception qui a eu lieu à Saint-Omer, à trois heures, a été admirablement organisée eu égard au peu de temps qu'on avait à passer dans cette ville.

Le Congrès a été reçu à la gare par M. Duméril, maire, et les membres de la Société de géographie.

Dans la journée, le Congrès a visité les ruines de l'Abbaye de Saint-Bertin, la Cathédrale et l'Hôtel-de-Ville.

Là, il a été rejoint par M. Ringot, adjoint, et par M. Paitel, sous-préfet.

Arrivés au faubourg de Lysel, les membres du Congrès se sont embarqués dans quatre bateaux pavoisés sur les waeteringues. Ils ont gagné ainsi l'île Sainte-Marie après une promenade sur l'eau des plus agréables.

Là un banquet en plein air était organisé.

Au dessert, M. NOLEN a pris la parole pour remercier, dans les meilleurs termes l'administration municipale et les organisateurs de cette fête charmante, dans cette espèce de Venise du Nord.

Des toasts ont été portés par M. ARNAUD, président de la *Société de Géographie*; par M. DE LAUWEREYNS, professeur au lycée; par M. PAITEL, sous-préfet de Saint-Omer; par M FLEURY, rédacteur du *Mémorial artésien*; par M. BARBIER, délégué de Nancy, et par M. DELPIERRE.

Ces toasts ont été fort applaudis.

L'EXPOSITION GÉOGRAPHIQUE

de Douai.

Par M. ARDOUIN-DU MAZET,

Membre de la Société de Lille,

Membre honoraire de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux

---

I.

L'exposition géographique proprement dite.

Maintenant que la grande salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville de Douai est retombée dans sa tranquillité et que le salon blanc ne retentit plus des éloquentes périodes des savants délégués des sociétés de Géographie de France, nous pouvons parler de l'Exposition de Géographie sans être accusé de vouloir impressionner le jury.

Cette Exposition, qui occupait une grande partie des salles du lycée, était fort étendue ; la quantité n'y faisait pas défaut, et en cherchant bien on trouvait çà et là quelques expositions de valeur. Mais, dans son ensemble, elle n'avait malheureusement, — et c'est le sort de toutes les exhibitions de ce genre, — que fort peu d'attrait pour le petit public, — celui qui ne se passionne pas pour des cartes ou des monographies. C'était un peu sévère; nous aurions voulu voir faire une part plus grande aux objets pouvant frapper la vue et éveiller la curiosité des visiteurs peu familiers avec la science géographique Les cartographes, les éditeurs, les écrivains, ont afflué, mais nous n'avons pas remarqué beaucoup d'objets provenant des pays lointains. Par une bizarrerie inexplicable, ce genre d'exposition, dans les deux ou trois galeries où l'on pouvait le rencontrer, n'a pas été l'objet de récom-

penses. Ainsi, un de nos collègues les plus justement estimés, M. le docteur Lacroix, qui a rapporté de son récent voyage aux îles de l'Océan Indien, outre une intéressante relation de son voyage, des oiseaux, les parties les plus curieuses d'un requin pêché par lui, des œufs d'autruche, etc., n'a pas eu la moindre mention. C'est là un oubli, évidemment, car non-seulement l'exposition de M. Lacroix était unique en son genre, mais c'est encore le seul voyageur qui soit venu dire par son livre et par ses collections :

J'étais là, telle chose m'advint.

Le public y a pensé pour le jury et a trouvé un grand intérêt à la mâchoire de requin aux multiples rangées de dents, à l'énorme scie d'espadon et aux oiseaux aux vives couleurs de M. Lacroix.

Mais le jury avait tant à faire ! si on avait dressé un catalogue de l'Exposition, il n'eût pas tenu moins d'un volume. Ainsi toutes ou presque toutes les Sociétés de Géographie avaient donné. *Valenciennes* avait une exposition qui était un peu affaire de clocher : agrandissement de la cité, plan de la ville future, création d'un département de l'Escaut, voici ce que nous montraient nos voisins. La *Société de Bergerac* étalait les travaux d'un cartographe des rives de la Dordogne, M. Rigaut, travaux qui vaudraient à leur auteur une juste renommée s'il habitait Paris. La Société de Toulouse avait une magnifique collection de cartes des Pyrénées, celle de *Bourg* une très belle carte relief d'une partie de la vallée de l'Ain; *Bordeaux* présentait une quantité de cartes et de livres dus aux membres de cette Société ; la *Société de Géographie commerciale de Paris* avait un remarquable petit musée de produits apportés d'Orient par divers explorateurs ; les *Touristes du Dauphiné* exposaient de magnifiques vues de leurs montagnes. Enfin la Société de Lille avait des livres anciens relatifs à la géographie, fort curieux, fort utiles pour l'étude de la science géogra-graphique; un de ses membres, M. Paul Wild, avait complété cette collection par des éditions rares de vieux travaux géographiques remontant au premier temps de l'imprimerie. L'exposition de Lille, bien que hâtivement et tardivement faite, était certainement la plus remarquée par les visiteurs, vieilles estampes, vieilles cartes, objets rapportés par M. Lacroix, etc., avaient de l'attrait pour tout le monde.

Cette part faite aux Sociétés, disons bien vite que l'exposition la plus remarquable était celle des ministères. Chacun d'eux a tenu à honneur d'envoyer un échantillon de ses publications officielles. En

dépit du préjugé courant, les travaux de nos cartographes sont au-dessus de tout ce que font nos rivaux en ce genre. Nous ne parlons pas seulement de la précision des détails, que l'on obtient généralement partout, mais encore de la partie artistique du travail. Telle feuille de la carte du ministère de l'intérieur rend, avec une illusion incroyable, le relief et la constitution du sol. Les couleurs sont harmonieusement disposées et cela contribue pour beaucoup à l'effet produit, mais à côté la carte de l'état-major, toute en noir, donne, elle aussi, une sensation « d'exact » que les cartes allemandes ou anglaises sont loin d'atteindre.

C'est là la grande supériorité de nos cartographes français, ils ont du goût ! Ainsi regardez dans l'exposition de la marine les cartes de nos colonies ou les cartes des côtes ; à la façon dont la mer lèche les rivages, il semble qu'on voit les ondulations de la lame ; qu'il y a loin de ces courbes flexibles qui épousent le relief de la côte et semblent se heurter aux récifs, aux lignes sèches des atlas de Gotha !

Il y a mieux encore. Les Finances et les Travaux Publics exposent des cartes graphiques, c'est-à-dire des cartes qui, par des lignes plus ou moins foncées, plus ou moins larges, par des signes conventionnels, indiquent le mouvement de la circulation sur les canaux, les rivières, les voies de terre et de fer, le revenu des impôts, etc. Eh bien, ces cartes sont parlantes, on se rend parfaitement compte des points où la vie sociale est la plus active, des régions les plus riches, les plus industrielles. Et ce résultat est obtenu sans que l'œil soit choqué.

Cette exposition si curieuse avait un attrait de plus. On avait placé sur les tablettes les planches de cuivre qui avaient servi à tirer les cartes, on pouvait donc se rendre compte du travail considérable nécessité par l'établissement de ces cartes livrées à si bas prix.

Est-ce la perfection de l'exposition officielle qui fait si peu attrayantes les œuvres des particuliers ? Cela est bien possible, mais il faut avouer aussi que nombre de ces travaux sont fort laids. Ainsi en est-il de la plupart des cartes en relief. L'impression est unanime à ce sujet, quand on ne prend pas ces casse-tête chinois pour des omelettes panachées, c'est que le public judicieux y voit des épinards ou du foie de veau. Ces barbouillages odieux s'étalent là sans vergogne, en dépit des yeux offensés par cet amalgame de couleurs criardes.

Si encore ces reliefs nous donnaient une idée du terrain ! Mais la plupart des villages ou des cantons que l'on veut nous montrer paraissent dominés par des pics sourcilleux, alors qu'ils n'ont générale-

ment, dans notre Flandre, qu'une butte ou un mamelon à peine sensible à l'œil. Là est le défaut radical de ces entreprises que de braves instituteurs ne mènent a bonne fin qu'après de longues veilles. Ces cartes en plâtre devraient être bannies de toutes les expositions tant qu'elles ne respecteront pas un peu et les lois de l'harmonie des couleurs et surtout les rapports entre l'altitude et les distances. Combien plus simple, plus pratique, plus expéditif et plus clair en même temps, est le système préconisé par M. Foncin, d'indiquer les altitudes au moyen de feuilles de cartons superposées, chaque feuille représentant, par exemple, une équidistance de dix mètres Avec un peu d'habitude de la carte d'état-major, on arrive à rendre parfaitement le relief du sol, sans trop exagérer l'élévation des coteaux ou des collines et la disposition en gradins des feuilles de cartons permet de calculer immédiatement les hauteurs au-dessus des plaines et des thalwegs. On pouvait voir un bel échantillon d'un travail de ce genre à l'exposition de la Société de Géographie de l'Ain. Il est vrai que cette disposition en gradins est assez peu conforme à la réalité des faits et que, sauf dans quelques terrains jurassiques, on ne trouve pas de stratifications aussi régulières, mais les points de comparaison ne manquent pas pour faire comprendre aux enfants que ce n'est là qu'une convention, comme on le fait pour les hachures et les courbes de niveau des cartes planes.

Nous nous sommes peut-être un peu étendus sur ce sujet, mais, en réalité, il est temps de réagir contre ces travaux qui sont à la cartographie ce que certains Manet sont à la peinture. On fausse le goût des enfants en les faisant coopérer à de telles œuvres. En outre, on leur fait perdre un temps précieux.

Il est difficile de suivre régulièrement l'exposition, aussi, sauf pour l'exposition scolaire, allons-nous signaler les objets les plus remarquables, tels que nous les avons rencontrés dans les galeries.

Voici un échantillon complet de la méthode de géographie de M. Foncin, cartes muettes, atlas, gravures, etc., l'ensemble de cette exposition, un peu technique, suffit à faire comprendre pourquoi les écoles qui ont suivi cette méthode ont obtenu de si remarquables résultats.

Tous les grands éditeurs parisiens ont exposé leurs travaux géographiques. Hachette et Delagrave avaient de très remarquables étalages qu'il suffira de signaler.

M. Dorangeon, de Paris, occupait tout un grand panneau avec des vitrines contenant un musée scolaire. Ce musée est évidemment très

complet, mais l'achat de tous ces bocaux, de ces fioles, de ces échantillons d'étoffe, ne vaudra jamais un musée fait par les élèves eux-mêmes. Le musée acheté aura un succès de curiosité pendant les premiers jours, ensuite, il se couvrira de poussière ; en faisant faire les collections par les enfants au moyen de produits du sol recueillis par eux, de bouts d'étoffes et de métal apportés de chez soi, on attirerait beaucoup plus leur attention et l'enseignement serait plus profitable

Ceci n'enlève rien, du reste, au mérite du musée de M. Dorangeon.

Une salle, très petite, portait le nom de « Galerie des Curiosités, » elle renfermait beaucoup d'objets de prix et de remarquables collections de spécimens des industries de l'Orient. Signalons surtout l'exposition de bijoux, d'armes et de curiosités rapportés d'Algérie par notre regretté collègue M. René Toussin, et les objets, armes et vêtements que M. le docteur Armaignac, de Bordeaux, a recueillis dans la République Argentine.

Dans une des salles de l'exposition scolaire, M. Vuillemin, directeur des mines d'Aniche, a exposé ses nombreux et importants travaux sur l'industrie houillère et une reproduction, au moyen d'un ingénieux système de fils de fer et de carton, des travaux effectués dans les concessions qu'il dirige.

MM. Delattre, de Dorignies, ont exposé les produits de leur industrie, la laine s'y présentait dans toutes ses transformations, depuis le moment où elle quitte le dos du mouton jusqu'à celui où lavée et peignée, elle peut être mise en œuvre pour la filature. A côté étaient des bocaux remplis de liquides jaunes, troubles ou clairs. Ce sont les eaux provenant du lavage des laines. Ces eaux, qui étaient jadis une cause d'infection pour la Scarpe, sont traitées par des procédés chimiques, on en retire un corps gras qui est transformé en bougie, en huile ou en savon. Quant aux eaux, une fois purifiées, elles peuvent, sans inconvénient, aller rejoindre la rivière.

Telles sont les principales remarques faites au cours d'une visite rapide dans les galeries de l'Exposition. Il nous reste maintenant à parler de l'exposition scolaire qui est, à plusieurs points de vue, la plus intéressante.

II.

L'Exposition scolaire.

Tout le ressort de l'Académie de Douai avait été convié à prendre part à l'exposition, mais seul le Nord et l'Aisne ont répondu avec

ensemble à l'appel de l'Union géographique du Nord. Cependant le Pas-de-Calais, et les Ardennes présentaient d'assez nombreuxtravaux.

Il est assez difficile de rendre compte d'une façon bien régulière de tous les objets exposés. Nous sommes obligés de suivre nos notes, ou plutôt de les résumer très sommairement car une étude attentive nous entraînerait un peu loin.

Ce qui frappait le plus dans l'exposition c'est la quantité relativement faible de travaux d'ensemble qui ont été présentés. Sauf dans quelques écoles — notamment celle de Watten — on s'est borné à choisir quelque écolier bon calligraphe, léchant proprement une carte et à exposer son chef-d'œuvre — encadré parfois — à l'admiration des curieux. On ne peut pas conclure de là qu'on apprend sérieusement la géographie dans les écoles. l'impression serait tout autre si l'on exposait les cahiers de tous les élèves. Peut-être découvrirait-on parmi ceux qui n'ont pas été élevés à la brochette pour les expositions et les visites de l'inspecteur. quelque enfant ayant des dispositions réelles.

Toutefois il importe de ne pas prendre ces critiques trop au pied de la lettre. Il y a nombre de beaux et importants travaux à l'exposition scolaires et des expositions d'ensemble qui méritent l'attention.

Ainsi dans l'exposition des maîtres, deux instituteurs lillois : MM. Fockeu, et Rageau, de la rue de Juliers exposent une belle sphère construite par eux, une autre sphère en noir, fort ingénieuse, a été établie par ces Messieurs, à qui ces travaux fort difficiles à bien réussir font le plus grand honneur.

Parmi les auteurs de cartes citons :

M. Carbillon, instituteur adjoint à Roubaix (carte du Nord). — Le canton de Quesnoy-sur-Deûle par un instituteur d'Anstaing.

Les cartes économiques et agricoles de M. A. Piat de Lille méritent une mention spéciale. M. Piat a imaginé d'indiquer les zones de culture par de reproductions de produits. Ainsi un pampre qui se déroule gracieusement couvre les pays vignobles, les étiquettes des grands crus se détachent sur le feuillage, l'oranger borde de ses rameaux les golfes bleu de la Provence et l'olivier au feuillage argenté couvre le Languedoc, le houblon se déroule de Dijon à Bailleul.

Ce qui vaut mieux, c'est que tout cela est fait avec goût l'auteur a su éviter l'écueil des travaux de ce genre.

Autres expositions : Plan du canton d'Orchies par M. Finet instituteur adjoint — carte d'Europe de M Poupelle. de Jenlain — France en

relief (ne tombant pas dans les excès signalés) par M. Ringeval — Watten par M. Monier. — L'arrondissement de Valenciennes par MM. Bovez et François, relief sobre de couleurs mais aux altitudes trop accusées.— Carte industrielle où les produits sont représentés au naturel, collés sur la carte elle-même par M. Delannaacker à Condé. — La géographie locale par M. Jennepin de Cousolre — une intéressante monographie de Fourmies par M. Morny — notice sur Bray-Dunes par M. A. Vercoutte.

Mais si nous ne saurions citer tous les travaux de maître qui nous ont frappé, signalons cependant les cartes géologiques et les collections de M. Ladrière de Lille et la très belle exposition de l'école du centre à Hautmont, où les produits de l'industrie locale sont montrés d'une façon fort intéressante. Une coupe de la carrière de Hautmont représentée par des terres et des pierres provenant du sous-sol et disposées dans l'ordre des couches mérite une mention.

La plupart des collèges du Nord ont exposé des travaux d'élèves, mais ils avaient surtout mis de grandes *machines*, cartes murales, dessin etc. intéressants à coup sûr, mais qui ne valent pas des cahiers et des cartes à main levée. L'exposition des écoles primaires et supérieures était à ce point de vue bien autrement complète.

Ainsi l'école de la rue Fénelon à Lille avait un bel atlas dû à ses élèves — l'école de Cousolre une exposition d'ensemble qui fait grand honneur à son directeur M. Jennepin. — Clary présentait des cartes dessinées avec goût.

L'école supérieure de filles de Lille avait de nombreuses cartes dont quelques unes méritent une mention : Ainsi, une carte d'Océanie de Mlle Jeanne François ; le Tonkin par Mlle Henriette Hache ; le bassin de la Seine par Mlle Bourgoignon.

L'école de la rue de Bouvines nous présentait un atlas très clair, très bien fait, dressé par le jeune Vanparys.

Signalons encore : Anstaing, Ligny, Cambrai, Steene, Villers-Plouich (exposition très complète), Vieux-Berquin, Beauvois.

L'école normale de Douai avait une exposition hors ligne dans laquelle on remarquait surtout une grande carte physique de la France. Cette carte aurait cependant besoin d'être complétée. Ainsi le pays si accidenté entre Dordogne et Garonne (Entre-Deux-Mers) est représenté comme un pays de plaines. Les hautes dunes des Landes et du Médoc sont oubliées.

Lés frères de la rue Caumartin, à Douai, ont des travaux très léchés, plus léchés que réussis. Mais on a peine à croire qu'ils soient l'œuvre d'enfants. Leur carte du Nord est assez jolie, mais on y a oublié le Mont de Cassel et la chaîne du Mont des Cats: *c'est du reste une faute presque générale dans les cartes du Nord*, il est d'autant plus utile de le signaler que nous ne sommes pas si riches en collines pour faire fi de ces Alpes en miniature qui se dressent si fièrement dans les plaines de Flandre.

L'école de filles de la rue d'Arras présentait une carte d'Algérie très claire, mais où l'on avait abusé des lignes brisées.

Le jeune Lambarrez, de l'école de Coutiches, nous montrait une carte du canton d'Orchies, et l'école d'Auby avait une assez bonne carte de France due aux élèves du cours moyen.

Citons encore : les écoles de Mons-en-Pévèle et de Cysoing ; une carte géologique du canton de Merville due au jeune Delleste ; les écoles d'Hazebrouck et de Vred ; un cours de cartographie très bien compris présenté par l'école de Landrecies dirigée par M. Coée ; de jolis travaux de l'école de la rue du Bois, à Roubaix : Ascq ; un cahier du jeune Lefebvre de la rue de Bouvines, à Fives ; Roost-Warendin ; Phalempin qui mérite une mention spéciale ; Raimbeaucourt, dont un élève âgé de 14 ans, Paul Bretruille, présentait un belle carte du département ; l'école de la rue Archimède, à Roubaix, dont les travaux sont faits avec goût : Raingeval ; Esnes : Houplines : l'école supérieure d'Haubourdin, dont le seul tort est de trop *fignoler* ; l'école de la rue du Clocher, à Hazebrouck, dont les devoirs sont faits avec beaucoup d'intelligence ; Bourbourg-Campagne, etc.

L'Institut Sévigné, à Roubaix, avait de très jolies cartes coloriées en teintes claires ; l'école primaire supérieure de la même ville (rue Turgot) de très belles cartes physiques de la France.

Mais en faisant la part de la distinction entre écoles supérieures et primaires, deux écoles surtout méritaient l'attention. l'école de filles de Fourmies pour les cartes, l'école de garçons de Watten, pour l'ensemble des travaux. Le directeur de cette dernière école n'a pas fait parmi ses élèves un triage des plus forts, il a envoyé tous leurs cahiers et beaucoup de ceux-ci témoignent que les enfants travaillent et comprennent ce qu'ils font.

Après notre visite, on a installé d'autres expositions, dont une fort remarquable due à une école supérieure de filles de Douai, malheu-

reusement, nous n'avons pu jeter sur ces nouveaux envois qu'un rapide coup d'œil.

Maintenant quelques mots des départements voisins :

La Somme n'était guère représentée que par des cartes géographiques et historiques dues à l'École normale d'Amiens, travaux un peu enfantins pour de grands garçons.

Bien plus remarquable, et plus complète d'ailleurs, était l'exposition de l'Aisne, cartes, cahiers y sont excellents, la topographie est enseignée avec soin, même dans les écoles de filles.

L'École normale de Laon avait de très beaux travaux, mais il nous a paru que les proportions n'étaient pas suffisamment respectées.

Quant au Pas-de-Calais, si nous ne pouvons pas en parler longuement, c'est que son exposition n'a pas été complètement installée, toutefois nous avons pu remarquer des travaux soignés dus aux écoles de Lens, Béthune et Saint-Omer.

Voici une bien longue, bien sèche et bien aride nomenclature, mais il aurait fallu trop de place pour étudier à fond les divers objets exposés par nos écoles.

Sur l'exposition on peut porter un jugement d'ensemble qui ne sera peut-être pas du goût de tout le monde, mais qu'il est bon de formuler :

L'enseignement de la géographie est trop mécanique, les maîtres ne savent pas assez profiter de tout ce que la commune, le canton ou leur département peuvent offrir comme termes de comparaison. Ainsi je signalais l'oubli incroyable du mont Cassel et des hauteurs voisines sur les cartes ; comment veut-on, si on ne signale pas ces collines de Flandre, que les enfants se fassent une idée de ce qu'est une montagne ? On leur rendrait la compréhension facile en leur disant par exemple : le Cantal est tant de fois plus haut que le mont Noir ; ou : les dunes de Gascognes atteignent sur certains points la hauteur du mont Cassel etc.

On se traîne dans une ornière dont on ne cherche pas à sortir. Évidemment certains accidents du sol dans le Nord ne méritent guère de figurer sur une carte de France, mais l'enseignement de la géographie locale devrait, au contraire, en tirer parti.

La construction des cartes n'est pas toujours dirigée avec un goût parfait, certaines ornementations sont mêmes franchement détestables.

On perd, à faire ces horreurs, un temps précieux qu'on pourrait autrement employer. Quelques dessins qui n'ont que des rapports lointains avec la géographie, ont demandé des semaines à leurs auteurs et sont tout simplement horribles. Combien plus sages étaient nos devanciers, les premiers cartographes véritables, leurs dauphins, leurs neptunes, leurs tritons, leurs roses des vents, représentaient au moins quelque chose et, ce qui ne gâte rien, ils étaient ravissants. Si l'on veut faire de la décoration, qu'on nous ramène à Phœbus, conduisant son char enflammé de l'orient à l'occident, mais il vaudrait mieux encore faire la géographie pour elle-même et le dessin en son temps. La science et l'art s'en trouveraient mieux.

En somme on a déployé dans nos écoles énormément d'activité, de bonne volonté, quelques-unes ont des résultats magnifiques, mais bien d'autres hélas témoignent d'un laisser aller trop grand, d'une règle trop uniformément suivie. Il y avait à Douai une immense quantité de travaux de géographie : il n'y avait pas, à dire vrai, la preuve que l'on apprend sérieusement la géographie.

On peut trouver ces réflexions un peu dures et un peu amères, mais il vaut mieux les faire et ne pas croire, qu'on a atteint du coup la perfection. Des copies encore et toujours des copies, voilà ce qu'on nous présentait. La moindre carte muette remplie par l'élève, la moindre description enfantine du cours du ruisseau natal ou de la colline au pied de laquelle on vit, serait plus intéressante cent fois. Qu'on suive cette voie, là au lieu de peindre des grands hommes et des locomotives d'un pinceau, qui ne doute de rien dans les marges des cartes et des cahiers, et l'on verra les résultats.

ARDOUIN-DUMAZET.

III. — COMMUNICATIONS.

NOTE SUR L'EXPLOITATION ET LE COMMERCE DU JUTE

AUX INDES ANGLAISES ET EN EUROPE.

Par M. ALFRED RENOUARD,

Manufacturier à Lille, Secrétaire-général, ex-bibliothécaire de la Société.

Depuis une vingtaine d'années, la filature et le tissage de la fibre dite *jute* ont pris une extension considérable dans la région du nord et ces industries, qui n'y étaient guère connues avant 1860, figurent aujourd'hui au premier rang. Les filatures sont principalement concentrées à *Dunkerque*, qui comprend actuellement, tant dans l'enceinte de la ville que dans ses environs, huit établissements où figurent la moyenne partie des broches françaises. Le tissage est surtout répandu en Picardie, notamment à *Amiens* et aux alentours (Picquigny, Belloy-sur-Somme, Hangest, Longpré, Airaines et Allery) ainsi que dans l'arrondissement de Doullens (Beauval, Candas, etc.) où tous les villageois, tisseurs à domicile, vont chercher le fil qui leur est nécessaire dans une filature, la plus importante de France, sise à Flixecourt. En dehors de cette situation, quelques filatures et tissages existent encore à Lille, Roubaix, Seclin, Armentières et Watten.

L'industrie du jute est donc avant tout exclusivement *locale*; et, comme la majeure partie de ce textile importée en France nous vient des Indes anglaises et principalement de Calcutta, en passant par l'Angleterre, nous avons pensé que notre société de Lille, qui s'intéresse avec raison à tout ce qui se rapporte à la géographie commer-

ciale de nos contrées, voudrait bien écouter quelques mots sur l'exploitation de cette fibre, aux Indes d'abord, son pays de production; en Angleterre, son entrepôt, et enfin dans notre France qui avec l'Allemagne et après la Grande-Bretagne, est regardée comme le principal pays qui en consomme le plus. Telle est l'excuse de ce nouveau travail.

Plusieurs personnes nous demandent déjà ce que c'est que le jute. Nous allons les satisfaire.

Le commerce désigne sous ce nom, comme sous celui de *chanvre de Calcutta*, *chanvre de Bengale*, *paat indien*, les fibres végétales de quelques variétés indiennes de *corchorus*, appartenant à la famille botanique des Tiliacées, et se distinguant, comme le tilleul, par leur richesse en écorce. Les espèces d'où l'on extrait surtout le jute sont le *corchorus capsularis* (corète à capsules) et le *corchorus olithorius* (chorète comestible, mauve desjuifs).

Depuis les temps les plus reculés, le jute est, avec le coton, la fibre textile la plus usitée dans l'Inde. Aujourd'hui encore, quoiqu'on ait découvert ou acclimaté dans ce pays un nombre considérable d'autres plantes textiles, c'est encore celle-là qui reste la plus cultivée et exploitée.

Bien qu'il croisse dans l'Inde sons la forme d'une quantité de variétés, telles que les *corchorus fucus*, *fascicularis*, *trilocularis* et *decemangulatus*, ce sont seulement les deux espèces citées plus haut qui sont utilisées pour la filature. Les autres ne sont répandues qu'à titre de légume et fournissent aux indigènes, sous le nom de *nalita*, au moyen de leurs feuilles et de leurs jeunes pousses, un comestible estimé.

Le jute croit encore en Chine où on l'appelle *oi-ma*, dans les îles de la Sonde où il est connu sous le nom de *rami-tsjima*, en Syrie, en Egypte, etc, mais la production de la fibre semble presque exclusivement limitée au Bengale, qui est le fournisseur presque exclusif de tout le jute consommé dans les autres parties de l'Inde, en Amérique et en Europe.

Exploitation du Jute aux Indes.

Nous dirons d'abord deux mots de la culture de la plante.

Le jute est cultivé aux Indes absolument comme le lin et le chanvre

dans le nord de la France, c'est-à-dire par de petits fermiers indiens, dits *ryots*, qui se bornent à en semer de faibles quantités, facilement exploitables par eux seuls. Dans ces derniers temps cependant, il s'est formé de puissantes sociétés par la culture du jute en grand.

On sème ordinairement au commencement de la saison des pluies, en mars ou en avril. Les semailles se font à la volée, quelquefois au bord des fleuves à inondations périodiques, mais le plus souvent sur des terrains assez élevés où la submersion ne peut avoir lieu, à la façon du riz de montagne. Le seul soin à donner à la plante est de l'éclaircir, lorsqu'elle est trop abondante, pour en faciliter la croissance.

Le jute s'élève de terre sous forme de tiges grêles et droites, pourvues de feuilles, et un peu ramifiées au sommet. Au mois d'août, la hauteur de ces tiges est d'environ 3 mètres 1/2 sur une épaisseur de 2 centimètres vers le bas. C'est à ce moment qu'on commence la récolte.

Les cultivateurs indiens distinguent cependant, pour l'époque de la récolte, entre le jute qui doit servir à leur propre consommation et celui destiné à l'exportation. On coupe le premier avant ou pendant la floraison ; le rendement est alors très faible, mais les fibres sont plus fines et flexibles. On coupe au contraire le second après complète maturité, la tige est alors beaucoup plus lignifiée, mais le rendement est aussi plus important.

Récolte. — Préparation. — Pour récolter le jute, on coupe les plantes près des racines, et, après avoir débarassé les tiges de leurs feuilles et des capsules à fruits, on les lie en bottes lâches de 50 à 100 qu'on laisse reposer sur le champ. Le jute est ensuite roui à l'eau de la même manière que le lin et le chanvre en France.

Les paquets sont placés dans un récipient convenable au nombre de 10 ou 15 à la fois, et maintenus constamment à l'humidité au moyen d'épaisses couches de gazon dont on les recouvre à la surface. Chaque jour le cultivateur va visiter son jute, et c'est en grattant avec l'ongle l'enveloppe extérieure de l'arbuste qu'il s'assure des progrès de la décomposition : il est admis qu'on peu retirer les tiges, lorsque le filament se détache de l'écorce sans le moindre effort.

La durée du rouissage dépend de la température, mais la moyenne est ordinairement de 8 à 10 jours. Ce temps est cependant plus long

lorsque le jute est destiné à l'exportation : on veut alors arriver à une séparation complète du bois et de la fibre corticale. on obtient des filaments très blancs, peu chargés de paille et d'un prix élevé. mais c'est aux dépens de la solidité du jute. Lorsque les fibres doivent être employées dans le pays, le rouissage moins prolongé donne des filaments d'une couleur plus sombre. moins propres. toujours meilleur marché, mais aussi plus durables.

On voit donc que la qualité du jute peut extrêmement varier suivant l'époque de la récolte (avant ou après la maturité des graines) ou en raison de la durée du rouissage. C'est ce qui explique les différences sensibles que l'on constate dans certains échantillons.

Au moment venu, on détache le gazon qui a servi à recouvrir les tiges et on retire celles-ci de l'eau. Alors un ouvrier délie les paquets et commence par enlever à la main, près de la racine, une partie de l'écorce du noyau ligneux interne. Cela fait, il frappe l'extrêmité opposée sur une planche placée devant lui dans une position oblique, et, par un mouvement violent de va et vient, il détache les couches corticales externes qui constituent le textile proprement dit.

A cet état de demi-préparation, le jute n'a pas besoin d'être teillé, on se contente seulement de le laver pour en enlever les impuretés et la matière résineuse à moitié dissoute qui l'entoure. Pour ce faire, l'opérateur descend en pleine eau, et faisant tourner les fibres humides au-dessus de sa tête, il les bat petit à petit contre la surface du liquide. Lorsqu'il juge que celle-ci a entraîné une grande partie des matières solubles, il étend rapidement en éventail au-dessus même de l'eau la poignée qu'il tient et en enlève avec soin les matières étrangères visibles.

Le jute est ensuite tordu. puis séché au soleil sur des bambous ou sur des cordes disposées à cet effet. Les fibres sont finalement réunies en paquets de 1 ou 2 mauds (le maud vaut 39 kilos) pour être directement livrées aux courtiers vendeurs. Le quart environ est consommé par les indigènes.

On le voit donc, la culture et la récolte du jute sont des plus simples, et si l'on considère que le rendement par hectare est cinq fois plus considérable que celui du lin, qu'il serait même parfois, suivant certaines indications, dix fois plus fort, il n'y a pas lieu de s'étonner du chiffre considérable de jute brut que l'on exporte de l'Inde.

Dans l'industrie française, on ne fait pas de différence entre les fila-

ments du *corchorus capularis* et du *corchorus olithorius*, mais les habitants de l'Inde, bien que désignant les deux espèces sous le nom générique de *jute* ou *nattajute*, appellent le premier *ghu-mala-paat* ou *ghunatlapaat* et le second *bunghi-paat*. Ils connaissent en outre un grand nombre de variétés commerciales de jute, auxquelles ils donnent par ordre de qualité, les noms indiens de *uttaryà, deswàl, desi, deorà, nàràinganji, bàkràbadi, bhàtial, karimgangi, mirgangi* et *jangipuri.*

Lorsque la préparation de la fibre est terminée, on fait des lots deux parties : l'une, composée des brins les plus longs, qui sont les plus chers, est destinée à l'exportation ; l'autre est formée de filaments les plus courts et utilisée dans le pays.

La fibre du jute est surtout belle lorsqu'elle vient d'être rouie, elle revêt alors une couleur blanc perle et un brillant caractéristiques ; au fur et à mesure qu'elle reste abandonnée à l'air, elle passe par différentes nuances fauves, et elle finit souvent par arriver au brun. On sait qu'au contraire l'air agit sur le lin et le chanvre en favorisant leur blanchiment. Il y a donc là une différence bien tranchée entre le jute et les textiles européens.

Emballage à Calcutta. — L'emballage du jute, aux Indes, par les cultivateurs se fait trop souvent dans de très mauvaises conditions. Ainsi, par exemple, on emballe les fibres encore humides, après un séchage imparfait d'un ou deux jours, et on conçoit quels ravages cette eau emmagasinée peut exercer sur un filament aussi sensible à son action ; d'autres fois, les ballots à peu près secs sont laissés, par insouciance, exposés aux chaleurs du climat, les fibres s'y échauffent, se décolorent ou s'affaiblissent ; enfin, il arrrive que, déposés tout humides sur le sol après le lavage, ou lavés dans une eau bourbeuse, les filaments se couvrent d'impuretés ; on les trouve alors, à l'ouverture des ballots, souillés de terre ou de matières étrangères. De tous ces inconvénients, le plus regrettable est l'humidité, car non seulement le jute finit par se détériorer, mais encore il s'échauffe ; plusieurs grands incendies qui ont eu lieu dans les docks de Londres ont été très souvent attribués à un échauffement produit par le jute humide. Aujourd'hui, un grand nombre de cultivateurs indiens vendent leur jute non emballé.

Ils ont soin, lorsqu'ils emballent les fibres, d'en retrancher, sur une longueur de 9 pouces environ, la partie de la souche avoisinant la

racine, que l'opérateur a dû tenir dans la main au moment de la séparation de l'écorce. De ces bouts on confectionne une toile grossière dont on envoie de grandes quantités en Amérique pour l'emballage des cotons, ou bien on les vend aux fabricants de papier, ou bien encore on les expédie en Angleterre. On a cherché à utiliser les matières amylacées et saccharines qu'ils contiennent pour en faire, au moyen de l'acide sulfurique, une sorte de glucose comestible, ou par fermentation une sorte de « wyskey de jute » assez semblable comme goût à l'eau-de-vie de grains.

C'est surtout le district de Seratjunge qui fournit la majeure quantité des jutes exportés en Europe, et ce sont les places de Molda, Purnea, Natore, Rungbore et Dacca, dans le Bengale, qui le tissent principalement. Calcutta est le centre du commerce.

Les cultivateurs apportent donc le jute au bazar de cette ville, soit emballé, soit en vrac. Lorsqu'ils l'apportent en ballots, ces derniers, facilement reconnaissables, se vendent toujours à un prix peu élevé, parce que l'acheteur ne peut les ouvrir et constater la qualité du textile qui lui est livré. Lorsqu'ils l'apportent en vrac, le jute est acheté suivant estimation par des courtiers qui le livrent directement à des maisons de vente : celles-ci ont à leur solde des inspecteurs spéciaux qui le classent en sortes distinctes, le font sécher à fond, s'il ne l'est déjà, dans de vastes magasins appropriés à cet usage, rejettent les mauvais jutes, coupent les pieds qui sont toujours mal coupés, puis mettent en balles.

L'emballage du jute à Calcutta se fait à la presse hydraulique : les dimensions à donner aux balles sont réglées par une convention aux termes de laquelle l'emballeur qui, avec cinq balles, excède 52 pieds cubes, doit payer l'excédent comme extra-frêt. Le plus souvent, les balles sont immédiatement embarquées ou remisées jusqu'à affrêtement des navires : elles pèsent ordinairement 300 livres anglaises, 135 kilos 900. Les pieds coupés et les rejets sont également mis en balles séparées et vendus à un prix moindre. Une fois l'emballage terminé, chacun des ballots est marqué en noir de signes divers.

Usages du jute aux Indes. — Dans l'Inde, les musulmans travaillent le coton et les Indous le jute. Le filage et le tissage du jute occupent chaque intérieur pauvre, et la fabrication des fils et tissus dans ces contrées peut très bien être comparé à l'ancien filage au rouet et au tissage à la main actuel dans nos campagnes. Ainsi, on rencontre des

Indous qui, dans leurs moments de loisir, filent ce textile à la quenouille ; un grand nombre d'autres, surtout dans les districts de l'est du Bengale inférieur, où se trouve plus particulièrement la population pauvre, tissent des bouts de toile connus sous le nom de *gunny chuts* ou *chuttees*, dont on a fait dans les colonies françaises de l'Inde *toiles de gunny*,

Ces toiles se vendent souvent cousues deux ou trois ensemble et ont généralement une largeur de 3/4 à 1 coudée ; on en distingue trois sortes : la première, qui vaut 8 roupies les 100 pièces de 4 à 5 coudées de longueur et de 2 1/4 à 3 coudées de largeur, elle est préparée pour draps de lit ; la seconde, plus grossière, vaut de 6 à 8 roupies les 100 pièces, les dimensions en sont les mêmes, elle est destinée à faire des balles de coton ; la troisième ne se vend qu'en sacs doubles, de 40 à 50 roupies pour le cent, elle a 4 coudées de long sur 1 1/4 à 2 de large.

Depuis l'abolition de a loi des Suttees, qui ordonnait aux veuves indoues, à la mort de leur mari de se précipiter dans le bûcher où devait être brûlé le défunt, ces femmes peuvent vivre, mais elles sont encore repoussées par leurs corréligionnaires et n'ont plus aujourd'hui d'autre ressource que de tisser de la toile de jute. Ce sont elles qui fabriquent les toiles dites *baggins*, *sackings* et *hessians*, destinées à l'emballage de la houille et des denrées coloniales, les *gunnybags* qui servent à renfermer le sucre et le riz d'exportation (et dont la consommation est devenue si importante dans ces dernières années depuis l'obligation par la marine marchande en Angleterre d'ensacher les grains et les graines oléagineuses, et l'interdiction de transporter ces denrées en vrac), et ces tissus à bordures rouges et noires, qui servent à faire des habits à la population pauvre du pays, et que l'on appelle *tat*, *megila*, *choot*, etc. Il est facile de remarquer les maisons où se tisse le jute, car une poignée de la matière brute est suspendue au toit de chaume de chacune d'elles.

Si nous ajoutons à ceci que, dans leur moments perdus, les bateliers, les laboureurs, les porteurs de palanquins, les domestiques, imitent l'exemple des veuves indoues et s'installent au métier à tisser, on comprendra facilement comment au Bengale on trouve des sacs de jute à un prix excessivement bas et pourquoi on en expédie dans le monde entier une si grande quantité : il a souvent été constaté qu'à poids égal, il y avait une différence des plus minimes entre le prix de la matière première et celui des sacs.

Les baguettes ligneuses que l'on retire du jute après l'avoir roui, sont aussi utilisées dans le pays. Elles sont blanches, bien droites et ressemblent à de jeunes branches de saule; les indigènes en font entre autres un charbon de bois léger qui leur sert à faire de la poudre. C'est aussi avec elles qu'ils confectionnent les palissades dont sont entourés aux Indes tous les champs de bétel, ainsi que les torches avec lesquelles ils flambent la nuit la carène de leurs barques pour faire périr les vers et les insectes perforants renfermés dans le bois et qui pullulent dans ces contrées.

Introduction du Jute en Europe.

C'est à la Compagnie anglaise des Indes orientales que l'on doit la découverte du jute. Les qualités de cette fibre et les avantages qu'on en retirait ne furent signalés en effet qu'en 1792 par le Dr Roxburg, envoyé par la Compagnie à Calcutta afin de connaître quels étaient les filaments utilisables à monopoliser par l'Angleterre. Roxburg cultiva le jute dans le jardin botanique de Sibpur, fit de nombreux essais sur la fibre qu'il retira de ses plantes, et consigna dans un rapport le résumé de ses expériences

Les filaments qu'il envoya en Europe, et qui étaient alors comme aujourd'hui connus dans l'Inde sous le nom de *pat* ou de *koshta,* furent alors désignés sous le nom de *jute*, corruption vraisemblable des mots *jhont* ou *jhot* sous lequel la plante était connue par les jardiniers du jardin d'essai, originaires d'Orissa.

De 1792 à 1796, la Compagnie employa tous les moyens pour faire apprécier le jute en Europe, et dépensa en frais d'annonces et d'essais une somme d'environ 45.000 liv. st. Elle ne réussit, en 1796, qu'à en faire expédier sur le continent une certaine quantité sous diverses formes : cette quantité, indiquée dans un rapport sur les affaires de l'Inde lu en 1831 à la Chambre de commerce de Dundée, est évaluée, en ce qui concerne le jute brut, à 159 mauds pour la Grande-Bretagne, 1.100 pour Hambourg et 159 pour l'Amérique soit en tout 65 tonnes (de 1.015 kilog.); en ce qui concerne le jute manufacturé, à 31.000 sacs pour les États-unis, et à des quantités non relevées en destination de Penang (Chine) et des Nouvelles-Galles du Sud. En présence d'un aussi maigre résultat, la Compagnie cessa ses frais et les exportations chômèrent jusque 1800.

Il est curieux de constater cependant que les efforts faits jusque là portèrent leurs fruits dans les pays de production. Lorsque les Indiens s'aperçurent qu'on attachait quelque prix au jute, ils s'empressèrent de le cultiver sur une plus grande échelle, et un certain nombre de contrées qui jusque là ne se livraient pas à l'extraction de la fibre, firent nombre d'essais en ce sens.

En 1800, la Compagnie des Indes inaugura un autre système. Au lieu de retirer le jute des colonies de la métropole, elle essaya d'y implanter un textile d'Europe, le chanvre Celui-ci fut bien vite acclimaté, mais peu cultivé. La culture et le travail du chanvre sont, en effet, plus longs et plus difficiles que celui du jute, et les Indiens, habitués à ce dernier textile, lui donnèrent la préférence. En 1803, sur l'instigation de l'un des Comités de la Compagnie, celui dit « du Commerce et des Plantations », le Dr Buchanan fut envoyé à Calcutta pour prendre la direction d'une ferme et faire de nouveaux essais pour la propagation de la culture du chanvre. Il s'installa dans les environs de Calcutta : mais au lieu de se borner à l'essai d'un seul textile, il en fit cultiver dans son établissement un grand nombre de variétés. Il envoya en Angleterre des spécimens de chanvre brun de Bombay, de sunn du Bengale, et de différentes sortes de jute, et il accompagna son envoi d'un rapport indiquant la ténacité de chacune de ces fibres et l'heureux parti qu'en tiraient les Indiens.

Si les efforts du docteur Buchanan ne furent pas couronnés d'un succès immédiat, il en résulta du moins qu'un certain nombre de plantes textiles jusque-là inconnues du public, arrivèrent à être bien connues et appréciées et qu'on sut officiellement qu'on pourrait en retirer, lorsqu'on le voudrait, de grandes quantités des colonies anglaises. Son rapport fut publié, en effet, à un grand nombre d'exemplaires, par les soins de la Compagnie, et répandu à profusion dans le monde industriel anglais.

La Compagnie des Indes reprit alors l'exportation du jute d'une manière intermittente, faisant en même temps filer ce textile « à façon » dans les manufactures anglaises, et faire de nombreux essais à Londres par les fabricants de cordes et autres. Sa persévérance finit par être couronnée de succès ; car le jute fut peu à peu demandé. Ce n'est cependant qu'en 1835 qu'il figure définitivement dans les relevés officiels du commerce anglais.

De tout ceci nous voulons surtout retenir que c'est grâce à l'acharnement patriotique avec lequel la Compagnie anglaise des Indes a pour-

suivi l'introduction du jute en Europe, que ce textile est définitivement devenu le monopole de l'Angleterre et l'une des plus importantes productions des Indes ; nous tenons surtout à faire voir comment sa ténacité a fini par amener une augmentation de richesses, et dans la colonie, et dans la métropole. Cet exemple tout spécial pourrait être mis sous les yeux de ceux qui songent aux faibles relations commerciales que nous entretenons avec nos propres colonies.

A la suite des faits que nous venons de citer, l'importation du jute en Europe reçut ensuite une impulsion considérable à deux époques différentes ; en 1855 d'abord, au moment de la guerre de Crimée, alors que, le chanvre de Russie faisant défaut à l'Angleterre, il fallut tenter de le remplacer par un autre filament ; puis en 1863, au moment de la guerre américaine de sécession, qui fit monter le coton à des prix exhorbitants et força bon nombre de consommateurs à essayer de le remplacer par le jute pour la fabrication de certains articles à bon marché. Voici les quantités sorties de l'Inde anglaise de 1865 à 1873, *à la suite* de ces deux événements importants :

1865-66..................	177.071.235	kilog.
1866-67..................	93.804.810	—
1867-68......	126.537.936	—
1868-69..................	184.254.636	—
1869-70..................	175.413.225	—
1870-71..................	191.975.526	—
1871-72..................	317.147.529	—
1872-73..................	370 040.139	—

La quantité totale du jute produite annuellement dans l'Inde est évaluée à 500 millions de kilog., soit la moitié du poids du coton produit sur toute la surface de la terre, d'après les appréciations généralement admises.

Aussi quelques chercheurs ont-ils tenté d'acclimater le jute hors de l'Inde.

En 1857, un sieur Al-Eason fit à Dundee quelques essais qui n'amenèrent aucun résultat.

En 1867, M. Itier répéta les mêmes expériences à Montpellier, non plus avec le jute des Indes proprement dit, mais avec une autre variété, le *chorchorus textilis*, dont il avait rapporté quelques plantes de Canton. Il dut renoncer à le cultiver en grand.

Plus tard il en envoya des graines au jardin d'essai d'Alger. Semée

en temps convenable, cette plante atteignit au bout de six mois une hauteur moyenne de 1 m. 15 à 1 m. 50 et fournit 2,000 kilogr. de filasse à l'hectare, quelques échantillons furent envoyés à la chambre de commerce de Paris, qui estima que cette corète n'avait fourni qu'une sorte de jute inférieur aux produits ordinaires de l'Inde; suivant une autre estimation, le textile en question se rapprochait assez de la qualité de jute qui se vend en moyenne 40 fr. les 100 kilogs. A cette époque, on a même filé ce jute dans une filature de Picardie qui depuis en a fait de nouvelles demandes qu'on n'a pu satisfaire.

En somme, le jute est et restera longtemps le monopole de l'Inde anglaise.

Transactions auxquelles donne lieu le Jute entre les Indes et l'Europe.

A Calcutta, ainsi que nous l'avons dit, le jute est le plus souvent acheté aux cultivateurs par des courtiers qui, de leur côté, livrent directement aux spéculateurs qui font l'exportation. A l'arrivée dans les magasins de ces derniers, le jute est classé en sortes distinctes par des inspecteurs spéciaux à leur solde, puis les balles sont marquées, suivant les maisons, de signes différents qui servent à en désigner la qualité.

Comme ces marques ne sont pas officielles et que chaque spéculateur peut les changer à volonté, on n'accorde pas à toutes le même degré de confiance. Les unes connues comme représentant le classement de certaines maisons grecques de Calcutta (maisons qui ont pour la plupart des succursalles à Londres et quelquefois au Hâvre) priment toujours et sont souvent achetées sur la simple indication de la marque sur le sac; les autres au contraire, ne sont achetées que suivant mérite et sur le vu d'échantillons.

Dans tous les cas, quelle que soit la provenance du jute, on en fait généralement trois catégories différentes : une première *(fine)* qui comprend les jutes dont les filaments sont d'un beau blanc perle, longs et résistants; une seconde *(medium to good)* formée de ceux dont la teinte est plus fauve, et qui sont moins forts et mal nettoyés du pied; enfin, une troisième, composée de jutes dont la couleur est presque brune et qui sont en même temps courts et faibles. On forme parfois une quatrième catégorie composée de jutes de rebut que les Anglais

appellent *rejections*, et l'on peut en faire une cinquième avec les bouts et morceaux qu'ils désignent sous les noms de *cuttings* et *roost.* Dans chacune des trois catégories principales, les différentes marques se divisent en outre en trois genres que l'on distingue par des chiffres ou des lettres placées au dessous des initiales de la maison.

Voici quelle a été la quantité de jute brut importée en France dans ces dernières années :

PROVENANCE.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.
Angleterre........	31.074.420	24.083.468	27.472.112	24.947.388	28 613.762	25.013.773
Indes anglaises....	5.148.888	3.623.005	223.244	402.619	9.608.600	5.979.330
Autres pays......	152.602	9.663	744.314	147	910.550	686.535
TOTAL....	36.375.910	27.716.136	26.439.670	25.350.154	39.132.913	31.671.638

Nous nous adressons donc, comme on le voit par ce tableau, plutôt aux docks de Londres ou de Liverpool qu'aux négociants de Calcutta pour nos approvisionnements. Les filateurs anglais suivent à peu près la même méthode : un petit nombre affrête directement pour les Indes.

Le jute en Angleterre. — Le commerce du jute est donc en quelque sorte monopolisé par l'Angleterre. Il s'y pratique par l'intermédiaire de commissionnaires ou courtiers qui vendent pour leur compte ou le plus souvent pour le compte des maisons de Calcutta. Ce titre de *courtier de jute* est taxé, ce qui fait qu'outre les courtiers officiels, on rencontre aussi des courtiers marrons.

L'établissement des docks anglais facilite beaucoup le commerce de jute et permet au commerçant d'avoir en dépôt de fortes quantités de ce textile. Comme on le sait, ces entrepôts s'étendent à l'infini le long des deux rives de la Tamise : sous terre, ils sont pourvus de caves immences, et à la surface du sol, ils couvrent un vaste terrain où des villes entières trouveraient facilement place ; des magasins énormes, des bassins, des quais, des comptoirs et tout ce qui peut faciliter le chargement et le déchargement des marchandises, leur conservation et leur garde, y sont installés sur une vaste échelle.

Pour ceux d'entre vous, Messieurs, qui ne connaissent pas Londres,

je rappellerai que les docks de cette ville comportent plusieurs grandes divisions.

Vous avez d'abord les docks de Londres proprement dits *(London-Docks)*, situés à l'est de la Tour, les plus grands et les plus importants du port, construits en 1805 et ayant coûté 4 millions de livres sterling. Ils occupent une superficie de plus de 48 hectares. Ils ont quatre écluses qui les relient à la Tamise : 300 grands bâtiments peuvent en même temps s'amarrer dans leurs bassins, sans compter les bâtiments de petite dimension.

Les magasins des London-Docks ont de la place pour 220,000 tonneaux de marchandises, les caves pour 380,000 hectolitres de vin. A certains jours, quand le vent d'Est facilite aux vaisseaux l'entrée de la Tamise, plus de trois mille journaliers sont occupés en même temps dans les London-Docks. Le matin, à six heures, c'est un étrange spectacle que tout ce monde assemblé à la porte principale des docks ; on y voit des hommes de toute espèce et de toutes les parties du monde, blancs, noirs, bruns, qui veuillent gagner leur pain en travaillant ; une paire de bons bras, telle est la seule chose dont on ait besoin de faire preuve. Le capital de la Compagnie des London-Docks est de 4,938,310 liv. st.

Une porte avec l'inscription : *To the kiln*, dans le coin oriental de ces docks, est celle d'un grand fourneau, dont la cheminée est appelée par le peuple : La pipe de la Reine (*The Queen's tabacco pipe*). C'est dans ce fourneau qu'on brûle toutes les marchandises confisquées ou falsifiées.

La quantité énorme de marchandises (jute et autres) qui encombre les magasins, les caisses et les ballots sans nombre, les tonneaux et les sacs, les boîtes et les paquets de toute sorte qui interceptent le passage sur les quais et les digues, sont mieux en état que tous les chiffres que nous pourrions citer, que toutes les descriptions que nous pourrions faire, de donner une idée approximative du commerce immense et des transactions sans nombres qui s'y pratiquent.

Plus loin, à l'ouest de London-Docks, sont situés les docks de Sainte-Catherine (*Saint-Katherine's Docks*) qui peuvent contenir 110,000 tonnes de marchandises.

A l'est du tunnel de la Tamise, sur la rive droite, se trouvent les cinq grands docks du commerce qui occupent un espace de 20 hectares. A côté sont les docks de Surrey.

Sur la rive gauche débouche le canal du Régent (*Regent's canal*)

qui s'étend au nord jusqu'au Parc Victoria, traverse ensuite dans la direction de l'ouest les parties nord de la ville et va rejoindre le canal de Paddington qui relie Londres et la Tamise à Liverpool.

Enfin, nous trouvons encore les docks des Indes Orientales (*East-India Docks*), plus petits, et un peu plus en aval que les docks des Indes Occidentales (*West-India Docks*), qui occupent une superficie de 120 hectares. Les bassins sont assez grands pour contenir 450 gros vaisseaux, coup d'œil des plus grandioses. Le bassin du nord-est est le dock de l'importation, celui du sud, le dock de l'exportation.

C'est dans tous ces docks, mais principalement dans les derniers, que l'on trouve le jute.

Ainsi donc, embarqué à Calcutta, le plus souvent comme supplément de cargaison, ce textile, aussitôt son arrivée à Londres, est étiqueté au débarquement par les employés de la Compagnie des docks. Mis en magasin, il est bientôt visité par les filateurs jusqu'au jour de la vente fixé à Londres au mercredi.

Cette vente se fait à la criée, dans des locaux spéciaux, par lots de 10 balles en surenchérissant de 1 schelling. On achète à trois mois, avec faculté de laisser la marchandise en magasin pendant ce temps sans payer aucun frais, sinon 15 % sur le prix comme engagement immédiat et avec l'obligation de tout payer avant complète livraison. Le courtage est de 1/2 p. % pour le vendeur et d'autant pour l'acheteur, soit 1 % lorsqu'un seul courtier réunit ces deux fonctions. La tare est de 1 livre anglaise (0 gr. 453) par balle.

A Liverpool, la vente à lieu le jeudi. Dans cette ville, il n'y a pas de courtage, la tare est de 5 livres par balle, mais on doit payer comptant.

Les courtiers marrons demandent à Liverpool 1 % plus 4 pence par balle, et à Londres 5 schellings par tonne.

Il va sans dire qu'en dehors des livraisons faites dans ces conditions, certains filateurs achètent le jute à des négociants qui vendent pour leur propre compte et qui spéculent sur la livraison et le paiement à 3 mois pour opérer avec moins de capitaux, où à des vendeurs à petit profit présents à toutes les ventes et qui accaparent les meilleurs lots. Dans ces conditions, les frais intermédiaires sont côtés à 2 livres sterling par tonne.

Dans la Grande-Bretagne, c'est surtout Dundee qui absorbe le jute; nous avons sous les yeux le détail des importations de jute dans ce port pour 1879, nous y voyons qu'il est entré à Dundee cette année

466,163 balles réparties entre 73 maisons : parmi celles-ci, les frères Cox ont consommé 48,495 balles, MM. J.-S. Ross, 30,968 balles, J.-A.-D. Grimond, 28,418 balles et J.-J. Barne 17,657 balles, ce qui fait pour ces quatre maisons seulement plus du quart de la consommation totale.

Le lin et le jute ont à Dundee part égale, 37 usines pour le lin et 38 pour le jute : mais ce dernier textile se consommant avec bien autrement de rapidité que l'autre, il en résulte une exportation de jute plus considérable en poids, mais beaucoup moindre comme valeur. Cette ville a expédié en 1879, principalement pour l'Allemagne et les États-Unis, 116.554,294 yards de toile de jute représentant 1,545,656 liv. sterl.; pour l'Allemagne et la Russie, 4,925,878 douzaines de sacs pour 1.500,067 liv. sterl.; pour l'Allemagne, la Hollande, l'Espagne et les États-Unis, 14,861,313 balles de fils de jute d'une valeur de 215,661 liv. sterl. Les principales filatures de jute de Dundee sont celles des frères Cox, de 38.000 broches, de J. et A.-D. Grimond (filature de Bow Bridge) de 20,000 broches, O.-G. Nicles, de 15.000, Thomson (filat. Scarfield) de 8,000 avec 300 métiers mécaniques à tisser et 500 à bras.

L'usine des frères Cox, que nous venons de citer, est plutôt située à Lochee, faubourg de Dundee, qu'à Dundee même, c'est celle qui est connue sous le nom de *Camperdown linen works*, elle occupe cinq mille ouvriers, elle s'étend sur 13 ares de superficie et un chemin de fer spécial la relie à la ligne de Dundee à Londres. Il y a aussi, dans les faubourgs et les environs de Dundee, d'autres établissements très importants filant simultanément le lin et le jute, notamment celui de MM. A. et D. Edward et Cie, près de Scouringburn, qui renferme plus de 20,000 broches. Quelques filatures de jute de moindre importance sont aussi établies à Glascow, Sterling et Perth.

Aujourd'hui, on peut estimer que le district manufacturier qui entoure Dundee, absorbe près de 80 % de tout le jute introduit dans la Grande-Bretagne. En 1848, cette ville ne recevait que 8,905 tonnes de jute ; en 1854, cette quantité s'élevait à 38,277 tonnes ; en 1863, à près de 45.000 tonnes ; sa moyenne annuelle de consommation est maintenant de 200,000 tonnes.

Le jute en France. — Il est évident qu'entre les filateurs français et les filateurs anglais qui choisissent leur jute à la même source, l'avantage revient aux filateurs anglais. Non seulement les industriels

français ne peuvent avoir sous la main un choix aussi complet que leurs concurrents d'outre-mer, mais encore ils ont à supporter des frais d'achat bien autrement considérables : surtaxe d'entrepôt, bénéfice que demande l'importateur anglais au consommateur, bénéfices du négociant-commissionnaire, courtage de son courtier, frais de mise à terre, magasinage et assurance contre le feu, frais de réembarquement, nouveau frêt de Londres à Dunkerque, nouvelle prime d'assurance maritime, etc.

Bien que le frêt de Calcutta au Hâvre soit beaucoup plus élevé que celui de Calcutta à Londres, on trouverait évidemment avantage à des importations directes. L'accroissement et le maintien de ces importations dans ces dernières années doit surtout être attribué à la surcharge de droit qu'avait à supporter le jute : ce textile, en effet, importé du pays de production, était exempt de droits, tandis qu'en passant par Londres ou tout autre entrepôt européen, il payait 3 fr., plus 4 %, soit 3 fr. 12 par 100 kilog.

Comme nous l'avons dit, ce fut seulement en 1835 que commença l'importation du jute en Europe. Dès le principe, le port de Calcutta, qui était alors le seul expéditeur, n'en exportait en 1835-36 que 3,900 balles, soit 250 tonnes environ, 7 balles 1/2 faisant une tonne. Il n'est guère possible de savoir quelle était à cette époque l'importation en France, car jusque 1838, la douane a toujours confondu le jute avec le chanvre.

En Angleterre, le prix modique de cette matière la fit tout d'abord employer avec succès dans la fabrication des toiles d'emballage, et l'emploi en devint de plus en plus important. Voici quel il était aux premières années :

En 1839-40..................	21.200 kilog.
— 1844-45..................	87.500 —
— 1849-50..................	148.300 —
— 1854-55..................	189.900 —
— 1860.....................	360.425 —

Cette augmentation constante avait pour cause la facilité des transactions de l'Angleterre avec sa colonie des Indes. Le frêt des navires étant toujours payé pour l'aller, le jute au retour servait de lest et le transport devenait peu coûteux.

En France, cet avantage n'existait pas. Non seulement il fallait payer l'aller et le retour, et affrêter directement pour Calcutta, mais

encore le jute brut était soumis à l'entrée à des droits de douane des plus élevés. Ces entraves firent que nous ne reçûmes de Calcutta qu'une moyenne de 2,686 balles par année jusque 1850 (année calculée sur la moyenne des expéditions du 1er mai 1840 au 30 avril 1850), et que deux maisons seulement, MM. Malo et Dickson à Dunkerque, et la Société anonyme Maberly, à Amiens, représentèrent la filature de jute. Ces maisons purent continuer leur industrie en raison des droits élevés qui étaient inscrits au tarif général sur le jute à l'état de fil.

En 1860, le jute brut fut exempté de droits et le tarif des fils de jute abaissé. Il s'ensuivit que les filateurs français n'allèrent pas moins quérir le jute en Angleterre, mais que les filateurs et tisseurs anglais purent alors importer plus facilement en France les fils et tissus de jute qu'ils ne pouvaient y introduire jusque-là en raison de l'élévation des droits.

Peu à peu cependant, les besoins aidant, les importations de Calcutta en Europe augmentèrent dans une proportion croissante. En 1862-63, l'exportation du Bengale s'élevait à 61,484,000 kilog., valant 11,276,000 fr., dont 55,273,000 kilog. étaient destinés à la Grande-Bretagne et 506,000 kilog. seulement à la France. L'année suivante, cette exportation était de 111,298 000 tonnes, valant 20,261,000 fr., soit 50 millions de kilogrammes et 9 millions de francs de plus. La crise cotonnière qui sévit cette époque ne fit qu'étendre de plus en plus le commerce du jute, et quelques filatures nouvelles furent construites à cette époque dans le département du Nord. En ce qui concerne spécialement la France, les importations s'élevèrent alors de 5,200,000 fr. en 1861, à 7,700,000 fr. en 1864, à 9,300,000 fr. en 1865, à 20 millions en 1869, le tout pour le commerce spécial.

Pour faire l'estimation exacte de la consommation actuelle du jute en France, il convient de retrancher des chiffres que nous avons donnés plus haut et qui représentent l'importation, ceux qui représentent l'exportation ou plutôt le transit, et que voici :

1875	2.588.499	kilog.
1876	3.317.038	—
1877	2.005.768	—
1878	1.919.514	—
1879	2.095.800	—
1880	2.290.956	—
Moyenne	2.374 593	—

En faisant la moyenne de ces chiffres et de ceux que l'on a vus antérieurement, nous avons :

Importation..................................	31.114.404 kilog.
Exportation..................................	2.374.593 —
Consommation moyenne des filatures françaises..	28.739.811 kilog.

L'exportation des *fils* de jute s'est élevée, pendant la même période, à une moyenne de 1,817,059 kilog., dont voici le détail :

1875.....................	1.896.531 kilog.
1876.....................	1.033.320 —
1877.....................	815.037 —
1878.....................	2.112.129 —
1879.....................	2.761.972 —
1880.....................	2.983.545 —

L'exportation des toiles, sacs et tapis en même matière a été de :

	KILOGRAMMES.	
	Toiles de jute.	Tapis et sacs.
1874..................	641.541 kil.	117.535 kil.
1875..................	770.778 —	198.386 —
1876..................	252.828 —	144.059 —
1877..................	312.499 —	270.671 —
1878..................	108.860 —	593.405 —
1879..................	169.699 —	552.100 —
1880..................	196.266 —	1.191.345 —
Soit en moyenne....	350.253 kil.	438.357 kil.

Nous sommes, par rapport à ces chiffres, très fortement distancés par l'Angleterre. Pour ne citer que ces dernières années, les exportations anglaises, taxées en France, ont été

	1880.	1881.
Fils de jute........	5.820.000 fr.	5.915,000 fr.
Tissus de jute	56.375.000 »	59.150.000 »

En France, les exportations taxées à la même quotité par la Commission des valeurs, ont été durant les mêmes exercices :

	1880.	1881.
Fils et tissus de jute......	2.326.000 fr.	2.137.000 fr.

La majeure partie des filatures de jute en France se trouve à Dunkerque et dans le département de la Somme. Celles de Dunkerque sont celles de MM. Th. Foort; Alp. Guibet; A. Ravinet, Grysez et Cie; A. Vancauwenberghe, E. Seys, Snowden et Cie; Wilson Davenport et Ce; G. Vancauwenberghe, S. Davenport et Cie; et L. Cuenin et Cie, réunissant ensemble 23.000 broches; la principale filature de Picardie est celle de MM. Saint frères, de Flixecourt, comprenant 6.000 broches. La totalité des broches françaises peut être estimée à 40,000.

Usages du Jute en France.

En règle générale, le jute est employé en France soit à la fabrication de toiles d'emballage et de sacs, soit à la confection de tissus très divers dans la composition des toiles cirées pour parquets. Il sert encore à faire des tapis moquette, ayant presque l'apparence des tapis de laine, que l'on teint en couleurs très vives, mais malheureusement peu résistantes. On l'emploie encore beaucoup pour la fabrication de tentures d'appartement à bon marché, soit seul, soit en mélange avec le coton, ou encore pour la confection de certaines toiles à matelas pour paillasse qui ne semblent pas trouver grand crédit dans la consommation française. On l'utilise encore, uni à la bourre de coco ou à divers espèces de fibres exotiques, pour la confection de nattes d'escalier, tapis communs, etc. Enfin, dans ces derniers temps, il a été employé dans la région du Nord, en mélange avec le lin, pour la fabrication de velours de couleur et de tissus d'ameublement qui jouissent en ce moment d'une vogue méritée.

RELATION D'UN VOYAGE DANS L'OCÉAN INDIEN (1)

Par le Dr L. LACROIX.
Secrétaire de la Société.

3e PARTIE.

Ile Maurice.

C'est donc le dimanche, 17 septembre 1882, à 7 h. du matin, que nous entrons dans le port naturel de Port-Louis, où nous séjournerons une vingtaine de jours. Nous mouillons à environ 1 mille de la ville, entre le fort William, sur l'îlot Barkly, et le fort Georges, établi sur l'île des Tonneliers qu'une jetée réunit à la terre ferme.

Ainsi que je l'ai dit au sujet de Bourbon, l'arrivée de la malle, qui a lieu tous les 28 jours, est pour Maurice un événement des plus importants. Aussi le navire est-il rapidement entouré de toutes les embarcations du port. Elles amènent à bord une foule de Mauriciens ; les uns viennent au-devant de parents ou d'amis ; d'autres en quête de nouvelles ; d'autres en simples curieux, *pour voir la malle*, et assister à son arrivée, comme on assiste en France à une revue ou à toute autre grande cérémonie.

Le service des paquebots des Messageries Maritimes est, pour ainsi dire, le seul qui réunisse, par une communication régulière, les Mascareignes à l'Europe. Il y a bien aussi la Compagnie Maurice-Réunion, qui apporte les nouvelles de Londres, en passant par le Cap ; mais le trajet est beaucoup plus long, la marche moins rapide et par conséquent les nouvelles beaucoup moins fraîches. Aucune ligne télégraphique, je l'ai déjà dit, ne réunit Maurice et La Réunion au continent.

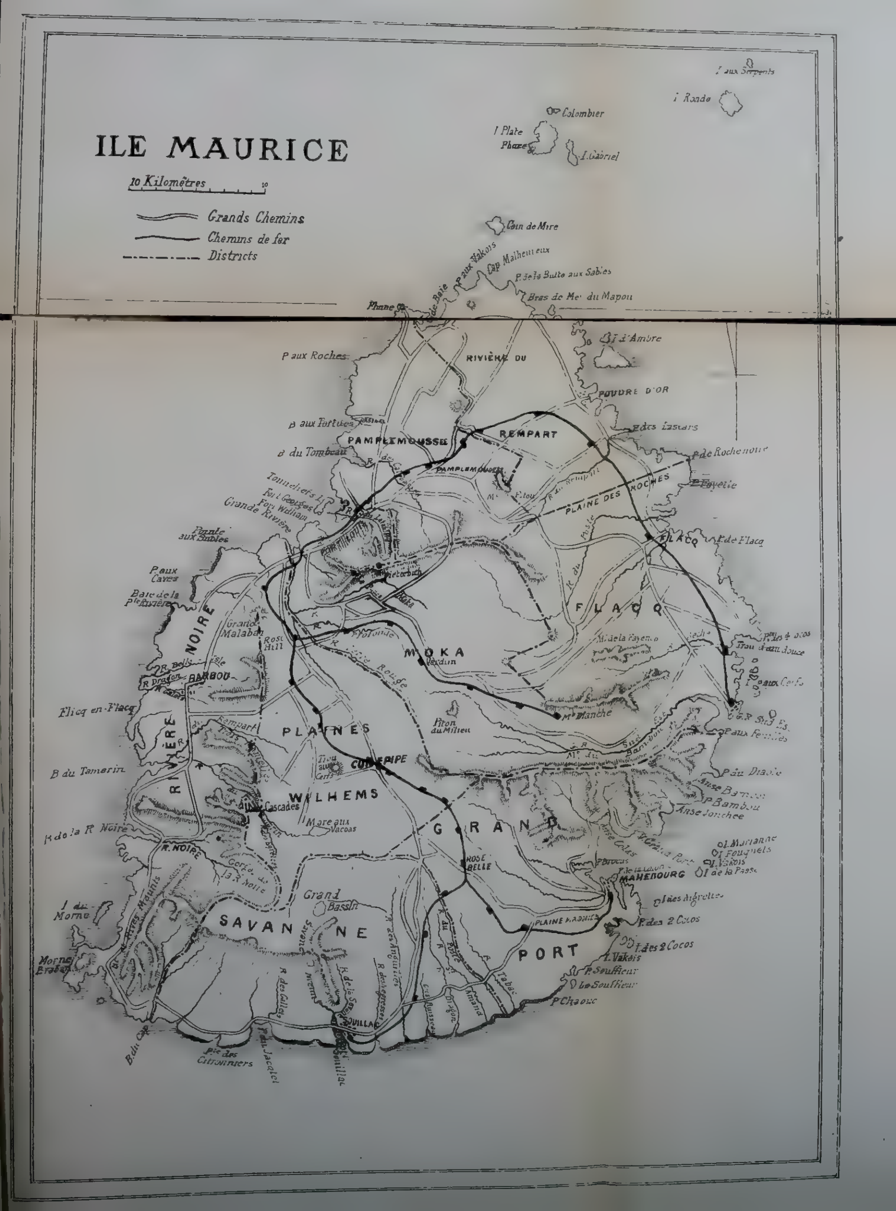
Maurice fut découvert, comme Bourbon, vers 1505, par Don Pedro Mascareignhas, officier du gouvernement portugais de l'Inde, qui lui donna le nom de Cerné. Pendant tout le XVIe siècle, on considéra cette île comme un lieu de ravitaillement, quoiqu'il n'y eut, en fait, aucun approvisionnément sérieux.

En 1598, l'amiral hollandais Van Varwick, faisant route sur Batavia, aperçut cette île. Il pénétra dans la baie du Sud-Est à laquelle il donna son nom, tandis que l'Ile elle-même reçut le nom de Maurice, en l'honneur de Maurice de Nassau, stathouder de Hollande.

(1) Voir les Nos 7, 8, 9, 10, 11 et 12.



Flicq en-Flacq
B du Tamarin
B de la R. Noire
R. NOIRE
I. du Morne
Morne Brabant
B. du Cap
Pte des Citronniers
SA


ILE MAURICE
10 Kilomètres
Grands Chemins
Chemins de fer
Districts
RIVIÈRE DU
POUDRE D'OR
PAMPLEMOUSSE
REMPART
PLAINE DES ROCHES
FLACQ
MOKA
PLAINES
WILHEMS
RIVIÈRE NOIRE
GRAND PORT
SAVANNE
Colombier
I. Ronde
I. Plate
I. Gabriel
Coin de Mire
Cap Malheureux
Port Louis
Curepipe
Rose Hill
Mahébourg
Rose Belle
Flacq
Souillac
Grand Bassin
Mare aux Vacoas
Piton du Milieu
Morne Brabant
B. du Tamarin
B. du Cap
Flicq en Flacq
P. aux Roches
B. aux Tortues
B. du Tombeau
Grande Rivière
Pointe aux Sables
Baie de la Pte Rivière
Trou d'eau douce
Mt. Blanche
Plaine Magnien
P. des 2 Cocos
P. Souffleur
P. Chaoue
Mt. du Bambou
I. d'Ambre
P. de Flacq
P. de Roche noire
P. aux Feuilles
P. du Diable
Anse Jonchée
I. du Morne

Après plusieurs tentatives infructueuses pour faire de Maurice un poste de ravitaillement, les Hollandais l'abandonnèrent complètement en 1712, pour concentrer leurs efforts sur le Cap, qui présentait plus d'avenir.

C'est alors que les Français, établis à Bourbon depuis 1657, envoyèrent sous les ordres du capitaine Du Fresne, un détachement, pour occuper Maurice, où ils s'établirent définitivement en 1721.

Lorsque Labourdonnais fut nommé gouverneur général des Mascareignes (1734-1745), il alla visiter Maurice. Frappé des avantages que présentait le port du Nord-Ouest de l'île, il établit à Port-Louis le siège de son gouvernement et fit de Maurice l'Ile de France. Il perça des routes, construisit des quais, des magasins, un hôpital, des forts. Il importa la canne à sucre et le coton. Par son énergie, sa persévérance et son génie, il donna une sérieuse importance à notre nouvelle colonie.

Mais comme Dupleix et tant d'autres depuis, il ne devait pas tarder à faire la triste expérience de ce que peuvent la haine et l'envie.

Pendant que La Bourdonnais s'efforçait de développer l'influence française dans l'Orient, ses ennemis s'acharnaient à dénigrer son administration auprès de son gouvernement. Ce n'est pas de nos jours, en effet, que date cette race vile d'intrigants et de dénigreurs, jaloux, envieux du mérite des autres, des succès et de la gloire qu'ils ne peuvent atteindre. Sans souci des intérêts du Pays, n'écoutant que leur dépit et leur haine, ne sachant transiger avec leurs intérêts privés, qui seuls les préoccupent, ils ne peuvent venger leur ambition déçue, et sortir de leur médiocrité, qu'en versant à longs flots l'injure et la calomnie sur les noms les plus respectés, sur les hommes les plus droits, les cœurs les plus dévoués et les plus patriotes, sur ceux qui, par leur génie, leurs vastes capacités, ont rendu les plus grands services à la Patrie.

Pour répondre aux allégations mensongères de ses envieux, La Bourdonnais fut obligé de revenir en France (1740).

Par un rare bonheur, il obtint gain de cause ; non seulement il fut acquitté, mais encore il fut chargé de l'exécution du plan qu'il avait conçu pour fonder dans l'Orient la suprématie de la France.

Quelques années plus tard, après la campagne des Indes, il revint définitivement en France, mais il laissait Maurice bien approvisionné et en excellent état de défense.

Plus tard, Napoléon Ier songea à faire de Maurice le point de départ

d'une attaque contre l'Inde anglaise, et Port-Louis servit de refuge à tous les corsaires qui firent la guerre aux anglais.

Aussi lord Mornington, gouverneur général des Indes, estimant à plus de 75.000.000 les pertes infligées par eux au commerce anglais, réunit-il des forces considérables pour bloquer Maurice et s'en emparer de vive force.

En 1810, 20 navires de guerre et 50 bateaux de transport débarquèrent 12.000 hommes à la baie de Mapou. Cette armée, renforcée d'un contingent venu du Cap, marcha sur Port-Louis qui succomba. Depuis lors, Maurice est resté aux Anglais politiquement, mais de cœur il reste encore tout entier à la France.

Maurice, comme La Réunion, est situé dans l'Océan indien, en plein tropique du Capricorne, sous le 20me degré de latitude Sud et le 55me 1/2 degré de longitude orientale. L'île mesure 60 kilomètres environ dans sa plus grande longueur, du Cap Malheureux au Nord, à la pointe des Citronniers au Sud. Sa plus grande largeur, de la pointe de la Petite-Rivière à l'Ouest, à la pointe des Quatre-Cocos à l'Est, est d'environ 45 kilomètres. Sa forme est à peu près elliptique.

Maurice est entouré *d'iles ou d'ilots*, dont les plus importants sont : au Nord, l'île-Plate, qui sert de lieu de quarantaine; l'Ile-Ronde; l'Ile-aux-Serpents, qui est indiquée comme point de repère. Au Nord-Est, l'Ile-d'Ambre ; au Sud-Ouest, l'Ile-du-Morne, et une masse d'ilots à l'Est. Je signalerai aussi à l'entrée de Port-Louis la petite île des Tonneliers et l'îlot Barkly, qui a pris naissance dans les bouleversements d'un cyclone.

Au mois de mars 1868, éclata un cyclone terrible, accompagné de tremblement de terre. C'est à un soulèvement consécutif que l'on attribue généralement la formation de l'îlot Barkly, improprement appelé îlot, car il tient à la terre, à la presqu'île du Cassis. J'ai parcouru cette pointe bien souvent et dans tous les sens, j'y ai chassé plusieurs fois et j'avoue n'avoir rien observé qui m'autorise à rapporter son origine à un soulèvement. J'y ai trouvé au contraire de grandes quantités de coraux et de cailloux *roulés* que l'on ne trouve pas dans la presqu'île du Cassis ; ce qui me ferait rattacher plus volontiers son apparition à un formidable raz de marée

La mer étant bouleversée jusque dans ses fondements par le cyclone, les vagues ont jeté à la côte les sables et les graviers arrachés du fond de l'eau ; et leur amoncellement a formé, je crois, l'îlot Barkly

Quoiqu'il en soit, c'est à la suite d'un cyclone qu'on a trouvé cette pointe, qui n'existait pas quelques heures avant et qui a reçu le nom du gouverneur de l'île.

Comme nous étions mouillés entre l'île des Tonneliers et l'îlot Barkly, à un mille environ de ce dernier, je descendais fréquemment sur cette pointe, pour y ramasser des coquillages et des coraux. Le samedi, 23 septembre notamment, j'y fis, avec mon ami Toiche, une ample récolte de coraux malheureusement tous roulés.

Nous visitons ce jour-là non seulement l'îlot Barkly, malgré les *vieilles filles*, les *raquettes* et leurs épines, mais toute la charmante presqu'île du Cassis, où nous retrouvons les mêmes plantes, pour notre malheur. Nous visitons aussi la baie de la Grande-Rivière.

Nous rallions le bord, vers 5 h. 1/2, chargés comme des baudets. Nous y trouvons M. Vieille, père de M. Arthur Vieille, que j'avais rencontré aux Seychelles, et M. H. Allart, un de ses amis. Ces messieurs venaient m'inviter à chasser avec eux le lendemain.

Maurice, au point de vue de la chasse, est un des pays les plus remarquables du monde. On y fait des chasses vraiment royales. On y trouve en abondance des cailles, des perdrix, des perdrix pintadées, des pintades sauvages, des chauves-souris de plus d'un mètre d'envergure, des lièvres, des lapins, des singes, des cerfs qui atteignent de grandes proportions. Les cerfs sont nombreux dans les forêts de l'île. L'on en tue plusieurs à chaque chasse. Quelquefois une vingtaine et plus.

Je n'avais pas de permis de chasse anglais ; mais le gouvernement de Maurice autorise fort gracieusement les étrangers à chasser sans permis pendant trois mois. Les lois sur la chasse sont d'ailleurs assez sévères et les oiseaux qui ont eu le talent de s'acquérir une bonne réputation de destructeurs d'insectes sont fortement protégés. C'est ainsi qu'une amende de 200 roupies (500 francs) est infligée à quiconque tue un martin, qui passe pourtant aux yeux de beaucoup de gens pour faire plus de mal que de bien.

Malheureusemedt la chasse n'est ouverte à Maurice que du mois de mai au 1er septembre. Exception est faite cependant pour le lièvre et le lapin, que l'on peut chasser en tout temps. Ce fut donc contre ces derniers que nous dûmes diriger nos batteries, et ce fut encore l'îlot Barkly, dont ces messieurs avaient la chasse, que nous choisîmes pour théâtre de nos exploits.

Le lendemain matin, dimanche 24 septembre, je descendis donc à

5 heures du matin dans le youyou paré depuis 1/4 d'heure, pour me conduire à la presqu'île du Cassis, où MM. Vieille et Allard m'avaient donné rendez-vous, à l'usine à gaz, dont M. Vieille, fils aîné, était directeur.

Comme un novice, je n'avais pas calculé que la mer était basse ; aussi le youyou atterrit-il à environ 1/2 kilomètre de la côte. Les deux youyoutiers ne voulant pas me laisser dans l'embarras, se mettent à l'eau et me prennent sur leurs épaules. Malheureusement, Gervais, le patron, met le pied sur un las, qui lui fait une blessure des plus graves (1) et le met dans l'impossibilité de continuer la route. C'est alors que M. Vieille m'envoie un nègre qui me prend à califourchon sur ses épaules et me dépose bientôt sur la jetée où m'attendaient ces Messieurs.

A 6 heures nous sommes en chasse. Je tue tout d'abord un premier lièvre dans un sentier fort étroit. De crainte de le perdre dans ces fourrés de *Vieilles filles* et de *raquettes* (cactus opuntia), je cours le ramasser. Mais ayant sauté sur un terrain mouvant, je m'allonge de toute ma longueur. M. Vieille, qui a vu tomber le lièvre, s'écrie : « *Il a roulé* ». — « *Qui*, dit M. Allard qui m'a vu m'allonger, « *le lièvre ou le docteur* ». — « *Le lièvre* » répond M. Vieille. « *Moi je n'ai vu rouler que le docteur* » repart M. Allard. « *Moi j'ai vu rouler les deux* » réplique M. Vieille. Après avoir ri de l'incident, le piqueur met le lièvre dans le sac et nous continuons. Peu après M. Allard tue un second lièvre. Vers 8 h. 1/2, la chaleur étant déjà très forte, nous songions à rentrer, lorsque sur le bord de la route, dans un fourré de *Vieilles filles*, Venus sent un lièvre, qui sort de mon coté. Le piqueur le met dans son sac avec les autres et nous regagnons l'usigne à gaz, ou nous attendait M. Vieille fils. Bientôt nous rallions le bord où je fais un brin de toilette, et nous allons tous ensemble dîner chez M. Vieille, père, où j'ai reçu la plus bienveillante et la plus cordiale hospitalité. J'en conserverai toujours un excellent souvenir.

---

(1) *Le las*, appelé aussi *corne de bœuf* par les marins, est un poisson dont le front est armé de cornes droites fort aiguës. Il s'enfonce dans le sable, et si par malheur on met le pied dessus, il produit une piqûre imperceptible, dans laquelle pénètre un virus des plus violents, qui détermine rapidement la mort, ou tout au moins l'amputation du membre. J'ai eu le bonheur d'échapper à cette terrible alternative, grâce à une abondante application phéniquée sur la plaie largement débridée. Cependant Gervais est resté au lit plus d'un mois, et ce n'est que fin octobre qu'il a pu reprendre son service.

Les côtes de Maurice fortement découpées présentent de *nombreuses baies* et plusieurs ports de refuge.

J'ai visité la baie du Tombeau ; les baies de la Grande et de la Petite Rivière ; la baie du Tamarin et celle de la Rivière-Noire. Toutes sont fort poissonneuses et présentent un aspect des plus pittoresques et des plus enchanteurs ; mais aucune d'elles à part la Rivière-Noire, ne peut servir de refuge aux navires de fort tonnage. Les petites barques peuvent s'y abriter ; mais c'est un asile peu sûr.

Les ports les plus importants sont : en premier lieu *celui de Port-Louis*, un des plus sûrs et des plus commodes de l'océan Indien. C'est un port naturel, fermé au sud-est, du coté de la ville, par le quai ; au nord par l'île des Tonneliers réunie à la terre ferme par une jetée ; au sud-ouest par la presqu'île du Cassis et l'ilot Barkly, qui le protège aussi de l'ouest. L'entrée est commandée par le fort Georges, sur l'ile des Tonneliers et par le fort William, sur l'ilot Barkly. Ce port peut facilement donner asile a plus de 150 vaisseaux de 600 tonnes. Il possède une cale sèche, pour la réparation des navires du plus fort tonnage ; mais les réparations y sont fort chères. C'est la situation exceptionnellement avantageuse de ce port qui avait attiré l'attention de La Bourdonnais.

La baie du grand port au sud-est, la plus vaste de l'ile, présente aussi un bon mouillage, pour les navires de tout tonnage, sans offrir toutefois les avantages de Port-Louis. Elle n'a pas a beaucoup près la même sécurité. Elle est fermée à 3 ou 4 milles en mer par des récifs de coraux

Au sud de la baie se trouve le port de Mahebourg, où l'on peut arriver par 3 passes différentes. La principale, pour les navires de tout tonnage, sous l'ile de la Passe. Les bateaux côtiers et les vaisseaux de moyenne grandeur peuvent aussi y pénétrer par la Grande passe et la passe Danoise.

La baie de la Rivière-Noire pourrait à la rigueur, par sa profondeur, servir de refuge en cas de mauvais temps peu accentués, mais c'est un asile peu sûr, qui deviendrait même fort dangereux par les gros temps.

Quant aux autres baies, elles sont sans importance comme refuge, n'ayant pas une profondeur suffisante pour recevoir les gros navires. Elles peuvent cependant abriter les côtiers.

L'aspect général de Maurice est des plus pittoresques. De loin l'on aperçoit les hautes montagnes dont l'ile est en partie formée, et dont les sommets sont pour la plupart recouverts d'épaisses forêts. Quel-

ques unes cependant sont arides. De ce nombre Pieterboth, que l'on aperçoit tout d'abord, et les Trois mamelles.

Vues de près, les rivières qui descendent de ces sommets, sur un lit rocailleux, à travers des gorges sauvages et profondes, coupées dans leur cours de magnifiques cascades, offrent à l'œil étonné un spectacle ravissant et souvent même grandiose. Tel par exemple celui de la rivière du Tamarin et de la Rivière des Aigrettes, qui se réunissent pour tomber ensemble, en 7 cascades successives de plusieurs centaines de mètres de hauteur.

Le système montagneux de Maurice présente trois groupes distincts ; plus quelques pics isolés, disséminés dans l'intérieur de l'île, sans ramifications, sans aucun rapport avec les massifs, généralement formés de roches volcaniques et désignés sous le nom de Pitons. Tels sont par exemple le Piton de la Découverte ; le Mont-Pitou aux Pamplemousses ; le Piton du Milieu au centre de l'île, etc.

Le premier massif de montagnes que l'on aperçoit, en arrivant à Port-Louis, est celui du Nord-Ouest. Sa direction générale est de l'Ouest à l'Est ; mais il envoie au Nord plusieurs éperons considérables. C'est dans une espèce de cirque formé par cette chaîne, que s'élève la ville de Port-Louis, enceinte par la montagne des signaux le Pouce, Pieterboth et la Petite-Montagne.

Les principaux pics de cette chaîne sont : *Le Pouce*, qui s'élève à 2,660 pieds anglais. Il domine au Sud la ville de Port-Louis, dont il paraît très rapproché, quoiqu'il faille plusieurs heures pour atteindre le sommet. Il est recouvert de forêts habitées par des singes.

Pieterboth, 2,685 pieds, formé par deux rochers superposés, paraissant dans un état d'équilibre très instable. Sommet presqu'inaccessible, que trois ou quatre personnes seulement ont pu atteindre. Ascension d'ailleurs fort dangereuse. Il domine Port-Louis au Sud-Est.

La Découverte, 1061 pieds ; et la *Nouvelle-Découverte*. De cette chaîne se détache la *Petite-Montagne*, qui s'avance jusque sur Port-Louis, et sur laquelle se trouve la citadelle. Ce massif s'étend jusque dans les Pamplemousses où il se termine par les Calebasses.

Le deuxième groupe, celui du Sud-Ouest, se dirige du Nord au Sud, jusque dans la Savane, en envoyant à l'Ouest de nombreux éperons, qui forment des gorges profondes extrêmement pittoresques. C'est dans l'une d'elles que se précipitent, en admirables cascades, les rivières des Aigrettes et du Tamarin.

Le dimanche 1er octobre, à 5 heures du matin, avec MM. Léon Lesage, Bergaud, les deux fils Lassime et un de leurs amis, Toiche, élève commissaire du bord et le lieutenant Biagini, nous partions de Curepipe, où nous étions allé coucher la veille, pour une excursion aux Cascades. Nous avions pour nous conduire quatre voitures, emportant d'abondantes provisions. Nous emmenions aussi deux domestiques noirs pour nous servir.

Nous traversons le jardin des Plantes, qui mérite une mention ; nous passons aux pieds de la colline où se trouve le *Trou-aux-Cerfs*, que nous laissons à droite, ainsi que la Montagne aride des *Trois-Mamelles*. Vers huit heures, nous arrivions, par une route des plus pittoresques, sur le bord des gorges boisées où se précipitent, d'une hauteur de 400 ou 500 mètres, en une série de 7 cascades successives et superposées, la rivière du Tamarin et la rivière des Aigrettes réunies en un seul cours d'eau. C'est un spectacle magnifique, et qui ne manque pas de grandeur que ces chutes d'eaux écumantes, se précipitant d'une hauteur considérable, pour rebondir sept fois de rochers en rochers jusqu'au fond du goufre. Là ces eaux se transforment en un magnifique torrent. Pendant 4 ou 5 kilomètres, il parcourt cette gorge sauvage qui retentit de ses mugissements, à travers d'énormes blocs de rocher entraînés par les eaux.

Mais quelle que soit la grandeur du tableau, l'on en oublie complètement la majesté pour ne jouir que de son charme. C'est en effet un spectacle ravissant que ces gorges boisées, garnies d'arbres toujours verts d'un coloris particulier, dont les versants taillés à pic, sont sillonnés de sentiers ombragés, parfois assez dangereux. Plusieurs petits ruisseaux se précipitent en cascades dans des gorges secondaires, qui coupent les versants de la gorge principale.

Nous longeons d'abord, au-dessus de la gorge, plusieurs champs de cannes à sucre, où les singes ont fait des ravages sérieux et donné des preuves non équivoques de leur passage et de leur esprit de destruction. Ces gorges sont en effet habitées par des masses de singes, qui y trouvent un refuge où il est presqu'impossible de les poursuivre, dans des fourrés impénétrables, au milieu de rochers et de précipices qui en rendent l'accès très dangereux. Ils sont d'ailleurs d'une sauvagerie extrême, et j'ai constaté par moi-même combien il est difficile de les atteindre.

Le matin au lever du soleil et le soir, lorsque le soleil commence à baisser, ils sortent de leur refuge isolément ou par bandes pour voler

les cannes à sucre dont ils sont très friands. On leur fait une chasse acharnée sans pouvoir les détruire, tant ces lieux sont impénétrables. Plusieurs gardiens à chaque propriété poussent constamment des cris féroces, pour les éloigner.

Aussitôt arrivés au sentier qui doit nous conduire au fond de la gorge, nous partons, dans le plus grand silence, avec M. Lesage et un nègre, en avant de nos compagnons, dans l'espoir de découvrir et de tuer quelques-uns de ces animaux. Mais malgré toutes nos recherches et toutes nos précautions, nous ne parvenons à en découvrir aucun. Après une heure environ de marche, dans des sentiers glissants, surplombant souvent des précipices profonds, nous atteignons la rivière qui coule au fond de la gorge.

Nous franchissons le torrent, en sautant de rocher en rocher, pour nous installer sur la rive opposée, dans un endroit qui nous paraît fort convenable. Mais l'opération devient plus difficile lorsqu'il s'agit de passer les provisions. Les noirs qui nous ont suivi, (nous en avons quatre, les deux domestiques et deux des cochers) et qui sont encore sur l'autre rive, déclarent positivement qu'il est impossible de passer les paniers et les caisses.

Après les avoir vivement molesté sans rien obtenir, après leur avoir dit, et toujours sans résultat, que les noirs n'étaient bons à rien, que tous les noirs réunis ne vaudraient jamais le petit doigt d'un blanc, je dus passer de la morale à l'action. J'organise donc une chaîne pour opérer ce passage, certes plus difficile que celui de la mer Rouge par les Hébreux. Chacun de nous perché sur un rocher, reçoit de son voisin un paquet qu'il lance à son tour au voisin du côté opposé. Dire ce que nous avons ri durant cette opération est impossible ; et je regrette bien vivement qu'un photographe n'ait pu nous en conserver le souvenir, en nous reproduisant en groupe dans ce site sauvage, chacun sur un rocher, au milieu d'une eau écumante, un paquet à la main, dans un état d'équilibre des plus instables. Enfin tout est bien qui finit bien, car nous nous ne perdons qu'une bouteille de Marsalla dans cette traversée, qui réellement n'était pas sans danger.

Dès le début de ce transbordement, j'avais remarqué l'absence de mon ami Toiche. Un de ces Messieurs m'ayant répondu qu'il était tout près, je n'avais pas insisté. Mais lorsque nous fûmes tous sur la rive gauche du torrent, l'absence de Toiche nous parut se prolonger outre mesure et nous envoyâmes un nègre l'appeler. Le nègre ne le trouva pas. Nous nous interrogeons les uns les autres pour nous rendre

exactement compte du moment où il avait disparu. Ces messieurs me disent alors qu'ils le croyaient en avant avec moi, tandis que je le croyais avec ces messieurs en arrière. Il avait en effet voulu me rejoindre et s'était perdu. Nous envoyons donc tous les nègres à sa recherche. Au bout d'une demi-heure environ ils reviennent seuls. L'inquiétude que nous éprouvions au sujet de cette disparition était augmentée par l'impression que Toiche avait éprouvée dans les sentiers que nous avions suivis. Plusieurs fois en effet, il avait fait observer combien ces sentiers étaient glissants et dangereux. Nous craignions qu'il n'eût été pris de vertige.

Quatre de nous et les quatre nègres partent donc à sa recherche dans toutes les directions. De mon côté, j'escalade quelques rochers du sommet desquels je tire sept ou huit coups de fusil. Malheureusement les détonations, en partie couvertes par le mugissement du torrent, sont répercutées dans toutes les directions et ne peuvent servir de guide.

Après deux heures de recherches infructueuses, malgré les cris et les appels réitérés, ces Messieurs reviennent désespérés, les uns après les autres, sans avoir rien trouvé. Nous étions vraiment dans une inquiétude mortelle, lorsque tout à coup nous voyons, comme un fantôme, notre ami apparaître sur la rive opposée, dans un état d'affaissement effrayant, accablé par le désespoir, harassé de fatigue et mourant de faim, le teint livide malgré la température excessive.

Après avoir salué par des explosions de joie bien sincère le retour de cet enfant prodigue, nous déjeunons de fort bon appétit. Le repas d'ailleurs était fort plantureux. Nous avions : une langue de bœuf, un pâté de volailles, un filet de bœuf, deux poulets, du veau, diverses pièces de charcuterie, une colossale et délicieuse salade de cinq palmistes, un plat du pays appelé plot ou pelot (je n'en sais l'orthographe), consistant en une énorme terrine de riz, karry, saucisson, jambon, poulets, pigeons, etc. Le tout arrosé d'une douzaine de bouteilles d'excellent vin blanc et de quelques bouteilles de vin rouge, suivant les goûts.

Nous pûmes donc fêter dignement le retour de Toiche, et oublier un instant les mortelles angoisses qu'il nous avait fait éprouver.

Pendant le repas, qui fut des plus gais et des plus animés, comme on peut le penser, j'avais beaucoup plaisanté le nègre qui m'avait si solennellement promis de me faire tuer un singe. Après avoir fortement

excité son amour-propre, qui est très vif chez les noirs, je lui promis une roupie (2 fr. 50) par singe qu'il me ferait tuer.

Aussi, aussitôt après déjeûner, pendant que nos compagnons regagnaient les voitures, nous entraîne-t-il avec M. Bergaud. qui voulut me suivre, dans les gorges et les ravins les plus inaccessibles. Je le soupçonne fort d'avoir voulu se venger des railleries que je lui avais adressées. Il espérait sans doute que je ne pourrais le suivre dans ces ascensions à se casser le cou. Je serais alors obligé de reconnaître que cette chasse était au-dessus de mes forces, tandis qu'il pourrait se vanter d'être à même de faire tuer autant de singes qu'il voudrait à quiconque pourrait le suivre. Malheureusement pour lui et sa sotte vanité, il avait compté sans son hôte. Pendant plus de deux heures, nous avons parcouru les gorges de la Cascade des Dimanches, sans poser, pour ainsi dire, le pied à terre.

Comme les singes, que nous cherchions, nous sautions de branche en branche, de rocher en rocher et de rocher en branche. D'une main une racine ou une branche, de l'autre une branche ou une racine, un pied ou un genou sur une branche ou un rocher, posant l'autre sur une racine ou une branche. Nous avons franchi ainsi plusieurs précipices, au risque de nous casser vingt fois les reins. De ma vie je n'avais fait si périlleuse excursion.

Après deux heures environ de cette course échevelée, d'autant plus dangereuse pour moi. que je portais un fusil et des cartouches, le nègre est obligé de reconnaître que nous sommes tombés sur un mauvais jour. Nous descendons à la rivière du Tamarin, que nous franchissons encore sur des rochers et nous rejoignons nos camarades par le sentier que nous avons suivi le matin. Nous partons immédiatement pour Curepipe, où nous arrivons juste à temps pour prendre le train.

J'ai conservé de cette excellente journée le meilleur souvenir, et je n'oublierai jamais le bienveillant et cordial accueil que nous avons reçu de ces messieurs. Mais comme si le ciel le plus pur devait avoir son nuage, ce souvenir n'est pas sans un certain mélange de regret.

Il avait été convenu que les dépenses de cette journée se régleraient à frais communs ; or ces Messieurs, au mépris des conventions, avaient pris à leur charge toutes les dépenses, qu'ils avaient réglées d'avance dès la veille.

C'est dans ce massif du sud-ouest que se trouve le Piton de la

Rivière noire ou Parasol, sommet le plus élevé de l'île. Il atteint 2711 pieds, dépassant Pieterboth de 26 pieds. Ce massif renferme aussi la montagne du Rempart, 2532 pieds, le Corps-de-Garde, 2359 pieds, les Trois Mamelles, 2187 pieds, etc.

Le 3e groupe de montagne, celui du sud-est de l'ile court de l'ouest à l'est ; du centre de l'ile près de Curepipe, jusqu'à la cote orientale, en envoyant au sud-est plusieurs éperons tels que les Cent Gaulettes, la montagne des Créoles, du Camisard, du Grand Port, des Bambous du Diable et des Feuilles. Ces éperons, comme ceux de l'ouest forment des gorges profondes et se terminent par une série de promontoires auxquels pour la plupart il donnent leur nom ; telles la pointe aux Bambous, la pointe du Diable, la pointe aux Feuilles, etc. Les principaux sommets de cette chaîne sont le pic du Bambous 2059 pieds, le Grand Port 1592 pieds ; les Créoles 1202 pieds.

Des rivières en assez grand nombre descendent de ces montagnes. Véritables torrents, elles jettent à la mer un volume d'eau considérable pendant la saison des pluies et roulent à peine, pendant la saison sèche, quelques mètres cubes d'eau, qui se perdent dans les rochers de leurs lits.

Les principaux cours d'eau qui descendent du massif du nord-ouest, sont : Le ruisseau Saint Louis ; la rivière des Lataniers ; la rivière du Tombeau ou des Calebasses, qui se jette à la baie du Tombeau, dans le district des Pamplemousses ; la rivière du Rempart qui se jette à la mer sur la cote orientale, ainsi que la rivière du Poste de Flacq.

Du deuxième massif descendent la rivière Belle Isle ; les rivière du Dragon, des Gallets, du Rempart, du Tamarin, la Rivière-Noire, la rivière du Cap, des Citronniers ; des Galets ; de la Savanne qui se jette dans la baie de Souillac où s'est perdu le *Clan Cambell* pendant mon séjour à Maurice.

Du 3e groupe descendent les rivières de Nyon, de Champagne, des Créoles de la Chaux.

Mais toutes les rivières de Maurice ne descendent pas des montagnes.

Les hauts plateaux du centre de l'ile donnent aussi naissance à bon nombre de rivières et des plus importantes ; telles par exemple la Grande-Rivière formée par la réunion de la Rivière-Profonde et de la Rivière de la Terre-Rouge, qui descendent du Plateau central ; La

Grande-Rivière du sud-est ; la Rivière du Tamarin elle même prend sa source à la mare aux Vacoas, près de Curepipe et non pas dans la montagne, qu'elle ne fait que traverser.

Des hautes plaines de la Savanne descendent la Rivière des Négresses ; des Anguilles qui sort du Grand-Bassin, la Rivière du Poste et la Rivière Tabac.

Le Centre de l'île est en effet formé par de hautes plaines, gracieusement ondulées, presentant, à ce point de vue, une certaine analogie avec nos plaines normandes. Elles sont recouvertes d'une riche végétation et parsemées de Villas s'élevant sur un tapis de verdure et de fleurs, à l'ombre d'arbres d'essences diverses. Ces villas par leur groupement forment des villes ou des villages du plus agréable séjour. Tels par exemple Rose-Hill, Moka, Curepipe, ou presque tous les gens riches de Port-Louis viennent le soir, été comme hiver, respirer un peu d'air. Tous les soirs à 4 h. 1/4, après la clôture des affaires, un train express, pour ainsi dire spécial, transporte les négociants de Port-Louis à Rose-Hill, Moka et surtout à Curepipe, qui est en quelque sorte le rendez-vous de campagne des Mauriciens. Le lendemain matin à 9 heures un autre train les ramène à Port-Louis.

Le climat du plateau central est en effet absolument différent de celui de la côte. Au lieu d'une atmosphère constament accablante, l'on y trouve le soir non seulement les suaves émanations de plantes de toutes sortes, mais encore une bienfaisante fraîcheur qui répare les effets de la température excessive de Port-Louis et donne la force de supporter la chaleur du lendemain.

Le samedi 30 septembre nous décidons d'aller à Curepipe par le train express de 4 h. 1/4 ; mais mon ami Toiche, tout excellent garçon qu'il est, n'étant jamais prêt à rien, nous fait manquer ce train. Force nous fut donc de prendre à 4 h. 1/2 le train des trainards, qui nous débarque à Curepipe vers 5 h. 1/2 seulement. Nous descendons à l'hôtel Merlet, qui est le seul véritable hôtel du pays, Hôtel d'ailleurs fort convenable et fort confortable.

Curepipe est une charmante localité, située presqu'au centre de l'île à 25 kilomètres environ au sud de Port Louis. C'est le principal rendez-vous de campagne des mauriciens ; plus fréquenté même que Rose-Hill et Moka, qui cependant sont plus rapprochés de Port-Louis.

Curepipe, situé au milieu des plaines Wilhems, n'est pas à proprement parler une ville, c'est bien plutôt une réunion de villas, entourées de parcs et de jardins magnifiques, quoique les indigènes les appellent simplement des *cases*. Ces villas couvrent parfois un espace considérable; et chaque case est souvent éloignée de plusieurs centaines de mètres de sa voisine; rappelant un peu les maisons de campagnes du Vésinet. Curepipe occupe de ce fait un espace de plusieurs kilomètres, quoique le village proprement dit ne se compose que d'un nombre très restreint de maisons.

En face de la gare principale (il y a trois gares pour desservir Curepipe, qui, comme je viens de le dire, couvre un très grand espace); en face, dis-je, de la gare principale se trouve le casino, où se donne chaque année, une série de bals de société fort suivis, et fort recherchés, où sont de rigueur le gilet blanc et l'habit à la française. Le jour de notre arrivée le casino était couvert de guirlandes de fleurs, car l'on inaugurait justement la saison des bals. L'on nous fit l'honneur de nous y inviter; et Messieurs les commissaires insistèrent vivement pour que nous y assistions.

Quelques cinq ou six maisons, échelonnées sur la route, nous font atteindre le collège, à droite. Un peu plus loin, apres avoir tourné l'angle de la route qui conduit de Port-Louis à la Savane, on arrive à l'hôtel Merlet, où nous descendons. Il y a aussi à Curepipe une pharmacie, une ou deux épiceries bien primitives, installées dans des baraques en bois, rappelant un peu les débits de boissons que l'on trouve en France aux abords des chantiers de construction. En tout le village de Curepipe proprement dit ne se compose guère que d'une trentaine de cases.

Chaque habitation est clôturée par une haie de bambous, ceinture absolument impenétrable; à l'exception de six ou huit maisons de vente qui s'ouvrent directement sur la route.

Presque toutes sont agrémentées de parterres parfaitement entretenus. C'est autour de ce noyau d'habitations, que s'étalent dans toutes les directions les maisons de campagne des Mauriciens. (Toutes construites en bois).

A un kilomètre environ du centre de la ville se trouve le jardin des plantes, fort agréable et fort joli, quoique très inférieur à celui des Pamplemousses.

En arrivant à l'hôtel Merlet je me trouve immédiatement en pays de connaissance, car j'avais eu plusieurs fois déjà le plaisir de déjeuner ou de dîner avec les deux administrateurs de la Banque Franco-Égyptienne de Maurice, qui venaient tous les soirs se reposer à Curepipe. Ce jour là encore nous dînâmes ensemble à la table d'hôte de l'hôtel, où nous fûmes parfaitement traités. L'on nous servit même des vins fins, que nous n'avions pas demandés. Je pensais que le maître-d'hôtel, en commerçant intelligent, profitait de notre arrivée pour pousser, comme on dit vulgairement, à la consommation. Aussi quels ne furent pas notre surprise et notre étonnement lorsque, voulant régler nos dépenses, nous entendîmes l'hôtelier nous dire que nous ne devions rien. Nous avions donc fort bien dîné, couché et déjeûné le lendemain sans qu'il nous en coûtât un sou. Nous eûmes beau insister et protester, il ne voulut rien entendre et surtout rien recevoir.

MM. Lesage, Bergaud et Lassime nous avaient-ils encore fait la mauvaise plaisanterie de régler nos dépenses? ou l'hôtelier se trouvait-il suffisamment rémunéré par l'honneur que nous lui avions fait en descendant chez lui? Je l'ignore. Toujours est-il qu'il nous demanda, comme une faveur, de vouloir bien inscrire nos noms et titres sur un registre, espèce de livre d'or de l'hôtel, où il inscrit les noms des personnages qui viennent visiter Curepipe. Il faut dire aussi que, comme *officiers du Godavery*, nous jouissions à Maurice de la plus haute considération.

Au nord-est de Curepipe s'étend le *district de Moka*, séparé des plaines Wilhems par la rivière de Terre-Rouge. Toute cette plaine, qui se déroule en pentes douces, en légères ondulations, est couverte de villas, de sucreries et surtout d'une abondante culture de cannes à sucre.

C'est dans cette plaine, à trois ou quatre kilomètres du Piton du Milieu, que s'élèvent, au milieu d'immenses champs de cannes à sucre, une des plus importantes sucreries de l'île : celle de Valletta.

Le mardi 26 septembre, à six heures et demie du matin, pour répondre à la gracieuse invitation de MM. d'Arifat, je quitte le bord avec le canot qui conduit l'économe aux provisions. A sept heures dix minutes j'arrive à la gare, d'où nous partons MM. d'Arifat père et fils (Charles et Joseph), le commandant Delpech et moi, pour Verdun, situé à trois kilomètres environ au nord de la sucrerie de Valletta.

Nous traversons d'abord un pays accidenté et couvert de rochers. Partout un terrain rocailleux d'où l'on s'étonne de voir s'élever une végétation aussi abondante. Nous franchissons ainsi le pont de la Grande-Rivière, d'où l'on jouit d'un coup d'œil admirable.

La Grande-Rivière, comme ses sœurs, est un torrent presqu'à sec une partie de l'année, et nous sommes précisément à cette époque. Quelques trous ordinairement très profonds, quelques goufres pourrait-on dire, quelques flaques d'eau, d'où s'échappe un mince filet d'une onde limpide, indiqueraient seuls le lit de la rivière, si elle n'était profondément encaissée dans une gorge abrupte et sauvage.

Le pont du chemin de fer, d'une cinquantaine de mètres d'élévation, traverse cette gorge taillée à pic, au fond et sur les flancs de laquelle on remarque au milieu des rochers une pittoresque végétation.

Bientôt nous atteignons le pied du *Grand Malabar*, et peu après *Rose Hill*, qui, comme son nom l'indique (*Côteau des Roses*), se présente sous l'aspect d'une immense corbeille de fleurs. Là, nous sommes rejoints par M. Richer et M. Constant d'Arifat.

Lorsqu'on atteint les *Hauts-Plateaux*, le site et la culture changent. Le paysage est toujours charmant ; mais c'est un paysage de plaine gracieusement ondulée. Ce ne sont plus les bois d'acacias, au milieu desquels on aperçoit quelques jardins créés par les Indiens ; ce ne sont plus les aloës émergeant des rochers, ni les vieilles filles, qui envahissent tout. On se trouve en face d'un terrain défriché, couvert d'immenses cultures de cannes à sucre.

Bientôt nous atteignons la station du *Réduit*, maison de campagne des Gouverneurs de l'île, séjour délicieux, au milieu de pelouses et de jardins du goût le plus exquis, puis *Moka*.

Entre Moka et Verdun, je fis une assez singulière méprise. Ayant aperçu à une assez grande distance en avant et un peu sur la droite, non loin de la ligne du chemin de fer, au milieu d'un immense champ de cannes à sucre à moitié coupé, une cinquantaine d'animaux, sautant et gambadant, la tête noire et le haut du corps tout rouge, je crus à une bande de singes, affublés d'accoutrements bizarres, en train de dévaster une plantation.

Je les montrai à mes compagnons qui s'écrièrent avec vivacité : « Voyez-vous ces sales bêtes, comme ils ravagent tout. » Peu après, la distance ayant diminuée, nous reconnûmes, avec de véritables éclats de rire, que ces singes n'étaient autres que des négrillons, vêtus de vieilles capotes rouges de soldats anglais, qui ramassaient la paille des

cannes coupées. Les nègres, en effet, sont presque tous vêtus de capotes hors de service, qu'on leur vend assez cher, environ deux roupies la capote (5 francs).

A Verdun, nous attendaient deux voitures, qui nous conduisent rapidement, mais par une pluie torrentielle, à la sucrerie de Valletta.

La *Sucrerie de Valleta*, récemment achetée par M. Charles d'Arifat pour le prix de 500.000 piastres (1,650.000 fr.), a été peu après mise en actions, dont la plupart se sont concentrées entre les mains de MM. Charles d'Arifat, Joseph d'Arifat, son fils, Constant d'Arifat, son frère, qui a été commé administrateur, Richer, etc.

L'usine n'a pas une très vaste étendue; mais elle est intelligemment installée, l'espace bien employé, et l'on a réuni là tous les perfectionnements de l'industrie moderne. Elle est située à peu près au centre de ses vastes dépendances, de plus de 2,000 arpents, d'où l'on tire les cannes à sucre qui l'alimentent.

Au fur et à mesure que les voitures les apportent, les cannes sont jetées sur un immense tablier sans fin, de deux mètres environ de largeur, qui, se déroulant sans cesse sur deux pivots mobiles, amène les cannes entre *deux cylindres*, disposés comme un laminoir. Les cannes sont broyées entre les deux cylindres et le jus s'écoule directement, sous le nom de *vesou*, dans des canaux en bois, où il se met immédiatement en contact avec une solution d'acide sulfureux, qui le clarifie. La *bagasse*, c'est-à-dire la canne écrasée et exprimée, est reprise par le mouvement du tablier, au moment où elle s'échappe des cylindres, et transportée entre deux autres *cylindres* plus serrés, qui expriment les dernières portions du *vesou*. La bagasse, complètement épuisée de la matière sucrée par cette seconde expression est rejetée, par un mouvement analogue à celui qui l'a apportée, dans des charrettes et de là transportées sous des hangards, où elle sèche. Elle est ensuite employée comme combustible et suffit et au-delà aux besoins de l'usine. Le vesou exprimé par les deux derniers cylindres s'écoule par les mêmes canaux que le premier et subit avec lui la clarification de l'acide sulfureux.

L'acide sulfureux est produit de toutes pièces, dans une chambre voisine, par la combustion du soufre dans une cheminée d'appel, qui correspond avec un tube où arrive de la vapeur d'eau. Cette vapeur se sature de gaz, se condense et vient s'écouler par un robinet dans le conduit en bois où passe le vesou. Ce liquide (vesou et acide sulfu-

reux) est recueilli dans des bassins où il subit une première opération, la *décantation*. Après un certain temps de repos, le liquide, en partie clarifié par l'acide sulfureux, est *décanté* au moyen de siphons qui le conduisent dans des chaudières, où il est traité par un *sel de chaux* (phosphate) et subit ainsi la *défécation*.

Le vesou *décanté* et *déféqué* est transporté par un autre tube siphon, dans un appareil à triple effet, où il se *condense* par *évaporation dans le vide*. J'ai rarement vu de machine aussi parfaite que ce bijou d'appareil, qui sort des usines françaises de Cail et Cie.

Le *sirop* est alors conduit par d'autres tubes-siphons dans des chaudières où l'on achève sa *concentration*. Il prend alors le nom de *matière cuite*.

La *matière cuite* est ensuite déversée dans de larges bassins en fonte d'environ 8 mètres de côté et de 0,60 à 0,80 centimètres de profondeur, où elle se refroidit. Après refroidissement (36 à 48 heures), elle est transportée dans des *turbines*, animées d'un mouvement de rotation rapide (1,400 tours à la minute), où elle se *purifie*. Après dix ou douze minutes de *purification*, on retire des turbines un sucre *excellent*, absolument blanc, en magnifiques petits cristaux. Il est expédié tel quel dans des sacs en vacoas. C'est le sucre N° 1, qui vaut environ 0,80 centimes le kilogramme.

La *mélasse* est remise à l'évaporation et donne du sucre N° 2. L'on obtient ainsi par quatre évaporations successives du sucre N° 3, N° 4 et même N° 5.

Le résidu est alors transporté à la distillerie, où après dix ou douze jours de *fermentation spontanée*, on obtient un rhum de bonne qualité. Ainsi tout est utilisé.

Non loin de la fabrique, dans un parc de fleurs et d'arbres d'essences diverses, s'élève la maison d'habitation, actuellement en réparation, construite en bois comme toutes celles de ces parages. Elle est destinée à M. Constant d'Arifat, administrateur de la société.

Devant la varangue de la façade, sur une vaste pelouse, sont représentées les plus belles espèces de la flore du pays. Cette pelouse est embrassée par deux larges allées, formant demi cercle, qui se réunissent en terrasse devant l'escalier de la varangue. Derrière la maison, plusieurs petits parterres conduisent à une passerelle couverte, jetée sur un ruisseau qui sépare le jardin des fleurs du jardin potager.

Ce petit ruisseau, qui serpente dans le parc, est le plus souvent

erdu sous un épais ombrage de multipliants, de jamrosats, de badamiers, etc., dont les branches recouvrent aussi le pont qui le traverse.

Cette passerelle avait été, pour la circonstance, transformée en un véritable arc de triomphe et garnie de guirlandes de fleurs et de bouquets. C'est au milieu de ce décor fleuri et des suaves parfums qui s'en exhalent, que l'on nous servit un excellent et plantureux déjeûner, sorti des fourneanx de la Flore Mauricienne de Port-Louis. Malheureusement la pluie vint un instant jeter une ombre sur ce riant tableau.

Après déjeûner, le gérant de la sucrerie nous conduisit en voiture, avec M. Joseph d'Arifat, visiter leurs immenses plantations de cannes, qui couvrent plus de 2,000 arpents (plus de 600 hectares).

Ne pouvant m'acquitter autrement envers ces Messieurs de ce que je dois à leur bienveillante réception, je les prie de vouloir bien me permettre de leur exprimer ici toute ma gratitude.

Les Pamplemousses, séparés par la moitié orientale de la chaîne du nord-ouest, se déroulent au nord du district de Moka. Au nord encore des Pamplemousses, le district de la *Rivière du Rempart* se prolonge jusqu'à la mer, où il se termine à l'ouest, au nord et à l'est, par de nombreuses pointes formant entre elles autant de baies.

Les *Pamplemousses* renferment un magnifique jardin, considéré à juste titre comme une merveille.

Le lundi 25 septembre, nous partons avec Toiche, Biagini et Estienne, pour aller visiter ce jardin des Pamplemousses.

En quittant Port-Louis, nous traversons d'abord un pays accidenté et couvert de rochers entre lesquels poussent toutes sortes de plantes, l'aloès surtout, qui paraît devoir constituer bientôt une richesse sérieuse pour la colonie. De toutes parts s'élèvent des cases d'Indiens, dispersées sans ordre et isolées pour la plupart, mais quelquefois réunies en ce qu'ils appellent un *camp*.

La case indienne se compose de quelques piquets fixés en terre et entourés d'une espèce de chaume qui lui sert aussi de toiture. La case de l'Indien n'a qu'une seule pièce où tous sont entassés hommes, femmes, enfants et bestiaux. Aujourd'hui cependant l'Administration de Maurice, dans un but d'hygiène, impose aux Indiens l'obligation de loger leurs bestiaux dans une case à part; mais cette sage mesure est loin d'être toujours observée.

Le chemin de fer traverse pendant près de huit minutes le cimetière de Bois-Marchand, immense nécropole de plusieurs kilomètres de longueur sur une largeur à peu près égale, divisée par quartiers, où chaque nationalité enterre les siens. C'est ainsi que le quartier des Musulmans est distinct de celui des Chinois, de même que le quartier des Indiens est distinct de celui des Créoles, etc. Enfin, un quartier particulier est réservé aux suppliciés.

Arrivés à la station des Pamplemousses, nous gagnons à pied le jardin, situé à un kilomètre environ de la gare. Nous avons garde de suivre le conseil des employés du chemin de fer, nous engageant à prendre une des nombreuses carioles qui stationnent à la sortie, car l'on marche très peu à Maurice. Nous avons ainsi le double avantage de faire à pied une très jolie route et de faire l'économie de 2 roupies (5 francs).

Le *Jardin des Pamplemousses* est situé près du village immortalisé par le sublime roman de Bernardin de Saint-Pierre, non loin de l'église où venaient prier Marguerite et madame de la Tour. L'on pénètre dans ce jardin par une immense grille d'un fort joli travail d'ornementation. En face de l'entrée, une vaste avenue, embellie de parterres et de corbeilles de fleurs, de chaque côté de laquelle se trouve une bordure d'arbres équatoriaux d'essences les plus diverses, mais conservant entre eux une admirable harmonie.

A droite, la demeure du gardien, gentil logis, entouré d'arbres et de fleurs, en parfait accord avec le milieu où il s'élève.

A gauche, perpendiculairement à l'avenue principale, une petite allée, pleine d'ombre, bordée de rafias, nous conduit à un monument que l'on nous montre comme le *Tombeau de Paul et Virginie*. Ce monument actuellement en ruines est entouré d'une ceinture de grands arbres. Le piédestal, de 1^{m} 50 environ de hauteur, est surmonté des restes d'une statue que l'on nous dit être celle des héros de Bernardin de Saint-Pierre. C'est à peine si l'on peut reconnaître, dans ces débris restés debout, l'image d'une jambe recouverte par les plis d'une robe. En fait, ce monument, malgré la croyance populaire, n'a, je crois, rien de commun avec Paul et Virginie. Ce serait tout simplement, d'après ce que j'ai pu apprendre de personnes éclairées, une statue de Flore, élevée vers 1789, et dont il ne reste plus que quelques vestiges.

Qu'en est-il de Paul et Virginie? Évidemment c'est une fiction, quoique le peuple de Maurice et celui des Pamplemousses surtout

non seulement ne mettent pas en doute leur existence passée mais encore en fasse en quelque sorte l'objet d'un culte particulier.

Une partie du roman fut inspiré à Bernardin de Saint-Pierre par le naufrage du *Saint Geran*, qui se perdit près de l'île d'Ambre, sur la côte nord-est de l'île.

C'est le 17 août 1744, que *Le Saint-Geran*, parti de Lorient le 24 mars, sous les ordres du capitaine de la Marre, se jeta sur les récifs de coraux qui entourent de toutes parts l'Ile de France. Presque tout le monde, équipage et passagers, se mit à la mer, pour tacher de gagner la côte,en s'aidant des épaves du bâteau.Presque tous périrent: de ce nombre, le capitaine de la Marre. Il restait à bord du navire coupé en deux Mlle Mallet et M. de Peramont sur le gaillard d'arrière; et sur le gaillard d'avant Mlle Caillou et le lieutenant de Montandre, qui devait l'épouser en arrivant à terre. M. de Montandre avait construit un radeau pour sauver sa fiancée. Il la supplia vainement à genoux de retirer une partie de ses vêtements. Mlle Caillou lui tendit la main en signe d'amitié, mais rejeta toutes ses prières, et refusa même de descendre sur le radeau. M. de Montandre, ne pouvant la fléchir, porta plusieurs fois à ses lèvres une mèche de cheveux que lui avait donné sa fiancée, puis attendit à côté d'elle qu'ils fussent engloutis pour jamais.

C'est dans la *Vallée des Prêtres*, non loin de Port-Louis, sur les bords de la rivière des Lataniers, que Bernardin de Saint-Pierre a placé la demeure de Marguerite et de Mme de la Tour. La description qu'il fait de ces lieux est encore à peu près exacte.

Pour donner un corps à cette charmante fiction, l'on a construit près du village des Pamplemousses un monument, autre que celui du jardin, désigné aussi sous le nom de *Tombeau de Paul et Virginie.*

Nous gagnons ensuite, par une allée latérale, un rond point formé dans l'axe de l'avenue principale, par une pièce d'eau au milieu de laquelle se trouve une île charmante; malheureusement nous ne pouvons y pénétrer faute de pont ou de barque.

Dans les eaux du lac une grande quantité d'énormes gouramiers, que l'on prendrait facilement à la ligne. Quelques-uns doivent atteindre le poids de quatre à cinq kilogrammes.

Nous prenons un instant de repos dans une toute petite île de quelques mètres carrés seulement, ombragée par plusieurs grands palmiers de diverses espèces, où un banc en bois, dissimulé sous d'im-

menses feuilles be bananiers et de palmiers à raquettes, nous tend ses bras hospitaliers.

Nous faisons le tour complet du lac, où nous apercevons plusieurs espèces d'oiseaux qui nous sont complètement inconnus. Deux cygnes noirs viennent jusque sur le gazon nous réclamer quelques morceaux de pain, sans qu'il nous soit possible, malheureusement, de faire droit à leur demande.

De toutes parts nous admirons la diversité et la puissance de cette étonnante végétation tropicale. Quelle infinie variété de palmiers, parmi lesquels le palmier de cayenne et le palmier à raquettes occupent le premier rang. Les bananiers aux feuilles gigantesques et les cocotiers donnent un aspect féerique au paysage, qu'égayent et varient le rafia, le badamier, l'avocatier, le flamboyant, le calebassier, le multipliant ou figuier des pagodes, etc., etc.

Les fleurs les plus brillantes et les plus rares, indigènes ou exotiques, s'étalent partout en corbeilles sur les tapis de verdure, qui de toutes parts bordent les allées. Les allées sont d'ailleurs admirablement sabléés et entretenues.

Nous enfonçant à droite dans les fourrés, nous allons visiter le jardin ou plutôt le quartier des fleurs. C'est un vaste parterre sans ombrage où le soleil des tropiques donné aux fleurs de tous les pays, que l'on y cultive, une splendeur et un éclat inusités. Au milieu, une superbe pièce d'eau, la plus belle du jardin, bordée d'une large pelouse qui est ombragée de grands arbres.

Sur la gauche du jardin des fleurs l'on descend dans ce que j'appellerais volontiers la *Vallée des Merveilles*. Sous des massifs de multipliants, de badamiers, d'arechiers, de palmiers, de cocotiers, de bananiers, de flamboyants, etc., etc., s'épanouissent comme un sourire des parterres et des pièces d'eau. La beauté de cette partie du jardin des Pamplemousses dépasse tout ce que l'imagination peut rêver. Les multipliants par leurs mille racines aériennes, à travers lesquelles se produisent les *plus admirables effets de lumière,* nous offrent, parfois l'aspect de décors d'opéra les plus féeriques, parfois l'aspect de véritables forêts vierges. Au milieu courent en murmurant des ruisseaux limpides, qui tombent de cascade en cascade, disparaissant sous des amoncellements de rochers, pour reparaître quelques mètres plus loin.

C'est le tableau de la nature qui m'a jusqu'à ce jour le plus vivement impressionné. Quelle merveille et quelle poésie, et combien ce pays était bien fait pour inspirer le roman de Paul et Virginie !

Après avoir circulé en tous sens dans le jardin des Pamplemousses, nous allons visiter l'église (1) et revenons à Port-Louis l'âme pleine de poésie et de bonheur.

PORT-LOUIS. — Quoique Port Louis soit le premier point de Maurice que j'ai visité, je l'ai réservé jusqu'ici, afin d'en parler en plus complète connaissance de cause

En arrivant à Port-Louis, on aperçoit, à droite, sur le bord de la mer, une bordure de filaos, qui masque la presqu'île boisée du Cassis. Derrière ce rideau se trouve le cimetière entouré d'un mur et divisé en plusieurs quartiers. D'un côté le tombeau des blancs, de l'autre celui des noirs ; celui des Chinois distinct de celui des Malais, et ainsi pour les autres races. Il existe à Maurice un préjugé inflexible à ce sujet. La mort elle-même ne saurait laver l'opprobre d'avoir eu du sang de couleur dans les veines.

Le cimetière de Port-Louis, entouré de toutes parts de badamiers, de filaos, de palmiers, de multipliants, renferme un très grand nombre de fort beaux monuments, qui, pour la plupart, se perdent sous des monceaux de fleurs et s'abritent à l'ombre de grands arbres.

Entre le cimetière et la ville, l'usine à gaz et un temple chinois. Plus loin, presqu'en face, la *Montagne des signaux*. Devant soi la chaine du *Pouce* et de *Pieterboth*, qui entourent Port-Louis, comme d'une ceinture.

Un peu sur la gauche, la *Petite montagne*, qui porte la citadelle.

Tout à fait à gauche, l'île des Tonneliers et la chaussée qui l'unit à la terre ; plus loin la *baie du Tombeau* et les *Pamplemousses*.

La matinée du 17 est entièrement consacrée au débarquement des passagers et de leurs bagages. Ce n'est que vers une heure que je descends à terre, au lieu dit le *Chien de plomb*.

Port-Louis est une ville de 55,000 à 60,000 âmes. Il peut se diviser en trois parties. A gauche, en débarquant, le *camp Malabar*. A droite, jusque sur le versant de la montagne des signaux, le *camp créole*. Au centre, entre les deux, la ville européenne habitée par les blancs.

---

(1) L'église des Pamplemousses n'offre rien de remarquable. Elle est située sur une place ombragée. Tout près, séparé par la route, se trouve le cimetière qui renferme un grand nombre de fort beaux monuments.



PLAN
du Port et de la Ville
de PORT-LOUIS
(Ile Maurice)
Echelle d'un demi mille marin (926 metres
NORD
OUEST
EST
SUD
MER ROUGE
Ile Barkly
Rocher Rat
Dyque
TROU FANFARON
CHAMP DE MARS
BAIE DE LA GRANDE RIVIÈRE
DISTRICT DU CHAMP DE LAURE
Mont du Signal

Le camp Malabar est occupé par les Indiens et la population ouvrière. Le camp créole est la demeure des indigènes et des noirs.

En débarquant, l'on aperçoit tout d'abord la statue de La Bourdonnais et la Place d'Armes. C'est une rue qui peut avoir 60 mètres de large et conduit du port à l'*Hôtel du Gouvernement.* Elle se présente sous l'aspect d'un parc divisé en plusieurs squares par les rues qui la traversent. Elle est plantée de grands arbres qui l'ombragent et de fleurs. Du côté droit, en quittant le port, se trouvent de grands bâtiments en pierres occupés en partie par des maisons de banque.

Comme à Saint-Denis les maisons sont pour la plupart en planches et entourées de jardins : aussi la ville est-elle trés étendue. Les maisons sont ordinairement à un seul étage, et beaucoup même n'ont qu'un rez-de-chaussée. Elles se composent en général d'un *corps de bâtiment* avec *varangue* donnant sur un *jardin*, qui s'ouvre sur la rue. De chaque côté un *pavilion.* Le plancher est surélevé pour éviter l'humidité du sol. Les croisées sont en partie à claire-voie pour favoriser la circulation de l'air. On ne met de carreau que le strict nécessaire pour le passage de la lumière, La *cuisine* et les *cases* des domestiques sont séparées du corps de logis principal.

Les rues sont larges et bien alignées ; les principales sont : la Place d'Armes, la rue de la Chaussée, qui conduit d'abord de la place du Gouvernement au *Jardin de la Compagnie.* Le Jardin de la Compagnie est une magnifique promenade plantée de grands arbres, principalement de multipliants, de badamiers et de calebassiers, où sont suspendues d'énormes *calebasses.* Ces fruits doivent à leur forme particulière le nom bizarre qu'on leur donne dans le pays. Le Jardin de la Compagnie est la plus belle promenade de Port-Louis.

La rue de la Chaussée se continue ensuite jusqu'à la rue du Rempart. C'est la rue commerçante par excellence ; c'est là que sont les principaux magasins. Le plupart sont français. On y remarque surtout un grand nombre de bijoutiers, car les femmes étant fort coquettes, la bijouterie est pour Maurice un article de commerce important. Les maisons s'ouvrent directement sur la rue, mais la plupart ont un jardin par derrière. La rue des Casernes, qui n'est que le prolongement de celle de la Chaussée, conduit aux Casernes.

Ces deux rues sont séparées par la rue du Rempart qui les coupe angle droit et se prolonge jusqu'à la cathédrale de St-James ; Elle est bordée de jardins, ombragée par place de bois noirs, et badamiers de multipliants, qui étendent leurs branches en dehors des jardins. Au N° 33 de cette rue, chez M. Bouis-Thomas, où j'ai reçu bien sou-

vent la plus cordiale hospitalité, s'élève, au milieu du jardin, un multipliant remarquable. Les racines aériennes forment par leur réunion au niveau du sol une tonnelle où plusieurs personnes peuvent prendre place autour d'une table. Au-dessus, à la hauteur d'un premier étage, une terrasse qui rappelle celles de Robinson près de Paris. J'ai conservé de cette maison et de toute la famille un bien doux souvenir, car j'y ai toujours reçu l'accueil le plus bienveillant. Le mercredi 27 septembre notamment, avec Toiche et le lieutenant Ferouillet, après un somptueux dîner largement arrosé de champagne glacé, nous y avons passé une de nos meilleures soirées. L'on se couche d'habitude à huit heures, mais ce jour-là, à onze heures nous dansions encore. Ces braves et honnêtes gens étaient si heureux de nous recevoir, qu'ils se considéraient presque comme nos obligés, lorsque nous pouvions accepter leur invitation.

De l'autre côté de la Place d'Armes, faisant suite à la rue de la Chaussée, se trouve la rue Royale, également très commerçante. Elle est coupée perpendiculairement par plusieurs rues, qui, à droite, conduisent au champ-de-mars, et, à gauche, ramènent au quai ou conduisent au *bazar* ou à l'*hopital*. De ce nombre est la rue de l'Église (Church street), où se trouve la Flore Mauricienne, la rue de Bourbon, la rue de la Corderie et celle de l'Hopital.

A droite de la rue Royale, derrière l'Hôtel du Gouvernement, s'élève le héâtre. Les places et la distribution sont bonnes, mais la troupe de cette année est médiocre.

Plus loin, derrière l'Hôtel du Gouvernement, à l'extrémité de la ville, le Champ de-Mars, où se trouve le tombeau de Malartic. C'est là que ces passent les revues, où de temps en temps se fait de la musique le soir vers quatre heures. C'est là aussi qu'au mois d'août ont lieu les courses de chevaux. A cette occasion les dames de Maurice font preuve d'une jalousie féroce dans leur lutte frénétique de coquetterie. La plupart font venir de Paris tout ce qu'il y a de plus beau dans les meilleurs magasins (les maris ne savent pas toujours tout ce que cela leur coûte).

Le *Bazar*, situé près du quai, du côté du *Camp Malabar*, présente une certaine analogie avec les halles centrales de Paris ou de Lille. Comme elles, il est construit tout en fer et entouré de grilles. Il se compose de plusieurs galeries qui ont chacune leur affectation particulière. Les unes pour les fruits, les légumes ; d'autres pour le poisson, les viandes ; d'autres pour la lingerie, les bimbeloteries, etc., car l'on y vend de tout.

Parmi les fruits, on trouve en abondance des bananes, des mangues, des papayes, une espèce de poire appelée l'avocat, le jamrose, la goyave que l'on mange rarement en nature, mais dont on fait d'excellentes compotes, on y trouve aussi des cannes à sucre que les indigènes aiment à brouter.

Le *bazar* est surtout curieux et doit être visité le matin de six heures à huit heures. C'est alors qu'il offre tout son intérêt, tout son cachet. L'on y trouve une foule immense, réunissant tous les types et tous les costumes qui sont à Maurice. Les malabars, les arabes, les chinois, les malgaches, les créoles, les malais, etc.; car, à ce moment, chacun va *faire son bazar* comme en France on va *faire son marché*.

Chaque nationalité a en quelque sorte sa spécialité de commerce. Ainsi les Indiens ont à peu près le monopole de la vente des légumes et des fruits. Le chinois, essentiellement commerçant, travailleur et passionné pour le lucre, s'est emparé presque exclusivement du commerce de l'épicerie, au point que chinois et épicier sont devenus synonymes. Je demandais un jour où je trouverais des cigares : « *Chez le chinois* », me répondit-on. — Chez quel chinois, demandai-je de nouveau. « *Chez n'importe lequel*, me dit-on. On voulait dire : « *chez l'épicier*. ».

Le chinois seul établit boutique où il vend de tout : des épices de toutes sortes, du sucre, du café, du thé, des pipes, du tabac, du fil, des aiguilles, des liqueurs de toutes sortes, toutes les boissons du pays, du poisson desséché, des clous, du papier, des étoffes, des chaussures, etc., etc., etc...... Beaucoup sont en outre loueurs de voitures.

Les Parsis, originaires du Foristan, tiennent surtout à Maurice comme à Aden, les grandes maisons de commerce. La plupart ne sont que des représentants de négociants de leurs pays.

Non loin du *bazar, l'hopital*, les *dry docks* et la *calle sèche*.

Quoique situé comme Bourbon en plein tropique du Capricorne, quoique soumis au même climat, Port-Louis présente plus d'animation que Saint-Denis.

Dès le matin à six heures les quais et les rues qui avoisinent le bazar sont envahis par une foule nombreuse. Les uns apportent leurs denrées au marché, d'autres viennent y faire leurs provisions.

De dix heures à quatre heures du soir, l'animation n'est pas moindre quoiqu'un peu différente. C'est le moment des *affaires* qui se traitent surtout dans le quartier européen, aux abords des quais, de la Place d'Armes, de la rue Royale et de la Chaussée. Mais vers quatre

ou cinq heures, on ne trouve plus dans la rue que ceux qui partent pour la campagne. Tous les magasins sont fermés à quatre heures et demie. Port-Louis n'est plus alors qu'une ville déserte, morte.

Quoique l'importance des affaires qui se traitent à Maurice paraissent protester contre l'opinion, universellement admise, qui fait du créole un être essentiellement apathique et paresseux; il n'est pas douteux que l'indigène de Maurice se laisse facilement aller à l'indolence et ne se livre volontiers au plaisir de ne rien faire. Mais les besoins sont nombreux et impérieux à Maurice, et la lutte pour l'existence oblige chaque jour le créole à sortir quelques heures de son apathie naturelle.

Mais aussi avec quel empressement aussitôt les affaires terminées, les magasins fermés, c'est-à-dire vers quatre heures et demie, se livre-t-il au repos le plus absolu. Chacun se retire chez soi, dans sa famille, d'où l'on ne sort plus. La vie de famille est tellement absorbante à Maurice, que dans cette ville de 60,000 âmes environ, *il n'y a pas un seul café.*

Il y a, cependant, outre quelques buvettes ouvertes sur les quais à l'intention des matelots, et les boutiques de chinois, qui vendent de tout, il y a, dis-je, à ma connaissance quatre établissements où l'on peut se rafraîchir : deux hôtels, celui d'Orient et celui de la Monnaie et deux établissements d'un genre particulier : La *Flore Mauricienne*. rue de l'Église, le plus en renom, et le *Glaneur*, rue Royale, également très bien tenu. Ces deux établissements sont à peu près l'analogue de nos maisons de pâtisseries-confiseries. L'on y trouve des gâteaux, des glaces, des liqueurs, de la bière, de la limonade, du champagne, du madère, etc., etc. Mais dans aucun on ne trouve le caractère de nos cafés français. Point de salle pour les conversations ou les jeux, on ne fait qu'y passer. D'ailleurs, en dehors des jours de théâtre, ils ferment aussi à cinq heures du soir.

A huit heures un coup de canon donne le signal de l'extinction des feux dans le port; à ce moment presque tout le monde se couche.

Aussi la nécessité de se créer une famille ou des relations s'impose-t-elle d'une façon absolument impérieuse à quiconque doit séjourner à Maurice. Heureusement, il faut le dire à la louange des habitants, aucun pays au monde peut-être ne pratique l'hospitalité avec autant d'empressement et de bienveillance. Je dirai plus, l'empressement que l'on met à vous inviter est quelquefois gênant. L'on reçoit souvent plusieurs invitations à la fois, et comme l'on ne peut les accepter

toutes, l'on est souvent exposé à froisser ceux à qui l'on refuse. Je dois dire, cependant, que le chaleureux accueil que j'ai reçu à Maurice s'adressait beaucoup à ma qualité de français et à mon titre de docteur du Godavery ; car les anglais au contraire sont en général assez mal vus, et, en dehors des réunions officielles, ils sont peu reçus dans les familles.

Les Mauriciens parlent tous couramment le français ; mais beaucoup, même parmi les bonnes familles, se refusent à parler l'anglais. J'ai connu plusieurs personnes bien posées, entre autres une charmante jeune fille, fort bien élevée, bonne musicienne et fort instruite, qui se refusait obstinément à apprendre l'anglais pour n'être pas contrainte de le parler. J'ai connu aussi très intimement, et eu pour ami, un fonctionnaire d'un grade élevé parlant parfaitement l'anglais, mais ne répondant jamais lorsqu'on ne lui parlait pas en français.

Un fait caractéristique rendra compte de l'état des esprits à cet égard. Le gouvernement anglais a exigé que la justice rendue en français fut désormais rendue en anglais. Comme Maurice est soumis à la juridiction du jury, l'on n'a plus trouvé le nombre de jurés nécessaires, beaucoup déclarant ne pas connaître l'anglais. Le gouvernement a dû alors avoir recours au moyen suivant : un monsieur se présente et vous demande en anglais un renseignement quelconque et engage conversation. Si vous répondez, il vous inscrit sur la liste des jurés. Le gérant de la sucrerie de Valleta s'est trouvé pris de cette façon.

Aussi les Anglais, se rendant parfaitement compte de la disposition des esprits à leur égard, font-ils tout leur possible pour renouveler la population de Maurice.

Ils accablent d'impôts et de vexations la population indigène, qui leur est hostile, pour l'obliger à émigrer ; et favorisent autant qu'ils peuvent l'immigration indienne, qui est fort mal accueillie par les Mauriciens. Plus de 40,000 Malabars sont venus s'établir à Maurice dans les neuf premiers mois de 1882. Il y a, en ce moment, à Maurice, plus de 250,000 indiens sur une population totale de 360,000 âmes.

On voit par là combien le souvenir et l'amour de la France sont restés profondément gravés dans le cœur des Mauriciens. Et cependant ils n'ont pas, comme en Alsace, l'espoir d'être un jour rattachés à la mère patrie. Ils savent fort bien qu'ils sont à jamais séparés de nous, et cependant ils nous aiment. Leur attachement n'en est que plus touchant.

Cela prouve, ainsi que j'avais l'honneur de le dire dans mon

Projet d'exploration dans l'Afrique centrale, qu'il vaut mieux, pour coloniser, se faire aimer que se faire craindre. On fait plus par la douceur et la bienveillance, que par la violence et la force des armes. L'œuvre est plus durable.

Mais lorsqu'un peuple a laissé dans un pays des souvenirs aussi touchants, des attaches aussi vivaces, après plus de 70 ans de domination étrangère, ce n'est pas seulement manquer de patriotisme, mais c'est encore se mettre en opposition avec la vérité que de prêcher, comme on le fait chaque jour chez nous, que la France ne sait pas coloniser.

LES MŒURS à Maurice sont relativement faciles : mais chacun apporte le plus grand soin à cacher des écarts dûs au tempérament et provoqués par l'influence du climat et d'autres causes. Mais Port-Louis est une ville essentiellement indiscrète, tout se sait. Si les hommes ne s'occupent pas exclusivement audehors de leurs affaires commerciales, beaucoup de femmes, même parmi celles qui jouissent d'une certaine considération, oublient souvent aussi leur devoir, non-seulement pour obéir aux mêmes influences du climat et du tempérament, mais encore pour se procurer une toilette dont urs maris les ont frustrées.

CLIMAT. — Maurice étant situé en plein tropique du Capricorne, son climat est chaud. Il est même torride à Port-Louis et sur les côtes. Mais sur les hauts-plateaux de l'intérieur, la température, durant une partie de l'année, est relativement douce et très supportable.

Depuis que l'on s'est livré à un défrichement effréné, pour retirer de la terre plus qu'elle ne peut donner, les côtes et les basses terres sont devenues la patrie de fièvres dangereuses, qui présentent souvent un caractère clinique inconnu dans nos pays. J'en ai vu débuter brusquement par une attaque d'apoplexie foudroyante et revêtir le troisième ou le quatrième jour seulement, sous l'influence du sulfate de quinine, la forme normale et suivre alors une évolution naturelle. D'autrefois, st la symptomatologie du typhus cerebro-spinal qui ouvre la scène, par un début non moins brusque. Je me suis trouvé un jour très embarrassé et fort inquiet en présence d'un cas de ce genre Ce n'est qu'après sept jours de traitement par le sulfate de quinine et l'aconit que j'ai vu enfin la maladie véritable se révéler, prendre une marche régu-

lière et suivre son cours normal. J'ai eu, d'ailleurs, la chance et le rare bonheur de voir guérir ces deux malades.

En dehors d'une modalité parfois bizarre, les fièvres de Maurice et de La Réunion tirent de leur opiniâtreté et de la violence de leurs manifestations un caractère de gravité que ne présentent pas ordinairement celles de nos pays.

A Maurice, l'année se divise en *deux saisons :* la *saison sèche* et celle *des pluies.* Durant celle-ci, qui s'étend de décembre à avril et correspond à l'été, le pays est souvent le théâtre de violentes tempêtes. C'est pendant l'été, en effet, que surgissent ces ouragans effroyables, ces terribles *cyclones*, qui dévastent et ravagent tout le pays. En 1771, un de ces ouragans ravagea l'île pendant huit heures consécutives et détruisit complètement les récoltes. En 1773, un autre cyclone détruisit 300 maisons à Port Louis, renversa la cathédrale et ravagea les récoltes. Celui de 1861 s'accompagna pendant six jours d'une pluie si violente, qu'il tomba à Port-Louis 1m 15 d'eau et plus du double dans certaines parties de l'ile.

Les 11 et 12 mars 1868 éclata un des plus terribles cyclones que l'on ait vus. Toute l'île fut ravagée, beaucoup de vaisseaux du port détruits, un nombre considérable de personnes tuées ou noyées. A Port-Louis, deux églises protestantes et une église catholique furent renversées, des centaines de maisons détruites, et, d'après le rapport officiel, plus de 50,000 personnes dans l'île se trouvérent sans abri à la suite de cet ouragan. C'est celui, je crois, qui produisit l'îlot Barkly.

La saison sèche commence en mai et finit en novembre. Le mois de septembre est généralement le mois le plus sec et le mois de février le plus humide.

L'atmosphère est très pure à Maurice, le ciel d'un bleu intense ; aussi la vue peut-elle s'étendre à une distance considérable, qui serait incroyable dans nos pays. A ce propos, on raconte qu'autrefois un vieillard, M. Feialfay, apercevait, par réfraction dans le ciel, des navires à 300 ou 400 milles de distance (600 à 800 kilomètres). Quoique l'amiral Dumont-D'Urville (1), qui a longuement parlé de M. Feialfay, ait émis quelques doutes à cet égard, le fait paraît s'être confirmé en maintes circonstances. En 1810, lorsque les Anglais préparaient, à

---

(1) Voyage de l'Astrolabe.

l'île Rodrigue (300 milles), leur attaque contre Maurice, M. Feialfay en prévint le général Decaen, gouverneur de l'île, qui pour toute réponse, le fit enfermer. Le fait cependant n'était malheureusement que trop vrai. Presque chaque jour il annonçait ce qui se passait au large et ses renseignements étaient toujours exacts. Il annonçait les navires se dirigeant sur Maurice plusieurs jours avant leur arrivée.

POPULATION. — La population de Maurice est extrêmement dense, plus dense même que celle de la Belgique. Au 3 avril 1881 elle s'élevait au chiffre de 359.874, soit un peu plus de 304 habitants par kilomètre carré.

On rencontre à Maurice des types de beaucoup de pays, mais la population se compose plus particulièrement de Créoles, d'Indiens, de Chinois, d'Européens de diverses nations, surtout Français et Anglais, d'Africains (Malgaches, Mozambiques), de Malais, de Parsis, etc.

La langue des indigènes est le *créole*, français dégénéré et corrompu, mais encore très intelligible. La classe éclairée parle le français et un peu l'anglais.

GOUVERNEMENT. — Au point de vue politique, Maurice est gouverné par un Secrétaire des Colonies, qui reçoit le nom de *Gouverneur*. Il est nommé par la Reine. Il est assisté d'un Conseil de seize membres; huit nommés à vie par le Gouverneur lui-même, avec l'approbation de la Reine. Les autres sont membres d'office. Ce sont: le Commandant militaire, le Secrétaire de la colonie, le Procureur et Avocat général, le Receveur général, l'Auditeur général, le Protecteur des immigrants (Protector of immigrants), le Secrétaire général et le Receveur des douanes.

Le Conseil exécutif est constitué par le Commandant des troupes, le Secrétaire de la colonie, le Procureur et Avocat général et le Receveur général.

Le Gouverneur a droit de grâce, ses ordonnances ont force de lois.

Maurice est divisé en 9 districts : Port-Louis (66,625 habitants); les Pamplemousses (37,670 hab.); la Rivière-du-Rempart (20,726 h.); Flacq (56.022 h.); le Grand-Port (52,982 h.); la Savanne (34,447 h.); la Rivière-Noire (15,292 h.); les Plaines Wilhems (46,315 h.); Moka (29,768 h.).

L'ordre est rigoureusement maintenu et les peines contre les rixes sont sévères. Un coup de poing se paie 200 roupies (500 francs). Le duel est puni de mort et les *sentences toujours exécutées*. Aussi les duellistes vont-ils vider leurs querelles à La Réunion, en territoire français. C'est précisément ce qui eut lieu lors de mon voyage. Nous avons ramené de Bourbon à Maurice deux combattants et leurs témoins, qui n'ont eu d'ailleurs que le mal de mer.

L'INSTRUCTION est très limitée à Maurice. Il y a cependant plusieurs écoles, mais elles sont peu suivies. Sur 70,000 enfants de 5 à 14 ans, 13,000 seulement reçoivent une instruction régulière dans leurs familles ou dans les écoles.

Au point de vue de la *religion*, chaque peuple a la sienne. Les Européens et les Créoles sont catholiques ou protestants ; les Indiens sont Brahmanistes ou Mahométans, etc. Les cultes catholiques et protestants sont subventionnés par l'État.

VOIES DE COMMUNICATION. — Maurice est sillonné en tous sens de routes macadamisées, larges et parfaitement entretenues. Il possède aussi deux lignes de chemin de fer qui partent toutes deux de Port-Louis.

1° La ligne du Nord (North-Line) qui dessert les Pamplemousses, la Rivière-du-Rempart et Flacq ;

2° La ligne du Centre (Midland-line) qui se bifurque à Rose-Hill pour desservir Moka d'un côté, et de l'autre le sud de l'île.

PRODUCTIONS. — La faune de Maurice, en tant que *mammifères*, se compose principalement d'animaux importés. On ne trouve comme production du pays que les *chauves-souris*, dont une espèce atteint un mètre environ d'envergure. Tous les autres animaux, tels que le cerf, le porc sauvage, le singe, le lièvre, le lapin, même le rat, sont des produits d'importation.

Les OISEAUX sont nombreux : On y trouve le mangeur de poules, l'hirondelle comestible, l'oiseau blanc, l'oiseau-manioc, l'oiseau-banane, le merle, le coq du bois, le cuisinier, le cardinal, la perruche, le ramier, le corbijeau, le paille en queue, le pélican, etc. De plus, on

a importé le martin, le bengali, le moineau, deux espèces de tourterelles, la perdrix, la perdrix-pintadée, trois espèces de cailles, la poule d'eau, plusieurs espèces de canards, etc., etc.

Les Poissons sont abondants dans les eaux mauriciennes. Le port de Port-Louis paraît seul faire exception, soit que le mouvement incessant des bateaux éloigne le poisson, soit que celui-ci y trouvant une nourriture abondante refuse les appats qu'on lui présente. Il n'en est pas de même à peu de distance du port, On trouve la carrangue, la vieille, l'aiguille, le capitaine, la bonite, la gueule pavée, le lion, le tazar, le thon, la sardine, etc.,etc., le requin, et plus au large la baleine.

Dans les rivières de Maurice on trouve aussi d'excellents poissons. La carpe, le gouramier, l'anguille, etc., y prennent un goût exquis et délicieux. La carpe des rivières de Maurice n'est pas inférieure à nos meilleures truites de France, y compris celles du Mont-Dore et du Sioulet. On y trouve aussi une espèce d'écrevisse, le *camaron*, particulière, je crois, à Maurice, beaucoup plus grosse que celles de France, voire même que celles de la Meuse et surtout bien supérieure comme finesse de goût. Malheureusement cette espèce tend à disparaître et plusieurs propriétaires riverains de cours d'eau sont obligés de les élever spécialement et d'en faire surveiller la pêche.

L'on ne trouve pas de serpents venimeux à Maurice, mais en revanche l'on y trouve le scorpion, le centpieds, l'araignée, la mouche-maçon, la guêpe, l'abeille, le cancrelat, etc.

La Flore de Maurice est certainement ce que l'île présente de plus remarquable. Ce n'est pas seulement par leur diversité, mais bien plutôt par leur exubérante vitalité que les plantes de ce pays méritent notre attention. Comme produits indigènes, nous trouvons : d'abord une grande variété de palmiers, le bois de natte, le bois puant, le benjoin, la colophane, le cannellier, l'olivier, l'ébène, le bois de fer, le goyavier, le manguier, le veloutier, la fougère arborescente, diverses espèces d'acacias, etc., etc., etc.

Mais, outre ces produits naturels, l'on a importé à Maurice un nombre considérable de plantes et de fleurs, qui prennent sous son soleil ardent un éclat particulier et donnent au pays sa physionomie et son aspect enchanteurs. Tels sont : le flamboyant, le badamier, le bois d'oiseau, le tamarin, le multipliant ou figuier des pagodes, le filao, le cotonnier, le caféier, la vanille, la canne à sucre apportée par

La Bourdonnais, de Java et du Brésil, et qui, aujourd'hui, par suite d'une culture intempestive, est envahie par le *borer*, ajoutons-y le riz, le maïs, le tabac, les épices, l'arechier, la muscade, le girofle, le gingembre, le haricot, le pois, le manioc, l'artichaut, la pistache, etc., etc.

Comme Fruits, nous trouvons : la banane, l'avocat, le citron, le coco, le fruit à pain, le jack, la datte, la figue, l'atte, la bibasse, le raisin, la mangue, le letché, le melon, l'orange, la papaye, l'ananas (1), la pêche, le coing, la grenade, la mûre, la framboise, la fraise, le cœur de bœuf, etc., etc., la liste n'en finirait pas.

Les Fleurs sont représentées par une variété infinie de roses et par un grand nombre de fleurs des tropiques qui exigent chez nous des soins particuliers de culture, tels sont le pelargonium, la verveine, l'héliotrope, l'œillet, la chrysanthème, le jasmin, le pied d'alouette, l'aster de Chine, la passiflore, enfin divers arbustes fleuris et plantes grimpantes. Presque toutes ces espèces se trouvent réunies avec art dans le merveilleux jardin des Pamplemousses.

Le Commerce de Maurice est important; aussi voit-on flotter dans le port des pavillons de tous les pays. Les principaux articles d'exportation sont : le sucre, le rhum, la vanille et la fibre d'aloës, que l'on commence à peine à cultiver, mais qui prendra, je pense, un grand développement. Peut-être même remplacera-t-elle un jour la canne à sucre qui est envahie par le borer.

Le sucre, qui est l'article le plus important, est expédié surtout en Australie, aux Indes et en Angleterre, rarement en France, à cause des droits.

En 1880, Maurice a exporté 110.210.678 kilogr. de sucre répresentant une valeur de 30,492,138 roupies (76,230,345 fr.).

Le Budget de 1880 s'est soldé à Maurice par :

Une recette de.........	7,821,088 roupies,	soit :	19,552,720 francs.
Et une dépense de.....	7,573,260 roupies,	soit :	18,834,900 francs.
Excédent.....	247,128 roupies,	soit :	717,820 francs.

(1) L'ananas n'est pas seulement cultivé comme fruit, on en fait aussi des bordures de défense pour préserver les cannes à sucre des ravages des singes qui n'osent affronter leurs épines.

Comme on le voit, la colonie est en pleine prospérité, puisque non seulement elle suffit à tous ses besoins mais encore donne un excédent de recettes important.

La journée du 2 octobre est consacrée à faire nos adieux à Maurice et aux aimables personnes qui nous ont accueillis avec tant de bienveillance et de générosité ; mais je dus aussi m'occuper des formalités relatives à la patente de santé.

J'allai d'abord au local qu'occupait le consulat de France, lors de notre arrivée, mais il avait changé depuis. J'obtins pour tout renseignement qu'il était transféré dans les environs de la gare. J'étais certes loin de me douter alors qu'il pût y avoir une difficulté quelconque à *découvrir* le siège du consulat de France.

Je parcourus plusieurs fois les rues qui avoisinent la gare, cherchant vainement nos couleurs nationales qui flottent d'ordinaire sur le consulat. Je m'informai à plusieurs personnes, qui ne purent me renseigner. Deux d'entre elles voulurent bien m'aider dans mes recherches, qui fussent, malgré tout, restées vaines, si, par le plus grand des hasards, je n'avais rencontré un officier du Godavery, sortant du consulat, devant lequel, sans m'en douter, j'avais passé plusieurs fois. J'en suis encore a me demander quel est le motif qui avait engagé notre Consul ou son remplaçant à cacher avec tant de soins le pavillon français.

Le consul était en congé. Je fus reçu par M. N...... qui en remplissait les fonctions. Il s'agissait d'obtenir une patente nette afin d'éviter la quarantaine qui nous attendait à La Réunion ; car M. N...... avait précédemment envoyé à Bourbon des lettres alarmantes sur l'état sanitaire de Maurice, menacé, disait-il, d'une épidémie de variole.

Dans la nuit du 22 au 23 septembre, en effet, un navire anglais, le *clan campbell*, s'était échoué sur les récifs qui bordent la baie du Cap. Vers minuit on avait tiré le canon d'alarme et fait des signaux de détresse. Plusieurs embarcations s'étaient aussitôt portées à son secours. A la demande qui lui était adressée, s'il n'y avait point sur le bateau, de maladies contagieuses, le capitaine, au mépris des lois internationales, aurait répondu négativement, quoi qu'il y eût un cas de variole à bord.

Les sauveteurs accostent donc sans méfiance. Mais lorsqu'on apprit

l'existence de la maladie, le bateau naufragé fut immédiatement abandonné et les embarcations revinrent à terre. Par ordre du Gouverneur l'on s'empara de tous ceux qui avaient communiqué avec le bateau et de ceux qu'ils avaient approchés à leur retour. De ce fait, 147 personnes furent envoyées en quarantaine à l'Ile Plate.

M. N...... toujours fort agité, avait aussitôt adressé à St-Denis des appréciations erronées sur l'état sanitaire de Maurice, peut-être même avait-il fait ce qu'on appelle vulgairement du zèle, c'est-à-dire exagéré la situation.

Ce n'était certes pas chose facile en la circonstance, d'obtenir patente nette, car tous les bateaux partis précédemment avaient eu patente chargée. Aussi dus-je m'escrimer pendant une heure environ pour faire comprendre à M. N...... que, n'ayant pas communiqué avec le *clan campbell*, nous étions complètement exempts de toute contagion, même en considérant comme contaminées toutes les personnes qui avaient approché le navire naufragé.

Je lui expliquai que la variole est contagieuse pendant la période de *suppuration* et de *desquammation*; que la contagion est douteuse pendant la période d'*éruption*, mais qu'en tout état de cause la période de 11 ou 12 jonrs d'*incubation*, qui précède toute manifestation de la maladie est absolument sans danger de contage ; que par conséquent les gens qui avaient communiqué avec le bateau, dussent-ils être tous atteints, étaient incapables de transmettre la maladie, puisqu'ils avaient été internés immédiatement.

Il ne voulut rien entendre. Il s'agitait, se demenait, ayant à la main un immense porte-plume, un vrai manche à balai, invoquant toujours sa responsabilité, qu'il devait mettre à couvert.

Enfin, de guerre las, je finis par lui dire qu'il n'avait pas qualité pour apprécier ces questions, qui n'étaient pas de sa compétence, et j'insistai vivement pour qu'il se bornât à signaler, sans commentaires, les faits tels qu'ils s'étaient passés. Sa responsabilité était ainsi tout-à-fait à couvert.

J'obtins donc une déclaration que la santé était bonne à Maurice ; mais il ajouta à l'encre rouge et en soulignant : « *sous réserve de mes précédentes lettres*. » C'était annuler la déclaration, qui était cependant absolument conforme à la vérité. Aussi en rentrant à bord, déclarai-je au commandant que certainement nous n'obtiendrions pas la libre-pratique à la Réunion.

Le mardi 3 octobre, nous achevions nos préparatifs de départ, et, à six heures du soir, nous levions l'ancre.

Aux derniers rayons du soleil couchant je jetai un dernier regard sur cette île de l'hospitalité, que j'avais saluée le 17 septembre aux premiers rayons de l'aurore.

Je me sentis profondément ému au souvenir des aimables personnes qui m'avaient si bien accueilli et que je quittais, probablement, pour toujours.

Dr L. LACROIX

(A suivre).

COURS DE GÉOGRAPHIE.

L'abondance excessive des matières qui ont été insérées dans les Bulletins de la Société depuis un an, et les conférences si nombreuses et si intéressantes qui se sont succédé, ont obligé la Commission du Bulletin et le Secrétaire-général à retarder le compte-rendu des Cours faits en 1882 par M. Guillot, et à ajourner à une date plus lointaine encore le résumé des cours qui ont eu lieu en 1883.

Nous reprenons aujourd'hui la suite des leçons sur les colonies françaises (1) qui se sont terminées par l'étude du Gabon et de nos possessions en Amérique et en Océanie.

I.

Le Gabon,

par M. E. GUILLOT,
Ancien Secrétaire-général de la Société,
Professeur agrégé d'histoire au lycée Charlemagne.

La colonie française du Gabon, située sur la côte occidentale d'Afrique, a été trop longtemps dépréciée et négligée, et semble, depuis les expéditions nombreuses qui se sont efforcées de l'étendre, devoir être un jour une de nos meilleures possessions.

Son acquisition est relativement récente. Les Portugais nous y avaient précédés au XVIIIe siècle et s'occupaient surtout, dans ces parages du lucratif commerce de la traite des nègres. Ce négoce déplorable était en prospérité dans la première moitié de notre siècle malgré les traités de 1815, 1830 et 1834, lorsque le Gouvernement français résolut pour le combattre de créer un poste sur la côte occidentale d'Afrique. En 1841 le commandant Bouet-Villaumez entamait des négociations avec les Gabonais et l'année suivante le capitaine de Montléon prenait possession de la baie du Gabon au nom de la France.

(1) Voir les bulletins de l'année 1882.

Ce premier établissement n'était donc pas fondé dans un but agricole ou commercial ; c'était une position militaire d'où l'on comptait combattre et détruire la traite.

Le premier poste, le fort d'Aumale, fut abandonné vers 1848 et transporté plus au sud ; il devint ainsi notre comptoir actuel de Libreville. L'estuaire du Gabon est une des trois meilleures rades de la côte occidentale d'Afrique. Des deux autres, l'une, Dakkar, est également en notre pouvoir, l'autre, le Cap, appartient aux Anglais. Dans ce golfe viennent aboutir deux rivières : le Como, cours d'eau navigable dans lequel vont se réparer nos canonnières, et le Rhomboë qui serait une artère commerciale importante s'il n'était encombré de bas fonds à son embouchure.

Le port de Libreville, capitale de tout le Gabon, est situé à 8 milles de l'Océan, sur l'estuaire ; une jetée y forme un petit port, qu'indique un petit phare. On y remarque deux grands bâtiments en pierre, la maison du gouvernement et l'hôpital; à Libreville se trouvent des ateliers de charpentage, une caserne, un magasin à vivres. Les deux établissements d'instruction sont dirigés par des sœurs et par les P. P. de la Mission, qui apprennent à lire et à écrire aux jeunes indigènes.

Outre Libreville, les possessions françaises comprennent encore le village de Louis et le village du roi Denis, qui fut notre allié jusqu'à sa mort.

La population de ces établissements et des régions qui s'étendent jusqu'à L'Ogooué appartiennent à quatre familles différentes : les M'pongwés, les Shekianis, les Bakalais et les Fans ou Pahouins.

Les M'pongwés habitent dans des villages composés de petites cases sur les bords de la mer ou des rivières. Paresseux et indolents, ils pourraient beaucoup faire ; leur type est splendide. Grands, bien faits, les yeux expressifs, mais le nez désagréablement épâté, ils sont plutôt bronzés que noirs. Leur costume est fort simple : en temps ordinaire ils portent une pièce de cotonnade autour des hanches jusqu'à mi-jambe. En grande tenue ils se drapent dans une pièce d'étoffe qui va depuis les épaules jusqu'aux pieds ; ils ont aussi parfois des colliers de perles avec des fétiches.

Dans leurs cases, assez propres, est une chambre commune, ornée de canapés en branches de palmiers ; au milieu s'élève le foyer ; l'homme dort, les femmes fument la pipe, vaquent au ménage ou procèdent à leur coiffure très longue et fort compliquée.

La polygamie est pratiquée par les M'pongwés ; la courte fécondité des femmes et le grand nombre de naissances féminines en sont la cause ; mais, comme chez les Zoulous, il y a toujours *la grande femme*, la principale, celle qui dirige et commande tout. Les jeunes filles se marient à dix ans, à vingt ans les femmes sont déja vieilles. Le mariage est un simple marché ; le gendre a souvent recours à une plante (*odepou*) pour toucher le cœur du futur beau-père. Il est curieux de constater que les mariages sont rares entre habitants d'un même village. Les femmes sont considérées comme de véritables bêtes de somme, elles font tous les travaux du ménage et portent de lourds fardeaux ; l'enlèvement d'une femme est considéré comme un crime terrible ; le ravisseur doit payer une forte amende et subit un châtiment corporel.

Leur religion est le fétichisme, ils adorent surtout ce qu'ils craignent. Dans chaque village est un temple où les Européens ne peupent pénétrer qu'avec peine. Griffon du Bellay qui fut admis à visiter l'un d'eux, rapporte qu'il y trouva un dieu et des déesses en bois, tout barbouillés, autour desquels pendaient des ex-voto formés de peaux de bêtes, A certaine époque a lieu la procession des idoles en grande pompe ; des hommes tout barbouillés les promènent, et le chef du village conduit la cérémonie, armé d'une longue sonnette, signe de sa dignité.

Les M'pongwés sont extrêmement superstitieux. Le guerrier n'irait pas au combat sans caresser un morceau de cervelle de léopard ; la cendre provenant de la calcination des os d'un blanc est réputée un talisman infaillible ; ils ne dorment jamais sans avoir auprès d'eux de petites figurines protectrices.

A la tête de chaque village est un chef nommé à l'élection; aujourd'hui investi par le Commandant français, il juge les petites querelles et les procès de minime importance. Le plus curieux de ces despotes était le roi Denis, qui parlait l'anglais, le français, le portugais, l'espagnol ; son dévouement aux Européens fut récompensé par la croix de la Légion d'honneur, et des décorations anglaise et italienne. On lui avait fait don de plusieurs costumes variés, et il mettait toute sa gloire, en négociant un traité avec les populations voisines, à paraître chaque jour avec un uniforme différent ; on le voyait ainsi successivement en général français, en amiral anglais et en marquis de Molière.

Les Shékianis habitent les forêts et sont très redoutés des M'pong-

wés. Leur peau rude est d'un noir d'ébène ; ils ont la machoire en saillie ce qui leur donne, un aspect repoussant.

Nomades par goût, ils sont par goût aussi extrêmement voleurs, ils habitent des cases incommodes, malpropres, et préparent avec une huile immonde leur détestable nourriture.

Près des rivières, autour des paletuviers, se fixent les Bakalais, turbulents et guerriers, mais s'adonnant cependant au commerce pour vendre le bois de Santal ou d'ébène ; ils fabriquent aussi des tissus en fibres végétales et quelques instruments de musique primitifs.

Les Fans ou Pahouins ont un type généralement original. La figure régulière et expressive des jeunes enfants se modifie en mal chez les adultes ; le front proéminent est un trait particulier de leur race.

Les femmes sont assez laides et sont douées d'un désagréable embonpoint, elles se parent de colliers et bracelets et se barbouillent d'une affreuse décoction de bois rouge. Un large baudrier est attaché sur les épaules et leur sert de sac pour placer l'enfant, c'est leur seul vêtement. Elles portent parfois un singulier ornement, l'Ito : c'est un morceau d'écorce rouge, plissé et se développant comme la queue d'un paon ou d'un dindon. Les guerriers sont vêtus d'oripeaux, de kolbachs et portent des fusils. Notre compatriote, M. Houzé de l'Aulnoit, qui a visité ces contrées, a pris des types fort curieux de ces Pahouins. Leurs armes sont les zagaies et de grands couteaux de combat qu'ils lancent à l'ennemi ; ils lancent aussi avec leurs arbalètes des flèches empoisonnées. Leurs villages sont de véritables forteresses palissadées.

Les serpents, les insectes constituent leur nourriture, mais ils ne se font pas faute, paraît-il, de manger de la chair humaine, c'est ce qu'indique leurs dents taillées en pointe et cette taille n'a lieu que par une opération fort douloureuse qu'ils supportent sans se plaindre. Ils chassent aussi les éléphants et le gorille.

Notre colonie du Gabon a été pendant fort longtemps absolument négligée ; on avait même songé un moment à l'abandonner, lorsque s'est produit le grand mouvement de colonisation qui sera une des gloires de la fin de notre siècle. Du Gabon sont alors parties de nombreuses expéditions qui ont exploré le cours de l'Ogooué, grand fleuve situé plus au sud, et se sont même avancées en fondant des comptoirs jusqu'au Congo.

Nous ne citerons que pour mémoire les voyages de Du Chaillu, de

l'amiral Touchard, de Griffon de Bellay, de Fleuriot de Langle sur ces côtes. En 1866 et en 1873 Walker remonte l'Ogooué jusqu'à Lopé. Le marquis de Compiègne et Alfred Marche parviennent, en 1874, jusqu'au confluent de l'Ivindo.

Dans une première expédition, 1876-78, Savorgnan de Brazza remonte l'Ogooué pour étudier la possibilité de l'employer comme route de commerce. Il découvre l'Ahma, la Licona et parvient, en 1878 jusqu'à Okanga, d'où il revient à la côte.

En 1879, il accomplit un second voyage pour établir des comptoirs français le long de l'Ogooué et jusqu'au Congo. C'est ainsi qu'il fonde Franceville sur l'Ogooué et Brazzaville sur le Congo, après un important traité signé avec le souverain Makoko.

Aujourd'hui reparti avec une mission nouvelle, de Brazza a occupé Loango, Punta-Negra sur la côte ; il se prépare à étendre la colonisation française dans l'intérieur du pays et à neutraliser ainsi l'influence des nations étrangères représentées et soutenues par Stanley (1).

II.

Les colonies françaises en Amérique et en Océanie.

Par le même.

La France ne possède plus en Amérique que des débris de son ancienne puissance coloniale. La lutte désastreuse qu'elle a eu a soutenir contre l'Angleterre lui a coûté, au XVIIIe siècle, la Nouvelle-Écosse et l'île de Terre-Neuve, perdues au traité d'Utrecht (1713), le Canada, abandonné, par le traité de Paris, enfin la Louisiane, donnée en 1769 à l'Espagne pour la dédommager de la perte de la Floride.

Aussi, tandis que, de nos jours, l'Angleterre réunit ses importantes possessions d'Amérique en constituant la grande confédération du « *Dominion of Canada* » la France n'a plus que quelques îles ou quelques stations peu importantes et sans grand avenir.

Le droit de pêche sur le banc de Terre-Neuve nous a été laissé, et sur les côtes de la grande île, trois petits îlots nous restent : Saint-Pierre,

---

(1) Sur ces voyages, que l'on se contente ici de rappeler, différents articles ont déjà paru dans les Bulletins de la Société et seront encore insérés plus tard

la grande et la petite Miquelon. Le port de Saint-Pierre, dans l'île du du même nom, peut compter 9.000 habitants pendant la saison de la pêcne, et c'est là qu'aboutit le cable transatlantique reliant les États-Unis à la France. Ces misérables vestiges d'une domination jadis respectée ne semblent aujourd'hui subsister que pour nous rappeler notre antique puissance et nous faire regretter sa disparition.

De la presqu'île de Yucatan, à l'embouchure de l'Orénoque, s'étend une longue chaîne d'îles, sommets émergeant encore d'un vaste plateau sous-marin. Ce sont les Antilles, aux côtes malsaines, aux terrains montueux et volcaniques, souvent bouleversés par l'activité du feu souterrain ou de terribles ouragans.

Dans presque toutes ces îles, les Européens se sont depuis longtemps substitués aux indigènes, les Caraïbes. Les possessions de la France se ramènent à deux gouvernements, celui de la Guadeloupe et celui la Martinique.

La Guadeloupe se compose de deux îles : la Grande-Terre, basse, plate, au sol marécageux, et la Petite-Terre, élevée, montueuse, avec ses volcans de la Soufrière et des deux Mamelles. Le sol bien arrosé est d'une fertilité merveilleuse.

Café, canne à sucre, cacao, coton, tabac, épices y viennent en abondance et constituent un commerce d'environ 50 millions.

La capitale est la Basse-Terre, 8,000 habitants, mais la Pointe à Pitre, 10,000, est le principal port de la Rivière Salée.

A la Guadeloupe se rattachent les îles ou îlots de Marie-Galande, la Désiriade, les Saintes et la partie nord de Saint-Martin. Une ancienne possession suédoise, Saint-Barthélemy, nous appartient depuis 1878 avec sa capitale Gustavia.

Enfin, dans l'Amérique du Sud, la Guyane, entre le Maroni et l'Oyapok, nous appartient encore. Longtemps célèbre par ses pénitenciers et son climat mortel, la Guyane est devenue une de nos colonies les plus délaissées depuis que la Nouvelle-Calédonie lui a succédé comme lieu de déportation.

Sur les côtes basses, malsaines, souvent inondées par la mer, aboutissent de petits cours d'eau, le Maroni, le Sinnamari, l'Oyapok, descendus des dernières terrasses des montagues de la Parime

Les bois de construction abondent, on y trouve aussi le caoutchouc,

le poivre, le café, le cacao, l'indigo. Cayenne et Sinnamari sont les deux villes principales.

Tandis que notre puissance coloniale en Amérique s'est écroulée, comme dans l'Inde, devant la coupable indifférence du gouvernement de Louis XV, quelques essais louables ont été tentés dans notre siècle pour nous assurer quelques positions utiles au milieu des archipels Océaniens. Mais là encore nous nous sommes laissé devancer par l'Angleterre qui a fait d'une ancienne possession pénitentiaire, l'Australie, une de ses plus riches colonies.

En 1842, le protectorat français fut accepté par les îles Marquises dont l'importance grandira, à coup sur, après le percement de l'isthme de Panama, puis aux îles Taïti, dont l'acquisition nous valut un peu plus tard la triste affaire Pritchard, une de nos plus terribles humiliations. Le souverain, qui règne aujourd'hui, Pomaré V, a demandé, il y a deux ans, l'annexion de ses possessions à la France.

Vers 1844, les îles Wallis, se soumettaient également à notre protectorat, puis les îles Gambier, dont l'annexion est aujourd'hui un fait accompli.

L'archipel Pomotou se soumit à nous en 1859 ; enfin quelques années auparavant, en 1853, la France prenait possession de la Nouvelle-Calédonie, qui devint, onze ans plus tard, notre colonie pénitentiaire.

Grande île de 370 kil. de long sur 50 à 60 de large, la Nouvelle-Calédonie est protégée contre les vents de la haute mer par une ceinture de récifs madréporiques qui permet d'établir sur les nombreuses baies du rivage d'excellents ports à l'abri des vagues.

A l'intérieur, s'élèvent de vastes massifs de montagnes, dont le point culminant est le pic de Humboldt. Le climat est sain et agréable, la fièvre des tropiques y est inconnue.

L'île produit le café, la canne à sucre, le riz, le coton et les céréales d'Europe. Jules Garnier, qui a longtemps parcouru l'intérieur du pays, y a découvert d'importantes mines de nikel.

La capitale, Nouméa, s'élève dans une excellente situation, mais sur une presqu'île stérile. Port-Balade et Port-Naquety sont les établissements principaux.

A l'île principale se rattachent quelques îlots voisins comme l'île des Pins et l'archipel des Loyalty.

Il est impossible de citer le nom de la Nouvelle-Calédonie sans

rappeler le nom de l'illustre ingénieur Jules Garnier, que les nombreux habitués de nos conférences ont eu occasion de voir à Lille. Dans son beau livre sur notre possession océanienne il a su joindre à la précision des études le charme des descriptions et nous ne saurions trop le recommander à tous ceux qui voudraient connaître la constitution de notre importante colonie, ses productions multiples, le caractère et les coutumes de ses habitants.

V. — PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 2 avril 1883.

Présidence de M. Paul Crepy.

La séance est ouverte à 8 h. 1/2.

Dix-huit membres nouveaux sont présentés et admis après scrutin favorable.

M. Fromont, trésorier, donne lecture de son rapport sur la situation financière de la Société. Ce rapport est renvoyé à la Commission des finances.

M. le Président dépouille la correspondance. Il lit successivement :

1° Une lettre de M. Wiener, vice-consul de France à Guayaquil, remerciant la Société de l'accueil qui lui a été fait et dont il gardera le plus précieux souvenir ;

2° Une lettre de M. Dupuis, explorateur du Tonkin, annonçant qu'il est prêt à venir à Lille, le 8 avril, avec M. Millot ;

3° Une lettre de M. Faure, de Lille, membre de la Société, offrant quelques cartes anciennes et divers plans de la ville ;

4° Une lettre de M. Petiton, ingénieur des mines, se déclarant prêt à faire à Lille un cours sur son itinéraire de Paris à Saïgon ;

5° Une lettre de M. le Président de *l'Union géographique du Nord* demandant à la Société d'appuyer la requête qu'il a adressée à la Chambre de Commerce de Lille dans le but d'obtenir d'elle une subvention spéciale, en vue du prochain Congrès géographique de Douai, et exprimant en outre le désir que la Société de Lille prenne un part active à ce Congrès, en souvenir des liens étroits qui l'on unie autrefois à l'*Union*.

M. le Président dit que M. le Secrétaire-général a répondu à toutes

ces lettres. En ce qui concerne la demande de M. le Président e l'*Union*, il informe qu'il n'a pu lui donner satisfaction sur la première partie de sa lettre, mais il l'a assuré de la participation de la *Société de Géographie de Lille* au Congrès de Douai.

A ce propos, M. le Secrétaire-général Guillot, estime qu'il y aurait lieu de présenter au Congrès les travaux cosmographiques de M. Tilmant, la carte de M. Rivelois, le projet d'exploration de M. Lacroix et tous les souvenirs rapportés par lui de son voyage et qui figurent au musée de la Société, ainsi que les ouvrages les plus rares qui figurent dans la bibliothèque. De son côté, il se propose de rédiger un mémoire dans lequel il fera l'historique de la Société et retracera tous ses travaux ; divers membres de la Société : MM. Alfred Renouard. Cosserat, Wacquez-Lalo, etc. ont bien voulu promettre de présenter aussi quelques travaux.

M. le Secrétaire-général informe le Comité que la Société possède déjà 1,250 fr. pour subvenir aux frais du concours de géographie. Cette somme provient de différents dons ainsi répartis :

300 fr. offerts par	M.	D'Audiffret ;
300	—	P. Crepy ;
200	—	Verkinder ;
150	—	L. Danel ;
200	—	Les membres du Comité d'études;
100	—	La Société.

Il est décidé que la Commission des prix tiendra une réunion pour arrêter l'organisation définitive du concours.

M. Verly offre à la Société une brochure sur le Tonkin.

L'assemblée ratifie ensuite les nominations de membres d'honneur et de membres correspondants proposés par le Comité :

Sont nommés membres d'honneur :

MM. Savorgnan de Brazza ;
Ch. Wiener ;
Dr Bayol ;
Dr Brock ;

Sont nommés membres correspondants :

MM. le baron de Hoben ;
l'abbé des Chenais ;
Georges Duloup, publiciste.

L'assemblée arrête ensuite provisoirement les excursions qui devront être organisées, cette année, par la Société, à savoir Saint-Amand, Raismes, Valenciennes, le tunnel sous-marin de Sangatte, le mont de la Trinité et Tournai, la forêt de Mormal, Bavai et le Caillou-qui-Bique.

La parole est alors donnée a M. Dr Lacroix, ancien secrétaire de la Société de géographie, qui fait une communication sur une partie du voyage qu'il a accompli à Aden et aux Seychelles et à l'île Maurice.

M. le Président adresse à M. Lacroix les remerciements de la Société pour son intéressante relation qui sera insérée *in-extenso* dans le bulletin.

La séance est levée à dix heures.

Assemblée générale du 28 Juillet 1883.

Présidence de M. Paul Crepy.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

M. le Président dépouille la correspondance et lit successivement :

1° Une lettre de M le général Faidherbe qui désire attendre la fin de la campagne 1882-83 dans le Soudan, avant d'envoyer l'article promis pour le bulletin à la *Société de géographie de Lille* ;

2° Une lettre de M. le Dr Brock remerciant de sa nomination comme membre d'honneur de la Société ;

3° Une lettre de M. Rabot, dans laquelle ce dernier expose ses projets d'exploration pour l'été de 1883.

4° Une lettre de M. Paul Cambon, ministre de France à Tunis,

assurant la Société de tout l'intérêt qu'il lui porte et du désir qu'il a de contribuer à son développement.

L'assemblée s'occupe ensuite du Congrès de Douai et décide que, outre les documents et livres appartenant à la Société, un atlas du XVIIIe siècle, présenté par M. Mamet, ainsi que deux ouvrages du même auteur, seront exposés. La Société exposera aussi les cartes qui ont servi à une conférence sur le canal de Panama, faite par M. Faucher, ainsi que la carte de M. le Dr Barrois sur la Laponie. M. Delessert, membre du Comité, exposera en son nom particulier un nombre assez considérable d'objets.

L'assemblée décide de faire établir un catalogue de la bibliothèque A ce propos M. Alfred Renouard demande qu'un crédit lui soit ouvert pour faire brocher les périodiques et relier ensemble les cartes destinées à l'exposition de Douai ; ce crédit est accordé.

M. Verly informe le Comité qu'il a reçu une demande de conférence qui serait faite par le P. Deplechin. L'assemblée regrette qu'on ne fasse pas de conférences l'été, mais il décide que si le P. Deplechin se trouve encore à Lille en septembre, elle sera heureuse de lui fournir les moyens de faire une conférence à la Société.

M. Guillot, secrétaire-général, présente à l'assemblée les résultats du concours de géographie de 1883, qui a été particulièrement brillant.

M le Président dit que M. Leblond, directeur de l'asile des aliénées de Bailleul, a demandé l'admission comme membre correspondant de son fils, M. Adrien Leblond, professeur au lycée de Montréal (Canada).

L'assemblée consultée décide à l'unanimité l'admission de M. Leblond.

M. le Président communique ensuite une lettre de M. Léon Faucher, directeur des poudres et salpêtres, vice-président de la Société qui, appelé à Paris, a le regret de donner sa démission de vice-président et de membre du Comité. L'assemblée procède à la nomination d'un membre du Comité en remplacement de M. Faucher, M. le Dr Lacroix est élu à l'unanimité.

La séance est levée à dix heures.

Assemblée générale du 23 octobre 1883.

Présidence de M. Paul Crepy.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

L'assemblée ratifie la nomination de vingt membres nouveaux précédemment acceptés par le Comité.

M. Crepy donne lecture d'une lettre de M. Guillot (voir ci-après à la correspondance) qui est nommé à l'unanimité membre d'honneur de la Société.

L'assemblée s'associe aux hommages que M. Crepy adresse à la mémoire de M. Verkinder et partage les regrets que sa mort inspire.

Il est ensuite procédé à la nomination de deux membres du Comité en remplacement de MM. Guillot et Masquelez ; MM. Epinay et Cannissié sont nommés à la majorité des voix.

D'après l'ordre du jour, diverses modifications sont proposées aux statuts. Dans l'article XIII, qui fixe le nombre des membres du Comité d'études à 27 seulement, on propose de porter ce nombre à 33, et dans l'article XVII, qui stipule que la Société aura un bibliothécaire, on propose d'adjoindre à ce bibliothécaire un archiviste. Ces modifications sont votées à l'unanimité des membres présents, et l'autorisation de les considérer comme définitives sera demandée à la Préfecture.

M. le Président communique à l'assemblée une lettre de M. Borgnis-Desbordes, qui s'excuse de ne pouvoir répondre à l'invitation qui lui a été adressée de venir faire une conférence à Lille (voir ci-après à la correspondance).

M. Alfred Renouard, secrétaire-général, donne enfin lecture d'une très longue communication de M. Antonin Guiselin, de Saint-Pierre-lez-Calais, intitulée « *Le Tour de France à pied* ». Il est décidé que cet intéressant travail sera inséré dans l'un des prochains bulletins.

La séance est levée à dix heures et demie.

VI. — EXCURSIONS.

Excursion à Saint-Omer et à Watten.

(*Octobre* 1883.)

Le 16 septembre, les nombreux excursionnistes qui s'étaient fait incrire au nom de la Société, prenaient à Lille, sous la direction de MM. le Dr Lacroix et Crépin, membres de la Société, le train de 7 h. 10 du matin, pour se rendre à St-Omer.

Là les attendaient MM. Simon, père et fils, et M. Froppo, qui, à leur arrivée, leur ont souhaité la bienvenue au nom de la *Société de Géographie de Saint-Omer.*

Après avoir visité, en compagnie de ces Messieurs, les vieilles ruines gothiques, si remarquables encore, de l'ancien abbaye de Saint-Bertin, le collège, quelques vieilles églises et la curieuse et renommée cathédrale de la ville, les excursionnistes sont arrivés à 11 h. 1/2 à l'Hôtel-de-Ville.

Le maire, M. Duméril, avait bien voulu se rendre à leur rencontre. En termes excellents, il leur a souhaité aussi la bienvenue au nom de la ville de Saint-Omer, et s'est mis avec empressement à leur disposition pour leur faire visiter tout ce que l'Hôtel-de-Ville contient d'intéressant; les excursionnistes ont alors successivement parcouru la salle du Conseil et des délibérations, le théâtre, ingénieusement enclavé dans le bâtiment, le Musée, le bureau du Prêt des livres, dont M. Simon est vice-président et qui contribue puissamment à la vulgarisation de l'instruction.

Après avoir adressé leurs remerciements à M. le Maire, et lui avoir témoigné toute leur reconnaissance pour le bienveillant accueil qu'ils recevaient de lui, les excursionnistes ont regagné la gare, où les appelait l'heure du départ pour Watten.

A 1 h. 1/4 ils sont arrivés à Watten, où s'est trouvé servi un excellent dîner à l'hôtel de la *Tête-d'Or*. Après un repas plein de gaîté, ils ont gravi avec ensemble la montagne (si l'on peut appeler ainsi une hauteur qui domine la mer de 72 mètres), sur laquelle s'élève la vieille tour d'une ancienne abbaye dont il ne reste plus que cette tour, les quatre murs et l'escalier qui conduit à un clocheton, construit pour servir de point de repère.

Ils ont traversé finalement le bois de Watten et sont revenus par Watten-Dame à la gare de Watten-Eperlecques, d'où ils sont partis à 7 h. 2 pour rentrer à Lille à 9 h. satisfaits de cette excellente journée.

VII. — CORRESPONDANCE.

EXPÉDITION AFRICAINE
ROGOZINSKI

Service scientifique et commercial.

« *Paris, le 10 octobre 1883.*

» Monsieur le Secrétaire général de la Société de géographie de Lille.

» Monsieur,

» J'ai l'honneur d'informer la Société que j'ai reçu des nouvelles de Rogozinski en date du 12 mai. Après avoir successivement visité Liberia, Sonirie et Fernando-Po, il se trouvait à cette époque, à Camerouns, prêt à se lancer dans l'intérieur; j'ai appris depuis qu'il s'y était enfoncé à une distance de 80 milles, et qu'il allait encore pousser plus en avant.

» Les nouvelles sont rares par suite du manque de communications et le service des correspondances s'en ressent nécessairement.

» Veuillez recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de mes sentiments dévoués.

» Georges DULOUP,

» *Ex-officier de la marine marchande,*

» *Membre correspondant de la Société* »

« Paris, 20 octobre 1883.

» MON CHER PRÉSIDENT,

» Je viens de recevoir une invitation pour assister à l'assemblée générale de mardi prochain, et je tiens à vous exprimer tous mes regrets de ne pouvoir, en ce moment, me rendre à Lille, et prendre, comme l'année dernière, une part active à vos travaux.

» Mais si, au moment de ma nomination à Paris, j'ai dû résigner mes fonctions de secrétaire-général, si je ne puis assister à toutes vos séances et accomplir moi-même toutes les exigences matérielles que nécessite la direction d'une grande et florissante Société comme la nôtre, je tiens du moins à vous dire que je reste uni à vous et à tous nos collègues par des liens que rien ne pourra briser, et par des engagements que vous pourrez me rappeler lorsque vous le jugerez opportun.

» Je reste membre actif, et dévoué d'une façon absolue à la Société dont j'ai été heureux avec vous, avec nos collègues du Bureau, d'augmenter l'influence et d'assurer la prospérité.

» Je serai heureux pour les cours et conférences pendant l'hiver, pour les excursions pendant l'été, de me retrouver quelquefois parmi vous, et de répondre à votre appel toutes les fois que vous invoquerez mon concours.

» Dites bien, par conséquent, à tous les membres de l'assemblée générale qui vont mardi me donner un successeur dans le comité, qu'à Paris pas plus qu'à Lille je ne me désintéresserai de ce que vous ferez, et surtout des progrès que la Société est destinée à accomplir encore.

» Le choix que vous avez fait de mon successeur au secrétariat général est une sure garantie de ces progrès. Par ses soins, comme par les miens la Société continuera à être unie, à être de toutes les opinions et de toutes les classes, encourageant toutes les études pourvu qu'elles tendent uniquement au développement de la science, faisant appel à toutes les bonnes volontés, pourvu qu'elles soient sincères et impartiales.

» Pour moi, je serai toujours prêt à aider de mes avis mon très sympathique successeur. Secondé par vous, par moi et par tous nos collègues, il sera bientôt à même d'imprimer à la Société une impulsion vigoureuse, qui ne doit pas se ralentir. Ce qu'il a fait déjà pour les sociétés Industrielle et des Agriculteurs nous le prouve et nous promet de beaucoup espérer.

» Veuillez être auprès de tous les membres de la Société en général, et de l'assemblée en particulier, le fidèle interprête de mes sentiments d'estime affectueuse : comptez sur mon concours très actif, et soyez sur qu'il ne tient qu'à vous de lui donner lieu de se produire.

» Je présente tous mes souvenirs à nos vice-présidents, à nos secrétaires sur lesquels je compte beaucoup, vous pouvez le leur dire, à notre excellent ami Lacroix, dont le dévouement à la Société restera toujours le même, enfin à tous ceux qui ont travaillé et travailleront encore avec vous.

» Je suis assuré que vous les dirigerez d'une façon aussi bienveillante que par le passé, et je vous prie, mon cher Président, d'agréer la nouvelle assurance de mon affectueux dévouement.»

E. GUILLOT.

Paris, 21 octobre 1883.

» Monsieur le Président de la Société de Géographie de Lille,

» J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me demander d'exposer à la Société de Géographie de Lille, la relation de mes campagnes dans le Soudan.

» M. le général Faidherbe m'a transmis votre lettre en l'appuyant.

» Cette seule considération aurait suffi pour me faire accepter, si cela était possible, mais j'ai déjà refusé, par ordre du Ministre, à la Société de Géographie de Bordeaux. J'ai refusé dernièrement, lors du Congrès de Douai, à M. de Lesseps.

» Je vous prie donc, Monsieur le Président, de croire que si je ne donne pas à M. le général Faidherbe, dont j'ai eu l'honneur de réaliser en partie les plans dans l'Afrique centrale, le témoignage de ma respectueuse condescendance à son désir de me voir aller à Lille, c'est que cela m'est moralement et physiquement impossible.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments dévoués.

» B. DESBORDES.

» Colonel d'artillerie, ex-commandant
supérieur du Haut-Sénégal. »

VIII. — OUVRAGES REÇUS à la BIBLIOTHÈQUE de la SOCIÉTÉ

Pendant le quatrième trimestre de 1883.

I.

Livres de fonds.

85. *La Belgique,* par A.-J. du Pays, avec 2 cartes et 8 plans (collection des guides Joanne, édition diamant) ; — 1 vol. in-18, Paris, 1879. — *Don de M. Guillot.*

86. *Les bords du Rhin*, de la frontière Suisse à la frontière de Hollande ; manuel du voyageur, par K. Bædeker (collection des guides Bædeker, 10e édition) ; 1 vol. in-12, Leipsig 1877. — *Id.*

87. *Les grandes manœuvres du premier corps d'armée* (août-septembre 1882), avec quatre croquis sommaires de la marche des opérations, par Ardouin du Mazet. — 1 br. in-8° de 50 p. Lille, 1882 — *Don de l'auteur.*

88. *Les grandes manœuvres du premier corps d'armée* (septembre 1883), avec six croquis en couleur de la marche des opérations, par Ardouin du Mazet. — 1 vol. in-12 de 120 p., Lille, 1882. — *Don de l'auteur.*

89. *Le Rhône navigable de Genève à la Méditerranée*, par A. du Mazet. — 1 br. gr. in-8° jésus de 43 p., Lyon, 1878. — *Don de l'auteur.*

90. — *De Paris au Japon en 90 jours*, par Edmond Cotteau, membre de la Société de géographie de Paris. — 1 br. in-8° de 15 p., Paris 1882. — *Don de l'auteur.*

91. *La question du Congo devant l'Institut de droit international*, par Gustave Moynier. — 1 br. de 27 p., Genève, 1883. — *Don de l'auteur.*

II.

Périodiques nouveaux.

57. *Bulletin mensuel de la Société nationale d'acclimatation de France*, fondée le 10 janvier 1864. — Tome X, N°s 1 à 7 (janvier à juillet 1883).

58. *Société royale belge de géographie* (7e année).—Le premier bulletin reçu par la Société est le N° 2 (mars-avril), de 1883.

59. *Bulletin missionnaire*, adressé par la Commission des missions de l'église évangélique libre du canton de Vaud aux souscripteurs pour la mission vaudoise. (Tome IV. Lausanne, 1883). — N°s 48, 49 et 50 (1er, 2e et 3e trimestre 1883).

60. *Académie d'Hippone* (Bone, 1883). — N° 5 (août 1883).

61. *Bulletin de la Société Khédiviale de géographie* (Le Caire. 1882). — N°s 1,2, 3 et 4 (1881 à 1883).

RAPPORT
SUR LA SITUATION DE LA BIBLIOTHÈQUE
au 31 décembre 1883.

Par M. Alfred RENOUARD,
Secrétaire-Général, ex-bibliothécaire.

Les bonnes traditions devant obligatoirement se perpétuer dans une Société comme la nôtre, nous continuons à donner pour cette année l'état de notre bibliothèque.

Nous possédions l'année dernière 42 ouvrages divers, nous en relevons cette année 91, il y en a donc 49 nouveaux à l'actif de 1883.

Pour ne pas être obligé de pêcher à la ligne dans notre bibliothèque, nous allons ranger nos 49 soldats en bataille. D'un côté, nous mettrons les brochures, tirés à part et opuscules divers peu volumineux : de l'autre, tous les livres de dimensions plus respectables et dont les formats si divers — in-folio, in 4°, in-8°, etc. — semblent avoir été inventés par les éditeurs pour le plus grand désespoir des bibliothécaires amoureux de la symétrie.

Comme lever de rideau — côté des brochures — nous présenterons à nos lecteurs l'opuscule de M. Jules Girard sur « *la Nouvelle Guinée* » (N° 44). Il y a tout à connaître sur ce singulier pays, le plus grand continent (après l'Australie) de tout l'Océan Pacifique, et dont l'accès a toujours été interdit aux explorateurs, tant à cause du caractère hostile des indigènes qu'en raison du grand nombre de fourrés impénétrables qui remplissent les forêts dont pullule la contrée. M. Girard nous donne tout d'abord très minutieusement et avec nombre de détails, l'historique de la découverte de la Nouvelle Guinée, puis il nous fait suivre sur une carte parfaitement faite sa description géographique. Les renseignements qu'il nous fournit ensuite sur les caractères ethniques de la race papoue, sur les mœurs et coutumes des naturels, sur

les produits du sol exploités ou obtenus sans culture et dont il est fait trafic avec l'Océanie, sont particulièrement intéressants et ne sauraient manquer d'être lus par un grand nombre de nos sociétaires.

M. Gustave Dietsch nous a envoyé une brochure sur « *le Château de Hoh-Kœnigsbourg* » (N° 50), la ruine la plus considérable de toutes celles qui se dressent sur les contreforts des Vosges et dominent la vallée du Rhin. Comme on le verra à la lecture, ce château a une histoire dont les linéaments, d'abord confus, commencent à se dessiner en 1238, pour nous mener, en s'accentuant, jusqu'en 1633, époque à laquelle le grand souffle de la Guerre de Trente ans s'abattit sur la forteresse féodale, qu'il secoua rudement, paraît-il, laissant comme traces de son passage, sur ses murailles démantelées, les germes de cette liberté qui, cent cinquante ans plus tard, devait renouveler la face du monde..... L'auteur, qui habite Liepvre (Alsace), non loin du château qu'il décrit, s'est donné pour but, en publiant sa notice, de propager le culte du souvenir, en fournissant aux touristes français, dans leur langue, un indicateur dont on ne trouve de similaires qu'en allemand. Et il a parfaitement raison : pour les excursionnistes venant de Sainte-Marie-aux-Mines, nous ne connaissons pas en effet de chemin plus agréable que celui qui part de Liepvre et qui, presque tout entier sous bois, vous fait déboucher sur un plateau, à peu de distance du château, en face du radieux panorama de l'Alsace qui se déploie subitement sous les yeux et laisse apparaître au nord, dans la brume, la flèche lointaine de la cathédrale de Strasbourg, tandis qu'au sud étincellent les glaciers de la Suisse.

La Société de Géographie de Lisbonne s'est donné la peine de faire traduire en français une brochure qu'elle intitule : « *La question de Zaïre. — Droits du Portugal* » (N° 51) et nous en a fait cadeau. Dans cette brochure, les géographes de Lisbonne essayent de prouver que les Portugais sont le premier peuple de l'Europe moderne qui ait navigué sur les mers africaines et y aient introduit le commerce et la civilisation chrétienne, et que, en raison de leur priorité de découverte et d'exploration du littoral et de l'intérieur du pays, ils ont des droits « sur le Zaïre ou Congo et sur les territoires au nord de ce fleuve qui font suite de ce côté à la province d'Angola jusqu'au 5°, 12' parallèle vers le littoral et qui sont indéterminés du côté de désert. » Cette prétention, qui ne tend à rien moins qu'à annihiler les découvertes de M. de Bazza au profit du Portugal, sous le fallacieux prétexte — dit

la brochure — « qu'il est nécessaire d'établir un accord international dans le but de définir et garantir l'action de la souveraineté des États sur le continent africain, dans l'intérêt de l'exploration scientifique et commerciale et en vue de la civilisation du dit continent,» nous semble vraiment étonnante, se produisant en plein dix-neuvième siècle. Ajoutons cependant qu'il a été reconnu, depuis, que la région cédée à la France par le Roi Makoko, était située hors des limites de la contrée habitée par des vassaux du Portugal, mais concernait seulement les territoires des Batékés, situés sur la rive droite du Zaïre entre les rivières Djné et Impila. Notre regretté secrétaire-général, M. Guillot, auquel il serait suranné de décerner des éloges, a expliqué tout cela de la façon la plus attrayante : il nous suffira de renvoyer le lecteur au compte-rendu de la remarquable conférence qu'il a bien voulu nous faire sur ce sujet à la fin de l'année dernière.

« *San Francisco. — Souvenirs de voyage.* » Tel est le titre d'une petite brochure in-18 dont l'auteur est M. Georges Duloup, membre correspondant de la Société de Lille (N° 51). Rien qu'en citant les titres de chapitre, nous ferons bien connaître le but de l'écrivain. Ainsi nous avons successivement : « I. L'arrivée devant San-Francisco II. La colonisation californienne dans le passé ;III. Étude sur la population de la ville ; IV. Situation et aspect de la cité ; V. Conditions de la vie publique à San-Francisco ; VI. Environs de la ville. » Lorsqu'on a parcouru ces 31 pages, écrites dans un style clair et facile, on se prend à regretter de ne pouvoir partir immédiatement pour l'Amérique.

Voici encore une brochure toute d'actualité, intitulée « *Le Tonkin*, importance de l'établissement d'une colonie française dans ce Royaume, par un diplomate (N° 52). Le diplomate en question fait beaucoup d'honneur à notre Société de province en lui envoyant ses œuvres, et nous l'en remercions. Nous l'en remercions d'autant plus, que sa brochure est excellemment faite. Il insiste particulièrement sur la nécessité qu'il y a pour nous de reprendre l'ancienne expédition de Cochinchine, qui est restée une œuvre inachevée et restera telle, tant que le Tonkin ne sera pas devenu une colonie française. et qui avait pour but de créer une Inde Française en Extrême-Orient. Les possessions françaises de la Cochinchine, situées presque à l'extrémité sud de l'Indo-Chine, sont par elles-mêmes dénuées de tout ce qui pourrait assurer à cette colonie une grande prospérité. Pour lui donner toutes les ressources nécessaires, il faudrait absolument que nous devinssions les maîtres du royaume d'Annam. Or, pareille conquête serait difficile

aujourd'hui, en même temps qu'elle pourrait donner lieu à de graves complications diplomatiques. Tout au contraire, la conquête du Tonkin nous assurerait les avantages que nous procurerait la possession de l'Annam, sans donner lieu à aucune des difficultés que soulèverait cette conquête. — Certes, après l'intéressante conférence de M. Millot, sur le Tonkin, pas n'était besoin de faire auprès de nous grands efforts de rhétorique pour nous prouver que nous avions tout intérêt à nous emparer de ce royaume; mais les événements ont marché plus vite que ne le désirait l'auteur.

M. Brau de Saint-Pol-Lias nous a envoyé sa brochure sur « *Déli et les colons-explorateurs français.* » (N° 55). L'auteur est le directeur explorateur de la Société des Colons Explorateurs, dont le but très louable est d'appuyer toute exploration sur des établissements coloniaux et il décrit, avec force détails intéressants, sa visite récente aux planteurs français de Déli « qui ont sous leurs ordres cinquante Koulis chinois planteurs de tabac, un personnel de Boys, de Malais et de Klins, et autour desquels rayonnent les indigènes de la contrée qui désirent échanger contre des piastres, leur travail ou les produits du sol. » — En lisant cette brochure au coin du feu, il ne sera pas malaisé, avec beaucoup de bonne volonté, de s'imaginer avoir fait soi-même le voyage.

Où est né Christophe Colomb ? Grosse question pour les érudits. Les italiens prétendent qu'il est Gênois, mais d'après l'abbé Martin Casanova, il est corse. La brochure de ce dernier « *La vérité sur l'origine et la patrie de Christophe Colomb* » (N° 54) qu'a bien voulu nous offrir M. Flament, de Fourmies, le soutient et le démontre. Lisez-la et vous serez persuadé que le grand amiral de l'Océan a vu le jour à Calvi, qui faisait alors partie de l'état de Gênes, — d'où la confusion au profit de la ville italienne. Encore une gloire de plus pour la France ! Espérons que par ce temps d'édifications de statues, Christophe Colomb sera bientôt coulé en bronze sur la place de Calvi. Ce ne serait que justice.

La brochure de M. Edmond Cotteau « *De Paris au Japon en 90 jours* », inscrite sous notre N° 90 est aussi pleine d'intérêt au point de vue géographique. Le voyageur qui veut se rendre de France au Japon a le choix entre deux routes : celle de l'est et celle de l'ouest. La première est la plus fréquentée : deux fois par mois, un des magnifiques paquebots de la Compagnie des messageries maritimes part de

Marseille à destination des pays de l'extrême Orient, on relache à Naples, Port-Saïd, Suez, Aden, Ceylan, Singapoore, Saïgon et Hong-Kong où les passagers pour Yokohama sont transbordés sur un navire plus petit. La seconde route, bien que plus longue de 2,000 kil., offre une économie de temps d'une dizaine de jours : on s'embarque au Hâvre pour l'Amérique et, après avoir traversé en chemin de fer le nouveau continent (de New-York à San-Francisco), on prend passage sur l'un des grands vapeurs de la Compagnie du Pacifique, qui vont directement à Yokohama en 16 ou 18 jours. L'auteur n'a suivi ni l'une ni l'autre de ces deux routes, et il a pris la route terrestre de Paris au Japon par la Russie, la Sibérie et le bassin du fleuve Amour : nous engageons vivement nos membres à le suivre sur sa brochure au travers de ses remarquables pérégrinations.

Sous le titre : « *Le Rhône navigable de Genève à la Méditerranée* » (N° 89), notre collègue, M. Ardouin du Mazet, a réuni en une très intéressante brochure tous les articles qu'il a été amené à écrire sur cette question lorsqu'il était directeur de la *Revue lyonnaise de géographie*. Ces articles ont déterminé, dans une partie de la presse de la région du Rhône, un mouvement en faveur d'une amélioration complète de tout le lit du fleuve, à partir de Genève ; l'auteur nous fait connaître les objections et les réponses qui ont été faites à ses propositions, il termine en adjurant M. de Freycinet de comprendre dans son programme l'exécution de cette œuvre grande et féconde. Rendre le Rhône navigable de Genève à la mer en toutes saisons « serait, dit-il, rendre à l'agriculture les centaines de mille hectares aujourd'hui presque incultes, qui bordent le fleuve, s'étendent en îles au milieu de son lit ou que ravinent ses affluents, ce serait une utile et noble entreprise, digne d'un grand ministre et d'une grande nation. »

Maintenant que nous avons épuisé le côté des brochures — trop tôt hélas ! — passons aux ouvrages d'un aspect plus respectable.

Les 25 volumes formant la « *Collection des Voyages modernes* », de M. Albert Montémont, (N° 52) sont indispensables à toute bibliothèque géographique. C'est ce qu'a pensé M. Delahodde, qui a bien voulu nous en faire hommage et que nous remercions sincèrement de sa libéralité. Tous les voyageurs qui ont écrit leurs mémoires ont leur place dans ce recueil, depuis Baudin, Krusenstern, David Porter, etc. au commencement du siècle, jusqu'aux voyageurs modernes. A lui seul, cet ouvrage forme une bibliothèque intéressante de l'état de la science géographique de 1800 à 1828.

M. Bertoux, l'un de nos membres les plus dévoués, nous a fait don de cinq volumes écrits par G. Touchard-Lafosse, « *La Loire historique, pittoresque et biographique* ». (N° 53) Sous le nom de Loire, l'auteur comprend les 12 départements arrosés par ce fleuve, à savoir l'Ardèche, la Haute-Loire, la Loire, la Saône-et-Loire, l'Allier, la Nièvre, le Cher, le Loiret, le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire, le Maine-et-Loire et la Loire Inférieure. Dans la partie historique, l'auteur commence par le pays où l'on vient chercher le cours supérieur du fleuve et qui était habité, avant la période romaine, par les Vélaunes (peuple du nom duquel on a dû former la désignation territoriale de Velay) et nous mène ainsi successivement au travers de la domination romaine, l'invasion des Visigoths, des Francs, etc., jusqu'à nos jours. La partie descriptive du pays prêtait évidemment à la narration, le voyageur qui a parcouru ces contrées peut dire combien il est attrayant de parcourir les rives de la Loire. Et enfin, dans la partie biographique, quelle riche moisson de grands noms ! : Jules Janin (de Saint-Etienne), La fayette (de Savagnac), le maréchal de Villars (de Moulins), Bourdaloue (de Mehun sur Yèvre et non de Bourges, comme l'ont consigné plusieurs biographes), le peintre Girodet (de Montargis), Lamoricière (de Nantes), Saint-Just (de Decize), etc. Comme on le voit, pas n'était besoin d'être inspiré de l'esprit de clocher pour donner libre carrière à sa plume et voguer avec plaisir dans le beau et le pittoresque. C'est sans doute ce que trouveront comme nous ceux qui voudront se donner la peine de parcourir ce bel ouvrage.

Nous signalerons encore à nos sociétaires l'excellent ouvrage de M. Ricardo S. Pereira sur les *États-Unis de Colombie* (N° 60). Tout ce qui concerne certains États de l'Amérique du Sud, notamment celui-ci dont le territoire est deux fois et demi celui de la France et quarante fois plus grand que celui de la Hollande, dont le chiffre de population est le même, est encore si peu connu, même des géographes, qu'on doit saluer l'apparition d'un livre de ce genre comme faisant faire un grand pas à la science géographique moderne. Histoire, géographie physique et politique, statistique, biographie, tout s'y trouve relaté et exposé en excellent français et d'une façon des plus attrayantes. On se convaincra à sa lecture que les Colombiens ne sont pas, comme beaucoup le pensent encore, des sauvages courant dans les bois et vivant au jour le jour du produit de leur chasse et de leur pêche, mais que dans certains milieux le niveau intellectuel et moral des habitants est au dessus de celui de la population rurale de l'Europe.

Voici encore un livre de M. Brau de Saint-Pol-Lias, intitulé : « *Pérak et les Orang-Sakéys* » (N° 57), dans lequel l'auteur relate ses derniers voyages dans la presqu'île Malaise. Dans cet ouvrage, comme dans tous ceux dus à la même plume, l'explorateur semble surtout pénétré de cette pensée patriotique : favoriser l'expansion française dans les pays coloniaux. « Il s'agit ici, dit-il dans son introduction, non de signaler des curiosités, si intéressantes qu'elles soient, mais de faire connaître un pays riche, qui s'ouvre, où il y a aujourd'hui de bonnes places à prendre, qui seront prises demain. Les Anglais sont déjà là, et les Anglais vont vite en colonisation ! En vingt-cinq ans, ils ont transformé la Nouvelle-Zélande, un pays d'anthropophages, en une magnifique colonie... Pérak et tout l'intérieur peut-être de cette presqu'île malaise, qui avoisine de si près Siam et notre Cochinchine, sera occupé bientôt dans tous ses bons coins par les Européens. Pourquoi n'irions-nous pas aussi y soutenir les intérêts français ? Pérak est le pays de l'étain, le métal qui vient immédiatement comme valeur après les métaux précieux, dont l'usage s'accroît tous les jours ; et un marché de l'étain nous manque justement en France. » Nous souhaitons que ces révélations ne soient pas mises à profit par l'étranger.

Nous ne saurions passer sous silence « *Le voyage de Dentrecasteaux à la recherche de la Pérouse* » ainsi que les atlas qui l'accompagnent (N°73), édition originale et officielle, que toute bibliothèque géographique est heureuse de posséder, et qui joint à sa valeur intrinsèque d'ouvrage rare tout l'intérêt qui s'attache aux efforts tentés par l'un de nos grands navigateurs français pour retrouver les restes d'un de ses glorieux émules.

Bien des histoires, bien des relations et des souvenirs ont été publiés sur l'Algérie depuis sa conquête. Malgré cela, c'est avec un intérêt des plus marqués qu'on lit les notes publiés sur ce pays par M. Bonnefont « *Douze ans en Algérie* » (N° 64), notes prises jour par jour depuis le départ de la flotte de Toulon (1830) jusqu'à 1841. Nos lecteurs trouveront dans le récit de certains événements et incidents civils et militaires qui ont surgi aux diverses phases de notre occupation, une originalité et un aspect de vérité qui leur inspireront grand intérêt.

« *Notes d'un globe-trotter, de Paris à Tokio, de Tokio à Paris,* » par Emile d'Audiffret. C'est là le titre d'un petit volume qui nous tombe à l'instant sous la main et que nous avons inscrit à son arrivée

sous le N° 66. Si l'on veut faire au coin d'un feu une course à travers le monde sans fatigue et en s'amusant, il faut lire les notes d'un globe trotter, notes rapidement jetées sur le papier, écrites le soir sur le pont d'un navire, sur les nattes d'une maison de thé ou dans le *riding-room* bruyant d'un caravansérail américain, et qui ont une saveur et une forme des plus attrayantes.

Enfin nous citerons encore l'ouvrage bien connu de M. P. L. Imbert, « *Espagne, splendeurs et misères* » (N° 63), recueil de légendes et d'histoires plus amusantes, plus intéressantes les unes que les autres, et que ceux surtout qui ont parcouru ce pays bronzé par le soleil liront, nous en sommes persuadés, avec une ardeur que nous ne saurions qu'approuver.

Outre les ouvrages que nous venons rapidement de parcourir, la Société possède, comme on a pu le voir par le catalogue, un certain nombre de volumes qui n'ont plus la géographie pour objet. Nos membres trouveront dans un grand nombre d'entre eux des renseignements utiles et des données intéressantes.

ALFRED RENOUARD.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME II.

Nous avons marqué d'un * la pagination du deuxième bulletin du premier trimestre (janvier-février mars, 2e partie) qui fait par erreur double emploi avec le premier.

I. — Liste des Membres. — Modifications du Comité.

II. — Conférences (*in-extenso*).

III. — Communications.

IV. — Conférences (Résumés des)

V. — Cours de Géographie du jeudi soir

VI. — Assemblées générales et séance solennelle de janvier.

VII. — Concours annuel de Géographie.

VIII. — Excursions et Congrès géographiques.

IX. — Bibliothèque.

X. — Correspondance.

XI. — Finances.

Lille Imp. L. Danel.